

Dirigée par  
François-Xavier Amherdt  
et Salvatore Loiero

## La mystique de l'engendrement mutuel au sein de l'Église- famille de Dieu au Bénin

Chemin de conversion pastorale et spirituelle

Virtus Éméric Akpovo



Théologie Pratique en Dialogue  
Praktische Theologie im Dialog

Collection fondée par Leo Karrer  
Dirigée par  
François-Xavier Amherdt et Salvatore Loiero

Volume 65

Virtus Éméric Akpovo

LA MYSTIQUE DE  
L'ENGENDREMENT  
MUTUEL AU SEIN DE  
L'ÉGLISE-FAMILLE DE DIEU  
AU BÉNIN

Chemin de conversion pastorale et spirituelle

Préface de François-Xavier Amherdt

Schwabe Verlag

Thèse soumise à la Faculté de théologie de l'Université de Fribourg (Suisse) pour obtenir le grade de docteur, sous la direction de Prof. ord. Dr. Dr. habil. François-Xavier Amherdt.

L'étape de la préresse de cette publication a été soutenue par le Fonds national suisse de la recherche scientifique.

Information bibliographique de la Deutsche Nationalbibliothek  
La Deutsche Nationalbibliothek a répertorié cette publication dans la Deutsche Nationalbibliografie;  
les données bibliographiques détaillées peuvent être consultées sur Internet à l'adresse <http://dnb.dnb.de>.



Cette œuvre est mise à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons  
Attribution – Pas d'Utilisation Commercial – Pas de Modification 4.0 International (CC BY-NC-ND 4.0)

© 2023 Schwabe Verlag, Schwabe Verlagsgruppe AG, Basel, Schweiz  
Cette œuvre est protégée par le droit d'auteur. L'œuvre ne peut être reproduite de façon intégrale ou partielle, sous aucune forme, sans une autorisation écrite de la maison d'édition, ni traitée électroniquement, ni photocopiée, ni rendue accessible ou diffusée.

Conception de la couverture: icona basel gmbh, Basel  
Couverture: Kathrin Strohschnieder, Zunder & Stroh, Oldenburg

Composition: Dörlemann Satz, Lemförde

Impression: Hubert & Co., Göttingen

Printed in Germany

ISBN Livre imprimé 978-3-7965-4824-6

ISBN eBook (PDF) 978-3-7965-4875-8

DOI 10.24894/978-3-7965-4875-8

L'e-book est identique à la version imprimée et permet la recherche plein texte.

En outre, la table des matières et les titres sont reliés par des hyperliens.

[rights@schwabe.ch](mailto:rights@schwabe.ch)

[www.schwabe.ch](http://www.schwabe.ch)

Je dédie ce travail à  
mon père Codjo Bienvenu AKPOVO,  
déjà rappelé auprès du Père céleste  
et qui, le premier, m'a appris à faire le signe de la croix, et à aimer  
l'Église du Christ,  
Mgr Robert SASTRE, évêque émérite de Lokossa,  
rappelé à l'eucharistie éternelle en 2000,  
qui m'a fait confiance en m'envoyant au séminaire, et a guidé mes premiers pas  
de jeune séminariste.

Les absents habitent en nous,  
souvent plus présents que les vivants,  
et ils nous préparent discrètement à cette vision supérieure  
où ils nous précèdent.



# Préface

## Portée et originalité

Le présent ouvrage du prêtre béninois Virtus Éméric Akpovo (EA), fruit d'une thèse défendue en octobre 2021 à la Faculté de théologie de l'Université de Fribourg, propose une réflexion d'importance, avec sa portée et son originalité spécifiques. Il se présente en quelque sorte comme un vaste commentaire de son titre et de son sous-titre. Elle est d'un réel intérêt à plusieurs égards :

- Contrairement à ce qu'affirment certains autres théologiens africains, la dissertation légitime premièrement l'emploi de l'expression de « nouvelle évangélisation » (NE), également pour l'Afrique et le Bénin. L'Auteur (A.) montre bien qu'elle ne dissimule aucune volonté cachée de restauration ni aucun crypto-prosélytisme conquérant, qu'elle vaut autant pour l'hémisphère Sud que pour les pays de vieille chrétienté de l'hémisphère Nord. En effet, la première évangélisation du Bénin, qui en arrive à son centenaire, a besoin d'un vigoureux nouvel élan et d'une conversion spirituelle à cause des risques de sclérose de la pastorale locale, du fait des tendances au néocléricalisme et à la copie des pratiques européennes qui y sévissent.

EA ne se gêne d'ailleurs pas d'adopter un point de vue très critique à l'égard des ministres ordonnés de son Église et de ses confrères et supérieurs, dans la ligne de la *Lettre au peuple de Dieu* du pape François de 2018. Ceci ne peut qu'avoir des incidences bénéfiques dans son pays pour la formation des futurs agents pastoraux et pour les relations entre les prêtres, les évêques et les laïcs, en un authentique style synodal de collaboration, d'écoute et de participation à l'œuvre commune d'évangélisation.

- Ce faisant, et c'est un deuxième trait d'originalité du travail, EA procède à une véritable tentative de concrétisation de l'exhortation programmatique du pape François *Evangelii gaudium* pour l'Église béninoise, à la lumière des deux exhortations post-synodales consacrées au continent africain, *Ecclesia in Africa* sur l'Église-famille de Jean-Paul II et *Africae munus* sur la pastorale de la miséricorde, de la justice sociale et de la paix, de la sauvegarde de la création et du dialogue interreligieux dans le continent noir de Benoît XVI. De telles recherches et applications pour l'Afrique demeurent en effet encore plutôt rares, et celle d'EA, qui dresse un panorama assez complet des domaines pastoraux au Bénin, pourrait s'avérer ainsi précieuse.

- Troisièmement, l'ouvrage est original, car dans sa réflexion sur la dynamique de conversion en profondeur de la pastorale au Bénin, l'A. s'efforce de concilier diverses conceptions de la pastorale d'engendrement, d'origines différentes, mais pas si éloignées l'une de l'autre à y regarder de plus près. En cela, il se distingue d'autres théologiens africains pour lesquels un tel rapprochement n'est pas envisageable. Ainsi EA tente avec succès de montrer que la pastorale dite d'engendrement, proposée par des auteurs européens tels que les jésuites Philippe Bacq, Christoph Theobald et André Fossion, en tant que mise en place dans les rencontres pastorales des conditions favorables pour que se réalise un engendrement réciproque à la vie et à la vie de Dieu dans l'Esprit, à l'exemple des rencontres de Jésus au sein des évangiles, se rapproche de l'engendrement mutuel tridimensionnel entre les vivants, les défunts et les non-encore-nés, selon l'anthropologie prônée par des penseurs africains comme Bénézet Bujo.

L'A. propose ainsi le paradigme d'une ecclésiologie d'enfantement réciproque entre laïcs et ordonnés, prêtres et évêques, laïcs entre eux, prêtres (et évêques) entre eux, qui pourrait du reste s'étendre à un engendrement mutuel entre les théologies africaines/béninoises et européennes, chacun ayant à apprendre et s'enrichir de l'autre et, inversement, à apporter à l'autre.

- La quatrième originalité de cette thèse engagée consiste à ouvrir des voies d'inculturation de l'évangélisation en faveur d'une Église béninoise au Bénin conduite par les Béninois, ainsi que le discours audacieux de Paul VI à Kampala en 1969 le laissait déjà augurer. Ce vœu du pontife italien ne s'est en réalité jamais suffisamment concrétisé. Les Églises locales africaines restent encore sous la coupe idéologique et financière des Églises européennes et de l'Église de Rome. L'inculturation voulue par Jean-Paul II et la décentralisation souhaitée par François sont encore à développer. EA y apporte une contribution inchoative, inaboutie certes, mais réelle.

Il mentionne notamment quelques pionniers béninois de la NE inculturée : le cardinal Bernardin Gantin, témoin de l'Afrique à Rome ; Mgr Robert Sastre, pasteur prophétique de la libération de l'homme noir, cosignataire de l'ouvrage *Des prêtres noirs s'insurgent* (1956) ; Mgr Isidore de Souza, père de la démocratie béninoise, président de la Conférence nationale souveraine en 1990 ; et Mgr Barthélémy Adoukonou, fondateur du *Sillon Noir*, apôtre de l'inculturation et secrétaire du Conseil pontifical pour la culture (2009).

## Structure méthodologique et déroulé : en trois étapes

Le livre est clairement structuré en trois parties qui mettent en jeu les méthodologies auxquelles l'A. a recours.

- La 1<sup>ère</sup> partie porte sur l'état des lieux du Bénin et la nécessité d'une nouvelle évangélisation, vu la crise que le pays et les diocèses béninois connaissent. EA l'a établi et vérifié par une procédure d'approche empirique qualitative et des enquêtes menées auprès de différents acteurs de la pastorale dans le pays : crise de la foi évangélique toujours contaminée par les pratiques superstitieuses ; crise morale des autorités ecclésiales encore très cléricales et donc en décalage dans leur comportement avec leurs discours ; crise de la famille traditionnelle élargie réduite au seul modèle nucléaire.
- Dans la 2<sup>ème</sup> partie, biblique et théologique, l'A. opère une corrélation herméneutique et critique avec la situation précédemment observée, en s'arrêtant sur le concept et l'histoire de la NE, en en présentant une reprise synthétique selon l'Écriture et le Magistère, de Vatican II à Jean-Paul II, et en montrant la conversion spirituelle ancrée dans la Parole que sa mise en œuvre requiert partout, y compris en Afrique et au Bénin.
- Enfin, la 3<sup>ème</sup> partie prospective détaille les figures que peut prendre le paradigme de surgissement de la communion ecclésiale ainsi dégagé :
  - par le biais d'une conception de l'Église-famille de Dieu enfin réalisée ;
  - pour les agents pastoraux et les styles d'évangélisation inculturée : grâce à des nominations d'évêques, tenant compte du peuple, à l'africanisation des programmes de formation sacerdotale, à la figure du prêtre comme père de la prière (*Yèouénon*), à l'homilétique d'engendrement, la responsabilité effective des fidèles laïcs (École d'initiation théologique et pastorale ; Institut des Artisans de Justice et de Paix de Cotonou) ; à la catéchèse d'engendrement fondée sur les valeurs traditionnelles béninoises (quête du salut, rapport à la force de vie, ouverture à la transcendance, hospitalité), à des communautés ecclésiales vivantes et des cellules paroissiales d'évangélisation, à une pastorale des familles face à la polygamie, le Sida et l'infertilité (Institut de la famille),
  - dans une pratique de la palabre agonistique d'engendrement pour régler les conflits sociaux et ecclésiaux, à travers les interpellations par les autorités ecclésiales face aux malversations économiques et politiques du pouvoir en place ; par le déploiement d'une pastorale écologique du « tout est lié » et d'un authentique dialogue de salut islamo-chrétien.

La thèse d'EA, impeccable sur les plans formel, académique et scientifique, orthographique et syntaxique, aurait pu gagner encore en profondeur en se limitant à quelques problématiques et en entrant davantage dans les discussions critiques avec les théologiens africains sur la pertinence de l'expression « nouvelle évangélisation » pour l'Afrique, sur l'inculturation et l'évangélisation contextualisée.

Cependant, grâce aux traits d'originalité énoncés précédemment, et à sa vision panoramique bien en écho d'*Evangelii gaudium*, *Ecclesia in Africa* et *Africae munus*, ce travail s'avère d'une réelle utilité pour la réflexion théologique et l'activité pastorale dans les diocèses du Bénin et peut servir à l'A. et à ses instances pastorales de *vademecum* pour la démarche synodale au Bénin, selon le vœu du souverain pontife argentin.

Professeur François-Xavier Amherdt  
Université de Fribourg

# Sommaire

INTRODUCTION GÉNÉRALE .....	1
1 <sup>ère</sup> PARTIE :	
ÉTAT DES LIEUX AU BÉNIN, ÉTAT DE CRISE : NÉCESSITÉ D'UNE NOUVELLE ÉVANGÉLISATION	
Chapitre I: L'évangélisation, vocation de l'Église d'après <i>Vatican II</i> et <i>Evangelii nuntiandi</i> .....	27
Chapitre II: Présentation de l'Église et de l'évangélisation au Bénin .....	55
2 <sup>ème</sup> PARTIE :	
LA NOUVELLE ÉVANGÉLISATION SELON L'ÉCRITURE ET LE MAGISTÈRE, DEPUIS VATICAN II ET JEAN-PAUL II	
Chapitre III: Le concept de «nouvelle évangélisation»: genèse, évolution et contenu .....	133
Chapitre IV: Pour une théologie de la nouvelle évangélisation .....	187
Chapitre V: La conversion pastorale et spirituelle à l'ère de la nouvelle évangélisation .....	220
3 <sup>ème</sup> PARTIE :	
LA PASTORALE D'ENGENDREMENT COMME PARADIGME DE SURGISSEMENT DE LA COMMUNION ÉCCLÉSIALE	
Chapitre VI: Pour une nouvelle évangélisation inculturée au Bénin .....	267
Chapitre VII: Lieux de conversion pastorale. Agents et styles d'évangélisation inculturée .....	330
Chapitre VIII: Pour une conversion en profondeur de l'évangélisation au Bénin présente au monde du XXI <sup>ème</sup> siècle: réconciliation, justice, paix, sauvegarde de la création et dialogues .....	468
TABLE DES MATIÈRES .....	575



## Remerciements

Avant toute chose, nous voudrions rendre un hommage mérité à l'abbé Michel Dagrás, prêtre du diocèse de Toulouse, rappelé à l'eucharistie éternelle le 29 juillet 2018 à l'âge de 86 ans. C'était un éminent théologien qui a véritablement façonné nos intuitions et nos recherches, et dont la parole venait percuter notre vie et nos balbutiements ; nous y trouvions surtout un « viatique » pour notre quotidien de jeune chercheur.

Ce projet doctoral n'aurait pas vu le jour s'il n'avait été soutenu par le père François-Xavier Amherdt, notre directeur de thèse, à qui nous adressons ici notre immense gratitude pour les nombreux sacrifices consentis pour nous, pour sa vision profonde et acérée des défis de l'Église en Afrique, pour ses édifiants conseils et ses judicieuses orientations, qui ont fécondé nos intuitions. Avec lui, nous avons appris une chose essentielle : la recherche scientifique est un art de vérité dans ses plus petits détails, mais elle stimule aussi la fraternité et l'amour. Toute notre gratitude également au professeur Paulin Poucouta, bibliste, ouvert sur la problématique de la pluralité théologique en Afrique. Nous le remercions aussi pour l'honneur qu'il nous fait en acceptant d'être rapporteur de notre travail et membre du jury.

Un sincère merci également au père Bénézet Bujo, théologien africain, spécialiste des problématiques africaines en théologie.

Notre profonde reconnaissance aussi à notre maman Pierrette Edith Dofonnou, à nos frères Serge, Romaric et Euloge, et à notre sœur Diane, à leurs épouses, époux et à leurs enfants.

Nous nous en voudrions de ne pas saluer ici certaines personnes sans lesquelles ce travail n'aurait pas été réalisé : Son Excellence Mgr Jean Legrez, archevêque d'Albi et, le père Bruno Bories qui nous ont accueilli dans le diocèse comme un frère et un ami ; le père Michel Pignol, ancien curé de la paroisse Notre-Dame de la Visitation de Puylaurens, avec qui nous avons travaillé durant les débuts de notre ministère en France ; les pères Clément Nonfodji, Nathanaël Soédé, Parfait Cakpo, Félicien Sèbo, Albert Hounkpè qui ont tout donné pour nous.

Nous voudrions remercier nos cousines Georgette et Anne-Marie Akpovo qui nous ont toujours ouvert leurs bras et leur cœur et qui n'ont ménagé aucun effort pour nous accompagner à tous les stades de notre vie. Nous pensons fortement aux sœurs Annette et Marie de Palleville, à sœur Pauline Manda de l'Isle-en-Dodon. Nous n'oublierons pas nos paroissiens de Puylaurens et de la paroisse Sainte-Marie à Sorèze avec ses treize villages

qui nous ont toujours soutenu par leur prière et leur amitié. Comment ne pas remercier notre ami, le père Théodore Assogba, compagnon de route depuis les années de formation au Bénin, jusqu'à notre arrivée en Europe, en passant par l'université catholique d'Abidjan en Côte d'Ivoire?

Enfin, nous renouvelons toute notre amitié et notre sympathie à ceux qui nous ont accordé du temps et nous ont témoigné un soutien constant dans ce long travail de recherche. Merci tout spécialement à Ana Nappez, Jean Launay et Michel Jreige.

Que tous éprouvent à travers ce travail et cet ouvrage un plaisir légitime et notre joyeuse gratitude pour ce qu'ils ont été dans notre vie et notre ministère sacerdotal.

Le souci de la croissance de l'Église dans notre pays doit être un engagement de chaque baptisé. Et comme l'apôtre Paul à l'endroit des baptisés de la communauté d'Éphèse, nous avons nous-même envie de nous écrier :

*« Ainsi nous ne serons plus des enfants ballottés, menés à la dérive, ...  
Mais **confessant la vérité dans l'amour, nous grandirons à tous égards vers celui qui est la Tête, le Christ.** Et c'est de lui que le corps tout entier, coordonné et bien uni grâce à toutes les articulations qui le desservent, ... réalise sa propre croissance pour se construire lui-même dans l'amour »*

(Ep 3, 14–16)



## Liste des abréviations et sigles principaux

AA	concile Vatican II, Décret <i>Apostolicam actuositatem</i> sur l'apostolat de laïcs
AA/VV	Auctores Varii (divers auteurs)
AAS	<i>Acta apostolicae sedis</i>
AG	concile Vatican II, Décret <i>Ad gentes</i> sur l'activité missionnaire de l'Église
AM	Exhortation apostolique post-synodale <i>Africae munus</i> sur l'Église en Afrique au service de la réconciliation, de la justice et de la paix
Art.	Article
BJ	<i>La Bible de Jérusalem</i>
BTA	<i>Bulletin de théologie africaine</i>
CD	concile Vatican II, Décret <i>Christus Dominus</i> sur la charge pastorale des évêques dans l'Église
CEB	Conférence Épiscopale du Bénin
CEC	<i>Catéchisme de l'Église Catholique</i>
CIC	<i>Codex iuris canonici</i>
CL	Exhortation apostolique post-synodale <i>Christifideles laici</i> sur la vocation et la mission des laïcs dans l'Église et dans le monde
Coll.	Collection
CV	Exhortation apostolique post-synodale <i>Christus vivit</i> aux jeunes et à tout le peuple de Dieu
DA	<i>Document d'Aparecida</i>
DC	<i>La Documentation Catholique</i>
DV	concile Vatican II, Constitution dogmatique <i>Dei Verbum</i> sur la Révélation divine
Éd.	Édition
F.C.F.A.	Franc des Colonies Françaises d'Afrique
GE	Exhortation apostolique <i>Gaudete et exsultate</i> sur l'appel à la sainteté dans le monde actuel
GS	concile Vatican II, Constitution pastorale <i>Gaudium et spes</i> sur l'Église dans le monde de ce temps
<i>Ibidem</i>	<i>Au même ouvrage (et à la même page)</i>
IM	concile Vatican II, Décret <i>Inter mirifica</i> sur les moyens de communication sociale
ISCR	Institut supérieur de culture religieuse, à Abidjan en Côte d'Ivoire
ISTR	Institut de science et de théologie des religions, à Abidjan en Côte d'Ivoire
LG	concile Vatican II, Constitution dogmatique <i>Lumen gentium</i> sur l'Église
MD	Lettre apostolique <i>Mulieris dignitatem</i> sur la dignité et la vocation de la femme
Mgr	Monseigneur
NMI	Lettre apostolique <i>Novo millennio ineunte</i> au terme du grand jubilé de l'an 2000
ONU	Organisation des Nations Unies
Op. cit.	Opere citato (ouvrage cité)
OT	concile Vatican II, Décret <i>Optatam totius</i> sur la formation des prêtres
P.U.F.	Presses Universitaires de France
PC	concile Vatican II, Décret <i>Perfectae caritatis</i> sur la rénovation et l'adaptation de la vie religieuse
PDV	Exhortation apostolique post-synodale <i>Pastores dabo vobis</i> sur la formation des prêtres dans les circonstances actuelles

<i>PO</i>	concile Vatican II, Décret <i>Presbyterorum ordinis</i> sur le ministère et la vie des prêtres
<i>RM</i>	Lettre encyclique <i>Redemptoris missio</i> sur la valeur permanente du précepte missionnaire
<i>RUCAO</i>	<i>Revue de l'Université Catholique de l'Afrique de l'Ouest</i>
<i>SC</i>	concile Vatican II, Constitution <i>Sacrosanctum concilium</i> sur la sainte liturgie
<i>SCEAM</i>	Symposium des conférences épiscopales d'Afrique et de Madagascar
<i>SIDA</i>	Syndrome d'Immunodéficience Acquis
<i>SMA</i>	Société des Missions Africaines
<i>TMA</i>	Lettre apostolique <i>Tertio millennio adveniente</i> sur la préparation du jubilé de l'an 2000
<i>TOB</i>	<i>La Traduction œcuménique de la Bible</i>
<i>U.F.R.</i>	Unité de Formation et de Recherche
<i>VC</i>	Exhortation apostolique post-synodale <i>Vita Consecrata</i> sur la vie consacrée et sa mission dans l'Église et dans le monde
<i>VD</i>	Exhortation apostolique post-synodale <i>Verbum Domini</i> sur la Parole de Dieu dans la vie et dans la mission de l'Église
<i>VIH</i>	Virus d'Immunodéficience Humaine
<i>VTB</i>	<i>Vocabulaire de Théologie Biblique</i>

# Introduction générale

## 1. Motivations pour le choix du sujet

Sidbé Semporé déclarait, il y a plus de vingt ans : « *Le constat qui est fait dans toutes les Églises africaines est-il exagéré : l'évangélisation a atteint la surface, mais pas vraiment le fond ! D'où l'urgence d'une révision des approches et des méthodes, d'une conversion des mentalités pour une nouvelle pratique* »<sup>1</sup>.

On comprend dès lors que le phénomène d'éclatement dont on parle tant aujourd'hui ne concerne pas seulement les pays de « vieille chrétienté » qui ont une tradition multi-séculaire de l'évangélisation, mais qu'il est aussi et de plus en plus d'actualité en Afrique et au Bénin. Ce constat de Sidbé Semporé, que nous pouvons reprendre à notre compte en 2021, est très éclairant et indique que la première évangélisation en terre africaine n'a pas porté tous les fruits escomptés, et n'a pas toujours su toucher en profondeur, parce qu'elle n'a vraiment pas tenu compte des cultures locales existantes. Même si l'Afrique n'expérimente pas encore la crise de la foi au même titre que les Églises européennes qui nous ont évangélisés, on s'aperçoit tout de même que la première évangélisation montre aujourd'hui des lacunes, des faiblesses, quelques signes d'essoufflement et d'épuisement : en témoignent, les désertions des jeunes de nos Églises, leur refus d'accepter et de vivre les exigences de la foi, notamment sur le plan de la morale chrétienne avec ses implications éthiques publiques, la difficulté à les mobiliser même pour des projets très fédérateurs ; la baisse du nombre de vocations sacerdotales et religieuses dans la plupart des diocèses<sup>2</sup>, la baisse aussi du nombre de baptisés en rapport avec la croissance démographique au Bénin, les incohérences constatées dans l'existence de la plupart des chrétiens<sup>3</sup>, le phénomène de la vaine croyance en la sorcellerie, etc. Plusieurs pasteurs africains se plaignent de la superficialité de la foi de leurs fidèles ; à cet égard, on cible l'inadéquation du langage par lequel la foi a été transmise par rapport aux schèmes de pensée préexistants. À tout cela,

- 1 Sidbé SEMPORE, « Théophile l'Africain », in *Cahier pour croire aujourd'hui*, n°139, 15 mars 1994, pp. 13–14.
- 2 Le problème de la baisse des vocations et même de la pratique religieuse que nous évoquons ici n'est peut-être pas encore si alarmant ni le diagnostic si inquiétant ! Mais si nous n'y prenons garde, ne risquons-nous pas de connaître des situations analogues à celles vécues en Europe ? Il est important de reconnaître humblement que l'Église au Bénin, et ailleurs aussi, traverse une crise, et de n'en atténuer ni le constat ni les conséquences qui en découlent.
- 3 Nous évoquons là le problème du syncrétisme, qui sera abordé plus en détail ci-dessous (cf. *infra*, 2.4.2.2. « Les incompatibilités dans la vie de foi : le syncrétisme religieux »).

il faut ajouter le fait que les chrétiens de nos diocèses sont de plus en plus confrontés à l'épineuse question des enseignements falsifiés des sectes.

Face à un monde qui se nourrit quotidiennement de nouveautés, face au défi de la prolifération de nouveaux mouvements religieux, fruits notamment d'un fondamentalisme chrétien qui arbore la figure d'un christianisme évangélique conquérant le monde, face à la montée vertigineuse de l'islam, aux violences et aux antivaleurs véhiculées aussi par le phénomène de la mondialisation, face aux transformations anthropologiques et aux mutations actuelles que subissent nos sociétés africaines, une nouvelle approche de la foi s'impose, des chemins inédits sont à explorer, une manière renouvelée de manifester, d'exprimer et d'annoncer l'Évangile est requise, en précisant davantage l'enseignement catholique dans sa spécificité : c'est la nouvelle évangélisation, pour « rendre l'Église du XX<sup>ème</sup> siècle encore plus apte à annoncer l'Évangile à l'humanité du XX<sup>ème</sup> siècle »<sup>4</sup>. D'où la nécessité impérieuse d'une telle nouvelle évangélisation en Afrique et au Bénin aussi, et pas seulement en Europe. Nos pères les évêques, à l'issue du synode consacré à la nouvelle évangélisation, n'ont pas manqué de le souligner :

Conduire les hommes et les femmes de notre temps à Jésus, à la rencontre avec lui, est une urgence qui touche toutes les régions du monde, celles de récente tout autant que celles d'ancienne évangélisation. Partout en effet se ressent le besoin de raviver une foi qui risque de s'obscurcir en des contextes culturels qui en entravent l'enracinement personnel, le rayonnement social, la clarté de contenu et les fruits cohérents. Il ne s'agit pas de tout recommencer à zéro, mais de s'insérer dans le long chemin de la proclamation de l'Évangile, avec le zèle apostolique de Paul, lequel en vient à dire « *Malheur à moi si je n'annonce pas l'Évangile !* » (1 Co 9, 16)<sup>5</sup>.

Ceci suppose une révision des méthodes et des pratiques, afin de débusquer ce qui est dysfonctionnel, stérile et inefficace dans les organisations pastorales, et implique une réforme au triple niveau spirituel, pastoral et institutionnel : c'est la conversion pastorale. La « conversion pastorale »<sup>6</sup> devient ainsi le fer de lance de la nouvelle évangélisation.

Évoquée par saint Jean-Paul II lors d'un voyage en Pologne, le 9 juin 1979, puis reprise à l'attention de l'Amérique Latine, la notion de « nouvelle évangélisation » semble désigner une impulsion évangélistique renouvelée, adaptée à de nouveaux défis, et s'imposant à l'ensemble de l'Église. Elle est une inspiration prophétique aussi fondamentale qu'indispensable, une nouvelle dynamique consistant à proclamer la Bonne Nouvelle de Jésus-Christ avec une ardeur et des méthodes renouvelées, répondant aux défis de notre

4 PAUL VI, Exhortation apostolique *Evangelii nuntiandi*, Rome, 1975, Préambule.

5 Message final des évêques à la XIII<sup>ème</sup> Assemblée Générale Ordinaire du synode des évêques sur la nouvelle évangélisation pour la transmission de la foi, à Rome du 7 au 28 octobre 2012.

6 Cette notion de « conversion pastorale et missionnaire » est entre autres au cœur du Document final de la V<sup>ème</sup> Conférence générale de l'Épiscopat de l'Amérique Latine et des Caraïbes tenue du 13 au 31 mai 2007 à Aparecida au Brésil.

temps. Elle invite tous les membres de l'Église à un renouveau dans la foi et à un engagement réel pour la partager.

Ainsi, dans le but de repenser en des termes nouveaux, sans la brader, l'identité chrétienne pour une meilleure annonce de l'Évangile, trois documents magistériel d'importance parmi d'autres (*Ecclesia in Africa*, *Africae munus* pour l'Afrique et *Evangelii gaudium* pour l'Église universelle), ont-ils véritablement «planté le décor» d'une Église qui a besoin d'être relancée, restructurée, réorganisée, une Église en conversion. Mais cette conversion ne signifie pas pour autant un constat d'échec de l'évangélisation antérieure :

Il ne s'agit pas de refaire quelque chose qui a été mal fait ou qui ne fonctionne pas, de sorte que la nouvelle évangélisation serait un jugement implicite sur l'échec de la première. La nouvelle évangélisation n'est pas une nouvelle version de la première, une simple répétition mais elle est le courage d'oser de nouvelles voies, face aux nouvelles conditions au sein desquelles l'Église est appelée à vivre aujourd'hui l'annonce de l'Évangile<sup>7</sup>.

Il s'agit en vérité de passer d'une pastorale de conservation, soucieuse uniquement de maintenir les acquis, à une pastorale de conversion, une pastorale missionnaire. Car aujourd'hui, il faut absolument sortir des postures sclérosées et habituelles en pastorale pour innover ; il faut accepter de nous laisser bousculer dans nos pratiques. Comment ne pas accueillir les nouveaux enjeux de la mission aujourd'hui au Bénin ? Comment ne pas réentendre le cri du cœur du pape Benoît XVI dans son Exhortation apostolique post-synodale *Africae munus*, une Exhortation de surcroît signée à Ouidah<sup>8</sup> au Bénin, le 19 novembre 2011, qui invitait toute l'Église en Afrique à se mettre au service de la réconciliation, de la justice et de la paix ? Ce chantier pastoral remis entre les mains des évêques, véritable chemin de conversion pastorale et spirituelle, est quasiment resté inexploré par l'Église au Bénin. On se rend bien compte que plus de dix ans après sa publication, cette Exhortation est appelée à être redécouverte dans sa profondeur et dans sa vérité. Elle interpelle et appelle tous les acteurs de l'évangélisation à travailler pour une véritable réconciliation dans les familles, dans les diverses cultures et entre les fils et filles du Bénin, afin d'assumer ensemble le passé douloureux du pays qu'est la triste mémoire de l'esclavage.

Il faut déjà préciser qu'*Ecclesia in Africa* (1995), qui est le fruit de la première assemblée spéciale pour l'Afrique, s'était déjà inscrit dans la perspective de la nouvelle évangélisation<sup>9</sup>, et avait donné une grande impulsion au développement de l'Église en

7 SYNODE DES ÉVÊQUES, XIII<sup>ème</sup> Assemblée générale ordinaire, *La nouvelle évangélisation pour la transmission de la foi chrétienne*, *Lineamenta*, n°5, Vatican 2011.

8 Ouidah est un village côtier du Bénin, situé à 40 km de Cotonou, et où la Société des Missions Africaines (SMA) de Lyon envoyait en 1861 ses premiers missionnaires.

9 Jean-Paul II a voulu donner à cette Exhortation apostolique un aspect didactique et concret. Après une introduction historique, le texte a abordé les grands thèmes, qui deviendront plus tard les préoccupations majeures qui fonderont la pertinence d'une nouvelle évangélisation en Afrique : l'inculturation,

Afrique avec le concept d'Église-famille. À sa suite, *Africae munus* (2011), qui est en parfaite continuité avec *Ecclesia in Africa*, entend renforcer ce dynamisme ecclésial en soulignant le besoin urgent de réconciliation, de justice et de paix. C'est pourquoi cette théologie de l'Église-famille de Dieu doit être expérimentée dans l'ensemble de ses composantes. L'invitation à la réconciliation et à l'unité lancée par le souverain pontife émérite devient d'autant plus urgente si nous ne voulons pas perdre ni méconnaître tout le patrimoine culturel et intellectuel, ainsi que la crédibilité de l'Église catholique au Bénin. Pourtant, c'est cette même Église qui a longtemps été perçue comme une véritable force de transformation au sein de la société béninoise. Les périodes troubles de la révolution marxiste, ainsi que l'avènement du renouveau démocratique sous la conduite de feu Mgr Isidore de Souza<sup>10</sup>, qui a conduit avec sagesse et discernement les assises de la Conférence nationale des forces vives de la nation de février 1991, ont permis à l'Église au Bénin de redorer le blason de sa crédibilité et de son intégrité. Hélas, aujourd'hui, cette Église apparaît aux yeux de plus d'un comme une force d'appoint du système d'oppression de certains dirigeants assoiffés de pouvoir.

Avant de faire la leçon aux autres, les responsables au sein de la communauté des disciples de Jésus doivent porter le souci de mettre de l'ordre dans leur propre maison. Ainsi, quand le pape Benoît XVI disait que « *la recherche de l'unité, de la justice et de la paix, vous incombe en tout premier lieu parce que vous avez la responsabilisation des Églises locales* »<sup>11</sup>, il indiquait clairement que les évêques sont les premiers responsables et les garants de ce projet. Mais combien d'évêques aujourd'hui au Bénin sont-ils justes envers leurs prêtres par une gestion exemplaire et transparente des diocèses<sup>12</sup>? Et combien de prêtres le sont-ils envers leurs évêques et leurs collaborateurs? Combien ont réellement le souci des êtres qui leur sont confiés par un choix radical de suivre Jésus, chaste, pauvre et obéissant? N'a-t-on pas l'impression que beaucoup cherchent ou à se servir, ou à être servis, les uns comme des « roitelets du Christ », les autres comme des monarques, complètement déconnectés de la « mystique de l'oblation », inhérente au sacerdoce? À cela s'ajoute le triste phénomène de *Banamè*<sup>13</sup>, qui sonne à nos oreilles comme le manque

les défis actuels, les agents de l'évangélisation, les structures et la construction du Royaume de Dieu, avec une insistance constante sur l'engagement nécessaire des chrétiens pour la paix, la justice et le développement.

10 Il fut archevêque métropolitain de Cotonou et désigné pour diriger la Conférence nationale au Bénin.

11 Cf. *AM*, n° 104.

12 Cf. *AM*, n° 101–104.

13 C'est un phénomène qui a lieu dans le diocèse d'Abomey au Bénin où le père Mathias VIGAN, nommé exorciste par Mgr Eugène HOUNDÉKON, sur des critères connus de l'autorité seule, a fini par rompre sa communion avec l'Église en créant un mouvement schismatique *Église catholique de Banamè* avec une jeune fille du nom de Vicentia CHANVOUKRINI dite Parfaite, dénommée Dieu le Père et Dieu l'Esprit; et le père Mathias lui-même s'appelle « pape Christophe XVIII ».

de discernement de la part des responsables et la faiblesse d'une organisation qui perd de jour en jour sa crédibilité. Dans ce petit pays ouest africain, ce culte dissident défie l'Église catholique et révèle ses fragilités sur un territoire de plus en plus gagné par les communautés évangéliques.

C'est pourquoi, s'il est une attente restée peu satisfaite parmi celles énoncées par l'Exhortation *Africae munus*, c'est la mystique du service, ou mieux de l'autorité conçue et vécue comme un service et non comme un pouvoir pour dominer les autres. On peut relever qu'aujourd'hui encore, il y a un culte exacerbé de l'autorité dans l'Église au Bénin qui confère tous les droits aux responsables hiérarchiques, un pouvoir qui écrase et qui empêche même de parler sous peine de représailles tacites. À ce titre, le binôme pouvoir-autorité est à redéfinir. De plus, le népotisme, le tribalisme, le clientélisme, le favoritisme et le copinage ont infesté la vie de notre Église-famille ; et personne n'ose en parler par manque de courage et de vigueur prophétique ! Tandis que certains acteurs de l'évangélisation vivent dans un dénuement total et une immolation quotidienne, d'autres par contre, considérés comme les « protégés » des responsables, sont dans la jubilation permanente. Il va sans dire que ces regrettables situations créent des dissensions et divisent les protagonistes de l'évangélisation. Et quel témoignage rend-on alors à l'Évangile lorsque les disciples du Christ eux-mêmes se font la guerre et entretiennent entre eux des rapports calamiteux et partisans ? Voilà les problèmes qui entachent l'évangélisation au Bénin ! Voilà la crise qui entrave notre marche à la suite du Christ qui s'est fait tout à tous ! Tout cela freine l'élan missionnaire tant souhaité par le pape François. Sur ces points précis, bien des gens sont restés sur leur soif quant à la mise en œuvre de l'Exhortation.

Notre contexte actuel nous impose de découvrir de nouvelles manières pour que l'annonce de l'Évangile rejoigne toutes les couches de la société, parvienne aux personnes et modèle l'ensemble de nos communautés. Et le pape François, s'inscrivant dans la même dynamique, nous invite tous (pasteurs et laïcs) à cette conversion missionnaire. Pour preuve, son Exhortation apostolique *Evangelii gaudium*, parue fin 2013, exhorte à la conversion pastorale et nous impose de rejoindre les périphéries. Notre Église au Bénin ne pourra véritablement montrer sa crédibilité que lorsqu'elle se fera une Église-famille, une Église de disciples missionnaires, selon les mots du souverain pontife argentin : « Tout chrétien est missionnaire dans la mesure où il a rencontré l'amour de Dieu en Jésus-Christ ; nous ne disons plus que nous sommes "disciples" et "missionnaires", mais toujours que nous sommes "disciples-missionnaires" » (EG, n° 120). Le missionnaire est d'abord un disciple passionné de Jésus, qui ne résiste pas à la joie de communiquer cette passion. Il n'est pas un commercial rompu aux techniques de vente, qui propose la foi comme un produit : « Le véritable missionnaire, qui ne cesse jamais d'être disciple, sait

que Jésus marche avec lui, parle avec lui, respire avec lui. Il ressent Jésus vivant avec lui, au milieu de l'activité missionnaire» (EG, n° 266).

En outre, on ne pourra pas communiquer cette joie de l'Évangile dont parle le pape sud-américain à des cœurs assoiffés ni à des ventres affamés. Un adage assez répandu ne dit-il pas « ventre affamé n'a point d'oreilles » ? Notre Église au Bénin doit encore chercher à mieux résoudre l'épineuse question de la faim, de l'accès aux soins de santé pour tous et du bien-être social des populations. On est témoin aujourd'hui au Bénin d'une pauvreté grandissante qui accroît les inégalités ; et l'Église ne peut pas rester en marge de ces situations ni les considérer comme une fatalité naturelle au regard des causes qui les engendrent. L'Église doit aider à établir les fondements d'une société juste. Cela veut dire qu'il faudrait une meilleure connaissance de l'enseignement social de l'Église catholique, qui ne doit plus rester l'affaire ni de spécialistes, ni de quelques individus avertis et formés. La Caritas Bénin<sup>14</sup> ne suffit plus à résoudre ces difficultés et à lever ces impasses. Des structures de secours doivent être créées dans tous les diocèses pour répondre au mieux à ce besoin pressant. De fait, la joie de l'Évangile ne pourra être transmise que lorsque notre Église aura milité pour une véritable justice sociale et aura montré son option préférentielle pour les pauvres, les abandonnés, les marginalisés, ainsi que l'a stipulé l'Exhortation apostolique post-synodale *Africae munus* : « À cause du Christ et par fidélité à sa leçon de vie, l'Église se sent poussée à être présente là où l'humanité connaît la souffrance et à se faire l'écho du cri silencieux des innocents persécutés ou des peuples dont les gouvernants hypothèquent le présent et l'avenir au nom d'intérêts personnels »<sup>15</sup>.

Le visage de l'Église au Bénin, en cette ère de la nouvelle évangélisation, doit être une Église des pauvres et des petits, une Église miséricordieuse selon le vœu du pape François, une Église que nous désignons ici par le concept de *l'auberge d'Emmaüs*<sup>16</sup> pour accueillir, soigner et accompagner tous les blessés de la vie et tous ceux qui sont affligés par diverses sortes de misères : divorce, polygamie, adultère, analphabétisme, drogue, maladies, instabilité sociale et politique, etc.

14 C'est une organisation catholique à renommée internationale à but caritatif, présente dans presque 200 pays du monde, qui a pour vocation de venir au secours des déshérités, des cas sociaux, par des aides de toutes natures. Elle a été longtemps perçue comme un organe de « distribution » ; mais aujourd'hui, et de plus en plus, de nouvelles dénominations émergent, mettant l'accent plutôt sur la dimension de la présence plus active des chrétiens, et de la solidarité qui doit exister entre les hommes. Au Togo par exemple, on parle plutôt d'Organisation Catholique pour le Développement Intégral (O.C.D.I).

15 Cf. Deuxième Assemblée spéciale du synode des évêques pour l'Afrique, Message final (23 octobre 2009), n° 36 ; *Documentation catholique* 2434 (2009), p. 1033.

16 C'est cette auberge qui, en Lc 10, 34, a accueilli et soigné l'homme roué de coups et laissé à moitié mort sur le chemin de Jérusalem à Jéricho. Cf. G. LUISIER, *L'Église auberge. Lettres au Seigneur Samaritain*, coll. « Littérature ouverte », Paris, DDB, 2016.

À l'heure de ces grands défis auxquels sont confrontés les peuples africains, le Bénin a besoin d'un nouvel engagement de la part de l'Église pour l'édification d'une société nouvelle. François ne dit-il pas : « *Je préfère une Église accidentée, blessée et sale pour être sortie par les chemins, plutôt qu'une Église malade de la fermeture et du confort de s'accrocher à ses propres sécurités* » (EG, n°49)? Il y a tant et tant de « Bartimée » dans notre société qui, comme cet aveugle de l'Évangile, se trouvent au bord du chemin, c'est-à-dire exclus et rejetés et veulent que le Christ fasse attention à eux en criant de toutes leurs forces : « *Fils de David, aie pitié de moi* » (Mc 10, 48). Ils souhaitent que l'Église les considère, vole au secours de leur cécité et de leur misère, et ils attendent qu'on leur dise : « *Confiance, lève-toi ; Il t'appelle* » (Mc 10, 40–52). Dans un pays comme le Bénin où la majorité vit en dessous du minimum vital, notre Église ne pourra être crédible que si elle porte le souci des pauvres, une Église où les pauvres se sentiront chez eux, et où les hommes d'Église ne mènent pas une vie de notables superficiels, mais s'efforcent d'être des témoins au style de vie modeste et digne ; une Église totalement éclairée par la théologie de l'Église-famille si chère à l'Afrique.

Ce sont là autant de raisons objectives et subjectives qui motivent notre travail de recherche, qui s'intitule : « LA DYNAMIQUE DE CONVERSION PASTORALE ET SPIRITUELLE AU BÉNIN – PARADIGME D'UNE ECCLÉSIOLOGIE D'ENGENDREMENT À L'ÈRE DE LA NOUVELLE ÉVANGÉLISATION ».

## 2. Problématique

Des lignes qui précèdent et qui constituent la motivation de notre thèse se dégagent les interrogations suivantes : comment relire l'Évangile de Jésus en face des exigences du monde moderne ? Comment l'attitude de Jésus évangéliste et grand prédicateur peut-elle inspirer aujourd'hui toute l'action évangéliste ? Quel langage utiliser aujourd'hui pour faire accueillir la Parole de Dieu dans nos milieux de vie et tenir compte des cultures locales ? Comment rejoindre aujourd'hui les solitudes et les pauvretés du Bénin ? Comment, avec l'Évangile, toucher « *les périphéries existentielles de notre temps* »<sup>17</sup> ? Comment partager avec celles-ci l'expérience de la foi, de l'amour du Christ ? Comment, avec l'Évangile, résoudre la question des inégalités sociales créées et renforcées par la modernité ? À quelles conversions pastorales et spirituelles sommes-nous invités pour

17 L'expression est du pape FRANÇOIS (cf. *Evangelii gaudium*, n° 20). On pourra consulter aussi le discours de Jorge Mario Cardinal BERGOGLIO, devenu pape FRANÇOIS, lors du conclave qui l'a élu pape. Voir *Feuille de route du pape pour l'Église* ([www.la-croix.com/Religion/Actualite/Intervention-du-cardinal-Jorge-Mario-Bergoglio-lors-des-consultations-generales-precedant-le](http://www.la-croix.com/Religion/Actualite/Intervention-du-cardinal-Jorge-Mario-Bergoglio-lors-des-consultations-generales-precedant-le), consulté le 3 avril 2016).

que la mission porte ses fruits? Toutes ces questions nous interpellent et nous imposent d'agir! La question fondamentale, pourrait-on dire, qui se dégage de toutes ces interrogations est la suivante: En s'appuyant sur l'option d'une nouvelle évangélisation en contexte africain, au prix de quelles conversions l'Église en Afrique, particulièrement au Bénin, peut-elle reprendre pied pour répandre la Bonne Nouvelle du salut dans ce monde nouveau qui est en train de naître dans le pays, marqué par la sécularisation, et hérité de la culture occidentale?

En somme, la nouvelle évangélisation apparaît clairement comme une démarche spirituelle, qui exige une révision du chemin parcouru, un processus de discernement pour revisiter les pratiques chrétiennes afin de parer aux obstacles du présent et de l'avenir. Elle pourra aussi être comprise à l'aune de la sagesse du célèbre poète français Jean de La Fontaine<sup>18</sup> dans son poème: «Le laboureur et ses enfants» où ce riche laboureur, sentant venir sa mort, prodigua de sages et édifiants conseils à ses descendants en ces termes: «*Travaillez, prenez de la peine [...]. Creusez, fouillez, bêchez, ne laissez nulle place où la main ne passe et repasse*»<sup>19</sup>. Voilà, à notre avis, la tâche qui incombe à la nouvelle évangélisation au Bénin, c'est-à-dire ne «*forcer qui que ce soit, mais reprendre le chemin humble qui consiste à provoquer une rencontre, un dialogue, dans l'espérance de la conversion*»<sup>20</sup>. Autrement dit, évangéliser en profondeur, en tenant compte bien évidemment des cultures locales. Ainsi, cette nouvelle évangélisation exige des pasteurs de sortir du cadre administratif où, trop souvent, ils se confinent. Plutôt que d'attendre une demande, il nous faut la provoquer et aller au-devant de ceux qui ne viennent pas ou ne viennent plus. Pour relever alors le défi de la conversion pastorale qu'exige la nouvelle évangélisation, nous aurons à nous approcher de ce monde postmoderne qui est en train de naître partout, à y vivre un Évangile en actes et à parler sa langue<sup>21</sup> (ou plus exactement «ses» langues, comme celles induites par les nouvelles technologies de communication), selon le mouvement même de l'Incarnation, à la suite du Fils qui s'est fait l'un de nous, a emprunté nos chemins, et a fait résonner dans nos corps et à nos oreilles, dans notre langue, la Bonne Nouvelle de l'Amour de son Père pour nous.

18 Jean de la FONTAINE est né le 8 juillet 1621 à Château-Thierry, et mort le 13 avril 1695 à Paris. C'est un poète français de grande renommée, principalement pour ses *Fables* et dans une moindre mesure ses contes licencieux.

19 «Le Laboureur et ses enfants» est la neuvième fable du livre V de Jean de La Fontaine, situé dans le premier recueil de ses *Fables*, édité pour la première fois à Paris en 1668.

20 Cf. Michel GUITTON, cité dans l'ouvrage *Enquête sur la nouvelle évangélisation*, un collectif sous la direction de Frédéric AIMARD et Samuel PRUVOT, Paris, Éditions Le Sarmant, 2002, p. 66.

21 Comme l'écrit le théologien Joseph MOINGT, selon le titre de son ouvrage *L'Évangile sauvera l'Église* (Paris, Salvator, 2013).

### 3. Hypothèses

#### 3.1. L'Église-famille de Dieu

Depuis la première Assemblée spéciale du synode des évêques pour l'Afrique, tenue à Rome du 10 avril au 8 mai 1994, l'image d'une Église africaine comme famille de Dieu a été retenue en tant que vision ecclésiologique fondamentale pour la nouvelle phase de l'évangélisation, la nouvelle évangélisation. Ce paradigme nouveau de la famille comme modèle de l'Église est le plus à même de répondre aux attentes et aux aspirations des peuples africains, ainsi qu'aux défis pastoraux de l'Église au Bénin. C'est pourquoi nous reprenons à notre compte cette nouvelle compréhension de l'Église, étant donné qu'elle n'est toujours pas comprise ni vécue dans notre pays.

En effet, la famille, en Afrique et au Bénin, est le lieu de naissance du sujet à lui-même et à la société. C'est le lieu où tout individu vient au monde, fait sa première expérience de la gratuité du don de la vie, de l'amour, de l'hospitalité et de la solidarité. C'est là aussi qu'il se comprend en lien avec les générations passées (les morts), présentes (les vivants) et futures (les non-encore-nés). À ce titre, les intuitions théologiques du professeur Bénézet Bujo<sup>22</sup>, que corroborent les analyses de A. Jatsa<sup>23</sup>, nous serviront de base. La communauté et la communion des saints, en contexte africain, est donc composée de trois entités : les vivants, les défunts (qui forment la deuxième entité) et les non-encore-nés (qui existent depuis toujours dans la pensée de Dieu). Ainsi, l'Église ne peut être comprise qu'à partir de cette matrice théologique qui forme la famille africaine, et de cette relation de réciprocité et d'engendrement ou d'enfantement mutuel. Cet engendrement, en contexte africain, est toujours lié à un mouvement dialectique. C'est une conception proche de celle induite par la «pastorale d'engendrement» dont parlent certains théologiens occidentaux<sup>24</sup>. En Afrique particulièrement, le mouvement est toujours conçu comme mutuel, de sorte que l'enfant engendre son père ou sa mère.

C'est dans la mesure où l'Église au Bénin s'efforcera de vivre comme une véritable famille de Dieu, d'expérimenter cette réciprocité dans l'enfantement mutuel, qu'elle s'inscrira dans une authentique dynamique de conversion voulue par la nouvelle évangélisation, et qui prend racine dans la culture elle-même. Au Bénin, les relations entre évêques et prêtres, prêtres et laïcs, et entre laïcs, sont bien souvent teintées de relents d'autoritarisme

22 Cf. Bénézet BUJO, *Le Credo de l'Église en dialogue avec les cultures. Existe-t-il une manière africaine de croire au Dieu de Jésus-Christ?*, Coll. «Théologie africaine», vol. 1, Fribourg, Academic Press, 2016.

23 Cf. Adalric JATSA, *La place des non-encore-nés dans la communauté africaine. Contribution à la conception chrétienne de la personne*, Coll. «Théologie africaine», vol. 2, Fribourg, Academic Press, 2017.

24 Tels Christoph THEOBALD, André FOSSION, François-Xavier AMHERDT, etc.

et de persistance du cléricisme. Les évêques et les prêtres sont identifiés aux chefs. C'est pourquoi notre première hypothèse porte sur cette notion d'Église-famille de Dieu, qui doit cesser de se limiter à n'être que de pures formules rhétoriques, et revêtir la forme africaine d'un engendrement mutuel. Il est ainsi indispensable de nous interroger sur de nouvelles modalités d'exercice de l'autorité susceptibles d'arrêter les dérives.

### 3.2. L'évangélisation en profondeur

La deuxième hypothèse est relative à l'authenticité de la foi, l'enracinement des pasteurs eux-mêmes et des fidèles en Jésus-Christ, une vie de foi à l'écoute de l'Esprit, une conversion du cœur, intérieure et véritable qui s'exprime au travers d'une adhésion au Christ, sans mélange, sans ambivalence ni confusion, dans le contexte sociétal et ecclésial en pleine mutation qui est celui du Bénin. En nous référant à l'option d'une nouvelle évangélisation au Bénin, nous pensons indispensable de conférer un nouvel accent à la dynamique de la mission. La pastorale ne doit plus viser la sacramentalisation à tout prix du plus grand nombre, mais plutôt l'accueil libre, engagé et profond du message, ainsi que de la personne même du Christ. Il faudrait procéder ensuite à une révision des pratiques chrétiennes, reprendre le chemin de l'évangélisation dans l'espérance de conversions en profondeur, qui tiennent naturellement compte des richesses culturelles locales. Si aujourd'hui beaucoup de pasteurs béninois se plaignent de la superficialité de la foi de leurs fidèles, c'est qu'ils doivent faire face à l'épineux problème du syncrétisme chez bon nombre d'entre eux, à l'appétit du merveilleux et à la superstition chez la plupart des croyants : libération des liens, messes de délivrance, usage magique des sacramentaux, guérisons de l'arbre généalogique, etc. Face au problème du mal (les maladies, la sorcellerie, ...) et à la quête de guérison que cela suscite, qui fait courir les catholiques chez les marchands du surnaturel, les Églises de Réveil, ..., il y a nécessité de travailler à l'approfondissement de la foi ; urgence de repenser la catéchèse à partir de la redécouverte des richesses profondes de l'Évangile et de la piété populaire bien canalisée, ainsi que de l'essence même du mystère du Christ. La problématique à ce niveau serait d'envisager comment la trilogie des trois entités (les vivants, les morts et les non-encore-nés) peut apporter un éclairage à la catéchèse nouvelle. Le but sera de toucher les cœurs en communiquant le message, dans ce qu'il a de radicalement neuf, de vigoureux et de vivifiant, afin de susciter une réponse personnelle de foi et d'inviter à une vie chrétienne cohérente avec l'Évangile. Refuser de se pencher sur ce problème reviendrait à encourager la ruée de plus en plus massive vers les communautés évangéliques, les médiums et les féticheurs.

L'ensemble de l'itinéraire que nous envisageons pourra favoriser un véritable renouveau de la vie de foi aujourd'hui dans notre pays, un nouveau christianisme, comme fruit

du déploiement de la liberté des baptisés, de la conversion véritable des cœurs, et de la grâce de l'Esprit au milieu du monde.

Ainsi, les principaux réaménagements pastoraux que nous évoquerons porteront d'abord sur le renouvellement de la catéchèse aujourd'hui. En effet, la transmission de la foi doit commencer depuis la cellule familiale, la famille étant en quelque sorte une Église domestique. Dans *Africae munus*, le pape Benoît XVI affirme : « *La famille est le sanctuaire et une cellule vitale de la société et de l'Église. C'est en elle que se modèle de manière primordiale le visage d'un peuple; et c'est là que ses membres reçoivent les acquis fondamentaux...* ».<sup>25</sup> Nous ferons ressortir de manière particulière la spécificité de la famille africaine et béninoise, parce que la transmission de la foi ou l'enfantement à la foi doit être porté par la communion des trois entités précédemment citées : les vivants, les morts et les non-encore-nés. La catéchèse au Bénin est restée jusqu'à ce jour tributaire des structures scolaires. Il faut donc un *aggiornamento* catéchétique dans tous nos diocèses, qui réponde aux exigences d'une nouvelle évangélisation en profondeur inculturée. Comme autres pistes, nous pensons ensuite à la liturgie comme chemin d'évangélisation ; aux méthodes d'évangélisation, avec l'introduction des nouvelles techniques de communication ; à des équipes de « managers » compétents pour élaborer des modèles pastoraux afin d'aider les prêtres à innover ; à l'urgence de créer des communautés vivantes d'engendrement mutuel (les Communautés Ecclésiales de Base ou CEB<sup>26</sup>) ; à l'organisation de synodes diocésains pour dégager des pistes réalistes et discuter ensemble des questions qui touchent à la foi et à l'avenir de l'Église ; à des plans de formation et d'approfondissement de la foi ; au projet des « équipes d'évangile »<sup>27</sup> ; à l'implication et à la responsabilisation des jeunes qui ont des compétences avérées et multiples à mettre au service de l'annonce

25 Cf. *AM*, p. 29. On peut aussi se reporter à *LG*, n° 11.

26 Le pape Jean-Paul II affirmait dans *Ecclesia in Africa* que l'Église-famille « *ne pourra donner sa pleine mesure d'Église que si elle se ramifie en communautés suffisamment petites pour permettre des relations humaines étroites* » (*EA*, n° 89). Ainsi, pour vivre concrètement et au mieux la communion, les évêques africains ont-ils érigé au niveau des paroisses et dans les villages, il y a environ cinquante ans, des communautés à taille humaine, appelées Communautés Ecclésiales de Base (CEB). L'appellation de ces communautés dépend des zones linguistiques, des diocèses et des conférences épiscopales. Les CEB constituent un groupe ou un regroupement de chrétiens catholiques, quels que soient leur âge, leur sexe, leur statut social, marital, ecclésiastique. Elles s'adressent à tous les chrétiens résidant sur une portion de territoire qui correspond à la subdivision d'une paroisse. On pourra se référer à Lucie BRUNET, *Les Communautés Ecclésiales de Base – L'exemple de Bangui en Centrafrique*, Paris, L'Harmattan, 2006.

27 Être en « équipe d'évangile », c'est découvrir à plusieurs comment la Parole de Dieu nous nourrit, nous parle, nous structure et donne du sens à nos vies aujourd'hui ; c'est faire de la Parole de Dieu, une Parole pour notre vie. Le but poursuivi alors, c'est voir comment être présence d'Évangile et présence d'Église dans la société d'aujourd'hui.

de l'Évangile, et qui constituent le présent et l'espérance de l'Église ; à la conversion des pasteurs en faveur de la responsabilisation des laïcs ; au devoir de témoignage des pasteurs eux-mêmes ; etc.

### 3.3. La conversion spirituelle

Notre troisième hypothèse consiste à penser que la condition pour réussir à mettre en place ce vaste programme ne peut être que l'enracinement des pasteurs et des communautés en Jésus-Christ, en une vie d'intériorité animée par la lecture et la méditation de l'Écriture, nourrie par la vie sacramentelle et l'écoute de l'Esprit Saint au quotidien ; en somme une renaissance, par la conversion intérieure de tous. C'est dans ce sens que l'ancien prieur de la communauté italienne de Bose, Enzo Bianchi, écrit : « *Seule une Église en état de conversion, en perpétuel mouvement de retour au Seigneur, peut accueillir en elle des hommes et des femmes qui, touchés par l'annonce de l'Évangile, répondent à l'appel du Seigneur par toute leur vie* »<sup>28</sup>. S'ouvrir à l'Esprit dans l'œuvre de l'évangélisation est la condition sine qua non pour un véritable renouveau<sup>29</sup>, car l'Esprit est l'âme de l'apostolat ; sinon, l'évangélisation se réduit à du prosélytisme et à de la pure propagande, à de simples campagnes de promotion et d'embrigadement.

Voilà pourquoi les fondements de cette Église que nous souhaitons pour notre pays, selon la perspective que nous avons tracée ci-dessus, ne peuvent être que christologiques, pneumatologiques et donc spirituels. Par conséquent, il ne servirait à rien de changer des

28 Enzo BIANCHI, *Nouveaux styles d'évangélisation*, Paris, Éditions du Cerf, 2013, p. 13. Cette communauté monastique œcuménique italienne de Bose, fondée en 1965 par E. Bianchi, rassemble des hommes et des femmes de confessions chrétiennes différentes qui cherchent à vivre le commandement évangélique d'être un « signe d'amour fraternel », dans le célibat et la vie commune. Or, le fondateur a été sommé par le pape François de quitter sa communauté ; mais il refuse toujours d'obtempérer. Ce décret, signé par le cardinal secrétaire d'État Pietro Parolin, approuvé par le souverain pontife, intervient après « un discernement prolongé et attentif » et après une visite apostolique organisée du 6 décembre 2019 au 6 janvier 2020, rapporte le 27 mai 2020 le site *Vatican News*. Cette mesure a été prise en « tenant compte de l'importance ecclésiale et œcuménique de la Communauté de Bose, tant au niveau national qu'international, et de l'importance qu'elle continue à jouer et du rôle qui lui est reconnu ». La décision du Saint-Siège a été prise après une inspection par trois envoyés du pape, au cours de laquelle de « graves problèmes » seraient apparus concernant « l'exercice de l'autorité ». Enzo Bianchi – et avec lui deux frères et une sœur – a été invité à quitter sa résidence parce qu'il ne voulait pas concrètement renoncer à la gestion du monastère après sa démission en tant que prieur en 2017. Par conséquent, inévitablement, des tensions et des désaccords avaient éclaté avec son successeur, le Frère Luciano Manicardi, et avec d'autres moines, selon les résultats de la visite apostolique ordonnée par le Vatican. Nous sommes conscient des mesures disciplinaires dont l'ancien prieur est l'objet, ce qui n'enlève rien à la pertinence de ses propos.

29 C'est la thèse développée par Marie-Agnès de MATTEO et François-Xavier AMHERDT dans leur ouvrage, *S'ouvrir à la fécondité de l'Esprit. Fondements d'une pastorale d'engendrement*, Saint-Maurice, Éditions Saint-Augustin, 2009.

structures, des techniques ou des méthodes, sans changer les cœurs. C'est d'abord le cœur qui a besoin d'être renouvelé, transformé, transfiguré. De toute évidence, les techniques et méthodes pastorales que nous proposons ne porteront de fruits que si elles sont animées par la conviction forte d'un renouvellement intérieur et spirituel de chaque membre de l'Église, à commencer par la hiérarchie, les prêtres, les diacres, les religieux (ses), les agents pastoraux, puis les laïcs et l'ensemble des baptisés.

Notre pays, notre Église au Bénin a un urgent besoin de prêtres et d'agents pastoraux laïcs convaincants parce que convaincus, de témoins crédibles et courageux qui ne se contentent pas de manier des versets bibliques ou des préceptes moraux, ni d'administrer les sacrements, qui ne vivent pas dans un moralisme de façade prêché pour les autres, mais des femmes et des hommes de foi, des référents de sainteté<sup>30</sup>, dont toute l'existence témoigne des valeurs humaines et évangéliques qui les font vivre. Au fond, l'Église au Bénin ne saurait se renouveler uniquement par des programmes d'évangélisation, des réaménagements pastoraux ou des parcours adaptés à la vie chrétienne. Cette nouvelle évangélisation en profondeur doit être portée davantage par le souci de laisser résonner dans nos cœurs, dans nos vies et dans nos communautés l'appel incisif du Christ à la conversion « *Convertissez-vous et croyez à la Bonne Nouvelle* » (Mc 1, 15), plutôt que par celui de trouver des méthodes de communication plus efficaces ou des procédures de recrutement qui portent parfois même atteinte à la liberté des personnes.

#### 4. Objectifs : Vers une pastorale d'engendrement inculturée

S'il est une piste d'inculturation que nous voulons explorer dans la présente recherche, c'est bien la matrice de l'engendrement ou de l'enfantement mutuel en contexte africain, comme lieu et ferment d'une nouvelle évangélisation au Bénin. Comme nous le disions déjà, le mot « engendrement » a récemment été utilisé en théologie pastorale européenne par d'éminents théologiens contemporains, dont André Fossion, Philippe Bacq, Christoph Theobald<sup>31</sup> et Marie-Agnès de Matteo et François-Xavier Amherdt<sup>32</sup>. Du latin « *ingenerare* », qui signifie « enfanter », il évoque l'amour d'un homme et d'une femme, qui s'unissent dans l'acte d'engendrement pour donner la vie. Bien que différents l'un de l'autre, ils deviennent par ce fait complémentaires, s'engendrent à une identité nouvelle de

30 Cf. FRANÇOIS, Exhortation apostolique *Gaudete et exultate* sur l'appel à la sainteté dans le monde actuel, Paris, Salvator, 2018.

31 Voir à ce titre Philippe BACQ et Christoph THEOBALD (dir.), *Une nouvelle chance pour l'Évangile, Vers une pastorale d'engendrement, et Passeurs d'Évangile. Autour d'une pastorale d'engendrement*, Coll. « Théologies pratiques », Bruxelles-Montréal, Lumen Vitae-Novalis, 2004 et 2008.

32 Cf. Marie-Agnès de MATTEO et François-Xavier AMHERDT, *S'ouvrir à la fécondité de l'Esprit. Fondements d'une pastorale d'engendrement*, pp. 58–66

conjoints et donnent la vie à un être qui les engendre à devenir parents. C'est une relation de véritable réciprocité qui se développe ainsi. En clair, la notion d'«engendrement», dans une perspective pastorale, pourrait signifier être engendré à une identité nouvelle, humaine et spirituelle par l'Esprit, ce qui se réalise par la rencontre du frère, la lecture méditative de la Parole de Dieu et la vie spirituelle en un acte d'enfantement mutuel entre les agents pastoraux et leurs fidèles, selon un éclaircissement donné par B. Malvaux. La pastorale d'engendrement serait

une pastorale fondée sur la conviction qu'engendrer est toujours une affaire de réciprocité, de mutualité, et qu'il est donc important de veiller, au cœur de la relation pastorale, à une réciprocité des relations qui engendrent à la vie. Une pastorale qui décentre de soi-même pour se mettre à l'écoute de la Parole telle qu'elle nous est adressée par le canal de nos frères et sœurs dans la foi. Une pastorale qui invite à reconnaître que tout chercheur de sens, si éloigné soit-il apparemment de la foi et de la vie chrétienne, est également animé par l'Esprit et peut contribuer à engendrer l'Église à la nouveauté du don de Dieu qui travaille notre monde. Une pastorale qui refuse de se laisser enfermer dans des jugements préalables, mais se rend disponible à ce que l'Esprit peut susciter, à l'intérieur d'un cheminement commun. Une pastorale qui reconnaît que l'Évangile ne nous place pas tous dans le même moule, mais qu'il nous engendre à la vie de Dieu dans ce que nous avons de plus unique, de plus personnel<sup>33</sup>.

Christoph Theobald en formule le principe : « *La pastoralité se manifeste alors au moment où l'Évangile naît en celui qui le reçoit, découvrant avec joie qu'il a été déjà à l'œuvre en lui avant même qu'il l'ait entendu et qu'il ait exprimé sa foi. Le principe de cette naissance s'appelle "engendrement" et nous parlons de "pastorale d'engendrement", précisément pour sauvegarder l'analogie entre l'accès de quelqu'un à son humanité grâce à celui et celle qui l'ont engendré et l'accès à la foi à la faveur de la présence d'un autre croyant, d'un ou de plusieurs témoins, d'un ou de plusieurs passeurs* »<sup>34</sup>. Puis il en dégage quelques piliers :

Ce que nous appelons « pastorale d'engendrement » a reçu, dans cette brève analyse de quelques pratiques, de nouvelles connotations. Si l'on part, comme dans la première partie, de l'engendrement de la vie et de la foi vécue par Jésus et les siens, la « pastorale » est reconduite vers son principe ; mais si on aborde celle-ci du côté pratique, on situe la « pastorale d'engendrement » à la suite ou parmi d'autres types de pastorale. Trois traits spécifiques ressortent alors de ce qui vient d'être dit. D'abord, le sens de la relation, voire de l'altérité, qui constitue celle-ci : qu'il s'agisse de l'altérité du texte biblique ou des événements, de la relation d'altérité au sein d'un groupe, de l'altérité entre chrétiens et autres, entre l'Église et la société, etc., l'enjeu est chaque fois la disposition à apprendre d'autrui et à se laisser reconduire par lui vers ce qu'on a de plus propre. Ensuite, un certain souci d'équilibre entre les pratiques évoquées à l'instant : aucune n'est à jouer

33 Cf. Benoît MALVAUX, « L'accès aux sacrements. Pratiquer l'ouverture sans brader. Plaidoyer pour une approche positive de la diversité », in *Une nouvelle chance pour l'Évangile. Vers une pastorale d'engendrement*, sous la direction de Philippe BACQ et Christoph THEOBALD, Coll. « Théologies pratiques », Bruxelles-Montréal, Lumen Vitae-Novalis, 2004 et 2008, p. 124.

34 Christoph THEOBALD, « C'est aujourd'hui le moment favorable. Pour un diagnostic théologique du temps présent », in *Une nouvelle chance pour l'Évangile. Vers une pastorale d'engendrement*, p. 66.

contre l'autre, chacune peut être au départ, mais toutes sont nécessaires pour atteindre l'unique but poursuivi : permettre à Dieu de "travailler". Et enfin, le sens de l'histoire ou, pour le dire négativement, la crainte que l'enseignement d'une doctrine prévale sur l'attention commune à ce qui se passe ici et maintenant...<sup>35</sup>.

C'est tout l'enjeu de la renaissance proposée par Jésus à Nicodème : renaître de l'eau et de l'Esprit (Jn 3, 1–8), c'est-à-dire devenir un être nouveau, debout, libre, renouvelé par la grâce et habité par la vie de Dieu.

Selon l'anthropologie africaine, un tel engendrement est plutôt tripartite et s'opère entre trois entités : les vivants, les morts et les ancêtres, et les non-encore nés. L'Église-famille de Dieu elle aussi peut se concevoir selon la même perspective et donc envisager sa responsabilité comme celle de favoriser cet engendrement mutuel, en mettant en place des conditions de possibilité et de réalisation de cet idéal, à déployer par le biais de la rencontre vraie avec soi, avec les autres et avec le Tout Autre.

La nouvelle évangélisation est justement ce creuset idéal pour accorder une attention particulière à l'inculturation de la foi, qui peut transmettre l'Évangile dans sa capacité à valoriser ce qui est positif dans nos cultures.

En définitive, au regard d'*Africae munus* et d'*Evangelii gaudium*, la vision pastorale missionnaire de l'Église en conversion, en cette ère de nouvelle évangélisation que nous appelons de nos vœux pour le Bénin et pour toute l'Afrique, doit incarner les caractéristiques que voici : une Église miséricordieuse prêchant l'Évangile de la miséricorde ; une Église des pauvres prête à accueillir tous les pauvres et qui prenne l'initiative d'aimer ; une Église telle l'auberge d'Emmaüs disposée à soigner tous les blessés de la vie, une Église-famille véritablement immergée dans une mystique d'engendrement mutuel, ainsi que nous l'avons définie ; une Église où l'autorité engendre et se laisse elle-même engendrer, se fait service et non plus pouvoir de domination ; une Église communauté de disciples-missionnaires<sup>36</sup>, portée par la dynamique des jeunes pour répandre à tous les hommes la Bonne Nouvelle de la miséricorde du Père ; enfin, une Église entre terre et ciel où chaque baptisé prend conscience qu'il entre dans une citoyenneté nouvelle selon l'épître aux Éphésiens : Nous ne sommes « *plus des étrangers, ni des gens de passage* », dit saint Paul ; nous sommes « *citoyens des cieux* » car nous sommes « *membres de la famille de Dieu* » (Ep 2, 15b–22).

35 Christoph THEOBALD, « L'Évangile et l'Église », in *Passeurs d'Évangile. Autour d'une pastorale d'engendrement*, p. 38. À signaler, la récente notice du même auteur « Qu'est-ce que la « pastorale d'engendrement » », en Annexe de son ouvrage *Urgences pastorales du moment présent*, Paris, Bayard, 2017, pp. 478–490.

36 Le pape FRANÇOIS affirme : « *Le véritable missionnaire, qui ne cesse jamais d'être disciple, sait que Jésus marche avec lui, parle avec lui, respire avec lui, travaille avec lui. Il ressent Jésus vivant avec lui au milieu de l'activité missionnaire* » (EG, n° 266).

Ainsi, la conversion pastorale doit consister à passer d'une pastorale de maintien, d'un paradigme de l'enfouissement, vers un modèle de développement, de proposition<sup>37</sup> et d'engendrement compris selon les modalités africaines, répondant aux exigences de notre monde, de plus en plus marqué par la postmodernité et les mutations anthropologiques. En effet, aussi étonnant que cela puisse paraître, c'est précisément cette hyper-modernité galopante et cette sécularisation omniprésente, même en Afrique, qui accroissent les inégalités en fabriquant beaucoup plus de chômeurs et de pauvres. Cependant, il ne s'agit pas de nous braquer contre ce monde de l'ultramodernité qui est en train de naître, contre ce modèle qui peut nous effrayer, mais de le considérer plutôt comme une chance pour renouveler notre annonce de l'Évangile, une chance pour nous enraciner davantage en Jésus-Christ et pour nous convertir.

Du reste, une telle orientation nous semble extrêmement importante, à une époque où l'Église dans son ensemble traverse une période de turbulences et de changements profonds, où la société tout entière connaît une crise de la transmission des valeurs, crise à laquelle l'Église en Afrique et au Bénin n'échappe guère. Voilà pourquoi Mgr Pascal N'koué<sup>38</sup>, à l'occasion de la visite du pape Benoît XVI au Bénin du 18 au 20 novembre 2011, a déclaré dans son allocution au souverain pontife : « *Cette crise est liée au goût de la vie facile, aux questions de pouvoir, au relativisme éthique, au peu d'esprit de détachement et à la soif des positionnements juteux* »<sup>39</sup>. À quoi servirait-il à l'Église de s'enliser dans un conservatisme navrant, alors que le monde d'aujourd'hui, très ouvert aux frivolités et aux changements, ne nous attend ni ne nous entend ?

## 5. État de la question

Les sages africains ont raison de l'affirmer avec humour : « *Pour tisser une nouvelle natte, on s'assoit sur une ancienne* ». Notre travail de recherche se voudrait donc le prolongement des nombreuses réflexions pastorales et spirituelles de nos prédécesseurs sur cette question. Au nombre de ces prestigieux théologiens, nous retenons essentiellement les noms de Bénézet Bujo, de François Kabasele-Lumbala, et de Léonard Santédi Kinkupu.

37 La pastorale de proposition est l'un des paradigmes pastoraux évoqués par la Conférence des évêques de France pour faire face à la situation que vit l'Église dans ce pays. Devenir chrétien suppose un engagement de liberté qui engage la responsabilité personnelle du croyant ; d'où le respect de la liberté de chacun qui est essentiel dans cette pastorale de proposition. Cf. LES ÉVÊQUES DE FRANCE, *Proposer la foi dans la société actuelle. Lettre aux catholiques de France*, rapport rédigé par Mgr Claude DAGENS, Paris, Cerf, 1996, pp. 73–75.

38 Il est archevêque de Parakou au Bénin et chargé des séminaires.

39 Cf. <https://fr.zenit.org/articles/au-benin-les-vocations-augmentent-de-facon-impressionnante>, consulté le 17 mars 2017.

\*Bénézet Bujo<sup>40</sup> réfute d'abord la simple transposition des concepts philosophiques et théologiques d'origine européenne dans la réalité africaine. Pour lui, la rationalité africaine ou le sens africain donné à certains concepts n'est pas toujours le même qu'en Occident. Ainsi, la conception occidentale de l'engendrement mutuel n'est pas tout à fait la même que dans la mentalité africaine. Sur cette notion-clé de notre argumentation théologique, nous nous inscrivons dans la même ligne que lui, telle qu'il la développe dans son livre *Le Credo de l'Église en dialogue avec les cultures. Existe-t-il une manière africaine de croire au Dieu de Jésus-Christ?*, paru en 2016 dans la collection «Théologie africaine», co-dirigée par lui avec François-Xavier Amherdt et Thierry Collaud. Pour nous Africains, affirme B. Bujo, il convient plutôt de partir de la relation interpersonnelle, fondement de toutes les relations. Ce n'est plus le «je pense, donc je suis» de Descartes, mais «j'existe par la relation aux autres». Si donc en Occident, «je pense, donc je suis» induit un certain individualisme, en Afrique en général, aucun individu n'est isolé. L'homme existe, vit et s'épanouit dans et par sa relation aux autres, ainsi que l'explique le professeur congolais :

L'homme africain [...] possède une dimension hautement communautaire et tridimensionnelle. La conception de base est qu'on ne vit pas pour soi-même, mais pour les autres desquels dépend en même temps notre épanouissement ultime. Dès lors, la vraie survie selon la rationalité africaine dépend de celle des vivants, des morts et des non-encore-nés. C'est dans la mesure où ces trois dimensions restent en relation dynamique et étroite qu'on peut parler de vraie vie<sup>41</sup>.

Ceci permet alors un véritable engendrement mutuel. D'ailleurs, cette relation de réciprocité et d'enfantement mutuel trouve son fondement dans les relations des trois Personnes divines elles-mêmes.

Pour l'homme africain, explique Bujo, selon une conception à laquelle nous avons déjà plus haut reconnu nous rattacher, la communauté est composée de trois entités : les vivants (qui ne représentent pas toute la réalité), les morts (deuxième entité à honorer, car ils sont le lien entre les vivants et l'au-delà), et la troisième entité, à savoir les non-encore

40 Professeur émérite de l'Université de Fribourg où il a enseigné pendant plus de 20 ans (de 1989 à 2010) la théologie morale, l'éthique sociale et la théologie africaine, il est spécialiste reconnu de la «théologie africaine», fin connaisseur de la réalité du continent africain. Il a déjà publié *Introduction à la théologie africaine* (Fribourg, Academic Press, 2008), et trois volumes de la série *Théologie africaine au XXI<sup>ème</sup> siècle. Quelques figures*, aux mêmes éditions. Cet ouvrage collectif, dont les deux premiers tomes parus en 2002 et 2005 ont été réédités en 2014 et 2015, a été complété par un troisième en 2013. Tous les trois sont disponibles aussi en anglais et en portugais, les deux autres langues étrangères courantes pour la théologie en Afrique.

41 B. BUJO, *Le Credo de l'Église en dialogue avec les cultures. Existe-t-il une manière africaine de croire au Dieu de Jésus-Christ?*, coll. «Théologie africaine», vol. 1, Fribourg, Academic Press, 2016, p. 115. Voir encore, du même auteur, le volume 5, *La vision africaine du monde. Pour un enseignement social de l'Église sans loi naturelle*, coll. «Théologie africaine», Saint-Maurice, Saint-Augustin, 2018; et le volume 6, *Quelle Église pour un christianisme authentiquement africain? Universalité dans la diversité*, coll. «Théologie africaine», Basel, Schwabe Verlag, 2020.

nés, qui existent dans la pensée de Dieu et peuvent être mis en relation avec le Christ, car comme lui, de toute éternité, ils sont dans le sein du Père. Ainsi que le dit la prophétie de Jérémie : « *Avant que je t'eusse formé dans le ventre de ta mère, je te connaissais ; et avant que tu fusses sorti de son sein, je t'avais consacré, je t'avais établi prophète des nations* » (Jr 1, 4). Il est du reste important et éminemment réconfortant que cette conception de la communauté tridimensionnelle ait été entrevue par le pape Benoît XVI dans *Africae munus* au numéro 69 : « *Dans la vision africaine du monde, la vie est perçue comme une réalité qui englobe et inclut les ancêtres, les vivants et les enfants à naître, toute la création et tous les êtres : ceux qui parlent et ceux qui sont muets, ceux qui pensent et ceux qui n'ont point de pensée* ».

Cette conception du prof. Bujo apporte un éclairage à notre problématique, notamment quant à la nouvelle compréhension des rapports interpersonnels au sein de l'Église ; et nous percevons ainsi que l'Église, comprise comme une véritable famille de Dieu, ne peut être saisie qu'à partir de cette communauté à trois dimensions, lesquelles forment la famille africaine. Le rôle qui incombe donc à l'Église comme famille sera de favoriser cet engendrement et de mettre en place les conditions de possibilité pour que cela advienne réellement, au travers de la relation authentique avec autrui, avec soi et avec le Tout Autre.

\*Selon Léonard Santédi Kinkupu, une tâche délicate et périlleuse mais certainement urgente, capitale et vitale pour l'avenir du christianisme dans le continent africain incombe aux Églises d'Afrique. Cette tâche est celle d'une évangélisation qui entre dans les profondeurs des cultures africaines, une évangélisation qui assume entièrement les défis auxquels les peuples africains font face. Cette problématique nous concerne particulièrement au Bénin. Dans son ouvrage, *Les défis de l'évangélisation dans l'Afrique contemporaine*<sup>42</sup>, Léonard Santédi Kinkupu fait une lumineuse réflexion qui se veut une étude prospective de la nouvelle évangélisation telle qu'elle doit voir le jour en Afrique (donc au Bénin aussi), et pas seulement en Occident. Loin d'être une problématique typiquement occidentale, la nouvelle évangélisation concerne tout aussi bien les Églises d'Afrique. C'est justement cet éclairage que notre réflexion tentera de faire ressortir dans ce travail.

Pour l'auteur, il nous faut absolument nous départir d'une évangélisation préoccupée d'exporter et de transplanter telle quelle une « Église » sous d'autres cieux, celle qui se satisfait de tenir des statistiques et des registres de baptêmes et de mariages, celle qui se contente seulement de bonnes idées ou de prédications enflammées, ou encore celle qui dicte une morale à laquelle elle ne croit pas elle-même. Voilà pourquoi la nouvelle

42 Léonard Santédi KINKUPU, *Les défis de l'évangélisation dans l'Afrique contemporaine*, Paris, Édition Karthala, 2005.

évangélisation au Bénin doit prendre en compte toutes ces questions essentielles et existentielles de l'homme africain et béninois. Cette approche du théologien nous paraît extrêmement importante en ceci qu'elle plaide bien pour une nouvelle évangélisation en contexte africain. Il ne s'agit nullement d'un « copier-coller », ni d'une transposition des concepts élaborés ailleurs qu'on viendrait greffer à la réalité africaine. Loin s'en faut. D'ailleurs pourquoi cette évangélisation des profondeurs ne s'appellerait-elle pas elle aussi nouvelle évangélisation ? Selon le Magistère, la nouvelle évangélisation n'est pas une deuxième étape dans l'œuvre de l'évangélisation ; elle consiste plutôt en le courage d'oser de nouvelles voies, de nouveaux sentiers, pour rejoindre tous les hommes dans ce qu'ils sont et dans ce qu'ils vivent. Elle vient toucher ainsi les profondeurs de nos cultures. Si en Occident elle est orientée surtout vers les « chrétiens déchristianisés », parce qu'elle porte une histoire et répond à une actualité, en Afrique et au Bénin elle doit se préoccuper de toucher le cœur de chaque culture. Dans tous les cas, si nous voulons faire de la mission la vocation primordiale de l'Église en Afrique et au Bénin, la problématique apparaît incontournable.

\*François Kabasele-Lumbala, quant à lui, aborde la problématique du christianisme en Afrique sous l'angle d'une dynamique du « donner » et du « recevoir », dans son ouvrage *Le christianisme et l'Afrique. Une chance réciproque*<sup>43</sup>. L'étude de ce pasteur zaïrois présente les problèmes du christianisme dans sa confrontation avec les réalités culturelles africaines. Le christianisme en Afrique doit cesser d'être perçu comme la religion de « l'homme blanc », et se présenter comme une véritable chance pour le continent, autant que ce dernier l'est pour lui. Concrètement, le christianisme apporte à l'Afrique, et l'Afrique elle aussi apporte au christianisme. Même si aujourd'hui encore le concept d'inculturation est source de malentendus parmi les théologiens africains, il est opératoire pour analyser les attentes des Églises d'Afrique, d'abord dans une sorte de quête d'identité et en même temps pour montrer qu'elles ont elles aussi bien des choses à apporter à l'universalité de l'Église. C'est bien cette inculturation qui manifestera un nouveau visage du Christ et de l'Église en Afrique. Les nouvelles conceptions introduites par l'inculturation pourraient permettre de percevoir des dimensions de la foi jusque-là ignorées en Occident.

43 François KABASELE-LUMBALA, *Le christianisme et l'Afrique. Une chance réciproque*, Paris, Karthala, 1993.

## 6. Démarche méthodologique

Pour conduire cette réflexion en théologie, nous empruntons la méthode de la praxéologie pastorale<sup>44</sup>, encore appelée méthode de corrélation herméneutique et critique, ou analyse théologique des pratiques ecclésiales, qui se décline autour de trois grandes parties : *l'observation, l'interprétation et la prospective*. C'est donc avant tout une méthodologie inductive (observation), puis analytico-déductive (Nouveau Testament et Magistère), et enfin prospective (propositions).

*L'observation* scientifique se fera à l'aune des six pôles structurels de l'action (qui, quoi, où, comment, quand et pourquoi ?) pour nous permettre, d'une part, de faire les clarifications nécessaires sur les concepts d'évangélisation et de nouvelle évangélisation ; et de dresser, d'autre part, l'horizon historique et la situation actuelle des pratiques de l'Église et de l'évangélisation au Bénin. Ce travail sera une approche sociologique et phénoménologique, pour faire le point sur ce qui se passe sur le terrain pastoral béninois, appuyé donc, dans le chapitre deuxième de cette première partie, par les résultats et les analyses d'une enquête sur le terrain (sources orales), mais aussi sur la base d'un questionnaire envoyé à trois groupes d'acteurs : les curés, quelques personnes ressources de différentes communautés paroissiales dont les Pères de la Société des Missions Africaines (SMA) de Lyon et des sociologues des religions. Nous viendrons à cette analyse des pratiques ecclésiales avec l'hypothèse de la nécessité d'un renouvellement en profondeur et d'une conversion spirituelle dans le sens du modèle de l'engendrement pastoral mutuel et relationnel et de l'inculturation dans la réalité béninoise.

Pour notre deuxième partie, *l'interprétation*, il s'agira d'une mise en relation des résultats de nos observations avec l'Écriture et le Magistère. Notre approche à ce niveau sera prioritairement théologique. Nous scruterons donc le Nouveau Testament avec en tête les questions que nous aurons mises au jour dans la première partie et les hypothèses sur l'avenir de l'Église béninoise qui nous habitent, et nous analyserons ce qu'il nous enseigne à propos de la nouvelle évangélisation<sup>45</sup>, avec la figure du Christ et des apôtres comme

44 C'est une méthodologie en pastorale qui apparaît comme un effort d'herméneutique pratique dont l'objectif est de revisiter, de recadrer, de resituer et de réinterpréter les pratiques chrétiennes et pastorales. Cf. *Cahiers d'Études pastorales. Praxéologie pastorale. Orientation et parcours*, Tomes II et III, sous la direction de Jean-Guy NADEAU, Fides, Montréal, 1987. À propos des méthodes praxéologiques, on peut consulter aussi d'autres ouvrages comme celui, œcuménique, dirigé par Élisabeth PARMENTIER, *La théologie pratique. Analyses et prospectives*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 2008 ; les écrits d'Arnaud JOIN-LAMBERT, *Entrer en théologie pratique*, coll. « Cours universitaires », Louvain-la-Neuve, Presses universitaires de Louvain, 2019 ; « La théologie pratique au défi de son épistémologie », *Laval théologique et philosophique* 75 (2020), pp. 39–57.

45 À ce titre, nous nous appuyerons beaucoup sur Mario SAINT-PIERRE, *Les fondements bibliques de la croissance au service de la nouvelle évangélisation*, Montréal, Éditions Néhémie, 2008.

clés herméneutiques de compréhension et de mise en œuvre de la nouvelle évangélisation. Nous consulterons la Tradition, spécialement les documents récents du Magistère sur cette question et notamment sur la problématique de la conversion pastorale et spirituelle, induite par la nouvelle évangélisation, surtout avec le pape François qui a fait de ce thème le programme même de son pontificat. Ce sera le lieu de relever les enjeux théologiques qui bousculent notre contexte pastoral béninois, et d'apporter des éléments de compréhension des notions de nouvelle évangélisation inculturée, valables pour l'ensemble de l'Église. Les spécificités des interrogations véhiculées par les cultures béninoises nous permettront en retour d'interroger les textes scripturaires et magistériels à nouveaux frais, de manière à leur permettre de libérer des potentialités de sens inédites.

Enfin, dans notre troisième partie, *intervention et prospective*, nous ferons quelques propositions (la perspective d'une nouvelle évangélisation inculturée au Bénin; l'Église-famille de Dieu au Bénin sous le modèle de l'engendrement mutuel à la vie propre à la rationalité africaine; la conversion des agents et des styles d'évangélisation, etc.) pour aider l'Église en Afrique, particulièrement au Bénin, à mieux s'imprégner de ce renouveau missionnaire et nous montrerons comment elles pourraient concrètement être mises en œuvre. Nous ne finirons pas ce travail sans proposer quelques pistes d'inculturation de la conversion pastorale et spirituelle au Bénin, sans oublier quelques autres perspectives pastorales, notamment le suivi du jubilé de la miséricorde, comme creuset de rayonnement de la conversion pastorale, valable également pour le reste de l'Église.

En somme, notre herméneutique, dans cette recherche, se veut successivement inductive, analytico-déductive et prospective. Il s'agira pour nous d'analyser la situation actuelle de l'Église dans notre pays, pour voir en quoi la nouvelle évangélisation proposée par le Magistère est une chance et un creuset idéal afin de nous convertir à l'Évangile et de nous enraciner davantage en Jésus-Christ. Cela nous impose alors de nous appuyer sur les fondements bibliques, patristiques et magistériels, et de les interpréter pour voir comment ils peuvent contribuer à fonder l'urgence de la conversion pastorale et spirituelle au Bénin.

## 7. Plan de l'étude

Notre étude, s'inscrivant dans le projet des enjeux d'une nouvelle évangélisation en profondeur inculturée au Bénin, se veut une proposition d'intelligence pastorale et spirituelle. L'approche se décline en trois parties.

La première partie comprend deux chapitres. Le premier, en guise de préliminaire, s'appliquera d'abord à expliciter la notion d'évangélisation d'après le concile *Vatican II* et l'Exhortation apostolique post-synodale de saint Paul VI *Evangelii nuntiandi*, dans tout son déploiement: le contenu, les destinataires, les acteurs et les principaux types. Le

chapitre deuxième fera une présentation panoramique de la situation de l'Église catholique et de l'évangélisation au Bénin. À partir de ce parcours historique, nous en viendrons, sur la base de nos enquêtes de terrain, à analyser et à évoquer les forces et les faiblesses des pratiques pastorales béninoises actuelles; ce qui permettra d'établir et de montrer qu'une conversion au double niveau spirituel et pastoral est urgente, pour que la nouvelle évangélisation soit possible.

Dans la deuxième partie, le concept de «nouvelle évangélisation» sera élucidé à l'aune des fondements bibliques, patristiques et théologiques. Ainsi, le troisième chapitre exposera cette notion de la nouvelle évangélisation dans sa genèse, son évolution, son contenu, et ses implications. Le quatrième chapitre sera un travail sur la théologie du concept, et évoquera l'urgence et la nécessité de cette conversion sur les plans pastoral, spirituel et institutionnel. Nous analyserons la notion dans les documents récents du Magistère; et surtout dans l'Exhortation apostolique post-synodale *Evangelii gaudium* du pape François. Pour preuve, la nouvelle évangélisation est le maître-mot de cette Exhortation où François invite l'Église à retrouver la fraîcheur originelle de l'Évangile, en cherchant des voies nouvelles et des méthodes créatives pour que l'Église soit plus missionnaire. Ainsi ce document programmatique de François qui engage toute l'Église au renouveau et à la conversion sera-t-il notre document d'appui et nous servira-t-il de fil rouge tout au long de ce chapitre; car au Bénin, comme partout ailleurs en Afrique, l'Évangile doit être annoncé à tous, sans distinction et sans équivoque. Le chapitre cinquième viendra conclure cette deuxième partie en articulant la notion de nouvelle évangélisation et celle de conversion pastorale et spirituelle, qui lui est connexe.

Enfin, la troisième et dernière partie, que nous avons intitulée «la dynamique de la conversion pastorale et spirituelle, paradigme de surgissement de la communion ecclésiale (les vivants, les morts et ancêtres, et les non-encore-nés)», comportera une série de propositions concrètes à la lumière de la matrice théologique de l'engendrement mutuel à la vie des vivants, des morts et des non-encore-nés. Nous aborderons, d'une part, la problématique de la pertinence de l'inculturation pour une évangélisation en profondeur au Bénin; et d'autre part, la conversion des agents et styles d'évangélisation. Le renouveau de la catéchèse occupera à ce niveau une place importante pour un meilleur enracinement de la foi dans les cultures béninoises.

Avec la clôture de l'année jubilaire qui lui était consacrée en 2016, il nous a paru opportun et providentiel d'aborder ce thème de la miséricorde, comme un véritable creuset de rayonnement de la conversion spirituelle et pastorale. Le dernier chapitre de cette étude envisagera ainsi les conditions concrètes de réalisation de ce projet pastoral à partir de la renaissance dans l'Esprit, proposée par Jésus à Nicodème en Jean 3. Très concrètement nous explorerons la mission de l'Église au Bénin, pour mieux répondre

aux défis de ce XXI<sup>ème</sup> siècle. Ici, cette mission croisera en partie celle des approches des sciences humaines sur les questions de développement et de bien-être social et politique des populations. L'Église-famille au Bénin est bel et bien concernée par les problèmes de développement, les rapports humains et la mise en pratique des valeurs sociales, en particulier toutes les démarches conduisant à la préservation de la création, à la justice, à la réconciliation et à la paix.



## I<sup>ÈRE</sup> PARTIE

### ÉTAT DES LIEUX AU BÉNIN, ÉTAT DE CRISE : NÉCESSITÉ D'UNE NOUVELLE ÉVANGÉLISATION

L'Église de Jésus-Christ est par sa nature même, et non seulement selon les circonstances, et pour des périodes données, «missionnaire». À l'Église en tant que telle, et à chaque chrétien personnellement, s'adresse impérieusement la Parole du Christ Ressuscité : «*Euntes docete. Allez annoncer à toutes les nations la Bonne Nouvelle du salut*» (Mt 28, 19). Voilà le point de départ de cette passionnante aventure qu'est l'évangélisation.

Cette première partie de notre travail sera consacrée, en guise de préambule, à la clarification terminologique du concept d'évangélisation, ainsi qu'à un regard porté sur celle-ci au Bénin, à la lumière des résultats d'enquêtes, depuis l'arrivée des missionnaires jusqu'à nos jours. Nous pourrons ainsi examiner les forces et les faiblesses de l'activité évangélisatrice au Bénin.



## Chapitre I

### L'ÉVANGÉLISATION, VOCATION DE L'ÉGLISE D'APRÈS VATICAN II ET *EVANGELII NUNTIANDI*

Depuis l'antiquité jusqu'à nos jours, l'Église ne cesse de répondre à l'injonction du Christ : « Allez ! De toutes les nations, faites des disciples, baptisez-les au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit » (Mt 28, 19). Cette recommandation de Jésus à ses apôtres de répandre partout la Bonne Nouvelle constitue pour l'Église sa vocation et sa mission principale. Porter l'Évangile aux nations, de Jérusalem à Antioche ; de l'Asie Mineure à Rome ; de l'Empire romain à toute l'Europe ; et de l'Europe à l'Afrique, et au monde entier, constitue la raison d'être de l'Église, selon les propres mots de Paul VI : « *Évangéliser est, en effet, la grâce et la vocation propre de l'Église, son identité la plus profonde. Elle existe pour évangéliser, c'est-à-dire, pour prêcher et enseigner, être le canal du don de la grâce, réconcilier les pécheurs avec Dieu, perpétuer le sacrifice du Christ dans la sainte messe, qui est le mémorial de sa mort et de sa Résurrection* »<sup>46</sup>. Comme nous le rappelle Paul VI, l'Église est à comprendre essentiellement comme communauté évangélistrice ; elle est née de l'évangélisation et elle la poursuit par nature. Elle commence d'ailleurs par s'évangéliser elle-même. Inversement, il n'est pas d'évangélisation sans l'Église ou en dehors d'elle. L'Église est donc dépositaire de la Bonne Nouvelle qui, pour elle, est dépôt de la foi à communiquer. Évangéliser est alors une activité éminemment ecclésiale<sup>47</sup>.

Deux documents de référence nous serviront de base pour aborder la problématique de l'évangélisation. Le pape Paul VI a publié l'Exhortation apostolique *Evangelii nuntiandi*<sup>48</sup>, à la suite des travaux du synode des évêques qui a été consacré à ce thème. Ce texte se situe dans une parfaite continuité avec le concile Vatican II, notamment avec le Décret *Ad gentes* et la Constitution *Gaudium et spes*. En réaffirmant le rôle de tout chrétien dans la diffusion de l'Évangile, ces documents deviennent dès lors des sources incontournables pour parler de l'évangélisation. Ainsi, dans ce premier chapitre, nous parlerons de son contenu, de ses destinataires, de ses ouvriers, avant de nous projeter sur l'événement

46 *Evangelii nuntiandi*, n° 14.

47 Cf. *EN*, n° 15.

48 Le 8 décembre 1975, Paul VI signait l'Exhortation apostolique *Evangelii nuntiandi* « Pour annoncer l'Évangile », consacrée à l'évangélisation dans le monde moderne. Ce texte fut publié à l'occasion de trois événements : l'Année sainte 1975, le 10<sup>ème</sup> anniversaire de la clôture de Vatican II et la III<sup>ème</sup> Assemblée Générale Ordinaire du synode des évêques sur l'évangélisation du monde contemporain.

de la Résurrection comme source et sur celui de la Pentecôte comme principe de toute évangélisation. Cette étude sur la clarification du concept d'évangélisation sera comme un préambule, puisque la suite de la partie sera d'ordre empirique et déductif (enquêtes). Mais une étude sur l'évangélisation ne peut, en rigueur de terme, passer outre la définition de son concept fondateur: la notion d'Évangile.

### 1.1. Le concept d'«évangile»

Le mot «évangile» vient du grec (*eu-angelion*) qui se traduit par «bonne-nouvelle», *eu* signifiant «bon» «bonne» qui s'ajoute au substantif vient renforcer la qualification positive de la nouvelle, de l'événement. Dès lors, cette nouvelle est source de grande joie, de vie, de liberté, de prospérité et d'espérance. C'est un message de bonheur.

En effet, l'Évangile assume la richesse d'une réalité de salut dont l'accomplissement est manifeste en Jésus-Christ, comme un événement annoncé par les prophètes<sup>49</sup>, réalisé dans la chair avec la naissance du Sauveur et porteur d'un avenir radieux, ainsi que nous le lisons dans l'annonce de l'ange aux bergers: «*Ne craignez pas, car voici que je viens vous annoncer une bonne nouvelle, une grande joie pour tout le peuple: Aujourd'hui vous est né un Sauveur, dans la ville de David*» (Lc 2, 10–11). Cette prophétie messianique s'est effectivement réalisée dans l'histoire par la personne du Christ qui est la seule Bonne Nouvelle de Dieu pour la terre entière. Posée comme une nouveauté au cœur de l'histoire humaine, elle nous parle de la nouveauté du message. Cette Bonne Nouvelle relate l'Incarnation de Dieu et ouvre ses portes à tous, sans distinction. Elle rassemble par-delà tous les clivages raciaux et culturels, idéologiques et politiques. Elle scelle définitivement l'alliance de Dieu avec chacun et avec toute la création. En outre, l'Évangile ne présente pas seulement la personne du Christ, mais cette personne en tant qu'elle annonce et réalise la Bonne Nouvelle du salut.

En définitive l'Évangile, c'est cette Bonne Nouvelle de Dieu qui se fait homme pour que l'homme vive de la vie divine.

Avec saint Paul, le mot «Évangile» évoque deux réalités intimement unies: l'acte de transmettre l'Évangile (1 Co 4, 15; Ph 4, 15), si bien que l'apôtre est désigné comme celui qui vit de l'Évangile (1 Co 9, 14), et la substance même du message (Rm 1, 1; 2 Co 11, 14; Ga 1, 8). Mais il n'est pas nécessaire de faire ici une étude exhaustive du mot «Évangile» dans le Nouveau Testament. Concentrons-nous sur l'acte d'évangéliser.

49 Toutes les prophéties messianiques se sont réalisées dans la naissance de Jésus-Christ, Sauveur. On peut se référer par exemple à Gn 21, 12; Is 9, 5; 11, 1; 33, 22; Jr 23, 5; Mi 5, 1; Ps 110, 4; etc.

1.2. Qu'est-ce qu'évangéliser ?<sup>50</sup>

Si «évangile», qui est issu du grec (*euangélion*), signifie «bonne nouvelle», «évangéliser» veut dire porter, annoncer la Bonne Nouvelle du Christ. Les premiers récits d'évangélisation ont lieu dans le Nouveau Testament, avec l'œuvre de Jésus prolongée par celle des apôtres dans le livre des Actes. Ainsi, les évangiles montrent l'aspect événementiel de la bonne nouvelle : rencontre avec le Ressuscité qui est le premier évangélisateur. On dit souvent que la terminologie de l'évangélisation est récente et remonte à la littérature missionnaire protestante. Dès le début, celle-ci utilisait des termes comme «annoncer l'Évangile» ou «proclamer la Bonne Nouvelle» pour parler de la mission de l'Église. Si donc, à l'origine, cette évangélisation visait le salut des païens, progressivement elle a consisté à faire connaître Jésus-Christ au monde entier.

Ainsi, annoncer la Bonne Nouvelle pour les chrétiens ne signifie pas parler d'une doctrine à apprendre par cœur ou du contenu d'une sagesse à méditer. Évangéliser, c'est annoncer une bonne nouvelle, celle de notre salut possible ; c'est annoncer que Dieu est amour (1 Jn 4, 8) et que le Christ est ressuscité. Et voici la description qu'en donne Paul VI : *«Proclamer de ville en ville, surtout aux plus pauvres qui sont souvent les plus accueillants, la joyeuse annonce de l'accomplissement des promesses et de l'Alliance proposées par Dieu, telle est la mission pour laquelle Jésus se déclare envoyé par le Père. Et tous les aspects de son Mystère – l'Incarnation elle-même, les miracles, l'enseignement, le rassemblement des disciples, l'envoi des Douze, la croix et la Résurrection, la permanence de sa présence au milieu des siens – font partie de son activité évangélisatrice»*<sup>51</sup>. L'évangélisation, c'est aussi, plus profondément, témoigner d'une transformation à l'intérieur de l'être humain : par la Résurrection du Christ, c'est notre propre résurrection qui a déjà commencé. Par conséquent, toute évangélisation doit fondamentalement consister en l'annonce de l'Évangile, mais également être confirmée par le témoignage de vie de l'annonciateur.

La problématique de l'évangélisation a été largement abordée dans ce précieux document *Evangelii nuntiandi* du pape Paul VI, qui souligne bien qu'*«évangéliser, pour l'Église, c'est porter la Bonne Nouvelle dans tous les milieux de l'humanité et, par son impact, transformer du dedans, rendre neuve l'humanité elle-même : Voici que je fais l'univers nouveau !»*<sup>52</sup>. On pourrait résumer en disant qu'évangéliser, c'est transmettre aux hommes et aux femmes, aux enfants et aux jeunes, ces mots de Dieu qui ont retenti

50 PAUL VI, Exhortation apostolique *Evangelii nuntiandi* sur l'évangélisation dans le monde moderne, § II, n° 17–19. Voir aussi l'ouvrage de Michel DAGRAS, *Théologie de l'évangélisation*, Paris, Desclée, 1976.

51 *EN*, n° 6.

52 *Ibid.*, n° 46.

déjà quelques siècles avant le Christ, et que Jésus a concrétisés par toute son œuvre : « *Tu as du prix aux yeux du Seigneur [...]. C'est Dieu qui est ma force !* » (Is 43, 4). Il convient ainsi d'avoir présent à l'esprit que les termes d'évangélisation et de mission sont très liés entre eux, dans les objectifs à atteindre, dans l'objet de leurs procédures et dans la finalité commune : « Annoncer Jésus-Christ et son Évangile aux peuples ». L'Église s'identifie donc à la mission ; elle est en elle-même missionnaire. Cette qualité n'est pas un ajout à son être, qui serait constitué sans cela.

En définitive, il est particulièrement significatif de mentionner que le message annoncé n'est pas le nôtre. C'est un message que nous avons reçu nous-mêmes ; nous ne l'avons pas formulé ; c'est un message qui vient de Dieu. Même l'initiative de transmettre ce message ne vient pas directement de nous, mais du Seigneur ; et c'est dans la mesure où on l'accueille comme tel qu'on le comprend véritablement. D'où une double exigence pour chaque chrétien : l'annoncer et ensuite le respecter dans son contenu.

### 1.3. Le Ressuscité comme source de l'évangélisation<sup>53</sup>

Le récit de la Résurrection du Christ nous est rapporté par les quatre évangiles<sup>54</sup>, avec une tonalité spécifique dans l'évangile de Jean. Dans ce chapitre, notre objectif est moins de parler de l'événement de la Résurrection en lui-même, du récit du tombeau vide (Mc 16, 1–8), que des apparitions du Ressuscité, faisant des femmes les premières messagères de cet élan qui a bouleversé l'histoire humaine. D'ailleurs, « *il n'y a pas de témoin de la Résurrection, mais des témoins du Ressuscité* », résume le père Jean-François Baudoz<sup>55</sup>. Car la Résurrection est au-delà de toute expérience humaine. Le « comment » de la Résurrection nous échappe totalement. Ainsi, même si le fait de la Résurrection est un sujet historique, sa signification revêt un caractère éminemment théologique.

53 Deux ouvrages nous ont permis de mieux cerner notre thématique sur le sujet de la Résurrection : Joseph RATZINGER (card.), *Le Ressuscité*, Paris, Desclée de Brouwer, 1986. C'est une somme de considérations sur les points saillants de la foi chrétienne : le Christ, l'Église, les sacrements, la vie contemplative, l'initiation chrétienne, la prière, etc. ; tout cela à la lumière transfigurante de Pâques. Puis Michel DENEKEN, *La foi pascale. Rendre compte de la résurrection de Jésus aujourd'hui*, Paris, Les Éditions du Cerf, 2002. Celui-ci présente une synthèse théologique du mystère de la Résurrection et apporte une réponse aux questions essentielles abordées au sujet de la Résurrection. Ce livre fait le point de la recherche théologique en matière de Résurrection du Christ.

54 Mt 28, 1–10 ; Mc 16, 1–8 ; Lc 24, 1–12 ; Jn 20, 1–18.

55 Professeur d'exégèse à l'Institut catholique de Paris. Cf. Céline HOYEAU, « La Résurrection dans le Nouveau Testament », in *La Croix*, du 23 avril 2011 (<https://croire.la-croix.com/Definitions/Fetes-religieuses/Paques/>, consulté le 10 mars 2021).

Selon le récit des apparitions, ce sont les femmes qui, les premières, ont reçu par l'ange l'annonce de la Résurrection du Christ (Lc 24, 9–10). Bien que ce soit pour elles un profond bouleversement, parce qu'elles ont du mal à admettre la vérité de l'événement, elles partent porter la nouvelle à Pierre, Jean et aux autres disciples. Pierre est donc appelé à conforter la foi de ses frères, à partir de sa propre rencontre avec le Ressuscité. Et sur son témoignage, la communauté va s'écrier : « *C'est bien vrai ! Le Seigneur est ressuscité et il est apparu à Simon* » (Lc 24, 34).

À partir de ce moment, le Ressuscité les assure de sa présence permanente, même si elle sera d'un ordre nouveau (Mt 28, 20). Le Christ ressuscité les invite à continuer son œuvre et les envoie en mission (Mt 28, 19 ; Mc 16, 15–18). Le rôle décisif des femmes au tombeau le matin de Pâques et leur rencontre avec la communauté des disciples est un signal fort qui ouvrira pour toujours les portes de la grande aventure de la mission, et donc de l'évangélisation.

### 1.3.1. La Résurrection, fondement de l'actualité de l'Évangile

L'interrogation autour de la Résurrection du Christ a été controversée tout au long des siècles, et la grande question qui sous-tend le débat a toujours été : « S'est-elle réellement produite ? ». La controverse est compréhensible, d'autant que les enjeux sont énormes : si Jésus est vraiment ressuscité des morts après avoir subi la crucifixion et la mort, alors toutes les promesses messianiques sont vraies, tout ce qu'il a dit de lui-même – qu'il était Fils de Dieu, le Roi des rois, le Seigneur de la vie, le Serviteur souffrant, la deuxième personne de la Trinité – est donc vrai. Voilà l'origine de la controverse ! Or la Résurrection est la charnière sur laquelle tout le christianisme est fondé. C'est la base sur laquelle tout le reste repose ; c'est la clé de voûte qui permet à tous les enseignements du christianisme de tenir ensemble. Ce mystère est au centre même de la foi qui tient par la vérité du témoignage selon lequel le Christ est ressuscité des morts : « *Si le Christ n'est pas ressuscité, notre prédication est vaine, vaine aussi notre foi* » (1 Co 15, 14), proclame saint Paul. Cela signifie que lorsque les chrétiens affirment que Jésus est ressuscité des morts, ils revendiquent qu'il s'agit bien d'un fait historique. Michel Deneken apporte la précision suivante : « *La certitude de la foi est bien acquise par des moyens sensibles et historiquement contingents, mais elle ne peut être fondée par le seul Jésus historique. Donc, le Dieu trinitaire qui se révèle à Pâques, est lui-même le fondement ultime et suffisant de la foi pascale* »<sup>56</sup>. La Résurrection est l'élément fondateur de la foi chrétienne, un événement dont le caractère eschatologique ouvrira les portes à l'évangélisation. Manifestée aux

56 Michel DENEKEN, *La foi pascale. Rendre compte de la résurrection de Jésus aujourd'hui*, Paris, les Editions du Cerf, 2002, p. 146.

disciples, la Résurrection constituera également un événement pour les témoins. Bien qu'il s'agisse du personnage historique, Jésus de Nazareth, cet événement ne concerne pas seulement les disciples apeurés par le drame de la crucifixion, mais aussi la communauté de ceux qui affirment qu'il est ressuscité et le confessent comme Seigneur.

Ainsi, la vérité de la Résurrection donne à la rédemption son caractère particulier. Elle confère du même coup à l'Évangile toute son actualité. L'Évangile n'est donc pas un fait du passé; il est l'éternel présent et s'exprime totalement dans l'histoire et dans l'aujourd'hui de chaque existence. Le Christ ressuscité est vivant encore aujourd'hui pour chaque croyant. Le christianisme a sa racine et son fondement dans ce fait solennel et d'importance primordiale: la mort du Christ, mais surtout sa Résurrection. Car si le Christ n'était pas ressuscité, sa mort ignominieuse, au lieu d'être le fondement de la certitude du salut, aurait été la source d'un désespoir profond que rien n'aurait pu dissiper.

Quand on aborde les évangiles, on se rend bien compte que tout gravite autour du kérygme, l'événement central où Passion-Mort-Résurrection du Christ accomplissent l'Alliance indéfectible entre Dieu et l'humanité, et réalisent les promesses fondées sur le Christ (1 Co 15, 3-8). La Résurrection du Christ est le point vers lequel tout converge. Elle ouvre un échange d'amour et de vie avec Dieu. Toutes les barrières sautent, les rigidités de la Loi sont vaincues par elle, et toutes les frontières s'ouvrent afin que l'Évangile soit proclamé aux quatre vents: le Christ ressuscité, Premier-né de toutes les créatures, ne fait pas acception de personne. Son message a une portée et une audience universelles (Ga 1, 16; Ep 3, 8).

Depuis les toutes premières prédications chrétiennes, celle de Pierre à Jérusalem à la Pentecôte ou celle de Paul à Athènes jusqu'à aujourd'hui, les chrétiens n'ont cessé d'insister sur le caractère central, essentiel et décisif de la Résurrection. Pâques constitue donc le point de départ de tout. À Pâques, la vie divine, celle qui vient de Dieu, à laquelle tous les hommes sont appelés, fait son entrée dans le monde. À partir de Pâques, les disciples pourront témoigner, braver les obstacles qui se dresseront sur leurs chemins pour annoncer l'Évangile, c'est-à-dire que ce Jésus, Fils de Dieu, «est vraiment ressuscité». La Résurrection fonde donc la certitude de foi sur laquelle l'évangélisation est appelée à prendre l'appui le plus solide.

### 1.3.2. La démarche d'Emmaüs comme paradigme du processus d'évangélisation

Les apparitions du Ressuscité aux disciples sont plus importantes que les récits relatifs à la découverte du tombeau vide. C'est ainsi que *«le fondement de la foi pascale n'est autre que le Christ lui-même venant vers ses disciples. Les récits de Pâques montrent que les disciples n'auraient pas trouvé en eux la force de croire à la résurrection. Ce sont bien les apparitions du Ressuscité qui ont permis la venue à la parole de la foi pascale parce*

*qu'elles constituent un événement qui s'impose de l'extérieur à la conscience des disciples devenus témoins* »<sup>57</sup>. Ces apparitions du Ressuscité sont assez fréquentes chez les évangélistes Luc et Jean (cf. Lc 24, 1–12; 13–34; 36–49; Jn 20, 11–18; 19–23; 24–29). C'est dans le troisième évangile par exemple que nous trouvons l'apparition du Ressuscité aux deux compagnons faisant route ensemble vers Emmaüs (Lc 24, 13–35)<sup>58</sup>.

Après la mort de Jésus, deux disciples marchaient sur un chemin qui les conduisait à Emmaüs. Ils parlaient chemin faisant de Jésus de Nazareth, en qui ils avaient placé tout leur espoir. Seulement Jésus est mort d'une mort ignominieuse, et enterré; et tous les disciples en étaient attristés. Leur espérance semblait morte. Ils venaient de connaître l'échec de leur vie par ce trépas abject de leur maître. Tout s'est écroulé, il n'y a plus rien pour les retenir à Jérusalem. Ils n'ont plus d'avenir, ils tournent le dos à la Ville Sainte. Dans leur cœur, la nuit était encore plus sombre; pas un rayon de lumière pour éclairer l'ombre épaisse de leur désespoir. Leur conversation était totalement orientée vers le passé, une histoire à laquelle ils ont cru et qui les a tragiquement déçus. C'est pourquoi ils parlaient de Jésus comme d'un rêve brisé ou d'une aventure brutalement interrompue. N'attendant plus rien de lui, ils décidèrent de rentrer chez eux en se séparant des autres disciples. À quoi bon rester à Jérusalem où tout parlait encore de lui? C'est vrai que quelques femmes les ont étonnés en venant raconter qu'il était ressuscité! Mais les hommes qui sont retournés au tombeau ne l'ont pas vu. C'est en ce moment que le Ressuscité leur apparaît, faisant route avec eux tout en leur expliquant les Écritures: «*Ne fallait-il pas que le Christ souffrît cela et qu'il entrât dans sa gloire?*» (Lc 24, 26). Leur peine était si profonde qu'ils n'ont même pas reconnu l'inconnu qui les a rejoints sur la route. À ce stade du récit, Luc livre un premier indice pour que puisse être faite une expérience du Ressuscité. Reprenant les informations données par les deux voyageurs, l'inconnu en dévoile le sens. Ainsi, à la lumière des Écritures, tout s'éclaire, et ils comprennent que la croix, loin d'être «l'échec de Dieu», se situe plutôt dans un projet mystérieux du Seigneur. Pour les deux disciples, c'était un chemin; un chemin d'obscurité, de doute et d'interrogation, mais aussi un chemin de partage de la parole et du repas, un chemin d'échanges. L'initiation à la foi et plus largement la vie chrétienne pourraient se percevoir comme un chemin ouvert par le Christ lui-même, lequel s'est d'ailleurs révélé comme unique «*chemin*» vers le Père.

57 *Ibidem*, p. 145.

58 Pour un commentaire de cet épisode, voir notamment Jean RADERMAKERS, Philippe BOSSUYT, *Jésus, Parole de la grâce selon saint Luc*, 2 vol., coll. «Institut d'études théologiques», n° 6, Bruxelles, Lessius, 1999; François BOVON, *L'Évangile selon saint Luc 19, 28–24, 53*, coll. «Commentaire du Nouveau Testament. Deuxième série», III<sup>e</sup>, Genève, Labor et Fides, 2009; Roselyne DUPONT-ROC, *Saint Luc*, coll. «La Bible tout simplement», Paris, L'Atelier, 2010.

Ainsi pourrait-on à juste titre, en analysant le récit, définir les différentes étapes de la pédagogie de Jésus, de ce cheminement en six moments<sup>59</sup> : d'abord il y a *la présence de proximité*, une proximité qui ne se lasse pas d'advenir. Jésus a rejoint les deux disciples et s'est tout de suite montré très proche d'eux. Il a entrepris de faire la route avec eux. C'est lui qui prend l'initiative. C'est lui qui va à la rencontre des disciples. La foi ne vient pas au bout de nos raisonnements intellectuels ou spirituels. Ce qui est premier dans tout processus d'évangélisation, c'est déjà le désir. N'y a-t-il pas dans le cheminement de foi une envie sincère, avec souvent des yeux aveuglés, comme ceux des deux disciples ? Notons que Jésus ne les a pas abandonnés sur la route. Il est allé jusqu'au bout du cheminement avec eux. Cette proximité de Jésus avec les deux disciples est une indication hautement pastorale pour que l'évangélisation s'inscrive elle aussi dans un cheminement chrétien qui commence évidemment par une proximité manifeste. C'est tout l'enjeu d'une pastorale d'engendrement. On peut noter ensuite *le rôle facilitateur* qu'ont joué les disciples de Jésus eux-mêmes. Celui-ci semblait tout ignorer de ce que vivaient ces deux disciples ; et il leur posa la question : « *Quels sont ces propos que vous échangez en marchant ?* » (Lc 24, 17). Cette question inattendue vient transformer cette situation déplorable. On dirait qu'elle démolit les conclusions erronées et les préjugés des deux voyageurs, et qu'elle les invite à engager le dialogue. L'évangélisation peut aussi commencer par une interrogation simple et apparemment naïve, qui dispose à s'ouvrir. La troisième étape de ce cheminement est marquée par *le climat de confiance* dans lequel les trois protagonistes se sont retrouvés. La mission de l'Église comporte aussi ce besoin vital d'amitié humaine avec les personnes, de compréhension, de compagnonnage et de confiance réciproque. Ici encore, nous trouvons les fondements d'une pastorale d'engendrement. C'est justement ce climat favorable qui a provoqué *l'annonce de la Parole*, c'est-à-dire l'ouverture des Écritures (Lc 24, 25–27). La parole (écoute, discussion, catéchèse) y tient la place centrale. Il est décisif de remarquer que c'est la présence du Christ, figure pivot de ce récit, expliquant les Écritures, qui a dissipé les doutes. Jésus Ressuscité ouvrit le cœur des disciples à l'intelligence des Écritures et leur révéla le véritable mystère de la croix. Bien que ces deux disciples fussent des juifs croyants, ils n'ont réellement pas compris les signes : « *Esprits sans intelligence, cœurs lents à croire ce qu'ont annoncé les prophètes* » (Lc 24, 25). Pour eux, c'est un échec cuisant, l'échec de Dieu, l'échec des promesses messianiques. Et Jésus de leur expliquer le paradoxe chrétien : la force de Dieu passe par les faiblesses humaines : « *Ne fallait-il pas que le Christ souffrît cela pour entrer dans sa gloire ?* »

59 Voir entre autres multiples commentaires du récit lucanien, dans une perspective pédagogique et missionnaire d'enseignement, selon une série d'étapes : P. VIANIN, F.-X. AMHERDT, *À l'école du Christ pédagogue. Comment enseigner à la suite du maître ? Pour une catéchèse d'engendrement*, coll. « Perspectives pastorales », n°5, St-Maurice, St-Augustin, 2011, pp. 84–100.

(Lc 24, 26). Saint Paul écrira plus tard : « *Aussi mettrai-je ma fierté bien plutôt dans mes faiblesses, afin que repose sur moi la puissance du Christ [...]. Car lorsque je suis faible, c'est alors que je suis fort* » (2 Co 12, 10). Jésus ressuscité invite ses interlocuteurs à ne pas s'arrêter au tombeau. Il les pousse à chercher plus loin. En reprenant les Écritures, la Loi, les prophètes et les Psaumes, il veut faire pénétrer la Parole dans la profondeur de l'homme. Ainsi, peu à peu, elle devient comme un feu brûlant : « *N'y avait-il pas comme un feu qui brûlait au-dedans de nous quand il nous parlait en chemin et nous expliquait les Écritures ?* » (Lc 24, 32). De même, la Parole de Dieu reçue dans le processus d'évangélisation peut enflammer le cœur ! L'avant-dernière étape, c'est le Christ qui donne *accès au mystère sacramentel*. Lorsqu'ils arrivent près du but, Jésus décide de s'en aller, mais le cri d'adhésion retentit : « *Mane nobiscum Domine* » (Lc 24, 29). Jésus reste et partage le pain. Le Ressuscité est tout entier dans la présence. Dans ce pain partagé se cache la vie pleine, la vie plus forte que la mort. Le signe véritable est là ; les yeux s'ouvrent, les cœurs sont illuminés, la nuit n'existe plus, l'Évangile est accueilli. Finalement, les deux disciples entrent dans une expérience de foi et d'Église. Ils reviennent en véritables évangélistes, sixième phase : « *À l'instant même, ils partirent et retournèrent à Jérusalem* » (Lc 24, 33). Le signe eucharistique marque pour eux un nouveau départ, un nouvel élan, parce qu'il éclaire justement tout le chemin parcouru.

Au total, il y a eu comme une succession de passages avec cette intervention de Jésus, un passage de l'obscurité à la lumière, de la méconnaissance à la connaissance, du doute à la révélation, de la mort à la Résurrection ; en somme, un chemin de catéchèse et d'évangélisation. Ce chemin a été une longue séquence de recherche et d'approfondissement. Le récit des pèlerins d'Emmaüs est l'un des épisodes les plus connus de l'Évangile ; il est souvent mis en lien exclusif avec l'Eucharistie. Mais il y a tout l'itinéraire catéchétique qui a précédé le repas. C'est un récit de rencontre et de transformation, qui pourrait inspirer la pastorale du cheminement chrétien, selon aussi les analyses de Claude Dagens<sup>60</sup>.

60 Cf. Mgr Claude DAGENS, *Aujourd'hui l'Évangile*, Paris, Éditions Parole et Silence, 2009, pp. 94–99. Pour l'évêque émérite d'Angoulême, la pastorale du cheminement chrétien devrait inspirer tout itinéraire catéchétique. Les grandes lignes de cette pastorale peuvent s'enraciner dans le récit des disciples d'Emmaüs. Il distingue quant à lui trois étapes dans ce récit pour fonder les trois étapes d'une démarche catéchétique : le dialogue sur la route (Lc 24, 13–24), l'ouverture des Écritures (Lc 24, 25–27), la halte eucharistique (Lc 24, 28–35). Pour expliquer le dialogue sur la route, Claude DAGENS part de l'expérience humaine de la souffrance et du désarroi qui engendre chez beaucoup la tentation du désespoir. C'est ce que les deux disciples ont vécu dans leur itinéraire. Or Jésus les rejoint, il s'approche d'eux, les écoute et leur parle. Il n'est pas aussitôt reconnu, mais cela ne l'empêche pas de continuer la route. La mission de l'Église doit s'éclairer à partir de cette expérience du Christ. La deuxième étape est marquée par l'ouverture des Écritures par le Christ, qui révèle à ces deux voyageurs le mystère de la croix, c'est-à-dire la victoire mystérieuse de l'Amour de Dieu qui passe par la mort. C'est toute la force du kérygme. Il faut reconnaître, dit Mgr DAGENS, le travail d'éducation que nous avons à pratiquer pour les croyants, en proposant la Parole de Dieu comme un

Le texte met en place ce qu'on pourrait appeler un véritable parcours catéchétique. Cette route d'Emmaüs montre la lente et progressive initiation de l'intelligence et de la volonté. C'est un processus d'évolution spirituelle : de l'incroyance, on passe à une foi qui bute sur le mystère de la croix (Lc 24, 14) ; puis, finalement, au signe eucharistique qui vient dissiper tout doute. Et si l'expérience d'Emmaüs apparaît comme un véritable paradigme d'évangélisation, la Pentecôte n'en est-elle pas le fondement ?

### 1.3.3. La Pentecôte, principe de l'évangélisation (Ac 2)<sup>61</sup>

Dès la première prédication, la Résurrection et la Pentecôte sont unies pour manifester le nouveau rassemblement qui s'opère dans la communauté primitive. À partir de l'expérience pascale, celle-ci se constitue par le fait d'un ralliement de multiples personnes.

Si l'évangélisation est transmission du message révélé à un peuple qui ne le connaissait pas, et si la Pentecôte exprime le mystère de la descente de l'Esprit Saint sur les apôtres, on comprend alors que c'est grâce à l'Esprit que leur discours a été compris par tous ceux qui étaient rassemblés : *« Chacun les entendait dans sa propre langue »*, nous dit l'Écriture (Ac 2, 6). De là, nous pouvons conclure que l'Esprit Saint reçu à la Pentecôte a favorisé le ralliement des personnes ; ou mieux, c'est le rassemblement par l'Esprit de tous les peuples en une seule et unique famille qui devient un principe d'évangélisation. De fait, la Pentecôte devient paradigme d'inculturation<sup>62</sup>.

Si nous nous replongeons aux sources de l'Ancien Testament, disons que la communauté des fils d'Israël se trouvait réunie dans le même lieu, ce matin de la fête juive de la Pentecôte, fête de l'Alliance, où l'on faisait mémoire de l'événement du Sināï, lorsque Dieu, par le biais de Moïse, avait proposé à Israël de devenir sa propriété parmi tous les peuples, pour être le signe de sa sainteté (cf. Ex 19). Selon le livre de l'Exode, ce pacte antique fut accompagné par une manifestation de puissance terrifiante de la part du Seigneur : *« La montagne du Sināï était toute fumante, parce que le Seigneur y était descendu dans le feu ; la fumée s'élevait comme d'une fournaise et toute la montagne tremblait violemment »* (Ex 19, 18). Cette théophanie du Seigneur nous fait retrouver des éléments intervenant dans la Pentecôte du Nouveau Testament : le feu prenant la forme de langues

outil de lecture et de compréhension. Enfin, la halte eucharistique est la dernière étape du chemin. Avec le geste du pain rompu, leurs yeux s'ouvrent. L'Eucharistie vient comme le couronnement de tout l'itinéraire. Elle ne doit pas être séparée des deux premières étapes, mais reliée à elles.

61 Pour le récit de Pentecôte, voir entre autres Charles L'EPLATTENIER, *Le livre des Actes*, coll. « Commentaires », Paris, Centurion, 1994 ; Jean RADERMAKERS, Philippe BOSSUYT, *Témoins de la Parole de la Grâce. Actes des Apôtres*, 2 vol., coll. « Institut d'études théologiques », Bruxelles, Lessius, 1995 ; Daniel MARGUERAT, *Les Actes des Apôtres 1–12*, coll. « Commentaire du Nouveau Testament. Deuxième série », Genève, Labor et Fides, 2015.

62 Cf. Journées Bibliques Africaines, *Les Actes des apôtres et les jeunes Eglises*, Kinshasa, Facultés de théologie, 1990.

et se posant sur chacun des disciples, qui furent « *tous remplis de l'Esprit Saint* » (Ac 2, 4), et qui, par l'effet de cette effusion, « *se mirent à parler en d'autres langues* » (Ac 2, 4). À travers ce récit de Pentecôte, il apparaît clairement qu'une multitude de langues et de cultures différentes peuvent se comprendre et s'interpénétrer. On en conclut que l'évangélisation s'est inaugurée le jour de la Pentecôte. La mission évangélisatrice plonge d'emblée son origine et sa source dans ce mystère de la descente du Saint-Esprit sur les apôtres réunis au cénacle. En outre, lorsque les disciples ont accueilli le Saint-Esprit, ils ont compris ce que Dieu dit dans sa Parole ; ils ont perçu le salut offert par Jésus sur la croix. Eux qui étaient quasiment ignorants, l'Esprit les a ouverts à la vérité. Ils étaient timides, l'Esprit les a remplis de force et leur a inspiré le courage de souffrir tous les tourments. De quelques timorés enfermés au cénacle, l'Esprit de Dieu a fait d'infatigables témoins qui prennent en main le ministère d'annonce de la Bonne Nouvelle.

La Pentecôte célèbre ainsi non seulement l'avènement de l'Esprit Saint, l'inauguration de son règne, mais encore la naissance de l'Église et l'entrée de celle-ci dans le monde.

En outre, si la Pentecôte ouvre la mission de l'Église, elle prolonge et perpétue la mission du Christ lui-même : ressuscité, il inscrit sa présence et son action, son Évangile dans le présent de l'histoire. La Pentecôte des Actes est un peu comme la publication de ce qu'a été la Pentecôte du Christ. Le Nom double de Jésus-Christ est à ce sujet significatif. On fait appel à une combinaison de deux traditions différentes : Jésus vient de l'hébreu *Yehoshoua* (Yahvé sauve), de l'araméen *Yeshoua*, qui se traduit par « il sauve » et plus tard par « sauveur ». On comprend alors mieux ce que dit l'ange Gabriel à saint Joseph : « *Tu lui donneras le nom Yéshoua ; c'est lui qui sauvera son peuple de ses péchés* » (Mt 1, 21). D'où le nom de Jésus signifiant celui qui sauve ; et Christ, c'est le grec voulant dire « marqué de l'onction », « intimement attaché à Dieu ». La diversité des peuples est ainsi fécondée par le mystère du Christ. Jésus se manifeste lui-même dans une humanité plurielle. Son ministère touche diverses cultures : la Syro-phénicienne (une païenne) : Mc 7, 24–30 ; le centurion (un officier romain) : Lc 7, 1–10. L'acte du Christ devient un acte pentecostal. La diversité exprimée à la Pentecôte devient un signe évident de la puissance de Dieu. Ainsi, Babel n'est plus perçu comme une punition de Dieu, mais comme la reconstitution de la volonté de Dieu. Babel est alors une re-création, une prophétie de la Pentecôte<sup>63</sup>.

63 Benjamin AKOTIA, bibliste, fait l'analyse suivante des récits de Babel et Pentecôte : « *Babel et Pentecôte sont des formulations de la circulation de la parole. Le récit de la tour de Babel montre comment Dieu a fait éclater l'espace unique et la communauté unique, en faisant éclater la parole. Cette globalisation qui constitue le rêve de toutes les traditions méditerranéennes trouve ici sa contestation juive. La tradition juive affirme, elle, que Dieu ne souhaite pas une parole unique, un espace unique et une communauté unique. Dieu veut plutôt des peuples, des langues et des nations. La pluralité qui apparaît aux uns comme une déchéance est plutôt la formule acceptable de la vie des hommes sur la terre pour les autres. [...] Ce que le récit de la Pentecôte révèle, c'est la mise en*

Dans la structure même de l'Évangile, il y a une diversité. L'Évangile est rédigé sous mode pentecostal, c'est-à-dire dans la diversité. Matthieu n'est pas Marc ; et Luc n'est pas Jean. Les synoptiques sont différents de Jean ; les lettres de Paul sont totalement différentes des autres épîtres ; chacun des auteurs se réclame d'une culture spécifique, avec par conséquent une empreinte particulière sur les textes. Cette diversité littéraire, pédagogique et temporelle est une caractéristique de la démarche pentecostale. La Bible n'est pas un livre, c'est une bibliothèque ; elle est donc marquée par cette diversité. Si donc aujourd'hui il y a une pluralité dans l'Église, c'est justement parce qu'il en a toujours été ainsi.

La Pentecôte est alors véritablement le principe de toute évangélisation. Le Christ envoyé par le Père a donné à son Église l'Esprit Saint pour la fécondité de l'évangélisation. Sans le Christ uni à son Église, il nous est impossible de saisir cette vision trinitaire du mystère de l'évangélisation.

#### 1.4. Une évangélisation sous le signe de l'approfondissement du kérygme

Évangéliser, comme nous l'avons dit dans nos précédentes analyses, est tout d'abord témoigner, de façon simple et directe, du Dieu révélé par Jésus-Christ, dans l'Esprit Saint<sup>64</sup>. En Jésus-Christ, le salut est offert à tout homme. Ce qu'on annonce est la promesse de communion avec le seul Absolu, Dieu, qui est Amour. Ce salut est donc transcendant ; et ce qui est annoncé est, prophétiquement, un au-delà, dont la pleine connaissance se situe dans le « déjà-là et le pas encore ». Cette annonce est ce qu'on appelle le « *kérygme* » (du mot grec qui signifie : « proclamation »), qui est présent dès le jour de la Pentecôte, et centré d'abord sur la personne même de Jésus et sa Résurrection. On retrouve la même insistance sur ce « kérygme » ou proclamation dans les trois documents sus-mentionnés, et particulièrement dans l'Exhortation de Paul VI.

##### 1.4.1. Le contenu de l'évangélisation<sup>65</sup>

*Evangelii nuntiandi* traite de manière lumineuse en son chapitre troisième la problématique du contenu de l'évangélisation. Ce document de référence sur la mission de l'Église aujourd'hui aborde l'ensemble des dimensions de l'évangélisation et trace le chemin de

*œuvre d'une circulation particulière de la parole. Le récit de Babel montre l'impossibilité d'adresser la parole à autrui tandis que le récit de la Pentecôte montre la chance d'adresser la parole à autrui.* » (cf. Benjamin AKOTIA, « Comment évangéliser l'Afrique pour la sortir du sous-développement ? », RUCAO, n° 39, 2013, pp. 85–86). C'est ainsi que Babel se révèle comme une véritable prophétie de Pentecôte.

64 Cf. EN, n° 26.

65 EN, § III, n° 25–39.

la mission de l'Église, encore de nos jours. Le point de vue global de cette Exhortation est porteur d'une signification profonde: il nous aide non seulement à mieux comprendre ce qu'est l'évangélisation à travers ses axes fondamentaux, mais en même temps, à nous en inspirer pour développer une méthode pastorale qui soit adaptée aux conditions dans lesquelles l'Église de notre temps est appelée à annoncer l'Évangile.

Une analyse de ce chapitre troisième permet alors d'en dégager trois points saillants. Évangéliser, c'est:

- rendre témoignage de l'amour du Père pour sa création;
- mettre au centre du message le salut en Jésus-Christ;
- adresser à la création un message de libération dans l'Esprit.

Ces trois points doivent s'organiser et s'articuler autour de deux axes ou lignes directrices: d'abord, il y a le contenu essentiel de l'évangélisation, que le document appelle sa « substance vivante »<sup>66</sup>. Les paroles que nous lisons en Mc 16, 15 sont impératives: « *Allez par tout le monde et prêchez la Bonne Nouvelle à toute la création* ». C'est de cette Bonne Nouvelle du Christ que parle saint Paul quand il dit: « *Je vous rappelle, frères, l'Évangile que je vous ai annoncé, que vous avez reçu [...] et par lequel vous êtes sauvés. Je vous ai enseigné avant tout, comme je l'avais aussi reçu, que le Christ est mort pour nos péchés, selon les Écritures [...] qu'il est ressuscité le troisième jour, selon les Écritures* » (1 Co 15, 1). Voilà le contenu du message; voilà le contenu essentiel de l'évangélisation: c'est la loi de l'amour révélé en Jésus-Christ. L'élément central, c'est donc le contenu du « kérygme », qui est présent dès le jour de la Pentecôte, et centré sur la personne même de Jésus; c'est la beauté de l'amour salvifique de Dieu manifesté en Jésus mort et ressuscité. Si on l'oublie, le message court le risque de perdre sa fraîcheur et ne plus avoir cette saveur d'éternité.

La substance vivante porte sur le message d'amour de Jésus le Christ, qui est la Révélation même du Père: « *Car Dieu a tant aimé le monde qu'il a envoyé son Fils Unique [...]* » (Jn 3, 16). Jésus-Christ est la Parole définitive du Père, la plénitude de la Révélation. Et qui dit Révélation, exprime par là le mystère par lequel Dieu se donne à nous. De plus, cette Révélation ne se laisse pas superficiellement appréhender. Il faut l'accueillir dans une acceptation totale et fondamentale de Jésus-Christ, et se convertir à lui. Lorsque saint Paul dit que l'objet de son action, c'est le « *bon dépôt* » (2 Tm 1, 14), il indique par là que le Christ est le cœur de l'évangélisation; et en tant que tel, ce contenu de la foi doit demeurer intact: « *Jésus-Christ est le même hier, aujourd'hui et à jamais* » (He 13, 8). Il est à la fois l'origine et le terme de l'histoire, il en est aussi l'aujourd'hui et

66 « *Le contenu essentiel [...] qu'on ne pourrait modifier, ni passer sous silence, sans dénaturer gravement l'évangélisation.* » (EN, n 25)

le « maintenant ». Car c'est l'aujourd'hui de Dieu en Jésus-Christ qui fonde le mystérieux aujourd'hui de l'homme, l'aujourd'hui toujours surprenant de son surgissement à la vie.

En outre, il y a aussi des éléments secondaires qui peuvent se modifier en fonction des circonstances, des conditionnements historiques, culturels, sociaux, politiques, économiques et religieux des peuples auxquels l'Évangile est annoncé.

Évangéliser est donc en définitive annoncer le salut, ce grand don de Dieu qui est libération de tout ce qui opprime l'homme, dans la joie de connaître le Seigneur et d'être connu de lui, de le voir, d'être tout donné à lui. En même temps, on ne saurait occulter, dans la problématique du contenu, la perspective eschatologique liée à l'évangélisation. Le salut offert en Jésus-Christ est un salut dans l'éternité, une promesse de vie éternelle, qui ne saurait se limiter à ce monde.

Voilà pourquoi la nouvelle évangélisation doit être « lancée dans la transmission de tout le patrimoine de l'Église depuis plus de vingt siècles »<sup>67</sup>. Voilà le cœur du message évangélique : c'est de cela que les chrétiens doivent témoigner par toute leur vie, avec une proclamation claire du kérygme, une annonce joyeuse de Jésus vivant, qui n'est pas resté sur la croix, qui a vaincu le mal, le tombeau et la mort, qui est ressuscité ; et qui donne le salut à tout homme comme une grâce<sup>68</sup>, lui, le Fils de Dieu, Sauveur et Seigneur, mais qui requiert aussi notre assentiment libre.

#### 1.4.2. Les divers types d'évangélisation

L'Église doit s'adapter au terrain sur lequel elle évolue. Ainsi, dans le cadre de l'évangélisation au Bénin, on peut distinguer deux types d'évangélisation : l'évangélisation spontanée et l'évangélisation planifiée. Tandis que la première s'exprime lorsque les membres du Christ manifestent naturellement l'amour et les dons spirituels dont ils sont les bénéficiaires, et ainsi attirent tout aussi naturellement les êtres au Christ, la seconde, quant à elle, désigne l'ensemble des moyens et des stratégies mis en œuvre par les acteurs ecclésiaux dans le but d'atteindre par l'évangélisation un individu ou un groupe d'individus, selon la recommandation de l'apôtre Paul à Timothée : « Proclame la Parole, insiste à temps et à contretemps, réfute, menace, exhorte avec une patience inlassable et le souci d'instruire [...] » (2 Tm 4, 2).

Si l'on considère que l'évangélisation n'est pas seulement un ensemble de compétences qu'il faut petit à petit maîtriser, il n'en reste pas moins qu'elle peut subir des transformations en fonction du temps et de l'histoire, et qu'elle exige donc de nouvelles mises

67 Cf. Gustave MAKAYA, *Les enjeux de la nouvelle évangélisation en République du Congo*, Paris, L'Harmattan, 2015, p. 36. Quelles richesses extraordinaires avons-nous ? C'est évidemment l'expérience de plus de vingt siècles d'amitié avec le Christ et de vies remplies de la force de l'Esprit.

68 Cf. EN, n°27.

en œuvre pertinentes. La nouvelle évangélisation aura donc pour mission de chercher de nouveaux moyens pour que l'annonce de l'Évangile rejoigne vraiment toutes les couches de populations et toutes les communautés, quelles qu'elles soient.

#### 1.4.3. Les voies de l'évangélisation

Si l'annonce de la Bonne Nouvelle du Christ au monde comporte une multitude d'éléments, il est évident qu'il existe des chemins divers pour évangéliser. Les charismes et les dons de l'Esprit étant variés, chaque communauté a le loisir d'opter pour telle voie ou pour telle autre. Les voies de l'évangélisation proposées dans *Evangelii nuntiandi* sont tout autant valables hier qu'aujourd'hui.

Dans le chapitre quatrième de l'Exhortation, Paul VI évoque sept voies d'évangélisation, qui demeurent pertinentes pour 2022.

\*La première voie, selon le pape, est le témoignage d'une vie authentiquement chrétienne. Paul VI considère ce témoignage comme central et primordial : « *L'Évangile doit être proclamé d'abord par un témoignage* »<sup>69</sup>. Le témoignage de l'existence doit être rendu à la personne du Christ par une vie exemplaire fondée sur la Parole du Messie : « *Vous êtes le sel de la terre ; vous êtes la lumière du monde. [...] On n'allume pas une lampe pour la mettre sous le boisseau ; mais on la met sur le lampadaire pour qu'elle éclaire tous ceux qui sont dans la maison* » (Mt 5, 13.15). C'est en s'appuyant sur cette recommandation du Christ que saint Paul adresse ce mot d'exhortation à son disciple Timothée : « *Ne rougis donc pas du témoignage à rendre à notre Seigneur, ni de moi son prisonnier, mais souffre plutôt avec moi pour l'Évangile, soutenu par la force de Dieu [...]* » (2 Tm 1, 8).

C'est l'urgence de ce témoignage qui fait dire au pape Paul VI : « *L'homme contemporain écoute plus volontiers les témoins que les maîtres, ou, s'il écoute les maîtres, c'est parce que ce sont des témoins* »<sup>70</sup>. Cette déclaration, devenue célèbre et toujours valable aujourd'hui plus que jamais, appelle une forme de communication comportementale qui s'enracine dans une relation personnelle avec le Christ. C'est pourquoi un tel témoignage consiste à partager une expérience intérieure. Dans sa forme extérieure, il prend en compte l'annonce du Royaume, le service du prochain et le don de soi. Il est clair que dans le monde contemporain postmoderne, le témoignage est quelque chose de précieux<sup>71</sup>. C'est le témoignage personnel des membres du peuple de Dieu qui rend crédible et fonde l'annonce du message de salut à toute l'humanité.

69 EN, n°21.

70 EN, n°41.

71 Pour s'en convaincre, il suffit de lire Denis VILLEPELET, *Le labyrinthe de la postmodernité*, Paris, Salvator, 2016, pp. 217–234.

\*La deuxième voie est la prédication vivante, l'annonce joyeuse du message de la foi. Dans les paragraphes 42 et 43, Paul VI attire l'attention sur l'importance de cette prédication vivante pour l'évangélisation, tout en signalant que la culture contemporaine, déjà à cette époque-là, est plus sensible à l'image qu'à la parole : « *Les fidèles rassemblés pour être une Église pascale célébrant la fête du Seigneur présent au milieu d'eux attendent beaucoup de cette prédication et de fait, en reçoivent beaucoup de fruits, pourvu qu'elle soit simple, claire, directe, adaptée, profondément attachée à l'enseignement évangélique et fidèle au Magistère de l'Église, animée d'une ardeur apostolique équilibrée qui lui vient de son caractère propre, pleine d'espérance, nourrissante pour la foi, génératrice de paix et d'unité* »<sup>72</sup>. Saint Paul ne disait-il pas aux chrétiens de Rome : « *Comment croire sans avoir entendu ? Et comment entendre sans prédicateur ? [...] La foi naît de la prédication et de cette prédication la Parole du Christ est l'instrument* » (Rm 10, 14.17). Il y a donc une vertu permanente attachée à la Parole. C'est une exigence pour les pasteurs prêtres et laïcs de soigner leurs catéchèses, leurs homélies et leurs enseignements. Prêcher, c'est partager un message d'espérance et d'amour vivifiant basé sur les Écritures, dont le centre est le Christ lui-même ; c'est transmettre un appel pour aider les auditeurs à vivre de la Parole et donner du sens à la vie<sup>73</sup>. Le texte du pape François *Evangelii gaudium* insiste à ce propos avec une précision qui n'a pas d'égale. Car il s'agit de faire en sorte que la prédication fasse brûler les cœurs. Il faut en définitive que le prédicateur, s'oubliant lui-même, soit transparent à la force du kérygme et de l'Esprit ; de ce fait, à travers lui, c'est le Seigneur qui parle à son peuple. Concrètement, l'homélie est à prendre comme un instrument d'évangélisation toujours valable et adapté. Elle se caractérise par son insertion dans le contexte eucharistique, qui est le moment le plus élevé du dialogue entre Dieu et son peuple. Elle doit donc donner ferveur et sens à la célébration ; et c'est donc un acte liturgique, au caractère quasi sacramentel. Par là même, elle dépasse les catéchèses, et elle n'a pas d'abord un but moraliste ou doctrinal. L'homélie peut et doit être une rencontre reconfortante avec la Parole, une intense et heureuse expérience de l'Esprit.

Ainsi, toute prédication a l'obligation d'être brève mais vivante : « *L'homélie ne peut pas être un spectacle de divertissement, elle ne répond pas à la logique des moyens médiatiques, mais elle doit donner ferveur et sens à la célébration. C'est un genre parti-*

72 EN, n°43.

73 Plusieurs numéros d'*Evangelii gaudium* sont consacrés à la prédication, ainsi qu'aux divers aspects de sa préparation : les paragraphes 135 à 144, d'une part, et 145 à 159, d'autre part. C'est ce qui fait dire à François-Xavier AMHERDT : « *C'est la première fois depuis longtemps qu'un texte du Magistère se penche si abondamment et si chaleureusement sur l'art de prêcher* » (cf. [www.unifr.ch/pastoral/fr/assets/files/5-joie-de-precher.pdf](http://www.unifr.ch/pastoral/fr/assets/files/5-joie-de-precher.pdf), consulté le 24 mars 2017). Voir du même auteur, *Recherches en prédication. Nouvelles tendances suite à Evangelii gaudium*, coll. « Recherches pastorales », n°2, Münster-Wien-Zurich, LIT-Verlag, 2019.

culier, puisqu'il s'agit d'une prédication dans le cadre d'une célébration liturgique ; par conséquent elle doit être brève et éviter de ressembler à une conférence ou à un cours [...]»<sup>74</sup>. La Parole de Dieu elle-même est vivante, ainsi que l'atteste l'auteur de la lettre aux Hébreux : « Vivante, en effet, est la parole de Dieu, efficace et plus incisive qu'aucun glaive à deux tranchants ; elle pénètre jusqu'au point de division de l'âme et de l'esprit, des articulations et des moelles, elle peut juger les sentiments et les pensées du cœur » (4, 12). Jadwiga Loulier-Pajor et François-Xavier Amherdt appliquent ce passage au Christ : « Il est la Parole décisive c'est-à-dire celle autour de laquelle se joue la décision cruciale pour notre existence »<sup>75</sup>. La Parole de Dieu faite chair dans la personne de Jésus-Christ (cf. Prologue de Saint Jean : 1, 1–18) n'est donc pas une parole morte, c'est une Parole de vie – « elle se présente sur notre route comme pleine de vie, capable de rejoindre la nôtre et de la pénétrer par sa force [...] Elle nous renseigne sur nous-mêmes en portant à la lumière nos propres intentions et les pensées de notre cœur »<sup>76</sup> – parce qu'elle a une puissance performative et rédemptrice. Elle est vivante où qu'elle aille. Voilà pourquoi elle doit être prêchée de manière incisive, intelligente, convaincante, fervente et puissante pour déjouer les mensonges du tentateur dont le monde est malheureusement imprégné : « Ma Parole qui sort de ma bouche ne me reviendra pas sans résultat, sans avoir fait ce que je veux, sans avoir accompli sa mission [...] » (Is 55, 11).

La Parole prêchée n'appartient à personne ; elle est libre et produit des fruits qui dépassent les mots prononcés par le prédicateur ; et au-delà du prédicateur, c'est Dieu lui-même qui s'offre à nous par les Écritures commentées. Toute prédication, pour être vivante, doit être trinitaire et s'appuyer sur Dieu le Père qui nous donne sa Parole, sur l'action profonde du Saint-Esprit et sur l'identification au Christ.

\*La troisième voie évoque l'importance de la catéchèse<sup>77</sup> dans le processus d'évangélisation. Le saint père considère la catéchèse comme un enseignement systématique adressé aux enfants, aux jeunes, aux adultes, ainsi qu'aux personnes âgées<sup>78</sup>. Elle doit être adaptée à chaque catégorie d'âge.

74 EG, n°138.

75 Jadwiga LOULIER-PAJOR, François-Xavier AMHERDT, *Catéchèse : La Parole au centre*, coll. « Perspectives pastorales », n°2, Saint-Maurice, Saint-Augustin, 2007, p. 51.

76 *Ibid.*, p. 53.

77 Voir CONSEIL PONTIFICAL POUR LA PROMOTION DE LA NOUVELLE ÉVANGÉLISATION, *Directoire pour la catéchèse*, Paris, Bayard-Cerf-Mame, 2020. L'objectif de ce texte est de donner aux évêques, aux prêtres et aux catéchistes désormais bénéficiaires potentiels d'un ministère institué, selon le *Motu proprio* de FRANÇOIS *Antiquum ministerium* du 11 mai 2021, le cadre et les repères fondamentaux concernant l'activité catéchétique.

78 Cf. EN, n° 44.

La catéchèse est tout simplement la préparation de l'avenir de la communauté chrétienne. En effet, elle doit être au service de la transmission de la foi. C'est le lieu où l'être humain se structure, où l'enfant se construit au fil de ses expériences, en lien étroit avec l'exemple vivant de Jésus. Dans le processus d'évangélisation, la catéchèse « *a toujours été considérée par l'Église comme l'une de ses tâches primordiales, car avant de remonter vers son Père, le Christ ressuscité donna aux apôtres une ultime consigne : faire de toutes les nations des disciples et leur apprendre à observer tout ce qu'il avait prescrit* »<sup>79</sup>. Cette Exhortation du pape Jean-Paul II est très éclairante sur la question de la catéchèse. Elle exige du même coup que les catéchistes soient bien formés pour mener à bien cette mission d'Église. Les catéchistes doivent avoir un minimum de connaissances pour parler de la foi de façon juste, cohérente, dynamique et significative, avec clarté et simplicité<sup>80</sup>.

\*La quatrième voie porte sur les mass médias qui, aujourd'hui plus qu'hier, sont devenus de puissants outils de communication et de propagation de la Bonne Nouvelle du Christ. Nous sommes envahis de toute part par ces nouvelles technologies servant à véhiculer un message. Et c'est à ce titre que Paul VI note, déjà en 1976, que ce sont de « *puissants moyens que l'intelligence humaine rend chaque jour plus perfectionnés* »<sup>81</sup>. En cela, ils sont susceptibles non seulement de toucher les masses populaires, même les plus anonymes, mais également chaque personne prise individuellement<sup>82</sup>.

\*La piété populaire est la cinquième voie. Elle est aussi un chemin d'évangélisation, même si elle a besoin d'être discernée et accompagnée. Paul VI en reconnaît la valeur, bien qu'il ne soit pas dupe des éventuelles dérives qui pourraient survenir. Il écrit : « *La religiosité populaire, on peut le dire, a certainement ses limites. Elle est fréquemment ouverte à la pénétration de maintes déformations de la religion voire de superstitions. Elle reste souvent au niveau de manifestations culturelles sans engager une véritable adhésion de foi. Elle peut même mener à la formation de sectes et mettre en danger la vraie communauté ecclésiale [...]* ». Mais en même temps le pape reconnaît aussi qu'« *elle traduit une soif de Dieu que seuls les simples et les pauvres peuvent connaître [...] elle engendre des attitudes intérieures rarement observées ailleurs au même degré : patience, sens de la croix dans la vie quotidienne, détachement, ouverture aux autres, dévotion [...]. Bien orientée, cette religion populaire peut être de plus en plus, pour nos masses populaires,*

79 JEAN-PAUL II, Exhortation apostolique *Catechesi Tradendae*, Rome, 1979, n° 1.

80 C'est une exigence reprise dans le nouveau *Directoire pour la catéchèse* (chap. IV, n° 130–156).

81 *EN*, n° 45.

82 Le *Directoire pour la catéchèse* consacre un vaste paragraphe aux défis de la culture numérique (n° 359–372).

*une vraie rencontre avec Dieu en Jésus-Christ*»<sup>83</sup>. François en fait lui aussi l'éloge. Dans les paragraphes 122 à 126 d'*Evangelii gaudium*, il parle de la force évangélisatrice de la piété populaire : « *La piété populaire est un précieux trésor pour l'Église, car elle est une spiritualité, une mystique, un espace de rencontre avec Jésus-Christ* »<sup>84</sup>. Le paragraphe 126 d'*Evangelii gaudium* est très éclairant à cet égard :

Dans la piété populaire, puisqu'elle est fruit de l'Évangile inculturé, se trouve une force activement évangélisatrice que nous ne pouvons pas sous-estimer : ce serait comme méconnaître l'œuvre de l'Esprit Saint. Nous sommes plutôt appelés à l'encourager et à la fortifier pour approfondir le processus d'inculturation qui est une réalité jamais achevée. Les expressions de la piété populaire ont beaucoup à nous apprendre, et, pour qui sait les lire, elles sont un lieu théologique auquel nous devons prêter attention, en particulier au moment où nous pensons à la nouvelle évangélisation<sup>85</sup>.

Ce sont des termes forts qui s'appuient sur le *Document d'Aparecida* de la V<sup>ème</sup> conférence générale de l'épiscopat latino-américain et des Caraïbes, dont le pape François, alors archevêque de Buenos Aires, avait présidé le comité de rédaction, en mai 2007. Par ailleurs, François n'a pas manqué de rendre hommage à Paul VI pour l'impulsion positive de l'évaluation à l'égard de la piété populaire<sup>86</sup>. En revanche, le ton est différent parce qu'on ne relève aucune mise en garde particulière chez le pontife de l'hémisphère Sud. Ce qui ne veut pas dire qu'il méconnaît les risques de possibles déviations liées à la religiosité populaire. L'appréciation de François est non seulement positive mais, pourrait-on dire, « stratégique ». Car, pour lui, c'est un « lieu théologique » qui a beaucoup à nous apprendre dans la perspective de la nouvelle évangélisation.

Il est vrai que la piété populaire semble avoir de nos jours une résonance de plus en plus péjorative parce qu'on la réduit aux superstitions et aux traditions dépourvues de sens. Et pourtant, elle prend racine dans la piété d'Israël qui était considérée comme la mémoire de l'action de Dieu, libérateur et sauveur, Père nourricier et éducateur. C'était une vivante « mémoire de l'espérance », puisque Dieu avait promis le Messie. Aujourd'hui la piété chrétienne est mémoire de l'œuvre de Dieu centrée sur la Pâque du Christ, son déploiement dans chaque région de l'Église et l'espérance de son retour jusqu'à la consommation des siècles.

83 *EN*, n°47; 48.

84 Cf. [www.famillechretienne.fr/Église/pape-et-vatican/la-piete-populaire-est-un-tresor-de-l-Église-declare-le-pape-francois-10178](http://www.famillechretienne.fr/Église/pape-et-vatican/la-piete-populaire-est-un-tresor-de-l-Église-declare-le-pape-francois-10178), consulté le 26 mars 2017.

85 La piété populaire, dans un langage métaphorique, ressemble en quelque sorte au puits de la Samaritaine (Jn 4, 5–42). Pour le chrétien, le puits ne doit pas être le but ultime, mais plutôt la rencontre avec le Christ qui étanche toutes les soifs ; c'est lui qui donne l'eau vive, l'eau source de vie véritable en Dieu.

86 *EG*, n°123.

C'est pourquoi toute piété doit trouver son sommet et son sens plénier dans son rapport à l'Eucharistie<sup>87</sup>. Sans cet ancrage, elle s'égare et s'étiole. Le *Directoire sur la piété populaire et la liturgie*<sup>88</sup>, édité par la Congrégation pour le culte divin et la discipline des sacrements, en décembre 2001, est très suggestif sur les principes<sup>89</sup> et orientations de la piété populaire. Le souci de la centralité du Christ dans toute dévotion populaire est bien exprimé dans ce *Directoire*, comme on peut le lire au paragraphe suivant : « *La disposition fondamentale du Magistère au sujet de ces précieux exercices est qu'ils doivent être orientés vers ce centre du culte unique appelé à bon droit chrétien, car c'est du Christ qu'il trouve son origine et son efficacité, c'est dans le Christ qu'il trouve sa pleine expression et c'est par le Christ que, dans l'Esprit, il conduit au Père* » (n°186).

\*La sixième voie de l'évangélisation consiste dans l'indispensable contact interpersonnel, à la lumière des rencontres individuelles du Christ dans l'Évangile. C'est de cette manière que la conscience d'un être peut être touchée en profondeur. Cela correspond au dialogue pastoral par lequel se vivent un accompagnement et un discernement mutuels<sup>90</sup>.

\*Enfin la septième voie de l'évangélisation selon *Evangelii nuntiandi* porte sur le rôle des sacrements. C'est par ceux-ci justement que la foi est nourrie, enrichie et approfondie. Ainsi toute évangélisation doit-elle pouvoir déboucher sur une *sacramentalisation*, sans que cela soit une fin en soi. L'évangélisation ne saurait se réduire à l'enseignement d'une doctrine. Elle vise plutôt à toucher les cœurs en leur proposant un chemin radicalement nouveau, grâce aux perspectives évangéliques ; et en même temps, elle ouvre à la vie surnaturelle. Celle-ci ne peut trouver son expression vivante que dans et par les sacrements de l'Église, et « *dans l'admirable rayonnement de grâce et de sainteté qui est le leur* »<sup>91</sup>.

Le rôle de l'évangélisation est précisément « *d'éduquer tellement dans la foi qu'elle conduise chaque chrétien à vivre – et non à recevoir passivement ou à subir – les sacrements comme de véritables sacrements de la foi* »<sup>92</sup>. La relation personnelle à Dieu ne peut alors se passer des sacrements. Plus encore, elle ne peut exister sans eux ; car les

87 Le paragraphe 234 du *Directoire sur la piété populaire et la liturgie* exprime clairement ce rapport de la piété populaire à l'Eucharistie.

88 Document de référence du Saint-Siège en matière de liturgie, publié au Vatican en 2001. C'est un texte extrêmement important pour mieux comprendre la variété et la richesse des formes de la prière que l'on peut rencontrer dans l'Église.

89 Voir les paragraphes 11 à 13 de ce document, consacrés aux principes de la piété populaire.

90 Cf. *EG*, n°46.

91 *EN*, n 47.

92 *Ibid.*

sacrements sont le don de Dieu, et seul Dieu peut amener les hommes à lui. Il en résulte que s'il n'y a pas de christianisme sans la foi au Christ, le Fils de Dieu venu dans notre monde, il n'y a pas non plus d'Église sans la célébration des sacrements, signes visibles de la grâce invisible. Voilà pourquoi, toute évangélisation, si elle est bien menée, peut conduire aux sacrements.

#### 1.4.4. Les destinataires de l'évangélisation

Le commandement du Christ à ses disciples (cf. Mc 16, 15 ; Mt 28, 19) avait un sens hautement prophétique et lançait une invitation évangélique à sortir des frontières des nations, pour témoigner de la volonté salvifique de Dieu à travers une mission de proclamation universelle. Le Maître avait-il l'intention de stimuler ses apôtres à dépasser la tentation récurrente qui se cache derrière toute introversion ecclésiale, toute fermeture autoréférentielle dans les propres limites sécuritaires ? C'est ainsi que les disciples de Jésus se sont répandus partout, sans crainte aucune, au péril de leur vie, affrontant les tribulations et les hostilités. Plusieurs passages de l'Écriture nous disent clairement que le mystère du salut est pour toute l'humanité. Déjà la prophétie d'Isaïe l'annonce avec vigueur : « *Debout, Jérusalem, resplendis ! Elle est venue, ta lumière, et la gloire du Seigneur s'est levée sur toi* » (Is 60, 1–6). Paul l'explicite en déclarant : « *Ce mystère, c'est que toutes les nations sont associées au même héritage, au même corps, au partage de la même promesse, dans le Christ Jésus, par l'annonce de l'Évangile* » (Ep 3, 5–6). À ce titre, le Bénin est bel et bien bénéficiaire lui aussi de la promesse de Dieu, du message évangélique, au même titre que les autres nations du monde !

En outre, dans l'Exhortation apostolique, Paul VI identifie cinq catégories de destinataires de l'évangélisation, selon une perspective toujours d'actualité.

\*Il note d'abord ceux qui sont étrangers à la foi chrétienne et qui n'en ont pas entendu parler ; et il fait remarquer que « *révéler Jésus-Christ et son Évangile à ceux qui ne le connaissent pas, tel est depuis la Pentecôte le programme fondamental que l'Église a assumé comme reçu de son Fondateur. Tout le Nouveau Testament, et de façon spéciale les Actes des Apôtres, témoignent d'un moment privilégié et en quelque sorte exemplaire de cet effort missionnaire qui jalonna ensuite toute l'histoire de l'Église* »<sup>93</sup>. À ce niveau, malgré les efforts d'évangélisation réalisés au Bénin depuis près de deux siècles par les missionnaires et les évangélistes d'hier et d'aujourd'hui, il existe encore certains milieux qui n'ont toujours pas reçu l'annonce de la Bonne Nouvelle.

\*Il y a ensuite le monde déchristianisé, les indifférents et les distanciés de la foi. Pour le pape, « *cette annonce s'avère toujours plus nécessaire également à cause des situations de déchristianisation, de nos jours, pour des multitudes de personnes qui ont reçu le baptême mais vivent en dehors de toute vie chrétienne, pour des gens simples, ayant une certaine foi, mais connaissant mal les fondements de cette foi, pour des intellectuels qui sentent le besoin de connaître Jésus-Christ sous une lumière autre que l'enseignement reçu dans leur enfance et pour beaucoup d'autres* »<sup>94</sup>. Il est évident qu'au début du XXI<sup>ème</sup> siècle, encore davantage qu'en 1975<sup>95</sup>, le monde et tout particulièrement l'Europe se déchristianisent. Mais les germes de cette situation sont déjà répandus dans les pays africains également, et donc aussi au Bénin. L'époque actuelle est fortement marquée par la sécularisation, qui est la tentative de plus en plus affirmée de s'affranchir de toute emprise du religieux. D'où une certaine désaffection spirituelle affichée. À l'heure du matérialisme, des dérives sectaires et des nouvelles croyances, mais parfois aussi en raison du manque de crédibilité des agents pastoraux, on assiste à une déchristianisation de plus en plus forte dans le monde en général. Certains sociologues affirment même que nous sommes entrés dans une ère de « *post-christianisme* »<sup>96</sup>.

\*Puis il y a les non-croyants<sup>97</sup>. Paul VI fait une distinction importante entre sécularisation et sécularisme pour en parler : « *On est obligé de constater au cœur même de ce monde contemporain le phénomène qui devient presque sa marque la plus frappante : le sécularisme. Nous ne parlons pas de cette sécularisation qui est l'effort, en lui-même juste et légitime, nullement incompatible avec la foi ou la religion, de déceler dans la création,*

94 *Ibid.*, n° 52.

95 Paul VI prend acte de la rupture dramatique qui s'aggrave encore de nos jours entre la culture et l'Évangile, et il en appelle à une réponse proportionnée à cet immense défi. Il ne suffit pas d'annoncer le message du salut. Encore faut-il que cette Parole de Dieu, qui est Parole de salut, pénètre les cœurs et les mentalités et bouleverse et les hommes et les cultures. Il est d'ailleurs particulièrement notoire de remarquer que toutes ces analyses et réflexions de Paul VI datant d'il y a quarante ans sont toujours d'actualité en 2021.

96 Hans KÜNG établissait déjà il y a dix ans un diagnostic implacable sur la situation de l'Église, une Église affectée par une série de crises. Face à cette débâcle, qui avait tout l'air de signer la fin du christianisme, l'auteur proposait des remèdes, car pour lui le mal pouvait être encore conjuré, et l'Église était encore à même de se relever de ses erreurs pour être plus fidèle à l'Évangile. On pourra lire avec intérêt Hans KÜNG, *Peut-on encore sauver l'Église?*, Paris, Éditions du Seuil, 2012. Dans le même sens, George WEIGEL, dans son ouvrage *Le catholicisme évangélique*, Paris, Desclée de Brouwer, 2015, expose comment le christianisme aujourd'hui est marqué par une lassitude spirituelle et un sécularisme agressif. D'où la question lancinante qu'il pose : le catholicisme a-t-il encore un avenir? Denis VILLEPELET fait quant à lui état des nombreuses mutations sociales qui génèrent des effets inédits sur la vie. Et justement, l'Église n'échappe pas à cette crise. On peut lire ses analyses dans son ouvrage déjà cité *Le labyrinthe de la postmodernité* (2016).

97 *EN*, n°55.

*en chaque chose ou en chaque événement de l'univers, les lois qui les régissent avec une certaine autonomie, dans la conviction intérieure que le Créateur y a posé ses lois [...]. Nous envisageons ici un véritable sécularisme : une conception du monde d'après laquelle ce dernier s'explique par lui-même, sans qu'il soit besoin de recourir à Dieu, un Dieu devenu ainsi superflu et encombrant ».*

\*Le pape parle en outre des religions non chrétiennes, qui sont étrangères à la foi chrétienne, mais qui ont d'autres conceptions de la croyance et de la foi. Il précise que l'Église a l'obligation de les respecter, parce qu'elles portent en elles l'écho de millénaires de recherches de Dieu, recherches incomplètes certes, mais réalisées souvent avec sincérité et droiture de cœur. Elles sont habitées d'innombrables semences du Verbe, proposent des textes profondément religieux et peuvent constituer une authentique préparation évangélique<sup>98</sup>.

\*Il y a enfin les non pratiquants, qui ont besoin du soutien de la foi des fidèles. Ces derniers se disent chrétiens, mais ils sont loin de l'Église et de ses institutions. C'est une catégorie très fragile qui se laisse facilement influencer par les non croyants. Ils justifient leur perception de la foi comme quelque chose d'intérieur à eux qui n'a nullement besoin de l'Église pour se nourrir et s'épanouir. Voici ce qu'en dit Paul VI : *« Ce phénomène des non pratiquants est très ancien dans l'histoire du christianisme. Il tient à une faiblesse naturelle, à une profonde incohérence que nous portons, hélas au fond de nous-mêmes. Il s'explique souvent par les déracinements typiques de notre époque. Il naît aussi du fait que les chrétiens côtoient les non croyants et reçoivent constamment le contrecoup de l'incroyance. Les non pratiquants contemporains, plus que ceux d'autrefois, cherchent à expliquer et à justifier leur position au nom d'une religion intérieure, de l'autonomie ou de l'authenticité personnelle »*<sup>99</sup>.

À l'époque d'*Evangelii nuntiandi*, et encore plus aujourd'hui, avec la conviction que l'Évangile implique une rencontre transformante avec Dieu, une *metanoia* de celui qui l'accueille, en même temps que de celui qui l'annonce, une ouverture au Seigneur, l'accueil du don de la foi et un engagement personnel, il y a donc un déplacement qui s'opère et qui nous met tous en position de récepteurs de la Bonne Nouvelle, de destinataires. Nous avons tous besoin de réentendre le message du salut. L'Évangile doit alors être proclamé pour tous, y compris aux oreilles et aux cœurs des proclamateurs. Voilà la nouvelle dynamique suscitée par la nouvelle évangélisation. Et pour ce faire, il est important pour tout évangéliste de prendre au sérieux la mise en garde d'André Fossion :

98 *Ibid.*, n°53.

99 *Ibid.*, n°56.

Lorsque nous annonçons l'Évangile, nous risquons, sans nous en rendre compte, d'oublier d'en rester les premiers destinataires. Tout se passe alors comme si, nous étant appropriés adéquatement l'Évangile, il nous restait seulement à le transmettre aux autres. C'est un peu comme si nous n'avions plus rien à entendre ni à recevoir de l'Évangile, mais que, passés "maîtres" dans l'art de le comprendre et de le vivre, il nous restait simplement à en être pour autrui les destinataires. [...] D'où l'importance pour l'évangéliste de demeurer inlassablement destinataire de l'Évangile. En d'autres termes, la question première pour l'évangéliste n'est pas de savoir : "Comment annoncer l'Évangile?" mais d'abord : "Qu'est-ce que l'Évangile me dit aujourd'hui? En quoi l'Évangile est-il une bonne nouvelle pour moi?"<sup>100</sup>

#### 1.4.5. Les ouvriers de l'évangélisation

*Evangelii nuntiandi* traite en son sixième chapitre des ouvriers de l'évangélisation. Dans l'épître aux Éphésiens, l'apôtre des nations déclare qu'il a été fait ministre de l'Évangile selon le don de la grâce de Dieu, lui qui se disait le moindre de tous les saints (cf. Ep 3, 7–8). La prédication du mystère du salut requiert alors un mandat, selon la parole du Christ : « *Ce n'est pas vous qui m'avez choisi, mais c'est moi qui vous ai choisis, et établis, afin que vous alliez, que vous portiez du fruit et que votre fruit demeure* »<sup>101</sup> (Jn 15, 16). Les missionnaires reçoivent ainsi du Christ le mandat d'aller partout prêcher la Bonne Nouvelle. Mais depuis quelques décennies, une impulsion spéciale a été donnée par le Magistère.

Ainsi le chapitre sixième d'*EN*<sup>102</sup> apporte un bel éclairage sur les ouvriers de l'annonce de la Bonne Nouvelle. La mission d'évangélisation n'est pas le propre de quelques chrétiens, ni d'une élite sacerdotale : « *Que l'Église soit envoyée et mandatée pour l'évangélisation du monde, cette observation devrait éveiller en nous une double conviction. La première : évangéliser n'est pour personne un acte individuel et isolé, mais c'est un acte profondément ecclésial [...]* »<sup>103</sup>. La mission d'évangélisation engage tout baptisé qui est appelé à ouvrir l'accès à la plénitude de la grâce au travers de la rencontre avec Jésus dans sa Parole, dans les sacrements, dans les rencontres fraternelles et le service de la charité. Évangéliser ne peut donc jamais s'exercer de manière individualiste et non ecclésiale. Aucun évangéliste n'est le maître absolu de son action évangélistique, avec un pouvoir discrétionnaire.

100 André FOSSION, « Évangéliser de manière évangélique. Petite grammaire spirituelle pour une pastorale d'engendrement », in Philippe BACQ, Christoph THEOBALD, *Passeurs d'Évangile. Autour d'une pastorale d'engendrement*, Montréal, Lumen Vitae, Novalis, Lumen Vitae, 2008, pp. 63–64.

101 D'un point de vue historique, dans la tradition hébraïque, les rabbis de l'époque de Jésus étaient choisis par leurs futurs disciples. Chaque juif voulant suivre avec application la voie religieuse devait se décider et choisir un rabbi qu'il suivrait, parmi ceux qui lui étaient présentés. Jésus fait tout différemment. À l'opposé de cette tradition, c'est lui qui choisit les siens et leur explique par ce fait même qu'ils sont sur un « autre plan », celui qui demeure.

102 *EN*, n°59–61.

103 *Ibid.*, n°60.

Le pape Paul VI cite ceux qui sont prioritairement concernés, c'est-à-dire ceux à qui incombe le devoir grave de porter Jésus-Christ au monde.

\*D'abord le pape, successeur des apôtres, dans son rôle de veilleur et de guetteur du troupeau de Dieu qui lui est confié. C'est lui qui assure l'unité de toute l'Église, «*spécialement dans l'activité de prêcher et faire prêcher la Bonne Nouvelle du salut*»<sup>104</sup>.

\*A côté du pape, il y a les évêques qui sont en étroite collaboration avec lui, dans la continuité de la succession apostolique. C'est pourquoi ils se doivent d'être unis au souverain pontife: «*Les Évêques reçoivent par la force de leur ordination épiscopale, l'autorité pour enseigner dans l'Église la vérité révélée. Ils sont les maîtres de la foi*»<sup>105</sup>. Les collaborateurs immédiats des évêques sont les prêtres. Leur ministère est décisif parce qu'ils sont pères et pasteurs du peuple de Dieu. Paul VI parle d'eux comme «*responsables à un titre spécial, ceux qui, par l'ordination sacerdotale, tiennent la place du Christ en tant qu'éducateurs du Peuple de Dieu dans la foi, prédicateurs, tout en étant ministres de l'Eucharistie et des autres sacrements*»<sup>106</sup>.

\*Après les prêtres, Paul VI mentionne les religieux qui trouvent dans leur consécration un moyen privilégié de répandre la Bonne Nouvelle, puisque toute leur vie est une offrande au Seigneur. C'est à ce titre que le texte de l'Exhortation affirme qu'ils sont «*signes de totale disponibilité pour Dieu, pour l'Église, pour les frères*»<sup>107</sup>.

\*Les laïcs eux aussi, du fait de leur sacerdoce baptismal, ont une importante responsabilité dans la mise en œuvre des possibilités chrétiennes et évangéliques cachées, présentes et actives dans les choses du monde<sup>108</sup>. Autrement dit, la vocation du laïc consiste à emporter la Parole du Christ avec lui dans les tâches sociales, politiques et économiques avec amour, respect de chaque personne, quelle qu'elle soit. Le laïc est prêtre, prophète et roi dans son respect de la vérité et des droits de chacun, dans son souci du travail bien fait en toute simplicité, humilité et honnêteté, dans son respect de la condition des personnes, des gens qui pensent autrement que lui, dans son pardon des offenses et dans sa solidarité avec les

104 *Ibid.*, n° 67.

105 *Ibid.*, n° 68.

106 *Ibidem.*

107 *Ibid.*, n° 69.

108 *Ibid.*, n° 70.

plus pauvres et les blessés de la vie. Tout cela revient à s'engager au nom de sa foi dans une société qui a relégué Dieu et la religion dans la sphère du privé et du personnel<sup>109</sup>.

\*De plus, le pape ajoute que parmi les laïcs, il y a les familles qui ont un rôle éminent à jouer : « *Tous les membres de la famille évangélisent et sont évangélisés. Les parents communiquent aux enfants l'Évangile et peuvent recevoir des enfants ce même Évangile profondément vécu [...]. Même les familles issues d'un mariage mixte ont le devoir d'annoncer le Christ à leurs enfants* »<sup>110</sup>. Il en va de même pour les jeunes qui, « *bien formés dans la foi et la prière, doivent devenir des apôtres de la jeunesse* »<sup>111</sup>.

Il résulte de tout ce que nous venons d'exposer que l'œuvre d'évangélisation n'est pas seulement le devoir de quelques-uns dans l'Église ; elle est l'œuvre de l'ensemble des membres de l'Église et des communautés ecclésiales, en tant que telles, dans lesquelles s'ouvre l'accès à la plénitude des moyens de la rencontre avec Jésus : la Parole, les sacrements, la communion fraternelle, le service de la charité et la mission. Le cri de saint Paul « *Malheur à moi si je n'annonce pas l'Évangile* » (1 Co 9, 16) est, à toutes les époques, celui de tout disciple du Christ, de tout disciple-missionnaire, ajoute François<sup>112</sup>.

En définitive, ce petit parcours sur l'évangélisation à l'aune d'*Evangelii nuntiandi* nous aura permis de cerner les fondements de cette mission d'annonce de la Bonne Nouvelle confiée par le Christ à ses apôtres et à leurs successeurs, ainsi qu'à toute l'Église. Le document a eu le mérite de porter au grand jour et sans feinte la plupart des problématiques soulevées par l'évangélisation : des enjeux d'hier, mais qui restent d'une brûlante actualité de nos jours.

En outre, il existe un lien logique entre le contenu de l'évangélisation qui n'est rien d'autre que le message, c'est-à-dire l'Évangile, et les destinataires et les ouvriers (messagers), de sorte qu'on ne saurait supprimer l'un sans porter préjudice à l'autre. Ainsi « *chacun des trois pôles logiques que nous distinguons, n'intervient-il en fait qu'impliqué dans les deux autres. [...] Nous pouvons observer que l'altération d'un des pôles considérés atteint aussitôt l'identité des deux autres et, par là, la notion même d'évangélisation* »<sup>113</sup>. Autrement dit, sans le message ou le contenu, pas d'évangélisation, et l'absence

109 Il faut noter qu'aujourd'hui les laïcs mandatés (voire institués) participent à la charge pastorale ou à l'apostolat comme bénévoles ou permanents salariés, ce que Paul VI ne mentionnait pas dans *Evangelii nuntiandi*.

110 EN, n° 71.

111 *Ibid.*, n°72.

112 EG, n°120.

113 Michel DAGRAS, *Théologie de l'évangélisation*, p. 25.

du message entraînerait ipso facto « l'évanescence de la notion même du messager (rien à transmettre) et celle du destinataire (rien à recevoir) »<sup>114</sup>.

En conclusion, il nous paraît indispensable de mentionner qu'en plus de ces trois références majeures sur la problématique de l'évangélisation, *GS*, *AG* et *EN*, un quatrième grand texte a abordé la question. Nous l'avons déjà mentionné : il s'agit d'*Evangelii gaudium* du pape François. Les deux Exhortations *Evangelii nuntiandi* (1975) et *Evangelii gaudium* (2013) sont différentes par le ton et l'époque. Mais il convient de reconnaître que les deux textes se relient par leur objet. Non seulement ils sont tous deux des documents pastoraux majeurs portant sur l'évangélisation, mais surtout François met explicitement son Exhortation dans la continuité de celle de son prédécesseur, qu'il considère comme le texte pastoral le plus important de la période suivant le concile Vatican II. Nous y reviendrons<sup>115</sup>. En clair, pour ces deux pontifes, il s'agit d'atteindre et de bouleverser par la force de l'Évangile les critères de jugement, les valeurs déterminantes, les points d'intérêt, les lignes de pensée, les sources inspiratrices et les modèles de vie de l'humanité, lorsqu'ils sont en contraste avec la Parole de Dieu et le dessein du salut. Il ne s'agit donc plus d'évangéliser la culture et les cultures de l'homme de façon extérieure et décorative, comme par un vernis superficiel, mais de manière vitale, en profondeur et jusque dans les racines culturelles. Voilà l'un des points majeurs de notre recherche qui rejoint la portée et l'ampleur des réflexions ainsi que l'ambition des deux papés.

### Conclusion partielle

Ce tout premier chapitre de notre ouvrage nous a permis d'explorer le concept d'« évangile » et de remonter aux sources de l'Écriture pour voir comment, à partir de la Résurrection du Christ, l'acte d'évangélisation s'est résolument mis en route, avec la Pentecôte comme son déclencheur décisif. Pour aborder cette problématique de l'évangélisation, trois documents pontificaux majeurs ont été pour nous des références, surtout le troisième : le concile Vatican II, avec *Gaudium et spes* et *Ad gentes*, et l'Exhortation apostolique *Evangelii nuntiandi*. Si au début de son texte, Paul VI souligne que les objectifs de Vatican II « se résument en définitive, en un seul : rendre l'Église du XX<sup>ème</sup> siècle encore plus apte à annoncer l'Évangile à l'humanité du XX<sup>ème</sup> siècle »<sup>116</sup>, n'est-ce pas pour confier à l'Église le souci que l'évangélisation aujourd'hui, à travers son contenu, ses types, ses

114 *Ibid.*, p. 25.

115 Cf. *infra*, 3.1.2., « *Evangelii nuntiandi*, prémices de la nouvelle évangélisation » ; 3.2.5.3., « Rupture et continuité dans *Evangelii gaudium* ».

116 *EN*, n° 2.

diverses voies, ses destinataires et ses ouvriers, puisse être capable de susciter cette force et cette puissance intemporelle de la Pentecôte ?

L'évangélisation est une réalité riche, complexe et dynamique qui ne peut se saisir qu'au regard de tous ces éléments. Comment alors s'appréhende-t-elle au Bénin ?

## Chapitre II

### PRÉSENTATION DE L'ÉGLISE ET DE L'ÉVANGÉLISATION AU BÉNIN

Nous voulons présenter ici brièvement notre champ d'investigation qui est le Bénin, à travers sa situation géographique, l'histoire de son évangélisation, la diversité religieuse qui le caractérise et son organisation sur le plan pastoral.

Notre objectif est moins de retracer tout l'historique de l'évangélisation dans le pays que d'y déceler les lumières ainsi que les ombres pouvant aider à comprendre et à fonder la nécessité d'une nouvelle évangélisation en profondeur au Bénin. En clair, nous verrons en quoi la sociologie et l'histoire sociologique du Bénin peuvent être au service de la pastorale de l'Église et de l'évangélisation. Toutes les mutations sociologiques provoquées par la modernité et la postmodernité ne mettent-elles pas au défi l'évangélisation ?

#### 2.1. Le Bénin et ses repères sociologiques

Le Bénin est un petit pays de l'Afrique occidentale. Il est le siège de civilisations anciennes et brillantes, qui furent bâties autour de royaumes centrés sur des cités-États. Ce paragraphe présentera dans ses principales lignes le Bénin dans sa diversité géographique, sociopolitique et ethnique, en incluant un bref aperçu historique.

##### 2.1.1. La situation géographique et démographique du Bénin

Situé dans la zone tropicale entre l'équateur et le tropique du cancer (entre les parallèles 6°30' et 12°30' de latitude Nord, d'une part, et les méridiens 1° et 3°40' de longitude Est, d'autre part), le Bénin est un petit pays de l'Afrique occidentale, qui couvre une superficie de 112.622 km<sup>2</sup> et s'étend sur 670 km du fleuve Niger au Nord à la côte Atlantique au Sud<sup>117</sup>. Il est donc limité au Nord par le Niger, au Nord-Ouest par le Burkina Faso, au Sud par l'océan Atlantique, à l'Ouest par le Togo et à l'Est par le Nigéria. Ce pays de l'Afrique occidentale borde le golfe de Guinée sur 125 km, face à l'océan Atlantique. Il fait partie de l'ensemble des pays de l'Afrique noire, dénommé « Afrique subsaharienne ». Décrivant

117 Cf. Carte de la francophonie dans le monde, *Les pays francophones, Histoire-Géographie*, 3<sup>ème</sup> édition, Hatier, 1999. Cf. *infra*, Annexe 1.

la cartographie du Bénin, Robert Cornevin affirme : « *La carte physique du Bénin fait penser par sa forme à une gerbe s'évadant vers le haut ou à une main sortie de l'océan qui s'agripperait au sol. Coincée entre le Nigéria à l'Est et le Togo à l'Ouest, appuyant au Nord sa frontière avec le Niger sur le fleuve du même nom, le Bénin est séparé du Burkina-Faso par le fleuve Pendjari. Sa superficie globale représente moins du cinquième de l'hexagone français* »<sup>118</sup>.

Le Bénin, ancien Dahomey, incarne une réalité historique complexe : c'est l'ancien royaume *fon* d'Abomey et ses territoires vassaux (le *Dahomè* ou encore *Daxomè*), de même que le territoire colonial français d'Afrique occidentale qui est devenu république indépendante du Dahomey en 1960, puis république populaire du Bénin en 1975<sup>119</sup> et enfin république du Bénin à l'ère du renouveau démocratique en 1990.

La capitale administrative et la capitale économique du « quartier latin de l'Afrique »<sup>120</sup> sont respectivement Porto-Novo et Cotonou, les deux plus grandes agglomérations du pays. Subdivisé en 12 départements et en 77 communes<sup>121</sup>, le Bénin a adopté la langue du colonisateur français comme langue officielle parlée. Ancienne colonie de la France, ce pays a accédé à l'indépendance le 1<sup>er</sup> août 1960 et au régime démocratique en 1990 avec l'adoption d'une nouvelle constitution. Selon les études de l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Économique (INSAE), le Bénin compte un nombre très élevé d'ethnies, soit 43 groupes ethniques répartis pour des raisons d'homogénéité en huit groupes socio-ethniques : les *fon*, les *yoruba*, les *adja* au Sud et au Nord, les *bariba*, les *dendi*, les *peulh*, les *otamari* et les *yoa*. Le schéma suivant est assez représentatif des grands groupes sociolinguistiques :

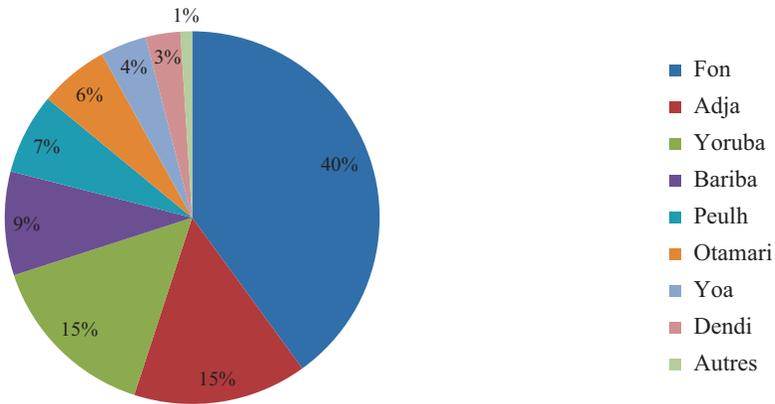
118 Robert CORNEVIN, *Le Dahomey*, Paris, Presses universitaires de France, 1970, p. 7.

119 Cf. Jacques LE CORNEC, *La calebasse dahoméenne ou les errances du Bénin : du Dahomey au Bénin*, T. II, Paris, L'Harmattan, 2000, p. 311.

120 L'expression « quartier latin de l'Afrique » fait référence à la masse et à la qualité des élites intellectuelles que le Dahomey comptait à la veille et au lendemain des indépendances par opposition aux autres colonies françaises d'Afrique.

121 Cf. Thomas BIERSCHENK, *L'appropriation locale de la démocratie : Analyse des élections municipales à Parakou, République du Bénin*, Université Johannes Gutenberg de Mayence, Document de travail *Ecocité* n°7, mars 2002, p. 1.

### Importance démographique des groupes sociologiques au Bénin (2002)



Importance démographique des groupes sociolinguistiques au Bénin<sup>122</sup>

Pour les mêmes raisons d'homogénéité, on note deux groupes linguistiques dominants numériquement : le groupe des langues *Kwa* dans la partie méridionale (centre-Sud et Sud), le groupe *Gur* dans le septentrion<sup>123</sup>. Il est certain que dans le cadre de la modernisation galopante dans le pays, les centres urbains et la plupart des régions du Bénin sont devenus multiethniques.

En outre, cette pluralité ethnique et culturelle est totalement irréductible en une unité homogène ; et elle ne manque pas de poser de graves problèmes au vivre-ensemble et à la cohabitation interculturelle au Bénin, comme l'a montré une étude de Gaston Ogui<sup>124</sup>. Un tel regroupement assez artificiel de micro-nationalités ou de cellules ethniques à l'intérieur d'un même État pose inévitablement un souci d'unité et de cohésion ; et les échelles de valeurs des populations deviennent très contrastées<sup>125</sup>. On observe quelquefois des tensions et des conflits entre différents groupes ethniques ou culturels (entre les *fon* et les

122 *Ibid.*, consulté le 9 avril 2017.

123 Cf. Thomas BIERSCHEK, *L'appropriation locale de la démocratie : Analyse des élections municipales à Parakou, République du Bénin*, Mayence, Université Johannes Gutenberg Mayence, 2002, p. 10.

124 Cf. Gaston OGUI COSSI, *Cohabitation interculturelle au Bénin. Poids des préjugés ethniques et quête de la paix*, Paris, L'Harmattan, 2014.

125 Gaston AGBOTON, *Culture des peuples du Bénin*, Paris, Présence africaine, 1997, p. 39.

*yoruba* par exemple ; ou encore les *baatonu*<sup>126</sup> et les *fon*, etc.), attisés et instrumentalisés par les politiques à l'occasion des élections législatives ou présidentielles, ce qui entrave l'édification d'une conscience nationale, d'une véritable fraternité, d'une ouverture à la différence et donc de la paix. Des rapports politiques et sociaux de la période antérieure et des luttes intestines menées par les territoires précoloniaux, il existe encore un sentiment de revanche des uns, un ressentiment de frustration des autres<sup>127</sup>.

Sur ces points précis, il faut reconnaître que l'évangélisation n'a pas fait de grandes prouesses. La problématique de la cohabitation interethnique et interculturelle devient alors un des enjeux majeurs pour la nouvelle évangélisation. La différence culturelle et ethnique ne doit plus être un frein à la cohabitation pacifique des cultures. Le Christ assume toutes les cultures et crée une nouvelle fratrie : « *Il n'y a plus ni Juif, ni Grec ; il n'y a plus ni esclave, ni homme libre ; il n'y a plus l'homme et la femme ; car tous, vous n'êtes qu'un en Jésus-Christ* » (Ga 3, 28)<sup>128</sup>.

Un recensement général de la population et de l'habitation (RGPH) est un comptage complet à une date déterminée de la population d'un pays. C'est l'ensemble des opérations qui consistent « *à recueillir, à regrouper, à évaluer, à analyser et à publier des données démographiques, économiques et sociales se rapportant, à un moment donné à tous les habitants* ». Ainsi, selon le 4<sup>ème</sup> RGPH de mai 2013, la population générale du Bénin s'élève à 10.008.749 habitants. Voici les données regroupées dans un tableau :

BÉNIN	POP. MASCULINE	POP. FÉMININE	% FEMMES	% HOMMES	TAUX ACCR.
10.008.749	4.887.820	5.120.929	51,2%	48,8%	3,52

Ces chiffres ont été communiqués par le Ministre du Développement, de l'Analyse Économique et de la Prospective, Marcel de Souza, au cours d'un point de presse en 2013<sup>129</sup>.

126 C'est encore une autre appellation du groupe ethnique et linguistique *Bariba*, parlé au Nord du Bénin, surtout dans les départements de la Donga et de l'Atacora.

127 Cf. Gaston AGBOTON, *Culture des peuples du Bénin*, p. 10.

128 On peut aussi se référer à d'autres textes analogues chez saint Paul : Col 3, 11 et Rm 10, 12 par exemple.

129 Cf. Rapport de l'INSAE de juin 2015, sur le site [www.Insae-bj.org/recensement-population.html](http://www.Insae-bj.org/recensement-population.html), consulté le 14 novembre 2016.

### 2.1.2. La situation sociale

Le contexte social au Bénin est marqué par un taux de croissance démographique estimé à 3,52 %, selon le tableau présenté ci-dessus. C'est une population jeune, dont plus de la moitié a moins de 18 ans. L'espérance de vie est de 56 ans en 2012<sup>130</sup>. La densité moyenne est de 85,2 habitants au kilomètre carré, mais varie en fonction des départements. Ainsi les régions du Sud connaissent-elles une forte concentration de la population : Cotonou, Porto-Novo, Calavi, Abomey ; et les départements du Nord sont dépeuplés. En matière de croissance, le pays figure parmi les pays les moins développés, 166<sup>ème</sup> sur 186 sur l'indice de développement humain (IDH) publié en 2013. La proportion vivant en dessous du seuil de pauvreté<sup>131</sup> est estimée à 35,2 %, une pauvreté plus accentuée en milieu rural (38,4 %) qu'en milieu urbain (29,8 %) <sup>132</sup>, ce qui représente un défi considérable pour l'œuvre d'évangélisation sociale au Bénin.

### 2.1.3. La vie économique

L'économie béninoise aujourd'hui<sup>133</sup> dépend fortement du commerce informel de ré-exportation et de transit avec le Nigéria (estimé à environ 20 % du PIB), ainsi que de

130 PNUD, Rapport sur le développement humain, 2013.

131 Le rapport sur les indicateurs de pauvreté au Bénin est établi par l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE) avec l'appui du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Dans l'étude *Les tendances de la pauvreté au Bénin sur la période 2007 – 2015*, il est mentionné que le seuil de pauvreté au Bénin est évalué en rapport avec le manque de nourriture qui va de pair avec l'appréciation de la performance du gouvernement en matière de politique de sécurité alimentaire.

132 Enquête Modulaire et Intégrée sur les Conditions de Vie des Ménages (EMICOV), 2011, INSAE.

133 Avec un PIB qui atteignait, fin 2019, 8368 Mds XOF (12,7 Mds EUR) pour une population estimée à 11,8 millions d'habitants, le Bénin appartient à la catégorie des pays les moins avancés (PIB/habitant de 1213 USD attendu en 2019 sur la base du PIB re-basé). L'économie est tournée vers l'agriculture et les industries de transformation des produits issus de l'agriculture, secteurs largement centrés sur les deux produits d'exportation que sont le coton et l'anacarde (la noix de cajou) et vers le commerce. Le secteur primaire représente 28,1 % du PIB, le secteur secondaire 14,6 % dont 6 % pour les industries agroalimentaires et 4,4 % pour le BTP, le secteur tertiaire 48,8 % du PIB dont 13 % pour le commerce et 9 % pour le transport. Les exportations (450 Mds XOF en 2018 hors réexportations) sont très concentrées sur trois catégories de produits, à savoir le coton fibre (55 % des exportations du pays), la noix de cajou (15,5 % des exportations) et les oléagineux (4,5 % des exportations). L'indice de développement humain (0,52) est faible et classe le Bénin, en 2019 comme en 2018, au 163<sup>ème</sup> rang mondial sur 189 pays. Le climat des affaires reste perfectible même si le Bénin a gagné 4 places lors de l'enquête « Doing Business 2020 » (149<sup>ème</sup>/190 au lieu de 153<sup>ème</sup> un an plus tôt). La croissance béninoise s'est sensiblement accélérée depuis 2017. Elle est ainsi passée de 5,7 % à 6,7 % en 2018, chiffre qui semble devoir être le socle de croissance pour les prochaines années, avec les points d'interrogation attachés à la pandémie de Covid-19 et ses incidences. La récente crise avec le Nigéria qui a conduit à la fermeture de la frontière du 20 août 2019 au 31 janvier 2020 a lourdement pesé sur la progression du PIB. On s'attend à un chiffre de 6,4 % en 2019, en retrait de 0,3 point par rapport à l'objectif initial. Le résultat de 2021 est en fonction de la réouverture de la frontière inter-

l'agriculture. Le Bénin est un pays producteur et exportateur de coton. En revanche, son économie reste tout de même en panne de croissance. Malgré une récente tendance à la baisse, le taux de pauvreté reste élevé, à 46,4% en 2018<sup>134</sup>. L'activité économique s'est accélérée à 6,7% en 2018, contre 5,8% en 2017 (soit un taux de croissance du PIB par habitant de 3,8%) selon les statistiques du PNUD en 2018. Cette légère performance tient au dynamisme de l'activité portuaire (+ 8,5% en 2018) et à la bonne santé du secteur agricole soutenu par une production record de coton (+ 17% en 2018) et une diversification des filières d'exportation naissantes (ananas, anacarde). La production est essentiellement marquée par une domination des secteurs primaire et tertiaire.

Le secteur agricole constitue la principale source de création de richesses au niveau national. Il emploie plus de 70% de la population active; les femmes y sont aussi associées. Mais c'est une agriculture de type familial avec de petites exploitations, associées souvent au petit élevage de volailles et de porcins. La zone de production au Nord est organisée autour des départements du Borgou, de l'Alibori; et celle du Sud regroupe les départements du Zou, du Mono, du Couffo, de l'Ouémé et de l'Atlantique.

À l'instar des huit pays<sup>135</sup> de l'Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA), la politique monétaire du Bénin est gérée par la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) qui maintient un ancrage fixe entre le franc CFA et l'euro. Les réserves de change de la BCEAO ont atteint 4,5 mois d'importations en 2018, contre 4,1 mois en 2017.

#### 2.1.4. L'univers religieux au Bénin

On ne saurait aborder les données sociologiques sans mentionner que le Bénin présente un univers religieux très singulier. C'est le pays de l'encombrement des dieux. Plusieurs religions y sont pratiquées. Dans tous les domaines de la vie (sociale, culturelle, politique, économique), le traditionnel côtoie le moderne; sur le plan spirituel, la nécromancie et l'occultisme traditionnel coexistent avec les religions importées. Au niveau de la pensée,

venue depuis le 16 décembre 2020, mais surtout des conditions dans lesquelles se fait aujourd'hui le retour à la normale. Le Bénin peut toutefois compter sur la progression continue de la production cotonnière (620 000 tonnes de coton graine en 2018–2019, 700 000 tonnes en 2019–2020), sur la poursuite des chantiers d'infrastructures (voiries urbaines, réseaux électriques et d'eau potable, ...) dans le cadre de la mise en œuvre du programme d'actions du gouvernement (PAG) – et sur le démarrage de la construction de l'oléoduc Niger-Bénin par la CNPC pour atténuer, voire annuler, les effets d'une crise qui se prolongerait avec le Nigéria (MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE LA RELANCE, «Situation économique et financière», décembre 2019. Cf. <https://www.tresor.economie.gouv.fr/Pays/BJ/conjoncture>, consulté le 17 novembre 2020).

134 «Perspectives économiques en Afrique», 2018. Cf. [www.africaneconomicoutlook.org/fr/pays/afrique-de-louest/benin/](http://www.africaneconomicoutlook.org/fr/pays/afrique-de-louest/benin/), consulté le 10 avril 2019.

135 Il s'agit de : Bénin, Burkina-Faso, Côte d'Ivoire, Guinée Bissau, Mali, Niger, Sénégal, Togo.

le conservatisme, la philosophie, la science et les autres savoirs modernes se juxtaposent selon les statistiques de 2016. Selon les chiffres, le christianisme (introduit par les missionnaires européens) est pratiqué par 41,8% de la population et est marqué par une grande influence de l'Église catholique avec 25,5% de fidèles; l'islam (introduit par les marchands arabes, Haussa et Songhaï)<sup>136</sup> compte 27,7% de pratiquants; les adhérents aux différentes religions traditionnelles sont estimés à 21,5%. Au nombre de celles-ci, il y a plusieurs divinités matérialisées par des éléments de la nature (pierre, serpent, arbre, etc.). Autour de l'Être Suprême (Dieu de tout l'univers) existe toute une foule de puissances divines: *Sakpata* (divinité de la terre et de la variole), *Xevioso* (divinité du tonnerre), *Gu* (divinité de la pierre et du fer), etc. Toutes ces divinités sont célébrées au travers de la religion traditionnelle animiste *Vodun*. Le Bénin est appelé à juste titre «le berceau du *Vodun*»<sup>137</sup>.

Ce tableau religieux que nous venons de décrire brièvement, avec cet amalgame de dieux, devient un terreau favorable au syncrétisme religieux, où le visible et l'invisible s'entremêlent dans tous les contextes de la vie; l'initiation et la croyance aux divinités et aux forces du cosmos sont prégnantes, les cultes du *vodun* et du *Guèlèdè* étant les plus connus<sup>138</sup>. Aussi, le droit romano-germanique est renforcé ou complété dans son application par «*le coutumier du Dahomey*», qui est une sorte de code civil local véhiculant et perpétuant les droits et usages ancestraux et coutumiers. Certains rapports sociaux, tels les mariages et l'héritage, qui ne sont pas régis par le droit moderne, demeurent courants et sont traités dans leurs effets (contentieux et litiges) par le code des droits traditionnels à travers l'application du «*coutumier du Dahomey*»<sup>139</sup>. Concrètement ce tableau global de la situation religieuse constitue dès lors un enjeu majeur pour l'évangélisation au Bénin.

136 Cf. *infra*, 8.4.2.2., «Pour une nouvelle pastorale jeunesse face aux dangers de radicalisation islamique».

137 Le *vodun* serait né de la rencontre des cultes traditionnels des divinités Yoruba du Nigéria (Orisha) et des divinités *fon* et *Ewe* au moment où le royaume d'Abomey tentait de mettre Oyo et Abéokouta sous régence (entre le XVII<sup>ème</sup> et le XVIII<sup>ème</sup> siècles). Ce culte est fortement ancré dans la vie sociale et quotidienne des Béninois. Il attribue une âme à toute chose. L'âme n'est pas seulement humaine; mais c'est une forme de vie qui réside dans chaque être, qu'il soit humain, animal ou végétal. Ce culte est pratiqué différemment selon les pays et même selon les ethnies et les communautés. Le 16 janvier de chaque année est célébrée la fête nationale du *vodun* au Bénin (cf. [www.slateafrique.com/693/benin-berceau-vaudou](http://www.slateafrique.com/693/benin-berceau-vaudou), consulté le 10 avril 2017).

138 Les cultes du *vodun* et du *Guèlèdè*, sans occulter les pratiques et croyances liées à la sorcellerie et aux pouvoirs occultes, font partie de la culture propre à de nombreuses ethnies du Bénin.

139 «*Le coutumier du Dahomey*» est un code de droit auquel le juge recourt dans des situations qui n'ont pas été formalisées selon les règles du droit moderne. Ce code qui recense les coutumes et les usages du Dahomey précolonial aurait été mis sur pied au début des années 1930 par une équipe anonyme représentant l'ensemble des communautés ethniques du pays.

### 2.1.5. La gouvernance politique au Bénin : état des lieux et défi pour l'évangélisation<sup>140</sup>

Alors que le Bénin sombrait sous les coups d'un régime totalitaire impitoyable de type marxiste, sous la houlette du président Mathieu Kérékou qui a dirigé d'une main forte le pays de 1972 à 1990, et que les crises sociales et économiques n'avaient cessé de s'amplifier, une conférence nationale historique<sup>141</sup>, rassemblant toutes les forces vives de la nation, a été organisée, sous la conduite de Mgr Isidore de Souza, alors archevêque métropolitain de Cotonou, désigné à l'unanimité pour la diriger<sup>142</sup>. Cette conférence a eu lieu à Cotonou au Bénin, du 9 au 22 février 1990. Peut-être objecterait-on que l'Église n'a rien à voir avec la question politique. Mais c'est à tort.

En effet, forte de sa doctrine sociale, l'Église se sent toujours interpellée dans sa mission lorsque la paix est menacée, la dignité de l'homme est bafouée, lorsqu'un paria se meurt sur les trottoirs des bidonvilles, lorsque les conditions de vie des hommes sont désastreuses, lorsque la cruauté devient le maître-mot, lorsque les pauvres sont abandonnés à leur triste sort, la justice est bâillonnée et sert les intérêts des plus puissants et des plus offrants. Pour preuve, cette conférence nationale a été dirigée par feu Mgr Isidore de Souza, dont le génie pastoral et l'expertise en ressources humaines et en management ont su éviter au Bénin la décadence totale, puisqu'il était question de passer d'un régime dictatorial à un régime de liberté, la démocratie. L'Église au Bénin a donc joué un rôle considérable dans l'instauration du régime démocratique et l'ouverture du pays aux droits de l'homme, à l'égalité de l'homme et de la femme, ainsi qu'au respect de la vie et de la conscience. Cet engagement a été reconnu du grand public et à l'échelle internationale ; et il est encore d'actualité, si bien que, vue de l'extérieur, l'Église apparaît en quelque sorte attirante ; plus belle qu'elle n'est, en tout cas. Dans le même sens, l'engagement des chrétiens dans la gestion des affaires de la cité est particulièrement marquant. Ils sont de plus en plus nombreux parmi les politiciens, les officiers supérieurs, etc.

La «Conférence nationale des forces vives de la nation» a permis au Bénin de s'inscrire lui aussi dans un processus démocratique, fondé sur un État de droit et affirmé dans la Constitution du 11 décembre 1990. Depuis lors et régulièrement, des élections libres et démocratiques ont été organisées : au total six élections présidentielles, sept législatives et

140 Les travaux de T. BIRSCHENK, *L'appropriation locale de la démocratie. Analyse des élections municipales à Parakou, République du Bénin*, offrent une clé de lecture pour une meilleure compréhension de la situation politique au Bénin.

141 Voir Fabien Éboussi BOULAGA, *Les Conférences Nationales en Afrique noire : Une affaire à suivre*, Paris, Karthala, 2009 ; et K. NWAJIKU, «The National Conferences in Benin and Togo Revisited», *The Journal of Modern African Studies*, vol. XXXII, n°3, septembre 1994.

142 Voir l'ouvrage d' Afize D. ADAMON, *Le Renouveau démocratique au Bénin. La Conférence nationale des forces vives et la période de transition*, Paris, L'Harmattan, 1995.

deux communales. De 1990 à 2017, quatre présidents démocratiquement élus se sont succédés : Nicéphore Dieudonné Soglo (4 avril 1991–4 avril 1996), Mathieu Kérékou (4 avril 1996 – 6 avril 2006), Yayi Boni (6 avril 2006 – 6 avril 2016), et aujourd’hui le président Patrice Talon, porté à la magistrature suprême le 6 avril 2016, vient d’être réélu pour un second mandat le 11 avril 2021. Les présidents sont élus au suffrage universel direct pour un mandat de cinq ans renouvelable une fois. Chef du gouvernement, le président est assisté dans ses fonctions par des ministres participant à l’Exécutif. Quant au pouvoir législatif, il est confié à un parlement d’«Assemblée nationale» dont les membres appelés députés, élus pour des mandats de quatre ans, votent les lois et veillent à l’action du gouvernement.

Au regard de ce tableau, on a vite fait de conclure avec Sègnon Gilles Badet que *«le Bénin apparaît comme un pionnier et un laboratoire des processus démocratiques entamés dans plusieurs États africains depuis le début des années 1990»*<sup>143</sup>. Cette réussite est le fruit mûr des propositions faites par la Conférence nationale et contenues dans la constitution.

Mais de fait, ce pays vit au rythme de crises sociales et politiques successives, à tel point qu’on se demande si ce système politique rejoint véritablement les aspirations du peuple. Ces crises résultent de la défaillance d’un système électoral décadent, des revirements incompréhensibles d’une presse au service du pouvoir et des dysfonctionnements de l’appareil étatique. Les listes électorales très peu fiables au Bénin entachent la crédibilité des résultats des élections, ce qui génère frustrations et contestations. En guise d’illustration, sous prétexte de moderniser la vie politique, l’actuel président a tourné le dos à la traditionnelle pratique du consensus. L’organisation des dernières législatives controversées du 28 avril 2019 l’illustre. La réforme du code électoral et la nouvelle charte des partis avaient pour objectif de clarifier un maquis politique touffu, 250 partis qui, au gré des scrutins, entraient dans des coalitions volatiles, animés par la défense de leurs intérêts personnels et la chasse aux postes ministériels. L’ambition présidentielle consistait à vouloir bâtir un système bipartisan solide en lieu et place, selon lui, du *«multipartisme débridé qui est la cause principale d’une mauvaise gouvernance»*.

L’Assemblée nationale ne joue plus pleinement son rôle de représentation du peuple en raison de la non maîtrise ou de l’insuffisante maîtrise des dossiers et des textes fondamentaux par les députés. On a l’impression que les compétences manquent cruellement dans cette institution. Visiblement, ce n’est pas l’homme qu’il faut à la place qu’il faut ;

143 Cf. Sègnon Gilles BADET, docteur en droit public, enseignant chercheur à l’Université d’Abomey Calavi au Bénin et expert en gouvernance démocratique.

Cf. <https://www.awepa.org/wp-content/uploads/2012/10/Gouvernance-politique-au-B%C3%A9nin-%E2%80%93-Etat-des-lieux-et-d%C3%A9fis-%E2%80%93-M.-Gilles-Badet.pdf>, consulté le 25 mai 2020.

mais l'homme qu'on veut à la place qu'on veut, et qui a le pouvoir financier pour bâillonner une population majoritairement affamée.

Toutes ces malencontreuses situations, attentatoires à la justice sociale et aux valeurs de la démocratie républicaine, auxquelles s'ajoutent les dérives des forces de l'ordre répressives, créent un malaise généralisé dans la population, une tension sociale exacerbée, une résistance et une défiance par rapport à l'autorité publique du président. Tout cela n'est pas sans poser des difficultés à l'annonce de l'Évangile. En conséquence, nous pouvons relever quelques défis pressants pour la société béninoise.

Le premier défi auquel le Bénin est confronté est d'ordre structurel, il concerne en tout premier lieu la dimension économique. En effet, si la croissance semble positive<sup>144</sup>, elle masque néanmoins une pauvreté grandissante que l'Exécutif peine à juguler. Le pays continue de dépendre largement du commerce informel de réimportation et de transit avec le Nigéria, comme nous l'évoquions déjà plus haut<sup>145</sup>, à tel point qu'à la première difficulté économique survenant dans cet État voisin, le Bénin est immanquablement secoué. Ainsi, les effets de la récente hausse du coût du *Naira*<sup>146</sup>, couplée à la fermeture depuis le 20 août 2019 de la frontière bénino-nigérienne, sont directement perceptibles sur l'économie béninoise. Cette mesure instaurée par le Nigéria serait motivée par des activités massives de contrebande (notamment de riz) opérées sur ce corridor, qui menaceraient la politique d'autosuffisance alimentaire mise en place par ce pays. Ne pouvant ni écouler leurs produits, ni s'approvisionner au Nigéria avec lequel s'opère près de cinquante pour cent du commerce extérieur, les commerçants béninois sont particulièrement affectés par une situation qui coûtera assurément quelques points de croissance économique à leur pays. D'autres contrebandes, notamment celles liées au *Kpayo*<sup>147</sup>, ainsi que le trafic de drogues et de médicaments en direction ou en provenance du Nigéria ou des pays sahéliens, apparaissent comme des «ulcères» quasi incurables pour le Bénin.

Le second défi auquel le Bénin fait face est conjoncturel. À la suite du scrutin d'avril 2019, des affrontements violents ont opposé pendant plusieurs semaines les partisans de l'ancien président «Nordiste» Boni Yayi aux forces de l'ordre à Savè<sup>148</sup> et Tchaourou<sup>149</sup>,

144 5,8% en 2017 et 6,7% en 2018 selon les chiffres de la Banque Mondiale (<https://www.banquemondiale.org/fr/contry/benin/overview>, consulté le 8 décembre 2020). Cf. *supra*, 2.1.3., «La vie économique».

145 Cf. <https://www.banquemondiale.org/fr/contry/benin/overview>, consulté le 20 novembre 2020.

146 La monnaie nigérienne.

147 Appellation du carburant frelaté au Bénin en provenance du Nigéria.

148 Petite ville du Centre du Bénin, à 300 km environ de Cotonou, la capitale économique du pays.

149 Autre petite ville du Bénin également, à 390 km environ de Cotonou.

sa ville natale. La tournure tragique des événements a fait craindre un clivage conflictuel à relents ethnocentriques Nord/Sud.

Le troisième défi, tout aussi conjoncturel, a trait à la menace sécuritaire localisée dans la frange septentrionale du pays, située en bordure de la zone sahélienne en proie à l'extrémisme violent et au djihadisme. Elle résulte des contrecoups de la dynamique sécuritaire au Sahel. En effet, les groupes terroristes *État Islamique* dans le Grand Sahara, *Ansarul Islam* ou le Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans, traqués par l'opération Barkhane et les Forces de défense et de sécurité des États sahéliens, se replient de plus en plus dans les pays côtiers du Golfe de Guinée (Bénin, Côte d'Ivoire, Ghana, Togo)<sup>150</sup>.

Dans sa mission d'évangélisation, l'Église au Bénin a-t-elle une proposition de réponse à toutes ces problématiques, ainsi qu'à la pauvreté endémique qui sévit dans le pays ?<sup>151</sup>

## 2.2. Brève histoire de l'évangélisation du Bénin : du 18 avril 1861 à nos jours<sup>152</sup>

Le Bénin (ancien Dahomey) était donc antérieurement une colonie française. Les grandes étapes de son évangélisation sont clairement délimitées par les historiens. Nous nous contentons d'en rappeler succinctement les grands traits.

### 2.2.1. L'arrivée des missionnaires au Dahomey

Un peuple sans histoire, dit-on, est un peuple sans avenir ; et une Église qui ne sait pas faire mémoire, ne vit pas profondément sa foi. Aux sources de la foi catholique au Bénin, deux congrégations avaient déjà tenté l'évangélisation du Dahomey avant l'arrivée des Pères SMA. Il s'agit des Capucins et des Dominicains. C'est depuis 1637 que des Pères Blancs, Dominicains ou Capucins, ont tenté une mission au Dahomey dans la petite ville de Ouidah. Ils y ont célébré quelques baptêmes, mais leur persévérance n'a pas porté ses

150 Cf. *infra*, 8.4.2.2., « Pour une nouvelle pastorale jeunesse face aux dangers de radicalisation islamique ». Cf. aussi Pascal AIRAULT, « Bénin, Togo, Ghana, Côte d'Ivoire... Les cellules terroristes cherchent à s'implanter dans l'Afrique de l'Ouest côtière », *L'Opinion*, 7 mai 2019.

151 Cf. *infra*, 8.2.4., « L'Église au Bénin et son rapport au monde politique ».

152 Tous les renseignements sur l'arrivée des missionnaires au Bénin et leur premier apostolat ont été recueillis dans Christiane ROUSSE-GROSSEAU, *Mission catholique et choc des modèles culturels en Afrique*, coll. « Racines du présent », Paris, L'Harmattan, 1992 ; Patrick GANTLY, *Histoire de la Société des Missions Africaines (SMA) 1856–1907 : De la fondation par Mgr de Marion Brésillac (1856) à la mort du Père Planque (1907)*, coll. « Mémoire d'Églises », Paris, Karthala, 2010. On peut aussi voir Jean BONFILS, *La mission catholique en République du Bénin : Des origines à 1945*, Paris, Karthala, 1999 ; Martine BALARD, *Dahomey 1930 : mission catholique et culte vodun. L'œuvre de Francis Aupiais (1877–1945), missionnaire et ethnographe*, Perpignan, Presses universitaires de Perpignan, 1998.

fruits. Leur tentative a échoué et les missionnaires sont repartis en moins d'un an<sup>153</sup>. Il a fallu la ténacité et la bravoure apostolique des SMA pour réussir cette difficile mission.

En effet, dans le souci de répandre l'extraordinaire richesse et le trésor de la Bonne Nouvelle conformément aux injonctions du Christ, deux prêtres français, deux pionniers de la Société des Missions Africaines de Lyon (SMA), ont débarqué sur les plages de Ouidah au Dahomey le 18 avril 1861. Ce furent les Pères Borghero et Fernandez. Sans rien craindre de ce pays, sans redouter la religion traditionnelle ambiante et ses coutumes, la polygamie, l'insalubrité du climat, le manque d'hygiène, les logements rudimentaires ni la méfiance de la part des autochtones, ils ont osé l'aventure, dans l'unique but d'obéir au Christ qui leur recommandait d'aller au large ! Depuis lors, cette date est considérée comme la fondation de l'Église au Dahomey, devenu République du Bénin avec l'ère du Renouveau démocratique en 1990.

Pour remonter dans l'histoire, voici comment a germé l'idée d'une mission au Dahomey. Au cours d'une retraite en août 1855 chez les Capucins de Versailles en France, Mgr Brésillac<sup>154</sup> apprit par monsieur Régis<sup>155</sup> que cette terre était vierge et déserte en missionnaires. Mgr Brésillac, après mûre réflexion, entreprit alors d'écrire à Rome le 4 janvier 1856 sous le titre : « Rapport à la Sacrée Congrégation de la Propagande au sujet d'une nouvelle mission à établir dans le Royaume du Dahomey »<sup>156</sup>.

Malheureusement, sa requête ne fut pas aussitôt acceptée en raison de l'instabilité politique et de la situation socio-économique qui régnaient alors dans le pays.

Les projets de Dieu n'étant pas ceux des hommes, Mgr de Marion Brésillac ne vécut pas longtemps : il mourut le 25 juin 1859. Quelques jours avant sa mort, il écrivit une lettre au Père Planque, son fils spirituel, en ces termes : « *Voilà pour le moment tous nos plans sont renversés ! Il nous faut absolument attendre du secours. Malgré tout cela, j'irai seul, si c'est possible, le mois prochain, faire un voyage au Dahomey, pour voir s'il ne vaudrait pas mieux fonder là un centre... Je suis accablé de tristesse et de fatigue...* ». Ce

153 L'ensemble de ces informations ont été fournies par Pierre G. MÊTINHOUE, historien, à l'occasion d'un colloque organisé par l'Église catholique au Bénin au Chant d'Oiseau de Cotonou, le 7 octobre 2010, dans le cadre de la célébration des 150 ans d'évangélisation du Bénin sur le thème : « *Chrétien, héritier et bâtisseur d'avenir, rends compte de ton espérance !* ». Cf. Conférence épiscopale du Bénin, *150 ans d'évangélisation : Héritiers et bâtisseurs d'avenir : Chrétien, rends compte de ton espérance !*, Cotonou, Notre Dame, 2008.

154 Mgr DE MARION BRÉSILLAC est le fondateur de la Société des Missions Africaines (SMA). Nommé vicaire apostolique de Sierra Leone le 13 mai 1858 par le Pape Pie IX, il mourut d'une fièvre jaune à Freetown le 25 juin 1859. Voir la conférence de Père Michel L'Hostis, responsable des missions SMA au Bénin, lors du colloque tenu à Cotonou du 7 au 9 octobre 2010, en prélude aux festivités du 150<sup>ème</sup> anniversaire de l'arrivée des missionnaires au Bénin.

155 Citoyen français et commerçant, traitant avec le Dahomey à cette époque.

156 Voir Jean BONFILS, *La mission catholique en République du Bénin : des origines à 1945*, p. 40.

sera sa dernière correspondance. C'est ainsi que le Père Planque se vit confier la Société des Missions Africaines. Il sollicita à nouveau auprès de Rome la possibilité de lancer la mission du Dahomey. De sorte que le 28 août 1860, en la fête de saint Augustin, le pape Pie IX créa le premier vicariat apostolique du Dahomey, érigé en juridiction indépendante et confié aux Missions Africaines.

Il fallut donc attendre cette date du 18 avril 1861 pour voir l'arrivée effective et officielle des premiers missionnaires et l'ouverture de la mission dans ce pays. Ils débarquèrent à Ouidah, dans l'ancien fort français, converti en factorerie de commerce. Deux jours plus tard, le samedi 20 avril 1861, le Père Borghero se rendit au fort portugais<sup>157</sup> pour y préparer la célébration de la messe d'inauguration de la mission du Dahomey.

### 2.2.2. Premières ébauches pastorales des missionnaires

Au début de leur mission au Dahomey, les Pères Borghero et Fernandez avaient reçu la consigne stricte de se cantonner à Ouidah, selon les indications imposées par le roi Glèlè, roi d'Abomey. Ils organisèrent alors leur mission, agrandirent l'école, installèrent un orphelinat, donnèrent des cours de catéchisme, célébrèrent les sacrements, etc. Deux années après le début de cette mission, en 1863, ils présentèrent leur bilan en ces termes<sup>158</sup> :

Baptêmes d'enfants	288
Baptêmes d'adultes	131
Confessions	400
Communions	100
Confirmations	133
Catéchumènes se préparant au baptême	136

157 Entre le XVII<sup>ème</sup> et le XVIII<sup>ème</sup> siècles ont été construits plusieurs forts à Ouidah au Bénin, dont le fort anglais William en 1682 et le fort français Saint-Louis-de-Grégoire, bâti en 1704 à partir d'un ancien établissement probablement fondé en 1671. De même que les forts danois et hollandais, tous deux ont disparu. Le fort français a été rasé en 1908. À son emplacement, on a érigé les bâtiments actuels des PTT, la pharmacie et l'hôpital de Ouidah. Sa maquette est encore visible au musée d'histoire de la ville de Ouidah. Le fort Sao Joao Baptista de Ajuda a été construit en 1721 par un capitaine de vaisseau, Joseph de Torres, originaire de Bahia. Au fil des ans, il perdit son caractère militaire, mais il resta sous souveraineté portugaise après l'annexion du Dahomey par la France, en 1892, et même après l'accession à l'indépendance du Dahomey en 1960. Bâti en 1721, le fort portugais de Ouidah portait le nom de Saint-Jean-Baptiste d' Ajuda. Ce fort ressemble plus aujourd'hui à une maison coloniale aux murs blancs, avec toutefois la présence d'un petit *azulejo* qui rappelle le Portugal. Dans la cour, on peut admirer de magnifiques manguiers et un frangipanier qui doivent avoir de nombreuses histoires à raconter.

158 HISTOIRE ET MISSIONS CHRÉTIENNES, *Les 150 ans de la Société des Missions Africaines*, n° 2, Paris, Karthala, 2007.

Ce résultat peut sembler fort modeste. Mais la grande aventure avec le Christ était lancée : la graine venait d'être ensemencée. Elle continuera de porter du fruit.

### 2.2.3. La constitution d'un clergé autochtone

Le grand désir de Mgr Brésillac avait toujours été de créer une Église locale avec son clergé autochtone. Cette noble ambition fut transmise aux pères missionnaires venus au Dahomey. La création de ce clergé indigène et autochtone fut l'œuvre de Mgr François Steinmetz<sup>159</sup>, devenu vicaire apostolique du Dahomey le 18 avril 1906. Le séminaire naquit donc en 1913, soit 54 ans après l'arrivée des tout premiers missionnaires, et fut appelé « *la ferme Jeanne d'Arc* » ; mais on dut le fermer en 1917 à cause de la première guerre mondiale, pour le rouvrir en 1920. La première ordination sacerdotale le 15 août 1928 à Ouidah consacra les efforts consentis par les missionnaires, avec le Père Thomas Mouléro comme premier prêtre du Dahomey. Suivirent respectivement les Pères Gabriel Kiti, ordonné le 15 septembre 1929 à Ouidah par Mgr Steinmetz, Moïse Durand le 15 mars 1931 à Ouidah, Dominique Adéyèmi le 30 octobre 1932 et Lucien Hounnongbé le 8 décembre 1933. Pour le centième anniversaire de l'arrivée des missionnaires en 1961, il n'y eut pas d'ordination, mais le 22 juillet 1978 eut lieu l'ordination du 100<sup>ème</sup> prêtre béninois, le Père Charles Whannou, actuellement professeur de théologie à l'Université Catholique de l'Afrique de l'Ouest, Unité Universitaire d'Abidjan (UCAO-UUA). À l'occasion du 125<sup>ème</sup> anniversaire de l'évangélisation du Bénin en 1986, une croix fut érigée à la plage de Ouidah ; et cette place du mémorial de l'arrivée des premiers missionnaires est dénommée la « Porte du salut ».

En l'année 2011, anniversaire des 150 ans d'évangélisation du Bénin, on a pu fêter l'ordination du millième prêtre diocésain béninois. Ce chiffre est porté aujourd'hui à près de 1200 prêtres autochtones.

Aujourd'hui, l'Église au Bénin ne peut que se réjouir de la bravoure et des sacrifices de ses missionnaires. Depuis 1861, près de 400 missionnaires SMA ont débarqué à Ouidah

159 Il fut l'un des pionniers de l'Église au Bénin. Né en 1868 et ordonné prêtre à 24 ans dans le petit village de Morschwiller au cœur de l'Alsace, il embarqua pour les côtes du Dahomey afin de répandre le message d'amour et de foi de l'Évangile, dans un pays tourmenté par la colonisation. Le missionnaire alsacien a vécu profondément sa vocation au milieu de ce peuple. Véritable artisan de paix, il œuvra pour une réconciliation entre les cultures et les différentes religions au Dahomey. Sa haute stature le fit surnommer *Daga* (qui signifie grande taille dans le dialecte *fon* du Bénin). Mgr *Daga* entraîna dans sa joie de vivre, de croire et d'espérer tout un peuple dont sortira une des plus belles et des plus florissantes chrétientés de l'Afrique de l'Ouest. Pour plus de renseignements sur ce personnage, on peut se référer à l'ouvrage de Jean-Marie GUILLAUME et Valérie BISSON, *Mgr François Steinmetz sma. Pionnier de l'Église au Bénin 1868–1952*, Strasbourg, Missions Africaines, 2003 ou se rapporter au site <http://missionsafricaines.org/Mgr-Francois-Steinmetz-org.html>, consulté le 24 décembre 2018.

et à Cotonou pour travailler dans ce pays. Plusieurs d'entre eux (63 au total) sont morts sur le terrain de la mission, avant d'avoir atteint les 30 ans d'âge, et ont été enterrés dans cette terre qu'ils ont tant aimée. La graine jetée en terre a porté beaucoup de fruits (cf. Jn 12, 24–26). L'Église au Bénin en sa vitalité actuelle ne cesse de rendre hommage à ces vaillants missionnaires qui ont tout donné pour l'évangélisation.

### Chronologie synthétique de l'histoire de l'Église au Bénin

LES DATES	LES ÉVÉNEMENTS D'ÉGLISE
28 août 1860	Création du vicariat du Dahomey par la <i>Propaganda Fide</i> : la mission est confiée à la Société des Missions Africaines (SMA).
18 avril 1861	L'arrivée des premiers missionnaires SMA.
24 juin 1883	Le Dahomey devient Préfecture apostolique.
15 mai 1901	Le territoire actuel du Bénin est érigé en vicariat apostolique du Dahomey.
20 mai 1901	Monseigneur Louis Dartois est nommé premier vicaire apostolique du Dahomey.
18 avril 1906	Monseigneur François Steinmetz de Strasbourg devient vicaire apostolique et engage l'œuvre de la formation du clergé indigène.
20 janvier 1910	Arrivée du père Louis Parisot au Dahomey.
24 juin 1914	Érection du premier séminaire du Bénin qui deviendra le grand séminaire saint Gall de Ouidah.
1920	Réouverture du séminaire après la guerre avec pour recteur le Père Parisot.
15 août 1928	Ordination du premier prêtre du Bénin, le Père Thomas Moulero.
14 février 1936	Le Père Parisot, après son sacre à Dijon le 28 octobre 1935, succède à Monseigneur Steinmetz comme vicaire apostolique du Dahomey.
Les années 40	Institution de la hiérarchie ecclésiastique en Afrique de l'Ouest francophone (Niger 1948, Parakou 1948, Porto-Novo 1954).
14 septembre 1955	Le vicariat de Ouidah est érigé en archidiocèse avec pour siège Cotonou, et premier archevêque, Monseigneur Louis Parisot.
11 décembre 1956	L'abbé Bernardin Gantin est nommé évêque auxiliaire de Monseigneur Parisot.
5 janvier 1960	Monseigneur Gantin devient le premier archevêque noir à 38 ans.
De 1963 à 1999	L'élargissement de l'épiscopat local aboutira à l'érection de 7 nouveaux diocèses.
2021	Le nombre de diocèses est porté à cette date à 10 dont 2 sièges métropolitains (Cotonou et Parakou).

Il reste à cette Église de devenir elle aussi missionnaire – comme le souhaite le pape François pour toute l'Église<sup>160</sup> – afin d'aller dans d'autres contrées et de porter la Bonne Nouvelle du salut. Déjà les besoins à l'intérieur du pays sont immenses. Les diocèses du Nord en particulier ont besoin de l'aide de leurs confrères du Sud pour évangéliser tous ceux qui ne connaissent pas du tout le Christ et ceux qui le connaissent trop peu. Et on peut dire à raison que c'est tout le pays qui attend une nouvelle impulsion évangélisatrice.

En outre, le Bénin compte aujourd'hui 10 diocèses répartis en deux provinces ecclésiastiques : la province ecclésiastique de Cotonou au Sud et celle de Parakou au Nord. En revanche les catholiques ne sont pas le seul groupe religieux du pays. Il y a un foisonnement religieux ; c'est le pays de l'encombrement des dieux, comme nous le disions déjà<sup>161</sup> et le verrons encore dans le tableau ci-dessous. Le dernier recensement général de la population du Bénin, ainsi que les travaux de traitement des données collectées à cette occasion (mai 2013), ont permis d'établir les statistiques que voici :

Groupes religieux	Pourcentages par rapport à la population
Catholiques baptisés	25,5 %
<i>Vodun</i>	11,6 %
Protestants (méthodistes et autres)	6,8 %
Christianisme céleste <sup>162</sup>	6,7 %
Islam	27,7 %
Autres chrétiens	9,5 %
Autres religions	4,12 %
Aucune religion	5,8 %

160 Cf. *EG*, n° 20–24.

161 Cf. *supra*, 2.1.4., «L'univers religieux au Bénin».

162 Encore dénommée ECC, l'«Église du christianisme céleste» est un mouvement religieux fondé par le pasteur Samuel Biléou Joseph Oshoffa, le 29 septembre 1947 à Porto-Novo. Ancien charpentier né au Dahomey et éduqué dans la religion protestante, il s'en est éloigné parce qu'il aurait eu une vision en 1947 dans une forêt où il s'était égaré. Dès lors, il s'est senti appelé à fonder une nouvelle Église. Aujourd'hui ce groupe religieux prend aussi beaucoup d'ampleur au Bénin quand on considère le nombre de ses adhérents. On peut consulter deux ouvrages : Albert de SURGY, *L'Église du christianisme céleste. Un exemple d'Église prophétique au Bénin*, Paris, Karthala, 2003 ; et Christine HENRY, *La force des anges : rites, hiérarchie et divination dans le christianisme céleste au Bénin*, Turnhout, Brepols, 2009.

Ces statistiques<sup>163</sup> sont assez suggestives et il apparaît clairement que l'islam a beaucoup progressé. En 2002, lors de l'avant-dernier recensement, l'islam totalisait 24,4% et se plaçait donc derrière l'Église catholique en pourcentage de population. La tendance a donc été inversée (27,7% pour l'islam et 25,5% pour le catholicisme en 2016). Ces statistiques sont des indicateurs incontestables. Même si l'évangélisation ne doit pas tomber dans le prosélytisme ni se focaliser sur les données chiffrées, il est important de prendre en considération cette poussée de l'islam, en défaveur du catholicisme, parce que la question que cela pose est cruciale. Nous y reviendrons dans nos prochaines analyses<sup>164</sup>. Précisons que le Sud-Est littoral groupé autour des villes de Ouidah, Cotonou et Porto-Novo, est urbanisé et représente un véritable « carrefour des religions ».

Le tableau ci-dessous présente spécifiquement la situation au niveau de l'Église catholique, selon les chiffres antérieurs de 2010 :

L'Église catholique au Bénin à la fin de 2010, sur une population de 8.512.834 personnes, comptait 2.898.323 de baptisés, ce qui correspondait à 34% du total, mais cela a baissé par la suite (25,5 Thomas BIERSENK, *L'appropriation locale de la démocratie : Analyse des élections municipales à Parakou, République du Bénin* % en 2016).

Année	Population			prêtres				Diacres	religieux		Paroisses
	Baptisés	Total	%	Nombre	Séculiers	Réguliers	Baptisés par prêtre		Hommes	Femmes	
2004	1 649 049	7 166 812	23	506	398	108	3 259		228	942	215
2010	2 898 323	8 512 834	34	778	643	135	3 725		327	1 183	323

163 Les renseignements nous ont été fournis par l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Économique (INSAE) en juillet 2016 à Cotonou. On peut les trouver aussi sur le site [www.Resultats\\_definitifs\\_RGHP4-2.pdf](http://www.Resultats_definitifs_RGHP4-2.pdf). Il faut noter qu'à l'occasion du voyage apostolique de Benoît XVI au Bénin, le Vatican a publié d'autres statistiques au 31 décembre 2010, plus généreuses pour le catholicisme. Sur une population de 8.779.000 habitants, le Bénin comptait à cette date-là 2.984.000 catholiques, soit 25,5% de la population. L'Église comptait 10 diocèses, 338 paroisses, 801 centres pastoraux, avec 11 évêques, 811 prêtres, 497 séminaristes et 308 postulants, 1.386 religieux, 30 laïcs consacrés et 11.251 catéchistes (Source VIS Vatican, 15 novembre 2011).

164 Cf. *infra*, 8.4.2., « Le dialogue interreligieux avec l'islam ».

Il y avait ainsi en 2010 778 prêtres<sup>165</sup> en tout et plus de 1 500 hommes et femmes dans des ordres religieux<sup>166</sup>.

#### 2.2.4. Évangélisation et colonisation

Comme pour la plupart des pays de l'Afrique occidentale, le Bénin a longtemps été sous protectorat français ; c'était une ancienne colonie française. L'intérêt ici est moins de parler de l'histoire de cette colonisation, que de montrer comment la première évangélisation et la colonisation ont fonctionné, en se donnant la main, comme en une union sacrée. L'histoire des missions en Afrique en général et donc au Bénin a souvent été comprise et interprétée comme une histoire coloniale, une histoire de conquête et de domination de l'Église occidentale, de connivence avec les États coloniaux dont étaient issus les missionnaires.

La plupart des historiens<sup>167</sup> s'accordent sur le fait que les puissances coloniales sont venues en Afrique, non pour travailler à améliorer les conditions de vie des populations noires, mais parce qu'elles étaient guidées par des intérêts matériels, égoïstes et cupides, liés à l'exploitation sans vergogne des ressources naturelles et minières. Cette exploitation a créé un déséquilibre socio-économique sans précédent dans toutes les colonies.

Au Dahomey, les populations se sont vu voler leur dignité, leur organisation sociale. Le système de gouvernance, avec l'autorité traditionnelle des chefs, est devenu un pouvoir assujéti aux autorités coloniales, dont on devait défendre les intérêts sous peine de sanction ou de blocus. C'est ce qui a fait dire à Bénézet Bujo : « *La méconnaissance de l'autorité des chefs traditionnels a précipité la société africaine dans une aliénation et dans le chaos dont l'Afrique continue à souffrir jusqu'à nos jours* »<sup>168</sup>. Or les chefs au Dahomey étaient les représentants et les défenseurs officiels de la culture. Voilà pourquoi le roi Glèlè était farouchement opposé à la mission des Pères Blancs dans le pays.

Cette étroite collaboration entre colonisateurs et évangélisateurs (missionnaires) a permis de combattre toutes les structures socioreligieuses et culturelles au Dahomey. Très versé dans la vénération des ancêtres, le culte traditionnel *vodun* et la sorcellerie, le Dahomey s'est vu privé de toutes ces pratiques culturelles taxées d'obscurantistes par le missionnaire blanc : c'est la « *tabula rasa* ».

Dès lors, on peut dire que la force vitale de ce petit pays et l'âme de ce peuple ont été violemment détruites. Tout cela ne serait pas arrivé sans cette complicité entre mission-

165 Aujourd'hui en 2021 les statistiques font état de plus de 1200 prêtres pour le clergé diocésain.

166 Cf. *Guide des missions catholiques*, édité par le PRO GENTIUM EVANGELIZATIONE CONGREGATIO, Rome, Université Urban Press, 2005 ; ou le site [www.benin-catholique.org](http://www.benin-catholique.org).

167 Cf. Claude PRUDHOMME, « Colonisation-Évangélisation. Les relations entre les pouvoirs coloniaux, les pouvoirs locaux et les missions, des grandes découvertes à la décolonisation », in *Histoire et missions chrétiennes* 2008/1 (n°5), pp. 177–180.

168 Bénézet BUJO, *Introduction à la théologie africaine*, Fribourg, Academic Press, 2008, p. 41.

naires et colonisateurs, qui ont de fait travaillé main dans la main<sup>169</sup>. Cette situation, par son ambiguïté, a provoqué des confusions assez remarquables, et celles-ci ont été mises au jour avec acuité à l'heure de la décolonisation. Pour ces missionnaires qui ont pourtant accompli un travail mémorable, comme nous le disions plus haut, toutes les coutumes, en plus d'être païennes (d'obédience diabolique), étaient sauvages, barbares et immorales. Des condamnations générales étaient régulièrement prononcées, ainsi que le souligne Alex Quaison Sackey, cité par B. Bujo :

Ce qui était peut-être pire était la tentative intentionnelle d'éliminer et de détruire notre héritage culturel. Comme par exemple le tambour était considéré comme païen par l'Église, les chrétiens africains se voyaient du coup coupés de la source même de leur culture, notamment le rythme de la musique et la danse d'Afrique [...]. Même la médecine africaine fut considérée comme quelque chose de moindre valeur. On attendait d'un chrétien africain qu'il s'adresse plutôt à un médecin d'hôpital et pas à un médecin herboriste, qui n'avait pour nom que "docteur sorcier" ou "guérisseur". Et pourtant, c'était ce médecin herboriste qui, depuis la nuit des temps, guérissait nos fièvres et nos maladies. En fait, on aurait dû valoriser ces connaissances des plantes médicinales locales pour servir à développer l'art de guérir en Afrique. Au lieu de cela, on l'a condamné, et on ne fit aucune différence entre lui et le "juju"<sup>170</sup> qui, avec ses astuces de sorcellerie, exploitait nos croyances<sup>171</sup>.

Tout cela n'a-t-il pas servi à la situation que nous vivons aujourd'hui en termes de bricolage de croyances et de syncrétisme ?

En revanche, même si le christianisme a toujours été considéré comme un projet étranger et irrespectueux de la culture et de l'âme béninoise, il a cependant jeté les bases de l'Église béninoise d'aujourd'hui. Et la tâche qui incombe à la nouvelle évangélisation en profondeur serait de faire de cette histoire, non plus une foi importée, ni une « religion du Blanc », mais une histoire de fraternité véritable et de rencontre personnelle avec le Christ selon le modèle décrit dans l'évangile de la Samaritaine où les Samaritains, venus nombreux voir le Christ et extasiés par tout ce qu'il faisait, disaient à la femme : « *Ce n'est plus à cause de ce que tu nous as dit que nous croyons : nous-mêmes, nous l'avons entendu, et nous savons que c'est vraiment lui le Sauveur du monde* » (Jn 4, 42)<sup>172</sup>.

169 À propos de l'esclavage et de son rapport avec les 3 M (Missionnaire-Marchand-Militaire), voir Alphonse QUENUM, *Les Églises chrétiennes et la traite atlantique du XV<sup>ème</sup> au XIX<sup>ème</sup> siècles*, Paris, Karthala, 1993.

170 C'est l'appellation du gris-gris au Congo Brazzaville.

171 Cf. Bénézet BUJO, *Introduction à la théologie africaine*, p. 45.

172 Voir notamment A. DESHUSSES, F.-X. AMHERDT, *Parole à goûter. Itinéraire catéchétique pour adultes : la Samaritaine*, coll. « Perspectives pastorales », n°9, Saint-Maurice, Saint-Augustin, 2016.

### 2.3. Situation de l'Église au Bénin : résultats des enquêtes

À travers un tableau synoptique, nous présenterons, d'une part, les résultats de nos enquêtes, avant d'en analyser, d'autre part, les données à l'aune de certains obstacles qui freinent la mission d'évangélisation au Bénin.

#### 2.3.1. Présentation synoptique des données de l'enquête

Les enquêtes sociologiques que nous avons réalisées au Bénin<sup>173</sup> ont porté sur trois catégories d'acteurs : d'abord des prêtres responsables de communautés appelés curés, qui sont a priori les mieux placés pour connaître la situation de l'Église dans ce petit pays. À ceux-ci, nous avons ajouté des pères de la Société des Missions Africaines (SMA) qui font partie de la grande famille des premiers évangélistes du Bénin. Ensuite des laïcs, des catéchistes et des personnes-ressources de quelques communautés retenues en représentativité de nos contextes du Nord et du Sud-Bénin. Enfin, nous avons interviewé deux sociologues, spécialistes des religions, pour leurs connaissances et leur analyse scientifique et critique des différentes religions.

Les personnes interrogées pour cette enquête ont été choisies sans préférence particulière, mais simplement sur le critère qu'elles soient à même de se situer par rapport à l'institution, qu'elles se sentent toutes concernées par la situation particulière de l'Église au Bénin, et qu'elles soient convaincues de la nécessité d'y réfléchir ensemble de façon pluridisciplinaire en conjuguant leurs approches pourtant diversifiées. Il s'agissait donc pour nous d'entreprendre une description des sensibilités et des interprétations fournies par les enquêtés sur l'état actuel de l'Église au Bénin. C'est ainsi que le corpus de l'enquête a été construit de manière à refléter le mieux possible la diversité et la complexité des opinions sur l'Église au Bénin. Les questionnaires ont bien entendu été élaborés en fonction de la construction du protocole de recherche. Les questions portaient sur la foi, la pratique religieuse, la vision des problèmes rencontrés par l'Église au Bénin, la perception de l'avenir de cette Église et des ressources mobilisables à cette fin.

Du point de vue méthodologique, nous avons effectué ce travail de recherche en juillet et août 2016 et en juin 2018 avec la collaboration de deux confrères<sup>174</sup> et de trois étudiants séminaristes<sup>175</sup>. La technique utilisée a été celle des sondages par questions selon

173 Les enquêtes de terrain ont été réalisées dans l'intervalle de deux années (de juillet 2016 à juin 2018). Mais il serait totalement illusoire de croire que parce que nous sommes en 2021, les choses auraient complètement changé dans l'Église au Bénin. Les contacts que nous avons conservés avec certains enquêtés confirment que la situation n'a pas vraiment évolué.

174 Les Pères Paul HESSOU de l'archidiocèse de Cotonou et Théodore ASSOGBA du diocèse de Dassa.

175 Romaric AMOUZOUVI de l'archidiocèse de Cotonou, Rodrigue MÉTINHOUÉ du diocèse de Porto-Novo et Clément NOUGBO du diocèse de Djougou.

les grilles mises en Annexes, différenciées selon les destinataires (prêtres, pères SMA, catéchistes et personnes-ressources, sociologues et cadres catholiques). Après avoir établi la relation de confiance avec la personne à interviewer, nous l'invitions délicatement à répondre aux questions. Les personnes interrogées ont constitué un effectif représentatif de seize prêtres (de six diocèses des trois régions du pays : Cotonou, Porto-Novo, Lokossa au Sud du Bénin; Dassa au centre; Parakou et Djougou dans le Nord du Bénin), de 38 personnes-ressources et catéchistes, y compris des jeunes et des sages, dans les villes de Cotonou, Comé, Azové, Parakou, Lokossa et Abomey; enfin de deux sociologues des religions<sup>176</sup> de l'Université d'Abomey-Calavi au Bénin<sup>177</sup>, et de trois cadres catholiques<sup>178</sup>. Toutes ces personnes ont été entendues dans le cadre d'entretiens individuels d'une durée d'une à deux heures, selon leur disponibilité, et sur un mode semi-directif, avec le questionnaire comme clé de route, mais dans une posture d'écoute compréhensive.

Par souci de clarté, et au regard des questionnaires établis, présentés en Annexe<sup>179</sup>, nous avons regroupé<sup>180</sup> les questions par thèmes récurrents et procédé à une synthèse des sondages d'opinions, des entretiens enregistrés et des avis sur les diverses problématiques abordées<sup>181</sup>. Il faut noter que le matériau recueilli fut abondant et de grand intérêt pour notre recherche. Retranscrit, l'ensemble des entretiens représente des dizaines de pages

176 Il s'agissait, d'une part, du professeur Dodji Alexis AMOUZOUVI, de nationalité béninoise, sociologue des religions, né le 13 août 1968 à Abomey-Calavi au Bénin, marié et père de deux enfants. Il est enseignant à l'université d'Abomey-Calavi au département de sociologie-anthropologie. Il est l'auteur de plusieurs publications dont, entre autres, un ouvrage sur : *Le marché de la religion au Bénin*, Paris, l'Harmattan, 2012; et de plusieurs articles dont : «Sécularisation ou sécurisation? Dieu recule-t-il au Bénin?», in *Annales de l'université de Lomé*, série Lettres et sciences humaines, Tome XXXII-2, décembre 2012, pp. 15-21; «Catholique hier et protestant aujourd'hui! Logiques et facteurs de la mobilité religieuse au sein de la communauté chrétienne à Cotonou», in *Spe. Jour. Sci. FLASH*, vol. 2, n°3, Cotonou, 2012, pp. 186-195; «Donnez sur terre et Dieu vous donnera au ciel! La question des quêtes et offrandes face à la monétarisation des rapports religieux chez les catholiques à Abomey-Calavi», in *IMO-IRIKISI*, vol. 4, n° 1, 1<sup>er</sup> semestre 2012. L'autre sociologue interrogé était le professeur Jean-Marie Gomido BOTCHI, prêtre du diocèse de Lokossa, professeur à l'université d'Abomey-Calavi, Département de sociologie-anthropologie de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines (FLASH). Il est sociologue de la MIRENA/LEPI, aumônier national de l'Action Catholique des Familles (ACF) et vice-président du cadre national des organisations de la société civile au Bénin.

177 Cf. *infra*, Annexe 3, «Corps des personnes enquêtées».

178 Nous voulons désigner ici des catholiques engagés, mais qui ont aussi des responsabilités importantes dans la société civile béninoise. Sur les trois que nous avons consultés, deux ont requis l'anonymat.

179 Cf. *infra*, Annexe 2.

180 La technique de regroupement est dictée par l'apparition récurrente de certaines problématiques dans les réponses.

181 Rendre compte d'une enquête, c'est toujours faire des choix et opérer la sélection d'un certain nombre d'éléments qui paraissent avoir plus de sens que d'autres, par la fréquence de leur occurrence notamment. Les résultats d'une enquête relèvent en quelque sorte d'une mise en ordre et en scène de ces éléments.

manuscrites. Le dépouillement de ces matériaux a contribué à faire mûrir la réflexion sur notre problématique. Pour présenter ces résultats sous une forme utile, pertinente et didactique, nous avons fait le choix d'opérer des synthèses sous forme de tableaux. Nous avons à chaque fois indiqué la fréquence des réponses rapportées par rapport au total des interviewés.

<b>Thèmes</b>	<b>Les curés (16)</b>	<b>Personnes-ressources (38)</b>	<b>Sociologues et cadres (5)</b>
L'Église catholique au Bénin.	Elle jouit encore d'une certaine renommée. (16)	Le cléricanisme et le carriérisme sont en train de tuer notre Église au Bénin. (35)	Sa popularité ne favorise pas son propre questionnement de l'intérieur. (5)
La foi des catholiques.	La foi reste un refuge salutaire pour les croyants. (12)	La foi permet un combat contre les assauts du diable. (26)	La foi des chrétiens n'est pas une existence engagée; elle est superficielle. (5)
Adhésion au Christ.	Elle reste limitée chez la plupart. Le Credo véritable se cantonne au seul catéchisme. C'est toute la question de l'inculturation qui est en jeu. (15)	La vie des chrétiens n'est pas imprégnée du Credo. (30)	L'inculturation comme herméneutique ne doit pas être seulement liturgique. (4)
Incohérence dans la vie de foi.	La mentalité africaine reste attachée à la culture ancestrale et ésotérique. (15)	À elles seules, les prières sont inefficaces; pour beaucoup, il faut les renforcer par les pratiques traditionnelles et les recourir à la sorcellerie afin d'atteindre plus d'efficacité. (15)	C'est cette mentalité traditionnelle qui influence énormément le subconscient des personnes. (2)
Invitation du Magistère à la conversion.	La conversion des catholiques doit commencer par une conversion des mentalités. (13)	Il faut un passage de la mentalité magico-sorcière au christianisme véritable. (29)	Le poids des superstitions est un frein à la confiance en soi et à la confiance en Dieu. (2)
Passage de catholiques vers les nouveaux mouvements religieux.	Le phénomène inquiète. Sans doute des déceptions sont la cause de cette transhumance spirituelle. (14)	C'est la recherche d'un salut immédiat: le croyant veut être doté d'un bouclier «anti-sorciers». (19)	Le Béninois pense qu'il faut recourir constamment au merveilleux et au sensationnel pour asseoir sa foi. (3)

Thèmes	Les curés (16)	Personnes-ressources (38)	Sociologues et cadres (5)
Y aurait-il une défaillance dans la foi ?	Pas de défaillance : il y a plutôt la nécessité de passer du seul catéchisme à une maturation et une intériorisation personnalisée de la foi. (14)	Pas nécessairement : les jeunes sont plutôt en période de recherche de certitudes et de modèles. (21)	Ce sont les apports de la sociologie religieuse qui doivent y faire face, mieux que les dogmes du catholicisme auxquels les jeunes sont sourds. (4)
L'Église face aux problèmes de société.	Il faut bousculer nos conceptions sur l'Église. Chaque paroisse doit être actrice de développement. (15)	L'Église ne doit jamais être une entité réservée à des privilégiés. La problématique du tribalisme gangrène aussi la société. (12)	Beaucoup de problèmes spirituels seraient résolus si la vie de la paroisse était centrée sur le véritable bien-être des croyants. (2)
Baisse des vocations au Bénin.	Indéniable : les statistiques sont claires et le confirment. (16)	Elle se remarque de plus en plus, surtout dans certains diocèses. (36)	C'est aussi la logique de la concurrence qui fait entrevoir le spirituel comme du quantifiable et retient les engagements. (4)
L'Église au Bénin doit-elle changer ?	Il y a urgence d'un changement de paradigme dans les prédications et la pastorale de l'Église. (15)	Le dynamisme de la foi aujourd'hui repose sur l'exorcisme. Et cela reconforte les chrétiens. (31)	Une prise en compte des exigences de la postmodernité est indispensable afin de pouvoir repartir des bases de la foi et les approfondir. (5)
Nouvelle évangélisation pour un prêtre ou un évêque.	Il faudra une évangélisation en profondeur. (14)	Le ministère du prêtre aussi bien que celui de l'évêque ne doit pas être une carrière, mais une vie au service de Dieu et des hommes. Aussi la vie morale et spirituelle des prêtres doit-elle être soignée. (20)	Cela doit commencer par l'être prêtre et non le paraître. Tout le monde connaît le scandale qui a créé une crise au Bénin, suite à la démission de deux archevêques. (4)

Thèmes	Les curés (16)	Personnes-ressources (38)	Sociologues et cadres (5)
Qu'est-ce donc que la nouvelle évangélisation ?	La nouvelle évangélisation, c'est rencontrer le Christ, qui a changé la vie de l'homme. Cette rencontre avec le Christ nous appelle à quelque chose de particulier, pour être au service d'un Dieu qui agit au milieu des hommes. (11)	C'est donner plus de joie de la foi présente aux différentes cultures et ainsi permettre la communion par la charité, par la fraternité, par la famille et par la communauté. (18)	Le monde contemporain appelle à comprendre la nouvelle évangélisation à l'aune des défis auxquels nous sommes confrontés : mondialisation, dignité de la personne humaine, conquête de la liberté, passer de l'apparence au réel, la famille, etc. (5)
L'Église au Bénin en quête d'avenir : propositions pour des temps nouveaux.	Face à la crise de la transmission, l'Église doit inventer des chemins nouveaux pour rejoindre l'homme. Être chrétien ne sera plus le fait d'une transmission mais le fait d'une réponse personnelle à un appel. (12)	L'Église doit s'ouvrir à la technologie, aux médias. Il ne s'agira pas seulement d'ouvrir la porte, mais d'essayer de faire entrer, de partager, de tisser des liens. (29)	L'Église doit cesser d'avoir peur : la peur de changer, la peur d'innover, de faire confiance à l'Esprit. Au-delà des gémissements stériles, l'Église doit avancer. (2)
Que pensez-vous de la collaboration entre prêtres et laïcs ?	Les fidèles laïcs sont partie prenante de l'annonce de l'Évangile. D'où un effort à faire pour finir avec la cléricalisation, malgré les résistances. (13)	La collaboration-communion qui doit se tisser entre prêtres et laïcs n'est pas évidente. On assiste plutôt aux ordres des premiers envers les seconds. (30)	Le sacerdoce baptismal et le sacerdoce ministériel sont deux états de vie au service de la croissance du corps ecclésial. (2)
Dans l'élan de la conversion, quelle serait alors la place de la catéchèse ?	Il faut en finir avec la catéchèse de la mémorisation. La catéchèse doit être désormais une réponse inventive et novatrice qui s'appuie sur la culture du peuple. (15)	Il faut consacrer aujourd'hui beaucoup de place à la lecture et à l'étude de l'Écriture Sainte : proposer des chemins pour se rapprocher du Christ par la Parole de Dieu et les sacrements. (14)	Il est impérieux que les chrétiens d'aujourd'hui soient capables de discerner l'essentiel de la foi chrétienne et de l'annoncer comme une Bonne Nouvelle pour les hommes et les femmes de notre temps. (3)

Thèmes	Les curés (16)	Personnes-ressources (38)	Sociologues et cadres (5)
Quel visage d'Église les paroisses doivent-elles refléter aujourd'hui ?	Les paroisses devraient constituer les cellules vivantes, les lieux de promotion de la rencontre personnelle et communautaire avec le Christ. Mais avant tout, il faut un remodelage paroissial. (13)	Les paroisses doivent être les lieux d'accueil de tout homme et de toute personne. Elles doivent aider les baptisés à vivre la charité et la fraternité, surtout envers les plus pauvres. (21)	La paroisse, c'est le lieu et l'instrument de la vie chrétienne, capable d'offrir la possibilité d'un dialogue entre les hommes. C'est le laboratoire privilégié de proposition de la foi. (4)

### 2.3.2. Analyse des données de l'enquête selon trois crises principales

Si nous ne voulons pas prendre le parti des discours de convenance, ni avoir la langue de bois, il nous faut reconnaître et recenser les vrais problèmes qui freinent l'enracinement de l'Évangile dans notre pays ; il nous faut poser les vraies questions afin de tracer quelques chemins pour la mission aujourd'hui et demain, pour la mission en cette nouvelle ère d'évangélisation. Grâce à ces enquêtes, notre projet de recherche s'est progressivement affiné, d'abord vers une sociologie de la manière dont les catholiques perçoivent l'Église et son avenir, puis vers une réflexion plus précise sur le sujet.

Au regard des données que nous avons collectées à travers l'ensemble du pays, dont nous venons de présenter succinctement le bilan dans le tableau ci-contre, il ressort que l'Église au Bénin traverse des crises que l'on peut situer à trois niveaux :

- Crise de la foi : l'enracinement de la foi ou l'approfondissement de la foi. C'est ce manque qui explique tous les problèmes liés au syncrétisme, à la montée des sectes et autres nouveaux mouvements religieux. L'un des maux qui affectent dangereusement l'Église au Bénin est le problème du syncrétisme, symbolisé aussi par l'érection du « temple de pythons » de la religion traditionnelle à Ouidah, qui fait face à la basilique de l'Immaculée Conception. Syncrétisme religieux et superstitions forment le lot quotidien des chrétiens. Point n'est besoin de séjourner longtemps au Bénin pour entendre parler des sorciers et des *Bokonon*<sup>182</sup> : les journaux, les rumeurs, les confidences, les conversations sont peuplés de leurs

182 Les *Bokonon* sont les chefs de cultes traditionnels *vodun* au Bénin. Ils sont considérés comme des médiateurs sacrés par lesquels les faveurs des *vodun* et des mânes des ancêtres se déversent sur le peuple. Il s'agit de véritables charlatans qui, par leurs expériences, leurs connaissances du *vodun*, possèdent les forces vitales nécessaires pour accomplir cette charge. Leur initiation est soumise à des méthodes et à un cérémonial particulier de consécration. Ils sont très influents dans la société et conditionnent très sensiblement le comportement psycho-social des populations.

exploits. Ainsi, Paul Zinsou, conducteur de «taxi-moto *zémidjan*»<sup>183</sup>, âgé d'une trentaine d'années, affirmait ceci :

Je n'ai pas à le cacher. Les dimanches, quand ça m'enchant, je vais à la messe pour prier et recevoir le Christ. Mais bien souvent, j'ai l'impression qu'il me manque un peu de force pour lutter contre les sortilèges. Alors je n'hésite pas à voir mon «*Bokonon*», pour me sortir d'affaires. À elles seules, les prières sont inefficaces ; il faut les renforcer pour plus d'efficacité. N'eût été mon *Bokonon*, mon enfant de 3 ans serait déjà mort<sup>184</sup>.

Raphaël Tougou est médecin à Porto-Novo<sup>185</sup> et voici ce qu'il rapporte : «*La présence des syncrétistes à l'église n'est qu'un secret de polichinelle. C'est une réalité incontestable. Si ce ne sont pas les fidèles, ce sont les prêtres eux-mêmes qui courent pour aller voir les <Bokonon>*». Quant à Hellu Kpatchavi, *Bokonon* à Dogbo dans le Couffo<sup>186</sup>, il affirme : «*Le syncrétisme est le seul gage pour être à l'abri de mauvaises surprises que préparent les mécréants. Des chrétiens avertis viennent à moi et c'est avec plaisir que je leur livre les secrets et les bonnes recettes*». Martine Gohy, sociologue au Bénin, explique ce phénomène en remontant dans l'histoire à l'époque coloniale : «*Les aïeux étant obligés, sous le joug des colons, de se rendre à l'église, ils s'adonnaient en catimini à leurs pratiques culturelles ancestrales. Du coup cela les rendait syncrétistes. Et cette pratique a évolué jusqu'à nos jours. La réalité vécue aujourd'hui est l'expression d'un héritage que les aïeux nous ont légué*».

Il est donc clair que l'une des missions de la nouvelle évangélisation consiste à sortir les chrétiens du joug de la religion traditionnelle. Cependant, la «tradition» ne doit pas être prise seulement comme un poids. Le choix du christianisme doit impliquer un «dépassement» de la «tradition», au sens des religions

183 Le *zémidjan*, appelé aussi *zem*, est un taxi-moto, un transport urbain, apparu à Cotonou (Bénin) autour des années 90 et qui, progressivement, s'est répandu dans les grandes villes de la sous-région telles que Lomé (Togo), ou Abuja (Nigéria). *Zémidjan* signifie littéralement : «emmène-moi vite» en fon. C'est un type de transport fréquemment utilisé par la population, car il comble les lacunes des transports publics. Voir Paul DEHOUMON, *Réflexions sur la profession «zémidjan» ou taxi-moto au Bénin*, Cotonou, Université nationale du Bénin, 1988.

184 Entretien accordé par Paul ZINSOU, Cotonou, 17 août 2016 (sources orales).

185 Comme déjà mentionné, Porto-Novo est la capitale officielle et historique du Bénin, située dans le Sud du pays, près de la côte Atlantique. C'est la ville par excellence de l'ethnie Goun et des minorités ethniques telles que les Yoruba et les Tori.

186 Département situé au Sud-Ouest du Bénin, le Couffo est peuplé d'*adja*, *fon*, *mina*, *kota-fon*, *ayizo*, *sahouè*, etc. On y découvre quelques sites touristiques tels que «le site des hommes à queue» à Dogbo, le Palais royal de Kinkinhoué, le palais d'Adjahonmè, les vestiges du passage des Allemands sur la colline de Lanta, etc. Il se subdivise en six communes : Aplahoué (préfecture), Djakotomey, Dogbo, Klouékanmè, Lalo, Toviklin.

autochtones antérieures, sous forme d'une évangélisation de l'intérieur et d'un accomplissement.

En outre, les nouveaux mouvements religieux, qui naissent à la vitesse de l'éclair, exercent subtilement un impact sur les chrétiens et les attirent dans les mailles de leurs filets, notamment à travers l'accent quasi-exclusif mis sur les guérisons miraculeuses. À notre avis, une dimension importante de l'Incarnation est occultée dans le catholicisme<sup>187</sup>, tel que nous le relayons dans notre pays. Il convient de montrer que la foi ne joue pas le rôle d'une sécurité, encore moins d'une «assurance tout risque». Nous devons avoir le courage de le dire et de le développer à partir de la Passion-Mort-Résurrection du Christ, qui dévoile ainsi le sens plénier de son Incarnation, immergée dans la fragilité humaine, parce que le Christ ne l'a pas occultée mais traversée et réconfortée. Il y a donc une plus grande cohérence à cultiver dans notre pays entre l'herméneutique de l'Évangile et la vie concrète des chrétiens, rejointe et accompagnée par le Fils de Dieu.

- Crise morale liée à la démission de deux archevêques métropolitains<sup>188</sup>, qui se seraient rendus coupables de manquements à la morale personnelle ou financière<sup>189</sup>. À cela il faut ajouter la crise de l'autorité qui doit se faire service et non pouvoir de domination<sup>190</sup>. Egnonam Gbétie nous confiait : *«Les prêtres se sont souvent comportés envers nous comme les chefs de tribu, à qui nous devons obéissance ; tous les ordres viennent d'eux ; et de toute manière, on ne peut rien entreprendre*

187 La foi demande un renversement radical. Il nous faut apprendre à découvrir Dieu et à découvrir l'homme à partir de Jésus-Christ (cf. *GS*, n° 22). Rares sont, parmi les chrétiens, et même parmi les théologiens, ceux qui s'y essaient. Le philosophe Pascal l'exprime clairement : *« Non seulement nous ne connaissons Dieu que par Jésus-Christ, mais nous ne nous connaissons nous-mêmes que par Jésus-Christ ; nous ne connaissons la vie, la mort que par Jésus-Christ. Hors de Jésus-Christ nous ne savons ce que c'est ni que notre vie, ni que notre mort, ni que Dieu, ni que nous-mêmes »* (*Pensées*, Éd. Brunschvicg, n°548). À la lumière du Verbe incarné, nous sommes appelés à voir Dieu autrement, à voir l'homme autrement, à vivre la foi autrement. La foi est une rencontre avec une Personne, Jésus-Christ.

188 En moins de quatre mois (juillet-octobre 2010), deux archevêques métropolitains ont démissionné de leur charge pastorale avant l'âge de la retraite : Mgr Marcel Honorat AGBOTON, de l'archidiocèse de Cotonou et Mgr Fidèle AGBACHI de l'archidiocèse de Parakou. Deux démissions d'autorités religieuses dans une société qui, de façon générale, n'a pas l'habitude de voir se retirer ainsi ses responsables.

189 Vivien LOKOSSOU se prononce sur ce qu'il est convenu d'appeler «la crise qui secoue l'Église du Bénin», une crise suscitée par la démission des deux prélats, démission qui a donné libre cours à bien des rumeurs. Voici ce qu'il dit : *«À l'Église la honte, après ces affaires scandaleuses qui défraient la chronique. Les dirigeants doivent repenser les conditions d'exercice de l'autorité dans l'Église, sinon nous allons à la catastrophe »*.

190 Cf. *infra*, 7.1.1.2., «Évêques-prêtres : un enfantement réciproque».

*sur nos paroisses sans eux*»<sup>191</sup>. Plus concrètement, pour nous prêtres il faut revenir aux fondements de notre être sacerdotal, en sortant de toute logique de supériorité ou de cléricisme et en nous inscrivant dans la réalité de notre peuple pour l'accompagner au quotidien.

- Crise de la famille: La famille demeure la cellule de base de toute société humaine. Elle constitue encore la structure de référence la plus fondamentale. Aujourd'hui elle semble subir des influences de différents ordres, économique, socioculturel et religieux. La famille comme potentialité utile, susceptible de jouer un rôle essentiel dans le développement et dans l'équilibre sociétal, est en grande difficulté. Les solides liens de parenté impliquant une forte cohésion sociale s'effilochent<sup>192</sup>. Même au niveau de la famille traditionnelle qui partage en son sein une culture commune héritée des ancêtres, on voit émerger de plus en plus des contradictions internes qui l'empêchent de sauvegarder sa cohésion et son unité. Il s'ensuit alors que la structure de la famille traditionnelle en tant que communauté fondée des valeurs et des repères tels que :

le culte des dieux et des ancêtres ;

- le respect des aînés, de l'autorité, de la hiérarchie, de la tradition ;

- la solidarité et l'entraide ;

- le respect de l'unité et de la cohésion du groupe familial et social ;

- la soumission et l'intégration de l'individu au groupe ;

- le respect du bien commun ;

- le sentiment d'appartenance à une communauté unie par des liens indissolubles...

n'est plus intégralement respectée. La structure familiale au Bénin subit progressivement des mutations qui l'affectent dans ses fonctions, comme le souligne Pierrette Edou : *« Comme partout dans le monde, au Bénin aussi, la famille subit les contrecoups des mutations socioculturelles. La famille et la notion de parentalité vivent un glissement vers un autre modèle de famille, un modèle réduit à la stricte famille nucléaire. La grande cour familiale composée de père, mère, enfants, neveux, nièces, oncles, cousines, cède la place à la petite villa aux chambres exigües »*<sup>193</sup>. Cet équilibre est à retrouver pour le bien non seulement

191 Entretien accordé par Egnonam GBÉTIE, Porto-Novo, 23 juin 2018 (sources orales).

192 À ce propos, voici l'analyse de dame Bernice GLÈLÈ : *« Le déclin du mariage et la fragilité du lien matrimonial peuvent être lus comme les indicateurs d'une fragilisation du lien familial au Bénin aujourd'hui. Dès lors, on peut se demander si les profonds changements qui affectent l'institution familiale ne remettent pas en cause sa fonction régulatrice »* (sources orales).

193 Entretien accordé par Pierrette ÉDOU, spécialiste de questions familiales, Cotonou, 14 juin 2018 (sources orales).

de la communauté sociale mais aussi de la communauté religieuse. De là découle que la notion de l'Église-famille doit être redécouverte.

En définitive, au regard de ces sondages d'opinions, nous comprenons que l'Église au Bénin doit sortir du réflexe sécuritaire, consistant à ne chercher qu'à préserver les acquis. Il en va de l'audace de la foi, qui doit s'entendre comme le courage de voir nos conceptions et nos représentations bousculées, à ce moment donné de l'histoire humaine. La foi n'est pas un acquis, mais un engagement, celui du Christ aux côtés de l'humanité, et celui du peuple sur les routes tracées par Jésus-Christ. Voilà la dynamique que nous propose la nouvelle évangélisation en profondeur, qui doit être déployée dans l'organisation pastorale, dans les structures et dans la planification des œuvres de tous les diocèses au Bénin. Inscrivons maintenant ces constats issus de nos enquêtes sur l'arrière-fond de la situation pastorale actuelle et de l'évangélisation dans notre pays.

#### 2.4. Organisation pastorale des diocèses du Bénin

Le Bénin compte aujourd'hui dix diocèses, organisés en deux Provinces ecclésiastiques : la Province ecclésiastique du Sud à Cotonou et celle du Nord à Parakou, avec un épiscopat entièrement autochtone et un clergé autochtone à près de 95 % également.

##### 2.4.1. Les forces de cette pastorale

Les espaces traditionnels de la pastorale que sont les paroisses, les communautés religieuses et bien d'autres structures rendent visible l'action de l'Église-famille de Dieu au Bénin. Les forces de cette pastorale au Bénin sont de deux ordres : prophétique et social.

##### 2.4.1.1. La pastorale kérygmaticque<sup>194</sup>, ordinaire et inculturée

Au compte de la pastorale prophétique, les missionnaires nous ont appris au Bénin que Dieu est Père ; et en tant que tel, qu'il est bienveillant, bon et prévenant, parce qu'il nous aime et veut notre salut. Ce qu'il veut pour chaque homme, c'est la vie de communion et d'intimité avec lui. Voilà pourquoi il nous a envoyé son Fils Unique Jésus-Christ, conçu par la force du Saint-Esprit. Et c'est grâce à lui que nous sommes introduits dans la grande famille de Dieu, par le baptême. Aussi sommes-nous reconnaissants envers les hérauts de la miséricorde de Dieu que sont ces premiers missionnaires qui ont tout quitté

194 Le kérygme, en théologie, c'est en quelque sorte le condensé de la foi, le noyau dur de la foi. En tant que chrétiens, nous croyons que Jésus est Fils de Dieu, incarné dans notre nature humaine, mort et ressuscité pour nous ouvrir la vie. Parler de la pastorale kérygmaticque, c'est donc montrer que toute notre foi chrétienne est centrée sur le mystère du Christ.

pour venir chez nous au Dahomey, pour nous faire connaître et aimer Jésus-Christ. C'est bien par eux que cette annonce prophétique a commencé. Ils ont consacré leurs énergies à nous annoncer le message du salut de Dieu. À leur suite, une multitude de prêtres, de religieux et religieuses, de catéchistes ont été et sont de véritables apôtres de l'espérance en Jésus-Christ. L'Église au Bénin peut se réjouir du nombre de ses pasteurs et de tous ses missionnaires. Aujourd'hui, elle compte plus de 1200 prêtres pour le clergé diocésain, 105 Instituts religieux et Sociétés de vie apostolique dont 73 féminins et 27 masculins. En 2015, les archives de la Conférence Épiscopale du Bénin (CEB) dénombreaient 418 communautés paroissiales avec célébration dominicale systématique. Dans certaines grandes villes comme Cotonou, Calavi et Porto-Novo, on note jusqu'à cinq messes en moyenne par dimanche avec une participation de plus de 1500 fidèles en moyenne. Dans la semaine, on célèbre jusqu'à deux messes par jour.

En constatant le nombre de célébrations eucharistiques dominicales et quotidiennes, la formation en catéchèse, l'organisation des pèlerinages, les nombreuses conférences et catéchèses publiques, les recollections, les mouvements d'action catholique et de spiritualité, comme la Légion de Marie, le Renouveau charismatique, le Sacré-Cœur, le Scoutisme, les CV-AV<sup>195</sup>, etc., on pourrait avoir l'impression que la Bonne Nouvelle est réellement en chemin dans les diocèses du pays.

En ce qui concerne la problématique de l'inculturation, quelques ébauches ont été faites. Parmi les efforts fournis, nous pouvons noter les diverses célébrations eucharistiques qui se vivent dans les principales langues liturgiques du pays : le *mina*, le *fon*, le *yoruba*, le *daasha*, le *adja*, le *nago*, le *dendi*<sup>196</sup>, etc. ; les créations artistiques liturgiques, les traductions des différents documents liturgiques dans ces langues liturgiques. Toutefois, il faut constater que les objectifs, dans le sens d'un enracinement de la foi et d'une véritable évangélisation en profondeur, sont bien loin d'être atteints<sup>197</sup>. Des efforts se font également dans l'ensemble des paroisses pour la création et l'établissement de Communautés Ecclésiales de Base (CEB), qui constituent des lieux privilégiés d'action pastorale efficace pour un enracinement de l'Évangile. C'est bien dans ces CEB que l'idéal de l'Église-famille de Dieu peut se vivre au quotidien.

195 CV-AV : Cœurs vaillants – Âmes vaillantes. C'est un mouvement d'action catholique pour enfants. Il est très répandu au Bénin.

196 Le *dendi* est un des principaux dialectes, parlé en grande partie dans le Nord du Bénin, à Karimama, Malanville et Parakou. Il est parlé par 4% de la population béninoise et reste influencé par le *bariba*. C'est une langue du commerce informel. Cf. Euphrasie MOUDACHIROU et Michelle DOSSOU, *Le guide pratique de transcription de la langue dendi, République populaire du Bénin*, Ministère de la culture, de la jeunesse et des sports, Cotonou, 1988.

197 Comme nous venons de le constater (cf. *supra*, 2.3., « Situation de l'Église au Bénin : résultats des enquêtes »).

### 2.4.1.2. La pastorale sociale

Un simple coup d'œil sur les diverses Encycliques et Exhortations sociales et missionnaires suffit à nous convaincre de l'immense tâche dévolue à l'évangélisation. Celle-ci porte avant tout le « souci du salut des âmes » ; mais elle ne peut cependant pas prétendre s'intéresser véritablement aux âmes et à l'annonce de l'Évangile si les prédicateurs ne restent pas en même temps fidèles à la loi fondamentale du Royaume qu'ils proclament : la charité et la justice. Toute la quatrième partie d'*Evangelii gaudium* est consacrée à cette dimension sociale de l'évangélisation. Selon le pape François, lorsque cet aspect vient à manquer, « on court toujours le risque de défigurer la signification authentique et intégrale de la mission évangélisatrice »<sup>198</sup>. Le christianisme est surtout une religion de charité, charité envers Dieu et charité envers l'homme. C'est donc pourquoi la pastorale sociale est un volet de l'évangélisation consistant à collaborer avec les organismes de la société civile qui œuvrent à l'amélioration des conditions sociales. Il est de la mission de l'Église de veiller à ce que tout être humain retrouve dignité et respect dans les différents aspects de sa vie.

Au point de vue social, il faut reconnaître que le Bénin a connu plusieurs péripéties et drames pendant la période coloniale et révolutionnaire<sup>199</sup> ; ceci n'a pas manqué de ruiner le tissu social et économique du pays. L'objectif étant de faire renaître l'être humain, et de restaurer le vivre-ensemble en société, l'Église au Bénin a fait de grandes avancées sur ce registre. En se basant sur la doctrine sociale de l'Église, elle a largement contribué au bien-être du peuple, par le biais de diverses actions entreprises en faveur du développement intégral de l'homme et de tout homme<sup>200</sup>. Avec la création et la gestion de nombreuses

198 *EG*, n° 176.

199 De la période coloniale à la période révolutionnaire, le Dahomey est passé par bien des soubresauts. Il y eut d'abord les résistances à l'administration coloniale, les stratégies de lutte qui ont conduit à la création du premier parti politique de l'époque : l'Union Progressiste Dahoméenne (UPD), dont le congrès initial eut lieu en 1947. On mentionnera aussi la volonté affichée des Dahoméens de prendre en main leur destin, les luttes et les sacrifices consentis pour se libérer du joug colonial. L'instabilité politique qui a duré des décennies a pesé de tout son poids sur les incessantes crises sociales et économiques. Les coups d'état successifs orchestrés par les leaders politiques Kouandété, Hubert Maga, Sourou Migan Apithy, Justin Tométin Ahoma Dégbé et Emile Derlin Zinsou ont créé un véritable climat d'instabilité dans le pays.

200 La notion du développement intégral de l'homme a été théorisée par le saint pape Paul VI dans son encyclique *Populorum progressio* (1967), dont on célébrait en 2017 les 50 ans. Pour le pape Paul VI, « le développement ne se réduit pas à la simple croissance économique. Pour être authentique, il doit être intégral, c'est-à-dire promouvoir tout homme et tout l'homme » (cf. n° 14). À l'occasion du quarantième anniversaire de *Populorum progressio*, le pape Benoît XVI a publié le 29 juin 2009 l'Encyclique *Caritas in veritate* sur le développement intégral dans la charité et dans la vérité. Pour Benoît XVI, « l'Église n'a pas de solutions techniques à offrir et ne prétend aucunement s'immiscer dans la politique des États. Elle a toutefois une mission de vérité à remplir en tout temps et en toutes circonstances, en faveur d'une société à la mesure de l'homme, de sa dignité et de sa vocation. Sans

écoles et d'une multitude d'établissements de référence qui ont formé des cadres compétents pour notre pays et pour le monde, l'Église catholique a contribué efficacement à la formation des élites de notre pays. Ces services d'éducation, actifs aussi bien dans le secteur rural qu'en ville, permettent à des millions de Béninois une entrée dans la vie avec des formations qui vont du domaine technique à l'universitaire. L'instruction allant de pair avec la catéchèse, il est clair que ces écoles demeurent également des lieux privilégiés pour une intensification de l'évangélisation en profondeur.

Si dans *Africae munus* Benoît XVI parle de l'engagement social de l'homme<sup>201</sup> et invite chacun à apporter, selon ses charismes, les moyens pour faire face aux nombreux défis actuels, on peut dire que l'Église au Bénin a accordé une place prépondérante à ce domaine de sa mission. L'action des évêques pour la cohésion sociale au Bénin est à relever. La foi et la détermination de certaines grandes figures, dont feu le cardinal Bernardin Gantin<sup>202</sup> et feu Monseigneur Isidore de Souza<sup>203</sup>, ont permis au Bénin de se distinguer au sein de l'histoire africaine<sup>204</sup>. La réussite de l'historique « Conférence nationale des forces vives de la nation » de février 1990, sous la présidence de Mgr Isidore de Souza, en est une des illustrations, comme nous l'avons déjà souligné.

Au titre des réalisations, on peut noter succinctement que Mgr Lucien Monsi Agboka<sup>205</sup> a beaucoup œuvré pour la création de multiples centres d'apprentissage, tant pour

*vérité, on aboutit à une vision empirique et sceptique de la vie, incapable de s'élever au-dessus de l'agir [...]. La fidélité à l'homme exige la fidélité à la vérité qui, seule, est la garantie de la liberté (cf. Jn 8, 32) et de la possibilité d'un développement humain intégral [...]» (n° 9).*

201 *AM*, n° 22–30.

202 Né à Toffo au Dahomey le 8 mai 1922 et mort le 13 mai 2008 à Paris en France, Bernardin GANTIN est un cardinal du Bénin qui a exercé de nombreuses responsabilités d'abord dans son pays, et plus tard au sein de la curie romaine où il a travaillé 25 années durant, en ayant successivement occupé les responsabilités suivantes : Secrétaire de la congrégation pour l'évangélisation des peuples (23 février 1973–20 décembre 1975), Président du conseil pontifical « Justice et paix » (20 décembre 1975–8 avril 1984), Vice-président puis Président du conseil pontifical « Cor unum » (5 janvier 1976–8 avril 1984), Préfet de la congrégation des évêques et Président de la commission pontificale pour l'Amérique latine (8 avril 1984–25 juin 1998) et enfin Doyen du sacré collège des cardinaux (5 juin 1993–30 novembre 2002). Il a démissionné le 30 novembre 2002 (cf. *infra*, 6.6.1., « Cardinal Bernardin GANTIN, un témoin de l'ecclésiàlité »).

203 Né le 4 avril 1934 à Ouidah (Dahomey), mort le 13 mars 1999 à 64 ans, Mgr Isidore de SOUZA fut archevêque de Cotonou du 27 décembre 1990 à sa mort. Il fut l'une des grandes figures de l'accession du Bénin au processus démocratique. L'ouvrage de Israël MENSAH, *Isidore de SOUZA, figure fondatrice d'une démocratie en Afrique*, Paris, Karthala, 2011, en donne un bel éclairage (cf. *infra*, 6.6.3., « Mgr Isidore de SOUZA : la pastorale de la miséricorde et du dialogue social »).

204 Cf. *infra*, 6.6., « Quelques pionniers d'une Église au Bénin à l'écoute de Dieu et des hommes ».

205 Ancien évêque d'Abomey. Né à Cotonou le 3 juin 1926, et originaire d'Agoué (ville à l'Est du diocèse de Lokossa), il fut le premier évêque du diocèse d'Abomey. Le 5 avril 1963, il fut appelé à l'épiscopat par le pape Paul VI et exerça son ministère épiscopal pendant 40 ans. Il a participé en tant que conseiller à la 2<sup>ème</sup> et à la 4<sup>ème</sup> session du concile Vatican II. Le peuple béninois retient de lui l'image du vrai pasteur, aimant son troupeau.

les garçons que pour les filles ; et Mgr de Souza, pour la construction de plusieurs centres de santé dans le diocèse de Cotonou. Ces centres sont devenus aujourd'hui des hôpitaux de référence dans notre pays. D'autres diocèses tels que Parakou et Lokossa disposent eux aussi de centres confessionnels de santé pour la prise en charge des malades, de léproseries pour ceux qui sont atteints de ce terrible fléau, de maisons pour personnes handicapées<sup>206</sup> et de beaucoup d'orphelinats, confiés pour la plupart à la gestion et à la vigilance de congrégations religieuses. Les diocèses sont souvent aux avant-postes de la lutte contre le fléau du sida, tandis que les médias nous martèlent des publicités sur l'usage des préservatifs. De nombreux foyers et centres ménagers sont créés pour initier les jeunes filles à la propreté, à la cuisine et aux divers métiers auxquels elles aspirent. Il y a aussi une menuiserie diocésaine<sup>207</sup> à Comé et une à Parakou. Toutes ces activités contribuent grandement au relèvement de la jeunesse dans le pays.

Presque dans tous les diocèses, des commissions « Justice et paix » ont été créées et sont placées sous la supervision de la grande commission nationale « Justice et Paix », dirigée par Mgr Clet Féliho<sup>208</sup>. L'« Institut des Artisans de Justice et Paix » (IAJP<sup>209</sup>), installé à Cotonou, connaît un rayonnement sans précédent. Ces diverses commissions « Justice et Paix », souhaitées par le Vatican en collaboration étroite avec tous les diocèses, sont des creusets qui analysent les conditions de vie des populations, les critiquent et interviennent s'il y a besoin auprès des institutions compétentes. Ces groupes font des propositions aux évêques et n'hésitent pas à dénoncer la corruption et les malversations économiques et judiciaires des États. C'est donc une avancée qu'il faut saluer. On peut

206 Il s'agit du centre « Siloé » pour personnes handicapées de la rue de Djanglamè et du centre « Béthesda » pour des personnes handicapées moteur de Lokossa.

207 Cette menuiserie est installée à Comé, ville située à une soixantaine de kilomètres de Cotonou.

208 Il est évêque de Kandi (département de l'Alibori), dans la partie septentrionale du Bénin, à près de 650 km de Cotonou.

209 La création de cet Institut est une initiative de Mgr Isidore de SOUZA qui, au lendemain de l'histoire « Conférence nationale des forces vives de la nation béninoise » de février 1990, constata qu'il était du devoir de l'Église au Bénin d'accompagner, sans distinction ethnique ni religieuse, les hommes et les femmes politiques, les cadres, les acteurs sociaux et les agents pastoraux dans leur projet et vision d'un Bénin et d'une Afrique libre, prospère et pacifique. La mission dévolue à cet Institut est d'œuvrer pour la recherche et la formation dans les thématiques sociales en se basant sur la doctrine sociale de l'Église. L'année 2017 a vu la commémoration du jubilé des 20 ans d'existence de l'Institut. Des conférences sociales ont été organisées tout au long de cette année jubilaire, pour montrer que, bien que chargée d'abord du spirituel et du surnaturel, l'Église catholique réfléchit aussi sur l'existence de l'homme en société à la lumière de la foi et de la tradition. Elle tient toujours à approfondir le comportement du chrétien en lui proposant une interprétation juste des réalités sociales sous l'éclairage de l'Évangile et en l'encourageant à la mettre en œuvre. Aujourd'hui, le directeur de cet Institut est le Père Colbert ΓΟΥΔΙΝΟΥ, du diocèse de Cotonou. (Cf. [www.chantdoiseau.net](http://www.chantdoiseau.net), consulté le 28 mai 2017. Cf. aussi *infra*, 8.2.1., « Dimension sociale de l'engagement de l'Église au Bénin »).

ainsi dire que la conférence épiscopale au Bénin mérite une véritable considération pour son action en faveur de la justice et de la paix dans le pays. Et chaque fois qu'elle le juge opportun, des Lettres pastorales<sup>210</sup> viennent à point nommé pour redonner confiance, rappeler les exigences de l'enseignement social de l'Église et se faire la voix des sans-voix. De même, beaucoup de diocèses ont repensé leur conseil de la solidarité pour qu'advienne un service qui stimule les paroisses et les mouvements dans leur attention aux personnes en situation de précarité<sup>211</sup>. Un effort a été aussi entrepris pour faire comprendre que la charité et le service de la fraternité sont du ressort de tous les chrétiens et de l'ensemble des communautés. C'est le témoignage par excellence qui nous fait laver les pieds de notre prochain, à l'exemple du Christ le soir du jeudi saint (cf. Jn 13). Cela signifie que la question du partage avec les pauvres ne saurait être renvoyée uniquement vers les services spécialisés, même s'il en faut.

Que d'agents pastoraux engagés fermement dans presque tous les secteurs de la vie sociale! Toutes ces personnes rendent témoignage de leur foi à travers ce qu'elles vivent au quotidien. L'ensemble de ces réalisations est le fruit d'une semence tombée dans une bonne terre et que la pluie a arrosée: «*Des grains sont tombés dans la bonne terre; ils ont poussé et produit des fruits au centuple*» (Lc 8, 8).

Il faut toutefois reconnaître que, malgré tous ces efforts, la pauvreté au Bénin augmente quasiment de jour en jour. L'Église au Bénin est vraiment une Église des pauvres. La Caritas-Bénin est surexploitée et dépassée par les problèmes et les demandes. De plus, les résultats de l'enseignement de la doctrine sociale de l'Église ne sont pas complètement probants. Ainsi pouvons-nous affirmer que l'apparente floraison de solidarité chrétienne, qui témoigne de la vitalité de l'Église dans ce pays, cache en réalité bien des situations difficiles qui ne favorisent pas l'éclosion de l'Évangile. Les réactions recueillies lors de nos enquêtes et résumées dans le tableau exposé ci-dessus<sup>212</sup> prouvent que c'est un des domaines les plus problématiques, dans lequel un travail en profondeur doit être établi.

210 Il a fallu attendre mars 1989 pour que la conférence des évêques du Bénin s'engage véritablement dans le débat public à travers les publications de Lettres pastorales. Voir à ce sujet l'ouvrage collectif *Politique africaine n° 059 – Le Bénin*, Paris, Éditions Karthala, 1995. Signalons quelques autres publications, dont l'une des dernières porte le titre: CONFÉRENCE ÉPISCOPALE DU BÉNIN, Lettre pastorale des évêques à la Nation *Sous le regard de Dieu*, Cotonou, 24 janvier 2016. D'autres Lettres pastorales ont été publiées par les évêques: *La vérité vous rendra libres*, Cotonou, 5 mars 2019, ou encore *Laissez-vous réconcilier avec Dieu*, Cotonou, 18 février 2020.

211 Au Bénin, le service national qui s'occupe de la situation des démunis est la Caritas-Bénin. Depuis 2016, il y a aussi le Fonds Catholique de Solidarité (FCS), dont l'objectif est simplement de se rendre utile et de subvenir aux besoins des plus pauvres. Ce Fonds se veut le fruit des efforts des chrétiens, en collaboration avec des personnes de bonne volonté, qui voudraient contribuer à la mission de l'Église au Bénin, notamment dans le domaine des œuvres caritatives et sociales spécifiques.

212 Cf. *supra*, 2.3.1., «Présentation synoptique des données de l'enquête».

### 2.4.2. Les résistances à l'éclosion de l'Évangile<sup>213</sup>

Le christianisme qui s'est implanté au Bénin grâce au courage, à l'abnégation et à la ténacité des Pères missionnaires, et qui, dans une certaine mesure, progresse tout de même, est confronté aujourd'hui à de nombreux obstacles ou difficultés qu'il nous faut absolument circonscrire afin que l'évangélisation en profondeur que nous préconisons ne soit envisagée ni comme un idéal mythique lointain, ni comme une pure et simple « extension » dans des aires géographiques avec des populations chrétiennes de plus en plus abondantes, mais comme la réalité « intensive » de « zones d'humanité qui se transforment »<sup>214</sup>. Une telle évangélisation « intensive » plutôt qu'« extensive » doit en effet s'efforcer, comme le souhaitait déjà Paul VI, « d'atteindre [...] par la force de l'Évangile les critères de jugement, les valeurs déterminantes, les points d'intérêt, les lignes de pensée, les sources inspiratrices et les modèles de vie de l'humanité, qui sont en contraste avec la Parole de Dieu et le dessein du salut »<sup>215</sup>. C'est dire que, bien qu'ayant connu beaucoup d'avancées, l'évangélisation au Bénin, soucieuse de vérité oblige, a rencontré également quelques succès. Il faut avoir le courage de regarder la réalité en face, sans détourner hypocritement la tête. Il s'agit de secteurs au niveau desquels il y a encore d'immenses transformations à réaliser. Nous en énumérons quelques-uns ci-dessous.

#### 2.4.2.1. Regard sur l'activité catéchétique au Bénin

D'entrée de jeu, il faut remarquer que la plupart des ombres qui obscurcissent l'évangélisation au Bénin, et freinent de surcroît l'adhésion véritable et responsable des chrétiens, sont le résultat d'une catéchèse insuffisante et inadaptée, parce qu'elle ne correspond plus aux réalités actuelles et culturelles du peuple. L'ancienne catéchèse a toujours consisté en une présentation « intellectualiste » des vérités de la foi<sup>216</sup>. Avec l'enseignement de la catéchèse structurée en « questions-réponses », le catéchumène se croit encore dans un système scolaire ; dès lors, il assimile tout de mémoire, sans même chercher à comprendre et à vivre ce qui lui est enseigné. C'est l'une des raisons pour lesquelles la majorité des chrétiens et des jeunes qui ont fini l'initiation catéchétique ne sont pas toujours à même de dire leur foi ou d'en expliquer les fondements. Ainsi trouvent-ils facilement que toutes les confessions se valent et que toutes sont identiques, d'où la désertion pour d'autres horizons de croyances

213 Sur cette problématique, l'ouvrage du père D. ZAGORE, *L'Église en Afrique au-delà des apparences. Regard critique sur le catholicisme en Afrique*, Lomé, Saint-Augustin Afrique, 2019, nous a été d'une précieuse aide.

214 *EN*, n° 19.

215 *Ibidem*.

216 Cf. Questionnaire aux catéchistes, voir questions 3, 7 et 8 (cf. Annexes 2) et les réponses dans le tableau récapitulatif en 2.3.1., « Présentation synoptique des données de l'enquête ».

marchandes ! À cela, il faut ajouter que, dans la catéchèse aujourd'hui, on note un manque de tonalité biblique. La formation n'est pas basée sur un véritable enseignement de l'Écriture, qui doit pourtant être la source d'inspiration de toute initiation à la foi.

Un autre problème vient du fait que dans nos diocèses, il y a un grand nombre d'enfants qui accèdent aux sacrements de l'initiation chrétienne. Malheureusement, après la première communion, beaucoup ne viennent plus à la catéchèse, et par le fait même, ne poursuivent pas l'initiation. Ou encore, quand ils s'efforcent d'aller jusqu'à la profession de foi ou à la confirmation, il semble que tout s'arrête là. La confirmation pour beaucoup devient le point d'arrivée dans le processus de l'approfondissement de la foi. Ils négligent de continuer une formation religieuse et ne veulent pas prendre d'engagements ni de responsabilités au sein de la communauté qui les a engendrés. Ceci est dû au fait que les rares enfants qui reviennent les dimanches suivant leur première communion sont parfois livrés à eux-mêmes. Les accompagner dans la vie eucharistique est pourtant de la responsabilité de toute l'assemblée. Un temps de catéchèse mystagogique qui reviendrait par exemple sur le rite de la communion trouverait alors toute sa place et aiderait les jeunes à mieux vivre et à aimer l'Eucharistie. Le mystère du don de Dieu est si grand qu'une vie ne suffirait pas pour le comprendre. C'est pourquoi l'Église considère qu'une proposition catéchétique en réponse à une demande sacramentelle comprend aussi un temps de catéchèse après la célébration sacramentelle. C'est ce que les chrétiens des premiers siècles appelaient la mystagogie<sup>217</sup>.

Par ailleurs, notre catéchèse ne tient pas compte des problèmes existentiels réels de l'homme au Bénin : la pauvreté grandissante, la misère sociale, morale et spirituelle des jeunes, leurs peurs, craintes et angoisses et leurs superstitions, souvent orientées vers des promesses de biens à venir et de rêves d'un lendemain meilleur<sup>218</sup>. Ainsi les sacrements de l'initiation chrétienne semblent-ils étrangers aux problèmes vitaux de l'homme au Bénin. Dans ce sens, la nouvelle approche théologique d'une « *spiritualité*

217 Il s'agit de prendre appui sur ce qui a été vécu dans le sacrement pour entrer davantage dans la perception de l'amour gratuit que Dieu y a manifesté. Ce temps de catéchèse après la célébration sacramentelle permet aussi de s'inscrire pleinement dans la communauté des fidèles. C'est une voie catéchétique d'une grande fécondité que nous ne manquerons pas de proposer ou de recommander (on peut consulter à ce titre le document des évêques de France : CONFÉRENCE DES ÉVÊQUES DE FRANCE, *Texte national pour l'orientation de la catéchèse en France*, Paris, Bayard, Cerf, Fleurus-Mame, 2006, pp. 54–55).

218 Le chapelet de maux dont souffre l'Afrique prend de plus en plus d'ampleur. Le professeur Jean-Maurice GOA IBO donne lui aussi une liste complémentaire très suggestive quand il écrit : « *Des assemblées de prière ont parfois lieu à des endroits insalubres, où beaucoup, surtout les enfants, souffrent de malnutrition et où la plupart des jeunes sont réduits au chômage et résignés à l'oisiveté [...]. Les peuples démunis sont incapables de faire reculer la maladie et la misère, incapables de défendre leurs familles, leurs terres, leurs cultures, le produit de leurs travaux et leur avenir [...]* » (*Spiritualité chrétienne et développement en Afrique*, Paris, L'Harmattan, 2014, p. 41).

*incarnée* »<sup>219</sup> apparaît comme une solution nouvelle aux nombreux défis de l'évangélisation en Afrique et au Bénin.

Il faut remarquer en outre que la catéchèse n'a pas souvent été organisée de manière systématique dans les unités universitaires qui sont pourtant les lieux et milieux de vie des jeunes, ni dans les écoles et collèges catholiques. Le suivi à ce niveau aussi est défaillant. La catéchèse n'est pas proposée non plus chez les jeunes exclus, ceux qui se sentent rejetés par la société, abandonnés à leur misère quotidienne. Face à toutes ces situations que nous venons de décrire, certains chrétiens préfèrent quelquefois se vouer à d'autres « saints » que sont les Églises de réveil dans le meilleur des cas, ou aux devins, sorciers et féticheurs, dans le pire des cas, lorsqu'ils sont confrontés à de réelles difficultés.

En définitive, notre catéchèse aujourd'hui au Bénin n'aide pas encore suffisamment les chrétiens à rencontrer le Christ Sauveur et amoureux de tous les hommes parce qu'il veut les conduire tous au salut : « *Moi, je suis venu pour que les hommes aient la vie, pour qu'ils l'aient en abondance [...]* », dit Jésus (Jn 10, 10). La question de l'enracinement de la foi est véritablement un problème de catéchèse<sup>220</sup> !

#### 2.4.2.2. Les incompatibilités dans la vie de foi : le syncrétisme au Bénin<sup>221</sup>

Avant l'arrivée des missionnaires, le milieu béninois était un milieu très traditionnel avec une pratique quasi exclusive de la religion des ancêtres, le *vodun*<sup>222</sup>. C'est ce qui a fait que la royauté était globalement opposée à l'œuvre de l'évangélisation. Cependant, beaucoup ont accepté de se faire baptiser par le missionnaire blanc ; mais en vérité, ils n'ont jamais réussi à renoncer aux pratiques coutumières de la tradition. Le contraste est saisissant ! Aujourd'hui encore, le milieu traditionnel est fortement en place au Bénin, et les gestionnaires

219 « *La spiritualité incarnée appelle à vivre partout une foi réaliste hic et nunc. Il s'agit de conduire les chrétiens africains à une foi engagée et enracinée dans le vécu quotidien de notre temps, à tous les niveaux et secteurs de la vie. Cette spiritualité incarnée du "Christ au cœur des réalités africaines" se donne donc pour objectif de répondre à des besoins spécifiques des hommes et femmes de notre continent et de notre temps grâce à une spiritualité chrétienne nouvelle sortie des sentiers battus [...]. La spiritualité incarnée se donne aussi pour mission de se pencher de plus près sur les besoins spécifiques liés à la vie professionnelle, sociale ou affective. Elle se manifeste en somme comme un message d'espérance chrétienne.* » (Ibidem, pp. 38–39).

220 Cf. *supra*, 2.3.1., « Présentation synoptique des données de l'enquête ».

221 Voir l'ouvrage de Jérôme ALLADAYE, *Le catholicisme au pays du vodun*, Cotonou, Les Éditions du Flamboyant, 2003, ainsi que ceux des théologiens Fabien ÉBOUSSI-BOULAGA, *Christianisme sans fétiche. Révélation et domination. Essai*, Paris, Présence Africaine, 1981 ; et Maurice HOUNMÈNOU, *L'ésotérisme et la foi chrétienne : Les raisons d'une incompatibilité*, coll. « Foi et théologie », Cotonou, Les Éditions IdS, 2019.

222 Cf. *supra*, 2.1.4., « L'univers religieux au Bénin ». Voir l'ouvrage du théologien Barthélémy ADOUKONOU, *Jalons pour une théologie africaine. Essai d'une herméneutique chrétienne du vodun dahoméen*, T. I – II, Paris, Lethielleux, 1980.

des traditions ancestrales conservent une grande influence sur les structures de la parenté ; ce qui fait que plusieurs en sont encore malheureusement à ce stade. On est prêt à aller à l'église le matin, mais la nuit, c'est la porte ouverte aux pratiques fétichistes de sorcellerie.

La quasi-totalité des chrétiens catholiques se disent pratiquants, parce qu'ils sont réguliers aux offices, ils essaient peut-être de répondre de leur mieux aux exigences des CEB, ils participent aux réunions paroissiales et donnent de leur temps à Dieu. Malheureusement, ce sont encore les mêmes qui, confrontés aux problèmes de pauvreté, de misère matérielle, de santé, de maladie, de sorcellerie ou de décès, se sentent un peu en insécurité dans l'Église catholique et n'hésitent pas à frapper à la porte des devins, des marabouts, des charlatans, des nouveaux mouvements religieux et des communautés évangéliques : voilà le syncrétisme religieux<sup>223</sup> dont Francis Barbey livre une description : « *D'un côté, on découvre que si les adhésions à la foi chrétienne se multiplient par le baptême, entraînant l'augmentation significative des communautés chrétiennes, de l'autre, les imaginaires culturels continuent de nourrir notre vision du monde et d'orienter nos actions. Cette vision du monde et notre agir humain se trouvent parfois, sinon souvent, radicalement opposés à la foi au Christ. Au mieux, on arrive à des pratiques inspirées du syncrétisme, un peu chrétiennes, un peu locales, c'est-à-dire une sorte de double ritualité* »<sup>224</sup>. Les combinaisons de croyances et pratiques de l'Église catholique avec des traditions, croyances et pratiques religieuses autres, ont précisément contribué à l'émergence de ce phénomène. Cette attitude dénote un manque de confiance dans le Dieu Père de Jésus-Christ et en sa Puissance salvatrice et protectrice. Cette incohérence dans la vie chrétienne est vraiment perceptible chez beaucoup de chrétiens. La crise est encore plus grave lorsque des témoignages affirment que des prêtres et consacrés sont impliqués dans des pratiques de maraboutage, de fétichisme afin de se maintenir au pouvoir ou d'éloigner ceux qui semblent leur faire ombrage<sup>225</sup>.

Par définition, le syncrétisme religieux est une pratique issue du mélange d'éléments pris dans diverses croyances. Ces éléments sont, dans bien des cas, opposés et même

223 Le syncrétisme religieux permet à certains chrétiens d'avoir recours à des disciplines spirituelles empruntées à d'autres traditions religieuses qu'ils combinent avec leur foi chrétienne et leur vie de prière. Pour le professeur Fabien YEDO AKPA, « *le syncrétisme est un mélange ou une fusion de croyances qui sont empruntées à d'autres traditions religieuses, et qui en soi, ne sont pourtant pas compatibles entre elles. Le syncrétisme accumule, juxtapose, sans transfigurer selon les exigences de la forme, de la figure et du lieu. Le syncrétisme c'est l'uniforme, l'amorphe qui est compatible avec n'importe quoi, parce qu'il n'a pas de structure organisatrice [...]* » (*Stratégie d'Évangélisation. Notes sur le dialogue*, Abidjan, Éditions Paulines, 2008, p. 19).

224 Francis BARBEY, *L'Église-famille de Dieu en Afrique à l'épreuve de la xénophobie, du tribalisme et de l'autoritarisme. Menaces pour les institutions ecclésiales*, coll. «Églises d'Afrique», Paris, L'Harmattan, 2020, p. 90.

225 *Ibid.*, p. 91.

contradictoires. Ce phénomène est le fruit d'un métissage provenant du contact entre plusieurs religions : l'animisme et le christianisme, pour le cas qui nous concerne.

La réalité du syncrétisme religieux au Bénin n'est qu'un secret de polichinelle. C'est un fait incontestable. Or professer publiquement la foi au Christ tout en s'adonnant discrètement aux pratiques culturelles traditionnelles est incompatible avec le christianisme. Les évidences qui laissaient croire que la religiosité ambiante au Bénin prédisposerait au témoignage de la foi sont trompeuses.

Les raisons qui poussent les Béninois et la plupart des Africains en général au syncrétisme ne sont pas difficiles à comprendre. Il faut reconnaître que l'Évangile est venu rencontrer une culture et une civilisation qui avait ses coutumes et traditions dont les exigences ne sont pas toujours conformes<sup>226</sup> à ce que propose la foi. C'est ce qui fait naître des difficultés de vie chrétienne authentique chez les Béninois. Le Père Maurice Hounmènou considère le recours à la double ritualité comme la conséquence du confusionnisme créé par l'idée de Dieu et le rapport du Béninois à la vie. De fait, toutes les fois que son existence est menacée, le Béninois a naturellement tendance à recourir, si besoin est, à des thérapies plus inclusives et plus pragmatiques. Il estime en effet, à tort, que les réponses qu'apporte la foi chrétienne sont insatisfaisantes. Nathanaël Soédé aborde quant à lui le phénomène sous le prisme du rapport de l'Africain à l'Invisible : « *Pour connaître la cause de tout ce qui perturbe le cours de leur vie, femmes et hommes recourent quasi spontanément en milieu africain au monde invisible. Dans cette perspective, le rapport des personnes avec le monde invisible passe par le sanctuaire des oracles et des faiseurs de gris-gris* »<sup>227</sup>.

À l'époque de l'évangélisation originelle, connaissant mal la culture béninoise, les missionnaires blancs n'ont pas pris à cœur d'intégrer le christianisme dans l'ensemble de la vie culturelle béninoise. C'était plutôt la *tabula rasa*, disions-nous déjà. Justement, une des plus grandes difficultés de l'évangélisation en Afrique ne viendrait-elle pas, comme le souligne Francis Barbey, du « *peu d'intérêt que suscitent la question culturelle et l'exploration de l'imaginaire social des personnes et des peuples à évangéliser ainsi que du*

226 Au nombre des incompatibilités entre la foi et les rites traditionnels au Bénin, on peut citer les faits suivants : les adeptes des cultes traditionnels divinisent les forces de la nature, les ancêtres et pratiquent des rites pour entrer en relation avec leurs esprits par des pactes mystiques, ils mènent des cérémonies initiatiques ; il y a le culte des ancêtres avec immolation de bêtes ; une panoplie de *vodun* qui a intégré à ses rituels des puissances magico-sorcières, ce qui représente un réel danger pour la foi catholique, une arme maléfique aux mains des devins guérisseurs et influents, tels des gourous. Les dangers spirituels sont donc l'idolâtrie, l'occultisme, le mélange religieux, qui sont autant d'obstacles à une foi évangélique solide (voir l'ouvrage de Jérôme ALLADAYE, *Le catholicisme au pays du vodun*, Cotonou, Éditions du Flamboyant, 2003).

227 Nathanaël SOÉDÉ, *Inventer une Afrique autre. Monde invisible, Développement et Christianisme*, Abidjan, Éditions Paulines, 2017, p. 37.

*sens qu'ils accordent aux réalités de la vie*»<sup>228</sup>? De ce fait, les peuples enracinés dans leur culture considéraient la foi chrétienne comme une culture étrangère qu'on était venu leur imposer et qui ne devrait en aucun cas abroger la leur. C'est pourquoi, à défaut d'y renoncer, ils préfèrent le mélange, entendu comme une combinaison de plusieurs forces, et susceptible de produire donc un meilleur effet. Ceux qui s'engagent à suivre le Christ le font sans connaître exactement qui il est et pourquoi ils le suivent. Peut-être se contentent-ils de savoir qu'il est mort et ressuscité pour le pardon des péchés ; mais ils ne saisissent pas que cet homme Jésus de Nazareth est aussi Seigneur de l'univers et qu'il a pouvoir et autorité sur tout, au ciel et sur la terre. C'est pourquoi, quand ils se trouvent dans des situations de détresse, ils recourent aux esprits ancestraux ou aux puissances magiques qui auraient le pouvoir de les aider. Certains de nos interviewés nous l'ont confié<sup>229</sup>.

Voici ce que dit Noudablou, un catholique assidu aux messes dominicales à Zinvié :

Au Bénin, il n'est donc plus rare de voir un enfant se faire baptiser dans les règles de l'art du christianisme, car les parents sont issus de cette religion, mais celui-ci sera de plus familiarisé avec les rituels traditionnels *vodun*, car ils rejoignent aussi les valeurs profondes de ses parents. Ce mélange n'est pas un mal en soi<sup>230</sup>.

Pour Romuald Hazoumè, artiste béninois pratiquant le culte *vodun* :

On ne peut pas effacer ce que l'on appelle la religion traditionnelle. Chez nous au Bénin, il n'y a pas de catholiques, ni de protestants, ni de musulmans. Mais il y a des catholiques tropicaux, des protestants tropicaux et des musulmans tropicaux. Nous savons très bien que dès que cela tourne au vinaigre, l'Africain va voir le féticheur<sup>231</sup>.

Dans l'imaginaire collectif béninois, toute personne est en relation harmonieuse avec les divinités, les esprits, les ancêtres et la nature : d'où les sacrifices et cérémonies qui doivent nourrir ces rapports nécessaires à la survie. On peut citer en guise d'illustrations les cérémonies d'*Agbassa*<sup>232</sup>, de *Sukiko*<sup>233</sup>, etc. Tout cela entraîne le fait qu'il y a

228 Cf. Francis BARBEY, *L'Église-famille de Dieu en Afrique à l'épreuve de la xénophobie, du tribalisme et de l'autoritarisme. Menaces pour les institutions ecclésiales*, p. 77.

229 Cf. *supra* 2.3.2., «Analyse des données de l'enquête selon les trois crises».

230 Propos recueillis lors de l'interview qu'il nous a accordée dans son domicile à Zinvié, 2 juin 2018.

231 Propos recueillis lors de l'interview qu'il nous a accordée à Ouidah le 17 juin 2018.

232 La cérémonie d'*Agbassa* consiste chez les *fon* à voir le signe sous lequel l'enfant va naître, sous la protection de quel ancêtre l'enfant naîtra. Lorsque la femme est enceinte, on appelle le *Bokonon* qui vient faire sa consultation, et c'est à lui de prédire l'ancêtre qui va présider aux destinées de l'enfant. Ainsi quand l'enfant naîtra, on donnera le petit nom de l'ancêtre à cet enfant, un nom qu'il gardera toute sa vie. Il arrive même que, dit-on, l'enfant ressemble à son ancêtre protecteur, en ceci qu'on lui trouve des similitudes avec ce dernier.

233 Le *Sukiko*, quant à lui, est une présentation cosmique. Lorsqu'une femme a accouché, elle ne sort pas de sa chambre durant 41 jours. Elle ne doit ni sortir, ni saluer d'autres personnes, jusqu'au jour où on lui fera la cérémonie de *Sukiko*. La cérémonie consiste à calculer les phases de la lune ; et à la veille de l'apparition de la lune suivante, celle qui préside aux cérémonies, la *Tangninon*, vient frapper à la

une culture de la peur semée dans les cœurs et que le citoyen béninois se sent dans une sorte d'insécurité personnelle et communautaire s'il n'accomplit pas les rites exigés par la tradition des ancêtres. Or, de fait, ces diverses cérémonies commencent à la naissance et se poursuivent jusqu'à la mort. Dès lors, le chrétien qui est né, a grandi dans cette ambiance et est profondément marqué dans son être par cet environnement, a du mal à opérer les ruptures exigées par une véritable conversion à la foi chrétienne. Certes, il y a des valeurs traditionnelles compatibles qui rendent possible l'inculturation de la foi, nous le verrons. Mais les ruptures avec les références antinomiques sont souvent difficiles et posent d'énormes problèmes à l'adhésion plénière à la foi évangélique.

Ces chrétiens sont alors loin d'être des témoins authentiques de l'Évangile, parce qu'il existe de graves désaccords entre leur vie et les exigences de l'Évangile telles qu'elles nous sont rappelées par l'Église. En vivant dans le syncrétisme, ils ne se rendent pas compte que ce mélange est nuisible et préjudiciable à leur vie et qu'ils s'éloignent du vrai Dieu : *« Tu ne te feras pas d'idole, ni rien qui ait la forme de ce qui se trouve au ciel là-haut, sur terre ici-bas ou dans les eaux sous la terre. Tu ne te prosterner pas devant ces dieux et tu ne les serviras pas. Car c'est moi le Seigneur, ton Dieu, un Dieu exigeant »* (Ex 20, 4-5)<sup>234</sup>. Cette religion hybride, avec son mélange de rites et rituels au nom d'une quête de salut, de santé et de bonheur, est tout aussi préjudiciable à la foi catholique qu'à l'inculturation elle-même ; car le syncrétisme est une inculturation ratée ou trahie. Il ne peut en aucun cas permettre de définir l'identité religieuse de quelqu'un.

#### 2.4.2.3. La question de la sorcellerie au Bénin

La problématique de la sorcellerie a déjà fait l'objet de plusieurs études et investigations, sous les aspects sociologiques, anthropologiques, religieux, philosophiques et même

porte de la maman qui a accouché, en invoquant par sept fois son panégyrique, c'est-à-dire l'éloge excessif officiel à la louange de la collectivité ; et c'est à la septième fois que celle-ci répond. Le lendemain matin, la *Tangninon* revient pour ouvrir la porte et fait sortir la nouvelle accouchée, puis elle l'amène faire sa toilette. Quant à l'enfant, on lui rase la tête. Les cheveux recueillis sur la tête de l'enfant sont enterrés dans un champ. Et à partir de ce moment, la femme nourrice peut désormais converser avec les autres. Ce rituel veut manifester que l'enfant est né sous de bonnes étoiles, que les chemins de la vie lui sont ouverts et qu'il n'y aura pas de ténèbres dans sa vie. La maman aussi sera bien intégrée dans la société et pourra vaquer librement à ses occupations.

234 On peut consulter Ex 34, 14 ; Dt 6, 15. Dieu est donc « jaloux » lorsque quelque chose qui lui revient de droit est donné à quelqu'un d'autre. Dans ces versets, Dieu s'adresse aux hommes qui fabriquent des idoles et se prosternent devant elles pour les adorer. Dieu est « jaloux » du culte et du service qui lui reviennent. Ce n'est donc pas une jalousie à la manière humaine. La jalousie de Dieu est synonyme d'exigence. Dieu est jaloux de ce qui lui appartient en propre, l'adoration et le service ne doivent être donnés qu'à lui.

pastoraux<sup>235</sup>. C'est une réalité ambivalente et extrêmement complexe, qu'on ne saurait cerner complètement.

Depuis sa plus tendre enfance, le Béninois est baigné dans de nombreuses histoires de sorciers, de hiboux et d'individus malintentionnés, qui «passeraient à travers les murs» pour aller tuer leur prochain. Il serait difficile à un Béninois de nier ou de vivre sans intégrer cette notion de sorcellerie dans son plan de vie. La sorcellerie serait alors un phénomène spirituel, surnaturel et difficile à expliquer, qui prendrait de l'ampleur au Bénin et qui consisterait à détruire ou à supprimer la vie des autres. De façon courante, on la définit comme «*un savoir et un pouvoir par lesquels un homme, qui les possède, peut "manger" (supprimer ou faire mourir) un autre homme. Ainsi, quand quelqu'un est malade ou vient à mourir, quelqu'un d'autre peut être accusé d'avoir provoqué ce malheur*»<sup>236</sup>.

On évoque souvent, en parlant de sorcellerie, le cannibalisme, les envoûtements, les métamorphoses d'êtres humains en animaux, etc. Cette évocation s'accompagne régulièrement de faits troublants, de symptômes de plusieurs ordres : vies brisées, familles séparées, injustices navrantes, violences directes ou indirectes contre des personnes, blocage du travail, stérilité de la femme, impuissance de l'homme, maladies incurables, interruption des études, etc. L'oiseau appelé hibou constitue un matériel au cœur de cette funeste réalité. Il permettrait à son propriétaire de quitter son corps naturel, physique, et de voler la nuit vers sa victime ou sur le lieu de rassemblement des sorciers. Chaque sorcier possède son oiseau. Les crimes qui en découleraient sont passionnels, haineux, cruels et diaboliques !

235 Le constat semble alarmant. La sorcellerie que l'on croyait éradiquée revient au galop un peu partout en Afrique, avec des conséquences tragiques. Sa prolifération dans le continent noir inquiète plus d'un observateur parce qu'elle favorise, entre autres, la relation et la soumission de l'homme à des forces invisibles multiples reléguant par le fait même à un rang secondaire sa capacité naturelle de réaction face aux difficultés de la vie. Bien informés des implications socioculturelles, politiques et religieuses du phénomène de la sorcellerie, les penseurs du continent noir sont invités à l'aborder à partir de la réalité existentielle de l'homme, afin de faire de la modernité une réalité vivante dans la vie de l'Africain. Plusieurs travaux et recherches ont été consacrés ces dernières années au phénomène. Nous en énumérons quelques-uns : Kiatezua Lubanzadio LUYALUKA, *Vaincre la sorcellerie en Afrique. Une étude de la spiritualité en milieu Kongo*, Paris, L'Harmattan, 2009 – pour l'auteur, la lutte contre la sorcellerie est un préalable au vrai développement de l'Afrique noire ; Christine HENRY et Emmanuelle Kadya TALL, «La sorcellerie envers et contre tous», *Cahiers d'Études Africaines*, n°189–190, 2008, pp. 12–26 ; Eric de ROSNY, «Justice et sorcellerie en Afrique», *Études*, t. 403/9, 2005 : pour ce prêtre jésuite, la sorcellerie n'est plus une question taboue en Afrique ; Benjamin Sombel SARR, *Sorcellerie et univers religieux chrétien en Afrique*, Paris, L'Harmattan, 2011 ; et Boniface Baoulé SÉKÉ, *La sorcellerie dans la mentalité africaine*, Paris, L'Harmattan, 2016. C'est un véritable problème de société qu'il paraît sain à beaucoup d'Africains de mettre en lumière.

236 Tulu Kia Mpansu BUAKASA, «Le discours de la "Kindoli" ou "sorcellerie"», *Cahier des Religions africaines*, vol. 11, 1972, p. 6.

On aura toujours du mal à en parler, parce que la tâche semble impossible pour un non-initié. Dalmalm disait : « *C'est comme si l'on demandait à un vivant de parler de l'au-delà. Seuls les initiés le peuvent, quand ils peuvent trahir le secret* »<sup>237</sup>. À vrai dire, la sorcellerie est un phénomène socio-culturel négatif, qui allie un savoir et un pouvoir ésotériques ambivalents<sup>238</sup>. Dans la pensée des Béninois, un sorcier est toute personne qui possède cette puissance de la « nuit », par opposition à la puissance du « jour ». Et on peut naître sorcier, c'est-à-dire selon une sorcellerie acquise par transmission « génétique ». On peut aussi l'acquérir par apprentissage, avec des rites spécifiques d'initiation, ou encore par contamination, contre son propre gré.

Au Bénin, un village de la sous-préfecture de Ouidah, nommé Décamè, serait considéré comme le siège de la sorcellerie ; et les enfants, les jeunes, les cadres seraient à 90 % plongés dans ce phénomène diabolique<sup>239</sup>.

Il y eut au Bénin, pendant la révolution<sup>240</sup>, une véritable chasse aux sorcières, qui fut organisée à travers les villages et les quartiers des villes. Ainsi, toutes les personnes suspectées étaient ramassées dans les villages, emprisonnées et passées à tabac. De grands baobabs et de gros nérés qui ont été détruits au cours de cette période – surtout l'arbre appelé l'Iroko<sup>241</sup> – constituaient, semble-t-il, des repères et des refuges de sorciers pour organiser leur détestable besogne. Quand ces arbres tombent à la faveur d'une tornade ou d'un vent violent, on retrouve dans leurs troncs creux des ustensiles de cuisine, des ossements humains, etc. Aujourd'hui encore, il y a des individus réputés mauvais ou soupçonnés d'être sorciers qui, dans les heures avant leur mort, se mettent à raconter leurs prouesses de sorciers en confessant tous leurs méfaits et les différentes victimes qu'ils ont pu détruire dans leur vie d'obscurantisme : ceux qu'ils ont tués d'une manière ou d'une autre, ceux qu'ils ont rendus aveugles, celles dont ils ont détruit l'utérus et beaucoup d'autres malheurs causés à autrui. Nous en avons pour illustration cette histoire racontée

237 Cf. A. DALMALM, *L'Église à l'épreuve de la tradition. La communauté évangélique du Zaïre et le Kindoki*, Paris, Editaf, 1985, p. 17.

238 C'est la problématique principale du mémoire de L. COAKLEY, *Impact de la sorcellerie en Afrique francophone subsaharienne : des femmes agissantes dans les nouvelles de Florent Couao ZOTTI et d'Evelyne MANKOU*, Master présenté à l'Université de Waterloo, Canada, 2015.

239 Cf. Hellu КРАТИВОН, naturothérapeute à Décamè (interview accordée le 10 juin 2018 à Décamè).

240 Période de dictature marxiste-léniniste au Bénin allant de 1976 à 1990, année de l'accession du Bénin au renouveau démocratique (cf. *supra*, 2.1.5.)

241 L'Iroko est un arbre sacré dans la tradition béninoise. Il est considéré comme le roi des arbres dans la forêt subéquatoriale. C'est l'une des rares espèces végétales à qui on fait des rituels, et qui a donné aussi son nom à des lignées. Il devient alors une sorte d'ancêtre éponyme. On pourra consulter Mahougnon KAKPO, *L'Iroko, l'arbre de vie dans la mystique vodun*, Cotonou, Les Éditions des Diasporas, 2017, p. 24.

par le vieux Zinflu de Zinvié<sup>242</sup> : il s'agirait d'une vieille femme de 92 ans, décédée il y a quelques années à Sékou. Avant de mourir, elle a raconté comment elle a réussi à tuer ses propres enfants, mais surtout, fait étrange, elle aurait laissé échapper de son corps un oiseau : son oiseau. En effet, l'oiseau constitue un matériel au cœur de la sorcellerie africaine. Il permet à son propriétaire de «se lever» de son corps naturel, physique et de voler la nuit vers sa victime ou sur le lieu de réunion des sorciers. Les oiseaux sont multiples, propres à chaque sorcier : il peut s'agir le plus souvent d'un hibou, d'un aigle ou même d'un charognard.

Pour le professeur Félix Iroko<sup>243</sup>, autrefois, «*la sorcellerie se voulait être une pratique ancestrale pour favoriser la projection et la réalisation de ses projets. Au lieu d'engendrer le malheur des hommes, la sorcellerie devait être un héritage immatériel d'identité d'une communauté humaine*»<sup>244</sup>.

On a beaucoup de mal à parler de la sorcellerie parce que c'est un phénomène irrationnel, incompréhensible et ésotérique, qui échappe totalement au contrôle de la raison humaine. Nous ignorons ses mécanismes de fonctionnement et ses subtilités d'expression. En revanche, on comprend alors que face aux maux engendrés par la sorcellerie, et pour lesquels la médecine moderne est souvent impuissante, les chrétiens cherchent à recourir à des protections chez les devins et les marabouts ; d'où ce phénomène de syncrétisme, dont nous parlions plus haut<sup>245</sup>. À ce titre, les analyses de Laura Coakley sont très éclairantes :

La sorcellerie reste, force nous est de le constater, une donnée culturelle permanente. Elle est pour beaucoup d'individus une clé pour s'expliquer la vie au quotidien et surtout pour comprendre le pourquoi de la mort, de la maladie, de l'accident, etc. Les chrétiens, en ce qui les concerne, y ont souvent recours. Portés par une espèce d'élan syncrétiste dicté par quelques impératifs, ils s'adressent sans scrupule à la fois à l'Église et aux féticheurs. Qu'est-ce que cela signifie pour ceux qui ont dit oui à Dieu au jour de leur baptême et que faut-il faire ? Faut-il interdire la « dangereuse chimère » en la combattant, sans ménagement, comme l'ont fait les missionnaires à une certaine époque et beaucoup de nouveaux mouvements religieux aujourd'hui ? Faut-il en extraire des facettes compatibles avec certaines valeurs chrétiennes et la rendre fréquentable ? Le pro-

242 Cf. Entretien avec Thomas ZINFLU, chef de village à Zinvié, le 19 août 2016 à Zinvié.

243 Historien béninois, Félix IROKO est né en 1946, originaire de Kétou au Bénin. Il est titulaire d'un doctorat de lettres et de sciences humaines de l'université Paris 1, Panthéon-Sorbonne. Professeur au département d'histoire et d'archéologie de l'université d'Abomey-Calavi (Bénin), il est l'auteur de plusieurs ouvrages sur les civilisations de l'Ouest africain et sur la traite des Noirs. Nous citons entre autres : *L'homme et les termitières en Afrique*, Paris, Karthala, 1996 ; ou encore *La côte des esclaves et la traite atlantique : les faits et le jugement de l'histoire*, Cotonou, Nouvelle presse publications, 2003.

244 Voir l'article d'Angèle M. ADANLE, «Phénomène de la sorcellerie au Bénin : Quand le surnaturel prend de l'ampleur», Cotonou, 17 août 2015. Cf. <https://24haubenin.info/?Banale-histoire-de-sorcellerie-au-Benin>, consulté le 18 mai 2021.

245 Cf. *supra*, 2.4.2.2., «Les incompatibilités dans la vie de foi : le syncrétisme religieux».

blème de la sorcellerie est complexe. Il est, entre autres, pour les chrétiens, celui de la fidélité à une culture qui les structure en les soumettant, depuis leur tendre enfance, à une espèce de moule qui lui est propre. Il est celui de la fidélité à une institution, aussi vieille que les sociétés bantoues ou africaines, à côté de laquelle le christianisme fait figure du dernier venu [...]<sup>246</sup>.

Voilà des questions très délicates qui, selon nous, méritent qu'on s'y penche et s'y attelle sérieusement, en cette ère de nouvelle évangélisation où tout nous invite à rejoindre la profondeur de chaque culture et de chaque peuple. Comment la Bonne Nouvelle parviendra-t-elle à atteindre ces profondeurs mystérieuses de l'âme béninoise ? C'est tout l'enjeu d'une nouvelle évangélisation en profondeur inculturée.

Mais il n'y a pas que le syncrétisme et la sorcellerie qui soient un obstacle à un enracinement de l'Évangile ou une évangélisation en profondeur : il y a aussi la prolifération anarchique des nouveaux mouvements religieux.

#### 2.4.2.4. Phénoménologie des nouveaux mouvements religieux<sup>247</sup> : Jésus comme « fonds de commerce »

Un des phénomènes de plus en plus envahissants qui menacent l'action évangélicatrice au Bénin est la prolifération anarchique des sectes ou nouveaux mouvements religieux, ainsi que le foisonnement des Églises de réveil<sup>248</sup>. Nous préférons, dans notre travail, l'appellation de « nouveaux mouvements religieux »<sup>249</sup> pour ne pas alimenter la polémique qui irrite ces Églises si nous les appelons « sectes »<sup>250</sup>. Selon son sens étymologique, le mot

246 Cf. Laura COAKLEY, *Impact de la sorcellerie en Afrique francophone subsaharienne : des femmes agissantes dans les nouvelles de Florent Couao ZOTTI et d'Eveline MANKOU*, Thèse présentée à l'Université de Waterloo, Waterloo Library, 2015.

247 Voir sur cette problématique en général les ouvrages de Vernet : J. VERNETTE, *Jésus dans la nouvelle religiosité*, Paris, Desclée-Mame, 1989 ; J. VERNETTE, C. MONCELON, *Dictionnaire des groupes religieux aujourd'hui*, Paris, PUF, 2001 ; et l'article de Y. BIZEUL, « Les sectes et nouveaux mouvements religieux dans les sociétés industrialisées », in *Sectes, cultures et sociétés*, Kinshasa, Editions FCK, 1994, pp. 113–119.

248 La diversité et la complexité des Églises de réveil ou des nouveaux mouvements religieux qui se sont répandus ces dernières années au Bénin à majorité chrétienne rendent difficiles toute tentative de synthèse. Mais on peut en citer quelques-uns : Église des chérubins et séraphins, Église biblique du Saint-Esprit, Église de la pleine mission, Ministère prophétique de la pleine moisson, Mission prophétique de la foi internationale, Église de la foi agissante, etc. Le COLLECTIF DES ASSOCIATIONS DES ÉGLISES DE RÉVEIL DU BÉNIN rassemble ainsi 15 000 lieux de culte dans tout le pays (cf. <https://africa.la-croix.com/benin-foisonnement-Églises-evangeliques/>, consulté le 5 janvier 2019).

249 Pour Fabien YEDO AKPA, « *les Nouveaux Mouvements Religieux sont un fait sociologique et un phénomène religieux de première importance, qui plonge ses racines jusque dans la première évangélisation des régions congolaises aux XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Ces mouvements font partie de cette réalité massive, irréversible de l'Afro-christianisme* » (*Stratégie d'Évangélisation. Notes sur le dialogue*, p. 15).

250 Le professeur F. YEDO AKPA, dans cet ouvrage, fait remarquer que, selon le document romain produit par quatre dicastères, il est difficile de trouver des termes appropriés : les termes « sectes » et « cultes »

«secte» vient du verbe latin *sequi* (suivre), ou du verbe *secedere* (se séparer), ou encore du verbe *secare* (couper)<sup>251</sup>. Une secte serait alors l'ensemble des personnes qui se sont séparées de l'Église ou de la religion-mère pour une raison ou une autre, et qui ont préféré suivre un autre maître. C'est en réalité souvent le fruit d'une attitude d'intolérance jointe à un prosélytisme agressif de la part de ceux-là mêmes qui veulent quitter l'Église ou le groupe religieux<sup>252</sup>.

En revanche le phénomène ne date pas d'aujourd'hui. On peut observer que cette appellation n'est jamais utilisée par les sectes elles-mêmes. Elles préfèrent s'appeler elles-mêmes Églises<sup>253</sup>, au même titre que l'Église catholique<sup>254</sup>. Cet emploi semble semer une confusion totale ; mais il faut reconnaître que l'usage du terme «secte» n'est pas banal et qu'il exprime déjà un jugement de valeur assez négatif, susceptible de traduire une résonance péjorative, teintée de mépris<sup>255</sup>. C'est pourquoi tout au long de notre recherche, nous

sont dépréciateurs et porteurs d'un jugement assez négatif. Les termes de «nouveaux mouvements religieux», «nouveaux groupes religieux» sont plus neutres (cf. *ibidem*, p. 16).

- 251 Selon Jean VERNETTE, «*la secte se distinguerait de la religion comme le groupe minoritaire de la souche-mère dont il s'est détaché [...] . Dire d'un groupe «c'est une secte», c'est porter dans l'esprit de beaucoup un jugement dévalorisant*» (*Jésus dans la Nouvelle religiosité*, 1989, p. 285).
- 252 Le professeur Fabien YEDO AKPA propose une distinction à faire entre l'Église et ces nouveaux mouvements religieux. Cette distinction, selon lui, se situe dans le fait que dans l'Église, «*il existe une continuité historique fondée sur la succession apostolique entre l'Église instituée par le Christ et l'Église catholique. Cette Église, comme société constituée et organisée en ce monde, c'est dans l'Église catholique qu'elle se trouve (subsistit in), gouvernée par le successeur de Pierre et les Evêques qui sont en communion avec lui [...]*» (*Stratégie d'évangélisation. Notes sur le dialogue*, p. 37).
- 253 Le sociologue Ernst TROELTSCH est le premier à avoir proposé une définition de la secte, en l'opposant à l'Église. Selon lui, «*secte et Église représentent deux tendances opposées déjà en germe tout au début du christianisme: le conservatisme (de type Église) et le radicalisme (de type secte). La première tendance remonterait à Saint Paul et à son entourage. À l'opposé, la tendance secte s'originerait dans Saint Jean. C'est la tradition johannique bien connue de la communauté d'amour autour de Jésus, du refus du monde, de l'attente du retour du Christ pour un millenium [...]. Le groupe de type Église entretient inévitablement l'ordre social établi*» (cf. Annette DISSSELKAMP, «*La typologie église-sectes-mystique selon Ernst TROELTSCH*», in *L'année sociologique*, vol. 56, 2006/2, pp. 457–474).
- 254 Le Magistère de l'Église catholique réserve le terme «Église» aux communautés chrétiennes qui ont maintenu la succession apostolique. L'eucharistie et l'épiscopat en sont des éléments essentiels, ainsi que le sacerdoce valide.
- 255 James BECKFORD le fait remarquer en ces termes: «*Étiquetés sous le label dépréciatif de sectes, les nouveaux mouvements religieux représentent pour le sens commun des forces "dystopiques" menaçant les structures et les valeurs fondamentales de la société*». Il utilise cette expression pour qualifier la représentation des sectes en tant que la «dystopie», à l'inverse des utopies, constituant l'omniprésence du mal sous la forme de la perversion systématique des valeurs familiales (cf. James BECKFORD (dir.), *New Religious Movements and Rapid Social Change*, Paris-Californie, Unesco-Sage, 1986).

utiliserons des termes assez neutres comme les «nouveaux mouvements religieux»<sup>256</sup>, ou encore les «nouveaux groupes religieux». De plus, dans la présente étude, nous parlons principalement de «sectes» d'origine chrétienne<sup>257</sup>. Elles sont diverses, soit endogènes, soit exogènes.

Dans les villes, les villages et les hameaux de notre pays s'installent de nouveaux mouvements religieux aux contours très peu définis. Il y a trop de croyances qui polluent le paysage culturel béninois, à savoir cette véritable éclosion de pseudo-figures du Christ, de pasteurs autoproclamés, qui animent la vie des «sectes»<sup>258</sup> et «pullulent comme des insectes». Pour Stéphane Fioffi, *«les sectes continuent chaque année de se multiplier au Bénin au nez et à la barbe des révérends pasteurs et prêtres, et constituent une sorte de gangrène pour nuire à l'Église»*<sup>259</sup>. Le nom de Jésus est presque devenu un «fonds de commerce». On dirait qu'à chaque coin de rue, il faudrait nécessairement ériger un temple! Les agglomérations, les coins et recoins des cités sont parsemés de lieux de culte. Dame Angèle Zossoungbo fait une analyse de la prolifération de ces nouveaux mouvements religieux au Bénin: *«Ceux qui s'adonnent à ces groupes religieux sont ceux qui veulent verser dans la facilité, parce qu'ils croient qu'en priant de cette façon ou en se soumettant à certaines pratiques, ils auront le bonheur dont ils rêvent!»*<sup>260</sup>. Une récente étude dans le diocèse de Lokossa a montré que, sur une distance d'un kilomètre carré, on peut compter jusqu'à 20 temples. Les chambres, les cours, les cuisines, ... sont transformées en lieux de prière. Ces nouveaux mouvements trouvent un terrain favorable dans la société confrontée à des crises de toutes sortes. C'est un bricolage de croyances, avec un

256 L'expression «nouveaux mouvements religieux» a été inventée par la sociologue britannique Eileen BARKER afin d'éviter, entre autres raisons, dans l'étude des expressions religieuses, l'utilisation du mot secte qui a pris, au cours du XX<sup>ème</sup> siècle, une connotation péjorative, comme nous venons de le voir.

Cf. [fr.wikipedia.org/wiki/nouveau\\_mouvement\\_religieux](http://fr.wikipedia.org/wiki/nouveau_mouvement_religieux), consulté le 16 décembre 2016. Mais cette expression «nouveaux mouvements religieux» reste quelque peu insatisfaisante pour les deux raisons suivantes: d'une part, le groupe ainsi nommé n'est pas forcément nouveau; d'autre part, le groupe désigné comme tel n'est pas toujours essentiellement religieux. Cependant, elle est aussi satisfaisante pour les raisons suivantes: elle n'est pas discriminante (ce qui est important du point de vue scientifique); elle tient compte du point de vue du groupe traité; elle est une catégorie qui fait référence en sociologie.

Cf. [eduscol.education.fr/cd46344/sectes-Eglises-et-nouveaux-mouvements-religieux-html](http://eduscol.education.fr/cd46344/sectes-Eglises-et-nouveaux-mouvements-religieux-html), consulté le 18 janvier 2017.

257 Il existe par ailleurs des «sectes» qui proviennent d'autres religions ou d'un certain humanisme. Les nouveaux mouvements religieux qui se réclament d'un christianisme autochtone, créé par des Africains pour des Africains, sont de type: prophétique, messianique, indigéniste; et ils sont accompagnés par des mouvements de type: pentecôtiste, millénariste, eschatologique ou adventiste. À ce propos, voir Fabien YEDO AKPA, *Stratégie d'évangélisation. Notes sur le dialogue*, p. 17.

258 Nous employons ici tout de même le terme, entouré de guillemets, pour le jeu de mot.

259 Entretien accordé par Stéphane Fioffi, ébéniste à Azové (Bénin), le 20 août 2016.

260 Extrait de l'interview accordée par Angèle ZOSSOUNGBO, catéchiste à Cotonou, août 2016.

encombrement incommensurable de dieux. Les jeunes et les femmes, plus vulnérables, constituent une cible privilégiée. Ils sont alors exploités et deviennent des proies faciles.

Pour remonter dans l'histoire, on dirait que d'emblée, le christianisme au Bénin s'est trouvé mis en concurrence avec les religions traditionnelles africaines, le *vodun* en particulier, l'islam, ainsi qu'avec les mouvements prophétiques qui ont surgi en Afrique à partir du début du vingtième siècle. Mais les premières conversions à ces différents courants, à l'instar des cours d'eau, suivent souvent le rythme des précipitations atmosphériques : elles croissent après les pluies pour se tarir en période de sécheresse<sup>261</sup>.

Aujourd'hui, il est plutôt question de la recherche frénétique de la sécurité matérielle et de la prospérité ; et cette recherche est perçue par les jeunes comme prioritaire et pressante. Le grand combat pour lequel la jeune génération cherche à investir toutes ses énergies et tous ses atouts, c'est bien le combat de la réussite professionnelle et de la vie. Ainsi les nouveaux mouvements religieux qui se proposent d'offrir un creuset d'insertion professionnelle aux jeunes ne désemploient-ils pas. On pourrait donc dire que, conscients de la quête du bonheur et de la satisfaction des besoins légitimes et nobles des jeunes et des femmes, ces mouvements se proposent d'apporter des solutions immédiates aux nombreux problèmes soulevés par la situation actuelle. Ils promettent monts et merveilles, santé et richesse, mais surtout protection contre Satan et ses suppôts ; ce qui revient à doter le jeune d'un bouclier anti-sorcier.

Au total, les raisons qui poussent les jeunes Béninois à adhérer à de tels nouveaux groupes religieux se résument à ceci : recherche de guérison pour certaines maladies, crainte du phénomène de la vaine croyance à la sorcellerie, protection contre les mauvais esprits, recherche de solutions contre la stérilité et les accouchements à risque, promotion sociale, aisance financière, etc. La liste n'est pas exhaustive<sup>262</sup> ! Les pasteurs autoproclamés ne sont souvent que de faux prophètes qui, à coup d'endoctrinement et d'influence,

261 C'est bien le constat qu'a fait le pape Benoît XVI dans l'Exhortation Apostolique post-synodale *Africae munus*, sur l'Église au service de la réconciliation, de la justice et de la paix, Ouidah, 19 novembre 2011, n°91 : « *De nombreux mouvements syncrétistes et des sectes ont aussi vu le jour en Afrique au cours de ces dernières décennies. Il est parfois difficile de discerner s'ils sont d'inspiration authentiquement chrétienne ou s'ils sont simplement le fruit d'un engouement pour un leader prétendant avoir des dons exceptionnels.* »

262 Voici une autre analyse très suggestive et acérée de Jean-Maurice GOA IBO, dans son ouvrage intitulé *Spiritualité et développement en Afrique* (2014) : « *Avec nous les Africains, on ne peut jurer de rien. Et l'on connaît ici des chrétiens qui se sont séparés de l'Église-mère, se rebellant parce que l'idéal chrétien du mariage monogamique leur était insupportable. Alors on contourne le Nouveau Testament, on refait parler Jésus dans un bas-fond de chez nous, et ce Jésus de nos marais nauséabonds accepte de bénir nos harems et nos basses-cours. Et ce christianisme marécageux ramené à hauteur du nombril, on l'adosse crânement à l'Ancien Testament en feignant d'oublier qu'il est accompli par le Nouveau* » (pp. 14-15).

profitent de la vulnérabilité psychologique et morale des jeunes, se remplissent les poches et s'évanouissent dans la nature sans laisser de traces. Ils érigent des temples partout pour vider de leurs ressources des malheureux crédules et même des intellectuels en quête de salut ou de gloire. Tel un slogan, certains interdisent quelquefois les pièces de monnaie pendant les quêtes ; tandis que d'autres, plus pragmatiques, distribuent directement des enveloppes. Pour les uns comme pour les autres, la « carrière religieuse » est le plus court chemin qui mène à la fortune. Le saint nom de Jésus est devenu un fonds de commerce très lucratif. Certains de ces groupes religieux sont bâtis pour l'argent, parlant toujours d'argent, faisant tout tourner autour de l'argent, trompant les fidèles en leur expliquant qu'il faut donner de l'argent pour avoir son miracle. Semblables aux marabouts et aux charlatans, ces Églises proposent des miracles rapides en échange d'argent sans que le cœur des âmes qui viennent à elles ne soit conduit vers le Seigneur. En leur sein, presque tout est payant : programmes, CD, DVD, livres, prières, gadgets, talismans, eaux, huiles, sels, baptêmes, entretiens, etc. Des familles entières sont ruinées et des individus dépouillés. C'est une véritable escroquerie morale et spirituelle ! Et personne ne dit rien ! Devant ce spectacle affligeant, on a envie de réentendre l'Écriture : « *Des faux prophètes surgiront en nombre et abuseront bien des gens... Mais celui qui aura tenu bon jusqu'au bout, celui-là sera sauvé* » (Mt 14, 11.13).

De l'avis de certains sociologues<sup>263</sup>, les « sectes » semblent trouver un terrain de choix dans les situations conflictuelles que vit une société à un moment donné de son histoire. Leur apparition correspond toujours à des situations historiques de déceptions, d'insatisfactions, de vulnérabilité générale, de frustrations, d'impuissance totale ou de désespoir, qu'elles essaient de transformer à leur avantage en créant une « association » où ces déficiences seraient résorbées, où de nouvelles espérances souvent illusoires et utopiques seraient susceptibles de renaître. Voilà pourquoi les jeunes accourent ! D'autres encore<sup>264</sup> trouvent à raison que la prolifération anarchique des « sectes » est un des aspects

263 James BECKFORD, Fabienne RANDASCHE et Jean-Paul WILLAIME sont des sociologues de la religion qui ont beaucoup abordé la question des nouveaux mouvements religieux. Mais il faut noter que la sociologie des nouveaux mouvements religieux reste un domaine relativement jeune, qui s'est surtout développé suite à l'émergence de faits religieux récents, historiquement inédits, comme l'observent Françoise CHAMPION et Louis HOURMANT : « Nouveaux mouvements religieux et sectes », in Françoise CHAMPION, *Sectes et démocraties*, Paris, Seuil, 1997, pp. 59–85. On peut voir aussi Jean-Paul WILLAIME, « Le religieux contemporain au miroir de la sociologie », *Sociologie des religions*, Paris, Presses Universitaires de France, 2012, pp. 61–88.

264 Il faut remarquer qu'en vérité la sociologie des « sectes » a commencé avec le sociologue allemand Max WEBER (1864–1920). Son étude a porté sur les différentes formes sociales d'existence des groupes chrétiens, sur leur évolution dans la société et leur rapport à l'économie. Cette analyse lui a permis de repérer des attitudes spécifiques à partir desquelles il a élaboré une typologie comparative, distinguant la « secte » de « l'Église ». C'est bien cette typologie qui fut reprise et développée par le théologien protestant allemand Ernst TROELTSCH (1865–1922), mentionné plus haut. Les socio-

de la protestation de l'homme moderne contre la civilisation du rationnel qui sous-estime le monde du transcendant et de l'invisible dans l'atmosphère duquel il baigne, en une certaine mesure. Elle apparaît aussi comme une réaction contre l'Église catholique, perçue comme étrangère et dispensant un enseignement ressenti comme trop contraignant dans ses principes et trop abstrait dans ses dogmes « théoriques », souvent déconnectés de la réalité existentielle de l'homme d'aujourd'hui aux prises avec les nombreuses questions qu'il se pose. C'est ce qui fait dire à Dodji Alexis Amouzouvi que « *la prolifération de ces mouvements est la preuve irréfutable que les populations, en quête de foi nouvelle et lassées de suivre le même rituel religieux, veulent expérimenter les autres méthodes pour atteindre Dieu* »<sup>265</sup>. Les nouveaux mouvements religieux s'efforcent plutôt d'annoncer un Dieu qu'ils présentent comme vivant, un Dieu qui descendrait du ciel pour apporter des réponses immédiates à leurs nombreuses sollicitations. Pour eux, il faut évacuer de la vie des hommes les situations de manque, de pénurie, de maladie, de misère ; et promouvoir plutôt les promesses de guérison instantanée, de prospérité concrète et de félicité à venir. Les mots de Mgr Pascal N'koué, sur le phénomène des nouveaux mouvements religieux, sont d'une réelle actualité et d'une justesse incontestable :

Il y a eu très tôt des sectes dans l'Église. Et il y en aura jusqu'à la consommation des siècles. Saint Irénée a même écrit qu'il faut qu'il y ait des hérésies. C'est l'ivraie à côté du bon grain. L'ennemi en est la cause. Le mensonge attire plus que la vérité. Ou si vous voulez, la vérité n'attire pas les foules. Le message évangélique est exigeant. Et beaucoup se laissent tromper par des bonimenteurs qui évacuent de l'Évangile la croix. À la place, on met la vie facile et la mystification spirituelle à bon marché. Les plus habiles s'improvisent prophètes, guérisseurs, distributeurs automatiques de réussite et de bonheur matériel et financier. Avec eux, on obtiendrait tout ce qu'on voudrait et de façon instantanée. Les naïfs sont très nombreux sur cette terre. Ce sont eux qui contribuent à l'enrichissement rapide de ces pasteurs et gourous sans scrupules<sup>266</sup>.

logues nomment cette typologie « la typologie wébéro-troeltschienne ». Max Weber a, le premier, tenté de donner un contenu sociologique aux vocables antithétiques d'Église et de secte. Pour lui, l'Église s'oppose à la secte comme une institution de salut à un groupe contractuel. Son ami, le théologien allemand Ernst TROELTSCH, reprit et amplifia cette dichotomie, en l'enrichissant de son expérience de l'histoire chrétienne (cf. *supra*, note 253). Pour lui, l'Église est une institution sacerdotale et hiérarchique de salut, préexistant à ses membres, tirant sa légitimité de sa fondation et de la succession régulière de ses chefs ; elle ne s'oppose pas au monde, mais tend plutôt à valoriser et à régler la conduite de la société globale en avalisant la *lex naturae* dans sa relativité ; de cette attitude naît une dualité morale qui englobe et distingue (dans le catholicisme et l'orthodoxie) une voie de perfection (religieux, prêtres) et une voie suffisante au salut (laïcs). L'Église est liée aux États ou aux classes sociales gouvernantes. Cette vue de l'Église comme phénomène sociologique n'est pas une définition, mais un type idéal à la façon wébérienne, antithétique d'un autre type, celui de la secte. Dans la réalité, et de l'aveu de WEBER comme de TROELTSCH, aucun de ces types n'apparaît de façon pure.

265 Entretien accordé par le professeur Dodji Alexis Amouzouvi, sociologue à l'université de Calavi au Bénin, 17 juin 2018.

266 Entretien du Forum catholique avec Mgr Pascal N'KOUÉ, le 29 avril 2010. Cf. <http://rendez-vous.leforumcatholique.org/forum.php?id=71>, consulté le 31 mai 2017.

Par ailleurs, toujours dans le domaine de la croyance, on note au Bénin une recrudescence des sociétés secrètes, qui se présentent comme des clubs sociaux à caractère humanitaire, composés de gens d'une certaine classe sociale, se croyant intelligents et supérieurs aux autres et qui se mettent ensemble, pour accomplir des œuvres de charité et de bienfaisance. La Rose-Croix, la Franc-maçonnerie en sont des exemples. Mais en vérité, ce sont des sociétés secrètes qui travaillent pour la réussite professionnelle, l'argent, le pouvoir et la gloire. Il y a un aspect ésotérique, ténébreux et savamment dissimulé dans les pactes que ces sociétés nouent ou dans les initiations qu'elles imposent à leurs membres<sup>267</sup>.

En définitive, la multiplication de tels mouvements religieux et sociétés secrètes est un « clignotant rouge » qui apparaît comme le signal d'une forme d'échec ou de faiblesse de l'évangélisation au Bénin. L'émergence problématique de tous ces nouveaux groupes religieux reste une interpellation lancée à l'Église<sup>268</sup> au Bénin pour lui permettre de revoir, de resituer et de revisiter ses pratiques de catéchèse et d'évangélisation.

Déjà les cardinaux, réunis à Rome lors d'un consistoire extraordinaire du 5 au 6 avril 1991<sup>269</sup>, s'étaient penchés, entre autres, sur la problématique des « sectes et nouveaux mouvements religieux », considérée par eux dans une perspective doctrinale et pastorale. Le cardinal Tomko<sup>270</sup>, quant à lui, propose sa grille de lecture de la situation des sectes : *« La diffusion des sectes doit être considérée comme une conséquence de la confusion doctrinale sur le contenu de la foi, et du désengagement au niveau de la pastorale et de*

267 Cf. Maurice HOUNMENO, *L'ésotérisme et la foi chrétienne : Les raisons d'une incompatibilité*, coll. « Foi et Théologie », Cotonou, Les Éditions IdS, 2019. Voir aussi Meinrad HEBGA, *La rationalité d'un discours africain sur les phénomènes paranormaux*, Paris, L'Harmattan, 1998.

268 Dans le rapport intérimaire du Secrétariat pour l'unité des chrétiens, *Le phénomène des sectes ou nouveaux mouvements religieux : défi pastoral*, Paris, Les Éditions du Cerf, 1986, il est noté : *« La recrudescence des sectes est un clignotant rouge révélant la faiblesse de certains circuits vitaux de l'Église [...]. La clientèle des sectes est souvent faite de catholiques "ayant tout fait". Constat d'échec ? Oui... Mais le christianisme n'est ni une religion de "purs" : une "secte" ; ni une religion "de masse" : purement sociologique ; mais une religion de volontaires : de gens qui répondent librement par la foi à un appel de Dieu (perçu plus ou moins consciemment) et qui lui font "confiance" ».*

269 Cinq ans après la publication du document curial de 1986, cité à la note précédente, le pape Jean-Paul II réunissait 112 cardinaux pour réfléchir, d'une part, aux « menaces actuelles contre la vie humaine » et, d'autre part, « sur le défi des sectes ». Dans le rapport final, les cardinaux considèrent que les sectes s'adresseraient d'abord aux jeunes, aux migrants et à « ceux qui sont moins atteints par la pastorale, qui ne jouissent pas d'une formation solide et de structures ecclésiales adéquates ». Pour eux, cette situation exige un discernement et une quête des « réponses convenables à apporter ». Dans ce sens, ils rappellent la nécessité de présenter le message chrétien « dans son intégralité, avec simplicité et clarté », à la fois comme une réponse aux aspirations humaines et comme un appel à la conversion. Cf. La *Documentation catholique*, 88, 1991, pp. 483–500.

270 Jozef TOMKO, cardinal slovaque de la curie romaine. Il fut pro-préfet le 24 avril 1985, puis préfet, le 27 mai de la même année, de la Congrégation pour l'évangélisation des peuples. Il fut aussi président du comité pontifical pour les congrès eucharistiques internationaux du 23 octobre 2001 au 1<sup>er</sup> octobre 2007, jour de son admission à la retraite à 83 ans.

*l'annonce explicite de Jésus-Christ*»<sup>271</sup>. Les autres raisons qui expliquent la recrudescence de ces mouvements résident, selon les cardinaux, dans la recherche d'une signification globale de la vie, les questionnements sur le sens de la souffrance et de la mort, le désir de s'évader des limites de sa propre réalité humaine et enfin, le besoin de paix et d'intériorité. C'est pourquoi le consistoire a souligné l'impérieuse nécessité d'évangéliser le désir religieux et de purifier les aspirations religieuses chez les chrétiens, surtout les jeunes. Voilà la mission qui revient aussi à la nouvelle évangélisation<sup>272</sup>.

#### 2.4.2.5. Le phénomène Banamè au Bénin

Au-delà des diseurs de bonne aventure, des charlatans et guérisseurs traditionnels, des gourous et guides spirituels, une autre gangrène s'est manifestée au Bénin depuis bientôt une dizaine d'années et empoisonne le paysage religieux catholique. Il s'agit de l'affaire *Banamè* déjà signalée précédemment<sup>273</sup>, qui draine des foules étonnantes, venues majoritairement de l'Église catholique<sup>274</sup>. C'est un mouvement qui se réclame d'un catholicisme libéral que les tenants appellent «l'Église catholique privée»<sup>275</sup>, dont la figure de proue est incarnée par une femme appelée «Parfaite», qui se dit être l'incarnation du Saint-Esprit, et qui a désigné un «nouveau pape», Christophe XVIII, en la personne de l'abbé Mathias Vigan, ancien prêtre du diocèse d'Abomey et exorciste jusqu'en 2012, date de sa suspension. Ce culte dissident plonge l'Église au Bénin dans la tourmente, dans une consternation totale et une impuissance affichée. Voici brièvement l'histoire de cette femme :

De son vrai nom Vicentia Tadagbé Tchranvounkini, «Parfaite» est née le 18 avril 1990 à Sakété, d'un père instituteur, Raymond Tchranvounkini, et d'une mère revendeuse, feu Victorine Hounhouédo. Vicentia a passé son enfance à Tori-Gare, une petite localité située à une trentaine de kilomètres de Cotonou. Selon ses proches parents, c'était une fille discrète, qui ne se faisait pas remarquer. Son parcours à l'école et au collège de son village a toujours été couronné de succès. Après deux années passées au collège de Tori, elle a rejoint son oncle maternel Aignan Dossou à Porto-Novo pour poursuivre sa scolarité au collège d'enseignement général de Davié. Un de ses anciens camarades racontait qu'*«elle était timide ; elle parlait très peu, et tombait souvent malade»*<sup>276</sup>. Après son Brevet d'Études du

271 Cf. *La Documentation catholique*, 88, 1991, pp. 483–485.

272 Cf. *ibid.* pp. 483–500.

273 Cf. *supra*, 1. «Motivations pour le choix du sujet».

274 Cf. <https://africa.la-croix.com/benin-secte-de-parfaite-defie-lÉglise-catholique/>, consulté le 7 janvier 2020.

275 Dans le schéma répartissant les appartenances religieuses, nous les avons classés dans la catégorie des autres chrétiens.

276 Entretien accordé par Paulin GLÈLÈ, ancien camarade de classe de Vicentia TCHRANVOUNKINI, instituteur, demeurant à Calavi, Calavi, le 21 juillet 2016 (sources orales).

Premier Cycle (BEPC) en 2005, elle fit régulièrement les classes de Seconde, Première et de Terminale. Mais pour avoir échoué au baccalauréat, elle rejoignit Abomey-Calavi et s'inscrivit au lycée «Le Faucon» en octobre 2008. En revanche, sa santé devenue trop fragile et préoccupante ne lui permit pas de suivre normalement les cours. Le témoignage donné par la Direction des études de son nouvel établissement nous éclaire sur l'avenir de cette jeune fille : « *Ce qu'elle est devenue par la suite ne nous surprend pas outre mesure. Déjà elle se montrait trop pieuse et avait un comportement évasif* »<sup>277</sup>.

Alors qu'elle était très malade et bavait, elle fut conduite chez le Père Mathias Vigan à l'Église Sainte Odile de *Banamè*, le 20 janvier 2009, pour subir des séances de délivrance auprès de ce prêtre exorciste. À l'issue de ces prières qui ont duré une quinzaine de jours, elle s'est sentie soulagée. Et c'est durant sa convalescence à *Banamè* que la métamorphose de Vicentia Tchranvounkrini en «Parfaite», puis *Daagbo*<sup>278</sup>, puis enfin «Dieu Esprit Saint» de *Banamè* se produisit. Elle a commencé à faire croire aux fidèles de cette Église qu'elle avait des révélations. Appuyée par le Père Mathias Vigan, qui accordait du crédit à tout ce qu'elle disait, elle donna le jour à un mouvement schismatique. Dès lors, des admirateurs ont commencé à se constituer en clubs, et des séances de prières et de délivrance ont été organisées.

Averti de la situation, l'évêque du diocèse mit beaucoup de temps à réagir. Il finit par déplacer son prêtre et l'envoya bien loin de ce village, avec l'interdiction formelle de revoir cette jeune fille. Mais au bout de quelques jours, «Parfaite», qui attirait déjà des foules, se sentit appelée à rejoindre le Père Mathias. Malgré les rappels à l'ordre incessants de la part de l'évêque, le mouvement s'amplifia et ne connut plus de répit. Le 25 janvier 2013, «Parfaite» et le Père Mathias écopèrent d'une sanction disciplinaire ; ils furent ensuite excommuniés et renvoyés de l'Église.

Par la suite, les deux protagonistes firent construire leur propre Église dont le siège se trouve à Sovidji, sur une colline à quelques mètres de l'église Sainte Odile. Au cœur de prédications enflammées, ils lançaient sans cesse des provocations à l'Église catholique : « *Vos prêtres font les personnes importantes. C'est eux qui cultivent la chefferie, la haine. Ne croyez pas qu'ils sont différents de vous ! Tout ce que vous faites de mal, ils le font aussi ; et ils sont même pires que vous* »<sup>279</sup>. Aujourd'hui «Parfaite» est devenue si célèbre qu'un important dispositif de sécurité l'entoure, avec des gardes du corps qui la tiennent à l'œil partout où elle passe. Les grands rassemblements sont pour elle l'occasion de faire

277 Sources orales recueillies auprès de la Direction des Études du collège d'enseignement général «Le Faucon».

278 C'est le nom donné au grand-père ou à l'ancêtre, dans le dialecte *fon* au Bénin.

279 C'était à l'occasion d'une campagne d'évangélisation tenue le 5 août 2013, dans la grande salle du palais des sports de Cotonou.

écouler des gadgets à son effigie : T-shirts, chapelets, images, éventails, ... Les troublantes révélations de dame X<sup>280</sup> appuient bien l'hypothèse qui stipule que *Banamè* est un pur système d'escroquerie et de manipulation spirituelle :

On nous a toujours contraints de soutenir des mensonges publics et des contradictions flagrantes pour avoir de l'argent. J'ai trop torturé ma conscience à cause des mensonges protégés. Je veux maintenant être délivrée : sauvez-moi. Je sais combien je mets ma vie en danger par ces déclarations. C'est pourquoi je garde l'anonymat. On dit qu'il y a des miracles qui se produisent à *Banamè*. Mais vous ne savez pas quel esprit est en-dessous. En réalité, il n'y a pas grand-chose qui se passe. Il suffit seulement que Mathias ou Parfaite disent que telle chose s'est produite, pour que tous ceux qui les ont entendus, y croient et propagent la nouvelle sans en être témoins [...]. Savez-vous au nom de quel pacte tous ceux à qui ils parlent d'argent, se dépouillent pour les enrichir? Parfaite, c'est une machine diabolique assise sur du mensonge<sup>281</sup>.

Au total, ce mouvement schismatique, arrogant et violent, pose d'énormes problèmes à l'Église au Bénin. Sa montée n'est-elle pas un signal d'alerte adressé à l'Église de notre pays? Ce qui est troublant et laisse interrogateur, c'est le fait que ce soit un prêtre qui soit l'instigateur de cette dissidence. D'où les questions : quelle formation a-t-il reçue durant sa préparation au presbytérat? Quelle idée avait-il du ministère sacerdotal? Comment l'Église au Bénin n'a-t-elle pas été capable d'endiguer ce phénomène ou au moins de le contenir, pour éviter aux chrétiens de se fourvoyer dans cette affaire? Qu'est-ce qui n'a pas marché ou ne marche pas dans la pédagogie catéchétique de l'Église dans notre pays? Autant d'interrogations qu'on ne saurait éviter de se poser! Lorsque des chrétiens au Bénin font cette analyse : «*Le silence de Mgr Eugène Houndékon a donné de la caution à la chose et nous a conduits dans le gouffre [...]. On aurait dû ne pas ordonner cet homme comme prêtre. Il a fait trop de mal, d'abord avec sa bouche, puis avec son cœur attaché au sexe, à l'argent et au renom [...]. L'Église a besoin de beaucoup de conversion*»<sup>282</sup>, il y a lieu de s'interroger.

## 2.5. Le ministère des prêtres au Bénin

Parler du ministère des prêtres revient à évoquer les tâches innombrables qu'ils accomplissent et la mission qui est la leur au sein des communautés chrétiennes. Le concile Vatican II a déjà défini cette mission en ces termes : «*Les prêtres président au nom de Dieu le troupeau dont ils sont les pasteurs, par le Magistère doctrinal, le sacerdoce du culte sacré et le ministère de gouvernement*»<sup>283</sup>. À ce titre, on pourrait résumer en disant

280 X a voulu garder l'anonymat, parce que sa vie serait en danger. Nous l'avons rencontrée pendant que nous menions des investigations à Zagnanando pour mieux comprendre ce que tous les Béninois appellent désormais l'«Affaire *Banamè*», Cotonou, le 22 août 2016.

281 Cf. [www.24haubenin.info/?Affaire-Gbaname-les-troublantes...](http://www.24haubenin.info/?Affaire-Gbaname-les-troublantes...), consulté le 2 juin 2017.

282 Cf. <https://www.24haubenin.info/?Affaire-Gbaname-les-troublantes>, consulté le 8 janvier 2021.

283 Cf. *LG*, n°20 et *PO*, n°2.

qu'ils sont hérauts de la Parole de Dieu, ministres de l'Eucharistie et des autres sacrements et serviteurs de leurs frères. Cette mission, osons le dire, noble mais ô combien délicate, a toujours été celle des prêtres au Bénin. Mais en raison des mutations actuelles de la société et des évolutions dans la vie de l'Église, les prêtres béninois sont de plus en plus confrontés à des difficultés qui ne facilitent pas nécessairement leur épanouissement sacerdotal.

### 2.5.1. Le « fonctionnarisme » sacerdotal et le cléricisme<sup>284</sup>

Un des dangers qui guettent aujourd'hui les prêtres au Bénin, surtout ceux qui sont dans les métropoles, est ce que nous appelons ici le « fonctionnarisme » sacerdotal. C'est la tendance qui consiste à considérer la charge pastorale et à l'exercer comme un service d'intérêt public, tel qu'un fonctionnaire. Bien des curés organisent leur ministère aujourd'hui comme de bons fonctionnaires : aller au bureau le matin à 8h., fermer à 12h. ; accueillir ceux qui viennent et qui ont pris un rendez-vous, ... Cette attitude n'est ni plus ni moins celle de bureaucrates et de technocrates ! C'est une tendance qui gagne surtout les prêtres exerçant leur ministère dans les grandes villes comme Cotonou, Porto-Novo et Calavi.

Le cardinal Claudio Hummes, Préfet de la congrégation pour le clergé, avait mis le doigt sur le danger pour les prêtres de transformer leur ministère sacerdotal en « *une espèce de profession ecclésiastique qu'ils exécutent comme des fonctionnaires* »<sup>285</sup>. Selon lui, cette tendance relève d'une rencontre « *insuffisante et superficielle avec le Christ* ». Le prêtre n'est pas un gestionnaire des sacrements. L'évêque de Rome dit non à ce qu'il appelle la « *mondanité spirituelle* »<sup>286</sup>.

La mondanité spirituelle, qui se cache derrière des apparences de religiosité et même d'amour de l'Église, consiste à rechercher, au lieu de la gloire du Seigneur, la gloire humaine et le bien-être personnel. C'est ce que le Seigneur reprochait aux pharisiens : « Comment pouvez-vous croire, vous qui recevez la gloire les uns des autres, et ne cherchez pas la gloire qui vient du Dieu unique ? » (Jn 5, 44). Il s'agit d'une manière subtile de rechercher « ses propres intérêts, non ceux de Jésus-Christ » (Ph 2, 21). Elle prend de nombreuses formes, suivant le type de personne et la circonstance dans laquelle elle s'insinue. Du moment qu'elle est liée à la recherche de l'apparence, elle ne s'accompagne pas toujours de péchés publics, et, extérieurement, tout semble correct. Mais si elle envahissait l'Église, « elle serait infiniment plus désastreuse qu'une quelconque autre mondanité simplement morale »<sup>287</sup>.

284 À ce propos, voir l'ouvrage de G. F. SVIDERCOSCHI, *Le retour des clercs, l'Église entre cléricisme et concile*, Paris, Médiaspaul, 2014. Il y a aussi l'article de Hyacinthe THIANDOU, « Rapport in-tyroductif », in Maurice CHEZA (éd.), *Le synode africain. Histoire et textes*, Paris, Karthala, 1996, p. 36.

285 Cf. 6<sup>ème</sup> Symposium du clergé du Portugal consacré au thème « *Ravive le don qui est en toi* », Rome, jeudi 10 septembre 2009.

286 *EG*, n°93-97.

287 *Ibid.*, n°93.

On peut déjà rappeler qu'au Bénin, il n'y a pas de rémunération mensuelle des prêtres, comme c'est le cas dans certains départements en France, tels l'Alsace et la Moselle, ou en Suisse. Pourtant, la tentation de se croire des fonctionnaires de Dieu se rencontre dans le rang des prêtres.

Si on n'y prend garde, le fonctionnarisme sacerdotal peut conduire et conduit déjà certains prêtres à la dérive du cléralisme. En effet le cléralisme est l'état d'esprit des clercs, qui vise à donner au clergé un rôle exagéré dans les affaires temporelles et dans le gouvernement des communautés<sup>288</sup>. Sans remonter dans l'histoire, ni entrer dans l'exégèse de ce mot, on peut affirmer que le cléralisme existe bel et bien au Bénin<sup>289</sup>. Il prend des colorations diverses et particulières dans les relations entre évêques et prêtres, entre prêtres et entre prêtres et laïcs. Il n'est un secret pour personne qu'en référence au Décret sur la charge pastorale des évêques<sup>290</sup>, les évêques tendent à se considérer comme des chefs, presque de « petits dieux » qui font et défont les prêtres, qui obtiennent la réalisation immédiate de ce qu'ils disent, et qu'il faut aduler. Cela crée un climat de mal-être et de morosité qui entache la mission évangélisatrice. Si pour certains prêtres, les nominations sont comme des promotions parce qu'elles leur offrent des avantages et des privilèges insoupçonnés, pour d'autres, c'est le lieu où les évêques cherchent à régler leurs comptes avec les clercs anticonformistes et insoumis. Cette situation donne lieu à des frustrations, mais aussi à des courses effrénées à l'approche des nominations. Les courtisans et flatteurs obséquieux s'arrangent pour être dans les bonnes grâces de l'évêque, tandis que les autres, impuissants, subissent le sort qui leur sera réservé. Le père Rodrigue Gbédjinou fait une analyse sociologique de la réalité au Bénin et en Afrique. Pour lui, « *le cléralisme, à des modalités variables selon les temps et les lieux, constitue un défi pour toute l'Église. En Afrique où il se déploie comme réalité paradoxale, il constitue une véritable tumeur à l'un des poumons spirituels de l'Église et de l'humanité. Les gènes de cette pathologie peuvent être identifiés dans la geste missionnaire, mais surtout au cœur du sens traditionnel du sacré et même au niveau des argumentaires de la légitime prise en charge de nos Églises* »<sup>291</sup>.

288 Voir, entre autres ouvrages, malgré certaines outrances, Loïc DE KERIMEL, *En finir avec le cléralisme*, Paris, Éditions du Seuil, 2020. L'auteur explique que c'est autour du monopole sacerdotal, et masculin, de la célébration eucharistique, que le cléralisme a fait système et s'est installé dans l'histoire. Ce système a généré les abus de pouvoir qui gangrènent l'Église aujourd'hui (voir surtout le chapitre V, pp. 87–100). Il faut aussi noter que la réalité n'existe peut-être pas partout de la même manière. On peut consulter à ce titre l'article de Hyacinthe THIANDOU, « Rapport introductif », in Maurice CHEZA, (éd.), *Synode africain. Histoire et textes*, Paris, Karthala, 1996, p. 36.

289 Cf. *infra*, 7.1., « La conversion des agents pastoraux pour la nouvelle évangélisation ».

290 Cf. *Christus Dominus*, n° 31.

291 Cf. Rodrigue GBÉDJINO, « Le cléralisme, une dangereuse tumeur au poumon de l'Église en Afrique », <https://africa.la-croix.com/lanalyse-du-pere-gbedjinou-le-cleralisme-une-dangereuse-tumeur-au-poumon-de-leglise-en-afrique/>, consulté le 7 janvier 2020.

On en est malheureusement encore au règne d'un paternalisme subtil au Bénin, où l'autorité est détentrice d'un pouvoir absolu et indiscutable ; et où il faut tourner plusieurs fois la langue dans sa bouche avant de parler, surveiller chaque mot prononcé et s'exercer à l'emploi des titres : « Excellence ; très cher Père évêque, etc. ». C'est l'autorité hiérarchique qui est dépositaire de la vérité. À elle seule d'en définir les privilèges et les contours. Pourtant, l'exemple du Maître nous livre un sérieux enseignement : « *Je suis au milieu de vous, comme celui qui sert* » (Lc 22, 27). Dans les relations hiérarchiques, malheureusement, on a le sentiment d'en être encore à une conception devenue pourtant historiquement et sociologiquement désuète. Ces relations sont manifestement prises dans une perspective de rapports de forces.

Ce culte de l'autorité est une autre forme du cléralisme. La question qu'André Gouzes pose dans son ouvrage mérite qu'on s'y arrête : « *Pourquoi, aujourd'hui encore tant d'évêques et de supérieurs religieux ne parviennent-ils pas à concevoir un autre rapport avec ceux qu'ils mandatent que celui de l'obéissance institutionnelle ? Il manque un véritable dialogue, comme il serait indispensable d'en avoir entre des partenaires si l'on prétend appeler à la communion fraternelle* »<sup>292</sup>. Dans le même sens, les illustrations données par Bénézet Bujo<sup>293</sup> sont d'une actualité qui saute aux yeux dans l'Église au Bénin :

Quand on a une portion du pouvoir, même dans l'Église, la tentation est grande de ne plus tenir en considération ceux qui n'ont pas atteint le même échelon que nous. On ne tient plus compte de leur personne, on ne demande plus qui ils sont, mais ce qu'ils sont. La personne est complètement chosifiée. L'exemple le plus obvie et quotidien est le niveau administratif. [...] Malheureusement dans l'Église nous n'échappons pas à cette pratique. [...] Nous sommes guettés de toutes parts par le danger du culte de la personne. Tantôt c'est nous-mêmes que nous déifions ou présentons aux autres comme étant Dieu, tantôt ce sont les puissants, les riches que nous tenons en considération en minimisant ou en méprisant les petits.

De fait, l'Église n'appartient à personne, sinon au Christ. Elle n'est la propriété d'aucune autorité ; elle ne peut donc être prise en otage. Toutes ces malheureuses situations génèrent une frustration permanente dans les rangs des prêtres<sup>294</sup> ; cela porte atteinte à la fraternité et à l'esprit de famille qui devrait régir les rapports entre les disciples du Christ.

Le cléralisme est un danger<sup>295</sup> car il implique une autoréférentialité qui éloigne les gens de plus en plus de l'Église-institution<sup>296</sup>. S'adressant aux participants à une ren-

292 André GOUZES, *Une Église condamnée à renaître*, Saint-Maurice, Éditions Saint-Augustin, 2001, p. 95.

293 Cf. Bénézet BUJO, *Le Credo de l'Église en dialogue avec les cultures. Existe-t-il une manière africaine de croire au Dieu de Jésus-Christ ?* (2016), pp. 78–79.

294 Cf. *infra*, 7.1.1.2., « Évêques-prêtres : un enfantement réciproque ».

295 Cf. *infra*, 7.1.2.4., « Le danger du cléralisme ».

296 L'ouvrage de Gian Franco SVIDERCOSCHI, déjà cité, *Le retour des clercs, l'Église entre cléralisme et concile* (2014), est très éclairant. L'auteur dresse dans cet ouvrage le portrait de deux Églises.

contre organisée au sanctuaire marial de Notre-Dame de Guadalupe au Mexique, dans le cadre de l'Année de la foi, le pape François a stigmatisé ce mal qui gangrène l'Église : *« La tentation du cléralisme, qui fait tant de mal à l'Église [...] est un obstacle pour le développement de la maturité et de la responsabilité chrétienne d'une bonne partie du laïcat. [...] Il entraîne une attitude autoréférentielle, une posture de groupe qui appauvrit la projection vers la rencontre du Seigneur [...] »*<sup>297</sup>. À de multiples reprises, le souverain pontife actuel a accentué cette mise en garde contre le cléralisme, qui guette également les agents pastoraux laïcs, notamment dans une lettre publiée le 26 avril 2016 par le Vatican : *« Le cléralisme éteint peu à peu le feu prophétique dont l'Église entière est appelée à témoigner. [...] Nous avons créé une élite laïque en croyant que les laïcs engagés sont ceux qui travaillent dans des domaines dédiés aux prêtres, et nous avons oublié, en le négligeant, le croyant qui brûle souvent son espérance dans la lutte quotidienne pour vivre sa foi »*. Pour le pape, les laïcs ne sont pas *« des membres de second ordre au service de la hiérarchie »* de l'Église, ni de *« simples exécuteurs d'ordres venus d'en haut [...] ». En vertu de leur baptême et de leur présence dans le monde, ils sont appelés à animer de l'esprit de l'Évangile tout type d'environnement, chaque activité et chaque relation humaine »*<sup>298</sup>.

### 2.5.2. Le danger de la dépendance aux donateurs

Le concile Vatican II a déjà demandé que les Églises elles-mêmes se prennent en charge<sup>299</sup>. Or, de fait, la question de l'autonomie matérielle des diocèses<sup>300</sup> n'est pas encore réglée dans notre pays. Nous en sommes encore à la politique de la main tendue, parce que les missionnaires ne nous ont pas appris à nous responsabiliser suffisamment et à considérer

Entre une Église qui se considère détentrice exclusive de la vérité qu'elle annonce et marquée par un cléralisme résurgent, et une autre, plus ouverte, issue des assises du concile Vatican II et porteuse de nouveautés et d'espérances, il faudra bien faire un choix. Et de cette option dépendra l'avenir du catholicisme. L'ouvrage est particulièrement saisissant.

297 Cf. [www.La-croix.com](http://www.La-croix.com). Urbi-et-Orbi, Vatican, 18 nov.2013, consulté le 10 décembre 2016.

298 Cf. [www.La-croix.com/Urbi-et-Orbi/](http://www.La-croix.com/Urbi-et-Orbi/) Vatican/Le-pape-garde-contre-clericalisme-2016-04-26-1200756077, consulté le 10 décembre 2016. On peut aussi lire la Lettre apostolique du pape FRANÇOIS au cardinal Marc OUELLET, *Les laïcs, messagers de l'Évangile*, Paris, Salvator, 2016. S'adressant à la hiérarchie en Amérique Latine, le pape souligne que l'une des déformations les plus grandes que l'Amérique Latine ait à affronter, c'est le cléralisme.

299 Cf. *AG*, n° 15.

300 Sur la question de l'autonomie matérielle, les réflexions d'Ignace BESSI DOGBO et Fabien YEDO AKPA, dans l'ouvrage *L'autonomie des Églises locales d'Afrique et la charité pastorale*, Abidjan, Éditions UCAO, 2014, sont savoureuses. Ils trouvent qu'*« aucun pasteur ne peut connaître le poids financier de sa communauté en restant distant, comme aucun ne peut négliger les statistiques et prétendre maîtriser la capacité de son Église (...). Les statistiques quant à elles, viennent lui donner le poids numérique de sa communauté. Elles permettent de savoir exactement le nombre de chrétiens de sa communauté (...). Il peut s'en servir pour prévoir des cotisations, selon le nombre et les capacités des membres de sa communauté »* (p. 55).

vraiment l'Église comme notre famille. Beaucoup de chrétiens et de jeunes regardent encore l'Église comme une famille d'adoption dont le garant est le Blanc (le missionnaire blanc), et peut-être aussi l'évêque, qui doivent toujours donner de l'argent<sup>301</sup>. Les pasteurs devraient davantage éveiller les fidèles à ce devoir de solidarité et de générosité à l'endroit de leur Église locale. Car ce n'est pas forcément parce que nos chrétiens sont très pauvres, que les charges de l'apostolat sont difficiles à porter par eux. Certaines analyses l'indiquent du reste :

Le manque d'adhésion et le refus de la générosité des chrétiens, ne sont pas liés à un manque de moyens ; il semble que le vrai problème est celui d'une meilleure orientation des dépenses. Nombreux sont les catholiques prompts à "injecter" de l'argent et beaucoup d'argent dans les pagnes, dans l'entretien des coiffures, dans l'alcool et énormément dans les funérailles<sup>302</sup>.

Dans les préoccupations actuelles qui sont celles des prêtres au Bénin se trouve aussi le problème de leur subsistance ou de leur prise en charge matérielle ainsi que celle des Églises. Excepté peut-être le diocèse de Cotonou, on pourrait dire sans risque de se tromper que tous nos diocèses n'ont pas de revenu fixe pour le clergé. Beaucoup de diocèses dépendent des ressources venant de l'extérieur (Rome ou les organismes caritatifs), et n'attendent que cette aide pour gérer les institutions et s'occuper des prêtres. C'est un désastre ! Est-il exagéré de souligner que cette situation fait que la rémunération des prêtres ou le stipendium donné aux prêtres au Bénin n'est pas juste ni égal pour tous ? On note un manque de péréquation financière entre prêtres, et l'inexistence d'une sécurité sociale égale pour tous crée des inégalités et une disparité scandaleuse entre les clercs. Le schéma qui se dessine est celui d'un clergé scindé en deux : d'un côté, les prêtres bourgeois ou de « première zone » ou le haut clergé et de l'autre, les prêtres démunis, de « seconde zone » ou le bas clergé. La conséquence immédiate de cette situation se laisse deviner : certains s'accrochent aux paroisses qui ont la réputation d'être riches à cause de leurs ressources, et ils deviennent des « indéboulonnables » du système, au point même que les évêques ont du mal à les déplacer. Ce problème est réel et reste préoccupant ; il ne fait pas l'ombre d'un doute. C'est d'ailleurs cette situation qui a fait dire à Mgr Pascal N'koué, dans son discours sur les nouveaux enjeux de l'évangélisation au Bénin, adressé au pape Benoît XVI lors de sa visite dans le pays le 19 novembre 2011, que les prêtres béninois courent après les

301 À ce sujet, les deux auteurs (cf. *ibid.*, p. 77) ne manquent pas de souligner qu'« *il se peut bien que, malgré tous les efforts du pasteur charitable, les chrétiens n'adhèrent pas au projet d'autonomie et restent indifférents à son sujet. Ce gros obstacle, [...] s'il n'est pas franchi, demeure le plus dur frein à la marche vers l'autonomie ; il tue tout simplement la vie de la communauté ; comment une communauté peut-elle vivre quand ses membres refusent de rassembler leur nécessaire pour sa vie ?* ».

302 *Ibid.*, pp. 77–78.

«*positionnements juteux*»<sup>303</sup>. Si rien n'est fait pour instaurer cette péréquation et cette égalité entre les prêtres, certains parmi eux risquent de se découvrir de nouvelles vocations : commerçants, escrocs, aumôniers des familles nanties, etc.

En revanche, il faut reconnaître que certaines initiatives sont déjà retenues pour une prise en charge effective du clergé. Au lieu d'attendre «la manne» qui proviendrait de l'Europe, beaucoup d'évêques prêchent de plus en plus pour une autonomie matérielle de nos Églises et en appellent à la générosité et à la créativité des paroissiens<sup>304</sup>. Mais ces initiatives ne sont pas toujours porteuses de succès, en raison de la pauvreté ou de la mauvaise volonté des fidèles.

En définitive, la route de l'autonomie doit passer inéluctablement par la charité fraternelle «*accueillie, vécue, enseignée*»<sup>305</sup>, ainsi que la solidarité communautaire. Tout chrétien est invité à s'ouvrir à la généreuse miséricorde du Seigneur en donnant ce qu'il a, pour la vie de sa communauté :

Le chrétien sera informé que l'exercice de la générosité envers l'Église et ses pauvres obtient le trésor dans le ciel, la vie éternelle, et celui qui donnera ne serait-ce qu'un verre d'eau fraîche à l'un des disciples en sa qualité de disciple, ne manquera pas sa récompense (cf Mt 10, 42). C'est d'ailleurs pour cette raison qu'une autonomie conduite par la charité et qui n'aboutit pas à la charité n'est pas une autonomie achevée<sup>306</sup>.

### 2.5.3. Du *burn-out* des prêtres

Considéré comme le mal professionnel de notre siècle, le *burn out*<sup>307</sup> est un syndrome d'épuisement lié au travail et au stress permanent. C'est un état de fatigue émotionnel,

303 Cf. «Tout le voyage de Benoît XVI au Bénin», *La Croix du Bénin*, 18 novembre 2011.

304 En guise d'exemple, la Conférence Épiscopale du Bénin (CEB) a lancé une initiative inédite en 2016 avec la création du Fonds Catholique de Solidarité (FCS), déjà signalé. Il s'agit essentiellement d'une collecte annuelle de fonds à l'échelle nationale. Pour la conférence des évêques, la motivation est basée sur la prise de conscience renouvelée de la part de l'Église de l'ampleur grandissante des implications économiques et financières de ses responsabilités, en tant qu'institution ecclésiale de représentation nationale.

305 Ignace BESSI DOGBO et Fabien YEDO AKPA, *L'autonomie des Églises locales d'Afrique et la charité pastorale*, p. 77.

306 *Ibid.*, p. 78.

307 Le *burn-out* est un terme inventé dans les années 70 par un psychiatre américain, Herbert FREUDEN-BERGER. À l'origine, être en *burn-out* signifiait être épuisé physiquement et psychiquement. Le verbe «*to burn out*» signifie littéralement «griller» (un circuit électrique), «brûler» ou encore «s'user», «s'épuiser» en raison de demandes excessives d'énergie, de force ou de ressources. À l'origine, *burn-out* est un terme de l'industrie aérospatiale. Il désigne une fusée qui décolle, dont le carburant vient à s'épuiser avec comme conséquence la surchauffe du moteur et le risque d'explosion de l'engin. Le *burn-out* est un état qui s'installe progressivement chez des travailleurs qui sont soumis de manière prolongée à du stress qu'ils ne contrôlent pas. Il serait la résultante d'un stress chronique dans le travail, sans que la tension chez la personne ne puisse véritablement se relâcher. Cet état d'épuisement progressif des ressources peut mettre beaucoup de temps à se développer (des

mental, physique et psychologique, caractérisé par un manque de motivation et de performance après des mois et même des années de suractivité. La personne malade a un rythme effréné de travail sans forcément en prendre conscience. Ce faisant, elle va perdre progressivement tout contrôle d'elle-même, s'oublier, au point de ne plus pouvoir tenir compte de ses limites. C'est un mal sournois et dangereux. Certaines expressions courantes traduisent éloquentement cette pathologie : « J'ai craqué », « J'ai pété les plombs », « Je n'en peux plus ! »<sup>308</sup>.

Bien que le clergé béninois soit jeune, parce que constitué de prêtres jeunes, dynamiques et valides, dans la tranche d'âge entre 25 et 55 ans, on peut noter que ce mal existe bel et bien chez nous. Aux yeux des fidèles, les jeunes prêtres incarnent une certaine joie de vivre, la quiétude, le bonheur d'être consacrés au service de Dieu, l'avenir, etc. Mais l'image peut être trompeuse ! On parle peut-être très peu de cette pathologie au sein des prêtres au Bénin ; mais ce n'est pas pour autant qu'elle n'existe pas ou qu'elle ne fait pas déjà des victimes. Bien des confrères « craquent » eux aussi, épuisés qu'ils sont par le ministère, le souci de leur prise en charge matérielle, les relations scabreuses avec la hiérarchie, la difficulté à se projeter dans un avenir, lorsqu'on a l'impression qu'on tourne en rond et qu'il n'y a pas de visibilité à long terme, etc. Beaucoup de curés de campagne, quand ils se laissent aller à la confiance<sup>309</sup>, avouent un effrayant sentiment de mal-être, de fatigue, d'inadaptation, de solitude et d'épuisement. On comprend tout à fait cette situation quand on constate la masse de travail qu'ils ont à abattre : en plus de la vingtaine de clochers, il leur faut courir entre baptêmes, messes, sépultures, mariages, visites aux

mois, voire des années) ..., ce qui explique également qu'une longue période soit parfois nécessaire pour s'en rétablir.

308 Deux ouvrages importants sur cette problématique nous ont intéressé : Il s'agit de l'ouvrage de Pascal IDE, *Le burn-out, une maladie du don*, Paris, Éditions de l'Emmanuel, 2015. Pour l'auteur, tout le monde s'accorde à reconnaître que le *burn-out* est une maladie de l'épuisement total, physique et psychique. En revanche tout le monde ne connaît pas ses deux autres signes que sont : la dépersonnalisation et la diminution de l'impression d'accomplissement personnel. Les chercheurs ont montré que cette maladie moderne touche particulièrement les personnes généreuses (soignants, éducateurs, prêtres, ...). Le second document est un collectif dirigé par Catherine VASEY, *Le burn-out en Église, Saint-Maurice, Saint-Augustin*, 2016. Pour les auteurs, le mal touche aussi bien les professions de l'aide que les agents pastoraux, qui deviennent des cibles faciles, surtout avec le développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication. Nous avons consulté aussi : « *Burn-out dans l'Église : La charge des prêtres est parfois trop lourde* », publié par Isabelle DEMANGEAT, dans *Pèlerin*, n°6997 du 5 janvier 2017, p. 6.

309 Voici ce que dit un prêtre, longtemps malade du *burn-out*, mais aujourd'hui soigné et guéri : « *Je me consacrais tout le temps aux autres, sans tenir compte de moi-même. Je m'oubliais totalement, en raison de la surcharge de travail. J'étais consumé à l'intérieur de moi-même, au niveau de l'énergie, et j'avais perdu tout enthousiasme : ce qui a entraîné apathie, indifférence et rigidité émotive. Pendant des années, je faisais du non-stop. Et quand je dis non-stop, c'est vraiment non-stop. Sept jours sur sept. Le seul conseil que j'ai à donner aux jeunes prêtres, c'est d'être attentifs aux sonnettes d'alarme* » (Témoignage recueilli auprès de X, prêtre à Parakou, 20 août 2016, sources orales).

malades, catéchèses, accueils et écoutes ; ils sont à la fois curés, aumôniers, doyens, responsables de services diocésains, etc. Cela devient au bout d'un certain temps très lourd à porter. À cela, il faut encore ajouter pour certains l'aridité du milieu naturel, des zones très enclavées où il est difficile de vivre. Même dans le diocèse de Cotonou, il existe des zones physiquement éprouvantes pour la mission, à cause des difficultés d'accès. Ne parlons pas des zones profondément rurales du Couffo<sup>310</sup> dans le diocèse de Lokossa et du septentrion dans les diocèses de N'Dali, Djougou, Kandi, Natitingou, où la densité humaine est très faible. Tous ces facteurs contribuent aussi à cette maladie.

La question du mal-être des prêtres mérite une attention particulière si nous voulons que l'évangélisation en profondeur porte ses fruits ; les conséquences de cette maladie sont véritablement désastreuses : de la négligence générale, on en vient à l'inertie, à l'apathie, à une totale inefficacité apostolique, à « *l'acédie égoïste* », dit François<sup>311</sup> et au « *pessimisme stérile* »<sup>312</sup> :

Cette acédie pastorale peut avoir différentes origines. Certains y tombent parce qu'ils conduisent des projets irréalisables et ne vivent pas volontiers celui qu'ils pourraient faire tranquillement. D'autres, parce qu'ils n'acceptent pas l'évolution difficile des processus et veulent que tout tombe du ciel. D'autres, parce qu'ils s'attachent à certains projets et à des rêves de succès cultivés par leur vanité. D'autres pour avoir perdu le contact réel avec les gens, dans une dépersonnalisation de la pastorale qui porte à donner une plus grande attention à l'organisation qu'aux personnes, si bien que le « tableau de marche » les enthousiasme plus que la marche elle-même. D'autres tombent dans l'acédie parce qu'ils ne savent pas attendre, ils veulent dominer le rythme de la vie. L'impatience d'aujourd'hui d'arriver à des résultats immédiats fait que les agents pastoraux n'acceptent pas facilement le sens de certaines contradictions, un échec apparent, une critique, une croix<sup>313</sup>.

Et voici ce qu'il dit par rapport au pessimisme :

Une des plus sérieuses tentations qui étouffent la ferveur et l'audace est le sens de l'échec, qui nous transforme en pessimistes mécontents et déçus au visage assombri. Personne ne peut engager une bataille si auparavant il n'espère pas pleinement la victoire. Celui qui commence sans confiance a perdu d'avance la moitié de la bataille et enfouit ses talents. Même si c'est avec une douloureuse prise de conscience de ses propres limites, il faut avancer sans se tenir pour battu, et se rappeler ce qu'a dit le Seigneur à saint Paul : « Ma grâce te suffit : car la puissance se déploie dans la faiblesse » (2 Co 12, 9). Le triomphe chrétien est toujours une croix, mais une croix qui en même temps est un étendard de victoire, qu'on porte avec une tendresse combative contre les assauts du mal. Le mauvais esprit de l'échec est frère de la tentation de séparer prématurément le grain de l'ivraie, produit d'un manque de confiance anxieux et égocentrique<sup>314</sup>.

310 Département au Sud-Ouest du Bénin, il comprend six communes : Aplahoué, Djakotomey, Dogbo, Klouékanmè, Lalo et Toviklin ; et il est peuplé d'*adja, fon, kotafon, sahouè*, etc.

311 Cf. *EG*, n°81–83.

312 Cf. *ibid.*, n°84–86.

313 *Ibid.*, n°82.

314 *Ibid.*, n°85.

#### 2.5.4. Du témoignage des prêtres<sup>315</sup>

On se demande quelquefois si les chrétiens, en nous voyant vivre, peuvent s'écrier : « Voyez comme ils s'aiment et sont unis ! ». Tout se passe en quelque sorte comme si le testament de Jésus confié à ses apôtres, et à nous aussi prêtres dans l'ordre de la succession apostolique, ne nous touchait guère. À la fin de son dernier repas avant de quitter ce monde, Jésus a fait part à ses disciples de ses dernières volontés. À ce moment solennel de sa vie, ses paroles ont pris alors valeur de testament : « *À l'amour que vous aurez les uns pour les autres, tous vous reconnaîtront pour mes disciples* » (Jn 13, 25). Ce sera, au long des siècles, la caractéristique des disciples de Jésus. Dès le début, la première communauté de croyants jouissait de l'estime et de la sympathie de tout le peuple, justement grâce à son unité, si bien que chaque jour, de nouveaux membres se joignaient à elle (Ac 2, 41. 42–47).

Ce vœu du Maître pour ses disciples n'est-il pas une chimère pour les prêtres au Bénin ? L'unité entre les disciples du Christ peine à se concrétiser dans les relations interpersonnelles entre les prêtres. C'est plutôt le règne du « chacun pour soi, Dieu pour tous ». Aux yeux des chrétiens et des non-chrétiens, cela détonne et traduit le manque d'une relation intime et profonde avec le Christ. Sans exagération, on peut reconnaître que le clergé au Bénin n'est pas une communauté de frères qui vivent au diapason de l'amour, de la conscience ecclésiale, de la vie spirituelle, de la sainteté chrétienne. Et pourtant l'union des disciples à un Dieu Amour devrait se déployer dans l'union des disciples entre eux. Elle devrait rendre manifeste la mission que le Père a confiée à Jésus venu dans le monde « *pour rassembler dans l'unité les enfants de Dieu dispersés* » (Jn 11, 52), comme le désire le pape actuel qui dit « *non à la guerre entre nous* »<sup>316</sup> et « *oui aux relations nouvelles engendrées par Jésus-Christ* »<sup>317</sup>.

On voit malheureusement se dessiner des tendances à la division, des tendances contre l'unité. Le phénomène *Banamè* en est une illustration. Le sectarisme sous un couvert hypocrite peut aussi bien se dissimuler parmi nous. Il n'est pas rare que, dans les rangs des prêtres, on en trouve qui aiment bien se faire amis des responsables et qui prennent un malin plaisir à aller critiquer leurs confrères chez l'évêque ou à aller les « livrer » à l'autorité. Ces relents de dénonciations ou de commérages sont aux antipodes de la solidarité fraternelle et du témoignage à rendre à l'Évangile. Il est évident que la correction fraternelle est délicate. Mais bien souvent, nous préférons nous dérober avec les excuses les plus variées et les plus diverses. Nous sommes, à ce titre, injustifiables ! Car la correction fraternelle est profondément évangélique. Jésus a exhorté ses disciples

315 Voir Éfoé-Julien PÉNOUKOU, *Prêtre de Dieu au service de l'homme*, Cotonou, Éditions Francis Aupiais, 2010.

316 *Ibid.*, n°98–101.

317 *Ibid.*, n°87–92.

à la pratiquer et à gagner le frère qui a péché : « *Si ton frère vient à pécher contre toi, va, corrige-le seul à seul avec lui. S'il t'écoute, tu auras gagné ton frère* » (Mt 18, 15). Lui-même n'a ménagé aucun effort pour reprendre ses disciples quand il le fallait, à propos de la jalousie (Mc 9, 38), envers Pierre et ses élans intempestifs (Mt 16, 23), Jacques et Jean et leur ambition (Mt 20, 20–23).

Voilà pourquoi la correction fraternelle, à partir de l'enseignement et de l'exemple du Christ, est devenue comme une tradition, une obligation d'amour et de justice en même temps. Les Pères de l'Église eux aussi en ont fait leur cheval de bataille. Saint Ambroise offre un véritable témoignage de la pratique de la correction entre les frères lorsqu'il écrit au IV<sup>ème</sup> siècle : « *Si tu découvres un défaut chez ton ami, corrige-le en secret. [...] Les corrections, en effet, font du bien et sont plus profitables qu'une amitié muette. Si ton ami en est offensé, corrige-le quand même. N'aie pas peur d'insister même si le goût amer de la correction ne lui fait pas plaisir. Il est écrit dans le Livre des Proverbes que les blessures que fait un ami sont plus supportables que les baisers des adulateurs (Pr 27, 6)* »<sup>318</sup>. De même, saint Augustin fait remarquer combien il serait grave de priver le prochain de cette aide : « *Tu es pire en te taisant que lui en fautant* »<sup>319</sup>. La correction fraternelle est aussi un moyen de progrès spirituel contribuant à la reconnaissance de nos propres limites, que nous méconnaissions ou que notre orgueil nous masque. En vérité, en nous posant les deux questions suivantes : « *Qu'est-ce qui nous oppose et nous divise ? Et qu'est ce qui nous unit ?* », nous nous rendrons compte que nous sommes parfois bien loin de l'essentiel et que nous risquons de tout perdre. L'essentiel, c'est le Christ, et cela change tout si nous conférons de l'empathie à nos relations mutuelles et à l'amour qui doit caractériser tous nos rapports.

Malheureusement, c'est ce manque de correction fraternelle entre prêtres et entre évêques qui, pourrait-on dire, a engendré aussi la regrettable situation des démissions des deux archevêques métropolitains de Cotonou et de Parakou, Mgr Marcel Agboton et Mgr Fidèle Agbachi, selon les dispositions du canon 401, § 1 du *Code de Droit Canonique*. Deux démissions d'autorités religieuses<sup>320</sup> en l'espace de quelques mois, dans une société qui n'a jamais rien vu de pareil ! Cette désastreuse situation a véritablement semé la panique et créé ce qu'on pourrait convenir d'appeler « la crise qui secoue l'Église au Bénin ». Les chrétiens se sentaient affectés, démoralisés et perdus ; et les langues se sont déliées : « *Où allons-nous ?* » ; « *Que se passe-t-il au juste avec ceux qui sont chargés de nous conduire ?* »<sup>321</sup>. Les commentaires les plus contradictoires fusaient de partout, et les

318 Cf. saint AMBROISE, *De Officiis ministrorum*, III, 125–135.

319 Cf. saint AUGUSTIN, *Sermo*, 82, 7.

320 Cf. *supra*, 2.3.2., « Analyse des données de l'enquête selon les trois crises ».

321 Voir l'article sur <https://lanouvelletribune.info/2010/12/a-propos-des-demissions-deveques-au-benin-que-penser-que-dire-que-faire/>, consulté le 24 août 2020.

bruits les plus fous se répandaient. Que de choses ont été dites, colportées, communiquées, avec comme conséquence le fait que les prêtres, les évêques et les personnes consacrées en général sont devenus, dans certains milieux, objets de la risée générale. Ces commérages n'ont donc aucunement servi à la bonne réputation des prêtres, ni à la crédibilité de l'Église au Bénin. À travers tout cela s'exprimait beaucoup de douleur, de déception, de désarroi, de colère et de confusion. En analysant cette situation, les uns trouvaient qu'elle traduisait de manière éloquente le décalage entre l'idéal évangélique et la vie des prêtres. Pour d'autres, c'était la marque d'une trahison et un manquement grave au témoignage. D'autres esprits plus pacifiques portaient le cri d'espérance du prophète Jérémie : « *Si nos fautes parlent contre nous, agis Seigneur, pour l'honneur de ton Nom. Tu es au milieu de nous, et ton Nom a été invoqué sur nous ; ne nous abandonne pas Seigneur, notre Dieu* » (Jr 14, 7.9b). D'autres enfin en arrivaient à conclure avec cette interrogation : Comment vivons-nous l'idéal de l'Église-famille de Dieu dans le sens des difficultés à résoudre et de la responsabilité à assumer ensemble ? En tout état de cause, s'il est vrai que les raisons de ces deux démissions n'ont pas été exposées sous le feu des projecteurs par les autorités de l'Église pour respecter la dignité des concernés, leur bonne renommée et leur conscience, c'est un fait que de telles décisions ne peuvent que provenir de manquements graves. Cependant subsiste cette interrogation cuisante : Comment la correction fraternelle est-elle vécue dans le clergé, entre prêtres et entre évêques ?

En outre, les débats sur la question du célibat et de la chasteté des prêtres sont assez souvent évoqués. D'une manière générale, tout le monde s'accorde sur le fait que le célibat induit une certaine fragilité, en raison de la nature de l'homme. En revanche, beaucoup ont du mal à comprendre que lorsqu'il est vécu comme une adhésion totale au Christ, il puisse devenir effectivement le signe d'une réalité qui nous dépasse. Beaucoup peinent à admettre que le célibat témoigne d'un amour modelé sur l'Amour du Christ lui-même pour son Père et notre Père, son Église et notre Église et tous les hommes. Et pourtant, cette manière d'aimer dans et par le célibat est le langage du don de soi<sup>322</sup>. Le pape Paul VI écrivait : « *Le motif véritable et profond du célibat consacré est le choix d'une relation personnelle plus intime et plus complète au mystère du Christ et de l'Église, pour le bien de l'humanité tout entière* »<sup>323</sup>.

Certes, l'Église fait face depuis quelques années à la révélation de nombreuses affaires de scandales sexuels commis par des prêtres et des religieux. Et pour Frédéric Manns, comme pour bien des gens : « *Le scandale des prêtres pédophiles a provoqué*

322 À ce sujet, l'ouvrage de Carlo Orduna DIEZ, *Le célibat évangélique dans le contexte africain*, Abidjan, Minerva, 1996, nous a beaucoup éclairé.

323 PAUL VI, Lettre Encyclique *Sacerdotalis coelibatus* sur le célibat sacerdotal, Rome, 24 juin 1967, n°54.

*un abandon massif de la pratique religieuse dans plusieurs pays*»<sup>324</sup>. Certaines de ces affaires ont été portées en justice, d'autres auraient été couvertes par la hiérarchie. En France par exemple, plus de 400 témoignages de victimes présumées<sup>325</sup> ont été recueillis par une association installée à Lyon et dénommée « La Parole libérée »<sup>326</sup>, sans parler des 4500 recueillis par la *Commission gouvernementale Sauvée*<sup>327</sup>.

Nul ne saurait affirmer que de tels scandales n'aient jamais eu lieu dans notre pays. Ce que l'on sait par contre, c'est qu'ils n'ont jamais figuré à la une d'aucun journal<sup>328</sup>. Ce qui est récurrent, c'est le fait que des femmes se plaignent d'être courtisées par des prêtres, et même harcelées. Les affaires de compagnes de prêtres ne manquent pas ; les scandales d'agressions sexuelles ou d'attouchements non plus. Récemment, dans un

324 Frédéric MANNS, *Qu'est-ce que la nouvelle évangélisation ?*, Paris, Bayard, 2012, p. 16. C'est encore plus vrai près de dix ans après.

325 Selon les chiffres communiqués en 2015.

326 C'est une association créée le 17 décembre 2015. Elle constitue un espace d'expression et de soutien aux victimes des actes de pédophilie et des violences sexuelles commis par le Père Bernard PREYNAT sur plus de 80 enfants appartenant au groupe scout de la Paroisse Saint-Luc (commune de Sainte Foy-lès-Lyon, Rhône), sur plusieurs décennies (de la fin des années 60 au début des années 90). Les acteurs malheureux de cette période étaient des enfants, restés pour la plupart muets, incompris et seuls face au comportement déviant d'un prêtre à l'aura et au charisme trompeurs. Face à cette situation, les victimes ont pris le parti, tout à fait inédit, de médiatiser leur situation et de dénoncer publiquement le silence de l'Église catholique face aux abus sexuels commis par des clercs. L'action de l'association a permis de libérer la parole de plusieurs centaines de victimes d'abus sexuels. Elle a permis aussi, au travers des procédures judiciaires engagées à l'encontre de plusieurs évêques et de l'archevêque de Lyon, ainsi que des membres du diocèse de Lyon, de démontrer l'institutionnalisation du silence, au sein de l'Église catholique, face à ce type de situation.  
Cf. <https://www.laparoleliberee.org>.

327 Selon une estimation encore provisoire, le président de la commission indépendante mandatée par la hiérarchie de l'Église catholique en France pour faire la lumière sur les violences sexuelles commises depuis 1950 par des clercs sur des mineurs et des personnes vulnérables a jugé, mardi 2 mars 2021, que le nombre de victimes pourrait atteindre « au moins dix mille ». La commission indépendante sur les abus sexuels dans l'Église (CIASE) avait initialement évalué le nombre de victimes à « au moins trois mille », en juin, selon une première estimation issue de l'exploitation d'un appel à témoignages mis en place en juin 2019 via une plate-forme d'écoutes téléphoniques. Mais cet « appel à témoignages ne rend certainement pas compte de la totalité et il est possible que ce chiffre atteigne au moins dix mille », a déclaré Jean-Marc Sauvée, le président de cette commission, après avoir fait un point d'étape de ses travaux devant la presse. Plus tard, la conclusion du Rapport a révélé qu'en 70 ans environ 3 000 prêtres et religieux ont commis des abus sexuels sur des mineurs ou des personnes vulnérables. Au total, 216 000 personnes en France aujourd'hui (avec une marge d'erreur de 50 000) ont été abusées par des prêtres et religieux catholiques. Si l'on inclut les agressions commises par des laïcs (principalement dans les écoles), cette estimation passe à 330 000.

328 Encore aujourd'hui, le prêtre bénéficie d'une certaine idéalisation au Bénin et en Afrique en général, il est considéré comme une autorité et est donc craint. Par ailleurs, le rapport homme-femme est encore du type dominant-dominée. Peut-être qu'une certaine *omerta* règne ; celle-ci protège alors le prêtre coupable d'actes d'abus sexuels et maintient dans le silence, la peur et la sidération les personnes victimes de ces actes.

village au Sud du pays, des villageois se sont mobilisés et ont marché pour dénoncer le fait que leurs épouses se sentent en insécurité quand elles viennent à l'église. Toutes ces situations ternissent l'image du prêtre au Bénin. Ce mal s'amplifie de jour en jour, et il n'est pas lié à un contexte géographique précis. Mais il faudra s'y pencher et le résoudre pour la crédibilité de l'Église.

Enfin, si assez récemment un scandale a éclaté au Vatican au sujet d'un grand détournement de dons destinés aux pauvres<sup>329</sup>, et utilisés pour financer le train de vie de prélats, l'existence de telles malversations est hélas également avérée dans l'Église au Bénin. Un prêtre de l'archidiocèse de Cotonou a été accusé de détournements de biens de l'Église et révoqué de ses fonctions d'économiste du diocèse. L'audit demandé par l'archevêque d'alors, Mgr Antoine Ganyé, a permis d'établir la réalité de détournements systématiques commis par ledit prêtre<sup>330</sup>. Ce cas semble ne pas être isolé, même s'il n'en a jamais existé d'aussi manifeste. De plus, les trafics sur les honoraires de messes, les ponctions sur les dîmes et les quêtes sont fréquents.

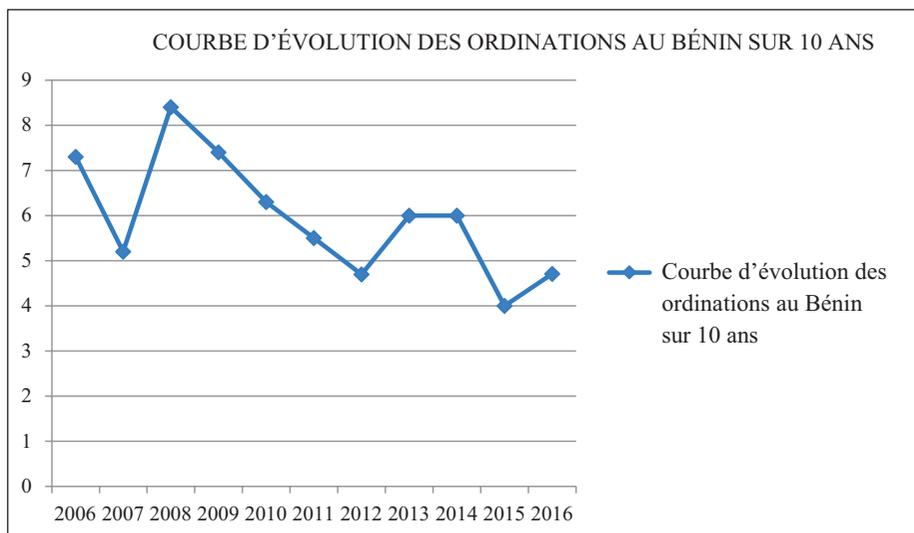
L'Église n'est pas au-dessus des lois, que l'on soit prêtre, évêque ou religieux ; chaque justiciable doit rendre des comptes à un moment donné, à la société comme à l'Église.

### 2.5.5. Évolution des vocations sacerdotales au Bénin

Années Diocèses	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Abomey	08	04	12	07	07	06	07	00	00	10	08
Cotonou	25	12	25	28	16	23	23	21	18	13	12
Djougou	03	03	00	02	01	01	02	00	00	01	00
Lokossa	07	12	10	06	05	06	05	06	06	03	01
Kandi	01	00	01	00	04	01	00	00	00	00	00
Natitingou	02	06	00	02	05	05	01	04	02	02	05
N'Dali	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	02
Parakou	08	00	09	02	05	00	01	02	10	00	01
Porto-Novo	10	10	19	21	15	11	06	13	13	03	00
Dassa	09	05	08	06	05	02	02	08	05	04	04

329 Cf. « Scandale au Vatican : des dons destinés aux pauvres ont été détournés », Le Journal télévisé de France-info publié le 03/11/2015/20h 38. Cf. [www.franceinfo.fr/monde/vatican/scandale-au-vatican-des-dons-destines-aux-pauvres-ont-ete-detournes\\_1158139.html](http://www.franceinfo.fr/monde/vatican/scandale-au-vatican-des-dons-destines-aux-pauvres-ont-ete-detournes_1158139.html), consulté le 23 juin 2017.

330 Compte tenu de la répercussion scandaleuse que ce fait peut générer, l'Église locale l'a passé sous silence, non pas dans le but de cautionner ces exactions, mais pour préserver la dignité de l'intéressé, et par ricochet, la sienne propre. Aucune littérature n'a donc été produite sur le fait.



Au vu du schéma de la page précédente et à la lecture du graphique, on s'aperçoit que la courbe d'évolution des ordinations était en hausse en 2007, mais qu'elle a amorcé une descente juste après. De plus, le nombre élevé d'ordinations sacerdotales, notamment dans les diocèses de Cotonou et de Porto-Novo, est peut-être le signe d'un visage dynamique et rayonnant de l'Église au Bénin. Mais de façon générale, on fait le constat que les vocations baissent d'année en année. La courbe n'est pas montante ; elle est plutôt descendante. Certains diocèses vivent carrément un désert de vocations. Presqu'aucune ordination en dix ans. C'est alarmant !

En revanche, cette baisse peut être en même temps perçue comme une chance pour une prise en compte réelle et effective de la vocation baptismale par les fidèles. Si les vocations baissent, l'engagement et le dévouement des prêtres doivent être portés par des convictions et un désir de conversion permanent.

### Conclusion partielle

Nous venons de présenter rapidement un bilan de l'évangélisation au Bénin : le sujet est palpitant en vérité, pique la curiosité et suscite de l'intérêt. Les agents pastoraux y seront attentifs pour découvrir les maux auxquels on les associe ou saisir les remerciements qu'on leur attribue ; les fidèles placent leur espérance dans les résultats de la mission d'évangélisation ; d'aucuns trouveront ce projet de bilan délicat et contrasté. En effet, il n'est jamais aisé de dénoncer ce qui pourrait déplaire, ni de vouloir établir, avec l'objectivité requise,

un bilan dressé en quelques lignes, pour une œuvre aussi grandiose que celle de l'évangélisation au Bénin, à laquelle des milliers de personnes ont consacré leur vie. Pourtant, il nous faut bien admettre, au regard de ce que nous venons de constater sur la situation de l'Église et de la mission au Bénin, qu'il existe aussi bien des ombres que des lumières dans l'œuvre de l'évangélisation.

Nous devons rendre grâce au Seigneur pour sa lumière, qui brille déjà au milieu de nous. Quant aux ombres qui persistent encore, les agents pastoraux doivent comprendre que la tâche n'est pas encore achevée. Nous ne voulons paraître ni pessimiste ni alarmiste. Mais nous pensons qu'il ne faudrait pas nous voiler la face ni détourner hypocritement le regard pour ne pas voir ce qui se passe. De toute évidence, certains maux minent encore l'enracinement de l'Évangile en terre béninoise.

De fait, la mission au Bénin entre finalement dans des problématiques communes à bien des régions africaines. Nous sommes obligé de nous rendre à l'évidence des nombreuses similitudes de situations dans lesquelles se trouvent nos différents pays d'Afrique depuis plusieurs décennies<sup>331</sup>; de cette Afrique désireuse de connaître le vrai Dieu manifesté en Jésus-Christ, assoiffée d'adhérer fondamentalement aux vérités du Credo<sup>332</sup>, dont les concepts et l'élaboration ne sont aucunement incompatibles avec la réalité de l'être africain, préoccupée de vivre dans une Église-famille, vivante et joyeuse, soucieuse de célébrer Dieu dans une liturgie adaptée et vécue au plus profond de la culture, pressée d'expérimenter la libération de toutes les formes actuelles d'injustice, inquiète de liberté et de dignité, empressée de s'arracher à la peur et aux pratiques magiques, etc.

Nous avons alors des raisons d'espérer<sup>333</sup>, même si ce bilan de la mission évangélistrice nous impose de revisiter nos pratiques pastorales, de repenser l'agir pastoral aujourd'hui<sup>334</sup>, pour une annonce beaucoup plus fructueuse, chaleureuse et joyeuse. Ce

331 Les auteurs ci-après ont su présenter une synthèse de ces problématiques africaines : Julien PENOUKOU, *Église d'Afrique. Propositions pour l'avenir*, Paris, Karthala, 1984 ; Jean-Marc ELA, *Le cri de l'homme africain. Questions aux chrétiens et aux Églises d'Afrique*, Paris, L'Harmattan, 1993 ; Jean-Maurice GOA IBO, *La spiritualité incarnée. Vivre une foi réaliste*, Abidjan, X.T.C. Service, 2008.

332 Pour s'en convaincre, voir l'ouvrage de Bénézet BUJO déjà évoqué, *Le Credo de l'Église en dialogue avec les cultures. Existe-t-il une manière africaine de croire au Dieu de Jésus-Christ ?*

333 Il est clair que les Églises africaines sont de plus en plus portées par la même vision ecclésiologique (une Église-famille) et travaillent en solidarité pastorale organique. Cette Église devra donc continuer d'avoir une vision, une mission, des axes stratégiques d'action clairs et un cadre de résultats élaboré avec le concours de tous.

334 L'expression la plus éclairante pour cette réforme est la conversion pastorale. Comme le disent Ignace BESSI DOGBO et Fabien YEDO AKPA, l'Église « a besoin d'une revitalisation interne au niveau institutionnel. Cette revitalisation exige des réformes spirituelles profondes et pastorales. Le peuple de Dieu en Afrique a besoin d'une conversion intégrale : Évêques, prêtres, diacres, consacré(e)s, catéchistes, sont concernés au sein de leurs propres communautés, diocèses, paroisses, CEB, etc...

renouvellement de l'activité pastorale trouve réponse dans le souci premier du Magistère en faveur de l'élan d'une nouvelle évangélisation.

### Vers une nouvelle évangélisation

L'Église se trouve depuis quelques décennies à un tournant décisif dans sa mission d'annoncer le message de l'Évangile. En effet, elle se rend compte que tous les efforts entrepris pour mettre les hommes et les femmes en contact avec la personne du Christ, source et sommet de toute vie, ne portent pas les fruits escomptés, en raison du relativisme exacerbé et de la désertion de la foi, observables surtout dans les pays de vieilles traditions chrétiennes, mais qui n'épargnent pas non plus les jeunes Églises africaines. Portée par la profonde conviction que tout homme créé à l'image de Dieu est fait pour son Créateur, pour vivre avec lui dans une relation vivante, vivifiante et épanouissante, en écho à saint Augustin : « *Tu nous as faits pour Toi, Seigneur, et notre cœur est sans repos tant qu'il ne demeure en Toi* »<sup>335</sup>, l'Église n'a de cesse de proposer le message du salut, parce que, dès lors que cette annonce s'éteint, l'homme devient errant, insatisfait, incomplet et inquiet.

En réalité, l'Église est aujourd'hui et de plus en plus confrontée à de tels défis, qu'il lui a fallu envisager une nouvelle évangélisation afin de répondre au mieux aux aspirations et aux problèmes auxquels elle doit faire face. Tout au long de sa cohabitation avec la société des hommes dans laquelle elle doit répandre la semence de l'Évangile, l'Église reste constamment à l'écoute de cette dernière afin d'être apte à annoncer le Christ aux hommes et femmes de tous les temps et de tous les milieux, avec des langages appropriés. C'est donc portée par ce souci de poursuivre la mission de mettre les hommes en contact de la Révélation, pour être conforme à sa vocation, que l'Église a pris l'option d'une nouvelle évangélisation afin d'examiner les moyens de continuer à proposer la foi aux hommes<sup>336</sup>.

Car dans un monde en pleine mutation, force est de constater que la question de la foi est reléguée au dernier rang, et l'adhésion au Christ Sauveur des hommes est vécue

*La conversion doit se marquer dans le sens de la metanoia (changement radical de mentalité) et de l'épistrepisie (changement d'orientation concrète de vie) qui disposent à s'accepter réciproquement » (cf. L'autonomie des Églises locales d'Afrique et la charité pastorale, p. 144). Nous reviendrons sur cette expression un peu plus loin dans nos prochaines analyses.*

335 Cf. saint AUGUSTIN, *Les Confessions*, I, I, 1.

336 On peut consulter la stimulante réflexion de Frédéric MANNS sur l'annonce de la Bonne Nouvelle en ce temps de crise et de mutations. Voir Frédéric MANNS, *Qu'est-ce que la nouvelle évangélisation ?* (2012); de même que l'article de Mario ST-PIERRE, « Bien comprendre la nouvelle évangélisation », in *La conversion pastorale pour la nouvelle évangélisation*, pp. 27–38.

comme un rite social ou une simple référence culturelle. Analysant la situation de notre temps, le théologien Manns déclare : « *Le vrai problème de notre temps est la crise de Dieu, l'absence de Dieu camouflée par une religiosité vide* »<sup>337</sup>. Ce n'est donc plus d'une foi d'adhésion à la Personne du Christ, d'une foi vivante et engageante qu'il s'agit, mais plutôt d'une foi affaiblie et totalement tiède. L'Église est quasiment devenue un « service public du religieux »<sup>338</sup> ; et on n'y a recours que pour les baptêmes, les mariages, les sépultures, les célébrations de la Toussaint ou des Rameaux, de Noël et de Pâques, en une sorte de pratique saisonnière de la foi. D'un autre côté, cette foi est également perçue comme un agrégat de dogmes abstraits, trop exigeants par rapport aux questions existentielles et au matérialisme ambiant.

Face à ce tableau, on s'aperçoit que l'intuition prophétique du pape Jean-Paul II est bienvenue pour remettre l'Église debout. Il faut donc une nouvelle évangélisation, parce que la foi héritée du passé, la foi traditionnelle est en crise ; et aussi parce que les conditions de vie aujourd'hui ont totalement changé. Et s'il est vrai que cette problématique est urgente et impérieuse pour les pays de vieille chrétienté, elle ne l'est pas moins pour les jeunes Églises également.

De fait, parler de nouvelle évangélisation pourrait signifier implicitement reconnaître que la première n'aurait pas été en mesure de transmettre les valeurs chrétiennes et ne répondrait plus aux attentes<sup>339</sup>. A priori, cela peut induire un jugement implicite porté sur toute l'activité missionnaire de plusieurs siècles pour laquelle des hommes et des femmes ont sacrifié leur vie. L'intention serait-elle d'élaborer un jugement de désaveu et d'en arriver à la suppression de toutes les belles pages de l'évangélisation antérieure ? Évidemment non ! Il nous faut reconnaître le mérite de tous les missionnaires courageux et entreprenants d'hier et d'aujourd'hui, qui ont sacrifié leur vie dans l'annonce du message libérateur de l'Évangile.

De l'examen général de l'œuvre missionnaire au Bénin, il se dégage une première constatation : les missionnaires ont eu à cœur de marcher dans la ligne tracée par le Magistère de l'Église. L'évangélisation devait viser l'installation des Églises locales et la conversion des « païens » de la religion traditionnelle. Cette œuvre a été peu ou prou réalisée au Bénin ; et les premiers missionnaires ont eu le mérite de réaliser un si bel ouvrage. Toutefois, l'évangélisation n'a pas connu que des heures de gloire ; il y eut aussi bien des résistances à vaincre. De plus, dans l'élan du colonialisme et grâce à d'importants financements occidentaux, institutions et infrastructures ecclésiales ont été mises en place : pré-

337 *Ibid.*, *Qu'est-ce que la nouvelle évangélisation ?*, p. 149.

338 Henri PENA-RUIZ (écrivain et philosophe), « La religion n'est pas un service public », [www.cmm.asso.fr/spip.php?article\\_1891](http://www.cmm.asso.fr/spip.php?article_1891), consulté le 29 juin 2017.

339 Frédéric MANN, *Qu'est-ce que la nouvelle évangélisation ?*, p. 25.

fectures ou vicariats apostoliques, puis diocèses. Force est alors de constater que, malgré la part d'ombre, les missionnaires ont joué un rôle de premier plan dans le développement de notre pays au double niveau spirituel et sociétal. Les semences qu'ils ont jetées en terre ont porté leurs fruits. L'Église au Bénin est le résultat d'une mission évangélicatrice qui, en son essence, n'a rien de commun avec les missions de conquêtes et d'accaparement de ressources matérielles. Le missionnaire de l'Évangile était plutôt au service de la Bonne Nouvelle du Dieu qui s'est révélé en Jésus-Christ comme Trinité d'amour, créatrice de l'homme à son image et selon sa ressemblance. Grâce à leur abnégation, l'Église au Bénin est donc devenue le lieu d'un éveil de ce possible divin qui dort au fond de la forme anthropologique africaine en émergence dans cet espace ethno-socio-culturel. Si l'Église a pu lever dans tant d'espaces géographiques africains, c'est parce que des messagers de la Bonne Nouvelle sont venus y vivre avec leurs frères et sœurs africains et leur annoncer Jésus-Christ. Aujourd'hui, l'Église au Bénin, ce fruit réjouissant de la prédication missionnaire, a poursuivi cet héritage en triomphant des résistances, des cultures exotiques, des maladies, des milieux rudes et hostiles et du manque d'infrastructures. À elle maintenant, sur la base d'une historiographie autonome, de poursuivre l'élaboration de son auto-compréhension en tant que l'Église africaine béninoise, c'est-à-dire inculturée.

Du bilan de cette activité missionnaire, on peut aussi retenir que les premiers évangélistes ont eu du mal à établir un rapport franc entre l'être de l'Église et le contexte du pays qu'ils découvraient. L'Évangile doit être annoncé en tenant évidemment compte de la situation historique, culturelle de chaque pays, dans l'espace et dans le temps. Le monde et l'histoire étant des éléments constitutifs de l'annonce de l'Évangile, ils doivent favoriser cette ouverture à l'avenir eschatologique. L'évangélisation ne devrait jamais être emprisonnée dans des normes et des valeurs d'un contexte déterminé. Elle ne devrait jamais être le résultat d'une transposition. Malheureusement, c'est ce qui s'est passé au Bénin, comme dans presque tous les pays de mission, qui se sont vu refuser leur culture, leur civilisation, etc. Pour le missionnaire blanc, tout était à démolir dans la culture indigène qu'ils sont venus rencontrer, parce que tout relevait soi-disant du diable, d'après leur représentation du monde; et il fallait aider les gens à en sortir pour échapper à la damnation éternelle: c'était la diabolisation des cultures, suivie de la tactique de la « table rase ». Or en principe, l'Évangile doit être accompagné de la culture qui l'accueille, et l'inculturation exigerait du même coup la prise en compte des valeurs de celle-ci. Ce qui n'a pas été le cas pour les pays d'Afrique en général et pour le Bénin en particulier.

Avec la colonisation, qui allait de pair avec une telle diabolisation des cultures autochtones, et la « *tabula rasa* » opérée par les missionnaires blancs, il y eut au Bénin de fortes résistances à l'action évangélicatrice. Les souverains, à l'instar du roi Glèlè, et les dignitaires, gardiens des traditions ancestrales, n'acceptaient pas que cette religion nou-

velle vienne détourner le cœur des fils de leurs ancêtres<sup>340</sup>. Car pour beaucoup, la religion du Blanc était une forme de pourrissement de la religion. Voilà pourquoi la consigne du roi demeurait sans appel : il fallait limiter le déploiement de l'activité évangélisatrice aux seuls chrétiens afro-brésiliens<sup>341</sup>. Aux yeux des missionnaires, la religion ancestrale et la morale naturelle étaient obscurcies par des superstitions grossières ; et les dignitaires étaient taxés de « prêtres du démon »<sup>342</sup>. De plus, certains théologiens africains, et pas des moindres, comme B. Bujo, ont qualifié ce christianisme de l'époque coloniale et postcoloniale de « *christianisme ambigu* »<sup>343</sup> ou de « *christianisme de la catastrophe* »<sup>344</sup>, en raison des connivences tacites entre le colonisateur et le missionnaire, lequel usait parfois de méthodes violentes pour évangéliser. À ce stade, il était donc difficile de discuter, de critiquer ou de s'opposer au missionnaire blanc. Tout ce qui venait de lui était vérité, parce qu'il en détenait le monopole. Face à ce « désastre » missionnaire, beaucoup de Dahoméens ne voulant pas remettre en doute les précieuses traditions ancestrales ont donc refusé de se soumettre aux missionnaires. D'où le rejet de la foi et de l'Évangile apportés par le missionnaire, qui était fortement appuyé par le colonisateur. Cette opposition de principe due à la volonté de suppression de la culture africaine et à la colonisation a véritablement empêché l'éclosion de l'Évangile en terre béninoise.

- 340 Écoutons le Père BORGHERO, SMA, un des premiers missionnaires venus au Dahomey nous raconter sa première rencontre avec le roi Glèlè : « *Le roi vint à ma rencontre et me dit d'un air très affable : "Vous me pardonneriez de vous avoir fait attendre si longtemps, car depuis votre arrivée je n'ai pas eu un seul instant libre pour vous admettre convenablement [...]. Quand nous fûmes assis, il se plaignit doucement de ce que j'avais menacé de partir sans le revoir. Ensuite nous traitâmes nos affaires [...], il promit sa protection pour les missionnaires, et en toute liberté pour les gens d'origine chrétienne ; mais il me dit qu'il ne pouvait permettre aux indigènes de recevoir le baptême ; qu'il était prêt à tout pour nous, excepté cela"* » (cf. Jean BONFILS, *La Mission catholique en République du Bénin. Des origines à 1945*, Paris, Karthala, 1999, p. 75).
- 341 Le Brésil est un pays très divers du point de vue des religions, avec une forte tendance à la mobilité de la part des croyants. La population est majoritairement chrétienne (88%). Les catholiques représentent 61 % de la population et les protestants 26%. Héritage de la colonisation portugaise, le catholicisme était la religion officielle de l'État brésilien jusqu'à la promulgation de la Constitution républicaine de 1891 qui institue l'État laïque. La main-d'oeuvre esclave, venue principalement d'Afrique, a amené ses propres pratiques religieuses, qui résistèrent à la répression des colonisateurs, donnant naissance à nombre de religions afro-brésiliennes. C'est ainsi que les anciens esclaves afro-brésiliens, une fois retournés dans leur pays d'origine, ont continué la pratique de cette religion.
- 342 Cf. Christiane ROUSSE-GROSSEAU, *Mission catholique et choc des modèles culturels en Afrique*, Paris, L'Harmattan, 1992, p. 189.
- 343 B. BUJO dit non au christianisme néo-colonialiste (voir « Au nom de l'Évangile. Refus d'un christianisme néo-colonialiste », *Bulletin de Théologie Africaine* VI (1984), pp. 117–127). L'abbé NDONGALA souligne aussi cette ambiguïté : « *Le projet et la pratique missionnaires se sont inscrits dans un contexte dont l'ambiguïté a pesé lourd sur l'annonce de la Bonne Nouvelle en Afrique, au Sud du Sahara* » (voir I. NDONGALA, *Pour des Églises régionales en Afrique*, Paris, Éditions Karthala, 1999, p. 42).
- 344 Sébastien SASA NGANOMO BABISAYONE, *L'évangélisation chez Kâ Mana, théologien congolais. Lieu et ferment pour la construction d'une Afrique nouvelle*, Paris, L'Harmattan, 2009, p. 42.

C'est vers la fin du vingtième siècle que les Églises africaines qui furent les premières à accueillir la Bonne Nouvelle ont célébré leur premier centenaire ; et d'aucuns pourraient avoir bien du mal à admettre une problématique comme celle d'une nouvelle évangélisation sur ce continent, qui vit encore dans la fraîcheur de l'élan évangélique. L'Afrique n'expérimente pas encore la crise de la foi au même titre que les pays de vieille chrétienté européenne qui nous ont évangélisés.

Mais à y voir de plus près, l'Église en Afrique et au Bénin est confrontée elle aussi à des défis immenses dus aux mutations sociales et culturelles, qui entravent l'enracinement de la foi de ses fidèles. C'est bien pourquoi il est urgent de nous interroger sur le langage de la foi parfois complexe, parfois trop abstrait dans sa transmission, et repenser l'agir pastoral. Telle est alors la tâche de la nouvelle évangélisation, qui ne doit pas être un recommencement de l'évangélisation, mais une impulsion, un nouveau dynamisme donné à la mission. Elle s'impose donc à tous les fils et filles de l'Église, qu'ils soient du Nord ou du Sud, de l'Est ou de l'Ouest :

Le besoin d'une annonce renouvelée de l'Évangile s'impose de plus en plus, cela soit en vertu de nouveaux défis de la société et de la culture, soit du fait d'un constat selon lequel cette foi a perdu sa candeur et sa vivacité. La nouvelle évangélisation doit relever un véritable défi pour autant que chez beaucoup de baptisés, la foi s'est affaiblie ou est devenue très peu agissante pour diverses raisons dont l'autarcie qui nie l'intervention de Dieu, la superficialité faute d'approfondissement de la Bonne Nouvelle, le rejet de la foi de l'Église considérée comme aliénante, la crédulité et l'angoisse orientant vers les sectes et nouveaux mouvements religieux, le repli dans une autonomie morale mal comprise, la misère qui trouve une solution magique dans la religion, etc.<sup>345</sup>.

Voilà les raisons qui justifient la nouvelle évangélisation non seulement pour les pays du Nord, mais également pour ceux du Sud. Cet appel est aussi porté par les évêques au synode qui en donnent une explication non moins importante :

L'œuvre de la nouvelle évangélisation consiste à proposer de nouveau, au cœur et à l'esprit souvent distraits et confus des hommes et des femmes de notre temps, et avant tout à nous-mêmes, la beauté et la nouveauté de la rencontre avec le Christ. Nous vous invitons tous à contempler le visage du Seigneur Jésus-Christ, à entrer dans le mystère de son existence, donnée pour nous jusqu'à la Croix et confirmée comme don du Père par sa résurrection d'entre les morts et qui nous est communiquée par l'Esprit. C'est dans la personne de Jésus que se dévoile le mystère de l'amour de Dieu le Père pour toute la famille humaine qu'il n'a pas voulu laisser à la dérive d'une impossible autonomie, mais qu'il a réunie à lui en un pacte d'amour renouvelé<sup>346</sup>.

345 BANDA J., «Nouvelle évangélisation et salut», in *Repenser le chrétien dans le contexte africain*, Actes de la XXIII<sup>ème</sup> Semaine Théologique de Kinshasa du 10 au 15 mars 2003, Kinshasa, Facultés Catholiques de Kinshasa, 2004, pp. 293–305.

346 Cf. XIII<sup>ème</sup> Assemblée générale ordinaire du synode des évêques sur la nouvelle évangélisation pour la transmission de la foi, *Message final au peuple de Dieu* (§ 2 : «Une nouvelle évangélisation»), Rome, 26 octobre 2012.

Il ne s'agit donc pas de tout recommencer, mais de trouver une réponse adéquate, de donner un nouvel élan, un nouveau dynamisme missionnaire, une proposition adaptée. La nouvelle évangélisation n'est pas une ré-évangélisation, mais une nouvelle manière de parler du Christ, avec un autre langage, et donc une manière de se renouveler en profondeur<sup>347</sup>.

347 Voir Jacob AGOSSOU, *Christianisme africain. Une fraternité au-delà de l'ethnie*, Paris, Karthala, 1987, p. 131ss.



2<sup>ÈME</sup> PARTIE :  
LA NOUVELLE ÉVANGÉLISATION SELON  
L'ÉCRITURE ET LE MAGISTÈRE, DEPUIS VATICAN II  
ET JEAN-PAUL II

Les deux premiers chapitres de notre recherche nous ont permis d'explorer l'univers ecclésial au Bénin après presque deux siècles d'évangélisation. Ce regard sociologique sur le bel héritage des missionnaires fait apparaître un motif d'espérance pour l'avenir de l'Église en terre béninoise. La floraison chrétienne qui en est le résultat a pourtant eu lieu sur des terrains pastoraux difficiles. Cependant subsistent encore de nombreux défis majeurs que nous avons circonscrits, eu égard aux mutations sociales et sociologiques et au contexte de la mondialisation et de ses effets sur les cultures africaines et béninoises, pour que l'évangélisation ne soit pas simplement comprise comme l'extension d'aires géographiques toujours plus vastes ou l'accroissement de populations chrétiennes toujours plus massives, mais l'annonce de l'humanité de Jésus, Fils du Père, comme un possible chemin d'humanisation authentique. L'évangélisation est l'annonce de Jésus-Christ, celui qui a fait le récit de Dieu (voir Jn 1, 18) dans une vie humaine : en effet, il est le Fils de Dieu qui s'est fait homme comme nous, chair fragile et mortelle, égal à nous en tout hormis le péché (cf. He 4, 15). Lorsqu'on évangélise aujourd'hui, plus qu'hier, il faut faire connaître cette humanité de Jésus en la présentant comme voie d'une véritable humanisation. Cette humanité de Jésus, à travers laquelle Dieu a été manifesté, intéresse tout homme qui veut «sauver sa vie», toute personne qui cherche des chemins de sens. Jésus n'est pas seulement Fils de Dieu, il est aussi Fils de l'homme, voire l'homme par excellence : «*Ecce homo*» (Jn 19, 5) ; il est l'homme voulu et pensé par Dieu. C'est lui le véritable Adam, l'homme venu – selon l'apôtre Paul – pour «*nous enseigner à vivre dans ce monde*» (Tt 2, 12), venu sur la terre pour nous montrer la vie humaine authentique, vécue comme un chef-d'œuvre digne du Créateur.

L'évangélisation doit alors mettre en lumière, aujourd'hui surtout, aussi bien l'humanité que la divinité de Jésus, pour offrir aux hommes un modèle et leur donner une espérance : une vie humaine telle que Jésus l'a vécue, dans l'amour jusqu'à la fin (cf. Jn

13, 1), a eu pour lui l'issue de la résurrection, la vie pour toujours ; elle peut dès lors l'avoir également pour tous les hommes<sup>348</sup>.

En clair, il s'agit « *d'atteindre et comme de bouleverser par la force de l'Évangile les critères de jugement, les valeurs déterminantes, les points d'intérêt, les lignes de pensée, les sources inspiratrices et les modèles de vie de l'humanité, qui sont en contraste avec la Parole de Dieu et le dessein du salut* »<sup>349</sup>. Cette mission est bien celle de la nouvelle évangélisation, nécessaire au Bénin comme partout en Afrique, évangélisation en profondeur qui affronte sans détour les innombrables maux qui accablent de nos jours le Bénin et l'Afrique. Bref, il s'agit d'une évangélisation dont la mission principale est d'inventer et d'appeler à inventer pour aujourd'hui et pour demain une réponse nouvelle à la quête de l'homme, et de permettre à l'Évangile de pénétrer le cœur de l'homme et de la société afin de les transformer du dedans et de rendre neuve l'humanité elle-même.

Les chapitres qui suivent aborderont successivement le concept même de la nouvelle évangélisation, dans sa genèse, son évolution et son contenu (chap. III) ; puis les éléments constitutifs de la théologie qui la sous-tend (chap. IV) ; enfin, les composantes de la conversion pastorale et spirituelle qu'elle implique (chap. V).

348 En nous divinisant, Dieu nous rend pleinement humains.

349 *EN*, n°19.

## Chapitre III

### LE CONCEPT DE « NOUVELLE ÉVANGÉLISATION » : GENÈSE, ÉVOLUTION ET CONTENU

Au regard du Magistère, de la théologie développée en Amérique latine ainsi que sous les pontificats de Jean-Paul II, Benoît XVI et François, nous pourrions définir la « nouvelle évangélisation » comme un surcroît de vitalité de l'Église en réponse à cette interpellation des cultures. Ainsi, ce chapitre sera essentiellement consacré à la compréhension du concept. Nous essayerons de retracer l'histoire de son évolution. Pour atteindre cet objectif, nous ferons un retour vers la source lointaine et immédiate de la notion, depuis le concile Vatican II jusqu'au pontificat de François, en passant par Jean-Paul II, le promoteur éminent de l'expression et de sa réalité, et par Benoît XVI, créateur du Conseil pontifical *ad hoc*. D'autre part, nous nous intéresserons déjà aux différentes dimensions du contenu du concept, avant de les approfondir au chapitre suivant.

#### 3.1. La nouvelle évangélisation, fruit d'une longue gestation<sup>350</sup>

On admet généralement que le terme « évangélisation » a pris une place prépondérante dans les discours du Magistère depuis la publication par Paul VI d'*Evangelii nuntiandi* (1975), comme nous l'avons exposé dans notre séquence initiale. L'Église prend alors une conscience encore plus aiguë de sa mission principale, qui est de faire connaître la personne de Jésus-Christ. Cette problématique est devenue centrale en raison aussi des divers changements et de l'évolution du monde qui menacent dangereusement l'avenir de l'Église catholique. C'est donc à partir des diagnostics posés sur la situation de l'Église, selon lesquels on assiste à une déchristianisation de plus en plus massive, surtout dans les pays de vieille chrétienté, par le fait de la sécularisation, que la réflexion pastorale et missiologique sur l'évangélisation s'est affinée et a pris des proportions décisives.

Tout ceci a conduit à l'intuition prophétique de la nouvelle évangélisation par le pape Jean-Paul II : une nouvelle évangélisation qui n'est ni une reprise de l'évangélisation antérieure, ni une restauration de la première évangélisation, ni un bouleversement total de la mission de l'Église.

350 Voir notamment les ouvrages de Mgr Rino FISICHELLA, *La nouvelle évangélisation*, Paris, Salvator, 2012 ; Frédéric AIMARD (dir.), *Enquête sur la nouvelle évangélisation*, Paris, Sarment, 2002.

### 3.1.1. Jean XXIII et le concile Vatican II<sup>351</sup> : la nouvelle évangélisation en germe

Le pape Jean XXIII a annoncé pour la première fois l'idée du concile Vatican II le 25 janvier 1959, dès les premiers instants de son pontificat. C'était au cours d'une allocution au collège des cardinaux réunis en consistoire dans la basilique Saint-Paul-Hors-les-Murs. Ce fut « *une décision libre et indépendante [...] Une convocation qui n'a été précédée ni de tractations diplomatiques ni de consultations ecclésiastiques formelles, et qui a donc cueilli tout le monde par surprise* »<sup>352</sup>. Cette décision inattendue se situe dans un contexte bien précis: le monde qu'il revient à l'Église d'évangéliser est désormais un monde moderne en pleine mutation. En effet, « *pour le pape, le monde moderne avait subi et subissait encore des changements d'une telle ampleur qu'on pouvait le considérer comme au seuil d'une ère nouvelle* »<sup>353</sup>. Ces transformations apportaient avec elles de puissants avantages technologiques mais aussi de grands périls, en particulier la menace de perdre tout sens du spirituel, car le progrès moral de l'homme n'avait pas avancé au rythme de son progrès matériel.

Le pape était donc conscient aussi bien des avantages que des inconvénients de la modernité. Mais ces inconvénients n'étaient pas de nature à le décourager. Il faisait preuve, au contraire, d'un esprit de foi et de confiance, mettant constamment en garde contre une exagération dans la présentation des maux dont souffrait la société. Dans son discours inaugural du concile, il dénonce l'attitude de ceux qui, dans les conditions actuelles de l'humanité, ne voient que ruines et désastres. Puis il conclut: « *Nous devons marquer notre désaccord avec ces prophètes de malheurs qui annoncent toujours le pire* »<sup>354</sup>. Mieux

351 Nous avons consulté quelques ouvrages sur Jean XXIII dont ceux de Paul DAHM, *Jean XXIII. Le pape du concile*, Paris, Meddens, 1963 ; Peter HEBBLETHWAITE, *Jean XXIII. Le pape du concile*, Paris, Le Centurion, 1987 ; et Jean PUYO, *Jean XXIII. Le pape inattendu*, Paris, Desclée de Brouwer, 1995 ; puis, sur le concile lui-même, Philippe BORDEYNE, Laurent VILLEMEN, *Vatican II et la théologie. Perspectives pour le XXI<sup>ème</sup> siècle*, coll. « Cogitatio Fidei », n° 254, Paris, Cerf, 2006 ; Christoph THEOBALD, *La réception du concile Vatican II. Accéder à la source*, coll. « Unam Sanctam. Nouvelle série », n° 1, Paris, Cerf, 2009 ; Joseph FAMERÉE (dir.), *Vatican II comme style. L'herméneutique théologique du concile*, coll. « Unam Sanctam. Nouvelle série », n° 4, Paris, Cerf, 2012 ; Jean-Marie VEZIN, Laurent VILLEMEN, *Les sept défis de Vatican II*, Paris, DDB, 2012 ; Gilles ROUTHIER, *Cinquante ans après Vatican II. Que reste-t-il à mettre en œuvre ?*, coll. « Unam Sanctam. Nouvelle série », n° 5, Paris, Cerf, 2014 ; Christoph THEOBALD, *Le concile Vatican II. Quel avenir ?*, coll. « Unam Sanctam. Nouvelle série », n° 6, Paris, Cerf, 2015 ; François-Xavier AMHERDT (éd.), *Vatican II : quel avenir ? Évangile et culture, paroisses et ministères*, coll. « Théologie pratique en dialogue », n° 42, Fribourg, Academic Press, 2016.

352 Giuseppe ALBERIGO (dir.), *Histoire du concile Vatican II (1959–1965)*, T. 1: *Le catholicisme vers une nouvelle époque. L'annonce et la préparation*, Paris, Éditions du Cerf, 1997, p. 26.

353 *Ibid.*, p. 186.

354 Discours de S.S. JEAN XXIII à l'occasion de l'ouverture solennelle du concile œcuménique Vatican II, le 11 octobre 1962, *Nouvelle Revue Théologique* 84/9 (1962), p. 960.

encore, Jean XXIII distingue « *au milieu de ces ténèbres épaisses de nombreux indices qui [...] semblent annoncer des temps meilleurs pour l'Église et le genre humain* »<sup>355</sup>. Cette attitude du pape, loin d'être de la naïveté, est un optimisme fondé sur la foi, qui engage en même temps à l'action. Ceci nous permet de mieux comprendre cette décision de convoquer le concile.

### 3.1.1.1. Nature du concile Vatican II

Si pour certains théologiens les graines de la nouvelle évangélisation ont été ensemencées par Paul VI dans *Evangelii nuntiandi*, pour d'autres elles remontent encore plus loin, au concile Vatican II lui-même<sup>356</sup>, qui a été comme un véritable détonateur du nouvel élan missionnaire. En effet, le *Dictionnaire critique de théologie* donne cette définition claire du concile : « *On désigne par "concile" l'assemblée des représentants légitimes de l'Église, réunis au niveau régional (concile local) ou universel (concile œcuménique) pour délibérer et statuer, dans un souci d'unité, en matière de foi, de pratique chrétienne et d'organisation ecclésiastique* »<sup>357</sup>. Un concile est donc souvent convoqué pour résoudre une question de foi, corriger une erreur et réaffirmer la position de l'Église face à cette erreur. Par exemple, le concile de Trente s'était réuni face au protestantisme pour réaffirmer certains points de doctrine et susciter la concrétisation d'une réforme interne à l'Église catholique. En revanche, Vatican II s'est présenté non comme désirant réfuter des déviances, mais plutôt comme voulant proposer une reformulation pastorale de la doctrine, un concile ouvert sur la problématique du monde moderne et de la culture contemporaine. Il s'est précisément penché sur un nouvel élan à donner à la mission face aux transformations de la société et à la sécularisation croissante, qui menaçaient l'avenir de la foi. C'est la raison pour laquelle beaucoup ont perçu ce concile comme une « nouvelle respiration » pour l'Église. Le cardinal Henri de Lubac a donc eu raison de signaler que le concile Vatican II s'ouvrait à une nouvelle évangélisation<sup>358</sup>.

En raison de la finalité qui lui était assignée, le dernier concile est apparu comme un concile éminemment pastoral. Jean XXIII évoque également cet aspect dans le discours d'ouverture, affirmant qu'on devra recourir à une façon de présenter qui correspond

355 Giuseppe ALBERIGO (dir.), *Histoire du concile Vatican II (1959–1965)*, T. V. *concile de transition*, Paris-Louvain, Les Éditions du Cerf et Peeters, 2005, pp. 186–187. Voir aussi Christoph THEOBALD, « Le concile Vatican II face à l'inconnu. L'aventure d'un discernement collégial des « signes des temps » », *Études*, n 4174, 2012, pp. 354–355.

356 Le concile a donc été ouvert le 11 octobre 1962 par le Pape Jean XXIII et clos le 8 décembre 1965 par Paul VI. Ce concile qui se voulait, au départ, pastoral sera aussi bien doctrinal.

357 J.-Y. LACOSTE (dir.), *Dictionnaire critique de théologie*, Art. « concile », PUF, Paris, 2007.

358 Voir Loïc FIGOUREUX, *Henri de Lubac et le concile Vatican II (1960–1965)*, Turnhout, Brepols, 2017.

mieux «à un Magistère dont le caractère est surtout pastoral»<sup>359</sup>. Mais, en vérité, c'est pendant toute la période préparatoire que le souverain pontife a œuvré pour qu'une telle orientation soit donnée au concile. «On comprit très vite que le pape voulait que Vatican II fût principalement de nature pastorale»<sup>360</sup>. évidemment, parler de concile pastoral ne signifie pas qu'il faille en occulter l'aspect doctrinal. Même s'il ne doit pas constituer la finalité unique, l'aspect doctrinal reste incontournable. Car la doctrine est le socle sur lequel se fonde l'activité pastorale de l'Église. Ainsi, l'appel du pape à un renouveau de toute la substance de la pensée et de la vie chrétiennes exige aussi «une réappropriation de l'héritage doctrinal de la chrétienté catholique»<sup>361</sup>. Mais cette réappropriation doit être entreprise «dans et pour un monde en mutation rapide»<sup>362</sup>.

En définitive, le concile pastoral voulu par Jean XXIII est une manière pour lui de «souligner l'urgence d'un engagement pour le renouvellement de l'esprit et des formes du témoignage de l'Église et de sa présence évangélique dans l'histoire»<sup>363</sup>. En d'autres termes, l'accent ne doit pas être mis exclusivement sur des points particuliers de doctrine ou de discipline, comme ce fut le cas dans beaucoup de conciles précédents.

### 3.1.1.2. L'enseignement de Vatican II :

une nouvelle ardeur missionnaire de tous les baptisés

Dans la visée de l'évangélisation, le dernier concile aura permis de mettre l'accent entre autres sur les trois points saillants que sont la nature de l'Église et sa mission ; une mission à entreprendre avec plus d'ardeur et de zèle ; et enfin, la nécessité d'une formation adéquate pour la mission. Tous ces points abordés lors des assises s'inscrivent parfaitement dans la fidélité à la ligne tracée par le pape Jean XXIII.

D'abord, la nécessité pour l'Église de se rendre plus intelligible pour les hommes de son temps l'amène à se définir elle-même au concile Vatican II, et à exprimer à nouveaux frais certains aspects de sa foi et de sa mission dans le monde. «Elle se propose de préciser davantage, pour ses fidèles et pour le monde entier, [...] sa propre nature et sa mission universelle»<sup>364</sup>. La Constitution dogmatique *Lumen gentium* est l'un des fruits de cette œuvre immense. L'Église y est présentée comme le Corps mystique du

359 A. ALBERIGO (dir.), *Histoire du concile Vatican II*, T. V., p. 962.

360 *Ibid.*, p. 198.

361 *Ibid.*, p. 253.

362 *Ibidem*.

363 *Ibid.*, p. 478.

364 *LG*, n°1.

Christ<sup>365</sup> et le peuple de Dieu, une institution à la fois humaine et divine<sup>366</sup>. Elle tire son origine du dessein du Père de sauver tous les hommes que, dans sa bonté, il a créés, et de la mission du Fils<sup>367</sup>. Envoyée par le Christ pour répandre dans le monde entier l'Évangile du salut, l'Église est de nature missionnaire. Elle accomplit sa mission sous la conduite des évêques – successeurs des apôtres – assistés des autres ministres ordonnés<sup>368</sup>, avec la précieuse et indispensable collaboration des fidèles laïcs. À ces derniers aussi « *incombe la noble charge de travailler à ce que le dessein divin de salut parvienne de plus en plus à tous les hommes de tous les temps et de toute la terre* »<sup>369</sup>. La voie doit donc leur être ouverte de toutes parts pour qu'ils puissent activement participer, eux aussi, à l'œuvre de salut de l'Église. Sans nul doute, l'un des points forts de Vatican II, c'est d'avoir remis en lumière l'importance du rôle des laïcs dans l'Église. Dans ce sens, le Décret *Ad gentes* sur l'activité missionnaire de l'Église déclare : « *L'Église n'est pas fondée vraiment, elle ne vit pas pleinement, elle n'est pas le signe parfait du Christ parmi les hommes si un laïc authentique n'existe pas [...]. L'Évangile ne peut s'enraciner profondément dans les esprits, la vie, et le travail d'un peuple, sans la présence active des laïcs* »<sup>370</sup>.

À travers le chapitre de *Lumen gentium* sur la hiérarchie de l'Église<sup>371</sup> et celui sur les laïcs<sup>372</sup>, le concile vise, d'une part, à rendre plus dynamique la participation de chacune de ces composantes de l'Église à l'unique mission reçue du Seigneur<sup>373</sup>. Et, d'autre part, il cherche à rendre plus fluide et fraternelle la collaboration entre elles<sup>374</sup>. De cette collaboration, on peut alors attendre toutes sortes de biens pour l'Église : les forces des laïcs viennent plus facilement s'associer à l'action des pasteurs, « *et c'est toute l'Église qui pourra ainsi, renforcée par tous ses membres, remplir plus efficacement sa mission pour*

365 Quand le Christ, après avoir rempli sa mission ici-bas, a privé les hommes de sa présence sensible au jour de l'Ascension, il leur a laissé l'Église pour continuer en leurs âmes, jusqu'à la fin des temps, son œuvre de sanctification, et former en elle le royaume des enfants de Dieu. C'est la raison pour laquelle le Christ ne peut se concevoir sans l'Église : à la base de toute sa vie, de tous ses actes, Jésus a en vue la gloire de son Père ; mais le chef d'œuvre par lequel il doit procurer cette gloire, c'est l'Église. Le Christ vient sur la terre pour créer et constituer l'Église : c'est l'œuvre à laquelle aboutit toute son existence et qu'il affermit par sa passion et sa mort (voir l'Encyclique de PIE XII, *Mystici Corporis Christi*, 29 juin 1943, et *Lumen gentium*, n 7).

366 Cf. *LG*, n°7–9.

367 Cf. *ibid.*, n°2–3.

368 Cf. *ibid.*, n°20.

369 *Ibid.*, n°33.

370 *AG*, n°21.

371 Cf. *Lumen gentium*, chap. III.

372 *Lumen gentium*, chap. IV.

373 C'est aussi la perspective développée par Mgr Michel DUBOST dans son ouvrage, *Une Église en marche. Faire mémoire de Vatican II*, Paris, Desclée de Brouwer, 2016.

374 Il faudrait ajouter que la collaboration entre les membres de la hiérarchie, surtout entre prêtres et évêques, est évidemment également concernée.

*la vie du monde*»<sup>375</sup>. Cette préoccupation est fondamentale pour les Pères conciliaires. En conséquence, ils ne se contentent pas seulement d'y consacrer deux chapitres de *Lumen gentium*. Des Décrets entiers reviennent sur cette préoccupation et la développent à nouveau, de façon plus détaillée et approfondie<sup>376</sup>.

Ensuite, pour le concile, la deuxième priorité concerne cette mission qui est à entreprendre avec plus d'ardeur et de zèle. Insuffler un élan nouveau à l'activité missionnaire de l'Église est l'une des préoccupations majeures de Vatican II. En effet, comme le rappelle à maintes reprises le Décret *Ad gentes*, l'évangélisation est l'activité principale de l'Église<sup>377</sup>. Pour cette raison, tous les fils de l'Église doivent «*dépenser leurs forces pour l'œuvre de l'évangélisation*»<sup>378</sup>. Dans ce sens, *Ad gentes* est fortement marqué par des expressions comme : renouveler le zèle pastoral et brûler du zèle missionnaire, entreprendre avec ardeur l'œuvre de l'évangélisation, encourager la ferveur missionnaire<sup>379</sup>, etc. Dans le diocèse dont il a la charge, l'évêque doit animer, diriger et faire avancer l'œuvre missionnaire, de telle sorte que le diocèse tout entier devienne missionnaire<sup>380</sup>. Les prêtres doivent «*progresser sans cesse dans un accomplissement plus parfait de la tâche pastorale, [et] être prêts, s'il le faut, à s'engager dans des voies pastorales nouvelles sous la conduite de l'Esprit d'amour qui souffle où il veut*»<sup>381</sup>. Il leur revient le devoir de stimuler et d'entretenir parmi les fidèles laïcs le zèle pour l'évangélisation du monde<sup>382</sup>. Car, souligne le concile, les circonstances actuelles réclament des agents pastoraux laïcs un apostolat toujours plus intense et plus étendu<sup>383</sup>.

375 *LG*, n°37.

376 Il s'agit de : *Christus dominus* (Décret sur la charge pastorale des évêques dans l'Église); *Presbyterorum ordinis* (Décret sur le ministère et la vie des prêtres); *Apostolicam actuositatem* (Décret sur l'apostolat des laïcs).

377 *AG*, n°2; 6; 29 et 35.

378 *Ibid.*, n°36.

379 Cf. *ibid.*, n°19; 20; 39.

380 Cf. *ibid.*, n°38.

381 *PO*, n°14.

382 Cette perspective a été largement abordée dans l'ouvrage de Michel DAGRAS, *Théologie de l'évangélisation*, Paris, Desclée, 1976. Cet ouvrage théologique, bien qu'un peu ancien, garde toute son actualité. Nos échanges avec l'auteur le 23 avril 2017, le 10 janvier et le 4 juillet 2018 à Toulouse ont éclairé l'orientation de notre travail, et nous confortent dans notre élaboration. Peu de temps après nos derniers entretiens, soit le 29 juillet 2018, Michel Dagrass s'est éteint à l'âge de 86 ans. Cette recherche est aussi un hommage rendu à cette éminente figure de la science théologique. Il était devenu comme un ami. Nous l'avons plusieurs fois invité sur notre paroisse Sainte-Marie de Sorèze pour des conférences ou des récollections. Aujourd'hui, nous mesurons la chance que nous avons eue d'échanger si longuement avec Michel; sa porte toujours ouverte pour nous conseiller chaque fois que nous le sollicitons, une parole libre et précise, bienveillante et vigilante à notre égard, un amour de l'Église et plus encore du Christ, qu'il savait faire aimer.

383 Cf. *AA*, n°1; *GS*, n 43, § 4.

Les professeurs des séminaires et des universités, quant à eux, « enseigneront aux jeunes la véritable situation du monde et de l'Église, pour que la nécessité d'une évangélisation plus poussée des non-chrétiens ressorte mieux à leurs yeux et nourrisse leur zèle »<sup>384</sup>. Ils veilleront à assurer la formation théologique dans son ensemble de manière à former chez les futurs prêtres et agents pastoraux laïcs la conscience missionnaire. Toujours en vue d'une plus grande fécondité de l'apostolat de l'Église, le Décret *Perfectae caritatis* porte sur la rénovation – surtout spirituelle – et l'adaptation de la vie religieuse aux nouvelles exigences du monde. Comme les prêtres et les laïcs, les religieux et religieuses doivent, eux aussi, brûler du zèle pour la mission à l'égard de leurs contemporains, surtout de ceux qui sont plus pauvres<sup>385</sup>. Pour sa part, le dicastère de la *Propaganda fide*, seul compétent pour diriger et coordonner l'œuvre missionnaire de l'Église, doit lui donner les impulsions<sup>386</sup>. Il lui revient d'indiquer les normes directrices et les principes adaptés en vue de l'évangélisation.

Enfin, pour atteindre l'objectif qui est de rendre l'activité missionnaire de l'Église plus intense et plus féconde, la formation des différents acteurs de cette activité – prêtres, religieux et laïcs – s'impose. Elle fait partie des vives recommandations du concile et figure dans plusieurs documents<sup>387</sup>. D'une part, par cette formation, le missionnaire sera préparé à avoir de la constance pour mener ses œuvres à leur terme ; être persévérant dans les difficultés ; supporter patiemment et courageusement la solitude, la fatigue, le travail stérile ; aller au-devant des hommes avec largeur d'esprit et ouverture de cœur ; s'adapter généreusement aux situations changeantes<sup>388</sup>. D'autre part, à travers des études missiologiques, cette formation permettra au missionnaire « de connaître la doctrine et les règles de l'Église concernant l'activité missionnaire [...], ainsi que la situation actuelle des missions, en même temps que les méthodes jugées actuellement les plus efficaces »<sup>389</sup>. Mais, au préalable, il faut que le missionnaire soit imprégné de la Révélation, nourri des enseignements de la foi et de la doctrine<sup>390</sup> : « Ceux qui seront envoyés vers les diverses nations, doivent être comme de bons ministres du Christ nourris < des enseignements de la foi et de la bonne doctrine > (1 Tm 4, 6), qu'ils puiseront avant tout dans les Saintes Écritures, approfondissant le mystère du Christ dont ils seront les hérauts et les témoins »<sup>391</sup>.

384 AG, n°39.

385 Cf. *ibid.*, n° 20.

386 Cf. *ibid.*, n° 29.

387 GS, n 62, § 7 ; AA, n°28 à 32 ; PO, n°19 ; AG, n°17.

388 Cf. AG, n°25.

389 *Ibid.*, n° 26.

390 Cf. *ibid.*, n° 25.

391 AG, n°26.

De plus, quelques missionnaires seront préparés d'une manière plus approfondie auprès des instituts de missiologie ou d'autres facultés ou universités. Ceci leur permettra de « *s'acquitter plus efficacement de certaines tâches spéciales et [de] rendre service par leur science aux autres missionnaires dans l'exercice de leur activité missionnaire qui, de nos jours surtout, présente tant de difficultés et tant d'opportunités* »<sup>392</sup>. La partie finale de cette citation constitue une lumière qui met davantage en évidence l'importance de la formation. D'un côté, les difficultés que présente l'activité missionnaire, « de nos jours surtout », rendent la formation nécessaire et indispensable, afin que les disciples du Christ soient bien préparés à faire face à cette tâche de plus en plus complexe. D'un autre côté, les opportunités que présente cette même activité missionnaire rendent pareillement la formation nécessaire et indispensable, afin que les disciples missionnaires puissent savoir exploiter ces occasions dans l'accomplissement de leur tâche. En outre, il revient aux conférences épiscopales de veiller à ce que soient organisés périodiquement des cours de renouvellement biblique, théologique, spirituel et pastoral<sup>393</sup>. Dans un monde sans cesse en changement, cette initiative permettra aux membres du clergé et à tous les agents pastoraux missionnaires d'être à la hauteur de la tâche et de pouvoir assumer convenablement leurs responsabilités. La formation recommandée par le concile ne se limite pas au domaine religieux : elle déborde sur les disciplines profanes. Ainsi, par exemple, *Gaudium et spes* suggère : « *Que, dans la pastorale, on ait une connaissance suffisante non seulement des principes de la théologie mais aussi des découvertes scientifiques profanes, notamment de la psychologie et de la sociologie, et qu'on en fasse usage* »<sup>394</sup>.

En définitive, ce paragraphe nous a permis d'explorer l'activité missionnaire de l'Église, une activité primordiale, essentielle et jamais achevée, toujours à reprendre. L'Église en Afrique et au Bénin ne pourra esquiver cette mission permanente qui est celle de porter l'Évangile à tous ceux et celles qui connaissent peu ou pas le Christ. De plus, hier, les missionnaires européens évangélisaient le Bénin et l'Afrique en général. Aujourd'hui, des missionnaires locaux travaillent et les prêtres *fidei donum*<sup>395</sup> africains

392 *Ibid.*, n°26.

393 Cf. *ibid.*, n° 20.

394 *GS*, n° 62, § 2.

395 Le pape Pie XII signait le 21 avril 1957 une lettre encyclique élaborée à partir de la théologie du Corps mystique (cf. *Mystici Corporis* de 1943) et placée sous le titre de *Fidei donum* pour donner une identité ecclésiale à la problématique missionnaire ainsi constituée. Aujourd'hui, cette lettre continue de vivifier l'Église. Si hier l'axe de la mission se déclinait des Églises de « vieille chrétienté » vers les « jeunes Églises », aujourd'hui c'est la démarche inverse qui s'observe, plutôt de celles-ci vers celles-là. Ce sont les prêtres des « jeunes Églises » qui sont envoyés en nombre comme *Fidei donum* pour la mission dans les Églises de « vieille chrétienté ». Le père Rodrigue GBEDJINOU a consacré plusieurs pages à cette problématique dans son ouvrage *L'Afrique peut-elle évangéliser l'Europe? Vérité sur la mission et responsabilités des Églises*, Cotonou, Les Éditions IdS, 2018, 90 p.

sont aussi en mission en Europe. Désormais, la mission au Bénin et en Afrique est confiée aux Églises particulières qui, dans la réalisation de cette tâche, sont appelées à dépasser les frontières des pays et à rechercher comment rejoindre chaque homme et chaque culture. Car en fait, les principes généraux sur la mission et l'évangélisation édictés par le Magistère ne tiennent pas forcément compte de la réalité du terrain. Parfois, les décisions magistérielles sont étanches, et leur applicabilité dans les Églises particulières est difficile. Aujourd'hui, tout missionnaire doit être attentif à ne pas faire violence à la culture du peuple qu'il évangélise. Même en s'efforçant de changer les coutumes et pratiques locales manifestement en conflit avec les valeurs de l'Évangile, le missionnaire fera montre de douceur et de patience, car l'Évangile ne contraint jamais à la soumission mais invite plutôt les peuples à la conversion.

La mission n'étant jamais achevée, on comprend encore mieux qu'il faille l'adapter aux modalités de chaque époque. Aujourd'hui encore, l'Évangile est aux prises avec la nouvelle situation de la planète, à laquelle le Bénin ne saurait se soustraire.

### 3.1.1.3. La nouvelle situation du monde : un défi mondialisé<sup>396</sup>

Un des aspects essentiels et saisissants de l'enseignement du concile Vatican II, c'est la nécessité de prendre en compte les nouvelles réalités du monde dans l'œuvre de l'évangélisation. Ceci va de pair avec une nécessaire inculturation à chaque époque. En effet, *«le genre humain vit aujourd'hui un âge nouveau de son histoire, caractérisé par des changements profonds et rapides qui s'étendent peu à peu à l'ensemble du globe»*<sup>397</sup>. Il est alors important pour l'Église de connaître et de comprendre ce monde dans lequel nous vivons, ses attentes, ses aspirations, son caractère souvent dramatique. C'est à cette condition qu'elle pourra répondre adéquatement aux questions éternelles des hommes de ce temps sur le sens de la vie présente et future et sur leurs relations réciproques<sup>398</sup>. Il est également important de scruter et de discerner les multiples langages de notre temps. Dans ce sens, les théologiens *«sont invités à chercher sans cesse la manière la plus apte de communiquer la doctrine aux hommes de leur temps : car autre est le dépôt même ou les vérités de la foi, autre chose la façon selon laquelle ces vérités sont exprimées à condition toutefois d'en sauvegarder le sens et la signification»*<sup>399</sup>. Grâce à ce travail, la vérité révélée pourra être mieux perçue et mieux comprise. Le dicastère de la *«Propagation de la foi»*, chargé de coordonner toute l'activité missionnaire de l'Église, doit être un organe

396 Sur la situation mondiale au temps du concile, voir : John W. O'MALLEY, L'événement Vatican II, coll. «La Part-Dieu», n°18, Bruxelles, Lessius, 2011.

397 GS, n 4, § 2 ; n°54, § 1.

398 GS, n°4, § 1.

399 GS, n°62, § 2 ; n 44, § 2 et AG, n°22.

de direction dynamique, « *qui use de méthodes scientifiques et de moyens adaptés aux conditions de notre temps* »<sup>400</sup>. Aujourd'hui dénommé *Conseil pontifical pour la promotion de la nouvelle évangélisation*<sup>401</sup>, il a pour objectif de promouvoir une évangélisation renouvelée, non seulement dans les Églises anciennes, mais aussi dans les plus jeunes.

En définitive, Vatican II a reformulé à nouveaux frais la nature de l'Église et sa mission dans le monde. Cette mission, il la réorganise avec autant de précision que possible et indique la part que doit y prendre, avec zèle et ardeur, chaque membre de l'Église, chaque disciple-missionnaire<sup>402</sup>. Tout ce travail et ces différentes recommandations du concile peuvent se ramener à une seule préoccupation : rendre l'Église du XX<sup>ème</sup> siècle plus apte à annoncer l'Évangile à l'humanité du XX<sup>ème</sup> siècle<sup>403</sup>, et donc pour nous, dans le contexte du 3<sup>ème</sup> millénaire. C'est bien dans ce sens qu'il faut comprendre le grand effort d'élaboration, la force des propositions et l'ingénieuse œuvre de restructuration qui se dégagent des documents du concile. L'Exhortation apostolique *Evangelii nuntiandi* de Paul VI constitue une étape ultérieure du processus, dont l'expression même de « nouvelle évangélisation » sera l'aboutissement.

Du concile qu'il avait convoqué, Jean XXIII attendait un *aggiornamento* de l'Église, surtout dans les rapports qu'elle entretenait avec le monde. Mais comment mettre au jour un tel dynamisme qui pût tenir compte des mutations du XX<sup>ème</sup> siècle ? Avec la civilisation technique et le brassage des mentalités qui régnaient déjà alors, on se demande aujourd'hui à juste titre si ce modèle, encore très européenocentré, était adapté aux Églises particulières d'Afrique. Ce qui est certain, c'est que bien des choses sont encore à redécouvrir par nos Églises d'Afrique. Mentionnons-en quelques exemples. La Constitution dogmatique *Sacrosanctum concilium*, qui porte sur la liturgie et qui est consacrée à la rénovation et à la simplification des rites, permettant une plus grande participation des fidèles à la liturgie, grâce notamment à la célébration en langues vernaculaires et à l'abandon presque général du latin, n'est pas appliquée partout en Afrique ni au Bénin. Il

400 AG, n°29.

401 Créé le 21 septembre 2010, par le *Motu Proprio* « *Ubicumque et semper* » du pape Benoît XVI, ce conseil a vu ses compétences élargies en vertu d'un réaménagement décidé par Benoît XVI. Le pape avait institué le nouveau « conseil pontifical » à l'automne 2011 ; cependant cet organe, dirigé par l'archevêque italien Rino Fisichella, restait jusqu'alors un petit ministère chargé de donner des idées et des impulsions à la mission, mais sans grands pouvoirs. Benoît XVI, par un décret *Motu Proprio* appelé « *Fides per doctrinam* » du 25 janvier 2013, lui a donné la compétence sur la catéchèse qui relevait jusqu'alors de la congrégation chargée du clergé. Il exerce désormais un pouvoir décisionnel, étant chargé notamment d'approuver la conformité des « catéchismes » publiés en diverses langues dans le monde et de porter la sollicitude pontificale sur l'exercice de la responsabilité catéchétique des différentes Conférences épiscopales. C'est lui qui vient de publier le nouveau *Directoire pour la catéchèse*, Paris, Cerf-Mame-Bayard, 2020.

402 Comme le dit EG, n°120.

403 Des accents repris par *Evangelii nuntiandi*, n°2.

y a encore des évêques<sup>404</sup> qui, entre autres, tiennent à la messe en latin<sup>405</sup>. Le texte dogmatique *Lumen gentium*, qui met notamment l'accent sur l'égalité entre les membres du «peuple de Dieu», – au sein duquel chacun est appelé à la sainteté –, ainsi que sur le rôle des évêques et des laïcs, mérite qu'on s'y penche encore et toujours dans nos diocèses, nos paroisses et nos communautés au Bénin. La communauté ecclésiale tout entière ne doit vivre que dans la confiance mutuelle et la véritable collaboration, dans le respect et la reconnaissance des vocations et charismes divers, la finalité de cette collaboration étant l'annonce de l'Évangile au monde. Dans une Église-communion, où chacun participe, du fait de son baptême et en vertu de ses charismes propres, à l'annonce de la Bonne Nouvelle, la Constitution précise concrètement la responsabilité spécifique des fidèles laïcs et leur place dans l'équilibre et la communion du corps ecclésial; et cela en rappelant, selon les paroles mêmes de saint Paul, qu'au sein du même corps «*nous avons des dons qui diffèrent, selon la grâce qui nous été accordée*» (Rm 12, 6). La question serait alors de savoir comment, au Bénin, nous reconnaissons effectivement cette complémentarité des fonctions dans notre investissement commun au service de la mission de l'Église et dans l'organisation de son activité pastorale. Comment faisons-nous en sorte que «*tout le corps opère sa croissance selon le rôle de chaque partie*» (Ep 4, 16)? Ce rôle effectif de tous les fidèles baptisés dans l'évangélisation et l'impact que peut avoir leur témoignage sont largement abordés dans l'Exhortation apostolique de Paul VI, *Evangelii nuntiandi*; nous en avons déjà parlé dans notre chapitre initial.

### 3.1.2. Evangelii nuntiandi, prémices de la nouvelle évangélisation

À la mort du pape Jean XXIII le 3 juin 1963, avant la fin du concile Vatican II, c'est le cardinal Montini qui a été désigné par le conclave pour lui succéder et qui prit le nom de Paul VI<sup>406</sup>. Ce prélat «*a participé aussi bien à la préparation qu'à la première session*

404 C'est le cas par exemple de Mgr Pascal N'KOUÉ, archevêque de Parakou.

405 Il s'agit, bien entendu, de la messe en latin selon la forme extraordinaire du rite romain (le rite tridentin), comme avant la réforme liturgique des années 1970.

406 Dès le début de son pontificat, il donne à l'assemblée du concile quatre priorités qui définissent tout le sens de son pontificat : définir la nature de l'Église et le rôle des évêques, rénover l'Église, favoriser l'unité des chrétiens par l'échange et le pardon, enfin relancer le dialogue avec le monde contemporain. Pendant et après le concile, Paul VI multiplie des voyages à grande portée symbolique et pastorale. Il se rend en pèlerinage à Jérusalem où il rencontre de nombreuses personnalités, dont le patriarche Athénagoras, qu'il verra à plusieurs reprises. Aux États-Unis, il prononce à l'ONU son fameux «plus jamais la guerre». En Amérique latine, il encourage l'Église à prendre position en faveur des plus pauvres. Son Encyclique *Populorum progressio* paraît à ce moment. Enfin, dans le domaine interreligieux, Paul VI noue des contacts avec des responsables comme le Dalaï Lama et d'autres personnalités des mondes bouddhiste et musulman. Dans deux domaines cependant, il garde une ligne intransigeante. Celui du célibat des prêtres et celui de la régulation des naissances avec l'Encyclique *Humanae vitae* (1968). En 1969, il se rend au Conseil œcuménique des Églises,

*conciliaire, tout en préférant se montrer discret*»<sup>407</sup>. À peine élu, il annonça la reprise du concile qu'il conduisit à son terme. À ce titre, l'enseignement conciliaire que nous venons de présenter au point précédent l'engage totalement. L'Exhortation apostolique *Evangelii nuntiandi*, dont nous avons déjà fait abondamment mention<sup>408</sup> et que nous réévoquons sous l'angle précis de la nouvelle évangélisation, s'inscrit de fait dans une parfaite continuité de Vatican II.

S'il est vrai que l'expression «nouvelle évangélisation» n'a pris réellement corps que sous la plume de Jean-Paul II, il demeure aussi vrai que la préfiguration de celle-ci remonte au pape Paul VI qui, dès décembre 1975, précisait : «*Les conditions de la société nous obligent à réviser les méthodes, à chercher par tous les moyens à étudier comment faire arriver à l'homme moderne le message chrétien dans lequel il peut trouver la réponse à ses interrogations*»<sup>409</sup>. C'est ainsi que Paul VI lançait et embarquait toute l'Église dans un renouveau missionnaire, qui prendra plus tard l'appellation de nouvelle évangélisation.

À cet égard, dans *Evangelii nuntiandi*, Paul VI évoquait notamment le cas des non pratiquants<sup>410</sup>. Il s'agit du grand nombre de baptisés qui n'ont pas formellement renié leur baptême, mais qui sont entièrement en marge de la vie de foi et ne s'en inspirent pas. Tout comme les athées et les incroyants, ces non pratiquants se trouvent dans les vieilles comme dans les jeunes Églises. Et ces diverses catégories de personnes opposent à l'évangélisation des résistances non négligeables. Mais, comme le souligne le pape italien, l'action évangélisatrice de l'Église ne peut ni ignorer ces deux constellations de populations, ni s'arrêter en face d'elles : elle «*doit chercher constamment les moyens et le langage adéquats pour leur proposer ou leur re-proposer la révélation de Dieu et la foi en Jésus-Christ*»<sup>411</sup>.

Cette Exhortation apostolique, qui s'est donc imposée comme le document postconciliaire de référence sur la question de l'évangélisation, s'inscrit dans le contexte du renouvellement ecclésiologique provoqué par le concile. Ni les quelques lignes ci-dessus ni celles du paragraphe 1.2 ne suffisent pour saisir toute la richesse de ce texte qui, pour François, demeure «*le plus grand document pastoral écrit à ce jour*» ; nous en traitons

en Suisse. Enfin, il écrit l'Exhortation apostolique *Evangelii nuntiandi*, qui annonce déjà le style propre de Jean-Paul II. Il s'éteint à l'âge de 80 ans, le 6 août 1978.

407 Giuseppe ALBERIGO (dir.), *Histoire du concile Vatican II*, T. II : *La formation de la conscience conciliaire*, Paris, Cerf, 1998, p. 693.

408 Cf. *supra*, 1.2., «Qu'est-ce qu'évangéliser?».

409 *EN*, n° 3.

410 Cf. *supra*, 1.4.4., «Les destinataires de l'évangélisation».

411 *EN*, n° 56.

déjà plus haut<sup>412</sup>. Et avant lui, Jean-Paul II avait également déclaré : « *Ce n'est pas une encyclique, mais sa valeur intrinsèque est telle qu'elle est plus importante que bien des encycliques* »<sup>413</sup>. Il y voyait les bases de la nouvelle évangélisation<sup>414</sup>. Pour sa part, Jean Philibert l'appelle « *la grande et prophétique Exhortation apostolique du pape Paul VI* »<sup>415</sup>. En effet, Paul VI employait l'expression de « *temps nouveaux pour l'évangélisation* ». Le renouveau missionnaire était lancé. Ce sera quelques années plus tard l'impulsion même de la nouvelle évangélisation. Ainsi, Paul VI a posé de façon décisive les bases pour le concept de « nouvelle évangélisation »<sup>416</sup>. On pourrait donc affirmer que la préfiguration de cette expression a véritablement commencé avec lui.

### 3.1.3. Jean-Paul II et les premiers emplois<sup>417</sup> de l'expression « nouvelle évangélisation »

C'est au cours d'un voyage en Pologne le 9 juin 1979 que le pape Jean-Paul II a lancé pour la première fois, de manière explicite, l'expression de *nouvelle évangélisation*, qui caractérisera son action pastorale pour un renouveau de l'Église. C'était lors de l'homélie qu'il prononça devant les ouvriers de Nowa Huta<sup>418</sup>, près de Cracovie : « *En ces temps*

412 Discours du pape François (déjà cité dans nos précédentes lignes) aux participants au pèlerinage du diocèse de Brescia (Italie), 22 juin 2013, [https://w2.vatican.va/content/francesco/fr/speeches/2013/june/documents/papa-francesco\\_20130622\\_pellegrinaggio-diocesi-brescia.html](https://w2.vatican.va/content/francesco/fr/speeches/2013/june/documents/papa-francesco_20130622_pellegrinaggio-diocesi-brescia.html), consulté le 16 juillet 2017.

413 JEAN-PAUL II, *Entrez dans l'Espérance*, Paris, Plon/Mame, 1994, pp. 179–180.

414 JEAN-PAUL II, *Tertio millennio adveniente*, Rome, 10 novembre 1994, n° 21.

415 Jean PHILIBERT, *La nouvelle évangélisation de Jean-Paul II à Benoît XVI*, Paris, Éditions des Béatitudes, 2012, p. 17.

416 Voir l'ouvrage très éclairant de Pierre de CHARENTENAY, *Paul VI, inspirateur du pape François. Deux textes prophétiques à redécouvrir « Ecclesiam suam et Evangelii nuntiandi »*, Paris, Salvator, 2015. Pour l'auteur, deux textes du saint pape Paul VI comptent dans la bibliothèque personnelle du pape François. Le premier est l'encyclique *Ecclesiam suam* (1964), qui développe une vision conciliaire de l'Église mettant l'accent sur la décentralisation de son organisation et sur une orientation clairement missionnaire de sa mission. Le second est l'Exhortation apostolique *Evangelii nuntiandi* : dans ce texte prophétique, Paul VI pose effectivement les pierres fondatrices de ce qu'on appellera par la suite la « nouvelle évangélisation ». L'analyse et les commentaires de Pierre de CHARENTENAY contribuent à valoriser les caractéristiques visionnaires de ces textes, sans toutefois les sortir de leur contexte géopolitique et culturel. Ceux-ci contribuent aussi à mieux comprendre les fondements et les orientations du pontificat du pape François, pour qui ces deux textes fonctionnent comme des lampes éclairant sa route.

417 Le pape Jean-Paul II est considéré à juste titre comme le pape de la nouvelle évangélisation. Signalons toutefois qu'il ne serait pas le premier à avoir employé l'expression. « Ce serait le Cardinal Wysynski qui, le premier, aurait lancé cette formule, le 21 septembre 1978, devant la conférence des évêques de la République fédérale d'Allemagne » (Maurice PIVOT, *Un nouveau souffle pour la mission*, Paris, Les Éditions de l'Atelier, 2000, p. 82). Cela voudrait dire alors que Jean-Paul II a assumé l'expression, lui a donné un contenu et a œuvré à son expansion.

418 Cf. Frédéric AIMARD, Samuel PRUVOT (dir.), *Enquête sur la Nouvelle Évangélisation*, pp. 13–17.

*nouveaux, en cette nouvelle condition de vie, l'Évangile est de nouveau annoncé. Une nouvelle évangélisation est commencée, comme s'il s'agissait d'une nouvelle annonce, bien qu'en réalité ce soit toujours la même. La croix se tient debout sur le monde qui change*»<sup>419</sup>. Quelques années plus tard, en Amérique Latine, dans un discours au CELAM (Conseil Épiscopal Latino-Américain) à Port-au-Prince, le 9 mars 1983, il fera une lumineuse déclaration. Voici l'expression resituée dans son contexte: «*La commémoration du demi-millénaire d'évangélisation aura sa pleine signification dans la mesure où elle est un engagement pour vous, comme évêques, avec vos prêtres et vos fidèles; un engagement, non de ré-évangélisation, mais d'une nouvelle évangélisation. Nouvelle en son ardeur, dans ses méthodes, dans son expression*»<sup>420</sup>. Il ne s'agit pas ici d'une évangélisation purement répétitive (dans la seule continuité de la première), mais plutôt d'une évangélisation différente dans sa forme et son élan.

C'est ainsi que, progressivement, ce paradigme nouveau va s'affiner et s'imposer à toute l'Église pour devenir une nouvelle herméneutique missionnaire et un langage théologique, missiologique et ecclésiologique de toute l'Église, qu'elle soit du Nord ou du Sud. À partir de ce moment, Jean-Paul II commencera à approfondir le concept non seulement dans ses enseignements (Encycliques, Exhortations apostoliques, homélies, etc.), mais aussi au travers de l'exercice de son ministère pontifical. Peu à peu, par touches successives, il développera la nouvelle notion et en déploiera les implications. Il s'est beaucoup appuyé sur toute la Tradition de l'Église résolument orientée vers la mission. Dans ce sens, la nouvelle évangélisation n'est proposée que pour offrir une conscience nouvelle de cette mission qui concerne tous les baptisés, tous les chrétiens, selon leurs tâches respectives.

Face au constat de la superficialité de la foi, surtout dans les pays de vieille chrétienté, à la lumière des contrastes et contradictions véhiculés par les transformations culturelles, politiques, sociales et scientifiques qui traversent le monde occidental, face aux défis successifs apparus dans l'histoire, tels l'invasion des barbares, la Réforme, le Siècle des lumières, et face au défi que lancent les jeunes Églises, notamment celui de l'inculturation, l'option d'une nouvelle évangélisation, sur le mode d'une évangélisation véritablement en profondeur, apparaît alors comme une intuition prophétique et salutaire pour toute l'Église, un enjeu essentiel tel que l'histoire n'en a que peu connu auparavant.

419 Cf. *La Documentation catholique*, n°1767 (3 juillet 1979), p. 638.

420 *Ibid.*, n°1850 (1983), p. 438.

### 3.2. Enseignement du Magistère sur la nouvelle évangélisation : processus dans l'utilisation du concept<sup>421</sup>

La fin du XX<sup>ème</sup> siècle, marqué par des bouleversements et de profondes mutations, a fait apparaître des crises dans les pays de vieille chrétienté ; de même, devant l'évolution des jeunes Églises qui suscitent bien de nouvelles questions, le diagnostic d'une Église qui a besoin de renouvellement a été posé : d'une ère d'évangélisation, le Magistère a proposé de passer à une autre de nouvelle évangélisation. Cependant, cette nouvelle évangélisation, selon le Magistère, n'est pas seulement la réponse à des défis ou à des menaces que nous subissons ; elle est l'annonce plus joyeuse et fervente que jamais de la nouveauté du Christ et de son Évangile. Elle devient alors une exigence de base de la mission de l'Église.

Pour saint Jean-Paul II, parler d'une nouvelle évangélisation revient à assumer tout l'héritage historique et événementiel du concile Vatican II, ainsi que celui de la lumineuse Exhortation apostolique *Evangelii nuntiandi* de Paul VI. C'est donc à l'aune de ces deux références que s'éclaire la conception de Jean-Paul II sur la nouvelle évangélisation. Tout au long de son pontificat, Jean-Paul II s'est présenté comme un grand interprète des intuitions prophétiques de Vatican II et de Paul VI. Il encourageait les efforts renouvelés, entrepris pour la proclamation de l'Évangile à tous les hommes de tous les milieux, quels qu'ils soient. Cette nouvelle évangélisation n'est pas « nouvelle » dans son contenu. Jésus-Christ en sa vie, sa mort et sa Résurrection reste « *le même hier, aujourd'hui et demain ; il le sera à jamais* » (He 13, 8 ; cf. Is 41, 4 ; 44, 6). Tel demeure pour Jean-Paul II le seul véritable fondement envisageable de cette option prophétique.

En revanche, le message du salut doit tenir compte de la culture ambiante, du milieu et des individus de notre époque. Cette nouvelle évangélisation est invitée à embrasser non seulement ceux qui n'ont jamais accueilli le message de l'Évangile, mais aussi ceux dont la foi sommeille. Il peut donc s'agir également des chrétiens baptisés, qui sont appelés à redécouvrir la beauté, la saveur et le mystère de leur foi.

Voilà quelle est la mission de l'Église et de chaque baptisé, appelé à être témoin, en paroles et en actes, de la vérité et de la beauté de la foi en Jésus-Christ, en une nouvelle évangélisation qui finira par devenir, au fil des années, la nouvelle devise pastorale de toute l'Église.

421 Voir Serge TYVAERT, « La nouvelle évangélisation chez Jean-Paul II et Benoît XVI », *Lumen vitae* 67, février 2012, pp. 163–177.

### 3.2.1. La nouvelle évangélisation dans les discours de Jean-Paul II<sup>422</sup>

Notre présentation s'adosse ici à un chapitre de la thèse de Jean-Marc Barreau sur la nouvelle évangélisation<sup>423</sup>. Dans ce chapitre de son travail, Barreau montre que le pape Jean-Paul II, après la première mention de l'expression en 1979, recourt souvent à l'expression «nouvelle évangélisation», implicitement ou explicitement, dans nombre de ses textes et discours<sup>424</sup>.

Sur le continent africain, à l'occasion du centenaire de l'évangélisation du Zaïre en 1980, le pape invite à «une nouvelle étape de l'œuvre de l'évangélisation»<sup>425</sup>. Cette nouvelle étape ne s'oppose pas à la première proclamation de l'Évangile, mais vise plutôt à l'approfondir. Le but est donc l'affermissement de la foi des chrétiens zaïrois déjà touchés par la première annonce de la Bonne Nouvelle. En 1982, c'est le Gabon, le Nigéria,

422 Voir Jean-Marc BARREAU, *Jean-Paul II, le saint de la nouvelle évangélisation*, Paris, Salvator, 2014. À l'occasion de la canonisation du pape Jean-Paul II en avril 2014, cet ouvrage revient sur sa vision théologique et pastorale de la nouvelle évangélisation. J.-M. Barreau explique qu'en associant l'Encyclique du pape Paul VI, l'héritage du concile, son anthropologie et son expérience personnelle, Jean-Paul II a conceptualisé l'évangélisation du 3<sup>ème</sup> millénaire, qui devient une nouvelle évangélisation, pas seulement pour les pays de tradition chrétienne, mais aussi pour les jeunes Églises, comme celles d'Afrique. Le livre met donc en évidence la pertinence incontestable de la vision pastorale de Jean-Paul II sur la nouvelle évangélisation du XXI<sup>ème</sup> siècle. En offrant ainsi une synthèse de l'œuvre pastorale de Jean-Paul II, l'auteur explique comment il est devenu le saint de la nouvelle évangélisation en vivant personnellement ses exigences. Cette réflexion de saint Jean-Paul II, autant sur le plan anthropologique que pastoral et théologique, a été mûrie pour le XXI<sup>ème</sup> siècle.

423 Jean-Marc BARREAU, *Systématisation du contenu théologique de l'expression « nouvelle évangélisation » à la lumière de la théologie pastorale de Jean-Paul II. Analyse de trois référents théologiques suggérés par la lettre apostolique Tertio Millemio Adveniente publiée par Jean-Paul II en 1994*, Thèse de doctorat, Université de Montréal, 2012, version PDF, pp. 19 à 25.

424 Voici quelques textes majeurs dans lesquels Jean-Paul II a explicitement mentionné l'expression de nouvelle évangélisation en tant que nouveau dynamisme de l'Église: *Laborem exercens*, 14 septembre 1981; *Familiaris consortio*, 22 novembre 1981; «Discours à la XIX<sup>ème</sup> Assemblée ordinaire du CELAM», 9 mars 1983; *Christifideles laici*, 30 décembre 1988; *Redemptoris missio*, 1990; *Pastores dabo vobis*, 25 mars 1992; *Fides et ratio*, 14 septembre 1998; *Ecclesia de Eucharistia*, 17 avril 2003; etc. Une logique sous-tend tous ces textes. Pour Jean-Paul II, «il est urgent partout de refaire le tissu chrétien de la société humaine. Mais la condition est que se refasse le tissu chrétien des communautés ecclésiales elles-mêmes» (*Christifideles laici*). Si cette nouvelle évangélisation est la raison d'être de l'Église qui entre dans le 3<sup>ème</sup> millénaire (*Redemptoris missio*), celle-ci doit puiser toujours davantage à la source évangélique la substance qu'elle doit annoncer, en s'adressant au cœur et aussi à l'intelligence (*Fides et ratio*), à la culture, au monde du travail (*Laborem exercens*) et à la famille (*Familiaris consortio*). Toute mission procède du témoignage de la sainteté personnelle qui s'enracine dans une vie ecclésiale et eucharistique (*Ecclesia de Eucharistia*). Jean-Paul II a incarné dans son propre ministère apostolique l'exemple d'une vraie intimité avec le Christ et du souci de le faire connaître et aimer. Nous reviendrons sur certains de ces textes dans les pages qui suivent (cf. *infra*, 3.2.2., «La nouvelle évangélisation dans les écrits de Jean-Paul II»).

425 Pèlerinage apostolique en Afrique, «Discours de Jean-Paul II au départ du Zaïre», Kisangani, 6 mai 1980 (cf. [www.vatican.va/content/john-paul-ii/fr:speeches/1980/may/documents/hf\\_jp\\_23fevrier2021](http://www.vatican.va/content/john-paul-ii/fr:speeches/1980/may/documents/hf_jp_23fevrier2021)), consulté le 23 février 2021).

la Guinée Équatoriale et toute l'Afrique que Jean-Paul II convie à vivre l'Évangile en profondeur, avec pour conséquence une évangélisation effective des cultures et une inculturation de l'Évangile<sup>426</sup>. Cette même année, au Bénin, le pape développe l'idée d'une «deuxième étape de l'évangélisation», après 120 ans d'évangélisation du pays<sup>427</sup>. Puis, en 1985, aux évêques du Cameroun, il présente l'évangélisation à la fois comme une œuvre à poursuivre, à approfondir et à renouveler<sup>428</sup> : une œuvre à poursuivre, pour que l'Évangile soit annoncé au grand nombre de Camerounais qui ne connaissent pas encore le Christ ; une œuvre à approfondir, car lorsque la formation à la foi reste au stade élémentaire, les membres de l'Église sont vulnérables et deviennent des proies faciles pour les sectes ; une œuvre à renouveler, puisque l'évolution rapide de la société fait surgir des défis nouveaux, un peu comme dans certaines Églises anciennes, ce qui nécessite une pastorale adaptée à la situation et aux nouveaux problèmes posés. S'adressant à la conférence épiscopale de Madagascar, lors de sa visite sur cette île en 1989, Jean-Paul II associe nouvelle évangélisation et inculturation<sup>429</sup>. Il affirme que la première évangélisation vise ceux qui n'ont pas encore été vraiment initiés à la foi, tandis que la nouvelle évangélisation, elle, concerne particulièrement le processus d'inculturation de l'Évangile.

Les travaux du VI<sup>e</sup> symposium du Conseil des conférences épiscopales d'Europe se sont déroulés en 1985 sur le thème «Sécularisation et évangélisation aujourd'hui en Europe»<sup>430</sup>. Dans son intervention, le pape met en corrélation les transformations nombreuses du continent et le défi radical lancé aux Églises d'Europe. Ceci laisse entrevoir des possibilités nouvelles pour l'évangélisation. Celle-ci devient une œuvre à réaliser «*dans la ligne d'une nouvelle synthèse créatrice entre Évangile et vie*»<sup>431</sup> ; une véritable œuvre d'inculturation, en définitive, y compris dans l'hémisphère Nord. Le 2 janvier 1986, s'adressant aux présidents des Conférences épiscopales d'Europe, le pape souligne que la

426 Pèlerinage apostolique au Nigéria, au Bénin, au Gabon et en Guinée Équatoriale, «Homélie de Jean-Paul II», Libreville 19 février 1982 (cf. [www.vatican.va/content/john-paul-ii/fr/speeches/1982/february/documents/hf\\_jp](http://www.vatican.va/content/john-paul-ii/fr/speeches/1982/february/documents/hf_jp), consulté le 24 février 2021).

427 *Ibid.*, Cotonou, 17 février 1982 (cf. [www.vatican.va/content/john-paul-ii/fr/homilies/1982/documents/hf\\_jp-ii\\_hom](http://www.vatican.va/content/john-paul-ii/fr/homilies/1982/documents/hf_jp-ii_hom), consulté le 12 mars 2021).

428 Voyage apostolique au Togo, en Côte d'Ivoire, au Cameroun, en République Centrafricaine, au Zaïre, au Kenya, au Maroc, «Discours du pape Jean-Paul II à la conférence épiscopale», Yaoundé, 13 août 1985 (cf. [www.vatican.va/content/john-paul-ii/fr/speeches/1985/august/documents/hf\\_jp-ii\\_spe](http://www.vatican.va/content/john-paul-ii/fr/speeches/1985/august/documents/hf_jp-ii_spe), consulté le 24 février 2021).

429 Voyage apostolique à Madagascar, La Réunion, Zambie et Malawi, «Homélie du Saint-Père Jean-Paul II», Saint-Denis, 2 mai 1989 (cf. [www.vatican.va/content/john-paul-ii/fr/homilies/1989/documents/hf\\_jp](http://www.vatican.va/content/john-paul-ii/fr/homilies/1989/documents/hf_jp), consulté le 11 janvier 2021).

430 Cf. <https://www.ccee.eu>, consulté le 10 janvier 2021.

431 Jean-Marc BARREAU, *Systématisation du contenu théologique de l'expression « nouvelle évangélisation » à la lumière de la théologie pastorale de Jean-Paul II*, p. 23.

nouveauté, due aux transformations survenues dans la société européenne, requiert une nouvelle manière d'annoncer l'Évangile<sup>432</sup>.

L'Amérique latine n'est pas en reste. À plusieurs reprises, Jean-Paul II exhorte aussi ces Églises à la nouvelle évangélisation : le 9 mars 1983, à l'ouverture de la 19<sup>ème</sup> Assemblée du Conseil Épiscopal Latino-Américain (CELAM) à Port-au-Prince, comme nous l'avons déjà mentionné<sup>433</sup> ; à Saint-Domingue en novembre 1984<sup>434</sup> ; puis, lors de son voyage en Uruguay à Salto, en 1988<sup>435</sup> : il s'agit d'une nouvelle évangélisation qui s'inscrit dans la continuité de la première, et qui doit être « nouvelle en son ardeur, dans ses méthodes et dans son expression »<sup>436</sup>.

### 3.2.2. La nouvelle évangélisation dans les écrits de Jean-Paul II

Jean-Paul II développe la problématique de la nouvelle évangélisation dans nombre de ses écrits<sup>437</sup>. Cela montre combien cette problématique a été l'une des préoccupations centrales de son pontificat. Nous ne présenterons ici que quelques documents importants et représentatifs.

432 Cf. <https://www.cath.ch/news/rome-le-pape-s-adresse-aux-presidents>, consulté le 11 janvier 2021.

433 Nous l'avons précédemment signalé à deux reprises : JEAN-PAUL II, « Discours à la XIX<sup>ème</sup> Assemblée ordinaire du CELAM », 9 mars 1983.

434 Cf. [www.vatican.va/content/john-paul-ii/fr/travels/1984/travels/documents/](http://www.vatican.va/content/john-paul-ii/fr/travels/1984/travels/documents/), consulté le 2 janvier 2021.

435 Cf. <https://www.lemonde.fr/archives/article/1988/05/10/le-voyage-de-jean-paul-ii-en-amerique-latine-un-pape-missionnaire-en-uruguay>, consulté le 5 janvier 2021.

436 Le pape Jean-Paul II n'a eu de cesse de nous expliquer ce qu'il entendait par l'adjectif « nouvelle » apposé au terme traditionnel d'« évangélisation » : nouvelle dans l'ardeur, nouvelle dans les méthodes, nouvelle dans les expressions. Cela signifie qu'il n'incite pas à un recommencement de l'évangélisation, mais à une ardeur renouvelée, un zèle totalement redoublé. Toutefois, pour une compréhension plus juste et fidèle du contenu des *Lineamenta*, il est nécessaire de disposer d'une clé de lecture adéquate. En effet, l'expression « nouvelle évangélisation » est devenue tellement commune, presque « banalisée », que nous courons le risque d'en altérer le sens, ou, pire, de la réduire à un simple slogan insignifiant. Ce que Jean-Paul II voulait indiquer à l'Église, c'est que face aux grands défis de notre temps, l'Église doit pouvoir répondre aux hommes et les aider à se rapprocher de Dieu. En effet, l'Église ne travaille pas pour elle-même, elle ne travaille pas pour croître en nombre et ainsi augmenter sa puissance. L'Église est au service d'un Autre, elle n'est pas utile pour elle-même, pour être un corps fort, mais pour rendre accessibles l'annonce de Jésus-Christ, les grandes vérités, les grandes forces d'amour et de réconciliation apparues à travers la figure et la présence de Jésus-Christ. Dans ce sens, l'Église ne recherche pas à être attirante, mais elle doit être transparente pour Jésus-Christ. Et dans la mesure où elle n'existe pas pour elle-même, comme une entité puissante dans le monde, qui veut avoir du pouvoir, mais se fait simplement la voix d'un Autre, elle devient réellement transparente pour la figure du Christ et les vérités essentielles qu'il a apportées dans l'humanité, la force de l'amour et de la justice du Royaume : à ce moment-là, l'Église est écoutée et acceptée. C'est ainsi que peut se vivre la nouvelle évangélisation.

437 Nous en avons cité plusieurs, cf. *supra*, note 424.

### 3.2.2.1. Redemptoris missio et Christifideles laici

La Lettre encyclique *Redemptoris missio*, du 7 décembre 1990<sup>438</sup>, porte sur la valeur permanente du précepte missionnaire. Au début de ce document, le pape en définit la circonstance et l'objectif: «*Vingt-cinq ans après la conclusion du concile et la publication du décret Ad gentes sur l'activité missionnaire, quinze ans après l'Exhortation apostolique Evangelii nuntiandi du pape Paul VI, je voudrais inviter l'Église à renouveler son engagement missionnaire, poursuivant ainsi l'enseignement de mes prédécesseurs à ce sujet*»<sup>439</sup>. À bien des égards, *Redemptoris missio* est très en phase avec les deux documents mentionnés et les cite abondamment. Dans cette Encyclique, Jean-Paul II distingue trois différentes situations pour l'évangélisation dans le monde d'aujourd'hui. Tout d'abord, la mission *ad gentes* qui s'adresse aux peuples et aux groupes humains qui ne croient pas encore au Christ, ou bien chez qui l'Église n'a pas encore été enracinée. Pour les deux autres situations, nous citons le pape lui-même :

Il y a ensuite des communautés chrétiennes aux structures ecclésiales fortes et adaptées, à la foi et à la vie ferventes, qui rendent témoignage à l'Évangile de manière rayonnante dans leur milieu et qui prennent conscience du devoir de la mission universelle. [...]

Il existe enfin une situation intermédiaire, surtout dans les pays de vieille tradition chrétienne mais parfois aussi dans les Églises plus jeunes, où des groupes entiers de baptisés ont perdu le sens de la foi vivante ou vont jusqu'à ne plus se reconnaître comme membres de l'Église, en menant une existence éloignée du Christ et de son Évangile. Dans ce cas, il faut une «nouvelle évangélisation» ou une «ré-évangélisation»<sup>440</sup>.

Ici, l'expression «nouvelle évangélisation» a un sens précis. Synonyme de «ré-évangélisation»<sup>441</sup>, elle est différente de la mission *ad gentes* encore appelée première évangélisation et s'applique surtout aux pays de vieille tradition chrétienne, mais pas exclusivement. L'Encyclique parle explicitement «des Églises anciennes engagées dans la nouvelle évangélisation». Les deux adjectifs (ancienne, nouvelle) se répondent. Toutefois, le texte demande de ne pas systématiser: «*Les frontières de la charge pastorale des fidèles, de la nouvelle évangélisation et de l'activité missionnaire spécifique ne sont pas nettement*

438 JEAN-PAUL II, Lettre Encyclique *Redemptoris missio*, sur la valeur permanente du précepte missionnaire, Rome, 7 décembre 1990, XXV<sup>ème</sup> anniversaire du Décret conciliaire *Ad gentes*.

439 *Redemptoris missio*, n°2.

440 *Ibid.*, n°33.

441 Le pontife polonais parle ici de «ré-évangélisation» alors qu'il excluait le terme en 1983 (cf. *supra*, 3.1.3.). Il ne s'agit pas avec le présent texte d'une évangélisation restauratrice qui répèterait la première, mais plutôt d'une évangélisation différente dans sa forme. Plus encore, l'expression «nouvelle évangélisation» désigne surtout l'appel vigoureux à une véritable ardeur missionnaire, typique de cette volonté de donner un nouvel élan et une impulsion nouvelle à la mission. Lui-même conscient des réserves légitimes que soulève l'expression, le pontife polonais accentue les méthodologies, langages et énergies inédits que ce dynamisme renouvelé confié à tout le peuple de Dieu implique (cf. *Pastores dabo vobis*, 1992, n 18).

définissables»<sup>442</sup>. C'est ce sens précis que revêt l'expression dans toute l'Encyclique. Soulignons toutefois que, pour le pape, la mission *ad gentes* et la nouvelle évangélisation sont toutes deux importantes et doivent être entreprises avec ardeur. Ainsi écrit-il : «*J'estime que le moment est venu d'engager toutes les forces ecclésiales dans la nouvelle évangélisation et dans la mission ad gentes*»<sup>443</sup>. Il précise aussi que la distinction établie entre les deux ne saurait créer entre elles des barrières ni une compartimentation rigide. Au contraire, il existe entre elles une interdépendance réelle et croissante : «*Chacune exerce une influence sur l'autre, la stimule et lui vient en aide*»<sup>444</sup>.

Quant à l'Exhortation apostolique post-synodale *Christifideles laici*<sup>445</sup>, antérieure de deux ans, Jean-Paul II y parle également de la nouvelle évangélisation. Là encore, il la distingue de la mission à l'endroit «*des millions et des millions d'hommes et de femmes [qui] ne connaissent pas encore le Christ Rédempteur de l'homme*»<sup>446</sup>. Puis, il la présente comme une urgence actuelle : l'indifférence religieuse, la sécularisation et l'athéisme prennent de l'ampleur dans certaines parties du monde, en particulier dans des pays de ce qu'on appelle le «premier monde». Cette situation «*réclame, sans plus de retard, une nouvelle évangélisation*»<sup>447</sup>, souligne le pape. Jean-Paul II conclut cette Exhortation apostolique en rappelant encore l'urgence et la nécessité de cette tâche au seuil du troisième millénaire. Ainsi écrit-il : «*Au seuil du troisième millénaire, l'Église tout entière, pasteurs et fidèles, doit sentir plus fortement la responsabilité qu'elle a d'obéir au commandement du Christ : <Allez dans le monde entier et prêchez l'Évangile à toutes les créatures> (Mc 16, 15), et de prendre un nouvel élan missionnaire. A l'Église est confiée une entreprise de grande envergure, exigeante et magnifique : celle d'une nouvelle évangélisation, dont le monde d'aujourd'hui a un immense besoin*»<sup>448</sup>.

Nous pouvons remarquer que l'expression «nouvelle évangélisation» a le même sens dans *Redemptoris missio* et dans *Christifideles laici*. Toutefois, dans ce dernier document de 1988, notre auteur situe la nécessité de la nouvelle évangélisation avant tout dans les pays de vieille tradition chrétienne. Par contre, dans *Redemptoris missio*, deux ans plus tard, il en élargit aussi le champ à des Églises plus jeunes. Ceci donne à penser que, au fil du temps, les terrains de la nouvelle évangélisation dans la pensée du pape se sont étendus.

442 *RM*, n°34.

443 *Ibid.*, n°3.

444 *Ibid.*, n°34.

445 JEAN-PAUL II, Exhortation apostolique post-synodale *Christifideles laici* sur la vocation et la mission des laïcs dans l'Église et dans le monde, Rome, le 30 décembre 1988.

446 *Christifideles laici*, n°35.

447 *Ibid.*, n°4.

448 *Ibid.*, n°64.

### 3.2.2.2. Tertio millennio adveniente et Novo millennio ineunte

La Lettre apostolique *Tertio millennio adveniente* du 10 novembre 1994<sup>449</sup> porte sur la préparation du jubilé de l'an 2000. Comparé aux écrits précédents, c'est un document dans lequel la nouvelle évangélisation connaît une certaine extension quant à son contenu. Dans ce texte, en effet, Jean-Paul II fait mention des synodes – généraux et continentaux, régionaux, nationaux et diocésains – tenus après le concile Vatican II sur le thème de l'évangélisation. Puis il affirme : « *Ces synodes font déjà par eux-mêmes partie de la nouvelle évangélisation : ils résultent de la conception du concile Vatican II sur l'Église ; ils donnent une grande place à la participation des laïcs, dont ils déterminent la responsabilité spécifique dans l'Église ; ils sont l'expression de la force que le Christ a donnée à tout le peuple de Dieu, le rendant participant de sa mission messianique [...]* »<sup>450</sup>. Les efforts entrepris par l'Église en vue de mieux annoncer l'Évangile aux hommes de ce temps et s'inspirant de l'enseignement de Vatican II relèvent donc de la nouvelle évangélisation. Du moins, c'est ce qui se dégage de cette citation du pape. Le contenu de la nouvelle évangélisation est à la fois précisé et élargi.

La Lettre apostolique *Novo millennio ineunte*<sup>451</sup> s'inscrit elle aussi dans le sens d'une telle extension. Dans ce document, la nouvelle évangélisation n'est plus simplement la reprise de l'évangélisation des régions du monde qui se déchristianisent ; elle devient définitivement l'ardeur et le zèle de Pentecôte à raviver sans cesse pour l'annonce de l'Évangile. « *À maintes reprises, écrit Jean-Paul II, j'ai répété ces dernières années l'appel à la nouvelle évangélisation. Je le reprends maintenant, surtout pour montrer qu'il faut raviver en nous l'élan des origines, en nous laissant pénétrer de l'ardeur de la prédication apostolique qui a suivi la Pentecôte* »<sup>452</sup>. On peut comprendre alors que cette ardeur conduira, non seulement à relancer ceux qui s'éloignent de la pratique de la foi, mais aussi à porter la Bonne Nouvelle à ceux qui ne croient pas encore au Christ. Cette remarque confirme l'idée d'une évolution du contenu du concept de « nouvelle évangélisation » dans la pensée du pape au fil des ans. Comme l'écrit Barreau, le saint-père ne donne corps à l'expression que progressivement<sup>453</sup>.

En définitive nous pouvons maintenant dégager quelques caractéristiques de la nouvelle évangélisation dans la pensée du pape Jean-Paul II. Il s'agit du défi lancé à

449 JEAN-PAUL II, Lettre apostolique *Tertio millennio adveniente* à l'épiscopat, au clergé et aux fidèles sur la préparation du jubilé de l'an 2000, Vatican, 10 novembre 1994.

450 *Tertio millennio adveniente*, n°21.

451 JEAN-PAUL II, Lettre apostolique *Novo millennio ineunte* à l'épiscopat, au clergé et aux fidèles au terme du grand jubilé de l'an 2000, Vatican, 6 janvier 2001.

452 *Novo millennio ineunte*, n°40.

453 Cf. Jean-Marc BARREAU, *Systématisation du contenu théologique de l'expression « nouvelle évangélisation » à la lumière de la théologie pastorale de Jean-Paul II*, p. 53.

l'Église par notre époque contemporaine. Elle est une tâche d'une urgente nécessité pour le monde d'aujourd'hui, et doit être entreprise avec ardeur. C'est à cette tâche urgente que le Seigneur appelle l'Église à la fin du second millénaire et au seuil du troisième. Cette entreprise, « exigeante et magnifique », s'adresse aussi bien aux chrétiens éloignés du Christ et de son Église qu'aux personnes qui ignorent encore le Christ et son Évangile. Comme à une source, la nouvelle évangélisation puise son inspiration et ses principes dans les textes du concile Vatican II. L'une de ses tâches essentielles consiste dans l'inculturation de l'Évangile. Car « dans les circonstances actuelles, en différentes régions du monde, la religion chrétienne est considérée comme quelque chose d'étranger aux cultures soit anciennes soit modernes »<sup>454</sup>. Voyons maintenant dans quelle mesure le pape Benoît XVI amplifie et développe la notion.

### 3.2.3. Benoît XVI, vers une réinterprétation de la nouvelle évangélisation

À la mort de Jean-Paul II, le cardinal Joseph Ratzinger – alors préfet de la Congrégation pour la doctrine de la foi – est choisi pour lui succéder et devient le pape Benoît XVI. Le nouvel élu s'inscrit résolument dans une dynamique de continuité quant à la problématique de la nouvelle évangélisation. Jean Philibert souligne que ces deux papes « sont [...] à l'unisson quant au constat de la nécessité d'une nouvelle étape dans l'approfondissement du processus d'évangélisation dans l'Église et pour le monde, en réponse à une sécularisation galopante entraînant une grave crise de la foi chrétienne et de l'appartenance à l'Église »<sup>455</sup>. On pourrait dire que Benoît XVI reste fidèle à l'esprit conciliaire. Dans sa lettre apostolique *Porta fidei*, il dévoile que pour lui la question de la nouvelle évangélisation serait plutôt une question à connotation herméneutique : « Si nous le lisons [le concile] et le recevons guidés par une juste herméneutique, il peut être et devenir toujours davantage une grande force pour le renouveau »<sup>456</sup>. Face à l'herméneutique de la « discontinuité » et de la rupture, il propose une « herméneutique de la réforme »<sup>457</sup>, du renouveau dans la continuité, et il souligne que continuité et nouveauté sont comme deux principes alliés qui constituent la Tradition vivante de l'Église. Ainsi, conscient que c'est désormais non seulement l'Occident chrétien mais toute l'Église qui doit faire face à des mutations sociales et culturelles modifiant en profondeur les manières de vivre, de penser, d'adhérer à

454 JEAN-PAUL II, Exhortation apostolique post-synodale *Pastores dabo vobis*, sur la formation des prêtres dans les circonstances actuelles, Rome, mars 1992, n°55.

455 JEAN PHILIBERT, *La nouvelle évangélisation de Jean-Paul II à Benoît XVI*, 2012, p. 79.

456 BENOÎT XVI, Discours à la Curie Romaine (22 décembre 2005); cf. [https://w2.vatican.va/contenty/benedictxvi/fr/speeches/2005/december/documents/hf\\_ben\\_xvi\\_spe\\_20051222\\_ro](https://w2.vatican.va/contenty/benedictxvi/fr/speeches/2005/december/documents/hf_ben_xvi_spe_20051222_ro), consulté le 22 février 2019; Lettre apostolique en forme de *Motu proprio Porta fidei*, par laquelle est promulguée l'Année de la foi, Rome, 2011, n°5.

457 *Ibid.*

la foi et d'en témoigner, Benoît XVI reprend à plusieurs occasions le thème et interpelle l'Église<sup>458</sup>. En la reliant à l'anniversaire de l'ouverture du concile Vatican II, le pape replace la nouvelle évangélisation dans toute cette filiation; il situe son enseignement sur cette thématique dans le contexte occidental fortement marqué par l'athéisme, le bricolage des croyances, l'indifférence religieuse et la sécularisation. De cette sécularisation, il ne peut résulter logiquement que les phénomènes suivants : individualisme (ce qui compte c'est l'individu, qui devient alors la valeur normative de la société), relativisme en matière de vérité (toutes les vérités deviennent, de fait, relatives; il y aurait donc plusieurs vérités) et pluralisme (chacun est libre de choisir une expression qui lui convienne). D'une part, Benoît XVI précise le concept de la nouvelle évangélisation en ces termes :

Faisant donc mienne la préoccupation de mes vénérés prédécesseurs, je considère opportun d'offrir des réponses adéquates afin que l'Église tout entière, se laissant régénérer par la force de l'Esprit Saint, se présente au monde contemporain avec un élan missionnaire en mesure de promouvoir une nouvelle évangélisation. Celle-ci se réfère en particulier aux Églises d'antique fondation [...] : il n'est pas difficile de percevoir que ce dont ont besoin toutes les Églises qui vivent dans des territoires traditionnellement chrétiens, est un élan missionnaire renouvelé, expression d'une nouvelle ouverture généreuse au don de la grâce<sup>459</sup>.

D'autre part, le pape élargit et approfondit le sens de la nouvelle évangélisation et lui apporte trois dimensions nouvelles. D'abord une institutionnalisation<sup>460</sup> : il convoque la XIII<sup>ème</sup> Assemblée générale ordinaire du synode des évêques sur le thème de la nouvelle évangélisation et crée le Conseil pontifical pour la promotion de la nouvelle évangélisation. Ensuite, il propose un élargissement : désormais l'Église tout entière, et donc les jeunes Églises d'Afrique aussi, a besoin d'un nouvel élan missionnaire. Enfin, il présente une orientation spirituelle basée sur la conversion, le Royaume de Dieu, la suite du Christ et la vie éternelle. Pour le pontife allemand, le témoignage chrétien constitue le fondement de toute action évangélisatrice : *« Nous devenons témoins lorsque, par nos actions, nos paroles et nos comportements, un Autre transparait et se communique. On peut dire que*

458 Voir l'ouvrage de Mgr Rino FISICHELLA, *La nouvelle évangélisation. Un défi pour sortir de l'indifférence*, Paris, Salvator, 2012. Pour le premier président du Conseil pontifical, la « nouvelle évangélisation » veut répondre aux besoins du monde d'aujourd'hui, à la crise culturelle et idéologique de l'Occident. La sécularisation est un phénomène qui touche la culture en premier lieu, et donc toutes les dimensions dont l'homme vit. Parce que Dieu s'est éclipsé de l'horizon occidental, l'homme a fini par perdre sa place. Il faut retrouver un dénominateur commun; nous devons être capables de dépasser cette condition de fragmentation dont souffre la culture contemporaine. Face au nihilisme, il devient plus que jamais nécessaire de mettre en avant l'apport du christianisme à la civilisation à nouveaux frais. La nouvelle évangélisation se donne pour objectif de guider l'homme d'aujourd'hui vers une vie réunifiée, rattachée à sa source. Voir aussi Cardinal Tarcisio BERTONE, *De Jean-Paul II à Benoît XVI. Mes deux papes*, Paris, Parole et Silence, 2012.

459 BENOÎT XVI, Lettre apostolique *Ubicumque et semper*, 21 septembre 2010.

460 Cf. *infra*, 3.2.3.1., « Du concept à l'institutionnalisation ».

le témoignage est le moyen par lequel la vérité de l'amour de Dieu rejoint l'homme dans l'histoire, l'invitant à accueillir librement cette nouveauté radicale. Dans le témoignage, Dieu s'expose, pour ainsi dire, au risque de la liberté de l'homme»<sup>461</sup>. Pour Benoît XVI donc, cette nouvelle évangélisation doit constituer une réponse forte et convaincante à ce qu'il désigne par «l'éclipse du sens de Dieu». Ainsi prend-il en compte le problème des civilisations dites d'antique chrétienté, qui sont devenues quasiment étrangères à la foi, mais aussi celui des Églises nouvellement plantées. L'enjeu sera alors de réveiller la foi sommeillante des communautés dans toutes leurs dimensions par une annonce renouvelée de l'Évangile. Nous voyons bien qu'il relativise la vision géographique de Jean-Paul II, en raison de la transformation du monde : «Il est devenu nécessaire de se dégager des frontières géographiques. La mission se trouve aujourd'hui sur les cinq continents. Force est de reconnaître que dans les pays d'ancienne évangélisation aussi, il existe des secteurs et des milieux qui sont étrangers à la foi, du fait que les hommes ne l'y ont jamais rencontrée, et pas seulement parce qu'ils en sont éloignés»<sup>462</sup>. D'autre part, il fait de la nouvelle évangélisation un programme spirituel pour toute l'Église, qui appelle les chrétiens du monde entier à un renouveau spirituel : «La nouvelle évangélisation est le nom qui a été donné à cette relance spirituelle, à ce départ d'un mouvement de conversion que l'Église demande à elle-même, à toutes ses communautés, à tous ses baptisés»<sup>463</sup>. Dans cette même ligne, les mots du cardinal Kasper sont assez saisissants : «Seule peut évangéliser une Église qui est elle-même évangélisée, une Église qui se préoccupe de se renouveler spirituellement, intérieurement et extérieurement. [...] Il ne s'agit pas d'introduire de nouvelles organisations et institutions, d'élaborer de nouveaux plans, d'accorder de nouveaux financements, de convoquer de nouvelles assemblées ou symposiums, d'organiser de nouvelles initiatives de sensations de l'opinion publique. Tout cela, nous l'avons déjà fait abondamment [...]. La nouvelle évangélisation est surtout une tâche et un défi spirituel ; c'est un devoir pour les chrétiens qui poursuivent la sainteté»<sup>464</sup>.

Le document de travail (*Instrumentum laboris*) du synode sur «La nouvelle évangélisation pour la transmission de la foi chrétienne» s'inscrit alors pleinement dans cet héritage, en rappelant notamment le sens donné à l'adjectif «nouvelle» accolé aujourd'hui

461 BENOÎT XVI, Exhortation apostolique *Sacramentum caritatis*, Namur, Fidélité, 2007, n° 85.

462 *Instrumentum Laboris* du synode sur «La nouvelle évangélisation pour la transmission de la foi chrétienne», n°70.

463 *Ibidem*, n°88.

464 Cité par Luca BRESSAN, «Un synode pour la réforme de l'Église : nouvelle évangélisation, renouvellement spirituel et relance de la foi», *Lumen Vitae* 67, février 2012, pp. 129-141. Certes, la nouvelle évangélisation est un défi spirituel, comme le souligne si bien le cardinal KASPER ; mais le renouveau de l'Église doit aussi passer par une réforme des structures de l'Église, un renouvellement audacieux pour inventer de nouvelles voies et redessiner le visage des communautés chrétiennes. Elle est donc à la fois un défi spirituel, théologique et pastoral.

au nom «*évangélisation*» : qui «*se rapporte au contexte culturel modifié et renvoie à la nécessité pour l'Église de retrouver énergie, volonté, fraîcheur et talent dans sa façon de vivre la foi et de la transmettre*». Il en identifie aussi les destinataires : «*les baptisés qui vivent une nouvelle situation existentielle et culturelle dans laquelle leur foi et leur témoignage sont en danger*». Dans le sens de cette continuité avec Jean-Paul II, trois actes majeurs caractérisent le pontificat de Benoît XVI : l'institution du Conseil pontifical pour la promotion de la nouvelle évangélisation<sup>465</sup>, la promulgation de l'Année de la foi<sup>466</sup> et la convocation du synode des évêques consacré à la nouvelle évangélisation<sup>467</sup>.

### 3.2.3.1. Du concept à l'institutionnalisation

En instituant le Conseil pontifical pour la promotion de la nouvelle évangélisation, Benoît XVI ne fait pas que poursuivre l'œuvre de son prédécesseur : il enraine cette initiative et la consolide. Certes, le pape Jean-Paul II a parlé abondamment de la nouvelle évangélisation et y a invité l'Église sans relâche. Mais il en est resté à certains égards au niveau du concept. Avec l'institution de ce Conseil pontifical, Benoît XVI donne corps

465 L'institution du Conseil pontifical répond aux préoccupations exprimées plusieurs fois par le Magistère, et veut offrir des réponses adéquates, de telle sorte que l'Église, dans son élan missionnaire, promeuve et réalise la nouvelle évangélisation. C'est un service qui s'adresse en particulier aux Églises d'ancienne fondation ou à celles présentes sur des territoires de tradition chrétienne, confrontées au phénomène de la sécularisation, mais aussi au service des jeunes Églises.

466 Par une lettre apostolique en forme de *Motu proprio Porta fidei* du souverain pontife, par laquelle est promulguée l'Année de la foi, qui aura duré du 11 octobre 2012 (50<sup>ème</sup> anniversaire de l'ouverture du concile Vatican II) au 24 novembre 2013 (solemnité du Christ-Roi de l'Univers), Benoît XVI présente l'Année de la foi comme une invitation à une conversion authentique et renouvelée au Seigneur Jésus, unique Sauveur du monde. C'est un appel à redécouvrir la foi de notre baptême. Il s'agit aussi, en cette période de crise de la foi, de donner une nouvelle impulsion à la mission de l'Église : conduire les personnes à l'amitié avec le Christ. De cette année spéciale est attendu un renouveau de l'Église à travers le témoignage de vie offert par les croyants. Si tous les membres de l'Église sont des témoins crédibles et joyeux du Seigneur ressuscité dans le monde d'aujourd'hui, ils deviennent capables d'indiquer aux nombreuses personnes en recherche la «porte de la foi». L'Année de la foi s'inscrit de fait dans ce vaste programme de renouveau de la foi que nous appelons la nouvelle évangélisation.

467 La XIII<sup>ème</sup> Assemblée générale ordinaire du synode des évêques s'est déroulée à Rome, du 7 au 28 octobre 2012, sur le thème «La Nouvelle Évangélisation pour la transmission de la foi chrétienne». Le thème a mûri progressivement dans le processus complexe de préparation de l'assemblée synodale, un processus qui comprend la rédaction des *Lineamenta*, leur lecture et la réponse aux questions qu'ils posent de la part des Églises locales, ainsi que la préparation et la publication de l'*Instrumentum laboris*. Dès l'annonce du thème du synode, on en a relevé la forte originalité : il unit, en effet, en un seul champ deux domaines de la réflexion et de la pratique ecclésiales qu'on considèrerait jusqu'alors comme séparés, voire divergents : la (nouvelle) évangélisation d'une part, c'est-à-dire l'attention de l'Église *ad extra*, l'accentuation de la mission ; la transmission de la foi d'autre part, c'est-à-dire l'action de l'Église *ad intra*, qui cristallise une préoccupation ayant fortement accompagné l'évolution institutionnelle de l'Église au siècle dernier.

au concept de la nouvelle évangélisation, pour ainsi dire. Intéressons-nous maintenant au document par lequel a été institué ledit Conseil pontifical.

C'est dans sa Lettre apostolique *Ubicumque et semper* du 21 septembre 2010, que le pape Benoît XVI a institué le Conseil pontifical pour la promotion de la nouvelle évangélisation. Dès le début du texte, il rappelle la place et l'importance de l'évangélisation pour l'Église : « *L'Église a le devoir d'annoncer toujours et partout l'Évangile de Jésus-Christ [...]. La mission évangélisatrice, continuation de l'œuvre voulue par le Seigneur Jésus, est pour l'Église nécessaire et irremplaçable, expression de sa nature même* »<sup>468</sup>. Cette mission, poursuit le pape, l'Église l'a exercée dans l'histoire selon des formes et des modalités variées, en fonction des lieux, des situations et des moments historiques. Mais, à notre époque, la mission de l'Église est confrontée au phénomène du « détachement de la foi » caractérisant des sociétés et des cultures qui, depuis des siècles, étaient imprégnées de l'Évangile. En effet, les profondes transformations sociales de ces dernières décennies ont engendré une perte du sens du sacré. Benoît XVI évoque alors le concile Vatican II, qui s'était déjà penché sur la question de la relation de l'Église au monde contemporain. Puis, il ajoute : « *Dans le sillage de l'enseignement conciliaire, mes prédécesseurs ont ensuite réfléchi ultérieurement sur la nécessité de trouver des formes adéquates pour permettre à nos contemporains d'entendre encore la Parole vivante et éternelle du Seigneur* »<sup>469</sup>. Paul VI est nommé, avec son Exhortation apostolique *Evangelii nuntiandi*. Après lui, mention est faite de Jean-Paul II qui, durant son Magistère, a résumé dans le concept de « nouvelle évangélisation » le devoir qui attend l'Église aujourd'hui, en particulier dans les régions d'antique christianisation. Le pape Benoît XVI précise aussitôt que ce devoir qui attend l'Église aujourd'hui, même « *s'il concerne directement sa façon de se rapporter avec l'extérieur, présuppose toutefois, avant tout, un renouveau constant en son sein* »<sup>470</sup>. Poursuivant son développement, le souverain pontife affirme qu'il s'inscrit, lui aussi, dans la même ligne que ses prédécesseurs. Il précise une fois encore que cette nouvelle évangélisation se réfère en particulier aux Églises d'antique fondation, qui vivent toutefois des réalités très diverses, auxquelles correspondent des besoins différents, et qui attendent des impulsions d'évangélisation différentes. Autrement dit, « *parler de « nouvelle évangélisation » ne signifie pas [...] devoir élaborer une unique formule identique pour toutes les circonstances* »<sup>471</sup>.

468 BENOÎT XVI, *Ubicumque et semper* (21 septembre 2010), [http://w2.vatican.va/content/benedict-xvi/fr/apost\\_letters/documents/hf\\_ben-xvi\\_apl\\_20100921\\_ubicumque-et-semper.html](http://w2.vatican.va/content/benedict-xvi/fr/apost_letters/documents/hf_ben-xvi_apl_20100921_ubicumque-et-semper.html), consulté le 9 juin 2016.

469 *Ibid.* préambule.

470 *Ibid.*

471 *Ibid.*

Toutefois, souligne le pape, il y a un besoin qui est commun à toutes ces Églises : un élan missionnaire renouvelé, expression d'une nouvelle ouverture généreuse au don de la grâce.

C'est à la lumière de ces réflexions, et « *après avoir examiné avec soin toute chose et avoir demandé l'opinion de personnes expertes* »<sup>472</sup>, que Benoît XVI a institué le Conseil pontifical pour la promotion de la nouvelle évangélisation. De façon générale, il revient à ce Conseil d'encourager la réflexion sur les thèmes de la nouvelle évangélisation, puis d'identifier et de promouvoir les formes et les instruments aptes à la réaliser<sup>473</sup>. Parmi ses devoirs spécifiques figurent :

- l'approfondissement du sens théologique et pastoral de la nouvelle évangélisation ;
- la divulgation et le soutien des initiatives liées à la nouvelle évangélisation déjà en cours dans les différentes Églises particulières et la promotion de la mise en œuvre de nouvelles initiatives [...] ;
- l'étude et l'encouragement de l'utilisation des formes modernes de communication, comme instruments pour la nouvelle évangélisation ;
- la promotion de l'utilisation du *Catéchisme de l'Église catholique*, comme formulation essentielle et complète du contenu de la foi pour les hommes de notre temps<sup>474</sup>.

Au regard de ces objectifs, nous pouvons dire que le Conseil pontifical pour la promotion de la nouvelle évangélisation s'est efforcé de mettre en œuvre, comme en une articulation méthodologique concrète, la nouvelle impulsion donnée par le Magistère pour l'évangélisation. Mais ces buts en faveur des Églises particulières, notamment en Afrique, sont loin d'être atteints. Nous n'en voulons pour preuve que la problématique de l'interculturalité. Parmi les devoirs spécifiques de ce Conseil sont bien mentionnés « *la divulgation et le soutien des initiatives liées à la nouvelle évangélisation déjà en cours dans les différentes Églises particulières et la promotion de la mise en œuvre de nouvelles initiatives* ». Beaucoup reste à faire dans ce sens en faveur des Églises particulières d'Afrique et donc du Bénin. Ceci est d'autant plus urgent que l'Église universelle, pour être crédible, doit cesser de donner l'impression d'être « eurocentriste », monolithique et de se limiter seulement à « tolérer » les autres Églises particulières. Elle doit plutôt devenir vraiment « catholique-interculturelle » pour devenir audacieuse et vraie. C'est dans la promotion effective de cette nouvelle évangélisation vue dans la perspective d'une interculturalité claire qu'elle cessera d'être soupçonnée d'eurocentrisme.

472 *Ibid.*

473 *Ibid.*

474 *Ibid.*, art. 3.

Du reste, cet acte majeur de Benoît XVI par rapport à la nouvelle évangélisation est une chance pour l'Église; et il sera suivi d'un autre : la promulgation de l'Année de la foi.

### 3.2.3.2. La promulgation de l'Année de la foi

Par la Lettre apostolique *Porta fidei*, le pape Benoît XVI a promulgué l'Année de la foi<sup>475</sup>. Elle s'est étendue du 11 octobre 2012, jour du cinquantième anniversaire de l'ouverture du concile Vatican II et du vingtième anniversaire de la publication du *Catéchisme de l'Église catholique*, jusqu'au 24 novembre 2013. Au cours de cette Année de la foi, un événement ecclésial de grande portée était prévu. Il s'agissait du synode des évêques sur le thème : «La nouvelle évangélisation pour la transmission de la foi chrétienne». C'est dire que l'Année de la foi, bien que centrée sur la problématique de la foi, fut également étroitement liée au thème de la nouvelle évangélisation. Elle s'inscrit bien dans le cadre de la poursuite par Benoît XVI du vaste chantier entamé par son prédécesseur. En effet, le défi de la nouvelle évangélisation est de pouvoir trouver les voies et moyens propres à transmettre la foi chrétienne aux hommes de ce temps. Quant à l'Année de la foi, elle vise justement à conduire à la redécouverte de cette foi comme un don précieux. La nouvelle évangélisation doit conduire à la foi mais, en même temps, elle doit découler de la foi, d'une foi solide et authentique. Comme le dit le souverain pontife lui-même, «*un engagement ecclésial plus convaincu en faveur d'une nouvelle évangélisation pour redécouvrir la joie de croire et retrouver l'enthousiasme de communiquer la foi est nécessaire*»<sup>476</sup>. Il apparaît que la foi est l'un des thèmes sur lesquels Benoît XVI met l'accent quand il parle de la nouvelle évangélisation. Dans ce sens, Jean Philibert affirme que «*le pape Benoît XVI a vraiment pris le relais de la nouvelle évangélisation initiée par son prédécesseur [...] en l'articulant autour du thème de la conversion et de la foi*»<sup>477</sup>.

Si Benoît XVI a voulu faire coïncider le début de l'Année de la foi avec le cinquantième anniversaire de l'ouverture du concile Vatican II, c'est pour rappeler – à la suite de Jean-Paul II – que les textes laissés en héritage par les Pères conciliaires «*ne perdent rien de leur valeur ni de leur éclat*»<sup>478</sup>. C'est aussi pour faire comprendre que le concile nous offre une boussole fiable pour nous orienter sur le chemin de ce siècle. Enfin, c'est pour redire avec force que si nous lisons et recevons le concile, guidés par une juste her-

475 Cf. *supra*, 3.2.3., «Benoît XVI, vers une réinterprétation de la nouvelle évangélisation», note 456. Pour cette problématique de la foi, nous nous sommes intéressé aux ouvrages de BENOÎT XVI, *L'essence de la foi*, Paris, Plon-Mame, 2006; *Porta fidei*, par laquelle est promulguée l'Année de la foi, Paris, Salvator, 2011; *La foi au défi du monde moderne*, Paris, Pierre Téqui, 2012; et enfin *Catéchèses sur la foi*, Paris, L'échelle de Jacob, 2013.

476 *Porta fidei*, n° 7.

477 Jean PHILIBERT, *La nouvelle évangélisation de Jean-Paul II à Benoît XVI*, p. 109.

478 *Porta fidei*, n 5.

ménéutique, « *il va peut-être devenir toujours davantage une grande force pour le renouveau, toujours nécessaire, de l'Église* »<sup>479</sup>. Cette dernière remarque vaut également pour le *Catéchisme de l'Église catholique*, qui est l'un des fruits les plus importants du concile. Mais le renouveau de l'Église passe aussi par le témoignage de vie des chrétiens qui sont appelés à faire resplendir dans leur existence la Parole de vérité que le Seigneur Jésus leur a laissée. « *Dans cette perspective, l'Année de la foi est une invitation à une conversion authentique et renouvelée au Seigneur, unique Sauveur du monde* »<sup>480</sup>, écrit le pape. Nous faisons mention du binôme foi-conversion au paragraphe précédent. Le second élément de ce binôme apparaît ici. Cela nous rappelle aussi ce que Benoît XVI soulignait déjà dans le *Motu proprio Ubicumque et semper* : le devoir de la nouvelle évangélisation qui attend l'Église aujourd'hui présuppose, avant tout, un renouveau constant en son sein.

En guise d'évaluation conclusive, nous pouvons relever que Benoît XVI s'est présenté durant son pontificat comme le « gardien » de la foi. Il a conclu son pontificat par une Année de la foi, un événement profondément révélateur. Car, en désignant la foi comme le couronnement de son pontificat et des longues décennies d'engagement qu'il avait passées au service de l'Église, il est plus que probable que le saint-père ait voulu nous en rappeler l'importance majeure dans le contexte de la nouvelle évangélisation, et l'exigence de redécouvrir le chemin de la foi pour mettre en lumière de façon toujours plus évidente la joie et l'enthousiasme renouvelé de la rencontre avec le Christ. Il n'est pas sûr qu'au début de son troisième millénaire l'Église soit prémunie contre toutes les tempêtes doctrinales, ni que l'hydre du relativisme et de la confusion ait été définitivement terrassée. Au milieu des incertitudes de notre temps, l'Église catholique, et en elle tout chrétien, ne doivent cesser de méditer l'enseignement de Benoît XVI, qui a toujours témoigné de la permanence de la foi, de la nécessité de son dialogue avec la raison, pour répondre à la quête éternelle de vérité de l'homme. En ouvrant un synode sur la nouvelle évangélisation pour la transmission de la foi chrétienne, le souverain pontife entendait donner le programme de vie de l'Église dans son interprétation de la mission originelle des disciples du Seigneur, envoyés précisément vers cette forme de continuité avec la Parole du Maître qui ne doit jamais manquer, dans la plongée de l'Église au sein des différentes époques. Actuellement, la nouveauté de l'évangélisation pourrait consister, entre autres, dans un effort pour suggérer à l'homme d'aujourd'hui, de se tourner avec son langage vers la recherche des choses non éphémères, « durables ». Le synode de 2012 a constitué ainsi une chance privilégiée pour l'Église entière tout autant que pour les jeunes Églises d'Afrique qui, elles aussi, doivent se projeter vers un avenir porteur d'espérance pour la Bonne Nouvelle à annoncer. Dans

479 *Ibid.*, n°5.

480 *Ibid.*, n° 6.

cette perspective, les synodes africains ont aussi frayé un chemin pour une recherche de la stabilité, de l'honnêteté, c'est-à-dire de la vérité au visage pérenne, et donc pour un véritable *aggiornamento* de la pastorale globale des Églises d'Afrique.

### 3.2.4. Les synodes africains et les nouveaux enjeux de la mission en Afrique

Depuis la prise de conscience par l'Église de la dimension vivante et organique de l'évangélisation et du renouveau de l'Église par Vatican II, beaucoup de synodes se sont succédés et ont assumé l'exigence de l'orientation donnée par le Magistère pour la nouvelle évangélisation. Voilà pourquoi les Pères du concile Vatican II, en votant la tenue régulière de synodes dans l'Église, ont voulu poursuivre les travaux de renouvellement des structures de l'Église dans l'esprit de Vatican II et la réforme conciliaire pour une véritable Pentecôte des nations. L'apport des évêques africains dans les différents synodes convoqués après Vatican II est indéniable. Nous évoquerons les deux synodes<sup>481</sup> de 1994 et de 2009, et l'Exhortation apostolique post-synodale *Africae munus* pour l'Afrique.

#### 3.2.4.1. Le synode africain de 1994<sup>482</sup>

Après les assises à Rome du synode de 1974 sur l'évangélisation<sup>483</sup> s'est tenu le synode extraordinaire de 1985, 20 ans après le concile Vatican II<sup>484</sup>. Ce synode, convoqué par le pape Jean-Paul II, portait le souci de se remémorer et de promouvoir les acquis du concile. Le thème central de ce rassemblement s'articulait autour de la communion comme paradigme d'interprétation de Vatican II. Mais nous nous penchons ici plutôt sur le synode africain de 1994.

481 Voir entre autres les ouvrages, parfois critiques, de: Maurice CHEZA (éd.), *Le synode africain. Histoires et textes*, Paris, Karthala, 1996; René LUNEAU, *Paroles et silences du synode africain (1989–1995)*, Paris, Karthala, 1997; Joseph NDI-OKALLA et Mgr Antoine NATALOU, *D'un synode africain à l'autre. Réception synodale et perspectives d'avenir: Église et société en Afrique*, Paris, Karthala, 2007; et du même Maurice CHEZA, *Le deuxième synode africain. Réconciliation, Justice et Paix*, Paris, Karthala, 2013.

482 C'est autour de trois axes majeurs ou sous-thèmes que s'est articulé ce synode de 1994. Dans le dynamisme de l'inculturation de l'Évangile en Afrique, enclenché depuis quelques décennies, la foi s'est d'abord présentée comme culture, comme métamorphose et rénovation des cultures, comme avènement de nouvelles cultures; ensuite, la foi se manifeste dans le combat et l'engagement pour la justice; enfin, la foi se veut dialogue avec le monde, la société et les hommes contemporains, croyants et incroyants, pour l'avènement d'un monde nouveau épris de justice et de paix.

483 D'où est issue l'Exhortation apostolique post synodale *Evangelii nuntiandi* (1975).

484 On peut lire à ce propos les travaux de G. DANNEELS, *Synthèse des travaux du synode, vingt ans après Vatican II* (Rome 1985), Paris, Le Centurion, 1986, pp. 231–246; ou encore A. DENAUX, «L'Église comme communion. Réflexion à propos du rapport final du synode extraordinaire de 1985», *Nouvelle Revue Théologique* 110 (1988), pp. 16–37; 161–180.

Presque dix ans après le synode extraordinaire de 1985, une assemblée spéciale du synode des évêques pour l'Afrique eut lieu à Rome. L'originalité de la messe d'ouverture a mis en lumière l'universalité de l'Église. Ce rendez-vous historique a marqué les participants par une liturgie joyeuse, festive, avec l'introduction dans la Basilique de tam-tams, de gongs, de castagnettes, etc. C'était le signe évident que l'inculturation de l'Évangile dans le contexte africain n'est pas une chimère. Ce synode fut très enrichissant pour toute l'Église, et surtout pour les Églises d'Afrique, parce qu'il a manifesté à la face du monde leur vitalité et leur jeunesse. Dès lors, ces Églises du Tiers-monde ne se sont plus senties mises à l'écart, mais intégrées elles aussi dans la vie et les structures de l'Église universelle. C'était le signe d'une véritable catholicité, d'une unité dans la même foi malgré la diversité culturelle qui, loin d'être un handicap, est le signe de la richesse de Dieu et de la richesse en Dieu. Cependant, l'insertion des Églises d'Afrique est-elle aussi pleinement réussie qu'une telle appréciation générale semble le laisser paraître? N'y a-t-il pas un décalage entre les discours et la réalité dans la pastorale africaine? À notre avis, les objectifs sont loin d'être atteints, les ambitions demeurent encore aujourd'hui à l'étape de vœu pieu<sup>485</sup>, comme le souligne bien cette judicieuse réflexion d'Augustin Ramazani Bishwende<sup>486</sup>:

Aussi longtemps que la Curie romaine et sa bureaucratie n'accepteront pas de se réformer sans cesse, tâche inaugurée par Paul VI, afin de se décentraliser, il sera difficile aux Églises locales de mettre fin au colonialisme religieux en cours, et de travailler à la conquête de leur propre autonomie et émancipation. Pourquoi les Églises africaines et du Tiers-Monde en général dépendent-elles encore de la Congrégation pour l'évangélisation des peuples? L'heure n'est-elle pas venue de remplacer la Congrégation de l'évangélisation des peuples éventuellement par une Congrégation des Églises locales qui réfléchirait, pour les biens de l'Église, sur la richesse théologique et pastorale entre la localisation et la régionalisation de l'Église dans son rapport à la communion universelle des Églises?<sup>487</sup>

485 Bien des théologiens africains abondent dans le même sens. Voir par exemple Jean-Marc ÉLA, *Le cri de l'homme africain*, Paris, L'Harmattan, 1980.

486 Ordonné prêtre pour le diocèse d'Uvira au Congo en 1991, Augustin Ramazani y travaille pendant cinq ans au petit séminaire de Mungombe comme professeur des jeunes séminaristes. Il fait ses études de licence à l'institut catholique de Paris, de maîtrise et de doctorat à l'Université des Sciences humaines de Strasbourg (Université Marc Bloch). Il soutient sa seconde thèse en théologie en juin 2006. Après deux décennies et demie comme prêtre, il quitte les ordres et poursuit sa carrière de professeur à l'Université Saint-Paul d'Ottawa (depuis 2008 à nos jours) et dans des écoles de langues. Au niveau de la recherche, le professeur Augustin Ramazani a publié nombre d'ouvrages et articles sur le rapport entre christianisme, Afrique et mondialisation. Il s'est affirmé comme théologien, philosophe, anthropologue, historien et sociologue du christianisme contemporain en publiant des livres et articles sur la théologie africaine, particulièrement sur l'histoire contemporaine du christianisme africain et son enracinement socio-historique et culturel. Il a publié deux gros volumes sur l'ecclésiologie trinitaire dans le but de conduire une vraie réforme au sein de l'Église catholique.

487 Cf. Augustin RAMAZANI BISHWENDE, « Le synode africain, dix ans après. Enjeux et défis », *Nouvelle revue théologique*, 127 (2005), pp. 541–556. La réflexion en cours, en vue du prochain synode des évêques en 2022 sur la synodalité, va précisément dans ce sens.

Cette assemblée avait pour thématique et titre : « *L'Église en Afrique et sa mission évangélisatrice vers l'An 2000: "Vous serez mes témoins" (Ac 1, 8)* »<sup>488</sup>. Cette assemblée synodale avait comme mission de réfléchir sur l'évangélisation en Afrique et d'ouvrir des perspectives théologiques et pastorales, afin de soutenir l'élan d'espérance du peuple africain et de le préparer à affronter les grands défis du troisième millénaire. Dans le rapport final de ce synode, un paradigme ecclésiologique fondamental se déploie : la réalité de l'*Église-famille-de-Dieu*. Ce concept jaillissant de l'expérience et de la pratique ecclésiale africaine a été accueilli positivement par Jean-Paul II. Le nouveau paradigme rejoint pour une part essentielle le vécu des peuples africains, pour qui la famille est une entité fondamentale et incontournable de la société et dont les liens sont sacrés, ainsi que l'exprime le cardinal Hyacinthe Thiandoum, archevêque de Dakar, dans son rapport d'introduction au synode :

Une image particulièrement frappante et significative de ce qu'est l'évangélisation est de la considérer comme l'édification de la Famille de Dieu sur la terre [...]. Dans une famille africaine, les joies, les difficultés et les épreuves sont partagées dans un dialogue confiant. Puisque l'ensemble de l'humanité est d'une certaine manière la famille de Dieu, cette image élargit également l'évangélisation à ses dimensions universelles : accueillir tous les peuples et chaque personne au sein de cette grande famille [...]. Pour résumer ce paragraphe, je dirai encore une fois que, par l'Évangile, Dieu construit sa Famille, car l'évangélisation invite l'humanité à participer à la vie même de la Trinité, l'appelant à revenir au Père, dans l'Esprit et par le Fils afin que Dieu soit tout en tous (1 Co 15, 28)<sup>489</sup>.

Le théologien Augustin Ramazani Bishwende en a fait une synthèse en ces termes : « *Dans l'idée-force de l'Église-famille-de-Dieu, les Pères ont vu une expression particulièrement riche et appropriée de la nature de l'Église pour l'Afrique* »<sup>490</sup>.

En se basant sur le message final de ce synode, nous pouvons dégager trois axes importants pour une meilleure compréhension de cette option ecclésiologique : théologique, anthropologique et proprement ecclésiologique.

L'axe théologique se fonde sur le n°24 du rapport du synode : « *Le synode a mis en lumière que vous êtes de la Famille de Dieu. L'Église-famille est celle dont le Père a pris l'initiative en créant Adam, celle que le Christ, nouvel Adam et héritier des nations, a fondée par le don de son Corps et de son Sang, et celle que manifeste à la face du monde*

488 JEAN-PAUL II, Exhortation apostolique post synodale *Ecclesia in Africa (L'Église en Afrique et sa mission évangélisatrice vers l'an 2000)*, Paris, Cerf, 1995, p. 8.

489 Cf. *La Documentation Catholique*, n°2094 (1994), p. 476.

490 Cf. Augustin RAMAZANI BISHWENDE, *Église-famille-de-Dieu. Esquisse d'ecclésiologie africaine*, Paris, L'Harmattan, p. 164. Voir aussi Roger HOUNGBEDJI, *L'Église-famille de Dieu en Afrique. Selon Lc 8, 19–21. Problèmes de fondements*, Paris, L'Harmattan, 2009. Voir Paulin POUICOUTA, « Études Bibliques sur l'Église famille de Dieu (10 ans après le synode africain) », in *Le synode africain, 10 ans après. L'Église-famille de Dieu. Intérêt, bilan et perspectives*, *Revue de l'Université catholique de l'Afrique de l'Ouest*, Abidjan, n°20, 2004, pp. 105–121. Également F. APPIAH-KUBI, *L'Église, famille de Dieu*, Paris, Karthala, 2008.

*l'Esprit que le Fils a remis au Père pour qu'il soit la Communion entre tous [...]»*. La communion entre les trois Personnes divines est posée comme fondement et référence dans cette synthèse. Pour les pères synodaux, l'Église en Afrique est réellement une famille de Dieu, fondée sur cette communion trinitaire de Dieu. Ainsi, sur le plan théologique, cette image de l'Église comme famille plonge sa source dans les relations intra-trinitaires où le Père engendre le Fils, où le Fils partage la même vie que le Père, et où l'Esprit Saint est le lien d'amour entre le Père et le Fils. Les trois sont dans un mouvement d'engendrement réciproque, ils se donnent l'un à l'autre et se reçoivent l'un de l'autre : « *Celui qui m'a vu, a vu le Père* » (Jn 14, 9), dit Jésus. Deux versets plus loin, il précise : « *Je suis dans le Père et le Père est en moi* » (Jn 14, 11). On pourrait donc dire que le mystère de la Trinité est réellement le mystère d'un Dieu-Famille<sup>491</sup>. Voilà pourquoi cette option théologique nous paraît essentielle et fondamentale pour une nouvelle évangélisation en contexte béninois. L'Église en Afrique et au Bénin doit pouvoir devenir une véritable famille, une communauté de frères, qui puise sa source dans le mystère de la communion trinitaire.

Sur le plan anthropologique, les relations en contexte africain sont très étroites et inépuisables. On ne vit pas pour soi, mais on vit pour les autres et avec les autres. Aucun Africain n'est une île. La vie en Afrique est toujours une existence de communauté manifestée sous différentes formes de solidarité, de dialogue, de confiance et de complémentarité.

Au niveau ecclésiologique, la résonnance est forte. Le projet divin de salut que le Christ est venu porter à son accomplissement, et qui s'est déployé depuis l'Ancien Testament jusqu'au Nouveau Testament, a intégré cette réalité de la famille. Ainsi, Dieu préparait-il sa famille depuis l'Ancienne Alliance avec les douze tribus d'Israël (l'ancienne famille d'Israël) jusqu'à la Nouvelle Alliance avec les douze apôtres représentant cette nouvelle famille de Dieu ; cette dernière est appelée à être témoin du rassemblement universel de tous les enfants de Dieu autour de la Personne du Christ<sup>492</sup>, qui dans son mystère pascal a donné naissance à cette famille de Dieu. C'est bien pour faire écho au rassemblement dans le Christ que Paul affirme :

En Jésus-Christ, vous qui étiez jadis loin, vous avez été rendus proches par le sang du Christ. C'est lui, en effet, qui est notre paix : de ce qui était divisé, il a fait une unité. Dans sa chair, il a détruit le mur de séparation : la haine. Il a aboli la loi et ses commandements avec leurs observances. Il a voulu ainsi, à partir du juif et du païen, créer en lui un seul homme nouveau, en établissant la paix, et les réconcilier avec Dieu tous les deux en un seul corps, au moyen de la croix : là, il a tué la haine (Ep 2, 13–16).

491 Voir René LAURENTIN, *Traité sur la Trinité. Principe, modèle et terme de tout amour*, Paris, Le Sarmant, 2000.

492 C'est la thèse développée par Walter KASPER, *La théologie et l'Église*, coll. « Cogitatio et Fidei », n°158, Paris, Cerf, 1990.

À la suite de l'apôtre des nations, ses successeurs ont eux aussi proposé une conception de l'«Église» élargie aux dimensions de l'humanité réconciliée avec Dieu.

L'axe ecclésiologique, quant à lui, est notamment orienté vers le sacerdoce ministériel, selon lequel le prêtre doit vivre sa vocation comme un véritable appel à exercer la paternité spirituelle au sein de la famille que représente la paroisse. La paroisse devient alors un lieu de rayonnement des relations fraternelles ; et le prêtre doit se consacrer à son ministère à travers une sollicitude pastorale exercée envers tous, sans exception aucune. Si la communauté paroissiale doit devenir comme une véritable famille, ce sont les familles chrétiennes rassemblées qui lui en donneront la vitalité. Voilà pourquoi Augustin Ramazani affirme : « *Comme Églises domestiques, les familles chrétiennes sont les premières cellules de la communauté ecclésiale vivante et de la société* »<sup>493</sup>. La communauté paroissiale comme Église-famille-de-Dieu sera aussi un lieu idéal d'exercice de la communion ; une communion appelée à s'étendre jusque dans les petites cellules paroissiales. Ces petites communautés devront vivre dans cet esprit de solidarité, de partage, d'amour, de fraternité et de communion.

Du synode africain de 1994, nous pouvons retenir trois enjeux théologiques importants. Dans le dynamisme de l'inculturation de l'Évangile en Afrique, mis en oeuvre depuis quelques décennies, la foi se présente d'abord comme culture transformée, comme rénovation des cultures, comme avènement de nouvelles cultures ; ensuite la foi se manifeste dans le combat et l'engagement pour la justice ; enfin la foi se veut dialogue avec la société et les hommes contemporains, croyants et incroyants, pour l'avènement d'un monde nouveau épris de justice et de paix. Ce premier synode aura aussi révélé la perspective missiologique de l'Église en Afrique (Ac 1, 8). À partir de ces conclusions et des propositions qui en émanent, le pape Jean-Paul II a rédigé l'Exhortation apostolique *Ecclesia in Africa*<sup>494</sup>, promulguée en 1995 au Cameroun. Ce précieux document est donc donné pour orienter l'activité pastorale de l'Église en Afrique. L'ecclésiologie qui émerge d'*Ecclesia in Africa* est pour l'Église une tentative de conquête de son identité sous l'angle de la culture. Dans la perspective des « penseurs de la négritude », celle-ci apparaît fondamentalement comme famille, c'est-à-dire comme union de deux personnes et plus, en tension d'amour fécond. Il ne pouvait donc pas y avoir une meilleure expression de sa propre identité par l'Église d'Afrique que celle de *famille de Dieu*. On peut s'étonner dès lors que les théologiens et les pasteurs africains n'aient pas mis davantage en lumière, ces dernières années, les implications pastorales de cet acte majeur d'inculturation qui, par ailleurs, a conduit le SCEAM à indiquer les Communautés Ecclésiales de Base (CEB) ou

493 Cf. A. RAMAZANI, *Église-famille-de-Dieu. Esquisse d'ecclésiologie africaine*, p. 169.

494 JEAN-PAUL II, *L'Église en Afrique et sa mission évangélisatrice vers l'an 2000* (1995).

les Communautés Ecclésiales Vivantes (CEV) comme des «lieux théologiques» d'avènement de l'Église en tant que famille de Dieu.

Au final, nous pourrions affirmer que depuis le concile œcuménique Vatican II, on a perçu que le moment était venu pour les Églises d'Afrique d'opérer une rupture épistémologique par rapport à l'ecclésiologie missionnaire encore présente dans les documents du concile, notamment dans le Décret *Ad gentes*, et de se réapproprier un modèle ecclésiologique qui cadre mieux avec les réalités culturelles africaines. La tâche des théologiens africains<sup>495</sup> a donc été de mettre aux mains des évêques africains, suite à ces différents synodes, le concept de communion qui s'exprime pastoralement dans la formulation d'une Église comme la famille de Dieu.

#### 3.2.4.2. Deuxième synode africain de 2009

Depuis 1995, la situation s'est encore considérablement aggravée en Afrique : instabilité politique et guerres civiles, appauvrissement et migrations. Devant les souffrances du continent, Jean-Paul II annonça en mars 2005, dix ans après *Ecclesia in Africa* et peu avant sa mort, une seconde assemblée du synode pour l'Afrique, confiant au Conseil spécial pour l'Afrique (élu par la première assemblée) la tâche de la préparer. En juin 2005, peu après son élection, Benoît XVI confirma la décision de son prédécesseur : «*Je nourris une grande confiance pour qu'une telle rencontre marque une nouvelle impulsion de l'évangélisation, de la consolidation et de la croissance de l'Église, de la promotion de la réconciliation et de la paix sur le continent africain*»<sup>496</sup>. Cette deuxième assemblée synodale a donc porté sur le thème : «*L'Église en Afrique au service de la réconciliation, de la justice et de la paix*», une thématique auquel le pontife allemand a rattaché le verset : «*Vous êtes le sel de la terre ; vous êtes la lumière du monde*» (Mt 5, 13).

Le deuxième synode africain s'est donc tenu à Rome du 4 au 25 octobre 2009. Face aux souffrances et aux injustices subies par de nombreux Africains, il a cherché à mettre l'Église «au service de la réconciliation, de la justice et de la paix». Pendant trois semaines, les 244 membres et 49 auditeurs et auditrices ont pu partager leurs opinions et souhaits. Dans l'ouvrage de Maurice Cheza<sup>497</sup>, on peut trouver les grands textes du

495 Les théologiens africains ont travaillé les paradigmes dans lesquels ils inscrivent aujourd'hui leurs travaux (inculturation, libération, reconstruction, invention, relèvement, communion, Église-famille, etc.). Il en résulte une approche renouvelée du travail théologique, qui place les grands défis de l'Afrique au cœur de la réflexion théologique. L'ouvrage en deux volumes de Bénézet BUJO et Juvénal ILUNGA MUYA, *Théologie africaine au XXI<sup>ème</sup> siècle. Quelques figures*, Fribourg, Academic Press, 2005, présente de manière fort avenante quelques figures de théologiens qui ont apporté par leurs réflexions des contributions importantes pour l'avenir de l'Église en Afrique.

496 Cf. [www.la-croix.com/Religion/Actualite/Un-synode-pour-l-Afrique](http://www.la-croix.com/Religion/Actualite/Un-synode-pour-l-Afrique), consulté le 14 mars 2021.

497 Cf. Maurice CHEZA, *Le deuxième synode africain. Réconciliation, Justice et Paix*, Paris, Karthala, 2013.

synode: les deux communications du cardinal Peter Turkson, rapporteur général, le message final de l'assemblée, les 57 propositions transmises au pape. Mais le synode a favorisé aussi un important brassage d'idées. Les grands textes n'épuisent donc pas la richesse de ce rassemblement. Et comme il est rare que des évêques de terrain et des laïcs, femmes et hommes, aient l'occasion de s'exprimer devant une telle assemblée de cardinaux et d'évêques, le livre de l'auteur africain sauvegarde une centaine de leurs opinions exprimées.

### 3.2.4.3. *Africae munus*

L'Exhortation apostolique post-synodale *Africae munus* a été signée au Bénin par le pape Benoît XVI le 24 novembre 2011. Ce voyage du pape dans notre pays poursuivait un triple objectif: remettre l'Exhortation apostolique post-synodale *Africae munus*, fêter le 150<sup>ème</sup> anniversaire de l'évangélisation du Bénin et rendre hommage au cardinal Bernardin Gantin. Dans ce document confié aux prélats africains, il est question d'une annonce renouvelée de l'Évangile, qui s'ouvre aux défis de la réconciliation, de la justice et de la paix en Afrique. C'est au travers de ces termes qui s'appellent mutuellement que le pape entrevoit la perspective d'une nouvelle évangélisation en Afrique. Si dans *Africae munus*, Benoît XVI entend par évangélisation «l'aspect ordinaire de la pastorale», la nouvelle évangélisation consiste alors dans la pastorale envers «ceux qui ne suivent plus une conduite chrétienne»<sup>498</sup>. Voilà pourquoi le souverain pontife exhorte les évêques africains à promouvoir la nouvelle évangélisation, en l'associant bien évidemment à la mission *ad gentes*. Le pape insiste prioritairement sur la réconciliation des peuples africains entre eux. La nouvelle évangélisation dans le contexte africain doit donc être perçue sous cet angle-là. La réconciliation, pour lui, est une tâche urgente pour les chrétiens en Afrique<sup>499</sup>. Il demande à tous les chrétiens d'être des acteurs de la réconciliation, pour ranimer la foi là où elle a besoin d'être ravivée<sup>500</sup>.

L'analyse des grandes articulations du document nous permet de le diviser en deux grandes parties. Dans la première partie (chapitres 1 et 2), on dégage et désigne le contexte porteur de la mission ecclésiale du continent africain qui aspire à la réconciliation, la justice et la paix et qui a, comme source, la personne même de Jésus-Christ. Mis en présence d'une telle option, les chrétiens sont invités à se laisser réconcilier avec Dieu, à devenir justes pour construire un ordre social juste, dans la logique des Béatitudes, en s'engageant dans le service fraternel pour l'amour de la vérité, source de paix. C'est pourquoi, parmi les chantiers pour la réconciliation, la justice et la paix, sont aussi indiqués, dans une au-

498 *AM*, n°160; voir aussi le n°165.

499 Cf. *ibid.*, n°169.

500 Cf. *ibid.*, n° 171.

thentique visée de conversion, la célébration du sacrement de réconciliation, une spiritualité de communion, l'inculturation de l'Évangile, la protection de la vie, les migrants, les réfugiés, la bonne gouvernance des États, le dialogue œcuménique et interreligieux, surtout avec les religions traditionnelles et l'islam. Tous ces chantiers constituent aujourd'hui les enjeux majeurs pour une nouvelle évangélisation en profondeur sur le continent.

Selon la seconde partie (chapitres 3 à 5), tous les membres de l'Église sont invités à contribuer à la communion et à la paix dans l'Église et dans la société. Sont aussi indiqués les champs de l'apostolat : l'Église comme présence active et efficace de Jésus-Christ, le monde de l'éducation, de la santé et des moyens de communication sociale. L'Exhortation ouvre un horizon d'espérance à l'Afrique qui, en accueillant Jésus-Christ, doit s'émanciper des forces qui la paralysent.

*Africae munus* s'inscrit bien dans la continuité d'*Ecclesia in Africa*, qui a donné une grande impulsion au développement de l'Église en Afrique en déployant, entre autres, l'idée d'Église-famille de Dieu au bénéfice de l'Église universelle. *Africae munus* entend renforcer ce dynamisme ecclésial, indiquer le programme de l'activité pastorale et de l'évangélisation du grand continent africain, en soulignant le besoin urgent de réconciliation, de justice et de paix, pour les prochaines décennies.

L'Église, sacrement d'union avec Dieu et avec les hommes, doit être un lieu de réconciliation, en tant que don de Dieu, pour devenir toujours davantage un instrument efficace de la justice et de la paix dans la société tout entière. La réconciliation vient du mystère de Jésus-Christ Ressuscité, présent dans son Église à travers la Parole de Dieu et les sacrements, surtout ceux de la réconciliation et de l'eucharistie. Dans la grâce de l'Esprit, l'eucharistie institue une nouvelle fraternité qui dépasse les langues, les cultures, les ethnies, les divisions, le tribalisme, le racisme et l'ethnocentrisme. Dans son œuvre d'évangélisation et d'éducation à la foi chrétienne, l'Église doit mettre l'accent sur une catéchèse vécue qui conduise à une conversion profonde et à un engagement effectif à vivre l'Évangile au niveau personnel, familial et social. La Doctrine sociale de l'Église vient en appui à la promotion humaine.

Concrètement, comment *Africae munus* propose-t-il de mettre en œuvre cette justice et cette paix, calquée sur le modèle de l'enseignement social de l'Église? Partant du présupposé que « l'Afrique a besoin d'entendre la voix du Christ qui proclame aujourd'hui l'amour d'autrui, y compris de l'ennemi »<sup>501</sup>, l'Exhortation apostolique invite à la réconciliation avec Dieu et avec le prochain, voie nécessaire pour la paix. Sont ainsi de grande importance la purification intérieure de l'homme, l'offrande et l'accueil du pardon, qui permettent de retrouver l'harmonie entre les familles. Il importe cependant

501 *Ibid.*, n°13.

que les responsables de crimes soient recherchés et mis devant leurs responsabilités, pour décourager la récidive de tels délits. Le pape souligne ensuite que, bien que la construction d'un ordre social juste relève de la sphère politique, l'Église a cependant le devoir de former les consciences des hommes et des femmes, les éduquant à la justice divine : fondée sur l'amour, celle-ci va jusqu'au don de soi pour les frères et dépasse le seuil minimal exigé par la justice humaine. Vivre la justice du Christ signifie donc œuvrer pour mettre fin à la spoliation des biens au détriment de peuples entiers, spoliation définie comme inacceptable et immorale<sup>502</sup>, veiller à la subsidiarité, à la solidarité et à la charité, dans la logique des Béatitudes. Pour cela, « *une attention préférentielle doit être accordée au pauvre, à l'affamé, au malade, au prisonnier, au migrant, au réfugié ou au spolié* »<sup>503</sup>. L'Église doit contribuer à former une Afrique nouvelle, se faisant l'écho « *du cri silencieux des innocents persécutés ou des peuples dont les dirigeants hypothèquent le présent et le futur en raison d'intérêts personnels* »<sup>504</sup>. Mais quels sont les champs d'action où mettre en pratique ce vaste programme ? L'Exhortation apostolique indique d'abord la catéchèse non seulement étudiée, mais également vécue dans la vie personnelle, familiale et sociale ; le discernement approfondi des rites traditionnels locaux, surtout ceux liés à la réconciliation, pour mettre en évidence les aspects qui aident ou font obstacle à l'inculturation de l'Évangile ; enfin, la promotion d'une fraternité nouvelle en opposition au tribalisme, au racisme et à l'ethnocentrisme. Le pontife allemand demande une défense et une protection particulières pour la famille, face aux menaces telles que la déformation de la notion du mariage, la dévaluation de la maternité, la banalisation de l'avortement, la facilité du divorce et le relativisme d'une « éthique nouvelle ».

Tous ces différents chantiers exposés dans le document sont une parfaite illustration de la Doctrine sociale de l'Église. Ce que le pape veut montrer, c'est que cet enseignement social de l'Église n'est pas un accessoire. Si l'Afrique veut se développer et avoir un avenir qui respecte l'homme, la Doctrine sociale de l'Église est une clé à ne pas négliger. Enfin, le pape renvoie à chaque conférence épiscopale le soin de travailler ce texte pour en dégager les applications concrètes, car ce document n'est qu'une feuille de route.

*Africae munus* offre à l'Église en Afrique et au Bénin un guide pratique pour l'activité pastorale des prochaines décennies. L'évangélisation *ad gentes* en Afrique reste une priorité avec l'annonce de l'Évangile à ceux qui ne connaissent pas Jésus-Christ. Cette priorité pastorale doit engager tous les chrétiens d'Afrique. Il faut, en outre, mieux animer l'évangélisation ordinaire dans les diverses Églises locales, en s'engageant à promouvoir la réconciliation, la justice et la paix. Il est urgent, ensuite, de s'engager dans la nouvelle

502 Cf. *ibid.*, n°24.

503 *Ibid.*, n°27.

504 *Ibid.*, n° 30.

évangélisation en Afrique, en particulier, en faveur de ceux qui se sont éloignés de l'Église ou qui n'ont pas de pratique chrétienne. Les chrétiens d'Afrique, spécialement le clergé et les membres de vie consacrée, sont appelés à soutenir la nouvelle évangélisation, y compris dans les pays sécularisés de l'hémisphère Nord. Il s'agit d'un échange de dons, vu que des missionnaires africains œuvrent déjà dans les pays d'où, autrefois, provenaient les missionnaires venant annoncer la Bonne Nouvelle en Afrique.

En guise d'évaluation conclusive sur les deux synodes africains « famille de Dieu »<sup>505</sup>, nous retiendrons que la 1<sup>ère</sup> assemblée a voulu exprimer le mystère de l'Église en s'aidant des ressources de la culture, la 2<sup>ème</sup> nous provoque à quêter la vérité de l'identité de l'Église sous l'angle de sa sacramentalité, et donc de ses potentialités conférées par Dieu de transformer la société et le cours de l'histoire. Au reste, pour le lecteur d'*Africae munus*, cette Exhortation se présente sous la forme d'un plan pastoral et se déploie comme une stratégie d'action en vue de l'« être-Église » en Afrique et au Bénin. Mgr Barthélémy Adoukonou a proposé une synthèse herméneutique du document : « *L'acte d'inculturation du 1<sup>er</sup> synode n'était pas une simple qualification extrinsèque, mais l'auto-présentation de la réalité humano-divine née du mystère de la Rédemption et qui est un sujet inédit de l'histoire. C'est pour cette raison que les théologiens du Centre CERAO de Pastorale et de Mission (CCPM), au cours de leur colloque préparatoire au 2<sup>ème</sup> synode pour l'Afrique, ont tant insisté pour que le thème en soit plus explicitement : « Église Famille de Dieu en Afrique au service de la réconciliation, de la justice et de la paix »* »<sup>506</sup>. Une fois le lien entre les deux synodes africains fortement souligné, on peut plus aisément voir apparaître comme

505 Pour une réception critique d'*Ecclesia in Africa* et *Africae munus* en contexte africain, on pourra lire Mgr Barthélémy ADOUKONOU, « Église-Sacrement, Culture et Développement en Afrique. De *Ecclesia in Africa* à *Africae munus*, de Jean-Paul II à Benoît XVI », Conférence donnée au Séminaire Interdisciplinaire, Rome, Université Pontificale du Latran, 2 mai 2012 (cf. [www.cultura.va/content/dam/cultura/docs/pdf/Adoukonou/Eglise-Sacrement,%20Culture](http://www.cultura.va/content/dam/cultura/docs/pdf/Adoukonou/Eglise-Sacrement,%20Culture), consulté le 16 mars 2021); Mgr John OBALLA, « Ecclesia in Africa, une révolution ecclésiale, trois limites », Nairobi, 24 février 2020 (cf. <https://www.aciafrique.org/news/618/ecclesia-in-africa-at-25-une-revolution-ecclésiiale-trois-limites-selon-un-veveque-kenyan>, consulté le 16 mars 2021); et surtout l'ouvrage collectif de Edouard ADE (dir.), *Recueillir l'héritage théologique de Benoît XVI*, coll. « Sagesse et cultures », Paris, Parole et Silence, 2016. Cet ouvrage rassemble les contributions d'un séminaire de recherche consacré à la trilogie de Benoît XVI, *Jésus de Nazareth* (2007–2012). Ce séminaire a été organisé par le centre Notre-Dame de l'Inculturation et par le *Schulerkreis* Joseph Ratzinger à Cotonou (Bénin) du 16 au 21 septembre 2013, et s'est donné pour tâche de revenir sur l'héritage théologique du pape émérite et sur son message pour les jeunes Églises. Suite à *Ecclesia in Africa* et *Africae munus*, ce volume consacre de nombreux développements au christianisme en Afrique autour des problématiques de l'inculturation et de la bioéthique. L'exemple de Nicodème, tel qu'interprété par le pape, serait une invitation à percevoir l'universalisme du message chrétien : la famille africaine serait ainsi invitée à se spiritualiser et à se christianiser, afin de passer d'une famille par le « sang » à une « famille par la foi ».

506 Cf. Mgr Barthélémy ADOUKONOU, « Église-Sacrement, Culture et Développement en Afrique. De *Ecclesia in Africa* à *Africae munus*, de Jean-Paul II à Benoît XVI ».

des défis à relever les tares traditionnelles et actuelles de l'Église en Afrique et au Bénin qui se veut «famille de Dieu». C'est en puisant dans leur profondeur théologique de «famille de Dieu» que les chrétiens d'Afrique peuvent être à même de relever les défis de l'ethnicisme, du tribalisme, du régionalisme, du ségrégationnisme racial, de l'exclusion sous toutes ses formes, etc., puis faire en sorte que la dénomination «famille de Dieu» ne sonne pas comme une espèce d'idéologie ou comme un vain mot et que l'on n'en reste pas à une simple réception culturelle du mystère de l'Église, ce qui serait une trahison de la foi authentique.

### 3.2.5. La nouvelle évangélisation à la lumière d'*Evangelii gaudium*

Publiée le 24 novembre 2013, l'Exhortation apostolique *La joie de l'Évangile* du pape François porte sur l'annonce de l'Évangile dans le monde d'aujourd'hui<sup>507</sup>. Ce document fait suite à la XIII<sup>ème</sup> Assemblée générale ordinaire du synode des évêques d'octobre 2012, convoquée par Benoît XVI sur le thème de «la nouvelle évangélisation pour la transmission de la foi chrétienne», même s'il n'est pas à proprement parler une Exhortation post-synodale puisque François n'était pas encore pape au moment du synode. Notre objectif ici est de parcourir ce document pour en faire ressortir la contribution spécifique dans la réflexion relative à la nouvelle évangélisation.

#### 3.2.5.1. Les sources du document

Une analyse minutieuse d'*Evangelii gaudium*<sup>508</sup> nous amène à faire ressortir trois types de sources auxquelles se réfère le document.

D'abord, on note dans le texte une référence quasi permanente aux Écritures. Cette grande abondance de références bibliques tout au long du document pontifical retient l'attention. Nous avons compté au total deux cent dix (210) références bibliques dans l'Exhortation. Parmi elles, les évangiles viennent en tête et représentent quarante-et-un pour cent (41 %) de l'ensemble. Ils sont suivis par les différentes épîtres du Nouveau Testament qui, elles, en constituent trente-huit pour cent (38 %). Le reste – qui représente vingt-et-un pour cent (21 %) – se partage entre les autres écrits du Nouveau Testament et

507 FRANÇOIS, Exhortation apostolique *Evangelii gaudium* sur l'annonce de l'Évangile dans le monde d'aujourd'hui, Rome, 24 novembre 2013.

508 Il existe une abondante littérature sur cette Exhortation apostolique, au sein de laquelle nous voulons mentionner : Luc FORESTIER, «Le pape François et la synodalité. *Evangelii gaudium*, nouvelle étape dans la réception de Vatican II», *Nouvelle Revue Théologique*, 137 (2015), pp. 597–614; Enzo BIEMMI, «Une Église en sortie. La conversion pastorale et catéchétique d'*Evangelii gaudium*», *Lumen Vitae*, 70 (2015), pp. 29–41; et l'ouvrage explicatif de Victor Manuel FERNANDEZ et Paolo RODARI, *Ce que nous dit François. Le plus proche théologien du pape explique l'Exhortation Evangelii gaudium*, Paris, L'Atelier, 2014.

ceux de l'Ancien Testament<sup>509</sup>. Cette forte présence de l'Écriture dans le document peut être comprise de la façon suivante : l'annonce de l'Évangile dans le monde d'aujourd'hui exige de l'Église qu'elle revienne sans cesse à la source de la Parole de Dieu<sup>510</sup>. C'est la Parole de Dieu qu'il faut placer au centre, qu'il convient de scruter inlassablement, et qu'il est nécessaire de toujours chercher à mettre en application. Si elle pénètre dans le cœur, dans la vie et dans les habitudes des personnes, ainsi que dans les différentes structures ecclésiales, elle imprimera chez les chrétiens un « style » de vie véritablement évangélique. De cette façon, elle pourra être annoncée efficacement. *« Chaque fois que nous cherchons à revenir à la source pour récupérer la fraîcheur originale de l'Évangile, surgissent de nouvelles voies, des méthodes créatives, d'autres formes d'expression, des signes plus éloquents, des paroles chargées de sens renouvelé pour le monde d'aujourd'hui »*<sup>511</sup>, écrit le pape. Plus loin, son propos se fait plus incisif : *« Ne nous laissons pas voler l'Évangile »*<sup>512</sup>, recommande-t-il. Non seulement les références bibliques sont abondantes dans le texte, mais encore, à de nombreuses reprises, le pontife invite explicitement à la fidélité au Christ et à son Évangile<sup>513</sup>.

Ensuite, nous découvrons dans le document une fidélité aux écrits de Jean-Paul II. Parmi les nombreuses références d'auteurs et de documents divers cités en bas de page, Jean-Paul II est le plus souvent mentionné : 48 références, soit au total 22 % de l'ensemble.

509 Pour connaître le nombre de références bibliques dans le texte ainsi que leur répartition, nous les avons comptées méticuleusement page après page, suivant le critère retenu.

510 Voir l'ouvrage de François-Xavier AMHERDT, *L'animation biblique de la pastorale. 120 propositions pratiques*, coll. « Pédagogie pastorale », n° 12, Namur, Lumen Vitae, 2017.

511 *EG*, n° 11.

512 *Ibid.*, n° 97.

513 Au numéro 23, le pape presse l'Église à être *« fidèle au modèle du maître »* pour sortir annoncer l'Évangile à tous, en tous lieux et en toutes occasions. Au numéro 48, il affirme que nous trouvons dans la Parole de Dieu une orientation très claire sur le fait que les pauvres sont les destinataires privilégiés de l'Évangile. Puis, il ajoute qu'aucune explication ne doit affaiblir un message si limpide. Au numéro 193, le pontife sud-américain écrit : *« Relisons quelques enseignements de la Parole de Dieu sur la miséricorde, pour qu'ils résonnent avec force dans la vie de l'Église »*. Après avoir présenté une série de passages dans le sens de la phrase précédente, il affirme au numéro 194 que le message de ces textes est si explicite, si direct et si éloquent qu'aucune herméneutique ecclésiale n'a le droit de le relativiser. *« La réflexion de l'Église sur ces textes ne devrait pas obscurcir ni affaiblir leur sens exhortatif, mais plutôt aider à les assumer avec courage et ferveur »*. Le pape continue en ajoutant que nous devons nous préoccuper *« d'être fidèles à ce chemin lumineux de vie et de sagesse »* que représente l'enseignement de la Bible sur l'amour fraternel, le service humble et généreux, la miséricorde envers les pauvres. Au numéro 271, l'évêque de Rome rappelle – avec l'appui de quelques références bibliques – que Jésus-Christ ne veut pas que nous soyons comme des princes qui regardent autrui avec dédain ; il désire que nous soyons des hommes et des femmes du peuple. Et François précise avec insistance : *« Ce sont des indications de la Parole de Dieu, aussi claires, directes et indiscutables qu'elles n'ont pas besoin d'interprétations qui leur enlèveraient leur force d'interpellation. Vivons-les < sine glossa >, sans commentaires »*.

Certes, son pontificat a été long et sa bibliographie est abondante. Mais il a surtout été «le pape de la nouvelle évangélisation», comme nous l'avons dénommé. Et ses textes les plus cités sont justement ceux dans lesquels il est question de nouvelle évangélisation : *Redemptoris missio*, *Christifideles laici*, *Pastores dabo vobis* et *Novo millennio ineunte*. Par les nombreuses références à ce prédécesseur donc, un lien réel est établi entre *Evangelii gaudium* et le thème de la nouvelle évangélisation. Telle est notre interprétation.

Enfin, nous faisons remarquer que les références en notes renvoient aux documents du CELAM. Au nombre de treize au total, deux se réfèrent au *Document de Puebla*<sup>514</sup> et les onze autres renvoient au *Document d'Aparecida*<sup>515</sup>, ce qui fait nettement de ce dernier l'un des documents les plus cités par le pontife venu de l'hémisphère Sud. Mais en réalité, ce texte, pour celui qui le connaît, transparait plus largement encore dans l'Exhortation. En effet, beaucoup de thèmes développés dans ce document-ci l'étaient également dans celui-là. Donnons-en quelques illustrations. La notion de «disciples missionnaires», présentée aux numéros 119 à 121 d'*Evangelii gaudium* – et employée à de nombreux autres endroits de l'Exhortation –, est le fil conducteur de tout le *Document d'Aparecida* et abonde d'un bout à l'autre de ce texte. Les thématiques de «la joie du disciple» et celle de «l'option préférentielle pour les pauvres» sont fortement présentes dans chacun des deux documents. Le thème de «la dimension sociale de l'évangélisation» occupe lui aussi tout le chapitre 4 d'*Evangelii gaudium*, tandis qu'il est développé des numéros 380 à 430 du *Document d'Aparecida*. D'autres sujets sont également communs aux deux textes : la pastorale urbaine (*EG*, n° 71–75 ; *DA*, n° 509–519) ; la conversion pastorale (*EG*, n° 25–33 ; *DA*, n° 365–372) ; la piété populaire (*EG*, n° 122–126 ; *DA*, n° 258–265). Bien sûr, la liste n'est pas exhaustive. Et il convient aussi de souligner qu'il ne s'agit pas du simple fait d'avoir des thèmes en commun : il y a une grande similitude dans le déploiement de ces problématiques. En partant de ces constats, nous pouvons dire que l'Exhortation *Evangelii gaudium* est fortement influencée par le *Document d'Aparecida*. D'une part, cela s'explique par le fait que le pape François – alors cardinal Bergoglio et archevêque de Buenos Aires – a contribué de façon considérable à la rédaction dudit document, qu'il a marqué de son empreinte : il en était le président de la commission de rédaction. D'autre part, il faut reconnaître que les Églises d'Amérique latine sont en avance sur la thématique de la nouvelle évangélisation, qui a été au centre de leurs réflexions depuis la conférence de Medellin (1968) jusqu'à celle d'Aparecida (2007), en passant par celles de Puebla (1979)

514 Cf. Vander TERRE, «La Conférence de Puebla», *Revue théologique de Louvain*, 10 (1979), pp. 196–208.

515 V<sup>ème</sup> Conférence générale de l'épiscopat latino-américain et des Caraïbes, *Disciples et missionnaires de Jésus-Christ pour que nos peuples aient la vie en lui*, *Document final*, Aparecida (*DA*), 13–31 mai 2007.

et de Saint-Domingue (1992). Faire du texte de ces Églises un document de référence pour toute l'Église peut alors se justifier. Ceci corrobore la dimension universelle du défi de la nouvelle évangélisation.

### 3.2.5.2. La notion de « style » dans *Evangelii gaudium*<sup>516</sup>

Le mot « style » apparaît vingt-deux fois dans *Evangelii gaudium* ; si bien qu'il nous a paru opportun de nous en approcher. L'expression « style » se rencontre du début jusqu'à la fin de l'Exhortation ; elle est bien répartie dans l'ensemble du texte. Nous avons regroupé en trois catégories les différents emplois du terme. D'abord, il est question de « style de vie ». Dans cette première catégorie, l'expression est utilisée soit de façon neutre<sup>517</sup>, soit comme dénonciation d'une attitude<sup>518</sup>, soit enfin dans un sens positif<sup>519</sup>. Dans la deuxième catégorie, la notion de « style » est associée tantôt à la vie chrétienne<sup>520</sup>, tantôt à la mission évangélisatrice<sup>521</sup>. Dans ce dernier cas, le pape parle, entre autres, de « style » missionnaire, de « style » évangélisateur, de « style » uniforme et rigide d'évangélisation, ou encore de « style » catholique propre au passé. Au sujet des pauvres, après avoir affirmé que tout doit être mis en œuvre pour qu'ils se sentent chez eux dans l'ensemble des communautés chrétiennes, le pontife argentin ajoute – en reprenant Jean-Paul II – que ce « style » serait la présentation la plus grande et la plus efficace de la Bonne Nouvelle du Royaume<sup>522</sup>. Enfin, la troisième catégorie comporte seulement deux emplois de l'expression qui se rapportent respectivement à Jésus et à Marie. D'une part, il est question du « style » qui a marqué toute la vie de Jésus et qui a atteint son sommet sur la croix ; et, d'autre part, il est question du « style marial » qu'on trouve dans l'activité évangélisatrice de l'Église<sup>523</sup>.

Nous pensons qu'il est possible de voir dans cette notion de « style » l'élément qui relie entre eux les différents thèmes développés dans le document. En effet, on a bien l'impression que les orientations et les recommandations du pape dans le texte visent en définitive à conduire le chrétien et toute l'Église à adopter un « style » : « style de vie

516 L'ouvrage de Christoph THEOBALD, *Le christianisme comme style. Une manière de faire de la théologie en postmodernité*, 2 T., Paris, Cerf, 2007 est le document de référence qui nous a permis de mieux percevoir la notion de « style » dans l'Exhortation pontificale.

517 « *Styles de vie* » des citadins et « *style des populations rurales* » (n°72) ; « *style de vie d'une société* » (n°115).

518 « *Un style de vie qui exclut les autres* » (n°54) ; « *un style de vie qui porte à s'attacher à des sécurités économiques* » (n° 80) ; « *style de vie individualiste* » (n°195 ; cf. n°67) ; « *style de vie sans heurt* » des plus riches au détriment des pauvres (n° 218) ; « *privatisation du style de vie* » (n°262).

519 « *Fidélité au style de vie de l'Évangile* » (n°168) ; « *un style de vie et de pensée plus humain, plus noble, plus fécond* » (n°208).

520 « *Un style spirituel* » (n°80).

521 Cf. EG, n°18 ; 27 ; 33 ; 35 ; 75 ; 94 ; 140 ; 199.

522 Cf. JEAN-PAUL II, Lettre apostolique *Novo millennio ineunte*, n°50, citée dans EG, n°199.

523 Cf. EG, n°269 et 288.

chrétien» et «style évangélisteur». Il peut être défini comme «une manière de penser, d'être et d'agir», qui découle de notre identité chrétienne et qui est en même temps radicalement tournée vers la mission. Il faut reconnaître que tous les thèmes développés dans le document, à savoir la joie missionnaire, la miséricorde, la proximité de la vie des gens, la question des pauvres, la vie fraternelle et la conversion pastorale, peuvent conduire à acquérir ce «style». C'est même cela qui constitue leur but. Les propos de l'évêque de Rome confirment cette analyse. Après avoir annoncé au numéro 17 les thèmes qu'il entend développer dans l'Exhortation, il écrit au numéro 18 à leur propos : «*Tous en effet aident à tracer les contours d'un style évangélisteur déterminé que j'invite à assumer dans l'accomplissement de toute activité*». Nous en déduisons que, dans la pensée du pape François, la vie chrétienne peut être conçue comme un «style». Cela nous renvoie à l'ouvrage mentionné ci-dessus de Christoph Theobald, *Le christianisme comme un style*, où le jésuite du Centre Sèvres montre que le projet d'exprimer l'identité chrétienne en termes de «style» n'est pas nouveau : Friedrich Schleiermacher et Hans Urs von Balthasar s'étaient déjà engagés sur cette voie. Le théologien franco-allemand souligne également que

l'approche stylistique du christianisme évite de réduire celui-ci à son enseignement doctrinal mais permet d'honorer l'ensemble de la vie chrétienne comme une manière d'habiter le monde. Apparaît, en filigrane, le principe de concordance entre le contenu et la forme, si essentiel pour caractériser la qualité stylistique d'une œuvre et facilement applicable à la question de la crédibilité de la foi chrétienne<sup>524</sup>.

Nous voyons apparaître une certaine concordance entre la notion de «style» dans *Evangelii gaudium* et dans l'ouvrage de Christoph Theobald.

### 3.2.5.3. Rupture et continuité dans *Evangelii gaudium*

L'analyse et l'étude du texte d'*Evangelii gaudium* font ressortir le fait que cette contribution magistérielles s'inscrit aussi bien dans la rupture que dans la continuité par rapport à ce qui la précède.

#### 3.2.5.3.1. Rupture dans *Evangelii gaudium*

Dans l'Exhortation *Evangelii gaudium*, le pape François signe une rupture par rapport à ses prédécesseurs, et ceci à plusieurs niveaux. D'abord – et c'est sans doute le constat le plus frappant –, au niveau de l'emploi de l'expression «nouvelle évangélisation» elle-même. Le pape sud-américain l'emploie très rarement. Elle n'apparaît ni dans le titre principal du document (*La joie de l'Évangile*), ni dans le sous-titre (Exhortation apostolique

524 Christoph THEOBALD, *Le christianisme comme style*, T. I, coll. «Cogitatio Fidei», n°260, Paris, Cerf, 2007, p. 62.

du Saint-Père François « sur l'annonce de l'Évangile dans le monde d'aujourd'hui »). De la sorte, le lecteur non averti ne sait pas que le texte a rapport au synode sur la nouvelle évangélisation. Mise à part cette absence de l'expression au niveau des titres, il faut dire que dans le texte même, l'expression « nouvelle évangélisation » n'est que très peu employée : seulement neuf fois<sup>525</sup>, dans un document aussi volumineux que celui-là. Dans le Message que les Pères synodaux ont adressé au Peuple de Dieu à la fin du synode<sup>526</sup> – et qui est un texte sept fois plus court que l'Exhortation –, l'expression « nouvelle évangélisation » est employée vingt-quatre fois. Cette comparaison permet de réaliser à quel point le pape prend une certaine distance par rapport à l'expression. C'est donc à ce premier niveau que se situe la rupture dans *Evangelii gaudium*.

Le deuxième niveau de rupture concerne certains thèmes développés dans le document et qui sont des sujets nouveaux. Nous en avons déjà présenté quelques-uns<sup>527</sup>. Il ne s'agit cependant pas d'une nouveauté absolue. La nouveauté réside surtout dans la grande importance que le pape accorde à ces problématiques, et dans l'ampleur avec laquelle il les développe. Elle se trouve également dans l'orientation donnée à leur traitement. Autrement dit, même si on a pu rencontrer l'une ou l'autre de ces thématiques chez les prédécesseurs du pape François, il y a une différence de tonalité qui s'impose : une différence parfois si importante que, justement, cela devient de la nouveauté. Par exemple, dans sa Lettre encyclique *Deus caritas est*, le pape Benoît XVI évoque la question des pauvres ; il rappelle dans ce document que « Jésus s'identifie à ceux qui sont dans le besoin : les affamés, les assoiffés, les étrangers, ceux qui sont nus, les malades, les personnes qui sont en prison »<sup>528</sup>. Il souligne également que l'exercice de la charité envers ces personnes qui sont dans le besoin appartient à l'essence de l'Église, au même titre que le service des sacrements et l'annonce de l'Évangile<sup>529</sup>. Toutefois, dans son développement, il n'en fait pas une question à ce point préoccupante qu'elle devienne centrale comme c'est le cas dans *Evangelii gaudium*. La Lettre encyclique *Deus caritas est* porte pourtant sur l'amour chrétien.

Le troisième niveau de rupture que nous avons relevé concerne la tonalité et le style littéraire du document, c'est-à-dire la manière dont François formule ses phrases et exprime ses idées. Ce niveau aussi est marqué par une réelle nouveauté. C'est un style et des formulations auxquels nous ne sommes pas habitués – surtout dans des documents

525 Cf. *EG*, n 14 ; 73 ; 120 ; 126 ; 198 ; 239 ; 260 ; 284 ; 288.

526 Synode sur la nouvelle évangélisation, « Message au Peuple de Dieu », *La Documentation catholique*, n°2501 (2012), pp. 1059–1068.

527 Cf. *supra*, 3.2.5.2., « La notion de "style" dans *Evangelii gaudium* ».

528 BENOÎT XVI, Lettre encyclique *Deus caritas est* (2005), n°15.

529 *Ibid.*, n°22.

du Magistère – qui se dégagent de l'Exhortation. Un exemple de cette nouveauté de ton consiste dans le fait que le souverain pontife exprime les choses de façon concrète et détaillée, évitant de rester dans les généralités. Lorsqu'il dénonce un mal, il le nomme de façon explicite, en décrit les différentes manifestations et propose des moyens pour y remédier. C'est le cas par exemple pour « la mondanité spirituelle »<sup>530</sup>, le pessimisme et les « guerres »<sup>531</sup> au sein de certaines communautés chrétiennes, pour ne citer que ceux-là. Et c'est avec la même précision qu'il donne des orientations ou des recommandations. L'exemple le plus significatif ici est sans doute celui de l'homélie et de sa préparation : le pape y consacre près de vingt pages du document (numéros 135 à 159). Il aborde la question dans tous ses aspects et la traite avec force détails. Ce développement offre un véritable « traité d'homilétique ». En règle générale, pour François, quand on évite d'être concret, les grands principes sociaux restent « *de simples indications générales qui n'interpellent personne* »<sup>532</sup>. C'est donc pour ne pas tomber dans ce piège que le souverain pontife adopte ce mode stylistique. Et on ne peut lire ce document sans se sentir interpellé à un moment ou à un autre.

Par ailleurs, signalons qu'à l'intérieur du texte on découvre quelques indices qui suggèrent que l'Exhortation s'inscrit bien dans la rupture. D'un côté, dès le début, le pape affirme avoir accepté avec plaisir l'invitation à rédiger l'Exhortation, sur la base des riches travaux du synode. Mais il ajoute aussitôt : « *Je compte en outre exprimer les préoccupations qui m'habitent en ce moment concret de l'œuvre évangélistrice de l'Église* »<sup>533</sup>. Le pape veut vraiment conférer une marque personnelle au document ; il veut se donner une certaine latitude dans sa rédaction. Ce qui peut s'expliquer aussi par le fait que ce document a pour lui une dimension programmatique. En effet, *Evangelii gaudium* est véritablement le premier texte de son pontificat. Bien sûr, il y a la Lettre encyclique *Lumen Fidei* (29 juin 2013), qui a précédé l'Exhortation *Evangelii gaudium*. Mais c'est un document qui a été écrit en grande partie par Benoît XVI. D'un autre côté, dans son introduction pour le deuxième chapitre de l'Exhortation, le pape François écrit ceci : « *Je donne pour supposées les différentes analyses qu'ont offertes les autres documents du Magistère universel [...]* »<sup>534</sup>. Puis, nous retrouvons une autre formulation analogue à la précédente plus loin dans le texte, dans l'introduction au cinquième chapitre. À cet endroit, François affirme qu'il ne voudrait pas faire une synthèse de la spiritualité chrétienne, ni développer de grands thèmes comme l'oraison, l'adoration eucharistique ou la célébration

530 *EG*, n°93.

531 *Ibid.*, n°98.

532 *Ibid.*, n°182.

533 *Ibid.*, n°16.

534 *Ibid.*, n° 51.

de la foi, tout en en valorisant la nécessité comme appui pour les évangélistes. Car, dit-il, il y a déjà de nombreux textes magistériels et théologiques de valeur sur ces sujets. Par contre, annonce le pape, « *je proposerai simplement quelques réflexions sur l'esprit de la nouvelle évangélisation* »<sup>535</sup>. Cette manière de présenter le texte qu'il va rédiger manifeste donc une certaine volonté de rupture.

Ce que nous avons décrit tout au long de ces lignes comme « rupture » peut être considéré à certains égards comme une « innovation ». Autrement dit, au lieu d'aborder la problématique sous l'angle de la « rupture », nous aurions aussi bien des raisons de parler de « nouveauté ». Pour preuve, le fait que le ton et le positionnement du pape sont assez singuliers. En effet, *Evangelii gaudium* se présente plutôt comme le programme de pontificat, et non véritablement comme la mise en œuvre d'un synode qui avait pour intitulé : « La nouvelle évangélisation pour la transmission de la foi chrétienne ». De fait, nous constatons que l'Exhortation n'est pas qualifiée de « post-synodale », comme nous le mentionnions déjà. Cela en dit certainement long sur les intentions du souverain pontife.

*Evangelii gaudium* est donc une simple « *Exhortation apostolique* », et non un texte de conclusion d'un synode qui avait émis des propositions. Or, justement, c'est au regard des propositions que l'Exhortation se singularise. Certaines propositions émises par les pères synodaux ne sont pas mentionnées<sup>536</sup> dans le document.

*Evangelii gaudium* va au-delà des questions d'évangélisation et aborde des questions de réforme de l'Église, des controverses qui ont trait aux rapports de l'Église avec le monde ; des axes forts du pontificat actuel, mais qui ont moins de liens explicites avec la transmission de la foi, même si elles ont toutes un impact réel sur elle. Ainsi, *Evangelii gaudium* contient des réflexions critiques sur les préoccupations doctrinales, sur la « *centralisation excessive* » dans l'Église, sur la perspective de formulations dogmatiques et disciplinaires qui ne serviraient pas toujours l'essence de l'Église. Plus troublant en-

535 *EG*, n°260 ; cf. n°163.

536 Les pères du synode avaient rédigé 58 propositions qui auraient dû servir de base pour la rédaction de l'Exhortation apostolique. Bien des propositions n'aient pas été mentionnées dans le document pontifical. Par exemple : la publication d'un résumé (*compendium*) de directives sur la proclamation initiale du kérygme (prop. 9) la mise en place d'une commission pour la liberté religieuse (prop. 16) ; la création d'un département pour la nouvelle évangélisation dans les universités catholiques (prop. 30) ; l'élaboration dans les Églises particulières d'un projet missionnaire organique (prop. 42). Dans *Evangelii gaudium*, il est fait allusion à une « *apologétique originale qui aide à créer les dispositions pour que l'Évangile soit entendu par tous* » (n. 132) ; mais on néglige complètement les considérations des pères synodaux sur les *praeambula fidei*, sur la loi naturelle et la nature humaine (prop. 17).

core, *Evangelii gaudium* passe sous silence l'«*herméneutique de la réforme*» défendue par la déclaration du synode de 2012<sup>537</sup>.

Il ne nous appartient pas de juger des différents aspects du présent pontificat, mais nous pouvons objectivement constater le fait qu'il a voulu s'inscrire dans une démarche délibérée de rupture et d'innovation par rapport aux pontificats précédents. Le pape François ne s'en est guère caché, ne serait-ce que par ses actes, dont il est difficile de dire qu'ils n'affirment pas également une certaine forme d'autorité. Tout cela ne traduit-il pas aussi une volonté de maintenir, à côté de l'impulsion pour la synodalité, une modalité de «verticalisation», d'hégémonie magistérielle ou de suprématie vaticane dont nous regrettons dans nos précédentes analyses qu'elle empêche une mise en œuvre plus inculturée de la nouvelle évangélisation<sup>538</sup>?

Mais on ne peut parler uniquement de discontinuité dans *Evangelii gaudium*. Le document est également marqué par une réelle continuité avec la pensée des pontifes antérieurs.

### 3.2.5.3.2. Continuité dans *Evangelii gaudium*

La continuité établie par le pape François avec l'enseignement de ses prédécesseurs sur la nouvelle évangélisation peut être relevée sur deux plans : celui de la forme du document d'une part, et celui du fond d'autre part.

Au sujet de la forme du document, il est apparu que les auteurs et les documents les plus cités par François dans *Evangelii gaudium*<sup>539</sup> ont rapport à la nouvelle évangélisation. Nous avons alors conclu qu'un lien réel était ainsi établi entre l'Exhortation et la question de la nouvelle évangélisation. De plus, dans le texte, le pape argentin souligne la nécessité, dans l'activité évangélisatrice, de toujours «*recueillir la riche tradition bimillénaire de l'Église, sans prétendre élaborer une pensée déconnectée de ce trésor, comme si nous voulions inventer l'Évangile*»<sup>540</sup>. D'un côté, cela signifie qu'il faut toujours prendre en compte l'enseignement des prédécesseurs et s'en inspirer au besoin. De l'autre, cela veut aussi dire que le pape lui-même va dans ce sens, puisqu'il en souligne la nécessité.

537 *EG* ignore totalement l'importante déclaration du synode 2012 en faveur de l'«*herméneutique de la réforme*» proposée par Benoît XVI dans son discours à la Curie romaine, le 22 décembre 2005 (prop. 12). Il faut dire que, dans la discipline actuelle, le synode des évêques a un caractère purement consultatif; et c'est la raison pour laquelle, au terme du synode, on ne publie en général pas de document final, mais seulement des propositions, dont le pape peut se servir librement pour tirer ses propres conclusions. Mais il est également vrai que, de cette façon, une partie des discussions synodales ne sont pas reprises par le texte pontifical.

538 Cf. *supra*, 3.2.3.1., «Du concept à l'institutionnalisation».

539 Cf. *supra*, 3.2.5.1., «Les sources du document».

540 *EG*, n° 233.

Mais c'est surtout au niveau du fond du document que se manifeste le plus cette continuité d'*EG* avec les textes antérieurs. À ce propos, nous pouvons d'abord signaler le contexte dans lequel l'Église doit aujourd'hui annoncer l'Évangile du Christ. C'est celui d'une « culture mondialisée »<sup>541</sup>, d'un monde qui connaît d'« énormes et rapides changements culturels »<sup>542</sup>. C'est aussi le contexte d'une société dans laquelle « le processus de sécularisation tend à réduire la foi et l'Église au domaine privé et intime »<sup>543</sup>, un phénomène qui a sa source dans la négation de toute transcendance. Le relativisme et l'individualisme exacerbés sont d'autres caractéristiques de cette société : une société de consommation marquée par « l'exclusion sociale et la disparité sociale »<sup>544</sup>. Ce sont de nombreuses pages que le pape consacre à la présentation du contexte du monde actuel dans lequel l'Église doit annoncer l'Évangile. Ce contexte nouveau exige des moyens nouveaux pour transmettre le message : « Il faut avoir le courage de trouver les nouveaux signes, les nouveaux symboles, une nouvelle chair pour la transmission de la Parole »<sup>545</sup>. Ces propos suggèrent que l'Évangile doit s'incarner dans la culture dans laquelle il est annoncé. La problématique de l'inculturation est un des domaines où *Evangelii gaudium* s'inscrit dans une profonde et pleine continuité. Cette inculturation vise à ce que la prédication de l'Évangile soit exprimée par des catégories propres à la culture où il est annoncé, et « provoque une nouvelle synthèse avec cette culture »<sup>546</sup>. C'est un enrichissement mutuel qui se réalise, puisque « la force transformante de l'Évangile »<sup>547</sup> féconde la culture dans laquelle le message du salut est accueilli. Ce processus d'inculturation est une réalité jamais achevée<sup>548</sup>. Nous y reviendrons<sup>549</sup>.

La continuité dans l'Exhortation est également remarquable en ce qui concerne les destinataires du message évangélique et les agents de l'activité évangélisatrice. D'abord, à propos des destinataires, nous avons relevé une expression qui les désigne sans ambages : « parvenir à tous sans exception »<sup>550</sup>. Cette expression, qui est répétée sous une forme ou une autre à de nombreux endroits du document<sup>551</sup>, souligne avec clarté et insistance la

541 *Ibid.*, n°76 et 77.

542 *Ibid.*, n 41.

543 *Ibid.*, n 64.

544 *Ibid.*, n 59.

545 *Ibid.*, n°167.

546 *Ibid.*, n 129.

547 *Ibid.*, n°116.

548 *Ibid.*, n°126.

549 Cf. *infra*, 6.1., « La pertinence de l'inculturation pour une évangélisation en profondeur ».

550 *EG*, n°48.

551 *Ibid.*, n°14 : « Tous ont le droit de recevoir l'Évangile. Les chrétiens ont le devoir de l'annoncer sans exclure personne » ; n°35 : « (...) un objectif pastoral et un style missionnaire, qui réellement arrivent à tous sans exceptions ni exclusions ». Cf. n 23 ; 43 ; 132 ; 181 ; 237 ; 261.

destination universelle du message de l'Évangile dans notre monde d'aujourd'hui. Quant aux agents de l'annonce, c'est chaque baptisé qui est invité à en être un sujet actif. Car le baptême fait de chaque membre de l'Église un disciple missionnaire. Le pape précise : « *Nous ne disons plus que nous sommes < disciples > et < missionnaires >, mais [...] que nous sommes < disciples-missionnaires >* »<sup>552</sup>. Il s'agit là d'une nuance importante qui revient à dire que la mission n'est pas quelque chose de surajouté à notre identité de disciple ou de chrétien. Elle en fait intrinsèquement partie et ne peut donc en être séparée. Le pape souligne aussi que « *la nouvelle évangélisation doit impliquer que chaque baptisé soit protagoniste d'une façon nouvelle* »<sup>553</sup>. Remarquons ici que c'est l'un des quelques endroits où il emploie l'expression « nouvelle évangélisation ». C'est sans doute une façon d'insister sur la nécessité pour « chaque baptisé » de s'engager effectivement dans cette activité et de l'accomplir de « façon nouvelle », c'est-à-dire avec plus d'ardeur et d'enthousiasme. Ce n'est pas sans rappeler les propos de Jean-Paul II qui affirmait que « *la tâche pastorale prioritaire de la nouvelle évangélisation incombe à tout le peuple de Dieu, et demande une nouvelle ardeur [...]* »<sup>554</sup>. Mais, pour annoncer l'Évangile avec ardeur, il faut être d'abord enraciné soi-même dans la vie chrétienne. D'où l'importance de la formation et de l'accompagnement de chaque disciple du Christ en vue de sa croissance dans la foi<sup>555</sup>. Cette formation doit toujours consister en un approfondissement du kérygme : Jésus mort et ressuscité qui nous révèle et nous communique l'infinie miséricorde du Père. « *Toute la formation chrétienne est avant tout l'approfondissement du kérygme [...]* »<sup>556</sup>, écrit le pape. Par ailleurs, il souligne que nous avons besoin de créer pour les agents pastoraux des espaces de ressourcement de leur foi en Jésus mort et ressuscité<sup>557</sup>.

Nous avons déjà évoqué l'appel au renouvellement – total et profond – des structures ecclésiales et de la vie des agents pastoraux, en insistant sur le fait que la nouveauté de vie est prioritaire pour animer les nouvelles structures. Cela aussi s'inscrit dans le sens de la continuité. Dans l'Exhortation, le pape exprime encore cet appel au renouvellement à travers une formule empruntée à ses prédécesseurs. Il écrit : « *L'Église n'évangélise pas si elle ne se laisse pas continuellement évangéliser* »<sup>558</sup>. De là découle la place importante de la Parole de Dieu qui doit être sans cesse écoutée, méditée et vécue. Dans ce sens, le pape précise que « *l'évangélisation demande la familiarité avec la Parole de Dieu et cela*

552 EG, n° 120.

553 Ibidem.

554 PDV, n 18.

555 Cf. EG, n°160.

556 Ibid., n°165.

557 Cf. *ibid.*, n° 77.

558 *Ibid.*, n°174.

*exige que les diocèses, les paroisses et tous les groupements catholiques proposent une étude sérieuse et persévérante de la Bible [...]»<sup>559</sup>.*

La mention du primat de la grâce impressionne. À ce propos, François affirme : « *Le principe du primat de la grâce doit être un phare qui illumine constamment nos réflexions sur l'évangélisation* »<sup>560</sup>. Dans l'activité évangélisatrice, c'est Dieu qui, le premier, prend l'initiative. Il nous revient alors de nous insérer dans cette initiative divine pour devenir des évangélisateurs avec lui et en lui<sup>561</sup>. Ce principe débouche logiquement sur la nécessité de nous ouvrir à l'action de l'Esprit-Saint<sup>562</sup>, qui est « *l'âme de Église évangélisatrice* »<sup>563</sup>, et qui « *infuse la force pour annoncer la nouveauté de l'Évangile avec audace [...], en tout temps et en tout lieu, même à contre-courant* »<sup>564</sup>. Nous voici situés au cœur de la prière et de la relation d'intimité avec le Seigneur. Le pape l'exprime explicitement : « *Sans des moments prolongés d'adoration, de rencontre priante avec la Parole, de dialogue sincère avec le Seigneur, les tâches se vident facilement de sens, nous nous affaiblissons à cause de la fatigue et des difficultés, et la ferveur s'éteint. L'Église ne peut vivre sans le poumon de la prière [...]* »<sup>565</sup>.

En conclusion donc, la continuité du pape François avec ses prédécesseurs est réelle et sans équivoque, malgré les quelques éléments de rupture que nous avons évoqués.

Au terme de ces réflexions, nous pourrions reconnaître qu'*Evangelii gaudium* s'est concentrée sur quelques pistes par lesquelles le pape argentin veut « *encourager et orienter dans toute l'Église une nouvelle étape évangélisatrice, pleine de ferveur et de dynamisme* »<sup>566</sup>. Cette nouvelle étape dont parle le souverain pontife est bien celle de la nouvelle évangélisation. François a donc redonné de l'impulsion en contribuant de façon spécifique et significative à la dynamique de la nouvelle évangélisation, sur les éléments suivants<sup>567</sup> : la réforme de l'Église décrite « *en "sortie" missionnaire* »<sup>568</sup> et qu'il engage dans un triple « non »<sup>569</sup> à l'économie de l'exclusion, à la nouvelle idolâtrie de l'argent qui gouverne au lieu de servir et aux disparités qui engendrent la violence ; les tentations des

559 *Ibid.*, n°175.

560 *Ibid.*, n 112.

561 Cf. *ibid.*

562 Voir JEAN-PAUL II, Lettre Encyclique *Dominum et vivificantem* sur l'Esprit-Saint dans la vie de l'Église et du monde, Rome, 18 mai 1986.

563 *EG*, n°261.

564 *Ibid.*, n°259. Cf. n°280.

565 *Ibid.*, n°262.

566 *Ibid.*, n° 17.

567 Cf. *ibid.*

568 Cf. *ibid.*, n°20–24 ; 27.

569 *Ibid.*, n 53–59 ; 78–101.

agents pastoraux<sup>570</sup>, « *des évêques jusqu'au plus humble et caché des services ecclésiaux* », qu'il met en garde, dans une partie très exigeante, contre « *une accentuation de l'individualisme, une crise d'identité et une baisse de ferveur* » ; l'Église « *comprise comme la totalité du peuple de Dieu qui évangélise* »<sup>571</sup> et qu'il envisage en totale continuité avec *Lumen gentium*, la Constitution dogmatique du concile Vatican II ; l'homélie et sa préparation<sup>572</sup>, «  *pierre de touche pour évaluer la proximité et la capacité de rencontre d'un pasteur avec son peuple* » ; l'insertion sociale des pauvres<sup>573</sup>, chaque chrétien et chaque communauté étant « *appelés à être instruments de Dieu pour la libération et la promotion des pauvres, de manière à ce qu'ils puissent s'intégrer pleinement dans la société* » ; la paix, qui « *ne peut pas être comprise comme un irénisme ou comme une pure absence de violence obtenue par l'imposition d'un secteur sur les autres* » mais comme « *le fruit du développement intégral de tous* », et le dialogue social<sup>574</sup> ; les motivations spirituelles pour la tâche missionnaire, ample conclusion sur l'esprit missionnaire et la place de l'Esprit-Saint, rappelant que « *Jésus veut des évangélistes qui annoncent la Bonne Nouvelle non seulement avec des paroles, mais surtout avec leur vie transfigurée par la présence de Dieu* ».

S'agissait-il pour le pape de reconfigurer le concept de « la nouvelle évangélisation », auquel il croit fortement ? Toujours est-il qu'il a reprécisé les contours d'application et les conditions d'engagement du nouveau paradigme dans l'Exhortation apostolique. Ainsi, la nouvelle évangélisation est aussi bien celle des peuples africains et donc du peuple béninois, non seulement sur les éléments que nous avons précédemment soulignés, mais également et surtout sur la problématique de l'inculturation<sup>575</sup> ; la nouvelle évangélisation est donc aussi nécessaire dans les jeunes Églises comme les Églises africaines, vu notamment la place importante accordée aux questions culturelles. François souligne la dimension collective de l'évangélisation : le message évangélique n'est pas destiné seulement à la personne, mais aussi aux cultures, aux communautés. L'évangélisation doit se faire inculturation afin d'exprimer tous les fruits, toutes les richesses dans les différents contextes culturels, et d'interroger les styles de vie, les valeurs partagées. Nous pourrions dire que sur cette problématique, l'Exhortation manifeste très précisément la pertinence de la nouvelle évangélisation pour les jeunes Églises, comme celles d'Afrique. Aussi le pape appelle-t-il à respecter ce qu'exprime la « piété populaire », vraie expression de la foi

570 *Ibid.*, n 76–109.

571 *Ibid.*, n°111–134.

572 *Ibid.*, n 145–159.

573 *Ibid.*, n° 186–201.

574 Cf. *ibid.*, n°238–258.

575 *Ibid.*, n°68–70.

d'un peuple, à ne pas confondre avec ses déviations possibles, celles d'un christianisme encourageant les « dévotions », plutôt que la vraie piété, « *sans se préoccuper de la promotion sociale et de la formation des fidèles* »<sup>576</sup>.

On ne sera pas surpris dans ce cadre de voir François insister très fortement sur ce qu'il appelle « *l'intégration sociale des pauvres* »<sup>577</sup>. Cette thématique, visiblement, lui tient très à cœur, tout comme elle préoccupe les Églises d'Afrique marquées par la pauvreté. On sait que, depuis une quarantaine d'années, « l'option préférentielle pour les pauvres » a pris une place de plus en plus centrale dans l'enseignement social de l'Église. Mais le pape ne se contente pas de rappeler ici ce que l'Église a déjà répété à de multiples reprises, à savoir que le souci des pauvres doit se traduire par des mesures sociales et économiques (droit au travail, juste salaire, lutte contre les inégalités excessives, etc.). Il va plus loin et invite à écouter leur « cri », comme Dieu lui-même a entendu le cri du peuple opprimé en Égypte (cf. Ex 3). Les pauvres ne sont pas seulement à secourir, mais à écouter, car « *ils ont beaucoup à nous enseigner* », notamment en ce qui concerne l'expression de la foi : « *L'immense majorité des pauvres a une ouverture particulière à la foi* »<sup>578</sup>.

Pas de paternalisme donc, mais un appel à une véritable solidarité, qui nous met toutes et tous à égalité, car elle consiste à « rendre au pauvre ce qui lui revient », conformément au principe de « destination universelle des biens », que la doctrine sociale affirme être « antérieure à la propriété privée ». Autre insistance propre au pape François, qui explicite la pertinence de l'Exhortation également pour l'Afrique et le Bénin : « *Je désire une Église pauvre pour les pauvres* ». Le peuple de Dieu doit reconnaître aux pauvres une « place privilégiée », car « *l'option pour les pauvres est une catégorie théologique avant d'être culturelle, sociologique, politique ou philosophique* »<sup>579</sup>. Théologique parce que, à travers la rencontre avec le pauvre, c'est le visage de Dieu qui se révèle.

### Observations conclusives

En définitive, le souci de l'enracinement de la foi et du renouveau ecclésial incarné par Paul VI et Jean-Paul II, lequel en est d'ailleurs devenu le véritable chantre, a trouvé un écho favorable dans la préoccupation constante du Magistère de renouveler la vie et l'activité missionnaire de l'Église en fonction des besoins du monde contemporain, très marqué par les mutations et la pluralité. C'est bien dans cette optique que s'inscrit toute la problématique de la nouvelle évangélisation, qui est – plus qu'un paradigme nouveau – une

576 *Ibid.*, n°70.

577 *Ibid.*, n 186–216.

578 *Ibid.*, n 200.

579 *Ibid.*, n 198.

vision prophétique aussi fondamentale qu'incontournable, consistant à proclamer la Bonne Nouvelle de Jésus-Christ avec une ardeur inédite, une fraîcheur qui est celle du Christ, un dynamisme renouvelé répondant aux nombreuses sollicitations de notre temps. On perçoit ainsi que cette nouvelle évangélisation se situe véritablement dans une double dynamique de continuité, en même temps que d'innovation par rapport à la première évangélisation.

En outre, il est évident que la déchristianisation interpelle l'Église sur sa vocation et sa mission. Les réflexions des quatre derniers papes sont particulièrement pertinentes lorsqu'elles abordent la question de l'affaiblissement de la foi en lien avec l'Occident. Mais elles se justifient aussi lorsqu'en parlant de nouvelle évangélisation, les papes ne laissent pas de côté les Églises africaines. Cela signifie que cette nouvelle évangélisation concerne aussi bien les «vieilles Églises» que les Églises locales d'Afrique<sup>580</sup>. La nouvelle évangélisation dont parlent Paul VI, Jean-Paul II, Benoît XVI et François est indispensable au Bénin, sur le mode d'une effective inculturation et d'une évangélisation spirituelle en profondeur, parce que la première évangélisation ne l'a pas réalisée pleinement. Chacune des Églises locales, en ce qui la concerne spécifiquement, est appelée à s'appuyer sur l'Évangile et à répondre aux défis particuliers, pour que la foi ne soit plus superficielle chez les chrétiens, mais qu'elle résulte d'une rencontre effective avec le Christ.

Notre hypothèse est que la problématique de la nécessité d'une nouvelle évangélisation en Afrique et au Bénin ne serait peut-être pas liée avant tout à la perte de la foi, ni à la déchristianisation. Elle se situerait en amont de celles-ci et renverrait plutôt au manque d'une (première) évangélisation en profondeur inculturée. Si l'on admet, au regard de l'analyse que nous avons conduite depuis le début de l'ouvrage, que l'évangélisation en Afrique et au Bénin présente encore aujourd'hui de grandes lacunes, c'est parce qu'elle a échoué dès ses commencements : elle n'a pas réussi à atteindre le cœur des cultures locales africaines, la conscience des personnes, non pas à cause d'une déchristianisation croissante, mais pour des raisons historiques et surtout culturelles. L'évangélisation est réalisée lorsque le message évangélique pénètre tous les aspects de la vie du peuple : spirituel, économique, politique, social, tels que signifiés dans les *Lineamenta* du synode sur la nouvelle évangélisation<sup>581</sup>.

Voilà ce qui nous plonge effectivement dans l'urgence d'une nouvelle évangélisation en Afrique et au Bénin. Mais quelle théologie sous-tend cette dernière ?

580 C'est aussi la problématique abordée par le pasteur théologien Kä MANA, *La nouvelle évangélisation en Afrique*, Paris-Yaoundé, Karthala-Clé, 2000.

581 *Lineamenta*, n 6 ; 7.

## Chapitre IV

### POUR UNE THÉOLOGIE DE LA NOUVELLE ÉVANGÉLISATION

La dynamique de la nouvelle évangélisation est un prolongement de celle du concile Vatican II, cinquante ans après son ouverture. Elle établit, sans aucune rupture, une synthèse entre la Tradition apostolique bimillénaire de l'Église et le renouveau conciliaire. Elle est en germe dans tous les textes conciliaires. Si le chapitre précédent nous a permis d'examiner le contexte d'émergence et de fonder la pertinence de la nouvelle évangélisation en Afrique et au Bénin, celui-ci sera une sorte d'analyse du contenu théologique du nouveau concept.

La «nouvelle évangélisation» n'est-elle qu'une simple expression à la mode? Peut-on accorder une certaine importance théologique à la nouvelle formule? Même si nous parlons aujourd'hui de «nouvelle évangélisation» parce qu'il y a un nouveau monde et de nouveaux défis auxquels l'Église doit faire face, nous ne pourrions en revanche pas parler d'une «nouvelle théologie». L'objet de ce chapitre n'est pas de créer une nouvelle théologie de l'évangélisation. Le contenu de l'Évangile étant toujours le même, «objectivement», la nouvelle évangélisation doit trouver son chemin de réflexion dans la dynamique de renouveau que comporte intrinsèquement la Bonne Nouvelle et dans les implications théologiques de sa réception inédite à chaque étape de la Tradition. Nous aborderons successivement la profondeur et la richesse de l'expression, dans ses dimensions contextuelle, théologique, biblique, méthodologique et pastorale. Puis nous considérerons la notion à travers les Écritures en situant Jésus-Christ, en son centre, comme clef herméneutique de sa compréhension<sup>582</sup>.

#### 4.1. Les différentes dimensions de la nouvelle évangélisation

Puisque selon l'appel de l'apôtre des gentils (cf. 1 Co 9, 16) l'évangélisation fait partie de l'essence même de l'Église et prolonge l'auto-communication de la Trinité, la nouvelle évangélisation requiert, suivant la définition qu'en a donnée Jean-Paul II dans son discours de 1983 à la XIX<sup>ème</sup> Assemblée du CELAM, une ardeur renouvelée de la part de

582 Pour ce chapitre de synthèse théologique, nous nous sommes inspiré notamment de R. LACROIX (dir.), *La nouvelle évangélisation, Lumen Vitae* 67 (2012), pp. 121–240.

tous les baptisés, tant dans le contenu de ses expressions que dans ses modalités de communication. Les pères de l'assemblée synodale 2012, conscients des difficultés inédites rencontrées par l'Église dans sa tâche missionnaire au début du XXI<sup>ème</sup> siècle, n'ont pas requis dans ce sens une simple répétition améliorée de la première évangélisation, mais l'exploration de voies audacieuses. Dans *EA*, le pontife polonais invitait déjà les Églises d'Afrique, en communion avec toutes les communautés ecclésiales de la planète, à une «prise en charge de nouvelles responsabilités et de nouvelles énergies en vue d'une proclamation joyeuse et contagieuse de la Bonne Nouvelle»<sup>583</sup>, dans la vérité et la paix. Prenant saint Étienne comme modèle de tous ceux qui veulent se mettre au service de la nouvelle évangélisation<sup>584</sup>, Benoît XVI a abondé dans ce sens en situant au cœur de ce nouvel élan pour le continent africain la réconciliation entre les fidèles et le Seigneur de tendresse et l'implication sociale de toutes les communautés chrétiennes, telles les CEB<sup>585</sup>.

Si aujourd'hui la nouvelle évangélisation est quasiment devenue le *vademecum* pastoral «obligé» de l'Église, il importe de saisir la justesse et la profondeur de l'expression. Parmi d'autres auteurs, Mario Saint-Pierre<sup>586</sup> évoque cinq dimensions qui permettront de commencer à mieux cerner le concept.

#### 4.1.1. La dimension contextuelle

Par rapport à l'histoire de l'évangélisation, Mario Saint-Pierre note trois périodes, reprenant ainsi l'intuition de plusieurs documents magistériels comme par exemple *Redemptoris missio*<sup>587</sup>. La première est celle de la mission *ad gentes*<sup>588</sup>, consistant à porter la Bonne Nouvelle du salut à ceux qui ne la connaissaient pas encore, qui étaient en dehors de la foi ou dans une certaine ignorance du Christ. L'évolution de la mission chrétienne se caractérise au fil du temps par une conception basée sur l'expansion géographique depuis un centre chrétien vers les territoires non encore évangélisés. Ce fut la période où l'on considérait que la mission était un mouvement allant d'un «centre émetteur» vers la périphérie, des privilégiés vers les marginaux de la société.

La deuxième période est celle d'une intensification de l'évangélisation dans le but de favoriser des communautés ferventes et prospères.

583 *EA*, n 57.

584 BENOÎT XVI, «Saint Étienne, modèle pour la nouvelle évangélisation», Angélus du 26 décembre 2012. Cf. <https://fr.zenit.org/2012/12/26/saint-etienne-modele-pour-la-nouvelle-evangelisation/>, consulté le 16 avril 2019.

585 Cf. *AM*, n 133; *DC* 2434 (2009), p. 1047.

586 Cf. MARIO SAINT-PIERRE, *La conversion pastorale pour la nouvelle évangélisation*, pp. 27–36.

587 Nous l'avons présenté plus haut. Cf. *supra*, 3.2.2.1., «*Redemptoris missio* et *Christifideles laici*».

588 Le Décret sur l'activité missionnaire de l'Église est très précis : «*Dans son pèlerinage, l'Église est, par nature, missionnaire...*» (*AG*, n°2).

Enfin, la troisième période est liée à la situation de déchristianisation que traversent surtout les pays de vieille chrétienté, mais quelquefois aussi certaines jeunes Églises. C'est la situation actuelle, où des pans entiers de baptisé.e.s vivent loin de l'Évangile du Christ et ne se considèrent plus comme membres de la communauté ecclésiale<sup>589</sup>.

La description de ces contextes successifs, avec les trois modalités de l'activité ecclésiale qu'ils impliquent, est déterminante si l'on veut avoir une compréhension pertinente de l'émergence de la nouvelle évangélisation. Mario Saint-Pierre fait remarquer que les trois formes évoquées ci-dessus peuvent tout à fait se retrouver dans le même contexte, comme c'est le cas de nos jours avec la postmodernité galopante, la sécularisation croissante et la globalisation touchant peu ou prou tous les pays du monde.

#### 4.1.2. La dimension théologique

S'appuyant sur l'axe théologico-pastoral de l'Exhortation apostolique *Tertio millennio adveniente* de Jean-Paul II<sup>590</sup>, Mario Saint-Pierre fait remarquer que ce document préparant l'entrée de l'Église dans le nouveau millénaire indique la place-clé de la nouvelle évangélisation dans laquelle l'Église est appelée à s'inscrire. Le paragraphe 21 de ce document magistériel, que nous avons déjà signalé, donne des pistes éclairantes sur la nouvelle évangélisation que l'auteur relève selon les trois affirmations suivantes<sup>591</sup> :

– « *La série de synodes commencée après le concile Vatican II.* »

Tous ces synodes s'inscrivent dans la perspective de renouveau ouverte par le concile, avec pour objectifs de cerner les questions des mutations sociales et de l'urgence pour l'Église de se relancer. Ils font théologiquement partie de la nouvelle évangélisation.

– « *Le thème fondamental est celui de l'évangélisation, et même de la nouvelle évangélisation.* »

589 Cf. *RM*, n 33.

590 Cf. *supra*, 3.2.2.2., « *Tertio millennio adveniente* et *Novo millennio ineunte* ».

591 « *Sur le chemin de la préparation du rendez-vous de l'an 2000s* inscrit la série des synodes commencée après le concile Vatican II : synodes généraux et synodes continentaux, régionaux, nationaux et diocésains. Le thème fondamental est celui de l'évangélisation, et même de la nouvelle évangélisation, dont les bases ont été posées par l'Exhortation apostolique *Evangelii nuntiandi* de Paul VI, publiée en 1975 après la troisième Assemblée générale du synode des évêques. Ces synodes font déjà par eux-mêmes partie de la nouvelle évangélisation : ils résultent de la conception du concile Vatican II sur l'Église ; ils donnent une grande place à la participation des laïcs, dont ils déterminent la responsabilité spécifique dans l'Église ; ils sont l'expression de la force que le Christ a donnée à tout le peuple de Dieu, le rendant participant de sa mission messianique, mission prophétique, sacerdotale et royale... » (*TMA*, n°21, déjà cité partiellement *supra*, cf. note 451).

L'expression est ainsi lâchée ! Ce concept nouveau doit être la ligne directrice de l'Église à l'orée du troisième millénaire, et offrir à l'Église des chances de s'inscrire durablement dans le renouveau postconciliaire, ainsi que l'exprime Mario Saint-Pierre : « *Il s'agit d'un concept théologico-pastoral qui unifie la vie de l'Église se préparant à entrer dans le troisième millénaire. Ce concept s'enracine dans la dogmatique conciliaire où Écriture et Tradition nous font découvrir la mission fondamentale, essentielle, prioritaire, urgente et exclusive de toute la vie de l'Église* »<sup>592</sup>.

– « *Ces synodes résultent de la conception du concile Vatican II sur l'Église.* »

Cette lumineuse affirmation de Jean-Paul II montre le lien fondamental entre le concile Vatican II, qui a donné une nouvelle impulsion à l'Église, et les synodes qui l'ont suivi. En outre, le pape précise que les bases théologiques de la nouvelle évangélisation ont été solidement posées par l'Exhortation apostolique *Evangelii nuntiandi* de Paul VI en 1975<sup>593</sup>, mais qu'elles s'enracinent déjà notamment dans les Constitutions conciliaires *LG* et *GS*, pour se déployer dans toutes les assemblées synodales subséquentes.

#### 4.1.3. Le fondement biblique

Pour être une réalité crédible, approuvée par la théologie catholique et proposée à toute l'Église comme une démarche de renouveau permettant à l'Église de se mettre au diapason de ce monde en pleine mutation et d'affronter le nouvel ordre international, la nouvelle évangélisation ne peut manquer de fondement biblique. Jean-Paul II l'a explicité dans une allocution prononcée à l'occasion du VI<sup>ème</sup> Symposium du Conseil des Conférences épiscopales d'Europe<sup>594</sup> :

Pour réaliser une œuvre efficace d'évangélisation, nous devons retourner, pour nous en inspirer, au tout premier modèle apostolique. Ce modèle fondateur et paradigmatique, nous le contemplons au cénacle : les apôtres sont unis à Marie et persévèrent avec elle dans l'attente du don de l'Esprit. C'est seulement par l'effusion de l'Esprit que commence l'œuvre d'évangélisation. Il faut donc commencer l'évangélisation en invoquant l'Esprit et en cherchant où il souffle<sup>595</sup>.

Mario Saint-Pierre estime que cette déclaration du pape indique que le modèle apostolique est le véritable paradigme de toute œuvre d'évangélisation, qu'elle soit ancienne ou nouvelle. Voilà pourquoi le théologien précise que cette « *nouvelle évangélisation implique un grand souci de retrouver les sources authentiques de l'évangélisation néotes-*

592 Mario SAINT-PIERRE, *La conversion pastorale pour la nouvelle évangélisation*, p. 29.

593 Cf. *supra*, 3.1.2., « *Evangelii nuntiandi*, prémices de la nouvelle évangélisation ».

594 Cf. *supra*, 3.2.1., « La nouvelle évangélisation dans les discours de Jean-Paul II ».

595 JEAN-PAUL II, « Allocution prononcée à l'occasion du VI<sup>ème</sup> Symposium du Conseil des conférences épiscopales d'Europe », in *DC*, n 1906, 17 novembre 1985, p. 1086.

tamentaire»<sup>596</sup>. Dans une analyse plus précise, nous reviendrons ultérieurement sur les fondements bibliques de la nouvelle évangélisation<sup>597</sup>.

#### 4.1.4. La dimension méthodologique

Mario Saint-Pierre entrevoit, en plus des autres dimensions indispensables à la bonne compréhension de la nouvelle évangélisation, la dimension méthodologique, qui se décline selon une approche intégrative, c'est-à-dire une perspective de symbiose entre les différents éléments de l'évangélisation. C'est pourquoi il affirme : « *L'Église s'accomplit dans sa finalité évangélisatrice en intégrant, selon ce processus, toutes les activités et dimensions de son existence* »<sup>598</sup>. Cette perspective d'intégration dans la problématique de l'évangélisation présente quatre caractéristiques ou visions :

- Une vision globale, parce que les éléments de l'évangélisation ne sont ni opposés, ni confondus, mais complémentaires.
- Une vision organique du fait de l'entrelacement des éléments entre eux. Chaque élément doit être lié à tous les autres pour former une seule entreprise.
- Une vision de finalité qui invite à porter la Bonne Nouvelle du Christ aux confins de la terre, selon la recommandation du Christ de Mt 28, 19.
- Une vision dynamique, d'après laquelle l'évangélisation doit se déployer dans le temps et être portée par tous comme en un seul mouvement.

#### 4.1.5. La dimension pastorale

Enfin, l'émergence de la nouvelle évangélisation est avant tout suscitée par le souci de la pastorale. Comme le souligne Jean-Paul II, dans une invitation lancée à tous les membres du peuple de Dieu, quels que soient leur statut ou leur ministère :

Aujourd'hui, en particulier, la tâche pastorale prioritaire de la nouvelle évangélisation incombe à tout le peuple de Dieu, et demande une nouvelle ardeur, de nouvelles méthodes et un nouveau langage pour l'annonce et le témoignage évangéliques. Elle exige que les prêtres soient radicalement et totalement plongés dans le mystère du Christ et capables de réaliser un nouveau style de vie pastorale, caractérisé par une profonde communion avec le pape, les évêques et entre eux, et par une collaboration féconde avec les laïcs, dans le respect et la promotion des divers rôles, des charismes et des ministères au sein de la communauté ecclésiale<sup>599</sup>.

L'enjeu d'un tel renouveau évangélisateur consiste dans un appel à un souffle pastoral plus dynamique et collaboratif.

596 Mario SAINT-PIERRE, *La conversion pastorale pour la nouvelle évangélisation*, p. 31.

597 Cf. *infra*, 4.2., « La problématique dans les Saintes Écritures : le surgissement de la nouveauté ».

598 Mario SAINT-PIERRE, *La conversion pastorale pour la nouvelle évangélisation*, pp. 32-33.

599 Cf. JEAN PAUL II, *Pastores dabo vobis*, n°18.

#### 4.2. La problématique dans les Saintes Écritures<sup>600</sup> : le surgissement de la nouveauté

Le postulat de la « nouvelle évangélisation » est totalement ecclésiologique ; et ce rapport à l'ecclésiologie prend en considération la réalité de la « communion » qui doit être effective au sein de l'Église, dans la mesure où Dieu est Trine, que c'est de là que provient l'Église et que c'est de là aussi que vient son mandat d'annoncer, c'est-à-dire de donner à la Parole la place centrale qui lui revient pour évangéliser.

En effet, l'histoire du salut contenue dans les Écritures est constituée des paroles et des œuvres de Dieu en dialogue avec les réalités humaines, et cette parole de Dieu n'est pas seulement du « contenu », mais aussi des propositions de « méthodes et styles de vie ». La Parole emplit de sagesse et de vérité portée par la Bible est le contenu de l'annonce et ainsi de la nouvelle évangélisation. La nouvelle évangélisation doit alors réaliser ce « pont » entre le mystère divin et les réalités humaines quotidiennes.

Selon les propos du pape<sup>601</sup>, la tradition apostolique continue d'être la source d'inspiration et le modèle de toute action évangélisatrice. Dès lors que « *l'événement de la Pentecôte se situe dans le contexte pascal de la rédemption, le modèle paradigmatique de l'évangélisation est à la fois christologique, pneumatologique et ecclésiologique* »<sup>602</sup>. La nouvelle évangélisation porte en elle le souci de retourner aux sources de l'évangélisation. Mais qui dit retour aux sources ne dit pas imitation nostalgique ni archéologique. Devant les nombreux défis du monde contemporain, la nouvelle évangélisation doit tenir compte de toutes les composantes essentielles à l'annonce de la Bonne Nouvelle. C'est pourquoi, comme le prône la parole néotestamentaire : « *À vin nouveau, outres neuves* »<sup>603</sup>

600 Voir l'ouvrage de Marcel DUMAIS, *La nouvelle évangélisation. Modèles bibliques*, Ottawa, Médias-paul Canada, 2013. Pour l'auteur, la nouvelle évangélisation, qui est au cœur des préoccupations actuelles de l'Église, appelle les chrétiens à revenir au Nouveau Testament : pour en actualiser le contenu essentiel, bien sûr, mais aussi pour y découvrir différentes manières de témoigner de la Bonne Nouvelle. Jésus et les apôtres ont en effet adopté diverses approches missionnaires selon les milieux et les circonstances, nous offrant ainsi des modèles fondateurs. L'annonce directe proposée dans les Actes des apôtres, les discours inculturés de Paul, l'humanisme du Jésus des Béatitudes, l'accompagnement par le Christ ressuscité des disciples d'Emmaüs, autant d'approches complémentaires qu'il importe de bien saisir. En nous apprenant à regarder les textes bibliques comme des récits d'évangélisation, l'auteur nous ouvre à la riche diversité des chemins vers Dieu. Son ouvrage sert d'inspiration à tout croyant désireux de partager sa foi aujourd'hui.

601 Cf. *supra*, 4.1.3., « Le fondement biblique ».

602 Mario SAINT-PIERRE, « Sens de la nouvelle évangélisation », in *La conversion pastorale pour la nouvelle évangélisation*, pp. 30–31.

603 Commentant le nouveau paradigme, Jean-Philippe AUGER affirme : « *On ne peut développer un nouveau ministère (une nouvelle ère d'évangélisation) en le déversant dans une vieille outre théologique qui date de son grand séminaire ! Notre théologie doit prendre la forme et le contour du ministère que le Christ accomplit en nous, comme une outre neuve épouse la forme que prend en elle le vin nouveau* » (cf. Jean-Philippe AUGER, « La théologie pratique au service de la conversion théologique des pasteurs », in *La conversion pastorale pour la nouvelle évangélisation*, p. 166).

(Mc 2, 22), « nous prenons conscience de l'importance de quitter le paradigme précédent, celui de la chrétienté »<sup>604</sup>, déclare Jean-Paul II de manière péremptoire. Aussi le pontife polonais fait-il entendre de manière répétée cet appel à réactiver le mouvement initial de la Pentecôte<sup>605</sup>.

C'est déjà dans les premières communautés chrétiennes (Ac 2, 42–47) que les germes du modèle nouveau sont déposés : celles-ci n'ont ménagé aucun effort pour trouver des formes inédites de proclamer l'Évangile, en tenant compte des réalités culturelles de leur milieu et en s'appuyant sur la solidarité et la communion fraternelle.

4.2.1. Jésus-Christ, clé herméneutique de compréhension de la nouvelle évangélisation  
Si l'expression « nouvelle évangélisation » semble apporter un souffle renouvelé, il faut reconnaître qu'elle est d'un certain point de vue « ancienne ». En effet, dans l'acte d'évangélisation, il n'y a qu'un seul geste auquel on se réfère : celui du Christ, le seul véritable évangéliste ; le Christ qui porte par son offrande nos existences à leur accomplissement en les élevant dans l'éternelle nouveauté du Père. Voilà pourquoi les Pères synodaux ont relevé de manière savoureuse que « la nouvelle évangélisation est très ancienne. Elle provient du premier et plus grand évangéliste : Jésus-Christ »<sup>606</sup>.

Ainsi, l'« antiquité » de la nouvelle évangélisation nous invite à tourner nos regards vers celui qui est le fondement même de la nouveauté : « Nous vivons tous dans un monde qui se nourrit quotidiennement de nouveauté. Les mille nouveautés nous interpellent sur la question de savoir ce qu'est vraiment la nouveauté [...]. Jésus a apporté toute nouveauté en apportant "sa propre personne" (Cf. Saint Irénée, *Adversus Haereses*, IV, 34, 1). En lui se concentre "toute nouveauté" »<sup>607</sup>. Cette analyse de Mgr Müller soutient notre approche du Christ comme l'unique clé de compréhension de la nouvelle évangélisation.

De ce point de vue, la nouvelle évangélisation gagnerait à passer par une redécouverte de l'expérience unique de la nouveauté du Christ. Alors que le judaïsme se centre sur la Loi et en fait le but ultime de l'alliance, le christianisme se focalise sur la personne de Jésus : l'observance de la Loi n'est plus qu'un préliminaire et un corollaire de l'union au Christ, grâce à laquelle les hommes deviennent des fils adoptifs du Père, animés par son Esprit. Les alliances du passé sont ainsi des étapes vers l'alliance définitive, celle qui est

604 Mario SAINT-PIERRE, *La conversion pastorale pour la nouvelle évangélisation*, p. 31.

605 JEAN-PAUL II, *Novo millennio ineunte*, n°40.

606 Cf. Mgr Juan GARCIA RODRIGUEZ, archevêque de Camagüey, Cuba, Intervention au synode, 12 octobre 2012.

607 Cf. Mgr Gerhard MÜLLER, archevêque émérite de Regensburg, ancien préfet de la Congrégation pour la doctrine de la foi, Intervention au synode, 9 octobre 2012.

scellée par le Christ et aboutit à l'union avec Dieu. Les Pères de l'Église ont souvent décrit ce mouvement de l'histoire sainte, et nous pouvons reprendre ce que saint Irénée écrivait :

Aux patriarches qui vécurent avant Moïse, il [le Fils de Dieu] parlait selon sa divinité et sa gloire ; aux hommes qui furent sous la Loi il procurait une fonction sacerdotale et ministérielle ; ensuite, pour nous, il se fit homme ; enfin, il envoya le don de l'Esprit céleste sur toute la terre, nous abritant ainsi sous ses propres ailes. Telle se présente donc l'activité du Fils de Dieu, telle aussi la forme des vivants, et telle la forme de ces vivants, tel aussi le caractère de l'Évangile : quadruple forme des vivants, quadruple forme de l'Évangile et de l'activité du Seigneur. Et c'est pourquoi quatre alliances furent données à l'humanité : la première le fut à Noé après le Déluge ; la deuxième le fut à Abraham sous le signe de la circoncision ; la troisième fut le don de la Loi par l'intermédiaire de Moïse ; la quatrième enfin, qui renouvelle l'homme et récapitule tout en elle, est celle qui, par l'Évangile, élève les hommes et leur fait prendre leur envol vers le royaume céleste<sup>608</sup>.

La différence entre judaïsme et christianisme est donc considérable. Loin de se concentrer sur l'observance de la Loi, notre foi dans le Christ a en fait modelé la conception moderne de l'histoire, lui reconnaissant un centre, Jésus-Christ, et un sens : les différentes alliances sont vues comme autant d'étapes d'un dialogue entre Dieu et l'humanité, qui conduit à la rencontre définitive par l'Incarnation et au salut par le mystère pascal. La *quatrième Prière eucharistique* décrit ainsi cet élan divin :

Comme il [l'homme] avait perdu ton amitié en se détournant de toi, tu ne l'as pas abandonné au pouvoir de la mort. Dans ta miséricorde, tu es venu en aide à tous les hommes pour qu'ils te cherchent et puissent te trouver. Tu as multiplié les alliances avec eux, et tu les as formés, par les prophètes, dans l'espérance du Salut. Tu as tellement aimé le monde, Père très Saint, que tu nous as envoyé ton propre Fils, lorsque les temps furent accomplis, pour qu'il soit notre Sauveur<sup>609</sup>.

Les différents « recommencements » dans l'histoire sainte (Noé, le retour d'exil, etc.) montrent une nécessité jamais accomplie d'une conversion « définitive », d'une nouvelle base solide sur laquelle on pourra construire l'œuvre de Dieu. Cette fondation ne pouvait être que le Christ, Dieu fait homme. C'est en Jésus Seigneur que se concentre toute nouveauté<sup>610</sup>.

Voici la Bonne Nouvelle : nous ne sommes plus esclaves du péché, qui conduit à la mort, le Christ nous en a libérés. Par son obéissance totale au Père, Jésus est le seul homme qui ne brise pas l'alliance et nous rétablit dans l'amitié de Dieu. Nous pouvons désormais librement tendre vers le bien et vers la sainteté.

608 Saint IRÉNÉE, *Adversus haereses*, III, 11, 8, trad. Sébastien Morlet.

609 MISSEL ROMAIN, *Prière eucharistique IV*.

610 Cf. FRANÇOIS, Exhortation apostolique post-synodale *Christus vivit* aux jeunes et à tout le peuple de Dieu, Rome, 25 mars 2019, chapitre 2, n°23–33.

Après le déluge, la terre et le ciel sont reliés par l'arc-en-ciel marquant l'alliance entre Dieu et les hommes ; mais après ses tentations, Jésus apporte bien davantage : le retour à l'harmonie parfaite entre Dieu et l'homme comme au paradis terrestre : « *Il vivait parmi les bêtes sauvages et les anges le servaient* » (Mc 1, 13). C'est pourquoi les premières paroles prononcées par Jésus désignent le début d'une nouvelle ère : « *Les temps sont accomplis* » (Mc 1, 15). Il nous appelle à la conversion, qui n'est autre que l'acceptation d'une nouveauté : recevoir le Christ, accueillir le Royaume qu'il proclame et ainsi changer de vie.

Il n'y a donc pas d'accueil de l'Évangile qui ne soit épreuve de cette nouveauté de Jésus que l'Église a le pouvoir de proposer. Ainsi, la nouvelle évangélisation doit nécessairement « *réussir à présenter la nouveauté que Jésus-Christ et l'Église représentent dans la vie des personnes* », comme le dit l'ancien président du Conseil pontifical pour la promotion de la nouvelle évangélisation<sup>611</sup>.

#### 4.2.2. Saint Paul et la nouvelle évangélisation

À la lumière de la définition de la nouvelle évangélisation, telle que proposée par Jean-Paul II dans son discours déjà mentionné de mars 1983 à Port-au-Prince, nous pouvons nous demander également ce que l'apôtre des gentils peut nous apporter en fait de renouvellement de la dynamique de l'expression et de la méthodologie de l'annonce de la Bonne Nouvelle pour notre siècle.

Évangéliste des nations, Paul fut un des premiers penseurs de la nouveauté de l'Évangile. La lecture de ses écrits révèle bien des enseignements sur la nouveauté du Christ, notamment sur le passage de ce qui est ancien à ce qui est neuf. Si nous nous référons au récit de sa conversion sur le chemin de Damas (Ac 22, 3–16), quand il fut baptisé par Ananie, nous comprenons que la communauté lui a probablement transmis les paroles de Jésus bénissant la coupe eucharistique avec l'expression de la « nouvelle alliance », selon ce que Paul lui-même écrira aux Corinthiens : « *Pour moi, en effet, j'ai reçu du Seigneur ce qu'à mon tour, je vous ai transmis : le Seigneur Jésus, la nuit où il était livré, prit du pain [...]. De même, après le repas, il prit la coupe en disant : « Cette coupe est la nouvelle alliance en mon sang ; toutes les fois que vous en boirez, faites-le en mémoire de moi »* » (1 Co 11, 23.25). Dès lors, Paul saisit que le baptême est aussi une entrée dans cette « nouvelle création » (2 Co 5, 17). Ainsi, le baptême est conféré pour une « nouvelle genèse », l'Eucharistie pour une « nouvelle alliance ». Nous percevons de ce fait que l'initiation de Paul fut déjà elle-même marquée du sceau de cette nouveauté ; il a reconnu dans le Ressuscité qui lui est apparu sur le chemin de Damas (Ac 9, 3–6) celui qui inaugure toutes choses nouvelles, selon la vision de l'Apocalypse : « *Voici que je fais*

611 Mgr Salvatore FISICHELLA, Intervention au synode, 9 octobre 2012.

*toutes choses nouvelles. Moi je suis l'Alpha et l'Oméga, le Commencement et la Fin... »* (Ap 21, 5b–6).

Il convient d'ajouter que Paul nous apprend beaucoup de choses sur l'Évangile, comme lieu de rencontre du chrétien avec Christ et de véritable renouvellement de l'intelligence et de l'être de l'homme. C'est à cette lumière que nous pouvons situer l'itinéraire de Paul pour la nouvelle évangélisation. Au cours du synode, Benoît XVI avait fait le constat que « *dans l'Église aujourd'hui, il y a de nombreux baptisés, non évangélisés* ». Une telle réalité paradoxale est ancienne, puisque déjà selon l'épître aux Hébreux, l'Église primitive était confrontée à cette dure réalité. Quand l'auteur de cette lettre<sup>612</sup> exhorte : « *Ne désertons pas nos assemblées, comme certains en ont pris l'habitude...* » (He 10, 25), nous saisissons alors que la situation de l'indifférence des fidèles est ancienne ; la première Église s'était déjà retrouvée face à des hommes et des femmes initiés au Christ, mais qui laissaient leur relation au Seigneur se déliter. L'auteur de cette épître invite les croyants à se mettre face à cette étonnante et éternelle nouveauté du Christ établie une fois pour toutes (cf. He 9, 12). Le texte réaffirme ainsi de manière nouvelle la foi en Jésus, mort et ressuscité, pour raffermir les liens au sein de la communauté, au moment même où commençait à se distendre l'attachement de cette dernière au Christ. C'est bien cette attitude que le pape Jean-Paul II qualifie d'« *apostasie silencieuse* »<sup>613</sup>.

En définitive, l'épître aux Hébreux trouve des images et des expressions nouvelles afin de conforter la foi au mystère pascal du Christ, en puisant dans les Écritures et la liturgie juive, et en décrivant le Christ comme le grand Prêtre, éternellement assis à la droite du Père, d'où il intercède pour nous (cf. He 4, 14–5, 10).

Voilà une œuvre de nouvelle évangélisation : être capable de redire avec des mots nouveaux l'unique mystère de la mort et de la Résurrection du Christ, pour en révéler l'éternelle nouveauté ; et cette nouveauté se trouve dans la personne même du Christ, l'évangélisateur et modèle primordial, ainsi que l'affirme *Evangelii nuntiandi*<sup>614</sup>. La nouvelle évangélisation s'inscrit alors dans la droite ligne de l'Incarnation du Verbe. Évangéliser, c'est donc au fond toujours une nouvelle évangélisation<sup>615</sup>.

612 L'épître aux Hébreux n'est certainement pas de la plume de saint Paul. Elle lui est canoniquement attribuée, puisqu'elle provient de l'école paulinienne.

613 La paternité de la formule « *apostasie silencieuse* » est attribuée à Jean-Paul II : « *La culture européenne donne l'impression d'une apostasie silencieuse de la part de l'homme comblé qui vit comme si Dieu n'existait pas* » (cf. Exhortation apostolique *Ecclesia in Europa* sur Jésus-Christ, vivant dans l'Église, source d'espérance pour l'Europe, Rome, 28 juin 2003, n°9).

614 *EN*, n°7.

615 C'est presque une tautologie.

### 4.3. La nouvelle évangélisation : agents, destinataires et moyens

Notre développement à ce niveau se fera en deux temps. D'abord nous parlerons des agents, des destinataires et des moyens de la nouvelle évangélisation. Puis, nous analyserons plus spécifiquement la problématique des jeunes, en écho à l'un des récents synodes des évêques<sup>616</sup>.

#### 4.3.1. Les agents de la nouvelle évangélisation, tous disciples-missionnaires<sup>617</sup>

La nouvelle évangélisation, perçue comme un nouveau souffle pour redynamiser l'Église dans sa mission évangélisatrice, a besoin du peuple de Dieu pour être opérationnelle et agissante<sup>618</sup>. On pourrait dire qu'elle a une dimension totalisante et englobante, en ceci qu'elle concerne l'ensemble des fils et des filles de l'Église. Tous les membres de l'Église doivent pouvoir se situer dans cette mission prioritaire, urgente, centrale et essentielle, comme le clame François :

En vertu du Baptême reçu, chaque membre du Peuple de Dieu est devenu disciple missionnaire (cf. Mt 28, 19). Chaque baptisé, quelle que soit sa fonction dans l'Église et le niveau d'instruction de sa foi, est un sujet actif de l'évangélisation, et il serait inadéquat de penser à un schéma d'évangélisation utilisé pour des acteurs qualifiés, où le reste du peuple fidèle serait seulement destiné à bénéficier de leurs actions. La nouvelle évangélisation doit impliquer que chaque baptisé soit protagoniste d'une façon nouvelle. Cette conviction se transforme en un appel adressé à chaque chrétien, pour que personne ne renonce à son engagement pour l'évangélisation<sup>619</sup>.

C'est ce que disait déjà Jean-Paul II, dans son homélie fondatrice à Nowa Huta en juin 1979 : la nouvelle évangélisation doit être l'œuvre commune des évêques, des prêtres, des religieux et des laïcs, l'œuvre des parents et des enfants. C'est en affirmant, dans la ligne du concile, que chaque chrétien doit être partie prenante de la nouvelle évangélisation, que le souverain pontife polonais précise que cet engagement requiert une « nouvelle ardeur »<sup>620</sup>. La nouveauté se situe donc ici au niveau de la ferveur avec laquelle chaque baptisé est appelé à s'engager dans l'unique activité évangélisatrice de l'Église.

Ainsi, évêques, prêtres, diacres, religieux et religieuses, consacrés, laïcs doivent assumer une attitude de conversion pastorale permanente qui implique que, tous, ils se

616 SYNODE DES ÉVÊQUES, XV<sup>ème</sup> ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE, *Les jeunes, la foi et le discernement vocationnel*, Document final, Vatican, 27 octobre 2018.

617 Cf. *supra*, 1.4.5., « Les ouvriers de l'évangélisation ».

618 Cf. *EG*, n° 119–121. Voir aussi Frédéric MANN, *Qu'est-ce que la nouvelle évangélisation ?* (2012) ; et Mgr Rino FISICHELLA, *La nouvelle évangélisation. Pour sortir de l'indifférence*, Paris, Salvator, 2013.

619 *EG*, n 120.

620 Cf. *PDV*, n 18.

mettent à l'écoute de ce que l'Esprit dit aux Églises (Ap 2, 29). C'est donc dire que chacun à son niveau a un rôle spécifique à jouer.

Les ministres ordonnés, en première ligne, doivent être si possible nombreux, et dans tous les cas bien préparés et engagés. C'est pourquoi il faut veiller à susciter de nouvelles vocations sacerdotales, et les former au mieux. Dans son Exhortation apostolique post-synodale sur la formation des prêtres dans les circonstances actuelles, le pape Jean-Paul II n'hésite pas à recommander un nouveau style de vie pastorale : « *La nouvelle évangélisation [...] exige que les prêtres soient radicalement et totalement plongés dans le mystère du Christ...* »<sup>621</sup>.

Les laïcs eux aussi doivent assumer le rôle qui est le leur dans l'Église et la société. C'est pourquoi toute Église doit s'engager dans l'accompagnement d'un nombre croissant de laïcs prêts à collaborer efficacement à l'œuvre de transmission de l'Évangile. Mais la nouvelle évangélisation, à qui s'adresse-t-elle ?

#### 4.3.2. Les destinataires de la nouvelle évangélisation<sup>622</sup>

La réponse à cette interrogation se trouve dans les différents documents dans lesquels le pape Jean-Paul II a développé le concept. Dans *Christifideles laici*, tout comme dans *Redemptoris missio*, les destinataires de la nouvelle évangélisation sont les baptisés qui ont perdu le sens de la foi vivante et qui adoptent une conduite éloignée du Christ et de son Évangile. Mais ce sont également ces nombreux baptisés chez qui les certitudes de la foi ont cédé la place à un sentiment religieux vague qui n'engage guère. Même s'ils répètent les gestes et les signes de la foi, spécialement à travers certaines pratiques du culte, cela ne correspond ni à un véritable accueil du contenu de l'Évangile, ni à une adhésion à la personne de Jésus<sup>623</sup>. Ces personnes, voire ces groupes de personnes, se trouvent surtout dans les pays de vieille tradition chrétienne. Mais il en existe aussi dans des parties du monde qui ont accueilli l'Évangile récemment<sup>624</sup>, comme c'est le cas des jeunes Églises d'Afrique telles qu'au Bénin. On se rappelle que dans certains de ses discours à des Églises à peine centenaires, Jean-Paul II évoquait également la nécessité d'une évangélisation en profondeur ou d'une « *nouvelle étape de l'œuvre de l'évangélisation* »<sup>625</sup>. Jean-Marc Barreau comprend cela comme un appel à la nouvelle évangélisation<sup>626</sup>.

621 *Ibidem*.

622 Cf. déjà *supra*, 1.4.4., « Les destinataires de l'évangélisation ».

623 Cf. *Ecclesia in Europa*, n°47.

624 Cf. *Redemptoris missio*, n°34.

625 *Ibid.*, n°33.

626 Cf. Jean-Marc BARREAU, *Jean-Paul II : le saint de la nouvelle évangélisation* (2014).

Très tôt, le pape en a élargi l'horizon et l'a étendue à toutes les régions de la planète. Par exemple, dans l'Exhortation apostolique post-synodale *Ecclesia in Asia*, le pontife polonais affirme clairement que les synodes continentaux, qu'il a suscités et qui ont été tenus sur chacun des cinq continents, sont tous « *liés par le thème commun de la nouvelle évangélisation* »<sup>627</sup>.

À l'attention des Églises d'Afrique aussi, Benoît XVI offre un guide pratique pour l'activité pastorale des prochaines décennies. Ce programme est bien celui de la nouvelle évangélisation<sup>628</sup>, non seulement pour le continent africain, mais aussi pour le monde entier.

En définitive, les baptisés envers lesquels l'Église est appelée à adresser une nouvelle annonce de l'Évangile se trouvent aussi bien en Europe qu'en Amérique, en Océanie, en Asie ou en Afrique. Toutefois, les situations se présentent différemment d'une région à une autre ; les besoins ou les aspects sur lesquels il faut mettre l'accent ne sont pas les mêmes suivant les contextes. Pour cette raison, parler de nouvelle évangélisation ne signifie pas élaborer une formule unique ni identique pour toutes les circonstances<sup>629</sup>.

Les destinataires de la nouvelle évangélisation ne se limitent pas aux baptisés. L'extension du concept que nous avons constatée dans la pensée de Jean-Paul II nous conduit à considérer que l'annonce s'adresse aussi bien à ceux qui sont déjà baptisés qu'à ceux qui ne le sont pas encore. Dans ce sens, Benoît XVI parle de « *la juste dimension universelle de la nouvelle évangélisation, en harmonie avec celle de la mission ad gentes* »<sup>630</sup>.

Il reste à aborder la question des moyens par lesquels il faut annoncer l'Évangile dans les circonstances présentes du monde.

#### 4.3.3. Les moyens de la nouvelle évangélisation

Au concile Vatican II, le Décret *Inter mirifica* promulgué le 4 décembre 1963 était consacré aux moyens de communication sociale. Les Pères conciliaires y ont exprimé l'importance pour l'Église de s'intéresser à ces moyens qui, de nos jours, ont connu d'énormes progrès et permettent aux hommes de notre temps de communiquer plus facilement : il s'agit de s'en approcher, mais aussi de s'y former et surtout de s'en servir pour transmettre

627 JEAN-PAUL II, Exhortation apostolique post-synodale *Ecclesia in Asia* sur Jésus-Christ, le Sauveur, et sa mission d'amour et de service en Asie, New Delhi, 6 novembre 1999, n°2.

628 Cf. *AM*, n°159–160.

629 Cf. BENOÎT XVI, *Ubicumque et semper*.

630 BENOÎT XVI, Homélie à la messe pour la nouvelle évangélisation (16 octobre 2011), [http://w2.vatican.va/content/benedict-xvi/fr/homilies/2011/documents/hf\\_ben-xvi\\_hom\\_20111016\\_nuova-evang.html](http://w2.vatican.va/content/benedict-xvi/fr/homilies/2011/documents/hf_ben-xvi_hom_20111016_nuova-evang.html), consulté le 20 juin 2017 : « *Je suis heureux que ce congrès se situe dans le cadre du mois d'octobre, précisément une semaine avant la Journée mondiale des missions : cela rappelle la juste dimension universelle de la nouvelle évangélisation, en harmonie avec celle de la mission ad gentes* ».

le message du salut. Dans *Evangelii nuntiandi*, Paul VI reprend avec insistance cet appel du concile. Il affirme que l'Église ne peut plus se passer des moyens de communication sociale dans l'exercice de sa mission. Car, mis au service de l'évangile, ces moyens sont capables d'étendre presque à l'infini le champ d'écoute de la Parole de Dieu, et ils font parvenir la Bonne Nouvelle à des milliards de personnes. En conséquence, poursuit résolument l'Exhortation, « *l'Église se sentirait coupable devant son Seigneur si elle ne mettait pas en œuvre ces puissants moyens que l'intelligence humaine rend chaque jour plus perfectionnés. C'est par eux qu'elle proclame sur les toits le message dont elle est dépositaire* »<sup>631</sup>. Dans le même sens, Jean-Paul II constate que les médias ont pris une telle importance que, pour beaucoup de gens, ils guident et inspirent les comportements individuels, familiaux et sociaux. Le souverain pontife polonais déplore alors le fait que l'on ne se serve pas assez de ces médias pour l'annonce de l'Évangile<sup>632</sup>. Toutefois, précise-t-il, le but n'est pas seulement de les utiliser pour une large diffusion du message chrétien : ils deviennent aussi en eux-mêmes un continent à évangéliser<sup>633</sup>. Pour sa part, Benoît XVI, en instituant le Conseil pontifical pour la promotion de la nouvelle évangélisation, lui attribue des devoirs spécifiques tels que celui-ci : « *L'étude et l'encouragement de l'utilisation des formes modernes de communication, comme instruments pour la nouvelle évangélisation* »<sup>634</sup>. Le pontife émérite parle de « formes modernes de communication » ; la formulation est condensée, mais son contenu est vaste. En plus des moyens de communication sociale dont il a été question jusqu'alors, nous ne pouvons pas ne pas penser ici à *internet* et aux réseaux sociaux dans leur diversité. Nous reviendrons sur ces moyens modernes de communication dans le prochain chapitre<sup>635</sup>. La place qu'ils occupent dans la communication aujourd'hui n'est plus à démontrer. Benoît XVI les recommande de ce fait comme instruments pour la nouvelle évangélisation. Les nouveaux médias – précise-t-il – sont devenus un instrument indispensable pour l'évangélisation<sup>636</sup>.

631 *EN*, n°45.

632 Cf. *RM*, n°37.

633 Voir également, dans le même sens, BENOÎT XVI, « Les médias, un continent à évangéliser », Message pour la journée mondiale des communications sociales, Rome, 24 juin 2009. Le pape d'origine allemande avait lancé un message aux jeunes, à la « génération dite « numérique » », dont la croissance est étroitement liée à ces nouvelles technologies de communication : « À vous, jeunes, qui vous trouvez presque spontanément en syntonie avec ces nouveaux moyens de communication, le devoir d'évangélisation de ce "continent numérique" vous revient en particulier ».

634 *Ubicumque et semper*, art. 3.

635 Cf. *infra*, 5.6.2., « Les NTIC, outils incontournables pour une pastorale de proximité ».

636 Cf. <https://fr.zenit.org/2010/01/24/les-nouveaux-medias-sont...>, consulté le 21 janvier 2021. Voir, entre autres, l'ouvrage de Jean-Claude BOILLAT et François-Xavier AMHERDT, *Web & Co et pastorale. Les NTIC et la transmission de la foi*, « Perspectives pastorales », n°6, Saint-Maurice, Éditions Saint-Augustin, 2013, chapitres 6 et 7 ; et Antonio SPADARO, *Cyberthéologie. Penser le christianisme à l'heure d'internet*, Bruxelles, Éditions Lessius, 2014.

Il existe une autre forme de proclamation de l'Évangile, antérieure et primordiale, qui est la transmission de personne à personne, dans un contact interpersonnel<sup>637</sup>. L'importance de cette modalité réside dans le fait que, par ce biais, « *la conscience personnelle d'un homme est atteinte, touchée par une parole tout à fait extraordinaire qu'il reçoit d'un autre* »<sup>638</sup>. Il faut reconnaître que l'annonce de la Bonne Nouvelle par ce canal revêt une importance particulière dans le contexte de la nouvelle évangélisation. Benoît XVI le confirme. En effet, dans les quelques numéros de son Exhortation apostolique *Africae munus* consacrés à la nouvelle évangélisation, après avoir affirmé qu'il est indispensable d'employer les nouvelles méthodes à notre disposition aujourd'hui, il précise de façon opportune qu'« *aucun moyen ne peut ni ne doit se substituer au contact personnel* »<sup>639</sup>. Dans cette même ligne, Paul VI évoquait déjà le grand bien fait par les prêtres qui, à travers le sacrement de la pénitence ou par le dialogue pastoral, « *se montrent prêts à guider les personnes dans les voies de l'Évangile, à les affermir dans leur effort, à les relever si elles sont tombées, à les assister toujours avec discernement et disponibilité* »<sup>640</sup>. C'est donc à juste titre que dans *Novo millennio ineunte*, Jean-Paul II exhorte les pasteurs à un courage pastoral renouvelé, pour que le sacrement de la réconciliation soit de nouveau remis en valeur. Il faut faire preuve à ce propos « *d'une créativité et d'une persévérance plus grandes* », écrit-il<sup>641</sup>. De son côté, le Conseil pontifical pour la promotion de la nouvelle évangélisation a publié en 2015 un livret sur ledit sacrement en préparation de l'année sainte extraordinaire du jubilé de la miséricorde. Intitulé *Dieu est tendresse et pardon. Vivre le sacrement de réconciliation*<sup>642</sup>, ce livret est un guide pour ceux qui désirent vivre cette démarche dans l'espérance tout au long de leur vie chrétienne.

637 Nous le notions ci-dessus, 1.4.3., « Les voies de l'évangélisation ».

638 *EN*, n°46.

639 *AM*, n° 166.

640 *EN*, n°46, déjà cité *supra*, cf. note 638.

641 *Novo millennio ineunte*, n°37.

642 CONSEIL PONTIFICAL POUR LA PROMOTION DE LA NOUVELLE ÉVANGÉLISATION, *Dieu est tendresse et pardon. Vivre le sacrement de réconciliation*, Paris, Salvator, 2015. « 24 heures pour le Seigneur » : c'est le nom de l'initiative lancée par le pape François dans son message de carême en janvier 2015. Il y invite tous les catholiques à se consacrer les 13 et 14 mars à la prière et au sacrement de pardon et de réconciliation. Ce livret a été conçu par le Conseil pontifical pour la promotion de la nouvelle évangélisation comme un soutien à la fois spirituel et pratique aux personnes désirant recevoir le pardon pendant ces deux journées, mais aussi tout au long de leur vie chrétienne. Illustré par des œuvres d'art, cet ouvrage publie des extraits de l'enseignement des papes et du rite du pardon et de la réconciliation, ainsi que des témoignages de saints et de convertis à la miséricorde de Dieu : Édith Stein, André Frossard, sainte Faustine, etc. Destiné aux diocèses, aux paroisses et aux fidèles, il constitue un guide indispensable et précieux pour vivre dans la foi et la joie le sacrement de la réconciliation.

Parmi les moyens de la nouvelle évangélisation, citons également la liturgie, d'une part, et la catéchèse, d'autre part. Pour Jean-Paul II, la plus grande attention doit être portée à la liturgie, qui est le sommet vers lequel tend l'action de l'Église et en même temps la source d'où découle toute sa force<sup>643</sup>. Quant à la catéchèse, le pape relevait dans *Catechesi tradendae* qu'il existe des rapports étroits entre catéchèse et évangélisation. La catéchèse est l'un des moments du processus d'évangélisation, un moment remarquable<sup>644</sup>. Cela permet de mieux comprendre toute la pertinence d'un acte posé par Benoît XVI. En effet, par la Lettre apostolique sous forme de *Motu proprio Fides per doctrinam*<sup>645</sup>, la compétence en matière de catéchèse a été transférée de la Congrégation pour le clergé au Conseil pontifical pour la promotion de la nouvelle évangélisation. Par ce geste, le pontife allemand a voulu souligner le lien étroit existant entre catéchèse et nouvelle évangélisation<sup>646</sup>.

#### 4.4. Les jeunes face à la problématique de la nouvelle évangélisation<sup>647</sup>

La jeunesse est l'avenir et le présent de l'Église<sup>648</sup>; elle joue un rôle important dans la nouvelle évangélisation<sup>649</sup>. S'adressant aux jeunes dans *Evangelii nuntiandi*, le saint pape Paul VI disait déjà : « *Il faut que les jeunes bien formés dans la foi et la prière deviennent toujours davantage les apôtres. L'Église compte beaucoup sur cet apport* »<sup>650</sup>. Mêmes impulsions dans la bouche de Jean-Paul II, qui affirmait également : « *Les jeunes sont les meilleurs apôtres des jeunes* »<sup>651</sup>. Voilà un programme de vie chrétienne tracé par deux pontifes pour que la jeunesse soit le levier et le fer de lance de la nouvelle évangélisation.

643 Cf. *Novo millennio ineunte*, n°35; *Sacrosanctum concilium*, n°10.

644 Cf. JEAN-PAUL II, Exhortation apostolique *Catechesi tradendae*, sur la catéchèse en notre temps, Rome, 16 octobre 1979, n 18. Dans la perspective de la nouvelle évangélisation, le nouveau *Directoire pour la catéchèse*, Rome, 2020, est désormais une source privilégiée (cf. n° 48–54).

645 BENOÎT XVI, Lettre apostolique sous forme de *Motu proprio Fides per doctrinam*, Rome, 16 janvier 2013.

646 Cf. *supra*, 3.2.3.1., « Du concept à l'institutionnalisation ». C'est d'ailleurs ce Conseil qui vient de publier le nouveau *Directoire pour la catéchèse*, Paris, Bayard-Cerf-Mame, 2020, comme nous le précisons déjà.

647 Deux références magistérielles majeures ont éclairé nos analyses : *Evangelii gaudium*, n 105–109 et l'Exhortation apostolique post-synodale *Christus vivit* aux jeunes et à tout le peuple de Dieu, Lorette, 25 mars 2019, chap. 3, 4 et 7, ainsi que les ouvrages de J.-M. PETITCLERC, *Ils continuent d'être appelés. Les jeunes et la foi aujourd'hui*, Paris, Médiaspaul, 2018; F.-X. AMHERDT (dir.), *Pastorale et catéchèse des jeunes. Quelle bonne nouvelle ?*, *Lumen Vitae* 73 (2018), pp. 121–240; et de Yao ASSOGBA, *Regard sur la jeunesse en Afrique subsaharienne*, Québec, Éditions de l'IQRC, 2007.

648 Cf. *CV*, n°64.

649 Voir notamment I. MOREL, E. BIEMMI, F.-X. AMHERDT (dir.), *Entendre et proposer l'Évangile avec les jeunes*, coll. « Cerf-Patrimoines », Paris, Cerf, 2020.

650 *EN*, n°72.

651 Cf. Lettre apostolique du pape JEAN-PAUL II à tous les jeunes du monde, à l'occasion de l'année internationale de la jeunesse, 1985.

Les jeunes doivent être des agents actifs, et non passifs, de la nouvelle évangélisation. Étant sur la même longueur d'onde que leurs pairs, ils ont une sensibilité particulière pour approcher les difficultés éprouvées par ceux de leurs camarades qui ont déserté l'Église catholique. Partageant les mêmes situations et les mêmes angoisses, ils sont à même de les toucher par leur témoignage et l'exemple de leur vie. À l'adresse des jeunes, Jean-Paul II dit dans le même sens : « *Vous, les jeunes, vous êtes les premiers apôtres et évangélistes du monde de la jeunesse, tourmenté aujourd'hui de tant de défis et de menaces* »<sup>652</sup>. Il reprit cette même exhortation de manière encore plus insistante quelques années plus tard :

La moisson est abondante ! Et pourtant, tandis qu'il y a tant de jeunes qui cherchent le Christ, il y a encore peu d'apôtres capables de l'annoncer d'une façon qui inspire la confiance. Nous avons besoin de tant de prêtres, de maîtres et d'éducateurs dans la foi, mais nous avons besoin aussi de jeunes animés d'esprit missionnaire, parce que « les jeunes doivent devenir les premiers apôtres des jeunes, en contact direct avec eux, exerçant l'apostolat par eux-mêmes et entre eux » (*Apostolicam actuositatem*, 12). C'est là une pédagogie fondamentale de la foi. Voilà donc la grande tâche qui vous incombe !<sup>653</sup>

Le dernier synode des jeunes l'a répété à l'envi : « *Les jeunes eux-mêmes sont des agents de la pastorale de la jeunesse, accompagnés et guidés, mais libres de rechercher de nouveaux chemins avec créativité et audace. [...] Il s'agit surtout de mettre en jeu l'intelligence, l'ingéniosité et la connaissance que les jeunes eux-mêmes ont de la sensibilité, de la langue et des problématiques des autres jeunes* »<sup>654</sup>.

Toutefois cette visée ne peut aboutir que si l'Église développe une véritable pastorale pour éveiller chez les jeunes la certitude réfléchie de la valeur de leur existence et de la grandeur de leur destin humain<sup>655</sup>, qu'ils sont appelés à concrétiser au travers de l'amour, de la vérité, de la sincérité de vie, de la justice, de la fraternité et de la fidélité :

Tout plan de la pastorale des jeunes doit intégrer clairement des ressources et des moyens variés pour aider les jeunes à grandir dans la fraternité, à vivre en frères, à s'entraider mutuellement, à créer une communauté, à servir les autres, à être proches des pauvres. Si l'amour fraternel est le « commandement nouveau » (Jn 13, 34), s'il est « la plénitude de la Loi » (Rm 13, 10), s'il est ce qui manifeste le mieux notre amour pour Dieu, alors il doit occuper une place prépondérante dans tout plan de formation et de croissance pour les jeunes<sup>656</sup>.

652 JEAN-PAUL II, Message aux jeunes du monde à l'occasion de la IV<sup>ème</sup> Journée mondiale de la jeunesse 1989, Vatican, 27 novembre 1988.

653 JEAN-PAUL II, Message aux jeunes du monde à l'occasion de la VII<sup>ème</sup> Journée mondiale de la jeunesse 1992, Vatican, 24 novembre 1991.

654 *CV*, n°203.

655 Cf. J.-M. PETITCLERC, *Ils continuent d'être appelés. Les jeunes et la foi aujourd'hui* (2018).

656 *CV*, n°215. Voir aussi le numéro 211.

La nouvelle évangélisation doit favoriser chez les jeunes des expériences enrichissantes et inédites, qui leur permettent également d'approcher la pauvreté et la misère humaine s'ils ne l'expérimentent pas déjà. Elle doit donc permettre de voir la réalité de notre monde en face, de la toucher, de l'éclairer à la lumière de la Parole vivante de Dieu, de s'engager ensuite dans une action transformatrice.

En outre, les jeunes vivent aujourd'hui dans des cultures mondialisées, caractérisées par le changement incessant de perspectives, et dans une société marquée trop souvent par l'insécurité économique, par l'exaltation de la violence, par les satisfactions immédiates. C'est aussi ce que transmet le pape à la suite du synode de 2018 consacré aux jeunes :

Les Pères synodaux ont souligné avec douleur que « beaucoup de jeunes vivent dans des contextes de guerre et subissent la violence sous une innombrable variété de formes : enlèvements, extorsions, criminalité organisée, traite d'êtres humains, esclavage et exploitation sexuelle, viols de guerre, etc. D'autres jeunes, à cause de leur foi, ont du mal à trouver un emploi dans leur société et subissent différents types de persécutions, pouvant aller jusqu'à la mort. Nombreux sont les jeunes qui, par contrainte ou par manque d'alternatives, vivent en perpétrant des crimes et des violences : enfants soldats, bandes armées et criminelles, trafic de drogue, terrorisme, etc. Cette violence brise beaucoup de jeunes vies. Les abus et les dépendances, tout comme la violence et les déviances, figurent parmi les raisons qui conduisent les jeunes en prison, avec une incidence particulière dans certaines groupes ethniques et sociaux ». De nombreux jeunes sont endoctrinés, instrumentalisés et utilisés comme chair à canon ou comme une force de choc pour détruire, intimider ou ridiculiser les autres. Et le pire, c'est que beaucoup deviennent individualistes, ennemis et méfiants envers tout le monde, si bien qu'ils deviennent la proie facile d'offres déshumanisantes et de plans destructeurs qu'élaborent des groupes politiques ou des pouvoirs économiques<sup>657</sup>.

Or, ils trouvent difficilement des points d'appui pour articuler un récit de leur propre vie qui donne sens, direction et but à leurs rêves. C'est pourquoi la mission de l'Église est d'aider chaque jeune à se sentir aimé, béni, important et utile à sa société. Plus encore, elle doit se laisser interpeller et stimuler par les jeunes<sup>658</sup>.

En somme, la nouvelle évangélisation doit être pour les jeunes, un appel à (re)-découvrir les valeurs de l'Évangile et à pressentir que le cœur de notre foi est une rencontre personnelle avec Jésus-Christ<sup>659</sup>.

#### 4.4.1. Pour une éducation spirituelle des jeunes<sup>660</sup>

Les prêtres, religieux et religieuses et animateurs pastoraux laïcs doivent prendre à cœur la vie spirituelle des jeunes de leur communauté ; justement parce que les valeurs spirituelles permettent aux jeunes de s'élever pour rejoindre Dieu, sans lequel l'existence perd

657 *CV*, n 72–73.

658 Cf. *ibid.*, n°42.

659 Cf. *EG*, n°3 ; *CV*, n°214.

660 À ce sujet, voir François MOOG, *Éducation intégrale : les ressources éducatives du christianisme*, coll. «Forum», Paris, Salvator, 2020.

sa consistance. La vie spirituelle, quand elle est suffisamment nourrie, permet de vivre en équilibre et de redonner à chaque chose sa place. Dans ce sens, le pape François estime qu'il faut créer des conditions favorables pour le déploiement d'une éducation large et épanouissante<sup>661</sup>.

Aujourd'hui, beaucoup de jeunes n'éprouvent plus le besoin d'aller à la messe le dimanche ni de cultiver leur foi ; ils préfèrent la fréquentation des stades ou des lieux de loisirs face à leurs parents qui demeurent souvent impuissants. La responsabilité de cette situation incombe aussi bien aux éducateurs qu'aux agents pastoraux. L'accompagnement spirituel des jeunes s'avère plus que nécessaire, afin de les aider dans leur discernement vital. C'est ce que soulignent les conclusions du dernier synode qui leur était consacré : « *Les jeunes doivent être respectés dans leur liberté, mais ils doivent être aussi accompagnés. La communauté a un rôle très important dans l'accompagnement des jeunes, et c'est toute la communauté qui doit se sentir responsable pour les accueillir, les motiver, les encourager et les stimuler. Cela implique que l'on regarde les jeunes avec compréhension, valorisation et affection, et qu'on ne les juge pas en permanence ni qu'on exige d'eux une perfection qui ne correspond pas à leur âge* »<sup>662</sup>.

#### 4.4.2. Le rôle de la direction spirituelle dans l'accompagnement des jeunes<sup>663</sup>

L'expression de « direction spirituelle » est beaucoup plus utilisée dans le cadre de la formation des futurs prêtres. Pour le suivi spirituel des chrétiens, et plus spécifiquement des jeunes, c'est le terme d'« accompagnement » qui convient davantage. Nous voudrions à cet égard faire nôtre cette intuition du Père Barthélémy Zinzindohoué, valable pour tous les contextes, selon laquelle « *la direction spirituelle [...] serait beaucoup plus à vivre comme un accompagnement plutôt que comme une direction, dans un sens "dirigiste"* »<sup>664</sup>.

661 Pour le pape François, éduquer « *ne consiste pas seulement à transmettre des connaissances, un contenu, mais cela implique d'autres dimensions : transmettre un contenu, des habitudes et le sens des valeurs : ces trois choses sont ensemble [...]. Pour transmettre la foi, il faut créer des habitudes de conduite, il faut créer les conditions permettant d'accueillir les valeurs capables de la préparer et de la faire grandir ; et il faut aussi donner un contenu de base. Si nous voulons transmettre la foi uniquement avec son contenu, alors ce sera seulement quelque chose de superficiel ou d'idéologique, sans point d'ancrage. La transmission doit s'appuyer sur le contenu avec les valeurs, le sens des valeurs et les habitudes, des habitudes de conduite* » (Allocution du 10 mars 2014, publiée par Zenit.org).

662 *CV*, n°242 et 243.

663 Voir à ce sujet, entre autres, Paul-Hervé VINTROU, *Manuel de l'accompagnant spirituel*, Paris, Salvator, 2020.

664 Cf. Barthélémy ZINZINDOHOUE, « La direction spirituelle des séminaristes », Session internationale des formateurs des séminaires à Tchanvédji (Bénin), avril 2010.

En ce monde de plus en plus difficile où les idées fausses circulent en toute liberté, les exemples de relâchement sont présentés comme un idéal à suivre, et les contre-exemples comme les maîtres de la sagesse et les modèles de vertu<sup>665</sup>, il est important, si l'on tient à fournir des moyens de discernement aux jeunes, de les accompagner, de les stimuler, de les encourager sur le chemin de leur épanouissement humain, spirituel, professionnel et social. Cette situation difficile des jeunes aujourd'hui dans ce monde en crise est encore évoquée dans l'Exhortation apostolique du pape François. Le pontife argentin pose un regard lucide sur les problèmes et défis des jeunes du temps présent, affirmant qu'ils ne sont pas seulement l'avenir du monde, mais son actualité. Le chapitre trois de l'Exhortation intitulé « Vous êtes l'aujourd'hui de Dieu » présente ainsi une vision plus sociologique de la jeunesse en considérant les jeunes d'aujourd'hui, leurs caractéristiques, leurs conditions de vie. S'il commence par les éléments positifs, il prend le temps de souligner à la suite des pères synodaux les nombreux problèmes et défis auxquels sont confrontés les jeunes dans ce monde en crise. Car en les écoutant tout au long du processus synodal, l'Église a entendu leurs cris et souffrances : ils sont souvent les premières victimes de la violence, des guerres, de la pauvreté, de l'exclusion, et l'Église se doit de reconnaître les drames des jeunes et de regarder ces réalités douloureuses avec un cœur compatissant plein de larmes. Il est aussi intéressant de noter au paragraphe 81 la prise en compte de l'importance du corps et de la sexualité pour les jeunes, appréhendés comme essentiels *« pour leur vie et pour le chemin de croissance de leur identité »*<sup>666</sup>.

Ainsi se fonde l'urgence d'un accompagnement spirituel des jeunes. Cet accompagnement est donc une démarche spirituelle consistant à cheminer avec quelqu'un sur le chemin de la foi pour l'aider à éviter les difficultés, à traverser les doutes, à surmonter les désespoirs. C'est une relation spirituelle dans laquelle l'accompagnateur amène le jeune à orienter davantage sa vie et ses choix selon l'Esprit de Jésus-Christ. Cette démarche est essentielle pour les jeunes aujourd'hui qui sont sujets à toutes sortes d'influences extérieures, positives comme négatives. Pour grandir dans la foi et dans l'amour de Dieu, le

665 Le pape Benoît XVI a fait une exhortation assez émouvante à ce propos à l'endroit de la jeunesse africaine : *« Chers jeunes, des sollicitations de toutes sortes : idéologies, sectes, argent, drogue, sexe facile, violences..., peuvent vous tenter. Soyez vigilants : ceux qui vous font ces propositions veulent détruire votre avenir ! En dépit des difficultés, ne vous laissez pas décourager et ne renoncez pas à vos idéaux, à votre application et à votre assiduité dans la formation humaine, intellectuelle et spirituelle ! Pour acquérir le discernement, la force nécessaire et la liberté de résister à ces pressions, je vous encourage à mettre Jésus-Christ au centre de toute votre vie par la prière, mais aussi par l'étude des Saintes Écritures, la pratique des sacrements, la formation à la doctrine sociale de l'Église, ainsi que par votre participation active et enthousiaste aux rassemblements et aux mouvements ecclésiaux »* (AM, n°63).

666 CV, n° 81.

jeune chrétien a besoin d'être aidé, guidé et accompagné<sup>667</sup>. Évidemment, un tel accompagnement présuppose une libre approbation du jeune. Le dialogue pastoral tend à susciter la liberté selon l'Évangile. Le souverain pontife emploie plutôt l'expression de « marcher ensemble » avec les jeunes : « *La pastorale des jeunes ne peut être que synodale, autrement dit, constituer un < marcher ensemble > qui implique une mise en valeur des charismes que l'Esprit donne selon la vocation et le rôle de chacun des membres de l'Église, à travers un dynamisme de coresponsabilité* »<sup>668</sup>.

Voilà pourquoi nous proposons de développer cet accompagnement pour un meilleur suivi des jeunes<sup>669</sup>. À juste titre, le récent synode des jeunes a porté sur la jeunesse, la foi et le discernement vocationnel. Prendre soin des jeunes et les aider dans leur discernement vocationnel n'est pas une tâche facultative pour l'Église : c'est une part substantielle de sa mission dans l'histoire. C'est cela qui est à la racine de l'enjeu spécifique de ce synode. L'importance du discernement dans l'accompagnement est bien soulignée dans l'Exhortation qui lui a fait suite :

Je rappelle que tout le monde, mais < spécialement les jeunes, sont exposés à un *zapping* constant. Il est possible de naviguer sur deux ou trois écrans simultanément et d'interagir en même temps sur différents lieux virtuels. Sans la sagesse du discernement, nous pouvons devenir facilement des marionnettes à la merci des tendances du moment ». Et « cela devient particulièrement important quand apparaît une nouveauté dans notre vie et qu'il faudrait alors discerner pour savoir s'il s'agit du vin nouveau de Dieu ou bien d'une nouveauté trompeuse de l'esprit du monde ou de l'esprit du diable »<sup>670</sup>.

Le pape livre aussi quelques précieux conseils pratiques pouvant aider à l'accompagnement, ainsi qu'au discernement vocationnel :

Une expression du discernement est l'engagement pour reconnaître sa propre vocation. C'est une tâche qui requiert des espaces de solitude et de silence, parce qu'il s'agit d'une décision très personnelle que d'autres ne peuvent pas prendre pour quelqu'un : « Même si le Seigneur nous parle de manières variées, dans notre travail, à travers les autres et à tout moment, il n'est pas possible de se passer du silence de la prière attentive pour mieux percevoir ce langage, pour interpréter la signification réelle des inspirations que nous croyons recevoir, pour apaiser les angoisses et recomposer l'ensemble de l'existence personnelle à la lumière de Dieu ». Ce silence n'est pas une forme d'isolement, car « il faut rappeler que le discernement priant doit trouver son origine dans la disponibilité à écouter le Seigneur, les autres, la réalité même qui nous interpelle toujours de manière nouvelle. Seul celui qui est disposé à écouter possède la liberté pour renoncer à son propre point de vue partiel ou insuffisant [...]. De la sorte, il est vraiment disponible pour accueillir un

667 Cf. Ac 8, 31 : le dialogue d'accompagnement entre Philippe et l'eunuque éthiopien.

668 *CV*, n° 206. Cela s'inscrit bien sûr dans le sens de la démarche synodale voulue par le pontife argentin pour l'ensemble de l'Église, en route vers le synode des évêques de 2023.

669 Voir aussi pour tout le peuple de Dieu *EG*, n 169–173, « L'accompagnement personnel des processus de croissance ».

670 *CV*, n 279.

appel qui brise ses sécurités mais qui le conduit à une vie meilleure, car il ne suffit pas que tout aille bien, que tout soit tranquille. Dieu pourrait être en train de nous offrir quelque chose de plus, et à cause de notre distraction dans la commodité, nous ne nous en rendons pas compte »<sup>671</sup>.

Justement, si le pape François conclut sa réflexion dans *Christus vivit* sur la question du discernement, c'est pour en souligner l'importance. Peut-être parce que le chrétien, et précisément le jeune, évolue dans une société pluraliste où tout est défendable. Un bon discernement est un chemin de liberté en ce sens qu'il va permettre, à partir de la foi, de prendre les décisions qui font grandir dans tous les aspects de la vie. Remarquons qu'après ce chapitre sur le discernement, le pape termine sur une adresse assez touchante, « un désir » à l'endroit des jeunes : « *Chers jeunes, je serai heureux en vous voyant courir plus vite qu'en vous voyant lents et peureux. Courez, attirés par ce Visage tant aimé, que nous adorons dans la sainte Eucharistie et que nous reconnaissons dans la chair de notre frère qui souffre. [...] L'Église a besoin de votre élan, de vos intuitions, de votre foi. Nous en avons besoin ! Et quand vous arriverez là où nous ne sommes pas encore arrivés, ayez la patience de nous attendre* »<sup>672</sup>.

Les aumôniers de jeunesse sont invités à consacrer à cette pastorale le plus clair de leur temps, car elle fait vraiment partie de la mission ecclésiale, ainsi que le souligne le synode : « *Bien qu'il ne soit pas toujours facile de s'adresser aux jeunes, il y a deux aspects à développer : la conscience que c'est toute la communauté qui les évangélise et l'urgence qu'ils aient une place plus importante dans les propositions pastorales* »<sup>673</sup>.

Pour nous convaincre de l'urgence de cette invitation au discernement avec les jeunes, nous pouvons rappeler ce que Thérèse d'Avila dit de la direction spirituelle : « *Mon avis a toujours été que tout chrétien doit s'appliquer, quand il le peut, à communiquer avec un guide instruit ; et le plus éclairé sera le meilleur...* »<sup>674</sup>. Saint François de Sales abonde aussi dans le même sens :

Pourquoi voudrions-nous être maîtres de nous-mêmes pour ce qui regarde l'esprit puisque nous ne le sommes pas pour ce qui regarde le corps ? Ne savons-nous pas que les médecins, lorsqu'ils sont malades, appellent d'autres médecins pour juger des remèdes qui leur sont propres ?<sup>675</sup>

671 *Ibid.*, n°283–284. *Christus vivit* cite ici l'Exhortation apostolique du pape François *Gaudete et exultate* sur l'appel à la sainteté dans le monde actuel, n°171–172.

672 *CV*, n°299.

673 *CV*, n 202.

674 Cf. THÉRÈSE D'AVILA, *Vie*, chap. XIII, p. 134–135.

675 Cf. SAINT FRANÇOIS DE SALES, cité par MARIE-EUGÈNE DE L'ENFANT-JÉSUS, *Je veux voir Dieu*, Paris, Éditions du Carmel (nouvelle édition), 2014, p. 75.

Cet exercice obéit à quelques principes fondamentaux<sup>676</sup> :

- Accueillir le jeune tel qu'il se présente, sans le juger.
- Écouter d'abord ce qu'il dit et pense de lui-même : ses joies, ses peines, ses doutes, ses espoirs, ...
- Proposer des moyens pour un discernement éclairé en vue d'une véritable croissance humaine et spirituelle : rythme de vie, pratique de la prière, lectures, retraites, activités, fréquentations, orientations professionnelle et existentielle, ...

Chez celui qui aide les jeunes au discernement, le synode requiert trois sensibilités. La première est l'attention à la personne : « *il s'agit d'écouter l'autre qui se donne lui-même à nous dans ses paroles* »<sup>677</sup>. La deuxième consiste à discerner, autrement dit « *il s'agit d'épingler le moment précis où l'on discerne la grâce ou la tentation* »<sup>678</sup>. La troisième consiste à « *écouter les impulsions que l'autre expérimente "en avant". C'est l'écoute profonde de "ce vers quoi l'autre veut vraiment aller"* »<sup>679</sup>. Lorsqu'on écoute l'autre de cette manière, « *à un moment donné, on doit disparaître pour le laisser poursuivre ce chemin qu'il a découvert. C'est disparaître comme le Seigneur disparaît à la vue de ses disciples* »<sup>680</sup>. Il faut « *susciter et accompagner des processus, et non pas imposer des parcours. Et ce sont des processus de personnes qui sont toujours uniques et libres. C'est pourquoi il est difficile d'établir des règles* »<sup>681</sup>.

À la suite de Jean de la Croix, nous pourrions ajouter : « *Un bon directeur doit avoir science, discrétion, et expérience* »<sup>682</sup> ; l'accompagnateur doit être un homme ou une femme, un prêtre, un religieux ou une religieuse, ou encore un-e laïc (que) formé.e. à l'accompagnement, rempli de sagesse et de prudence, un homme ou une femme de foi, à l'écoute de l'Esprit Saint. Avec le synode consacré aux jeunes, l'Église a précisé encore davantage qui peut être accompagnateur.trice : « *Au synode, beaucoup ont relevé le manque de personnes expertes qui se consacrent à l'accompagnement. Croire à la valeur théologique et pastorale de l'écoute implique de revoir et de rénover les formes par lesquelles s'exprime ordinairement le ministère presbytéral, ainsi qu'un discernement de ses priorités. En outre, le synode reconnaît la nécessité de préparer des personnes*

676 Voir le Document préparatoire de la XV<sup>ème</sup> assemblée générale ordinaire du synode *Foi, discernement, vocation, Lineamenta*, janvier 2017 ; ou Louis-Hervé GUINY, *Appelés à la joie. 20 questions que tout jeune doit se poser*, Paris, Mame, 2018 ; ou encore l'article de Thibaud de LA SERRE, « Le discernement des vocations », cf. [www.pretres-diocesains.fr/documents/E54.pdf](http://www.pretres-diocesains.fr/documents/E54.pdf).

677 *CV*, n 292.

678 *Ibid.*, n 293.

679 *Ibid.*, n 294.

680 *Ibid.*, n°296.

681 *Ibid.*, n°297.

682 Saint JEAN DE LA CROIX, *Vive flamme d'amour*, strophe III, vers 3.

*consacrées et des laïcs, hommes et femmes, qui soient qualifiés pour l'accompagnement des jeunes. Le charisme de l'écoute, que l'Esprit Saint fait surgir dans les communautés, pourrait aussi recevoir une forme de reconnaissance institutionnelle en vue du service ecclésial*»<sup>683</sup>.

En définitive, le rôle des prêtres, des agents pastoraux laïcs et des adultes chargés de l'éducation des jeunes est essentiel dans l'accompagnement spirituel. Avant tout, ceux-ci sont invités à vivre eux-mêmes avec rectitude, dans une fidélité exigeante à leur conscience, à être des modèles dont les jeunes ont besoin, en reflétant Dieu par leur droiture et leur bienveillance. Les jeunes ont besoin de saints prêtres et de saints laïcs. Ceux-ci, en effet, ne transmettent pas simplement un enseignement, mais une voie éthique et spirituelle. De plus, la sainteté personnelle de ces adultes responsables leur confère une aptitude au discernement pour aller à l'essentiel et jouer auprès des jeunes le rôle qui est bien le leur selon la volonté du Seigneur<sup>684</sup>.

#### 4.5. L'évangélisation en profondeur<sup>685</sup>, but de la nouvelle évangélisation

L'évangélisation est une annonce, une proclamation du message de l'Évangile à tous les hommes de tous les temps, sans exclusion aucune. Elle s'étend à tout ce qui est humain. Sa finalité consiste à offrir à tout homme le salut accompli en Jésus-Christ. Dès lors, l'évangélisation en profondeur est la transformation, de manière effective, de celui à qui est

683 *CV*, n°244.

684 Pour l'ensemble de la problématique, voir F.-X. AMHERDT (dir.), *Pour une culture du discernement, Lumen Vitae* 76 (2020), pp. 1–120.

685 J. BANDA utilise des concepts tels que «seconde évangélisation, réévangélisation, rechristianisation, évangélisation en profondeur», pour désigner la même réalité de la nouvelle évangélisation. Ces concepts bien que distincts, s'appellent et s'éclairent mutuellement. Nous avons déjà signalé notre réticence à utiliser les termes de réévangélisation et rechristianisation, sous peine de tomber dans la volonté de restauration nostalgique. Voir J. BANDA, «Nouvelle évangélisation et salut», in COLLECTIF, *Repenser le salut dans le contexte africain, Actes de la XXIII<sup>ème</sup> semaine théologique de Kinshasa, du 10 au 15 mars 2003*, coll. «Semaines théologiques de Kinshasa-23», Kinshasa, Facultés catholiques de Kinshasa, 2004, pp. 293–305. D'autres références théologiques ont aussi éclairé nos réflexions, dont celle de Jean de Dieu MUVANDA, *Inculturer pour évangéliser en profondeur. Des initiatives traditionnelles africaines à une initiation chrétienne engageante*, Berne, Verlag Peter Lang, 1998. Lorsqu'on évoque la problématique de l'évangélisation en profondeur, on ne peut s'empêcher de penser à l'inculturation. La nouveauté de ce mot est-elle l'expression d'une nouvelle réalité ou de la prise de conscience de sa permanence dans l'histoire du christianisme ? Évangéliser, est-ce possible sans une symbiose de la vision chrétienne du monde avec celle des cultures ? Le christianisme est soumis à la dynamique de la rencontre interculturelle. Sans une initiation engageant toute l'existence, peut-on être chrétien en contexte africain aujourd'hui ? Toutes ces questions ont été abordées dans ce livre, qui se présente comme une excellente contribution à la problématique de l'inculturation telle que posée dans les jeunes Églises, ainsi que de la perspective de l'évangélisation en profondeur.

annoncé l'Évangile ainsi que de l'environnement dans lequel il vit. Si cette évangélisation est réussie, elle devrait favoriser une *metanoia*, un changement radical de vie, une transfiguration de chaque homme pour qu'il adhère entièrement aux valeurs de l'Évangile, à tel point que se forme une osmose entre le Christ et le chrétien, une identification du Maître et de son disciple, afin que la parole paulinienne se réalise pleinement: «*Je vis; mais ce n'est plus moi. C'est le Christ qui vit en moi...*» (Ga 2, 20). L'évangélisation en profondeur est donc réalisée lorsque l'Évangile plonge solidement ses racines dans la culture, sans se compromettre, mais pour la transfigurer de l'intérieur. De la même manière, tous ceux qui sont touchés par ce message de grâce et de vie sont appelés à parvenir à ne faire plus qu'un dans la foi et la connaissance du Fils de Dieu, lui qui est la tête du Corps entier qu'est l'Église. Ainsi deviennent-ils frères et sœurs d'un même Père, ayant un seul aîné, Jésus le Christ (cf. Col 1, 17).

La finalité de l'évangélisation en profondeur est donc que «*l'homme parvienne à la christification de son être et de sa personne, et à la christianisation de son milieu et de sa culture*»<sup>686</sup>. Autrement dit, l'évangélisation en profondeur est la transformation, de manière effective, de celui à qui est annoncé l'Évangile, ainsi que de l'environnement dans lequel il évolue. Elle appelle alors une conversion au niveau de l'agir pastoral, et elle requiert l'adhésion et l'engagement de plusieurs acteurs.

#### 4.5.1. L'affermissement de la foi des fidèles

Déjà au concile Vatican II, les pères conciliaires écrivaient: «*l'énergie que l'Église est capable d'insuffler à la société moderne se trouve dans cette foi et dans cette charité effectivement vécues [...]*»<sup>687</sup>; elle ne se situe pas dans des moyens purement humains. La foi est ainsi indiquée comme l'une des conditions permettant à l'Église d'avoir une présence rayonnante et fructueuse au cœur de la société moderne. C'est dire que le renforcement de la foi est d'une grande importance pour la mission de l'Église dans le monde d'aujourd'hui, sujet à tant de mutations. Cela fait partie des objectifs de la nouvelle évangélisation. Quand Jean-Paul II écrit dans *Christifideles laici* que «*seule une nouvelle évangélisation peut garantir la croissance d'une foi claire et profonde*»<sup>688</sup>, il indique clairement que l'approfondissement de la foi constitue une condition sine qua non pour une nouvelle évangélisation. L'Encyclique *Redemptoris missio*, que Barreau<sup>689</sup> considère comme fondatrice du concept de «nouvelle évangélisation» dans la théologie du pontife

686 Frédéric MANN, *Qu'est-ce que la nouvelle évangélisation?*, p. 87.

687 GS, n° 42, § 3.

688 CFL, n° 34.

689 Cf. Jean-Marc BARREAU, *Jean-Paul II, le saint de la nouvelle évangélisation* (2014).

polonais, ainsi que nous l'avons noté, comporte donc aussi et d'abord un objectif d'ordre interne: le renouveau de la foi et de la vie chrétienne<sup>690</sup>. De plus, en préparant l'Église universelle à entrer dans le troisième millénaire, ce même pape affirme que l'objectif prioritaire de cet événement est l'intensification de la foi et du témoignage des chrétiens<sup>691</sup>. Il écrivait précédemment dans *Pastores dabo vobis* que la nouvelle évangélisation est ce à quoi le Seigneur appelle l'Église au seuil du troisième millénaire<sup>692</sup>. En d'autres termes, Jean-Paul II ne manque pas d'articuler ensemble nouvelle évangélisation et affermissement de la foi des fidèles du Christ.

Pour ce qui est de Benoît XVI, la foi est l'un des éléments sur lequel il met l'accent quand il parle de la nouvelle évangélisation, ainsi que nous l'avons déjà mentionné<sup>693</sup>. Dans ce sens, nous avons mis en évidence le lien entre l'Année de la foi qu'il a promulguée et la tâche de la nouvelle évangélisation<sup>694</sup>. En effet, affirme-t-il, « *un engagement ecclésial plus convaincu en faveur d'une nouvelle évangélisation pour redécouvrir la joie de croire et retrouver l'enthousiasme de communiquer la foi est nécessaire* »<sup>695</sup>. L'Année de la foi offre alors une occasion propice pour la redécouverte de la foi en vue de mieux en vivre et d'en témoigner. Il s'agit pour l'Église entière de reprendre une conscience plus nette de sa foi pour la raviver, la purifier, la confirmer et la proclamer. Cela revient aussi, pour chaque chrétien, à rendre plus solide et vivante sa relation avec le Christ Seigneur. Le pape émérite évoque alors le *Catéchisme de l'Église Catholique* comme document de référence dont le but est d'exposer à tous les fidèles la force et la beauté de la foi. Ce dernier est une aide précieuse et indispensable, un instrument pour soutenir la foi. On comprend alors pourquoi, entre autres tâches, Benoît XVI confie au Conseil pontifical pour la promotion de la nouvelle évangélisation le souci de « *la promotion de l'utilisation du Catéchisme de l'Église Catholique, comme formulation essentielle et complète du contenu de la foi pour les hommes de notre temps* »<sup>696</sup>.

Les documents du concile Vatican II évoquaient eux aussi cette nécessité de l'approfondissement de la foi des fidèles face aux nombreux défis de la société moderne. Cela s'est traduit par l'insistance récurrente mise sur l'importance de la formation de tous les membres de l'Église, allant jusqu'à la suggestion que soient créés des instituts voués à cette tâche. En plus de la consolidation de la foi des disciples du Christ, cette formation

690 Cf. *RM*, n° 2.

691 Cf. *TMA*, n° 42.

692 Cf. *PDV*, n° 51; 70. Cf. *supra*, 3.2.3., « La nouvelle évangélisation dans les écrits de Jean-Paul II ».

693 Cf. *supra*, 3.2.3., « Benoît XVI, vers une réinterprétation de la nouvelle évangélisation ».

694 Cf. *supra*, 3.2.3.2., « La promulgation de l'Année de la foi ».

695 *Porta fidei*, n°7.

696 *Ubicumque et semper*, art. 3. Cf. *supra*, 3.2.3.1., « Du concept à l'institutionnalisation ».

visé aussi à les doter des moyens concrets qui sont nécessaires pour l'annonce de la Bonne Nouvelle dans le contexte présent. Dans l'Exhortation *Evangelii nuntiandi*, Paul VI parle, lui, plutôt de soutien de la foi des fidèles. À son époque, remarque-t-il, la foi est en butte aux épreuves et menacée; elle est comme assiégée et combattue. Elle risque donc de périr par asphyxie ou par inanition si elle n'est pas tous les jours alimentée et renforcée. C'est pour cette raison que l'Église cherche à « *approfondir, consolider, nourrir, rendre toujours plus mûre la foi de ceux qu'on appelle déjà fidèles ou croyants, afin qu'ils le soient davantage* »<sup>697</sup>. L'affermissement de la foi des fidèles dans le contexte de la nouvelle évangélisation prend alors tout son sens: il s'agit d'être fort de sa foi afin de pouvoir la présenter adéquatement et la communiquer efficacement, surtout dans un contexte de plus en plus défavorable, voire parfois hostile à l'Église et à son Évangile.

Mais la foi, si elle est bien vécue, est également appelée à se traduire par les œuvres et la vie concrète (cf. Jc 2, 14–18). La foi renouvelée, éclairée et consolidée, doit donc se manifester à travers le témoignage de la vie.

#### 4.5.2. Le témoignage de vie des chrétiens

L'appel au renouvellement de l'existence est lancé avec force par les textes du concile. Les mots «rénovation», «renouvellement», «renouveau» et surtout «témoignage» sont beaucoup employés dans ces documents<sup>698</sup>. À la suite du concile, Paul VI adresse à nouveau cette même exhortation à tous les chrétiens dans *Evangelii nuntiandi*. Il l'énonce par cette formule bien frappée: « *L'homme contemporain écoute plus volontiers les témoins que les maîtres, ou s'il écoute les maîtres, c'est parce qu'ils sont des témoins* »<sup>699</sup>. En d'autres termes, précise-t-il, c'est par sa conduite, par sa vie, que l'Église évangélise avant tout le monde; c'est-à-dire par son témoignage de fidélité au Seigneur Jésus, de pauvreté et de détachement, de liberté face aux pouvoirs de ce monde, en un mot, de sainteté<sup>700</sup>. « *Un tel témoignage est déjà proclamation silencieuse mais très forte et efficace de la Bonne Nouvelle* »<sup>701</sup>, affirme le saint pape. À l'opposé, « *sans cette marque de sainteté, notre parole fera difficilement son chemin dans le cœur de l'homme de ce temps. Elle risque d'être vaine et inféconde* »<sup>702</sup>. Si l'appel au témoignage n'est évidemment pas quelque chose de nouveau dans l'histoire de l'Église, nous pouvons constater qu'il revêt une urgence particulière dans les nouvelles circonstances de l'histoire. Marqué à la fois par

697 EN, n 54.

698 Cf. LG, n 15; GS, n 43, § 4 et 6; AG, n 11; 19; 21; 24; 35–36; 41; PO, n°12; OT, n°1; AA, n 6.

699 EN, n 41, déjà évoqué *supra*, note 68.

700 Cf. FRANÇOIS, Exhortation apostolique *Gaudete et exsultate* sur l'appel à la sainteté dans le monde actuel, Rome, 19 mars 2018, n°18; 67–70; 96–99.

701 EN, n°21.

702 *Ibid.*, n°76.

la sécularisation et par un esprit scientifique très affiné, le monde postmoderne est plus que jamais exigeant envers les disciples du Christ. Cela engage l'Église évangélisatrice à toujours commencer par s'évangéliser elle-même.

En affirmant que la mission, avant même d'être une action, est un témoignage et un rayonnement<sup>703</sup>, Jean-Paul II abonde dans le même sens que Paul VI. À la suite de ce dernier, le pontife venu de l'Est écrit que l'homme contemporain croit plus à la vie et aux faits qu'aux théories<sup>704</sup>. Le témoignage de la vie chrétienne est donc irremplaçable dans la tâche de l'évangélisation. Car le Christ, dont nous continuons la mission, est le «témoin» par excellence et le modèle du témoignage chrétien prolongeant celui de l'Ancien Testament<sup>705</sup>. Après avoir indiqué dans *Christifideles laici* que les laïcs sont pleinement engagés dans la tâche de la nouvelle évangélisation, le pape les invite à savoir surmonter en eux-mêmes la rupture entre l'Évangile et la vie. Autrement dit, qu'ils sachent «*créer dans leur activité de chaque jour, en famille, au travail, en société, l'unité d'une vie qui trouve dans l'Évangile inspiration et force de pleine réalisation*»<sup>706</sup>. Les prêtres et les personnes consacrées sont conviés eux aussi à cette nouveauté de vie<sup>707</sup>.

En outre, Jean-Paul II convie l'Église d'aujourd'hui à un sérieux examen de conscience. Les chrétiens doivent se mettre humblement en présence du Seigneur pour s'interroger sur les responsabilités qu'ils portent également dans les maux qui affligent notre temps. «*Quelle part de responsabilité ne doivent-ils pas se reconnaître, eux aussi, face à la progression de l'irrégion, parce qu'ils n'ont pas manifesté l'authentique visage de Dieu*»<sup>708</sup>? Cela signifie que pour le pontife polonais, l'objectif prioritaire de l'Église pour le troisième millénaire se résume en ces éléments : le renforcement de la foi des chrétiens, le rayonnement de leur témoignage<sup>709</sup>, et une intimité plus personnelle avec le Christ à développer.

#### 4.5.3. Une intimité plus personnelle avec le Christ à développer

Lorsque Paul VI écrit : «*Les techniques d'évangélisation sont bonnes mais les plus perfectionnées ne sauraient remplacer l'action discrète de l'Esprit. La préparation la plus raffinée de l'évangélisateur n'opère rien sans lui. Sans lui, la dialectique la plus*

703 Cf. *RM*, n°27.

704 *Ibid.* n 42.

705 Cf. Is 55, 4; Jr 42, 5; Pv 14, 5; He 8, 5; Col 1, 15; Ap 1, 5.9.

706 *CFL*, n°34.

707 Cf. *PDV*, n 18; voir aussi JEAN-PAUL II, Exhortation apostolique post-synodale *Vita consecrata* sur la vie consacrée et sa mission dans l'Église et dans le monde, Rome, 25 mars 1996, n°81 (cité *VC*).

708 *TMA*, n°36.

709 *Ibid.*, n°42.

*convaincante est impuissante sur l'esprit des hommes*»<sup>710</sup>, il exhorte ainsi tous les fidèles du Christ à s'enraciner en Jésus-Christ, à cultiver cette relation étroite d'intimité avec lui. Il y a donc là une invitation à la prière dans l'accomplissement de l'activité évangélisatrice. La prière « nous rappelle constamment le primat du Christ et, en rapport à lui, le primat de la vie intérieure et de la sainteté »<sup>711</sup>, souligne également Jean-Paul II, en écho à la parole du Christ à ses apôtres : « Sans moi, vous ne pouvez rien faire » (Jn 15, 5). Le pape polonais invite toute l'Église à un engagement renouvelé dans la prière au début du troisième millénaire. Quelques années plus tôt, s'adressant aux personnes consacrées, il disait : « La nouvelle évangélisation, comme celle de toujours, ne sera efficace que si elle sait proclamer sur les toits ce qui a d'abord été vécu dans l'intimité avec le Seigneur. Elle a besoin de solides personnalités, animées de la ferveur des saints »<sup>712</sup>. Sans la vie de prière, à l'écoute de l'Esprit, toute perspective évangélisatrice est vouée à l'échec.

La nouvelle évangélisation requiert donc, de la part des chrétiens, prière intense et vie d'intimité avec le Seigneur. Car « la mission ne s'appuie pas sur les capacités humaines, mais sur la puissance du Ressuscité »<sup>713</sup>. C'est lui qui a promis aux disciples d'être avec eux tous les jours jusqu'à la fin du monde (cf. Mt 28, 20). Ainsi, lorsque l'Église annonce l'Évangile, c'est le Christ qui agit par l'Esprit Saint. Cet Esprit œuvre aussi bien à travers l'évangéliste que dans le cœur des auditeurs. « Il est celui qui, aujourd'hui comme aux débuts de l'Église, agit en chaque évangéliste qui se laisse posséder et conduire par lui, et met dans sa bouche les mots que seul il ne pourrait trouver, tout en prédisposant aussi l'âme de celui qui écoute pour le rendre ouvert et accueillant à la Bonne Nouvelle et au règne annoncé »<sup>714</sup>.

C'est donc pour ces raisons que Jean-Paul II rappelle formellement que « l'Esprit est aussi pour notre époque l'agent principal de la nouvelle évangélisation »<sup>715</sup>. Dès lors, « le premier devoir sera toujours celui de nous rendre dociles à l'œuvre gratuite de l'Esprit du Ressuscité, qui accompagne tous ceux qui sont porteurs de l'Évangile et ouvre le cœur

710 EN, n° 75. Cf. BENOÎT XVI, Angélus du 26 décembre 2012 : « [...] la nouveauté de l'annonce ne dépend pas en premier lieu de l'usage de méthodes ou de techniques originales, qui ont certes leur utilité, mais consiste à être rempli de l'Esprit Saint et à se laisser guider par lui ». ([http://w2.vatican.va/content/benedict-xvi/fr/angelus/2012/documents/hf\\_ben-xvi\\_ang\\_20121226\\_st-stephen.html](http://w2.vatican.va/content/benedict-xvi/fr/angelus/2012/documents/hf_ben-xvi_ang_20121226_st-stephen.html), consulté le 19 septembre 2016).

711 NMI, n°38.

712 VC, n°81.

713 RM, n°23.

714 EN, n° 75.

715 TMA, n°45. Cf. EN, n°75.

de ceux qui écoutent [...]»<sup>716</sup>. Cela revient à dire qu'il faut invoquer sans cesse l'Esprit Saint et nous laisser guider par lui.

De plus, pour proclamer de façon féconde la parole de l'Évangile, il faut avant tout faire une expérience profonde de Dieu. Le monde – celui du XXI<sup>ème</sup> siècle particulièrement – réclame des évangélistes qui lui parlent d'un Dieu qu'ils connaissent et fréquentent. La méditation constante de la Parole de Dieu trouve ici toute sa place. Comme le rappelle Benoît XVI dans l'Exhortation apostolique *Verbum Domini*, «notre relation personnelle et communautaire avec Dieu dépend de l'accroissement de notre familiarité avec la Parole divine»<sup>717</sup>. Dans ce document, le pontife allemand fait ressortir l'importance pour nous aujourd'hui de redécouvrir le caractère central de la Parole divine dans la vie chrétienne. Puis il associe nouvelle évangélisation et nouvelle écoute de la Parole de Dieu<sup>718</sup>.

On ne saurait oublier non plus la fréquentation du Seigneur dans le sacrement de l'eucharistie. En effet, souligne Benoît XVI, une Église authentiquement eucharistique est une Église missionnaire. Car l'eucharistie, source et sommet de la vie de l'Église, est aussi source et sommet de sa mission<sup>719</sup>. Elle est source de la nouvelle évangélisation<sup>720</sup>. Tous les fidèles sont invités à y prendre part activement et fructueusement pour être d'authentiques témoins du Seigneur. Ceci vient appuyer les paroles de Paul VI affirmant que notre zèle évangéliste doit jaillir «d'une véritable sainteté de vie alimentée par la prière et surtout par l'amour de l'eucharistie»<sup>721</sup>. Les difficultés de tous genres que rencontre l'annonce de la Bonne Nouvelle dans notre société postmoderne ne font que rendre plus urgente encore la nécessité pour les membres de l'Église de rester étroitement unis au Seigneur, le principal acteur de la mission. «L'avenir de la mission dépend en grande partie de la contemplation»<sup>722</sup>, écrit Jean-Paul II.

#### 4.5.4. Une nouvelle ardeur missionnaire

En progressant dans ces réflexions, nous arrivons à la conviction que la nouveauté de l'annonce de l'Évangile ne dépend pas en premier lieu de l'usage de méthodes ou de techniques originales, même si elles sont d'une grande utilité. Paul VI précise que les façons

716 BENOÎT XVI, *Ubicumque et semper*.

717 *VD*, n°124.

718 *Ibid.*, n°122.

719 Cf. BENOÎT XVI, Exhortation apostolique post-synodale *Sacramentum caritatis*, sur l'eucharistie source et sommet de la vie et de la mission de l'Église, Rome, 22 février 2007, n°84.

720 CONGRÉGATION POUR LA DOCTRINE DE LA FOI, «Note avec indications pastorales pour l'Année de la foi», <http://www.annusfidei.va/content/novaevangelizatio/fr/annus-fidei/indicazioni-pastorali-per-l-anno-della-fede.html>, consulté le 11 octobre 2016.

721 *EN*, n°76.

722 *RM*, n°s91.

d'évangéliser varient suivant les diverses circonstances de temps, de lieu et de culture. C'est pourquoi il incombe aux pasteurs de l'Église le devoir de « *recréer avec audace et sagesse en toute fidélité à son contenu, les modes les plus adaptés et les plus efficaces pour communiquer le message évangélique aux hommes de notre temps* »<sup>723</sup>. De plus, à notre époque, les athées et les incroyants d'un côté, puis les chrétiens indifférents ou distancés de la vie ecclésiale de l'autre, constituent deux constellations qui opposent à l'évangélisation de fortes résistances. Mais « *l'action évangélisatrice de l'Église [...] doit chercher constamment les moyens et le langage adéquats pour leur proposer ou leur re-proposer la révélation de Dieu et la foi en Jésus-Christ* »<sup>724</sup>. Par exemple, en s'inspirant des constats de nombreux psychologues et sociologues d'après lesquels le monde vit désormais dans la civilisation de l'image, le souverain pontife invite l'Église à en tenir compte pour l'annonce de l'Évangile<sup>725</sup>. Paul VI s'inscrit ainsi dans la continuité de l'enseignement du concile dont il a conduit les travaux à leur terme. Selon Vatican II, les théologiens sont invités à « *chercher sans cesse la manière la plus apte [à] communiquer la doctrine aux hommes de leur temps* »<sup>726</sup>. Le but est que la vérité révélée soit présentée de la manière qui rejoigne le mieux l'homme postmoderne. Ainsi pourra-t-on espérer de lui un accueil plus favorable.

À plusieurs reprises, le pape Jean-Paul II affirme pour sa part que la tâche pastorale prioritaire de la nouvelle évangélisation demande de nouvelles méthodes et un nouveau langage : « *Aujourd'hui, en particulier, la tâche pastorale prioritaire de la nouvelle évangélisation incombe à tout le peuple de Dieu, et demande une nouvelle ardeur, de nouvelles méthodes et un nouveau langage pour l'annonce et le témoignage évangéliques* », écrit-il en 1992, dans l'Exhortation post-synodale *Pastores dabo vobis*<sup>727</sup>. À sa suite, Benoît XVI écrit dans *Verbum Domini* : « *la complexité de la situation présente [demande] aujourd'hui des modalités nouvelles pour communiquer de façon efficace la Parole de Dieu* »<sup>728</sup>. Au Conseil pontifical pour la promotion de la nouvelle évangélisation, ce même pape demande d'identifier et de promouvoir les formes et les instruments aptes à réaliser cette nouvelle évangélisation. Il lui attribue aussi comme tâche le devoir de soutenir les initiatives déjà en cours et de promouvoir la mise en œuvre de nouvelles initiatives<sup>729</sup>.

Les quatre papes sont d'accord sur le fait que l'annonce de la Bonne Nouvelle à notre société postmoderne nécessite de nouvelles manières de procéder et un nouveau type de

723 EN, n°40.

724 Ibid., n°56.

725 Cf. *ibid.*, n°42.

726 GS, n°62, § 2; n°44, § 2 et AG, n°22.

727 Cf. PDV, n°18, déjà mentionné, cf. *supra*, notes 553, 620 et 707.

728 VD, n°97.

729 Cf. *Ubicumque et semper*, art. 1 et 3.

langage. Mais ils s'attardent peu sur cette question et n'entrent pas dans les détails. Cela revient à dire que les membres de l'Église, en particulier les responsables de la pastorale aux différents niveaux, sont invités à faire preuve d'esprit d'initiative et de créativité. Nous pouvons aussi comprendre par là que, face aux grands défis de notre temps, il n'existe pas de recette magique qui offrirait une solution efficace et infaillible. Nous sommes par là même mis en garde contre le danger toujours possible qui consisterait à donner une trop grande importance aux méthodologies, ou même à réduire la nouvelle évangélisation à cela. Notre thèse désire apporter une modeste contribution à la recherche d'initiatives inédites fidèles à l'Évangile et respectueuses de notre continent.

### Conclusion partielle

Ce chapitre nous aura permis de cerner un peu mieux le contenu du concept de la nouvelle évangélisation et la théologie qui la sous-tend. L'appel à la nouvelle évangélisation occupe une place centrale sous le pontificat de Jean-Paul II ; il en est de même avec Benoît XVI et François, ses successeurs. De Paul VI au pape actuel, nous remarquons une continuité frappante dans l'enseignement sur l'évangélisation du monde moderne. Car l'ensemble de ces quatre pontifes ont une source commune qui est le concile Vatican II. Ainsi, nous avons pu nous rendre compte que la nouvelle évangélisation était déjà totalement contenue en germe dans l'enseignement conciliaire. De la sorte, l'appel à la nouvelle évangélisation peut être considéré comme une invitation à mettre en application le riche enseignement du concile et à se laisser guider par lui dans la pastorale. Telle a été d'ailleurs la préoccupation constante des ces trois pontifes, qui ont tous participé aux travaux du concile, et l'évêque de Rome actuel s'inscrit évidemment dans la même perspective en y ajoutant plusieurs traits spécifiques comme l'invitation explicite faite aux baptisés-e-s d'être tous disciples-missionnaires en sortie et l'appel au discernement et à l'accompagnement spirituel pour les jeunes.

Le concept de « nouvelle évangélisation » a évolué et s'est enrichi au fil des années. Ce qui était au départ un appel à évangéliser de nouveau les baptisés qui sont désormais loin de la pratique de la foi est devenu, avec le temps, une nécessité d'annoncer l'Évangile du Christ aux hommes d'aujourd'hui, aussi bien ceux qui sont déjà baptisés que ceux qui ne le sont pas encore. Le contexte qui a fait naître cette nécessité est celui d'une société postmoderne caractérisée par une sécularisation aux dimensions universelles que favorise le phénomène de la mondialisation. D'une part, ce devoir de la nouvelle évangélisation consiste pour les disciples du Christ à trouver les moyens et le langage adéquats pour proclamer la Bonne Nouvelle du salut dans l'univers du XXI<sup>ème</sup> siècle. D'autre part, il est

un appel adressé aux chrétiens à approfondir leur foi et à consolider leur relation avec le Seigneur dans la prière, puis à se renouveler sans cesse en adoptant un style de vie qui rende crédible l'Église évangélistrice. À cette tâche immense et exigeante sont conviés tous les membres de l'Église, tous baptisés-disciples-missionnaires, précise François, dans tous les continents et contextes sans aucune exception. Il faut ainsi reconnaître que tous ces mots ou groupes de mots – inculturation, renforcement de la foi, profonde intimité avec le Seigneur dans la prière et la contemplation, témoignage rendu à l'Évangile et nouvelle manière d'annoncer le Christ aujourd'hui – indiquent une seule et même réalité : la conversion. La nouvelle évangélisation ne saurait donc se passer de la conversion comme de sa matrice essentielle, et le pontife sud-américain nous y exhorte avec une particulière insistance.

## Chapitre V

### LA CONVERSION PASTORALE ET SPIRITUELLE À L'ÈRE DE LA NOUVELLE ÉVANGÉLISATION

La nouvelle évangélisation représente aujourd'hui un enjeu de taille et un grand défi pour l'Église catholique, étant donné le contexte nouveau et complexe de déchristianisation et de sécularisme que celle-ci subit de manière forte et accélérée, non seulement en Occident mais aussi du côté des Églises plus jeunes. Cette nouvelle impulsion est perçue comme une notion-clé et un signal prophétique pour une Église attentive, véritablement ouverte au souffle de l'Esprit et consciente de sa vocation première, qui est d'annoncer l'Évangile jusqu'aux confins de la terre. L'évangélisation est alors un appel, et à cause de cet appel elle devient une nécessité impérieuse, qui s'impose à tous les baptisés. Le pape saint Paul VI avait signifié très explicitement que l'évangélisation constitue la grâce essentielle et l'identité même de l'Église : *« Nous voulons confirmer une fois de plus que la tâche d'évangéliser tous les hommes constitue la mission essentielle de l'Église, tâche et mission que les mutations vastes et profondes de la société actuelle ne rendent que plus urgentes »*<sup>730</sup>.

Seulement, ce nouveau départ a besoin d'énergies renouvelées, d'une détermination inédite, d'un élan neuf, d'une adhésion plus profonde à l'idéal proposé pour le bien de tous, d'où la nécessité d'une conversion pastorale et spirituelle. D'ailleurs, l'expression « nouvelle évangélisation » porte en elle-même un appel à la conversion des pratiques pastorales. Cette conversion pastorale et missionnaire nous incite, comme les apôtres le jour de l'Ascension, à ne pas rester à regarder le ciel (cf. Ac 1, 11), campés dans nos habitudes, notre routine<sup>731</sup>, mais à accueillir l'Esprit Saint qui nous donnera l'audace des apôtres, lesquels au jour de la Pentecôte *« furent remplis de l'Esprit Saint et se mirent à parler en d'autres langues, selon que l'Esprit leur donnait de s'exprimer »* (Ac 2,4).

Nous examinerons successivement les notions de conversion et de conversion pastorale dans l'Écriture et la Tradition, les dimensions d'une véritable conversion pastorale, et les grands axes d'une authentique conversion pastorale à la lumière d'*Evangelii gaudium*. L'objectif étant de montrer que c'est aussi bien l'être humain que toute la structure ecclé-

730 PAUL VI, *EN*, n°14. Déjà cité, cf. *supra*, note 422.

731 Comme l'affirme François, cf. *EG*, n°33.

siale qui deviennent un canal adéquat pour la nouvelle évangélisation au Bénin et dans le monde actuel, plutôt que pour l'auto-préservation.

### 5.1. Conversion personnelle et conversion pastorale : plongée dans l'Écriture et la Tradition<sup>732</sup>

Le mot *conversion* est riche de significations. Il serait issu de deux mots grecs : *metanoia*, qui signifie changement de mentalité et *epistrophè*, qui exprime plutôt un revirement concret. Elie Ayroutlet fait un rappel sur le sens biblique de la *metanoia* et de l'*epistrophè*<sup>733</sup>. Quoiqu'il en soit des nuances des termes, la conversion, vue sous l'angle «changement de cap», est perçue comme un appel et un programme. En prenant appui sur les prédications de Jean-Baptiste, puis de Jésus lui-même et des apôtres à sa suite, nous percevons aisément que la conversion consiste à appeler à vivre une transformation intérieure radicale qui concerne le cœur de la personne et ouvre à une vie nouvelle dans toutes ses dimensions.

732 Voir l'ouvrage d'Olivier SACHS, *La conversion pastorale du concile au pape François*, Paris, Parole et Silence, 2020. Pour l'auteur, la conversion pastorale que le pape François nous demande de mettre en place dans nos communautés ecclésiales n'est pas une tentative désespérée face à l'évolution du contexte sociétal mais la conséquence d'une réflexion théologique et dogmatique née lors du concile Vatican II et poursuivie par quatre pontifes durant six décennies. Le pape François nous exhorte simplement à réaliser que le temps est maintenant venu de récolter le fruit de cette réflexion et de le mettre en œuvre. Voir aussi l'ouvrage de Jean-Philippe AUGER, *L'ABC de la conversion pastorale avec padre coach*, Montréal, Novalis, 2018.

733 «Dans un premier temps, exposons le sens retenu pour les termes d'*epistrophè* et de *metanoia* dans l'Écriture Sainte. Nous nous appuyons ici sur l'article «Metanoia» de Jacques Guillet, dans le *Dictionnaire de spiritualité*, qui dresse le bilan de leur emploi scripturaire. J. Guillet fait d'abord remarquer que le verbe grec *strépho* et ses composés comme *epistrephô*, *epistrophè*, *apostrophô*, *hupostrophô* se réfèrent tous à la racine hébraïque *shûb*, alors que les mots de la famille de *metanoëô-metanoia* trouvent leur origine dans l'hébreu *niham*. L'équivalent latin *converter* du grec *strephô* a donné en français «conversion» dans le sens d'un retour accompli, que l'on aime traduire en français par «revenir» [...]. Le couple *metanoëô-metanoia* semblerait désigner un aspect propre à la démarche chrétienne fondée sur le Nouveau Testament. D'où le fait qu'on lui attribue souvent la valeur spirituelle de «repentir» ou de «regret»... Forts de ces observations au sujet de l'emploi biblique des termes de *metanoia* et d'*epistrophè*, nous pouvons tirer une conclusion sur le sens de ces deux notions. La conversion *epistrophè* a le sens très concret d'un retournement, que l'on peut comprendre comme un changement de manière de vivre et d'orientation de sa vie, qui se détermine en fonction d'une finalité différente. La conversion-*metanoia*, quant à elle, laissant entendre l'idée d'un regret, est davantage à situer dans le contexte d'une faute morale, d'un péché. Comme l'*epistrophè*, elle exprime un changement de vie par le détournement du péché pour un re-tournement vers Dieu, mais ce mouvement n'est pas un retour à la case départ. Il implique que l'état final est autre, et en l'occurrence meilleur, que l'état initial...» (Elie AYROULET, «Rappels sur le sens biblique de la *metanoia* et de l'*epistrophè*», in Daniel VIGNE, *La conversion chez les Pères de l'Église*, Paris, Parole et Silence, 2014, pp. 234-235).

Déjà dans l'Ancienne Alliance, les prophètes ont fait retentir le cri incessant de l'appel à la conversion envers le peuple d'Israël, qui s'était détourné du Seigneur, par des comportements apostats (Jr 3, 6; 7, 3-7; Os 14, 2-4; Jl 2, 12-17; Za 1, 3; 7, 8-10). Ils exhortaient le peuple de l'Alliance à revenir vers le Seigneur. Ce retour à Dieu est ainsi compris comme un changement éthique, un retour à la pratique du droit, de la justice, de l'amour, donc comme une conversion. On pourrait dire que la conversion dans l'Ancien Testament s'articule essentiellement autour de trois pôles : une reconnaissance de Dieu comme Dieu au cœur de la vie individuelle et sociale, une acceptation de la Loi renouvelée de l'amour et enfin, la restauration promise pour le peuple en cas d'obéissance.

La conversion ardemment prêchée par les prophètes est reprise en termes quasiment identiques par le Christ lui-même (Mt 3, 2; 4, 17), puis par les apôtres (Ac 2, 38), qui ont su reconnaître en Jésus la présence du Royaume, agissant au milieu d'eux.

Dans le Nouveau Testament la question de la conversion appelle quelques thèmes essentiels : la repentance, le retournement et la foi, qui se croisent ou se chevauchent. La conversion est un total renversement intérieur que l'Évangile désigne sous le nom traditionnel de *metanoia*, c'est-à-dire un changement radical, une transformation profonde du regard, du cœur et de tout l'être. La *metanoia* néotestamentaire concerne donc l'homme tout entier qui, à l'écoute de la Parole de Dieu et au contact des sacrements de la grâce, change de vie et de comportement. Dans cet esprit, elle est étroitement associée à la prédication du Royaume de Dieu. Dieu vient établir son Règne ; et pour cette raison, les hommes se doivent de s'y conformer. Avec les apôtres, cette prédication est totalement centrée sur le kérygme de la passion, mort et Résurrection du Christ, qui ouvre les temps nouveaux où le Royaume de Dieu sera manifesté. Le concile Vatican II, en insistant sur l'enjeu de cette conversion, espère fortement que l'Église pourra ainsi renforcer sa crédibilité et garder la visée première de sa vocation missionnaire.

En définitive, cette conversion est un changement intérieur dans l'esprit des béatitudes (cf. Mt 5, 1-12), qui nous indiquent le chemin authentique du radicalisme évangélique. Voilà pourquoi la problématique de la nouvelle évangélisation doit finalement être conçue sous l'angle d'une conversion.

Mais on ne peut aborder la problématique de la conversion en pastorale sans se souvenir des temps où la Parole de Dieu a croisé l'histoire humaine ; sans se rappeler qu'en arrière-fond de l'histoire de l'Église, se tiennent ces figures uniques que sont les Pères<sup>734</sup>.

734 Nous avons surtout consulté l'ouvrage de Daniel VIGNE (éd.), *La conversion chez les Pères de l'Église*, Paris, Parole et Silence, 2014. L'auteur considère que la foi ne s'impose pas du dehors à l'homme, mais le transforme de l'intérieur, le guérit en profondeur, ouvre à sa liberté de nouveaux chemins. Comment cette expérience a-t-elle été comprise aux premiers siècles du christianisme ? Comment les Pères de l'Église l'ont-ils eux-mêmes vécue et transmise ? Ce sont évidemment ces

Cela permet justement de souligner leur évidente contribution à l'enracinement de la foi. Ces Pères des premiers siècles ont été les acteurs privilégiés de l'annonce de l'Évangile, des témoins de la radicalité évangélique. Par conséquent, le mot « conversion » se rencontra partout dans leur message. On ne saurait donc parler de conversion comme de cette puissance transformatrice grâce à l'Esprit Saint, sans remonter à eux. L'insistance des Pères sur cette problématique doit pouvoir nous interroger. Parmi ceux-ci, certains se sont particulièrement illustrés dans ce domaine : Justin, Origène, Basile de Césarée et Grégoire de Nazianze, pour les Pères grecs<sup>735</sup> ; et parmi les Pères latins<sup>736</sup>, retenons Hilaire de Poitiers, Ambroise de Milan, Augustin et Jérôme. À l'époque patristique, les chrétiens vivant dans une société profondément païenne, où superstition et dureté de cœur se conjuguèrent avec déviations morales et abus, ont toujours été invités à la conversion, grâce aux prédications enflammées des premiers témoins de la foi<sup>737</sup>. Daniel Vigne affirme en résumé que, selon eux, la conversion est « *un renversement complet, qui affecte autant l'âme que le corps, autant nos convictions que nos comportements. Elle n'est ni acquise ni réglée une fois pour toutes, mais toujours à réactiver* »<sup>738</sup>.

enjeux qui ont été abordés dans cet ouvrage. La conversion, en effet, couronne un itinéraire secret et personnel, mais qui s'inscrit dans un contexte ecclésial, historique et culturel. D'où le rapport étroit que toute conversion entretient avec la philosophie de l'époque, les hérésies ambiantes, la lecture de la Bible, les modalités de la catéchèse et du baptême, sans juger de l'action de la grâce, qui peut toucher un être de façon mystérieuse et directe, telle l'expérience de Paul sur le chemin de Damas. Le recueil traverse toute la période patristique, du II<sup>ème</sup> au VII<sup>ème</sup> siècle, et plusieurs aires culturelles, d'Orient et d'Occident. Ainsi sont étudiés Justin de Rome, les Apologues grecs (Théophile, Aristide, Athénagore), Origène, quatre Pères latins (Hilaire, Ambroise, Augustin, Jérôme), quatre Pères grecs (Basile de Césarée, Grégoire de Nazianze, Cyrille d'Alexandrie, Maxime le Confesseur) et trois auteurs issus du monde syriaque (Tatien, Bardesane, le Pseudo-Macaire). Voir aussi Marie-Christine HAZAËL-MASSIEUX, *Dictionnaire contemporain des Pères de l'Église*, Paris, Bayard, 2011 ; Bertrand de MARGERIE, *Les Pères de l'Église commentent le Credo*, coll. « Initiation aux Pères de l'Église », Paris, Cerf, 1998.

735 Voir CONNAISSANCE DES PÈRES DE L'ÉGLISE, *La conversion*, n°144, Paris, Nouvelle cité, 2017 ; H. Von CAMPENHAUSEN, *Les Pères grecs*, Paris, Éditions de l'Orante, 1963.

736 Voir aussi Louis-Michel BLAIN, *Les beaux textes des Pères de l'Église : textes choisis*, Paris, Saint-Léger Éditions, 2020 ; et H. Von CAMPENHAUSEN, *Les Pères latins*, Paris, Éditions de l'Orante, 1967.

737 Voir JEAN CHRYSOSTOME, *De paenitentia homiliae* (Texte original en grec), 1–8 CPG 4333-Édition originale : PG 49, 277–344, traduction M.-H. Stébé, *La conversion*, coll. « Les Pères dans la foi », Paris, Migne, 1997. Dans ce recueil, la première homélie de Jean Chrysostome porte sur les thématiques suivantes : « L'amour est plus fort que la séparation ; de la maternité humaine à la maternité spirituelle ; détresse de saint Paul, face à la chute de ses disciples ; deux maux funestes : le désespoir et le laisser-aller ; la conversion de Ninive ; nous sommes tous responsables des autres ; sachons accueillir le pécheur repentant ; Satan utilise le désespoir pour précipiter la perte ; la conversion toujours possible : le fils prodigue ; prenons garde et veillons ».

738 Daniel VIGNE, *La conversion chez les Pères de l'Église* (2014), p. 6.

Au demeurant, il est important de distinguer quatre formes de conversion qui touchent successivement la vie religieuse, morale, intellectuelle et mystique de tout homme. Nous les détaillerons plus loin dans nos réflexions<sup>739</sup>.

En outre, dans le but de repenser en des termes nouveaux l'identité chrétienne sans rien renier, pour une meilleure annonce de l'Évangile, quelques documents magistériels d'importance (*Africae munus* et *Evangelii gaudium*) ont véritablement planté le décor d'une Église qui a besoin d'être restructurée, réorganisée, d'une Église en conversion. La conversion pastorale est devenue un enjeu majeur pour la vie de nos Églises. Elle est un processus basé sur des réformes spirituelles et pastorales profondes. Toutes les communautés ecclésiales doivent accueillir comme un impératif de l'obligation d'« abandonner les structures caduques qui ne facilitent pas la transmission de la foi »<sup>740</sup>. Introduit par les évêques latino-américains qui ont eu cette intuition spirituelle et cette inspiration prophétique et provocatrice<sup>741</sup>, l'appel à la conversion pastorale demande une transformation, un changement de mentalité, d'attitude et de comportement, en vue d'une meilleure annonce de l'Évangile. Mario Saint-Pierre fait remarquer qu'« il s'agit d'aller vers l'inédit et la nouveauté dans l'Esprit-Saint. Il faut passer d'une pastorale de conservation à une pastorale nouvelle inspirée par l'Esprit de Dieu, une pastorale prophétique qui exige sagesse, discernement pastoral et courage dans le nouveau chemin à prendre »<sup>742</sup>.

Le pape François n'a de cesse de proposer cette véritable conversion en pastorale. L'expression « conversion pastorale », devenue aujourd'hui courante dans l'Église, est donc tirée du *Document d'Aporecida*. Pour les évêques d'Amérique latine, on ne peut entrer dans la nouvelle évangélisation que par cette attitude de « conversion pastorale », qui s'inscrit dans le prolongement de l'enseignement conciliaire de Vatican II. Elle induit à la fois un changement de mentalité qui oriente beaucoup plus vers la mission ; un changement de structures pour que l'organisation pastorale soit au service de la croissance de l'Église ; et un développement de nouvelles compétences dans la ligne de ce que requiert l'évangélisation. Pour Bertrand Adjadohoun, cette « conversion pastorale ne sera pas superficielle, mais elle doit être holistique. Il s'agira d'engager de façon générale une vraie metanoia pour préparer des terrains favorables à l'accueil de l'Évangile du Christ chez nous. Cette metanoia consistera à œuvrer à la purification de nos cultures au feu

739 Cf. *infra*, 5.2., « La quadruple dimension d'une véritable conversion en pastorale ».

740 Ignace BESSI DOGBO, Fabien YEDO AKPA, *L'autonomie des Églises locales et la charité pastorale*, Abidjan, Editions UCAO, 2014, p. 144.

741 V<sup>ème</sup> Conférence Générale de l'Épiscopat latino-américain et des Caraïbes, (2007). Cf. *infra*, 5.3., « Le Document d'Aporecida ».

742 Cf. Mario SAINT-PIERRE, *La conversion pastorale pour la nouvelle évangélisation*, p. 41.

de l'Évangile et au changement radical des mentalités culturelles ambiantes pour faire émerger une nouvelle humanité dans laquelle le vivre-ensemble qui permet de considérer l'autre comme un don de Dieu devient réalité »<sup>743</sup>. Ce programme ambitieux est fortement appuyé par le pontife sud-américain, qui fait encore quelques clarifications : « À propos de la conversion pastorale, je voudrais rappeler que "pastoral" n'est pas autre chose que l'exercice de la maternité de l'Église. Celle-ci engendre, allaite, fait grandir, corrige, alimente, conduit par la main... Il faut alors une Église capable de redécouvrir les entrailles maternelles de la miséricorde. Sans la miséricorde, il est difficile aujourd'hui de s'introduire dans un monde de "blessés" qui ont besoin de compréhension, de pardon, d'amour... »<sup>744</sup>. Dans *La joie de l'Évangile*, François émet le souhait suivant : « J'espère que toutes les communautés feront en sorte de mettre en œuvre les moyens nécessaires pour avancer sur le chemin d'une conversion pastorale et missionnaire, qui ne peut laisser les choses comme elles sont. Ce n'est pas d'une « simple administration » dont nous avons besoin. Constituons-nous dans toutes les régions de la terre en un "état permanent de mission" »<sup>745</sup>. C'est ce que préconisait déjà Michel Deneken face à la situation de l'Église en postmodernité : « Pour Jean-Paul II, la nouvelle évangélisation désigne la mission de l'Église *semper reformanda*, laquelle ne peut vraiment porter du fruit qu'au prix de sa constante auto-évangélisation »<sup>746</sup>.

Pour Fabien Yédo Akpa, véritable chantre de cette nouvelle approche de l'évangélisation, à la suite de Mario Saint-Pierre, « il ne s'agit pas de conservation pastorale mais de conversion pastorale »<sup>747</sup>. C'est la raison pour laquelle ce renouveau doit commencer par une prise de conscience des responsabilités nouvelles qui s'imposent à tous les agents pastoraux, en particulier aux prêtres. Par la conversion pastorale, « L'Église est ainsi amenée à vivre dans le continuum de la conversion à Dieu qui est un préalable

743 Bertrand Alphone Comlan ADJADOHOUN, « Pour une herméneutique des signes des temps en contexte culturel africain », in Édouard ADÈ, Paul BÉRÉ (dir.), *Nouveaux jalons pour une théologie africaine. Mélanges en hommage à Mgr Barthélémy Adoukonou*, Paris, L'Harmattan, 2018, p. 315.

744 Cf. Discours du pape FRANÇOIS aux évêques du Brésil (<https://www.la-croix.com/Religion/Actualite/Discours-du-pape-Francois>, consulté le 21 janvier 2020).

745 *EG*, n°25.

746 Michel DENEKEN, « La mission comme nouvelle évangélisation », in *Revue des sciences religieuses* 80, n°2 (2006), pp. 217–231.

747 Pour Ignace BESSI DOGBO, Fabien YEDO AKPA, p. 140, « la conservation pastorale est la tentation de se retirer dans la forteresse où sont préservées les vieilles figures normatives, doctrinales et de comportement de vie facile et inutile de petits arrangements ». Mais la conversion « regarde tous les champs et secteurs, qui partent du cléricisme actuel à la lutte contre la mondanité spirituelle, une Église accidentée, blessée, sale, malade de sa propre introversion et commodité et qui s'accroche à ses propres sécurités » (cf. *L'autonomie des Églises locales d'Afrique et la charité pastorale*, Abidjan, Éditions UCAO, 2014).

*nécessaire à tout croyant authentique, et donc à tout croyant s'engageant à rencontrer Dieu*»<sup>748</sup>. Puisque toute conversion est douloureuse, en ce sens qu'elle est une source d'enfantement, il faut accepter aujourd'hui la rupture pour bénéficier demain des fruits de grâce. Les paroles fortes et très incisives du cardinal Dionigi Tettamanzi doivent interpellier tous les acteurs de l'évangélisation et les pousser à adhérer à ce que l'Esprit inspire à l'Église :

Nous ne pouvons pas nous contenter de continuer à faire comme nous avons toujours fait, sans nous demander si l'Esprit de Dieu – à travers l'histoire et le concret des situations dans lesquelles nous vivons – ne pourrait pas nous indiquer comment entreprendre un chemin nouveau, sous le signe de la vraie prudence et du courage. En ce sens, une simple pastorale de conservation, en plus d'être stérile, se révèle irresponsable et objectivement peccamineuse, parce que sourde, même si elle n'est pas vraiment hostile, à la voix de Dieu et à tous ses appels<sup>749</sup>.

Par conséquent, il nous apparaît clairement que la conversion pastorale est intrinsèquement liée à l'expression de la nouvelle évangélisation, qui est elle aussi un appel à la conversion, et même plus, «*une provocation prophétique pour que le ministère théologique reconsidère tous les aspects de sa réflexion sous le regard de l'ecclésiologie missionnaire*»<sup>750</sup>.

Les axes principaux de cette conversion pastorale viennent ainsi d'être tracés. Néanmoins, dans son utilisation, l'expression «conversion pastorale» connaît quatre difficultés selon les analyses de M. Saint-Pierre :

- le risque de culpabiliser et de moraliser, parce que le mot «conversion» porte en lui-même une connotation négative ;
- le danger d'oublier de la considérer comme un processus dynamique, organique et progressif: la conversion est réellement un processus de croissance ;
- le fait de manquer de perspectives à long terme dans la compréhension du développement global et unifié du leadership pastoral ;
- la mise entre parenthèses de la pertinence théologique et du fondement biblique de cette démarche.

748 Fabien YEDO AKPA, «Évangéliser par la conversion pastorale», in *RUCAO*, n. 42, «L'engagement missionnaire de l'Église. La contribution de l'Afrique 50 ans après le concile Vatican II à la lumière de *Evangelii gaudium*», 2014, p. 35. Voir aussi son ouvrage *Stratégie d'Évangélisation. Notes sur le dialogue*, pp. 60–61.

749 Dionigi TETTAMANZI, *Mi sarete testimoni*, Rilegato, Rizzoli, 2009, p. 38, traduit en français par l'abbé Théodore ASSOGBA, docteur en théologie morale, Milan, 26 mars 2021.

750 Mario SAINT-PIERRE, *La conversion pastorale pour la nouvelle évangélisation*, p. 40.

Quoi qu'il en soit, « *la conversion pastorale pour la nouvelle évangélisation ouvre un immense chantier de réflexion théologique et pastorale pouvant servir à l'application des principes bibliques et ecclésiologiques, afin de vérifier la fécondité de l'agir personnel et communautaire dans la ligne de la mission* »<sup>751</sup>.

## 5.2. La quadruple dimension d'une véritable conversion en pastorale<sup>752</sup>

Les mutations que subit l'Église depuis une trentaine d'années exigent de la part de tous ses membres une réelle conversion dont les dimensions sont sans proportion avec toutes les conversions antérieures.

### 5.2.1. La dimension spirituelle

Comme toute conversion, la conversion pastorale relève d'un effort de sanctification personnelle, d'un effort proprement spirituel. C'est à l'intérieur d'une relation personnelle et vivante avec le Christ que chaque baptisé doit refonder son engagement, re-choisir le Christ, et requalifier le mandat missionnaire qu'il a reçu du Christ et de l'Église depuis son baptême. La prière personnelle en relation intime avec le Christ donne une cohérence interne de vie à l'identité chrétienne. Par ce chemin de sanctification personnelle, le baptisé porte en lui-même le témoignage missionnaire. Par conséquent, sa vie est saisie par le Christ, jusqu'au don radical de soi, jusqu'à la croix.

### 5.2.2. La dimension institutionnelle

La conversion pastorale doit se nourrir aussi d'une relecture approfondie du Magistère de l'Église, car la nouvelle évangélisation inscrit l'apostolat des prêtres et des laïcs dans sa référence au Magistère. L'enseignement de l'Église offre à tout missionnaire de l'Évangile une intelligence théologique, un discernement, une sagesse et une vision pastorale qui permettent d'appréhender l'évangélisation, non pas comme une action individuelle isolée, mais comme un processus d'intégration ecclésiale, processus permanent qui fait que chaque évangélisé est appelé à devenir, à son tour, un évangélisateur, en même temps qu'il signe son appartenance à l'Église: « *Je crois en l'Église une, sainte, catholique et apostolique* », professons-nous dans le symbole de Nicée.

751 Mario SAINT-PIERRE, «La conversion pastorale de Moïse», in *La conversion pastorale pour la nouvelle évangélisation*, p. 108.

752 Voir INSTRUCTION DE LA CONGRÉGATION POUR LE CLERGÉ, *La conversion pastorale de la communauté paroissiale au service de la mission évangélicatrice de l'Église*, Rome, 20 juillet 2020. Nous avons consulté aussi Mario SAINT-PIERRE, «Sens de la nouvelle évangélisation», in *La conversion pastorale pour la nouvelle évangélisation*, pp. 27–34.

### 5.2.3. La dimension pastorale

La conversion en pastorale réclame de la part de chaque prêtre, de chaque évêque, et de chaque agent pastoral laïc, femme ou homme, une nouvelle manière de porter la charge pastorale. Cette charge pastorale doit pouvoir se décliner autour de quelques axes prioritaires pastoraux. Il s'agit de situer la centralité du kérygme, c'est-à-dire la proclamation du salut par la prédication et l'enseignement, dans le tissu d'une pastorale ordinaire ; de promouvoir une catéchèse d'initiation qui tienne compte de l'aspiration de nombre de baptisés, qui ne sont vraiment pas évangélisés ; de favoriser une approche relationnelle et apologetique de la foi ; de valoriser l'acte liturgique comme la pédagogie la plus complète de la foi, dont l'eucharistie se trouve être le sommet et la source ; de développer une ecclésiologie qui fasse droit à la coresponsabilité des fidèles laïcs (bénévoles), à l'intégration des divers charismes ; et enfin de soutenir l'engagement des chrétiens dans la société et la culture au service d'une «écologie intégrale»<sup>753</sup>.

Ces priorités pastorales nécessitent de l'enthousiasme, de la bonne volonté, de la ferveur spirituelle et d'un nouvel élan apostolique, qui bousculent les habitudes pastorales héritées du passé. En définitive cette conversion en pastorale est une conversion de la gouvernance pastorale, et exige de l'ensemble des baptisés un effort significatif de formation et d'adaptation.

### 5.2.4. La dimension éthique

On attend du prêtre, guide de la communauté, et des ministres laïcs avec qui il collabore, qu'ils soient les pasteurs de la communauté, rassemblant le troupeau de Dieu, encourageant et stimulant leurs frères. C'est donc leur témoignage global de vie qui est requis pour l'éclosion de sa communauté. La recommandation de l'apôtre des gentils à Timothée est d'une étonnante actualité et peut nous servir d'inspiration : «*Les pasteurs doivent servir de modèles au troupeau*» (cf. 1 Tm 3, 1-7). Un pasteur autant qu'un fidèle laïc, qui ne manifestent pas la nouvelle naissance et le fruit du Saint Esprit, ne peuvent servir d'encouragement à la foi en la puissance de Dieu qui transforme. L'Église a besoin du témoignage de ses fidèles pour aller de l'avant.

753 C'est la problématique de la Lettre encyclique du pape François sur l'écologie *Laudato si' sur la sauvegarde de la maison commune*, Paris, Salvator, 2015. Voir aussi Gilles DANROC, Emmanuel CAZANAVE, *Laudato si' : pour une écologie intégrale*, Toulouse, Presses universitaires de l'Institut catholique de Toulouse, 2017.

De plus, l'apôtre Paul invite à avoir une attitude digne de l'Évangile. Pour lui, il faut éviter les choses honteuses qui se font en secret. L'attitude de tout baptisé face à la Parole de Dieu devrait être sans équivoque. C'est le point nodal de la dimension éthique de toute conversion en pastorale. La nouvelle évangélisation, et la conversion pastorale qu'elle implique, exigent de ne pas défigurer ni corrompre la vérité de l'Évangile. Saint Paul l'écrit aux Corinthiens : *« Car nous ne falsifions point la Parole de Dieu comme font plusieurs ; mais c'est avec sincérité ; c'est de la part de Dieu, que nous parlons en Christ devant Dieu »* (2 Co 2, 17). Et si le Christ lui-même s'adresse aux pharisiens en déclarant : *« Ne pensez pas que je sois venu abolir la Loi ou les Prophètes ; je suis venu non pour abolir mais pour accomplir »* (Mt 5, 17), c'est pour confirmer que la Parole est sacrée, et qu'il ne faut ni la tronquer ni l'«édulcorer».

#### 5.2.5. La conversion spirituelle : origine et fondement des autres dimensions<sup>754</sup>

La conversion, comme nous le disions plus haut, est un retournement spirituel, qui prend toute la personne et l'amène à changer son regard sur les réalités de la foi, et en conséquence, à changer de vie. Quelle que soit la forme qu'elle prend, elle est toujours sanctionnée par un choix radical de pensée et de vie. C'est donc une alliance, qui ouvre le cœur de Dieu. C'est dans la conversion que commence une véritable vie spirituelle, une marche vers Dieu.

Ainsi, la dimension spirituelle de la conversion se trouve à l'origine de toutes les autres dimensions évoquées ci-dessus, puisque c'est l'Esprit Saint lui-même qui réalise cette *metanoia*.

Si la conversion, c'est devenir une nouvelle créature, un homme nouveau, comme le dit saint Paul aux Corinthiens (*« Si quelqu'un est en Christ, il est devenu une nouvelle créature ; les choses anciennes sont passées, voici toute chose est devenue nouvelle »*) (2 Co 5, 17), c'est grâce à l'Esprit Saint que l'homme s'unit au Père et au Fils, et accueille cette création nouvelle. C'est donc lui qui suscite l'humanité nouvelle.

Ainsi, toute transformation, toute réforme dans l'Église et en pastorale, ne peut porter du fruit que si elle est inspirée par l'Esprit et dans l'Esprit, comme l'expriment clairement Marie-Agnès de Matteo et François-Xavier Amherdt : *« Une pastorale d'engendrement fidèle à l'Évangile ne consiste donc pas en de nouvelles techniques d'apostolat plus efficaces que les précédentes. Elle exige de tous les acteurs de l'évangélisation renouvelée souhaitée par Jean-Paul II qu'ils consentent à un changement de cap en redonnant la possibilité à l'Esprit Saint d'être l'agent principal de l'apostolat »*<sup>755</sup>. C'est d'ailleurs ce

754 Voir l'ouvrage co-édité par Marie-Agnès DE MATTEO et François-Xavier AMHERDT, *S'ouvrir à la fécondité de l'Esprit. Fondements d'une pastorale d'engendrement* (2009).

755 *Ibid.*, p. 77.

que Paul VI met déjà en lumière dans *Evangelii nuntiandi* : « Les techniques d'évangélisation sont bonnes, mais les plus perfectionnées ne sauraient remplacer l'action discrète de l'Esprit. La préparation la plus raffinée de l'évangélisation n'opère rien sans lui. Sans lui, la dialectique la plus convaincante est impuissante sur l'esprit des hommes[...]. L'Esprit Saint est l'agent principal de l'évangélisation »<sup>756</sup>.

### 5.3. Le pape François et la conversion pastorale

#### 5.3.1. Le Document d'Aparecida<sup>757</sup>

Il n'est pas inutile de rappeler que les décisions qui ont conduit à la synthèse du Document d'Aparecida ont été prises notamment sous la responsabilité de Jorge cardinal Bergoglio, aujourd'hui pape François. Il a donc contribué de façon considérable à la rédaction dudit texte, qu'il a marqué de son empreinte. C'est donc sans surprise que nous remarquons de nombreuses similitudes entre ce document et l'Exhortation apostolique *Evangelii gaudium*. Le Document d'Aparecida est cité explicitement onze fois dans *Evangelii gaudium*. De plus, beaucoup de thèmes développés dans ce document-ci le sont déjà dans l'autre<sup>758</sup>. En guise d'illustration, le thème de « disciples-missionnaires », exposé aux numéros 119 à

756 EN, n°75, déjà cité *supra*, au début de 4.5.3, « Une intimité plus personnelle avec le Christ à développer ».

757 Le Document d'Aparecida ouvre des perspectives pastorales intéressantes pour toute l'Église. Il peut être une source d'inspiration et de renouvellement de l'Église dans de nombreux pays. À l'encontre des craintes inspirées par les textes préparatoires, le Document est une bonne nouvelle, une source de joie et d'espérance. S'il est pris au sérieux, si ses principales orientations sont mises en œuvre, on peut attendre de vrais renouvellements dans les Églises. *Aparecida* se situe dans le sillage de *Medellin* (2<sup>ème</sup> – 1968) et de *Puebla* (3<sup>ème</sup> – 1979). On retrouve dans de nombreux paragraphes l'esprit prophétique, missionnaire et communautaire de la 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> Conférences, qui avait été en grande partie étouffé lors de la 4<sup>e</sup> à *Saint-Domingue* (1992). *Aparecida* rejoint le riche filon prophétique de l'Église en Amérique latine : l'option pour les pauvres, la méthode voir-juger-agir, les Communautés ecclésiales de base (CEB), les pastorales sociales, la lecture vivante de la Bible, les grandes inspirations de la théologie de la libération, la participation dans les luttes pour la justice et les changements structurels comme partie intégrante de la mission évangélisatrice, le témoignage et la sainteté des martyrs qui ont donné leur vie pour la vie des autres. Voir Joao LIBANIO, « Conférence d'Aparecida. Cinquième conférence de l'épiscopat latino-américain et des Caraïbes », *Études* n. 407, 2007/11, pp. 498–509 ; Bernard LESTIENNE, « Amérique latine. Le Document d'Aparecida, des chemins d'avenir pour l'Église », *DIAL*, n° 2955, septembre 2007. Il faut souligner que le processus et l'ampleur de la participation à cette Conférence furent d'une grande importance, non seulement pour le déroulement de la Conférence, mais surtout pour la vie de l'Église d'Amérique latine et des Caraïbes.

758 Nous l'avions déjà précisé. Cf. *supra* 3.2.5.1., « La nouvelle évangélisation à la lumière de *Evangelii gaudium*. Les sources du document ».

121 d'*Evangelii gaudium*, constitue quasiment le fil conducteur du *Document d'Aparecida* et y apparaît d'un bout à l'autre<sup>759</sup>. D'autres thèmes aussi sont omniprésents dans chacun des deux textes : « la joie du disciple », « l'option préférentielle pour les pauvres ». Le thème de « la dimension sociale de l'évangélisation » occupe tout le chapitre 4 de l'Exhortation, tandis qu'il est développé aux numéros 380 à 430 du *Document d'Aparecida*. N'oublions pas bien sûr de mentionner également le thème précédemment évoqué de la conversion pastorale<sup>760</sup>. La liste n'est d'ailleurs pas exhaustive.

Quoi qu'il en soit, ce *Document* préparé par les évêques d'Amérique latine pour les Églises de la région a ouvert des perspectives pastorales inédites au bénéfice de toute l'Église. C'est une source de joie et d'espérance pour l'ensemble de l'Église catholique. Selon toute vraisemblance, l'Église d'Amérique latine est en avance sur les problématiques de la nouvelle évangélisation et de la conversion pastorale qu'elle induit, qui ont été au centre de ses réflexions depuis la Conférence de Medellin (1968)<sup>761</sup>, de Puebla (1979)<sup>762</sup>

759 La V<sup>ème</sup> Conférence générale de l'épiscopat latino-américain et des Caraïbes, dont le *Document d'Aparecida (DA)* est le produit, avait précisément pour thème : « Disciples et missionnaires de Jésus-Christ pour que nos peuples aient la vie en lui ».

760 *EG*, n°25–33 ; *DA*, n°365–372.

761 Cf. CELAM, *L'Église dans la transformation actuelle de l'Amérique latine à la lumière du concile Vatican II. Conclusions de Medellin*, Paris, Cerf, 1992. La conférence de Medellin a marqué l'ensemble de l'Église de manière durable. Le thème de cette conférence avait été choisi initialement pour inviter à la réflexion sur l'application du concile Vatican II au continent latino-américain. Mais au lieu de cela, la Conférence a représenté une véritable révolution dans l'Église. Les travaux des différentes commissions se sont appuyés sur la réalité existentielle des peuples pour penser l'action de l'Église. Les évêques fustigèrent notamment le fléau de l'injustice, source de la grande pauvreté du continent. Ils la voient comme une réalité institutionnalisée. Basée sur la force et l'exploitation, elle ne fait qu'accroître le nombre des démunis et des misérables. La proposition des évêques était sans ambages : il s'agissait d'assumer la lutte des pauvres pour la transformation sociale, puisque celle-ci doit se faire en leur faveur. C'est donc à leurs côtés que l'Église doit s'engager pour assumer aussi sa mission. On voit apparaître en filigrane quelques principes fondateurs d'*Evangelii gaudium* du pape François.

762 Cf. CELAM, *Construire une civilisation de l'amour. Document final de la conférence générale de l'épiscopat latino-américain sur le présent et l'avenir de l'évangélisation*, Paris, Le Centurion, 1980. Cette Conférence s'est déroulée au Mexique, et a réaffirmé les positions prises à Medellin. Dans la visée de l'avenir de l'évangélisation en Amérique latine, les évêques définirent le fléau de l'injustice comme un « péché social » et, par la même occasion, reconnurent que le chemin de l'évangélisation passe par la promotion de la dignité humaine. Ainsi réaffirmèrent-ils l'engagement pour la « libération » des pauvres comme une des tâches essentielles de l'Église, et reconnurent-ils l'option préférentielle pour les pauvres comme étant une question théologique. Là aussi nous percevons les germes de ce que seront plus tard les points saillants de l'Exhortation apostolique *EG*.

et de Saint-Domingue (1992)<sup>763</sup>. La dimension universelle de la nouvelle évangélisation est ainsi bien affirmée<sup>764</sup>.

Au total, *Aparecida*<sup>765</sup> insiste sur la nécessité d'un renouvellement des structures en vue de la mission, en particulier au niveau de l'organisation des paroisses. La fécondité de ce Document réside, pourrait-on dire, dans la conversion pastorale à laquelle il appelle. Le *DA* est-il en quelque sorte une synthèse de toutes les conférences latino-américaines antérieures? On assiste au fil des années à la montée d'une revendication légitime de justice en faveur des pauvres; ce qui donnera lieu à un engagement pour la libération des pauvres et une importante réflexion théologique sur l'autoréalisation de la personne humaine. C'est donc à Aparecida que l'option préférentielle pour les pauvres a été non seulement réaffirmée, mais renforcée. Dans son discours inaugural aux assises d'Aparecida, Benoît XVI a souligné que «*l'option pour les pauvres apparaît implicitement dans la foi au Christ*»<sup>766</sup>. Il affirmait non seulement une conséquence de la foi, mais encore une réalité qui lui est sous-jacente. Ainsi «*l'option préférentielle pour les pauvres*» peut être considérée comme un élément essentiel de la profession de la foi en Jésus-Christ proprement dite. D'autres thèmes ont été aussi abordés au cours de cette Conférence. Plus précisément ceux de l'«être-disciple», de la mission en lien avec la vie, qui apparaissent d'ailleurs dans l'intitulé général: «*Disciples et missionnaires de Jésus-Christ pour qu'en lui nos peuples aient la vie*». L'«être-disciple» se comprend à partir de l'idée de la *sequella Christi*. Le disciple est celui qui apprend avec le Maître, celui qui le suit sur les chemins

763 Cf. CELAM, *Nouvelle évangélisation, promotion humaine, culture chrétienne. Conclusions de Saint-Domingue*, Paris, Cerf, 1993. Cette Conférence s'est tenue à Saint-Domingue en République Dominicaine. À cette conférence, il y eut une forte présence de la Curie romaine ainsi qu'un léger changement de perspective, l'attention aux questions culturelles prenant le pas sur les questions sociales. La question de la culture est la nouveauté de Saint-Domingue. Elle apparaît dans le *Document final* sous deux formes: la référence aux cultures des peuples latino-américains, surtout des cultures opprimées, en même temps qu'est affirmée la nécessité de les évangéliser; et l'opposition entre la culture de la vie et les cultures de mort. La Conférence a exalté aussi le rôle primordial des laïcs dans la vie de l'Église. Cette valorisation a fait transparaître ce «nouveau mode d'être Église» propre aux CEB.

764 Cf. Antonio MANZATTO, «Cinquième conférence du CELAM. Quelques enjeux théologiques», *Revue Théologique de Louvain* 38-4 (2007), pp. 535-552.

765 Le devoir de mémoire a permis aux participants à cette Conférence de se remémorer la richesse des autres conférences antérieures et les influences qu'elles exercèrent sur la vie de l'Église du continent. Ce bilan a permis de faire le pont entre le passé, le présent et l'avenir; et il a stimulé la volonté de la construction d'une Église ouverte, accueillante et participative. Cette cinquième conférence a représenté une œuvre salulaire pour et dans la vie de l'Église qui, à cette occasion, s'est vraiment définie comme «Peuple de Dieu», en raison de la forte participation.

766 BENOÎT XVI, «Discours d'ouverture de la V<sup>ème</sup> Conférence générale de l'épiscopat latino-américain et des Caraïbes», 13 mai 2007.

de l'histoire. L'insistance sur l'historicité de Jésus veut ainsi mettre en relief la réalité de l'Incarnation.

C'est donc sans surprise que les grandes lignes de la doctrine d'*Aparecida* figurent dans l'Exhortation du pape sud-américain. Mais dans le contexte actuel de la nouvelle évangélisation, des interrogations demeurent. On peut reprocher au *Document* l'absence d'un développement sur la participation des laïcs et surtout des femmes aux instances décisionnelles de l'Église. La conversion pastorale doit être aussi évaluée à ce niveau.

### 5.3.2. La conversion pastorale selon François<sup>767</sup>

Le thème de la conversion pastorale est l'un des thèmes majeurs du pontificat de François. Pour le pape argentin, l'Église doit aujourd'hui retrouver sa vraie vocation : elle doit être une Église pauvre parmi les pauvres. La conversion pastorale occupe une place importante dans son Exhortation *Evangelii gaudium*. Cette thématique, autour de laquelle d'autres gravitent dans le document, est annoncée par le souverain pontife dans la partie introductive. Citant le *Document d'Aparecida*, il écrit que nous ne pouvons plus rester inactifs, dans une attente passive, à l'intérieur de nos églises. Mais il est nécessaire de passer « d'une pastorale de simple conservation à une pastorale vraiment missionnaire »<sup>768</sup>. Dans ces propos, remarquons l'expression du « passage » qui est caractéristique de la conversion. Il s'agit de quitter un état pour un autre, d'abandonner une manière de faire et d'être pour une autre. Il y a donc un déplacement à opérer.

Voilà en résumé ce à quoi l'Église est appelée à travers cette formule de la conversion pastorale. Et à travers de nombreuses interrogations : « *De combien de solitudes et de pauvretés sommes-nous les témoins ? Combien de personnes perdues dans les périphéries existentielles de notre temps, voyons-nous désemparées et abattues ? Comment faire pour les rejoindre ? Comment partager avec elles l'expérience de la foi, de l'amour de Christ ?* »<sup>769</sup>, le pape ouvre de nouvelles perspectives d'évangélisation à l'Église et indique un chemin nouveau, qui doit être celui d'un engagement concret sur le terrain des précarités et vulnérabilités. La conversion pastorale est à ce prix.

767 L'ouvrage d'Olivier SACHS, *La conversion pastorale du concile au pape François* (2020), nous a été d'une grande utilité pour percevoir au mieux les enjeux de la conversion de l'Église, prônée pourtant depuis le concile. La conversion pastorale que le pape François nous demande de mettre en place, dans nos paroisses et au sein de toute la structure de l'Église, ne constitue pas une réaction de panique en présence d'une situation qui nous échapperait, mais se présente comme le résultat de l'élaboration théologique de Vatican II lui-même.

768 DA n°370, cité dans *Evangelii gaudium*, n°15.

769 Cf. FRANÇOIS, « Invités à une conversion missionnaire », Radio Vatican, 20 septembre 2014.

L'évêque de Rome prévient notamment les agents pastoraux à propos des risques et des dérives qui peuvent entraver la bonne marche de la conversion: la tentation du cléralisme, de la suffisance, de l'activisme<sup>770</sup>. Il suggère aux agents pastoraux de ne pas réduire la pastorale à un ensemble d'initiatives désordonnées qui tendent à faire perdre l'essence même de l'évangélisation. Car pour lui, une pastorale sans prière et sans contemplation ne peut jamais rejoindre le cœur des personnes. Le deuxième chapitre d'*Evangelii gaudium* est consacré aux défis du monde contemporain et aux tentations qui amoindrissent la nouvelle évangélisation. Avec un réalisme désabusé, le souverain pontife lance une invitation à retrouver une vision prophétique et positive de la réalité ecclésiale, sans pour autant se cacher les difficultés. L'une de ces difficultés consiste à mettre sous l'éteignoir l'élan de la mission et à transformer la joie que celle-ci devrait susciter en une sorte de volonté de ressembler au monde et de faire comme tous les autres<sup>771</sup>. Les agents pastoraux tombent alors dans un relativisme encore plus dangereux que le relativisme doctrinal<sup>772</sup>, parce qu'il touche directement la façon de vivre des chrétiens. Il arrive ainsi que dans de nombreuses manifestations de la pastorale les initiatives soient plombées par la mise en avant de l'initiative et non des personnes. Le pape affirme que la tentation est réelle et commune d'une dépersonnalisation de la personne. De la même façon, le défi de l'évangélisation devrait être abordé comme une chance pour croître, plutôt que comme une raison de tomber en dépression.

Dans la Lettre apostolique *Misericordia et misera*, marquant la clôture de l'année jubilaire<sup>773</sup>, François lance également un appel à la conversion pastorale, mais à une conversion qui doit s'inscrire dans la durée. Dans cette lettre d'une douzaine de pages, il insiste pour que la miséricorde soit au cœur de la vie de l'Église. Il propose quelques points concrets qui peuvent aider à vivre la conversion: l'envoi de missionnaires de la miséricorde; les 24 heures de la miséricorde, déjà évoquées; l'instauration d'une journée mondiale des pauvres<sup>774</sup>, parce que pour le pape, personne ne doit être exclu ni de l'Église, ni de la miséricorde.

Voici donc quelques lieux de conversion pastorale selon le pontife sud-américain, répartis en ces quatre points.

770 Cf. *infra*, 5.4.5. «Conversion des agents pastoraux». Voir aussi le texte de l'Exhortation *Evangelii gaudium*, «Tentations des agents pastoraux», chapitre 2, II, n°78–86; et plus largement Borice MOKELE, *Le pape François, les tentations et les maladies des chrétiens*, Brazzaville, L'Harmattan Congo-Brazzaville, 2016.

771 EG, n°79.

772 Cf. EG, n°80.

773 FRANÇOIS, Lettre apostolique *Misericordia et misera*, Rome, 20 novembre 2016.

774 À la fin du jubilé de la Miséricorde, le pape François a voulu instituer une Journée mondiale des pauvres. Il l'a fixée au 33<sup>ème</sup> dimanche du temps ordinaire dans *Misericordia et misera*, sa Lettre de clôture de l'année jubilaire. La 6<sup>ème</sup> édition aura lieu le dimanche 13 novembre 2022.

### 5.3.2.1. La sortie missionnaire

L'un des aspects de la conversion pastorale à laquelle le pape invite l'Église est « la sortie missionnaire ». Elle a un fondement biblique : « *Dans la Parole de Dieu apparaît constamment ce dynamisme de < la sortie > que Dieu veut provoquer chez les croyants* »<sup>775</sup>. C'est le cas de l'appel d'Abraham dans le livre de la Genèse (cf. Gn 12, 1–3), de l'envoi en mission de Moïse (cf. Ex 3, 10) et de celui de Jérémie : « *Vers tous ceux à qui je t'enverrai, tu iras* » (Jr 1, 7). Jésus à son tour provoque chez les disciples ce même dynamisme. « *Allez donc, de toutes les nations faites des disciples* » (Mt 28, 19), leur enjoint-il. Le Christ, qui envoie ainsi ses disciples en mission, a exercé son propre ministère comme un itinérant, allant sans répit de région en région pour annoncer la Bonne Nouvelle. Il a ainsi montré aux siens – et à l'Église – le chemin pour accomplir la tâche qu'il voulait leur confier plus tard. Pour cette raison, « *il est vital qu'aujourd'hui l'Église sorte pour annoncer l'Évangile à tous, en tous lieux, en toutes occasions, sans hésitation, sans répulsion et sans peur* »<sup>776</sup>, fidèle au modèle du maître. En d'autres termes encore, il faut oser prendre l'initiative, aller à la rencontre des personnes et aller chercher ceux qui sont au loin. La sortie missionnaire consiste à « *sortir de son propre confort et avoir le courage de rejoindre toutes les périphéries qui ont besoin de la lumière de l'Évangile* »<sup>777</sup> ; elle consiste à sortir de soi pour offrir à tous la vie de Jésus-Christ.

Par conséquent, le pape dénonce énergiquement le risque pour l'Église de s'enfermer sur elle-même. Il affirme : « *Je préfère une Église accidentée, blessée et sale pour être sortie par les chemins, plutôt qu'une Église malade de la fermeture et du confort de s'accrocher à ses propres sécurités* »<sup>778</sup>. Pour avoir expérimenté l'infinie miséricorde du Père, l'Église est habitée par l'immense désir d'offrir à son tour cette miséricorde à tous. Et c'est ce désir qui doit constamment la mettre en mouvement. Nous retrouvons là le thème de la miséricorde dont nous venons de faire mention avec *Misericordia et misera*.

Si le souverain pontife propose « une Église en sortie », c'est parce que Dieu lui-même est « sorti » pour semer sa Parole (cf. Mc 4, 9) pour tous, parce qu'il est « *le miséricordieux* ». Tout est dit dans cette phrase. Le semeur est tout entier dans son « mouvement de sortie » pour accomplir ce pour quoi il est fait : semer. Le livre de l'Exode affirme que Moïse découvre que Dieu est « *le miséricordieux* » (Ex 34, 6). Tous les baptisés de notre pays pourront retenir cette vérité essentielle de notre foi : Dieu est « sorti » parce qu'il est « le miséricordieux ». Il est « sorti » par l'envoi de son Fils, par l'Incarnation du Fils de Dieu dans le sein de Marie, par sa naissance et sa vie parmi nous. Il est « sorti » jusqu'à

775 EG, n°20.

776 *Ibid.*, n°23.

777 *Ibid.*, n°20.

778 *Ibid.*, n°49.

«porter le péché du monde» (Jn 1, 29) et mourir comme un maudit (cf. Ga 3, 13), sur la croix. Pourquoi alors cette sortie? En raison de son amour miséricordieux! C'est cela même qui doit motiver les chrétiens du Bénin et d'ailleurs aussi, et leur faire comprendre que c'est Jésus lui-même qui les entraîne dans son mouvement de sortie.

### 5.3.2.2. Une Église pauvre pour et avec les pauvres<sup>779</sup>

Fidèle à sa méthode, le pape fait ressortir le fondement scripturaire de l'engagement de l'Église pour la cause des pauvres et des plus défavorisés de la société. À l'origine de cet engagement se trouve Dieu. C'est lui qui, dans sa bonté, prête une oreille attentive au cri du pauvre et va à son secours: «*J'ai vu la misère de mon peuple qui est en Égypte. J'ai entendu son cri devant ses oppresseurs; oui, je connais ses angoisses. Je suis descendu pour le délivrer de la main des Égyptiens*» (Ex 3, 7–8). Mais, pour accomplir cette libé-

779 Cf. EG, n 198. Voir aussi Étienne GRIEU et Pierre SAUVAGE (dir.), «50 ans après la Conférence de Medellin. Une Église pauvre pour les pauvres?», *Actes des Journées d'études d'octobre 2018*, Centre Sèvres, Facultés jésuites de Paris. 2018 marque le 50<sup>ème</sup> anniversaire de la Conférence de Medellin: pour la première fois dans l'histoire de l'Église, les évêques d'un continent s'engagent pour une Église pauvre, privilégiant les pauvres. En 2013, dans *Evangelii gaudium*, le pape François écrit: «*Je désire une Église pauvre pour les pauvres*» (n°198). Quelle impulsion a été donnée par Medellin? Quels en sont les enjeux, cinquante ans plus tard, sous le pontificat du pape François? Dans l'ouvrage rassemblant les Actes, les voix d'Européens se mêlent à celles de Latino-américains pour essayer de comprendre ce qui s'est passé et évaluer les promesses de cet événement. Avec en filigrane, une question: par-delà les différences de contextes entre les deux continents, pouvons-nous nous retrouver sur la perspective d'une Église pauvre pour les pauvres? Cette problématique reste un puissant défi pastoral non seulement pour les Églises d'Amérique latine et des Caraïbes, mais aussi pour les Églises d'Afrique, dont le Bénin. Il ne serait pas exagéré de dire que Medellin était aussi une Conférence pour le Bénin. Voir aussi l'ouvrage co-édité par Luis MARTINEZ SAAVEDRA et Pierre SAUVAGE, *Le Pacte des Catacombes*, «*Une Église pauvre pour les pauvres*», Namur, Lessius, septembre 2019. Cet ouvrage invite les agents pastoraux à s'engager à vivre la pauvreté évangélique, la collégialité et la fraternité, la charité pastorale, avec comme options: mener une vie ordinaire, sans posséder, vivre en pasteurs plutôt qu'en administrateurs, renoncer aux titres, ne pas privilégier les puissants, évangéliser les pauvres, lutter pour la justice. C'est bien l'idéal que propose François non seulement aux agents pastoraux, mais à toute l'Église. Engelbert MVENG pose autrement la question de la pauvreté en Afrique. Selon lui, le problème doit être abordé sous l'angle anthropologique. La pauvreté économique et sociologique dont souffre le peuple africain est le résultat de son aliénation par les forces d'exploitation et d'oppression. De là il est possible de lutter véritablement contre tous les maux qui en découlent: la discrimination sous toutes ses formes, les injustices sociales, etc. L'homme africain incarne au cours des cinq derniers siècles, le type même du pauvre, du faible, de l'opprimé. Voilà donc la réalité africaine, telle qu'elle est vécue, à tous les niveaux, dit-il. Pour Mveng, il faut donc s'attaquer à la source du malaise: la cognée est à la racine de l'arbre: il faut s'attaquer à la racine du mal africain. Dans son livre intitulé *L'Afrique dans l'Église, paroles d'un croyant*, il présente le problème africain comme la perpétuation de la dépendance (cf. Engelbert MVENG, *L'Afrique dans l'Église, paroles d'un croyant*, Paris, L'Harmattan, 1985, pp. 202ss). Cette perspective est aussi largement abordée par Jean-Marc ELA, *Afrique, l'irruption des pauvres. Société contre ingérence, pouvoir et argent*, Paris, L'Harmattan, 1985.

ration, c'est Moïse que Dieu envoie : « *Maintenant va, je t'envoie auprès de Pharaon, fais sortir d'Égypte mon peuple, les Israélites* » (Ex 3, 10). Nous devons comprendre par là que Dieu fait de nous ses instruments pour écouter le cri du pauvre<sup>780</sup>.

De plus, dans les évangiles, Jésus annonce au sujet de sa mission qu'il est venu « *porter la Bonne Nouvelle aux pauvres* » (Lc 4, 18). Dans l'exercice de son ministère, il se préoccupait de soulager ceux qui étaient accablés par la souffrance et opprimés par la pauvreté. Il s'est même identifié aux pauvres – « *J'ai eu faim et vous m'avez donné à manger* » (Mt 25, 35) –, enseignant que la miséricorde envers eux est la clef du ciel<sup>781</sup>. La conclusion qui s'en dégage est claire : « *Les pauvres ont une place de choix dans le cœur de Dieu* »<sup>782</sup>. Cela est si vrai que lui-même s'est fait pauvre (cf. 2 Co 8, 9). Se préoccuper de la cause des plus défavorisés de la société a donc un fondement théologique et christologique. L'option préférentielle de l'Église pour les pauvres est donc une expérience proprement mystique. Et ceci entraîne deux conséquences concrètes dans la vie de foi des chrétiens. Toutes les deux se résument dans ce principe-ci : l'option préférentielle pour les pauvres en toute chose.

La première conséquence est qu'il est du devoir de l'Église d'annoncer l'Évangile du Christ aux pauvres. « *Les pauvres sont les destinataires privilégiés de l'Évangile* »<sup>783</sup>, et l'évangélisation adressée gratuitement à eux est le signe du Royaume que Jésus est venu apporter. Partant de cette affirmation, François constate avec douleur que « *la pire discrimination dont souffrent les pauvres est le manque d'attention spirituelle* »<sup>784</sup>. Puis il rappelle que « *l'option préférentielle pour les pauvres doit se traduire principalement par une attention religieuse privilégiée et prioritaire* »<sup>785</sup>. Les pauvres ont besoin eux aussi de Dieu. Nous devons, par conséquent, « *leur offrir son amitié, sa bénédiction, sa Parole, la célébration des sacrements et la proposition d'un chemin de croissance et de maturation dans la foi* »<sup>786</sup>. Cela concerne et engage tout chrétien, et pas seulement les agents pastoraux. Personne ne peut s'en dispenser. Le rôle des chrétiens socialement engagés, c'est aussi de participer à cette longue marche des opprimés et des pauvres vers la « Terre promise », la liberté, en apportant leur contribution à leur auto-organisation et auto-émancipation sociale.

L'autre conséquence est que l'Église doit s'engager concrètement pour secourir les pauvres et œuvrer à l'amélioration de leur situation. Un tel engagement n'est pas sans lien

780 Cf. EG, n°187.

781 Cf. *ibid.*, n°197.

782 *Ibidem.*

783 BENOÎT XVI, « Discours à l'occasion de la rencontre avec l'épiscopat brésilien dans la cathédrale de Sao Paulo » (11 mai 2007), cité dans EG, n°48.

784 EG, n°200.

785 *Ibidem.*

786 *Ibidem.*

avec l'évangélisation: il est proclamation de l'Évangile du Christ – qui est un Évangile de la justice, de la charité et de la promotion humaine (cf. Mt 25, 31–46; Lc 4, 18–19) – à travers des actes concrets. La première façon d'annoncer cet Évangile, en effet, c'est de le mettre en pratique. Alors, « *chaque chrétien et chaque communauté sont appelés à être instruments de Dieu pour la libération et la promotion des pauvres, de manière à ce qu'ils puissent s'intégrer pleinement dans la société* »<sup>787</sup>. D'une part, il s'agit des gestes simples et quotidiens de solidarité devant les misères concrètes que nous rencontrons. D'autre part, il convient de coopérer avec les instances sociétales pour résoudre les causes structurelles de la pauvreté et promouvoir le développement intégral des pauvres<sup>788</sup>.

Cela signifie que nous ne pourrons pas nous contenter seulement de quelques actes sporadiques de générosité. Les chrétiens doivent s'engager pour que les structures sociales soient réellement orientées vers le bien de l'homme, de tout homme et de tout l'homme. C'est surtout à sa racine qu'il faut chercher à résoudre en profondeur le problème de la pauvreté. Et le résoudre en profondeur signifie œuvrer à ce que tous – aussi bien les individus que des peuples entiers – connaissent une situation viable, voire la prospérité dans ses multiples aspects. L'inaliénable dignité de toute personne humaine le requiert, et les biens de la terre sont destinés à tous<sup>789</sup>.

En revanche, les pauvres sont-ils les vrais trésors de l'Église au Bénin? Peut-on dire que l'Église au Bénin, et ailleurs sur le continent africain, est réellement une Église pauvre pour et avec les pauvres? Aller à l'église n'est-il pas devenu, pour les pauvres, une véritable source d'inquiétude?

De plus en plus, certaines Églises se transforment en machines minutieusement afûtées d'engrenages pour récolter des fonds. Des quêtes à n'en plus finir aux collectes de fonds en tous genres, la Parole de Dieu est souvent reléguée au second plan. Pour certains types de liturgies, on en arrive jusqu'à quatre quêtes au cours de la célébration! Il est évident que les Églises ont besoin de moyens financiers pour assurer leur fonctionnement et organiser la pastorale; mais l'argent, rien que l'argent, semble devenir de plus en plus le point crucial des rassemblements à caractère ecclésial. L'argent, comme «un nouveau roi», voit son règne s'étendre jusqu'au fond de nos églises, au grand bonheur de ceux qui en possèdent, et au grand désarroi des pauvres. L'Église au Bénin ne risque-t-elle pas de sombrer dans ce qu'elle reproche aux communautés évangéliques<sup>790</sup>?

787 *Ibid.*, n°187.

788 Cf. *ibid.*, n°188.

789 Cf. *ibid.*, n°190 et 192; 202–203.

790 Cf. *supra*, 2.4.2.4, «Phénoménologie des nouveaux mouvements religieux: Jésus comme < fonds de commerce >».

Dans un tel contexte, et à la lumière de la conversion qu'induit la nouvelle évangélisation, nous ne devrions pas hésiter à élever la voix, afin que ne soit pas sacrifiée l'espérance des pauvres qu'est l'Église et que ne se perde pas la mission fondamentale de l'Église au Bénin qui est, selon Benoît XVI, «*l'annonce de l'Évangile aux pauvres*»<sup>791</sup>. L'Église a le devoir de scruter les signes des temps et de les interpréter à la lumière de sa vocation.

De fait, comme dit Jésus lui-même : «*L'Esprit du Seigneur est sur moi parce que le Seigneur m'a consacré par l'onction. Il m'a envoyé porter la Bonne Nouvelle aux pauvres...*» (Lc 4, 18–19). Au cœur de la mission du Christ se trouvaient les pauvres, les plus abandonnés. Jésus a été une grande espérance pour les pauvres. Il est allé vers eux avec miséricorde, n'excluant personne. En Jésus, les pauvres se sont sentis aimés de Dieu, parce qu'il s'est fait pauvre avec les pauvres et pour les pauvres<sup>792</sup>.

C'est pourquoi l'Église au Bénin, ailleurs en Afrique et dans le monde, perdrait son sens et sa raison d'être si elle se détournait de la mission fondamentale confiée par celui pour qui elle existe et sans qui elle ne saurait exister. La considération du cardinal Müller est digne d'attention : «*Plus l'homme regarde vers Dieu et se laisse regarder par lui, plus il devient capable de regarder avec familiarité, jusqu'à l'amour, celui qui est près de lui, lequel d'étranger devient <prochain>*»<sup>793</sup>. Ainsi, la mission et l'honneur de l'Église, c'est que les pauvres la sentent près d'eux.

Dans tous les cas, il faut toujours agir avec une «*proximité réelle et cordiale*»<sup>794</sup>. De la sorte, les pauvres que nous aidons sont aimés, estimés et jamais dévalorisés. Ainsi, dans toutes les communautés chrétiennes, ils se sentent chez eux. Ce style serait sans doute la présentation la plus réelle et la plus efficace de la Bonne Nouvelle du Royaume<sup>795</sup>.

Après avoir parlé des pauvres en général, le pontife argentin évoque de nouvelles formes de pauvreté et de fragilité. Ce sont les sans-abris, les toxico-dépendants, les réfugiés, les populations indigènes, les personnes âgées toujours plus seules et abandonnées, puis les migrants<sup>796</sup>. Il y a aussi ceux qui font l'objet de diverses formes de traite des per-

791 BENOÎT XVI, «Croire dans la charité suscite la charité», Message du pape pour le carême 2013, Rome, 15 octobre 2012.

792 C'est la problématique de l'ouvrage de Gerhard MÜLLER, *Pauvre pour les pauvres*, Paris, Parole et Silence, 2014. Ce livre a été préfacé par le pape François. Et voici ce qu'il en dit : «*Je suis reconnaissant à Son Éminence le cardinal Gerhard L. Müller. Je suis certain que chacun d'entre vous en lisant ces pages, d'une manière ou d'une autre, en aura le cœur touché et sentira naître au fond de lui l'exigence d'un renouvellement de sa vie. Eh bien, amis lecteurs ! Sachez que dans cette exigence, et sur ce chemin, vous me trouvez dès à présent avec vous, comme un frère et un sincère compagnon de route*» (numéro de page?).

793 *Ibid.*, p. 123.

794 *EG*, n°199.

795 Cf. *ibidem*.

796 Cf. *ibid.*, n°210.

sonnes : celui qui travaille dans la petite usine clandestine, celui qui est dans un réseau de prostitution, les enfants utilisés pour la mendicité, celui qui doit travailler caché parce qu'il n'a pas été régularisé<sup>797</sup>. Enfin, il y a les femmes – qui souffrent souvent de situations d'exclusion, de maltraitance et de violence –, puis les enfants à naître<sup>798</sup>.

Face à ces différentes situations, « *nous tous, les chrétiens, petits mais forts dans l'amour de Dieu, comme saint François d'Assise, nous sommes appelés à prendre soin de la fragilité du peuple et du monde dans lequel nous vivons* »<sup>799</sup>. Lorsque nous faisons la sourde oreille, remarque l'évêque de Rome, nous cessons de collaborer au projet de Dieu, nous nous éloignons de l'Évangile du Christ et nous devenons coupables. De plus, notre passivité à l'égard de situations d'injustice intolérables rend notre vie et nos paroles vides de toute signification<sup>800</sup>. Clairement et de manière insistante, la Parole de Dieu invite à la miséricorde envers les pauvres. Pour être fidèles à cet appel, nous devons toujours prêter notre voix en faveur de leur cause, être leurs amis, les écouter et les comprendre. La nouvelle évangélisation est une invitation à « *mettre [les pauvres] au centre du cheminement de l'Église* »<sup>801</sup>, écrit le pape. Dans l'Exhortation *Evangelii gaudium*, c'est l'un des quelques endroits où il emploie l'expression « nouvelle évangélisation », comme nous l'avons mentionné plus haut.<sup>802</sup> Cela ne doit sans doute pas être anodin. Nous pouvons comprendre par là que, d'après le pontife sud-américain, l'un des défis majeurs pour l'Église à l'heure de la nouvelle évangélisation est cette attention multiforme aux pauvres de tous genres.

Le pape avait annoncé qu'il voulait développer deux grandes questions. Nous venons de présenter la première. La seconde porte sur la paix sociale. Le Christ déclare heureux les artisans de paix (cf. Mt 5, 9). Le message qu'il nous envoie annoncer au monde est « *l'Évangile de la paix* » (Ep 6, 15). Mieux encore, c'est le Christ lui-même qui est notre paix (cf. Ep 2, 14). Pour toutes ces raisons, « *la nouvelle évangélisation engage tout baptisé à être instrument de pacification et témoin crédible d'une vie réconciliée* »<sup>803</sup>. À nouveau, la conversion pastorale s'enracine dans une démarche spirituelle : seul un être pacifié peut témoigner de la paix et de la miséricorde.

797 Cf. *ibid.*, n°211.

798 Cf. *ibid.*, n°212–213.

799 *Ibid.*, n°216.

800 Cf. *ibid.*, n°187 ; 194 et 203.

801 *Ibid.*, n°198.

802 Cf. *supra*, 3.2.5.3.2., « Continuité dans *Evangelii gaudium* ».

803 *EG*, n°239.

### 5.3.2.3. Une Église miséricordieuse<sup>804</sup>

Dans le document *La joie de l'Évangile*, la miséricorde se présente sous deux aspects : la miséricorde reçue de Dieu, et la miséricorde à offrir aux autres. En d'autres termes, l'Église est d'abord bénéficiaire de la bonté du Père et, à ce titre, elle est appelée à devenir à son tour un instrument de cette tendresse dans le monde. Évidemment, cela vaut aussi pour chaque chrétien.

La longanimité de Dieu envers son peuple est inépuisable. Les faveurs du Seigneur ne sont pas finies, ni ses compassions épuisées ; elles se renouvellent chaque matin (cf. Lm 3, 21–22). En effet, la miséricorde est le propre de Dieu, et c'est par là surtout que se manifeste sa toute-puissance<sup>805</sup>. De plus, « *Dieu ne se fatigue jamais de pardonner* »<sup>806</sup>. Il est toujours prêt à nous relever avec compassion, toujours et chaque fois. Le père Zagore le souligne : « *Deux activités fondamentales caractérisent l'action de Dieu : la première est l'attention qu'il prête à la souffrance humaine. Il se laisse toucher par la misère de son peuple, demeure bouleversé profondément par la souffrance qui est émotionnellement compatible avec l'expérience douloureuse dont l'homme fait l'expérience. Toutefois, Dieu ne se contente pas de sympathiser mais il agit. Il sort de soi-même et va à la rencontre de l'homme pour lui offrir la liberté de son salut* »<sup>807</sup>. Connaissant nos limites et nos fragilités, Dieu agit envers nous avec une patience inlassable : « *Personne n'est plus patient que Dieu le Père, [...] personne ne comprend et ne sait attendre comme lui* »<sup>808</sup>, écrit François. La miséricorde du Seigneur n'exclut personne ; elle s'étend à tout être humain. Dans *L'Aiguillon de l'Amour Divin*, saint Bonaventure déclare : « *Oui, la miséricorde de notre Dieu est immense ! Quand même, en vous, se trouveraient tous les péchés qui ont jamais été, tous les crimes qui seront commis dans l'avenir, la miséricorde du Seigneur l'emporterait infiniment sur tout cela ; et si vous recouriez à lui, sa tendresse sans bornes lui arracherait votre pardon* »<sup>809</sup>. Nous trouvons la manifestation de la réconciliation promise dans l'œuvre de notre salut. En effet, explique le pape, « *le salut que Dieu nous offre est œuvre de sa miséricorde. Il n'y a pas d'action humaine, aussi bonne soit-elle,*

804 Voir deux ouvrages de FRANÇOIS, *L'Église de la miséricorde*, Paris, Médiaspaul, 2014, et *Le nom de Dieu est miséricorde. Conversation avec Andréa TORNIELLI*, Paris, Robert Laffont/Presses de la Renaissance, 2016.

805 Cf. EG, n°37.

806 *Ibid.*, n°3.

807 Donald ZAGORE, *L'Église en Afrique au-delà des apparences. Regard critique sur le catholicisme en Afrique*, Lomé, Saint-Augustin Afrique, 2019, p. 58.

808 EG, n°153.

809 Saint BONAVENTURE, *L'Aiguillon de l'Amour Divin*, Œuvres spirituelles de S. Bonaventure, traduites par l'abbé Berthautier, curé de Saint-Pallais, Tome quatrième, Paris, Louis Vivès, 1854.

*qui nous fasse mériter un si grand don*»<sup>810</sup>. Nous pouvons percevoir dans ces propos la gratuité de la bonté divine.

L'Église expérimente la miséricorde de Dieu dans toutes les dimensions évoquées ci-dessus, et elle est appelée à en être la dispensatrice dans le monde à travers son activité évangélisatrice. Pour le pontife argentin : «*L'Église doit être le lieu de la miséricorde gratuite, où tout le monde peut se sentir accueilli, aimé, pardonné et encouragé à vivre selon la bonne vie de l'Évangile*»<sup>811</sup>. Dans cette citation sont contenus plusieurs éléments constitutifs de la miséricorde, qui sont repris et développés à d'autres endroits du document.

La miséricorde ne juge pas ; elle est compréhensive, accueillante et patiente. Il est vrai que le chrétien est appelé à rendre compte de son espérance dans le monde (cf. 1 P 3, 15–16). Il est vrai aussi que l'Évangile nous propose de corriger et d'aider à grandir une personne à partir de la reconnaissance du caractère objectivement mauvais de ses actions (cf. Mt 18, 15). Mais, dans un cas comme dans l'autre, il ne s'agit ni de juger ni de condamner. Il convient encore moins de nous prétendre supérieur aux autres. Au contraire, c'est en faisant preuve de compréhension et de douceur, de patience et d'accueil cordial que nous pouvons y parvenir<sup>812</sup>. Benoît XVI avait fait le constat suivant : «*Que de personnes, à notre époque également, sont à la recherche de Dieu, à la recherche de Jésus et de son Église, à la recherche de la miséricorde divine, et attendent un <signe> qui touche leur esprit et leur cœur ! Aujourd'hui, comme alors, l'évangéliste nous rappelle que le seul <signe> est Jésus élevé sur la croix : Jésus mort et ressuscité est le signe absolument suffisant*»<sup>813</sup>.

Le vrai missionnaire se fait faible avec les faibles (cf. 1 Co 9, 22). Il est conscient des limites des autres et des siennes et n'exige pas d'eux tout de suite d'énormes progrès si cela n'est pas encore possible. Il ne les accable pas non plus de préceptes à observer<sup>814</sup>. Ce n'est pas qu'il faille tout laisser faire. Mais, sans restreindre l'exigence ni la valeur de l'idéal évangélique, il faut accompagner avec miséricorde et patience les personnes dans les étapes possibles de leur croissance qui se réalise jour après jour. Le missionnaire doit savoir qu'«*un petit pas, au milieu de grandes limites humaines, peut être plus apprécié de Dieu que la vie extérieurement correcte de celui qui passe ses jours sans avoir à affronter d'importantes difficultés*»<sup>815</sup>. Ce principe s'étend au confessionnal, qui «*ne doit*

810 EG, n°112.

811 Ibid., n°114.

812 Cf. *ibid.*, n°165 ; 171–172 ; 271.

813 BENOÎT XVI, «La foi chrétienne n'est pas une idéologie», Homélie lors de la visite pastorale dans la paroisse romaine «Dio padre Misericordioso», 26 mars 2006 (4<sup>ème</sup> dimanche de carême).

814 Cf. EG, n°43 et 45.

815 Ibid., n°44.

*pas être une salle de torture mais le lieu de la miséricorde du Seigneur qui nous stimule à faire le bien qui est possible*»<sup>816</sup>. Toujours dans le même sens, il convient de ne pas trop compliquer l'accès aux sacrements pour les personnes qui les demandent. Ici, le pape rappelle à propos de l'eucharistie qu'elle « *n'est pas un prix destiné aux parfaits, mais un généreux remède et un aliment pour les faibles* »<sup>817</sup>. Ces paroles interpellent et invitent à agir, avec prudence et audace, afin que l'Église soit réellement conforme à ce qu'elle est : la maison du Père où il y a de la place pour chacun avec sa vie difficile. L'Église ne doit jamais opter pour la rigidité auto-défensive.

La miséricorde est également compatissante. Elle se préoccupe du bien de l'autre et s'empresse de lui venir en aide. Cet autre dont il s'agit, c'est toute personne humaine sans exception. Chaque être humain – quelles que soient son apparence et ses capacités – mérite notre affection et notre dévouement<sup>818</sup>. Mais c'est surtout envers les pauvres que notre bienveillance doit s'orienter prioritairement. D'une part, cela nécessite une « *attention aimante* » qui est le début d'une véritable préoccupation pour le bien de l'autre<sup>819</sup>; et d'autre part, cela suppose que nous soyons capables d'éprouver de la compassion devant le cri de douleur des autres. C'est tout le contraire de la « *mondialisation de l'indifférence* » qui se développe de nos jours et que le pape dénonce vertement<sup>820</sup>.

Nous pouvons affirmer que tous ces attributs de la miséricorde que nous venons de développer sont incarnés dans la personne de Jésus, la Miséricorde par excellence de Dieu pour le monde, comme l'exprime Donald Zagore : « *Le Christ, dans son action salvifique demeure plein de compassion pour les pécheurs, les pauvres, pour les angoissés et tous ceux qui sont emprisonnés, physiquement, spirituellement et culturellement. Pour montrer combien souvent son cœur est ému par la souffrance et la misère humaine, il pleure la mort de son ami Lazare. Le Christ ne s'arrête pas simplement à l'aspect compassionnel mais il agit. Il guérit les malades, nourrit les foules, ressuscite les morts, pardonne les péchés et annonce des années de bénédiction et de libération pour les prisonniers* »<sup>821</sup>.

Cette perspective définit le visage de l'Église en Afrique et plus particulièrement au Bénin qui, dans toutes ses composantes, doit toujours se montrer proche de ceux qui souffrent afin de porter la Bonne Nouvelle de l'amour de Dieu. Il en ressort l'essence fondamentale de l'activité missionnaire de l'Église qui consiste dans l'ouverture à l'Autre

816 *Ibidem*.

817 *Ibid.*, n°47.

818 Cf. *ibid.*, n°274.

819 Cf. *ibid.*, n°199.

820 Cf. *ibid.*, n°54.

821 Donald ZAGORE, *L'Église en Afrique au-delà des apparences. Regard critique sur le catholicisme en Afrique*, p. 59.

et aux autres, dans le fait d'être touché par les conditions de misère, de souffrance spirituelle, physique et morale des hommes. L'Église au Bénin est appelée à aller vers les marges ; à s'insérer au cœur des périphéries, à passer les frontières, à surmonter les obstacles climatiques et culturels pour offrir la liberté, la paix et la joie que seul l'Évangile du Christ proclamé et vécu avec zèle peut offrir pleinement. C'est ainsi qu'elle parviendra à manifester cette condescendance de Dieu à l'égard de son peuple.

Dans le contexte béninois, le mot «miséricorde» est traduit dans chaque dialecte, mais toujours en lien avec la notion du pardon, de la pitié et de la réconciliation. Dans le dialecte local *fon* par exemple, on utilise le terme *Nublaoukounoumè*. Ce mot est issu d'un autre mot *Nublaou*, qui se traduit par «la tristesse, ce qui n'enchant pas, ce qui ne brutalise pas». Alors, lorsque dans le milieu *fon*, on utilise le mot *Nublaoukounoumè*, cela signifie littéralement : «Regarde la tristesse de l'autre, considère son manque de force». Toutes ces expressions font état de la pitié, de la compassion et de la condescendance envers autrui<sup>822</sup>, au sens noble et biblique du terme. C'est ainsi qu'une œuvre de miséricorde peut être réalisée au profit d'un nécessiteux à qui l'on vient en aide par bonté de condescendance. Traditionnellement, dire : «je te fais miséricorde» signifie de manière simple et prosaïque «je te pardonne». La réalité est donc déjà inscrite dans les systèmes de représentations et dans l'imaginaire collectif béninois.

En définitive donc, la miséricorde-compassion doit se concrétiser dans le service de la charité qui est, lui aussi, une dimension constitutive de la mission de l'Église et constitue une expression de son essence même<sup>823</sup>. Redécouvrir la valeur salvifique de la miséricorde dans les Saintes Écritures peut stimuler et soutenir notre engagement sur cette voie exigeante mais qui est en même temps un chemin de vie.

Le document de François offre une image qui exprime bien que la miséricorde doit sans cesse s'incarner dans l'Église : celle de l'Église comme une mère. C'est la mère toujours attentive qui se préoccupe de ses enfants éloignés et s'engage à les faire revenir afin qu'ils retrouvent la joie et la consolation dont leur éloignement les avait privés<sup>824</sup>. C'est aussi la mère universelle qui se préoccupe des différentes sortes de fragilité dans le monde et qui indique des voies pour y remédier<sup>825</sup>. Par conséquent, une Église qui ne serait pas miséricordieuse ne pourrait être missionnaire, dans la mesure où l'Église est missionnaire et miséricordieuse par nature. Nous ne pouvons pas dissocier la mission de

822 Ici le mot *condescendance* n'est pas à prendre au sens d'une pitié méprisante, mais à l'image de Dieu, qui se penche avec amour vers l'autre.

823 Cf. BENOÎT XVI, Lettre apostolique en forme de motu proprio *Intima Ecclesiae natura* (11 novembre 2012), citée dans *EG*, n°179.

824 Cf. *EG*, n°14.

825 Cf. *ibid.*, n°210.

la miséricorde. Mission et miséricorde sont constitutives de l'être de l'Église. La mission fondamentale de cette dernière est d'être un instrument de miséricorde pour l'humanité.

Cette Église-mère, appelée à être toujours le lieu de la miséricorde, a un modèle qui est Marie. Celle-ci est l'amie toujours attentive pour que le vin ne manque pas dans notre vie. Et, « *comme une vraie mère, elle marche avec nous, lutte avec nous, et répand sans cesse la proximité de l'amour de Dieu* »<sup>826</sup>. Par elle, de nombreuses personnes sont soulagées dans leurs épreuves. Il doit en être ainsi pour l'Église aussi.

#### 5.3.2.4. Le renouvellement des structures ecclésiales et des modalités de l'annonce<sup>827</sup>

La conversion pastorale comporte aussi un appel au renouvellement des structures ecclésiales à tous les échelons. À la suite du concile Vatican II et de Paul VI qu'il cite, le pape François rappelle la nécessité pour l'Église d'un perpétuel renouvellement. Ce renouvellement doit toujours avoir pour but la mission, afin justement de ne pas tomber dans le risque d'une Église centrée sur elle-même<sup>828</sup>. Il concerne toutes les structures de l'Église. La paroisse, lieu de l'écoute de la Parole de Dieu, de la prière, de la célébration, de l'annonce, du dialogue et de la charité généreuse, est aussi appelée à encourager et à former ses membres pour qu'ils soient des agents de l'évangélisation. Elle ne doit pas être éloignée ou séparée des gens, mais les pasteurs veilleront à en rendre accessibles les activités à tous<sup>829</sup>. De nos jours, beaucoup de personnes baptisées sont éloignées de l'Église. « *Cela est peut-être dû aussi à certaines structures et à un climat peu accueillant dans quelques-unes de nos paroisses et communautés, ou à une attitude bureaucratique pour répondre aux problèmes, simples ou complexes, de la vie de nos peuples* »<sup>830</sup>, remarque le souverain pontife. Il dénonce alors ce qu'il appelle la prédominance de l'aspect administratif sur la dimension pastorale en beaucoup d'endroits.

L'Église particulière que constitue le diocèse doit entrer elle aussi dans ce processus de réforme et de purification. C'est à l'évêque qu'il revient de favoriser une communion dynamique et missionnaire dans son diocèse. Pour ce faire, il devra stimuler les organismes de participation proposés par le *Code de droit canonique* et rechercher leur mise en œuvre effective. Il devra également susciter d'autres formes de dialogue pastoral, « *avec le désir d'écouter tout le monde, et non pas seulement quelques-uns, toujours prompts à lui faire des compliments* »<sup>831</sup>. Ainsi, l'Église diocésaine pourra être capable d'une constante

826 *Ibid.*, n°286.

827 Voir l'ouvrage de Michel REBOURS, *Initier et accompagner les transformations ecclésiales. Méthodologie et pratique de terrain*, Paris, Nouvelle Cité, 2018.

828 Cf. *EG*, n°27.

829 Cf. *ibid.*, n°28.

830 *Ibid.*, n°63.

831 *Ibid.*, n 31.

sortie vers les périphéries de son territoire et vers les nouveaux milieux socioculturels pour y annoncer Jésus-Christ.

La nécessité du renouvellement n'épargne pas le ministère pontifical non plus. Dans ce sens, l'évêque de Rome fait remarquer que « *la papauté aussi, et les structures centrales de l'Église universelle, ont besoin d'écouter l'appel à une conversion pastorale* »<sup>832</sup>. Puis, il affirme qu'il entend exercer son ministère dans une grande fidélité au Christ et aux nécessités actuelles de l'évangélisation. Le pape insiste ici sur le besoin de progresser dans le sens d'une décentralisation salutaire au niveau de la hiérarchie de l'Église et vers l'exercice d'une effective synodalité. Car « *une excessive centralisation, au lieu d'aider, complique la vie de l'Église et sa dynamique missionnaire* »<sup>833</sup>. C'est d'ailleurs dans cet esprit que le pontife argentin a convoqué un synode qui se tiendra en octobre 2023 sur la thématique de l'Église et de la synodalité<sup>834</sup>. Ce que dit François ne concerne pas que le ministère pontifical, mais c'est tout le Magistère de l'Église qui est touché. Destiné à protéger la foi et son contenu contre les mauvaises interprétations, le Magistère peut parfois paraître trop encombrant dans les décisions à prendre sur la vie des Églises locales. On note quelquefois une trop forte centralisation au niveau du gouvernement de l'Église<sup>835</sup>, ce qui ne permet pas aux communautés locales de discerner et de prendre des décisions judicieuses pour la vie de leur Église. On se demande parfois aujourd'hui dans quelle mesure le Magistère de l'Église est « reçu », c'est-à-dire accepté par les catholiques, qui s'estiment souvent libres d'y adhérer ou non. Car l'Église catholique n'échappe pas à la crise de l'autorité qui traverse l'ensemble des institutions. La trop grande centralisation magistérielle donne le sentiment d'une suprématie hiérarchique qui écrase les Églises locales. Tout ce qui est dit aujourd'hui par la hiérarchie ecclésiale n'a pas la même valeur, donc pas le même degré d'autorité. Mais comme cette parole de l'Église est aujourd'hui directement accessible au grand public, sans médiation, il devient de plus en plus difficile au catholique d'en évaluer l'importance. Aujourd'hui, certains catholiques en Afrique, y compris au Bénin, sont tentés soit de tout rejeter, soit de n'accepter que ce qui leur convient, parce qu'ils considèrent les décisions du Magistère comme étant totalement en marge de la situation concrète des Églises locales. Ils ont le sentiment plus ou moins conscient de « subir » leur Église ; et devant le caractère hiérarchique du pouvoir, ils fi-

832 *Ibid.*, n 32.

833 *Ibidem*.

834 La prochaine assemblée générale ordinaire du synode des évêques se tiendra à l'automne 2023 sur le thème de la synodalité : « Pour une Église synodale : communion, participation et mission ». Pour François, la synodalité est une des voies majeures dans la vie de l'Église.

835 C'est ce que nous avons désigné par l'expression de la « *verticalisation magistérielle* » et que nous avons déploré dans nos précédentes analyses (cf. *supra*, 3.2.5.3.1., 3<sup>ème</sup> point, « Rupture dans *Evangelii gaudium* »).

nissent par perdre leurs motivations religieuses et se livrent au découragement. L'Église n'est plus vraiment leur Église et elle ne suscite plus chez eux que résignation. La réalité ecclésiale est complexe et multiforme ; les uniformisations illusoire sont susceptibles de provoquer çà et là des phénomènes de résistance. Ainsi, la rigidité magistérielle doit céder la place aux accommodements locaux. Notre préoccupation ici n'est nullement d'opposer le « local » à l'« universel », mais de mettre en avant une interaction, une nouvelle articulation entre les Églises locales et l'Église universelle<sup>836</sup>. La hiérarchie magistérielle doit pouvoir en tenir compte dans l'élaboration des principes moraux ou doctrinaux qui sont appelés à régir la vie des Églises locales. Une Église euroéo-centrée n'incarnera pas l'épithète de la catholicité (universel) qui lui est associée.

Un autre lieu où doit se manifester la rénovation est la façon de communiquer le message évangélique. À ce niveau, le pape met d'abord l'accent sur l'importance de ne pas perdre de vue l'essentiel du message à communiquer. Cet essentiel, il l'appelle « le cœur de l'Évangile » et le formule comme suit : « *L'Évangile invite avant tout à répondre au Dieu qui nous aime et qui nous sauve, le reconnaissant dans les autres et sortant de nous-mêmes pour chercher le bien de tous* »<sup>837</sup>. Toutes les autres dimensions du message découlent de cet aspect central qui, à son tour, leur donne sens et les éclaire. Il illumine en particulier tout l'enseignement moral de l'Église. Celui-ci doit donc toujours resplendir avec force et attrait dans toute activité évangélisatrice. Lorsque l'annonce n'est pas reliée à ce « cœur de l'Évangile », ce n'est vraiment pas l'Évangile qui est proclamé, mais quelques accents doctrinaux ou moraux. Alors, le message risque de perdre sa fraîcheur et de ne plus avoir le « *parfum de l'Évangile* »<sup>838</sup>. Par contre, lorsque l'annonce se concentre sur l'essentiel, sur ce qui est plus beau et plus grand, « *la proposition se simplifie, sans perdre pour cela profondeur et vérité, et devient ainsi plus convaincante et plus lumineuse* »<sup>839</sup>.

Cependant, se concentrer sur l'essentiel du message est une chose, trouver le langage adéquat pour le communiquer en est une autre. Cela aussi fait partie des nécessités actuelles de l'évangélisation pour François. C'est d'autant plus important que, parfois, à cause d'un langage inadéquat, nous transmettons aux gens « *un faux dieu ou un idéal humain qui n'est pas vraiment chrétien* »<sup>840</sup>. Il ne faut donc pas avoir peur de revoir ce qui

836 Cf. Bénézet BUJO, *Quelle Église pour un christianisme authentiquement africain? Universalité dans la diversité*, coll. « Théologie africaine », n 6, Basel, Schwabe Verlag, 2020, chap. v, « Rapport de l'Église-famille à l'unique Église universelle et particulière », pp. 177–200.

837 *Ibid.*, n°39. Cf. EG, n°36, qui précise que cet amour salvifique de Dieu s'est manifesté en Jésus-Christ mort et ressuscité.

838 Cf. *ibidem*.

839 *Ibid.*, n°35.

840 *Ibid.*, n°41.

n'est plus adapté, conseille le pape<sup>841</sup>. De nombreuses pages de l'Exhortation sont consacrées à l'homélie et à sa préparation, ce qui donne même l'impression d'avoir affaire à un « texte dans le texte », comme nous l'évoquions précédemment. Toutefois, le développement proposé dans ces pages rejoint cette double préoccupation d'une annonce toujours reliée au cœur de l'Évangile, et qui passe par un langage adéquat.

En définitive, la nécessaire réforme des différentes structures ecclésiales et des modalités de l'annonce tend à faire en sorte que toutes ces structures deviennent toujours plus au service de l'évangélisation. Elle vise à ce que l'Église tout entière devienne véritablement missionnaire et ne se fige pas dans l'auto-préservation. Cela suppose « *d'abandonner le confortable critère pastoral du < on a toujours fait ainsi >* »<sup>842</sup>. Il ne faut pas que nous restions « *ancrés dans la nostalgie des structures et des habitudes qui ne sont plus porteuses de vie dans le monde actuel* »<sup>843</sup>, affirme l'évêque de Rome. Cependant, il ne suffit pas de renouveler les structures. Il faut encore qu'elles soient animées par une vie renouvelée. Car, « *sans une vie nouvelle et un authentique esprit évangélique [...], toute nouvelle structure se corrompt en peu de temps* »<sup>844</sup>.

### 5.3.2.5. Conversion des agents pastoraux<sup>845</sup>

Si nous présentons ici l'appel à une vie nouvelle qui est adressé aux agents pastoraux, c'est parce que François aborde dans *La joie de l'Évangile* d'autres aspects importants de cette question, lesquels n'étaient pas apparus de manière aussi explicite chez ses prédécesseurs. Il les développe dans la partie intitulée « *Tentations des agents pastoraux* »<sup>846</sup>, qui commence au numéro 76 du document.

Le pape prend pour point de départ la culture actuelle mondialisée qui nous influence tous d'une manière ou d'une autre. Même si elle présente des valeurs et de nouvelles possibilités, elle peut aussi nous limiter, nous conditionner, jusqu'à nous rendre malades<sup>847</sup>. Sous l'influence de cette culture, « *on peut rencontrer chez beaucoup d'agents pastoraux, y compris des personnes consacrées, une préoccupation exagérée pour les espaces personnels d'autonomie et de détente, qui les conduit à vivre leurs tâches comme un simple appendice de la vie, comme si elles ne faisaient pas partie de leur identité* »<sup>848</sup>. Le pape

841 Cf. *ibid.*, n°43.

842 *Ibid.*, n°33.

843 *Ibid.*, n°108.

844 *Ibid.*, n°26.

845 Cf. CONFÉRENCE DES ÉVÊQUES DE FRANCE, « Au défi de la nouvelle évangélisation. Réveil missionnaire et conversion pastorale », *Documents Épiscopat*, n°11, 2011.

846 Cf. *supra*, 5.4., « Le pape François et la conversion pastorale », Introduction.

847 Cf. *EG*, n°77.

848 *Ibid.*, n°78.

signale alors trois maux qu'on peut trouver chez beaucoup d'acteurs de l'évangélisation : une accentuation de l'individualisme – un mal dont le remède se trouve dans l'option pour la fraternité –, une crise d'identité et une baisse de ferveur.

En raison d'un climat peu favorable au message de l'Église, certains agents pastoraux en viennent à développer « *une sorte de complexe d'infériorité, qui les conduit à relativiser ou à occulter leur identité chrétienne et leurs convictions* »<sup>849</sup>. C'est bien un tel relativisme qui amène les agents pastoraux qui en sont atteints à consacrer peu d'efforts et un temps très limité à la tâche de l'évangélisation<sup>850</sup>. Le souverain pontife stigmatise deux autres maux qui, eux non plus, ne favorisent pas un dynamisme évangélisteur : le pessimisme devant les difficultés du monde et celles de la mission, puis la mondanité spirituelle. Cette dernière « *consiste à rechercher, au lieu de la gloire du Seigneur, la gloire humaine et le bien personnel* »<sup>851</sup>. Mais elle peut se cacher parfois derrière des apparences de religiosité et même d'amour de l'Église, et prendre des formes variées suivant les personnes et les circonstances. Par exemple, elle peut se manifester par un soin ostentatoire de la liturgie, de la doctrine ou du prestige de l'Église, mais sans se préoccuper d'une réelle insertion de l'Évangile dans le peuple de Dieu et dans l'histoire. La mondanité spirituelle est « *une terrible corruption sous l'apparence du bien* » ; elle est « *une apparence religieuse vide de Dieu* »<sup>852</sup>. Il y a urgence de développer un vrai dynamisme missionnaire dans les Églises locales. L'évangélisation au Bénin et ailleurs aussi a besoin de témoins du Christ crédibles, d'« hommes de Dieu » préoccupés avant tout par l'annonce joyeuse de l'Évangile. L'Église ne peut se dérober à cette mission primordiale, qui l'invite à une exigence fondamentale de cohérence et d'harmonisation entre foi, normes éthiques et existence. Tous ces maux que le souverain pontife décrit entachent la crédibilité des agents pastoraux et freinent du même coup l'élan de l'évangélisation.

À travers la description de ces tentations se profile déjà ce en quoi consiste la nouveauté de vie qui est requise pour les agents pastoraux. D'abord, elle consiste à retrouver l'enthousiasme missionnaire. « *Ne nous laissons pas voler l'enthousiasme missionnaire* »<sup>853</sup>, recommande le pape. L'engagement pour l'annonce de la Bonne Nouvelle n'est pas un venin dangereux, mais plutôt « *une réponse joyeuse à l'amour de Dieu qui nous convoque à la mission* »<sup>854</sup> et qui en retour nous comble. L'identité chrétienne des disciples du Christ que nous sommes trouve sa pleine réalisation à travers le don de notre vie pour

849 *Ibid.*, n°79.

850 Cf. *ibid.*, n°79–80.

851 *Ibid.*, n°93.

852 *Ibid.*, n°97.

853 *Ibid.*, n°80.

854 *Ibid.*, n°81.

les autres dans la mission. Ensuite, l'enthousiasme missionnaire doit être soutenu par une ferme espérance, malgré les difficultés de toutes sortes qu'on ne saurait minimiser. Ainsi, écrit le pape, « *notre foi est appelée à voir que l'eau peut être transformée en vin, et à découvrir le grain qui grandit au milieu de l'ivraie* »<sup>855</sup>. Enfin, pour guérir de la mondanité spirituelle, il faut tout centrer sur Jésus-Christ et savourer « *l'air pur du Saint Esprit, qui nous libère de rester centrés sur nous-mêmes* »<sup>856</sup>. Il faut également mettre l'Église en mouvement de sortie de soi et d'engagement envers les pauvres. Ce qui doit nous préoccuper en priorité, c'est le Christ et son Évangile, et non pas l'Église comme institution.

Remarquons bien que c'est à un renouvellement total et profond que sont conviés les agents pastoraux à travers ces lignes. Pour François, les agents pastoraux devraient prendre les armes de l'Esprit et croire à l'efficacité et à la fécondité de tous les moyens que le Christ offre à son Église pour éviter de succomber au découragement, au suivisme, ou au scepticisme radical. Cela passera surtout par la redécouverte de leur identité chrétienne, qui est inséparable du don d'eux-mêmes pour l'annonce de l'Évangile à leurs frères et sœurs. La transmission de la Bonne Nouvelle dans le monde actuel exige donc des disciples du Christ qu'ils soient ou qu'ils deviennent plus chrétiens. Autrement dit, il est question de la primauté de l'être sur le paraître. Il est question de conversion du cœur qui passe par le renoncement, le désintéressement de soi. Aussi la conversion relève-t-elle d'un miracle de résurrection; elle est l'œuvre de l'Esprit Saint qui réalise l'implantation de la vie divine en nous. C'est donc une question de changement profond, qui n'a rien à voir avec un effort d'autoréalisation de soi, car l'être humain n'est pas l'archétype de son propre destin éternel.

Mais en ce XXI<sup>ème</sup> siècle marqué par le résultat d'une évolution, notamment dans le domaine de la communication, comment alors utiliser les moyens modernes comme des outils pouvant aider à la réalisation de cette conversion des cœurs? Dans ce contexte, quel rôle pourraient aussi jouer ces outils modernes dans la conversion pastorale de l'Église?

#### 5.4. La conversion pastorale : au confluent de la postmodernité<sup>857</sup>

Les moyens de communication sociale sont devenus depuis quelques décennies, ainsi que nous l'avons déjà évoqué, des outils indispensables à l'œuvre de l'évangélisation. Depuis

855 *Ibid.*, n°84.

856 *Ibid.*, n°97.

857 Une abondante littérature a été produite sur la problématique de la conversion pastorale à l'ère des moyens modernes de communication. Dans la ligne d'*EG*, n°73, voir les deux ouvrages déjà cités : Jean-Claude BOILLAT, François-Xavier AMHERDT, *Web & Co et pastorale, Les NTIC et la transmission de la foi* (2013); Antonio SPADARO, *Cyberthéologie. Penser le christianisme à l'heure d'internet* (2014); puis Thierry-Dominique HUMBRECHT, *L'évangélisation impertinente. Guide*

le Décret *Inter mirifica* de Vatican II<sup>858</sup>, on perçoit bien l'urgence de l'utilisation de ces moyens modernes pour l'annonce de l'Évangile : « *L'Église catholique estime qu'il est de son devoir d'employer aussi les instruments de communication sociale pour annoncer le Message du salut* »<sup>859</sup>.

Aujourd'hui, à l'ère de la nouvelle évangélisation, l'Église n'est-elle pas invitée à se « convertir à l'usage de ces moyens modernes » ?

#### 5.4.1. Conversion pastorale à l'ère des NTIC<sup>860</sup> : la communication en pastorale

Jean-Claude Boillat et François-Xavier Amherdt donnent cette définition des NTIC : « *Les technologies avancées de l'information et de la communication désignent un ensemble de ressources nécessaires pour communiquer aujourd'hui. Elles regroupent de nouvelles technologies utilisées dans le traitement et la transmission des informations, l'informatique multimédia, internet et la téléphonie mobile* »<sup>861</sup>.

Depuis la fin du XX<sup>ème</sup> siècle, le monde a connu de profondes mutations liées à l'apparition des médias de masse, qui influencent sensiblement les rencontres, les discussions, les formations, le mode de vie, etc. Nous assistons à la naissance d'une société hyper-connectée : tout se passe aujourd'hui comme si on ne pouvait rien promouvoir sans l'utilisation de ces moyens. La presse à grand tirage, le cinéma, la radio, la télévision, avec désormais le *net*, sont ou tendent à devenir, pour l'immense majorité des hommes, la source principale de toute information, aussi bien que de toute distraction. Le prodigieux essor technique qui a rendu possible ce développement des communications de masse est récent. C'est une totale révolution, qui a bouleversé et la vie et le quotidien de l'homme : « *Cette révolution technologique ne reste pas hermétique, confinée au monde virtuel. Bien au contraire, elle pénètre notre vie quotidienne, elle influence notre relation aux autres et au monde* »<sup>862</sup>.

L'Église non plus n'y a pas échappé : consciente de la nouvelle situation, elle propose une mise en oeuvre judicieuse et opportune de ces moyens qui doivent être perçus comme

*du chrétien au pays des postmodernes*, Paris, Éd. Parole et Silence, 2012 ; SECRETARIAT GÉNÉRAL DE LA CONFÉRENCE DES ÉVÊQUES DE FRANCE, « Église en réseaux. Quelle communion à l'ère du numérique ? », *Documents Épiscopats*, n°5, 2017 ; et Ludovic FRÈRE, *Dé.connexion, re.connexion. Une spiritualité chrétienne du numérique ?*, Paris, Artège, 2017. Au sujet de la postmodernité, nous avons consulté l'ouvrage de Denis VILLEPELET, *Le labyrinthe de la postmodernité*, Paris, Éditions Salvator, 2016.

858 Voir *supra*, 4.3.3., « Les moyens de la nouvelle évangélisation ».

859 Décret sur les Moyens de communication sociale *Inter mirifica*, n°3.

860 À savoir les « Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication ».

861 Jean-Claude BOILLAT, François-Xavier AMHERDT, *Web & Co et pastorale, Les NTIC et la transmission de la foi*, p. 52.

862 *Ibid.*, p. 82.

providentiels. Le pape François a même affirmé qu'ils sont « *un don de Dieu* »<sup>863</sup>. Avec la nouvelle évangélisation et la conversion pastorale qu'elle induit, « *force est de constater que la réflexion théologique a plutôt envisagé le monde des NTIC d'une façon utilitariste et stratégique, c'est-à-dire comme un formidable instrument à saisir, un moyen providentiel à utiliser* »<sup>864</sup>.

Cependant, malgré cette visée positive, on a l'impression que, jusqu'à ce jour, l'Église ne profite pas assez de ces avancées technologiques. Beaucoup de paroisses n'ont pas de véritable site interactif, ni d'organes de communication sur le *web*. C'est le constat fait par Pierre Amar : « *Les sites paroissiaux et diocésains sont quant à eux de simples pages informatives qui détaillent le plus souvent les horaires des célébrations et de brèves explications sur les sacrements. On pourrait faire mieux, à commencer déjà par l'existence d'un site pour chacune des paroisses françaises, ce qui n'est pas encore le cas à l'heure où ces lignes sont écrites* »<sup>865</sup>. Il en est de même pour les jeunes Églises d'Afrique, même si ce continent n'est point du tout fermé à cette réalité. Car le phénomène de la mondialisation a généré un bouleversement des cartes géographiques, avec l'éclatement des frontières économiques, sociales, culturelles et religieuses. La radio, la télévision, les journaux, le portable, l'*internet*, etc. ont gagné l'ensemble du continent. Il s'ensuit alors que l'une des tâches qui s'imposent à l'Église aujourd'hui est de « se convertir » à l'utilisation raisonnée des moyens de communication sociale pour sa mission d'évangélisation.

#### 5.4.2. Les NTIC, outils incontournables pour une pastorale de proximité<sup>866</sup>

Le monde dans lequel nous vivons évolue à une vitesse vertigineuse et tend vers une génération numérique. C'est justement cela qui attire tous les hommes, en particulier les

863 Message pour la 48<sup>ème</sup> Journée mondiale des communications sociales, « *La communication au service d'une authentique culture de la rencontre* », Rome, 1<sup>er</sup> juin 2014.

864 Cf. Pierre AMAR, *Internet : Le nouveau presbytère. Comment rassembler des brebis avec des souris*, Paris, Éditions Lethielleux, 2016, p. 14.

865 *Ibid.*, p. 131, à savoir en 2014, et ce n'est toujours pas le cas en 2022.

866 Voir Jean-Baptiste MAILLARD, *Dieu et internet. 40 questions pour mettre le feu au web*, Nouan-le-Fuzelier, Éd. des Béatitudes, 2011 ; Secrétariat général de la Conférence des évêques de France, « Église et médias. Ne pas désertier l'agora », *Documents Episcopat*, n°5, 2012 ; J. MALLON, *Manuel de survie pour les paroisses. Pour une conversion pastorale*, Paris, Édition Artège, 2015 ; F. GLOUTNAY, *Mon Église sur Facebook : guide pratique pour chrétiens 2.0*, Montréal, Novalis, 2015 ; Pierre AMAR, *Internet : Le nouveau presbytère, Comment rassembler des brebis avec des souris* (2016) ; A. SPADARO, *Quand la foi passe par le réseau*, Paris, Parole et Silence, 2017 ; Marie-Rose TANNOUS, Lorraine STE-MARIE, Pierrette DAVIAU (dir.), *Évangéliser dans l'espace numérique ?*, coll. « Théologies pratiques », Montréal/Namur, Novalis/Lumen Vitae, 2018 ; Jean-Baptiste MAILLARD, Christophe MARGER, Jean-Philippe PONTOIZEAU, *Évangéliser sur Internet. Mode d'emploi*, Nouan-le-Fuzelier, Éd. des Béatitudes, 2019 ; Guy MARCHESSAULT, *Le Web, défi@Eglises\_chrétiennes*, Ottawa, 2020 (livre numérique).

jeunes. La nouvelle façon d'être Église avec les jeunes de tous âges, en cette ère de nouvelle évangélisation, doit prendre en compte la radio, la télévision, l'*internet*, les réseaux sociaux, les téléphones portables, les tablettes, les baladeurs numériques, etc.

Il s'agit d'une évangélisation par les Techniques de l'Information et de la Communication. Ainsi, face aux défis de la diffusion des sectes, des violences et des antivaleurs véhiculées dans notre monde d'aujourd'hui, il faudra tenter de faire usage des médias pour corriger, rectifier, réfuter et surtout éduquer la jeunesse. Dans la volonté manifeste de l'Église d'atteindre de nouveaux publics, le passage par les réseaux sociaux (*facebook*, *blogs*, etc.) est absolument indispensable. Aujourd'hui, il y a encore une insuffisante prise en compte de cette préoccupation. Mgr Robert Sastre l'avait bien compris. Pendant les années de son ministère épiscopal, il animait chaque lundi une émission, « *Si tu savais* », à la radio nationale du Bénin. Il s'adressait notamment aux jeunes. La création d'une télévision catholique pour l'Église au Bénin est d'importance. Elle fera suite à la radio *Immaculée Conception* d>Allada<sup>867</sup>, pour offrir aux auditeurs et téléspectateurs des informations et des formations de qualité. Il faut aussi que tous les diocèses soient branchés au réseau de communication par *internet*. Toutefois, nous ne manquerons pas d'ajouter qu'il faut aussi une formation à l'utilisation critique du *web*. Le réseau *web* véhicule toutes sortes d'informations et de violences. Il faut donc une formation à l'usage critique d'*internet*<sup>868</sup>. La question sous-jacente à cette proposition est radicale : elle touche à la notion même de la vérité. *Internet* étant le lieu même du pluralisme et de la libre expression, la question posée aujourd'hui est la suivante : la vérité peut-elle être mise en débat ?<sup>869</sup> Peut-il y avoir place, dans l'Église, pour une expression « plurielle » de la vérité ? Et qui peut s'en porter garant ?

867 Petite ville historique située dans la région méridionale du Bénin sur le plateau d'Allada à une altitude moyenne de 90 mètres, Allada est une commune rattachée au département de l'Atlantique, à une quarantaine de kilomètres de Cotonou. C'est une ville religieuse qui possède de nombreux temples et sanctuaires *vodun*.

868 Cf. COLLECTIF, « La recherche de la vérité à l'époque d'internet et du web », *Lumen Vitae*, 69 (2014), pp. 1–120. Dans ce numéro, Yves GUÉRETTE fait une analyse pertinente sur le thème : « La recherche de la vérité à l'heure du web par un style pastoral marqué par la conversation », pp. 75–85. Pour lui, l'Église est résolument engagée, avec l'aide du Magistère, dans une entreprise de recherche et d'atteinte de la vérité, en solidarité avec l'ensemble de l'humanité. Afin de mener à bien cette recherche, l'épistémologie socioconstructiviste est proposée comme repère structurant pour la posture pastorale d'une Église s'engageant dans le dialogue et favorisant la construction de savoirs nouveaux. La venue nouvelle d'*internet* et du *web* convoque l'Église à épouser un style pastoral traversé de part en part par le dialogue et la rencontre, par la co-construction et la recherche mutuelle.

869 Le numéro 5, 2017, de la Revue *Documents Épiscopales*, publié par le Secrétariat général de la Conférence des évêques de France, livre une analyse pertinente : La vérité semble particulièrement mise à mal par cette culture de réseau bâtie sur le paradigme d'*internet*. En effet, le *web* en anglais, c'est-à-dire la « toile d'araignée », est constitué comme un filet, sur lequel les pages de chaque média, blog ou réseau social sont autant de nœuds entre lesquels l'utilisateur circule au moyen de liens informatiques. Ce type de réseau en maillage est donc, par nature, horizontal. Aucune place

Quoi qu'il en soit de ces enjeux, les NTIC sont de puissants moyens capables d'étendre partout le champ d'écoute de la Parole de Dieu. Comme le souligne si bien Gustave Makaya, « ils sont un levier important pour le développement du continent et pour l'évangélisation. L'Église doit être davantage présente dans les médias afin d'en faire non seulement un instrument de diffusion de l'Évangile mais aussi un outil pour la formation des peuples africains à la réconciliation dans la vérité, à la promotion de la justice et de la paix »<sup>870</sup>.

#### 5.4.3. Nécessité d'une conversion à l'utilisation des médias

Nous venons de rappeler l'ampleur que prennent de nos jours les médias et le rôle de premier plan qu'ils jouent dans la communication. Le développement des mass médias, leur omniprésence et les effets qu'ils sont susceptibles d'exercer sur le public sont si rapides que l'Église ne saurait se soustraire à leur utilisation. Dans ses manières de communiquer, l'Église aujourd'hui doit avoir l'humilité de réviser ses pratiques : l'individualisme et la pudeur excessive caractérisent souvent l'action pastorale au détriment du nécessaire rayonnement.

L'Église, du fait même de la mission qui est la sienne, c'est-à-dire annoncer la Bonne Nouvelle, a véritablement besoin des médias. Elle doit apprendre à communiquer à longueur de journée. C'est un art qui doit se cultiver. Tel un chanteur qui fait de nombreuses vocalises, nous avons mission d'affiner nos textes, nos homélies, nos *interviews*, notre diction, notre gestuelle, notre sens de l'accueil, notre souci de l'esthétique, notre capacité de synthèse, notre chaleur communicative, notre intériorité. Il ne s'agit nullement de nous transformer tous en supercommunicants idéalisés ; l'enjeu est spirituel. Le message de l'Évangile est bien plus grand que celui qui le porte ; ce message veut transfigurer le monde par la médiation des pauvres vases d'argile que nous sommes (cf. 2 Co 4,7).

Mais il faudrait tout de même rappeler que des oppositions flagrantes existent entre les deux types de communication. Si hier, la communication au niveau de l'Église était verticale et unilatérale, *ex cathedra*, à partir de sa double nature, bien résumée par le titre de l'Encyclique de Jean XXIII en 1961 de *Mater et magistra*, aujourd'hui elle se rend bien

n'y semble ménagée pour une transcendance. Or, pour reprendre la thèse de Gérard Leclerc, la vérité suppose une circulation horizontale du discours, entre individus, groupes et sociétés, mais aussi une dimension verticale, qui exprime sa transcendance, spirituelle ou, pour le moins, sociale et culturelle. Cette verticalité dit que le discours a besoin d'un fondement et que tous ne se valent pas : certains sont plus particulièrement porteurs de vérité. L'absence de dimension verticale dans une culture numérique fondée sur le modèle des réseaux semble donc saper la base de toute vérité. De fait, rumeurs, « *buzz* » et démentis font palpiter cette culture où il semble difficile de démêler le vrai du faux. (cf. « Église en réseaux. Quelle communion à l'ère du numérique ? », n°5, 2017, pp. 22–23).

870 Gustave MAKAYA, *Les enjeux de la nouvelle évangélisation en République du Congo*, Paris, L'Harmattan, 2015, p. 90.

compte que sa parole «unique» et «unifiée» est en décalage complet avec le vécu existentiel des hommes et des femmes de notre temps, et ne coïncide plus du tout avec la réalité. Si jusqu'à un passé récent, l'Église s'est toujours montrée méfiante par rapport au monde des médias, et essayait de maîtriser et de monopoliser tous ses outils de communication et de prise de parole – livres, enseignement, catéchèse, universités, prédications, etc. –, aujourd'hui bien des choses échappent à son contrôle du fait de la sécularisation accélérée de nos sociétés et du développement exacerbé des technologies d'information. Le tableau suivant veut exprimer cette nette opposition entre les modalités de la communication par l'Église et celles des NTIC. Nous pouvons les résumer en quelques obstacles objectifs<sup>871</sup> :

- Là où l'Église demande le temps de réflexion et prône la prudence, les mass médias sont dans la logique de l'immédiateté.
- Là où l'Église emploie le langage de la raison, les médias jouent sur le registre de l'émotion et de l'affectivité.
- Là où l'Église risque d'employer une forme de «langue de bois», les médias, eux, préconisent le franc-parler et la spontanéité.
- Là où l'Église semble préférer ne donner la parole qu'à des personnes susceptibles de protéger l'institution, les médias «raffolent» des points de vue spontanés de citoyens, de dissidents et rebelles, etc.

Aujourd'hui, fort heureusement, bien des stratégies sont mises en place par l'Église pour dépasser ces obstacles.

Même s'il faut garder un esprit critique et être attentif à l'usage que l'on en fait, notamment du fait que le *web* mette toutes les informations à plat, sans hiérarchie de vérité<sup>872</sup>, l'Église ne peut plus se passer des mass médias. Mais ce qui est en jeu dans cette problématique, ce n'est pas seulement le fait d'utiliser le *web* comme un outil d'évangélisation, c'est aussi d'y inculquer l'Évangile comme en un nouveau continent. La société actuelle, si marquée par les nouvelles technologies, est caractérisée par le changement perpétuel et l'augmentation permanente des choix possibles. Justement, les mass médias en sont le reflet. Ils permettent effectivement de transmettre l'information, de présenter un miroir des activités et des modèles culturels, religieux, etc.

#### 5.4.4. L'Église face au défi de la révolution numérique

S'il est vrai que les mass médias exercent depuis quelques années une influence considérable sur les hommes de ce temps, c'est infiniment plus le cas de l'univers numérique.

871 Voir l'ouvrage de Dominique CARDON, *La démocratie internet. Promesses et limites*, coll. «La République des idées», n°23, Paris, Le Seuil, 2010.

872 Cf. *infra*, 5.5.5. «Nouvelle évangélisation pour l'Église à l'heure du numérique».

La révolution numérique du début des années 2000 a totalement transformé l'univers des médias et révolutionné les modes de vie des populations dans les domaines de l'accès à l'information. Pour désigner ce profond bouleversement, J.-C. Boillat et F.-X. Amherdt qualifient l'impact des NTIC sur l'homme par l'expression d'«*excitation sensorielle*» : «*Les nouvelles technologies provoquent une grande excitation sensorielle. Elles mobilisent l'attention et agissent principalement sur l'affectivité et l'émotion*»<sup>873</sup>.

Cette révolution a bouleversé également nombre de responsables hiérarchiques et d'institutions. L'Église n'est pas non plus restée en marge de cette vague déferlante. On assiste au jour le jour à l'émergence et au développement de ce qu'on pourrait appeler une culture numérique, fondée désormais sur les écrans. Tout se passe comme si l'on n'avait plus besoin de journalistes opérant un tri parmi les nouvelles. Les informations circulent en cascade, avec une frénésie telle qu'on ne peut arrêter ce cycle. Les gens y ont accès directement : «*chaque internaute a accès à de multiples nouvelles sans cesse actualisées et qui ont l'avantage d'être diffusées immédiatement au plus grand nombre de personnes possible*»<sup>874</sup>. Désormais les internautes ne se contentent plus de lire, ni d'écouter ; ils produisent eux-mêmes l'information, au point d'en devenir en quelque sorte les maîtres. Souvenons-nous du tsunami au Japon en mars 2011 : les premières images ont été produites non par des journalistes-reporters, mais par les témoins de l'événement.

*Internet à haut débit, blogs, Google News, Gmail, Facebook, You Tube, Twitter, les Applications, la HD, les 3D, le Wi-Fi, etc.* ont complètement modifié les habitudes de vie, pris la maîtrise sur les mass médias et en quelque sorte relégué les métiers du journalisme aux oubliettes.

Malgré les effets néfastes de cette révolution numérique, il faut reconnaître que tous ces nouveaux moyens représentent une formidable occasion et une chance pour une pastorale de proximité : un atout qui permet de créer des liens avec d'autres, d'entrer en relation avec des éloignés de la foi, aux périphéries du *web*, de favoriser des apports mutuels et de nourrir des débats. P. Babin ne se privait pas de commenter ainsi la nouvelle situation de l'Église, il y a déjà 20 ans : «*Si l'Église n'était pas dans l'internet, elle se couperait du sens de l'histoire, elle renierait son Esprit qui est celui de la communication universelle. En s'excluant du réseau, il apparaîtrait qu'à l'encontre du Christ, elle refuse de donner son corps*»<sup>875</sup>.

873 Jean-Claude BOILLAT, François-Xavier AMHERDT, *Web & Co et pastorale. Les NTIC et la transmission de la foi*, p. 67.

874 *Ibid.*, p. 75.

875 P. BABIN, A.A. ZUKOWSKI, *Médias, chance pour l'Évangile*, Paris, Lethielleux, 2000, p. 74, cité par *ibid.*, p. 130.

L'Église, elle aussi, se sent bien chahutée par cette révolution. Aujourd'hui, par exemple, les documents, encycliques, homélies du pape, sont très vite mis en ligne sur le site du Vatican et accessibles à tous simultanément. L'Église qui, hier, repoussait cette culture de l'immédiateté, se sent comme obligée de s'y conformer. Que ce soit au niveau de la hiérarchie ou à celui des communautés locales, l'Église est désormais présente sur la toile.

Mais un véritable problème se pose : quelle conduite adopter face à cette situation où n'importe qui peut revendiquer une identité chrétienne et s'installer sur le *web*, sans qu'il soit inquiété d'aucune manière ? C'est bien ce que Jean-Baptiste Maillard veut exprimer quand il écrit : « *Internet sonne le glas de l'imprimatur* »<sup>876</sup>. À ceci, on peut aussi ajouter l'anonymat derrière lequel se cachent bien des personnes aux intentions diverses. Le constat de Pierre Amar est d'une justesse incontestable : « *Les routes d'internet sont devenues l'occasion de multiples dérapages. Derrière de nombreux surnoms transformés en paravents commodes, de courageux anonymes provoquent de vives empoignades. Les anathèmes pleuvent, les jugements et les attaques sont légion. L'arène du Net devient alors foire d'empoigne* »<sup>877</sup>. Cela a pris des proportions non maîtrisables ces toutes dernières années. Les analyses de Jean-Claude Boillat et François-Xavier Amherdt vont dans le même sens au sujet des dangers présentés par des personnalités masquées : « *N'importe qui peut se cacher derrière un pseudonyme suspect et changer à volonté son âge, son origine ou ses habitudes pour tromper un internaute vulnérable. Les abus surgissent dès lors très vite lorsque des jeunes se lancent sans prudence dans des discussions en y dévoilant leur véritable identité, leur numéro de téléphone ou leurs coordonnées bancaires* »<sup>878</sup>.

Au total, la révolution numérique a donc sonné le glas de la communication verticale de l'Église en faveur d'une communication horizontale où chacun se sent libre de dire ce qu'il veut et ce qu'il pense, et où tous veulent entrer en interaction avec n'importe quelle source d'information.

#### 5.4.5. Nouvelle évangélisation pour l'Église à l'heure du numérique<sup>879</sup>

L'Église prend de plus en plus conscience de l'ampleur de l'impact des nouvelles technologies de la communication. De Jean-Paul II à François, en passant par Benoît XVI, le discours officiel de l'Église est devenu assez précis sur l'importance de l'utilisation de

876 Jean-Baptiste MAILLARD, *Dieu et Internet*, p. 74.

877 Cf. Pierre AMAR, *Internet : le nouveau presbytère. Comment rassembler des brebis avec des souris*, p. 73.

878 Jean-Claude BOILLAT, François-Xavier AMHERDT, *Web & Co et pastorale. Les NTIC et la transmission de la foi*, pp. 92–93.

879 Voir l'ouvrage de M.-R. TANNOUS et alii (dir.), *Évangéliser dans l'espace numérique*, Bruxelles, Lumen Vitae, 2018.

ces outils modernes et sur la nécessité de l'inculturation de l'Évangile dans ce continent à découvrir. Dans son message pour la 44<sup>ème</sup> Journée mondiale des communications sociales en juin 2010, le pape Benoît XVI invite les prêtres à « *utiliser Internet comme un outil pastoral* » :

il est demandé aux prêtres la capacité d'être présents dans le monde numérique dans la fidélité constante au message évangélique, pour exercer leur rôle d'animateurs de communautés s'exprimant désormais, toujours plus souvent, au milieu des "voix" provenant du monde numérique, et d'annoncer l'Évangile en se servant, à côté des moyens traditionnels, de l'apport de la nouvelle génération des moyens audiovisuels (photos, vidéo, animations, *blog*, sites *web*) qui représentent des occasions inédites de dialogue et même des outils indispensables pour l'évangélisation et la catéchèse. À travers les moyens modernes de communication, le prêtre pourra faire connaître la vie de l'Église et aider les hommes d'aujourd'hui à découvrir le visage du Christ, en conjuguant l'emploi opportun et compétent de tels instruments, acquis aussi durant la période de formation, au côté d'une solide préparation théologique et d'une forte spiritualité sacerdotale, alimentée par un dialogue continu avec le Seigneur. Plus que la main de l'opérateur de media, le prêtre dans l'impact avec le monde numérique doit faire transparaître son cœur de consacré, pour donner une âme non seulement à son engagement pastoral, mais aussi au flux de communication ininterrompu de la "toile"<sup>880</sup>.

Plus récemment, en 2017, lors de la 51<sup>ème</sup> Journée, le pape François a trouvé que « *l'accès aux médias, grâce au développement technologique, est tel que beaucoup de gens ont la possibilité de partager instantanément l'information et de la diffuser de manière capillaire* »<sup>881</sup>.

Ainsi, la prise de conscience par l'Église institutionnelle de l'importance de l'*internet* est désormais un fait. La présence de l'Église sur le *web* est à présent assurée, parce que l'Église prend la mesure des défis et potentialités que représentent les réseaux numériques<sup>882</sup>. En cette ère de nouvelle évangélisation, l'Église doit alors engager toutes ses forces au service de cette communication pastorale. Seulement, la nouvelle évangélisation ne se réduit pas à une stratégie de communication. Mettre le catéchisme de l'Église, les discours officiels du pape ou les textes magistériels en ligne ne suffit pas. Les agents de l'évangélisation ont une diaconie importante à exercer en ce domaine inédit. Mgr Celli, président du Conseil pontifical pour les communications sociales, emploie l'expression de « *diaconie numérique* »<sup>883</sup>. Le champ à moissonner est immense. L'important ne se-

880 BENOÎT XVI, Message pour la 44<sup>ème</sup> Journée mondiale des communications sociales, « Le prêtre et la pastorale dans le monde numérique: les nouveaux médias au service de la Parole », Cité du Vatican, 24 janvier 2010.

881 FRANÇOIS, Message pour la 51<sup>ème</sup> Journée mondiale des communications sociales, « « Ne crains pas, car je suis avec toi » (Is 43, 5). Communiquer l'espérance et la confiance en notre temps », Cité du Vatican, 24 janvier 2017.

882 Le pape François a près de 20 millions de *followers* (destinataires) sur son compte *Twitter*.

883 « L'Église veut rejoindre les hommes de ce monde devenu numérique », interview de Mgr C.-M. CELLI par Frédéric MOUNIER, *La Croix*, 24 janvier 2012.

rait-il pas de travailler à la rencontre personnelle des hommes avec le Christ ? S'il est vrai qu'aujourd'hui on ne peut plus se passer des réseaux sociaux, il faut y être alors en tant que chrétien, agent d'évangélisation, et inculturer l'Évangile dans le continent numérique. La nouvelle culture numérique serait-elle en train de devenir une « nouvelle inculturation » ? Comme saint Paul invitait à se faire Grec avec les Grecs (Ac 17, 16), aux agents pastoraux maintenant de se faire *geek*<sup>884</sup> avec les *geeks*. À défaut de pouvoir changer la culture numérique, un effort d'inculturation est à accomplir pour rendre audible le discours de l'Église. Cet effort passe notamment par l'abandon de l'hégémonie de l'écrit, au profit du multimédia : aujourd'hui, une petite vidéo vaut des centaines de pages. L'image et le son ne sont pas étrangers à la tradition. Cette approche implique alors une conversion, un abandon d'un enseignement trop intellectuel, pour faire intervenir d'autres supports tels le jeu, l'art, les émotions, etc. Moins institutionnel et formel, plus personnel et engagé, le langage de l'annonce de la vérité sur *internet* doit aussi se saisir des codes culturels de la société postmoderne, quitte à les transformer.

Pourquoi les aumôneries de la jeunesse ne peuvent-elles pas créer des sites ou *blogs* de partage avec les jeunes de nos diocèses ? Ces sites serviraient de vitrine d'une plate-forme, ils offriraient des lieux de ressourcement pour des animations et émissions destinées aux jeunes. Ce serait aussi un lieu d'échanges entre les différents groupes de jeunes de chacune de nos paroisses. La plate-forme pourrait être plus qu'un site ; elle proposerait aussi des formations, de l'aide et de l'accompagnement pour tous les jeunes de nos diocèses. Ainsi, personne ne serait exclu. Un tel outil pastoral ne serait donc pas réservé seulement à quelques jeunes privilégiés, mais susceptible de rejoindre tous ceux qui acceptent de vivre l'Évangile en actes et au quotidien<sup>885</sup>.

Une autre question se pose à la pastorale de l'Église. Face aux déviations, aux anti-valeurs véhiculées sur les réseaux sociaux, au relativisme exacerbé<sup>886</sup> où chacun pense détenir la vérité, face à la violence accrue par le truchement du *net* et des *social networks*, au sentiment d'impunité et aux discours mensongers et tronqués, comment l'Église peut-elle annoncer le Christ, lui qui est le Chemin, la Vérité et la Vie (Jn 14, 6) ? Évidemment, pour la théologie catholique, cette vérité, c'est une personne, le Verbe divin, que l'on ne saurait modifier à loisir. Comment alors l'Église peut-elle énoncer la vérité en cette ère du numérique ? Comment faire connaître la vérité dans cette culture ? *Internet* étant le

884 Jeune fan de technologies informatiques.

885 Cf. *AM*, nn. 142–146.

886 Jean-Claude BOILLAT et François-Xavier AMHERDT parlent de l'*internet* comme d'un « *haut lieu du relativisme* » : « *le web est devenu comme le propagateur du relativisme et du syncrétisme. En effet, vu son organisation structurelle non hiérarchisée et son architecture distribuée, tout usager du net peut librement y publier son propre avis, qui fait dès lors partie du cyberspace* » (*Web & Co et pastorale. Les NTIC et la transmission de la foi*, p. 102).

lieu même de l'expression plurielle et de la libre expression, la question serait la suivante : La vérité (*aletheia*), qui se conçoit comme l'adéquation du discours au réel, peut-elle être mise en débat ? Serait-elle devenue subjective ? Jean-Claude Boillat et François-Xavier Amherdt posent la question en ces termes : « *Comment annoncer le Christ vivant et vrai dans un univers tissé d'affirmations en tout genre ? Comment apporter la Bonne Nouvelle du salut dans un cyberspace pétri de relativisme ?* »<sup>887</sup>. La toile étant la représentation d'un monde standardisé et horizontal, sans hiérarchisation des valeurs, sous le contrôle de l'homme et des machines, comment l'Église pourrait-elle y faire passer le message du Christ ? L'Évangile peut-il être un recours pour penser le *web* autrement et l'encourager à se mettre davantage au service de la communication authentique entre les hommes ? En définitive, la question posée à l'Église ne serait-elle pas d'abord : Comment évangéliser *internet* ? Comment faire pénétrer l'Évangile dans ce nouvel univers ? Et ensuite seulement : Comment évangéliser par *internet* ?

Au final, les exhortations du pape François restent d'une sagesse éloquente : « *Je voudrais exhorter chacun à une communication constructive qui, en rejetant les préjugés envers l'autre, favorise une culture de la rencontre grâce à laquelle il est possible d'apprendre à regarder la réalité en toute confiance [...]. Je voudrais inviter à offrir aux hommes et aux femmes de notre temps, des récits marqués par la logique de la "bonne nouvelle" [...]. À travers la force de l'Esprit Saint, nous pouvons être témoins et communicateurs d'une humanité nouvelle, rachetée, jusqu'aux extrémités de la terre* »<sup>888</sup>.

#### 5.4.6. La « communication pastorale » aujourd'hui

Nous vivons aujourd'hui dans une culture de communication entendue au sens très large. Avec les nouvelles technologies de l'information et de la communication qui ont créé un bouleversement complet des modes de vie et des savoirs, nous percevons bien que l'imaginaire de l'homme moderne est désormais habité par le phénomène de la communication. D'où l'importance pour les agents pastoraux de se mettre au diapason de cette culture afin de devenir de véritables acteurs au nom de l'Évangile. Que ce soit l'univers médiatique ou la culture numérique, il est question aujourd'hui pour l'Église de ne plus déroger à une forme de communication, que nous appellerons « communication pastorale ». La « communication pastorale » est devenue vitale pour l'Église puisque, dans le registre ecclésial paroissial et communautaire, tout passe par la communication : les préparations aux sacrements, les rencontres des jeunes, les dialogues avec les couples, les accompagnements spirituels, l'accueil du tout venant, les bulletins paroissiaux, ... constituent le lot quotidien

887 *Ibid.*, p. 105.

888 FRANÇOIS, Message pour la 51<sup>ème</sup> Journée mondiale des communications sociales, « « Ne crains pas, car je suis avec toi » (Is 43, 5). Communiquer l'espérance et la confiance en notre temps », 2017.

des agents pastoraux laïcs et prêtres. C'est là que se pétrit la pâte de la rencontre. De plus, la fidélité à l'enseignement de la foi leur impose d'exposer avec clarté, fidélité et simplicité la doctrine et les propos du Magistère, mais toujours avec une douceur évangélique qui ne consente aucune raideur. Ainsi, la « communication pastorale » doit à la fois favoriser les relations internes entre les acteurs de l'évangélisation, mais aussi la communication vis-à-vis de l'opinion publique. Elle se doit donc, par le fait même, d'être constamment vivante.

En définitive, les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication représentent sans conteste une marque du génie humain. Grâce à elles, des hommes se mettent instantanément en relation, où qu'ils soient sur la planète. Elles permettent ainsi aux êtres humains d'échanger, de partager, de se fédérer et de se rencontrer. Ce sont des outils indispensables à la vie d'aujourd'hui, parce qu'ils transforment toutes les relations humaines. Depuis la fin des années 90, l'Église elle aussi a pris la mesure de la situation ; et bien des offres adossées à des institutions ecclésiales ont été créées et se sont multipliées, pour le bonheur de beaucoup et surtout des jeunes.

En conséquence, si aujourd'hui nous voulons vivre avec les jeunes, faire Église avec eux et rejoindre les indifférents, il nous faut être sur les réseaux sociaux et inviter les jeunes de nos communautés à y être présents, mais en tant que chrétiens. Encore faut-il qu'ils soient instruits ou « alphabétisés » dans ce nouvel univers. Cette approche de l'utilisation des moyens modernes de communication, et plus spécifiquement des réseaux sociaux, si elle est bien menée, serait un acquis pour asseoir une véritable rencontre de foi avec les jeunes et les nombreuses personnes qui fréquentent la toile.

Mais la question que l'on peut se poser est la suivante : ces initiatives n'atteignent-elles pas un public déjà acquis à la cause du catholicisme ? Car tout se passe comme si, sur la toile, les catholiques ne s'adressent qu'aux catholiques ; d'où la naissance de réseaux plutôt affinitaires : les sites diocésains et paroissiaux n'attirent que des catholiques pratiquants<sup>889</sup>. Ils ne parlent que la langue de l'institution et n'agrègent que des catholiques. Cette tendance très humaine, qui consiste à chercher d'abord la relation entre pairs, est amplifiée par les calculateurs algorithmiques des grandes plateformes numériques<sup>890</sup>. Cette bulle affinitaire, qui privilégie ses liens réguliers et les informations qui l'intéressent le plus, ne favorise pas cette ouverture de l'Église tant souhaitée en ce XXI<sup>ème</sup> siècle. Aussi, l'Église

889 Le pouvoir filtrant des algorithmes est immense.

890 Voir Dominique CARDON, « Le pouvoir des algorithmes », *Pouvoirs*, n°164, janvier 2018, pp. 63–73 ; Marc BOURREAU, Anne PERROT, « Plateformes numériques : réguler avant qu'il ne soit trop tard », *Notes du Conseil d'analyse économique*, n°60, juin 2020, pp. 1–12 ; Renaud LABY, *Internet et communication évangélique*, Mémoire de licence canonique de théologie, Paris, Institut catholique, 2016 (publié dans les *Cahiers internationaux de théologie pratique (CITP)*, [www.pastoralis.org](http://www.pastoralis.org)) ; Isabelle MOREL, *Transmettre la foi en temps de crise*, Paris, Cerf, 2020, pp. 89–121 : « Face à la révolution numérique ».

au Bénin réussira-t-elle vraiment à toucher les jeunes ruraux qui n'ont pas accès aux moyens modernes de communication ; ni aux ordinateurs ; ni à *internet* ; ni aux *smart-phones* pour se connecter ? Comment la nouvelle évangélisation au Bénin pourra-t-elle toucher ce nouveau public et éviter de tomber dans le piège du cloisonnement ?

De plus, il ne faudrait pas sous-estimer les risques encourus par les jeunes dans l'utilisation de ces moyens modernes. Jean-Claude Boillat et François-Xavier Amherdt en énumèrent quelques-uns : « *Le jeune internaute peut aisément tomber dans le piège d'une navigation sur internet sans contrainte temporelle, n'hésitant pas à sacrifier le temps normalement alloué aux repas ou au sommeil, particulièrement s'il n'est pas suffisamment entouré. Nombreux sont ceux qui passent une bonne partie de la nuit au sein des communautés virtuelles ou sur des jeux vidéo en ligne. La rupture du rythme naturel engendre alors des tensions familiales et perturbe la vie sociale ou scolaire* »<sup>891</sup>. Les agents pastoraux et tous les baptisés doivent être les médiateurs incontournables de cette rencontre et aider les fidèles à acquérir des outils de discernement au sein du *web*. À cela, il faut ajouter la nécessité de disposer de structures fortes et convaincantes pour mener la lutte contre l'expansion des nouveaux mouvements religieux. Enfin, il est urgent de réinvestir cette « institution du monde numérique » d'une forme d'autorité, du point de vue ecclésial. Pour asseoir son discours aujourd'hui, l'Église doit imaginer un mode de présence sur la toile, sous le contrôle d'une autorité, d'une sorte de « Magistère numérique » qui manifeste la « verticalité » de son positionnement dans un monde virtuel « horizontalisé », tout en utilisant les propres codes de ce monde, pour y être reconnue.

En définitive, les moyens modernes de communication doivent devenir aujourd'hui de puissants outils d'une pastorale d'engendrement. Avec la mise en place de stratégies directes ou indirectes, d'installation de la parole officielle de l'Église dans l'espace public, et notamment sur le *net*, celle-ci peut espérer toucher des personnes en recherche ou non-croyantes. Mais saura-t-elle saisir la chance qu'offrent ces moyens pour une adaptation au *web* en vue du dialogue qu'elle désire mener avec le monde et de la vérité qu'elle espère partager ?

#### Petite synthèse sur la conversion pastorale : réformer la pastorale

Quand on évoque la question de la « conversion pastorale pour la nouvelle évangélisation », c'est surtout dans le souci de parer aux difficultés ou aux échecs rencontrés lors de la première évangélisation. Dans le cadre de notre recherche portant sur la situation de

891 Jean-Claude BOILLAT, François-Xavier AMHERDT, *Web & Co et pastorale. Les NTIC et la transmission de la foi*, p. 88.

l'Église au Bénin, cet échec a pour nom le manque de solidité de la foi, la désertion des jeunes vers les nouveaux mouvements religieux et communautés évangéliques, quand ils se retrouvent confrontés aux aléas de la vie, etc. Mais la réforme de la pastorale ne peut pas être engagée simplement parce qu'il y a urgence. D'ailleurs, engager une réforme peut, dans certains cas, paraître préjudiciable à l'action pastorale.

C'est pourquoi, pour rester conforme à l'esprit de l'Évangile, il faudrait que la réforme ne soit pas perçue comme « *une question de produit final mais de commandement. Ce n'est pas le succès espéré ou programmé qui doit nous motiver, mais uniquement ce que Dieu nous a commandé. Et voici le commandement : "De toutes les nations, faites des disciples" (Mt 28, 19)* »<sup>892</sup>. De cette manière, le motif de la réforme de l'action pastorale doit être la détermination et le courage intrinsèques à la réalisation de la nouvelle évangélisation. Il ne s'agit donc nullement de records ni de performances à atteindre, mais plutôt de fidélité au Maître qui nous envoie comme des « *serviteurs quelconques* » (Lc 17, 10). Il ne s'agit pas non plus seulement de « méthodes », mais surtout d'une capacité à réaffirmer par conviction la centralité de Dieu dans la vie des chrétiens. De plus, la réforme ne voudrait pas signifier la suppression totale et définitive des activités auxquelles les chrétiens étaient habitués auparavant, et auxquelles ils ont consacré du temps et de l'énergie. Mais en même temps, la réforme ne deviendra jamais une réalité si nous voulons tout faire comme avant.

C'est un peu comme la reconstruction d'une maison qui implique forcément un certain nombre de démolitions et de changements. Il en va de même pour l'Église : « *Dans la Maison de Dieu, les choses dont on doit se débarrasser peuvent littéralement être des structures qui ne remplissent plus la mission ou qui font entrave à son achèvement. Cela peut aussi représenter des attitudes, des idées ou des perspectives théologiques qui nous empêchent de remplir la mission que Jésus nous a confiée* »<sup>893</sup>. Nous pouvons situer cette réforme à trois niveaux. D'abord, il faut que l'Église s'inscrive véritablement dans l'élan missionnaire, pour ouvrir toutes les paroisses à l'évangélisation. Il faut, ensuite, convertir le regard. La conversion pastorale doit passer par la conversion du regard. Quand le Christ dit que « *la lampe du corps c'est l'œil* » (Mt 6, 22), n'est-ce pas pour signifier que les choses changent en fonction de la manière dont on les envisage ? Et le Père Brzys d'affirmer : « *La paroisse qui regarde d'un bon œil, change les problèmes en opportunités, les obstacles en tremplins et les barrières en passerelles* »<sup>894</sup>. Par exemple, la situation de désertion des jeunes de nos Églises ne doit pas nous pousser à les diaboliser, mais au contraire susciter

892 Bogdan BRZYS, « Évangéliser pour faire de nouveaux croyants ou pour former de nouveaux paroissiens », in Mario SAINT-PIERRE, *La conversion pastorale pour la nouvelle évangélisation*, p. 75.

893 James MALLON, *Manuel de survie pour les paroisses. Pour une conversion pastorale*, p. 73.

894 Bogdan BRZYS, « Évangéliser pour faire de nouveaux croyants ou pour former de nouveaux paroissiens », p. 79.

l'envie de mieux les rejoindre, c'est-à-dire de cheminer avec eux et de les conduire dans une véritable expérience de foi. Autrement dit, la réforme de la pastorale doit consister à investir nos énergies pour que les jeunes retrouvent le désir de Dieu.

Enfin, le dernier pôle de cette réforme pastorale réside dans ce que nous pourrions appeler *la pastorale du porte à porte*, et que Mgr Dominique Rey<sup>895</sup> qualifie par l'expression : « *de la pastorale de la cloche à celle de la sonnette* »<sup>896</sup>. Il ne faut pas attendre nécessairement que les gens viennent à nous ; il nous faut aller vers eux. C'est une pastorale qui nous rapproche beaucoup plus des baptisés et nous fait entrevoir les situations réelles que vivent les gens. Elle doit s'inscrire dans le paysage pastoral comme une activité ordinaire et une expérience habituelle. Il faut donc donner du temps à cette mission. L'expérience vaut la peine d'être vécue, car ce n'est pas nous qui allons convertir les gens, mais plutôt l'Esprit du Seigneur qui opérera peut-être par notre intermédiaire.

895 Né le 21 septembre 1952 à Saint-Étienne en France, Mgr Dominique REY est actuellement évêque du diocèse de Fréjus-Toulon depuis 2000. Le Pape Benoît XVI l'a désigné pour participer au synode sur la nouvelle évangélisation en 2011. En 2014, le pape François le nomme consultant du Conseil pontifical pour les laïcs. Il consacre beaucoup de temps et de réflexions à cette problématique de la nouvelle évangélisation. Voir entre autres publications *Paroisses, réveillez-vous ! Au défi de la nouvelle évangélisation*, Paris, Éd. de l'Emmanuel, 2012. Même si sa gestion du diocèse a été mise en cause au printemps 2022, cela ne remet pas en question ses intuitions en faveur de la nouvelle évangélisation.

896 « Mgr Dominique Rey déploie sa vision de la nouvelle évangélisation », *La Croix* du 27 septembre 2012 (cf. <https://www.la-croix.com/Urbi-et-Orbi/Actualite/france/Mgr-Dominique-Rey-deploie-sa-vision-de-la-nouvelle-evangelisation-2012-09-27-858350>, consulté le 1<sup>er</sup> février 2021).

### 3<sup>ÈME</sup> PARTIE

## LA PASTORALE D'ENGENDREMENT COMME PARADIGME DE SURGISSEMENT DE LA COMMUNION ECCLÉSIALE

Dans les deux premières parties de cet ouvrage, nous avons posé un regard analytique sur l'évangélisation au Bénin et exploré le concept de « nouvelle évangélisation » dans le Magistère de l'Église catholique, depuis le concile Vatican II jusqu'au pape François. Ce parcours nous a permis de comprendre les tenants et les aboutissants de la notion et de mettre en lumière, dans ses multiples aspects, l'enseignement du Magistère sur l'évangélisation dans le monde d'aujourd'hui. Il revient maintenant à chaque Église particulière d'accueillir et de mettre en pratique cet enseignement, en tenant compte de sa situation propre.

Ainsi, notre réflexion dans cette troisième et dernière partie de notre recherche portera sur la dynamique de conversion pastorale et spirituelle, comme paradigme de surgissement d'une véritable communion ecclésiale au Bénin. Il s'agira pour nous de voir, dans une perspective de pastorale d'engendrement réciproque à la vie de Dieu, comment les interactions spirituelles entre parents et enfants, entre défunts, vivants et non-encore-nés sont possibles en vue d'une mise en œuvre de la nouvelle évangélisation dans notre pays.

Tout cela sera décliné selon les domaines et les lieux de réaménagements pastoraux en vue d'un réel enracinement inculturé de la foi au Bénin.



## Chapitre VI

### POUR UNE NOUVELLE ÉVANGÉLISATION INCULTURÉE AU BÉNIN

Depuis quelques décennies, l'Église catholique se trouve à un tournant décisif dans sa mission d'annonce de la Bonne Nouvelle. En effet, elle est confrontée à plusieurs défis, notamment à celui de l'inculturation, comme l'une des dimensions constitutives de la nouvelle évangélisation, pour un meilleur enracinement de l'Évangile dans chaque contexte spécifique. En vertu de la loi de l'incarnation, en effet, toute proclamation de l'Évangile est nécessairement contextuelle. La mission de la nouvelle évangélisation au Bénin n'est-elle pas de poursuivre cet enracinement en profondeur de la Bonne Nouvelle du salut dans nos cultures ?

Dans le présent chapitre, nous commencerons par définir l'inculturation et la légitimer, en vue d'une évangélisation en profondeur (6.1.). Puis nous mettrons en exergue un certain nombre de valeurs-clés propres à la culture béninoise, à la lumière desquelles l'intelligence de l'Évangile peut être envisagée de manière pertinente, et la théologie, dans une certaine mesure, renouvelée (la notion de relation, les ancêtres, la royauté, la « sortie » du nouveau-né, la famille et la tridimensionnalité de la communauté des vivants, des défunts et des non-encore-nés, l'initiation des jeunes et la liturgie (6.2. à 6.5.)). Enfin, nous terminerons par l'évocation d'un certain nombre de pionniers dans l'œuvre d'évangélisation inculturée pour notre pays (6.6.).

#### 6.1. La pertinence de l'inculturation<sup>897</sup> pour une évangélisation en profondeur

L'Église en Afrique, au sortir du concile, s'est retrouvée face à une approche de la culture qui correspondait à ses aspirations profondes et qui sollicitait désormais toutes ses potentialités humaines et spirituelles. Ainsi, au lendemain de Vatican II, la tâche de l'évangélisation était devenue incontournable pour toutes les Églises particulières. L'évangélisation ne pourrait désormais plus se passer de l'inculturation du message du Christ. Le pape Paul VI avait déjà posé le diagnostic d'une Église africaine qui

897 En abordant cette problématique très délicate, nous aimerions préciser que nous ne sommes pas spécialiste des questions de l'inculturation. Notre approche ici sera très modeste. Si jusqu'à ce jour de nombreux théologiens et exégètes ne se sont pas mis d'accord sur le contenu de ce mot, c'est avec beaucoup d'humilité et sans prétention que nous l'aborderons nous-même.

prend mal son envol (« *Le drame de notre époque, c'est la rupture entre l'Évangile et la culture ; il faut laisser les Églises locales trouver leur propre visage* »), et souligné l'urgente nécessité pour les Églises d'Afrique d'inculturer le message de l'Évangile : « *Une adaptation de la vie chrétienne dans les domaines pastoral, rituel, didactique, et aussi spirituel est non seulement possible, mais est favorisée par l'Église. C'est ce qu'exprime, par exemple, la réforme liturgique. En ce sens, vous pouvez et vous devez avoir un christianisme africain. Oui vous avez des valeurs humaines et les formes caractéristiques de culture qui peuvent s'élever à une perfection propre, apte à trouver dans le christianisme et par le christianisme une plénitude supérieure originale, et donc capable d'avoir une richesse d'expression propre, vraiment africaine* »<sup>898</sup>. Cette déclaration du souverain pontife a été un peu comme le *vademecum* libérateur du continent africain. Il faut souligner que, deux ans avant ce discours de Kampala, Paul VI avait déjà adressé une lettre apostolique en forme de *Motu proprio*<sup>899</sup> à l'Afrique pour signifier la nécessaire maturation de la conscience missionnaire de cette Église particulière. Il voulait ainsi aider le peuple africain et l'Église de ce continent à mûrir dans l'esprit du concile. Ces deux événements ont accéléré l'éveil de la conscience missionnaire de l'Église d'Afrique. Ainsi, prélats et théologiens africains se sont mobilisés pour repenser un christianisme, qui soit totalement enraciné dans la culture africaine<sup>900</sup>. Voilà pourquoi le tout premier synode sur l'Afrique a considéré « *l'inculturation comme une priorité et une urgence dans la vie des Églises particulières pour un enracinement réel de l'Évangile en Afrique* »<sup>901</sup>. De cette façon, la pleine évangélisation implique l'inculturation du message révélé ; et elle est réalisée lorsque l'Évangile fixe ses racines dans les profondeurs de la culture, sans s'identifier à elle, pour la transfigurer de l'intérieur. L'Église au Bénin elle aussi a pris conscience que sa mission – dans l'aujourd'hui de notre temps – est de permettre à l'Évangile de pénétrer le cœur de l'homme et de la culture afin de les transformer du dedans. Il se produit alors une « *dynamique de fécondation* »<sup>902</sup> de la culture par l'Évangile. C'est dans cette visée que les participants au synode de Cotonou ont compris qu'en fin de compte, l'approfondissement de la foi consiste simplement à « *incarner réellement la foi dans le tréfonds de notre être, de*

898 PAUL VI, *Discours aux évêques africains*, Kampala 1969, n°2.

899 PAUL VI, Lettre apostolique en forme de *Motu proprio Africae terrarum*, Rome, 29 octobre 1967.

900 Le premier synode africain de 1994 a été un fruit de cette impulsion donnée par Paul VI. Cf. *supra*, 3.2.4.1., «Le synode africain de 1994».

901 *Ecclesia in Africa*, n°59.

902 Expression issue de l'Exhortation apostolique post-synodale *Querida Amazonia (QA)* du Saint-Père FRANÇOIS, au peuple de Dieu et à toutes les personnes de bonne volonté, Rome, Libreria Editrice Vaticana, 2 février 2020, n°68.

*notre mentalité et de notre culture*»<sup>903</sup>. Cette inculturation est d'autant plus nécessaire et urgente qu'«une foi qui ne devient pas culture est une foi qui n'est pas pleinement accueillie, entièrement pensée et fidèlement vécue»<sup>904</sup>.

### 6.1.1. La notion d'inculturation<sup>905</sup>

Lorsqu'on évoque la notion d'inculturation à l'ère de la nouvelle évangélisation, on assiste à une guerre de concepts<sup>906</sup> ou de terminologies. Après les notions d'indigénisation, d'implantation de l'Église et d'adaptation ou d'assimilation, on constate depuis peu l'émergence de l'inculturation, comme une nouvelle approche de l'Incarnation du Verbe de Dieu dans la culture. Plus tard, à la fin du XX<sup>ème</sup> siècle, est apparu un autre néologisme, l'interculturalité<sup>907</sup>, qui tente de conceptualiser le rapport ou l'interaction et le dialogue féconds entre les différentes cultures. Ce dernier concept ne semble pas dépourvu de sens dans une compréhension actualisée du mystère de l'Incarnation qui est le socle sur lequel repose la nouvelle évangélisation<sup>908</sup>. Mais dans cette recherche, nous adhérons au concept théologique de l'inculturation comme exigence première de la nouvelle évangélisation.

903 Mgr Antoine GANYE, Exhortation postsynodale, *Pour une foi authentiquement comprise et vécue*, à l'Église-famille de Dieu dans l'archidiocèse de Cotonou, Cotonou, Les Éditions La Croix, p. 17.

904 EA, n°78; cf. aussi JEAN-PAUL II, *Message aux indigènes du continent américain*, Saint Domingue (12 octobre 1992), n°6: *Insegnamenti*, 15, 2 (1992), p. 346.

905 Sur ce sujet, voir notamment l'ouvrage d'A. PEELMAN, *Les nouveaux défis de l'inculturation*, Bruxelles-Montréal, Lumen Vitae-Novalis, 2007; Maurice PIVOT, *Un nouveau souffle pour la mission*, coll. «Interventions théologiques», Paris, L'Atelier, 2000, chap. II, «La mission comme inculturation de l'Évangile à partir de l'Afrique», pp. 52–58; F.-X. AMHERDT, S. LOIERO (dir.), *Le christianisme et la théologie entre syncrétisme et inculturation. Perspectives interdisciplinaires*, coll. «Théologie pratique en dialogue», n°53, Bâle, Schwabe Verlag, 2021; ainsi que, pour le contexte africain, l'article de L. BOKA DI MPASI, «Quand l'Africain dit inculturation. Émergence d'un christianisme de la onzième heure», *Telega* 3–4 (1990), pp. 9–65.

906 Cf. Gabriel TCHONANG, «Brève histoire de la théologie africaine», *Revue des Sciences Religieuses*, 84 (2/2010), pp. 175–190.

907 Le concept d'interculturalité fut introduit dans le langage théologique en 1993 par le cardinal Joseph RATZINGER dans sa conférence tenue à Hong-Kong et intitulée «Inculturation ou interculturalité?». Il reprend un peu plus tard la même problématique dans son article: «Le Christ, la foi et le défi des cultures», *La Documentation catholique* 2120 (1995), p. 699. Pour quelles raisons alors Benoît XVI préférerait-il le concept de l'interculturalité à celui d'inculturation? Voici ce qu'il confia aux journalistes lors de son voyage apostolique à Cotonou en novembre 2011: «Je préférerais parler d'interculturalité plutôt que d'inculturation, c'est-à-dire d'une rencontre des cultures dans la vérité commune de notre être humain, dans notre temps, et ainsi grandir dans la fraternité universelle; ne pas perdre cette grande chose qu'est la catholicité, que dans toutes les parties du monde, nous sommes frères, nous sommes une famille qui se connaît et collabore en esprit de fraternité». Cf. BENOÎT XVI, «Entretien avec les journalistes», *La Croix du Bénin*, Hors-Série 004/9 (2011).

908 Cf. *supra*, 4.2.1., «Jésus-Christ, clé herméneutique de compréhension de la nouvelle évangélisation».

Par inculturation, il faut entendre ici l'introduction du message de l'Évangile dans l'agir et la culture africaine. C'est le processus par lequel la culture africaine est reconnue, acceptée et affirmée comme pouvant accueillir et véhiculer l'Évangile à l'instar de toutes les autres cultures, en enrichissant l'expression de celui-ci et en se laissant conforter, valoriser, transformer et réorienter par lui. De fait, ce processus obéit à deux mouvements<sup>909</sup> : d'une part, la culture africaine embellit l'expression de l'Évangile ; et d'autre part, l'Évangile valorise, renforce, purifie et épure la culture africaine. Il faut noter que l'inculturation présuppose un milieu culturel, avec ses langues, ses rites, ses symboles et même sa vision du monde (*Weltanschauung*) et tous les aspects de sa réalité pour permettre l'accueil et l'acceptation de la Bonne Nouvelle du salut en Jésus. À l'inverse, elle ne saurait être synonyme de folklorisation ou de transformation de l'Évangile en traditions et coutumes. Elle n'est pas non plus une acculturation, ni une revendication culturelle, comme le soulignait Robert Sarah : *« L'inculturation n'est pas à présenter comme une quête ou une revendication pour la légitimité d'une africanisation ou d'une latino-américanisation ou asianisation à la place d'une occidentalisation du christianisme »*<sup>910</sup>. Selon le deuxième *Directoire général pour la catéchèse*, l'inculturation est *« un processus profond et global qui requiert beaucoup de temps. Car il ne s'agit pas d'une adaptation superficielle qui, pour rendre plus attrayant le message chrétien, se contente de le recouvrir d'un vernis décoratif. Il s'agit au contraire de la pénétration de l'Évangile au plus profond des personnes et des peuples, pour les rejoindre "de façon vitale, en profondeur et jusque dans les racines" de leurs cultures »*<sup>911</sup>.

909 Dans le premier chapitre de son ouvrage, Achiel Peelman fait l'état des lieux de la problématique de l'inculturation et évoque lui aussi le double mouvement. Pour lui, ce n'est pas seulement une adaptation à la culture du pays (la foi est d'une manière ou d'une autre acculturée). Mais avec Jean-Paul II, *« l'inculturation est incarnation de l'Évangile dans les cultures autochtones et en même temps introduction de ces cultures dans la vie de l'Évangile »*.

910 Allocution du cardinal Robert SARAH à Londres, sur une authentique mise en œuvre de *Sacrosanctum concilium*, 5 juillet 2016. Cf. [www.sacraliturgia.org/2016/07/le-cardinal-robert-sarah-vers-une.html](http://www.sacraliturgia.org/2016/07/le-cardinal-robert-sarah-vers-une.html), consulté le 8 juin 2020.

911 CONGRÉGATION POUR LE CLERGÉ, *Directoire général pour la catéchèse (DGC)*, Rome, 1997, n°109. Voir aussi le nouveau *Directoire pour la catéchèse* (2020), chap. XI, « La catéchèse au service de l'inculturation de la foi », n°394–408.

### 6.1.2. L'inculturation et son fondement théologique<sup>912</sup>

Le mot «inculturation» est récent dans le vocabulaire théologique<sup>913</sup>, mais la réalité qu'il recouvre est aussi ancienne que l'Église. La vie de Dieu révélée en Jésus-Christ n'a cessé de prendre corps dans différentes cultures, à commencer par la culture juive et l'histoire d'Israël, son premier berceau, le premier terrain où a poussé la graine évangélique. Le Fils unique de Dieu, ayant pris chair dans l'Esprit-Saint de la Vierge Marie, s'est fait homme. C'est le mystère de l'Incarnation que nous célébrons à Noël : «*Et le Verbe s'est fait chair ; et il a habité parmi nous*» (Jn 1, 14). Le Fils de Dieu a pénétré l'histoire humaine pour que la Bonne Nouvelle soit enracinée dans le milieu de vie des hommes. En prenant chair de notre chair, Jésus a assumé un peuple, un pays, une époque, une culture déterminée ; il s'est «inculturé» dans une culture donnée<sup>914</sup>. Mais par sa nature humaine, il a rejoint toute l'humanité, se faisant ainsi «*nouvel Adam*» (cf. Rm 5, 12–18). Les textes bibliques<sup>915</sup> montrent clairement qu'avec l'avènement du Fils de Dieu fait homme, la Bonne Nouvelle veut atteindre toutes les cultures. Certes, l'Évangile a toujours un revêtement culturel ; il n'existe pas en une sorte d'«état pur». Et pourtant il s'est répandu à travers les époques, faisant route avec les traditions, sans toutefois s'identifier à aucune d'entre elles. La Constitution pastorale sur l'Église dans le monde de ce temps le dit explicitement :

Dieu en se révélant à son peuple jusqu'à sa pleine manifestation dans son Fils incarné, a parlé selon des types de culture propres à chaque époque. De la même façon, l'Église, qui a connu au cours des temps des conditions d'existence variées, a utilisé les ressources des diverses cultures pour répandre et exposer par sa prédication le message du Christ à toutes les nations, pour mieux le découvrir et mieux l'approfondir, pour l'exprimer plus parfaitement dans la célébration liturgique comme dans la vie multiforme de la communauté des fidèles<sup>916</sup>.

912 Cf. Paul POUPARD, *L'Église au défi des cultures. Inculturation et évangélisation*, Paris, Desclée, 1995. Pour l'auteur, ancien préfet du Conseil pontifical pour la culture, l'évangélisation des cultures, des différents secteurs de la culture, et la réponse de l'Église face au défi de la non-croyance ou de l'indifférence, constituent, sans conteste, l'inculturation de l'Évangile. Voir aussi Léonard SANTÉDI KINKUPU, *Dogme et inculturation en Afrique. Perspective d'une théologie de l'invention*, Paris, Karthala, 2003.

913 Il est apparu vers les années 1970.

914 En prenant chair dans la culture juive, Jésus a cherché à la purifier sur bien des aspects : les mentalités juives, les coutumes, les lois et traditions sur le sabbat, sur le temple, sur les enfants, sur les femmes, sur les lépreux, sur les pauvres et les pécheurs, sur la croix, sur la résurrection des morts, etc.

915 Par exemple Jn 4, 1–42 : Jésus se montre libre à l'égard des règles sociales, culturelles et religieuses de son époque qui interdisaient les contacts des Juifs avec les Samaritains, et les rencontres publiques avec les femmes. Jésus brave tous ces interdits et montre ainsi que le salut est offert à tous. Dans l'épisode de Zachée (Lc 19, 1–10), nous constatons que l'amour de Dieu, dont Jésus est porteur, rejoint tout être quel qu'il soit et que chacun peut croire qu'il est vu là où il est situé, qu'il est vu par Jésus même s'il est mal vu par les hommes. L'amour de Dieu, parce qu'il est infini, est gratuit.

916 *GS*, n°58.

Pour appuyer cette déclaration conciliaire, François affirme fortement dans *Evangelii gaudium* : « *S'il est bien vrai que certaines cultures ont été étroitement liées à la prédication de l'Évangile et au développement d'une pensée chrétienne, le message révélé ne s'identifie à aucune d'entre elles et il a un contenu transculturel* »<sup>917</sup>. C'est dire que l'Évangile transcende toutes les frontières et a une destination universelle. Il n'est donc point question d'imposer une forme culturelle spécifique. C'est bien ce que veut stipuler François dans son Exhortation :

C'est pourquoi, en évangélisant de nouvelles cultures ou des cultures qui n'ont pas accueilli la prédication chrétienne, il n'est pas indispensable d'imposer une forme culturelle particulière, aussi belle et antique qu'elle soit, avec la proposition de l'Évangile. Le message que nous annonçons a toujours un revêtement culturel, mais parfois dans l'Église, nous tombons dans une sacralisation vaniteuse de la propre culture, avec laquelle nous pouvons manifester plus de fanatisme qu'une authentique ferveur évangélisatrice<sup>918</sup>.

Il faut dire que le tournant décisif a été pris dans l'Église naissante sous l'impulsion de l'apôtre Paul et des autres apôtres lors du concile de Jérusalem (vers l'an 48–49 ; Ac 15, 5), lorsque les disciples du Christ ont réalisé que la foi en lui pouvait valablement s'exprimer dans une autre culture que celle de son milieu d'origine : ce fut alors la rencontre du christianisme avec la culture grecque et romaine, dans une interaction réciproque modifiant l'un et l'autre. Sont ensuite venues la rencontre avec le monde « barbare », vers le V<sup>ème</sup> siècle, puis celle des « païens » de l'Europe que les moines ont évangélisés, et celle des hommes de l'Extrême Orient et des Amériques au XVI<sup>ème</sup> siècle<sup>919</sup>. Cela signifie que plus aucune culture ne doit être délaissée ni marginalisée : toutes ont besoin du message salvifique du Christ, y compris alors les cultures africaines et béninoises. L'opposé de cette affirmation est tout aussi vraie selon François-Xavier Amherdt : « *Géographiquement et ecclésialement, le christianisme ne peut plus apparaître comme relié (exclusivement) à la culture européenne et occidentale. L'Église est catholique par nature* »<sup>920</sup>. Autrement dit, les Églises d'Afrique se doivent d'opérer une sorte de rupture pour freiner la prétention occidentale de s'instituer en tant que lieu unique d'engendrement du sens de la catholicité. De même que le Verbe de Dieu est devenu semblable à nous en toute chose, excepté le péché, de même l'inculturation de la Bonne Nouvelle doit intégrer les profondeurs de la culture africaine pour s'en imprégner et pour les marquer de sa lumière, en leur conférant

917 EG, n°117.

918 *Ibidem*.

919 Ce survol historique n'est pas exhaustif et ne permet pas de faire une évaluation critique globale de ce processus d'inculturation. Le but consiste simplement à montrer comment le mot « inculturation » prend sa source même dans la Révélation et qu'il a marqué l'évolution de la Tradition dès le début.

920 F.-X. AMHERDT, « Proclamer : L'annonce de l'Évangile », Cours principal cyclique de Théologie pastorale, chapitre VI, Université de Fribourg, 2017.

la plénitude de leur sens. C'est à cette nouvelle compréhension de la foi que nous invite *Evangelii gaudium*: «*En ces deux millénaires de christianisme, d'innombrables peuples ont reçu la grâce de la foi, l'ont fait fleurir dans leur vie quotidienne et l'ont transmise selon les modalités culturelles propres. Quand une communauté accueille l'annonce du salut, l'Esprit Saint féconde sa culture avec la force transformante de l'Évangile*»<sup>921</sup>. Pour y parvenir, il y a donc la nécessité d'une théologie africaine qui ait pour fondements les Saintes Écritures, la Tradition ecclésiale, les valeurs traditionnelles et l'anthropologie africaines<sup>922</sup>.

### 6.1.3. La nécessité d'une Église inculturée au Bénin

Le Bénin est un pays de cultures riches, antiques et variées. Une telle variété multicolore existe partout dans le pays. Nombre de ces cultures se sont trouvées au centre de civilisations qui ont duré des siècles. Tout au long de l'histoire, la religion<sup>923</sup> a joué un rôle indispensable en modelant ces cultures. Aujourd'hui, la religion continue de donner un sens et une orientation à la vie des populations; elle influence encore les individus, les familles et les communautés. C'est dire que cette omniprésence de la religion au Bénin montre clairement la nature profondément religieuse de l'âme béninoise. Voilà bien ce qui fonde l'urgence d'une inculturation de l'Évangile dans l'Église au Bénin.

«*L'inculturation est l'incarnation de la vie et du message chrétien dans une aire culturelle concrète, en sorte que non seulement l'expérience chrétienne s'exprime avec des éléments propres à la culture en question, [...] mais aussi que cette même expérience devienne principe d'inspiration, à la fois force et norme d'unification, qui transfigure et recrée cette culture, étant ainsi à l'origine d'une nouvelle création*». Cette définition, l'une des meilleures que nous connaissons, est extraite d'une lettre du Supérieur général des jésuites, datant de 1978, sur l'inculturation<sup>924</sup>. À côté de celle-ci, le cardinal Robert Sarah donne une explication encore plus détaillée du concept: «*L'inculturation est une*

921 EG, n°116.

922 C'est dans cette direction que s'orientent les ouvrages successifs du professeur B. BUJO, comme *Le Credo de l'Église en dialogue avec les cultures. Existe-t-il une manière africaine de croire au Dieu de Jésus-Christ?* (2016); *Quelle Église pour un christianisme authentiquement africain? Universalité dans la diversité* (2021).

923 Il s'agit ici de la religion traditionnelle, le culte des ancêtres, communément appelé le *vaudou* au Bénin.

924 Pedro ARRUPÉ, *Écrits pour évangéliser*, Paris, Le Centurion, 1992, pp. 169–170. Cette définition concorde bien avec celle donnée plusieurs années plus tard par l'Exhortation apostolique de JEAN-PAUL II, *Ecclesia in Africa*, qui relève la double dimension de l'inculturation: «*D'une part, une intime transformation des authentiques valeurs culturelles par leur intégration dans le christianisme, et d'autre part l'enracinement du christianisme dans les différentes cultures*». Nous reviendrons sur ce double mouvement un peu plus loin dans notre argumentation.

*irruption et une épiphanie du Seigneur au plus intime de notre être. Et l'irruption du Seigneur dans une vie provoque en l'homme une déstabilisation, un arrachement en vue d'un cheminement selon les références nouvelles qui sont créatrices d'une culture nouvelle porteuse d'une Bonne Nouvelle pour l'homme et sa dignité d'enfant de Dieu. [...] Quand Jésus entre dans une vie, il la transfigure, il la divinise par la lumière fulgurante de Son Visage. L'inculturation de la foi est donc un défi de sainteté. [...] L'inculturation n'est pas un folklore religieux. Elle ne se réalise pas essentiellement dans l'utilisation des langues locales, des instruments et de la musique latino-américaine, des danses africaines ou des rites et symboles africains ou asiatiques, dans la liturgie et les sacrements. L'inculturation, c'est Dieu qui descend et entre dans la vie, les comportements moraux, les cultures et coutumes des hommes pour les libérer du péché et les introduire dans la vie trinitaire»<sup>925</sup>. Tout cela nous permet de dire que la Parole de Dieu n'appartient à aucune culture en propre ; elle est ce message adressé à toutes les cultures. Bien qu'il y ait dans le message biblique beaucoup d'éléments de la culture juive, parce que Dieu a choisi Israël comme prémices parmi les peuples et a voulu s'incarner dans ce contexte, elle n'appartient en propre à aucune culture. C'est ce qui fait dire à P. Abega : «*Le Christ, en la personne du missionnaire, doit se faire juif avec les Juifs, romain avec les Romains, grec avec les Grecs, étendant la liste, africain avec les Africains. Ce qui veut dire concrètement que le Christ ne change pas du côté du Verbe de Dieu, par contre son visage de juif doit servir de "modèle" à tous les visages que le Christ est appelé à épouser en s'incarnant dans chaque peuple*»<sup>926</sup>. En conséquence, comprendre l'inculturation comme l'incarnation de l'Évangile dans une seule culture, une monoculture qui ne laisse de place à aucune autre culture particulière, serait totalement erroné, et sonnerait le glas même de l'inculturation, dont la vocation première est l'ouverture des cultures particulières à l'Évangile du Christ en vue d'une foi sincère, responsable et incarnée. L'inculturation n'est donc pas un «*ni-vellement de la diversité en une globalité abstraite, désincarnée ou, en termes positifs, de l'alternative d'une véritable universalité accueillante de toutes les singularités qui nous pousse à comprendre la thèse de la mort des "cultures traditionnelles". Sans traditions, il n'y a pas de diversité et sans diversité, il n'y a ni dialogue ni universalité*»<sup>927</sup>. L'impo-*

925 Allocution du cardinal Robert SARAH, sur une authentique mise en œuvre de *Sacrosanctum Concilium*, Londres, 5 juillet 2016. Mais cette citation, si éclatante soit-elle, pêche par l'omission d'une dimension importante de l'inculturation : ce n'est pas seulement l'Évangile qui enrichit et ennoblit la culture ; mais toute culture doit être aussi perçue comme une source nouvelle d'expression de l'Évangile.

926 P. ABEGA, «*La liturgie camerounaise*», in *Médiations Africaines du Sacré : Actes du 3<sup>ème</sup> Colloque International Kinshasa*, Kinshasa, FCK, 1987, pp. 515–522.

927 R. FARNET-BETANCOURT, «*Tradition et culture*», in Serge GOUBEMON, Jean-François PETIT (éd.), *Vers une démocratie interculturelle en Afrique ?*, coll. «*Savoir penser*», Lyon, Chronique Sociale, 2014, p. 177.

sition d'une forme culturelle exclusive, que François-Xavier Amherdt qualifie d'«européano-centrisme»<sup>928</sup>, aux peuples qui n'ont pas reçu l'Évangile est à bannir, quelque fondatrice et traditionnelle qu'elle apparaisse, ainsi que le rappelle le pontife argentin<sup>929</sup>.

L'inculturation que nous souhaitons pour le Bénin ne doit pas être une simple adaptation ni une revendication identitaire. Certains théologiens africains risquent de continuer de concevoir l'inculturation comme une arme chrétienne de défense identitaire. En réponse à cette idéologie, Ukwuije Bédé propose l'idée d'une «*déconstruction du recours à l'idéologie de la race noire comme clef de compréhension de l'être humain, déconstruction nécessaire pour préparer la voie à une anthropologie théologique fondée sur l'humanité de Dieu*»<sup>930</sup>. L'inculturation doit être «*lumière de Dieu dans nos ténèbres, dans nos traditions et nos coutumes, "jusque sous nos lits". Il s'agit d'une transformation du dedans de nous*»<sup>931</sup>. Ainsi, pour répondre aux théologiens comme Vincent Mulago<sup>932</sup>, qui promeuvent le modèle de l'adaptation, Jean-Paul II fait remarquer qu'incarner l'Évangile dans les cultures des peuples n'est pas «*une simple adaptation extérieure, car l'inculturation signifie une intime transformation des authentiques valeurs culturelles par leur intégration dans le christianisme, l'enracinement du christianisme dans les diverses cultures humaines*»<sup>933</sup>. Déjà en 1972 d'autres intellectuels, tels Anselme Tatiana Sanon<sup>934</sup> et Jacob Agossou<sup>935</sup>, avaient récusé cette démarche théologique de l'adaptation pour promouvoir, à l'inverse, l'herméneutique de l'incarnation. La culture est considérée comme le terreau de l'incarnation de l'Évangile et de la pratique sacramentelle, lieu de la refonte du donné révélé. L'inculturation doit partir de la culture béninoise, afin que le contenu de la foi puisse y être exprimé de manière authentique. Il ne s'agit pas d'un processus de dépouillement de la culture, mais bien plus d'un enrichissement de celle-ci grâce à l'apport de l'Évangile. Une telle inculturation est réalisée lorsque la Parole annoncée tient compte du peuple concret qu'elle vise; elle utilise son langage, ses symboles et signes et tout ce qui touche à sa vie concrète. C'est aussi cette analyse que fait Gustave Makaya quand il affirme: «*L'évangélisation ne devrait pas se contenter de délivrer le message*

928 F.-X. AMHERDT, «Proclamer: L'annonce de l'Évangile», Cours principal cyclique de Théologie pastorale, chapitre VI, Université de Fribourg, 2017, p. 27.

929 Cf. *EG*, n°117.

930 U. BEDE, *Trinité et Inculturation*, Paris, Desclée de Brouwer, 2008, p. 369.

931 Mgr Pascal N'KOUÉ, «Je suis Africain, mais...», *Vie Diocésaine de Parakou*, n°60–61, 2016, p. 1.

932 Cf. Vincent MULAGO, «Nécessité de l'adaptation missionnaire chez les Bantu du Congo», in *Des prêtres noirs s'interrogent*, pp. 22–23.

933 *RM* (1990), n°52.

934 Anselme SANON, *Tierce Église ma mère ou la conversion d'une communauté païenne au Christ*, Paris, Beauchesne, 1972.

935 Cf. Jacob AGOSSOU, *Gbèto et Gbètoto. L'homme et le Dieu créateur selon les sud-dahoméens. De la dialectique de la participation vitale à une théologie anthropocentrique*, Paris, Beauchesne, 1972.

chrétien à un peuple, mais se soucier aussi de la manière dont le contexte où vit ce peuple marque son interprétation du christianisme et son message»<sup>936</sup>. Ce type d'évangélisation est une évangélisation en profondeur, qui tient véritablement compte de la vie du peuple, des réalités spirituelles et culturelles locales. Elle englobe tous les domaines : théologie, liturgie, vie et structure de l'Église<sup>937</sup>. Ainsi, deux critères doivent être observés pour une juste mise en place de l'inculturation : la compatibilité des éléments de la culture avec le message révélé et la communion avec l'Église universelle.

De fait, le processus d'inculturation obéit à un double mouvement : ascendant et descendant. L'Évangile descend dans la culture pour la purifier, la « diviniser » et en transformer uniquement les valeurs : c'est le mouvement « descendant », qui permet un enracinement réel de l'Évangile dans la culture africaine ; puis les coutumes africaines « montent » vers le christianisme pour lui faire découvrir des valeurs susceptibles d'enrichir encore la foi. De cette façon, un tel enrichissement de la foi devient aussi un enrichissement de l'Église<sup>938</sup>, comme le stipulent les documents pontificaux : « *l'Église, accueillant les valeurs des différentes cultures, devient la "sponsa ornata monilibus suis", "l'épouse qui se pare de ses bijoux" (cf. Is 61, 10)* »<sup>939</sup>. Il s'agit en effet d'une démarche de valorisation des cultures africaines, longtemps sous-estimées et même ridiculisées par les Occidentaux et par l'ensemble des sciences humaines<sup>940</sup>. Achiel Peelman lui aussi évoque à juste titre ce double mouvement<sup>941</sup>. On retrouve cet itinéraire dans la définition déjà citée de Jean-Paul II, à la fois comme renouvellement des éléments culturels par

936 Gustave MAKAYA, *Les enjeux de la nouvelle évangélisation en République du Congo*, Paris, L'Harmattan, 2015, p. 69.

937 Il devient alors urgent de repenser la théologie africaine, comme l'a d'ailleurs si bien développé Jean-Marc ELA dans deux de ses ouvrages : *Voici le temps des héritiers. Églises d'Afrique et voies nouvelles*, Paris, Karthala, 1981 ; et *Repenser la théologie africaine. Le Dieu qui libère*, coll. « Chrétiens en liberté/Questions disputées », Paris, Karthala, 2003.

938 Le théologien François KABASELE-LUMBALA conclut à une chance réciproque d'enrichissement dans son ouvrage, précisément intitulé *Le christianisme et l'Afrique, une chance réciproque*, Paris, Karthala, 1993.

939 JEAN-PAUL II, *Ecclesia in Africa*, 1995, n°61, cité en EG, n°116.

940 Cf. Francis BARBEY, *L'Église-famille de Dieu en Afrique à l'épreuve de la xénophobie, du tribalisme et de l'autoritarisme. Menaces pour les institutions ecclésiales* (2020), p. 79.

941 Cf. Achiel PEELMAN, *Les nouveaux défis de l'inculturation* (2007), p. 60. Pour l'auteur, ce n'est pas seulement une adaptation à la culture du pays (la foi d'une manière ou d'une autre est toujours acculturée). Mais, avec Jean-Paul II, « *l'inculturation est incarnation de l'Évangile dans les cultures autochtones et en même temps introduction de ces cultures dans la vie de l'Évangile* ». Avec le concile Vatican II, il y a une rupture géographique avec la fin d'un christianisme occidental, la croissance des chrétiens d'Asie et la présence massive des catholiques en Amérique du sud et en Afrique. Nous avons désormais une Église plus collégiale, une Église polycentrique et multiculturelle, comme un polyèdre, pour reprendre l'image chère à François (cf. EG, n°236, « le tout est supérieur à la partie »). Chaque Église locale assure alors la responsabilité immédiate de sa propre réalisation et de sa propre mission. C'est l'enjeu de l'inculturation.

leur insertion au sein de la foi chrétienne et comme ancrage du christianisme au cœur des différents univers culturels<sup>942</sup>. Il s'agit là d'une intime transformation des valeurs culturelles par leur intégration au christianisme. Mgr Pascal N'koué présente les deux mouvements de la manière suivante : « *Le processus d'inculturation s'effectue en deux mouvements : il y a d'abord la réception de l'Évangile ou évangélisation, puis l'incarnation de cet Évangile ou inculturation. L'effort d'inculturation part donc de l'accueil total et humble de la Parole de Dieu* »<sup>943</sup>. D'où un mutuel enrichissement qui suppose dès le prime abord une reconnaissance mutuelle, dans la dynamique du « donner » et du « recevoir ». Le pape François évoque lui aussi ce double mouvement : « *D'une part, une dynamique de fécondation qui permet d'exprimer l'Évangile en un lieu, puisque quand une communauté accueille l'annonce du salut, l'Esprit Saint féconde sa culture avec la force transformatrice de l'Évangile. D'autre part, l'Église elle-même vit un chemin de réception qui l'enrichit de ce que l'Esprit a déjà semé mystérieusement dans cette culture* »<sup>944</sup>. Tel est l'enjeu majeur de l'Église au Bénin et en Afrique. De cette manière, le message de l'Évangile devrait pénétrer tous les aspects de la vie du peuple béninois : spirituel, économique, social, politique et culturel ; et ceux-ci en retour, donner une couleur inédite à la Bonne Nouvelle. L'option d'une telle évangélisation enracinée doit être en faveur des cultures africaines en général et de la culture béninoise en particulier. Car, en fin de compte, la question pourrait consister à savoir comment l'Évangile peut sauvegarder la vie et la culture béninoises des menaces de destruction.

En somme, le monde culturel béninois doit se présenter aujourd'hui au rendez-vous de l'Église, grâce aux travaux d'éminents théologiens béninois<sup>945</sup>, avec les mains chargées de richesses traditionnelles et de valeurs pérennes accumulées depuis des siècles dans une tradition profondément empreinte de spiritualité. Les rites, les modes de vie, les croyances diverses, la communauté traditionnelle peuvent contribuer à l'émergence d'une Église béninoise inculturée au visage spécifique. Une telle inculturation deviendra alors une voie vers la sainteté de chaque baptisé. L'Église du Bénin sera inculturée lorsque ses chrétiens s'exclameront à l'instar de saint Paul : « *Pour moi, vivre c'est le Christ. Ce n'est plus moi qui vis, c'est le Christ qui vit en moi* » (cf. Ga 2, 15–20).

En outre, sur cette problématique précise, ce que dit le pape de l'Amazonie était déjà largement répandu et vécu dans le contexte africain, à savoir que pour réussir une bonne

942 Cf. *RM*, n°52.

943 Mgr Pascal N'KOUÉ, *Vie Diocésaine de Parakou*, n°60–61, sept-oct 2016.

944 *QA*, n°68.

945 Mgr Barthélémy Adoukonou, Mgr Robert Sastre, Mgr Lucien Agboka, Mgr Lucien Chambény, Père Julien Efoé Pénoukou, etc. Chacun de ces pasteurs a enrichi la réflexion théologique sur la problématique de l'inculturation de la foi en contexte africain et béninois (cf. *infra*, 6.6., « Quelques pionniers d'une Église au Bénin à l'écoute de Dieu et des hommes »).

inculturation au Bénin, l'Église devra écouter la sagesse des anciens, redonner la parole aux sages et personnes âgées<sup>946</sup>, reconnaître les valeurs présentes dans le style de vie des communautés autochtones et récupérer à temps les riches récits des peuples<sup>947</sup>. L'Église-famille de Dieu au Bénin doit annoncer la Bonne Nouvelle dans les cultures béninoises ; car « *la foi n'existe qu'incarnée, parce qu'elle est chemin de vie* »<sup>948</sup>. De plus, la remarque de Paul VI au sujet de l'évangélisation en Afrique doit être prise au sérieux partout en Afrique car pour lui, il est question « *d'évangéliser non pas de façon décorative, comme un vernis superficiel, mais de façon vitale, en profondeur et jusque dans les racines, la culture et les cultures [africaines]* »<sup>949</sup>.

## 6.2. Traits culturels du Bénin : quelques lieux possibles d'appropriation des valeurs culturelles

Le projet d'une nouvelle évangélisation en profondeur totalement inculturée au Bénin ne peut aboutir sans une connaissance minimale des traits culturels, de ces valeurs culturelles<sup>950</sup> aptes à entrer en résonance avec l'Évangile, afin d'élaborer un christianisme africain et un catholicisme béninois selon l'intuition du discours de Paul VI à Kampala mentionné ci-dessus<sup>951</sup>. Le Magistère ecclésial encourage une inculturation de la foi chrétienne dans tous les registres de la spiritualité, de la pédagogie, de la liturgie, de la pastorale et de la théologie. Il favorise un « christianisme africain » riche d'une expression spécifique proprement africaine, grâce aux éléments culturels locaux spécifiques, susceptibles d'atteindre par le biais du message évangélique un accomplissement inédit<sup>952</sup>.

946 C'est cette intuition que Mgr ADOUKONOU a développée en donnant la parole aux sages qu'il désignait par le vocable d'« *intellectuels communautaires* ».

947 Cf. *QA*, n°70.

948 Ambroise ZAGRÉ, *L'Église-famille de Dieu face à la société contemporaine en mutation au Burkina Faso* (2013), p. 83.

949 *EN*, n°20.

950 Par valeur, nous entendons ici tout fait de culture qui est conforme à la raison, à la nature de l'homme et qui répond positivement aux besoins fondamentaux de la majorité des membres de la communauté traditionnelle. De ce point de vue, elles revêtent un caractère dynamique et permettent ainsi à l'individu de vivre en équilibre harmonieux aussi bien avec lui-même, avec les autres qu'avec les ancêtres. Toutefois, il faudra faire remarquer ici le caractère de la relativité des valeurs qui peuvent changer d'une culture à une autre. Mais au-delà des dimensions sociales et temporelles, il y a des valeurs constantes et communes à toute la société traditionnelle béninoise. Voir l'ouvrage co-édité par René LUNEAU, Anselme Titianma SANON, *Enraciner l'Évangile. Initiations africaines et pédagogie de la foi*, coll. « Rites et symboles », Paris, Cerf, 1982.

951 Cf. *supra*, 6.1., « La pertinence de l'inculturation pour une évangélisation en profondeur ».

952 Cf. PAUL VI, « L'Église d'Afrique à l'heure africaine », Célébration eucharistique en conclusion du Symposium des évêques d'Afrique, Homélie du Saint-Père, Kampala, 1969.

Nous mettrons brièvement en exergue la conception des liens qui unissent tous les êtres, le cosmos et les puissances invisibles comme les ancêtres, l'importance du sacrifice dans nos cultures (6.1); puis la notion de royauté encore présente au Bénin, ainsi que la manière d'accueillir un nouveau-né (6.2). Nous consacrerons un paragraphe entier à la pastorale d'engendrement mutuel à la vie entre les vivants, les défunts et les non-encore-nés (6.3), selon cette base anthropologique possible d'une théologie renouvelée de l'Église comme famille de Dieu (6.4). Enfin, nous valoriserons l'initiation des jeunes et les éléments rituels aptes à favoriser une liturgie béninoise inculturée (6.5).

### 6.2.1. Relations et ancêtres

La culture béninoise est fortement marquée par le concept de *la relation*. C'est un concept central dans la rationalité africaine. Les traditions mentionnent qu'il y a un dieu suprême qui a créé deux grandes divinités principales: le ciel et la terre; et des divinités secondaires, les génies des différentes catégories et toutes les puissances invisibles. Ainsi, on ne peut concevoir un individu détaché de sa relation aux autres êtres, matériels ou cosmiques. C'est un lien très fort et intrinsèque conçu comme prolongement et enrichissement de la vie. Nous pouvons mentionner la relation des Béninois aux forces invisibles, aux puissances ancestrales, aux pouvoirs des êtres et des choses et au cosmos. Pour l'homme béninois, comme du reste pour tout Africain, il y a comme une connexion entre l'individu et les composantes du cosmos. L'homme n'est pas considéré dans un rapport de supériorité absolue vis-à-vis des autres êtres, mais il entre en symbiose et en complémentarité avec le reste des éléments du monde<sup>953</sup>. C'est ainsi que l'univers africain apparaît comme un univers religieux dans lequel l'homme développe facilement la croyance en Dieu à travers un culte voué à la création et aux êtres invisibles. Il existe donc des forces invisibles au service de toute vie manifestée dans l'univers. Elles promeuvent ce qui est bon et nécessaire. Elles servent de source d'encouragement et de renforcement pour les vivants. Situées au-delà du visible et dotées de perspicacité et de clairvoyance, elles guident et instruisent ceux qui sont dans l'univers visible. Il existe également une soumission des hommes aux divinités créées. Les hommes doivent se soumettre aux divinités créées, à qui ils rendent un culte et offrent des sacrifices d'expiation, de propitiation et d'action de grâces, car c'est d'elles qu'ils attendent aide et protection.

L'Évangile, qui est la Bonne Nouvelle de Dieu pour l'humanité, est aussi relation, parce qu'il révèle un Dieu Trinité relation; il manifeste les liens au sens de la création. Le pape François exprime explicitement dans *Laudato si'* que nous sommes constitutivement

953 Cf. Adalric Félix Fidèle JATSA, *La place des non-encore-nés dans la communauté africaine. Contribution à la conception chrétienne de la personne*, coll. «Théologie africaine», vol. 2, Fribourg, Academic Press, 2016, p. 25.

liés à la nature : « *Cela nous empêche de concevoir la nature comme séparée de nous ou comme un simple cadre de notre vie. Nous sommes inclus en elle, nous en sommes une partie, et nous sommes enchevêtrés avec elle* »<sup>954</sup>. Ce lien avec la nature est inscrit au cœur de la législation biblique qui propose à l'homme des normes pour ses relations avec ses semblables, mais aussi avec les autres êtres vivants<sup>955</sup>, et avec la terre : « *Le développement de cette législation a cherché à assurer l'équilibre et l'équité dans les relations de l'être humain avec ses semblables et avec la terre où il vivait et travaillait. Mais en même temps c'était une reconnaissance que le don de la terre, avec ses fruits, appartient à tout le peuple. Ceux qui cultivaient et gardaient le territoire devaient en partager les fruits, spécialement avec les pauvres, les veuves, les orphelins et les étrangers* »<sup>956</sup>.

Il s'ensuit alors que la relation est le cœur même de toute évangélisation. Si le Christ envoie ses disciples vers les peuples pour les baptiser au nom de la Trinité (cf. Mt 28, 20), c'est bien parce que dans les nations, il y a une possibilité d'écoute et d'ancrage, il y a possibilité de relation.

Il y a aussi au Bénin la croyance aux mânes des ancêtres. Les ancêtres, en Afrique occidentale, se distinguent des simples défunts. Si en Europe, la notion se réfère généralement à la seule ascendance généalogique, dans les sociétés africaines, le concept est soumis à certaines conditions. Louis-Vincent Thomas tente d'énumérer ces conditions, notant en particulier que « *sont exclus tous ceux qui, de leur vivant, n'ont pu parvenir à un certain degré de sagesse ; tels sont les fous, les enfants sans nom, les adolescents non initiés [...]* »<sup>957</sup>. D'autre part, « *l'intégrité morale est une obligation non moins pressante* »<sup>958</sup>. Aussi, « *les personnes qui décèdent de mauvaise mort ne peuvent que rarement, voire jamais, arriver à l'état d'ancêtre* ». Il faut que « *le défunt soit installé juridiquement comme ancêtre dans le lignage, ce qui suppose qu'il ait laissé un "dépositaire" c'est-à-dire un survivant privilégié qui hérite de ses biens et de ses prérogatives* »<sup>959</sup>. Ces conditions sont quasi identiques dans les sociétés traditionnelles ouest-africaines<sup>960</sup>. Le culte des

954 FRANÇOIS, *Laudato si'*, n°139.

955 Cf. *ibid.*, n°68.

956 *Ibid.*, n°71.

957 Louis-Vincent THOMAS, *La mort africaine : Idéologie funéraire en Afrique noire*, Paris, Payot, 1982, p. 136.

958 *Ibid.*, p. 137.

959 Louis-Vincent THOMAS, *Cinq essais sur la mort africaine*, Dakar, Université de Dakar, 1968, p. 122.

960 On pourra lire à ce sujet Barthélémy ADOUKONOU, « Pour une problématique anthropologique et religieuse de la mort dans la pensée adja-fon », in Y. K. BAMUNOBA, Barthélémy ADOUKONOU (éd.), *La Mort dans la vie africaine*, Paris, Présence africaine, 1979, pp. 117–330 ; ou encore Honorat AGUESSY, « Convergences religieuses dans les sociétés adja, éwé et yoruba sur la côte du Bénin », in François de MEDEIROS, *Peuples du Golfe du Bénin : Colloque de Cotonou*, Paris, Karthala, 1984, pp. 235–240 ; ou Jean-Claude BARBIER, « Tombes et sanctuaires ou le destin des ancêtres en pays

ancêtres puise ses racines dans l'animisme et a pour vocation de perpétuer la mémoire de ses ancêtres afin qu'ils apportent leur bénédiction à la famille.

Selon un principe général, les ancêtres<sup>961</sup>, avec à leur tête l'ancêtre éponyme ou aïeul, occupent un rang supérieur à celui des plus anciens de leurs descendants vivants. Dans la vision du monde chère aux peuples africains, les esprits des parents décédés occupent une place prépondérante parmi les puissances de l'au-delà. Les défunts ne sont pas des « disparus », mais ils continuent de vivre au village des morts, d'où ils continuent à être présents à leur groupe, dont ils restent les vrais dirigeants. Le principe du culte des ancêtres<sup>962</sup> est de faire des sacrifices aux mânes des défunts. Certes, ce ne sont pas des divinités, mais ils ont accès au monde des génies ; et au même titre que ces derniers, ils protègent les membres de leur lignage contre les attaques des sorciers. C'est à ce titre qu'ils font l'objet d'un culte. Ce sont des modèles à suivre pour leurs descendants. Ceux-ci ont un intérêt vital à maintenir de bonnes relations avec eux, grâce notamment au culte des ancêtres. On s'adresse à eux par des prières et on leur offre régulièrement des dons sacrificiels pour les nourrir, mais on les invite aussi aux grandes et petites fêtes célébrées au sein de la famille ou de la communauté pour commémorer leur gloire. Ainsi, le défunt devient un esprit protecteur et partage la vie de la famille terrestre.

Kotokoli », in CENTRE D'ÉTUDES BIBLIQUES DE LOMÉ (CEBILO), *Espaces et lieux sacrés*, Bassar (Togo), SVD Press, 1993, pp. 27–36.

- 961 La notion d'ancêtre est réservée à ce qui subsiste de la personne d'un défunt après que celui-ci a été introduit, par les rites de funérailles, au pays de ses ancêtres. Selon la croyance la plus répandue, l'esprit du défunt demeure, quelques jours après sa mort et après l'enterrement, en étroit contact avec le cadavre ou ce qu'il en reste. On dit souvent qu'il se trouve à *yomè*, c'est-à-dire dans la tombe. Dans ces conditions, quelques jours après l'enterrement, selon les coutumes particulières des clans, on vient notamment lui offrir, sur la tombe, des libations et de la bouillie. Après ce rituel, l'esprit du mort se libère des liens qui le rattachent au cadavre et s'envole pour le village des ancêtres. C'est donc la consécration ritualisée de l'ancestralité (cf. sources orales, Ouidah 25 juin 2018).
- 962 L'expression « culte des ancêtres » devrait normalement être réservée aux pratiques cérémonielles adressées à la personne des ancêtres eux-mêmes. En rigueur de termes, on devrait parler du « culte des mânes des ancêtres ». Le « culte des ancêtres » serait ce qui crée la dégénérescence des nations ; car on ne peut adorer les ancêtres de façon humaine. Le culte des ancêtres serait négatif, alors que celui des mânes des ancêtres est purement positif et constructif. Avec les mânes des ancêtres, il est possible de créer et d'envisager des évolutions. En revanche, en cédant à l'imprécision du parler populaire et en parlant du « culte des ancêtres », on est confronté à bien des blocages. C'est par exemple ce à quoi on assiste lorsqu'on est confronté aux réticences et aux refus observés dans certains villages face aux projets de réalisation d'ouvrages modernes, tels que des ponts, des autoroutes, etc. Les gardiens de la tradition affirment que les ancêtres s'opposent à de tels projets. Dans ce cas, il est question de pratiquer le « culte des mânes des ancêtres ». Celui-ci serait de la « scientologie métaphysique », tandis que le premier serait de la pure idolâtrie. Voir Mbog BASSONG, *La Religion africaine : de la cosmologie quantique à la symbolique de Dieu*, Montreal, Kiyikaat Editions, 2013 ; et Eric Hermann SIAKE, *Le culte des ancêtres chez les Bamiléké*, Montreal, Kiyikaat Éditions, 2015.

Ce culte des ancêtres nous donne l'occasion d'aborder les rapports qu'ils entretiennent avec les vivants. En effet, la présence des ancêtres est généralement matérialisée. Souvent, les ancêtres sont représentés par des symboles tels que des tiges en fer (*Gantin*) chez les *fon* du Sud-Bénin, les crânes des défunts chez les *Gun*, des statuette chez les *Baoulé* ou des tabourets chez les *Ashanti*; les *Yoruba*, en particulier, représentent les ancêtres par des masques à travers lesquels ceux-ci peuvent directement se manifester. Généralement, chaque collectivité ou lignage dispose d'une case réservée aux ancêtres, appelée *Assin* chez les *fon*. Les rapports entre les ancêtres et les vivants sont très marqués par une profonde implication des premiers dans la vie et les affaires des seconds. Lors des cérémonies commémoratives, les ancêtres sont régulièrement invoqués parce qu'ils ont la prérogative de présider au destin de leurs descendants encore sur la terre. Par exemple, les premières gouttes d'une boisson sont versées par terre, signe que c'est aux ancêtres que revient l'honneur et le privilège de boire en premier, avant même les vivants.

Le culte des ancêtres que nous venons de décrire n'est-il pas, d'une part, une sorte de préparation à la foi chrétienne en la communion des saints grâce à laquelle tous les croyants – morts, vivants ou non-encore-nés – créent une seule communauté, un seul corps? N'est-ce pas cette intuition qui fait dire à Bujo: «*le contact, la communication et la communion avec les ancêtres ont une dimension à la fois salvifique et eschatologique*»<sup>963</sup>? En même temps, cet auteur émet une précision quant à la compréhension actuelle que nous avons de l'expression «*communion des saints*»<sup>964</sup>, en s'appuyant cette fois-ci sur le sens originel de l'expression et sur son extension. Pour Bujo donc, «*cette appellation est à comprendre dans le sens paulinien où il ne s'agit pas de frères et de sœurs déjà endormis dans la mort et qui sont à présent auprès de Dieu [...]. Ainsi, dans le Credo ce terme désigne les fidèles rassemblés à la célébration eucharistique et qui sont unis les uns aux autres par le repas sacré, à savoir le corps et le sang du Christ*»<sup>965</sup>. Toutefois, cette conception ne fait pas nier au professeur congolais la réalité de cette eschatologie africaine qui intègre les ancêtres dans la communion des saints: «*Jusqu'ici, en parlant de "saints", nous nous sommes d'abord limité aux fidèles encore vivants sur terre réunis dans l'assemblée eucharistique, ce qui est le sens originel de l'expression "communion des saints" [...]. Mais il est vrai que cette façon de parler s'étend finalement aussi au-delà de la mort à toutes les personnes qui sont auprès de Dieu dans le monde invisible. C'est ce que nous dit la deuxième prière eucharistique quand nous*

963 Bénézet BUJO, *Introduction à la théologie africaine* (2008), p. 26.

964 Voir à ce sujet la thèse de doctorat d'Efoé-Julien PENOUKOU.

965 Bénézet BUJO, *Le Credo de l'Église en dialogue avec les cultures. Existe-t-il une manière africaine de croire au Dieu de Jésus-Christ?* (2016), pp. 171–172.

*nous souvenons de ces hommes et femmes < qui se sont endormis dans l'espérance de la Résurrection > »<sup>966</sup>.*

À notre avis, la question, qui intéresse autant la théologie que les Africains eux-mêmes, serait de savoir si les chrétiens africains ne pourraient pas remplacer la communion des saints par le culte des ancêtres, le culte de ceux qui ont vécu leur histoire. Ne vaut-il pas mieux les invoquer au lieu d'appeler des saints que nous ne connaissons pas, qui appartiennent à une autre histoire ? Pour répondre à cette question, nous voudrions d'abord souligner que cette interrogation est née d'une revendication, puisque pendant longtemps les Occidentaux avaient nié à l'Africain la dignité reconnue à toute personne humaine. Pendant longtemps, la colonisation a fait croire à l'Africain qu'il n'avait ni culture, ni éducation, ni histoire, qu'il ne connaissait rien à la science et qu'il était presque un sous-homme. Ainsi, puisqu'on a toujours fait croire à l'Africain que dans la caravane des peuples il occupe la dernière place, on comprend alors que même sur le plan de la religion, il y ait cette sorte de revendication permanente<sup>967</sup>.

Maintenant, pour répondre à la question ci-dessus, nous voudrions faire une distinction entre la célébrité et la sainteté. Pour le culte des ancêtres, les Africains se réfèrent souvent à des gens qui ont été très célèbres au cours de leur vie, qui ont immortalisé leur personnalité dans l'histoire du peuple africain. En quelque sorte, c'est la célébrité qui représente le critère. On n'a jamais cité comme ancêtres en Afrique des gens pauvres, qui ont vécu modestement. Or, lorsqu'on évoque la communion des saints, il est question de tout autre chose. Ce n'est pas parce qu'on a été un grand personnage qu'on devient saint. La sainteté, c'est plutôt la communion de vie qu'on a eue avec Dieu. Le saint, c'est celui qui a vécu tellement uni à Dieu qu'il en est devenu son ami. Sur ce point donc, on ne peut pas confondre la communion des saints avec le culte des ancêtres. La deuxième distinction relève des principes de particularité et d'universalité. À vouloir développer uniquement le culte des ancêtres sur le modèle de la communion des saints, nous risquons d'avoir finalement des ancêtres pour chaque peuple. Or, dans la communion des saints se retrouvent toutes les nations, tous ceux qui ont eu une relation particulière d'amour avec Dieu. Même s'il y a peu de saints africains dans le sanctoral de l'Église, cela ne signifie pas qu'il n'y en a pas dans le paradis. Le livre de l'Apocalypse souligne qu'il existe une foule innombrable de ceux qui ont aimé et servi Dieu (Ap 7, 9–17). Ainsi, parmi ceux que les Africains ont connus, – les parents, les ancêtres –, beaucoup font partie de la communion des saints. Nous pensons donc qu'il faudrait faire attention aux termes d'exclusion. Justement, il y a des ancêtres africains qui ont été en pleine communion avec Dieu.

966 *Ibid.*, p. 174.

967 Voir à ce sujet les analyses de Frantz FANON, *Peau noire, masques blancs*, Paris, Seuil, 1971.

Au regard de ce que nous venons de dire, nous proposons plutôt un principe basé sur l'inclusion. Les ancêtres qui ont mené une vie de communion avec Dieu sont dans la communion des saints. Il ne s'agit donc pas de les substituer à la grande foule des rachetés, mais de les inclure parmi les rachetés. On ne saurait donc remplacer la communion des saints par le culte des ancêtres, parce que les ancêtres qui ont vécu selon le plan de Dieu sont déjà dans la communion des saints. Nous pensons qu'il vaudrait mieux valoriser les saints africains qui ont laissé une empreinte assez lumineuse de leur existence. Pouvons-nous alors invoquer les défunts de nos familles dont nous sommes conscients qu'ils ont vécu selon le plan de Dieu ? Nous répondrons alors par l'affirmative. Ce n'est pas parce qu'ils ne font pas partie du sanctoral chrétien qu'ils ne sont pas des saints. Enfin, dans la foi catholique, la communion de saints n'est pas constituée seulement de ceux qui vivent déjà dans la béatitude éternelle, il y a aussi ceux qui sont en chemin, ceux qui sont « en train d'être purifiés » pour pouvoir contempler Dieu face à face. Les chrétiens se doivent donc de prier pour eux afin que Dieu les accueille dans son Royaume ; et ainsi, ils deviendront pour nous des intercesseurs.

En tout état de cause, la croyance en la Résurrection n'existe-t-elle pas déjà d'une manière ou d'une autre dans toutes les cultures ? Dans une culture où l'homme n'est pas réduit seulement à son passage terrestre, où il y a une continuation de la vie après cette vie parce que les choses et les êtres ne sont pas réductibles à la matière, cela dispose à accueillir la croyance en la Résurrection du Christ. Les êtres et les choses subsistent par-delà la matière. La relation à la vie dépasse l'épaisseur matérielle. On a donc une garantie de la continuité d'une chose par-delà ses modifications physiques apparentes. Voilà une conception qui trouve un écho dans l'évangile de Luc (Lc 20, 27–38)<sup>968</sup> et qui dispose le Béninois à accueillir plus facilement l'évangile de la Résurrection.

### 6.2.2. L'importance du sacrifice dans nos cultures

La notion de sacrifice occupe une place primordiale dans la vie religieuse de nos cités et dans l'imaginaire collectif. C'est bien le sacrifice qui fait exister et anime cette vie religieuse. Tout comme chez les Israélites et les nations qui les entourent<sup>969</sup>, il existe dans

968 Dans cet évangile, Jésus fait découvrir à travers sa parole que la résurrection fait entrer dans un autre monde. La continuité n'y est plus assurée par la génération des enfants, mais par la permanence de Dieu. La relation entre les êtres ne se traduit plus par des relations corporelles, comme nous en avons l'habitude dans la vie ici-bas, mais par des relations spirituelles, comme c'est le cas des anges.

969 L'Ancien Testament mentionne cinq principaux types de sacrifices ou d'offrandes : l'holocauste (Lv 1, 6,8–13 ; 8, 18–21 ; 16, 24), l'offrande végétale (Lv 2, 6, 14–23), le sacrifice de communion (Lv 3, 7,11–34), le sacrifice d'expiation (Lv 4 ; 5, 1–13 ; 6, 24–30 ; 8, 14–17 ; 16, 3–22) et le sacrifice de culpabilité (Lv 5, 14–19 ; 6, 1–7 ; 7, 1–6). Chacun de ces sacrifices impliquait certains éléments, soit un animal, soit un produit des champs, offert dans un but spécifique. La plupart des sacrifices étaient divisés en deux ou trois parties : celle de Dieu, celle des lévites ou des prêtres et, éventuellement,

nos cultures du Bénin diverses sortes de sacrifices : le sacrifice de réparation après une faute ou une transgression d'un interdit ; le sacrifice pour conjurer le mauvais sort et ceci par rapport à une personne, à une maison ou à une ville (ce dernier est connu sous le nom de *Tokpikplo*<sup>970</sup> en *fon*) ; le sacrifice de guérison d'une maladie provoquée ou non ; le sacrifice pour demander la faveur ou la protection à une divinité ; le sacrifice pour des événements de la vie sociale (naissance, mariage, etc.) ; le sacrifice pour l'intronisation du roi ou son décès ; le sacrifice dans des cercles ésotériques (le *oro*<sup>971</sup> ou ses équivalents, le revenant, le *zangbeto*<sup>972</sup>). Dans tous ces sacrifices, il y a une victime qui varie du petit au gros bétail. La modalité du sacrifice est très souvent définie par le *Fâ*, un procédé divinatoire qui reste incontournable dans les cultures du Sud-Bénin. Il est important de noter le caractère sanglant de la majorité de ces sacrifices afin de comprendre la signification du sang pour celui qui rend le culte.

N'est-ce pas en quelque sorte ce qui se passe lors de la célébration eucharistique dans l'offrande du Christ sur l'autel du sacrifice ? Cette structure sacrificielle peut bien constituer un lieu d'évangélisation au regard de la symbolique du sang dans le sacrifice eucharistique<sup>973</sup>.

Toujours dans le domaine des sacrifices, nous pourrions évoquer la fête annuelle chez les *fon*, dite *Xwetanu* (littéralement *cérémonies de la plus grande des fêtes*), un exemple édifiant pour une bonne inculturation de nos rites sacrificiels. Considérée comme un lieu de communication par excellence, cette fête provoque le rassemblement de personnes d'un même clan, d'une même collectivité, des gens qui ont quelque chose de commun entre eux, et qui sont de la même lignée. C'est le lieu privilégié d'un mémorial où l'on fait souvenir d'une divinité ou d'un ancêtre commun. C'est également un lieu d'échanges et de partage ; lieu de réconciliation aussi entre les membres d'une même collectivité qu'opposent quelques différends et ceci avant le repas de communion. C'est aussi et surtout le lieu d'un sacrifice et d'un repas de communion en l'honneur des ancêtres.

De ce tableau riche de symbolisme, nous pouvons tirer un bel exemple pour une eucharistie inculturée réussie. L'eucharistie étant le sacrifice suprême, le sacrifice par ex-

celle de la personne qui offrait le sacrifice. Cf. R. de VAUX, *Les sacrifices de l'Ancien Testament, Cahiers de la Revue Biblique*, I, Paris, Gabalda, 1964, dont le compte-rendu est présenté par Charles HAURET, *Revue des Sciences religieuses*, n°38, avril 1964, pp. 413-415.

970 Qui se traduit littéralement par « lavage de la ville », pour signifier une sorte de purification de la cité ou du village.

971 C'est la divinité, reine de la nuit, chez les *yoruba* du Sud-Bénin.

972 C'est la divinité, roi de la nuit, chez les *xwla* du Sud-Bénin.

973 La symbolique est hautement ambivalente : tantôt le sang est associé à l'épouvante, tantôt il est associé à la vie. Voir l'article de Benoît GRIMONPREZ-DAMM, « Le sacrifice eucharistique dans la Didachè », *Revue des sciences religieuses*, n°64, janvier 1990, pp. 9-25.

cellence, le mémorial du mystère pascal, et la « fête des fêtes », nous pourrions alors revoir le déroulement de nos liturgies eucharistiques et l'harmoniser avec les réalités que vivent les gens dans leur milieu culturel en tenant compte des célébrations du genre *Xwetanu*. Il ne s'agira pas de faire des transpositions hâtives, mais grâce à la réforme liturgique du concile Vatican II, les intégrations sont possibles.

### 6.2.3. Notion de la royauté

Un autre trait culturel que l'on peut identifier dans la société béninoise est celui de la royauté. La royauté est partout présente au Bénin. Avant la colonisation, le Dahomey était un amas de peuples venus d'anciennes civilisations de l'Afrique de l'Ouest, organisés en royaumes, et donc dirigés par des rois. Les plus populaires de ces royaumes étaient ceux du Dahomey, de Kétou, de Nikki, d'Allada, de Porto-Novo et de Savalou. Le Dahomey ou Danxomè est le plus célèbre de tous les royaumes du Bénin du fait de sa résistance farouche au colonialisme français, comme nous en avons fait mention<sup>974</sup>, dont l'une des figures les plus marquantes fut le roi Béhanzin, encore appelé Kondo le Requin (le roi Requin). C'est un personnage historique, considéré comme héros de la nation par nombre de Béninois. Ce royaume a aussi eu une prépondérance à cause de son rôle dans le commerce des esclaves. Les rois ayant régné sur le trône du Dahomey furent Dako Donou (1620–1645), Houégbadja (1645–1685), Akaba (1685–1708), Agadja (1711–1741), Tégbesou (1741–1774), Kpengla (1774–1789), Ghézo (1818–1858), Glèlè (1858–1889), Béhanzin (1889–1894), Agoli-Agbo (1894–1900). Mais le royaume du Dahomey avait un rival, celui de Porto-Novo, avec le roi Toffa 1<sup>er</sup> qui a mené des batailles sanglantes avec le Danhomè.

Le roi, incarnant le pouvoir traditionnel, reçoit de la part des ancêtres, selon les rites propres aux coutumes, la faculté de gérer et de gouverner son peuple. La croyance populaire confère au roi un caractère sacré et le dote de pouvoirs mystiques et religieux. Le roi ou la reine est un peu comme la continuité des ancêtres, et sa mission sur le plan terrestre est de faire régner la vérité, la justice, l'harmonie et l'ordre, de vaincre les inégalités, les conflits, le mensonge et l'injustice, afin que la vie soit paisible pour tous ses administrés. Ainsi concentre-t-il en ses mains les quatre pouvoirs : pouvoir sacré, militaire, administratif et politique. Ceci se reflète dans les nombreux titres qui lui sont attribués, à savoir : *Dada* (père de toute la communauté), *Dokounnon* (détenteur et dispensateur de biens), *Sèmèdo* (maître du monde), *Jèhossou* (maître des perles), *Aïnon* (maître de la terre)<sup>975</sup>. Les insignes du pouvoir royal sont le *kataklè* (tabouret tripode), les *afokpa* (sandales), le

974 Cf. *supra*, 2.4.2., « Les résistances à l'écllosion de l'Évangile ».

975 Cf. <https://epa-prema.net/abomey/rois.htm%7C> Musée historique d'Abomey, consulté le 20 novembre 2019.

*avotita* (pagne tissé et décoré de motifs appliqués), le *awè* (parasol), le *mankpo* (récade<sup>976</sup>), le *so* (fusil) et le *hwi* (sabre). En revanche, le roi est dans l'obligation de déléguer son pouvoir sacré. Pour parler aux divinités ou aux ancêtres, il faut s'agenouiller. Or le roi ne s'agenouille jamais. C'est ainsi que la *Tanyinon*<sup>977</sup> est désignée comme «délégateur» du pouvoir sacré du roi.

Au regard de ces éléments, il devient possible d'entrer en résonance avec l'idée de la royauté telle que vécue par le Christ, selon qu'il est écrit : «*Exulte avec force, fille de Sion ! Crie de joie, fille de Jérusalem ! Voici que ton roi vient à toi : il est juste et victorieux, humble, monté sur un ânon, le petit d'une ânesse*» (Za 9, 9–10). Ce qui est encore plus éclairant, c'est que saint Paul affirme que Jésus est celui en qui se réalise la plénitude du pouvoir. Dieu a mis toutes choses sous ses pieds (cf. 1 Co 15, 27) et, comme dit l'épître aux Philippiens, devant lui, tout genou fléchira (Ph 2, 10), mais précisément parce qu'il s'est vidé de la toute-puissance et qu'il épousa la forme du serviteur (Ph 2, 6–9). Plus qu'un roi humain, Jésus montre paradoxalement la grandeur de son règne dans la passion. Lorsque Pilate lui demande s'il est roi, il lui répond clairement : «*Tu le dis : je suis roi. Je suis né ; je suis venu dans le monde pour rendre témoignage à la vérité. Quiconque dit la vérité, écoute ma voix*» (Jn 18, 37). Sa royauté n'est pas de ce monde<sup>978</sup>, comme il l'a affirmé à Pilate lorsqu'il comparaisait devant lui. À la différence du Christ-Roi, la royauté sacrée, partout en Afrique, a toujours mêlé le politique et le religieux. Elle pourrait alors se prêter à une certaine forme de «christianisation»<sup>979</sup>.

Même si, à première vue, il y a une incompatibilité foncière entre les deux types de royauté (celle du Christ et celle des hommes), il est possible d'établir quelques rapprochements. Le roi au Bénin comme en Afrique tire sa puissance et son caractère propre

976 C'est le sceptre royal de l'ancien royaume du Danhomè, en forme de crosse ou de hache. Il s'agit de l'un des symboles d'autorité du souverain, également un bâton de commandement remis au messager pour garantir à son destinataire l'authenticité du message royal.

977 La *Tanyinon* est la prêtresse de la communauté traditionnelle dans l'aire culturelle *fon* du sud-Bénin, seule habilitée à s'adresser aux aïeux (*assin*). Elle est consacrée pour cette mission spécifique. C'est une prérogative exclusive dont le *dah* ou chef de collectivité ne jouit même pas.

978 Nous devons faire attention à ne pas nous méprendre également sur le sens du dialogue entre Pilate et Jésus. Lorsque le Christ dit que sa royauté n'est pas de ce monde, il ne veut pas dire qu'il prône une séparation absolue entre l'Église et le pouvoir politique ou temporel. Le Christ règne bel et bien sur les hommes, sur des personnes réelles qui sont engagées dans une vie familiale, sociale et politique. Il n'y a pas de lieux ou d'institutions qui puissent lui rester hermétiquement clos. Mais c'est vrai que cette royauté poursuit un autre but que le bonheur terrestre et utilise d'autres moyens. Elle ne vient pas de ce monde car c'est le Père qui a fait son Fils roi par l'Incarnation et lui a donné l'humanité en héritage. Elle ne vise pas le bien terrestre des communautés humaines, et n'entre pas en concurrence avec le pouvoir politique légitime, tant que celui-ci ne s'érige pas en pseudo-divinité. Enfin le Christ est roi désarmé, qui règne par la force éclatante de son amour.

979 Cf. François GAULME, «La royauté sacrée et sa christianisation : réflexions sur le lien du politique et du religieux», *Histoire, économie et société*, vol. 15, n°4, 1996, pp. 525–569.

de sa descendance exclusive d'un dieu primordial et non de la force des rites entourant sa personne. On pourrait ainsi établir un certain parallèle avec la royauté du Christ. Le Christ est roi, non par la force d'une institution humaine, mais du fait de sa source divine. Puisque dans le Droit traditionnel africain en général, le roi est vraisemblablement considéré comme le plus proche de Dieu parmi son peuple, suivant la logique de la hiérarchie sociale, et qu'on lui donne le titre de *dominus* traduit en français par «seigneur», on peut oser le rapprochement avec le Christ Seigneur<sup>980</sup> qui déclare à l'apôtre Philippe: «*Qui m'a vu a vu le Père*» (Jn 14, 9); ou encore «*le Père et moi, nous sommes un*» (Jn 10, 30). Par ailleurs, en nous replongeant dans les sources scripturaires, nous nous apercevons que les rois d'Israël recevaient l'onction pour devenir «oints du Seigneur», des «christ» au sens littéral du mot grec. Ce rite est essentiel; mais la marque traditionnelle païenne de la dignité et de la puissance des rois fait place au substitut chrétien de l'huile sainte.

En définitive, le passage de la royauté païenne des traditions africaines à la royauté du Christ, comme l'Élu de Dieu en tant que son Fils, peut donc s'opérer par une sorte de glissement et de purification du référent religieux<sup>981</sup>.

#### 6.2.4. La «sortie du nouveau-né»

Un dernier élément que nous pourrions relever porte sur la «sortie du nouveau-né»<sup>982</sup> pratiquée dans les traditions au Sud du Bénin. Au nombre des rituels initiatiques de nais-

980 Le mot français «seigneur», dans le Nouveau Testament, est la traduction de l'original grec *kurios*. Il est parfois traduit par maître. Il a le sens de «quelqu'un qui a autorité, seigneur et maître». Par conséquent, *kurios* décrit une personne de haut rang, de réputation, investie d'un certain pouvoir, d'une certaine autorité. Il peut être question d'un être humain ordinaire (comme dans Mt 18, 25). Le mot grec *kurios* se rapporte également à «quelqu'un qui est responsable, étant propriétaire». Mais le terme est également utilisé pour décrire Dieu et le Christ; Dieu le Père est l'ultime autorité dans l'univers. Il est Maître de tout, au ciel et sur la terre: «*Le Dieu qui a fait le monde et tout ce qui s'y trouve, étant le Seigneur du ciel et de la terre, n'habite point dans des temples faits de main d'homme*» (Ac 17, 24). Il n'y a pas plus grand que lui (Jn 14, 28). Le Père est parfois appelé «*le Seigneur Dieu, le Tout Puissant*» (Ap 4, 8; 21, 22). L'Écriture révèle que Dieu le Père permet à son Fils d'agir en son Nom et qu'en fait, il l'a placé sur toutes choses. C'est lors de sa résurrection que Jésus a été déclaré être le Sauveur, vivant, des hommes et l'autorité régnant sur toute la création. Le livre des Actes des apôtres proclame: «*Que toute la maison d'Israël sache donc avec certitude que Dieu a fait Seigneur et Christ ce Jésus que vous avez crucifié*» (Ac 2, 36; cf. Rm 1, 3-4). C'est pourquoi Paul écrit: «*Il n'y a qu'un seul Dieu, le Père, de qui viennent toutes choses et pour qui nous sommes, et un seul Seigneur, Jésus-Christ*» (1 Co 8, 6) (cf. [www.vieespoiretverite.org/dieu/qui-est-jesus/jesus-est-seigneur](http://www.vieespoiretverite.org/dieu/qui-est-jesus/jesus-est-seigneur), consulté le 17 janvier 2021).

981 François GAULME, «La royauté sacrée et sa christianisation: réflexions sur le lien du politique et du religieux», p. 547.

982 C'est un rituel qui varie plus ou moins sensiblement d'une ethnie, d'un clan ou d'une famille à une autre. Mais dans l'ensemble, les principales étapes restent les mêmes. Ce rituel consiste à accueillir le nouveau-né et sa mère dans le «monde des vivants». La mère et l'enfant sont considérés comme ne faisant qu'un durant les trois premiers mois suivant la naissance. Le nouveau-né est considéré

sance figure le *Vidéton* ou la « sortie du nouveau-né ». Cette cérémonie de sortie est d'une importance capitale pour toute la communauté. Dans les ères culturelles *fon* et *xla*, elle comporte deux moments : la présentation du nouveau-né à la lune dite *Sounkounkoun*, et la reprise des mets salés par la maman du bébé appelée *Djèdida*.

En effet, lorsqu'une femme se marie dans l'un de ces clans, elle doit s'attendre à des exigences au cours des premiers mois qui suivent son accouchement. La femme qui vient fraîchement d'accoucher ne verra pas la lune avant le *Sounkounkoun*. Elle ne restera pas sur la cour de la maison jusqu'à la tombée de la nuit. Dès l'apparition d'une nouvelle lune, on procède immédiatement à la sortie du nouveau-né. Seules les tantes paternelles sont habilitées à accomplir cette cérémonie. La tante présentera sept à neuf fois le nouveau-né à la lune selon le sexe de l'enfant : 7 fois lorsqu'il s'agit d'une fille et 9 fois lorsque c'est un garçon. Notons que lors des 6 ou 8 premières fois, l'enfant est représenté par son oreiller ; et ce n'est qu'à la toute dernière fois que le bébé même sera exhibé à la lune. À chaque présentation, la tante fait des invocations rituelles.

À la question de savoir pour quelles raisons on doit présenter chaque enfant à la lune, Dah Loko Akpadji<sup>983</sup> répond que l'étoile est la chose la plus vénérée par les ancêtres, et que chaque enfant qui naît est représenté par une étoile. Il établit une comparaison avec l'étoile qui a guidé les mages vers la crèche de l'Enfant-Dieu (cf. Mt 2, 1–12). Ainsi, cette présentation du nouveau-né à la lune permet de mettre l'enfant en contact direct avec son étoile et de recevoir d'elle l'énergie nécessaire pour le reste de sa vie. Le rituel se termine par le *Djèdida*. Comme le *Sounkounkoun*, le *Djèdida* est l'œuvre des tantes paternelles, mais cette fois-ci elles choisissent la compagnie de certains jeunes et anciens du quartier. Cette cérémonie se fait elle aussi le soir. À cet effet, dans la journée, plusieurs mets sont préparés pour la circonstance. Parmi ces mets, certains sont salés et d'autres ne le sont pas. Après invocations et prières des tantes, l'une d'entre elles présente sept ou neuf fois un mets non salé à la bouche du nouveau-né selon son sexe, puis le jette en arrière. Elle en fait de même pour le plat salé, mais cette fois-ci, elle l'insère dans la bouche de la maman. À partir de ce moment, la maman est en quelque sorte réintégrée dans la communauté des vivants et se voit autorisée à nouveau à manger des plats salés ; l'assemblée est servie et la fête peut battre son plein. C'est la joie dans tous les cœurs et l'occasion pour les uns et les

comme un être venant d'ailleurs, venant du monde invisible. Quant à la mère, on dit qu'elle revient du « pays de la mort ». Accoucher se dit : « aller au pays de la mort et en revenir ». Pour que tout se passe bien, il faut donc réintroduire la mère dans le monde des vivants qu'elle a quitté au moment de l'accouchement ; et introduire le nouveau-né dans le nouveau monde dans lequel il est appelé à vivre désormais. Ce rituel est appelé *Vidéton*, dans le dialecte *fon* : littéralement « sortir le nouveau-né ». C'est en quelque sorte la présentation de l'enfant nouveau-né.

983 Chef de la collectivité Loko Akpadji Dofonnou du Sud-Bénin, consulté le 27 novembre 2019 (sources orales).

autres de formuler des vœux et les souhaits les meilleurs à l'endroit du nouveau-né. Cette cérémonie prépare le nouveau-né à résister à toutes forces maléfiques et aussi à affronter énergiquement toute adversité.

Le baptême des bébés dans l'Église catholique, à quelque chose près, n'a-t-il pas le même sens ? On peut donc se risquer à établir un parallèle entre les deux rites. Très certainement, il y a une catéchèse à faire, et des éléments à exploiter<sup>984</sup>. L'Écriture dit que Jésus, quarante jours après sa naissance, a été présenté au Temple par ses parents, pour rester conforme à la loi qui stipulait que tout premier-né de sexe masculin devait être consacré au Seigneur (Lc 2, 22). Le rite traditionnel de la « sortie du nouveau-né » pourrait être un prélude au baptême des enfants.

En somme, ces lignes qui précèdent ne sont que quelques lieux possibles d'appropriation des valeurs culturelles béninoises. Nous n'avons pas la prétention de proposer une solution « magique » aux nombreux défis de l'inculturation au Bénin. Nous avons simplement ouvert des pistes de réflexion et d'action. Nous sommes conscient que la tâche reste difficile et délicate, car elle met en jeu la fidélité de l'Église à l'Évangile et à la tradition apostolique, tout en ne méprisant pas la valeur et l'évolution des cultures.

### 6.3. La conception béninoise de la communauté

Les conceptions anthropologiques et l'engagement pastoral dans l'Église au Bénin sont des réalités non pas parallèles, mais totalement liées. L'enjeu du paragraphe précédent

984 Il y a d'abord la lune ou les étoiles symbolisant la lumière. La Présentation de Jésus est une fête sous le signe de la lumière, en raison de la parole du vieillard Siméon, qui voit dans l'Enfant « *la lumière qui éclaire les nations* » (Lc 2, 32). De même, l'enfant nouveau-né présenté à la lune pour son rite initiatique sera guidé tout au long de sa vie par la lumière. Ce rite peut bien être « christianisé ». Ensuite, la bénédiction traditionnelle et les vœux des tantes paternelles peuvent être mis en rapport avec la bénédiction de Siméon et Anne. Cette bénédiction est en quelque sorte le programme de vie de l'enfant qui est dressé. Par ailleurs, à travers l'événement de la Présentation, c'est Jésus qui vient à la rencontre des hommes. Tout le récit est empreint de la « théologie de la rencontre ». De même, dans le rituel de la « sortie du nouveau-né », l'enfant béninois vient signer son appartenance à sa communauté et en rencontrer les autres membres. Tous les gestes et symboles déployés au cours du rituel permettent aux deux parties de s'approprier et de s'engager mutuellement. Enfin, Marie et Joseph viennent au Temple pour accomplir un précepte de la Loi ; mais, ce faisant, ils présentent aux hommes religieux rassemblés dans le Temple celui qui vient accomplir tous les préceptes et toutes les lois reçues du Très-Haut dans le contexte de la Première Alliance. En outre, les tantes paternelles présentent le nouveau-né comme fils de la lignée ou de la collectivité. Ainsi, les autres membres reconnaîtront en lui un véritable frère ou un fils en raison de la vie nouvelle qu'il a reçue. Tous les symboles utilisés lors de ce rituel de la « sortie du nouveau-né » désignent manifestement la pleine appartenance de l'enfant à sa communauté traditionnelle. C'est aussi ce que fait le baptême pour les chrétiens. Si la Présentation de Jésus au Temple constitue l'archétype de celui de chaque baptisé, il pourrait en être de même de tout nouveau-né ayant connu le rituel de la sortie (cf. Entretiens avec *dah* Loko Akpadji Dofonnou, chef de collectivité, Cotonou, 27 juin 2020).

consistait à discerner quelques éléments fondamentaux devant animer la pastorale aujourd'hui au Bénin, pour qu'elle soit centrée à la fois sur le mystère pascal, cœur de la foi chrétienne, et également sur le contexte culturel béninois. Dans ce sens, l'élaboration d'une ecclésiologie totalement fondée sur la conception béninoise de la communauté et sur la vision du monde propre au peuple béninois – et africain en général – mérite maintenant notre attention.

### 6.3.1. Le principe des relations dans la communauté africaine<sup>985</sup>

La société africaine est hiérarchisée et organisée selon un principe fondamental de relations, ainsi que nous l'évoquions au début de cette séquence<sup>986</sup>. Si Aristote définit l'homme comme *un animal politique*<sup>987</sup>, c'est-à-dire un être de relations, parce qu'il est plus avancé que les autres êtres sur l'échelle de la sociabilité, le contexte africain subsaharien nous en offre une explication encore plus éclairante. La façon d'être de tout Africain est déterminée par ses relations avec les autres ; et la rationalité africaine met toujours en étroite relation les concepts de famille et de communauté<sup>988</sup>. Le concept de famille est donc à prendre dans une acception bien plus large. Adalric Jatsa en donne un éclaircissement utile : « *L'individu en Afrique évolue dans un groupe de parenté avec des parents par agnation*<sup>989</sup> *ou par cognation*<sup>990</sup>. *Ce groupe, c'est la famille qui peut désigner un nombre limité de personnes à savoir parents et enfants, tout comme il peut désigner un ensemble de personnes se réclamant d'une origine commune (un ancêtre, un village, une ethnie, ...). La famille en Afrique peut donc être comprise au sens large ou restreint* »<sup>991</sup>. Ainsi, l'appartenance à une communauté se fait soit de façon naturelle par les liens de sang, soit de façon symbolique grâce au pacte de sang ; mais elle peut également se comprendre dans

985 Cf. A.F.F. JATSA, *La place des non-encore-nés dans la communauté africaine. Contribution à la conception chrétienne de la personne*, pp. 82–94 ; et B. BUJO, *Introduction à la théologie africaine*, pp. 92–103.

986 Cf. *supra*, 6.2.1, « Relations et ancêtres ».

987 Pour Aristote (384–322 avant Jésus-Christ), l'homme est un « animal politique » (du grec : *polis*, la cité), un être par nature social, qui s'associe à ses semblables pour former une communauté. L'idée d'un homme « naturel », pré-social, constitue donc une chimère, car l'homme n'est humain qu'en tant qu'il est associé à d'autres individus. Aristote argumente : « Aussi celui qui ne peut appartenir à aucune communauté, ou qui n'en a nullement besoin du fait qu'il est auto-suffisant, n'est en rien une partie d'une cité : par conséquent, c'est soit une bête, soit un dieu » (cf. *La Politique*, Livre V, chapitre 2).

988 La communauté en contexte africain fait référence à une union basée sur des liens positifs tels que la famille, les amis, les associations. Elle renvoie de facto à une sorte d'unité de tous ses membres, reliés par des liens de sang, ou même au nom de certaines valeurs qu'ils partagent.

989 C'est le lien de parenté par les ancêtres masculins.

990 C'est le lien de parenté qui repose plutôt sur la consanguinité.

991 A.F.F. JATSA, *La place des non-encore-nés dans la communauté africaine. Contribution à la conception chrétienne de la personne*, p. 47.

une approche beaucoup plus large à partir de la considération africaine de l'origine commune de l'humanité. Cette conception va au-delà de ce qu'un Occidental peut imaginer. Cela inspire notamment les recherches du professeur Bénézet Bujo. L'homme africain est un être synergique, c'est-à-dire pensant et agissant toujours en union avec l'univers global dans lequel il vit : l'univers du visible et de l'invisible, des vivants et des défunts, de la famille et de la tribu, de l'ethnie et de la nation : « *C'est parce que je suis apparenté avec les autres, que non seulement moi, mais nous ensemble, existons. L'homme en tant qu'être humain n'est pas une monade, mais ouverture à l'autre* »<sup>992</sup>. Dans cette perspective, la communauté africaine obéit à une logique non seulement bidimensionnelle mais tridimensionnelle : *les vivants, les morts et les non-encore-nés*<sup>993</sup>. La véritable communauté est constituée de ces trois entités indissociables, mais ayant chacune leur identité et leur mission propres. Pour le théologien congolais, c'est sur cette base de la solidarité collective que doit s'appuyer toute évangélisation en Afrique, et donc aussi au Bénin. Toute nouvelle évangélisation inculturée au Bénin, qui n'intégrerait pas cette compréhension africaine de la communauté conçue selon cette relation synergique d'interdépendance, serait de facto vouée à l'échec.

### 6.3.2. Les relations au sein de la communauté béninoise

En contexte béninois, la communauté<sup>994</sup> n'est pas identifiable à la société. Il y a bel et bien une différence entre les deux notions. Pour les Béninois comme pour tout Africain,

992 B. BUJO, *Introduction à la théologie africaine*, p. 131.

993 L'expression « non-encore-nés » nous vient des réflexions du professeur congolais Bénézet Bujo. On pourra consulter à ce sujet, entre autres, son ouvrage *Introduction à la théologie africaine*, pp. 97–102. À l'opposé de la rationalité occidentale, la rationalité africaine considère que les enfants qui ne sont pas encore nés ont aussi leur place dans la communauté africaine. Le non-encore-né est tout être dont la venue au monde visible est imminente ou non. Il représente en quelque sorte l'avenir et l'espoir de toute la communauté (les vivants et même les morts). Il faut préciser que le non-encore-né n'est pas seulement l'enfant déjà conçu dans le sein de sa mère, dont la naissance est attendue, mais aussi celui qui est dans la « pensée de Dieu ». La place des non-encore-nés dans la rationalité africaine se situe d'emblée dans une perspective d'espérance en ce sens qu'ils seront les successeurs des vivants d'aujourd'hui, et en même temps la mémoire des ancêtres, c'est-à-dire les défunts.

994 Souvent, la question de la communauté est perçue en termes d'opposition à l'individu. Or, en contexte béninois, le rapport entre les deux termes n'est pas exclusif. Cette conception diffère de la logique occidentale, où l'individu prime sur la communauté. Mais dans la rationalité africaine, « individu » et « communauté » ne s'opposent ni ne s'affrontent. Il y a une complémentarité permanente entre les deux entités. C'est dans la relation aux membres de sa communauté que l'individu se définit en tant que tel. La communauté est alors antérieure à l'individu. L'individu n'est pas un être isolé ni singulier ; il appartient à un réseau de relations proches ou même élargies. Il fait d'abord partie d'une communauté, non seulement ici-bas, mais aussi lorsqu'il quitte ce monde. C'est donc la communauté qui engendre ses fils. L'individu tire ainsi son autonomie et sa consistance de sa relation avec la communauté. Par conséquent, la liberté de l'individu dépend de celle de sa communauté, et vice versa.

la communauté est quelque chose de vivant, qui se caractérise par l'entente, l'unité, la coutume, la religion, etc. Selon une authentique tradition béninoise, la personne humaine n'est pas un « atome » isolé, sans liens constitutifs avec d'autres personnes ou institutions, mais par naissance elle appartient au groupe. Cependant, on peut aussi devenir membre d'une communauté par d'autres liens, comme par le pacte de sang, l'initiation ou d'autres alliances. En effet, en Afrique, les différents types d'alliances, tels les mariages, les pactes de sang, les proximités géographiques d'habitat, le compagnonnage dans une école, un groupe d'initiation ou des événements marqués peuvent faire en sorte que celles et ceux qui les expérimentent sont considérés comme faisant partie de la « famille ».

Néanmoins, une petite clarification s'impose à nous. Même si les alliances de tous genres, la proximité, etc., définissent l'appartenance à la communauté, il est à noter que la communauté représentée par l'entité familiale se distingue de la communauté par initiation. La communauté définie par le lien familial s'appelle *collectivité*. Il s'agit de tous ceux qui sont unis « biologiquement » par le sang, non par pacte, et qui appartiennent au même arbre généalogique, descendants d'un même ancêtre. Cette différence est notable<sup>995</sup> et surtout perceptible au Sud-Bénin dans l'ère culturelle *adja-fon*.

Au Bénin, trois références majeures définissent la communauté : *les vivants, les morts et les non-encore-nés*. Ainsi, parler de communauté africaine revient à la définir d'emblée dans son rapport aussi bien au monde visible (les vivants) qu'au monde invisible (les morts ou ancêtres et les non-encore-nés). À y regarder de plus près, cette conception de la communauté transcende même les limites géographiques de la rationalité africaine ; elle a une portée universelle parce qu'elle est présente dans toutes les cultures et civilisations. À partir de cette interprétation, nous pouvons dire sans exagération que la communauté embrasse la totalité du monde, c'est-à-dire que l'homme béninois n'est pas différent des autres hommes.

### 6.3.2.1. Les vivants

Si nous nous référons au principe des relations dans la communauté africaine selon B. Bujo<sup>996</sup>, tout membre de la communauté béninoise n'existe que par sa relation aux autres vivants et en parfaite symbiose relationnelle avec les deux autres communautés partielles, celle des morts et celle des non-encore-nés. Personne ne peut exister sans cette référence

995 Là où Bujo parle de communauté, nous pourrions quant à nous mentionner le terme de collectivité. Cependant, nous gardons l'appellation générique de communauté, qui englobe toutes les composantes.

996 Voir le déploiement de cette conception dans un de ses ouvrages les plus récents, B. BUJO, *Quelle Église pour un christianisme authentiquement africain ? Universalité dans la diversité*, coll. « Théologie africaine », n°6, Bâle, Schwabe Verlag, 2021, chap. I.2., « Conception de la famille en Afrique subsaharienne », pp. 42–59.

aux autres, chacun se mettant au service de tous, et tous devant s'occuper de chacun. Les vivants constituent la dimension visible et tangible de la communauté tridimensionnelle ; celle-ci consiste dans l'ensemble des personnes qui, par des liens de parenté ou des liens d'affinité ou d'alliance, appartiennent à la communauté.

Cependant, la parenté de sang et d'alliance est plus déterminante pour la constitution de la communauté. La communauté (collectivité) est organisée comme une famille classique avec un père qu'on appelle dans l'aire culturelle adja-fon, le *dah*, qui dirige et a le pouvoir de décision sur les membres de sa famille. Le *dah* est un sage qui garantit la stabilité et l'unité de la collectivité. Puisque la collectivité ne peut mourir, c'est le *dah* choisi par géomancie<sup>997</sup> (le *fā*) et intronisé qui assure la continuité et la perpétuation des valeurs traditionnelles.

En même temps, la communauté s'engage dans un processus d'enfantement ou d'engendrement mutuel : les différents membres de la communauté s'engendrent mutuellement à la vie. Ce ne sont pas seulement les parents qui peuvent engendrer des enfants ; ces derniers également se doivent d'engendrer leurs parents par le fait que leurs actes contribuent à l'épanouissement de ceux-ci. Ainsi donc, les parents engendrent les enfants qui, à leur tour, engendrent leurs parents par leurs bonnes œuvres et le témoignage de leur vie.

### 6.3.2.2. Les morts

La place des ancêtres et de l'esprit des morts est très importante dans les croyances au Bénin, comme nous l'affirmions ci-dessus<sup>998</sup>. Par-delà la communauté visible, il faut aussi tenir compte du monde invisible, qui est celui des ancêtres ou des morts, lequel ne peut pas non plus s'épanouir sans la réciprocité et la communion avec les vivants, d'autant que dans la rationalité africaine, les morts ne sont jamais morts<sup>999</sup>. Ils continuent d'exister dans le présent et l'avenir des vivants ; ils sont toujours présents dans la vie de leurs descendants. Dans *Les contes d'Amadou Koumba*, Birago Diop<sup>1000</sup> écrit : « *Les morts ne sont*

997 La géomancie est un des arts divinatoires les plus anciens. Le mot signifie littéralement : *geo*, terre, et *mancie*, divination. La géomancie est une technique de divination fondée sur l'analyse de figures composées par la combinaison de quatre points simples ou doubles. Ces points sont obtenus par l'observation de cailloux ou d'objets jetés sur une surface plane ou posés dans un espace donné, par des lanceurs de dés, par le comptage de traits dessinés dans le sable avec un bâton ou sur du papier à l'aide d'un stylo. Cf. <https://www.clevao.com/quest-ce-que-la-geomancie>, consulté le 7 juillet 2020.

998 Cf. *supra*, 6.2.1., « Relations et ancêtres ».

999 Cf. Kouassi KOUAKOU, « La mort en Afrique : entre tradition et modernité », *Études sur la mort*, n°128, février 2005, pp. 145–154. L'article de Marcel ANGANGA, « Vie et mort en Afrique noire », *Théologiques*, vol. 19, n°1, 2011 illustre bien nos propos.

1000 Birago Diop (1906–1989), écrivain sénégalais d'expression française, a rendu hommage à la tradition orale de son pays en publiant *Les contes d'Amadou Koumba*. Pendant ses études de médecine vétérinaire à Toulouse, il resta à l'écoute des travaux des Africanistes ; et il s'associa à la fin des années 1930 au mouvement de la Négritude qui comptait alors Léopold Sédar Senghor, Aimé Césaire, etc.

*pas morts. [...] Écoute dans le vent le buisson en sanglot: C'est le souffle des ancêtres. Ceux qui sont morts ne sont jamais partis. Ils sont dans l'ombre qui s'éclaire, et dans l'ombre qui s'épaissit. Les morts ne sont pas sous la terre; ils sont dans l'arbre qui frémit; ils sont dans le bois qui gémit*<sup>1001</sup>. Un vieillard qui meurt est un gain, parce qu'il s'en va rejoindre la « communauté des ancêtres ». La famille du disparu continuera de vivre dans sa descendance, et perpétuera la mémoire du défunt à travers l'offrande de sacrifices et libations régulières. Sur la base de ces croyances africaines, les ancêtres sont honorés par des offrandes. Toute la communauté vit désormais dans l'idée d'avoir dans le « village des ancêtres » un intercesseur pour ses causes. Voilà pourquoi le rite de la vénération des morts occupe une place primordiale dans la rationalité africaine. Le culte des morts au Bénin est une manière de rendre hommage à ceux qui sont « partis ». Pour les Africains en général, les ancêtres sont au cœur de leur spiritualité. Ce rite des ancêtres a une explication logique.

Dans l'imaginaire collectif béninois, chez les *fons* du Sud-Bénin<sup>1002</sup>, le corps humain (*gbèto*) se compose de quatre parties<sup>1003</sup>, selon une appréciation de Jacob Agossou :

Le *wùtù*<sup>1004</sup> : le corps ou la matière, qui existe de tout temps et possède les germes de vie. Le *wùtù* ou le *agbaza* est la visibilité de l'invisibilité du *gbèto*, le « canal pour avoir accès aux autres dimensions de son être »<sup>1005</sup>.

Le *yè* : c'est l'ombre ou la silhouette du *gbèto*.

Le *lindon* : l'âme individuelle permettant la pensée et les émotions. Il est dans le cœur. Le *lindon* peut désigner aussi *dieu*, principe éternel et créateur.

Le *sè* : l'énergie qui permet la vie. L'ancêtre primordial (dieu), par son énergie ordonnatrice, a animé le *agbaza*, lui permettant de prendre vie. Sans cette énergie, pas de vie possible; et cette énergie ne meurt jamais.

Au final, le *agbaza* ou le *wùtù* et le *yè* sont visibles; tandis que le *sè* et le *lindon* sont invisibles, et donc immatériels. Le *sè* est éternel, et c'est sur cette dimension et cette clause que se fonde le principe de vie éternelle de l'être humain chez les *fon* du Bénin. Il s'ensuit alors que la mort, au sens de la disparition pure et simple, n'existe pas en tant que telle. On parle plutôt du passage du *agbaza* à l'état divin. Le mort rejoint la lignée des ancêtres et sert désormais d'intermédiaire entre Dieu et les vivants. Dieu étant caché et

1001 Birago DIOU, *Les contes d'Amadou Koumba*, coll. « Le souffle des ancêtres », Paris, Fasquelle, 1947.

1002 Ethnie majoritaire au Bénin, ainsi que nous l'avons déjà indiqué. C'est en même temps un dialecte parlé un peu partout dans le pays, principalement au Sud du Bénin.

1003 Cf. JACOB AGOSSOU, *Gbèto et Gbèdoto, L'homme et le Dieu créateur selon les sud-Dahoméens*, Paris, Beauchesne, 1972, pp. 58–59.

1004 J. Agossou préfère le terme *wùtù*; mais il y a aussi le mot *agbaza*, qui désigne la même réalité. Cependant, le second nous semble beaucoup plus adéquat dans le dialecte *fon*.

1005 Théophile AKOHA, *Le corps humain entre l'esthétique et l'éthique*, Cotonou, Éditions Amour et vie, 2012, p. 48.

inaccessible<sup>1006</sup>, on ne peut communiquer avec lui que par l'intermédiaire des ancêtres<sup>1007</sup>. Par des rites, le vivant peut entrer en contact avec son parent mort, pour lui confier des messages à transmettre à Dieu. C'est donc un acte d'amour que pose l'ancêtre en servant d'intermédiaire entre le vivant et le divin. Cet acte d'amour qui les avait unis sur cette terre se poursuit encore dans l'au-delà. Adalric Félix Jatsa considère l'ancêtre comme un pont entre les vivants et les morts<sup>1008</sup>. Mais n'est pas ancêtre qui veut, comme nous l'avons évoqué plus haut. En effet, le critère de l'ancestralité repose sur la vie vertueuse de la personne, une vie reconnue par l'ensemble de la communauté. Les critères d'éligibilité sont : *« la sagesse, l'intégrité physique et morale, le passage de la vie sans entorse à son cours normal, ainsi que son identification communionnelle au groupe dont on fait partie [...] impliquant l'idée de perfection et d'achèvement »*<sup>1009</sup>. Cette place de prédilection accordée aux ancêtres, qui sont comme le trait d'union entre Dieu et les vivants, exprime quelque chose de la relation de l'homme africain à Dieu.

En clair, les ancêtres par rapport à la communauté visible (les vivants) ont un rôle d'intercesseurs, de médiateurs, de gardiens, de protecteurs. Ainsi, Dieu, toujours perçu comme un être transcendant, peut se faire proche des vivants grâce à la médiation des ancêtres : *« On pourrait donc voir dans la médiation, celle des ancêtres en l'occurrence, le rapprochement de la distance entre Dieu et l'homme jadis creusée »*<sup>1010</sup>. Aussi faut-il voir dans la relation interpersonnelle entre les vivants et les morts, non seulement une question de vénération, mais surtout de communion. Il ne s'agit pas uniquement pour les vivants de pourvoir aux besoins des défunts : nourriture et boissons. Ainsi, les relations des vivants aux défunts ne se bornent pas à l'offrande de dons, mais à l'expression d'une véritable communion à travers l'exposition par les premiers aux seconds de leurs états d'âme, de leurs besoins matériels ou de leurs attentes spirituelles.

1006 Cela rejoint le principe théologique selon lequel Dieu est omnipotent et omniscient.

1007 On pourrait y lire les prémisses d'une véritable christologie, avec la place centrale du Christ, comme Unique médiateur entre Dieu et les hommes (cf. 1 Tm 2, 5). Si le Christ est le salut des hommes, c'est parce qu'il est le médiateur entre Dieu et ces derniers. Il fait le lien entre le mystère de la Trinité et la communauté des hommes sauvés. Mieux, il est le lieu d'un admirable échange entre Dieu et les hommes. C'est pourquoi on peut parler du Christ comme sacrement de la rencontre avec Dieu, en tant qu'il est le signe et l'instrument de l'agir sauveur de Dieu. Le Christ ne serait-il pas alors pour les Africains l'ancêtre commun, le Premier-né d'entre les morts ? Et selon saint Paul dans 1 Co 15, 20 (*« Prémices de ceux qui se sont endormis »*), Jésus-Christ ne deviendrait-il pas ainsi le Proto-Ancêtre ? Nous y reviendrons dans nos prochaines analyses.

1008 Cf. A.F.F. JATSA, *La place des non-encore-nés dans la communauté africaine. Contribution à la conception chrétienne de la personne* (2016), p. 56.

1009 Laurent MPONGO, *Nos ancêtres dans l'aujourd'hui du Christ*, Rome, Éditions de la Solidarité S. Pierre Claver, 2001, p. 12, cité par A.F.F. JATSA, *ibidem*.

1010 A.F.F. JATSA, *ibid.*, p. 57.

Dans l'aire culturelle *adja-fon* au Bénin par exemple, la communion avec les morts se manifeste lors des libations aux *assin*<sup>1011</sup> qui les représentent. C'est donc le lieu idéal de la rencontre avec les esprits des ancêtres; c'est le lieu du dialogue où l'on vient se réconforter, se réconcilier avec les ancêtres et présenter aussi ses demandes. Les ancêtres, dans la rationalité africaine et béninoise, sont par conséquent indispensables à la vie et à la survie de la communauté. Mais ils ne sont pas les seuls à entretenir cette relation de communion avec les vivants; il y a également les non-encore-nés.

### 6.3.2.3. Les non-encore-nés

Pour Bénézet Bujo, les non-encore-nés sont non seulement l'ensemble des enfants déjà conçus et se trouvant encore dans le sein maternel, et dont la venue dans le monde visible est imminente et attendue, mais aussi tous ces enfants qui sont dans la « pensée de Dieu ». Les non-encore-nés représentent, pour ainsi dire, l'espérance de la communauté tridimensionnelle. Leur place dans la communauté se situe dans la perspective de l'attente, et donc d'une tension vers l'avant. Benoît XVI, convaincu de cette rationalité, qui n'est pas du tout absurde, emploie l'expression dans *Africae munus* :

Dans la vision africaine du monde, la vie est perçue comme une réalité qui englobe et inclut les ancêtres, les vivants et les enfants à naître, toute la création et tous les êtres : ceux qui parlent et ceux qui sont muets, ceux qui pensent et ceux qui n'ont point de pensée. L'univers visible et invisible y est considéré comme un espace de vie des hommes, mais aussi comme un espace de communion où des générations passées côtoient invisiblement les générations présentes, elles-mêmes mères des générations à venir<sup>1012</sup>.

Cette conception africaine trouve manifestement son fondement dans les Saintes Écritures<sup>1013</sup>, en particulier chez le prophète Jérémie lorsque Dieu s'adresse à lui : « *Avant même de te modeler au ventre maternel, je t'ai connu; avant même que tu sois sorti du sein, je t'ai consacré; comme prophète des nations, je t'ai établi* » (Jr 1, 5). Ce fondement exprime bien la préexistence de l'homme dans la pensée éternelle de Dieu. Dans le même sens, l'épître aux Éphésiens vient renforcer cette notion : « *Béni soit le Dieu et Père de notre Seigneur Jésus-Christ, qui nous a bénis dans le Christ. [...] C'est ainsi qu'il nous a élus en lui, dès avant la fondation du monde, pour être saints et immaculés en sa présence, dans l'amour, déterminant d'avance que nous serions pour lui des fils adoptifs* ».

1011 Le *assin* est la représentation physique du défunt (ancêtre) que la communauté, par l'entremise du chef de collectivité (*dah*), installe selon un rituel mortuaire dans le temple *assin homè* (maison du *assin*).

1012 *AM*, n°69.

1013 Ces références sont reprises d'A.F.F. JATSA, *La place des non-encore-nés dans la communauté africaine*, pp. 224–229; de B. BUJO, *Quelle Eglise pour un christianisme authentiquement africain?*, p. 50; et d'IDEM, *Introduction à la théologie africaine*, pp. 97–105.

par Jésus-Christ» (Ep 1, 3–5). Si nous commentons ces deux passages scripturaires, dans une perspective africaine, nous pouvons conclure que nous sommes des personnes à part entière, depuis toujours, avant même notre naissance. De cela, la culture africaine a toujours été persuadée, à savoir que l'être humain passe de l'univers de Dieu dans la famille humaine et qu'en Dieu, il est déjà une personne entière avant même qu'il ne vienne au monde.

On comprend dès lors que les non-encore-nés soient ainsi considérés parce qu'ils sont les «successeurs» des vivants ; et c'est à eux que le flambeau de la communauté sera transmis. Ils sont les dignes dépositaires du trésor de la communauté, ceux qui prennent le relais des vivants d'aujourd'hui pour continuer à perpétuer la mémoire de la communauté. Le théologien congolais, chantre de l'ecclésiologie d'engendrement mutuel, entre les trois catégories de vivants, expose ainsi deux aspects fondamentaux, christologique et éthique, de la thématique des non-encore-nés. À une différence près, la préexistence éternelle du Christ («*Il est l'image du Dieu invisible, le premier-né de toute créature. En lui, tout fut créé, dans le ciel et sur la terre, [...] il est avant toute chose, et tout subsiste en lui*» (Col 1, 15–17), et l'existence des non-encore-nés humains dans la pensée éternelle de Dieu peuvent être mis en parallèle. Bujo l'explique ainsi : «*Le Christ, le Premier-né de toute créature a été, lui aussi, depuis l'éternité en Dieu, non pas simplement dans la pensée comme les humains ou les autres créatures, mais il était dans le sein du Père. Il est Dieu comme le Père et ainsi, il est la Descendance même de Dieu quand il devient homme. En d'autres termes, il est Fils et sa filiation précède et transcende celle des humains qui sont créés en lui. C'est pourquoi il est l'Aîné d'une multitude de frères. [...] Mais en tout cela, la rationalité africaine n'oublie pas qu'avant de naître comme l'aîné, il était un «non-encore-né» de la descendance de Dieu, [...] il était le Proto-non-encore-né que Dieu a enfanté [...] pour être l'aîné de tous les autres non-encore-nés*»<sup>1014</sup>. Sur l'aspect éthique du concept des non-encore-nés, on pourrait alors reconsidérer la problématique du statut des embryons. Si dans la mentalité occidentale, on hésite à parler de «personne» humaine à propos de l'embryon, pour justifier la légitimité de l'avortement, dans la rationalité africaine, les choses sont tout à fait différentes. En effet, si les non-encore-nés se trouvent déjà dans la pensée de Dieu avant leur conception dans le sein de leur mère, du point de vue de la rationalité africaine, ils possèdent depuis toute éternité le statut de personnes. En outre, un embryon conçu n'appartient pas à sa mère ni à un individu, il fait partie de la communauté partielle des non-encore-nés qui s'associe aux deux communautés partielles des vivants et des morts<sup>1015</sup>.

1014 Cf. B. BUJO, *Introduction à la théologie africaine*, p. 101.

1015 Cf. B. BUJO, *Quelle Eglise pour un christianisme authentiquement africain?*, p. 53.

Toutes ces réflexions nous amènent à reconnaître que dans l'enfant à naître, il y a plus que l'attente d'une vie; il y a aussi la perpétuation de la lignée qui est à l'œuvre. Les non-encore-nés permettent ainsi de faire advenir l'avenir dans l'aujourd'hui (le présent) de la vie, et d'espérer en cet avenir. Ainsi, le présent et l'avenir sont unis par cette relation de réciprocité et de communion. Mais la relation au présent détermine aussi celle avec le passé. L'enfant à naître actualise alors le passé (les morts et les ancêtres) et le rend vivant à la mémoire des vivants, en même temps qu'il anticipe l'avenir de la communauté.

#### 6.3.2.4. Relations entre les trois entités de la communauté

Les trois dimensions de la communauté africaine, *les vivants, les morts et les non-encore-nés*, sont en dépendance continue l'une par rapport à l'autre, pour leur épanouissement. Le passé (les ancêtres), le présent (les vivants) et l'avenir (les non-encore-nés) se conjuguent pour une harmonie de la vie. Tout se passe comme si le passé n'était pas réellement passé, et si l'avenir était déjà présent dans l'aujourd'hui de la vie : « *La communauté des vivants se comporte comme si elle vivait déjà avec la communauté des attendus, des non-encore-nés; la communauté des non-encore-nés étant déjà "présente" dans la communauté des vivants* »<sup>1016</sup>.

Par ailleurs, si l'Église est le lieu de la rencontre et de la communion entre les disciples du Christ (la communion des saints), elle a une partie visible sur cette terre et une partie invisible dans le ciel. Le symbole des apôtres dans son 9<sup>ème</sup> article<sup>1017</sup> évoque l'Église comme la communauté ou la communion de tous les croyants, qu'ils soient vivants ou morts, tous appelés par Dieu et transformés par le Christ. Cette communion (communauté) se réalise chaque fois que les chrétiens se rassemblent pour célébrer l'eucharistie. Or cette communion est bien réelle puisque dans la prière eucharistique, nous en faisons mention dans le *Memento*<sup>1018</sup> des défunts. Toutes les prières eucharistiques courantes invitent à faire mémoire des défunts, rejoignant ainsi pleinement la conception africaine dans leur lien intime avec les vivants. Cette communauté de croyants est composée de l'Église triomphante (les saints du ciel), de l'Église militante ou pèlerinante (les chrétiens qui cheminent encore sur cette terre) et de l'Église souffrante (ceux qui sont encore au «purgatoire»). Le concile Vatican II réaffirme cette doctrine en ces termes :

Tous ceux qui sont au Christ et possèdent son esprit constituent une seule Église et se tiennent mutuellement comme un tout dans le Christ. Donc, l'union de ceux qui sont encore en chemin

1016 A.F.F. JATSA, *La place des non-encore-nés dans la communauté africaine. Contribution à la conception chrétienne de la personne*, p. 59.

1017 «Je crois à la communion des saints».

1018 Mot latin signifiant «Souviens-toi». Vers la fin des prières eucharistiques, l'Église prie en recommandant les défunts à la miséricorde de Dieu.

avec leurs frères qui se sont endormis dans la paix du Christ, ne connaît pas la moindre intermit-  
tence ; au contraire selon la foi constante de l'Église, cette union est renforcée par l'échange des  
biens mutuels<sup>1019</sup>.

Mais une question subsiste : à partir des présupposés de la rationalité africaine, comment  
faire pour que la communauté eucharistique ne soit plus modelée seulement sur les cri-  
tères de la perception occidentale, mais insère dans la foi priée et célébrée les trois entités  
indissociables ? Plus précisément, nous avons vu que la communion des saints, évoquée  
lors de la profession de foi, englobe et les vivants et les morts, c'est-à-dire les ancêtres,  
mais il faudrait ajouter la réalité des non-encore-nés dans cette réalité communionnelle,  
si nous voulons que la foi prenne toute sa cohérence dans le vécu existentiel des peuples  
africains et béninois. De même, les non-encore-nés n'étant pas des non-existants, mais de  
véritables personnes existant depuis toujours dans la pensée de Dieu, avant d'être conçus  
dans le sein maternel, ils devraient être ajoutés au rituel de la messe, pour que l'unité  
indissoluble des trois entités ne soit pas entamée. Le peuple assemblé pour l'eucharistie  
ne devrait donc pas omettre leur existence dans la mesure où ces enfants sont pleinement  
associés à la célébration des saints mystères dans la communion en Jésus-Christ<sup>1020</sup>.

De cette manière, la conception traditionnelle tridimensionnelle constituant une  
même famille peut être un modèle inspirateur pour l'Église-famille de Dieu au Bénin. Elle  
permet également de revisiter la vision classique de la théologie catholique associant dans  
la communion des saints l'Église militante – les êtres vivant sur terre en marche vers le  
Royaume – et l'Église triomphante des saints dans le ciel, dont on pourrait rapprocher les  
ancêtres, ces défunts illustres qui se sont distingués par la qualité de leur existence, dont  
l'exemplarité plaide pour eux devant Dieu et qui jouissent de la plénitude de la vie : dans  
leurs relations avec les vivants, les ancêtres exercent ainsi une médiation entre Dieu et  
les hommes d'aujourd'hui, jouant par là, dans une certaine mesure, un rôle quelque peu  
analogue à celui assigné aux saints dans la foi catholique<sup>1021</sup>.

La limite d'une telle association ecclésiologique réside dans le fait que les non-en-  
core-nés ne pourraient correspondre à l'Église triomphante. Les non-encore-nés existent  
depuis toujours dans la « pensée de Dieu », ainsi que le laisse pressentir le psaume 139  
(138), 15 : « *Mes os n'étaient pas cachés pour toi quand j'étais façonné dans le secret,*

1019 *LG*, n°49.

1020 Sans tomber dans le comparatisme ou le concordisme hâtifs, on peut signaler les croyances tradition-  
nelles du Sud-Bénin selon lesquelles les ancêtres sont eux aussi honorés par des offrandes (*assin*),  
les vivants nouveau-nés sont pris en considération à travers la consultation du *fâ* et « des divinités »  
emmenant les défunts vers le ciel sont reconnues (*lissa*).

1021 Quant à l'Église souffrante, la rationalité traditionnelle ne fait pas place à ce qui pourrait équivaloir  
à une sorte de purgatoire, dans lequel les morts attendraient leur délivrance et leur accès à l'état  
d'ancêtres.

*modélé aux entrailles de la terre* ». À quelle Église pourraient-ils dès lors correspondre ? La question reste ouverte. Il n'en demeure pas moins que les trois dimensions de la communauté africaine que nous venons de décrire entretiennent entre elles des relations de complémentarité et d'harmonie et se constituent par engendrement mutuel. Les trois entités : les vivants, les morts et les non-encore-nés forment entre elles une unique communauté ; et elles s'enfantent mutuellement, en pourvoyant au bien-vivre et à la satisfaction les unes des autres<sup>1022</sup>. Les vivants sont en relation permanente avec les morts, c'est-à-dire les devanciers. Au Sud-Bénin, le culte traditionnel *assin* est le haut lieu de la vénération des ancêtres, comme nous le mentionnions précédemment. On y va pour chanter leur louange, exalter leur bravoure, leur offrir des présents et des libations, dans un acte de reconnaissance pour ce qu'ils ont été et ce qu'ils ont pu faire au bénéfice des vivants. C'est aussi le lieu où on leur présente des demandes, ou encore où l'on implore leur appui pour des projets à venir. Cette disposition d'ouverture mutuelle, de complémentarité et de circulation de l'amour est un acte d'engendrement entre les deux entités partielles des vivants et des morts. Dans le même ordre d'idée, lorsque les générations présentes travaillent à léguer à la postérité un environnement sain et viable<sup>1023</sup>, elles participent à cet acte d'engendrement des non-encore-nés : de nos jours, tous les efforts écologiques visent à léguer aux générations à venir un monde habitable. Préserver la création, c'est à la fois prendre soin de ce qu'ont laissé les ancêtres et les morts et en même temps, transmettre par testament cet héritage à ceux qui, demain, seront les locataires de la planète. Les non-encore-nés constituent pour ainsi dire l'espérance des vivants et des morts et leur donnent de la vigueur. Les trois entités sont de ce fait en étroite relation.

Que dire maintenant de l'Église-famille à la lumière de la matrice théologique de l'engendrement mutuel ? Autrement dit, quelles pourraient être les incidences de cette communion tridimensionnelle sur la vie ecclésiale, sur l'Église comprise comme une famille ?

1022 Voir le prochain paragraphe 6.4.

1023 Cf. *infra*, 8.3., « Pour une pastorale de la réconciliation avec la création (*Laudato si*) ».

#### 6.4. La théologie de l'Église-famille de Dieu au Bénin. Pour un modèle de pastorale de l'engendrement mutuel à la vie<sup>1024</sup>

L'édification de l'Église selon le nouveau concept ecclésiologique de « l'Église-famille de Dieu » est devenue, depuis le synode africain de 1994<sup>1025</sup>, un enjeu pastoral crucial pour toutes les Églises en Afrique. L'ensemble des communautés sont appelées à s'inscrire dans cette dynamique, afin de mieux vivre une fraternité plus ancrée dans la voie de l'Évangile et d'être le rayonnement du Christ dans le monde de ce temps. Le concept, issu de la visée d'inculturation du christianisme en terre africaine, a été primitivement élaboré par les évêques de la Haute-Volta (Burkina-Faso) et du Niger depuis les années 70. C'est le fruit abouti d'une appropriation pour l'Afrique des grands acquis théologiques du concile Vatican II<sup>1026</sup>. Voici ce que disaient déjà en 1977 les évêques du Burkina-Faso actuel à propos de cette nouvelle impulsion :

Parmi les priorités les plus urgentes que vous nous avez signalées, nous retenons la nécessité absolue qui s'impose aujourd'hui à nous, chrétiens de Haute-Volta, de faire de notre Église, une vraie famille à l'image de Dieu et en nous inspirant de nos meilleures traditions africaines [...]. Le peuple de Dieu qui est en Haute-Volta [...] s'engage désormais à réaliser à tous les niveaux de sa communauté l'esprit et la structure de l'Église-famille de Dieu parmi les hommes<sup>1027</sup>.

La notion de famille en Afrique est très fortement ancrée dans l'ensemble des diverses cultures et civilisations. C'est une réalité plurielle, qui se conçoit selon un processus dyna-

1024 Quatre ouvrages de théologiens africains ont éclairé nos analyses. Il s'agit de ceux d'Augustin Ramazani BISHWENDE, *Église-famille-de-Dieu. Esquisse d'écclésiologie africaine*, Paris, L'Harmattan, 2001 ; de Roger HOUNGBÉDJI, *L'Église-famille de Dieu en Afrique*, Paris, L'Harmattan, 2009 ; de Théophile AKOHA, *Famille chrétienne, deviens ce que tu es*, Cotonou, Éditions Amour et vie, 2010 ; et d'Ambroise ZAGRÉ, *L'Église-famille de Dieu face à la société contemporaine en mutation au Burkina-Faso*, Paris, L'Harmattan, 2013. Sous des angles différents (respectivement ecclésiologique, biblique, éthique et sociologique), mais toujours guidés par le concept-clé de l'Église-famille en Afrique, les uns et les autres ont abordé avec perspicacité cette notion issue du synode africain de 1994 et qui semble prometteuse pour le devenir de l'Église en Afrique, en ce sens qu'elle permettra de donner au christianisme africain son visage original, c'est-à-dire totalement inculturé et apostolique tout à la fois.

1025 Cette assemblée spéciale pour l'Afrique du synode des évêques, tenue à Rome en 1994, marque un tournant décisif pour l'avenir des Églises d'Afrique et de Madagascar, comme nous l'avons vu. Cf. *supra*, 3.2.4.1., «Le synode africain de 1994».

1026 À propos de l'Église comme famille, l'intuition ecclésiologique est venue par le concile Vatican II. Voir LG, n°6 : « maison de Dieu où habite sa famille » ; LG, n°28, 1 : « Ils (les prêtres) rassemblent la famille de Dieu en une fraternité » ; LG, n°28, 5 : « Que le genre humain accède à l'unité de la famille de Dieu » ; LG, n°51 : « Nous tous, en effet, sommes fils de Dieu et constituons dans le Christ une seule famille » ; GS, n°32, 3 : « pour faire du genre humain la famille de Dieu » ; GS, n°40, 2 : « L'Église [...] la famille des enfants de Dieu » ; GS, n°92, 3 : « la famille humaine, appelée à devenir dans le Christ Jésus la famille des enfants de Dieu ».

1027 Message pascal des évêques de Haute-Volta, avril 1977, pp. 13 et 15.

mique. La famille, tant nucléaire qu'élargie, est le socle de la société. Aucun individu n'est envisagé dans son être singulier ; il est toujours perçu à l'aune de ses relations multiples avec le groupe humain auquel il appartient : sa famille, son ethnie, sa tribu, sa lignée, etc<sup>1028</sup>. C'est dire que la famille a un impact considérable sur l'Africain. Voilà pourquoi elle a toujours constitué l'un des domaines privilégiés de la pastorale. Plusieurs rassemblements et synodes se sont penchés sur cette problématique<sup>1029</sup>. En 1978 déjà, l'Assemblée plénière du SCEAM avait travaillé sur le thème de « *la vie familiale chrétienne en Afrique aujourd'hui* ». Les évêques avaient insisté dans leurs recommandations sur le lien entre famille et évangélisation<sup>1030</sup>.

Cette vision nouvelle de *l'Église comme famille de Dieu* nous apparaît comme une chance particulière à saisir en cette ère de la nouvelle évangélisation pour, d'une part, rétablir la famille chrétienne africaine dans sa dignité et sa vocation, car aujourd'hui de nombreuses familles africaines sont influencées par la civilisation contemporaine mondialisée<sup>1031</sup> ; d'autre part, pour redonner à la famille africaine de plus en plus fragilisée de nos jours par les guerres, les conflits fratricides, l'exclusion, le tribalisme, l'ethnicisme, la xénophobie, son souffle vital et un nouvel élan de paix. C'est donc à juste titre que Francis

1028 Cf. *supra*, 6.3.1., «Le principe des relations dans la communauté africaine».

1029 Du 6 au 13 juillet 2014 s'est tenue la X<sup>ème</sup> Assemblée plénière des conférences épiscopales de la région d'Afrique Centrale (ACERAC) sur le thème : « *La famille en Afrique aujourd'hui* ». Du 4 au 19 octobre 2014 a eu lieu au Vatican la première session du synode des évêques sur la famille. Le 15 août 2014, le Symposium des conférences épiscopales d'Afrique et de Madagascar (SCEAM) a mis à la disposition du peuple de Dieu en Afrique un document intitulé « *L'avenir de la famille, notre mission* ». Cf. <https://www.la-croix.com/Urbi-et-Orbi/Archives/Documentation-catholique-n-2521-E>, consulté le 14 juillet 2020. Du 4 au 25 octobre s'est tenue à Rome la XIV<sup>ème</sup> Assemblée générale ordinaire du synode des évêques sur la vocation et la mission de la famille dans l'Église et dans le monde contemporain. À la suite de ces deux synodes, le pape publie en 2016 *Amoris laetitia* («La joie de l'amour») comme une feuille de route sur les questions familiales. Cinq ans après cette Exhortation, le souverain pontife ouvre encore, le 19 mars 2021, une Année de la famille pour approfondir et mettre davantage en pratique l'Exhortation post-synodale. Certaines problématiques liées à la famille africaine sont abordées dans l'Exhortation. Nous pouvons mentionner le problème du divorce. Aujourd'hui, la réalité est devenue courante en Afrique. Le constat est que les familles africaines n'ont plus de solidité face à l'épreuve. Elles sont de plus en plus promptes à demander le divorce (cf. *AL*, n°39). Tout se passe comme si la société elle-même favorisait la démarche. Auparavant, le divorce nécessitait de longues et interminables procédures ; aujourd'hui la mesure représente pour certains couples un raccourci ou une échappatoire face aux difficultés. Dans ce tableau familial ainsi dépeint, les plus vulnérables sont les enfants (*AL*, n°45). D'autres difficultés pourraient aussi être énumérées, tel que le manque de logements des familles (*AL*, n°44). Pour l'Afrique comme pour tous les autres continents, *Amoris laetitia* a pour objectif de renforcer les mariages et de prévenir les ruptures (*AL*, n°307).

1030 Cf. *DC*, n°171 (5 novembre 1978), pp. 931 ss.

1031 Cette civilisation en provenance de l'Occident est marquée par l'utilitarisme, l'individualisme et le profit.

Barbey écrit : « *Les discours théologiquement savants et pompeux sur l'Église-famille de Dieu ne servent à rien s'ils ne réussissent pas, par une pastorale efficace, à aseptiser l'instinct identitaire qui nourrit la xénophobie* »<sup>1032</sup>. Même si on ne saurait idéaliser la famille africaine<sup>1033</sup>, parce qu'elle connaît elle aussi ses souffrances et ses travers, il faut admettre tout de même que la culture africaine porte bien des valeurs d'humanisation qui ont façonné tant de générations et qui en ont fait des sujets responsables pour leur société. C'est pourquoi l'Église béninoise comprise comme communion doit refléter l'esprit des valeurs familiales africaines afin de devenir elle-même famille de Dieu. Certes, elle a encore du chemin à faire pour témoigner que les liens tribaux ne sont plus la condition pour être reconnus comme frères, mais bien le baptême et la foi en Jésus-Christ.

De même que les agents pastoraux et les chrétiens du Burkina-Faso ont trouvé que la pertinence des valeurs de la famille traditionnelle<sup>1034</sup> pourrait aider l'Église en Afrique à vivre le mystère de l'Église, selon la perspective ecclésiologique de l'Église-famille de Dieu, de même nous suggérons que la matrice théologique de *l'engendrement mutuel à la vie*, caractéristique des communautés africaines, ainsi que nous l'avons développé plus haut, vienne enrichir et apporter un nouvel éclairage à cette ecclésiologie<sup>1035</sup>. L'Église doit être comprise comme une véritable communauté centrée sur le principe de l'engendrement. Aucun de ses membres ne peut vivre solitaire ni isolé. Nous vivons avec les autres et pour les autres. Déjà par le baptême, le chrétien est non seulement configuré au Christ, mais incorporé à la grande famille des enfants de Dieu, ainsi que l'illustre le rituel du baptême des petits-enfants avant la signation : « *La communauté chrétienne t'accueille avec joie* »<sup>1036</sup>. Tous les membres de la communauté sont donc concernés par l'accueil du nouveau baptisé. C'est aussi ce qui est symbolisé dans le choix et la présence du parrain ou de la marraine. Ce dernier est toujours choisi dans la communauté chrétienne<sup>1037</sup> pour assister son « filleul » dans la foi et représenter l'Église, signifiant par là que le baptême

1032 F. BARBEY, *L'Église-famille de Dieu en Afrique à l'épreuve de la xénophobie, du tribalisme et de l'autoritarisme. Menaces pour les institutions ecclésiales* (2020), p. 268.

1033 Comme dans tous les pays africains, la famille béninoise est en pleine mutation, en fonction d'un contexte mondial lui-même en totale évolution. Les signes de cette mutation sont visibles : changements dans le modèle même, liberté sexuelle, concubinage, méthodes de planification familiale non conformes à l'éthique chrétienne, différentes formes de mariages, individualisme, etc. C'est la problématique de l'ouvrage déjà cité de Koffi Martin YAO, *Famille et parentalité en Afrique à l'heure des mutations sociétales*, Paris, L'Harmattan, 2014.

1034 Dans la famille traditionnelle en Afrique, les liens de sang unissent tous les membres. Chacun a sa place et remplit son rôle pour la bonne marche et la prospérité de toute la famille.

1035 Pour l'ensemble de ce développement, voir le paragraphe III.1., « Ecclésiologie d'engendrement/enfantement mutuel », dans B. BUJO, *Quelle Église pour un christianisme africain ? Universalité dans la diversité*, pp. 81–96.

1036 Cf. *Rituel du baptême des petits-enfants*, § 8.

1037 Cf. *ibid.*

n'est pas un acte privé, mais qu'il concerne toute la communauté. Ainsi, dans la communauté chrétienne, on n'est jamais chrétien tout seul ; mais on est chrétien ensemble, avec les autres et pour les autres. Il en est du chrétien comme il en a été du Christ, qui a désiré l'Église. C'est ce mouvement de « sortie » de soi, de don de soi en vue de l'épanouissement des autres, que nous désignons par engendrement mutuel. Tous les membres de l'Église-famille doivent s'engendrer mutuellement. Aucun baptisé n'est en mesure de s'approprier la vie en abondance que l'œuvre salvifique du Christ nous a octroyée, car s'il la privatise, il encourt la mort spirituelle : sans le Sauveur et sans ses sœurs et ses frères qui forment avec lui l'unique corps ecclésial, il ne peut rien faire (cf. Jn 15, 5). C'est en quelque sorte ce principe d'engendrement mutuel à la vie qu'ont vécu les premières communautés chrétiennes : tous les membres vivaient dans la communion, partageant leurs biens entre eux et se souciant toujours des plus pauvres : *« Tous les croyants vivaient ensemble, et ils avaient tout en commun ; ils vendaient leurs biens et leurs possessions, et ils en partageaient le produit entre tous en fonction des besoins de chacun »* (Ac 2, 44–45). Si, dans une communauté, un tel modèle ne fonde pas les relations, on est donc loin de la *koinonia* ; il y a le risque de déséquilibres, du carriérisme et de l'ambition ; et la communauté devient l'otage de quelques-uns. De ce fait, il n'y aura plus engendrement mutuel à la vie, mais plutôt anéantissement ou suppression de la vie. L'actuel évêque de Rome dénonce de tels périls, qu'il nomme « les tentations des agents pastoraux »<sup>1038</sup> et il conclut avec une note éminemment stimulante : *« Les défis existent pour être relevés. Soyons réalistes, mais sans perdre la joie, l'audace et le dévouement plein d'espérance ! Ne nous laissons pas voler la force missionnaire ! »*<sup>1039</sup>.

De plus, les trois entités partielles (les vivants, les morts et les non-encore-nés) n'existent pas les unes à côté des autres, mais les unes avec les autres ; et plus encore, les unes pour les autres. Les relations ne sont donc pas juxtaposées, mais totalement imbriquées. Le principe égoïste de « chacun dans son couloir de nage » ne fonctionne pas en leur sein. Chacune des « parties » travaille pour le plein épanouissement des autres. C'est de cette réciprocité partagée, de cet épanouissement mutuel et de cette plénitude réciproque que naît l'acte d'engendrement ou d'enfantement. L'engendrement commence par le bien fait à une autre personne avec bienveillance, de telle sorte que celle-ci se sente comme enfantée à neuf à son identité humaine et spirituelle. Cela suppose que lorsque nous travaillons au mieux-être de quelqu'un, nous l'engendrons à la vie : c'est comme un nouvel enfantement. De la sorte, les parents engendrent leurs enfants, qui à leur tour peuvent eux aussi engendrer leurs parents. Il y a un exemple assez répandu dans l'imaginaire

1038 EG, n°76–109. Nous les avons déjà abordés, cf. 5.4.5., « Conversion des agents pastoraux ».

1039 *Ibid.*, n°109.

collectif africain : lorsqu'un couple qui n'a pas eu de descendance se dévoue au bien-être et à l'épanouissement d'autres enfants, la rationalité africaine reconnaît qu'il les engendre ainsi à la vie. Cette expérience est un enrichissement au bénéfice de toutes les « parties » : c'est comme un nouvel enfancement.

Toutefois, suffit-il d'un acte de bienveillance ou de bienfaisance envers quelqu'un pour l'engendrer ou l'enfanter ? Cette objection est peut-être recevable ; mais l'acte d'engendrement va bien au-delà de la simple générosité. Dans la rationalité africaine, cet acte non seulement fait renaître quelqu'un à une vie nouvelle ; mais il produit du même coup un enrichissement mutuel, une complémentarité existentielle, une communion. Le prêtre burundais Michel Kayoya a illustré puissamment l'acte de l'engendrement en partant de l'expérience de son père qui, tout au long de sa vie, a fait renaître des personnes qui étaient dans le besoin. Dans le dialecte local burundais kirundi, cet acte est désigné par le mot *aramvyaye*, ce qui signifie « Tu m'as engendré, ou tu m'as enfanté »<sup>1040</sup>.

Au regard de ces considérations, l'Église apparaît comme cette entité humano-divine dans laquelle chacun trouve sa place et personne ne reste isolé. De même que dans la communauté tridimensionnelle, tous les membres s'engendent à la vie (les parents engendent les enfants, qui à leur tour engendent les parents ; les vivants engendent les morts, et vice versa ; et les non-encore-nés sont engendrés par les vivants et les morts), de même en sera-t-il au sein de la communauté ecclésiale comprise comme une grande famille. Expliquons-nous. Par-delà même l'acte biologique de la conception, les parents peuvent être considérés comme les engendeurs de leurs enfants, dans la mesure où ils travaillent à assurer à ceux-ci un avenir meilleur, à pourvoir à leurs besoins et à leur épanouissement. C'est en somme dans cet acte de bienveillance et de proximité à l'égard de leurs descendants qu'ils sont appelés les engendeurs de ces derniers. Mais cette proximité n'est pas une caution permettant d'exercer une quelconque influence toxique sur les descendants dans le but de les ruiner. Le narcissisme parental n'est donc pas, dans l'imaginaire collectif africain, un acte d'engendrement. Aussi l'engendré peut-il devenir lui-même un potentiel engendreur. Les enfants peuvent aussi engendrer leurs parents par des relations de cordialité, de bienveillance, de condescendance et de serviabilité. Par exemple, lorsque des enfants, face à la détresse de leurs parents, vont se donner pour mission de combler ou de réparer leurs blessures ; ou encore lorsque les parents viennent solliciter de façon consciente ou inconsciente l'aide ou les conseils de leurs enfants, il se produit alors peu à peu une sorte de dépendance positive des premiers par rapport aux seconds ;

1040 Cf. Michel KAYOYA, *Sur les traces de mon père*, Bujumbura, Éditions Des Presses Lavigerie, 1970, pp. 26ss. Voir aussi B. BUJO, *Quelle Église pour un christianisme authentiquement africain ? Universalité dans la diversité*, pp. 54–57, pour la citation, pp. 54–55 ; voir aussi d'IDEM, *Introduction à la théologie africaine*, p. 99.

et d'interdépendance entre les deux catégories. Cette dynamique met les enfants dans la posture d'engendrés. En s'occupant de leurs parents, ils contribuent à les épanouir ; et sans le savoir, ils deviennent ainsi les enfanteurs de leurs parents. Il faut donc retenir que lorsqu'on travaille au mieux-être, au « plus-être » de quelqu'un, on l'engendre à la vie.

Par ailleurs, pour expliquer comment les deux communautés partielles des vivants et des morts engendrent les non-encore-nés, et se laissent aussi engendrer par eux, il est utile de se reporter à la conception africaine. Dans la partie subsaharienne du continent, l'Africain sait qu'il est venu dans une famille humaine à partir d'un autre monde qui est celui de Dieu ; et que déjà là, avant qu'il ne soit né, il était une personne à part entière. On n'a donc pas de mal à admettre ainsi l'existence des non-encore-nés et leur étroite relation avec les autres entités de la communauté tridimensionnelle. Certes, la rationalité africaine n'explique pas pour autant l'existence de la communauté partielle des non-encore-nés, de la même manière qu'elle l'a fait pour les deux autres communautés partielles. Cependant, l'idée d'harmonie dans le monde invisible des non-encore-nés et leur étroite relation avec les communautés partielles des vivants et des morts ne font pas l'ombre d'un doute. C'est ainsi que leur venue dans le monde visible renforce et prolonge l'entente et l'accroissement de la vie pour les vivants et pour les morts. En se montrant accueillants pour les membres de la communauté partielle des non-encore-nés, les vivants et les morts les encouragent à poursuivre leur œuvre déjà en cours dans le monde visible. Cette disposition d'accueil des uns et de réceptivité potentielle des autres est aussi un acte d'engendrement.

Au fond, toute cette dynamique est sous-tendue par la circulation de l'amour au sein de la communauté. Ainsi en est-il de la communauté tridimensionnelle. C'est ce scénario qui se produit dans les rapports entre « vivants » et « morts » ou encore entre les vivants et les non-encore-nés. Tout le monde s'engendre mutuellement à la vie, parce que l'union est sacrée au sein de la communauté tridimensionnelle, chacun visant le bonheur de tous ; les engendrés deviennent les engendrés, et vice versa. Ce modèle de réciprocité et de communion pourra être la marque distinctive de toutes les communautés ecclésiales au Bénin.

Puisque le fait religieux fait partie intégrante de toute culture qu'il structure, il est incontestable qu'une privatisation de la réalité religieuse court le risque d'en provoquer la disparition. Ainsi la foi chrétienne dans une perspective de nouvelle évangélisation en profondeur doit-elle s'enrichir de l'expérience religieuse traditionnelle au Bénin. La réalité de l'engendrement mutuel dans la communauté traditionnelle doit être un point inédit de rencontre et d'ancrage avec la foi chrétienne.

En prenant appui sur cette métaphore de l'enfantement, nous pourrions proposer de décliner le principe de l'engendrement mutuel à la vie dans l'Église-famille selon quelques étapes successives :

- D'abord la conception : dans la communauté traditionnelle, la graine de l'amour et de l'unité de la collectivité est semée de tout temps. De même dans la foi, cette semence initiale en nous doit être rencontre du désir de Dieu avec le nôtre, et accueil par nous du don de Dieu.
- Puis le temps de la gestation avec ses patiences, ses espérances, ses craintes, ses fatigues, ses douleurs, ses transformations intérieures et extérieures, visibles et invisibles. Ainsi en est-il de toutes les communautés qui cherchent à faire jaillir la vie dans l'échange réciproque.
- Ensuite les douleurs de l'accouchement : dans une communauté qui se veut famille, chacun est appelé à consentir à des sacrifices. Quelque chose en nous doit se déchirer et s'ouvrir pour libérer l'autre et lui donner vie. C'est comme une mort à soi pour engendrer l'autre. On se dépouille d'une partie de soi pour faire advenir la vie. Pour engendrer l'autre, il faut accepter de mourir à soi.
- Vient alors la joie de l'enfantement, qui est le fait de donner la vie.
- Enfin le temps de l'amour quotidien qui veille, soigne, nourrit, accompagne ce qui est né. C'est toujours le temps du don de soi.

Toutes ces dimensions viennent comme pour renforcer la pastorale dite d'engendrement, dont les éléments constitutifs se rapprochent de la conception de l'enfantement africain<sup>1041</sup>.

Ces principes doivent être les mêmes partout, qu'il s'agisse de la communauté traditionnelle ou de la communauté de foi comprise comme une Église-famille, en Afrique et partout ailleurs. Chaque membre de la communauté doit être «un passeur» ou un

1041 La notion tridimensionnelle avec les non-encore-nés en moins. Sur cette problématique de l'engendrement, on pourra lire ces deux ouvrages fondateurs : Philippe BACQ et Christoph THEOBALD (éd.), *Une nouvelle chance pour l'Évangile. Vers une pastorale d'engendrement*, Bruxelles-Montréal, Lumen Vitae-Novalis, 2004 ; *Passeurs d'Évangile. Autour d'une pastorale d'engendrement*, Bruxelles-Montréal, Lumen Vitae-Novalis, 2008. On pourra aussi se rapporter à Marie-Agnès de MATTEO et François-Xavier AMHERDT, *S'ouvrir à la fécondité de l'Esprit. Fondements d'une pastorale d'engendrement*, coll. «Perspectives pastorales», n°4, Saint-Maurice, Éditions Saint-Augustin, 2009. Tous ces ouvrages ont largement développé le concept de «pastorale d'engendrement» pour exprimer la passion renouvelée que doivent avoir les agents pastoraux de se faire proches des hommes et de leurs lieux d'enracinement. Il s'agit en somme d'accompagner avec beaucoup de souplesse le «bourgeoisement» de la foi en la vie et de la vie divine qui surgit, ici et là, de façon imprévisible. Cela suppose un décentrement de soi pour aller vers l'autre, pour se solidariser avec l'autre, pour dialoguer avec lui, pour enfin le rendre auteur de sa propre vie. Cette dynamique permet d'entrer dans une sorte de réciprocité qui s'instaure à un certain moment et qui dure tout le temps, que l'on appelle «engendrement». Comme dans la communauté traditionnelle africaine, la visée première de la pastorale d'engendrement est de susciter la vie dans toutes ses dimensions : physique, spirituelle, psychologique, intellectuelle et affective. Le principe de l'engendrement, aussi bien dans la communauté tridimensionnelle africaine que dans la pastorale ecclésiale, permet à toutes les entités partielles de naître ensemble à une nouvelle identité.

«engendreur» pour que l'unité et la réciprocité se fortifient dans les relations vraies. Le mot «engendrement» que nous venons d'étudier est riche de multiples connotations, qui ouvrent des perspectives d'une grande densité théologique et spirituelle : le don de la vie, la complémentarité existentielle, la réciprocité des échanges, la communion, la naissance à une identité nouvelle, une attitude d'accueil et de don, de joie et de souffrance aussi, en acceptant le deuil, la traversée de l'inconnu et la surprise devant l'imprévisible de la vie<sup>1042</sup>.

À l'image des rencontres du Christ avec les multiples personnages de l'Évangile, qui parfois n'apparaissent qu'une fois dans le texte néotestamentaire et qui, tous, repartent transformés, grandis, enrichis, enfantés à nouveau par leur contact avec le Messie (tels Nicodème (Jn 3, 1–12), la Samaritaine (Jn 4, 1–42), le centurion romain (Lc 7, 1–10), la Syro-phénicienne (Mc 7, 24–31), Zachée (Lc 19, 1–10), etc.), la pastorale d'engendrement vise à mettre en place les conditions favorables pour que toute personne croisée se sente rejointe et touchée dans sa configuration humaine et spirituelle. À cette conception «occidentale», valable surtout pour les vivants actuellement sur la terre, la visée traditionnelle africaine, qui l'englobe également, y ajoute la tridimensionnalité des relations d'engendrement des vivants qui enrichissent l'être des défunts en entretenant leur mémoire et en bénéficiant de leur héritage, et qui développent le cadre vital dans lequel viendront s'insérer les non-encore-nés ; puis celles des défunts qui accompagnent les vivants et précèdent les non-encore-nés ; enfin celle des non-encore-nés qui déploient sous forme de promesse l'être des vivants, en suscitant le dynamisme et élargissant en anticipation le monde des morts.

L'ensemble de ces réalités décrites au long de ces pages s'appuient sur des fondements théologiques déterminants<sup>1043</sup>. Acclamé comme «*Premier-né de toute créature*» (Col 1, 15), le Christ est aussi déclaré par Paul «*l'aîné d'une multitude de frères*» (Rm 8, 29) ; et parlant de sa Résurrection d'entre les morts, l'apôtre des nations affirme qu'en lui la nouvelle création a déjà pris forme : c'est ainsi que le Christ est présenté comme les «*Prémices*<sup>1044</sup> *de ceux qui se sont endormis*» (1 Co 15, 20), en même temps comme «*Premier-né d'entre les morts*» (Col 1, 18). Premier-né veut dire qu'il y aura une suite ; et il y a bien eu une suite. C'est pourquoi les Actes des Apôtres soulignent que le Christ détient dès maintenant la clé de la mort et de l'Hadès, du shéol (Ac 1, 21). Le Christ, Premier-né d'entre les morts, a fait le premier éclater les limites de l'existence dans laquelle nous étions enfermés comme dans une prison. La science peut agrandir cette prison, elle ne nous en fait pas sortir. Par contre, avec le Christ, la destinée humaine débouche dans l'infini de la vie de Dieu.

1042 Cf. Philippe BACQ, «Vers une pastorale d'engendrement», in IDEM et Christoph THEOBALD (éd.), *Une nouvelle chance pour l'Évangile. Vers une pastorale d'engendrement*, p. 17.

1043 Nous le laissons déjà présager ci-dessus, 6.3.2.2., «Les morts».

1044 Pour dire : tout d'abord le Christ ; puis ceux qui appartiennent au Christ, lors de sa venue.

Ces références scripturaires accréditent le postulat de la rationalité africaine selon lequel le Christ, de condition divine, descendant de Dieu, sorti du sein du Père, participant à la vie de Dieu, serait comme l'aîné des ancêtres, et au-dessus des ancêtres; en même temps, il serait au-dessus des non-encore-nés et l'aîné des non-encore-nés. Il serait alors le « *Proto-Ancêtre* » et le « *Proto-non-encore-né* »<sup>1045</sup>. Ainsi, dans la nouvelle ecclésiologie de l'Église-famille, la christologie et l'eschatologie se croisent, en ceci que le Christ est l'Alpha et l'Oméga, le Premier et le Dernier, le Commencement et la Fin (cf. Ap 22, 13).

De plus, en nous référant à l'évangile de Jean qui souligne, en parlant du Fils de Dieu, qu'« *il est venu pour que les hommes aient la vie, et qu'ils l'aient en abondance* » (Jn 10, 10), nous pouvons dire en d'autres termes que le Fils est venu pour engendrer la vie. Dieu est conçu ainsi comme possédant une énergie, une puissance d'enfantement, qui fait naître à la vie. Dans l'Esprit, Dieu donne sa vie largement, totalement, sans compter, gratuitement, pour qu'elle devienne en nous partage, solidarité et fraternité. Quelques implications en découlent. D'abord, le Seigneur ne peut donner la vie que dans la mesure où il est la vie (Jn 14, 6); il ne peut communiquer sa puissance d'engendrement comme source d'enfantement que si, en son sein, il diffuse cette vie. Dieu n'est donc pas amour solitaire ni vie solitaire. Sa force génératrice se diffuse *ad intra*: c'est tout le mystère de la Sainte Trinité. Dieu communique la vie en son sein en engendrant un vis-à-vis avec lequel il peut partager la surabondance de génération. Dans la Trinité, il y a une circulation de l'amour, le déploiement d'une puissance d'enfantement: le Père engendre et aime le Fils, avec qui il peut échanger et être en communication interactive; le Fils lui aussi aime le Père (cf. Jn 10, 30) et il reçoit tout du Père avec reconnaissance. Le Christ n'a de cesse de rappeler à ses détracteurs: « *Celui qui m'a envoyé est avec moi* » (Jn 8, 29). Ainsi, il associe sa confiance absolue en la présence et l'appui du Père avec sa propre réponse qui devient totale et parfaite adhésion à la volonté du Père. Progressivement, il avance vers l'affirmation radicale: « *Le Père et moi, nous sommes un* » (Jn 17, 22). Cette affirmation se décline par la reconnaissance d'une intimité entre le Fils et le Père. Dieu n'est donc pas solitaire; il est échange et communion. C'est alors l'Esprit qui devient le lien communicatif du Père et du Fils. De ce fait, dans la rationalité africaine, on dirait que le Père et le Fils s'aiment tellement et mutuellement que cet amour devient force d'engendrement. En même temps, cette communion d'amour et de lumière, cette compénétration intime devient et est une « personne » à part entière, l'Esprit Saint. Donc, au sein même de la Trinité, la réalité profonde est don, c'est-à-dire engendrement. Ainsi, c'est parce que Dieu est puissance d'engendrement qu'il engendre. La seconde implication logique, c'est que

1045 Selon les expressions de B. BUJO, dans l'un de ses derniers livres (2021), *Quelle Église pour un christianisme authentiquement africain? Universalité dans la diversité*, pp. 64–65.

si Dieu nous engendre, c'est pour que cette énergie vitale d'engendrement devienne en nous partage, solidarité et fraternité. Celui qui est engendré par Dieu doit pouvoir restituer cette dynamique vitale, non seulement envers celui de qui il reçoit la vie, mais aussi en la partageant autour de lui par réciprocité, par solidarité et par fraternité envers les autres êtres humains, dans quelque état qu'ils se trouvent. La mystique de l'engendrement est celle de la réciprocité et de la circulation de l'amour. C'est ce qui fonde toute cette théologie de l'Église comme une famille.

### 6.5. Jalons pour une liturgie inculturée au Bénin<sup>1046</sup>

Le mot liturgie vient du grec *leiturgia* qui signifie «œuvre du peuple». La *Septante* emploie ce mot pour désigner le service des prêtres et des lévites dans le temple. C'est aussi ce sens qui «*est présent dans le Nouveau Testament, avec toutefois une note particulière qui l'assimile à une œuvre caritative, le service des anges*»<sup>1047</sup>. Peu à peu pourtant, en Orient de langue grecque, l'emploi du terme a été restreint à la célébration de l'eucharistie, tandis qu'en Occident il restait inconnu. C'est seulement au XVI<sup>ème</sup> siècle que le mot «liturgie» a été introduit. Finalement, il a fallu l'Encyclique de Pie XII *Mediator Dei*<sup>1048</sup> pour nous donner une définition et un contenu clair du mot. La liturgie selon Pie XII ne constitue pas une partie purement extérieure et sensible du culte divin, ni une cérémonie décorative ; elle n'est pas non plus un ensemble de lois et de préceptes par lesquels la hiérarchie ecclésiastique ordonne l'exécution régulière des rites sacrés<sup>1049</sup>. Pour le pape, la liturgie n'est pas d'abord une démarche humaine ; elle est «*la continuation de la rédemption que Dieu a opérée en Jésus-Christ par le Saint-Esprit. L'Église continue la fonction sacerdotale de Jésus-Christ principalement par la sainte liturgie*»<sup>1050</sup>. Cette définition est reprise par le concile Vatican II<sup>1051</sup> qui considère la liturgie comme «*l'exercice de la*

1046 L'ouvrage de Jacques HUBERT, que nous citons plus haut, *Rites traditionnels d'Afrique. Approche pour une théologie liturgique inculturée* (2006), nous a servi d'appui anthropologique et théologique pour comprendre les récits fondés sur des parcours initiatiques comme points de départ d'une véritable théologie liturgique inculturée au Bénin.

1047 Nathalie REQUIN, «La liturgie, des commencements à Vatican II. Modeste aperçu historique», [https://www.eleves.ens.fr/aumonerie/en\\_ligne/noel03/seneve001.html](https://www.eleves.ens.fr/aumonerie/en_ligne/noel03/seneve001.html), consulté le 18 août 2020.

1048 PIE XII, Encyclique *Mediator Dei* sur les principes de la sainte liturgie, publiée à Rome, le 20 novembre 1947.

1049 Cf. *Mediator Dei*, n°25.

1050 *Ibid.*, n°3.

1051 Le concile *Vatican II* a opéré une réforme radicale et générale de la liturgie. Élaboré dans un esprit de liberté, avec des discussions loyales en vue de trouver les meilleurs moyens possibles, ce premier document conciliaire, *Sacrosanctum concilium*, s'est fixé pour objectif de faire progresser la vie chrétienne de jour en jour chez les fidèles, de mieux adapter aux nécessités de notre époque celles parmi les institutions qui sont sujettes à des changements, de favoriser ce qui peut contribuer à l'union

*fonction sacerdotale de Jésus-Christ, exercice dans lequel la sanctification de l'homme est signifiée par des signes sensibles et réalisée d'une manière propre à chacun d'eux, et dans lequel le culte public intégral est exercé par le Corps mystique de Jésus-Christ, c'est-à-dire par le Chef et par ses membres* »<sup>1052</sup>. C'est ainsi que Pie XII définit la liturgie comme « *le culte public que notre Rédempteur rend au Père comme chef de l'Église ; c'est aussi le culte rendu par la société des fidèles à son Chef, et par lui, au Père éternel ; c'est en un mot, le culte intégral du Corps mystique de Jésus-Christ, c'est-à-dire du chef et de ses membres* »<sup>1053</sup>.

Après ces présupposés terminologiques, on ne peut s'empêcher de constater que la problématique de la liturgie se pose avec acuité dans les Églises d'Afrique, d'autant que les parcours initiatiques et rituels et les quêtes mystiques jalonnent la vie de l'homme noir. Comment intégrer dans la liturgie chrétienne ces pratiques traditionnelles plus ou moins vivantes entourant les différents moments importants et les temps forts de l'existence des populations africaines et béninoises (mariage, naissance, entrée dans l'adolescence et l'âge adulte, rites de pardon et de réconciliation, etc.) ? Nous avons déjà parlé de rites ayant trait à la sortie du nouveau-né et à l'initiation des jeunes. Pris entre la mémoire ancestrale et l'enjeu de la nouvelle évangélisation, les théologiens africains et béninois ont pour tâche de donner aux chrétiens autochtones les moyens d'espérer et de créer un avenir meilleur par un christianisme authentiquement africain.

Nous consacrons ce paragraphe à une proposition d'inculturation de la liturgie au Sud-Bénin. Mais avant de tracer quelques jalons et de proposer des éléments d'un tel style de célébrations inculturées, nous voudrions lever quelques ambiguïtés qui risquent autrement de miner la compréhension d'un véritable processus d'inculturation de nos liturgies<sup>1054</sup>. Il est vrai que, selon Jean-Paul II, « *[l]'eucharistie [est] un grand mystère !*

de celles et ceux qui croient au Christ, de fortifier ce qui concourt à appeler tous les hommes dans le sein de l'Église (cf. *SC*, n°1). Après plus de 50 ans, ce document semble toujours d'actualité et pertinent parce que, dans l'idée que la compréhension de la liturgie doit tendre à une intériorisation à la fois personnelle et communautaire, la réforme liturgique opérée par *Sacrosanctum concilium* a pour finalité de rénover l'Église en rénovant la liturgie. Et dans ce sens, on peut dire de la liturgie ce qui se dit de l'Église entière, à savoir qu'elle est *semper reformanda*, toujours à réformer. Notre recherche en est d'ailleurs une illustration puisqu'elle vise aussi à trouver les moyens et les expressions pour une liturgie vivante et totalement inculturée en contexte béninois, dans la visée de la nouvelle évangélisation.

1052 Cf. *Sacrosanctum concilium*, n°7.

1053 *Mediator Dei*, n°20.

1054 À propos de l'inculturation de la liturgie, suite à *Sacrosanctum concilium* de Vatican II, voir entre autres Louis-Marie CHAUVET, *Les sacrements. Parole de Dieu au risque du corps*, coll. « Vivre, croire, célébrer – Recherches », Paris, L'Atelier, 1997 ; Paul DE CLERCK, *L'intelligence de la liturgie*, Paris, Cerf, 1997 ; CENTRE NATIONAL DE PASTORALE LITURGIQUE, *Renouveau liturgique. Documents fondateurs*, Paris, Cerf, 2004 ; François-Xavier AMHERDT, Martin KLÖCKNER et Salvatore

*Mystère qui doit avant tout être bien célébré. Il faut que la Messe soit placée au centre de la vie chrétienne et que, dans chaque communauté, on fasse tout son possible pour qu'elle soit célébrée de manière digne, dans le respect des normes établies, avec la participation du peuple, y associant les divers ministres dans l'exercice des tâches qui leur incombent, et avec une sérieuse attention au caractère sacré du chant et de la musique liturgique*»<sup>1055</sup>. Mais il est important que cette célébration soit faite avec la plus grande dignité et la plus grande profondeur. La messe ne doit pas être le lieu de l'excitation festive, du divertissement ou du *tohu bohu*<sup>1056</sup>. Aujourd'hui au Bénin, sous le couvert d'une certaine inculturation en liturgie, certains s'adonnent à cœur joie à un dévouement collectif, à une sorte de folklorisation et de théâtralisation. Or la liturgie est sacrée; et c'est un mystère, comme le souligne si bien le pape François : «*La liturgie, c'est vraiment entrer dans le mystère de Dieu, se laisser porter au mystère et être dans le mystère. C'est la nuée de Dieu qui nous enveloppe tous*»<sup>1057</sup>. Le pontife sud-américain va encore plus loin au cours de la même audience générale en répétant : «*La messe n'est pas un spectacle. Il est très important de retourner aux fondamentaux, de redécouvrir ce qui est essentiel. [...] Nous vivons la passion du Christ*»<sup>1058</sup>. Le pape veut ainsi signifier que ce que nous célébrons dans la liturgie, ce ne sont pas les danses extravagantes, ni les décorations profanes; c'est la passion du Christ comme un véritable drame, mais un drame salvifique.

Dans une interview de 2017, Mgr Pascal N'koué s'indigne contre de tels comportements, totalement aux antipodes de l'esprit même de l'inculturation en liturgie : «*Nos lieux de culte sont devenus des lieux de bavardage, des lieux d'excitation festive, d'exhibition des modes vestimentaires extravagantes, des lieux de décorations profanes, des lieux où, même prêtres et évêques, se lèvent pour danser et prendre des photos. Les églises doivent être des lieux de silence et de méditation, de rencontre intime avec la présence du Seigneur, de recueillement et de contemplation*»<sup>1059</sup>. Un fait qui a toujours retenu notre attention est que, pour juger de la «qualité» d'une célébration eucharistique, la plupart des chrétiens relèvent ceci : «*Le prêtre est formidable... Nous avons bien dansé; bien ri, c'était beau, magnifique*». Mais lorsque nous les interrogeons sur les textes qui ont été

LOIERO (éd.), *Comme à l'aube... Liturgie et pastorale au défi du concile Vatican II*, coll. «Théologie pratique en dialogue», n°44, Fribourg, Academic Press, 2017.

1055 JEAN-PAUL II, *Mane nobiscum Domine*, n°17 et *Sacramentum caritatis*.

1056 C'est un aphorisme populaire.

1057 FRANÇOIS, Audience générale, mars 2015; <https://africa.la-croix.com/liturgie-rare-parole-pape-francois/>, consulté le 18 août 2020.

1058 *Ibid.*

1059 Cf. Pascal N'KOUÉ, «*L'Eucharistie, le sacrement des sacrements*», Interview par la *Croix du Bénin*, décembre 2017.

lus et médités au cours de la célébration, ils sont absolument incapables d'en dire un mot quelconque. C'est alors que nous pouvons nous poser la question de savoir ce qu'ils vont chercher à la messe. Le folklore ou le Christ? Si la tendance aujourd'hui au Bénin est à la théâtralisation de la liturgie eucharistique, il faut dire et redire que de cette façon, nous n'aurons pas véritablement tracé les jalons d'une nouvelle évangélisation pertinente ni d'une liturgie qui soit authentiquement inculturée.

Mgr Sastre lui aussi, pourtant grand africaniste, déplore de tels agissements: «*Quelque paradoxal que cela puisse paraître, la liturgie, même en tant que célébration, ne doit être qu'un chemin vers la contemplation. Pour que la célébration en arrive là, il faut un sérieux effort d'intériorisation: il faut que le rôle du corps s'amenuise au profit de celui de l'esprit. L'appétit des rites, des symboles et des rythmes doit lentement se transmuier en vie intérieure. Les transes corporelles doivent disparaître pour faire place au rythme de l'âme portée par l'amour dans la paix de la contemplation*»<sup>1060</sup>. Un autre prélat du Bénin, Mgr Chambény, recourt également à des expressions fortes pour s'en prendre à ce que sont parfois devenues les liturgies dans l'Église au Bénin: «*Il ne s'agit pas de transporter nos gros tam-tams dans les églises et d'y danser de toutes nos forces comme on le fait aujourd'hui. Le vacarme assourdissant des tam-tams n'est pas de l'inculturation; c'est plutôt de la distraction. Les fidèles se lèvent pour admirer les danseurs, les danseuses, les joueurs de flûtes*»<sup>1061</sup>. Et nombreux sont les pasteurs qui s'insurgent contre des pratiques visant à dépouiller les liturgies de toute intériorisation et de toute contemplation. Mgr Lucien Monsi Agboka affirme lui aussi qu'il a en horreur «*les messes africaines tumultueuses, hétéroclites et bigarrées qui constituent des musées pour des touristes étrangers*»<sup>1062</sup>.

La véritable question que l'on est en droit de se poser est la suivante: Est-ce le mystère de la foi qui est réellement célébré dans les liturgies béninoises ainsi décrites? Certaines célébrations liturgiques ne sont-elles pas plutôt des auto-célébrations totalement déconnectées de la réalité du culte divin? Il convient alors de prendre au sérieux cette observation de l'ancien Préfet de la Congrégation pour le culte divin et la discipline des sacrements: «*Le cœur du mystère eucharistique est la célébration de la passion, de la mort tragique du Christ et de sa Résurrection; si ce mystère est noyé dans de longues cé-*

1060 Cf. Mgr Robert SASTRE, cité par Mgr Pascal N'KOUÉ, «Je suis Africain, mais...», *Vie Diocésaine de Parakou*, n 60–61, septembre-octobre 2016, p. 2.

1061 Mgr Lucien CHAMBENY, cité par Mgr Pascal N'KOUÉ, «Je suis Africain, mais...», *Vie Diocésaine de Parakou*, *Ibid.*

1062 Cf. Mgr Lucien Monsi AGBOKA, cité par Mgr Pascal N'KOUÉ, *Inculturer et non folkloriser. Notes sur l'inculturation*, Parakou, 2017, p. 5.

*rémonies bruyantes et chamarrées, le pire est à craindre. Certaines messes sont tellement agitées qu'elles ne sont pas différentes d'une kermesse populaire*»<sup>1063</sup>.

Toutes ces déviances viennent peut-être du fait d'une mauvaise compréhension de l'inculturation en liturgie ou encore de l'expression « participation active des fidèles »<sup>1064</sup>. Depuis Vatican II, l'Église est totalement favorable aux liturgies participatives, mais justement pas artificielles, extérieures et purement émotionnelles. Une nouvelle catéchèse sur le don de ce grand Mystère s'impose alors à l'adresse de tous les agents pastoraux : « *Ce don de l'eucharistie est trop grand pour pouvoir supporter des ambiguïtés et des réductions* »<sup>1065</sup>. Qu'il faille inculturer la liturgie dans les Églises au Bénin, personne n'en doute ; mais il faut aussi lever les confusions qui introduisent la dissipation au lieu du recueillement, le syncrétisme au lieu d'une confession authentique de la foi chrétienne. Tout l'enjeu est là : inculturation oui, syncrétisme non<sup>1066</sup>.

En outre, il faut avoir la lucidité de reconnaître que bien des réalités sont déjà à saluer dans nos liturgies au Bénin<sup>1067</sup>. Les pistes que nous proposons partent donc de ce qui est déjà vécu dans la plupart des diocèses pour l'approfondir et vivre ainsi l'inculturation dans le sens de l'épuration que la célébration du mystère chrétien impose en quelque sorte dans la culture locale. D'abord, nous pensons à l'introduction des langues locales dans toutes les liturgies, pour permettre au peuple de Dieu de comprendre ce qui est dit, et ainsi de mieux approcher le mystère qui est célébré. En ces temps où l'Église du Bénin est envahie par toutes sortes de doctrines et de nouveaux mouvements religieux qui ne manquent pas de

1063 Robert SARAH, *Dieu ou rien*, Paris, Bayard, 2016, pp. 150–151.

1064 Cf. SC, n° 11.

1065 Cf. JEAN-PAUL II, *Ecclesia de Eucharistia*, n° 10.

1066 Cf. F.-X. AMHERDT, « Religiosité populaire et foi chrétienne : entre inculturation et syncrétisme », dans IDEM et S. LOIERO (éd.), *Le christianisme et la théologie entre syncrétisme et inculturation*, pp. 11–44.

1067 Excepté le cas du Bénin, dans beaucoup d'autres pays de l'Afrique, la liturgie a souvent été le lieu où la réflexion et la pratique de l'inculturation se sont le mieux développées. Par exemple le rite zaïro-congolais de la messe. Depuis de longues années, les évêques du Zaïre, en application des normes du concile Vatican II (cf. *Sacrosanctum concilium*, n 30) et dans le but de promouvoir une meilleure participation à la célébration de l'eucharistie, nourrissaient le désir d'adapter l'*Ordo Missae* aux mœurs et au génie du peuple qui leur était confié. Une minutieuse étude des données de la tradition a conduit à discerner, toutes choses bien considérées, des éléments susceptibles d'être intégrés dans la Sainte Liturgie. Cette étude a permis aux évêques de proposer au Siège apostolique une nouvelle structure des rites afin de l'introduire, avec son consentement, dans la liturgie de la messe, l'unité fondamentale du rite romain restant sauve. À la demande instante de Mgr Monsengwo Pasinya, évêque titulaire de Aquae novae in Proconsulari, président de la conférence des évêques du Zaïre, formulée dans sa lettre du 24 septembre 1987, la Congrégation pour le culte divin, en vertu des facultés à elle accordées par le souverain pontife Jean-Paul II, « approuve volontiers et confirme le texte de l'Ordinaire de la Messe dans sa rédaction en langue française avec en annexe les préliminaires, le calendrier et les messes propres, lequel texte est joint à ce décret ».

faire miroiter de nouvelles sensations spirituelles, l'Église elle aussi doit pouvoir répondre à la demande en inculturant sa liturgie. Sur les temps forts de la vie (naissance, baptême, initiation, mariage, rites de pardon et de réconciliation, rites de guérison, funérailles), les laïcs pourraient aider les ministres ordonnés à bâtir des liturgies qui correspondent à la réalité symbolique de ces rites chrétiens, tout en faisant preuve de créativité mais aussi de discernement pour éviter le folklore. Par exemple au Bénin, le rite traditionnel de la sortie de l'enfant pourrait convenir au baptême chrétien<sup>1068</sup>.

Certains africanistes formulent des objections quant aux espèces utilisées au cours de la célébration eucharistique: le pain et le vin<sup>1069</sup>. Bien des gens estiment que ces éléments ne font pas partie de la nourriture de base des Africains, et qu'il faudrait peut-être utiliser le manioc ou l'igname ou encore le tareau, si l'on tient à inculturer la messe. Voici ce qu'en dit Mgr Sastre: «*Il y a des régions d'Afrique où aujourd'hui le maïs ou le manioc constituent des aliments de base mais ces plantes ne sont pas d'origine africaine et elles ont été introduites dans ces régions il n'y a pas si longtemps. Il s'agit non pas de s'arrêter sur des détails mais de voir la dynamique d'une culture. La consommation du pain rentre-t-elle de plus en plus dans les coutumes en Afrique? Voilà la question que nous devons nous poser du point de vue culturel. Mais au point de vue théologique, il y a d'autres questions à résoudre: le Christ a-t-il choisi le pain tout simplement comme symbole de toute nourriture, de sorte que chaque peuple ou tribu peut le remplacer par sa nourriture de base? L'a-t-il choisi certes comme nourriture commune au bassin méditerranéen mais affecté d'un symbole particulier dans l'histoire du salut?*»<sup>1070</sup>. La messe est un véritable mystère universel qui transcende toute considération contextuelle. On ne doit donc pas s'arrêter à des considérations ethniques ou locales, des appropriations horizontales qui nous éloigneraient de la dimension hautement transcendante de notre

1068 Cf. *supra*, 6.2.3., «La sortie du nouveau-né».

1069 «Fidèle à l'exemple du Christ, l'Église a toujours employé le pain et le vin avec de l'eau pour célébrer le banquet du Seigneur» (*Présentation générale du missel romain PGMR*, n°281). Lors de la cène, il est très probable que Jésus ait rompu, conformément à la liturgie juive de la Pâque, du pain azyme (c'est-à-dire sans levain). C'est pourquoi l'Église latine utilise du pain azyme pour célébrer l'eucharistie du Christ notre Pâque (cf. 1 Co 5, 7-8). «Le vin de la célébration eucharistique doit provenir du fruit de la vigne» (*PGMR*, n°284). Au pain de la nécessité et du labeur s'adjoint le vin de l'allégresse et de la fête, le vin qui réjouit le cœur de l'homme (Ps 104(103), 15) et figure la «sobriété de l'Esprit» (cf. Ac 2, 13). Ce vin, signe de joie messianique, dont Jésus lui-même dit le jeudi saint qu'il le boira, nouveau, dans le Royaume de son Père (Mt 26, 29): «*Venez, mangez de mon pain, buvez du vin que j'ai préparé!*» (Pr 9, 1-5). C'est ainsi que la Sagesse harangue les passants. À chaque messe Jésus, Sagesse incarnée, est le Grand-Prêtre selon l'ordre de Melchisédech qui offre pain et vin au Très-Haut (cf. Gn 14, 18). Il est notre grand Panetier et grand Échanson qui sert pour nous le repas de notre salut, plus délectable que tous les festins de Pharaon (cf. Gn 40).

1070 Mgr Robert SASTRE, *Paroles d'un prophète*, p. 90, cité par Mgr Pascal N'KOUÉ, *Inculturer et non folkloriser*, p. 21.

salut, à laquelle nous sommes tous conviés, riches et pauvres, noirs ou blancs, jeunes ou adultes. C'est tout l'enjeu de l'articulation entre possibilités d'inculturation et universalité du message de la foi.

En outre, les rythmes, les chants, les tam-tams et les gestes à intégrer à la liturgie doivent être soigneusement travaillés par un collectif de liturgistes et de théologiens pour parer au saupoudrage, aux excès et aux ambiguïtés. Par exemple, tous les chants qui parlent de Dieu ou qui prononcent le nom de Dieu ne sont pas forcément des chants sacrés. Ce qui doit être primordial, c'est le mystère que nous célébrons : la passion, la mort et la Résurrection du Christ. À l'opposé des avis de la *vox populi* pour juger de la qualité d'une célébration<sup>1071</sup>, Mgr Robert Sastre fournit quelques critères pertinents qui s'inscrivent dans la règle d'or de l'obéissance à l'enseignement de l'Église et qui découlent aussi de l'importance à accorder à la contemplation du mystère : « *Pour juger de la réussite de nos célébrations chrétiennes, il ne suffit pas de voir leur qualité d'expression africaine, leur authenticité africaine, il ne suffit pas non plus de mesurer l'ambiance qui est créée, qui peut être tout simplement une forme religieuse de défoulement collectif. Il faudrait voir dans quelle mesure ces célébrations ouvrent les cœurs et les esprits à l'accueil du Seigneur, dans quelle mesure elles attisent la foi, sensibilisent les chrétiens davantage à l'espérance eschatologique d'une terre nouvelle à bâtir où la justice et l'amour doivent triompher* »<sup>1072</sup>. N'est-ce pas finalement ce qui doit beaucoup plus nous préoccuper, n'est-ce pas ce vers quoi nous devons nous orienter en matière d'inculturation de nos liturgies ? Concrètement, le Père Doncoeur nous rappelle dans son texte déjà ancien ce qui, selon lui, serait la première urgence : « *Il nous faut recouvrer l'intelligence, le sens de l'eau, du pain, du vin, du sel, de l'huile, du jour et de la nuit, du rythme, de la communauté, du temps, des saisons, et en général de toute la création que Dieu nous offre comme un magnifique douaire* »<sup>1073</sup>.

En définitive, l'inculturation au sein de la nouvelle évangelisation est un processus qui demande du temps. Il ne s'agit pas de quelques simples adaptations hâtives et superficielles pour parvenir à inculturer les célébrations liturgiques. C'est une œuvre de longue haleine mobilisant la patience des théologiens et des liturgistes qui, sous la houlette de l'Esprit Saint, sont appelés à travailler pour l'enracinement du mystère chrétien dans les traditions et cultures du Bénin. La tâche est loin d'être achevée lorsqu'on sait qu'au Bénin, il y a une multitude de traditions et de coutumes. En même temps, il convient de souligner qu'aucune culture n'est parfaite ; mais dans chaque culture ou tradition, il y a des *semina*

1071 Nous les avons évoqués dans les lignes précédentes.

1072 Mgr Robert SASTRE, *Paroles d'un prophète*, p. 88.

1073 Paul DONCOEUR, *Cahiers Sainte Jehanne*, avril 1952, p. 100, cité par Mgr Pascal N'KOUÉ, *Inculturer et non folkloriser*, pp. 33–34.

*Verbi*<sup>1074</sup>, et il y aussi des éléments qui ont besoin d'être purifiés et ennoblis avant d'être introduits dans la liturgie. L'inculturation n'est jamais unilatérale. C'est à cette tâche que se sont attelés certains prélats qui ont marqué l'histoire de la croissance de l'Église au Bénin. Dessinons-en la figure et l'œuvre, afin de dégager des pistes d'évangélisation inculturée en profondeur et de conversion pastorale pour aujourd'hui, à leur suite.

## 6.6. Quelques pionniers d'une Église au Bénin à l'écoute de Dieu et des hommes

Certaines figures de l'Église au Bénin ont profondément marqué l'histoire de la foi chrétienne tant par leur engagement, leur dévouement, que par leur souci de la construction d'une Église-famille à l'écoute de Dieu et proche des hommes. Il s'agit du cardinal Bernardin Gantin, des évêques Robert Sastre, Isidore de Souza, tous de regrettée mémoire, et de Mgr Barthélémy Adoukonou.

### 6.6.1. Cardinal Bernardin Gantin, un témoin de l'ecclésiologie

Premier archevêque noir métropolitain de l'Afrique francophone, Bernardin Gantin fut créé cardinal par le pape Paul VI, en même temps que Joseph Ratzinger, le futur Benoît XVI, lors du consistoire du 27 juin 1977. Président de la Conférence Épiscopale Régionale d'Afrique de l'Ouest (CERAO), il fut appelé en 1971 à Rome par Paul VI à la Congrégation de la *Propaganda fide*. Le 8 avril 1984, Jean-Paul II le nomma président de la Commission pontificale pour l'Amérique latine et préfet de la Congrégation des évêques. En 1983, le cardinal Gantin devint doyen du Sacré collège et participa au conclave de 2005, mais sans droit de vote car il avait déjà atteint la limite d'âge. Voici le témoignage qu'il donna de son ministère à Rome : « *Les voies surprenantes de Dieu m'ont conduit de Cotonou à Rome à l'appel du pape. Les voies surprenantes de Dieu ont conduit des hommes et des femmes missionnaires partis de France pour allumer la foi chrétienne sur la côte du Bénin appelée alors la côte des Bonnes Gens* »<sup>1075</sup>.

Au Bénin, certains l'appellent « le sage dans la tempête », ou encore « la lumineuse intelligence chrétienne ». Ceux qui l'ont connu louent son incroyable mémoire, sa délicatesse légendaire et son humilité. Après toutes ces années passées au service de Dieu et des

1074 Depuis Vatican II, le Magistère de l'Église utilise fréquemment le concept patristique de « semences du Verbe », d'abord pour justifier une attitude bienveillante de dialogue avec les religions non chrétiennes ; ensuite pour montrer que dans les autres traditions et cultures, il y a aussi du vrai et du bien « semé par le Christ ».

1075 Cf. Mgr Jean-Yves RIOCREUX, *Hommage au cardinal Gantin* : « Le cardinal Gantin fut au Bénin ce que fut Jean-Paul II pour la Pologne », 14 mai 2008, édité par la CEF, <https://eglise.catholique.fr/actualites/365065-deces-du-cardinal-beninois-bernardin-gantin/> consulté le 19 août 2020.

hommes dans les plus hautes instances de l'Église, en 2002, il a préféré rentrer chez lui au Bénin pour y finir ses jours comme un « *missionnaire romain en Afrique* ». Il s'est éteint à Paris à l'hôpital Georges Pompidou le 13 mai 2008, en la fête de Notre Dame de Fatima. Le pape Benoît XVI lui a rendu cet hommage : « *À ce fils éminent du Bénin et de l'Afrique estimé de tous, animé d'un esprit profondément apostolique et d'un sens élevé de l'Église et de sa mission dans le monde* ». Les nombreux témoignages<sup>1076</sup> sur la personne de ce prélat nous permettent de tracer le profil de pasteur qu'il fut. Ainsi, les cardinaux Bernard Agré<sup>1077</sup> et Théodore Adrien Sarr<sup>1078</sup> ont-ils écrit : « *Dans la série des grands pasteurs africains dont la vie s'est fondue avec les aspirations du peuple de Dieu des jeunes communautés chrétiennes d'Afrique pour les faire croître de l'intérieur dans la pleine dimension de la catholicité, le cardinal Bernardin Gantin, doyen émérite du Collège Cardinalice, vient incontestablement en tête. [...] Le cardinal Bernardin Gantin, par la manière dont il a été tout ce qu'il a été, a apporté une réponse d'exception à cette question fondamentale, réponse que nos Églises se doivent de recueillir et de déposer comme fondation de leur âge patristique* »<sup>1079</sup>.

Bernardin Gantin fut un grand homme et un pasteur visionnaire, reconnu et vénéré par ses pairs comme un homme d'exception, attentif à tous, grands ou petits, et portant quotidiennement le souci de l'Église universelle et de l'Église d'Afrique en particulier. On aurait bien des raisons de reconnaître qu'il fut pour le Bénin ce que fut Jean-Paul II pour la Pologne, ainsi que le suggère J.-Y. Riocreux. Ajoutons ce compliment que lui a rendu Joseph Doré, alors archevêque de Strasbourg, qui trouvait en lui « *un grand et exemplaire témoin de la fécondité spirituelle et de la puissance apostolique de notre foi chrétienne en ce monde, en même temps qu'une haute et rayonnante manière d'exercer l'engagement institutionnel et la responsabilité pastorale de la mission ecclésiale aujourd'hui* »<sup>1080</sup>.

En définitive, le cardinal Gantin a constamment porté le souci de la destinée universelle de l'Église, tout en gardant à cœur la situation de l'homme africain comme une exigence et une priorité. Les problématiques africaines ont fini par lui imposer un style : la présence à l'homme, le témoignage rendu aux valeurs du Royaume, le dialogue inter-religieux, la justice, la paix, l'inculturation, qui apparaît aujourd'hui comme l'une des

1076 Cf. ASSOCIATION DES THÉOLOGIENS DU BÉNIN, *Christianisme et humanisme en Afrique. Mélanges en hommage au cardinal Bernardin Gantin*, coll. «Mémoire d'Églises», Paris, Karthala, 2003.

1077 Archevêque d'Abidjan et président émérite de la CERAO.

1078 Archevêque de Dakar et président en exercice de la CERAO.

1079 Bernard AGRÉ, Théodore Adrien SARR, «Préface», in ASSOCIATION DES THÉOLOGIENS DU BÉNIN, *Christianisme et humanisme en Afrique. Mélanges en hommage au cardinal Bernardin Gantin*, p. 6.

1080 Joseph DORÉ, «L'actualité de la christologie et l'apport des Églises d'Afrique», in ASSOCIATION DES THÉOLOGIENS DU BÉNIN, *Christianisme et humanisme en Afrique. Mélanges en hommage au cardinal Bernardin Gantin*, p. 138.

grandes attentes que l'Église s'efforce d'honorer en Afrique. Le prélat s'est investi de cette immense tâche, à sa façon, faite de discrétion, de mesure, de noblesse.

#### 6.6.2. Mgr Robert Sastre, le pasteur de la libération de l'homme noir

Le 7 juin 1926 à Grand-Popo, à l'époque au Dahomey, naissait Robert Codjo Sastre, dans le foyer d'Edouard Sastre et de Madeleine Ahlinvi. Robert fait ses études primaires jusqu'en 1937 à Grand Popo. À partir de 1939, il poursuit son cursus scolaire à la pépinière des Petits Clercs à Ouidah. Il est ordonné prêtre le 21 décembre 1952; et trois ans plus tard, il soutient sa thèse de doctorat en théologie sur le thème de «*Fons vitae*» (*source de vie*)<sup>1081</sup>. Le 6 août 1972, il devient le deuxième évêque de Lokossa. Chargé de la communication sociale au sein de la conférence épiscopale du Bénin, il lance «*Si tu savais!*», une émission catholique diffusée sur les chaînes de la radio nationale du Bénin dès 1961<sup>1082</sup>. Il dirige l'aumônerie du scoutisme et de la Jeunesse Étudiante Catholique (JEC) du Dahomey, de 1958 à 1961. En 1963, il s'occupe des Mouvements de jeunesse et du centre «*Développement et culture*», ainsi que du secrétariat social à Cotonou. Quelques années plus tard, il reprend la direction de l'équipe d'aumônerie des lycées et collèges de Porto-Novo et de Cotonou.

Tout le ministère de Mgr Sastre a été vécu dans l'esprit de sa devise épiscopale «*In lumine tuo vidimus lumen*» (Ps 36(35), 10). Sa pastorale peut se résumer dans l'annonce du Christ, lumière des nations et lumière pour l'homme noir.

Ce pasteur de la «libération» de l'homme noir s'est beaucoup préoccupé de la construction de personnalités dignes et libres, autonomes et innovantes. Il a toujours posé des actes susceptibles de délivrer l'homme noir du joug de la colonisation et du déni de son identité. Alors étudiant en France, l'abbé Sastre, par ses publications, revendiquait le respect de la race noire, de sa culture et de son héritage. Le défi du rapport des anciens colonisateurs avec leurs colonies devenues indépendantes stimula sa collaboration avec le courant de la négritude et le disposa à co-signer en 1956 l'ouvrage intitulé *Des prêtres noirs s'interrogent*<sup>1083</sup>, comme acte de revendication à la fois en tant qu'Africain authentique et chrétien fidèle.

Prêtre à la foi ardente, il a su allumer l'espérance dans son diocèse en menant une véritable pastorale en faveur des vocations sacerdotales et religieuses, comme envers

1081 Mgr Robert SASTRE, «*Fons vitae* (*En toi est la source de vie, par ta lumière, nous voyons la lumière, Ps 36, 10*)», Thèse de doctorat en théologie biblique, Paris, Sorbonne, 1956.

1082 Cf. *supra*, 5.5.2., «Les NTIC, outils incontournables pour une pastorale de proximité».

1083 COLLECTIF, *Des prêtres noirs s'interrogent*, coll. «Rencontres», Paris, Cerf, 1956. Cet ouvrage est incontestablement un des textes fondateurs de la théologie africaine. Voir aussi Léonard Santedi KINKUPU (dir.), *Des prêtres noirs s'interrogent. Cinquante ans après...*, coll. «mémoire d'Églises», Paris, Karthala/Présence Africaine, 2006.

les pauvres et les marginalisés. En parlant des vocations sacerdotales, il accordait un soin particulier à la formation dans les séminaires. Pour lui, diverses instances doivent travailler en harmonie pour une excellente formation des séminaristes : les séminaristes eux-mêmes, la famille, la paroisse, les formateurs de séminaires, les curés et l'évêque. L'engagement de tous ces acteurs consiste en leur générosité personnelle, leur prière fervente, le soutien humain et l'encouragement à donner aux candidats. Il n'était pas question pour Mgr Sastre de former des prêtres de type « intellectualiste », totalement déconnectés de la réalité existentielle de leur peuple ; ce qu'il appelait non sans humour « *les prêtres au col blanc et aux manchettes immaculées* »<sup>1084</sup> ; mais de prendre l'option de la formation intégrale, humaine et spirituelle des séminaristes, afin de donner à son diocèse et à l'Église au Bénin de véritables pasteurs.

Devenu évêque à un moment de l'histoire du Bénin où tout était en pleine mutation, Robert Sastre, par sa parole, a su tracer pour le peuple de Dieu qui est à Lokossa et au Bénin, et pour l'ensemble des hommes de bonne volonté, un chemin d'avenir. Il a exercé un apostolat plein de rayonnement à une époque où il n'était pas évident de prendre la parole sans être fiché par les responsables politiques d'alors. Son ministère d'évêque a été un acte de véritable prophétisme.

Après avoir connu des tortures de la part du pouvoir en place, il a appris dans sa chair ce que signifie être un témoin de Jésus-Christ au Bénin pendant l'idéologie marxiste. Son prophétisme, tout à fait simple, était caractéristique de son expérience religieuse. La famille et l'éducation des jeunes restent les deux domaines où son action inculturée et courageuse s'est révélée de manière plus directe. C'est bien aussi ce qu'exprime Félicien Sèbo : « *Pour Mgr Robert Sastre, le premier champ d'apostolat est la famille. Selon lui, elle est le point de départ et le lieu géométrique de la vie de l'homme sur la terre. C'est elle qui conditionne l'homme dans toute l'envergure de sa personne* »<sup>1085</sup>. Pour lui, la famille était la base de tout, en tant que lieu même de la transmission des valeurs humaines et spirituelles, de construction de la personne humaine, et donc en tant qu'institution nécessaire pour la vie et la stabilité sociale. C'est ce qui le poussait à mettre sur pied des visites dans les familles pour les encourager à devenir des lieux d'évangélisation. Il organisait et encourageait également des marches missionnaires pour ouvrir des voies d'évangélisation et de conversion dans son diocèse. Lui-même s'expliquait en ces termes : « *Chaque village qui a reçu l'annonce de la Parole de Dieu, doit se débrouiller pour aller à son tour annoncer cette parole à un autre village. Il y a vraiment un mouvement de conversion qui*

1084 On croirait entendre l'appel du pape François pour une Église « *blessée et sale* » plutôt que « *malade de son enfermement* » (EG, n°49).

1085 Félicien Kouami SÈBO, *Mgr Robert SASTRE, pasteur, homme de conviction*, Cotonou, Éditions Aurelius, 2016, p. 61.

*s'est dessiné. Les jeunes ont leur part dans l'évangélisation. Je trouve que cette prise de conscience de la foi à partager est une grâce pour le diocèse*»<sup>1086</sup>.

Un dernier aspect de sa stratégie pastorale reposait sur sa proximité avec le peuple ; c'était l'homme du peuple. Au cours d'une interview qu'il avait accordée au journal *La Revue du chrétien*, il disait justement : « *Dans mes visites pastorales, je vais voir tout le monde, que ce soient les sectes, que ce soient les "Vodunon". J'essaie d'entrer en dialogue avec tous ceux qui veulent que la parole humaine s'échange, que la parole humaine puisse être un véhicule de fraternité entre nous* »<sup>1087</sup>. Il a toujours cru en l'homme, en sa capacité de se mettre debout pour assumer son destin. Pour lui, croire en l'homme, c'était reconnaître que chaque homme a un avenir. C'est ainsi que chaque fois qu'une situation devait « embrigader » l'homme et le freiner dans son évolution, il intervenait pour aider, pour rassurer, pour apaiser. Par exemple, il rivalisa toujours d'ardeur pour projeter la lumière de ses connaissances sur les zones ténébreuses des forces occultes des coutumes locales, comme pour lutter contre l'enlèvement des filles en vue de mariages forcés et de vocations au fétichisme imposées. Il œuvra pour la réinsertion des exclus et des marginalisés, en fondant plusieurs structures évocatrices : le centre Bethesda de Lokossa pour la rééducation et l'apprentissage des handicapés physiques ; le centre Siloé de Djanglanmey pour les malvoyants ; la léproserie de Madjrè. Son aspiration à la justice s'est réalisée à travers une lutte contre les diverses formes d'esclavage asservissant les enfants de Dieu, d'une part, et le combat contre les modes d'expression déshumanisants afin de restaurer la liberté, d'autre part.

Conscient de l'impérieuse nécessité d'une Église inculturée au Bénin, Robert Sastre a proposé dans son diocèse, à partir de la culture locale, le tam-tam *Xosehun* (tam-tam de la foi). Le tam-tam est un instrument de musique très utilisé dans les traditions africaines pour des occasions de joie et de deuil. Robert Sastre se l'est approprié comme un moyen d'évangélisation, à partir de chants qu'il a composés dans la langue locale et qui traduisent la Parole de Dieu au cœur de la vie humaine, sans que des débordements fussent à craindre<sup>1088</sup>. Grâce à lui, la liturgie est fêtée et vécue dans la langue locale du diocèse, permettant ainsi aux fidèles de participer effectivement aux mystères qu'ils célèbrent. Pour lui donc, nous ne savons pas ce que nous disons si nous ne le disons pas avec nos propres mots. Si nous voulons que l'Évangile pénètre les cultures africaines, il faut que Dieu se mette à parler aux Africains dans leurs propres langues.

Mgr Sastre a été un prophète parce qu'il a été porteur de parole quand il le fallait et que son message était incarné. Il a été serviteur de Dieu au milieu de son peuple. C'était

1086 « Interview exclusive de Mgr Robert Sastre », *La Revue du chrétien*, n°1, juillet 1995, p. 10.

1087 *Ibid.*, p. 12.

1088 Voir ce que nous disions précédemment, 6.5.2., « Jalons pour une liturgie inculturée au Bénin ».

l'homme de l'avenir (visionnaire) et du présent. Il a parlé pour les hommes et les femmes de son temps ; il a su discerner dans l'histoire de son pays et de son peuple les signes de la présence réelle de Dieu. C'était un homme d'espérance et de réalisme qui n'a pas manqué de bousculer les autorités politiques<sup>1089</sup> et d'interpeller aussi l'Église sur les questions relatives à la dignité de l'homme noir. Il a ainsi laissé au Bénin le souvenir inoubliable d'un évêque pasteur et d'un prophète ; une figure de proue de l'africanisation de l'Église, dont le dynamisme ecclésial et l'engagement social ont marqué plus de deux décennies d'épiscopat.

Faire mémoire de Mgr Robert Sastre, c'est célébrer une vie engagée au service de Dieu et de ses frères, au service finalement de la nouvelle évangélisation et de la conversion spirituelle. Sa stratégie pastorale, qui reposait sur 4 axes (la famille, la proximité avec le peuple, la marche missionnaire et les rites de la messe en langue locale), répondait adéquatement aux exigences de la nouvelle évangélisation aujourd'hui en terre béninoise. Ce sont des éléments prophétiques de conversion auxquels l'Église au Bénin se doit d'être sensible. En 28 ans d'épiscopat, il a laissé une importante œuvre pastorale, notamment l'Association des femmes catholiques du Bénin et la Congrégation des Sœurs Servantes de la lumière du Christ (SLC). En instituant cet ordre religieux autochtone, il assumait complètement l'identité d'une Église locale en mission, l'orthodoxie et la clairvoyance, mais aussi le courage et l'audace. Il a investi ses énergies à concrétiser la promesse d'Isaïe pour la « libération des prisonniers et des opprimés » (Is 61, 1). Récemment s'est tenu à l'université d'Abomey Calavi un colloque international<sup>1090</sup> pour honorer la mémoire de Mgr Sastre, l'éminent prélat dont la vie et l'héritage ont été exposés aux jeunes comme modèles de justice et de vérité. L'initiative venait d'un comité scientifique présidé par le professeur Raphaël Yébou du département des Lettres modernes de cette université. Elle visait à rendre hommage à ce grand homme de sciences, de conviction, de philosophie, de théologie, mais aussi de foi, et à le présenter aux jeunes en ces temps d'inversion des

1089 Il a souvent dénoncé les maladresses du régime révolutionnaire conduit par le colonel Mathieu Kérékou, ce qui l'a conduit en prison pendant plusieurs mois au cours de la période révolutionnaire ; nous y faisons allusion précédemment.

1090 Colloque international sur l'héritage de Mgr Robert Sastre, tenu à Abomey Calavi au Bénin du 17 au 19 janvier 2020. Au cours de ce colloque, quelques-unes de ses œuvres ont été mentionnées et valorisées : « Christianisme et cultures africaines », *Tam-tam*, Paris, 7 janvier 1957, pp. 12–23 ; « Spiritualité africaine et christianisme », *Présence Africaine*, n°XIII (avril-mai 1957), pp. 23–30 ; « Christianisme et spiritualité africaine », *Les temps modernes*, 1957, pp. 136–139 ; « Contribution de l'Église catholique à l'expression culturelle de la personnalité africaine », *Actes du colloque sur les religions (Abidjan, 5–12 avril 1961)*, Paris, Présence Africaine, 1962, pp. 183–194 ; « Les vodun dans la vie culturelle, sociale et politique du Sud-Dahomey », *Cahiers des Religions africaines* (Kinshasa), 4–8 juillet 1971, pp. 11–12 ; *Amen, Alléluia ! Un recueil de douze homélies de son Excellence Mgr Robert Codjo Sastre, évêque de Lokossa*, Cotonou, Imprimerie Notre Dame, 1996 ; *Paroles d'un prophète*, Cotonou, Éditions catholiques du Bénin, 2010 (ouvrage posthume).

valeurs. La célèbre phrase de Mgr Sastre « *Ce n'est ni l'action, ni même l'éclat qui sont efficaces dans une poitrine d'airain* »<sup>1091</sup> reste pour la Jeunesse Étudiante Catholique (JEC) un véritable leitmotiv.

L'engagement de Mgr Robert Sastre pour la justice fit de lui un éclairer des consciences, un bouclier des sans-voix, un interlocuteur conjuguant foi et rationalité grâce à sa clairvoyance, son audace et sa force d'anticipation sur les événements.

### 6.6.3. Mgr Isidore de Souza : la pastorale de la miséricorde et du dialogue social<sup>1092</sup>

Ordonné prêtre le 8 juillet 1962 à Ouidah, Mgr Isidore de Souza poursuit ses études à Rome, où il séjourne pendant le concile Vatican II. Il enseigna à l'Institut Supérieur de Culture Religieuse (ISCR) à Abidjan. Sacré évêque auxiliaire le 17 juin 1981, il succéda à Mgr Christophe Adimou le 27 décembre 1990, comme archevêque métropolitain de Cotonou<sup>1093</sup>.

Isidore de Souza était un homme libre, qui avait le courage de la vérité. À la fin des années 1980, il faisait partie des rares hommes d'Église qui osaient dénoncer les exactions du régime pseudo-révolutionnaire en place. Homme de miséricorde, il était dévoué et tout donné pour la cause des plus petits et des plus fragiles. Il s'est toujours laissé toucher aux entrailles par la misère des populations de chez nous. C'était un homme totalement détaché. Aujourd'hui encore, le peuple béninois salue le poids de son engagement social, en particulier en matière de santé publique : grâce à lui, une dizaine de centres de santé ont été construits au Bénin<sup>1094</sup> pour soigner les malades et les « blessés » de la vie. Il s'est aussi investi dans d'autres domaines tels que l'eau, le chômage des jeunes, les enfants en situation difficile, etc.

1091 « Interview exclusive de Mgr Robert SASTRE », dans *Église du Mono*, du 7 juin 1996.

1092 La personnalité et le ministère flamboyant de Mgr Isidore de Souza ont fait l'objet d'une abondante littérature. On pourra voir les ouvrages et recherches ci-après : Israël MENSAH, *L'Église et la démocratie : Mgr Isidore de Souza au cœur de la transition (1989–1993)*, Thèse de doctorat en théologie catholique et histoire de l'Église, Strasbourg 2, 2006 ; Israël MENSAH, *Isidore de Souza, figure fondatrice d'une démocratie en Afrique. La transition politique au Bénin (1989–1993)*, Paris, Karthala, 2011 ; Rodrigue GBEDJINOU, *Il était une fois Isidore de Souza. Faits et histoires*, Cotonou, IDS Édition, 2019 ; Rodrigue GBEDJINOU, *Isidore de Souza au service de la cité*, coll. « Église et Mémoire », Cotonou, Éditions Isidore de Souza, 2019 ; Félix Côte d'OLIVEIRA, *Sauver le précieux héritage politique de Mgr Isidore de Souza*, Cotonou, Éd. Porte-parole de la Parole de Dieu, 2020.

1093 Cf. *supra*, note 209.

1094 Les centres médicaux confessionnels à l'actif de Mgr de Souza sont les suivants : Hôpital de Mènon-tin à Cotonou, Cabinet Les Louanges à Cotonou, Cabinet médical Le Relief à Cotonou, Clinique Sainte Gérarda à Cotonou, Hôpital Saint Luc à Cotonou, Hôpital Saint Jean de Cotonou, Clinique Mahouma à Cotonou, Hôpital Padre Pio à Cotonou, etc.

Alors que le Bénin ployait sous le poids de la dictature révolutionnaire marxiste-léniniste, il a été l'homme providentiel qui a présidé aux assises de la Conférence nationale souveraine du 19 au 28 février 1990 à l'hôtel PLM Alédjo de Cotonou. Par son ingéniosité, sa tempérance, son sens du pardon, il a su conjuguer les efforts des uns et des autres, ouvrir les voies du dialogue et de la paix et faciliter l'avènement d'un ordre nouveau au Bénin : le régime du renouveau démocratique. Mgr Isidore de Souza fut le plus grand acteur de l'avènement de la démocratie au Bénin et l'un des plus grands de l'Afrique. Il est appelé à juste titre «le père de la démocratie béninoise». Ses qualités de pasteur et de citoyen modèle font de lui un exemple à suivre pour les jeunes générations, pour l'Église et pour la société béninoise en général. C'était aussi un homme d'une exigence rare. Très intelligent, Mgr Isidore de Souza était perfectionniste. Il ne supportait pas l'appréciation «peut mieux faire» pour ses séminaristes : «*Il préférerait excellent ou nul (c'est-à-dire quelqu'un que l'on peut aider)*», raconte le Père Rodrigue Gbédjinou dans son livre<sup>1095</sup>. Il a beaucoup travaillé à l'inculturation de l'Évangile en terre béninoise. À ce sujet, Mgr Barthélémy Adoukonou lui a rendu un vibrant hommage à l'occasion du cinquantenaire de l'Union de Clergé Béninois (UCB), qui s'est tenu au grand séminaire Saint Gall de Ouidah. Mgr Adoukonou, après avoir rappelé les circonstances difficiles de la naissance du concept de l'inculturation au Bénin et les résistances connues, n'a pas manqué de souligner l'implication personnelle de Mgr Isidore de Souza quant à la promotion du *Sillon Noir*<sup>1096</sup> : «*Mgr Isidore de Souza a été d'une fidélité exceptionnelle à ce mouvement du Sillon Noir dont le chemin a été semé de beaucoup d'incompréhensions, et même de procès d'intention, le faisant passer notamment comme une entreprise de domination ethnique des fon d'Abomey*»<sup>1097</sup>. À cela, on peut aussi ajouter ce compliment de Mgr Roger Hounghbedji, actuel archevêque métropolitain de Cotonou : «*Mgr Isidore de Souza s'est littéralement consumé pour le service de ses frères, de l'Église et de la cité*»<sup>1098</sup>.

1095 Rodrigue GBEDJINOU, *Il était une fois Isidore de Souza. Faits et histoires*, Cotonou (2019), p. 28.

1096 Aussi appelé dans le dialecte local *fon* très répandu au Sud-Bénin *Méwihwendo*. Le *Méwihwendo* se donne pour objectif d'aller rechercher tout ce qu'il y a de vrai et de saint dans les traditions culturelles et religieuses *fon* pour en faire hommage au Christ, héritier des nations, comme l'avait demandé le concile Vatican II. Il s'agissait dès les débuts de cette aventure de répertorier les pratiques et de commencer à réfléchir sur les coutumes dans lesquelles les chrétiens se retrouvent impliqués et entraînés au niveau de leurs familles, sans pouvoir en rendre raison au regard de leur foi chrétienne, et qui en réalité leur donnaient mauvaise conscience. Aujourd'hui, le *Sillon Noir* (*Méwihwendo*) est devenu un institut avec plus de cinquante ans d'expérience, avec son siège à Cotonou.

1097 Cf. Hebdomadaire catholique *La Croix du Bénin*, «Cinquantenaire de l'Union du Clergé Béninois. Mémoire et promesses d'une fraternité agissante», Cotonou, 8 février 2019.

1098 «Interview exclusive de Mgr Roger HOUNGHBEDJI», réalisée par *La Croix du Bénin*, Cotonou, 13 mars 2019.

Les témoignages et les commentaires qu'inspirent sa vie et ses actions prouvent à quel point ce prélat était aimé et admiré. Dans le cadre de la commémoration des 20 ans de son décès, l'École d'initiation théologique et pastorale (EITP) de l'archidiocèse de Cotonou a organisé un colloque international sur les religions, la politique et le développement. La cérémonie d'ouverture a eu lieu le vendredi 1<sup>er</sup> février 2019 à Cotonou. Selon les organisateurs, ce colloque a permis de revisiter les enseignements du prélat et de rappeler au peuple béninois, notamment à la nouvelle génération, le rôle prépondérant qu'a joué ce fils du Bénin. Selon Rodrigue Gbédjinou, directeur de l'EITP, la vie et les œuvres de Mgr Isidore de Souza se profilent tel un testament à scruter, un héritage à faire fructifier et un programme flamboyant à décliner : « *Nous comptons dégager de la vie et des œuvres de cet illustre prélat, les grandes dynamiques qui l'inspiraient et au regard des enjeux de notre temps et de l'odyssée de nos histoires ecclésiales et nationales, déterminer les modalités pour les incarner aujourd'hui* »<sup>1099</sup>.

Mgr Isidore de Souza s'est laissé consumer pour et par l'Église de Jésus-Christ, menant une vie de dialogue avec tous, d'écoute, d'ouverture à toute personne<sup>1100</sup> et une mission de développement intégral de l'homme, de tout homme et de tout l'homme. À travers son ministère très engagé, Isidore de Souza a œuvré à l'humanisation des personnes dans un processus permettant à chaque individu de s'accomplir en tant qu'homme, d'être engendré à sa stature spirituelle et de trouver pleinement sa place dans la marche du monde.

#### 6.6.4. Mgr Barthélémy Adoukonou, un apôtre de l'inculturation en Afrique

On ne saurait parler d'une nouvelle évangélisation aujourd'hui en Afrique et au Bénin sans entendre toute la charge d'inculturation dont l'expression elle-même est porteuse. Mgr Adoukonou est sans conteste l'un des principaux penseurs de l'inculturation de l'Évangile en terre africaine. Descendant d'une famille royale d'Abomey au Bénin, Barthélémy Adoukonou est né en 1942 à Abomey, et il a été ordonné prêtre en 1966. Après ses études de sociologie religieuse à Paris et de théologie à Ratisbonne, où il a obtenu son doctorat, il a préparé un doctorat d'État en sociologie à l'Université Paris-Descartes à Paris en 1988<sup>1101</sup>. À Ratisbonne, il fut doctorant auprès du professeur Joseph Ratzinger dans les années 70. Mgr Adoukonou décrivait ce dernier comme un « *théologien brillant, qui ne lisait pas la leçon qu'il avait préparée, de son bureau, mais qui paraissait lire dans le ciel. Il avait*

1099 Cf. <https://lanationbenin.info/colloque-international-sur-religions-politique-et-developpement-mgr-isidore-de-souza-un-paradigme-de-foi-et-d-humanisme/>, consulté le 20 août 2020.

1100 Avec lui, nous sommes totalement au cœur de la mystique de l'engendrement mutuel, le fil rouge de notre recherche.

1101 Barthélémy ADOUKONOU, *Grammaire et sémantique de la violence : le cas du vodun béninois*, Thèse de doctorat d'État en sociologie à l'Université Paris-Descartes, Paris, 1988.

*une vision panoramique historique et synthétique profonde comme il sied à un Allemand et aussi claire, propre à un Latin. Le christocentrisme de sa pensée m'enchantait* »<sup>1102</sup>.

Membre de la Commission théologique internationale avec le futur pape Benoît XVI, il fut nommé évêque par celui-ci en octobre 2011. Après avoir successivement travaillé à la Congrégation pour les causes des saints et au Conseil pontifical pour la promotion de l'unité des chrétiens, il a été nommé secrétaire du Conseil pontifical pour la culture le 3 décembre 2009, comme premier Africain à ce poste.

Mgr Barthélémy Adoukonou est un fervent défenseur de la place de l'Afrique au sein de l'Église catholique. Il est le fondateur du *Sillon Noir*<sup>1103</sup>, ce mouvement de réflexion sur l'inculturation qui s'appuie sur les « *intellectuels communautaires* »<sup>1104</sup>. Depuis 1970, le prélat mentionne à propos de Mgr de Souza que ce dernier a affirmé sa détermination à collaborer à l'inculturation en découvrant la nécessité d'accueillir tout ce qu'il y a de saint dans les cultures africaines<sup>1105</sup>, y compris dans le *vodun*<sup>1106</sup>. Pour lui, la théologie africaine doit émaner de son anthropologie. Il défend avec véhémence l'idée selon laquelle « *l'homme noir, comme tout autre, est capable de l'Évangile parce qu'il a en lui cette expression du dynamisme de la nature nommée culture dans le sens le plus profond* »<sup>1107</sup>.

Jouissant d'une retraite paisible au Bénin, il a lancé l'Institut supérieur des sciences religieuses Notre-Dame de l'Inculturation (ISSR-NDI), qui forme des agents pastoraux. Grâce à une approche participative, Mgr Adoukonou a mené et suscité de nombreux travaux de recherche en vue d'une meilleure connaissance de la culture africaine<sup>1108</sup> pour une

1102 Interview de Mgr Adoukonou, « L'élève du pape », *Osservatore Romano*, 26 février 2010.

1103 Voir l'ouvrage COLLECTIF *Une expérience africaine d'inculturation*, coll. « Théologie et Anthropologie », T. II, Cotonou, Éditions Quartier de l'intellectuel communautaire, 1992.

1104 On pourra lire à titre indicatif les travaux de recherche de Nicole BALLE, *L'intellectuel communautaire*, mémoire de maîtrise, Paris V, Sorbonne, 1999.

1105 Les systèmes de représentation de la vie après la mort à travers une anthropologie et une cosmologie africaines spécifiques, la problématique de l'ancestralité, l'anthropologie africaine ne sont-ils pas tout aussi pertinents et ne fondent-ils pas d'autres formes de langage pour exprimer les conceptions de l'au-delà ? La place du corps, du mouvement, du rythme, de la musique comme un lieu déterminant dans la dynamique des croyances traditionnelles africaines, etc. : autant d'aspects positifs et de problématiques intéressantes qui peuvent servir à une réelle et efficace inculturation de la foi.

1106 Les théoriciens du *Méwihwendo* proposent une innovation sémantique pour les croyances dites ancestrales et les cultes coutumiers, notamment ceux du *vodun*, en vue d'une pratique évangélicatrice, mise en œuvre de l'intérieur par des chercheurs africains.

1107 Interview de Mgr Adoukonou, « L'élève du pape », *Osservatore Romano*, 26 février 2010.

1108 On pourra consulter, entre autres travaux, Bertrand Alphonse Comlan ADJANOHOUN, « Pour une herméneutique des signes des temps en contexte africain », in Edouard ADÈ et Paul BÉRÉ (dir.), *Nouveaux jalons pour une théologie africaine. Mélanges en hommage à Mgr Barthélémy Adoukonou*, Paris, L'Harmattan, 2018, pp. 305–321 ; B. ADOUKONOU, « Construire l'Église-famille de Dieu à partir du sanctuaire intérieur », in COLLECTIF, *Christianisme et humanisme en Afrique*, Paris, Karthala, 2003, pp. 237–270 ; B. ADOUKONOU, *Vodun : sacré ou violence ?*, Thèse de doctorat,

évangélisation-transformation de l'intérieur. Pour lui « *l'inculturation, c'est cette œuvre de transformation évangélisant le sujet ecclésial de l'intérieur et qui l'amène à une rencontre avec la croix du Christ, lui qui réorganise tout le mental, toute la culture à son point de départ qu'est la personne pensante et agissante* »<sup>1109</sup>.

Toutes ces initiatives porteuses d'espérance, – notamment la création de cette école de formation à l'inculturation –, sont de nature à donner l'impulsion à une vraie dynamique de conversion et d'inculturation de l'Évangile et de fait, à l'inscrire dans le cœur et l'agir pastoral de l'Église au Bénin.

Tant et tant d'autres pasteurs, laïcs, prêtres, évêques, religieux et religieuses, se sont admirablement illustrés par leur vie et leur ministère. Mais le choix de ces quatre prélats est motivé par les raisons qui les rattachent à l'un ou l'autre aspect de la problématique de la présente recherche : le premier, par son sens de l'universalité de l'Église, son souci de la catholicité<sup>1110</sup>, son ministère bien rempli et riche, a frayé une route à prendre pour voir comment l'expérience de l'Église locale du Bénin peut enrichir l'Église universelle dans son annonce de l'Évangile, et vice versa ; le deuxième, par son souci de la dignité et du relèvement de l'homme africain noir et ses travaux sur l'inculturation de l'Évangile, surtout dans le domaine de la liturgie<sup>1111</sup> ; le troisième, par son ouverture à la dimension sociale et politique de l'évangélisation<sup>1112</sup> ; et le dernier, pour son combat en faveur de l'évangélisation inculturée et du développement d'une théologie authentiquement africaine, qui doit être une théologie de l'espérance<sup>1113</sup>. Les uns comme les autres ont été des piliers de la foi, des artisans de l'engagement prophétique de toute l'Église du Bénin, des pionniers d'une Église béninoise ouverte à la nouvelle évangélisation en profondeur, à la

Paris V, Sorbonne, 1988 ; IDEM, « *Ciyu nuwa Jesu ton* », Pour une liturgie inculturée du Triduum pascal, Abomey, 1978. Bien d'autres travaux théologiques et anthropologiques ont été menés par les membres du *Mêwihwendo* ou par des acteurs n'appartenant pas forcément au mouvement, mais ayant travaillé avec ses chercheurs. Évêques, prêtres, religieux et religieuses, et fidèles laïcs ont conduit leurs travaux de recherches ethnographiques et anthropologiques avec le *Sillon Noir* (*Mêwihwendo*). Nous pouvons citer entre autres B. ADOUKONOU, « Le Sillon Noir. La théologie africaine comme œuvre de l'intellectuel communautaire », *Communio*, XI, 5, n°67, septembre-octobre 1986 ; B. ADOUKONOU, « Mariage et famille en Afrique », *Communio*, XI, 6, n°68, novembre-décembre 1986 ; Gaetano CIARCIA, « Rhétoriques et pratiques de l'inculturation. Une généalogie <morale> des mémoires de l'esclavage au Bénin », *Revue d'Anthropologie et d'Histoire des Arts*, août 2008, pp. 28–47.

1109 Cf. Juste HLANNON, « Mgr Barthélémy Adoukonou, un apôtre de l'inculturation en Afrique », <https://africa.la-croix.com/portrait-mgr-barthelemy-adoukonou-un-apotre-de-linculturation-en-afrique/>, consulté le 25 mars 2021.

1110 Cf. *supra*, 6.6.1., « Cardinal Bernardin Gantin, un témoin de l'ecclésialité ».

1111 Cf. *supra*, 6.6.2., « Mgr Robert Sastre, le pasteur de la libération de l'homme noir ».

1112 Cf. *supra*, 6.6.3., « Mgr Isidore de Souza : la pastorale de la miséricorde et du dialogue social ».

1113 Cf. *supra*, 6.6.4., « Mgr Barthélémy Adoukonou, un apôtre de l'inculturation en Afrique ».

nouveauté qu'apporte l'Évangile, et soucieux de construire des communautés ecclésiales vivantes, unies et missionnaires.

Au total, chacun de ces prélats met en évidence par son charisme propre un aspect prophétique de conversion auquel l'Église au Bénin doit rester aujourd'hui attentive, en préparant un projet pastoral et missionnaire organique, un plan d'action pertinent et stimulant, un bel avenir qui inspire et encourage. L'appel que ces prélats nous adresse se résume dans le fait que le Bénin a du potentiel aux niveaux culturel, moral, spirituel et religieux, qu'il s'agit de mobiliser en l'animant par la force divine qu'est l'Esprit Saint, l'Esprit de Pentecôte, au service d'une Église nouvelle, d'une Église-famille, missionnaire et inculturée<sup>1114</sup>.

Notre thèse s'inscrit modestement dans leur héritage.

### Conclusion partielle

Comme on peut le constater tout au long de ce chapitre, le bagage culturel du Bénin est riche et dense et constitue la réalité socio-anthropologique au sein de laquelle l'Église est immergée au Bénin. Bien des documents culturels frappants illustrent ce constat : « *E nyi kuyito do te, bo nu vodun-to kpo do te, Danxomèto ko gba de-a* » (« Tant que l'ensemble structuré du monde des défunts tient debout et que l'ensemble structuré du monde des *vodun* continue de subsister, alors le royaume n'est pas encore cassé »).

Une telle sentence résonne comme un défi lancé à l'Église, en même temps que comme l'invitation à l'élaboration d'une mystique de l'engendrement mutuel à la vie, et donc à la prise au sérieux de la donnée culturelle du peuple béninois. On ne saurait donc réussir une évangélisation en profondeur au Bénin sans cette approche de la culture fondée sur la communauté tridimensionnelle. Par conséquent, la nouvelle évangélisation doit poursuivre l'enracinement en profondeur de la Bonne Nouvelle du salut dans nos traditions. Elle doit s'inculturer davantage dans la façon d'être et de vivre de nos cultures afin de parvenir à les transformer du dedans, à rendre neuve l'humanité béninoise elle-même.

Quels sont alors les lieux de conversion pastorale et spirituelle pour que la mission d'évangélisation porte tous ses fruits ? Le prochain chapitre va s'employer à les détailler.

1114 Nous suggérons la mise en place d'un observatoire pour la pastorale de l'inculturation dans tous les diocèses du Bénin et d'une commission centralisée (nationale) de réappropriation des travaux, pour aider à atteindre de tels objectifs.

## Chapitre VII

### LIEUX DE CONVERSION PASTORALE. AGENTS ET STYLES D'ÉVANGÉLISATION INCULTURÉE

L'Église au Bénin est encore jeune ; les églises se remplissent pour la plupart les dimanches et jours de fêtes religieuses, mais les chrétiens ont encore bien du mal à témoigner du Christ par une vie authentiquement chrétienne. La vérité et la pertinence du christianisme sont mises à l'épreuve par le phénomène du « mélange », qui se vit de manière manifeste dans l'existence du chrétien. Cela veut dire que les défis pour une évangélisation qui touche les racines mêmes de la culture sont immenses.

Si la foi, comme le dit Jean-Louis Souletie, est une « *conversion permanente et l'on ne finit pas de commencer à croire, de devenir chrétien* »<sup>1115</sup>, l'Église au Bénin est appelée à se convertir. Justement, l'objectif de notre recherche est de proposer des pistes pour une réelle conversion pastorale, dans l'optique d'une nouvelle évangélisation inculturée qui permette aux chrétiens du Bénin de redécouvrir le sens de leur baptême, ce à quoi il les engage, afin de rayonner comme de véritables témoins de l'Évangile, tenant compte des spécificités de leur contexte de vie. Les premiers acteurs de cette conversion sont les agents pastoraux.

Sous l'impulsion de Marie, mère de la nouvelle évangélisation (7.2), nous tâcherons d'exposer la conversion à laquelle sont appelés l'ensemble des agents pastoraux dans notre Église locale, les évêques dans leur relation aux prêtres, et réciproquement (7.1); les prêtres dans leur formation initiale et continue (7.3) et dans leur collaboration avec les fidèles laïcs ; les fidèles laïcs, hommes et femmes, dans leur responsabilité de disciples missionnaires au nom de leur baptême et aussi quelle articulation d'une théologie des ministères serait possible dans le cadre de la culture béninoise (7.4).

Puis, nous plaiderons pour une catéchèse d'engendrement holistique à la vie de Dieu au service de la responsabilisation de tous les fidèles laïcs, au-delà d'une pure pédagogie de la mémorisation des vérités de foi (7.5). C'est par une telle initiation et formation à la vie divine dans sa globalité, appuyée sur la conception de la force vitale comme cœur de la culture des peuples béninois, que peut s'envisager une authentique conversion pastorale de tout le peuple de Dieu (7.6).

1115 Jean-Louis SOULETIE, *La crise, une chance pour la foi*, Paris, Éditions de l'Atelier, 2002, p. 57.

Nous pourrions alors esquisser les traits d'un renouvellement du style d'évangélisation d'une «Église en sortie» pour nos diocèses, tant dans les paroisses que par les communautés ecclésiales vivantes, les cellules d'évangélisation et l'apport des communautés nouvelles (7.7).

Nous terminerons le chapitre en montrant comment ce sont les familles qui peuvent constituer les cellules d'une nouvelle évangélisation inculturée dans le terrain béninois (7.8).

### 7.1. La conversion des agents pastoraux pour la nouvelle évangélisation<sup>1116</sup>

La question de la conversion des agents pastoraux se présente comme un défi primordial si nous voulons relever le pari de la nouvelle évangélisation au Bénin. L'Église béninoise a besoin de répondre à cet appel universel lancé par le Magistère, à partir de la situation actuelle du pays et de l'Église locale décrite dans notre première partie.

Si nous présentons ici un appel à la conversion adressé d'abord aux agents pastoraux, ce n'est pas pour reprendre ce qui a déjà été dit sur cette question dès les premières lignes de ce travail<sup>1117</sup>. C'est plutôt parce que le pape François aborde abondamment dans l'Exhortation *Evangelii gaudium* d'autres aspects importants de cette question, lesquels n'étaient pas apparus chez ses prédécesseurs. Il les développe dans la séquence intitulée «Tentations des agents pastoraux». Nous y avons aussi déjà fait allusion<sup>1118</sup>.

Or, nous nous devons de constater que ce que dit le pontife argentin s'applique tout à fait aux agents de l'évangélisation du Bénin. D'une part, certains sont davantage préoccupés de leur confort personnel et se replient sur un individualisme au détriment du service du peuple béninois<sup>1119</sup>. D'autres, prêtres ou laïcs, se sentent perdus dans la société actuelle

1116 Parmi les documents récents sur la problématique de la conversion pastorale figure l'Instruction que nous avons précédemment citée en 5.2., «La quadruple dimension d'une véritable conversion en pastorale», CONGRÉGATION POUR LE CLERGÉ, *La conversion pastorale de la communauté paroissiale au service de la mission évangélisatrice*, publiée le 20 juillet 2020, cf. <https://www.vaticannews.va/fr/Église/news/2020-07/instruction-paroisse-renouveau-missionnaire-congregation-clerge.html>, consulté le 25 août 2020. Mentionnons à nouveau l'ouvrage incontournable du père Mario SAINT-PIERRE, *La conversion pastorale pour la nouvelle évangélisation* (2012), dont nous nous sommes déjà inspiré. Il offre une réflexion originale et tout à fait pertinente pour aider les pasteurs et les laïcs à entrer avec confiance dans le renouveau missionnaire de nos communautés chrétiennes.

1117 Cf. *supra*, 2.5.1., «Le <fonctionnarisme> sacerdotal et le cléricanisme» et 2.5.4., «Du témoignage des prêtres».

1118 Cf. *supra*, 5.4., «Le pape François et la conversion pastorale», plus précisément en 5.4.5., «Conversion des agents pastoraux».

1119 Cf. *EG*, n°78.

en pleine mutation et en voie de sécularisation à l'occidentale. Ils en viennent à perdre en ferveur et connaissent une véritable crise d'identité, au point de négliger les tâches de leur ministère, et de faire profil bas par rapport au reste des citoyens<sup>1120</sup>. D'autres encore, devant l'éloignement de beaucoup de fidèles et l'indifférence croissante du monde béninois pour la foi chrétienne, se drapent dans leurs privilèges et s'enferment dans leur citadelle liturgique ou doctrinale, au lieu de risquer une véritable insertion de l'Évangile dans l'histoire de leurs concitoyens<sup>1121</sup>.

De la sorte, l'élan missionnaire au Bénin, comme ailleurs dans l'Église catholique, peut être hypothéqué par l'immobilisme, le narcissisme égoïste, la bureaucratie, le repli sur les mondanités et les prérogatives<sup>1122</sup>, le cléricisme, le découragement des agents pastoraux, etc. À travers la description de ces maux, pour le constat desquels le pape sud-américain se montre extrêmement réaliste, se profile en quoi consistent la nouveauté de vie et la conversion requise pour les agents pastoraux, laïcs ou ordonnés. D'abord, elle consiste à retrouver l'élan pour l'évangélisation, selon des accents qui sonnent juste pour la situation ecclésiale béninoise<sup>1123</sup> : « *Ne nous laissons pas voler l'enthousiasme missionnaire* »<sup>1124</sup>. La recommandation de François s'applique parfaitement au contexte de notre pays. L'engagement pour l'annonce de la Bonne Nouvelle n'est pas un venin dangereux, mais bien plutôt « *une réponse joyeuse à l'amour de Dieu qui nous convoque à la mission* »<sup>1125</sup> et qui en retour nous comble. L'identité chrétienne des disciples du Christ que nous sommes trouve sa pleine réalisation dans le don de nos vies pour les autres à travers la mission. Ensuite, l'enthousiasme missionnaire doit être soutenu par une ferme espérance, en dépit des difficultés que nous avons énumérées<sup>1126</sup>, et une foi qui continue de discerner le bon grain au milieu de l'ivraie<sup>1127</sup>. Enfin, pour guérir de la mondanité spirituelle, si étrangère au petit peuple pauvre de nos contrées, il faut tout centrer sur Jésus-Christ et nous ouvrir à la motion de l'Esprit Saint qui nous décentre de notre orgueil cléricel et ministériel<sup>1128</sup>.

1120 Cf. *ibid.*, n°79.

1121 Cf. *ibid.*, n°93.

1122 Cf. *ibid.*, n°97.

1123 Cf. B. BUJO, *Quelle Église pour un christianisme authentiquement africain ? Universalité dans la diversité*, « Le danger du cléricisme », pp. 116–124.

1124 *EG*, n°80.

1125 *Ibid.*, n°81.

1126 Cf. *supra*, 2.4.2., « Les résistances à l'écllosion de l'Évangile ».

1127 *EG*, n° 84.

1128 *Ibid.*, n°97.

Il faut également mettre l'Église en mouvement de sortie de soi et d'engagement envers les pauvres. Ce qui doit nous préoccuper en priorité, c'est le Christ et son Évangile, et non pas l'Église comme institution. Les agents pastoraux au Bénin ont réellement besoin de réentendre et de s'approprier cette Exhortation du souverain pontife : toutes les maladies dénoncées et les remèdes apportés les concernent au premier chef.

Nous constatons que c'est bel et bien à un renouvellement total et profond que sont conviés l'ensemble des agents pastoraux béninois à la suite d'*Evangelii gaudium*, l'auteur de cette thèse en premier. Cela passe surtout par la redécouverte de leur identité chrétienne, qui est inséparable du don de soi pour l'annonce de l'Évangile. C'est à l'intérieur d'une relation personnelle avec le Christ, nourrie dans la prière, que chaque agent pastoral au Bénin doit renouveler et refonder son ministère<sup>1129</sup>. L'annonce de la Bonne Nouvelle dans le monde actuel exige donc des disciples du Christ qu'ils soient ou qu'ils deviennent plus chrétiens. Autrement dit, il est question une fois de plus de la primauté de l'être.

En définitive, les agents pastoraux ont réellement besoin de réentendre et de s'approprier cette Exhortation du souverain pontife. L'évangélisation au Bénin sera nouvelle et profonde lorsque tous les agents pastoraux, et eux les premiers, avanceront sur le chemin d'une conversion personnelle et radicale à l'Évangile. Ils seront, pour ainsi dire, comme le fer de lance de la véritable *metanoia* de l'Église et de son identification au Christ.

#### 7.1.1. Les évêques et leurs relations aux prêtres

La nouvelle évangélisation a pour finalité la conversion des hommes, c'est-à-dire l'accueil généreux de la nouveauté du Christ, de son message et de la nouvelle impulsion à donner désormais à la mission. Il s'agit en vérité d'une adhésion personnelle au Christ, source de tout apostolat. Comme nous venons de le montrer, cette nouvelle dynamique interpelle d'abord les agents pastoraux qui, en vertu de leur charge, doivent être les guides et les modèles de la communauté chrétienne.

##### 7.1.1.1. Évêques-peuple : un engendrement mutuel

Au premier chef, l'évêque, comme responsable de l'Église locale, est le premier concerné. L'image de l'évêque dans l'inconscient collectif béninois est celle d'un père, ainsi que l'avait d'ailleurs défini le concile :

1129 Cf. *infra*, 7.1.2.1., «Pour un renouveau de l'identité presbytérale».

Les prêtres, coopérateurs avisés de l'ordre épiscopal, dont ils sont l'aide et l'instrument, appelés à servir le Peuple de Dieu, constituent avec leur évêque un seul presbyterium, [...] ils rendent en quelque sorte présent l'évêque avec lequel ils sont unis en toute confiance et générosité et ils assument, pour leur part, ses charges et sa sollicitude, et y apportent leur soin quotidien [...]. En raison de cette participation au sacerdoce et à la mission de leur évêque, les prêtres reconnaîtront vraiment en celui-ci leur père et lui obéiront avec respect<sup>1130</sup>.

Cette idée de la paternité de l'évêque plonge ses racines dans les Écritures, lorsque saint Paul, dans l'épître à Philémon, nomme Onésime « *son enfant engendré dans les chaînes* » (Phm 10), ou encore lorsqu'il s'adresse aux chrétiens de Corinthe : « *Auriez-vous en effet des milliers de pédagogues dans le Christ, vous n'avez pas plusieurs pères ; car c'est moi qui, par l'Évangile, vous ai engendrés dans le Christ Jésus* » (1 Co 4, 14–15). Dans ces deux versets, l'allusion à la mystique de l'engendrement, pour caractériser la place et la mission du père dans la foi, est plus qu'explicite. Mais cette idée de paternité n'a rien à voir avec une sorte de paternalisme écrasant et oppressant : elle est de l'ordre théologique de l'enfantement par la grâce de l'Esprit dans la Parole et les sacrements.

Il appartient à l'évêque de se mettre devant son peuple comme un père pour lui indiquer la route et soutenir son espérance ; à certaines occasions, il sera simplement au milieu de tous comme un frère dans une proximité simple et miséricordieuse ; et en d'autres circonstances, il devra marcher derrière le peuple, comme un ami protecteur et vigilant, attentionné et aimable, afin d'aider ceux qui sont restés en arrière et surtout de porter ceux dont les pieds ont flanché. Il veille sur l'ensemble du troupeau, avec un regard d'ensemble et une vigilance pleine de mansuétude face à tous les dangers éventuels, à l'exemple de celle du Seigneur en faveur de son peuple Israël lors de la sortie d'Égypte (cf. Ex 12, 42). En d'autres termes l'évêque doit être un « engendreur » non seulement de ses prêtres, mais aussi de tout le troupeau de Dieu qui lui est confié. L'image de saint Joseph veillant sur l'Enfant-Jésus et sa Mère, avec la tendresse du serviteur fidèle et discret, est évocatrice du rôle de père que doit jouer l'évêque<sup>1131</sup>. Il doit toujours porter le désir d'écouter tout le monde, et non pas seulement quelques-uns, d'accueillir et de prêter l'oreille à tous ses prêtres et fidèles, et d'éviter ainsi d'entretenir des amitiés sélectives avec certains, toujours prompts à le flatter<sup>1132</sup>.

1130 Cf. *LG*, n°28, déjà cité, *supra*, note 1024.

1131 On pourra lire à ce propos Philippe LEFEBVRE, *Joseph, l'éloquence d'un taciturne*, coll. « Bible en main », Paris, Salvator, 2012. Cet ouvrage nous révèle, à la lumière des Saintes Écritures, la figure de Joseph, la profondeur de ce personnage tant cité par l'Église et si silencieux en apparence. Il a convenu particulièrement à « l'année saint Joseph » voulue en 2021 par François, avec sa Lettre apostolique *Patris corde*, datée du 8 décembre 2020.

1132 Voir à ce propos, pour l'ensemble de l'Afrique subsaharienne, les considérations de B. BUJO, « Quel profil faut-il attendre du candidat à l'épiscopat ? », dans *Quelle Église pour un christianisme authentiquement africain ? Universalité dans la diversité*, pp. 206–209.

L'évêque, en tant que figure centrale de l'Église, n'est pas un homme rêvant de carrière ; il doit être un vrai pasteur, un père qui prend soin de ses enfants. L'image employée par le pape dans *Evangelii gaudium*<sup>1133</sup>, «*pasteurs, non princes*», est très suggestive pour l'Église au Bénin. C'est quelque chose de profond qui ne peut manquer d'attirer l'attention et de requérir l'assentiment de tous. À l'opposé des chefs et dignitaires religieux au Bénin<sup>1134</sup>, l'évêque ne doit être ni un «*roitelet du Christ*», ni un «*chef de tribu*»<sup>1135</sup> ; il doit se faire serviteur de tous, dans une profonde attitude d'humilité et d'abaissement. Cela ne diminue en rien la charge qu'il a reçue. Pour Francis Barbey, lorsque la position dans l'Église devient un enjeu de pouvoir, ne devrions-nous pas renoncer à parler de fraternité et de communion aux chrétiens ?<sup>1136</sup> C'est vrai qu'au Bénin, comme partout en Afrique subsaharienne, il y a une conception traditionnelle et anachronique du chef qu'on associe abusivement au pouvoir, au respect, à la révérence de la part des membres de la communauté. Cette légitimation du pouvoir est quelquefois transposée dans l'Église, comme le décrit encore l'universitaire ivoirien : «*On arrive régulièrement à des situations où certains de ceux qui exercent l'autorité pensent légitimer leurs pratiques autoritaires, non pas par une référence explicite à l'Évangile (ce serait le comble !), mais par des références fantaisistes aux cultures africaines, oubliant qu'aucune culture n'a de dimension universelle et qui doive pour cela s'imposer à tous*»<sup>1137</sup>. Or la seule dignité de l'épiscopat reste celle du Verbe incarné, que doit révéler son ministère. Seuls Jésus et son Évangile ont valeur d'universalité et peuvent transformer nos cultures pour les porter à leur meilleur niveau d'humanisation afin de faire d'elles de vrais chemins d'accomplissement<sup>1138</sup>.

Par sa doctrine et ses actes, l'évêque doit exprimer un abaissement et une inclusion qui sont aux antipodes de la «*mondanité spirituelle*» dénoncée par le pape. Toutes ces attitudes princières doivent être évitées pour ne pas donner l'image d'un «*chef suffisant*» qui veut se faire célébrer, au lieu d'inviter à célébrer le Christ. Dans ce contexte de nouvelle évangélisation, il ne serait d'aucune utilité pour un évêque de se gargariser de titres ou de privilèges, qui remontent à des temps révolus.

Souvent François ne mâche pas ses mots, quand il s'adresse aux pasteurs. Lorsqu'il évoque les «*péchés des pasteurs*», il s'inclut lui-même dans le collège apostolique. Une de ses phrases qui a marqué le plus profondément les esprits est : «*[je veux des] pasteurs*

1133 *EG*, n°83.

1134 Comme par exemple les responsables des autres cultes au Bénin, tels la religion traditionnelle, l'islam, etc.

1135 Cf. F. BARBEY, *L'Église-famille de Dieu en Afrique à l'épreuve de la xénophobie, du tribalisme et de l'autoritarisme. Menaces pour les institutions ecclésiastiques*, p. 279.

1136 *Ibid.*, p. 92.

1137 *Ibid.*, p. 95.

1138 *Ibid.*

*sentant l'odeur des brebis* » et « *avec le sourire du père* »<sup>1139</sup>. Telle est la figure de l'évêque proposée par le pape. Cette figure n'est bien sûr pas nouvelle, puisqu'elle a son origine dans le Nouveau Testament (cf. Mt 20, 24–28 ; Mc 10, 35–45 ; Lc 22, 25–27), la Tradition des Pères<sup>1140</sup> et dans l'ecclésiologie de Vatican II<sup>1141</sup>.

La Constitution dogmatique sur l'Église offre un panorama de cette responsabilité qui incombe aux évêques :

Envoyé par le Père de famille pour gouverner les siens, l'évêque doit garder devant ses yeux l'exemple du bon Pasteur venu, non pas pour se faire servir, mais servir (cf. Mt 20, 28 ; Mc 10, 45), et donner sa vie pour ses brebis (cf. Jn 10, 11). Pris parmi les hommes et enveloppé de faiblesse, il peut se montrer indulgent envers les ignorants et les égarés (cf. He 5, 1–2). Qu'il ne répugne pas à écouter ceux qui dépendent de lui, les entourant comme de vrais fils et les exhortant à travailler avec lui dans l'allégresse. Appelé à rendre compte à Dieu de leurs âmes (cf. He 13, 17), que sa sollicitude s'étende, par la prière, la prédication et toutes les œuvres de charité, soit à eux, soit également à ceux qui ne sont pas encore de l'unique troupeau et qu'il doit considérer comme lui étant confiés dans le Seigneur<sup>1142</sup>.

Mais elle est appelée à être redécouverte par l'épiscopat au Bénin.

Par ailleurs, l'évêque ne connaît pas tout. Certes, comme successeur des apôtres, il est à ce titre docteur de la foi, chargé d'enseigner et de transmettre la Révélation avec fidélité. Il est maître de la foi, et en tant que tel, il a le devoir d'annoncer l'Évangile qui est le plus grand message d'espérance. Mais il doit se faire entourer par des équipes de prêtres et laïcs compétents qui l'aident à assurer la juridiction et la vie de son Église lo-

1139 Cf. Homélie du pape François, Rome, jeudi saint 2015.

1140 Lorsqu'on parle de la Tradition, on évoque en l'occurrence prioritairement les Pères de l'Église. Ces auteurs chrétiens, le plus souvent des évêques, en tout cas des hommes chargés de responsabilités pastorales ont, dans les premiers siècles de l'Église, par leur prédication et par leurs écrits, influencé les développements de la doctrine chrétienne et contribué à la formation des chrétiens de leur époque et des siècles à venir. L'expression « Pères de l'Église » se greffe sur un usage bien attesté du mot « Pères » dans les premiers siècles de l'Église. Selon Michel Fédou, « *c'est Eusèbe de Césarée (mort en 339) qui est à notre connaissance le premier à employer une telle expression ; il s'en prend à un certain Marcellus qui, dit-il, repousse tous les Pères de l'Église* » (Michel FÉDOU, *Les Pères de l'Église et la théologie chrétienne*, Paris, Éditions Facultés Jésuites de Paris, 2013, p. 18). Dans les décennies suivantes, Basile de Césarée écrit : « *Ce que nous enseignons, ce ne sont point les résultats de nos réflexions personnelles, mais ce que nous avons appris des saints Pères* » (BASILE DE CÉSARÉE, *Lettre* 140, 2 ; PG 32, 588). Il faut reconnaître que cette compréhension attribuée à l'expression « Pères de l'Église » remonte à l'époque paulinienne puisque l'apôtre des nations lui-même, dans sa première lettre aux Corinthiens, parle de sa propre paternité envers ses enfants bien-aimés ; nous venons d'en parler ci-dessus (cf. 1 Co 4, 14–15). On voit bien que le mot « Père » est explicitement associé à l'idée d'engendrement. Certes, la détermination du concept « Pères de l'Église » s'appuie sur un certain nombre de critères (l'orthodoxie de la doctrine, la sainteté de vie, l'approbation de l'Église et l'ancienneté) formulés depuis l'époque patristique, mais ce qui nous intéresse ici, c'est que les Pères de l'Église étaient en quelque sorte les engendeurs de leur communauté.

1141 Notamment dans la Constitution dogmatique sur l'Église *Lumen gentium* (cf. n°23–27).

1142 *Ibid.*, n 27.

cale appelée diocèse. Il doit éviter de s'enfermer dans un travail solitaire ; et pour mieux répondre à sa mission, s'adjoindre, par l'imposition des mains, un corps de prêtres qui se trouvent effectivement agrégés à sa charge et avec lesquels il collabore réellement. C'est ici aussi que peut intervenir le concept de l'enfantement mutuel à la vie, caractéristique de la tradition africaine<sup>1143</sup>. Tout évêque doit pouvoir engendrer sa communauté, et de fait, se laisser engendrer aussi par celle-ci. La tâche du pasteur consistant à manifester la paternité de Dieu, est proprement une grâce d'enfantement. Mais cet enfantement doit rester réciproque. Au total, la figure de l'évêque doit être une présence amicale, une figure rassurante, un père protecteur et un guide assuré.

#### 7.1.1.2. Évêques-prêtres : un enfantement réciproque<sup>1144</sup>

Si le concile Vatican II s'est préoccupé de la question de la relation entre l'évêque et ses prêtres, par exemple au chapitre 3 de la Constitution *Lumen gentium*, c'est bien parce que sur ce sujet, il y a de nombreux traits à souligner. Il y est écrit que les prêtres doivent reconnaître en l'évêque leur père et lui obéir respectueusement<sup>1145</sup>. Mais il est aussi dit que l'évêque doit considérer les prêtres, ses coopérateurs, comme des fils et des amis<sup>1146</sup>. Il est appelé à les entourer d'une charité particulière, à être prêt à les écouter et à entretenir avec eux des relations confiantes<sup>1147</sup>. La dynamique de l'engendrement d'où jaillissent la vie et l'épanouissement collectif est toujours mutuelle. D'une part, les prêtres ont l'obligation morale de reconnaître l'évêque comme un père, le respecter, lui obéir et partager sa mission ; mais d'autre part, les évêques eux aussi sont invités à voir dans leurs prêtres non seulement des fils mais aussi des amis. Les évêques, comme des pères, doivent enfanter les prêtres ; mais aussi se laisser enfanter par eux. Dans son ouvrage sur l'ecclésiologie africaine, Bujo affirme ainsi : *« Il est vrai que l'évêque est père et engendre les prêtres et les autres fidèles. Mais il est lui-même aussi engendré/enfanté par ses prêtres et tous les chrétiens du diocèse. Cela signifie d'emblée qu'il n'a pas que des fils et des filles, mais des pères et des mères qui font de lui leur enfant, non seulement dans le Christ, mais aussi au point de vue de la communauté tridimensionnelle africaine. Un évêque qui*

1143 Cf. *supra* 6.3.1., « Le principe des relations dans la communauté africaine » et 6.3.2., « Les relations au sein de la communauté béninoise ». Cf. aussi B. BUJO, *Introduction à la théologie africaine* (2008), pp. 24–27.

1144 À propos des questions entourant le ministère épiscopal et l'exercice de son autorité en général, voir par exemple Jean-Marie Roger TILLARD, *L'Église locale. Ecclésiologie de communion et catholicité*, coll. « Cogitatio Fidei », n°191, Paris, Cerf, 1995 ; et Gilles ROUTHIER, Guy JOBIN (dir.), *L'autorité et les autorités. L'herméneutique théologique de Vatican II*, coll. « Unam Sanctam. Nouvelle série », n°3, Paris, Cerf, 2010.

1145 Cf. *LG*, n°28, § 2.

1146 *Ibid.*

1147 Cf. *CD*, n°16.

*n'est pas engendré/enfanté par la communauté ecclésiale est lui-même privé de fécondité dans sa pastorale et se meurt*»<sup>1148</sup>. C'est bien de cette réciprocité que naîtront la vie et la cohésion ecclésiale. Il est donc important de revenir sans cesse au postulat de l'engendrement mutuel pour que les relations interpersonnelles évêques-prêtres s'apaisent et soient fructueuses.

Hélas, dans certains diocèses du Bénin en effet, la relation de l'évêque avec ses prêtres est distendue, confrontée ces dernières années à de sérieuses difficultés dont les conséquences sont loin d'être négligeables. Dans cette relation, le dialogue n'est pas toujours la règle d'or; la proximité simple et miséricordieuse de l'évêque à l'égard de tous, préconisée par le pape François<sup>1149</sup>, n'est pas toujours au rendez-vous; l'affirmation qui fait de l'évêque le père de tous les prêtres ne se vérifie pas toujours. Parfois, c'est plutôt le pouvoir<sup>1150</sup> de l'évêque qui se fait sentir vis-à-vis de tel ou tel prêtre, alors que les circonstances ne le requièrent pas forcément. D'autres fois, des faits objectifs montrent que, dans certains presbyteriums béninois, il y a, d'un côté, ceux qui sont les privilégiés, les enfants «bien-aimés» de l'évêque. Ceux-là ont davantage droit à son attention et à des faveurs. Puis, de l'autre côté, il y a les autres, les prêtres de seconde zone, qui semblent méprisés, jugés et critiqués dans tout ce qu'ils font. À la vérité, le seul pouvoir dans l'Église n'est-il pas celui qui s'exerce dans la charité fraternelle et la communion au Christ, comme le souligne Francis Barbey? «*Jésus recommande à ses disciples de prendre garde à ne point imiter les puissants de ce monde qui font montre de leur pouvoir. Que celui d'entre eux qui veut être le premier accepte de devenir le dernier et le serviteur de tous. Le seul pouvoir pour lequel ils doivent rivaliser demeure celui de la charité fraternelle*»<sup>1151</sup>.

À tout cela, on pourrait ajouter le lot de prêtres de nos diocèses, mécontents et frustrés à cause de nominations hasardeuses pour lesquelles ils n'ont jamais été consultés, et qu'ils ont apprises dans la rue. Dans le meilleur des cas, c'est par un simple courrier de l'évêque que certains prêtres reçoivent l'information de leur changement de poste. Ce sont des faits graves qui paralysent la communion, étouffent la vie et empêchent la mystique de l'engendrement<sup>1152</sup>. N'ayons pas peur de désigner et de dénoncer les situations

1148 B. BUJO, *Quelle Église pour un christianisme authentiquement africain? Universalité dans la diversité*, pp. 110–111.

1149 Cf. EG, n°31.

1150 Un des défis aujourd'hui dans l'Église au Bénin et en Afrique, c'est de repenser les conditions de l'exercice de l'autorité; autrement dit, il faut une éthique de l'exercice de l'autorité dans l'Église-famille de Dieu. Une autorité n'est pas synonyme de pouvoir, et elle n'appartient pas à celui qui l'exerce. Elle est inversement au service de l'amour de Dieu pour faire grandir son peuple (voir F. BARBEY, *L'Église-famille de Dieu en Afrique à l'épreuve de la xénophobie, du tribalisme et de l'autoritarisme. Menace pour les institutions ecclésiales*, pp. 99–105).

1151 *Ibid.* p. 69.

1152 Cf. *supra*, 2.5.1., «Le < fonctionnarisme > sacerdotal et le cléricanisme».

contestables ; car ce sont là des brimades, des expressions d'abus d'autorité, et non pas la conséquence du refus d'obéissance de ceux dont on dit maladroitement qu'ils sont subordonnés à une autorité. D'ailleurs, l'obéissance sacerdotale ne doit pas se muer en une doctrine d'asservissement ; elle doit être, selon F. Barbey, une conséquence existentielle et vérifiable de l'engagement libre des prêtres et des consacrés à Dieu, au bénéfice de son peuple et pour la sanctification de celui-ci<sup>1153</sup>. C'est ce jeu discriminatoire des nominations que le père Barbey qualifie de « nominations-punitions »<sup>1154</sup>, et il s'en explique : « *La plupart des nominations-sanctions ne sont jamais acceptées du fond du cœur par ceux qui les subissent, parce qu'ils les estiment humiliantes vu leur caractère souvent brutal. Pour eux, ce ne sont pas des nominations destinées à les aider à s'améliorer, mais plutôt à les mettre dans des cases et à les détruire. Ils estiment en outre qu'on ne les écoute presque jamais et que lorsqu'on les écoute, c'est sur des préjugés qu'on leur répond et non sur la vérité de ce qu'ils ont pu faire* »<sup>1155</sup>. Le théologien propose également qu'en cas de fautes graves de la part de consacrés, il convient d'éviter de promouvoir au nom de l'Église une justice vindicative qui enferme et isole les fautifs, mais d'opter pour une justice réparatrice, expression de la charité miséricordieuse de Dieu, qui permette aux « délinquants » de s'amender, de saisir la main secourable qui leur est tendue et de l'accueillir comme un lieu de renouvellement<sup>1156</sup>. L'objectif premier n'est nullement de prêcher la complaisance ou une sorte de « laisser-faire », mais de revenir à l'esprit de l'Évangile : « *C'est là que se trouve le trésor de l'amour qui doit inspirer nos décisions hiérarchiques vis-à-vis de ceux dont nous avons la charge* »<sup>1157</sup>.

Le lien entre l'évêque et ses prêtres ne doit pas se vivre seulement au moment des grandes décisions. C'est une relation qui doit se construire au jour le jour dans la communion de la prière et de la relation fraternelle. Voici ce que dit Bujo sur les conséquences liées aux relations chaotiques et problématiques entre évêque et prêtres, dans l'Afrique subsaharienne : « *Si dans un diocèse l'évêque, les prêtres et les laïcs ne font que s'insurger les uns contre les autres, ou se condamnent, s'insultent, se maudissent, bref s'adressent des paroles peu amènes ou font preuve d'actes de vengeance, de jalousie, etc., toute l'atmosphère est alors empoisonnée dans la communauté ecclésiale. Chacun devient un sorcier pour son frère et pour toute la koinonia, corps du Christ* »<sup>1158</sup>. Il faut avoir la décence de reconnaître que cette situation contribue à dégrader encore davan-

1153 Cf. *ibid.*, p. 93.

1154 *Ibid.*, p. 123.

1155 *Ibidem*.

1156 Cf. *ibid.*, p. 126.

1157 *Ibid.*, p. 127.

1158 B. BUJO, *Quelle Église pour un christianisme authentiquement africain ? Universalité dans la diversité*, p. 91.

tage l'idéal de l'amitié sacerdotale<sup>1159</sup>, ternit l'image d'une Église qui se veut famille et va même jusqu'à créer une attitude de méfiance et de suspicion des uns à l'égard des autres. Francis Barbey assimile d'emblée cette méfiance à un manque de fraternité et il la décrit dans quelques-unes de ses manifestations : « *La méfiance grandissante [...] qui porte gravement atteinte à la crédibilité de la famille de Dieu que nous sommes, pousserait même certains prêtres à dire la messe avec "leur propre" linge d'autel, "leurs propres" vases sacrés, "leur propre" vin, "leur propre" hostie, et "leur propre" bouteille d'eau. Quand on arrive à ce type de précaution pour éviter d'être empoisonné dans le milieu des consacrés, c'est dire comment nous avons transformé l'Église du Christ qui, d'un certain point de vue, est née autour d'un repas, "en champ de bataille" qui exprime explicitement l'impossibilité de la famille de Dieu dans laquelle nous prétendons vivre* »<sup>1160</sup>. Tout cela ne manque pas, hélas, d'avoir un impact sur la mission, parce qu'un clergé divisé est un clergé fragilisé. Les énergies ne se conjuguent plus ensemble, comme c'est le cas dans la communauté traditionnelle africaine, pour la cause commune de l'évangélisation ; et la crédibilité du message, plus que jamais requise de nos jours, est entachée<sup>1161</sup>.

Le concile Vatican II a vivement souhaité une collaboration aussi fraternelle que possible entre les différents acteurs de l'évangélisation : entre les fidèles laïcs et la hiérarchie, d'une part et, d'autre part, au sein même du clergé, c'est-à-dire entre diacres, prêtres et évêques. De cette collaboration, précisent les pères conciliaires, on peut espérer toutes sortes de biens pour l'Église. Celle-ci se trouve renforcée et peut ainsi remplir plus efficacement sa mission pour la vie du monde<sup>1162</sup>.

Bien sûr, nous n'avons pas la prétention de faire porter aux évêques la responsabilité de tout ce qui ne va pas dans l'Église béninoise. Une part importante leur revient cependant. Le pape Benoît XVI, s'adressant aux évêques africains dans l'Exhortation *Africae munus*, leur disait : « *La recherche de l'unité, de la justice et de la paix vous incombe en tout premier lieu, parce que vous avez la responsabilité des Églises locales* »<sup>1163</sup>. Pour sa part, François affirme que « *l'évêque doit toujours favoriser la communion missionnaire dans son Église diocésaine* »<sup>1164</sup>. En d'autres termes, il incombe à l'évêque de rechercher

1159 À ce propos, on peut consulter avec bénéfice les analyses d'A. QUENUM et J. M. DABIRE, dans leur ouvrage *Église-famille de Dieu, chemin de fraternité en Afrique. Essai de réflexion théologique inculturée* (2004).

1160 F. BARBEY, *L'Église-famille de Dieu en Afrique à l'épreuve de la xénophobie, du tribalisme et de l'autoritarisme. Menaces pour les institutions ecclésiales*, p. 92.

1161 Cf. B. BUJO, *Quelle Église pour un christianisme authentiquement africain?*, « Pour une attitude ecclésiale crédible », pp. 209–217.

1162 Cf. *LG*, n° 37 ; *PO*, n° 7 ; *CD*, n° 16.

1163 *AM*, n° 104, déjà cité, cf. *supra*, note 10.

1164 *EG*, n° 31.

les voies et les moyens pour que cette unité et cette communion soient au service de la mission et deviennent une réalité ; et de créer autour de lui « *un climat d'amitié, d'affection fraternelle et de communion* »<sup>1165</sup>.

### 7.1.1.3. Des critères pour les nominations des évêques<sup>1166</sup>

Au regard de ce que nous venons de présenter dans les paragraphes précédents, il nous paraît opportun d'insister sur quelques critères devant présider à la nomination des évêques au Bénin. Selon le *Dictionnaire critique de théologie*, l'évêque est « *établi symboliquement par l'ensemble de ses collègues, et représente dans son Église la foi et la communion de l'Église tout entière. Il est ainsi ordonné à sa présidence dans le service de la parole et des sacrements (baptême, eucharistie, réconciliation). Simultanément élu et reçu par son Église, il peut la représenter auprès de toutes les autres. Il est par excellence le lien de la communion ecclésiale* »<sup>1167</sup>. Cette charge pastorale<sup>1168</sup> est si exigeante et grave qu'elle fonde tout le poids ecclésiologique de son ministère. Il apparaît malheureusement que certains évêques nommés sont plutôt des candidats « placés », qui ignorent tout de la culture dans laquelle ils doivent exercer leur ministère : cela crée des dysfonctionnements dans l'exercice même de la mission d'évangélisation. À cela on peut ajouter tout ce que nous avons décrit plus haut sur la réalité des relations des évêques avec les prêtres<sup>1169</sup>.

S'il est vrai qu'il revient au souverain pontife de nommer les évêques<sup>1170</sup>, il est aussi vrai que celui-ci a besoin de consultation crédible pour affiner ses choix. La procédure de consultation doit intégrer toutes les composantes de la vie ecclésiale : pas seulement

1165 *AM*, n 101.

1166 Voir à ce propos B. BUJO, *Quelle Église pour un christianisme authentiquement africain ? Universalité dans la diversité*, « Importance de la nomination d'un évêque diocésain », pp. 202–208.

1167 Jean-Yves LACOSTE (dir.), *Dictionnaire critique de théologie* (1998), p. 597.

1168 Vatican II parle de la tripartition du ministère épiscopal (*LG*, n°28). Selon le *Dictionnaire critique de théologie*, quatre orientations sont notables : « \* Un service pastoral est à nouveau au premier plan (*LG*, n° 18, 1 ; *LG*, n° 24) « charge confiée aux pasteurs, véritable service selon l'Écriture », *LG*, n°27, « se faire serviteur ». En conséquence, le système bénéficial est définitivement aboli. \* Fondé sacramentellement – Fondée dans l'opinion de Jérôme (Ep 146), la thèse médiévale (P. Lombard, *IV Sent.* 24, *PL* 192, 904) selon laquelle l'épiscopat ne se distingue du presbytérat que par la juridiction est corrigée : « *l'ordination épiscopale confère la plénitude du sacrement de l'ordre* » ; plus encore, « *en même temps que la charge de sanctifier, elle confère aussi celle d'enseigner et de gouverner* » (*LG*, n°21) [...] \* Exerçant le triple ministère de la parole, des sacrements et du pastorat. – Vatican II (*LG*, n°25–27) spécifie l'épiscopat par l'inclusion mutuelle du pastorat (concept organisateur), du ministère des sacrements et du ministère de la parole, en accordant un privilège à ce dernier : « *La prédication est la première charge des évêques* » (*LG*, n°23) \* Constituant un collègue avec le successeur de Pierre à leur tête, les évêques ont la charge de l'Église entière » (cf. J.-Y. LACOSTE (dir.), *ibid.*, « La théologie de l'épiscopat après Vatican II », p. 603).

1169 Cf. *supra*, 7.1.1.2., « Évêques-prêtres : un enfantement réciproque ».

1170 Cf. *CIC*, canon 377, § 1.

le nonce et les évêques, pas seulement les prêtres ; mais il convient aussi d'impliquer le peuple chrétien, de façon à ce que le choix qui sera fait corresponde réellement aux aspirations et aux besoins des croyants et de l'Église locale. Parfois, on a l'impression que le choix est fait au mépris de la volonté locale. Si le *Code de droit canonique* établit des critères d'idoneité à l'épiscopat<sup>1171</sup>, c'est pour montrer toute l'importance et aussi la lourdeur de cette responsabilité. Justement, parmi ces critères est mentionnée la compétence théologique. Il faut réellement la prendre en considération, pas seulement au sens formel de l'orthodoxie du candidat. Un évêque doit pouvoir apporter une ouverture et avoir la capacité de relever théologiquement les nouveaux défis. Si nous intégrons la matrice théologique de l'enfantement mutuel, cette proposition est d'autant plus impérieuse que le nouvel élu doit pouvoir engendrer sa communauté, mais aussi se laisser engendrer par elle. Toutefois, comment engendrerait-il une communauté si, dès le départ, il n'est pas accueilli et accepté ? Le fonctionnement qui consiste à imposer d'en-haut un évêque n'est pas de nature à permettre une fécondité de la mission ni un engendrement au sein de sa communauté. Aussi le Saint-Siège doit-il rejeter toutes les influences extérieures qui ne sont pas légitimes, afin que ceux qui ont leur mot à dire puissent effectivement le faire, car ce sont eux qui devront vivre avec le candidat élu.

À cette proposition, d'aucuns pourraient objecter qu'il n'est pas exclu que l'évêque choisi avec la participation des fidèles ne devienne au fil des jours et des années un loup dans la bergerie. C'est bien ce que dénonçait François : *« Les évêques et les prêtres qui se laissent gagner par la tentation de l'argent et de la vanité du carriérisme, de bergers qu'ils sont se transforment en loups "qui mangent la chair" de leurs brebis »*<sup>1172</sup>. Nous répondons qu'il appartient aux instances ecclésiales de prendre les mesures nécessaires afin d'éviter de telles dérives.

Il faut ainsi un dialogue serein nourri de confiance mutuelle entre les Églises particulières et l'Église universelle en ce qui concerne les nominations des évêques au Bénin et dans toute l'Afrique. L'invitation du cardinal Malula prend ici une consistance toute singulière : *« Notre clergé doit savoir que si l'on peut avoir la vocation à la prêtrise, on ne peut jamais dans le même sens avoir la vocation à l'épiscopat. Si parmi le clergé, l'épiscopat devient un objet de convoitise et de compétition, cela signifie qu'il est perçu avant tout*

1171 Le Droit de l'Église requiert du candidat : *« 1. qu'il ait, à un degré élevé, une foi solide, de bonnes mœurs, la piété, le zèle des âmes, la sagesse, la prudence et les vertus humaines, et qu'il soit doué par ailleurs des autres qualités qui le rendent capable d'accomplir l'office dont il s'agit ; 2. qu'il jouisse d'une bonne renommée ; 3. qu'il ait au moins trente-cinq ans ; 4. qu'il soit prêtre depuis cinq ans au moins ; 5. qu'il ait obtenu le doctorat ou au moins la licence d'Écriture Sainte, de théologie ou de droit canonique dans un institut d'études supérieures approuvé par le Siège Apostolique, ou qu'il soit au moins vraiment compétent en ces matières »* (can. 378, § 1).

1172 FRANÇOIS, « Quand les pasteurs deviennent des loups », *L'Osservatore Romano*, 15 mai 2013.

*comme un honneur et non comme une charge. C'est un signe évident de baisse du niveau non seulement dans la vie spirituelle mais aussi dans la vie intellectuelle. L'épiscopat est en effet avant tout une charge qui nous dépasse éminemment*»<sup>1173</sup>.

En définitive, il y aurait beaucoup à dire sur les relations entre évêques et prêtres dans les diocèses au Bénin. Au regard des multiples exhortations du pape, il faut simplement affirmer que ces rapports doivent changer pour devenir plus fraternels parce qu'il y a un lien essentiel, un lien d'origine, qui relie l'évêque et les prêtres. C'est un lien sacré qui les établit dans une relation intime, les uns et les autres, avec le sacerdoce du Christ: «*Je ne vous appelle plus serviteurs, car le serviteur ignore ce que fait son maître; je vous appelle mes amis, car tout ce que j'ai appris de mon Père, je vous l'ai fait connaître*» (Jn 15, 15), dit Jésus à ses apôtres. Les défis actuels de l'Église au Bénin, et en Afrique en général, doivent nécessairement inscrire la collaboration entre prêtres et évêques dans des rapports nouveaux, faits d'estime réciproque, de confiance mutuelle, d'acceptation de la différence constitutive de l'autre et de charité agissante. De même que le rôle des anciens dans la communauté traditionnelle béninoise est d'enfanter les autres membres de la communauté, en se laissant aussi engendrer par eux, de même les évêques doivent exercer leur ministère de service en collaboration et parfaite harmonie avec les prêtres, en enfantant chaque jour ces derniers et, en même temps, en se laissant engendrer aussi par eux. Ainsi seront-ils les garants de l'unité de l'Église et favoriseront-ils l'engagement de chaque prêtre pour la vie de communion dans l'Église-famille.

Cela nous permet maintenant d'esquisser quelques mots sur une éthique de l'exercice de l'autorité dans une Église qui se veut famille. Pour que l'autorité s'exerce dans l'Église, il faut avant tout comprendre qu'elle est ordonnée au service de l'amour de Dieu pour faire «grandir» son peuple. L'autorité n'appartient pas en propre à celui qui l'exerce dans l'Église; on ne s'attribue pas à soi-même une autorité et une charge; on la reçoit pour l'édification du peuple de Dieu. Ainsi, elle ne peut s'exercer qu'au travers de la rencontre et de la relation à l'autre, sans préjugés ni artifices pour construire le lien de la communion par les chemins de la charité, de la vérité et de l'amour. Cette communion doit être tenue en équilibre par une autorité – qui n'est pas de l'autoritarisme – qui se fait charité et par une obéissance évangélique et non un asservissement. Ainsi, prêtres et évêques sortiront de la spirale du contre-témoignage qui mine peu ou prou la mission de l'Église.

En fin de compte, pour repenser l'exercice de l'autorité dans l'Église-famille de Dieu au Bénin, il faut déjà admettre qu'elle ne peut être accordée et reconnue qu'à ceux dont la parole, comme celle de Jésus, inspire confiance, rassemble, rassure, émerveille, et ouvre

1173 Cardinal J. MALULA, *L'évêque africain aujourd'hui et demain. Réflexions personnelles et Méditations de 20 ans d'Épiscopat*, Kinshasa, 1979, p. 29.

des chemins d'humanité parce que nous voudrions bien nous identifier à leur auteur<sup>1174</sup>. Jésus est et demeure donc l'unique clé d'interprétation de l'exercice de l'autorité dans l'Église.

Nous avons beaucoup insisté sur les évêques. Mais il n'y a pas que les évêques. Les prêtres aussi ont un rôle important à jouer dans la construction d'une Église-famille sous le mode d'un enfantement mutuel. Ils ne pourront s'acquitter de ce devoir qu'en étant d'abord guéris des divers maux dont souffrent les ministres ordonnés. Le renouveau en profondeur du clergé au Bénin reste un défi.

Et si le principe d'engendrement mutuel était le moteur de toutes les relations entre évêques et prêtres au Bénin ?

### 7.1.2. Les prêtres<sup>1175</sup>

Si pour certains, la figure du prêtre aujourd'hui paraît sans contours lisibles, de moins en moins en phase avec les aspirations des hommes et des femmes de ce temps, si désireux de réussite, d'autonomie et de mobilité, et manquerait ainsi de visibilité forte et engageante, pour d'autres – au contraire –, le ministère des prêtres incarne une fidélité à l'Évangile exigeante, féconde et très attendue, y compris au Bénin. Le ministère presbytéral est le signe que le Christ continue, aujourd'hui comme hier sur les bords du lac, d'appeler des hommes à le suivre radicalement dans le service humble et fidèle de l'Église. Encore faut-il que les prêtres se montrent dignes de cet appel malgré et à travers ses exigences.

#### 7.1.2.1. Pour un renouveau de l'identité presbytérale<sup>1176</sup>

Le renouveau de l'identité presbytérale est un défi majeur pour l'Église au Bénin. Cette conviction se fonde sur l'état actuel du clergé que nous avons brièvement évoqué plus

1174 Cf. F. BARBEY, *L'Église-famille de Dieu en Afrique à l'épreuve de la xénophobie, du tribalisme et de l'autoritarisme. Menaces pour les institutions ecclésiales*, p. 102.

1175 Voir B. BUJO, *Quelle Église pour un christianisme authentiquement africain? Universalité dans la diversité*, «La place des prêtres dans le ministère diocésain», pp. 112–116. Voir aussi Christophe BAMOUNI, *La place du prêtre africain dans sa société*, Abidjan, ICAO, 1981.

1176 Nous avons consulté quelques documents : «L'identité sacerdotale», *Communio*, n°267, 2020, pp. 86–104; Gérard DEFOIS, *Le pouvoir et la grâce. Le prêtre, du concile de Trente à Vatican II*, coll. «Théologies», Paris, Cerf, 2013. En s'appuyant sur trois références magistérielles importantes *Lumen gentium*, *Presbyterorum ordinis* et *Christus Dominus*, l'auteur définit le ministère du prêtre comme un service auprès du peuple de Dieu et l'Église comme un sacrement du salut de toute l'humanité. Le sacrement de l'ordre découle de la succession apostolique; et cela lui confère une identité christique puisqu'il participe à l'unique sacerdoce du Christ Jésus. Voir encore Alphonse BORRAS, *Quand les prêtres viennent à manquer. Repères théologiques et canoniques en temps de précarité*, Paris, Médiaspaul, 2017; Daniel BOURGEOIS, *L'un et l'autre sacerdoce. Essai sur la structure sacramentelle de l'Église*, Paris, Desclée, 1991.

haut<sup>1177</sup>. Elle s'appuie surtout sur les propos de Jean-Paul II dans l'Exhortation apostolique *Pastores dabo vobis*. Dans ce document en effet, Jean-Paul II affirme, d'une part, – en reprenant les paroles du Message des pères synodaux au peuple de Dieu<sup>1178</sup> – que le rôle des prêtres dans l'Église est vraiment nécessaire et irremplaçable, malgré certaines voix contraires<sup>1179</sup> : il n'y a pas d'Église sans prêtres. Sur cette base, il souligne, d'autre part, « l'absolue nécessité que la "nouvelle évangélisation" trouve dans les prêtres ses "premiers nouveaux évangélisateurs" »<sup>1180</sup>. Prêtons attention au qualificatif de « premiers » : il est significatif et indique que les prêtres doivent être des figures de proue pour donner une impulsion et entraîner les autres. À la fin de l'Exhortation, comme pour insister, le pape réaffirme : « La nouvelle évangélisation a besoin de nouveaux évangélisateurs, de prêtres qui s'engagent à vivre leur sacerdoce comme un chemin de sainteté »<sup>1181</sup>.

Dans ces propos, la place primordiale et irremplaçable des prêtres dans la tâche de la nouvelle évangélisation en profondeur<sup>1182</sup> est clairement soulignée. Sans vouloir verser

1177 Cf. *supra*, 7.1, Introduction « La conversion des agents pastoraux pour la nouvelle évangélisation » ; et 7.1.1.2, « Évêques-prêtres : un enfantement réciproque ».

1178 SYNODE DES ÉVÊQUES, VIII<sup>ème</sup> Assemblée Générale Ordinaire, *La formation des prêtres dans les circonstances actuelles*, « Instrumentum Laboris », Paris, Téqui, 1990.

1179 Cf. *PDV*, n°4.

1180 *Ibid.*, n°2.

1181 *Ibid.*, n°82.

1182 Lorsque nous utilisons l'expression de « nouvelle évangélisation en profondeur », c'est bien pour désigner une nouvelle évangélisation inculquée (cf. *supra*, 4.5., « L'évangélisation en profondeur, but de la nouvelle évangélisation », et chapitre VI, « Pour une nouvelle évangélisation inculquée au Bénin »). Il n'est donc pas étonnant que le qualificatif « inculquée », soit ajouté à « nouvelle évangélisation », puisque chaque fois que le concept « nouvelle évangélisation » est utilisé par Jean-Paul II, le mot inculcation n'est jamais loin ; comme s'il ne pouvait pas utiliser l'un sans l'autre (cf. J.-M. BARREAU, *Jean-Paul II, le saint de la nouvelle évangélisation* (2014)). La nouvelle évangélisation en contexte béninois consiste précisément dans une évangélisation en profondeur. Si les raisons de la nouvelle évangélisation varient suivant les régions du monde et le type de relation entre la foi et la raison, le rapport entre les cultures des différentes régions concernées n'est pas moins de nature à la diversifier. Dans le cas précis de l'Afrique et du Bénin, il y a nécessité d'éviter la simple reprise des problématiques de la nouvelle évangélisation qui ne serait qu'un pur reflet du multiculturalisme ambiant de l'Occident. La nouvelle évangélisation en contexte africain et béninois doit poursuivre l'enracinement en profondeur de la Bonne Nouvelle du salut dans nos cultures. Elle doit s'inculquer davantage dans la façon d'être et de vivre de nos cultures pour arriver à transformer du dedans, à rendre neuve l'humanité béninoise elle-même. C'est une des manières de créer de vraies communautés chrétiennes témoins d'une fraternité dépassant les divisions et les oppositions culturelles et sociales, et valorisant au maximum la diversité des charismes et des responsabilités en vue de l'édification du corps du Christ qui est au Bénin. Au total, la nouvelle évangélisation suppose un engagement pour la maturation et la consolidation de la foi des baptisés ; et au Bénin, nul doute que cette maturation ne peut passer que par l'inculturation.

En outre, si le professeur B. Bujo est le théologien africain dont nous nous sentons le plus proche quant à sa conception de la possibilité d'un christianisme authentiquement africain, nos idées par contre, divergent justement sur la notion de nouvelle évangélisation en contexte africain. De notre

dans une sorte de cléricisme qu'il est si important d'éviter<sup>1183</sup>, nous recevons ces paroles de Jean-Paul II en tant que signifiant que la place des prêtres dans la mission de l'Église ne saurait être relativisée<sup>1184</sup>. Même si l'activité évangélisatrice dans les circonstances actuelles est un devoir qui incombe à chaque baptisé, il n'en demeure pas moins qu'il faut que certains se tiennent à l'avant pour organiser, stimuler et donner de l'impulsion, y compris par leur propre engagement autant que par l'exemple de leur vie. Ce rôle est éminemment celui du prêtre, comme le souligne Bamouni : « *Le prêtre africain, serviteur dans l'Église, ne peut rester étranger à aucun langage, à aucune culture, et cela dans la perspective de la communion entre les peuples [...]. Il est appelé à être la fenêtre de ses frères à travers laquelle, ouverte, l'écho de sa voix est entendu de tous. Il est appelé à proclamer la Bonne Nouvelle à ses proches, à rester auprès d'eux dans leur milieu, à vivre leurs réalités quotidiennes [...]. Il est appelé à se présenter à travers son attitude, son comportement dans la société, à être l'homme de la rupture, l'homme missionnaire, l'homme responsable de la communauté, l'homme médiateur* »<sup>1185</sup>.

Le concile Vatican II a explicité la mission des prêtres : « *Les prêtres président au nom de Dieu le troupeau dont ils sont les pasteurs, par le Magistère doctrinal, le sacerdoce du culte sacré et le ministère de gouvernement* »<sup>1186</sup>. Autrement dit, les prêtres sont les serviteurs de la Parole de Dieu, les ministres des sacrements, et en premier lieu de l'eucharistie, et les serviteurs de leurs frères et sœurs. En vertu de l'ordination, ils ont reçu mission de conduire au nom du Christ la communauté qui leur est confiée, dans le but de rendre visibles la communion et l'unité. Dans *Ubicumque et semper*, le pape Benoît XVI rappelle que le devoir de la nouvelle évangélisation qui attend l'Église aujourd'hui, même « *s'il concerne directement sa façon de se rapporter avec l'extérieur, présuppose toutefois, avant tout, un renouveau constant en son sein* »<sup>1187</sup>. La formule « avant tout » employée par le pontife allemand mérite elle aussi une attention particulière au profit de notre argumentation.

Pour les différentes raisons qui viennent d'être évoquées, le renouveau du clergé national est, à notre avis, l'un des défis majeurs de la nouvelle évangélisation pour l'Église au Bénin. L'idée même d'un renouveau du clergé présuppose une identité à réinventer en tenant compte des spécificités contextuelles. C'est ainsi que François qualifie le fait

point de vue, la nouvelle évangélisation africaine consiste précisément dans cette évangélisation en profondeur dont nous venons de parler.

1183 Cf. *EG*, n°102.

1184 On pourra lire à ce sujet l'ouvrage de Christophe BAMOUNI, *La place du prêtre africain dans sa société* (1981).

1185 *Ibid.*, pp. 13–15.

1186 *LG*, n°20.

1187 Lettre apostolique en forme de *Motu Proprio Ubicumque et semper*, Introduction.

de «*crise d'identité*»<sup>1188</sup>. Pour lui, cette crise conduit les disciples du Christ qui en sont atteints à laisser de côté leur spécificité chrétienne. Elle diminue leur motivation, de sorte qu'ils cherchent plus à se fondre dans la masse et perdent leur fougue missionnaire<sup>1189</sup>.

Effectivement, cette crise dont parle le pape se remarque aussi au sein du clergé béninois, et se manifeste par une manière de penser et d'agir qui donne à croire que le sacerdoce est une «*fonction*»<sup>1190</sup>, et que l'on devient prêtre pour «*gagner sa vie*». Les conséquences qui en découlent sont multiples, mais peuvent se résumer en une seule : l'âpreté au gain que dénonce le Christ dans l'évangile selon saint Luc (cf. Lc 12, 15), et la recherche du pouvoir qui lui est connexe. D'une part, lorsque le prêtre devient avide de pouvoir et d'avoir, il s'expose aux traits d'une véritable mondanité<sup>1191</sup>. Tout son ministère est guidé par la recherche effrénée de profits ou de postes à responsabilités jugées rentables. La rançon de la gloire est souvent dramatique. D'autre part, cette quête inextinguible des biens matériels conduit des prêtres de certains diocèses à se rendre coupables de malversations financières, et ce ne sont pas des cas rares. Ainsi, par exemple, lorsque des ressources paroissiales – qui ont été collectées grâce à la générosité des paroissiens, en vue de la réalisation de certains projets – sont mal gérées, pour ne pas dire détournées<sup>1192</sup>, l'impact sur leur foi et sur la vie de la communauté est catastrophique. C'est alors l'image de l'Église qui s'en trouve ternie ; sa parole perd la force et la vigueur qu'elle aurait eues si l'exemplarité de la vie des agents pastoraux – des ministres ordonnés surtout – lui était associée. C'est aussi ce mal qui conduit certains prêtres à préférer, dans leurs relations, l'amitié avec les personnes financièrement aisées. Les pauvres ont alors peu de place aussi bien dans leur agenda que dans leur programme pastoral. Avec un réalisme déconcertant, Jean-Maurice Goa Ibo présente quelques profils de prêtres en Afrique selon une enquête qu'il a réalisée :

*"Le prêtre organisateur"*. Il est d'un tempérament lucide. Il s'adapte aux structures de l'Église, adopte volontiers des allures de grands chefs militaires. Il sait décrocher la générosité des paroissiens riches qu'il convainc facilement. Ce type de prêtres a souvent une personnalité forte. Il est

1188 Cf. *EG*, n°78.

1189 Cf. *ibid.*, n°79.

1190 Les prêtres sont pourtant des serviteurs de Dieu et de leurs frères, et non des «*fonctionnaires*» (cf. Jean-Maurice GOA IBO, *Spiritualité incarnée. Prédication, communication et nouvelle évangélisation*, pp. 92–96).

1191 Cf. B. BUJO, *Quelle Église pour un christianisme authentiquement africain ? Universalité dans la diversité*, «*Ne pas considérer le sacerdoce comme une promotion sociale*», pp. 166–171.

1192 Nous pensons que des situations de ce genre sont un appel à revoir dans les diocèses l'organisation de la gestion financière, tant au niveau des paroisses qu'au niveau des institutions. Certes, des efforts sont faits dans ce sens, mais ils sont insuffisants ; il faudrait alors les poursuivre et les renforcer. À ce sujet, nous pensons que l'Église au Bénin peut utilement s'inspirer de ce qui se fait dans l'Église de France, de Suisse ou d'Allemagne, où ce sont souvent les laïcs qualifiés qui ont la responsabilité des ressources financières des paroisses.

constructeur de chapelle ou d'église, organisateur de pèlerinages, etc. "*Le prêtre passif*". Pasteur d'âme résigné, timide et vivant craintivement à l'écart du monde. Il se retire en lui-même et devient ennemi involontaire du monde, de ses fidèles. Petit à petit, sa paroisse se vide de ses chrétiens. Il finit par être jaloux de ses confrères et les dénigre pour se donner de l'importance. "*Le prêtre qui fait de la politique*". Il désire collaborer activement à la vie du pays. Il lui arrive, pris par la passion, d'avoir des dérives dans son langage et de se faire beaucoup d'ennemis dans sa communauté. Ses homélies sont très suivies par les politiciens, la classe dirigeante. "*Le prêtre, homme du monde*". Il connaît beaucoup ou trop de monde; il est trop accessible. Il est appelé à dîner ici ou là, à donner signe de vie, d'amitié. Il devient souvent fragile parce que connu de tous. Le prêtre homme du monde n'est pas loin du "*prêtre bourgeois*", c'est-à-dire le prêtre qui ne veut troubler personne en changeant les habitudes liturgiques ou les siennes. Il fait des prédications froides. Il mange aux bonnes tables de ses paroissiens de façon régulière. Il aime se faire chouchouter par telle ou telle riche femme un peu bigote, c'est-à-dire qui manifeste une dévotion étroite, exagérée. Il existe aussi "*le prêtre fonctionnaire du sacré*"<sup>1193</sup>. Il exerce son sacerdoce simplement comme un fonctionnaire ordinaire. [...] "*Le prêtre dit charismatique*". On en trouve un grand nombre aujourd'hui dans les communautés chrétiennes grâce à l'avènement du Renouveau charismatique et au regain de piété dans nos pays. [...] "*Le prêtre, homme d'affaires*", etc.<sup>1194</sup>.

Nous prenons à notre compte cette galerie de portraits potentiels de Goa Ibo, même si elle apparaît assez accablante. Heureusement, avec le pape François, nous comprenons bien que la nouvelle évangélisation est une invitation à mettre les pauvres au centre du cheminement de l'Église. Faire cette place aux pauvres est « *la présentation la plus grande et la plus efficace de la Bonne Nouvelle du Royaume* », ajoute-il à la suite de Jean-Paul II<sup>1195</sup>. Aussi bien les prêtres du Bénin que ceux d'autres pays ou d'autres continents sont par conséquent invités à faire davantage de place aux pauvres dans leurs relations, dans leurs activités quotidiennes et dans leurs initiatives pastorales.

Le défi à relever pour les prêtres au Bénin est en quelque sorte une redécouverte de l'identité presbytérale. S'engager dans le sacerdoce, c'est prendre le chemin du don de sa vie pour le salut des hommes. C'est également prendre le chemin de la pauvreté évangélique à la suite du Christ qui s'est fait pauvre (cf. 2 Co 8, 9). Tout prêtre l'est en référence au Christ, Prêtre par excellence, lui qui n'est pas venu pour être servi, mais pour servir et donner sa vie en rançon pour la multitude (cf. Mc 10, 45). On ne devient donc pas prêtre pour « gagner sa vie » ni pour se faire une position sociale<sup>1196</sup>, mais bien pour « donner sa

1193 C'est cette attitude que nous désignons dans notre travail par l'expression de « fonctionnarisme sacerdotal ».

1194 Cf. Jean-Maurice GOA IBO, *Spiritualité incarnée. Prédication, communication et nouvelle évangélisation* (2016), pp. 92–95.

1195 NMI, n°50, cité dans EG, n°199.

1196 B. BUJO en expose quelques manifestations : « Celui qui considère le sacerdoce comme une promotion sociale aura tendance à s'absolutiser et à ne se laisser enseigner ou corriger par personne. Se croyant modèle en tout, il est par conséquent celui qui impose ses opinions et exige une soumission de la part des autres, en particulier de la part des personnes qu'il prétend dépasser en connaissances et même en vertus. [...] Il faut encore ajouter qu'un sacerdoce conçu comme une promotion sociale

*vie pour les autres dans la mission*»<sup>1197</sup>, particulièrement dans les pays comme le Bénin où la majorité de la population vit en-dessous du seuil de pauvreté<sup>1198</sup>.

Le renouveau de l'identité sacerdotale pourra redonner un souffle nouveau à l'évangélisation dans tous les diocèses. Car, lorsque le prêtre vit conformément aux exigences de sa vocation, il se soucie moins de son confort individuel que du salut global des personnes. Le prêtre a une identité qui ne l'installe ni dans la certitude de tout savoir, ni dans une réussite sociale ou économique parfaite. Cette identité n'est pas non plus une étiquette ni un titre ; elle est avant tout une vie de service transformée par le Christ, une vie que l'on mène au service des autres.

#### 7.1.2.2. Le prêtre (Yèhouénon), l'homme de la prière et du silence<sup>1199</sup>

Si le mot grec *presbyteros*, c'est-à-dire l'ancien, désigne le prêtre, il faut dire que cette appellation en contexte africain prend une connotation toute singulière. Le prêtre devrait donc être classé au rang des « vieux-sages » qui siègent parmi les anciens pour résoudre les situations de la communauté. Dans le cadre ecclésial, il est alors l'ancien qui siège comme conseiller auprès de l'évêque pour l'aider dans sa juridiction. De manière toute singulière, la figure du prêtre au Bénin est encore plus riche de signification. Le prêtre au Bénin est « sacré ». Dans l'imaginaire collectif béninois, il est le *Yèhouénon*<sup>1200</sup> (l'homme de la prière), ou encore le *Dévi dénon*<sup>1201</sup> (le témoin de l'amour en Jésus-Christ). Cette dénomination originelle, qui définit le prêtre selon un schème culturel, social et religieux typiquement *fon*, exprime bien la place que la prière doit occuper dans la vie et le ministère du prêtre. Le prêtre est l'homme de la prière, en tant que celui qui engendre la prière. C'est l'homme qui conçoit la prière et la fait naître au jour. Voilà une belle désignation qui cadre,

*avec des privilèges extraordinaires a des répercussions sur le reste de la société, y compris sur les membres de la communauté ecclésiale* » (B. BUJO, *Quelle Église pour un christianisme authentiquement africain ? Universalité dans la diversité*, pp. 167–168).

1197 EG, n°80.

1198 Comme indiqué plus haut, 2.1.3, « La vie économique », la population béninoise est en majorité pauvre. Les politiques successives de développement ne parviennent pas à enrayer les difficultés auxquelles sont confrontées les populations. Le taux de croissance économique (5%), rendu public par les institutions de Washington en 2017, ne reflète en rien la réalité du quotidien des Béninois. Les réformes décidées par le gouvernement actuel et qui devraient multiplier les dépenses publiques d'investissement ne permettent pas d'arriver à bout des problèmes essentiels de la population (cf. <https://lanouvelletribune.info2018/04/vie-actuelle-benin-population-sombre-dans-la-misere/>, consulté le 28 août 2020).

1199 Cf. B. BUJO, *Quelle Église pour un christianisme authentiquement africain ?*, « Vie de prière en tout temps », pp. 172–176.

1200 C'est l'appellation du « prêtre » dans le dialecte local *fon* de Ouidah répandu au Sud du Bénin.

1201 Cette dénomination est beaucoup plus utilisée par les *fon* d'Abomey et signifie le père de la prière ou la mère de la prière. Dans un cas comme dans l'autre, le prêtre est celui qui enfante la prière.

on ne peut mieux, avec l'idée de la paternité et de l'engendrement dont le prêtre est revêtu à la suite de l'évêque. Voici ce que disait Fr. Thomas à propos de la prière dans la vie du prêtre : « *Le prêtre est avant tout l'homme de la prière. La prière n'est pas seulement pour le prêtre un devoir privé et personnel comme elle l'est pour tous les hommes, elle est en même temps une obligation publique, la plus grande, la plus indispensable des obligations du prêtre : l'Église donne à ses ministres, pour qu'ils puissent s'acquitter de leurs fonctions, un livre de prières ; ce livre, c'est le bréviaire*<sup>1202</sup> [l'office des heures] »<sup>1203</sup>. Le concile s'adresse en ces termes aux prêtres dans leurs rapports aux fidèles :

Ils s'occuperont comme des pères dans le Christ, des fidèles qu'ils ont engendrés spirituellement par le baptême et l'enseignement (cf. 1 Co 4, 15 ; 1 P 1, 23). En se faisant de bon gré, modèles du troupeau (1 P 5, 3), ils présideront à leur communauté locale et ils seront à son service, de telle façon que celle-ci puisse être digne de porter le nom qui fait l'honneur de l'unique Peuple de Dieu dans son ensemble, à savoir "L'Église de Dieu" (cf. 1 Co 1, 2). Ils se souviendront que, par leur vie quotidienne et leur sollicitude, ils montrent aux fidèles et aux infidèles, aux catholiques et aux non-catholiques le visage d'un ministère vraiment sacerdotal et pastoral et qu'ils doivent rendre à tous le témoignage de la vérité et de la vie et, en bons pasteurs, être aussi à la recherche (cf. Lc 15, 4-7) de ceux qui, bien que baptisés dans l'Église catholique, se sont éloignés de la pratique des sacrements, ou même de la foi<sup>1204</sup>.

À travers ce texte, nous percevons clairement le rôle de père et d'engendreur qui est celui du prêtre pour sa communauté et qui correspond parfaitement à la mentalité subsaharienne. Seulement, la rationalité africaine précise que ce n'est plus seulement au prêtre que revient cette mission. Comme prêtre, il engendre ses fidèles autant qu'il est lui-même engendré par sa communauté. Comme les membres de sa communauté, le prêtre doit lui aussi se laisser enseigner et se laisser toucher et bousculer par sa communauté. Là réside tout le mystère de l'engendrement mutuel à la vie au sein du peuple de Dieu.

La prière a donc une dimension communautaire. La conception africaine met le prêtre en relation de communion avec les vivants : le prêtre ne prie pas seulement pour lui-même ; il prie pour et avec les autres. N'est-ce pas dans ce sens qu'on pourrait comprendre la fameuse introduction de la Constitution pastorale conciliaire (« *Les joies et les espoirs, les tristesses et les angoisses des hommes de ce temps, des pauvres surtout et de tous ceux qui souffrent, sont aussi les joies et les espoirs, les tristesses et les angoisses des disciples du Christ, et il n'est rien de vraiment humain qui ne trouve son écho dans leur cœur* »<sup>1205</sup>) ? La relation de communion dans la prière est aussi établie avec le monde invisible qui est

1202 Aujourd'hui, le terme *Bréviaire* n'est plus couramment utilisé pour parler de ce livre de prières. On parle plutôt d'*Office des heures* ou de *Prière du temps présent*. Cf. *infra*, note 1206.

1203 Frère THOMAS, «Le Bréviaire, livre de la prière de l'Église», *Le sel de la terre*, n°32, Printemps 2000, p. 32.

1204 *LG*, n°28.

1205 Constitution pastorale sur l'Église dans le monde de ce temps *Gaudium et spes*, n°1.

celui des anges, des saints, des ancêtres et des défunts ; et elle nous rappelle que les morts sont promis à la vie bienheureuse. Dans la liturgie eucharistique de la messe, la place des défunts est clairement mentionnée. Enfin, l'inscription des non-encore-nés est plus que jamais nécessaire dans la prière presbytérale, selon la place que ces derniers occupent dans la rationalité africaine. Ainsi, la prière du prêtre prolonge celle de tous ceux qui nous ont précédés, cette foule immense de témoins que nul ne peut dénombrer, selon les termes de l'Apocalypse (cf. Ap. 7, 9), et en même temps elle s'inscrit dans la parfaite espérance que d'autres viendront poursuivre ce que les vivants réalisent aujourd'hui. C'est ce qu'exprime Bujo : « *Quand nous prions, nous prolongeons l'œuvre de la génération du passé, nous édifions la génération actuelle, et préparons l'avenir et la foi de la génération à venir* »<sup>1206</sup>.

Pour revenir à la prière, nous disions à l'instant que le prêtre au Bénin est l'homme qui conçoit et enfante en lui la prière. Or aujourd'hui, on note une certaine désaffection à l'égard de la prière, ou un procès intenté à celle-ci chez certains prêtres béninois, au nom de leur engagement pour la transformation du monde : « *L'avouerais-je ? Une fois devenu catholique, je n'ai eu qu'une seule désillusion, mais elle a été forte. Tout d'abord, les prêtres auxquels j'ai raconté mon histoire, quand ils n'ont pas gardé un silence prudent, n'ont guère su me cacher leur scepticisme. Devenu plus familier avec bon nombre d'entre eux, j'ai eu la stupéfaction de m'apercevoir que cette prière, que je les enviais d'être chargés d'accomplir par l'Église elle-même, pour eux n'était qu'un pensum. Expédiée par force, rejetée dans les moments nécessairement perdus de la vie quotidienne (métro, attente des visites, fonctions officielles, etc.), il m'apparut que ce n'était pas leur prière, mais une obligation ennuyeuse, et parfois à peine tolérable, dont ils se déchargeaient en maugréant* »<sup>1207</sup>. Ainsi, ces derniers doivent retrouver leur identité dans le nom même par lequel ils sont appelés : *Yéhouénon*. En prenant appui sur l'exigence des deux commandements (l'amour de Dieu et l'amour du prochain), qui résument toute la Loi et les prophètes, nous pouvons affirmer qu'il semble y avoir de plus en plus un effacement du premier commandement au bénéfice excusif du second. Et certains n'hésitent pas à témoigner : « *Ma prière, pour moi, c'est l'action que je mène pour mes frères* ».

Rappelons que le Deutéronome invite le peuple de Dieu à aimer son Seigneur : « *Écoute, Israël : le Seigneur notre Dieu est unique. Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de tout ton être, de toute ta force* » (Dt 6, 5). Saint Marc, qui reprend cet appel, ajoute un quatrième terme : « *de toute ta pensée* » (cf. Mc 12, 30). Le Deutéronome demande un amour de l'homme pour Dieu, en réponse à l'amour de Dieu pour l'homme. Il exige une adhésion qui englobe la totalité de l'être, et donc aussi l'affectivité. L'Ancien

1206 B. BUJO, *Le Notre Père. Son impact sur la vie quotidienne*, Kinshasa, Éditions Paulines, 2001, p. 12.

1207 Témoignage de Axel МЕТОХОВ, un converti au catholicisme sur la paroisse Sainte Rita de Cotonou, 30 juin 2018 (sources orales).

Testament présente les relations du Seigneur avec Israël en prenant l'image de l'épouse et de l'époux. Toute la tradition mystique offre des témoignages d'un amour pour Dieu placé au-dessus de tout, d'un choix pour Dieu qui s'exprime par des paroles et qui met en jeu toute l'affectivité. Il y a donc un amour de Dieu qui se dit, qui s'exprime ; il y a une relation avec le Seigneur qui s'entretient dans un dialogue permanent ; il y a un compagnonnage avec le Christ qui est indispensable pour le prêtre. Si par le sacrement de l'ordre, les prêtres deviennent apôtres du Christ (« *Il en institua douze pour qu'ils soient avec lui, et pour les envoyer prêcher* » (Mc 3, 14), ils ne peuvent logiquement annoncer l'Évangile s'ils ne sont d'abord « avec lui ». Ils ne peuvent être apôtres que s'ils sont d'abord disciples, s'ils se laissent instruire à l'école de Jésus. Ils ne peuvent assurer sereinement le ministère sans consacrer du temps à la prière, à l'écoute de la Parole de Dieu. Le ministère sacerdotal se nourrit dans la prière, dans ce temps totalement gratuit, « assis aux pieds du Seigneur ». Enfin, il y a un émerveillement devant Dieu, devant sa grandeur qui se chante. Comme tout amour, il n'existe que dans un échange sans cesse repris, exprimé, redit. Le premier commandement trouve alors l'une de ses expressions dans la prière. C'est en effet l'une des missions de l'Église d'être cette part de l'humanité qui reconnaît Dieu comme Père et qui, par Jésus-Christ et dans l'Esprit-Saint, le confesse, le loue, le chante. L'Église est fondamentalement orante, sinon elle n'est plus l'Église du Christ.

Tout cela nous fait dire que nous ne verrions pas comment le prêtre qui engage toute son existence dans l'Église, au service du Seigneur pour le service des hommes, pourrait être prêtre en vérité s'il n'était pas un *Yèhouénon*, un orant ! *La Prière du temps présent*<sup>1208</sup>, comme prière de l'Église, assurée par les prêtres, les religieux et de nombreux laïcs, est fondée historiquement et théologiquement. Quand le Christ rappelle à ses apôtres « *Ce n'est pas vous qui m'avez choisi ; c'est moi qui vous ai choisis* » (Jn 15, 14), c'est pour leur dire que leur ministère doit reposer sur cette amitié et ce compagnonnage. C'est dans l'amour du Seigneur que le prêtre puise son dynamisme apostolique. Relisant la vie du curé d'Ars, à l'occasion de l'année sacerdotale, le pape Benoît XVI invitait sans cesse les prêtres à remettre la prière au cœur de leur vie et de leur ministère<sup>1209</sup>. Aux prêtres, volontiers sensibles à l'efficacité de l'action et facilement tentés par un dangereux activisme, il rappelait combien il était salutaire de prendre modèle sur Jean-Marie Vianney qui, dans

1208 *La Prière du temps présent*, appelé aussi la *Liturgie des heures*, comme nous venons de l'indiquer, est la prière par laquelle l'Église loue Dieu et intercède pour toutes les intentions du monde aux différents moments de la journée. À la demande du concile Vatican II, le pape Paul VI a réformé le bréviaire et en a modifié l'intitulé. Elle permet la récitation aussi bien privée que communautaire. Il existe des adaptations de la *Liturgie des heures* pour les laïcs (*Bréviaire des fidèles, Nouveau bréviaire des laïcs, Les heures du jour, ...*).

1209 Voir l'«Audience générale» de Benoît XVI sur Jean-Marie Vianney, le mercredi 5 août 2009.

son existence entièrement livrée aux besoins des fidèles, ne manquait pas d'entretenir ce « cœur à cœur » constant avec le Seigneur.

C'est la même exhortation que lancent Marie-Agnès de Matteo et François-Xavier Amherdt aux pasteurs et aux agents pastoraux de tous pays : « *Sans cette dimension d'intériorité, constamment reliée à une vie de prière régulière, nous risquons de nous dissiper dans l'activisme, en un apostolat qui ne serait plus que cymbale retentissante* »<sup>1210</sup>. Le saint curé d'Ars ne disait-il pas lui-même « *Ce qui nous empêche d'être saints, nous autres prêtres, c'est le manque de réflexion. On ne rentre pas en soi-même ; on ne sait pas ce qu'on fait. C'est la réflexion, l'oraison, l'union à Dieu qu'il nous faut* » ? Une telle forme d'oraison est, selon les deux auteurs helvétiques, « *l'expression la plus simple et la plus fondamentale du mystère de la prière [...]. Cette prière silencieuse consiste à demeurer en présence de Dieu qui demeure en nous, à l'aimer et à nous laisser aimer* »<sup>1211</sup>. Cette prière silencieuse « *est la prière de l'enfant de Dieu, du pécheur pardonné qui consent à accueillir l'amour dont il est aimé et qui veut y répondre en aimant plus encore (cf. Lc 7, 36–50 ; 19, 1–10). Elle est la remise humble et pauvre à la volonté aimante du Père en union de plus en plus profonde à son Fils bien-aimé* »<sup>1212</sup>. Jean-Marie Vianney conservait cette union constante avec Dieu au milieu de sa vie excessivement occupée. C'est avec beaucoup de gravité qu'il s'adressait aux prêtres en parlant de la prière : « *Que d'âmes nous pouvons convertir par nos prières ! La prière, voilà tout le bonheur de l'homme sur la terre !* »<sup>1213</sup>. Les pèlerins qui se pressaient dans l'église d'Ars comprenaient que l'humble prêtre leur livrait quelque chose du secret de sa vie intérieure par cette exclamation fréquente : « *Être aimé de Dieu ; être uni à Dieu ; vivre en la présence de Dieu ; vivre pour Dieu : Oh ! belle vie et belle mort !* »<sup>1214</sup>.

Si la tendance d'aujourd'hui est de favoriser une assimilation de la personne du prêtre à sa fonction, il faut que le prêtre évite de trop « professionnaliser » son ministère. Le prêtre n'est pas un « fonctionnaire du sacré » : il est l'homme de la prière, le *Yèhouénon* ; parce qu'à la base de sa mission, il y a d'abord l'amour de Dieu. Toutefois, pour être l'homme engendreur de la prière, le prêtre a nécessairement besoin d'être un homme intérieur, l'homme du silence intérieur ; mais un silence habité par la présence de l'Esprit Saint.

C'est évident que le prêtre annonce la Parole ; il est l'homme de la Parole, appelé à porter l'Évangile ; il doit prêcher la Parole à temps et à contretemps. Cette parole du prêtre

1210 Voir M.-A. de MATTEO, F.-X. AMHERDT, *S'ouvrir à la fécondité de l'Esprit. Fondements d'une pastorale d'engendrement*, p. 123.

1211 *Ibid.*, p. 102.

1212 CEC, n°2712.

1213 Cf. Alfred MONNIN, *Le curé d'Ars, vie de M. Jean-Baptiste-Marie Vianney*, éd. de 1864, Douniol, Paris, en fac-similé chez Hachette (BNF), p. 348.

1214 André DUPLEIX, *Comme insiste l'amour. Présence du curé d'Ars*, Paris, Nouvelle cité, 2010.

est une parole vivante qui a pour nom Jésus-Christ et qui convoque ceux qui la reçoivent à de nouveaux modes de penser et de vivre face au poids des coutumes parfois déshumanisantes : *« Vous avez appris qu'il a été dit [...] Mais moi je vous dis »* (Mt 5, 38)<sup>1215</sup>.

Mais cette parole est justement préparée dans le silence et l'oraison. C'est une parole portée et fécondée par le silence. Dieu se dit dans le silence de la brise légère (cf. 1 R 19, 8–13). Le prêtre n'est prêtre que dans la mesure où il apprend aussi à faire silence dans sa vie. Dans la religion traditionnelle<sup>1216</sup> au Bénin, le « prêtre du *vodun* », littéralement *vodunon*, au lever du jour ne salue personne avant de faire la cérémonie « *Sê afô d'ayi nou lègba* »<sup>1217</sup>. Il commence par le pied gauche pour finir par le droit, et il conclut par les litanies du *vodun*. Même si un passant venait à saluer le *vodunon* au cours du rituel, celui-ci ne répondrait pas. Ce n'est qu'après ce rituel que le *vodunon* peut se permettre d'adresser la parole au tout venant. L'objectif visé, c'est de manifester la communion avec la divinité et de solliciter son efficacité et sa protection. Cette expérience spirituelle de la tradition culturelle au Bénin peut bien inspirer le ministère du prêtre, d'autant que dans son existence, tout le prédispose au silence : silence préparatoire aux célébrations, silence pendant et après les célébrations, silence de l'écoute de l'autre et du Tout Autre, silence de l'examen de conscience. Le livre des Proverbes nous instruit aussi sur les bienfaits du silence : *« Qui surveille sa bouche protège sa vie ; qui ouvre trop large ses lèvres se ruine »* (Pr 13, 3). Dans un monde épris de bruit et de décibels, dans une société en effervescence et saturée d'informations et d'agitations, dans une civilisation où la domination des éléments sonores sous toutes leurs formes, depuis les sonneries de téléphone jusqu'aux rugissements ininterrompus des sirènes, finit par user les nerfs les plus solides, un instant de silence dégage une puissance incomparable de guérison et de ressourcement.

Beaucoup de gens ressentent le besoin de combler le vide apparent du silence par des bavardages inutiles, la télévision, la musique de vidéos sur *smartphone*, etc. Or le silence dit Dieu ; mais le vacarme et le tintamarre peuvent empêcher le prêtre de voir ou d'écouter l'éternité qui passe et qui parle dans le silence. Comment expliquer autrement ce conseil de Qohélet : *« Ne hâte pas tes lèvres, que ton cœur ne se presse pas de proférer une parole devant Dieu, car Dieu est au ciel et toi sur la terre ; aussi, que tes paroles soient peu nombreuses »* (Qo 5, 1) ? Les Psalmistes eux aussi ont expérimenté le bien-fondé du silence devant Dieu : *« Seigneur, je n'ai pas le cœur fier, ni le regard ambitieux. Je ne poursuis ni grands desseins, ni merveilles qui me dépassent. Non, mais je tiens mon*

1215 Jésus donne dans ce verset une nouvelle interprétation de la Loi. Il pointe ainsi du doigt le légalisme outrageant et les remarques irréflechies de ses détracteurs que sont les pharisiens.

1216 Il s'agit de l'animisme.

1217 Ce qui se traduit littéralement par « aller faire le mouvement de pieds, balancer le pied devant la divinité *Lègba* ».

*âme égale et silencieuse comme un petit enfant contre sa mère*» (Ps 131, 1–2). D'autres passages de l'Ancien Testament sont aussi évocateurs des bienfaits du silence, et surtout de la considération du silence comme l'attitude appropriée devant Dieu<sup>1218</sup>. Toutes les traditions monastiques peuvent attester des bienfaits du silence dans la vie de prière. Le père Marie-Bruno disait justement : « *En vérité, devant la face du Seigneur, la créature ne peut que se taire. Et plus elle le voit, mieux elle le connaît, plus aussi elle est réduite au silence. Ainsi les âmes contemplatives, celles qui se nourrissent de la pensée habituelle de Dieu, sont inévitablement silencieuses. Et le silence, à son tour, favorise et approfondit la contemplation* »<sup>1219</sup>.

La conversion en profondeur de l'Église au Bénin n'a donc pas besoin de prêtres trop volubiles, bavardant en tout temps et discutant de tout et de rien ; mais de prêtres plutôt intérieurs. Le bavardage est souverainement nuisible à la vie spirituelle et à l'action pastorale féconde. Que de prêtres que seul le sommeil ou la mort réussiraient à faire taire ! Et pourtant combien, dans le silence, se rencontreraient-ils eux-mêmes ! Le Dieu invisible est Esprit d'amour, et il parle dans le silence. C'est pourquoi, pour l'entendre, il faut pénétrer dans le silence. Rien de grand et de durable ne s'obtient dans le bruit. Les Latins ne disaient-ils pas « *Silentium omnia bona continet, mala omnia loquacitas* »<sup>1220</sup> ? Les excès de paroles sont nuisibles et ennemis du recueillement, de la contemplation et de la réflexion. Marie-Thérèse Nadeau écrivait : « *Comment espérer percevoir le sens profond de la Parole de Dieu dans le brouhaha ? C'est tout simplement impensable. Aucune illumination spirituelle ne saurait s'effectuer dans le bruit. Dieu a besoin d'un environnement propice pour pouvoir atteindre le cœur de la personne. L'activité de l'Esprit ne se déploie généralement pas dans le désordre et le chaos* »<sup>1221</sup>.

Au total, si de nos jours, de plus en plus, nous prenons conscience du fait que « *le silence est la première attitude de l'homme face au numineux qui le dépasse et le bouleverse* »<sup>1222</sup>, alors le silence dans la vie du prêtre ne manifeste pas un vide intérieur ; il exprime au contraire la plénitude de foi que celui-ci porte dans son cœur. Si la parole du prêtre se nourrissait dans le silence et l'oraison, si elle était l'expression d'une vérité divine goûtée, assimilée et vécue, elle trouverait plus facilement le chemin des cœurs. C'est l'absolu secret de la solidité de son ministère. Le prêtre a besoin de silence pour mieux vivre son engagement sacerdotal, pour entrer dans l'intimité du Seigneur. Ce silence favorise

1218 Cf. Za 2, 17 ; Ha 2, 20 ; Jb 40, 4–9 ; etc.

1219 MARIE-BRUNO, *Aux écoutes de Dieu : le silence monastique dans la tradition cistercienne*, Besançon, 1954, p. 47.

1220 « Le silence contient tout ce qui est bon, le bavardage tout ce qui est mauvais ».

1221 M.-T. NADEAU, *Silence. La plus belle des paroles*, Québec, Médiaspaul, 2017, p. 118.

1222 D. LE BRETON, *Du silence*, Paris, Éditions Métailié, 1997, p. 233.

son retour aux profondeurs de son être ; là où Dieu parle en secret à son âme. C'est dans le silence que le prêtre accueille le don de Dieu pour son peuple. Le prêtre (*Yèhouénon*) a donc besoin de silence pour être simplement prêtre.

#### 7.1.2.3. Engendrement mutuel par l'amitié presbytérale

Nous ne terminerons pas ce paragraphe sur l'identité presbytérale sans aborder la question de la fraternité sacerdotale. Elle fait justement partie de l'identité du prêtre. L'identité presbytérale est une donnée inclusive. Par le sacrement de l'Ordre, les prêtres deviennent membres du presbyterium, de la fraternité des prêtres. La fraternité entre prêtres est une dimension incontournable du ministère sacerdotal, à ce point que Vatican II lie explicitement la charité pastorale et l'appartenance active au presbyterium. La charité pastorale, qui est la participation à la charité pastorale du Christ, anime et guide la vie spirituelle du prêtre<sup>1223</sup>. Le concile ajoute : « *La charité pastorale exige des prêtres, s'ils ne veulent pas courir pour rien, un travail vécu en communion permanente avec les évêques et leurs frères dans le sacerdoce* »<sup>1224</sup>. Ainsi, le prêtre n'est pas prêtre tout seul : il est prêtre avec les autres prêtres au sein du presbyterium. Vatican II affirme fortement l'importance de cette intime fraternité qui doit lier entre eux tous les prêtres, en raison de l'ordination et de la mission qui leur sont communes : « *En vertu de l'ordination et de la mission sacrée, qui leur sont communes, tous les prêtres sont liés entre eux par une intime fraternité, qui devra se manifester spontanément et volontiers sous forme d'aide mutuelle, tant spirituelle que matérielle, tant pastorale que personnelle, dans les réunions et la communion de vie, de travail et de charité* », écrivent les pères conciliaires<sup>1225</sup>. Il s'agit d'une fraternité effective, concrète et multidimensionnelle. Le numéro 8 du Décret *Presbyterorum Ordinis* parle précisément d'« *intime fraternité sacramentelle* ». La vie fraternelle entre prêtres y est amplement décrite dans ses multiples dimensions : « *Du fait de leur ordination, qui les a fait entrer dans l'ordre du presbytérat, les prêtres sont tous intimement liés entre eux par la fraternité sacramentelle* ».

Cette fraternité vécue dans sa vérité et son authenticité est une sorte d'engendrement mutuel des prêtres entre eux. Les relations qui doivent unir les prêtres entre eux sont appelées à se baser sur ce postulat, pour ne pas courir le risque d'être stériles. Le concile va encore plus loin, en proposant une précieuse indication qui n'est rien d'autre que l'esprit même de l'engendrement mutuel : « *Dans cet esprit fraternel, les prêtres ne doivent pas oublier l'hospitalité ; soucieux de la bienfaisance et du partage de leurs biens, qu'ils s'occupent en particulier de ceux qui sont malades, découragés, surmenés, isolés,*

1223 Cf. *PDV*, n°23.

1224 *PO*, n°14.

1225 *LG*, n°28. Cf. *PDV*, n°17.

*chassés de leur patrie ou persécutés. Qu'ils aiment aussi à se retrouver dans la joie pour se détendre, se souvenant de l'invitation que le Seigneur lui-même adressait aux Apôtres épuisés : "Venez à l'écart dans un lieu désert et reposez-vous un peu" (Mc 6, 31). Mais les prêtres ont encore besoin de s'entraider pour le développement de leur vie spirituelle et intellectuelle, d'améliorer leur coopération dans le ministère, d'éviter les dangers que peut entraîner la solitude : autant de motifs qui poussent à encourager une certaine vie commune ou un certain partage de vie entre les prêtres ; les réalisations peuvent prendre bien des formes suivant les besoins personnels ou pastoraux : cohabitation là où c'est possible, communauté de table, ou tout au moins réunions fréquentes et régulières »<sup>1226</sup>.*

On pourrait aisément y voir des rapprochements à faire avec la culture *fon* du Bénin, pour qui l'identité de l'homme ne peut être définie que par ce qui le rend capable d'entrer en relation avec les autres êtres, de les aider en cas de besoin, de se solidariser avec eux. Un adage très répandu dans la culture *fon* du Bénin ne dit-il pas « *Xéfounmé wê xê non soudé* », ce qui se traduit par « L'oiseau grandit au milieu de ses plumes » ? Cet adage vient exprimer la sécurité, l'assurance et le bonheur qu'on a de se réaliser dans le groupe dont on est issu et à qui on doit sa nature. L'homme africain béninois grandit alors dans la conscience qu'il est un être de relation, appelé à vivre en fraternité et en symbiose avec ses pairs.

Hélas, un regard objectif sur la vie et les relations entre les prêtres au Bénin permet de constater que la fraternité sacerdotale va mal<sup>1227</sup>, au point que beaucoup – mais pas tous, heureusement ! – se résignent à ne plus y croire, la considérant comme lettre morte. Assez récemment, en 2017, au cours de l'Assemblée générale des prêtres du Bénin (UCB<sup>1228</sup>), qui s'est tenue au Grand séminaire de Tchavédji<sup>1229</sup>, un prêtre faisait remarquer que la fraternité sacerdotale n'est pas du tout vécue entre les prêtres du Bénin. Pour cette raison, il suggéra que l'expression « fraternité » fût remplacée par une autre : « *vie entre frères* »<sup>1230</sup>. Cette réaction révèle bien toute l'ampleur de ce que nous pouvons à juste titre considérer comme une crise. Or, si la fraternité se meurt, il ne s'agit pas de l'enterrer prématurément ; il s'agit plutôt de chercher ardemment les moyens nécessaires pour lui redonner vie. Le pape François soulignait dans *Evangelii gaudium* que certains chrétiens entrent en guerre contre d'autres chrétiens qui font obstacle à leur recherche de pouvoir, de prestige ou de sécurité économique<sup>1231</sup>. La crise de la fraternité sacerdotale est un peu de cet ordre-là. Et tout ceci se passe au vu et au su des fidèles laïcs. Sans tomber dans la moralisation d'au-

1226 *PO*, n°8.

1227 Cf. *supra* 2.3, « Situation de l'Église au Bénin : point des enquêtes ».

1228 Union du Clergé Béninois.

1229 Petite ville du Sud-Bénin, à 200 kilomètres de Cotonou.

1230 Cf. sources orales.

1231 Cf. *EG*, n°98.

cune manière, nous voulons reprendre ici l'interrogation de François : « *Qui voulons-nous évangéliser avec de tels comportements ?* »<sup>1232</sup>. Aux prêtres, il est donné d'entrer dans l'intime fraternité les liant entre eux au sein du presbyterium qui, avec l'évêque, porte le souci de l'Église-communion et de son témoignage d'Évangile dans le monde.

En outre, il faut aussi admettre que la fraternité sacerdotale est un don toujours à recevoir, et elle est d'abord d'ordre spirituel. Mais les prêtres doivent se donner les moyens de l'approfondir, car lorsqu'elle est bien vécue, elle pourrait aussi constituer un rempart contre le cléricalisme.

#### 7.1.2.4. Le danger du cléricalisme<sup>1233</sup>

Un autre danger guette le prêtre : c'est celui du cléricalisme, totalement aux antipodes de l'esprit de l'engendrement. Le mot « cléricalisme » dénonce un vrai problème dans l'Église. Pour faire simple, nous pourrions dire que le cléricalisme, c'est toute autorité mal vécue, mal menée, mal comprise, qui donne lieu à des formes d'emprise de toutes sortes. Il est symptomatique que la plupart des gens posent d'emblée la question du sacerdoce à partir du pouvoir ; et on associe abusivement la figure sacerdotale à une figure de gouvernance ecclésiale. Il est vrai que tous les prêtres sont d'une certaine manière dans une posture de gouvernance ; le problème est de savoir si celle-ci est un service gratuit ou une prédation. Le sacerdoce est souvent associé à un pouvoir supérieur, qui offre aux prêtres la latitude de croire que les fidèles laïcs doivent leur être soumis ou réduits à l'obéissance.

Au Bénin, pour toutes sortes de raisons historiques<sup>1234</sup>, beaucoup de gens pensent l'organisation ecclésiale à partir de la figure curiale : un curé patron de la paroisse. Plus

1232 *Ibid.*, n°100.

1233 Voir B. BUJO, *Quelle Église pour un christianisme authentiquement africain ? Universalité dans la diversité*, « Le danger du cléricalisme », pp. 116–124. Nous en avons parlé à plusieurs reprises, voir *supra*, 2.5.1., « Le <fonctionnarisme> sacerdotal et le cléricalisme », et 7.1., « La conversion des agents pastoraux pour la nouvelle évangélisation ».

1234 Dans les traditions culturelles béninoises, le chef est celui qui réunit un certain nombre de qualités et remplit des fonctions déterminées : un chef est un combattant, le défenseur du peuple ; il est de la descendance royale ; il est généreux, c'est-à-dire pourvoyeur pour son peuple ; il est conciliateur et rassembleur des hommes. On estime alors que le prêtre remplit toutes ces qualités. C'est ainsi que la figure du prêtre, abusivement associée à la figure d'un chef, tire son origine à la fois de la conception de la royauté et de la figure du Christ (cf. *supra*, 7.1.1.1. « Évêques-peuple : un engendrement mutuel »). Au Bénin, le roi a toujours impressionné ; il était considéré à la fois comme homme et dieu, à la tête d'un État fortement centralisé (cf. *supra*, 6.2.2., « Notion de royauté »). La vénération qu'on lui accordait, disait un voyageur anglais du XVI<sup>ème</sup> siècle, était telle que « *si nous en donnions tous les jours par nos offenses et notre impiété* » (cf. Paul MERCIER, « Royaume du Bénin », *Encyclopaedia Universalis* [en ligne], consulté le 30 août 2020). Cette figure très paternaliste, qui contrôle tout, a beaucoup influencé la conception que les Béninois ont du sacerdoce et du prêtre. Lorsque nous lisons

encore, le cléralisme viendrait de la conception de la hiérarchie et du principe de subsidiarité qui est transmis dans l'adage « *Ta non do ayi bô koli non xwe aza a* », ce qui se traduit par « Quand il y a la tête, le genou ne porte pas le chapeau ». Autrement dit, chacun a son rôle, mais c'est la tête qui porte les grandes charges. Or, avant même les questions de pouvoir qu'il faudra retravailler, il y a une autorité d'une autre nature qui ne vient pas d'une mission ni d'une fonction ecclésiale, mais du sacrement de l'ordre lui-même : le prêtre est envoyé comme pasteur, comme père, pour transmettre la vie de Dieu, pour « engendrer », et pour accompagner vers le Christ dans un cheminement d'existence. Nous sommes donc bien au-delà des questions de gouvernance.

Ainsi, lorsque nous évoquons la mission du prêtre, c'est en rapport avec le service sacramental qu'il apporte au peuple de Dieu. La mission du prêtre est une mission de service, et non de suprématie. Jésus lui-même en donne l'exemple, comme nous l'avons déjà souvent répété : « *C'est ainsi que le Fils de l'homme est venu non pas pour être servi, mais pour servir* » (Mt 20, 28). Plus encore, il prend la condition d'esclave (cf. Ph 2, 6–11) ; et il déplore les ambitions démesurées de ses disciples : « *Celui qui veut devenir grand sera votre serviteur. Celui qui veut être le premier sera l'esclave de tous* » (Mc 10, 35–45). C'est justement dans la mesure où les prêtres se feront serviteurs de leurs frères qu'ils atteindront « *une vraie fécondité capable de contribuer à l'engendrement/enfantement mutuel dans l'Église* »<sup>1235</sup>.

À l'ère de la nouvelle évangélisation inculquée, tous les prêtres se doivent d'être engagés dans une conversion pastorale en profondeur, puisant à la source de l'Évangile et dans l'esprit du concile et devant se traduire par des choix concrets. Un des lieux de véritable conversion est précisément la figure hiérarchique du prêtre qui doit être réinterrogée. Tous les baptisés sont appelés aujourd'hui à participer au salut que Dieu veut pour tout homme. D'où le fait que la coresponsabilité de tous doit devenir le leitmotiv dans l'Église. Cette coresponsabilité que nous pouvons appeler *engendrement mutuel* est à vivre d'abord par rapport au salut à annoncer, et non pas par rapport à des charges à se répartir ou à des choses à faire. Elle ne sera féconde que dans la mesure où l'on aura compris que c'est pour les autres que l'Église existe.

les évangiles, il apparaît clairement que le Christ remplit toutes les qualités énumérées ci-dessus, et plus encore de manière totalement exemplaire : il a vaincu le démon, il est Fils de Dieu et de descendance royale, il est la générosité incarnée, nourrissant les foules affamées, il est le Bon Pasteur venu rassembler les brebis en un seul troupeau. Ainsi le Christ est-il nommé le Chef, surtout dans la culture fon : « *Axosu Axosu lè ton* » (le Chef des chefs, le Roi des rois). Le prêtre étant comme à la place du Christ pour ses frères, il se voit porté au pinnacle par des vocables et expressions issus de ces catégories.

1235 B. BUJO, *Quelle Église pour un christianisme authentiquement africain ? Universalité dans la diversité*, p. 123.

Les prêtres sont invités à être « *les premiers nouveaux évangélistes* », et il est impossible qu'ils le soient dans les conditions que nous avons décrites plus haut. Pour cette raison, faire revivre la fraternité sacerdotale est vital pour l'Église au Bénin. Il s'agit d'une condition indispensable pour redonner force et vigueur à l'annonce de la Bonne Nouvelle sur ce territoire et au-delà. Certes, le chemin pour y arriver est long. Mais le plus important, c'est déjà de le vouloir et de s'y engager, à partir de l'anthropologie locale fondée sur les relations interpersonnelles. Lorsque la grâce de Dieu rencontre la collaboration humaine, il devient possible de relever même les défis les plus difficiles.

#### 7.1.2.5. Une homilétique d'engendrement<sup>1236</sup>

Par le baptême, tout le peuple de Dieu est associé à l'annonce de la Bonne Nouvelle. Le baptême fait de chaque baptisé un prophète, c'est-à-dire un annonciateur de l'Évangile. Mais de manière spécifique, cette tâche incombe aux ministres ordonnés, dont une des charges pastorales fondamentales est de déployer les mystères de la foi et les dimensions de la vie dans l'Esprit, à partir des textes sacrés. Au jour de son ordination, le prêtre reçoit cette recommandation : « *Recevez l'Évangile du Christ, que vous avez mission d'annoncer. Soyez attentif à croire à la Parole que vous lisez, à enseigner ce que vous avez cru, à vivre ce que vous aurez enseigné* »<sup>1237</sup>. Cette mission reçue par le prêtre est quelquefois mal assurée<sup>1238</sup>. Jean-Maurice Goa Ibo fait le point des sondages réalisés auprès des fidèles quant à leur accueil des homélies. Il note une grande diversité d'opinions : « *Pour les fidèles satisfaits, on a obtenu ces réponses : "La prédication nourrit ma foi"; "Souvent l'homélie rejoint ma vie". Par contre, pour un plus grand nombre de fidèles interrogés, on a obtenu les réponses suivantes : "Je ne fais pas toujours attention à ce qui est dit"; "Au bout de deux minutes, je décroche". Une mère de famille avoue qu'elle "pense plus souvent à ses propres soucis qu'au "ronron" de son curé!" [...] Diverses enquêtes avancent qu'un tiers, en moyenne, d'une assemblée de fidèles, s'ennuie pendant la prédication et que, après une minute d'écoute, le meilleur d'entre eux s'installe déjà dans une pieuse indifférence* »<sup>1239</sup>. Même s'il faut apporter peut-être quelques nuances à ce qui est dit, il reste pourtant vrai que la pratique de l'homélie doit être soignée, parce qu'elle demeure un acte de la célébration eucharistique et même paraliturgique<sup>1240</sup>. Il faut reconnaître que « *la*

1236 Voir Jean-Maurice GOA IBO, *Spiritualité incarnée. Prédication, communication et nouvelle évangélisation* (2016); et Richard MUGARUKA, *Catéchèse et Homilétique dans le champ de la communication. Pragmatique de la communication*, Abidjan, Éditions Paulines, 2004.

1237 *Rituel des Ordinations*, n°280.

1238 Cf. *supra*, 2.3, « Situation de l'Église au Bénin : point des enquêtes ».

1239 J.-M. GOA IBO, *Spiritualité incarnée. Prédication, communication et nouvelle évangélisation*, p. 111.

1240 Le préfixe grec *para* signifie « à côté ». On appelle « paraliturgie » tout exercice communautaire de piété qui ne relève pas strictement de la liturgie, c'est-à-dire qui n'est pas la célébration de l'eucha-

*prédication devient, de nos jours, un exercice de plus en plus difficile. [...] Ce qui reste difficile, ce sont les mots à trouver qui ne soient ni trop de la terre, ni trop du ciel. Il faut trouver la parole qui "relie"»*<sup>1241</sup>. Dans l'ère culturelle *fôn*, les fidèles laïcs traduisent le fait des homélies vides et sans consistance par l'expression assez répandue : « *Xodé dô nou-tonmin a* », qui se traduit littéralement par « Il n'y a pas de parole dans sa bouche ; rien de sérieux ne sort de sa bouche », comme pour reprendre les mots du psalmiste : « *Rien n'est vrai dans leur bouche* » (Ps 5, 10). Si depuis quelques années, l'Église s'est engagée dans la voie de la nouvelle évangélisation, cette impulsion innovante doit aussi influencer la manière d'annoncer la Parole de Dieu et favoriser la conversation de Dieu avec son peuple.

Ainsi, le pape François aborde de manière critique la problématique de l'homélie dans l'Exhortation apostolique *Evangelii gaudium*<sup>1242</sup>. Pour lui, l'homélie est la pierre de touche pour évaluer la proximité et la capacité de rencontre d'un pasteur avec son peuple<sup>1243</sup>. Il dénonce alors une tendance consistant à faire de l'homélie un « *one man show* », qui constituerait un intermède entre la proclamation de la Parole de Dieu et la liturgie de l'Eucharistie : « *L'homélie ne peut pas être un spectacle de divertissement ; elle ne répond pas à la logique des moyens médiatiques ; mais elle doit donner ferveur et sens à la célébration* »<sup>1244</sup>. Même si l'homélie relève de la communication, elle doit être d'un tout autre genre. C'est une démarche intellectuelle et spirituelle tellement sérieuse et sacrée qu'elle ne peut tolérer ni l'improvisation, ni la superficialité. Cependant, elle n'est pas à confondre avec un cours de théologie, ni d'exégèse, ni même d'histoire. Toutes les sciences bibliques peuvent aider à la bâtir ; mais elles ne doivent jamais être l'essentiel du message. Pour Goa Ibo : « *Ce que les pratiquants attendent est autre chose que des flots d'éloquence. Il faudrait plutôt chercher du côté d'une parole qui soit plus proche de leur vie, plus apte à éclairer leurs difficultés quotidiennes que les mystères divins. [...] Si de*

ristie, des sacrements, des sacramentaux ou des Heures : ainsi les saluts du Saint-Sacrement, les préparations pénitentielles qui n'incluent pas la célébration du sacrement de la pénitence, le Chemin de la croix et la récitation communautaire du chapelet, de même que toute autre forme de piété collective, comme le mois de Marie, le chant de diverses litanies, etc. Il faut noter qu'une certaine prolifération de la dévotion populaire peut faire tort au véritable esprit chrétien, qui doit s'alimenter à l'objectivité des actes liturgiques plutôt qu'aux dévotions plus ou moins subjectives, liées à des sensibilités qui changent. En approuvant ces « pieux exercices » ou « exercices sacrés », le deuxième concile du Vatican ajoute : « *Les exercices en question doivent être réglés en tenant compte des temps liturgiques et de façon à s'harmoniser avec la liturgie, à en découler d'une certaine manière, et à y introduire le peuple, parce que, de sa nature, elle leur est de loin supérieure* » (*Sacrosanctum concilium*, n°13).

1241 *Ibid.*, p. 110.

1242 Cf. *EG*, n°135–159. Voir aussi à ce propos F.-X. AMHERDT, *La joie de prêcher. Petit manuel*, coll. « Perspectives pastorales », n°10, St-Maurice, St-Augustin, 2018.

1243 *EG*, n°135.

1244 *Ibid.*, n°136.

*nos jours, le discours ou les prédications ont une réceptivité réduite, c'est en partie dû au fait que la parole médiatique est devenue toute puissante. Cette situation doit inciter le prédicateur à trouver un souffle nouveau avec une parole qui garde son authenticité*»<sup>1245</sup>.

François exhorte également les prêtres à ne pas transformer l'ambon en un piédestal d'où ils seraient tentés de se venger contre des ennemis. Le pupitre de prédication n'est pas un lieu de règlement de comptes, ni de conflit. L'homélie n'est donc pas une parole quelconque ; mais une parole inspirée de la Parole de Dieu qui résonne dans une assemblée de croyants, dans le contexte d'une action liturgique. Ainsi, Élisabeth Parmentier définit de manière très imagée l'homélie : « *Prêcher, c'est parler de Dieu et avec Dieu, de l'auditeur et avec l'auditeur, de l'Église et avec l'Église, en dialogues ininterrompus. C'est redire et refaire le chemin de Dieu vers les humains et ouvrir le chemin des humains vers Dieu. Mais c'est rappeler toujours qu'en fait la Parole de Dieu est celle qui nous prêche et nous interprète* »<sup>1246</sup>.

Le pape s'en prend par ailleurs à toute forme d'improvisation superficielle pendant l'homélie, qu'il considère comme une négligence de la mission et un manque de respect pour la Parole de Dieu et pour les auditeurs aussi : « *Un prédicateur qui ne se prépare pas, n'est pas "spirituel", il est malhonnête et irresponsable envers les dons qu'il a reçus* »<sup>1247</sup>. De même, Benoît XVI, dans son Exhortation apostolique post-synodale *Verbum Domini*, donne les recommandations suivantes à ceux qui ont mission de faire l'homélie : « *Que ceux qui en vertu de leur ministère spécial, sont députés à la prédication, prennent à cœur ce devoir. On doit éviter des homélies vagues et abstraites, qui occultent la simplicité de la Parole de Dieu, comme aussi les divagations inutiles qui risquent d'attirer l'attention plus sur le prédicateur que sur la substance du message évangélique. Il doit être clair pour les fidèles que ce qui tient au cœur du prédicateur, c'est de montrer le Christ, sur lequel l'homélie est centrée* »<sup>1248</sup>. L'homélie n'est donc pas le lieu approprié pour raconter sa biographie ou se donner en modèle de vie et de sainteté aux fidèles. Au contraire, lorsqu'elle est bien menée, elle doit conduire l'assemblée à une véritable confession de la foi, et l'amener à vivre le mystère qui se déroule dans la liturgie eucharistique.

Après avoir dénoncé ces maladresses qui affectent l'annonce de la Bonne Nouvelle à travers l'homélie, le pape François fait quelques suggestions pour améliorer la pratique de la prédication. Pour une homélie spirituellement et pastoralement efficiente, il indique

1245 Jean-Maurice GOA IBO, *Spiritualité incarnée. Prédication, communication et nouvelle évangélisation*, p. 112.

1246 Élisabeth PARMENTIER, « Qui parle dans la prédication ? Chantiers pour une homilétique contemporaine », *Positions luthériennes* 50 (2002), pp. 373–390.

1247 EG, n°145.

1248 VD, n° 59.

deux moments : d'une part, la préparation (l'étude et la prière) et d'autre part, le contenu et la forme (la tenue de l'homélie). La « réussite » d'une homélie réside selon lui dans sa préparation ; et toute préparation exige conjointement un temps d'étude, de prière, de réflexion et de créativité pastorale<sup>1249</sup>. La prière, le recueillement et une vie d'intimité avec le Seigneur sont des conditions sine qua non pour la réussite de l'homélie ; car sans cela la prédication dans l'Église ne différera en rien de celle des sophistes grecs et des bonimenteurs. L'étude dont parle François vise avant tout la compréhension globale du texte : « *Le prédicateur doit tout d'abord acquérir une grande familiarité personnelle avec la Parole de Dieu. Il ne lui suffit pas d'en connaître l'aspect linguistique ou exégétique, ce qui est cependant nécessaire. Il lui faut accueillir la Parole avec un cœur docile et priant, pour qu'elle pénètre à fond dans ses pensées et ses sentiments et engendre en lui un esprit nouveau* »<sup>1250</sup>.

En outre, souligne le pape, le prédicateur doit être le premier auditeur et destinataire de la Parole. Le prêtre n'annonce pas la Parole uniquement pour les autres ; il doit se laisser transformer lui aussi par cette parole : « *Quiconque veut prêcher, doit d'abord être disposé à se laisser toucher par la Parole et à la faire devenir chair dans son existence concrète* »<sup>1251</sup>.

L'homélie est un lieu privilégié où Dieu parle à son peuple ; elle permet d'entendre la Parole de Dieu, qui fait partie de la célébration et dont le point culminant est l'offrande sacrificielle du Christ au Père. L'homélie est donc un acte du culte. Elle a une signification sacramentelle : le Christ se rend présent dans l'assemblée réunie pour entendre la Parole, et donc aussi dans la prédication du ministre, grâce à laquelle le Seigneur lui-même, qui a parlé autrefois dans la synagogue de Nazareth (cf. Lc 4, 16–30), enseigne à son peuple. Dans le même sens, Gerd Theissen précise : « *Une prédication est un discours intégré à un culte, dans lequel un membre de la communauté s'exprimant au nom de tous réactualise à travers un texte biblique le monde de signes auxquels celui-ci se rattache. Il le fait en espérant amener ses auditeurs à nouer le dialogue avec Dieu et leur faire trouver ainsi un bénéfice pour leur vie* »<sup>1252</sup>. C'est pourquoi le noyau central de l'homélie doit être la proclamation du kérygme : « *La beauté de l'amour salvifique de Dieu manifesté en Jésus-Christ mort et ressuscité* »<sup>1253</sup>. Et cette proclamation requiert la réponse de l'homme face à une telle offrande gratuite d'amour de la part de Dieu.

1249 Cf. *EG*, n°145–146.

1250 *Ibid.* n°145. Voir aussi JEAN-PAUL II, *PDV*, n°26.

1251 *EG*, n° 153.

1252 Gerd THEISSEN, « Le langage de signes de la foi. Réflexions en vue d'une doctrine de la prédication », in Henry MOTTU, Pierre-André BETTEX (éd.), *Le défi homilétique*, Genève, Labor et Fides, 1993, p. 22.

1253 *EG*, n°36.

Nous pourrions ajouter que pour permettre à chaque auditeur de poursuivre sa conversation avec le Seigneur<sup>1254</sup>, une bonne homélie doit viser la simplicité, ainsi que le recommandent M.-A. de Matteo et F.-X. Amherdt : « *Les pasteurs, devenus témoins d'une expérience vécue, pourront profiter des homélies dominicales pour éclairer les consciences des paroissiens sur la richesse de leur grâce baptismale et sur leur vocation à la sainteté, en veillant à adopter un langage simple et accessible* »<sup>1255</sup>. Elle doit conduire à goûter ce qui sort de la bouche de Dieu, ouvrir les cœurs à l'action de grâce, alimenter la foi dans les œuvres de l'Esprit-Saint, préparer une communion sacramentelle fructueuse avec le Christ et exhorter à vivre ce qui est reçu dans le sacrement. L'urgence de la nouvelle évangélisation dans l'Église au Bénin exige alors de la part des prêtres une conversion pastorale en profondeur : non plus annoncer le Christ par procuration, sans conviction ni expérience de rencontre personnelle avec lui, le Ressuscité et toujours Vivant, mais offrir une annonce joyeuse comme fruit d'un contact permanent avec le Seigneur.

Peut-être pourrait-on puiser dans la tradition culturelle orale *fon* au Bénin les ressources du partage de la parole qui pourront servir dans la prédication. En effet, le Bénin et toute l'Afrique noire représentent une civilisation de l'oralité, c'est-à-dire une civilisation où le mode de communication privilégie la parole, le symbole, le proverbe, une civilisation qui considère la parole comme une puissance mystérieuse qui établit la communication-communion avec les autres. Une homélie d'engendrement gagnerait à avoir recours à toutes les techniques de l'oralité, notamment à celles qui font appel à la monstration de symboles et d'images, celles aussi par lesquelles la parole n'est plus le monopole exclusif de quelques-uns, mais est partagée dans des formes interactives ; celles enfin qui recourent aux contes et narrations, pour faire coïncider le récit biblique avec les acquis des cultures autochtones. D'ailleurs, Jésus n'a rien écrit ; il a parlé, afin que sa parole soit émise et rapportée par plusieurs témoins oculaires avec des harmoniques diverses, propres à chaque témoin. Une homilétique d'engendrement s'appuyant sur ce caractère spécifique de l'oralité pourra faire ressortir des dimensions nouvelles de la Parole de Dieu.

#### 7.1.2.6. L'homélie au service de l'engendrement mutuel

Au regard de ce que nous venons de présenter sur l'art de la prédication, nous pensons que l'approche pastorale de la mystique d'engendrement serait d'un grand intérêt dans la pratique de l'homilétique. Réfléchir à la pratique de la prédication dans la sphère

1254 Cf. EG, n°143.

1255 M.-A. de MATTEO et F.-X. AMHERDT, *S'ouvrir à la fécondité de l'Esprit. Fondements d'une pastorale d'engendrement*, p. 132.

de l'engendrement peut contribuer à rendre la parole prêchée plus audible pour les auditeurs<sup>1256</sup>.

Cela implique d'abord de la part du pasteur de discerner les attentes des membres de l'assemblée, comme l'expose le théologien adventiste Gabriel Monet : « *La visée de la pastorale d'engendrement, c'est une Église décentrée d'elle-même qui invite à lire autrement le vécu des gens, qui se met à l'écoute du désir profond de la personne et qui l'aide à l'exprimer* »<sup>1257</sup>. Pour Monet, il en va de même pour l'homélie, en ce sens que la parole prêchée doit faire naître chez les auditeurs un désir de construire une relation personnelle avec le Christ. Le propre de l'homilétique d'engendrement n'est pas de susciter un émerveillement, un compliment à l'adresse du prédicateur, mais de produire un effet retour, une démarche chez l'auditeur : « *La Parole qui sort de ma bouche ne me reviendra pas sans résultat, sans avoir fait ce que je désire, sans avoir réalisé ce pour quoi je l'ai envoyée* » (Is 55, 11). C'est ainsi que la parole reçue provoque des transformations et conduit à des engendrements chez les destinataires et dans le monde. Cette parole entendue et reçue fait porter du fruit, ainsi que l'illustre la parabole du semeur : « *Ce qui est dans la bonne terre, ce sont ceux qui entendent la Parole avec un cœur noble et bon, la retiennent et portent du fruit avec persévérance* » (Lc 8, 15).

Pour résumer, parler d'une homilétique d'engendrement revient à envisager de prêcher la Parole en suscitant la vie spirituelle, la relation et la proximité avec Dieu pour la nourrir et la faire croître. C'est Dieu qui tient la première place, le rôle principal dans une homélie d'engendrement. C'est lui qui, par sa puissance, inspire et nourrit la pensée du prédicateur. Dans ce processus aussi, il convient de préciser que les auditeurs deviennent à leur tour des acteurs, c'est-à-dire que leur vie devient un engagement faisant suite à la parole qu'ils ont reçue. Nous avons donc un double mouvement qui se met en œuvre : accueil-réception et engagement.

C'est dans cette perspective que Gabriel Monet trace les caractéristiques d'une homilétique d'engendrement. Il en dénombre trois : dans une homilétique d'engendrement, la parole prêchée est parole de vie, parole d'engagement et parole de liberté. Prêcher la parole dans un élan d'engendrement implique qu'il faille susciter la vie. La Parole elle-même qui est reçue est Vie. Le Prologue de Jean est assez éloquent à ce propos : « *Au commencement était la Parole ; la Parole était auprès de Dieu ; la Parole était Dieu [...]. Tout est venu à l'existence par elle [...]. En elle était la vie* » (Jn 1, 1–3). Pour parvenir à susciter la vie, la

1256 À ce propos, voir F.-X. AMHERDT, *Recherches en prédication : nouvelles tendances suite à Evangelii gaudium*, coll. « Recherches pastorales », n°2, Münster-Wien-Zürich, LIT Verlag, 2019.

1257 Gabriel MONET, « Pour une homilétique d'engendrement », in Roland MEYER (éd.), *Pistis. Mélanges offerts à Richard Lehmann*, Collonges-sous-Salève, Faculté adventiste de théologie, 2010, pp. 125–148.

parole n'est pas qu'un assemblage de mots et de phrases ; elle consiste essentiellement à « *communiquer la vie à ceux qui nous écoutent* »<sup>1258</sup>. N'est-ce pas ce qui fait dire à Pierre, quand il s'adresse à Jésus : « *Tu as les paroles de la vie* » (Jn 6, 68) ? Ensuite, la parole prêchée doit être caractérisée par une parole d'engagement. Autrement dit, elle doit pouvoir mettre en mouvement ceux qui la reçoivent. En l'écoutant, on s'engage à vivre ce qu'on a reçu. C'est tout le mécanisme de la sortie de soi, de la démaîtrise de la part de tous les protagonistes. À ce niveau, tout prédicateur doit travailler à s'effacer derrière la parole. Il est comme une liaison, un trait d'union entre Dieu et les auditeurs.

Enfin, l'homélie doit être aussi une parole de totale liberté ; c'est-à-dire une parole qui ne contraigne pas. De plus, le message ne doit pas être figé, clos, exigeant une lecture unique et absolue. Mais dans le processus d'engendrement, la parole prêchée doit pouvoir laisser chaque auditeur s'appropriier librement tel ou tel aspect de ce qui a été dit. Cette appropriation existentielle est plus que nécessaire pour faciliter l'engagement. Les applications peuvent être diverses et variées, en fonction des contextes et des convictions de chacun. C'est là toute la difficulté que rencontre le prédicateur qui ne connaît pas forcément les besoins de ses auditeurs. En même temps, il ne faut pas oublier que la parole prêchée est une parole de foi qui peut rejoindre chacun dans ce qu'il est et dans ce qu'il vit. Franziska Loretan-Saladin et François-Xavier Amherdt esquissent quelques réflexions dans ce sens, en parlant de « *l'espace ouvert de la prédication* »<sup>1259</sup>. La mission du prédicateur est donc justement d'ouvrir cet espace de liberté où chaque auditeur, en fonction de ce que la parole aura engendré en lui, se mettra ou non en marche : « *Là où est l'Esprit du Seigneur, là est la liberté* » (1 Co 3, 17). Tout prédicateur doit garder cette confiance que c'est bien le Seigneur lui-même qui est présent et qui agit dans le cœur des hommes et des femmes accueillant la parole.

À ces trois caractéristiques d'une homilétique d'engendrement selon la conception occidentale, nous voudrions en ajouter une autre en fonction de la réalité socioculturelle béninoise. La société traditionnelle béninoise, à l'instar de la société africaine en général, est marquée par une forte imprégnation de la littérature orale, comme nous l'affirmions à la fin du paragraphe précédent<sup>1260</sup>. En effet, au Bénin comme dans toute

1258 Henri BABEL, *Ma vie de pasteur. Troisième partie*, Genève, HB Éditions, 1988, p. 141.

1259 Franziska LORETAN-SALADIN, François-Xavier AMHERDT, *Prédication : un langage qui sonne juste. Pour un renouvellement poétique de l'homélie à partir des réflexions littéraires de la poétesse Hilde Domin*, coll. « Perspectives pastorales », n°3, Saint-Maurice, Saint-Augustin, 2009, pp. 97–102.

1260 Cf. Ursula BAUMGARDT, Jean DERIVE, *Littératures orales africaines. Perspectives théoriques et méthodologiques*, Paris, Karthala, 2008. Cet ouvrage dégage avant tout la spécificité, dans l'oralité en général, du statut de la parole, de la performativité et de ce qui fait l'efficacité des « actes de paroles », par rapport à ce qui est globalement désigné par tradition orale. On peut aussi se référer à l'ouvrage de Crispin MAALU-BUNGI, *Littérature orale africaine : nature, genres, caractéristiques et*

l'Afrique traditionnelle, les anciens de la communauté sont chargés de véhiculer des témoignages oraux et de transmettre la mémoire des lignées. Ils jouent ainsi un rôle déterminant dans l'éducation et l'initiation des jeunes, notamment à travers un enseignement inspiré par les fables, les contes et les proverbes. C'est donc l'ancien ou l'aîné qui a les prérogatives pour parler au nom du peuple : « *Minxo wênon dô xo* » (« C'est l'ancien qui parle »). Le prêtre est alors également considéré comme l'homme de la parole, l'« ancien » qui parle au peuple et pour le peuple. C'est un mode de communication assez répandu et important dans la vie tribale quotidienne. On distingue évidemment deux types de communication : la communication ordinaire et la communication sacrée. La communication ordinaire n'équivaut pas forcément à une communication simple ; elle est fort bien élaborée avec l'usage d'images verbales, de métaphores, de proverbes et d'aphorismes. Par contre, la communication rituelle et sacrée suit un mode très formalisé. Elle se caractérise par une prosodie spéciale ; et elle joue un grand rôle dans la sphère religieuse et mystique.

Nous voyons bien que, dans la ligne de notre démarche d'engendrement à la vie, une bonne homélie ne peut pas ne pas intégrer les trois entités de la communauté traditionnelle : les vivants, avec tout ce que nous avons dit des auditeurs ; les morts, car une bonne homélie doit puiser à la source de la sagesse des ancêtres<sup>1261</sup>, comme nous venons de le voir sur le témoignage des lignées ; et les non-encore-nés, en ce qu'ils représentent ceux qui demain poursuivront cette longue chaîne de la foi transmise depuis les apôtres jusqu'à nous aujourd'hui. Ainsi, pour que l'homilétique béninoise dans la ligne de l'engendrement conserve son pouvoir de transformation spirituelle, avec toutes les caractéristiques que nous avons énumérées ci-dessus, elle gagnerait beaucoup à s'appuyer sur ces deux modes

*fonctions*, Berne, Peter Lang, 2007. Pour l'auteur, bien que cette forme de littérature soit peu ou mal connue par les milieux scientifiques, elle reste une littérature à part entière. L'auteur y circonscrit le concept jadis controversé de « littérature orale » et en explique la genèse ainsi que les termes et les expressions en usage à son sujet.

1261 Le Christ, avons-nous dit, est le Premier-né de tous les ancêtres, le Proto-Ancêtre (cf. *supra*, 6.4., « La théologie de l'Église-famille de Dieu au Bénin. Pour un modèle de pastorale de l'engendrement mutuel »). C'est lui qui est à l'origine de la vie, une vie qu'il puise en Dieu et qu'il transmet ensuite. Ainsi, le Christ se définissant comme source de vie (« *Je suis venu pour que les hommes aient la vie* » (Jn 10, 10), sera-t-il nommé ancêtre, aîné, en tant que Premier-né d'entre les morts. Par sa mort sur la croix, Jésus est devenu le premier-né « *d'une multitude de frères* » (Rm 8, 9), et après sa résurrection, il peut appeler ses disciples des frères (Jn 20, 17 ; Mt 28, 17). C'est ainsi que Bénézet BUJO porte cette configuration à un niveau d'élaboration théologique lorsqu'il compare nos ancêtres africains aux saints de l'Ancien Testament avec qui le Christ aurait renoué après la résurrection, devenant ainsi comme l'ancêtre originel, le Proto-ancêtre, en qui désormais nos ancêtres eux-mêmes puiseraient la vie (cf. B. BUJO, « Nos ancêtres, ces saints inconnus », *Bulletin De Théologie africaine*, I, 2, 1979, pp. 172–173 ; F. KABASÉLÉ-LUMBALA, *Le christianisme et l'Afrique, une chance réciproque*, Paris, Karthala 1993, p. 62).

de communication, ordinaire et sacrée, courants et riches en Afrique. Ainsi pourra-t-elle afficher en quelque sorte les mêmes objectifs que dans la société traditionnelle, avec le pouvoir, justement, d'engendrer les auditeurs.

Cet engendrement est réciproque, d'une part parce que les auditeurs, par leurs attentes et leur écoute, amènent le prédicateur à se laisser lui-même brûler par le feu de la Parole; d'autre part, parce que les autres dimensions de la communauté tridimensionnelle, les défunts et les non-encore-nés, enfantent l'assemblée présente à la vie de l'Esprit par le mystère de la communion des saints.

De cette manière, si déjà l'homilétique relève du style et de l'art, il faut aussi envisager qu'elle puisse être perçue comme une grâce, et plus précisément comme une grâce d'engendrement. Ainsi que c'est le cas des anciens dans la communauté traditionnelle au Bénin, le prêtre est l'«ancien de la communauté chrétienne», qui doit engendrer les autres à la vie de Dieu, mais qui se laisse également engendrer par eux. Une homilétique d'engendrement aura donc pour caractéristique principale de proposer une parole de vie, une parole d'engagement et une parole de liberté. Si l'intention est claire, la réalisation n'en reste pas moins un défi pour nos Églises du Bénin et de l'Afrique en général.

Précisément, dans ce ministère de la prédication par engendrement, la place de Marie est essentielle comme «la première et la plus parfaite disciple du Christ»<sup>1262</sup>, dans l'appel et la mission avant les apôtres<sup>1263</sup>, et à leur suite les prêtres.

## 7.2. Marie dans la vie des prêtres et la nouvelle évangélisation<sup>1264</sup>

La place et le rôle de Marie dans l'évangélisation sont incontestables. Nous les abordons avec deux appuis théologiques. Dans sa lettre Encyclique *Deus caritas est*<sup>1265</sup>, le pape Benoît XVI envisage comment Marie est miroir des croyants en ayant elle-même vécu profondément les trois vertus théologiques de foi, de charité et d'espérance, du fait qu'elle a mis en œuvre et entièrement incorporé en elle la Parole de Dieu, le Verbe qu'elle a porté en son sein, qu'elle a mis au monde et qu'elle a accompagné durant les étapes de sa vie

1262 Cf. PAUL VI, Exhortation apostolique *Marialis Cultus* sur le culte de la Vierge Marie, Rome, Libreria Editrice Vaticana, 2 février 1974, n°35.

1263 Cf. JEAN-PAUL II, Lettre encyclique *Redemptoris Mater* sur la bienheureuse Vierge Marie dans la vie de l'Église en marche, Rome, Libreria Editrice Vaticana, 25 mars 1987, n°20.

1264 Nous avons consulté Hyacinthe KIHANDI KUBONDILA, *Une proposition de mariologie sociale pour l'Afrique: analyses théologiques (Afrique et Amérique Latine) et études de terrain de quatre mouvements marials à Kinshasa*, Thèse de doctorat soutenue en août 2016, sous la direction de Denise Couture. Cf. aussi Benoît-Dominique de LA SOUJEOLE, *Initiation à la théologie mariale*, coll. «Bibliothèque de la Revue Thomiste», Paris, Parole et Silence, 2007.

1265 BENOÎT XVI, Lettre encyclique *Deus caritas est*, Libreria Editrice Vaticana, 25 décembre 2005.

terrestre : «*Étant profondément pénétrée par la Parole de Dieu, elle peut devenir la mère de la Parole incarnée*»<sup>1266</sup>.

Marie a vécu l'expérience unique de la maternité divine, mais au bénéfice de tous les croyants, pour les soutenir dans leur pèlerinage vers le Royaume de Dieu et pour les rendre capables de porter le Christ en eux et autour d'eux, autrement dit, pour les rendre missionnaires. Ainsi, la maternité spéciale de Marie libère la maternité spirituelle des croyants, en ce sens que les croyants sont appelés à devenir des «porteurs du Christ», «engendeurs du Christ»: ils reçoivent le Christ, dans sa Parole et dans ses sacrements, pour le porter ensuite au monde.

Ensuite, l'importance de Marie, Mère de Dieu, réunie avec les apôtres dans la prière au cénacle de Jérusalem, avant la venue de l'Esprit Saint (Ac 2, 1–11), atteste ce rôle irremplaçable de Marie dans la mission de l'Église. C'est donc à juste titre que le pape François l'a proclamée «Mère de l'Église»: elle est honorée au lendemain de la fête de Pentecôte<sup>1267</sup>. Répondant à la prière de Marie et de la communauté rassemblée au cénacle le jour de la Pentecôte, l'Esprit Saint comble la Vierge et ceux qui sont présents de la plénitude de ses dons, opérant en eux une profonde transformation en vue de la diffusion de la Bonne Nouvelle. À la Mère du Christ et aux disciples sont donnés une force nouvelle et un dynamisme apostolique nouveau, pour la croissance de l'Église. Éclairée et conduite par l'Esprit, Marie a exercé une influence profonde sur la communauté des disciples du Seigneur. Tout ceci situe la mission de Marie aux côtés des prêtres, dans la nouvelle évangélisation.

Si le Christ continue d'être présent à son peuple, sous différents signes<sup>1268</sup>, il désire aussi que la maternité spirituelle de Marie se continue dans le temps (cf. Jn 19, 26–30). Le concile Vatican II précise à ce propos : «*À partir du consentement qu'elle apporta par sa foi au jour de l'Annonciation et qu'elle maintint dans sa fermeté sous la croix, cette maternité de Marie dans l'économie de la grâce se continue sans interruption jusqu'à la consommation définitive de tous les élus*»<sup>1269</sup>. L'Église est préfigurée dans Marie et donc intimement liée à elle<sup>1270</sup>. Tout comme Marie, l'Église est ouverte au plan de salut de Dieu (Lc 1, 28–29), fidèle à l'action de l'Esprit Saint (Lc 1, 35); elle contemple la Parole

1266 *Ibid.*, n°41.

1267 Conformément à la décision pontificale de François, la mémoire de «Marie Mère de l'Église» est désormais obligatoire pour toute l'Église de rite romain, le lundi après la Pentecôte. La Congrégation pour le Culte Divin et la Discipline des sacrements a publié un décret en ce sens le samedi 3 mars 2018, signé le 11 février 2018, date du cent-soixantième anniversaire de la première apparition de la Vierge à Lourdes.

1268 Cf. *Sacrosanctum concilium*, n°7.

1269 *LG*, n°62.

1270 *Ibid.*, n°63.

de Dieu (Lc 1, 46–55), participe à l'œuvre rédemptrice du Christ (cf. Jn 19, 25–27), se meut vers la rencontre eschatologique avec Dieu dans la gloire (cf. Ap 12, 1–22). Marie est l'icône eschatologique de l'Église que chaque baptisé et l'Église entière doivent regarder, contempler et suivre ; elle est le modèle parfait de la foi et de la charité pour l'exercice du culte divin.

En résumé, Marie fut associée au mystère du salut dès l'Annonciation du Sauveur, jusqu'à son accomplissement dans la mort et la Résurrection de Jésus-Christ et l'événement de la Pentecôte, l'envoi des apôtres en mission pour proclamer ce même salut en Jésus-Christ par la force de l'Esprit. La proclamation missionnaire ou l'évangélisation de l'Église ont donc toujours eu une dimension mariale.

Si pour nos frères et soeurs protestants, la mission de Marie se termine avec sa dernière mention dans les Écritures, soit en Ac 1, 14, pour les catholiques et les orthodoxes, la Vierge continue sa mission, de manière directe ou indirecte, à travers l'histoire. De manière indirecte, en étant une passerelle entre les croyants de diverses confessions et religions, en tant que mère de l'humanité ; de manière directe, par son intercession, par ses apparitions, sa protection et ses conseils : « *Partout où l'Église exerce l'activité missionnaire au milieu des peuples, Marie est présente : présente comme Mère qui coopère à la régénération et à la formation des fidèles ; présente comme "Étoile de l'évangélisation" ... pour guider et réconforter les hérauts de l'Évangile et soutenir dans la foi les nouvelles communautés chrétiennes, suscitées par l'annonce missionnaire avec la puissance de la Parole et la grâce de l'Esprit Saint* »<sup>1271</sup>.

En outre, puisque Marie est Mère du Christ, le Prêtre par excellence, il en résulte logiquement qu'elle est aussi la mère de ceux que son Fils associe à son œuvre de rédemption du monde. Elle est donc aussi la mère des prêtres ; et c'est à ce titre que ceux-ci peuvent célébrer sa maternité et contempler du même coup le sacerdoce de son Fils. En tant que femme, Marie est à un titre éminent porteuse de vie. À l'instar de la femme africaine béninoise appelée à juste titre porteuse de vie<sup>1272</sup>, Marie a porté la vie, pour avoir porté le Christ, qui se dit « *le chemin, la vérité et la vie* » (cf. Jn 14, 6). Dans la tradition culturelle *fon* du Sud-Bénin, pour désigner la femme, on utilise l'expression « *adjinon* »,

1271 JEAN-PAUL II, « Message pour la journée mondiale des missions », 22 mai 1988, *La Documentation catholique*, n°169, 2 octobre 1988, pp. 913–915.

1272 Une des facettes essentielles du rôle et de la place de la femme dans la tradition africaine béninoise, c'est qu'elle est porteuse de vie. Elle engendre la vie. Dans un monde qui projette des modèles pré-formatés de vies heureuses centrées sur l'ego, où beaucoup de femmes rejettent la grâce de porter la vie, Marie apparaît comme la figure accomplie de la femme béninoise qui est créée par Dieu pour porter la vie. Cf. aussi *infra*, 7.4.3., « La responsabilité des femmes comme disciples missionnaires ». Certes, il y a aujourd'hui en Afrique certaines femmes qui refusent d'être enfermées dans cette perspective. Mais selon l'imaginaire collectif africain, la femme est source de fécondité parce que porteuse de vie.

c'est-à-dire celle qui est à la source de la vie ; ou encore « *nadjinon* », pour désigner ma mère, celle qui a été à la source de ma venue en vie. Par analogie, nous pourrions dire que Marie est le tabernacle dans lequel la vie grandit. Elle engendre ceux qui engendrent à la foi, les prêtres, et invite ceux-ci à se laisser engendrer par les fidèles. Marie est alors l'accomplissement parfait de la femme africaine béninoise. Après avoir accompagné au Temple le Fils de l'homme, accomplissant ainsi les promesses faites à nos pères, elle ne peut logiquement que confier au Père les prêtres de son Fils, en tant que nouvelle arche de l'alliance<sup>1273</sup>. C'est donc Marie qui protège la croissance des prêtres et qui les accompagne dans leur formation, leur vie et leur ministère.

### 7.3. Formation initiale et continue des prêtres au service de la nouvelle évangélisation

Il s'agit dans ce paragraphe à la fois de la formation des séminaristes en vue du sacerdoce et de la formation permanente des prêtres. Il est absolument nécessaire de penser à neuf la formation dans les séminaires au Bénin<sup>1274</sup>, de renouveler cette formation au triple niveau doctrinal, spirituel et pastoral. Nous nous limiterons à choisir ce que nous considérons comme les dimensions les plus importantes de la formation aujourd'hui.

Le Bénin dispose de nombreuses structures pour la formation des futurs prêtres : deux grands séminaires de philosophat<sup>1275</sup> où les étudiants reçoivent une formation exigeante et solide en philosophie, et deux grands séminaires de théologat<sup>1276</sup> où ils s'emprennent des trésors de la tradition de l'Église, par l'étude de la Bible, de la patristique, du droit canonique, de l'histoire de l'Église et de la pastorale.

1273 L'arche d'alliance était le signe de la présence de Dieu parmi son peuple (Nb 10, 33). En Jésus, né de Marie, Dieu était réellement présent au milieu de son peuple, d'une manière encore plus directe. L'arche contenait la Parole de Dieu écrite dans la pierre (Ex 25, 16) ; mais Marie porta la Parole de Dieu dans sa chair. L'arche contenait le pain du ciel (Ex 16, 14–16), une préfiguration de l'eucharistie (1 Co 10, 1–4) ; mais Marie porta le Pain de vie, Jésus-Christ (Jn 6, 48–50). L'arche contenait le bâton d'Aaron, symbole de son sacerdoce ; Marie porta Jésus-Christ, notre Grand Prêtre (He 3, 1). Si l'arche d'alliance était sainte, Marie l'est encore plus. Comme Mère de Dieu, elle est l'arche de la Nouvelle Alliance, portant Jésus-Christ, la Parole de Dieu, le Pain de vie et le Grand Prêtre.

1274 Notre insistance sur cette question relève aussi du fait que pendant quatre années consécutives (septembre 2008-juin 2012), nous avons été associé à la mission d'encadrement et de formation des séminaristes, comme professeur ; une tâche que nous avons assumée avec beaucoup d'enthousiasme et qui nous permet de dresser aujourd'hui le bilan de la situation dans les séminaires au Bénin.

1275 Ils sont situés à Djimè, dans la commune de Bohicon au Sud du Bénin, et à Parakou, au Nord du Bénin.

1276 Grand séminaire Saint Gall, dans la commune de Ouidah au Sud du Bénin. C'est le premier grand séminaire de la sous-région, qui a formé les premiers prêtres noirs de l'Afrique de l'Ouest. Il y a aussi le grand séminaire Mgr Louis Parisot de Tchanvèdji, plus récent, à 180 kilomètres de Cotonou.

### 7.3.1. Une formation initiale incarnée<sup>1277</sup>

Les textes du Magistère de l'Église qui constituent des références majeures pour la formation des futurs prêtres sont *Optatam totius*<sup>1278</sup>, l'Exhortation apostolique post-synodale *Pastores dabo vobis* et la *Ratio fundamentalis*<sup>1279</sup>. L'Église considère comme une tâche primordiale la formation des futurs prêtres, pour favoriser leur sanctification personnelle, leur épanouissement sacerdotal et une constante mise à jour de leur engagement presbytéral à venir. Tous ces documents font apparaître la figure du Christ, unique Pasteur, comme modèle privilégié des futurs pasteurs dont l'Église a besoin. Mais notre propos ici veut surtout tenir compte du contexte culturel béninois. Nous désirons insister sur ce qui, à notre avis, reste un défi dans le cadre de la formation des futurs prêtres, pasteurs de demain pour l'Église au Bénin, une Église déjà ouverte sur la perspective d'une nouvelle évangélisation contextualisée. Il est essentiel que l'enseignement des disciplines théologiques, spirituelles et pastorales réponde aux besoins de cette Église locale. Il ne doit plus s'agir simplement d'une sorte de «théologie d'importation», mais bien d'une théologie qui prenne sa source aussi bien dans la Révélation que dans la rationalité africaine. C'est pourquoi le système d'enseignement philosophique et théologique a besoin d'être réformé. L'option pour une formation initiale incarnée doit viser une certaine «africanisation des programmes» dont les objectifs seraient :

- être des laboratoires de recherche d'une expression africaine béninoise de la foi chrétienne ;
- assurer l'animation théologique de la vie de l'Église en Afrique ;
- être un lieu de dialogue entre la foi et la culture, entre la foi chrétienne et les grands problèmes de l'Afrique et du Bénin, problèmes qui affectent tant son économie que ses valeurs morales traditionnelles.

Pour tenir compte de ce projet ambitieux, l'ensemble du cursus pourrait se structurer autour de huit pôles : théologie dogmatique, théologie morale et spirituelle, théologie pas-

1277 À ce propos, voir notamment l'ouvrage d'Amedeo CENCINI, *Éduquer, former, accompagner. Une pédagogie pour aider une personne à réaliser sa vocation*, Nouan-le-Fuzelier, Éd. des Béatitudes, 2007.

1278 Décret du concile Vatican II sur la formation des prêtres, promulgué par le pape Paul VI à Rome le 28 octobre 1965.

1279 Document de la Congrégation pour le clergé, *Ratio fundamentalis institutionis sacerdotalis*, Rome 8 décembre 2016. Concernant la voie concrète à trouver pour une théologie propre à la réalité de l'Africain, voir le paragraphe «Question relative à la formation des candidats à la prêtrise» de l'ouvrage de B. BUJO, *Quelle Église pour un christianisme authentiquement africain ? Universalité dans la diversité*, pp. 232–237.

torale, Écriture sainte<sup>1280</sup>, sacrements et liturgie, disciplines historiques, interdisciplinarité et théologie africaine.

La formation doctrinale, en plus des fondements dogmatiques, doit se développer dans une atmosphère de liberté et de créativité, en même temps que de fidélité à la signification essentielle de la Révélation. Le rôle des formateurs consiste à encourager et à orienter les recherches des étudiants dans le sens de l'approfondissement de la façon dont les vérités fondamentales de la foi peuvent être exprimées avec les richesses des manières de pensée et d'expression propres aux cultures béninoises<sup>1281</sup>. Il s'agira à ce niveau d'initier les candidats à une pensée et expression rigoureuse et exigeante. Pour cela, il conviendrait d'encourager – et pourquoi pas, d'obliger – les étudiants à choisir, pour leurs travaux de mémoire, des sujets pointus et restreints : textes, thèmes, monographies, auteurs africains, lettres pastorales des évêques, etc. C'est une approche différente dans la transmission du savoir théologique qui peut libérer l'expression de la religion chrétienne et de la foi de l'homme béninois. Il faut parvenir à une contextualisation des vérités dogmatiques afin de favoriser une meilleure compréhension du mystère de Dieu et de la mission de son Fils Jésus-Christ. C'est tout l'enjeu de l'inculturation de la foi!<sup>1282</sup>

Une des faiblesses significatives de la théologie en Afrique actuellement, c'est le phénomène de la transposition de formules théologiques abstraites de l'Occident, qui ne cadrent ni avec les symboles ni avec les réalités dynamiques, ni avec les concepts de la rationalité africaine<sup>1283</sup>. La formation des futurs prêtres doit prendre en considération

1280 Voir les ouvrages de C. DAGENS, *Aujourd'hui l'Évangile*, Paris, Parole et Silence, 2009; et L. CONSTANS, *Retour à l'Écriture. Pour une nouvelle évangélisation*, Paris, Endymion, 2015.

1281 Les essais du *Mèwihwendo* (le *Sillon Noir*) dans l'appropriation africaine du dogme chrétien en milieu culturel *fon* sont à poursuivre et à encourager. Par exemple, le *Mèwihwendo* a réalisé un essai d'inculturation de la célébration du mystère de la passion-mort du Christ. Cela a permis à l'Église d'Abomey de vivre autrement le Vendredi saint, et d'organiser plus facilement les rites d'inhumation chrétienne. Cet effort doit se poursuivre pour les rites du Jeudi saint, Samedi saint et dimanche de la Résurrection. On pourra lire à ce sujet Barthélémy ADOUKONOU, *Le Sillon noir, Une expérience africaine d'inculturation*, Cotonou, QIC, 1993.

1282 Il y a eu de nombreuses publications au Bénin sur les essais d'inculturation ou de contextualisation des vérités dogmatiques, ou du mystère chrétien en général, parmi lesquelles nous pouvons mentionner celles de Barthélémy ADOUKONOU, *Jalons pour une théologie africaine. Essai d'une herméneutique chrétienne du vodun dahoméen*, I-II, Paris, Lethielleux, 1980; *Vodun : sacré ou violence ?*, Thèse de doctorat d'État, Paris, Sorbonne, 1989; *Vodun, démocratie et pluralisme religieux : contribution du Mèwihwendo/Sillon Noir, Ouidah 92*, Cotonou, QIC, 1993; «Construire l'Église-famille de Dieu à partir du sanctuaire intérieur», in *Christianisme et humanisme en Afrique. Mélanges en hommage au cardinal Bernardin Gantin*, coll. «mémoire d'Églises», Paris, Karthala, 2003, pp. 237–270; «La religion Vodun et le christianisme face au problème de l'altérité», in ICAO, *L'expérience religieuse africaine et les relations interpersonnelles*, Abidjan, Savanes-Forêts, pp. 567–595.

1283 C'est ce à quoi s'emploient à remédier les ouvrages de B. BUJO comme : *Le credo de l'Église en dialogue avec les cultures. Existe-t-il une manière africaine de croire au Dieu de Jésus-Christ ?*

les valeurs positives des cultures du Bénin<sup>1284</sup>. L'effort de l'enseignement de la théologie visera cette option pour le bien de toute l'Église au Bénin.

En outre, puisque la théologie intègre aussi la doctrine sociale de l'Église, il faut que la formation soit insérée dans le cadre local. Le contexte béninois est marqué par la pauvreté, des souffrances de tous ordres, l'analphabétisme, etc.<sup>1285</sup>. L'enseignement social de l'Église, inséré dans cette visée d'interaction entre la foi et les réalités sociétales, est à même d'aider à cerner les problèmes brûlants de l'Église au Bénin<sup>1286</sup>. Il est absolument nécessaire de développer chez les séminaristes une sensibilité constante aux pauvres et aux divers types de fragilités au Bénin. Cela peut conduire à un choix préférentiel pour les pauvres, à la suite du Christ, favorisant l'apprentissage d'un authentique esprit de service, qui exige d'avoir une attitude de solidarité et de proximité avec les pauvres. C'est ainsi que les futurs prêtres peuvent devenir les signes crédibles du Christ-pauvre et serviteur.

En résumé, une telle formation doctrinale et théologique inculquée des séminaristes au Bénin, doit, d'une certaine manière, doter les apprenants du discernement nécessaire et des talents évangélisateurs pour découvrir les valeurs culturelles contenues dans la tradition autochtone et les confronter autant que possible avec le contenu de la foi issue de la Tradition et avec les valeurs séculières.

La formation spirituelle, quant à elle, est appelée à épouser le processus de la « Parole de Dieu » faite chair, assumant pleinement notre humanité, sauf le péché, et en se faisant pauvre au milieu des pauvres. Ce type de spiritualité incarnée rejoint le désir profond du Béninois, pour qui le sacré et le Transcendant occupent depuis toujours une place de choix dans l'imaginaire collectif. Une formation en théologie spirituelle qui n'aurait pas pour visée de partir des aspirations du peuple béninois afin de trouver les modalités

(2016); *La vision africaine du monde* (2018) et *Quelle Église pour un christianisme authentiquement africain? Universalité dans la diversité* (2020). Mais avant lui Oscar BIMWENYI-KWESHI avait déjà posé le problème. Voir son ouvrage *Discours théologique négro-africain. Problème des fondements*, Paris, Présence Africaine, 1981.

1284 Barthélémy ADOUKONOU a beaucoup travaillé sur les valeurs positives de la culture *aja-fon*. Pour lui, tout n'est pas violence dans la pratique du *vodun*. L'herméneutique du sacré y prend une place importante. Voir sa thèse de doctorat à la Sorbonne: *Vodun: sacré ou violence?* (1989). Il y a aussi une publication sur la grandeur de l'eucharistie à partir de l'exégèse culturelle *aja-fon* (voir B. ADOUKONOU, «L'eucharistie: une approche africaine du débat interculturel», *Communio*, X, n°59, mai-juin 1985).

1285 Cf. l'ouvrage d'Aubin TOWANOU, *Drôle de démocratie exemplaire*, Cotonou, Les Éditions les Marchés, avril 2019.

1286 Pour un enseignement de la doctrine sociale inculquée au Bénin, voir l'ouvrage de Raymond GOUDJO, *Discours social des évêques du Bénin de 1960 à 2000*, coll. «Xwefa», Cotonou, Les Éditions du Flamboyant, 2000. C'est un texte majeur pour une doctrine sociale qui tienne compte des réalités existentielles des Béninois, un bel aperçu pour apprendre à lire les signes du temps sans verser dans l'émotivité qui fausse le jugement.

du salut en Dieu s'écarterait dangereusement de sa mission. Il faut donc inscrire un tel parcours par exemple dans la signification à donner à la « pastorale de la guérison »<sup>1287</sup>. *La spiritualité incarnée*<sup>1288</sup> peut devenir alors une forme de spiritualité de l'inculturation du message évangélique dans toutes les cultures au Bénin, en vue de les assumer et d'en faire un facteur de salut pour tout homme et pour tout l'homme. Le propre de la spiritualité incarnée, c'est d'être une spiritualité de communion avec Dieu, et de communion aussi avec le prochain. Le pape Jean-Paul II proposait ainsi à toute l'Église ce qu'il désignait comme les conditions d'une spiritualité de communion : être capable de percevoir la lumière du mystère de la Trinité sur le visage des frères qui sont à nos côtés<sup>1289</sup> ; se montrer attentif, « dans l'unité profonde du Corps mystique, à son frère dans la foi, le considérant donc comme "l'un des nôtres", pour partager ses joies et ses souffrances, pour deviner ses désirs et répondre à ses besoins, pour lui offrir une amitié vraie et profonde »<sup>1290</sup>.

Le Christ est venu sauver l'homme intégral, l'homme total, pas un homme idéal, mais un homme totalement intégré dans une histoire avec tout ce qu'elle comporte de valorisant et de déshumanisant<sup>1291</sup>. On ne peut donc pas dissocier cet homme de sa culture

1287 La proposition du « merveilleux », de la protection, de la délivrance, appuyée par une mentalité très superstitieuse, a beaucoup de place dans l'imaginaire collectif béninois. Cela a donné naissance à une sorte de « pastorale de la guérison », qui se répand de plus en plus dans l'Église au Bénin, comme une source de libération et de délivrance des poids du passé, des habitudes, des traits de caractère et de certains maux de nos ancêtres. D'où la croyance en la guérison de l'arbre généalogique. L'ouvrage de Kadjo ASSIÉLOU intitulé *Baptême, guérison de l'arbre généalogique et restauration des nations, villes et villages*, publié à Abidjan aux Éditions Saint Michel Archange en 2004, révèle bien les problèmes de fond, ainsi que les limites de cette pastorale sur le plan doctrinal et théologique. L'Église au Bénin doit faire montre de discernement pour éviter les déviances culturelles et matérielles qui appauvrissent ce ministère, afin que cette pastorale soit plutôt une pédagogie de salut tant pour la personne malade que pour ceux qui sont témoins du fait. Jésus a offert son salut à tous les hommes, mais il n'en a guéri que quelques-uns. Il n'a pas fait de ses guérisons ni même de ses miracles de résurrection une assurance définitive contre les souffrances et la mort. Sur la problématique de la « guérison de l'arbre généalogique », la CERAO a organisé un colloque du 12 au 17 mars 2006, avec pour thème : *Renouveau charismatique et inculturation. La guérison de l'arbre généalogique*. Les recommandations du colloque rejettent comme contraire à la perspective du salut en Jésus-Christ l'idée de responsabilité générative et recommande de suspendre provisoirement toute pratique de « guérison de l'arbre généalogique » en attendant une réflexion plus approfondie et concertée, fraternelle et respectueuse, entre les commissions théologiques, les aumôniers et les laïcs impliqués dans ces pratiques (cf. Abidjan, CERAO Éditions, mars 2007, p. 65).

1288 Le professeur Jean-Maurice GOA IBO est devenu le chantre de la spiritualité incarnée à partir de son ouvrage : *Spiritualité incarnée. Réflexions sur la quête de la santé* (2014). L'auteur se donne pour but de comprendre l'état de l'humanité en souffrance et les modalités de son salut. C'est une réflexion qui inscrit la spiritualité et l'évangélisation dans le cadre d'une pastorale de la santé, qui est une mission de consolation et d'accompagnement.

1289 Cf. JEAN-PAUL II, *Novo millennio ineunte* (2001), n. 43. Voir aussi FRANÇOIS, *Fratelli tutti* (2020).

1290 *Ibid.*

1291 Voir à ce propos F.-X. AMHERDT (dir.), *Pardon, guérison et solidarité. La pastorale de la réconciliation, Lumen Vitae* 68 (2013), pp. 121–240.

et de ses racines. C'est tout cela qu'il faut prendre en considération, et qui peut inspirer une prière et une action qui soient source de transformation dans l'Église et la société béninoise. Une formation en théologie spirituelle qui ne vise pas une telle perspective serait désincarnée et ne serait que pure théorie, fondée sur un assemblage de pratiques religieuses étrangères au peuple.

### 7.3.2. Pour une interaction entre formation théologique et pastorale contextuelle

Enfin, la formation à la science de la théologie pastorale est d'une grande nécessité pour les séminaristes aujourd'hui<sup>1292</sup>. La théologie pastorale est une discipline inclusive et transversale, parce qu'elle se trouve au carrefour de toutes les sciences sacrées. Elle est un des poumons de l'ensemble des disciplines théologiques, parce que toutes convergent vers elle. Mais il faut préciser qu'elle ne manque pas d'être une science spécifique qui a son objet, ses méthodes et son but, et qu'elle ne doit souffrir d'aucun « amateurisme ». La théologie pratique est la réflexion théologique sur l'agir pastoral. En tant que telle, on ne doit la confondre avec aucune autre discipline théologique. Ainsi, la finalité pastorale de la formation en vue du sacerdoce doit être clairement affirmée ; elle doit se fonder sur cette déclaration des pères du concile : « *L'éducation complète des élèves des grands séminaires doit tendre à faire d'eux de véritables pasteurs, à l'exemple de notre Seigneur Jésus-Christ, Maître, Prêtre et Pasteur* »<sup>1293</sup>. Se former au sacerdoce signifie alors s'entraîner, sous la conduite de l'Esprit Saint, à devenir bon pasteur à l'image du Bon Pasteur. La formation pastorale vise à former chez les séminaristes l'esprit sacerdotal, fondé sur l'amour et l'imitation du Christ-Pasteur. On ne devient pas prêtre pour soi ; on ne devient pas pasteur pour soi. On devient pasteur pour un peuple, pour une communauté. Voilà pourquoi la formation des séminaristes doit développer en eux la charité pastorale qui fait l'unité de la vie et du ministère du prêtre. En outre, il faut éviter de faire de cette formation pastorale une simple « *acquisition de savoirs-faire pastoraux* »<sup>1294</sup> ; elle doit être au contraire « *l'entrée progressive dans une attitude intérieure marquée par la communion avec le Christ Pasteur* »<sup>1295</sup>.

La formation à la pratique pastorale gagne à être une formation à la mystique de l'engendrement selon les caractéristiques que nous avons abordées dans le paragraphe précédent. Si le séminaire, qui est le haut lieu de la formation des séminaristes, est une communauté

1292 Cf. la section « La formation pastorale : communier à la charité de Jésus-Christ, Bon Pasteur », *PDV*, n°57–58.

1293 Cf. *Optatam Totius*, n°4.

1294 Cf. Bernard PITAUD, « La formation pastorale des séminaristes », *Omnis Terra*, mars 2010, pp. 122–130.

1295 *Ibid.*, p. 123.

de fraternité, il deviendra naturellement une communauté d'engendrement mutuel. Par des relations de fraternité véritable, les futurs prêtres renaîtront à une vie nouvelle. Les formateurs travaillant au mieux-être des séminaristes seront considérés comme les engendresseurs de ceux-ci ; ils contribueront ainsi à les faire grandir ; et en même temps, l'accueil que ces derniers réserveront à la formation qui leur est proposée peut aussi servir d'édification pour les formateurs et leur donner de mieux percevoir le sens de l'éducation qu'ils proposent à leurs apprenants. Dans la communauté du séminaire, fondamentalement centrée sur la vie, la réciprocité de l'amour, l'échange et le partage des connaissances, personne ne vivra en solitaire. L'expression du « je/moi individuel » sera reliée et associée au « nous communautaire ». Cet acte est capital pour susciter chez les séminaristes la joie de leur propre vocation. Les dérives du carriérisme, les complexes de supériorité, l'esprit de compétition ou de mépris qui étouffent la vie et la mystique de l'engendrement seront bannis et laisseront place à la bienveillance, à l'entraide, à la *koinonia*. Le goût de la charité ecclésiale et apostolique, la communion avec le Christ-Pasteur, avec les formateurs et avec les compagnons, est la préparation la plus adaptée pour un engagement futur à la mystique de l'engendrement. Les séminaristes ainsi formés deviendront eux-mêmes demain les pasteurs de la matrice théologique de l'engendrement mutuel.

Au Bénin, l'insertion pastorale des séminaristes est organisée au travers de la relecture des stages pastoraux que chaque candidat est appelé à vivre pendant les années de sa formation. La mise en place de cette formation pastorale concrète permet aux candidats de sentir, d'apprécier et de discerner les besoins pastoraux des communautés. Réellement confrontés aux problèmes existentiels<sup>1296</sup> que vivent les gens au quotidien, ils sont à même de s'engager sur un meilleur chemin d'évangélisation et vers une véritable spiritualité incarnée. Cette insertion pastorale contribue au discernement de leur vocation, mais aussi à un apprentissage pratique du ministère sacerdotal. Le séminariste est étroitement associé à la vie paroissiale ; il rencontre les fidèles, prend part aux célébrations, il est impliqué dans la catéchèse, les rencontres de jeunes, la visite des malades, les groupes de prières, etc. Toutes ces expériences lui permettent de déterminer le profil pastoral à adapter dans le contexte spécifique et de découvrir ce que signifie être pasteur dans l'Église aujourd'hui, à l'ère de la nouvelle évangélisation inculturée au Bénin. C'est vrai que, selon les diocèses, cette formation sur le terrain pastoral prend des formes diverses, les milieux, les cultures et les conditions étant fort variés. Mais pour l'essentiel, tous s'accordent sur la nécessité d'une insertion pastorale des candidats pendant leurs années de formation. Ce temps d'immersion pastorale des séminaristes contribue pour beaucoup à développer en eux une

1296 Au Bénin, ces problèmes existentiels ont pour noms : le manque d'eau dans les villages, la faim, la misère des bidonvilles, la prostitution des jeunes, l'analphabétisme, etc.

véritable théologie incarnée. La théologie incarnée est celle qui prend sa source dans la vie humaine et dans les différents domaines de la société aux prises avec les problématiques religieuses. C'est donc l'insertion pastorale qui permet aux séminaristes de découvrir les réalités du terrain, de toucher du doigt ce qui peut procurer l'épanouissement holistique des personnes et de grandir en humanité en se faisant proches du plus grand nombre : toutes choses qui nourriront plus tard leurs réflexions théologiques. Dès lors, les élaborations théologiques ne seront plus théoriques, déconnectées des réalités existentielles des chrétiens et du peuple ; mais elles s'appuieront sur elles pour mieux formuler l'expression de la foi. C'est le propre de la théologie incarnée : évangéliser en humanisant.

En résumé, la formation des séminaristes aujourd'hui au Bénin doit viser à obtenir qu'ils soient de plus en plus coresponsables et acteurs de leur propre formation. Cette formation doit pouvoir déboucher sur des actions concrètes qu'ils puissent mener de manière pertinente. Aussi les séminaristes doivent-ils être formés au sens de la liberté, du bon jugement, aux valeurs de l'honnêteté et de la vérité, avec une droiture d'intention, et enfin dans l'esprit de la mystique de l'engendrement<sup>1297</sup>. C'est justement ce que suggère Bujo : « *Vouloir devenir prêtre ou se consacrer au service de l'apostolat dans l'Église est de l'ordre du zèle qui pousse à communiquer aux autres la vie du Proto-ancêtre, de les engendrer/enfanter pour leur procurer le vrai uzima<sup>1298</sup> qui est selon le bumuntu/ubuntu<sup>1299</sup> véritable créé dans le Christ* »<sup>1300</sup>.

La question des lieux et des cadres de formation doit être aussi posée, pour que celle-ci colle à la réalité des besoins du peuple de Dieu. Les maisons de formation des séminaristes ne doivent pas devenir des sortes d'espaces d'hibernation d'adolescents prolongés. La situation actuelle des institutions de formation des séminaristes au Bénin est totalement liée au problème de la définition du profil du prêtre à venir<sup>1301</sup>.

Il en va de même pour ce qui concerne les formateurs. Le cardinal Malula affirmait : « *Pour de futurs-prêtres crédibles, il faut des professeurs crédibles* »<sup>1302</sup>. Les formateurs

1297 Voir Joseph-Albert MALULA, « Essai de profil des prêtres de l'an 2000 », in *La Documentation catholique*, 1961, pp. 463–469.

1298 Mieux-être dans le dialecte local congolais.

1299 Se traduit par « le cœur de l'homme ou la profondeur de l'être, le tissu culturel de l'homme » dans le dialecte *lingala*.

1300 B. BUJO, *Quelle Église pour un christianisme authentiquement africain ? Universalité dans la diversité*, p. 236.

1301 Cf. *supra*, 7.1.2.1., « Pour un renouveau de l'identité presbytérale ».

1302 Cf. Léon de SAINT MOULIN, *Œuvres complètes du cardinal Malula*, Kinshasa, Facultés catholiques de Kinshasa, T. 3, p. 363.

doivent être des guides, des modèles auxquels les séminaristes peuvent s'identifier, et de bons connaisseurs de la mentalité du pays. Leur autorité doit être fondée uniquement sur la confiance suscitée et entretenue par le témoignage de leurs compétences, de leur dévouement, de leur vie disciplinée, de leur conscience professionnelle chrétienne et de leur sensibilité pour les attentes des diocésains. Cela implique de générer un nouveau profil de formateurs, afin de susciter de nouvelles modalités d'encadrement et de nouveaux modes d'exercice de l'autorité selon un esprit d'enfantement réciproque. L'objectif sera d'éviter aux séminaristes le risque de trouver leur identité dans un respect obséquieux de leurs aînés. Dès lors que l'autorité prend une allure féodale, elle risque de devenir une référence ultime ; et ainsi, l'horizon de la formation est totalement hypothéqué. Si la vocation au sacerdoce est un appel, le devoir de discernement incombe à ceux et celles qui accueillent l'appelé au nom du Christ. Accueillir une personne appelée ne peut donc pas se faire dans la précipitation ni à la légère, et encore moins selon des critères humains. Tout cela impose aux évêques de définir des critères objectifs et stricts pour le choix des formateurs.

En définitive, la nouvelle Église issue de la nouvelle évangélisation en profondeur exige un nouveau type d'évangélisateurs, capables de discerner le mouvement de l'Esprit dans les cultures béninoises, à même de partager et de prier avec leurs frères et sœurs, aptes à s'inscrire totalement dans la mystique de l'engendrement, susceptibles enfin de former des communautés missionnaires. Pour tout dire, la formation, aujourd'hui, doit « produire » une nouvelle génération de prêtres pour l'Église au Bénin, les séminaristes devant être accompagnés pour acquérir au terme de leur préparation la « *forma Christi* », c'est-à-dire celle de pasteurs vrais, crédibles, fiables, bons, saints, responsables et incarnés.

### 7.3.3. Une formation continue incarnée<sup>1303</sup>

Cependant, la formation au sacerdoce ne s'arrête pas aux années de séminaire. C'est durant toute sa vie que le prêtre doit se former. Il convient de signaler que la formation continue des prêtres n'est pas une sorte de nouveau programme d'études pour les prêtres. Elle trouve son fondement et sa motivation dans le sacrement de l'ordre par lequel les prêtres sont consacrés pour enseigner, célébrer et gouverner<sup>1304</sup>. Le Décret *Optatam*

1303 Nous avons consulté l'ouvrage de Fabien YEDO AKPA, *La paroisse. Une vie de foi, de charité et de gestion*, Abidjan, Éditions Paulines, 2010, pp. 57–61. Voir aussi B. BUJO, *Quelle Église pour un christianisme authentiquement africain ? Universalité dans la diversité*, « Christianisme africain et formation permanente des prêtres », pp. 154–160.

1304 Voir A. CENCINI, *La formation permanente... Y croyons-nous vraiment ?*, coll. « La part-Dieu », n°25, Bruxelles, Lessius, 2014.

*Totius* insiste beaucoup sur le renouvellement permanent de l'être du prêtre sur les plans intellectuel, spirituel et pastoral :

Comme la formation sacerdotale, surtout en raison des conditions de vie de la société actuelle, doit se poursuivre et se parfaire même après l'achèvement du cycle d'études dans les séminaires, il appartiendra aux conférences épiscopales de mettre en œuvre, dans chaque pays, les moyens les plus aptes, comme le sont des instituts de pastorale coopérant avec des paroisses judicieusement choisies, des sessions se tenant à date fixe, des exercices appropriés, moyennant lesquels le jeune clergé sera introduit progressivement dans la vie sacerdotale et l'action apostolique sous l'aspect spirituel, intellectuel et pastoral, et sera capable de les rénover et de les développer toujours davantage<sup>1305</sup>.

Cette formation continue des prêtres n'est pas requise seulement pour ceux qui sont jeunes prêtres, mais pour tous, sans exception. C'est une exigence qui naît et se développe à partir de la réception du sacrement de l'ordre. Le *Code de droit canonique* le stipule clairement :

Même après avoir reçu le sacerdoce, les clercs poursuivront les études sacrées et tiendront une doctrine sûre, fondée sur la Sainte Écriture, transmise par les anciens et communément reçue par l'Église, telle qu'elle est déterminée surtout dans les documents des conciles et des Pontifes romains, en évitant les innovations profanes de terminologie ainsi que la fausse science<sup>1306</sup>.

C'est une formation qui découle d'une grâce destinée à assimiler toute la vie et l'activité du prêtre progressivement et toujours plus profondément, dans la fidélité au don reçu de Dieu : « *C'est pourquoi, je te le rappelle* – écrit saint Paul à Timothée – : *ravive le don de Dieu qui est en toi* » (2 Tm 1, 6). Il s'agit d'un don qui a besoin d'être nourri et vivifié, pour que le prêtre puisse répondre au mieux à l'exigence de sa mission. Un prêtre ne peut pas et ne doit pas se reposer sur ce qu'il a étudié il y a dix ou vingt ans ; précisément parce que devenir disciple, semblable au Christ, n'est jamais achevé. Le prêtre est inséré dans une histoire et une culture en évolution permanente qu'il a besoin de connaître, afin de répondre adéquatement aux exigences de son ministère. C'est ainsi que B. Bujo, en s'appuyant sur la mystique de l'engendrement, précise : « *Par la formation continue on voudrait se soucier de la maturation holistique du prêtre qui prend en compte toutes les dimensions qui le rendent apte à un engendrement/enfantement mutuel dans l'Église et le monde* »<sup>1307</sup>. C'est donc aussi un acte d'engendrement que de s'engager à poursuivre sa formation, à ne pas enfouir les potentialités et les « trésors » qui nous rendent aptes à participer à la diffusion de la vie de Dieu. Notre proposition est d'aider les prêtres à réaliser une véritable immersion dans la culture locale. La formation continue peut s'articuler sur l'origine et l'histoire de chaque tribu ou de chaque clan, la connaissance des différents

1305 OT, n°22.

1306 *Code de droit canonique*, can. 279, § 1.

1307 B. BUJO, *Quelle Église pour un christianisme authentiquement africain? Universalité dans la diversité*, p. 155.

rituels des étapes de la vie : naissance, jeunesse, âge adulte, vieillesse et mort ; et surtout les éléments en consonance avec l'Évangile.

Le prêtre a réellement besoin de parfaire les aspects de sa vie intellectuelle, humaine et spirituelle pour atteindre une meilleure assimilation au Christ-Prêtre. Fabien Yédo Akpa en donne lui aussi un descriptif : « *La formation permanente est la découverte quotidienne de la nécessité absolue de sainteté personnelle du prêtre qui se concrétise dans un effort pour être et vivre comme un autre Christ dans toutes les circonstances de sa vie* »<sup>1308</sup>. On pourrait lire aussi le chapitre VI de l'Exhortation post-synodale *Pastores dabo vobis* (1992) sur la formation continue des prêtres<sup>1309</sup>. Aussi vrai qu'est essentielle la formation permanente des prêtres pour la vie et la croissance du Peuple de Dieu afin qu'ils soient ouverts aux besoins réels de l'Église et du monde, aussi cette formation devra-t-elle s'orienter vers la connaissance des différentes cultures locales pour éviter aux communautés le danger des prêtres déracinés ou acculturés.

À défaut d'une formation rigoureuse complémentaire, chaque évêque pourra proposer aux prêtres des rencontres de réflexion sur leur ministère, des temps de ressourcement, et pourquoi pas, des rencontres fraternelles aussi. Elle prendra en compte les aspects doctrinaux, bibliques, pastoraux, culturels, ethniques, politiques, économiques et sociétaux. Si la formation reçue pendant les années de formation au séminaire n'est pas poursuivie, il y a le risque qu'elle s'affadisse sous le poids des habitudes et ne corresponde plus aux exigences de ce monde et de la société béninoise en perpétuelle mutation. À l'heure de la théorie du chaos<sup>1310</sup> et de la déroute du scientisme<sup>1311</sup>, face à la complexité de la situation actuelle due à une culture de contestation et de remise en cause permanente, il y a urgence d'offrir aux prêtres les moyens de continuer à se former. La formation continue des prêtres dans tous les diocèses au Bénin doit faire un bond en avant pour passer d'expériences ponctuelles ou sporadiques à un renouvellement global de la vie sacerdotale<sup>1312</sup>.

1308 F. YÉDO AKPA, *La paroisse. Une vie de foi, de charité et de gestion* (2010), p. 58.

1309 Cf. *PDV*, n°70–81, « La formation permanente des prêtres ».

1310 La théorie du chaos naquit vers 1900, lorsque des mathématiciens comme Jacques Salomon Hadamard (1865–1963) et Jules Henri Poincaré (1854–1912) étudièrent les trajectoires complexes des corps en mouvements. Au début des années 1960, Edward Lorenz (1917–2008), chercheur météorologue au *Massachusetts Institute of Technology*, utilisa un système d'équations pour modéliser la convection dans l'atmosphère. En dépit de la simplicité de ses formules, il identifia rapidement l'une des caractéristiques du chaos, à savoir que des modifications extrêmement infimes des conditions initiales conduisent à des résultats différents et imprévisibles. (Cf. Clifford A. PICKOVER, « 1963 : la théorie du chaos et l'effet papillon », <https://www.futura-sciences.com/sciences/dossiers/mathematiques-histoire-mathematiques-10-dates-cles-1057/page/8/>, consulté le 1<sup>er</sup> juin 2021).

1311 C'est une forme de collectivisme qui, désirant être le triomphe de la Raison, en vient à politiser toute l'existence des individus.

1312 Dans certains diocèses au Bénin, comme Cotonou et Lokossa, une expérience de formation continue est proposée de temps à autre aux prêtres dits jeunes (entre 0 et 5 ans d'ordination). Cependant, cette

Ainsi aidera-t-elle les prêtres à développer la conscience que leur ministère est exigeant parce qu'il est ordonné à rassembler le peuple de Dieu en une seule famille. Les évêques doivent prendre à cœur le souci de cette formation; et les prêtres eux-mêmes, accepter de s'y engager.

#### 7.4. Les fidèles laïcs comme disciples-missionnaires dans la nouvelle évangélisation<sup>1313</sup>

La force de l'Esprit invite les baptisés à évangéliser; il dote la totalité des fidèles de l'instinct de la foi. En vertu du baptême, chaque membre du peuple de Dieu est devenu disciple-missionnaire. Dans l'Exhortation apostolique *Evangelii gaudium*, le pape le souligne d'une manière on ne peut plus claire: «*En vertu du baptême reçu, chaque membre du Peuple de Dieu est devenu disciple-missionnaire (cf. Mt 28, 19). Chaque baptisé, quels que soient sa fonction dans l'Église et le niveau d'instruction de sa foi, est un sujet actif de l'évangélisation, et il serait inadéquat de penser à un schéma d'évangélisation utilisé pour des acteurs qualifiés, où le reste du peuple fidèle serait seulement destiné à bénéficier de leurs actions*»<sup>1314</sup>. La nouvelle évangélisation doit alors impliquer chaque baptisé(e) et favoriser sa rencontre intime avec l'amour de Dieu en Jésus-Christ.

##### 7.4.1. La responsabilité des fidèles laïcs comme disciples-missionnaires dans la conversion pastorale de l'Église<sup>1315</sup>

Penser la mission des laïcs simplement en termes de responsabilité ecclésiale est un peu réducteur de la notion d'apostolat des laïcs mise à l'honneur au concile Vatican II<sup>1316</sup> et

formation ne doit pas seulement concerner les plus jeunes, comme nous le disions plus haut, mais tous les prêtres, de manière systématique et planifiée.

1313 Voir Xavier de CHALENDAR, *Responsabilités ecclésiales pour laïcs*, Paris, Cerf, 1983.

1314 EG, n°120, déjà cité, cf. *supra*, note 110.

1315 Cf. JEAN-PAUL II, Exhortation apostolique post-synodale *Christifideles laici*, Rome 1998, n°2; 9. Nous avons consulté aussi Christian SALENSON, «Les laïcs dans le monde et dans l'Église», *Études*, t. 413, 2010/9, pp. 211–222. Cf. aussi INSTRUCTION DE LA CONGRÉGATION POUR LE CLERGÉ, «La conversion pastorale de la communauté paroissiale au service de la mission évangélisatrice de l'Église» (2020), chap. VIII, n°85–86. L'ouvrage de D. DELANOTTE, *A la recherche de l'âme africaine. Ministères laïcs dans l'Église de Kinshasa*, Bruxelles, 1983, a été très éclairant pour nous, parce que les problématiques abordées sont aussi celles de l'Église au Bénin. Il y a enfin l'ouvrage de Xavier de CHALENDAR, *Responsabilités ecclésiales pour laïcs*.

1316 On pourra lire le Décret conciliaire *Apostolicam actuositatem* de Vatican II. Le saint concile se tourne avec une grande attention vers les chrétiens laïcs et rappelle leur rôle propre et absolument nécessaire dans la mission de l'Église. Leur apostolat, urgent compte tenu des circonstances, doit être de plus en plus intense et étendu, surtout dans les régions où les prêtres sont peu nombreux et parfois privés de la liberté indispensable à leur ministère.

qui prend en considération leur situation aussi bien dans la vie sociale, professionnelle que familiale. Mais l'objet de ce paragraphe est de voir plutôt la notion de responsabilité des fidèles laïcs comme un indicateur fiable de la conversion pastorale de l'Église.

De plus en plus de laïcs participent à la vie de l'Église dans l'organisation et la gestion des paroisses. Les évêques, en octroyant des lettres de mission, confient à certains laïcs des missions ecclésiales particulières dans les domaines de la catéchèse, de l'accueil, des aumôneries de l'enseignement et de la santé, etc. Cette nouvelle réalité, très répandue dans l'Église en Occident, nous interroge au Bénin quant à la coopération des fidèles laïcs à la mission de l'Église.

D'une part, des voix s'élèvent aujourd'hui pour dénoncer des abus de pouvoir ou d'autorité de la part des clercs dans l'Église au Bénin<sup>1317</sup>. Mais, d'autre part, cette dernière doit saisir l'impulsion donnée par le pape François et la nouvelle évangélisation comme une chance visant à faire acquérir aux laïcs le «sens de l'Église». La collaboration aux services pastoraux avec les ministres ordonnés exige de fait une formation sérieuse et cohérente des laïcs; celle-ci peut les empêcher de considérer le ministère de l'Église de façon «fonctionnariste» ou «utilitaire». Deux écueils sont à éviter, selon le cardinal Ratzinger, le futur Benoît XVI: «la dévaluation du ministère ordonné» et «la cléricisation des laïcs»<sup>1318</sup>. Cela signifie qu'il ne s'agit ni d'une relativisation du ministère sacerdotal, ni d'un nivellement de tous les ministères dans l'Église. Xavier de Chalendar insiste sur ce risque de cléricisation des laïcs :

Des laïcs bien formés, compétents, exerçant une responsabilité pastorale, habitués à travailler ensemble, voilà toutes les conditions réalisées pour que se constitue un néo-clergé, ou, tout au moins, un corps de fonctionnaires diocésains, avec profil de carrière, avancement à l'ancienneté, ou au mérite ou au bon plaisir, avec droits au travail, au moins partiel. Certes, ces laïcs, même permanents, ne sont pas «incardinés» de façon définitive dans un diocèse, dans un corps cléricale lié à l'évêque; et, surtout, ils ne sont pas marqués, «séparés» par un célibat définitif. Le danger reste pourtant grand s'il s'agit de permanents. Il existe aussi pour des hommes ou des femmes qui gardent, par ailleurs, une activité professionnelle. Pour éviter les écueils, il faut distinguer la vie privée et le service ecclésial; il faut favoriser des allées et venues régulières entre les tâches ecclésiales et les tâches profanes [...]<sup>1319</sup>.

1317 En parlant d'exercice de l'autorité, il est intéressant de rappeler la parole du pape Pie X qui affirmait encore, au début du XX<sup>ème</sup> siècle: «*Dans la hiérarchie seule, résident le droit et l'autorité [...]. Quant à la multitude, elle n'a d'autre droit que celui de se laisser conduire et, docilement, de suivre ses pasteurs*» (PIE X, Lettre encyclique *Vehementer nos*, au peuple français, Rome, 11 février 1906).

1318 Cf. Joseph RATZINGER (cardinal), «Collaboration prêtres/laïcs», *L'Osservatore Romano*, du 11 mars 1998.

1319 X. de CHALENDAR, *Responsabilités ecclésiales pour laïcs*, p. 50.

La question évoquée par de Chalendar est d'importance et ses inquiétudes, légitimes. Mais les chrétiens les plus actifs aujourd'hui ont aussi diverses fonctions dans la société. Ils n'abandonnent pas le monde lorsqu'ils exercent une responsabilité pastorale. C'est aussi dans ce monde que l'Église est appelée à rayonner. D'un certain point de vue, l'Église au Bénin ne vit pas encore la crise des vocations sacerdotales, en tous cas pas selon la même gravité que l'Europe occidentale : les structures pastorales traditionnelles répondent plus ou moins aux exigences et aux besoins des fidèles et de la société ; mais la conversion pastorale vers laquelle nous presse le pontife argentin nous impose aujourd'hui d'appeler des hommes et des femmes engagés et aux compétences diverses pour les services et les ministères organisés au sein de l'Église au Bénin. C'est une responsabilité à laquelle l'Église ne peut faillir, une nécessité à laquelle elle ne doit pas déroger, une lumineuse espérance pour l'avenir de l'Église en terre béninoise. La prise de conscience pastorale de l'Église à laquelle nous sommes tous conviés doit également toucher cette dimension pour que tous les baptisés se sentent missionnaires et associés à l'édification du Corps du Christ.

Le Bénin, comme nous l'avons présenté, est en proie à des crises sociopolitiques et à des problèmes sociétaux<sup>1320</sup>. Ces problèmes ont pour noms corruption endémique, natalité galopante, problèmes sanitaires, analphabétisme, déscolarisation, etc. Ainsi, face à la corruption, une aumônerie des cadres et des personnalités politiques pourrait être animée par des fidèles laïcs, qui auraient pour mission d'accompagner les hommes politiques chrétiens sur les questions de doctrine sociale de l'Église. De même les Communautés Ecclésiales de Base (CEB) pourraient accompagner les couples sur les problèmes de santé de la reproduction, et les jeunes gens et jeunes filles, sur les maladies sexuellement transmissibles (MST). Face à la déscolarisation et à l'analphabétisme, les écoles et établissements catholiques pourraient aider les jeunes à s'instruire. Les problèmes sanitaires sont pris très au sérieux dans le diocèse de Cotonou avec la création et la multiplication de centres de santé confessionnels. Dirigés par des fidèles laïcs compétents, ces centres apportent un soulagement aux populations défavorisées qui ne peuvent pas se payer des soins dans les cliniques privées de renom. L'initiative doit s'étendre à tous les diocèses du Bénin.

Sans la participation active de tous ses membres et sans une responsabilisation des fidèles laïcs, l'Église au Bénin ne réussira pas à créer les dynamiques nécessaires à une réelle conversion pastorale.

1320 Cf. *supra*, 2.1.2., «La situation sociale».

#### 7.4.2. La coresponsabilité des fidèles laïcs avec les ministres ordonnés<sup>1321</sup>

La mission de l'Église, qui tire son origine de la mission du Fils et de l'Esprit, selon le dessein de Dieu le Père<sup>1322</sup>, ne peut se vivre que sous les deux registres indissociables et complémentaires du sacerdoce baptismal et du sacerdoce ministériel. C'est sous cet horizon que doit être pensée la diversité des responsabilités qui structurent et organisent la vie de l'Église. Cette diversité et l'articulation des ministères sont là pour signifier que l'Église est bel et bien un seul et même corps aux multiples membres (cf. 1 Co 12).

Tout baptisé est appelé, en vertu de son baptême, à participer à la mission de l'Église, chacun selon ses charismes et son appel propres. La participation des laïcs à la mission des ministres ordonnés engage des responsabilités multiples. Mais il importe de faire une distinction d'abord entre les services baptismaux et les ministères laïcs. Les services baptismaux sont des services occasionnels ou ponctuels que des chrétiens apportent à la vie de la communauté. Par exemple ouvrir et fermer l'église, nettoyer et balayer celle-ci, animer un groupe de prières, visiter les malades, venir en aide à des sans-logis, etc. Pierre Goudreault précise que « *l'engagement dans l'un ou l'autre de ces services a son fondement sacramental dans le baptême et la confirmation* »<sup>1323</sup>. Les ministères laïcs, quant à eux, sont des ministères assumés par des laïcs qui répondent aux critères énumérés déjà par Yves Congar<sup>1324</sup> : une tâche précise, une charge importante, une stabilité dans la durée d'un mandat, une reconnaissance officielle par une lettre de mission ou un rite liturgique de présentation et une insertion dans l'ensemble des ministères de la vie de

1321 L'instruction de LA CONGRÉGATION POUR LE CLERGÉ, «La conversion pastorale de la communauté paroissiale au service de la mission évangélisatrice de l'Église» (2020), traite en son chapitre dixième de la coresponsabilité ecclésiale des laïcs. Le pape BENOÎT XVI aborde lui aussi la question de la coresponsabilité des laïcs et des curés dans son discours d'ouverture du Congrès ecclésial du diocèse de Rome, le 2 mai 2009. On peut aussi consulter : ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE DE L'ÉPISCOPAT FRANÇAIS (Rapport Raymond BOUCHEX), *Tous responsables dans l'Église ? Lourdes 1973*, Paris, Le Centurion, 1973, pp. 49–52 ; Alphonse BORRAS, *Des laïcs en responsabilité pastorale ?*, Paris, Cerf, 1998 ; J.-P. ROCHE, *Prêtres-laïcs. Un couple à dépasser*, Paris, Les Éditions de l'Atelier/Les Éditions ouvrières, 1999 ; Jean RIGAL, *Découvrir les ministères*, Paris, DDB, 2001 ; Olivier BOBINEAU, Jean GUYON (dir.), *La coresponsabilité dans l'Église, utopie ou réalisme ?*, Paris, DDB, 2010 ; et Luc FORESTIER, *Les ministères aujourd'hui*, Paris, Salvator, 2017.

1322 Cf. *LG*, n°2–3.

1323 Pierre GOUDREAULT, *Chemins d'espérance pour l'avenir de l'Église*, «Pédagogie pastorale», n°7, Bruxelles-Montréal, Lumen Vitae-Novalis, 2010, p. 202.

1324 En 1953, Yves CONGAR publie *Jalons pour une théologie du laïc*, Paris, Les Éditions du Cerf, 1953, où il présente le laïc comme «un chrétien qui sert Dieu et son Règne dans et par son engagement naturel dans l'œuvre terrestre». Il invite ainsi les laïcs à prendre leur place dans la vie interne de l'Église. Son livre *Ministères et communion ecclésiale*, coll. «Théologie sans frontières», Paris, Cerf, 1971, développe ainsi les termes et précise la distinction.

l'Église locale<sup>1325</sup>. En plus de la reconnaissance essentielle des sacrements de l'initiation comme fondement de ces ministères, il faut ajouter le fondement ecclésiologique du fait de la nomination, du mandat ou de la délégation octroyés par l'évêque. Dans ce cas, ces laïcs reçoivent des lettres de mission d'une durée clairement définie et signifiée dans la lettre. Ainsi, tout laïc, s'il est appelé, s'il le désire et si le discernement ecclésial opéré le confirme, peut mettre ses talents au service de l'édification de la communauté.

Dans l'Église, il y a des ministères variés, exercés par des ministres qui disposent du pouvoir issu du sacrement de l'ordre<sup>1326</sup>. La notion de ministère s'applique donc d'abord aux ministres ordonnés (évêques, prêtres et diacres); mais le concile Vatican II, en soulignant la responsabilité des laïcs<sup>1327</sup>, indique qu'ils peuvent être appelés à coopérer de manière plus étroite avec l'apostolat hiérarchique. Cela veut dire que les laïcs ne sont plus définis uniquement en dépendance aux ministères ordonnés, mais en fonction de leur vocation baptismale, qui les fait prêtres, prophètes et rois. En revanche, ce sont des ministères qui demeurent en lien avec le ministère presbytéral, qu'il s'agisse du curé ou du prêtre animateur ou aumônier.

En effet, les ministères laïcs sont un enrichissement pour le dynamisme, la compréhension, la vie et la mission de l'Église, ainsi que l'a clairement défini le numéro 23 de *Christifideles laici*<sup>1328</sup>. Mais les ministères laïcs ne remplacent pas les ministères ordonnés. Les évêques, les prêtres et les diacres sont appelés à vivre leur ministère propre en collaboration avec les laïcs, et ceci sans confusion ni séparation. L'engagement des laïcs dans l'Église au Bénin est effectif, même si le cléricalisme continue sournoisement de les marginaliser, de brider leurs efforts prophétiques et leurs initiatives créatrices. Il y a urgence à valoriser l'exercice de la vocation baptismale des laïcs et à les engager dans la mission de transformation de l'Église au Bénin. Ainsi, cette collaboration, que nous appelons vivement de nos vœux, est à même de révéler un véritable *sensus Ecclesiae*. Cette structuration renouvelée de l'Église se place au service de la communion et rend possible la vitalité de l'esprit de communion ecclésiale<sup>1329</sup>.

1325 Cf. P. GOUDREAU, *Chemins d'espérance pour l'avenir de l'Église*, p. 203.

1326 *LG*, n°18.

1327 *Ibid.*, n°37.

1328 «*La mission salvifique de l'Église dans le monde est réalisée non seulement par les ministres qui ont reçu le sacrement de l'Ordre, mais aussi par tous les fidèles laïcs : ceux-ci, en effet, en vertu de leur condition de baptisés et de leur vocation spécifique, participent, dans la mesure propre à chacun, à la fonction sacerdotale, prophétique et royale du Christ. Les pasteurs en conséquence, doivent reconnaître et promouvoir les ministères, les offices et les fonctions des fidèles laïcs ; offices et fonctions qui ont leur fondement sacramentel dans le baptême, dans la confirmation, et de plus, pour beaucoup d'entre eux, dans le mariage*» (*CFL*, n°23).

1329 Pour tout cet ensemble, voir B. BUJO, *Quelle Église pour un christianisme authentiquement africain?*, «*La place des laïcs dans nos communautés ecclésiales*», pp. 124–127.

Ceci dit, il faut aussi reconnaître que ce qui manque fondamentalement aujourd'hui, c'est la formation théologique pour la valorisation et «l'émancipation» du laïcat responsable et engagé<sup>1330</sup>; et plus exactement, la formation d'un langage théologique enraciné dans la culture du terroir. Plusieurs diocèses béninois font très peu pour que les laïcs accèdent à une bonne culture ecclésiale et deviennent des disciples-missionnaires. Il est certain que les bonnes volontés existent réellement; mais à elles seules, elles ne sont pas suffisantes. Il faut faire grandir les connaissances, les savoirs-faire, les capacités et les compétences pour permettre que soient assurés les services et les missions des laïcs missionnaires, avec intelligence et de manière ajustée à l'Évangile et à l'enseignement de l'Église. La formation de laïcs nombreux et disponibles sur la base du riche enseignement ecclésial, des expériences de formations antérieures, des charismes liés au contexte béninois et aux traditions locales, est à la fois possible et urgente. C'est pourquoi nous suggérons que tous les diocèses du Bénin aient un programme basique de formation théologique des laïcs et que des instituts spécialisés en faveur de l'apostolat des laïcs soient créés. De tels instituts aideront les laïcs à approfondir l'ecclésialité, l'inculturation, les compétences, la spiritualité de leur future mission.

Il faut parler d'une véritable coresponsabilité des laïcs à la mission des pasteurs, ainsi que l'affirmait Jean-Paul II : «*Nous devons constater avec une vive satisfaction que dans beaucoup d'Églises particulières, la collaboration des fidèles non-ordonnés au ministère pastoral du clergé s'effectue de manière très positive : avec abondance de bons fruits, dans le respect des limites fixées par la nature des sacrements et par la diversité des charismes et des fonctions ecclésiales ; pour faire face aux situations d'absence ou de rareté des ministres sacrés, on met en œuvre des solutions généreuses et intelligentes*»<sup>1331</sup>. Cette coresponsabilité est une grâce particulière vécue par l'Église de notre temps.

L'Église au Bénin, dans son souci de prendre un visage fidèle au Christ et à la terre africaine, a besoin de cette coopération indispensable et encadrée pour jouir de la pléni-

1330 Récemment, des initiatives pour la formation théologique des fidèles laïcs ont vu le jour dans les diocèses de Cotonou et Porto Novo. Ce n'est qu'en 2018 que s'est ouverte pour la toute première fois à Cotonou une École d'initiation théologique et pastorale (EITP). Cette école créée par Mgr Roger Hounghédji, archevêque de Cotonou, a pour objectif de faire le pont entre la foi et la raison et d'aider les fidèles laïcs qui le désirent à se former. Des formations sont proposées sur la Bible, la théologie, l'histoire et la doctrine sociale de l'Église. La formation dure deux ans, et elle est sanctionnée par un diplôme. Mais la présence effective aux cours reste le premier et incontournable critère de validation de cette formation. C'est le 25 juillet 2020 que les étudiants de la première promotion de cette école ont reçu leurs attestations de fin de formation. Le projet de formation pour l'année 2020–2021 est ainsi libellé : ÉCOLE D'INITIATION THÉOLOGIQUE ET PASTORALE, «L'Église en Afrique: joies et espoirs, craintes et angoisses», coll. «Culture, Foi et Raison», n°1, Cotonou, janvier 2020.

1331 Cf. JEAN-PAUL II, Allocution au Symposium sur la «Collaboration des laïcs au ministère pastoral des prêtres» (22 avril 1994), n°2, *L'Osservatore Romano*, 23 avril 1994.

tude de ses moyens propres de salut. Le clergé au Bénin doit apprendre à cheminer avec les laïcs et à les estimer, en les encourageant à offrir leur temps et leurs compétences au service de l'édification de la communauté. Le pape François ne dit-il pas « *Nous avons besoin de laïcs qui prennent des risques, qui se salissent les mains, qui n'ont pas peur de se tromper, qui vont de l'avant [...], qui osent rêver* »<sup>1332</sup> ?

Devons-nous alors parler simplement de collaboration ? Ou plutôt de coopération et de coresponsabilité ? Ces derniers termes sont, à notre avis, plus adéquats, parce que plus forts. Au moment où certains n'y voient qu'une question d'option facultative, d'autres y perçoivent une conversion du regard, et Benoît XVI va encore plus loin en parlant de « changement de mentalité » : « *J'ai appris avec plaisir que votre communauté se propose de promouvoir, dans le respect des vocations et des rôles des personnes consacrées et des laïcs, la coresponsabilité de tous les membres du Peuple de Dieu. Comme j'ai déjà eu l'occasion de le rappeler, cela exige un changement de mentalité, [...] en favorisant la consolidation d'un laïcat mûr et engagé* »<sup>1333</sup>. Cette injonction de Benoît XVI concerne l'Église au Bénin à plus d'un titre, parce qu'elle vient bousculer certaines habitudes de fonctionnement. La coresponsabilité est exigeante, parce qu'elle implique une capacité de dialogue, de confrontation, et un mode de prise de décisions équilibré impliquant tous les acteurs concernés, hommes et femmes, laïcs et ministres ordonnés. La conversion pastorale au Bénin est aussi à ce prix. La coresponsabilité des ministres ordonnés et des fidèles laïcs est vitale pour l'avenir de l'Église en Afrique et au Bénin.

Un des lieux<sup>1334</sup> où cette coresponsabilité peut être la plus efficiente et visible, c'est en liturgie. S'adressant aux participants de la 68<sup>ème</sup> Semaine liturgique nationale italienne, le pape François affirme : « *Je vous demande aujourd'hui encore d'aider les ministres ordonnés, ainsi que les autres ministres, à coopérer afin que la liturgie soit source et sommet de la vitalité de l'Église* »<sup>1335</sup>. Si le pape argentin insiste tant pour que la liturgie soit vivante, c'est parce que celle-ci est vie pour le peuple tout entier de l'Église, une action pour

1332 FRANÇOIS, « Discours aux participants à l'Assemblée plénière du Conseil Pontifical pour les laïcs », 17 juin 2016. Cf. *EG*, n°102. Cf. [www.vatican.va/content/francesco/fr/speeches/2016/june/documents/papa-francesco\\_20160617plenaria-pc-laici.html](http://www.vatican.va/content/francesco/fr/speeches/2016/june/documents/papa-francesco_20160617plenaria-pc-laici.html), consulté le 21 septembre 2020.

1333 Homélie de BENOÎT XVI à la paroisse Saint Jean de la Croix de Rome, 7 mars 2010. Ici, le pontife émérite renvoie à sa réflexion sur la coresponsabilité des laïcs et des curés dans le Discours d'ouverture du congrès ecclésial du diocèse de Rome, le 26 mai 2009.

1334 Il y a bien des domaines variés de la vie pastorale où les enjeux et la coresponsabilité entre fidèles laïcs et prêtres peuvent être visibles : la catéchèse, l'animation pastorale, la pastorale du baptême, du mariage, des funérailles, la pastorale des jeunes, la diaconie, l'aumônerie des hôpitaux et des prisons, la direction des services diocésains, la formation des laïcs, etc. Ce sont des domaines où les fidèles laïcs peuvent être de véritables acteurs de la mission.

1335 FRANÇOIS, « Discours aux participants de la 68<sup>ème</sup> Semaine liturgique nationale italienne », 24 août 2017.

le peuple, mais aussi du peuple. Ce sont donc les laïcs, animateurs liturgiques, qui peuvent efficacement aider les ministres ordonnés à faire de nos célébrations des liturgies vivantes. De même, en partant d'expériences culturelles riches, variées et compatibles avec la foi catholique, ils pourront contribuer à préparer des liturgies véritablement inculturées<sup>1336</sup>.

Si la coresponsabilité de laïcs et des ministres sacrés dans la pastorale est un fruit mûr de Vatican II, il reste à considérer ce dernier comme notre boussole, parce qu'il s'exprime largement et de façon nouvelle sur l'Église et donne le cap. Toutes les manières de faire, de s'organiser, toutes les responsabilités et les ministères sont relatifs au ministère de l'Église dans le monde, sacrement de salut, pour «l'unité du genre humain». L'Église au Bénin est appelée à opérer une conversion de regard et de mentalité. Plutôt que d'attendre un retour improbable – et non souhaitable – vers une Église cléricale, il nous faut accueillir ce que l'Esprit dit à notre Église locale du Bénin (cf. Ap 2, 7). C'est aussi à ce niveau que doit se jouer la partition de la femme au cœur de la mission de l'Église.

#### 7.4.3. La responsabilité des femmes comme disciples-missionnaires<sup>1337</sup>

Nul n'ignore que dans la société traditionnelle africaine, la femme est reléguée au rôle de second plan. Il en va ainsi dans la société béninoise. La place de la femme africaine a longtemps été l'objet de nombreux débats dans la société dite moderne, qui en restent souvent à des préjugés, lesquels, dans le fond, apparaissent comme inadéquats et sont dus à la méconnaissance même de la tradition africaine et de ses valeurs. En effet, on pense souvent que la femme africaine n'a de valeur que dans le foyer : elle ne serait qu'une simple domestique. En fait, la place de la femme dans le système traditionnel en Afrique dépendait en général des pays, des régions, des coutumes ethniques et de la capacité personnelle des femmes elles-mêmes. Pour cette raison, elles jouaient un rôle considérable dont personne ne pouvait, quel que fût son rang dans la société, les priver.

Dans les zones rurales en particulier, elles n'avaient droit ni à la parole, ni aux prises de décisions. Cela déteignait également sur les relations au sein des communautés. Malgré leur forte participation à la vie des communautés chrétiennes, elles ont été souvent maintenues dans une sorte d'isolement et dans des conditions de quasi esclavage.

1336 Cf. *supra*, 6.2.3.2., où la problématique de l'inculturation en liturgie a été largement abordée.

1337 Quelques articles et ouvrages ont éclairé nos analyses : Monique HÉBRARD, *Les femmes dans l'Église*, Paris, Cerf, 1984 ; A.-M. PELLETIER, *Le christianisme et les femmes*, Paris, Cerf, 2001 ; Élisabeth DUFOURCQ, «Les chrétiennes, apôtres des apôtres et miroir de l'Église», *Études*, T. I., juin 2010, pp. 785–796 ; LA CROIX, «Quelle place pour les femmes dans l'Église?», 25 mai 2015 ; A.-M. PELLETIER, *L'Église, des femmes avec des hommes*, Paris, Cerf, 2019.

Or, nous entendons encore aujourd'hui des hommes affirmer que la place de la femme est au foyer ou aux tâches ménagères, parce qu'ils ne la jugent pas capable de réflexions ni d'initiatives. Cette façon de penser fait de la femme béninoise un être de seconde zone, assujetti à la domination de l'homme. Jean-Paul II avait déploré les coutumes et les pratiques africaines « *qui privent les femmes de leurs droits et du respect qui leur est dû* »<sup>1338</sup>. Il a donc demandé que l'Église en Afrique « *s'efforce de promouvoir la sauvegarde des droits de la femme* »<sup>1339</sup>. C'est le même appel qui retentit avec Benoît XVI dans *Africae munus* lorsque ce dernier invite les chrétiens africains « *à combattre tous les actes de violence contre les femmes, à les dénoncer et à les condamner* »<sup>1340</sup>.

Nos communautés chrétiennes, fondées sur le modèle des premières communautés chrétiennes (cf. Ac 11, 1; 20, 28), devraient prendre exemple sur celles-ci, où tous les membres avaient le sentiment d'appartenir à une seule et même famille, mais aussi la certitude d'une égalité foncière débouchant sur une réelle fraternité humaine et spirituelle, et excluant toute division.

Il faut tout de même reconnaître que les choses ont quelque peu changé et les mentalités évolué, surtout dans les zones urbaines. « *Un des signes les plus marquants de notre époque, remarque le pape Jean-Paul II, est la prise de conscience croissante de la dignité de la femme et de son rôle pertinent dans l'Église et dans la société en général* »<sup>1341</sup>. De plus en plus, ses droits et ses devoirs d'édifier et de contribuer pleinement au développement de la société et de l'Église sont soulignés.

Cette prise de conscience ne doit pas seulement se limiter aux zones urbaines, mais elle doit s'étendre à toutes les régions. Pour cela, il revient à l'Église de travailler à la sensibilisation des consciences pour briser définitivement les préjugés défavorables sur les femmes que nous évoquions. Cela peut commencer par l'instruction obligatoire de l'ensemble des filles. Ce ne sont plus seulement les garçons qui ont droit à la formation de base, mais tous les enfants, qu'ils soient filles ou garçons. Une des stratégies est peut-être aussi de proposer des modèles féminins, des saintes ou des témoins prophétiques, non pour exalter un culte de la personnalité de telle ou telle femme, mais pour valoriser l'image de la femme en tant que telle, en montrant qu'elle dispose d'abondantes aptitudes pour assumer des responsabilités civiles et ecclésiales. On peut aussi honorer les filles ou les femmes méritantes qui se donnent : c'est une manière d'exalter les vraies valeurs sur lesquelles la société peut être fondée. Précisons tout de même que cette valorisation du

1338 JEAN-PAUL II, *Ecclesia in Africa*, n° 2.

1339 *Ibid.*, n°82.

1340 BENOÎT XVI, *Africae munus*, n°56.

1341 JEAN-PAUL II, *Ecclesia in Africa*, n°121.

«génie féminin»<sup>1342</sup> est très délicate, la formule étant discutable ; le principe féminin se réalise de façon très différenciée selon les femmes<sup>1343</sup>.

Par contre, il faut veiller à ne pas présenter ces modèles de femmes en opposition aux hommes, mais plutôt comme des identités propres. Ce chemin de libération de la femme au Bénin et en Afrique est un travail de longue haleine, mais l'Église peut y arriver par son engagement aux côtés des femmes, par une éducation à donner, dans le sens d'une nouvelle vision des relations entre les hommes et les femmes et par une valorisation de la femme comme source de vie<sup>1344</sup>, selon la conception proprement africaine. Pour preuve, le fait que dans l'Afrique traditionnelle la gestion des semailles revenait aux femmes, car elles étaient considérées dans la tradition comme symbole de fécondité et de vie, et ainsi par cet acte, elles assuraient une perpétuité dans la production, ce qui aboutissait fort naturellement à une saison fructueuse. Loin donc des préjugés dont les sociétés traditionnelles africaines étaient l'objet, il est nécessaire de savoir que la société africaine et béninoise était constituée de telle manière que la femme jouait un rôle prépondérant malgré son statut de femme soumise prête à répondre aux exigences de la famille, quelles que fussent les préoccupations les plus fondamentales. Bien que considérée comme celle dont la fonc-

1342 La mise en valeur du «génie féminin» a été l'œuvre de Jean-Paul II, qui en a fait le cœur de sa Lettre apostolique *Mulieris dignitatem*, publiée en 1988, en conclusion du synode sur les laïcs. Après les années qui se sont écoulées depuis, il reste de cette Exhortation dans la mémoire commune surtout cette affirmation : L'Église rend grâce «pour toutes les manifestations du «génie féminin» apparues au cours de l'histoire, dans tous les peuples et toutes les nations ; elle rend grâce pour tous les charismes dont l'Esprit Saint a doté les femmes dans l'histoire du peuple de Dieu, pour toutes les victoires remportées grâce à leur foi, à leur espérance et à leur amour ; elle rend grâce pour tous les fruits de sainteté féminine. Le pape conclut en disant que l'Église prie pour que «toutes les femmes se retrouvent elles-mêmes dans ce mystère, pour qu'elles retrouvent leur vocation suprême» (cf. JEAN-PAUL II, Lettre apostolique *Mulieris dignitatem* sur la dignité et la vocation de la femme, Rome, 15 août 1988).

1343 Cf. Lucetta SCARAFFIA, «Contre le génie féminin», *Etudes*, mai 2017, pp. 65–76.

1344 Dans la pensée africaine authentique, la femme est considérée comme celle qui donne la vie aux êtres humains. Elle est donc regardée comme à l'origine de la création de la famille et par extension, de la société humaine. Au cours de l'acte sexuel, l'homme ne donne que la semence spermatique ; mais c'est à l'intérieur de la femme que tout le processus (grossesse, accouchement, etc.) qui aboutira à la naissance d'un être se produit. Après la naissance de l'être humain, ce dernier doit se nourrir pour rester en vie ; et c'est encore la femme qui a le pouvoir de préserver et de maintenir cette vie naissante au moyen de l'allaitement. Ce rôle nourricier est fondamental pour la vie. De plus, pour les ancêtres, la femme, en tant que source de vie, est l'incarnation de la justice et des valeurs morales ; et de ce fait, elle est l'incarnation de la nature première du divin. Cela signifie que pour les ancêtres, le créateur dans sa double nature (mâle et femelle) est d'abord fondamentalement de nature féminine avant d'être de nature masculine. La femme et le divin sont donc intimement liés. Dans les fresques de la vallée du Nil par exemple, il n'échappe à personne que la femme est représentée comme étant de nature divine (à travers les déesses). C'est pourquoi en Afrique il existe des adages populaires illustrant cette pensée, parmi lesquels on peut citer le célèbre proverbe : «Ce que femme veut, Dieu le veut».

tion principale est la procréation, la femme béninoise avait une place privilégiée dans la société et était perçue comme modèle. Aussi l'histoire nous enseigne-t-elle qu'au niveau politique, les femmes jouaient un très grand rôle en tant que mère et femme du roi. Qui plus est, sur le plan militaire, à l'instar du royaume de Dahomey où les femmes, appelées *amazones*<sup>1345</sup>, combattaient avec une dextérité incommensurable, elles exerçaient une fonction tout à fait essentielle. À cet effet, des contingents étaient mêmes réservés pour la garde de la reine-mère, ce qui traduit l'attention que les hommes avaient à l'égard de la femme. C'est ainsi que dans certains royaumes africains, comme dans la tradition Wolof au Sénégal, la reine-mère, la Linguère de la tradition, avait sa cour royale exactement comme son fils avec des hommes comme courtisans. Cela démontre l'importance que ces traditions accordaient aux femmes, et prouve clairement que les hommes aussi étaient au service des femmes.

Une nouvelle évangélisation aux couleurs d'une Église-famille doit rejeter tous les mécanismes de subordination de la femme et redonner à celle-ci la place qui est la sienne dans la construction de l'Église. C'est un défi lancé à l'Église au Bénin de sauvegarder les droits des femmes et de leur permettre d'assumer le rôle qui est le leur dans la construction du corps du Christ, comme l'ont d'ailleurs suggéré les pères synodaux :

Pour ce qui est de l'Église, il est opportun que les femmes, ayant reçu une formation adéquate, prennent part, aux niveaux appropriés, à l'activité apostolique de l'Église. L'Église déplore et condamne, dans diverses sociétés africaines, toutes les coutumes et pratiques qui privent les femmes de leurs droits et du respect qui leur est dû<sup>1346</sup>.

L'Église-famille de Dieu au Bénin doit activement travailler à insérer les femmes dans la vie sociale et ecclésiale : tout simplement parce qu'il n'y a pas de famille sans le rôle de la femme. Comme le souligne Benoît XVI, les femmes elles-mêmes doivent prendre conscience de la tâche qui leur est confiée en tant que « *colonnes vertébrales* »<sup>1347</sup> des Églises locales en Afrique. La place de la femme comme mère, éducatrice et conseillère est précieuse pour nos communautés chrétiennes, pas seulement lorsqu'elles animent la liturgie et la catéchèse ou assurent le nettoyage et la décoration de nos églises, mais comme une présence maternelle, telle celle de Marie aux côtés de son Fils et des apôtres également<sup>1348</sup>. C'est ainsi qu'elles seront à l'exemple de Marie des disciples missionnaires. Il est vrai que pendant longtemps, on les a crues cantonnées à ces rôles ; mais aujourd'hui

1345 Comme les amazones du royaume du *Danxomè* (actuel Bénin), il y avait aussi des femmes guerrières dans l'empire Ashanti. Cela montre bien que les ancêtres ou les rois ne considéraient pas la femme comme un être faible ou sans force (une image qui a été longtemps véhiculée dans les sociétés africaines).

1346 *EA*, n°122.

1347 *AM*, n°58.

1348 Cf. *supra*, 7.2., « Marie dans la vie des prêtres et la nouvelle évangélisation ».

l'Église au Bénin, dans la dynamique de sa conversion, à l'instar des Églises d'Occident, se doit de former des théologiennes, des économistes, des prédicatrices, des archivistes, des chancelières siégeant elles aussi aux côtés de l'évêque dans son conseil rapproché. Plus que jamais, pas d'Église sans cette participation des femmes ! Il n'est pas anodin que François veuille « *une présence féminine plus capillaire et plus incisive dans l'Église* »<sup>1349</sup>.

Cependant, il faut avoir la décence de reconnaître, même si cela mécontente les féministes, qu'il y a une certaine spécificité féminine qui réside dans le secours, dans l'accueil, dans le soin et l'attention aux autres, dans une manière différente d'accompagner, de discerner et d'intégrer. L'essentiel est de valoriser davantage le « génie féminin », en ses multiples facettes, dans l'Église au Bénin et partout ailleurs en Afrique, et de développer une théologie profonde de la femme, celle-ci consistant à approfondir la réflexion sur sa place dans la maternité surnaturelle de l'Église qui est en continuité avec la vision de la femme dans la plupart des cultures africaines. La conception chrétienne de la mission est appelée non seulement à la valoriser mais aussi à la transformer en suivant les enseignements du Christ, venu pour que les êtres humains reçoivent en abondance la vie (cf. Jn 10, 10). Un des lieux où ce génie féminin est manifeste est sans doute la catéchèse, réalisée de manière différenciée par chaque femme (et chaque homme) prise individuellement.

#### 7.5. Pour une catéchèse d'engendrement inculturée<sup>1350</sup>

C'est le Christ lui-même qui engendre la personne humaine à la Vie. Cependant, tout individu a besoin du témoignage des membres de sa communauté pour nourrir sa foi. Ainsi, la vie chrétienne passe par l'Église. C'est tout l'enjeu d'une catéchèse d'engendrement, où la relation au sein du groupe est appelée à se vivre dans le partage et la réciprocité à la manière d'une communauté d'apprenants. Dans le contexte spécifique béninois, nous ne saurions occulter la place des symboles de la vie courante pour favoriser de tels échanges communautaires. Les approches ou activités que sont le récit, le mime, le jeu, l'expression corporelle, les arts plastiques, les démarches symboliques, constituent autant de manières de faire naître et de vibrer à la mystique d'une catéchèse d'engendrement inculturée.

1349 FRANÇOIS, Discours aux participants à l'Assemblée plénière du conseil pontifical de la culture, Rome, 7 février 2015. Cf. *EG*, n° 103–104.

1350 Pour une proposition de catéchèse inculturée au Bénin, voir le mémoire de B. ONITCHANGO, *Le phénomène des sectes à Ganvié, un défi pour la catéchèse. Essai de catéchèse inculturée en milieu Toffin (Ganvié) au Sud-Bénin*, Abidjan, ICAO, juin 1997.

### 7.5.1. Au-delà de la mémorisation : vers une catéchèse initiatique et d'engendrement<sup>1351</sup>

Comme le soulignait déjà le pape Jean-Paul II dans l'Exhortation *Catechesi tradendae*, et comme le réaffirme le récent *Directoire pour la catéchèse* publié par le Conseil pontifical pour la promotion de la nouvelle évangélisation, entre catéchèse et évangélisation, il existe des rapports étroits d'intégration et de complémentarité réciproque : la catéchèse est un moment, hautement remarquable, de tout le processus d'évangélisation<sup>1352</sup>. Ainsi, à l'heure où nous parlons de nouvelle évangélisation dans l'Église, la réflexion ne saurait laisser de côté cette place qui revient de fait à la catéchèse. «*La catéchèse [...], par sa nature même, est une dimension essentielle de la nouvelle évangélisation*»<sup>1353</sup>, écrit par exemple Jean-Paul II dans son Exhortation apostolique *Ecclesia in America*.

Dans l'Église au Bénin, la catéchèse en général – et plus particulièrement la catéchèse en langues locales – repose encore actuellement surtout sur la mémorisation. Ainsi, une séance de catéchisme se déroule en deux temps. Dans un premier temps, le catéchiste développe le thème programmé pour la séance et donne les explications nécessaires. Puis, dans un second temps, il fait mémoriser aux catéchisés et catéchumènes les questions-réponses prévues et qui constituent une sorte de récapitulation de la séance. Ces questions, diverses et variées, portent sur différents aspects de la foi chrétienne<sup>1354</sup>. Et c'est parmi ces questions que quelques-unes sont sélectionnées pour constituer le questionnaire à partir duquel les destinataires de la catéchèse sont évalués à la fin de chaque trimestre. Au terme de l'année, la moyenne des notes obtenues permet de décider si le catéchisé/catéchumène peut passer en classe supérieure ou être admis aux sacrements. Précisons toutefois que la moyenne des notes n'est pas le seul critère qui entre en ligne de compte

1351 Pour cette évolution des objectifs et modalités catéchétiques, voir entre autres Henri DERROITTE (dir.), *Catéchèse et initiation*, coll. «Pédagogie catéchétique», n°18, Bruxelles, Lumen Vitae, 2005 ; Denis VILLEPELET, *Les défis de la transmission dans un monde complexe. Nouvelles problématiques catéchétiques*, coll. «Théologie à l'université – Institut Catholique de Paris», Paris, DDB, 2009 ; François MOOG, Joël MOLINARIO (dir.), *La catéchèse au service de la Nouvelle évangélisation*, coll. «Théologie à l'Université», n°28, Paris, ICP/DDB, 2013 ; COLLECTIF, *50 ans après Vatican II. Une catéchèse renouvelée*, *Lumen Vitae* 68 (2013), pp. 1–120 ; Henri-Jérôme GAGEY, *Les ressources de la foi*, Paris, Salvator, 2015 ; Joël MOLINARIO, Isabelle MOREL (dir.), *Être initié à l'heure des mutations anthropologiques*, coll. «Patrimoines», Paris, Cerf, 2018.

1352 *Catechesi tradendae*, n° 18. Voir aussi le nouveau *Directoire pour la catéchèse (DPC)*, 25 juin 2020, n 66–74.

1353 JEAN-PAUL II, Exhortation apostolique post-synodale *Ecclesia in America*, Rome, 22 janvier 1999, n°69. Cf. aussi *DPC*, n°48–54, «La catéchèse au service de la nouvelle évangélisation».

1354 Voici quelques exemples de questions : «Qu'est-ce que le baptême ? Quels sont les effets du baptême ? Quelles promesses faisons-nous à Dieu à notre baptême ? Qu'est-ce que l'Église ? Qu'est-ce que le péché ? Qu'est-ce qu'un sacrement ? Combien de sacrements le Christ a-t-il institués ? Citez», etc.

pour la délibération. La régularité du bénéficiaire de la catéchèse aux séances de catéchèse et aux messes dominicales est également prise en compte<sup>1355</sup>.

Le problème qui se pose au sujet de cette méthode de mémorisation, c'est qu'elle fonctionne parfois de façon mécanique. Les enfants et les jeunes mémorisent des réponses qu'ils ne comprennent pas toujours. À propos d'une question dont ils connaissent parfaitement la réponse par cœur, il suffit parfois de la leur poser différemment pour qu'ils soient déboussolés et ne sachent plus que répondre. Mais si nous la posons de nouveau dans le même ordre – et avec les mêmes mots – qu'au catéchisme, la réponse ne tarde pas à jaillir. C'est bien la preuve qu'un problème de compréhension et d'assimilation se pose.

Déjà dans son document *Catechesi tradendae* (1979), Jean-Paul II soulignait ce danger de la pure mémorisation, en affirmant qu'elle se prête à « *une assimilation insuffisante, parfois presque nulle, tout le savoir se réduisant à des formules que l'on répète sans les avoir approfondies* »<sup>1356</sup>. Par ailleurs, le système qui permet de vérifier la régularité des catéchisés/catéchumènes à la messe présente un certain intérêt. Mais il peut être vécu comme une contrainte. Dans son désir d'accéder aux sacrements et de pouvoir recevoir le corps du Christ à la messe comme les autres membres de la communauté, le bénéficiaire de la catéchèse accepte cette obligation jusqu'au moment où il est effectivement admis à la communion. À partir de cet instant, puisqu'il n'y a plus de vérification de la présence à la messe, l'entrain pour y participer n'est plus le même. Il arrive que la négligence et la paresse prennent le dessus et s'installent progressivement. C'est dire que, pour ces personnes, le catéchisme n'aura pas réussi à donner le goût de la rencontre avec le Christ dans les sacrements en général, et dans celui de l'eucharistie en particulier.

Au vu de ce qui précède, nous percevons nettement l'importance pour les agents pastoraux d'introduire une nouvelle catéchèse, qui ne soit plus tributaire ni des rythmes scolaires, ni des méthodes académiques. Pour preuve, le fait que dans le diocèse de Cotonou, au cours du synode diocésain qui s'est tenu en avril 2015, le besoin d'un renouveau de la catéchèse a été souligné avec insistance<sup>1357</sup>. Dans ce sens, l'idée centrale qui a émergé est celle d'une réorganisation de la catéchèse pour qu'elle parvienne réellement à faire naître une relation personnelle entre le candidat et le Christ<sup>1358</sup>. Autrement dit, la catéchèse

1355 Il existe un système dit de « carte de messes » qui permet de marquer chaque dimanche la présence ou l'absence du catéchisé/catéchumène à la messe. Pour ce qui concerne sa régularité aux séances de catéchisme, la liste de présence permet de savoir ce qu'il en est.

1356 *Catechesi tradendae*, n°55. Cf. également *DPC*, n°194–223 (« La méthodologie dans la catéchèse »).

1357 Cf. Mgr Antoine GANYE, *SYNODE DE COTONOU, Exhortation post-synodale Pour une foi authentiquement comprise et vécue à l'Église-famille de Dieu dans l'archidiocèse de Cotonou*, avril 2016.

1358 Ici, le conseil du pape François dans l'Exhortation *Evangelii gaudium* peut être d'une grande utilité. En effet, préconise-t-il, l'annonce principale qui doit revenir sans cesse dans la bouche du catéchiste est la suivante : « *Jésus-Christ t'aime, il a donné sa vie pour te sauver, et maintenant il est vivant à tes côtés chaque jour pour t'éclairer, pour te fortifier, pour te libérer* » (*EG*, n°164). Cette annonce

ne doit pas prendre une allure scolaire ni devenir une formation purement intellectuelle. Il a même été proposé d'envisager d'abandonner progressivement le système des « cartes de messes », afin que les candidats soient invités à aller à la messe par amour plutôt que par contrainte. Ce sont certes là de très bonnes idées ; mais leur réalisation requiert un travail de longue haleine. Elle exige, entre autres, une formation adéquate des catéchistes. Cela aussi constitue l'une des idées-forces du synode de Cotonou, avec la proposition que soit créée une école à cette fin. Cette *École normale des catéchistes* assurera systématiquement la formation doctrinale et méthodologique de l'ensemble des catéchistes, anciens comme nouveaux<sup>1359</sup>.

Il resterait la question de la méthode de mémorisation ou de l'assimilation. Doit-on la laisser tomber ? Tel n'est pas l'avis de Jean-Paul II. Dans *Catechesi tradendae*, il reconnaît les inconvénients de la mémorisation en catéchèse, comme nous l'avons souligné par ailleurs. Mais en même temps, il déplore sa suppression presque complète à certains endroits, et invite à chercher plutôt à la remettre en valeur de manière intelligente et originale. Car, précise-t-il, la célébration des grands faits de l'histoire du salut exige qu'on en possède une connaissance précise. Puis, il ajoute :

Une certaine mémorisation des paroles de Jésus, de passages bibliques importants, des dix commandements, des formules de profession de foi, des textes liturgiques, des prières essentielles, des notions clefs de la doctrine, ..., loin d'être contraire à la dignité des jeunes chrétiens, ou de constituer un obstacle au dialogue personnel avec le Seigneur, est une véritable nécessité, comme l'ont rappelé avec vigueur les Pères synodaux [...]. L'essentiel est que ces textes mémorisés soient en même temps intériorisés, compris peu à peu dans leur profondeur, pour devenir source de vie chrétienne personnelle et communautaire<sup>1360</sup>.

Il ne s'agit donc pas de chercher à supprimer totalement cette méthode de la mémorisation dans les endroits où elle existe encore, comme c'est le cas dans tous les diocèses du Bénin. Il faut s'en servir intelligemment et lui rendre une nouvelle vigueur dans la transmission de la foi aux catéchisés et catéchumènes. De ces propos de Jean-Paul II – auxquels nous donnons notre assentiment – se dégage une lumière qui éclaire les agents pastoraux à l'heure où tous appellent de leurs vœux le renouveau de la catéchèse. L'idéal à rechercher, c'est que les candidats découvrent à travers la catéchèse le regard d'amour du Père, révélé en Jésus-Christ. Ils doivent être conduits, par la force de l'Esprit Saint, à une relation personnelle pour le Christ, par la prière et une vie engagée, ainsi que le proposent par exemple

que l'on doit toujours écouter de nouveau, sous une forme ou une autre et à toutes les étapes de la catéchèse, pourra aider à faire entrer le catéchumène dans cette relation personnelle avec le Christ. Cf. aussi *DPC*, n°79–89 (« Tâches de la catéchèse »).

1359 Cf. Mgr Antoine GANYE, SYNODE DE COTONOU, Exhortation post-synodale *Pour une foi authentiquement comprise et vécue*, n°13. Voir *DPC*, chap. IV, « La formation des catéchistes ».

1360 *Catechesi tradendae*, n°55. Cf. *AM*, n°165 ; *DPC*, n°201–203.

les communautés charismatiques et les mouvements du «renouveau»<sup>1361</sup>. À travers la «nouvelle catéchèse», on doit pouvoir aider les jeunes et les adultes à se rendre compte qu'ils sont uniques, aimés par un Dieu personnel, avec une histoire qui leur est propre et qui va de la naissance à la résurrection, en passant bien évidemment par la passion. Par exemple, la nouveauté de la catéchèse aux jeunes doit essayer de répondre aux grandes et délicates questions que se posent la plupart d'entre eux<sup>1362</sup>. Il faut donc une catéchèse spéciale pour les jeunes, sachant traduire dans leur langage et leur contexte culturel, le message du Christ<sup>1363</sup>. À la question de savoir ce qu'est l'Évangile pour le jeune Béninois aujourd'hui, le catéchiste doit pouvoir montrer que ce message révélé donne sens et consistance à l'existence de ce dernier. La nouvelle catéchèse doit absolument prendre racine dans la vie quotidienne, dans le concret de notre existence et de notre culture. Il faudra surtout annoncer à ces jeunes un Évangile qui sorte des sentiers du «moralisme» et du «traditionalisme engluant» de l'Église<sup>1364</sup>, pour proposer plutôt un *Évangile de l'incarnation*<sup>1365</sup>, c'est-à-dire que l'Église a le devoir de donner une forme humaine à l'Évangile qu'elle annonce. Telle est la visée de ce que nous souhaitons appeler la catéchèse d'engendrement : enfanter la personne humaine à la vie du Christ.

Ainsi la nouvelle catéchèse doit-elle être un apprentissage serein de la vie chrétienne, un entraînement de la foi qui prépare aux sacrements<sup>1366</sup>. Il ne s'agit donc plus d'un «vernis» superficiel, mais d'une vie authentiquement donnée au Christ avec une dimension d'immersion dans la vie liturgique et communautaire selon une pédagogie d'initiation parlant à toutes les dimensions de l'être.

1361 Cf. *EG*, n°163–168, «Une catéchèse kérygmatique et mystagogique».

1362 «On proposera la catéchèse des jeunes avec des parcours nouveaux, ouverts à la sensibilité et aux questions de cet âge, qui sont d'ordre théologique, éthique, historique, social... Une juste place sera accordée à l'éducation à la vérité et à la liberté selon l'Évangile, à la formation de la conscience, à l'éducation à l'amour, à la vocation, à l'engagement chrétien dans la société...» *CT*, n°19; *CV*, chap. IV; *DPC*, chap. X, «La catéchèse face aux scénarios culturels contemporains».

1363 Cf. *DPC*, «La catéchèse avec les enfants et les jeunes», n 236–243; «Une catéchèse adaptée à la réalité de la jeunesse», n°244–256.

1364 Cf. Catherine FENO, *Sortir du moralisme. Catéchèse, pédagogie d'initiation et formation du sujet moral*, coll. «Théologie à l'Université – ICP», Paris, DDB, 2014.

1365 Par cette expression, nous voudrions simplement indiquer que chaque être humain, si égaré et pervers soit-il, a une part de Dieu en lui; et la mission du prêtre et du catéchiste consiste à favoriser la révélation de cette dimension contenue en chacun.

1366 La catéchèse renouvelée doit donc «surmonter le piège de l'ignorance et des préjugés, aider les fidèles à une approche correcte de l'Écriture, en encourageant parmi eux des expériences vivantes de prière, en les protégeant des semeurs de fautes, en les éduquant à la responsabilité de la foi reçue, en répondant par l'amour de l'Évangile, aux dangereuses situations de solitude, de pauvreté, de souffrance» (*Directoire général de la catéchèse II*, Rome, Libreria Editrice Vaticana, 1997, p. 201 (cité *DGC*); cf. *DPC*, n 426–427).

Par ailleurs, il faut nécessairement inclure dans l'itinéraire catéchétique de type initiatique un approfondissement de la Parole de Dieu. Toute la catéchèse doit être biblique, inspirée par l'Écriture<sup>1367</sup>, guidée par la Révélation et avançant dans le sens du kérygme<sup>1368</sup>. Il ressort de cet exposé que la catéchèse à l'ère de la nouvelle évangélisation est plus nécessaire que jamais et doit conduire les candidats à une maturation de leur filiation divine, acquise en Jésus-Christ : à un véritable engendrement de leur identité humaine et spirituelle dans l'Esprit Saint<sup>1369</sup>.

En définitive, si on peut imaginer une société sans école, on ne saurait imaginer une école sans société. Même si la catéchèse n'est pas l'école, et l'Église n'est pas la société, il serait difficile de concevoir l'institution éducative de la catéchèse sans une Église qui l'institue et la soutient<sup>1370</sup>. Si la fonction éducative et scolaire est purement sociale, la catéchèse formelle et institutionnelle ne peut appartenir qu'à l'Église. Elle ne saurait donc être une œuvre privée appartenant à un clan ou à un groupe d'individus. Il est évident que la catéchèse représente aujourd'hui un champ d'innovation, d'expérimentation et de créativité tout à fait remarquable. Des formes nouvelles apparaissent de plus en plus<sup>1371</sup>. Seulement, elles doivent être toutes soumises à l'autorité de son premier responsable, l'évêque, au sein de sa communauté diocésaine. C'est pourquoi nous précisons que la catéchèse renouvelée est appelée à être reçue de manière formelle par l'Église-institution. Selon le *Directoire général de la catéchèse* de 1997, « même si toute la communauté

1367 À ce sujet, l'ouvrage de Paulin DÉGNI CONGO, *Bible et théologie au service de la catéchèse*, Abidjan, Éditions Paulines, 2012, est très éclairant.

1368 On pourra lire à cet égard l'Exhortation *Verbum Domini* de Benoît XVI, signée le 30 septembre 2010, en la mémoire de Saint Jérôme, ainsi que les ouvrages de Joël MOLINARIO, *Parole de Dieu et Écriture en catéchèse. La résonance de la Parole*, coll. «Le point catéchèse», Paris, Le Sénévé, 2011 ; et Henri DERROITTE (dir.), *Dimensions bibliques de la catéchèse*, coll. «Pédagogie catéchétique», n 28, Bruxelles, Lumen Vitae, 2013.

1369 Cf. François-Xavier AMHERDT, Pierre VIANIN, *À l'école du Christ pédagogue. Comment enseigner à la suite du Maître ?*, coll. «Perspectives pastorales», n 5, Saint-Maurice, Saint-Augustin, 2011.

1370 Cf. DGC, n°257.

1371 À titre illustratif, voir Bill HUEBSCH, *La catéchèse de toute la communauté. Vers une catéchèse par tous, avec tous et pour tous*, Préface d'Henri DERROITTE. Postface d'André FOSSION, coll. «Pédagogie catéchétique», n 17, Montréal-Bruxelles-Paris, Novalis-Lumen Vitae-Bayard, 2005. La spécificité de cette catéchèse, c'est qu'elle n'est plus destinée seulement aux enfants et aux jeunes, mais à toute la communauté, qui devient coresponsable de la catéchèse et de l'évangélisation. Voir également parmi les récentes recherches, Enzo BIEMMI, André FOSSION (dir.), *La conversion missionnaire de la catéchèse. Actes du congrès de l'Équipe européenne de catéchèse (28 mai–2 juin 2006)*, coll. «Pédagogie catéchétique», n 24, Bruxelles, Lumen Vitae, 2009 ; IDEM (dir.), *La catéchèse narrative. Actes du congrès de l'Équipe européenne de catéchèse, Cracovie, mai 2010*, coll. «Pédagogie catéchétique», n 26, Bruxelles, Lumen Vitae, 2011 ; Enzo BIEMMI, *La seconde annonce. La grâce de recommencer*, coll. «Pédagogie catéchétique», n 29, Bruxelles, Lumen Vitae, 2014 ; Enzo BIEMMI, Henri DERROITTE (dir.), *Catéchèse, communauté et seconde annonce*, coll. «Pédagogie catéchétique», n°30, Bruxelles, Lumen Vitae, 2015.

*chrétienne est responsable de la catéchèse et si tous les membres doivent témoigner la foi, seuls quelques-uns reçoivent le mandat ecclésial pour être catéchistes* »<sup>1372</sup>. C'est pourquoi les prêtres, les autres personnes consacrées et les fidèles laïcs demeurent des acteurs importants de l'initiation catéchétique tout en s'assurant la coopération active de catéchistes enracinés dans l'humus des communautés.

Aussi cette catéchèse nouvelle doit-elle être un lieu d'initiation à la fois doctrinale et pratique. Le souci est de présenter la foi dans toute sa simplicité, sa pureté et sa cohérence organique. La proposition des évêques de France d'intégrer dans l'acte catéchétique une pédagogie d'initiation<sup>1373</sup> est bienvenue en ce sens qu'elle exprime une volonté d'inscrire la responsabilité catéchétique dans la mission de l'ensemble de l'Église aujourd'hui, en «proposant la foi» plutôt comme un chemin possible de vie et de bonheur<sup>1374</sup>. Elle s'appuie sur une entrée progressive dans la richesse du mystère de la foi (c'est le sens étymologique latin d'initiation: *in-iter*, chemin à l'intérieur, nous y avons déjà fait allusion), dans un contexte où il faut oser proposer la foi plutôt que compter sur sa transmission naturelle dans l'espace familial.

À cette suggestion très judicieuse, parce qu'elle semble convenir à toutes les aires culturelles marquées par la postmodernité qui touche aussi l'Afrique, nous voulons pour notre part ajouter la dénomination de *catéchèse d'engendrement*. Notre conviction profonde est que la catéchèse d'engendrement est la meilleure voie pour permettre à l'Église au Bénin de répondre à sa mission de transmission de la foi. La spécificité de la catéchèse d'engendrement que nous proposons est de «rendre Dieu désirable»<sup>1375</sup> et de donner le goût de l'Évangile aux candidats. Tout cela se déroule dans un climat d'accompagnement fondé sur une relation de confiance mutuelle entre le catéchiste et les catéchisés. C'est en fait un mode de transmission et de communication par enfantement réciproque de savoirs, de savoirs-faire et de vivre-ensemble. Le catéchiste ne se contente pas de montrer «comment faire» puis de vérifier l'efficacité et la justesse de ce qui a été fait ou assimilé par le candidat. Il n'est pas là pour n'apporter que des réponses avant même d'avoir écouté les questions. Les candidats, quant à eux, ne sont pas non plus appelés à regarder, puis à

1372 DGC, n 221.

1373 Cf. *Texte National pour l'Orientation de la Catéchèse en France (TNOCF)*, promulgué en 2006 par les évêques de France, Paris, Bayard-Cerf-Fleurus-Mame. Les propositions pour l'organisation de l'action catéchétique portent sur la responsabilité catéchétique autour de trois convictions: s'inscrire dans la mission d'évangélisation de l'Église, être guidée par la pédagogie du Christ, être vécue dans des communautés missionnaires.

1374 Voir CONFÉRENCE DES ÉVÊQUES DE FRANCE, *Proposer la foi dans la société actuelle*, Lettre aux catholiques de France, Rapport rédigé par Mgr Claude DAGENS et préfacé par Mgr Louis-Marie BILLÉ, coll. «Documents des Églises», Paris, Cerf, 1996.

1375 André FOSSION, *Dieu désirable. Proposition de la foi et initiation*, coll. «Pédagogie catéchétique», n 25, Montréal-Bruxelles, Novalis-Lumen Vitae, 2010.

répéter purement et simplement les gestes et paroles du catéchiste. La relation d'engendrement est dialogale et plus active, mais elle est surtout respectueuse de la situation et du cheminement de chaque personne. Elle engage catéchiste et candidats, maître et compagnons, dans une réciprocité confiante où le premier continue à apprendre en voyant la manière dont les seconds mettent en application ce qu'ils ont reçu, regardé et compris. L'engendrement implique donc une manière d'«être-avec», qualifiée par la réciprocité, la reconnaissance mutuelle et la confiance. Il se situe évidemment dans la symbolique du chemin et induit une présence fraternelle, accueillante et respectueuse, avec même des silences de chacun, voire des refus éventuels, tout autant qu'avec l'expression des doutes, des peurs, des hésitations, des révoltes et des questionnements<sup>1376</sup>. En contexte béninois, cet enfantement catéchétique s'effectue pour les vivants avec le soutien des défunts et des non-encore-nés, dont la présence spirituelle active favorise l'engendrement à la foi des catéchisés actuels.

Tout cela implique fondamentalement une démarche d'inculturation en catéchèse. Une catéchèse qui n'est pas inculturée restera toujours une catéchèse de façade. On peut tenter toutes sortes de nouvelles méthodes catéchétiques, tant que la dimension de l'inculturation n'est pas intégrée à la réflexion sur la foi et la catéchèse, le problème n'est absolument pas résolu. L'Afrique est en général très marquée par des significations incarnées en des métaphores, des proverbes, des contes, des symboles et des conceptions grâce auxquelles les gens communiquent : l'initiation à l'Évangile ne saurait se soustraire à cette réalité<sup>1377</sup>. De fait, la rencontre d'une culture et de l'Évangile a toujours produit un enrichissement mutuel insoupçonné. Si la culture se laisse purifier de ses scories, l'Évangile quant à lui se trouve enrichi d'une nouvelle manière de le vivre et de l'annoncer. Ainsi, un tel enrichissement permet de mieux proclamer et célébrer le mystère de la foi dont la catéchèse est la dépositaire. Il se produit, si nous pouvons oser cette extension analogique, comme un engendrement mutuel entre la culture africaine béninoise et le contenu de la foi et de l'Évangile. Concrètement, on pourra rendre la foi plus compréhensive pour les catéchumènes et les catéchisés à partir des faits de leur vie quotidienne et de leur culture.

Ainsi, si par catéchèse inculturée il faut entendre l'effort d'enseigner la foi en tenant compte de la culture, du génie et du langage des peuples à évangéliser<sup>1378</sup>, nous pouvons reconnaître que les diocèses du Bénin s'attellent à cette tâche, même s'il existe encore des efforts à faire. La pastorale catéchétique doit toucher du doigt aussi bien le langage

1376 Cf. F.-X. AMHERDT, P. VIANIN, *À l'école du Christ pédagogue*, pp. 189–256.

1377 C'est aussi cette proposition qu'a faite le théologien François KABASÉLÉ-LUMBALA dans son ouvrage *Catéchiser en Afrique aujourd'hui. Apport des traditions orales*, Kinshasa, Baobab, 1995. La catéchèse en Afrique aujourd'hui ne saurait faire fi des grandes traditions orales si chères à ce continent.

1378 Cf. DPC, chap. XI, «La catéchèse au service de l'inculturation de la foi».

que la mentalité des candidats qu'il faut mettre debout, en éduquant leur foi grâce à la lumière de l'Évangile. Pour réussir la transmission catéchétique, il est nécessaire de recourir à un langage adapté aux destinataires. Les séances de catéchèse pour les enfants, les adolescents ou les adultes doivent se dispenser dans la langue liturgique du diocèse ; les catéchistes doivent animer les rencontres dans les dialectes locaux. L'emploi des proverbes doit être fréquent et encouragé, dans ce genre de communications catéchétiques. La catéchèse renouvelée pourra partir des dictons ou des contes traditionnels pour aboutir à la Parole de Dieu.

En outre, dans un pays comme le Bénin encore marqué par une forte imprégnation du génie de l'oralité, où les soirées autour de l'« arbre à palabres » réunissaient enfants, adolescents, jeunes, adultes et vieillards, la nouvelle catéchèse d'initiation pourrait s'en inspirer comme « stratégie » de communication de la foi et de réel partage d'expériences spirituelles enrichissantes. Une approche du feu de camp et de la « palabre catéchétique » pour l'apprentissage du message chrétien et de la réconciliation ainsi que l'incitation au rejet des interdits et des mentalités rétrogrades peuvent être envisagées. La nouvelle catéchèse d'initiation doit former et éduquer la foi des fidèles. Puisque la foi est toujours incarnée dans un corps, il est primordial que la nouvelle évangélisation en profondeur accorde une place importante à l'éducation des mentalités des catéchisés par la lutte contre certaines coutumes ancestrales, telles que les mauvaises habitudes alimentaires, les croyances excessives à l'ensorcellement et les mentalités païennes. Qu'en est-il alors des catéchistes ?

#### 7.5.2. Pour des catéchistes missionnaires<sup>1379</sup>

Si la catéchèse est « *le pilier sur lequel s'édifie l'Église et autour duquel cette dernière se rassemble* »<sup>1380</sup>, et si l'Église n'existe que pour évangéliser<sup>1381</sup>, il doit en être de même de la catéchèse : l'Église existe pour catéchiser. Pour cette raison, on ne peut imaginer une nouvelle évangélisation sans une catéchèse renouvelée qui la véhicule et qui la soutende. De même, on ne peut imaginer une nouvelle catéchèse sans des catéchistes dont la vie personnelle est marquée par l'amour du Christ : être aimé par lui, l'aimer et le faire connaître ; des catéchistes missionnaires, donc.

1379 À ce propos, voir par exemple I. MOREL, J. MOLINARIO, H. DERROITTE (dir.), *Les catéchistes dans la mission de l'Église*, coll. « Cerf-Patrimoines », Paris, Cerf, 2016.

1380 Cf. DGC, n°218.

1381 Cf. EN, n°14.

### 7.5.2.1. Les ministres ordonnés en tant que catéchistes

L'évêque est le premier responsable de la catéchèse dans l'Église particulière qu'est le diocèse<sup>1382</sup>. C'est à lui que revient d'abord le premier travail d'éducation à la foi des enfants et des jeunes ; ainsi que le stipule le concile :

Les évêques veilleront à ce que l'enseignement catéchétique, dont le but est de rendre chez les hommes la foi vivante, explicite et active, en l'éclairant par la doctrine, soit transmis avec un soin attentif aux enfants et aux adolescents, aux jeunes et même aux adultes<sup>1383</sup>.

L'évêque a donc pour mission de les accompagner par un enseignement solide, systématique et vivant. C'est pourquoi le pape Jean-Paul II exhortait ses confrères dans l'épiscopat à privilégier la catéchèse dans leur ministère : « *Que le souci de promouvoir une catéchèse active et efficace ne cède en rien à quelque autre préoccupation que ce soit* »<sup>1384</sup>, disait-il.

L'évêque est le gardien de la doctrine dans l'Église locale. Il est le « *héraut de la foi* »<sup>1385</sup>. Comme un bon père de famille, il assure la transmission de la foi et son maintien, et en bon pédagogue, il veille également sur sa croissance. Tout cela oblige l'évêque à accorder une priorité effective aux questions relatives à la catéchèse, à l'authenticité de la profession de la foi, à la formation des agents de la catéchèse et à l'indication d'orientations pour le suivi de la catéchèse par tous les agents pastoraux, quels qu'ils soient. Enfin, il doit établir pour son diocèse un programme global de catéchèse, bien articulé et cohérent, répondant aux vrais besoins et aspirations des fidèles, et plus spécifiquement des jeunes et des adultes.

Mais l'évêque à lui seul ne saurait évidemment faire face à cet impératif. Il est obligé de s'associer les ministres ordonnés que sont les prêtres et les diacres, parce qu'ils collaborent directement à son ministère et sont aussi plus en contact avec le peuple de Dieu.

Les prêtres sont les collaborateurs, les coopérateurs avisés de l'évêque, comme nous l'avons déjà noté plusieurs fois<sup>1386</sup>. Et à ce titre, ils sont aussi les éducateurs et les initiateurs de la communauté chrétienne. En effet, le sacrement de l'ordre fait des prêtres des « *éducateurs de la foi* »<sup>1387</sup>, et leur rôle est d'aider les fidèles à atteindre une maturité chrétienne<sup>1388</sup>. Ils ont alors la responsabilité d'organiser, d'animer et de coordonner l'action

1382 Cf. *CT*, n°63 ; *DPC*, n°114.

1383 *Christus Dominus*, n 14.

1384 Cf. *CT*, n°63.

1385 *LG*, n 25.

1386 Cf. *PO*, n°8.

1387 *Ibid*, n°6.

1388 Cf. *CIC* 1983, can. 773. Cf. *DPC*, n°115–116, et pour le rôle des diacres dans la catéchèse, n°117–118.

catéchétique de leur communauté<sup>1389</sup>, en communion avec l'ordinaire du lieu, tout en se laissant eux-mêmes remettre en question et édifier par les baptisés. Premiers animateurs de la catéchèse, ils ont à œuvrer notamment pour les dimensions de pédagogie et d'inculturation avec des catéchistes laïcs. Souvent, la catéchèse dans les paroisses au Bénin est laissée à la seule discrétion des fidèles laïcs, comme si c'était une charge qui leur revenait quasi systématiquement.

C'est pourquoi nous suggérons que les prêtres de l'Église au Bénin interviennent directement et personnellement dans l'initiation et la formation catéchétiques<sup>1390</sup>; ils doivent être en première ligne, pour animer eux aussi des séances de catéchèse, accompagner rigoureusement le travail qui se fait par les catéchistes, susciter des vocations pour l'initiation à la foi par la catéchèse, et intégrer la pastorale catéchétique des jeunes au cœur des priorités du programme pastoral.

#### 7.5.2.2. Les catéchistes-missionnaires laïcs : critères de choix

Avec les prêtres, il y a les diacres, les religieux et religieuses<sup>1391</sup>, ainsi que les laïcs, d'ailleurs déjà très engagés sur ce champ pastoral<sup>1392</sup>. L'apport spécifique de ces personnes est attaché à leur état de vie. Pour ce qui concerne les religieux et religieuses, ils rendent public par le biais de leur action catéchétique le témoignage de leur consécration en donnant envie d'adhérer à l'Évangile par leur être même. Ensuite, c'est le lieu de saluer aussi tous les efforts des catéchistes<sup>1393</sup>, qui se dévouent pour cette mission. La place des catéchistes

1389 C'est à ce titre que Fabien YEDO AKPA, dans son livre *Stratégie d'évangélisation, notes sur le dialogue*, p. 76, affirme : « La complexité des méthodes catéchétiques, dans cette stratégie d'évangélisation, doit être l'affaire des prêtres... Il est donc nécessaire que ceux qui ont reçu la formation adéquate, soient les premiers animateurs de la catéchèse tout en coopérant avec des catéchistes laïcs pour l'expression de l'inculturation pédagogique ». L'auteur propose par ailleurs que les prêtres veillent « à mettre en place une catéchèse approfondie pour ceux qui auront terminé leur initiation chrétienne, de sorte à les aider à faire passer l'Évangile dans leurs activités familiales et socioprofessionnelles ».

1390 Le *Code de Droit Canonique* abonde dans le même sens quand il précise dans le can. 773 mentionné ci-dessus : « C'est le devoir propre et grave des pasteurs, surtout de ceux qui ont charge d'âmes, d'assurer la catéchèse du peuple chrétien afin que, par l'enseignement de la doctrine et l'expérience de la vie chrétienne, la foi des fidèles devienne vive, éclairée et agissante ».

1391 Cf. *DPC*, n° 119–120, « Les consacrés au service de la catéchèse ».

1392 Cf. *ibid.*, n° 121–129, « Les laïcs catéchistes ».

1393 À l'endroit des catéchistes, Benoît XVI offre un bouquet de reconnaissance, avec une touche d'exhortation assez émouvante, pour le rôle très important et irremplaçable qu'ils jouent dans l'évangélisation, quand il leur confie dans l'Exhortation *Africae munus* : « Chers catéchistes, souvenez-vous que, pour un grand nombre de communautés, vous êtes le visage concret et immédiat du disciple zélé et le modèle de la vie chrétienne. Je vous encourage à proclamer, par l'exemple que la vie familiale mérite une très grande considération, que l'éducation chrétienne prépare les enfants à être, dans la société, honnêtes et fiables dans leurs rapports à autrui. Accueillez quiconque sans discrimination... Ne faites acception de personne... En assimilant vous-mêmes les Saintes Écritures et les enseigne-

dans la mission d'édification des communautés chrétiennes n'est plus à démontrer. La gerbe de reconnaissance décernée par le pape Jean-Paul en 1987 aux catéchistes peut valoir pour la plupart des pays africains :

Comment, sans ces ouvriers spécialisés en terre de mission, de nombreuses Églises, à présent florissantes, auraient-elles jamais été édifiées ? Ils ont été, et ils sont les témoins directs de la foi, et parfois même les premiers chronologiquement, pour en apporter l'annonce, devenant ainsi des collaborateurs actifs dans la mission d'établir, de développer et d'accroître la vie chrétienne. Leur service se rattache à la structure première de l'évangélisation : c'est pourquoi, l'Église ne pourra jamais s'en passer<sup>1394</sup>.

Aujourd'hui comme hier, dans l'évangélisation au Bénin, le rôle des catéchistes demeure fondamental et nécessaire. La catéchèse s'inscrit totalement dans la tâche d'évangélisation de l'Église, comme nous l'évoquions déjà plus haut. Le *Directoire général pour la catéchèse* de 1997 parle de la dynamique du processus d'évangélisation qui comporte les éléments suivants : « *témoignage chrétien, dialogue et présence de la charité, annonce de l'Évangile et appel à la conversion, catéchuménat et initiation chrétienne, formation de la communauté chrétienne par le moyen des sacrements et des ministères* »<sup>1395</sup>. Aujourd'hui plus qu'hier, nul doute que la catéchèse fait partie des dimensions importantes de la nouvelle évangélisation<sup>1396</sup>. En effet, avec l'éclatement de nos sociétés, même au Bénin, dû à la « postmodernité liquide », les Églises ne pourront plus continuer à s'appuyer sur des mécanismes sociaux qui avaient fonctionné jusque-là, et qui faisaient que spontanément, les parents venaient par eux-mêmes présenter leur enfant à la catéchèse. L'inscription à la catéchèse n'est plus du tout automatique de nos jours. Il faut désormais que les parents résistent à l'invasion des nouveaux mouvements religieux, aux marchands du surnaturel ou encore à la propagande des adeptes du *vodun* et veuillent ainsi avoir l'intention d'inscrire leur enfant. Nous ne pouvons donc plus tableer sur une démarche spontanée et motivée des parents, d'où la nécessité d'avoir des catéchistes véritablement missionnaires, pour aller vers, faire connaître la joie de croire, lancer des invitations personnalisées aux familles, varier les propositions catéchétiques qui touchent aussi bien les jeunes que les adultes, et inscrire l'itinéraire catéchétique dans la mystique de l'engendrement.

*ments du Magistère, vous parviendrez à offrir une catéchèse solide, à animer des groupes de prière et à proposer la lectio divina aux communautés dont vous avez le soin* » (n°127).

1394 « Discours aux catéchistes », *DC*, n°84 (1987), p. 888.

1395 *DGC*, n°47.

1396 Le nouveau *DPC* confirme les éléments de ce processus (n°38–54), parlant d'une nouvelle étape évangélisatrice, se traduisant par l'évangélisation des cultures et une catéchèse au profit de la nouvelle évangélisation « en sortie missionnaire », placée sous le signe de la miséricorde et du dialogue.

Pour une Église béninoise missionnaire, des catéchistes missionnaires : des catéchistes qui ne seraient pas missionnaires n'auraient de catéchiste que le nom ! Le choix de catéchistes véritablement missionnaires doit obéir à des critères précis, mais sans discrimination. À la lumière du canon n°785 du *Code de droit canonique*, peut être catéchiste, en plus des prêtres et religieux, tout baptisé, dûment formé, ayant une vie chrétienne remarquable. Il est vrai que, conformément à ce canon, la fonction de catéchiste est décrite comme un office ecclésiastique, mais aujourd'hui la catéchèse est beaucoup plus confiée aux fidèles laïcs qui ont des aptitudes nécessaires sans recevoir pour autant un mandat officiel. Nous proposons ici quelques critères<sup>1397</sup> :

Avant toute chose, les catéchistes missionnaires doivent être brûlés d'amour pour le Christ (1<sup>er</sup> critère). Dans leur vie personnelle, ils sont appelés à être marqués par cet amour du Christ, à se sentir aimés par lui, à l'aimer en retour et à nourrir le désir de le faire connaître. L'évangélisation et la catéchèse ne sont pas d'abord des questions de stratégie ni de plan pastoral. La nouvelle évangélisation est une question de feu intérieur, de dynamisme nouveau, de ferveur, de compagnonnage avec Jésus dans la force de l'Esprit. C'est ce que désirent exprimer M.-A. de Matteo et F.-X. Amherdt, et qui vaut pleinement pour la catéchèse : « *Une pastorale [et catéchèse] d'engendrement fidèle à l'Évangile ne consiste pas en de nouvelles techniques d'apostolat plus efficaces que les précédentes. Elle exige de tous les acteurs de l'évangélisation renouvelée souhaitée par Jean-Paul II qu'ils consentent à un changement de cap en redonnant la possibilité à l'Esprit Saint d'être l'agent principal de l'apostolat* »<sup>1398</sup>. À la suite du prophète Jérémie, les catéchistes missionnaires doivent pouvoir s'exclamer : « *C'était en moi comme un feu qui brûlait et dévorait mes os : j'essayais de le contenir, mais je ne pouvais pas* » (Jr 20, 9).

Ensuite, ils sont initiés à se nourrir régulièrement de la Parole de Dieu et à la servir (2<sup>ème</sup> critère). L'Écriture est le lieu privilégié où le Seigneur rejoint son peuple et parle à son cœur. Le catéchiste missionnaire se doit d'expérimenter la force de l'Écriture dans

1397 Ces critères sont abordés dans l'un ou l'autre des ouvrages d'André FOSSION sur la catéchèse déjà mentionnés : avec ENZO BIEMMI, *La conversion missionnaire de la catéchèse. Proposition de la foi et première annonce* (2009) ; *Dieu désirable. Proposition de la foi et initiation* (2010), qui aborde lui aussi la question des critères sous l'angle de la compétence (pp. 141–154). Voir surtout le livre dirigé par Henri DERROITTE et Danielle PALMYRE, *Les nouveaux catéchistes. Leur formation, leurs compétences, leur mission* (2008), qui met l'accent sur les aptitudes à avoir ou à développer afin de répondre au mieux à la mission de catéchiste (cf. pp. 15–32). Désormais, les catéchistes coordinateurs, hommes et femmes, et les responsables de communautés peuvent recevoir un ministère institué et pérenne (cf. FRANÇOIS, *Antiquum ministerium, Motu proprio* établissant le ministère de catéchiste, Rome, 2021).

1398 M.-A. de MATTEO et F.-X. AMHERDT, *S'ouvrir à la fécondité de l'Esprit. Fondements d'une pastorale d'engendrement*, p. 77.

sa propre vie, afin d'en témoigner. Nous mesurons bien la justesse de ces mots de saint Jérôme<sup>1399</sup> : « *Ignorer les Écritures, c'est ignorer le Christ* »<sup>1400</sup>. C'est l'Écriture lue, méditée, proclamée, célébrée et mise en application qui permet au catéchiste de maintenir vive la mémoire de Jésus, constituant le contenu même de la foi. On ne peut annoncer la Parole que si on a soi-même expérimenté la force qui s'en dégage. Le catéchiste-missionnaire doit avoir un goût particulier pour l'Écriture.

Le troisième critère repose sur la participation à l'édification de la communauté chrétienne. En lisant les Actes des apôtres, on s'aperçoit que l'Église naît de la Pentecôte (cf. Ac 2, 1–13). Le pape actuel l'exprime d'une manière on ne peut plus claire : « *L'Église naît du feu de l'amour et d'un "incendie" qui éclate à la Pentecôte, et qui manifeste la force de la Parole du Ressuscité, imprégnée de l'Esprit Saint* »<sup>1401</sup>. À la fois, elle prend l'initiative de la mission, mais cette mission à son tour l'édifie comme Église. Quatre dimensions peuvent structurer une Église en croissance : l'enseignement des apôtres, la fraction du pain et la fidélité aux prières, le service et la communion fraternelle. Il n'y a pas d'évangélisation sans prière ni eucharistie. La prière est l'âme de l'évangélisation. Des catéchistes missionnaires doivent donner toute la place à la prière et avoir un véritable attachement à l'eucharistie. La prière est le lieu où le catéchiste puise à la source pour se nourrir lui-même et nourrir les candidats et auditeurs qui lui sont confiés. C'est le lieu du dialogue et de la relation étroite avec le Christ. Sans cette proximité, la mission du catéchiste ne pourra porter aucun fruit.

Un autre critère consiste à savoir rendre compte de l'espérance qui nous habite (4<sup>ème</sup> critère). Cela invite à être au clair sur la foi : savoir dire en qui on croit, ce que l'on croit et pourquoi on le croit. Saint Pierre le demande aux chrétiens : « *Soyez toujours prêts à rendre compte de l'espérance qui est en vous à quiconque vous le demande* » (1 P 3, 15–16).

Le dernier critère, le cinquième, porte sur l'engendrement même à la foi ; en d'autres termes, il s'agit d'être capable d'initier, d'accompagner et de témoigner de l'expérience chrétienne<sup>1402</sup>. Le salut apporté par le Christ n'est pas une idéologie, mais une vie, une

1399 Père de l'Église, né vers 347 à Stridon à la frontière entre la Pannonie et la Dalmatie, Jérôme était un moine, traducteur de la Bible. Avec Ambroise de Milan, Augustin d'Hippone et Grégoire I<sup>er</sup>, ils sont les quatre Pères latins de l'Église. Depuis le pape Boniface VIII en 1298, il est qualifié de « docteur de l'Église ».

1400 Cf. Saint JÉRÔME, *Comm. In Is., Prol.* : PL 24, 17. Cette célèbre phrase est reprise par le concile Vatican II, *Dei Verbum*, n 25. Sur cette pensée de saint Jérôme, voir Gustave MARTELET, *Ignorer les évangiles, c'est ignorer le Christ*, coll. « Foi vivante », Paris, Étudiants, 1994.

1401 Cf. Audience générale du pape François, Rome, 19 juin 2019.

1402 À côté de cette inspiration théologique, il faut noter que l'Église-famille de Dieu au Burkina-Faso imagine plutôt la catéchèse comme un passage, et le catéchiste comme un passeur, comme cela se fait dans l'initiation traditionnelle africaine. Les catholiques sont unanimes pour reconnaître que les

force de transformation de nos existences. C'est le témoignage de vie du catéchiste qui reste toujours le plus fort et le plus vivant dans la mémoire des catéchisés. Le catéchiste-missionnaire est un témoin de la foi, un compagnon de route qui annonce le Christ, plus par sa vie que par ses paroles. Nous sommes dans un monde qui se gargarise quotidiennement de belles paroles ; mais les actes de foi sont toujours plus éloquents que les puissantes déclarations. Nul n'ignore l'affirmation de Paul VI devenue célèbre, que nous avons déjà citée : « *Les hommes d'aujourd'hui ont plus besoin de témoins que de maîtres. Et lorsqu'ils suivent des maîtres, c'est parce que leurs maîtres sont devenus des témoins* »<sup>1403</sup>. Les catéchistes ont donc cette mission auprès des enfants, des jeunes et des adultes d'incarner dans leur vie la simplicité, la beauté et la joie de l'Évangile. Ce témoignage de toute l'existence peut porter sur la vie de prière ou sur la vie de charité. Le catéchiste est surtout convaincant par l'amour qu'il répand et par son humilité à transmettre le message tel qu'il l'a reçu : il ne s'agit pas de s'annoncer soi-même dans la catéchèse, mais d'annoncer le Christ vivant.

L'amour de Dieu et du prochain est le but de toute vie chrétienne et donc de toute catéchèse. C'est en lui que se vit tout enfantement mutuel. Le catéchiste doit pouvoir témoigner de ce que, malgré son péché et ses résistances, la grâce de Dieu a changé dans sa vie. C'est justement ce qui favorise l'engendrement. La rencontre avec le Christ est lumière : elle nous révèle le visage du Père et nous fait entrer dans la confiance et l'action de grâce. Pénétrer dans cette expérience chrétienne, c'est nous laisser guider par l'Esprit Saint, comme le dit Paul aux Galates : « *Si nous vivons par l'Esprit, marchons aussi sous l'impulsion de l'Esprit* » (Ga 5, 25). Le catéchiste-missionnaire doit non seulement témoigner du chemin sur lequel le Seigneur l'a fait marcher, mais aussi inviter les autres à oser l'aventure avec le Christ. C'est là le cadre idéal pour une pastorale catéchétique d'initiation ou d'accompagnement, que nous appelons catéchèse par engendrement<sup>1404</sup>.

### 7.5.2.3. Pour une formation inculturée des catéchistes missionnaires<sup>1405</sup>

Si la catéchèse est au service de la nouvelle évangélisation, elle est aussi un lieu d'auto-évangélisation. L'Église qui évangélise est une Église qui se laisse elle-même évangéliser. L'Église qui engendre doit aussi se laisser elle-même engendrer. Mais pour accomplir

catéchistes sont de précieux agents pastoraux dans la mission d'évangélisation au Burkina-Faso ; et à ce titre, ils doivent être considérés comme des passeurs.

1403 PAUL VI, « Allocution aux membres du Conseil des Laïcs » (2 octobre 1974), *AAS* 66 (1974), p. 568, reprise dans *EN*, n°41.

1404 Cf. P. VIANIN, F.-X. AMHERDT, *A l'école du Christ pédagogue. Comment enseigner à la suite du Maître ?* (2011), à l'image de la pédagogie humano-divine du Christ. Voir également *DPC*, « Tâches de la catéchèse », n°79–89.

1405 Cf. *DPC*, chap. IV, « La formation des catéchistes ».

dignement cette grande responsabilité, dans un Bénin ouvert aux mutations sociales dues aux progrès technologiques et numériques issus de l'hémisphère Nord, le catéchiste-missionnaire doit être formé.

Si la catéchèse consiste en une activité dialoguée, pédagogiquement organisée, qui a pour but d'aider les personnes et les communautés à s'approprier la foi et à la vivre, dans ses différentes dimensions, il n'est pas étonnant qu'elle exige de la part des animateurs un minimum de compétences et de formation; une mise en œuvre intégrée de quelques dispositions: biblique, spirituelle, théologique, humaine, culturelle et pédagogique. Dans ce sens, pour réussir le pari de la nouvelle évangélisation, il faudra assurer une formation adéquate et pertinente à tous les agents de la catéchèse<sup>1406</sup>.

Les centres de formation pastorale dans les diocèses du Bénin doivent permettre aux responsables de la catéchèse d'organiser de manière périodique et régulière des sessions de formation pour tous les catéchistes, afin qu'ils s'acquittent au mieux de leur mission dans l'édification du peuple de Dieu, en tenant compte des spécificités locales. La formation des agents de la nouvelle catéchèse est une tâche délicate mais impérieuse qui ne doit souffrir d'aucune improvisation ni d'aucun amateurisme. L'efficacité de la nouvelle évangélisation inculquée dans les diocèses en dépend!

Pour André Fossion, cette formation des agents de la nouvelle catéchèse est appelée à intégrer cinq dimensions essentielles: théologique, culturelle, pédagogique, organisationnelle et spirituelle. La formation théologique offre aux candidats des outils pour bien présenter la foi, de manière ajustée, pertinente et cohérente, intègre et progressive, avec clarté et simplicité. Autrement dit, la doctrine enseignée par les catéchistes doit être évangélique, selon les dispositions du canon 760, s'inspirant fidèlement des piliers de l'Écriture, de la Tradition, de la liturgie, du Magistère et de la vie de l'Église<sup>1407</sup>. Cette compétence théologique, dont l'acquisition paraît exigeante, est plus que nécessaire pour pouvoir rendre compte des vérités et de l'essentiel de la foi au regard de la raison. Pour ouvrir les catéchistes-missionnaires à l'intelligence de la foi, point n'est besoin de les inquiéter par des traités qui les écrasent; il convient plutôt de leur fournir des éléments

1406 André FOSSION, «La compétence catéchétique. Perspectives pour la formation», in Henri DERROITTE, Danielle PALMYRE, *Les nouveaux catéchistes. Leur formation, leurs compétences, leur mission* (2008), pp. 15–31. C'est aussi dans ce sens que Benoît XVI s'adressait dans *Africae munus* aux pasteurs de l'Église en ces termes: «J'invite les évêques et les prêtres à prendre soin de la formation humaine, intellectuelle, doctrinale, morale, spirituelle et pastorale des catéchistes, en prêtant grande attention à leurs conditions de vie pour sauvegarder leur dignité. Qu'ils n'oublient pas leurs légitimes besoins matériels, car l'ouvrier fidèle de la vigne du Seigneur a droit à une juste rétribution, en attendant celle que donnera le Seigneur de manière équitable, car c'est lui seul qui est juste et qui connaît les cœurs» (n° 126).

1407 Le canon 760 du CIC (1983) stipule ceci: «Dans le ministère de la parole qui doit s'appuyer sur la Sainte Écriture, la Tradition, la liturgie, le Magistère et la vie de l'Église, le mystère du Christ sera proposé intégralement et fidèlement».

simples qui leur donnent le goût d'aller plus loin dans la recherche : telle est la visée de la pédagogie d'initiation. Dans cette formation théologique est incluse évidemment l'étude biblique, puisque l'attachement à la Parole est l'un des critères d'appel des candidats catéchistes. La formation aux Écritures est indispensable et vivement recommandée par le concile Vatican II qui invite les catéchistes, « *par une lecture spirituelle assidue et par une étude approfondie, à s'attacher aux Écritures* »<sup>1408</sup>.

Toutefois, la formation théologique à elle seule ne suffit pas ; il y a aussi la formation culturelle. La connaissance du milieu culturel des candidats est nécessaire dans la transmission. Le catéchiste missionnaire doit pouvoir rejoindre les candidats dans leurs aspirations, leurs manières de vivre, leurs histoires, leurs expressions, etc. Sans cette connaissance, la catéchèse risque de demeurer théorique et abstraite. C'est tout l'enjeu de l'inculturation en catéchèse dont nous parlions plus haut. Le catéchiste met un point d'honneur à puiser dans les ressources culturelles de son milieu les éléments pouvant lui permettre d'élucider tel ou tel contenu de la foi, comme l'exprime André Fossion : « *Le message chrétien est toujours inséré dans un contexte culturel. Jésus lui-même s'exprimait à l'intérieur du contexte palestinien de son époque. Pour autant, la foi n'est jamais rivée à une culture particulière. La foi a une destination universelle. Elle est transférable dans d'autres cultures et toute culture est évangélisable. On veut dire par là que toute culture, même si elle est bouleversée par l'annonce évangélique, peut la recevoir et, à partir de ses propres ressources, reconnaître la foi chrétienne comme raisonnable, juste et bonne* »<sup>1409</sup>.

De toute évidence, le processus d'inculturation en catéchèse s'inscrit totalement dans une dynamique du « donner » et du « recevoir ». Les données de la foi apportent des éléments à la culture ; et la culture elle-même offre à l'expression de la foi un véritable enrichissement. C'est d'un élargissement mutuel qu'il s'agit. *Catechesi tradendae* de Jean-Paul II le souligne avec force : « *La catéchèse aidera les cultures à faire surgir de leurs propres traditions vivantes des expressions originales de vie, de célébration et de pensée chrétiennes* »<sup>1410</sup>. Il ressort de ce que nous venons de dire que tout catéchiste béninois, pour initier et accompagner à la foi, doit d'abord se familiariser le mieux possible avec la culture de son propre milieu et l'approfondir. Mais on ne peut connaître une culture que lorsqu'on est familiarisé avec son dialecte, ses expressions proverbiales, ses traits distinctifs, ses modes de vie, ses lois, ses systèmes de pensée et de valeurs, ses traditions, etc. Tout cela doit représenter pour le catéchiste un champ d'investigations ; et devant l'avalanche des ambiguïtés, des obstacles et des effets quelquefois pervers de la culture,

1408 *Dei Verbum*, n°25.

1409 André FOSSION, « La compétence catéchétique. Perspectives pour la formation », p. 19.

1410 JEAN-PAUL II, *Catechesi tradendae*, n°95. Cf. DPC, « Nature et finalité de l'inculturation de la foi », n°395-400.

il ne doit pas se décourager. Le génie du catéchiste consiste alors à exprimer la foi de façon ajustée au contexte culturel. Il ne suffit pas, en effet, d'une intelligence abstraite de la foi; encore faut-il qu'elle prenne corps dans le langage d'une manière qui résonne avec justesse et pertinence au sein d'un environnement culturel donné. Cette capacité d'inculturer le message chrétien suppose du catéchiste une sympathie a priori pour les hommes, une attention à leur façon de penser, de sentir, une participation conviviale à leurs représentations, interrogations et aspirations. Il s'agit pour lui de prendre part à la conversation pour y faire valoir de manière intelligible le message évangélique. L'acte catéchétique s'efforce ainsi de rendre la foi culturellement possible, compréhensible et désirable pour des sujets dans leur situation culturelle.

Fossion ajoute la compétence pédagogique, aussi nécessaire que les deux premières. La compétence pédagogique est indispensable dans tout processus d'initiation. La catéchèse est un enseignement qui s'inscrit à l'intérieur d'un cheminement de vie et d'une démarche pédagogique et réfléchie, la démarche de l'engendrement. L'apport du catéchiste consiste à essayer de rendre la foi chrétienne vivante, active et joyeuse. Il s'agit, dans l'art de la transmission, d'éveiller chez le candidat le goût de Dieu. Les règles de communication générale à ce niveau jouent un grand rôle. Mais attention à ne pas rester seulement dans des postures figées d'enseignant. Quelquefois, il appartient au catéchiste d'animer les rencontres, c'est-à-dire de rendre les candidats acteurs, en les amenant à découvrir par eux-mêmes, au travers d'échanges en petits groupes, d'activités et de jeux divers, les expressions de foi. Ce procédé donne une place à chacun dans le groupe: ainsi, chaque participant est mis en valeur. Cette configuration évite au catéchiste d'apporter des notions ou des savoirs tout faits, l'objectif étant plutôt de fournir des clés et des instruments à utiliser pour découvrir et «pénétrer dans» la vérité (démarche spécifique d'initiation). Le propre de la compétence pédagogique est de faire en sorte que la catéchèse soit essentiellement dialoguée: un espace de partage et d'interactivité entre le catéchiste et les jeunes candidats. Cet espace dialogal ouvre le jeu de la conversation, suscite les questions et les réponses par lesquelles les uns comme les autres peuvent aussi bien donner que recevoir. Ainsi, par le biais de méthodes variées, d'objectifs différenciés et de contenus qui se construisent progressivement, le catéchiste doit faire montre de compétence pédagogique. C'est à travers la démarche pédagogique que peut naître le processus de l'engendrement en catéchèse.

Il y a en outre la compétence organisationnelle grâce à laquelle le catéchiste anime son groupe, distribue la parole et mène le débat; tout cela dans le temps imparti pour chaque rencontre. La compétence organisationnelle revient à trouver une bonne structuration des démarches, dans le souci de faire œuvre collective, qui réclame une répartition des tâches pour un meilleur suivi des différents groupes.

Enfin, mentionnons la compétence spirituelle. Parler de compétence spirituelle revient simplement à aider les candidats à développer des attitudes spirituelles : le goût de la prière, les dévotions plus traditionnelles de la religion populaire locale, l'attention à l'autre, l'écoute de l'autre, la patience, la douceur, l'esprit de service et d'entraide, etc. À chaque rencontre de catéchèse par exemple, le catéchiste peut aménager un petit coin de prière et clore sa rencontre par un temps de prière auquel participeront tous les catéchisés. Dans un langage parfaitement accessible, il offre une vraie pédagogie de la prière qui associe chaque jeune. Ce temps peut être rempli par un geste, le signe de la croix, un moment de silence, une petite lecture biblique, une démarche traditionnelle symbolique, etc. Par exemple, les Béninois croient en une force vitale. Pour que cette force vitale « d'origine divine » puisse se développer, il faut qu'il y ait une continuité et un rapport étroit avec les origines de la famille et de la tribu. Pour symboliser alors cette force vitale qui se perpétue et se diffuse, et correspond à l'énergie de l'Esprit, les catéchisés seront invités à se tenir tous par les mains pour constituer une seule chaîne, signe d'unité et de communion, de réciprocité, de relation et de partage de cette force vitale. L'une des tâches fondamentales de la catéchèse, c'est d'apprendre aux enfants à prier : « *Seigneur, apprends-nous à prier* » (cf. Lc 11, 1–4), à dialoguer avec le Seigneur ; mais surtout à ne jamais juger sa propre prière, ni celle des autres, en disant par exemple : « J'ai mal prié... ». Quelques mots ou expressions pourront aider le catéchiste à cheminer avec les enfants dans cette disposition : adoration, recueillement, écoute, contemplation, action de grâce, présence de Dieu, grande joie, humilité, repentir, etc. Lorsque la catéchèse est donnée dans un climat de prière, l'apprentissage de l'ensemble de la vie chrétienne atteint toute sa profondeur<sup>1411</sup>.

En tout état de cause, les évêques au Bénin sont appelés à saisir la possibilité qu'offre le Droit de l'Église de permettre aux catéchistes bien formés d'exercer également certaines fonctions liturgiques. Selon le canon 785, § 1, le catéchiste peut intervenir dans l'organisation des célébrations liturgiques : animer les prières liturgiques, distribuer la communion, assister aux mariages, etc. Mais tout cela ne peut se faire que selon le jugement de l'ordinaire du lieu.

Au total, la catéchèse d'initiation et d'engendrement inculturée requiert aujourd'hui des personnalités profondément croyantes et formées de façon judicieuse et ouverte, dans une grande lucidité sur ce qu'est l'Église, mais enracinées dans le monde de ce temps et le contexte béninois. Ces cinq compétences sont exigeantes, mais accessibles et nécessaires. On ne saurait donc s'improviser catéchiste-missionnaire ; et il ne suffit pas de recevoir le sacrement de la confirmation pour être un bon catéchiste-missionnaire : une formation s'impose. La totalité des diocèses au Bénin doivent offrir des possibilités de formation à

1411 Cf. *DGC*, n°85 ; *DPC*, « Apprendre à prier », n°86–87.

l'ensemble des catéchistes, actuels et futurs, pour leur permettre d'avancer et de mieux aider les candidats à cheminer. Il apparaît clairement, à la lumière du canon 785, que le *CIC* attribue aux catéchistes une fonction essentielle dans la communauté chrétienne. Le catéchiste ne peut plus être aujourd'hui, à l'ère de la nouvelle évangélisation, un ministère relégué en seconde zone. Son rôle consiste à s'ouvrir à la créativité et à l'initiative.

### 7.5.3. Pour une catéchèse d'engendrement à la vie de Dieu

Le propre de la catéchèse, c'est de rendre la foi compréhensible et désirable aux candidats à partir de l'expérience de leur vie et de leur culture aussi. Dans son Exhortation apostolique sur la catéchèse de 1979, Jean-Paul II affirmait que « *le but de la catéchèse est de mettre quelqu'un non seulement en contact, mais en communion, en intimité avec Jésus-Christ* »<sup>1412</sup>. Devenir chrétien se fait donc au contact du Christ, car c'est lui qui initie et qui fait grandir dans la foi. Cette catéchèse dans le contexte béninois doit s'inscrire dans une continuité avec l'apprentissage des valeurs traditionnelles. À notre humble avis, la catéchèse au Bénin ne doit plus se préoccuper uniquement de transmettre un contenu, mais s'efforcer de faire découvrir au candidat, à partir des valeurs traditionnelles, que le Christ est le « sens » de la vie ; et la catéchèse, en plus d'être un enfantement à la foi, devient un engendrement à la vie même de Dieu. Le Christ n'est pas une option ou une possibilité parmi d'autres. C'est ce processus de compagnonnage qui pourra accompagner l'unification intérieure des catéchisés, quel que soit leur âge.

L'enfant, le jeune ou l'adulte est amené à découvrir progressivement une relation à Dieu qui s'enracine dans l'Église. L'occasion lui sera donnée de comprendre ce qui est vécu dans nos traditions culturelles et qui se rattache aux contenus de la foi. De cette manière, sa foi donnera sens à sa vie. Cela souligne notamment l'importance de la catéchèse d'adultes<sup>1413</sup>, encore trop négligée au Bénin. Mais si nous bannissons de la catéchèse toute référence aux coutumes et traditions du Bénin<sup>1414</sup>, la foi des candidats risque de demeurer une foi d'emprunt, et il y aurait alors à l'horizon un risque de syncrétisme. C'est peut-

1412 *CT*, n° 5 ; cf. *DPC*, n°426.

1413 Cf. *DPC*, « La catéchèse avec les adultes », n°257–265.

1414 Le Bénin possède des traditions et coutumes très variées puisqu'il y a beaucoup de groupes socioculturels : la quête du salut et du bonheur inscrite dans l'imaginaire collectif béninois, la vénération des personnes âgées, les rites des ancêtres, le *fâ*, l'ouverture au monde invisible, le rapport du Béninois à la vie, le sens de l'autorité et du sacré, l'estime pour la communauté, l'hospitalité et l'attention à autrui, etc. Les travaux de Jérôme ALLADAYE, *Le catholicisme au pays du vodun*, Cotonou, Éditions du Flamboyant, 2013, et de Nathanaël SOEDE, *Inventer une Afrique autre. Monde invisible, Développement et christianisme*, Abidjan, Éd. Paulines, 2017, sont une excellente contribution à la réflexion sur les coutumes et traditions du Bénin.

être un travail difficile qui peut prendre du temps ; mais il serait complètement ridicule, en cette ère de profondes mutations, de continuer d'envisager le processus d'initiation avec l'enseignement exclusif d'un contenu de foi. La découverte du contenu de la foi est indispensable ; mais ce contenu ne prend sens que lorsqu'il rejoint la vie et la culture concrète de chaque candidat. La catéchèse doit permettre une expérience d'enfantement avant de transmettre un contenu notionnel. Et la catéchèse est réellement une expérience d'enfantement. Si, comme nous le lisons dans la Constitution dogmatique *Dei Verbum* : « Dieu invisible s'adresse aux hommes comme à des amis et converse avec eux dans cette communion »<sup>1415</sup>, la catéchèse qui emprunte le même chemin devient véritablement une grâce d'engendrement mutuel. De la sorte, l'aîné dans la foi<sup>1416</sup> porte un regard fraternel sur les catéchisés qu'il accompagne et guide, et il les engendre à la foi dans l'Esprit. Réciproquement, le candidat, comme un sujet ouvert et actif, conscient et responsable, accueille et reçoit ce partage de foi et d'expériences spirituelles. Ce faisant, il engendre à son tour le catéchiste. Entrer dans une relation de réciprocité, de fraternité, c'est cela le principe de l'initiation et de l'engendrement. L'autre est déjà habité par un mystère que le catéchiste est invité à découvrir : il est déjà travaillé par le Christ. Lorsque le catéchiste accepte de se remettre sans cesse sur un chemin de disciple pour vérifier si sa proposition fonctionne, il est bon de mettre en avant la rencontre du Christ et non ses propres idées ; c'est déjà la grâce de l'engendrement réciproque qui est vécue. Être aîné dans la foi, c'est aussi s'effacer quand son frère ou sa sœur grandit. Les deux protagonistes deviennent ainsi des frères et des amis, dialoguant dans cet esprit de communion. « Être frères », c'est appartenir à un « nous communautaire ». Si nous faisons partie d'un « nous », c'est parce que nous faisons partie d'une fraternité et d'une communauté, à l'imitation de la communauté africaine tridimensionnelle où chacune des trois entités (les vivants, les morts et les non-encore-nés) vit en interdépendance avec les deux autres.

1415 Cf. *DV*, n°2.

1416 L'aîné accompagne dans une pédagogie d'initiation, avec la conviction que c'est Dieu lui-même qui initie, qui engendre. Il a pour mission de rendre possible le fait que le Christ puisse vivre au cœur de cette personne. Proposer un itinéraire pour rendre possible la rencontre avec le Christ, c'est tout autre chose que de faire un parcours de théologie avec les catéchisés. La mission de l'aîné dans la foi n'est pas de faire une présentation des bases théologiques, ni d'entretenir des débats. La catéchèse doit donner aux candidats la possibilité de vivre une expérience de foi, fournir des racines qui vont permettre la rencontre du Christ. Comme aîné, le catéchiste doit permettre à l'autre d'entrer dans l'expérience de foi que véhicule l'Église, foi dont l'Église est dépositaire, foi portée par ce Corps qu'est l'Église, et pas seulement sa propre expérience. À cet égard, les parents jouent un rôle privilégié d'aînés et de témoins de la foi, avec les parrains-marraines et les grands-parents (*DPC*, n°124-126).

En outre, aujourd'hui, les jeunes sont de plus en plus confrontés à l'actualité. Les événements de la vie (le problème du mal, de la maladie, la question des violences, de la paix, les incidences du dérèglement climatique<sup>1417</sup>, etc.) doivent trouver un écho dans la catéchèse. La surcharge informationnelle constitue aussi une immense source de questionnements, surtout pour les enfants et les jeunes. Les jeunes générations ont tendance à idolâtrer les médias (le numérique et les réseaux sociaux)<sup>1418</sup>. Dans ce sens, une catéchèse qui ne proposerait rien d'autre que du discours passerait peut-être à côté de l'attente des jeunes. Il faut alors bâtir un cheminement de l'engendrement mutuel sur la valorisation du témoignage<sup>1419</sup>, autant des catéchistes que des catéchisés. C'est une excellente manière de poursuivre le travail d'enfantement à la foi et à la vie de Dieu.

Ce que nous proposons pour l'Église au Bénin, c'est que notre catéchèse devienne une initiation à la vie et à la foi à partir des valeurs traditionnelles, tel l'enfantement mutuel dans la communauté traditionnelle tridimensionnelle. Cette option n'écarte aucunement le contenu. Depuis toujours l'effort a porté sur la transmission de vérités doctrinales, en vue d'une vie de foi. Mais les résultats sont là, médiocres, comme nous l'avons vu dans la première partie de ce travail<sup>1420</sup>. Aujourd'hui, il faut déplacer le « curseur » et travailler à favoriser la rencontre, l'accueil du Transcendant, source de vie; car la foi vivante, vécue, et l'initiation aident bien plus l'intelligence qu'un simple contenu notionnel.

De fait, le moment de la rencontre véritable avec le Seigneur échappe totalement à la maîtrise des catéchistes, si tant est d'ailleurs qu'il puisse y avoir maîtrise. Toute la démarche catéchétique d'engendrement vise à favoriser cette rencontre; parce qu'en définitive, c'est Dieu lui-même qui en est le protagoniste. C'est Dieu lui-même qui initie chaque candidat par la médiation de l'Église; c'est le Christ qui engendre les personnes à leur identité spirituelle et humaine; et c'est l'Esprit de Dieu qui fait naître à une vie nouvelle (cf. Jn 3, 2)<sup>1421</sup>. C'est donc l'œuvre de la Trinité Sainte que d'engendrer les destinataires de la catéchèse à la vie intime avec Dieu dans la communion des saints, des vivants, des défunts et des non-encore-nés. Finalement le rôle du catéchiste doit être surtout celui de facilitateur, de « passeur », plus que d'enseignant<sup>1422</sup> ou de maître; quelqu'un qui met en

1417 Cf. *DPC*, « Catéchèse et engagement écologique », n°381–384.

1418 Cf. *ibid.*, « Catéchèse et culture numérique », n°359–372.

1419 Le témoignage, c'est finalement répondre d'une certaine fiabilité de nous-mêmes, de ce que nous croyons, c'est-à-dire être prêts à rendre compte de l'espérance qui nous habite, de la foi que nous portons, de l'amour que nous semons, sans savoir le moment à l'avance! C'est offrir en partage le goût de Dieu, entrer dans la patience d'aimer le monde.

1420 Cf. *supra*, 2.4.2., « Les résistances à l'éclosion de l'Évangile ».

1421 Cf. M.-A. de MATTEO, F.-X. AMHERDT, *S'ouvrir à la fécondité de l'Esprit. Fondements d'une pastorale d'engendrement*, pp. 54–55.

1422 Bien souvent, il existe une conception de la catéchèse en tant qu'enseignement de la part de quelqu'un qui sait (catéchiste) pour quelqu'un qui ne sait pas (catéchisé). C'est la transmission au

lien, en relation, qui ouvre un chemin, qui dit que la traversée est possible. Il ne le fait pas pour qu'on l'imité, mais pour donner l'envie et la force d'oser la rencontre. De là découle que son effacement sera le signe de l'accomplissement de sa tâche, et sa disparition l'expression de sa réussite<sup>1423</sup>.

#### 7.6. Pour une formation à la conversion en profondeur de tous les fidèles disciples-missionnaires<sup>1424</sup>

On se rappellera les mots du pape François dans *La joie de l'Évangile*: «*J'espère que toutes les communautés feront en sorte de mettre en œuvre les moyens nécessaires pour avancer sur le chemin d'une conversion pastorale et missionnaire, qui ne peut laisser les choses comme elles sont. Ce n'est pas d'une < simple administration > dont nous avons besoin. Constituons-nous dans toutes les régions de la terre en un état permanent de mission*»<sup>1425</sup>. Ce dynamisme missionnaire dont parle François a besoin de principes, de

premier degré, d'un contenu comme d'un paquet ficelé... à remettre au suivant. Le catéchiste serait au-dessus, à cause du contenu qu'il détient; il transmettrait parce qu'il sait, et non parce qu'il est disciple. Enseigner la foi et proposer la rencontre de Jésus-Christ sont deux choses différentes. Une autre conception s'est faite jour: faire l'expérience d'une rencontre, d'une relation, n'est pas d'abord de l'ordre d'un enseignement. On se laisse (l'un et l'autre) enseigner par la rencontre, la relation au Christ. L'expression «transmettre la foi» peut induire de fausses pistes: transmettre la foi et initier à la foi, ce n'est pas la même chose. Tous les baptisés sont appelés à rendre possible le fait que le Christ puisse nous initier. Cela passe par la rencontre de la Parole, par la liturgie qui porte cette Parole, par la fraternité vécue, c'est-à-dire par le trésor de l'Église. Rendre possible que le Christ puisse nous initier, puisse agir: c'est accepter de nous laisser initier par le Christ, accepter d'être initiés. Voir à ce propos François MOOG, Joël MOLINARIO (dir.), *La catéchèse et le contenu de la foi*, coll. «Théologie à l'Université-ICP», Paris, DDB, 2011; J.-N. BEZANÇON et alii, *La transmission, un défi impossible?*, Paris, DDB, 2007; COLLECTIF, *Foi chrétienne, quelle transmission?*, coll. «Trajectoires», Bruxelles, Lumen Vitae, 2009.

1423 Cf. Éléna LASIDA, *Le goût de l'autre. La crise, une chance pour réinventer le lien*, Paris, Albin Michel, 2011, p. 75.

1424 L'expression «disciples missionnaires» est le titre donné à la Conférence des évêques latino-américains, en 2007, à Aparecida. C'est donc une notion devenue familière pour toute l'Église. Nous l'avons explicitée ci-dessus (cf. *supra*, 7.4., «Les fidèles comme disciples-missionnaires dans la nouvelle évangélisation»), à propos des ministères exercés par des laïcs en complémentarité avec les ministres ordonnés (cf. *supra*, 7.4.2., «La coresponsabilité des fidèles laïcs avec les ministres ordonnés») et pour le continent latino-américain en particulier. Dans ce paragraphe, nous mettons plutôt l'accent sur l'invitation lancée à tous de nourrir la foi par rapport aux menaces des sectes et du syncrétisme. Il s'agit donc de la conversion de tous les fidèles. Le pape François en a fait le cœur de son message dans l'Exhortation *La joie de l'Évangile*. On peut même dire qu'il en fait le programme de son pontificat. Un disciple-missionnaire est un chrétien qui se met à l'écoute de l'œuvre de Dieu dans le monde, qui regarde l'action de Dieu qui le précède. Puis, après avoir écouté et regardé comment Dieu agit, il se met lui-même à agir.

1425 *EG*, n°25.

repères, d'outils, et donc de formation en profondeur pour aller au bout de cette transformation évangélistrice<sup>1426</sup>.

### 7.6.1. Face à l'hémorragie des départs, le besoin d'une formation permanente des baptisés<sup>1427</sup>

La plupart des diocèses au Bénin sont confrontés à des difficultés dans l'annonce de la Bonne Nouvelle. L'une des plus grandes difficultés résulte du manque d'enracinement de la foi de certains fidèles. Cela se traduit quelquefois par des désertions : ils abandonnent l'Église catholique pour adhérer à un autre groupe religieux, une Église évangélique<sup>1428</sup> par exemple. Ce genre de déplacement est fréquent<sup>1429</sup>. Dans *Africae munus*, le pape Benoît XVI parle de « l'hémorragie » des fidèles des paroisses vers les sectes<sup>1430</sup>. Les raisons de ce phénomène, si diverses et si variées qu'elles puissent être, ont un point commun : une foi superficielle, qui manque de solidité. Jean-Paul II l'avait déjà remarqué lorsqu'il écrivait dans *Ecclesia in Africa* qu'en Afrique, la formation à la foi était trop souvent restée au stade élémentaire, et que les sectes mettaient facilement à profit cette ignorance<sup>1431</sup>.

Il faut alors pour les chrétiens des sessions régulières de formation, ainsi que le recommande François : « *Assurément, nous sommes tous appelés à grandir comme évangélistes. En même temps, employons-nous à une meilleure formation, à un approfondissement de notre amour et à un témoignage plus clair de l'Évangile* »<sup>1432</sup>. Dans ce sens, Jean-Paul II avait lui aussi fait une déclaration qui, aujourd'hui encore, retient notre attention : « *L'Église en Afrique a-t-elle formé suffisamment les laïcs, pour les rendre capables d'assumer toutes leurs responsabilités ? [...] Les chrétiens doivent être formés à vivre les implications sociales de l'Évangile de telle sorte que leur témoignage*

1426 Voir entre autres Ambroise BINZ, Robert MOLDO, Alain-Louis ROY, *Former des adultes en Église : état des lieux, aspects théoriques et pratiques*, St-Maurice, St-Augustin, 2000 ; Jan E. REGAN, *Catéchèse d'adultes. Le pourquoi et le comment*, coll. « Pédagogie catéchétique », n°20, Bruxelles, Lumen Vitae, 2002 ; C. PICHON, G. RIMBAUT, N. WALLENHORST (dir.), *Adultes et chrétiens en itinérance. Quels défis pour la formation ?*, coll. « Défi-formation », Paris, L'Harmattan, 2016.

1427 Ce besoin urgent de la formation a été bien souligné dans l'article de E. GOUSSKINDE, « La formation des agents de la nouvelle évangélisation », *Église d'Afrique. Revue d'Études et d'expériences pastorales* 1 (avril 2001), pp. 20–27.

1428 Au Bénin, ces Églises se comptent par centaines : Assemblée de Dieu, Église de la pleine mission, Ministère prophétique de la pleine moisson, Mission évangélique de la foi internationale, Église de la foi agissante, Église biblique du Saint-Esprit, etc. : tels sont quelques exemples qui expriment bien la fragmentation de l'« offre chrétienne » dans notre pays.

1429 Cf. *supra*, 2.4.2.4., « Phénoménologie des nouveaux mouvements religieux : Jésus comme « fonds de commerce » ».

1430 Cf. *AM*, n°91.

1431 Cf. *EA*, n°76.

1432 *EG*, n°121.

devienne un défi prophétique à tout ce qui nuit au vrai bien des hommes et des femmes d'Afrique, de même que de tous les autres continents »<sup>1433</sup>. La seule catéchèse d'initiation chrétienne ne saurait suffire. De fait, depuis quelques années, sous l'impulsion du pape François, l'Église s'est résolument inscrite dans un processus de transformation et de conversion complète vers un agir plus synodal. L'Église en Afrique et au Bénin ne saurait se soustraire à cette *metanoia*. Mais pour rendre effective cette transformation, il faut une formation intégrale de tous les disciples missionnaires : doctrinale, théologique, biblique, spirituelle et pratique.

Si l'Exhortation apostolique post-synodale *Christifideles laici* du pontife polonais insiste autant sur la vocation et la mission des laïcs au sein de nos communautés, c'est pour encourager vigoureusement les initiatives en faveur de la formation permanente des laïcs<sup>1434</sup>. Cette formation est un complément de celle reçue en catéchèse de base, et elle vise à l'éclairer, à l'entretenir et à la renforcer. De la sorte, on peut conduire les chrétiens à la maturité de leur foi et les rendre capables d'assumer pleinement leurs responsabilités aussi bien dans l'Église que dans le monde<sup>1435</sup>. Avec la formation permanente, les fidèles laïcs sont amenés à découvrir les richesses de la foi et les exigences du baptême en relation avec leurs traditions et coutumes<sup>1436</sup>.

Car, jusqu'à présent, la plupart des chrétiens se contentent seulement de la catéchèse embryonnaire reçue en vue des sacrements de l'initiation chrétienne, ce qui fait d'eux des chrétiens peu enracinés et vulnérables. Une formation complémentaire donnée au quadruple niveau doctrinal, biblique, spirituel et culturel est un atout indéniable à la construction d'une Église au Bénin totalement missionnaire, et capable de répondre aux

1433 *EA*, n° 54.

1434 Tous les disciples du Christ – évêques, prêtres, religieux et religieuses, fidèles laïcs – ont besoin de formation (cf. *Ecclesia in Africa*, n° 75). Nous avons parlé plus haut de la formation initiale et permanente du clergé (cf. *supra*, 7.3.1., «Une formation initiale incarnée»; 7.3.3., «Une formation continue incarnée»). La nécessité de la formation des fidèles laïcs nous paraît tout aussi urgente actuellement dans l'ensemble des diocèses. C'est à leur niveau que la formation a souvent fait le plus défaut et que le besoin se fait le plus ressentir. Cf. JEAN-PAUL II, Exhortation apostolique post-synodale *Christifideles laici*, n°60. Voir aussi *DPC*, «La catéchèse dans le contexte des nouveaux mouvements religieux», n°352–353.

1435 L'abbé Jean SINSIN BAYO, prêtre ivoirien du diocèse de Man, a perçu très tôt la nécessité et l'urgence de cette formation permanente des laïcs. C'est ainsi qu'il a lancé depuis 2013 l'institut *Mont Thabor*, une structure de formation chrétienne permanente approfondie au sein de l'Église en Afrique. Pour lui, la création de cet institut répond à un véritable besoin. Le but est de former des chrétiens solidement ancrés dans la foi chrétienne et qui entretiennent une relation personnelle avec le Christ : «Ce que l'on communique à la catéchèse, disait-il, est squelettique. Malheureusement, c'est nous qui conduisons nos fidèles à l'anémie spirituelle et théologique».

1436 Le *DPC* en souligne la nécessité : «Catéchèse et formation à la vie chrétienne», n°73–74.

défis de ce temps. Cette formation doit se situer parmi les principales priorités de chaque diocèse et trouver sa place dans les programmes d'action pastorale.

Des initiatives en faveur de cette formation permanente pour tous, d'où découlent ensuite des préparations à l'exercice de certains services précis et ministères particuliers, ont été lancées ces dernières années, dans quelques diocèses du Bénin, tels Parakou, Cotonou<sup>1437</sup>, Abomey<sup>1438</sup> et Natitingou. Mais nous nous permettons d'insister pour qu'elles soient prolongées et élargies avec plus de détermination, de constance et de conviction afin de permettre aux fidèles laïcs de vivre pleinement unis au Christ. Aussi, la centralisation de l'organisation à l'échelle diocésaine n'a forcément pas favorisé une large participation. Pour certains, la distance à parcourir constitue un véritable obstacle pour prendre part à ces formations ; pour d'autres, c'est le manque de moyens financiers ; pour d'autres encore, c'est le moment choisi. L'idéal serait que, de façon ordinaire, cette formation soit organisée au niveau de chaque paroisse, par secteurs paroissiaux ou encore par vicariats épiscopaux.

#### 7.6.2. Une formation holistique et enracinée

La formation permanente permet aux fidèles laïcs d'acquérir la sagesse de Dieu pour une maturité et un approfondissement plus grands de la foi chrétienne. Mais cette formation n'est pas du tout une pure acquisition intellectuelle ou académique des sciences religieuses. Ce n'est pas non plus un simple exercice intellectuel. Elle vise plutôt la perfection chrétienne, qui n'est rien d'autre que la configuration et l'identification au Christ, pour être en relation avec lui, vivre entièrement plongé dans son amour : « *Tu nous as faits pour toi Seigneur, et notre cœur est inquiet jusqu'à ce qu'il repose en toi* »<sup>1439</sup>. En même temps, cette formation n'est pas uniquement orientée vers la sanctification personnelle des fidèles

1437 L'Église-famille est comme une ruche, elle ne doit sa survie qu'à l'action de tous sans exception. C'est dire que le premier objectif visé par l'ensemble de la formation est de rendre les fidèles laïcs plus aptes à s'assumer dans l'Église et le monde auquel ils sont envoyés. Le diocèse de Cotonou a fait bien des progrès dans le sens de cette formation, nous l'avons mentionné plus haut. Ce faisant, les fidèles laïcs reçoivent un cadre d'échanges, de recherches et de promotion plus global et peuvent y contribuer. Sans aucun doute, ce lieu de réflexion et de discussion suggérera à l'Église de nouveaux chemins d'évangélisation et plus de proximité entre tous les acteurs pastoraux, comprenant aussi bien les religieux que les laïcs. Une culture chrétienne pourra naître de cette rencontre des hommes. Les formations proposées par les services diocésains à Cotonou pour les années 2019–2021 portent sur *L'Église en Afrique : joies et espoirs, craintes et angoisses* (cf. *supra*, 7.4.2., «La coresponsabilité des fidèles laïcs avec les ministres ordonnés»).

1438 Pour le diocèse d'Abomey, Mgr Eugène HOUNDEKON, actuel évêque, a créé un *Centre d'Études et de Recherches en Théologie* (C.E.R.E.T). On y forme les fidèles laïcs en théologie, liturgie, ecclésiologie, droit canonique, etc. Après deux années de formation, les étudiants finissent par un mini-mémoire leurs recherches sur les cultures dont ils sont issus. L'évêque a rendu cette formation obligatoire pour les catéchistes et les ministres extraordinaires de la communion, ainsi que les premiers responsables de groupes, mouvements et associations des paroisses.

1439 Saint AUGUSTIN, *Les Confessions*, I, 1.

laïcs ou leur structuration intérieure. Elle est aussi une « armure » et un « équipement » en vue de la mission.

Il est évident que le principal formateur reste Dieu lui-même. Saint Jean, en effet, dit que nous sommes tous des « *theodidactoi* », des élèves de Dieu : « *Il est écrit dans les prophètes : ils seront tous enseignés par Dieu. Quiconque se met à l'écoute du Père et à son école vient à moi* » (Jn 6, 45 ; cf. Is 54, 13 ; Jr 31, 31–34). Les autres formateurs plus immédiats que sont les évêques, les prêtres, les théologiens, les catéchistes et les agents pastoraux compétents sont alors des collaborateurs de Dieu-éducateur ; et ils devront s'appliquer à cette tâche dans une adhésion filiale à l'enseignement de l'Église, Mère et éducatrice, « *Mater et magistra* ». C'est aussi ce que stipule le Décret conciliaire : « *Les ministres de l'Église doivent estimer à haut prix l'apostolat difficile des laïcs ; ils doivent former les laïcs pour que comme membres du Christ, ils prennent conscience de leur responsabilité à l'égard de tous les hommes ; ils doivent les instruire profondément dans le mystère du Christ, les introduire aux méthodes pratiques, être avec eux dans les difficultés, selon la pensée de la Constitution dogmatique sur l'Église Lumen gentium et du Décret Apostolicam actuositatem sur l'apostolat des laïcs* »<sup>1440</sup>. Tout prêtre qui exerce la responsabilité d'une paroisse est donc habilité à assurer l'enracinement de la foi des chrétiens confiés à ses soins. La mission exigeante et ardue du prêtre dans cette formation des fidèles laïcs nous aide à mieux comprendre pourquoi Paul demande que les hommes appelés aux fonctions ecclésiastiques soient « *serviteurs et intendants des mystères de Dieu* » (1 Co 4, 1) pour paître l'Église de Dieu, et ornés de tant de qualités : irréprochables, sobres, sages, dignes, hospitaliers, capables d'enseigner, ni buveurs, ni batailleurs, etc. (cf. 1 Tm 3, 1–5 ; Tt 1, 5–9). Ce qui n'empêche pas que, évidemment, il fasse régulièrement appel à d'autres formateurs et théologiens. Le besoin est réel et impérieux ; il revient aux pasteurs de le percevoir, mais aussi et surtout de s'engager pour y répondre. Selon Mgr Roger Houngbédji<sup>1441</sup>, pour assurer la formation permanente des laïcs, « *il faut créer des écoles de théologie qui aident à étudier et vivre la Bible* »<sup>1442</sup>. Cette idée est intéressante, mais elle n'exclut pas ce que nous avons suggéré plus haut, à savoir que la conversion pastorale à laquelle nous sommes tous appelés aujourd'hui exige que soit donnée une formation complète aux niveaux doctrinal, biblique, spirituel et culturel à l'ensemble des disciples missionnaires.

1440 AG, n° 21, § 4.

1441 Archevêque métropolitain de Cotonou, sacré évêque en septembre 2016 à Cotonou.

1442 Mgr Roger HOUNGBÉDJI, « Interview » réalisée par *La Croix du Bénin*, 10 janvier 2017. C'est aussi dans ce sens que le cardinal Laurent Monsengwo a eu l'initiative de la création d'un *Centre biblique pour l'Afrique et le Madagascar* (CEBAM, en anglais BICAM). À ce centre fut assignée la mission de promouvoir à l'échelle du continent une meilleure connaissance de la Bible dans les communautés chrétiennes.

Car, dans *Evangelii gaudium*, le pape sud-américain suggère qu'il ne faudrait pas interpréter l'appel à la formation exclusivement ou prioritairement comme une formation doctrinale<sup>1443</sup>. Avant lui, Jean-Paul II avait aussi indiqué que « la formation [devait] permettre aux chrétiens d'acquérir non seulement une habileté technique pour mieux transmettre le contenu de la foi, mais encore une profonde conviction personnelle pour en témoigner efficacement dans la vie »<sup>1444</sup>. De cette manière, l'engendrement à la foi chrétienne doit absolument intégrer la croissance dans la vie chrétienne et la dimension communautaire<sup>1445</sup> : « La catéchèse est une activité éducative que chaque membre de la communauté exerce au titre de sa responsabilité particulière dans un contexte ou milieu communautaire riche de relations qui aideront les catéchumènes et les catéchisés à s'insérer dans la communauté et à participer activement à sa vie »<sup>1446</sup>. En effet, la foi authentique est appelée à se traduire en actes concrets dans la vie de tous les jours : une vie inspirée par l'Évangile et éclairée par lui, c'est-à-dire une vie de charité, de fraternité, de justice, de paix, d'honnêteté, etc. Il est important que cette formation vise à aider les chrétiens à grandir réellement dans la vie chrétienne en communauté. Ainsi peut-on espérer qu'ils soient de véritables disciples missionnaires, témoins du Christ et de son Évangile.

Selon *Ecclesia in Africa* : « Le programme de formation doit inclure [...] la formation des laïcs à jouer pleinement leur rôle d'animation chrétienne de l'ordre temporel (politique, culturel, économique, social), qui est une caractéristique de la vocation séculière du laïc »<sup>1447</sup>. Il s'agit de les conduire à rechercher – dans leurs engagements sociaux, politiques ou professionnels – l'intérêt général plutôt que leurs propres intérêts ou les intérêts particuliers de quelques-uns. Cela appelle un esprit de sacrifice et le sens du bien commun. Cette dimension de la formation est d'une grande nécessité pour tous nos diocèses. L'urgence de cette formation est aussi soulignée dans *Africae munus*<sup>1448</sup>, une Exhortation signée de surcroît au Bénin. C'est à ces différents niveaux de la vie en société que les fidèles sont appelés à donner l'exemple. Ainsi, le défi consiste à vulgariser

1443 Cf. *EG*, n° 161.

1444 *EA*, n°77.

1445 Cf. *DPC*, chap. IX, «La communauté chrétienne, sujet de la catéchèse», n°283–289.

1446 *DGC*, n°220.

1447 *EA*, n°75.

1448 *Africae munus* est un vrai programme de pastorale sociale pour l'Afrique, nous le disions précédemment (cf. *supra*, 2.4.1.2., «La pastorale sociale»). Le pape y définit la vocation et la mission ecclésiale des laïcs dans ce contexte. Avec toute l'Église d'Afrique, les laïcs ont à assumer le service de la réconciliation, de la justice et de la paix pour faire face à la division, au conflit et à la haine. Cette mission indispensable et salvatrice doit rendre paisibles les relations entre les hommes et Dieu et les hommes entre eux. Mais pour ce faire, le pape recommande aux numéros 128–131 la formation des laïcs, leur vie de sainteté dans le Christ, leur témoignage professionnel et leur engagement dans la communauté.

l'enseignement social de l'Église, d'une part<sup>1449</sup> et, d'autre part, à sensibiliser et à former les fidèles chrétiens à la dimension sociale de notre foi chrétienne. À Cotonou par exemple, l'*Institut des Artisans de Justice et de Paix* (IAJP)<sup>1450</sup> est une structure qui offre de telles possibilités. La formation intégrale au Bénin peut s'articuler aussi autour d'un travail d'approfondissement des sacrements : baptême, confirmation, eucharistie, mariage, réconciliation. On peut regretter qu'un grand nombre de fidèles laïcs au Bénin ne connaissent pas suffisamment leur foi même s'ils la célèbrent avec beaucoup de joie et d'enthousiasme. Les célébrations de l'eucharistie sont réellement des célébrations populaires<sup>1451</sup>, des « *jours de festins et de liesse* » (Est 9, 19). Pourtant, une formation théologique et liturgique fait défaut à la plupart des baptisés.

Ainsi, la formation doctrinale et théologique doit être surtout christocentrique, afin d'amener les chrétiens à adhérer, non pas seulement au Christ glorieux, mais aussi au Christ qui a souffert la passion. En effet, beaucoup voudraient avoir part à la gloire du Christ, mais en oubliant qu'il est d'abord passé par la croix et qu'il enseigne à prendre chaque jour la croix pour le suivre (cf. Mt 16, 24 ; Mc 8, 34). Pour ceux-là, les épreuves de la vie ou celles de la foi sont des pierres d'achoppement à la suite du Christ. Ce sont les êtres d'un moment, selon la parabole du semeur : quand survient une tribulation ou une persécution à cause de la Parole, ils succombent (cf. Mt 13, 21 ; Mc 4, 17 ; Lc 8, 13). Ceci explique en partie le syncrétisme religieux que nous avons évoqué, et aussi, dans bien des cas, la désertion des fidèles vers les nouveaux mouvements religieux. L'approfondissement de la foi doit donc rendre forts les chrétiens pour qu'ils soient aptes à supporter courageusement toutes sortes d'épreuves, dans une ferme espérance, les yeux fixés sur le Christ mort et ressuscité, qui est à l'origine et au terme de la foi (cf. He 12, 2). Pour ce faire, le recours à la vie des saints peut être d'une grande utilité.

De fait, dans le *Message final* au peuple de Dieu, qui a fait suite au synode sur la nouvelle évangélisation, les pères synodaux soulignent nettement que la vie des saints « *est un instrument privilégié de la nouvelle évangélisation* »<sup>1452</sup>. Se rappeler ces nombreux témoins qui, tout au long de l'histoire de l'Église, ont généreusement donné leur vie au Christ et bravé toutes les sortes de difficultés qu'ils pouvaient rencontrer, ne peut

1449 Cf. CONSEIL PONTIFICAL « JUSTICE ET PAIX », *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*, coll. « Documents des Églises », Paris, Bayard/cerf/Fleurus-Mame, Rome, 2005, § 7. [http://www.vaticana.va/romancuria/pontificalcouncils/justpeace/documents/rcpejustpeacedoc20060526compendio-dott-soc\\_fr.html](http://www.vaticana.va/romancuria/pontificalcouncils/justpeace/documents/rcpejustpeacedoc20060526compendio-dott-soc_fr.html).

1450 Nous parlerons de cette structure un peu plus loin dans notre réflexion (cf. *infra*, 8.2.1., « Dimension sociale de l'engagement de l'Église »).

1451 Cf. *supra*, 6.1.3., « La nécessité d'une Église inculturée au Bénin ».

1452 SYNODE SUR LA NOUVELLE ÉVANGÉLISATION, « Message au Peuple de Dieu », *La Documentation catholique*, n°2501 (2012), p. 1061. Cf. *Evangelii gaudium*, n°263.

qu'affermir les pas des disciples d'aujourd'hui et les encourager sur le même chemin. Toujours dans le même sens, mais au niveau local, l'histoire de tous ces missionnaires qui ont donné leur vie pour l'évangélisation de notre pays<sup>1453</sup>, celle des premiers agents pastoraux et des premiers chrétiens locaux qui étaient de vaillants et intrépides témoins du Christ, regorgent d'une grande richesse pour l'affermissement de la foi des fidèles chrétiens dans les circonstances actuelles. Certes, il n'existe pas à ce jour de saints béninois selon la critériologie magistériel<sup>1454</sup>; mais il est certain que de grandes figures de la foi ont illuminé l'histoire de l'Église au Bénin et en Afrique<sup>1455</sup>. Tous ces trésors sont peu

- 1453 Parmi ces missionnaires de la Société des Missions Africaines – venus de France –, beaucoup sont morts pour la cause de l'évangélisation du Bénin. Certains sont décédés en chemin, avant même d'atteindre le lieu de la mission; d'autres sont morts quelques jours seulement après leur arrivée; d'autres encore sont décédés après quelques mois ou quelques années de mission sur la terre du Dahomey. Le plus intéressant à souligner est que ces morts fréquentes et parfois trop rapides n'empêchaient pas que d'autres missionnaires acceptent de venir. Quant aux missionnaires qui ont pu rester quelques années dans le pays, ils ont profondément marqué leur passage grâce à leur zèle apostolique et leur ardeur au travail. Tout cela mérite qu'on en fasse mémoire plus souvent. Cf. *supra*, 2.2.1., «L'arrivée des missionnaires au Dahomey».
- 1454 Selon le Magistère de l'Église, il y a trois critères principaux, mais non cumulatifs pour être déclaré saint: D'abord, le postulant à la sainteté doit avoir une réputation de sainteté (*vox populi*) attestée par le peuple chrétien local; ensuite l'héroïcité de ses vertus chrétiennes (c'est-à-dire un don total de soi dans l'amour du Christ et des hommes) ou dans le martyre attesté par l'Église (le pape, avec l'aide de la congrégation pour la cause des saints); enfin, Dieu lui-même doit valider cette sainteté par des miracles survenus en lien avec la prière soit du vivant du postulant, soit à la suite de l'intercession de ce dernier après sa mort.
- 1455 Il existe pourtant des saints africains, souvent méconnus des Africains eux-mêmes: saint Charles Lwanga: le plus célèbre des 22 saints ougandais dont le nom a été donné à une paroisse à Adjamé (Abidjan). Lwanga était un athlète d'une grande vigueur, que le roi Mwanga d'Ouganda (qui fit tuer les chrétiens catholiques entre 1885 et 1887) fit mourir d'une façon atroce. En effet, le bourreau avait pris un plaisir particulier à allumer le bûcher de sorte que ses pieds consomment en premier et que suive progressivement le reste du corps, du bas vers le haut. «*Tu me brûles, mais c'est comme si tu versais de l'eau pour me laver*», lui dit Charles Lwanga. Quand les flammes attaquèrent la région du cœur, le saint martyr soupira: «*Mon Dieu! Mon Dieu!*». C'étaient ses derniers mots avant d'expirer. Joseph Mukasa est l'autre célèbre martyr ougandais, sans doute le premier à avoir été tué pour sa foi, brûlé vif le 15 novembre 1885. Mukasa était le chef des catéchistes, l'un des premiers Africains à avoir été évangélisé par deux missionnaires européens. «*Quand j'aurai tué celui-là, tous les autres auront peur et abandonneront la religion des Pères*», décréta naïvement le cruel roi. C'était sans compter avec le miracle de la foi. Contre son attente, un jour après l'assassinat de Mukasa, douze catéchumènes sollicitèrent la grâce du baptême. Cent cinq autres catéchumènes furent baptisés dans la semaine qui suivit l'assassinat. Parmi eux, onze des futurs martyrs, dont des enfants, le plus célèbre étant saint Kizito, le plus jeune martyr africain: L'un des pogroms fut celui qui a vu l'incinération du petit Kizito (13 ans), le pogrom des pages du roi. Ces derniers furent tués eux aussi de façon atroce. Le roi leur fit comprendre, après avoir fait brûler leurs pieds, qu'il épargnerait leur vie s'ils renonçaient à leur foi. Ils refusèrent d'apostasier, alors le bûcher fut allumé. Du brasier qui les consumait, s'élevait une prière puissante: «*Notre Père qui es aux cieux, Que ton nom soit sanctifié...*». On sut qu'ils étaient morts lorsque du brasier, on n'entendit plus s'élever la prière des apôtres. «*On avait lié ensemble les jeunes de 18 à 25 ans. Les enfants étaient également liés, et si étroitement serrés les*

exploités, et il serait d'un grand intérêt de les prendre en considération plus sérieusement afin de les intégrer dans les programmes pastoraux. La mémoire est une dimension de notre foi, et « *la joie évangélistrice brille toujours sur le fond de la mémoire reconnaissante* »<sup>1456</sup>, nous rappelle François. L'auteur de l'épître aux Hébreux ne disait-il pas à ses destinataires : « *Souvenez-vous de vos chefs, eux qui vous ont fait entendre la Parole de Dieu, et [...] imitez leur foi* » (He 13, 7)?

Un autre aspect de cette formation consiste à amener les chrétiens à bannir la peur de leur existence quotidienne. En effet, le chrétien au Bénin en général a peur. Il a peur des forces maléfiques de toutes sortes ; il a peur du *vodun*, et il vit souvent sous l'emprise de cette angoisse<sup>1457</sup>. Or, d'une part, celui qui vit dans la peur se rend lui-même vulnérable. Et, d'autre part, cette peur, qui est mauvaise conseillère, le pousse à rechercher de la protection de tous côtés<sup>1458</sup>. Certes, les forces du mal existent et sont à l'œuvre dans le pays, tout comme elles l'étaient au temps de Jésus. Mais le Christ est vainqueur du mal et, en lui, nous sommes aussi vainqueurs, nous ses disciples. Le Christ ne demande-t-il pas à ses disciples : « *Pourquoi avez-vous peur, gens de peu de foi ?* » (Mt 8, 26)? L'enracinement dans la foi peut conduire les chrétiens à laisser habiter au plus profond de leur être cette ferme conviction que, en Jésus, ils sont vainqueurs de tout mal. Autrement dit, s'ils ont besoin de protection, c'est auprès de Jésus qu'il faut la chercher, en vivant leur existence spirituelle avec plus de ferveur. La fréquentation régulière des sacrements, la méditation de la Parole de Dieu et la vie d'intimité avec le Seigneur sont alors vivement conseillées<sup>1459</sup>. Comprendre et croire, cela peut aider les chrétiens à vivre plus librement et à s'engager

*uns près des autres qu'ils ne pouvaient marcher sans se heurter un peu. Je vis le petit Kizito rire de cette bousculade comme s'il eût été en train de jouer avec ses compagnons* », écrit le père Siméon Lourdel, l'un des deux missionnaires qui introduisirent le christianisme en Ouganda. L'assassinat de Kizito, dont le nom est donné à une paroisse à Abidjan (saint Kizito de Williamsville), décupla la foi des postulants spirituels en Ouganda. Les conversions se multiplièrent.

1456 *Evangelii gaudium*, n°13.

1457 Le *vodun*, religion endogène des peuples de l'Afrique occidentale, suscite bien souvent dans l'opinion publique béninoise une forte appréhension liée à la peur des pratiques occultes malfaisantes dont il aurait l'apanage. Elles sont communément appelées « *Bo* » en langue *fon* du Bénin ou « *Ogoun* » en *Yoruba* du Bénin et du Nigéria. On peut consulter à titre indicatif : Heike OWUSU, *Rituels et symboles vaudou*, Paris, Trédaniel Éditions, 2009 ; ou encore Claude PLANSON, *Le grand livre du vaudou*, Paris, Inconnu Éditions, 1996.

1458 L'ouvrage de J.-M. GOA IBO, *Spiritualité incarnée. Réflexions sur la quête de la santé* (2015), est très éclairant à ce propos. Signalons aussi celui de S. FANCELLO (dir.), *Penser la sorcellerie en Afrique*, Paris, Hermann, 2015 ; ou enfin celui de Kiatezua Lubanzadio LUYALUKA, *Vaincre la sorcellerie en Afrique. Une étude de la spiritualité en milieu Kongo*, coll. « Études africaines », Paris, L'Harmattan, 2009. La lutte contre la sorcellerie est un préalable au vrai développement de l'Afrique noire, et donc du Bénin aussi. Pour bien combattre ce fléau, il est impérieux de rétablir la vérité concernant le mystère africain, et connaître de surcroît la mentalité africaine.

1459 Cf. Mgr Tourmyol DU CLOS, *Pour se défendre du Malin*, Canohès, Éditions de l'Archistratège, 2010, pp. 17 ; 66–69.

totallement au service de l'Église et du monde. Car la peur est également paralysante. Nous pensons qu'il y a un sérieux travail à faire à ce niveau.

Cela conduit à parler du Christ comme de l'Unique Sauveur de tous les hommes. Cet aspect est le plus fondamental, et il constitue la base de tout. En effet, l'Église croit qu'il n'est pas sous le ciel d'autre nom donné aux hommes par lequel ils doivent être sauvés (cf. Ac 4, 12). Elle croit aussi que la clé, le centre et la fin de toute histoire humaine se trouvent en son Seigneur et Maître, le même hier, aujourd'hui et à jamais<sup>1460</sup>. Dans notre contexte de pluralisme religieux, où nous rencontrons partout des marchands d'illusions, le Christ n'a pas à être perçu comme un sauveur parmi d'autres, mais bien comme l'Unique Sauveur.

### 7.6.3. Une formation spirituelle inculquée<sup>1461</sup>

Nous n'avons pas parlé d'inculturation jusque-là dans le registre de cette formation à donner aux fidèles laïcs. Pourtant, c'est bien de cela qu'il est question à tous les niveaux que nous avons abordés. Car, en fin de compte, l'approfondissement de la foi consiste à «*incarner réellement la foi dans le tréfonds de notre être, de notre mentalité et de notre culture*»<sup>1462</sup>. Cette «incarnation» de la foi dans toutes les dimensions de l'existence humaine s'appelle donc l'inculturation<sup>1463</sup>. Et celle-ci est d'autant plus nécessaire que, pour être totalement reçue, élaborée et concrétisée, la foi doit devenir culture<sup>1464</sup>. Le travail immense à réaliser est celui d'aider les fidèles laïcs à vivre un évangile qui soit profondément et intimement assimilé, inculqué et enfoui en terre béninoise comme une semence de vie, un évangile enfoui dans le cœur et l'âme des fidèles chrétiens du Bénin. Mais cette inculturation n'est pas à présenter comme une «canonisation» de la culture béninoise, ni une installation dans la culture au risque de l'absolutiser.

L'appel de François, dans son Exhortation programmatique, à la créativité pastorale et à la mise en œuvre de l'inculturation doit constituer un véritable défi pour l'Église particulière du Bénin qui semblait avoir perdu tout esprit d'initiative au profit de la reproduction servile des pratiques et structures reçues. Il va falloir maintenant développer de nouveaux réflexes dans la formation des laïcs pour entrer dans cette dynamique d'inculturation. Il est urgent de forger de nouvelles générations de chrétiens béninois capables de discerner par eux-mêmes le message de l'Esprit Saint pour leur Église particulière. D'où la nécessité de revoir tous les axes de la formation.

1460 Cf. *GS*, n°10; *Tertio millennio adveniente*, n° 59.

1461 Cf. *supra*, 4.5.3., «Une intimité plus personnelle avec le Christ à développer».

1462 LE SYNODE DE COTONOU, *L'essentiel de la foi chrétienne*, p. 17.

1463 Cf. *supra*, 6.1.1 et 6.1.2., «La notion d'inculturation et son fondement théologique».

1464 *Ecclesia in Africa*, n°78.

Après plus de cent ans d'intériorisation du complexe de dépendance face à l'Occident, il n'est pas surprenant que la contribution du catholicisme africain à l'enrichissement de l'Église universelle reste si maigre. Mais désormais, les Églises particulières sont mises devant leurs responsabilités. La visée du pontife argentin ne manque pas de pertinence : *« Ce à quoi on doit tendre, en définitive, c'est que la prédication de l'Évangile, exprimée par des catégories propres à la culture où il est annoncé, provoque une nouvelle synthèse avec cette culture. Bien que ces processus soient toujours lents, parfois la crainte nous paralyse trop. Si nous laissons les doutes et les peurs étouffer toute audace, il est possible qu'au lieu d'être créatifs, nous restions simplement tranquilles sans provoquer aucune avancée et, dans ce cas, nous ne serons pas participants aux processus historiques par notre coopération, mais nous serons simplement spectateurs d'une stagnation stérile de l'Église »*<sup>1465</sup>.

En outre, l'Église n'est pas au premier chef une structure ni une société hiérarchique ; c'est une réalité spirituelle, théologique, une communauté eucharistique ; sinon elle risque de se réduire à un organisme philanthropique ou humanitaire. Ainsi, Francis Manoukian écrit : *« L'Église n'est pas une réalité mondaine : elle vient de Dieu et elle est animée par l'Esprit de Dieu. Il n'y a pas de vie chrétienne sans le Christ et sans l'Esprit Saint, c'est-à-dire sans la vérité de la grâce. C'est pourquoi nul ne peut comprendre et vivre pleinement l'Église s'il n'a fait l'expérience personnelle du Christ vivant dans sa vie, ainsi que l'expérience de l'effusion de l'Esprit »*<sup>1466</sup>. Voilà pourquoi l'édification de l'Église ne peut être déterminée en dehors de l'horizon normatif de la foi incarnée dans un contexte et des existences concrets. Qui parle de réalité spirituelle évoque alors la place de l'Esprit Saint. Bien des chrétiens nourrissent le désir d'approfondir leur vie spirituelle par une vie communautaire, par la relecture de leur propre vie à la lumière des Écritures : ils désirent accueillir les expressions de la piété populaire et les formulations nouvelles de la foi. D'où l'urgence de la formation spirituelle des disciples-missionnaires ; car *« chacun est appelé à grandir sans cesse dans l'intimité avec Jésus-Christ, dans la conformité à la volonté du Père, dans le dévouement à ses frères »*<sup>1467</sup>. De cette manière, toutes les activités, vécues dans et par la force de l'Esprit Saint au sein de la communauté, deviennent des offrandes agréables à Dieu par Jésus-Christ ; et dans l'eucharistie, elles sont offertes au Père avec

1465 EG, n° 129.

1466 FRANCIS MANOUKIAN, *Paroisse en feu. Manuel pratique de la mission paroissiale*, Paris, Éditions Emmanuel, 2017, p. 83. F. Manoukian parle de la nouvelle évangélisation sous forme de missions d'une durée d'une année, enracinées chaque fois dans des diocèses donnés. De telles missions pourraient être appliquées au Bénin.

1467 JEAN-PAUL II, *Christifideles laici*, n°59–60.

amour. C'est ainsi que les disciples-missionnaires consacrent à Dieu le monde, dans la sainteté de toute leur vie<sup>1468</sup>.

Rien ne donne autant vie et fécondité à une communauté de disciples-missionnaires que le contact permanent avec la source même de la mission et l'Auteur de la vie. La vie spirituelle est l'âme de tout apostolat ; et il n'y a de conversion pastorale que si, à la base, il y a une conversion spirituelle. L'Esprit Saint est l'agent principal de l'évangélisation et de la conversion. On voit bien combien les propos de Paul VI restent encore d'une étonnante actualité. Sans le Saint Esprit, les paradigmes d'évangélisation sont vains, la conception la plus élaborée tourne à vide : c'est lui qui conduit chaque baptisé à proclamer la Bonne Nouvelle<sup>1469</sup>. L'existence chrétienne dans le monde et l'apostolat sont forcément portés par la prière et fécondée par elle. La recommandation du Christ est sans appel : « *Demeurez en moi, comme moi en vous. De même que le sarment ne peut pas porter de fruit par lui-même s'il ne demeure pas sur la vigne, de même vous non plus, si vous ne demeurez pas en moi* » (Jn 15, 4). L'évangélisation ne relève pas d'un effort personnel héroïque. Elle ne sera jamais le fruit de notre dévouement personnel, ni d'un quelconque volontarisme plus tenace, ni encore d'un goût plus audacieux pour relever les défis, mais la mission sous toutes ses formes sera le fruit de la docilité à l'Esprit<sup>1470</sup>.

Pourtant, les paroisses aujourd'hui, au Bénin comme ailleurs, ne se soucient guère de la vie intérieure des fidèles. C'est aussi le constat fait par M.-A. de Matteo et F.-X. Amherdt : « *La progression de notre vie spirituelle, notre sanctification, devrait donc être au centre de nos préoccupations. Cependant nous pouvons souvent constater que nous avons tendance à négliger cet aspect de la vie chrétienne au profit de priorités de l'ordre du "faire"* »<sup>1471</sup>. La vie chrétienne est souvent réduite à la pratique minimale des sacrements et à l'initiation catéchétique donnée pendant l'enfance. Pourtant, « *la vie spirituelle ne nous met pas hors du réel, elle est au contraire le déploiement de l'existence chrétienne dans ce qu'elle a de plus intime et de plus large. L'expérience spirituelle nous plonge dans le cœur de Dieu, elle est le cadre privilégié qui lui permet de nous enfanter à sa propre vie* »<sup>1472</sup>.

Les initiatives en faveur de la formation spirituelle des disciples-missionnaires (oraison, prière contemplative, *lectio divina*, etc.) doivent être promues dans tous les diocèses au Bénin, parce que les fruits en sont incalculables. Déjà, l'Église catholique

1468 Cf. *LG*, n°34, en référence à Rm 12, 1.

1469 Cf. *EN*, n°75, déjà cité *supra*, note 710.

1470 Cf. *EG*, n°12.

1471 M.-A. de MATTEO et F.-X. AMHERDT, *S'ouvrir à la fécondité de l'Esprit. Fondements d'une pastorale d'engendrement*, p. 126.

1472 *Ibid.*, p. 35.

possède une longue tradition de *lectio divina*<sup>1473</sup>, qui nourrit l'âme et fortifie le corps. Le père A. S. Quenum explicite le déploiement de la *lectio divina* en cinq étapes : lecture, méditation, oraison, contemplation et action. Pour lui, la lecture est l'étude appliquée des Saintes Écritures, faite par un esprit attentif. Voici ce qu'il recommande : « Après avoir prié l'Esprit-Saint, tu lis simplement les textes patiemment, méticuleusement, attentivement, comme si tu décryptais un parchemin ou découvrais un trésor ». La méditation est une opération studieuse de l'intelligence procédant à l'investigation d'une vérité cachée. Par la méditation, dit le père André, « tu t'arrêtes plus longuement sur le texte, le « ruminant, le mâchant » afin d'en tirer tout le suc et d'irriguer toute ta vie de sa sève ». L'oraison quant à elle est une religieuse application du cœur à Dieu : « L'oraison te met en contact avec un Dieu qui te parle, qui entre en conversation avec toi. Peu à peu, tu t'habitues à transformer les textes médités en prières courtes, en invocations simples, en brèves paroles répétées et ruminées et qui soutiennent une prière profonde ». La contemplation est une certaine élévation en Dieu de l'âme maintenue au-delà d'elle-même et savourant les joies de la douceur éternelle : « Dans le silence de Dieu, sa Parole te fait entrer dans une plus grande compréhension de la vie que Dieu te donne, sa vie en toi ». Enfin par l'action, « tu cherches à descendre toi aussi et, dans ta vie quotidienne, continuer à vivre des fruits de la *lectio divina* ». Et le père Quenum de conclure : « Comment ce temps de rencontre avec Dieu le Père, Fils dans l'Esprit peut-il se prolonger pour que ta vie soit pétrie, irriguée et illuminée par la Parole de Dieu ? »<sup>1474</sup>.

Tout ceci doit servir aux agents pastoraux dans le projet de renaissance de l'Église au Bénin et partout ailleurs. N'est-ce pas cette motivation qui a fait dire à nos deux auteurs : « *Nous ne pouvons pas attendre une demande explicite avant de proposer cet enseignement à tous. L'urgence est de le rendre accessible en tous milieux afin que chacun puisse décider librement de l'accueillir ou non, selon son désir et ses besoins* »<sup>1475</sup> ? La vie spirituelle est extrêmement importante dans la maturation de la foi de chaque baptisé pour résister aux assauts de la peur et des sectes, et pour faire éclore une communauté chrétienne. Cette absolue nécessité de la vie spirituelle est aussi soulignée par le spécialiste du mystique suisse Maurice Zundel, le théologien Marc Donzé : « *L'identité chrétienne tient essentiellement dans la rencontre intime et vivante avec le Christ. Elle est d'abord une relation interpersonnelle (et mystique) avec celui qui est le chemin, la vérité et la vie : une relation qui se joue au plus intime de l'être : "interior intimo meo", disait saint Augustin [...]. C'est là le but suprême de la proposition de la foi : que la personne devienne*

1473 C'est la lecture méditative de la Parole de Dieu.

1474 Extrait de la rubrique « J'écoute » de l'Hebdomadaire catholique *La Croix du Bénin*, 2013.

1475 M.-A. de MATTEO et F.-X. AMHERDT, *S'ouvrir à la fécondité de l'Esprit. Fondements d'une pastorale d'engendrement*, p. 38.

*vitalement être-en-Christ*»<sup>1476</sup>. Cela impose aux agents pastoraux de changer de cap et de re-visiter la pastorale de l'Église. Marie-Agnès de Matteo et François-Xavier Amherdt parlent de la nécessité d'un changement d'accent pour l'action pastorale de l'Église, au service de la conversion de tous les fidèles<sup>1477</sup>, en ces termes : « *Le plus important consiste à établir les conditions favorables à cette rencontre personnelle de chacun avec le Fils de Dieu* »<sup>1478</sup>.

#### 7.6.4. L'accompagnement spirituel largement proposé<sup>1479</sup>

Cela nous donne l'occasion d'esquisser encore quelques réflexions sur l'importance de l'accompagnement spirituel, pour enraciner les fidèles dans leur contexte vital et leur conviction chrétienne, sans qu'ils cèdent aux sirènes des nouveaux mouvements religieux ou de la religion traditionnelle africaine. Comme nous l'avons déjà précisé, le concept de « direction spirituelle » est très courant dans le langage théologique ordinaire et souvent utilisé dans le cadre de la préparation des candidats au sacerdoce, à la vie religieuse et monastique. Remarquons d'entrée de jeu qu'il prend sa source dans l'Écriture : « *Comment pourrais-je comprendre s'il n'y a personne pour me guider ?* » (Ac 8, 31). Mais la réalité de son contenu déborde largement le cadre restreint des séminaires et noviciats. L'accompagnement spirituel concerne tous les baptisés, dans l'itinéraire de croissance de leur foi, et il est à vivre comme un engendrement mutuel entre l'accompagnateur et l'accompagné. Pour ce qui relève de la présente réflexion, nous en signalons l'importance également pour les fidèles n'exerçant pas un ministère<sup>1480</sup>.

Si, comme nous le disions déjà à propos des jeunes selon *CV*, n°242–246, il convient plutôt de parler d'accompagnement que de direction spirituelle, il appartient aux agents pastoraux ordonnés et laïcs exerçant ce précieux ministère « *de rendre manifeste le parfum de la présence de Jésus et son regard personnel* »<sup>1481</sup>. Un tel accompagnement est donc une démarche d'enfantement réciproque et une relation fortement spirituelle dans laquelle l'accompagnateur spirituel aide la personne à orienter davantage sa vie et ses choix selon l'Esprit de Jésus-Christ à travers les combats et les embûches, et en arrive à se laisser lui-même renouveler par la personne suivie. Car nul ne dirige qui ne soit lui-même dirigé; nul n'engendre qui ne soit lui-même engendré. Ainsi, partager avec

1476 M. DONZÉ, « Proposer la foi. En quête d'identité chrétienne », *Choisir*, n°561 (septembre 2006), pp. 16–21, cité par *ibid.*, p. 127.

1477 Voir ci-dessus, 5.2.5., « La conversion spirituelle : origine et fondement des autres dimensions ».

1478 M.-A. de MATTEO, F.-X. AMHERDT, *S'ouvrir à la fécondité de l'Esprit. Fondements d'une pastorale d'engendrement*, p. 127.

1479 Cf. déjà plus haut, 4.4.2., « Le rôle de la direction spirituelle pour l'accompagnement des jeunes ».

1480 Cf. *EG*, n°169–173, « L'accompagnement personnel des processus de croissance ».

1481 *Ibid.*, n 169.

un autre croyant son expérience spirituelle profonde selon un processus d'engendrement réciproque, dans un climat de simplicité et de fraternité, en quête de chemins vers le Seigneur, au-delà de l'individualisme et de l'auto-suffisance, constitue une expression véritable de l'Église-communion des saints, et communion avec les vivants, les morts et les non-encore-nés. Cette démarche est essentielle pour la maturation de la foi, pour les fidèles béninois qui sont sujets à toutes sortes d'influences extérieures, positives et négatives, religieuses et sociales. Certes, bien des gens aujourd'hui, comme le souligne *Evangelii gaudium*, «*se croient libres lorsqu'ils marchent à l'écart du Seigneur, sans s'apercevoir qu'ils restent existentiellement orphelins, sans un abri, sans une demeure où revenir toujours. Ils cessent d'être pèlerins et se transforment en errants, qui tournent toujours autour d'eux-mêmes sans arriver nulle part*»<sup>1482</sup>. Et pourtant, pour grandir dans son existence humaine et spirituelle et dans l'amour de Dieu, chacun a besoin d'être aidé, guidé et accompagné<sup>1483</sup>. Seulement, cette progression ne peut se faire sans la coopération du candidat et le soutien de toute la communauté tridimensionnelle. La personne accompagnée entre en communication avec celle qui l'accompagne, ainsi qu'avec toute la communauté tridimensionnelle, toutes deux étant membres de l'entité des vivants de cette communauté. De fait, aussi bien l'Église comme communauté que la communauté traditionnelle représentent chacune une instance objectivante qui assure un regard sur la totalité à partir de la foi, un regard universel (catholique).

Voilà pourquoi nous proposons d'introduire un tel type d'accompagnement en toutes nos paroisses pour aider les chrétiens non seulement à avancer dans la maturation de leur foi, mais aussi à pouvoir porter un témoignage crédible sur l'espérance qui les habite. C'est une pastorale très importante, parce qu'elle fait partie de la mission d'engendrement mutuel. L'accompagnateur est appelé à faire preuve de sagesse et de prudence, de foi profonde et de capacité d'écoute.

En définitive, le rôle des prêtres et des engagés laïcs dans l'engendrement spirituel des chrétiens s'avère primordial. Dans une métaphore suggestive, M.-A. de Matteo et F.-X. Amherdt ajoutent : «*Les agents pastoraux sont donc invités à devenir comme les "révélateurs" du travail de l'Esprit en chaque être, au sens photographique du terme, c'est-à-dire à "autoriser" en l'autre l'éclosion de ses possibilités les plus propres. C'est par le rayonnement de leur vie intérieure et leur amour fraternel qu'ils pourront répondre à cette mission*»<sup>1484</sup>. Les agents pastoraux doivent donc se situer en guides, attentifs aux

1482 *Ibid.*, n°170.

1483 En lisant Ac 8, 26–40, à savoir l'épisode de Philippe avec l'eunuque éthiopien, nous percevons mieux l'importance de l'accompagnement spirituel de tous les baptisés.

1484 M.-A. de MATTEO et F.-X. AMHERDT, *S'ouvrir à la fécondité de l'Esprit. Fondements d'une pastorale d'engendrement*, p. 127.

appels des baptisés dont ils ont la charge. Mais auparavant, ils doivent se laisser eux-mêmes enfanter par l'Esprit, dans une fidélité exigeante à leur conscience. Ils doivent être des modèles dont les chrétiens ont besoin en reflétant le Seigneur par leur droiture et leur exemplarité. Ainsi ne transmettent-ils plus un simple enseignement, mais une voie spirituelle et théologique par osmose et contagion. De plus, la sainteté personnelle de vie des accompagnateurs permet aux baptisés de s'ouvrir et de discerner avec le secours de la grâce de l'Esprit Saint.

Dans *Evangelii gaudium*, le pape donne quelques précieux conseils aux accompagnateurs : « *Nous avons besoin de nous exercer à l'art de l'écoute, qui est plus que le fait d'entendre. Dans la communication avec l'autre, la première chose est la capacité du cœur qui rend possible la proximité, sans laquelle il n'existe pas une véritable rencontre spirituelle. L'écoute nous aide à découvrir le geste et la parole opportune qui nous secouent de la tranquille condition de spectateurs. C'est seulement à partir de cette écoute respectueuse et capable de compatir qu'on peut trouver les chemins pour une croissance authentique, qu'on peut réveiller le désir de l'idéal chrétien, l'impatience de répondre pleinement à l'amour de Dieu et la soif de développer le meilleur de ce que Dieu a semé dans sa propre vie* »<sup>1485</sup>.

Si le pape insiste tant sur l'écoute, c'est parce qu'elle a sa source et son modèle dans la figure de Jésus, qui sait se rendre disponible pour chaque personne, dans le respect de sa totale dignité, en ayant pour tous un geste concret d'attention et d'humanité. Il s'agit en fin de compte d'apprendre de Jésus à accueillir chaque personne, en particulier ceux qui viennent à nous et ceux que nous rencontrons. C'est dans ce sens aussi que M.-A. de Matteo et F.-X. Amherdt ajoutent : « *L'identité du guide spirituel consiste [...] à intérioriser la manière de faire du Christ, le maître accompagnateur par excellence, et à exercer dans sa propre vie le discernement dans l'Esprit* »<sup>1486</sup>. À cet engendrement mutuel dans l'Esprit, entre accompagnateur et personne accompagnée, nous pouvons ajouter dans une perspective béninoise l'engendrement offert par les trois dimensions de la communion des saints.

Dans une visée pastorale de nouvelle évangélisation en profondeur, les questions de la formation et de l'accompagnement spirituel s'avèrent nécessaires pour une Église qui se veut adulte et qui désire engager de nouvelles énergies en vue de la participation des fidèles à la mission commune de l'évangélisation. Les fidèles laïcs doivent rester au cœur de la vie de l'Église dont ils sont membres à part entière, en ne se démarquant pas des problèmes du monde auxquels ils doivent chercher à apporter des solutions à la lumière

1485 EG, n°171.

1486 M.-A. de MATTEO et F.-X. AMHERDT, *S'ouvrir à la fécondité de l'Esprit. Fondements d'une pastorale d'engendrement*, p. 132.

de l'Évangile. À ce titre, les travaux du grand théologien Yves Congar nous paraissent demeurer actuels et pertinents, et ils peuvent être revisités<sup>1487</sup> afin que cesse une certaine infériorisation des laïcs, non seulement au Bénin mais partout dans l'Église d'Afrique.

Au regard de tout ce qui précède, et en raison du fait que tous, laïcs et prêtres, sont coresponsables de la mission évangélicatrice<sup>1488</sup>, nous suggérons la création dans chaque diocèse au Bénin d'une *École de formation de disciples-missionnaires*. Ce sera une sorte d'institut missionnaire<sup>1489</sup>, dont le projet consistera, d'une part, à soutenir celles et ceux qui veulent vivre avec plus de profondeur et d'intensité leur vocation de disciples-missionnaires et, d'autre part, de les former à l'écoute pastorale et à la démarche d'évangélisation auprès de celles et ceux qui ne connaissent pas encore le Christ. La mission de cette école sera organisée avec le soutien des communautés locales, pour confirmer les baptisés dans leur appel missionnaire en leur donnant les moyens de vivre la mission au quotidien, pour renforcer ou faire émerger des fraternités missionnaires dans toutes les paroisses<sup>1490</sup>, enfin pour mettre en réseau les disciples-missionnaires entre eux. Les thèmes qui seront abordés s'articuleront autour des cinq dimensions d'une formation intégrale : doctrinale, biblique, spirituelle, pastorale et culturelle. En clair, il s'agira de former précisément les disciples-missionnaires dans les domaines suivants : Écriture Sainte, notions de théologie fondamentale (foi et raison) et spirituelle, questions morales (éthique et bioéthique), place du corps, histoire de l'Église, théologie du mariage, informations sur le New Age et les nouveaux mouvements religieux en général, le yoga, l'islam et les différentes religions, le diable, la magie noire et blanche, pédagogie d'initiation et d'engendrement, bases culturelles et sociologiques, connaissances des coutumes et traditions locales, etc. Un tel programme est dense et ambitieux, mais il en va de la profondeur de la formation à donner aux disciples-missionnaires au service de leur conversion personnelle et de leur envoi.

1487 Cf. Y. CONGAR, *Jalons pour une théologie du laïc*, Paris, Éditions du Cerf, 1953.

1488 Cf. *supra*, 7.4.2., «La coresponsabilité des fidèles laïcs avec les ministres ordonnés». Aujourd'hui, le pape François appelle à la coresponsabilité dans la mission : laïcs et prêtres doivent se savoir tous responsables de l'évangélisation. Le cléricalisme demeure un vrai problème dans l'Église, comme nous l'avons répété à plusieurs reprises. Face aux grandes urgences missionnaires, prêtres et laïcs sont invités à agir ensemble, mais chacun dans le rôle qui est le sien. La coresponsabilité de tous se situe d'abord par rapport au salut à annoncer, et non par rapport à une répartition des tâches ou des choses à faire. L'évangélisation au Bénin ne sera féconde que lorsque l'Église de notre pays l'aura compris (cf. *EG*, n° 102).

1489 Voir dans ce registre, entre autres suggestions, d'Alex et Maud LAUROT-PREVOST, *Manuel du nouvel évangélicateur. Principes, outils-clé et spiritualité*, Paris, Salvator, 2013 ; Mario ST-PIERRE, *Multiplier les leaders. Guide d'accompagnement*, Québec, Éd. Néhémie, 2013 ; Jean-Philippe AUGER, *Comment Jésus a coaché douze personnes ordinaires pour en faire des leaders extraordinaires*, Paris, Salvator, 2016.

1490 Cf. *infra*, 7.7.2., «La paroisse comme communauté des communautés».

Au total, l'évangélisation au Bénin a besoin de disciples-missionnaires bien formés dans tous les domaines de l'évangélisation, d'hommes et de femmes de foi, adultes, responsables et actifs, déjà à l'intérieur de la communauté à laquelle ils appartiennent, avec un sens profond et engagé de l'Église, faisant corps avec elle, enracinés dans leur contexte et dans le monde. Notre conviction porte sur deux points : il faut un équilibre entre tous les domaines de la formation pour permettre une véritable fécondité de la mission inculturée des disciples. Ensuite, il n'y a pas de formation véritable et efficace si chacun n'assume pas et ne développe pas par lui-même la responsabilité de sa formation. Toute formation est en fin de compte une « auto-formation ».

### 7.7. Pour un renouvellement du style d'évangélisation dans la ligne de la « nouvelle évangélisation »<sup>1491</sup>

Le besoin de renouveler la vie et la pastorale est largement répandu aujourd'hui dans l'Église universelle; et pour cela les points de vue et les méthodes diffèrent selon les conférences épiscopales<sup>1492</sup>. L'Église au Bénin et en Afrique doit elle aussi, avec audace, imaginer une nouvelle forme pour sa présence au monde. Ainsi se pose la question fon-

1491 Trois documents nous ont servi de référence pour aborder cette problématique. Un plus ancien et pourtant si actuel : Père MARIE-JOSEPH, s.j.m., *Renouveler la paroisse aujourd'hui*, Paris, Pierre Téqui, 2001 ; Christoph THEOBALD, *Urgences pastorales. Comprendre, partager, réformer*, Montrouge, Éditions Bayard, 2017 ; et enfin le dernier document, beaucoup plus récent : INSTRUCTION DE LA CONGRÉGATION POUR LE CLERGÉ, *La conversion pastorale de la communauté paroissiale au service de la nouvelle évangélisation*, Cité du Vatican Rome, 20 juillet 2020. Parmi quelques modèles européen-américains, inspirés de ténors évangéliques nord-américains, nous pouvons signaler : James MALLON, *Manuel de survie pour les paroisses. D'une paroisse installée dans la routine à une paroisse de mission*, Paris, Artège, 2015 ; James MALLON, Ron HUNTLEY, *Réveillez votre paroisse : Formez des responsables et évangélisez avec les parcours Alpha*, Paris, Artège, 2019 ; Michael WHITE, Tom CORCORAN, *Rebuilt. The Story of a Catholic Parish. Awakening the Faithful, Reaching the Lost, Making Church Matter*, Notre-Dame (Indiana USA), Ave Maria Press, Indiana, 2013 (avec une préface du cardinal Timoty Dolan) [également traduit en français : *Rebuilt. Histoire d'une paroisse reconstruite*, Québec, Éd. Néhémie, 2015] ; Francis MANOUKIAN, *Paroisse en feu. Manuel pratique de la mission paroissiale* (2017) ; Mgr Dominique REY, *Paroisses, réveillez-vous ! Au défi de la nouvelle évangélisation*, Paris, Éd. de l'Emmanuel, 2012.

1492 Dès le début de son pontificat, le pape François a lancé un appel à la « conversion » et à la « purification » de l'Église. Influencées par ce nouveau souffle, bien des conférences épiscopales se sont lancées dans une redynamisation de la façon d'être missionnaire dans le contexte de leurs pays, au coeur de ce monde en profondes mutations socioculturelles. Mentionnons ici principalement L'ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE DES EVÊQUES DE LA CONFÉRENCE ÉPISCOPALE RÉGIONALE DE L'AFRIQUE DE L'OUEST (RECOWA-CERAO), *La nouvelle évangélisation et le développement humain intégral dans l'Église-famille de Dieu en Afrique de l'Ouest*, Ouagadougou, mai 2019. Les évêques venus de seize pays francophones, anglophones et lusophones entendent vivre l'Église, communier en Église et penser l'Église, pour voir dans quelle mesure trouver des voies et moyens permettant d'aller vers les périphéries afin d'annoncer l'Évangile et de faire la promotion humaine.

damentale du remède qu'elle peut apporter face aux diverses situations de fragilité<sup>1493</sup> en son sein : syncrétisme, attirance vers les nouveaux mouvements religieux, recherche du merveilleux, de la protection et de la délivrance, évangile de la prospérité, cléricalisme, etc. Toutes ces problématiques sont de taille et obligent à mettre en lumière des objectifs majeurs et des moyens à adopter pour un renouvellement du style d'évangélisation.

### 7.7.1. Une «Église en sortie» dans une visée d'engendrement mutuel

La deuxième partie de ce travail a essentiellement porté sur la présentation de l'Exhortation *Evangelii gaudium*, une présentation qui nous a permis de faire ressortir que, dans ce document, le pape François indique aux chrétiens le «style évangéliste» capable de réaliser la «nouvelle évangélisation» et la conversion en profondeur à laquelle toute l'Église est appelée. Nous avons précisé la signification et le contenu de cette notion de «style», et souligné qu'elle joue un rôle important dans ledit document. Pour ce qui relève des diocèses du Bénin, la «sortie missionnaire» et la «pastorale de proximité» sont les aspects à retenir de ce style évangéliste dont parle le pape.

Dans la plupart des paroisses au Bénin, en effet, la pastorale dominante est celle du bureau ou celle de l'église : c'est-à-dire que, de façon générale, les agents pastoraux attendent que les gens viennent à eux pour répondre à leurs demandes et préoccupations, ou pour leur annoncer le Christ<sup>1494</sup>. Il faut reconnaître que les gens se déplacent effectivement, surtout dans une jeune Église comme la nôtre, dont la vitalité demeure manifeste et dont les paroisses ne désespèrent pas.

Cependant, le fait d'avoir des églises souvent pleines peut comporter un danger, celui de ne pas prêter attention aux brebis du troupeau qui sont restées en arrière, à celles qui se sont égarées, ou encore à celles qui, à la porte, attendent le petit geste qui les stimulera

1493 Les situations de fragilité dans l'Église au Bénin sont celles de toute l'Afrique. À ce titre, l'ouvrage de Donald ZAGORE, *L'Église en Afrique au-delà des apparences. Regard critique sur le catholicisme en Afrique*, vol. 1, Lomé, Éditions Saint-Augustin Afrique, mai 2019, dresse le portrait, on ne peut plus objectif, des déficiences qu'on pourrait observer dans l'Église en Afrique. Ce qui est dit de l'Afrique en général est observable aussi au Bénin. L'auteur consacre une large réflexion à la question des communautés nouvelles (issues du Renouveau charismatique) en Afrique : «Avec l'avènement dans nos Églises catholiques de nombreux mouvements à vocation dite charismatique, des méthodes de motivation et de développement personnel promues par certaines Églises évangéliques, une forme de pagano-christianisme semble prendre de l'ampleur», affirme-t-il.

1494 Précisons, toutefois, qu'il y a quelques efforts de sortie missionnaire. Par exemple, les «campagnes d'évangélisation» organisées de temps en temps, surtout par les groupes de Renouveau charismatique, et d'autres initiatives du même genre. Ce sont de belles initiatives, mais qui demeurent insuffisantes. Dans les circonstances actuelles, et à l'appel du pape François, la «sortie missionnaire» ne doit plus être un cas isolé ou un acte ponctuel ; elle doit devenir une attitude foncière et une habitude. Cela vaut aussi pour les diocèses au Bénin.

à entrer joyeusement elles aussi dans la maison du Père (cf. Jn 10). En effet, même si les églises continuent d'attirer du monde, il faut dire qu'il y a aussi, d'un côté, tous ceux qui, pour une raison ou une autre, sont toujours réticents ou indécis, et de l'autre, ceux qui se sont éloignés de l'Église et ceux qui sont dans une situation de blocage vis-à-vis d'elle. Ceux-là requièrent qu'on aille vers eux. Toutes ces personnes ont besoin qu'on les rejoigne dans leur situation pour les écouter, les accompagner et leur proposer – ou leur «re-proposer» – la douceur et la consolation de l'amitié avec le Christ.

Le pape invite alors à ce qu'il appelle une *transformation missionnaire*<sup>1495</sup> de l'Église qu'il désigne par l'expression d'«*Église en sortie*»<sup>1496</sup>, moins préoccupée d'elle-même, pour aller aux périphéries : «*La réforme des structures, qui exige la conversion pastorale, ne peut se comprendre qu'en ce sens : faire en sorte qu'elles deviennent toutes plus missionnaires, que la pastorale ordinaire en toutes ses instances, soit plus expansive et ouverte, qu'elle mette les agents pastoraux en constante attitude de sortie et favorise ainsi la réponse positive de tous ceux à qui Jésus offre son amitié*»<sup>1497</sup>. Nous pouvons aussi la désigner par l'expression de *pastorale de contact ou de proximité*. Pour François, l'annonce de la Bonne Nouvelle est bien l'annonce de la joie ; et lorsqu'on a la joie d'avoir découvert le trésor et la perle rare, on ne peut les garder pour soi (cf. Mt 13, 44–45). C'est à cette exigence intérieure que le pontife argentin donne le nom d'«*Église en sortie*». L'Église au Bénin et partout ailleurs a le devoir d'inventer des routes nouvelles, afin de ne pas se centrer sur elle-même, mais sur ceux qui sont au dehors, les incroyants, les pauvres, les marginaux, les souffrants, les blessés.

En lisant les évangiles, François va à une parabole bien connue, celle du semeur (cf. Mt 13, 1–23 ; Mc 4, 1–20 ; Lc 8, 4–15). Le semeur sème et du bon grain tombe partout : sur la pierre, là où il y a des ronces, au bord du chemin et sur la bonne terre. Or, la parabole commence par une affirmation simple, mais en même temps grandiose : «*Voici que le semeur est sorti pour semer*» (Mc 4, 9)<sup>1498</sup>. Tout est dit dans cette phrase. Le semeur est

1495 Cf. chapitre 1 d'*Evangelii gaudium*.

1496 Depuis son élection, l'évêque de Rome ne cesse d'appeler l'Église à une vaste «conversion pastorale» pour retrouver «la joie de l'Évangile» et l'annoncer aux «périphéries existentielles». C'est ce qu'il nomme «l'Église en sortie». Il s'agit d'aller dans les rues pour partager la tendresse réconciliatrice de Dieu ; d'aller vers ceux qui connaissent la douleur, le désespoir et le poids de l'échec ; et d'annoncer la folie d'un Père qui cherche à répandre l'huile de l'espérance.

1497 *EG*, n°27.

1498 Sur ce verset, voici un extrait d'un commentaire que nous avons proposé et présenté au presbyterium du diocèse d'Albi, où nous exerçons temporairement notre ministère, le 27 septembre 2018, intitulé *La mystique du semeur* (Mc 4, 1–20) : «Nuit et jour, la semence germe et grandit, on ne sait comment [...]. Dès qu'une graine est jetée en terre, elle commence dans le secret, une fantastique alchimie de la matière, une série de merveilles invisibles. Dès qu'on a enfoui les grains, une relation dynamique s'établit entre la semence et la terre [...]. Tout se passe comme si personne ne s'occupait de ce grain jeté en terre, comme si le paysan se désintéressait de ce blé qu'il a semé. C'est l'une des paraboles

tout entier dans son mouvement de sortie pour accomplir ce pour quoi il est fait : semer. Parce que les disciples semblent n'avoir pas compris, Jésus explique la parabole. Il précise que « *le semeur sème la Parole* » (Mc 4, 14). Le semeur est donc Dieu lui-même. Dieu est sorti pour donner sa Parole à tous ! Voilà la vérité la plus essentielle ; et voilà pourquoi le pape invite toute l'Église à s'inscrire dans le même mouvement de sortie.

Par ailleurs, il y a les membres souffrants du corps ecclésial, c'est-à-dire ceux qui traversent toutes sortes d'épreuves possibles. Ceux-là, quant à eux, ont besoin de ressentir le soutien de la communauté de foi à laquelle ils appartiennent. Nous retrouvons ici l'appel du souverain pontife, qui souligne que la structure paroissiale doit veiller à rester proche des gens et de ce qu'ils vivent<sup>1499</sup>.

Cet appel mérite d'être entendu et pris au sérieux dans tous les diocèses du Bénin, afin d'arriver à promouvoir dans cette Église locale une véritable et bienfaisante « pastorale de proximité ». Si parfois certains partent de l'Église, c'est aussi en raison du manque de soutien de la part de leur communauté<sup>1500</sup>. Quand ils se retrouvent face aux vicissitudes de la vie, ils sont quasiment abandonnés ; et alors ils préfèrent se tourner, disent-ils, vers d'autres communautés plus sensibles, plus accueillantes et plus fraternelles : les Églises évangéliques. Il n'est pas rare d'entendre : « *Lorsque j'étais malade, le prêtre n'est pas venu me voir ; les chrétiens catholiques avec qui je partage la même communauté de foi non plus. Mais le pasteur avec des membres de son Église m'ont assisté ; plusieurs fois, ils sont venus me visiter et prier pour moi* ». Fort de cette expérience, le fidèle, une fois guéri, prend la décision de rejoindre cette communauté.

Nous sommes là sur l'un des terrains sensibles où l'Église est attendue. La culture missionnaire est très minoritaire chez les catholiques. C'est ce talon d'Achille de notre Église que les nouveaux mouvements religieux exploitent à leur profit. Le pape a posé un vrai diagnostic sur le mal qui mine l'Église en général. Et pour y remédier, selon lui, il faut aller aux périphéries.

Pour les pasteurs, c'est une invitation à valoriser dans leur programme la pastorale de proximité, d'une part ; et, d'autre part, pour tous les chrétiens catholiques, cela constitue un appel à renforcer la vie de fraternité. Cette fraternité consiste à s'intéresser les uns aux autres, à porter les fardeaux les uns des autres (cf. Ga 6, 2), à être proches les uns des

les plus optimistes que nous ayons. Qu'il pleuve ou non, la réalité divine est semée en tout homme, et elle s'épanouit dans le quotidien de nos doutes, de nos faiblesses, de notre disponibilité, de notre amour qui rejoint l'amour qui est en Dieu [...]. La force divine s'active en chaque personne, une force cachée, imperceptible, la force divine de l'Esprit Saint».

1499 Cf. EG, n°28.

1500 C'est encore ce que de nombreux fidèles ont dit avoir expérimenté durant le temps de confinement, entre autres, lorsqu'à cause de la Covid-19, les célébrations publiques étaient supprimées. Ils se sont « sentis lâchés » par l'Église catholique.

autres dans les différentes circonstances de la vie, mais surtout aux heures d'épreuves. Non seulement cette fraternité authentiquement vécue fait du bien à chaque membre de la communauté chrétienne, mais encore, elle est à la face du monde un témoignage lumineux et attrayant<sup>1501</sup> ; elle devient ainsi une fraternité missionnaire par l'engendrement mutuel qu'elle suscite. C'est par la proximité qu'un enfantement à la vie divine est rendu possible.

En outre, les statistiques ne racontent pas des billevesées lorsqu'elles affirment que la pratique religieuse en Occident s'est littéralement effondrée. Nombreux sont ceux qui considèrent que la foi chrétienne est un leurre, ou qu'il n'est pas besoin d'aller à la messe tous les dimanches pour être un bon chrétien. Certes, la situation en Afrique et au Bénin n'est peut-être pas la même. Si au Bénin, on note encore une certaine vitalité de l'Église, le pourcentage des baptisés<sup>1502</sup>, en rapport avec le nombre de pratiquants réguliers, est en deçà de ce que nous pourrions espérer. Cela montre que la situation n'est guère reluisante, au Bénin non plus.

D'où il découle qu'il nous faut inventer des chemins nouveaux pour que l'Évangile rejoigne les gens. L'effort pour tous les baptisés est d'investir les rues, les quartiers, les bidonvilles, pour vivre l'expérience concrète de la sortie missionnaire, pour aller à la rencontre des hommes et des femmes de nos villes et villages, qu'ils soient croyants ou non. La meilleure attitude envers ceux qui ne viennent plus à nos assemblées n'est-elle pas d'aller vers eux, sans préjugés ? C'est ce que nous appelons ici « *la pastorale du porte à porte* » et que Mgr Dominique Rey<sup>1503</sup> qualifie par la formule du passage « *de la pastorale de la cloche à celle de la sonnette* »<sup>1504</sup>. Il ne faut plus attendre que les gens viennent à nous ; il nous faut aller vers eux, aller vers les jeunes, les enfants, les adultes, les personnes âgées. Si hier, ce sont les cloches des églises qui invitaient les chrétiens au rassemblement dominical, aujourd'hui, il faut réinventer un nouveau style pastoral, en allant plutôt chez les gens. Il faut absolument entreprendre une évangélisation du *porte à porte*, mue par le désir d'animer la vie de chacune des familles rencontrées et de les orienter vers le Royaume à venir, mais qu'il faut construire dans le quotidien par un enfantement réciproque à la solidarité, à l'écoute, à la paix, à la joie.

1501 Cf. EG, n°99. Voir aussi la récente encyclique de FRANÇOIS, *Fratelli tutti* (2000).

1502 Cf. *supra*, 2.2.3., « La constitution d'un clergé autochtone ».

1503 Mgr Dominique REY, l'actuel évêque du diocèse de Fréjus-Toulon depuis 2000, que nous évoquions déjà (cf. *supra*, note 892), porte la conviction de l'urgence de l'évangélisation dans notre société postmoderne et ouvre des pistes concrètes sur l'expression de la nouvelle évangélisation, en particulier dans le cadre des paroisses. D'où son ouvrage : *Paroisses, réveillez-vous ! Au défi de la nouvelle évangélisation* (2012).

1504 *Ibid.*, p. 67, déjà cité *supra*, conclusion chapitre V, « Petite synthèse sur la conversion pastorale : réformer la pastorale ».

La courbe est inversée et c'est aux agents pastoraux que revient cette mission d'évangélisation. Nous arrivons à un moment où les pasteurs, prêtres et évêques, et tous les disciples convaincus doivent se remettre en cause, et faire un effort sur eux-mêmes pour être des acteurs de changement et non des facteurs de freinage ou de blocage des initiatives pastorales. La nouvelle évangélisation, que nous appelons de nos vœux pour l'Église au Bénin, doit passer par une revitalisation de la mission. Cette Église doit reprendre le chemin humble qui consiste à provoquer une rencontre mutuelle, un dialogue, dans l'espérance d'une conversion et de l'ouverture d'un chemin de sainteté. N'est-ce pas finalement la mission assignée à chaque paroisse ?

#### 7.7.2. La paroisse comme communauté de communautés<sup>1505</sup>

Aujourd'hui, avec le phénomène de l'éclatement des paroisses dû aux mutations sociologiques, on assiste de plus en plus à la naissance de petites communautés dans la grande communauté paroissiale. Ces petites communautés qui émergent dans tous les diocèses du Bénin sont plutôt une chance pour l'annonce de l'Évangile. Même si elles diffèrent les unes des autres, elles ont au moins en commun ce souci de la mission, rassemblant des hommes et des femmes, des enfants comme des vieillards dans une même famille.

Quasiment chaque village ou chaque église devient une petite communauté, témoin d'une nouvelle manière d'être Église. Tout en participant à la vie de la « grande » Église, les petites communautés innovent dans le soutien à apporter aux plus démunis, aux malades, etc. Dans *La joie de l'Évangile*, le pape écrit :

La paroisse n'est pas une structure caduque ; précisément parce qu'elle a une grande plasticité, elle peut prendre des formes très diverses qui demandent la docilité et la créativité missionnaire du pasteur et de la communauté. Même si, certainement, elle n'est pas l'unique institution évangélisatrice, si elle est capable de se réformer et de s'adapter constamment, elle continuera à être « l'Église elle-même qui vit au milieu des maisons de ses fils et filles ». Cela suppose que réellement elle soit en contact avec les familles et avec la vie du peuple et ne devienne pas une structure proluxe séparée des gens, ou un groupe d'élus qui se regardent eux-mêmes. La paroisse est présence ecclésiale sur le territoire, lieu de l'écoute de la Parole, de la croissance de la vie chrétienne, du dialogue, de l'annonce, de la charité généreuse, de l'adoration et de la célébration. À travers toutes ses activités, la paroisse encourage et forme ses membres pour qu'ils soient des agents de l'évangélisation. Elle est communauté de communautés, sanctuaire où les assoiffés viennent boire pour continuer à marcher, et centre d'un constant envoi missionnaire<sup>1506</sup>.

1505 On pourra lire de manière très profitable dans la récente Instruction déjà citée plusieurs fois de la CONGRÉGATION POUR LE CLERGÉ, *La conversion pastorale de la communauté paroissiale au service de la nouvelle évangélisation* (2020), le chap. V, n°27–33 ; ou encore Alphonse BORRAS, « La paroisse, et au-delà... », *Études*, t. 402, juin 2005, pp. 783–793 ; et Laurent VILLEMEN, « La paroisse, les diocèses et les nouveaux mouvements », *Études*, t. 405, décembre 2006, pp. 635–646.

1506 Cf. *EG*, n°28.

Tout est dit dans ce long paragraphe sur la vocation actuelle de la paroisse. Cette belle expression de « communauté de communautés » invite à réfléchir d'une manière renouvelée à l'organisation et aux activités des paroisses du Bénin, ainsi qu'à l'unité et à l'identité de celles-ci. Pour Francis Manoukian, « nous concevons souvent la paroisse comme une structure rigide dont la transformation est lente »<sup>1507</sup>. Or elle doit être au contraire dynamique, souple et ouverte à l'innovation<sup>1508</sup>.

Les paroisses aujourd'hui au Bénin sont déployées sur plusieurs communes civiles. Même s'il est normal et légitime que chacun soit attaché à sa propre communauté, qui est le lieu de son histoire personnelle, comme aussi celui d'une culture sociale propre, la paroisse aujourd'hui, tout en entendant respecter et valoriser ces communautés dans lesquelles chacun se reconnaît, privilégie cependant le fait de rester un lieu source pour la vie chrétienne, un lieu de convergence de toutes les énergies humaines, spirituelles, psychologiques ; d'où l'expression de « communauté de communautés ». Appartenir à une paroisse consiste alors à appartenir à cette communauté de communautés ; c'est incarner sa relation à Dieu, à travers son histoire personnelle et communautaire, dans un lieu donné et avec les autres. De cette conjugaison de diverses communautés naissent forcément des interactions. De là jaillit aussi la joie d'appartenir à une communauté large empreinte de respect et de convivialité. De là, enfin, peuvent s'élaborer des projets pastoraux<sup>1509</sup> par des choix concrets qui engagent les composantes de la communauté. Tout ceci poursuit l'unique but de rendre visible le témoignage de l'Église devant les nations, ainsi que l'a stipulé le Décret *Ad gentes* : « Puisque le peuple de Dieu vit dans des communautés, diocésaines et paroissiales surtout, et que c'est dans ces communautés que d'une certaine manière, il se montre visible, c'est aussi aux communautés qu'il appartient de rendre témoignage au Christ devant les nations »<sup>1510</sup>.

Cet idéal a toujours été vécu dans la communauté traditionnelle africaine. Le sens aigu que le Béninois donne aux liens familiaux et son souci constant pour la vie de la collectivité<sup>1511</sup> lui permettent d'appréhender l'enjeu d'une Église-famille, qui soit une communauté de communautés, au niveau paroissial et diocésain, suivant le modèle particulier d'un engendrement réciproque à la vie. À l'instar de la famille traditionnelle, où

1507 F. MANOUKIAN, *Paroisse en feu. Manuel pratique de la mission paroissiale*, p. 78.

1508 Voir à ce propos l'Instruction de la CONGRÉGATION POUR LE CLERGÉ, *La conversion pastorale de la communauté paroissiale au service de la nouvelle évangélisation*, n°9–10.

1509 Le projet pastoral de l'archidiocèse de Cotonou est illustratif de ce que nous souhaitons. Cf. ARCHIDIOCÈSE DE COTONOU, *Plan stratégique d'action pastorale 2017–2022*, Cotonou, Éditions La Croix du Bénin, 2017.

1510 *AG*, n°37.

1511 C'est l'ensemble des familles qui composent la grande famille, aussi appelée collectivité (cf. *supra*, 6.2.1., « Relations et ancêtres »).

tous les membres de la communauté s'enfantent mutuellement à la vie, dans la paroisse, communauté de communautés, nouvelle famille du Christ, ayant Dieu pour Père, tous les baptisés doivent s'engendrer mutuellement à la vie, en lien avec les défunts et les non-encore-nés. Mais pour que cette ambition se concrétise et devienne une base théologique forte pour l'ecclésiologie au Bénin, une action pastorale doit être engagée aussi contre les nombreuses formes d'exclusion (ethnicisme, tribalisme)<sup>1512</sup> qui gangrènent encore le tissu des relations au Bénin. Si bien des gens, aujourd'hui encore, doutent de la sincérité des discours lénifiants sur une Église africaine ouverte à la diversité et à la pluralité, et qui soit véritablement une famille de Dieu, c'est-à-dire sans coloration ethnique ni tribale, il appartient aux agents pastoraux, prêtres et laïcs, de rendre visible cette réalité. À la problématique du rejet gratuit et de l'hostilité au sein de l'Église, la réponse proposée par Francis Barbey est sans ambages : «*Face à la xénophobie, c'est-à-dire à l'expression de sentiments d'hostilité et de haine envers une personne, du fait de ne pas appartenir, par exemple, au même pays ou au même groupe culturel, il faut toujours avoir une réaction ferme et sans ambiguïté, parce que les mots, comme l'a dit Maurice Olender, "ne sont pas des signes inoffensifs : ils ont pu être et sont encore, tous les jours, des armes au service de l'injure, avant d'inciter aux coups, voire au meurtre"*»<sup>1513</sup>.

En clair, la paroisse aujourd'hui est appelée à devenir un véritable ensemble de communautés ; elle doit tendre à devenir une parfaite « communion de communautés »<sup>1514</sup>, un authentique pôle de communion dans la vie ecclésiale. Il est urgent pour tous les diocèses du Bénin de repenser le système traditionnel de la communauté paroissiale ; car la paroisse, aujourd'hui, doit pouvoir s'adapter aux situations complexes de la société dans laquelle elle se trouve, se laisser continuellement interpellé, renouveler par les divers types

1512 L'un des drames des pays africains en général et du Bénin en particulier, c'est la persistance du tribalisme ou du régionalisme dans de nombreuses mentalités. C'est une réalité irréfutable, qui n'est pas sans conséquences négatives sur la vie sociale, politique et religieuse de notre pays. Les pays africains sont devenus des sociétés basées sur le patronage plutôt que sur le mérite. Les hommes politiques l'utilisent à des fins opportunistes. Cette gangrène touche quelquefois, hélas, l'Église (cf. *supra*, 2.3., « Situation de l'Église au Bénin : résultats des enquêtes »). L'ouvrage récent de F. BARBEY, *L'Église-famille de Dieu en Afrique à l'épreuve de la xénophobie, du tribalisme et de l'autoritarisme. Menace pour les institutions ecclésiales* (2020), apporte des éclaircissements à cette situation que nous déplorons. L'auteur lance une alerte quant à la haine de l'étranger et des ethnies différentes et à l'exercice dévoyé de l'autorité dans l'Église en Afrique. Il y réaffirme avec force le caractère prophétique de l'Église-famille de Dieu. En partant de l'Évangile, il montre que rien ne justifie que par un jeu discriminatoire certains s'approprient l'Église du Christ et que d'autres, par la culture de l'abus de pouvoir, piétinent la dignité humaine et sacerdotale et contraignent les « pauvres du Seigneur » à un silence douloureux et à un isolement funeste.

1513 F. BARBEY, *ibid.*, p. 270.

1514 L. BOKA DI MPASI, *Théologie africaine. Inculturation de la théologie. Bien-fondé, enjeux, évolution, réalisations. Essai récapitulatif documentaire. Pour un christianisme de la 11<sup>ème</sup> heure*, Abidjan, Inades, 2000, p. 106.

de présence de vie chrétienne et collaborer avec les autres formes de réalités pastorales sur le territoire. La paroisse doit ainsi prendre un caractère multidimensionnel et devenir une sorte d'«institut missionnaire». Cet idéal vise à permettre d'expérimenter une véritable communion, mais toujours en vue de la mission. Selon les pays et les diocèses, les petites communautés prennent parfois des noms différents. Au Bénin par exemple, l'appellation de Communautés Ecclésiales de Base (CEB) est la plus courante.

### 7.7.3. Les communautés ecclésiales de base (CEB), espaces de conversion et d'engendrement à la foi

Jean-Paul II écrivait dans *Ecclesia in Africa* que l'Église-famille «ne pourr[ait] donner sa pleine mesure d'Église que si elle se ramifie en communautés suffisamment petites pour permettre des relations humaines étroites»<sup>1515</sup>. Ainsi, pour permettre de vivre concrètement et au mieux la communion, les évêques africains ont-ils érigé au niveau des paroisses et dans les villages, il y a environ cinquante ans, des communautés à taille humaine, appelées Communautés Ecclésiales de Base (CEB). L'appellation de ces communautés dépend des zones linguistiques, des diocèses et des conférences épiscopales. Les CEB constituent «un groupe ou un regroupement de chrétiens catholiques, quels que soient leur âge, leur sexe, leur statut social, marital, ecclésiastique ; tous les chrétiens qui résident sur une portion de territoire qui correspond à la subdivision d'une paroisse»<sup>1516</sup>.

Même si on peut établir une distinction entre les CEB urbaines et les CEB rurales, il faut reconnaître qu'elles s'appuient toutes sur la notion de l'Église si chère au concile, entendue comme une Église-famille de Dieu<sup>1517</sup>. Ce sont de petites cellules de l'Église<sup>1518</sup> à l'intérieur même d'une paroisse, rassemblées dans les quartiers, pour vivre l'unité, la paix et la fraternité. À l'instar de la communauté chrétienne primitive (cf. Ac 2, 42), les CEB sont appelées à vivre cet idéal d'une communauté de foi, de vie et d'apostolat. C'est dans ces regroupements que le message de l'Évangile est souvent explicité et partagé et que

1515 Cf. EA, n°89.

1516 Lucie BRUNET, *Les Communautés Ecclésiales de Base. L'exemple de Bangui en Centrafrique*, Paris L'Harmattan, 2006, p. 124.

1517 La notion de l'Église selon la figure ecclésiologique de «l'Église-famille de Dieu» est apparue au synode africain de 1994, comme nous l'avons exposé plus haut (cf. 6.4., «La théologie de l'Église-famille au Bénin»).

1518 Pour le professeur Adrien ESSOH, «ces communautés sont véritablement la pierre angulaire de l'édifice ecclésial d'aujourd'hui et de demain. Elles sont le cadre approprié d'intériorisation et de vérification des valeurs évangéliques. La foi y est intériorisée et acceptée comme source et ressort du comportement humain individuel et collectif. Ces communautés sont nourries par la Parole de Dieu lue et méditée régulièrement ensemble, par les sacrements de l'Église et la prière. Elles sont les lieux où peuvent être étudiés, à la lumière de l'Évangile et de l'enseignement social de l'Église, les engagements socio-politiques des chrétiens» (*Église-famille de Dieu, Sainteté de l'Église et Sainteté dans l'Église*, Abidjan, Éditions UCAO, 2013, p. 63).

les informations concernant la vie de la paroisse sont transmises. En outre, Jean-Paul II rappelait, en parlant des CEB : *« Toute communauté doit vivre dans l'unité avec l'Église particulière et l'Église universelle, dans une communion sincère avec les pasteurs et le Magistère, dans un engagement à se faire missionnaire en évitant tout repli et toute exploitation idéologique »*<sup>1519</sup>.

Dans la perspective de la nouvelle évangélisation, la CEB est un lieu éminent de la croissance contextualisée d'une Église-famille des enfants de Dieu. C'est un secteur pastoral de surgissement de la mystique d'engendrement mutuel, *« véritable lieu d'évangélisation, de catéchèse permanente et de promotion d'un laïc trop longtemps relégué à l'échelle de la consommation des services pastoraux »*<sup>1520</sup>. Elle est l'espace d'où peuvent émerger des vocations à divers ministères. Ceux-ci peuvent contribuer à l'édification de l'Église locale revêtue ainsi des dons, des talents, des charismes divers que l'Esprit Saint offre aux membres des diverses communautés. De cette manière, les laïcs peuvent sortir de leur passivité pour participer de manière plus dynamique à l'œuvre de l'évangélisation. La CEB est aussi le cadre possible d'une bonne éducation à la foi des enfants et des jeunes. C'est un haut lieu de conversion. Voilà pourquoi Mgr Roger Houngbédji, dans sa Lettre pastorale de 2018, a exhorté les chrétiens de son diocèse à une plus grande attention à ces entités ecclésiales : *« J'invite vivement pasteurs et fidèles laïcs à un engagement réel pour la vie et la meilleure organisation des CEB. Qu'elles soient mieux structurées et dynamisées dans nos villages et quartiers de ville »*<sup>1521</sup>. Mais il faut préciser que l'érection de telles communautés exige, au préalable, la formation de catéchistes, de laïcs responsables et adultes, compétents, profondément croyants, ouverts au dialogue, à l'harmonie, à l'effort de créativité, et capables d'assumer leurs responsabilités dans l'Église et dans le monde<sup>1522</sup>.

Au service de la vie de fraternité et de la pastorale de proximité, les Communautés Ecclésiales de Base, même si elles modifient d'une certaine manière le fonctionnement des paroisses elles-mêmes, peuvent donc être un outil à la fois utile et efficace. Elles renouvellent le style de l'ensemble de la pastorale paroissiale. Les témoignages des fidèles laïcs eux-mêmes en disent long sur cette vision évangélistrice bénéfique pour l'Église<sup>1523</sup>.

1519 JEAN-PAUL II, *Redemptoris Missio*, n°51.

1520 Cf. Philippe AGBOTAMABOU DONOU, *Les communautés ecclésiales de base : un payé dans la paroisse ? La paroisse à l'ère et à l'heure d'Église-Famille de Dieu*, Cotonou, Les Éditions du Flamboyant, 2017, p. 125.

1521 Mgr Roger HOUNGBÉDJI, « Orientations générales sur la pastorale des CEB dans l'archidiocèse de Cotonou », décembre 2019, p. 16.

1522 Cf. *supra*, 7.4.1, « La responsabilité des fidèles laïcs comme disciples-missionnaires dans la conversion pastorale de l'Église ».

1523 *« Depuis que j'ai commencé à participer aux activités de ma CEB, ce qui m'impressionne le plus dans l'expérience que j'y fais, c'est la fraternité qui y règne. J'y ai fait la connaissance de chrétiens catholiques de ma zone de résidence et nous nous entraînons. C'est très beau »*, confie Gisèle SAS-

Dans le passé, ces communautés ont connu un rayonnement et un dynamisme dans bien des diocèses. Ces dernières années, par contre, elles ont hélas régressé<sup>1524</sup>. Pourtant, plus encore que par le passé, c'est maintenant que notre Église au Bénin en a grand besoin. En effet, certains diocèses comme Cotonou, Porto-Novo, Parakou, Lokossa sont confrontés eux aussi à l'urbanisation galopante, qui est devenue de nos jours un phénomène mondial<sup>1525</sup>, et qui nécessite une pastorale adaptée avec des moyens adéquats. Pour le diocèse de Cotonou par exemple, ce phénomène d'urbanisation rend urgente la nécessité de revaloriser ces petites communautés, de les promouvoir et de les renforcer. Elles peuvent conduire à ne pas en rester à la vie de masse et à l'anonymat qui sont caractéristiques des milieux urbains; elles sont des lieux d'enracinement de la foi grâce à la méditation de la Parole de Dieu et au partage d'expériences concrètes vécues par les personnes; elles rendent plus facile l'exercice de la charité fraternelle en en délimitant l'espace; elles contribuent, en définitive, à rendre plus dynamique la tâche évangélisatrice de toute la paroisse.

Fabien Yédo Akpa affirmait en 2008: «*La fonction des CEB sera d'être un catalyseur en incitant les Églises à se prendre elles-mêmes en main en s'auto-évangélisant. Aussi faudra-t-il que les CEB concourent d'abord et avant tout à une maturité missionnaire ad intra et ad gentes*»<sup>1526</sup>. La condition, toutefois, est qu'elles restent fermement attachées à l'Église locale, communauté de communautés dans laquelle elles s'insèrent, en évitant de tomber dans le piège de l'isolement, et qu'elles gardent une sincère communion avec leurs pasteurs<sup>1527</sup>. S'il est effectif que les CEB décentralisent et déploient la vie de la communauté paroissiale, elles n'en demeurent pas moins unies à celle-ci. De ce fait, les nouveaux ministères nés dans les CEB, si opportuns soient-ils, n'entament pas la spécificité et la nécessité propres des ministères ordonnés. Elles ne sont donc pas le lieu de la concurrence ni de l'indifférence, mais d'une certaine complémentarité, d'une

sou, la cinquantaine, ménagère, vice-présidente de la CEB Immaculée Conception de *Fignonhou 2*, à *Dékoungbé* près de Cotonou. Paul ADOMOU, quant à lui, est président de la CEB saint Jean-Baptiste à *Lobozounkpa*, dans le même diocèse. «*Dans ma CEB*, explique-t-il, *nous vivons vraiment comme des frères et sœurs. Nous essayons d'imiter le modèle de communion et de partage des premiers disciples autour de la Parole de Dieu*» (cf. Sources orales, Cotonou, 20 juin 2020).

1524 Cf. P. AGBOTAMABOU DONOU, *Les communautés ecclésiales de base: un pavé dans la paroisse? La paroisse à l'ère et à l'heure d'Église-Famille de Dieu*, p. 74.

1525 Autrefois, l'humanité vivait et travaillait principalement dans les campagnes. Mais le monde a désormais tourné le dos à son passé rural: en 2008, plus de la moitié de la population mondiale est urbaine. Estimée à 3,3 milliards d'habitants, la population urbaine dépassait ainsi, pour la première fois, la population rurale (cf. UNFPA, *Etat de la population mondiale 2007. Libérer le potentiel de la croissance urbaine*, New-York, Fonds des Nations Unies pour la Population, 2007, p. 12).

1526 F. YEDO AKPA, *Stratégie d'évangélisation. Notes sur le dialogue*, p. 69.

1527 Cf. *EN*, n 58; *EG*, n°29.

collaboration entre ministères ordonnés et laïcs, signe d'une communion organique et hiérarchique de l'Église<sup>1528</sup>.

Comme le recommandent aussi les évêques du CELAM en Amérique latine, pour répondre aux défis de l'urbanisation croissante il faut une nouvelle pastorale qui « *transforme les paroisses, de plus en plus, en communautés de communautés* »<sup>1529</sup>. De fait, dans le contexte actuel de la nouvelle évangélisation, de telles communautés revêtent une importance particulière. Lucie Brunet estime que les CEB « *démultiplient la présence de l'Église dans chaque quartier et dans chaque rue ; ce que le clergé, même en nombre suffisant, ne peut réaliser* »<sup>1530</sup>. Selon Yédo Akpa, ces « *communautés ecclésiales de base prises dans leur ensemble, sont le prolongement de l'Église-famille de Dieu, l'Église comprise comme communion* »<sup>1531</sup>. Elles doivent ainsi acquérir « *l'esprit de la famille et devenir elles-mêmes famille* »<sup>1532</sup>.

Il est important que toutes les communautés s'y mettent pour un meilleur suivi et un accompagnement catéchétique des chrétiens. Il est donc urgent de revitaliser les CEB<sup>1533</sup>. C'est la principale manière d'être Église aujourd'hui et demain, sur le modèle d'une famille, communauté d'engendrement, dont les membres se connaissent mutuellement et demeurent en lien avec les morts et les non-encore-nés. C'est toute cette richesse que les pères synodaux ont perçue en suggérant que l'Église en Afrique soit considérée désormais comme une Église-famille de Dieu<sup>1534</sup>. Nous proposons donc que dans les

1528 Cf. *supra*, 7.4.2., « La coresponsabilité des fidèles laïcs avec les ministres ordonnés ».

1529 Document d'*Aparecida*, n°517.

1530 LUCIE BRUNET, *Les Communautés Ecclésiales de Base. L'exemple de Bangui en Centrafrique* (2006), p. 103.

1531 Cf. F. YEDO AKPA, *Stratégies d'évangélisation. Notes sur le dialogue*, p. 67.

1532 INSTRUMENTUM LABORIS, « *L'Église-famille de Dieu : sacrement de salut et lieu de la nouvelle fraternité pour les sociétés africaines* », Abidjan, CERA0-Éditions, juillet 2007, p. 13.

1533 Toute CEB est une communauté humaine organisée qui prend soin de l'ensemble de ses membres. L'unique manière de la revitaliser, c'est de mettre en place un bureau pour l'animation et l'organisation de ses activités ; elle pourra se réunir périodiquement (une fois par semaine) ; la CEB est aussi une communauté qui s'assigne des objectifs communs en Assemblée générale, élabore et exécute des plans et programmes et mobilise des ressources humaines financières et techniques à cet effet (construction de chapelles de CEB, champ de culture, activités génératrices de revenus, etc.). Mais, c'est surtout un cadre de dialogue, de fraternité, de soutien et de solidarité agissante, compatissant aux joies et peines des membres (naissances, baptêmes, confirmations, mariages, décès, funérailles, etc.). Cette solidarité s'adresse particulièrement aux membres démunis ou en difficulté à travers des initiatives diversifiées (visites aux malades, vide-greniers, caisse de solidarité, etc.). Enfin, une nouvelle dimension de fraternité africaine et béninoise est en œuvre : celle qui se réfère à la vie divine partagée entre frères et sœurs grâce au même baptême.

1534 Rappelons comment le professeur Adrien ESSON rappelle la genèse de cette notion au synode et dans *EA* (cf. *supra*, 6.4) : « *L'essentiel des débats au synode des évêques pour l'Afrique et le Madagascar de 1994 sera repris, comme dans les synodes précédents, dans l'Exhortation apostolique post-synodale Ecclesia in Africa, où les évêques ont manifesté leur désir de faire de cette image, la nouvelle*

CEB de nos diocèses, l'action évangélisatrice soit fondée sur une véritable solidarité et un esprit de partage; qu'elles soient des lieux de prière et d'écoute de la Parole de Dieu, de responsabilisation des membres, d'apprentissage de la vie en Église, de réflexion sur les divers problèmes des jeunes à la lumière de l'Évangile. Elles doivent refléter l'esprit de l'Église-famille, entendue comme communauté de membres unis les uns aux autres dans la charité, où le modèle de la communauté tridimensionnelle africaine peut se vivre en profondeur. Les CEB sont des structures qui permettent aux chrétiens de s'insérer plus efficacement dans la vie de l'Église.

Un accent particulier doit être mis sur la dimension de l'enfantement mutuel, selon lequel tous leurs membres s'engendrent à la vie. Ainsi, chacun peut se sentir pleinement responsable et jouer son rôle selon ses charismes et ses compétences. Il faut évidemment aussi intégrer les enfants et les jeunes et surtout les sensibiliser à la connaissance des traditions et cultures africaines. Les contes, devinettes, proverbes peuvent trouver leur place dans ces rassemblements. Les enfants et les jeunes faisant partie de l'Église constituent pour ainsi dire le présent et l'avenir de toute la famille dans la perspective de la communauté tridimensionnelle où s'accomplit merveilleusement l'acte d'engendrement mutuel.

En conclusion, synthétisons les principales caractéristiques des CEB qu'avaient indiquées les évêques de Haute-Volta (Burkina-Faso)<sup>1535</sup>: elles doivent être des communautés de foi, de prière, de pureté, de charité et des communautés apostoliques, c'est-à-dire missionnaires, et permettre à l'Église de se mettre debout en assumant son auto-évangélisation. Elles peuvent contribuer à la naissance d'une Église africaine et béninoise adulte dans laquelle les chrétiens apprennent à rompre avec les structures de dépendance et avec le statut d'assistantat permanent, pour passer à une autonomie suffisante et à une vie de témoignage empreinte de liberté, de créativité missionnaire et totalement inscrite dans la dynamique de l'engendrement mutuel. Bref, la CEB est appelée à être un haut lieu pour engendrer les autres, sans discrimination de races ni de clans.

En outre, en plus des CEB, les diocèses peuvent aussi promouvoir la création de cellules d'évangélisation. Différentes des CEB, les cellules paroissiales d'évangélisation

*orientation pastorale et ecclésiologique pour l'évangélisation de ce vaste continent. De cette image, ils dégageront non seulement des fondements théologiques mais inviteront les théologiens africains à l'approfondir pour donner à ce peuple des éléments d'éclaircissement pour mieux vivre sa foi... S'il est vrai que cette image est enracinée dans la tradition africaine, les évêques au synode ont donné des fondements théologiques au concept d'Église-famille de Dieu. Nous dirons même qu'il est fondé dans le mystère de Dieu d'abord, avant de prendre en considération les aspirations fondamentales de l'humanité dans l'espace pastoral et sacramental» (Église-famille de Dieu, sainteté de l'Église et sainteté dans l'Église, pp. 47-49).*

1535 Cf. LES ÉVÊQUES DE HAUTE-VOLTA, *Le chrétien dans l'Église*, pp. 68-96.

constituent de petites fraternités paroissiales fondées sur la prière, le service, la mission explicite, etc. Elles permettent de renouveler l'expérience des premiers chrétiens qui se réunissaient en petits groupes pour partager, vivre leur foi et en témoigner autour d'eux. Elles offrent une vision pour renouveler l'Église et les paroisses dans la nouvelle évangélisation. Chaque cellule est composée de huit ou dix membres et a pour mission pastorale de partager l'Évangile, en pratiquant la méthode du «*porte à porte*», décrite plus haut, en distribuant la communion aux malades, en proposant la catéchèse aux personnes handicapées dans les maisons, en pratiquant la visite aux personnes désorientées, découragées ou malades, etc. Nous pourrions dire que ces cellules constituent un type particulier de groupes supplémentaires, s'occupant au sein de la paroisse du service de la «*mission ad gentes*». Cette mission peut paraître difficile, en ceci qu'il n'est pas aisé d'aller frapper à la porte des gens, sans savoir toujours que dire ni comment on sera reçu.

La création des cellules paroissiales d'évangélisation<sup>1536</sup> s'inscrit dans le sillage de la conversion pastorale à entreprendre au niveau des diocèses au Bénin. Il faut que cette réforme se situe véritablement dans l'élan missionnaire, pour ouvrir toutes les paroisses à l'évangélisation. À l'opposé des CEB, une des spécificités des cellules d'évangélisation consiste à donner une dimension explicitement missionnaire à leur engagement. Ainsi, la désertion des jeunes de nos communautés ne doit pas nous pousser à les diaboliser, même s'ils adhèrent à d'autres mouvements religieux, mais à cheminer avec eux et à les conduire vers une véritable expérience de la rencontre et de la foi sous le mode de l'engagement mutuel<sup>1537</sup>. Cette expérience de la foi s'enracine dans des questionnements qui sortent avant tout du terreau humain. Pour les jeunes Béninois, ces questionnements se libellent ainsi : Quel est le sens de la vie ? Quels sont l'origine et le but de la souffrance ? Quelle est la voie pour parvenir au vrai bonheur ? Si Dieu aime tous les hommes, pourquoi l'Afrique est-elle le théâtre de toutes les misères du monde ? Autant de questions que se posent aujourd'hui les jeunes ! Certes, la religion catholique n'est pas une panacée à tous les problèmes, mais elle inspire une manière d'envisager la souffrance, un engagement

1536 Les cellules paroissiales d'évangélisation ont été reconnues par le Conseil Pontifical pour les laïcs, à Rome, le 25 mai 2009.

1537 À ce sujet, le cardinal Francis ARINZE suggère que la réponse pastorale des communautés à la désertion des jeunes, qui ont quitté l'Église pour adhérer à de nouveaux mouvements religieux, «*ne devrait pas être une attaque. Elle ne devrait pas être négative à l'égard de leurs membres (des jeunes). Elle devrait plutôt être basée sur la lumière et l'amour. L'Église voit les personnes qui appartiennent aux nouveaux mouvements religieux, non pas comme des ennemis à attaquer, mais comme des personnes rachetées par le Christ, qui se trouvent actuellement dans l'erreur et avec lesquelles l'Église veut partager la lumière et l'amour du Christ*» («*Le phénomène des sectes ou nouveaux mouvements religieux : un défi pastoral*», *Le Document romain*. Rapport intérimaire rendu public le 3 mai 1986). Telle doit donc être notre attitude à l'endroit de tous les jeunes enrôlés dans des sectes ou nouveaux mouvements religieux.

dans la société, une confiance en un Dieu Père, une paix dans le Christ et une communion dans l'Esprit. C'est ainsi qu'on pourra conduire les jeunes à se savoir aimés de Dieu et à entrer en relation avec lui, dans une proximité amicale. D'où l'enjeu de l'accompagnement spirituel<sup>1538</sup>. Dieu en Jésus-Christ espère en nous et nous aime : « *Voici à quoi se reconnaît l'amour : ce n'est pas nous qui avons aimé Dieu, mais c'est lui qui nous a aimés, et il a envoyé son Fils qui est la victime offerte pour nos péchés* » (1 Jn 4, 10). Amener les jeunes à une expérience de la foi, c'est donc les conduire dans une expérience de l'amour sans cesse en croissance. Dans sa lettre apostolique *Porta fidei*, Benoît XVI montre que la foi est l'expérience d'une fécondité sans limites : « *La foi grandit quand elle est vécue comme expérience d'un amour reçu et quand elle est communiquée comme expérience de grâce et de joie. Elle rend fécond, parce qu'elle élargit le cœur dans l'espérance et permet d'offrir un témoignage capable d'engendrer [...]. Donc, la foi grandit et se renforce seulement en croyant ; il n'y a pas d'autre possibilité pour posséder une certitude sur sa propre vie sinon de s'abandonner, dans un crescendo continu, entre les mains d'un amour qui s'expérimente toujours plus grand parce qu'il a son origine en Dieu* »<sup>1539</sup>. Tout est dit dans cette déclaration du pontife allemand. Ainsi, guider les jeunes vers l'expérience de la foi, c'est les aider à donner à leur vie une hauteur spirituelle qui l'empêche de s'enliser dans les méandres du découragement, de la méfiance et du scepticisme ambiants ; c'est les amener enfin à comprendre que la foi, au-delà des échecs, nous dit que Dieu est toujours présent, qu'il est un élan de vie au cœur même de notre vie (cf. Jn 10, 10), et que cette aventure singulière s'enracine dans le réel quotidien de chaque personne.

En définitive la réforme de la pastorale doit consister dans ce sens à investir nos énergies pour inviter les jeunes et ceux qui ne viennent plus à nos assemblées à redécouvrir à neuf les beautés de l'Église catholique.

A l'instar de ce qui se vit en certaines régions d'Europe, les cellules paroissiales d'évangélisation<sup>1540</sup> constituent un bel outil pour démultiplier la présence de l'Église dans le monde. Mais l'essentiel est de savoir que la réussite de cette mission repose sur notre disposition intérieure à accueillir la volonté du Maître et Seigneur. Aujourd'hui comme hier, le Seigneur est capable de se servir même de notre peu d'enthousiasme et de notre faible motivation pour attirer à lui des cœurs errants et assoiffés<sup>1541</sup>, qui n'attendaient que ce signe de Jésus pour retrouver l'Évangile. L'impact d'une paroisse

1538 Cf. *supra*, 7.6.4., « L'accompagnement spirituel largement proposé ».

1539 BENOÎT XVI, Lettre apostolique *Porta fidei* (2011), n°7.

1540 Elles ont été introduites en 1985 en Europe à Milan par Don Pigi PERINI, alors curé de la paroisse de Sant-Eustorgio. Cf. <https://fr.zenit.org/2015/09/07/cellules-paroissiales-d-evangelisation-temoigner-de-la-tendresse-de-Dieu>, consulté le 13 octobre 2020.

1541 Nous pensons là à tous ces jeunes qui sont partis de l'Église catholique pour une raison ou une autre, et à toutes ces personnes qui ne viennent plus à l'Église pour divers motifs.

ou d'une communauté de communautés se risquant à frapper aux portes de celles et ceux qui ne frappent plus aux portes de l'Église est parfois étonnant si nous faisons confiance à l'Esprit.

#### 7.7.4. L'apport des communautés nouvelles<sup>1542</sup>

L'ecclésiologie renouvelée du concile Vatican II fut le lieu propice pour une réflexion approfondie sur le droit d'association ecclésiale. Le résultat de cette réflexion a été la déclaration explicite du droit des fidèles à s'associer que l'on trouve dans les Décrets conciliaires *Apostolicam actuositatem* sur l'apostolat des laïcs<sup>1543</sup>, et *Presbyterorum ordinis* sur le ministère et la vie des prêtres<sup>1544</sup>. Le Décret *Apostolicam actuositatem*, outre le fait de rappeler l'importance de l'exercice de l'apostolat individuel, affirme: «*L'apostolat organisé correspond donc bien à la condition humaine et chrétienne des fidèles; il présente en même temps le signe de la communion et de l'unité de l'Église dans le Christ qui a dit: "Là où deux ou trois sont réunis en mon nom, je suis au milieu d'eux" (Mt 18, 20)*»<sup>1545</sup>. Jean-Paul II, dans l'Exhortation apostolique *Christifideles laici*, reconnaît dans cette définition conciliaire de l'apostolat organisé la «raison ecclésiologique» qui justifie et exige le regroupement des fidèles laïcs<sup>1546</sup>. Donc, pour l'ecclésiologie du concile, le principe de socialité dans l'Église se trouve exactement dans la *communio fidelium*, c'est-à-dire dans l'union de tous les baptisés afin de parvenir à l'unique finalité de l'Église. Par conséquent, il est évident que le regroupement des fidèles est reconnu dans l'Église comme un véritable droit fondamental, qui découle du sacrement du baptême, qu'il ne

1542 Deux ouvrages de Jonas MALUBUNGI NTUMBA sont assez indicatifs pour nous: *Les communautés nouvelles et leur insertion dans l'Église*, Paris, L'Harmattan, 2017; et *Les communautés nouvelles et l'inculturation du message évangélique en Afrique. Cas de la communauté du Magnificat*, Paris, Édilivre, 2019. Dans ce dernier ouvrage, l'auteur veut rendre visibles quelques résultats de la rencontre entre l'Évangile et la culture africaine au-delà des réalisations liturgiques déjà connues. Il présente la contribution de certaines communautés dites «nouvelles» dans l'œuvre de l'enracinement du message évangélique. Le fait que ces réalisations soient l'expression de la foi des fidèles laïcs au contact de la réalité du monde prouve que la graine missionnaire est tombée dans une bonne terre et qu'elle continue de croître. Ce livre ne cherche pas à définir ce qu'est l'inculturation de l'Évangile, mais il affirme qu'il y a inculturation quand le Christ (pain de vie) annoncé rencontre l'âme d'un peuple, devient sa nourriture et influence ses choix. Voir aussi J.-L. MOENS, *Paroisses et nouvelle évangélisation. L'apport des mouvements ecclésiaux et nouvelles communautés*, Paray-le-Monial, Éditions de l'Emmanuel, 2009, ainsi que l'article de René de HAËS, «La nouvelle évangélisation et campagne d'évangélisation», *Revue Africaine des Sciences de la Mission*, I, 1 (août-décembre 1994), pp. 175–190.

1543 Cf. AA, n° 18–20.

1544 Cf. PO, n° 8.

1545 AA, n° 18.

1546 Cf. *Christifideles laici*, n° 29.

constitue pas une concession de l'autorité ecclésiastique et qu'il est orienté vers la mission surnaturelle de l'Église<sup>1547</sup>.

Forte de cette impulsion donnée par Vatican II, l'Église s'est ouverte aux innovations de l'Esprit Saint. Des communautés nouvelles sont apparues en Afrique, pour la plupart dans le sillage du renouveau charismatique. Ce courant spirituel, né aux États-Unis, appelle à témoigner de la grâce de Pentecôte, privilégiant l'expérience mystique à un christianisme trop focalisé sur les vérités doctrinales à connaître. Le centre d'intérêt est porté sur l'effusion de l'Esprit, qui fait naître des chrétiens «renouvelés», ainsi que sur l'évangélisation.

Les communautés nouvelles, regroupant des personnes de différents états de vie (célibataires, couples, prêtres, diacres, religieux, religieuses, etc.), partagent une véritable fraternité axée sur la prière, le travail, la charité, l'accueil. Elles sont très sensibles à l'évangélisation de proximité<sup>1548</sup>, à la vie de communion<sup>1549</sup> et à la vie intérieure. De ce point de vue, elles vivent les composantes de la vie chrétienne de manière plus unifiée et plus articulée. Elles sont aussi très sensibles à l'idéal de pauvreté évangélique; ce qui les aide à se sentir proches de celles et ceux qui vivent dans un grand dénuement. Mais la grande pauvreté aujourd'hui n'est plus nécessairement qu'une question matérielle; elle est aussi spirituelle.

La communauté de l'Emmanuel, la communauté du Chemin neuf, les Foyers de charité de Marthe Robin, la communauté des Béatitudes, Shalom, le Divin amour sont quelques-unes des communautés implantées en Afrique. Mais l'Église au Bénin ne s'est pas totalement ouverte à ce mouvement<sup>1550</sup>. Les évêques se doivent de donner l'impulsion, de lancer des invitations à l'implantation de telles communautés dans leurs diocèses et d'encourager les chrétiens à vivre l'expérience spirituelle. Au-delà des polémiques et des inquiétudes suscitées par les dérives de certains leaders des communautés nouvelles en Afrique, il est important de permettre aux mouvements ecclésiaux et aux communautés nouvelles de s'inscrire dans la pastorale missionnaire de chaque diocèse au Bénin. Si Benoît XVI s'adressant aux fidèles laïcs du continent africain déclare: «*Il peut être utile de vous organiser en associations pour continuer à former votre conscience chrétienne et vous soutenir mutuellement dans la lutte pour la justice et la paix*»<sup>1551</sup>, on comprend dès lors que les communautés nouvelles peuvent être des cadres porteurs pour entretenir

1547 Cf. *CIC*, can. 298, § 1.

1548 Cf. Jonas MALUBUNGI NTUMBA, *Les communautés nouvelles et leur insertion dans l'Église* (2017), p. 88.

1549 *Ibid.*, p. 83.

1550 Il en existe très peu dans les diocèses au Bénin. Seul le diocèse de Cotonou a ouvert un chemin d'expérimentation avec la communauté du Divin amour, déjà implantée en Côte d'Ivoire.

1551 *AM*, n°131.

la flamme vivante du baptême. Vivre un charisme particulier en Église, mener des activités d'évangélisation, promouvoir des œuvres de charité au profit des personnes les plus défavorisées sont des expressions canoniques des charismes qui actualisent le mystère de l'Église au sein des Églises locales, et constituent les «*éléments au service de la communion entre les différentes Églises particulières*»<sup>1552</sup>.

Pourtant, dans un pays comme le Bénin, où foisonnent les Églises évangéliques libres et les nouveaux mouvements religieux – cette problématique des nouveaux groupes religieux demeurant une interpellation lancée à l'ensemble de l'Église pour lui permettre de revoir, de resituer et de revisiter ses pratiques propres –, ces différentes communautés sont appelées à devenir l'un des fers de lance de la nouvelle évangélisation; car elles portent en elles une vision d'espérance pour l'avenir de l'Église en terre africaine. C'est pourquoi elles doivent être perçues comme un souffle prophétique susceptible de faire évoluer les mentalités, les attitudes, les méthodes, et ainsi de renouveler la mission dans l'Église. Avec ces communautés, c'est une autre manière de vivre en Église qui se fait jour, plus vivante, plus fraternelle, plus missionnaire, plus favorable à un engendrement mutuel à la vie spirituelle.

Cependant, nous pourrions reprocher à ces groupes les défaillances qui conduisent à beaucoup de déviances et d'incompréhensions en leur sein. Parfois, on note une sorte de jalousie dans l'exercice des charismes et la gestion des ressources financières. Aussi, sous l'influence de courants de pensée idéologique, certaines communautés s'attribuent le monopole de l'Esprit Saint, qui tend à nier toute notion d'ecclésinalité. Or, si la mission d'évangélisation relève de la vocation de chaque baptisé, c'est précisément parce qu'elle est ecclésiale, communautaire et que, par conséquent, elle ne relève pas de la sphère privée. C'est en tant que corps et dans un esprit d'unité que les baptisés évangélisent, malgré la diversité des charismes.

Pour s'inscrire totalement dans la dynamique de la nouvelle évangélisation, ces communautés s'occuperaient par exemple des campagnes d'évangélisation dans les diocèses. À l'exemple des récits des Actes des Apôtres, ou de celui des pèlerins d'Emmaüs qui ont annoncé aux disciples du Christ la «*Bonne Nouvelle*» de la Résurrection du Christ, les campagnes d'évangélisation constituent des occasions pour les communautés nouvelles, entre autres, de répandre l'Évangile du salut. Cette méthode n'est sans doute pas fréquente chez les catholiques, contrairement à ce qui se vit chez les pentecôtistes, avec une forte médiatisation.

Nous suggérons dès lors qu'une telle méthode soit envisagée et pratiquée dans l'ensemble des diocèses au Bénin. Dans un style très concis et pratique, différent de celui

1552 CONGRÉGATION POUR LA DOCTRINE DE LA FOI, Lettre *Communio notio*, n°16.

des pentecôtistes, planifiées et dirigées par des prêtres charismatiques, ces campagnes peuvent avoir pour but de raviver la foi sommeillante des chrétiens, notamment des jeunes, en abordant certains thèmes controversés en lien avec la culture, comme la vénération de Marie en relation avec la place de la femme source de vie, ou le culte des saints en rapport avec l'importance des ancêtres pour la tradition autochtone, etc. À la vérité, cette proposition ne deviendra effective que si elle s'inscrit dans une vision pastorale globale de chaque diocèse. C'est plus une question de volonté pastorale, de détermination, de constance et de conviction des agents pastoraux qu'autre chose.

Les communautés nouvelles constituent donc une richesse pour le rayonnement de la foi dans l'Église. Jean-Paul II l'avait bien perçu : « *Les communautés nouvelles sont une chance pour l'Église [...]. Elles contribuent à renouveler la vie communautaire, la vie liturgique et l'engagement dans l'évangélisation dans de nombreux domaines* »<sup>1553</sup>.

Toutefois, la grâce de ces communautés ne peut se déployer pleinement que si est exercé un discernement pastoral pour éviter les dérives, parer aux carences doctrinales et aux pratiques douteuses et empêcher les généralisations hâtives qui considèrent que l'affirmation d'une conviction religieuse sortant de l'ordinaire doit immédiatement être perçue comme sectaire. Il peut toujours y avoir des débordements, mais l'important est de recadrer le tout, d'éviter tout désordre émotionnel et de bien percevoir que se manifeste ainsi un souffle nouveau nous entraînant vers de nouvelles audaces dans la mission. Ces diverses situations appellent des réflexions ecclésiologiques sur la base de questions claires. Dans une Église du Bénin qui, surtout dans ses zones rurales, perd de plus en plus de visibilité en raison des nouveaux mouvements religieux, les communautés nouvelles peuvent aider à renouveler le tissu ecclésial en favorisant la nouvelle évangélisation dans les paroisses, et l'éclosion de nouvelles vocations. Elles sont indubitablement le signe de l'appel intérieur de l'Esprit Saint au profit de l'enfantement à la vie divine.

Avec le pape François, l'Église a bien pris conscience qu'il faut oser de nouvelles voies dans la mission. Que ce soient la restructuration des paroisses, les communautés ecclésiales de base, les cellules d'évangélisation, les communautés nouvelles ou les nouveaux mouvements catholiques, tous participent à une transformation spirituelle positive, simple, efficace et permanente de l'Église d'aujourd'hui et de son style d'évangélisation. Le rôle de ces nouveaux mouvements à vocation évangélique et spirituelle est indéniable dans la dynamique de la stratégie d'évangélisation en profondeur<sup>1554</sup> au Bénin. Mais ils se doivent de toujours conjuguer trois principes majeurs : *diversité, totalité et unité*, en retournant régulièrement à la source des Écritures, de la Tradition et du Magistère de l'Église.

1553 Cf. JEAN-PAUL II, « Discours sur la vie consacrée », adressé à tous les catholiques lors de la visite *Ad limina* des évêques de France, le 27 février 2004.

1554 Cf. F. YEDO AKPA, *Stratégie d'évangélisation. Notes sur le dialogue* (2000).

Nous terminons avec une double suggestion : la première est que les communautés ecclésiales du Bénin et du continent africain puissent toujours disposer des ministères et des charismes nécessaires pour l'édification du règne de Dieu ; la seconde est que les mouvements ecclésiaux et les communautés nouvelles nés en Afrique, que Benoît XVI décrit comme un continent où « *existe une réserve de vie et de vitalité pour l'avenir, sur laquelle nous pouvons compter, sur laquelle l'Église peut compter* »<sup>1555</sup>, puissent dépasser les frontières de leurs propres pays et même du continent africain, pour arriver vers les autres Églises locales du monde, afin de les vivifier avec la force de leurs charismes.

7.8. Pour une pastorale de la famille inculturée<sup>1556</sup>, cellule de la nouvelle évangélisation, espace relationnel pour l'engendrement et le déploiement de la foi

*Amoris Laetitia (La joie de l'amour)* est une Exhortation apostolique post-synodale de François « sur l'amour dans la famille ». Publiée en date du 19 mars 2016, en la solennité de Saint Joseph, ce document rassemble les résultats des deux synodes sur la famille, convoqués par le pape argentin en 2014 et 2015. Les résultats conclusifs des deux synodes y sont mentionnés, ainsi que d'autres enseignements des précédents papes et de nombreuses catéchèses de François sur la famille. C'est un texte qui place l'amour au cœur des relations entre Dieu et l'homme, des hommes entre eux, de l'homme et la femme dans le mariage, et qui déploie « l'Évangile de la famille ».

La famille est la cellule de base de la société. Pour les chrétiens, c'est l'Église domestique ; et c'est la première cellule de la nouvelle évangélisation, oserions-nous ajouter. Face aux menaces qu'elle subit continuellement aujourd'hui (une certaine idéologie du genre, la mentalité antinataliste, les biotechnologies dans le domaine de la procréation, la pornographie<sup>1557</sup>, les abus sur mineurs, ...), le pape a voulu réaffirmer la position de

1555 BENOÎT XVI, « Audience générale », 23 novembre 2011, *La documentation catholique*, n°2480, 18 décembre 2011, p. 1108.

1556 Voir Ocholla AYAYO, « La famille africaine entre tradition et modernité », in Aderanti ADEPOJU, *La famille africaine*, coll. « Questions d'enfances », Paris, Karthala, 1999, pp. 85–108 ; Mgr Barthélemy ADOUKONOU, « La famille et la fête dans la diversité des cultures », conférence donnée dans le cadre du Congrès théologique et pastoral sur la famille, Milan, mai 2012 (cf. [www.familiam.org/pcpf/allegati/1595/24\\_S.E.Adoukonou\\_FRA.pdf](http://www.familiam.org/pcpf/allegati/1595/24_S.E.Adoukonou_FRA.pdf), consulté le 3 mars 2021)

1557 C'est l'objet d'un article de Raymond GOUDJO, qu'il met en rapport avec la maladie du Sida. Voir R. GOUDJO, « Le VIH/SIDA et la pornographie », *La missive*, n°7, novembre 2004, pp. 4–5. D'autres textes sur le sujet sont tout aussi marquants. Notons par exemple celui du Magistère, présenté dans le cadre des communications sociales : CONSEIL PONTIFICAL POUR LES COMMUNICATIONS SOCIALES, *Pornographie et violence dans les médias : une réponse pastorale*, 7 mai 1989 ; ou l'ouvrage de Gérard BONNET, *Défi à la pudeur. Quand la pornographie devient l'initiation sexuelle des jeunes*, Paris, Albin Michel, 2003.

l'Église qui encourage à valoriser les dons du mariage et de la famille, et à garder un amour fort et nourri des valeurs que sont la générosité, l'engagement, la fidélité, etc. (cf. 1 Co 13).

Mais pour présenter les richesses de la famille, le saint père ne se contente pas d'insister sur les questions doctrinales, bioéthiques ou morales ; il invite aussi à l'auto-critique ecclésiale face à une présentation inadéquate et instrumentalisée de la réalité matrimoniale et familiale, et il souligne l'importance d'accorder une place à la formation des consciences des fidèles : « *En même temps, nous devons être humbles et réalistes, pour reconnaître que, parfois, notre manière de présenter les convictions chrétiennes, et la manière de traiter les personnes ont contribué à provoquer ce dont nous nous plaignons aujourd'hui. C'est pourquoi il nous faut une salutaire réaction d'autocritique* »<sup>1558</sup>. La crise sans précédent que traverse le monde d'aujourd'hui, et peut-être aussi l'Église, par rapport aux questions du mariage et de la famille, nécessite une bonne dose de discernement, de tendresse, de bonté, de fraternité et de miséricorde. Enfin, François reconnaît la diversité et la complexité des situations et la pluralité des réalités et traditions. Dans ce sens, il suggère que chaque principe général soit inculqué<sup>1559</sup> et adapté, s'il en est besoin.

Comment se situe le Bénin face aux nombreuses problématiques soulevées dans le document ? L'Église au Bénin est-elle confrontée aux mêmes questionnements ?

### 7.8.1. Comment inculquer l'Évangile de la famille ?

Comme tous les autres pays africains, le Bénin est exposé à différents problèmes concernant le mariage et la famille. En fait, il ne s'agit nullement de questions que soulève l'amour, car en soi l'amour ne pose aucun problème. Il s'agit plutôt de difficultés que l'homme béninois pose à l'amour et qui dénaturent celui-ci, parce qu'il n'est pas vécu dans sa vérité et son authenticité. Nous pouvons constater qu'au Bénin, l'amour est quelquefois galvaudé au gré des instincts, des calculs et des intérêts, notamment chez les jeunes. Ces actes, qui constituent de véritables déviations comportementales, dévalorisent l'amour et finissent par devenir un frein à l'épanouissement humain et spirituel des individus qui le vivent. Déjà la Déclaration *Persona humana*<sup>1560</sup> avait évoqué certains défis auxquels la famille et le mariage sont exposés : la fornication, la masturbation, l'adultère, l'homosexualité, ... Mais nous considérons ces freins comme étant un peu de l'ordre du général.

1558 FRANÇOIS, Exhortation apostolique post-synodale *Amoris laetitia* sur la joie de l'amour, Paris, Bayard-Mame-Cerf, 2016, n°36 (cité AL).

1559 Cf. AL, n°77.

1560 La Déclaration *Persona humana* de la CONGRÉGATION POUR LA DOCTRINE DE LA FOI a été publiée le 29 décembre 1975 et porte sur les questions d'éthique sexuelle.

Pour ce qui relève spécifiquement du Bénin, pourrait-on dire, ces menaces<sup>1561</sup> s'appellent plutôt la polygamie, la stérilité ou l'infécondité, les actes contre la procréation, le sida.

Le mot «polygamie» est issu de deux termes grecs : *polus* qui signifie «nombreux» et *gamos* qui signifie «mariage». La polygamie est donc le fait pour un homme de contracter plusieurs mariages ou simplement d'avoir une liaison avec plusieurs femmes simultanément. La polygamie est un sujet délicat en Afrique, et maints spécialistes en sciences humaines ont des avis assez controversés sur le phénomène<sup>1562</sup>. La réalité est très courante au Bénin, surtout dans les zones rurales déshéritées, et elle constitue une véritable entorse à l'unité conjugale. L'un des piliers du mariage chrétien est l'unité des conjoints. L'amour exige une exclusivité du lien et une totale donation réciproque entre les époux : «*L'homme quittera son père et sa mère; il s'attachera à sa femme, et tous deux ne feront plus qu'un*» (Gn 2, 24). Ainsi, l'amour conjugal crée l'unité exclusive de ceux qu'il assemble. La femme et l'homme sont créés comme unité de deux dans leur humanité commune. Ils sont appelés à vivre dans une communion d'amour, d'égalité et de réciprocité. Celle-ci relève d'un acte d'engendrement à l'amour et à la vie. Chacun des conjoints veut préserver cette unité et sauvegarder la personne aimée, sans jamais la «partager». Lorsque Jésus cite pour ses contemporains les Écritures : «*Ne savez-vous pas qu'à l'origine, il les fit homme et femme?*» (Mt 19, 4), il critique la loi juive relative à la conception patriarcale de la polygamie et rappelle l'intention originelle de Dieu sur le mariage. Il évoque ce récit de la création pour étayer son enseignement sur l'égalité, la réciprocité et la fidélité de l'homme et de la femme. C'est donc une contradiction et une mise en péril véritable de la famille et de l'amour que de vouloir vivre la polygamie en son sein. La polygamie est contraire à la communion des corps, des cœurs et des esprits ainsi qu'à la dignité de l'homme et de la femme.

Malheureusement la culture béninoise est ouverte à la pratique de la polygamie<sup>1563</sup>, et elle motive ce choix par le désir d'immortalité et de survie, le besoin d'avoir un grand

1561 Le Père Théophile AKOHA a présenté un éventail des menaces sur la famille et l'amour conjugal dans deux de ses ouvrages, surtout en ce qui concerne les jeunes : Théophile AKOHA, *Les jeunes et les «pièges de l'amour»*. Ce qu'il faut savoir, Cotonou, Éditions Amour et Vie, 2012; ou encore *Sexualité et Amour: Dialogue avec les jeunes*, Cotonou, Éditions Amour et Vie, 2009.

1562 Cf. Léonard NGUIMFACK, «Conflits dans les familles polygames et souffrance familiale», *Cahiers critiques de thérapie familiale et de pratiques de réseaux*, n°53, février 2014, pp. 49–66; ou encore l'ouvrage de Marie-Aude BINET, *Infidélités et crises conjugales: comprendre et sortir de la crise*, Paris, Odile Jacob, 2017.

1563 Au Bénin comme dans l'Afrique traditionnelle, la polygamie est admise et se maintient grâce à la législation, à la religion islamique ou grâce aux coutumes traditionnelles. Elle est basée sur une croyance populaire selon laquelle la femme est source et porteuse de vie. Par conséquent, plus il y a de sources de vie dans un groupe, plus la vie du groupe peut se développer. C'est la philosophie de la polygamie. Autrement dit, il faut avoir plusieurs femmes pour augmenter la lignée de la communauté. Selon la coutume, la première épouse ne peut pas s'opposer à ce que son mari prenne une seconde

nombre d'enfants, le devoir religieux envers les ancêtres, le désir de richesse, etc. On veut à tout prix avoir un enfant ; et pas seulement un ou deux, mais plusieurs, parce que l'enfant est source de richesse et de bénédiction divine. À ce titre, ce chant à la gloire de l'enfant dans la tradition culturelle *Aja-fon* du Sud-Bénin est significatif : « *E tē wē nyi le? O vi wē nyi le (bis). A na gba singbo bo gba gan Adimēvi jen ka nyi le, bo d'ajo mé, O vi wē nyi le* » (« Quel est donc le bénéfice de la vie? C'est l'enfant le bénéfice de la vie. Tu as beau construire des maisons à étages et les couvrir de tôles, seul l'enfant est le bénéfice du commerce de la vie. Oh ! Oui, seul l'enfant est le bénéfice de la vie »)<sup>1564</sup>. C'est pourquoi on dit parfois qu'« *une maison sans enfant, est comme un jour sans soleil* ». Le fait d'avoir un enfant ou une progéniture se dresse comme l'unique réponse à la non-existence ; et c'est le signe évident de la bénédiction de Dieu. L'enfant est finalement pour ses géniteurs ce qui leur permet d'échapper au néant, ou à la non-existence ; autrement dit, « tu as vécu, si tu as une descendance, mais tu cesseras d'exister si tu n'as pas de descendant ». L'enfant est attendu en Afrique et au Bénin avec beaucoup d'impatience, parce qu'on compte sur lui.

Théophile Akoha va encore plus loin dans l'explicitation de cette réalité en affirmant : « *L'enfant qui naît traduit non seulement une subjectivité particulière, mais apparaît aussi comme la figure d'un ancêtre passé qui reprend vie à travers sa vie* »<sup>1565</sup>. Plus encore, l'enfant est un don de Dieu, par la médiation de l'ancêtre. Selon Barthélémy Zinzindohoué, on appelle cet ancêtre le *Joto*, le père d'origine, différent du père physique proprement dit<sup>1566</sup>. Voilà une conception qui exprime le lien irrécusable unissant les membres (entités) de la communauté tridimensionnelle. L'enfant qui vient de naître vient forcément du village des ancêtres (morts) ; sa naissance perpétue la lignée des vivants, en même temps qu'elle représente un espoir pour l'avenir de ceux qui viendront après lui (les non-encore-nés). Avoir beaucoup de femmes et beaucoup d'enfants, c'est donc

épouse, pour autant qu'elle continue à garder les avantages liés à son statut de première épouse. Aujourd'hui, le nouveau *Code béninois des personnes et de la famille* (édition 2014, cf. p. 388) interdit la pratique, parce qu'elle a des répercussions négatives sur les conditions de vie de la famille et sur l'avenir des enfants. La monogamie devient le régime de droit commun ; et la polygamie perd du terrain car les jeunes l'associent aux dépenses faramineuses et aux disputes incessantes. Voir l'article d'Euloge GOHOUNGO, « Polygamie au Bénin : les raisons d'un mal profondément ancré dans les habitudes », *Quotidien Fraternité*, du 25 septembre 2017.

1564 L'enfant est le seul trésor inestimable, la demeure et l'honneur du couple. C'est l'enfant qui est la maison, la fondation et la relève. Ce chant de la tradition *Aja-fon* nous sert ici de paradigme pour mieux percevoir la place de l'enfant dans la société africaine béninoise ; et par ricochet, pour saisir le phénomène de la polygamie.

1565 Théophile AKOHA, *Le corps humain entre l'esthétique et l'éthique*, Cotonou, Éditions Amour et Vie, 2012, p. 50.

1566 Cf. Barthélémy ZINZINDOHOUE, *Éducation traditionnelle chez les fon. Quelle valeur pour le présent ?*, Abidjan, ICAO, 1984, p. 13.

assurer pour sa famille une plus forte immortalité. Un mariage sans enfants n'a pas de sens, l'homme étant ainsi poussé à la polygamie.

En outre, il faut préciser qu'il y a bien d'autres motifs justificatifs de la polygamie : la question du lévirat, l'instabilité émotive de l'homme, la recherche d'une descendance masculine. Concernant ce dernier argument, les garçons qui naissent dans une famille au Bénin sont plus estimés que les filles. L'héritage est quasiment une prérogative masculine, parce que les filles ne comptent pas dans les généalogies coutumières. Une femme qui n'a que des filles est peu estimée. Tout le blâme de ne pas avoir eu de garçons retombe sur elle. Dès lors, la communauté conseille à l'homme d'épouser une autre femme ou plusieurs autres femmes pour avoir des garçons.

Ces différents préjugés et présupposés idéologiques sont fortement ancrés dans les mentalités et persistent toujours dans l'inconscient collectif béninois ; et malgré le nouveau *Code des personnes et de la famille*<sup>1567</sup>, l'évolution des mentalités et la libération de la femme, la situation n'a pas beaucoup évolué, surtout dans les villages. Toutefois, dans le Bénin qui s'urbanise peu à peu et s'émancipe, il devient toujours plus difficile pour un homme de prendre plus d'une femme. La polygamie reste une plaie ; et en aucun cas elle ne peut s'accommoder avec les engagements évangéliques. Héritage d'une longue tradition tribale, la polygamie sera peut-être difficile à enrayer totalement de la société béninoise. Malgré les réticences des jeunes et l'interdiction par le *Code civil*, elle reste encore d'actualité dans bien des mariages coutumiers en milieu campagnard. Dans son étude, J. Mande-Djapou fait remarquer que les mariages monogamiques en Centrafrique s'imposent dans les villes plus que dans les campagnes<sup>1568</sup>. La raison est que les conditions de vie dans les cités sont difficiles et qu'y entretenir plus d'une femme devient impossible. Mais dans les campagnes, il y a encore des terres, et la polygamie procure une main d'œuvre gratuite. Le recul est également observable chez ceux qui ont un certain degré d'instruction élevé plus que chez les paysans analphabètes<sup>1569</sup>. La polygamie, comme nous l'avons indiqué, ne reflète pas l'idéal du mariage chrétien selon l'enseignement de l'Église. Toutefois, dans *Amoris laetitia*, à propos de toutes les situations dites « irrégulières », le pape souligne que « *les personnes se trouvant dans cette situation, même si elles ne peuvent pas communier, ne doivent pas être exclues de l'Église, mais doivent plutôt faire l'objet de l'attention pastorale de leurs pasteurs* ». L'Exhortation poursuit :

1567 Cf. Loi n°2002-07 du 24 août 2004. L'Assemblée Nationale du Bénin a délibéré et adopté en sa séance du 7 juin 2002, puis en celle du 14 juin 2004, suite à la décision DCC 02-144 du 23 décembre 2002 de la Cour constitutionnelle, pour mise en conformité à la Constitution, la loi du *Code des personnes et de la famille*.

1568 La réalité centrafricaine, dans ce sens, est la même qu'au Bénin.

1569 Joseph MANDE-DJAPOU, « La polygamie et le droit pénal centrafricain », *Pénant : revue de droit des pays d'Afrique*, Paris, Éditionsédiéna, 1978, p. 72.

*« Il s'agit d'intégrer tout le monde, on doit aider chacun à trouver sa propre manière de faire partie de la communauté ecclésiale, pour qu'il se sente objet d'une miséricorde "imméritée, inconditionnelle et gratuite". Personne ne peut être condamné pour toujours, parce que ce n'est pas la logique de l'Évangile ! »*<sup>1570</sup>.

Cela ouvre la porte à une pastorale positive, accueillante, qui rend possible un approfondissement progressif des exigences de l'Évangile. Il y a donc des solutions pastorales à chercher. Comme cela s'est déjà fait dans certains pays africains tels que le Sénégal, il faut accompagner les polygames qui veulent devenir chrétiens : ils ne peuvent pas être baptisés ni recevoir le sacrement de mariage, ils sont privés de l'eucharistie<sup>1571</sup>, mais ils peuvent déjà prier à l'église, se dire chrétiens et envoyer leurs enfants à la catéchèse pour qu'ils soient baptisés. Le concile Vatican II a ouvert la possibilité de procéder à des baptêmes par étapes. Même si les polygames ne peuvent pas être baptisés selon les lois actuelles de l'Église<sup>1572</sup>, ils peuvent faire leur entrée dans l'Église, devenir catéchumènes, et donc faire partie de l'Église. Bien que cela ne suffise pas à remplir leur cœur, ni à satisfaire totalement leur désir, cela peut être présenté d'une façon positive, comme une première démarche. Le Christ est venu guérir cette plaie. Hommes et femmes constituent la même humanité et collaborent harmonieusement dans une réciprocité et une justice parfaites. Aussi l'engendrement mutuel des époux dans le couple, selon la communauté tridimensionnelle africaine, ne peut-il parfaitement se vivre qu'au sein du couple monogamique.

En Afrique en général, et au Bénin en particulier, la femme est considérée comme réceptacle de la vie. Elle est presque perçue comme un « champ fertile » où l'homme doit jeter ses semences. Plus le champ est productif, plus la femme est considérée dans la famille et la culture. Par conséquent, l'infécondité ou la stérilité est perçue comme une menace pour le mariage et la famille. La femme stérile n'est bonne à rien pour la communauté. Marginalisée, et pratiquement méprisée, elle passe parfois pour une « sorcière ».

Nous avons vu comment le Béninois perçoit la venue de l'enfant dans le couple. Ainsi, quand l'enfant vient à manquer, ou s'il se fait trop attendre, cela brise automatiquement l'harmonie et la paix dans le couple. La femme est suspectée et renvoyée chez ses parents, parce qu'elle est considérée comme la seule responsable de l'infécondité dans le couple. Il faut noter qu'au Bénin, une certaine anthropologie de la femme la relègue au rang de subalterne ou de servante de l'homme. La femme n'a jamais été considérée

1570 AL, n° 297.

1571 Pour beaucoup de chrétiens se trouvant dans les situations « irrégulières » de polygamie, c'est une souffrance et une tragédie d'être privés de la communion sacramentelle. Pour eux, l'Église est un lieu de salut où l'on accueille celui qui est la vie et la miséricorde.

1572 Le canon 916 du *Code de droit canonique* stipule qu'un chrétien se trouvant dans un état de péché grave ne peut communier au corps du Christ.

comme l'égal de l'homme. Voilà pourquoi elle subit facilement ces traitements ; et tous les torts et les mésaventures du couple lui sont imputables<sup>1573</sup>.

Pour qu'émerge une civilisation nouvelle au Bénin, la femme a besoin d'être considérée et respectée pour ce qu'elle est et pour le rôle irremplaçable qu'elle joue dans la société.

D'autres menaces mettent en péril l'harmonie de la famille au Bénin. L'une des finalités du mariage est, sans conteste, la procréation<sup>1574</sup>. C'est un véritable pilier du mariage ; parce qu'on se marie pour vivre heureux et avoir une descendance. La fécondité d'un mariage se mesure aussi à l'aune de la procréation. Pour l'Église, les couples sont invités à exercer une « *paternité et une maternité responsables* »<sup>1575</sup> ; et l'acte sexuel comporte deux significations indissociables : une signification unitive, c'est-à-dire que l'acte doit renforcer l'unité et la communion des conjoints ; et une signification procréative, c'est-à-dire que l'acte est susceptible de donner naissance à un enfant. Malheureusement, il y a des actions posées contre cette finalité, tels que la contraception et l'avortement. Certains en viennent à refuser l'arrivée de l'enfant, ou ils retardent cette arrivée par l'utilisation de méthodes contraceptives ou abortives, à savoir les méthodes ponctuelles (le préservatif,

1573 Cf. *supra* 7.4.3., « La responsabilité des femmes comme disciples-missionnaires ».

1574 Le canon 1013, § 1 du *Code de droit canonique* de 1917 (*CIC/1917*) stipulait que la fin première du mariage était la procréation et l'éducation des enfants. Ce canon, entré en vigueur le 19 mai 1918, a finalement été abrogé par le code latin de 1983. Mais le *CEC*, n°2366 reprend l'idée en parlant plutôt de fécondité dans le mariage. On pourra lire aussi Paul VI, Encyclique *Humanae vitae* sur le mariage et la régulation des naissances, 25 juillet 1968, n° 11.

1575 Cf. *GS*, n 50 ; le n°51, § 3 déclare : « *Lorsqu'il s'agit de mettre en accord l'amour conjugal avec la transmission responsable de la vie, la moralité du comportement ne dépend donc pas de la seule sincérité de l'intention et de la seule appréciation des motifs ; mais elle doit être déterminée selon des critères objectifs, tirés de la nature même de la personne et de ses actes, critères qui respectent, dans un contexte d'amour véritable, la signification totale d'une donation réciproque et d'une procréation à la mesure de l'homme ; chose impossible si la vertu de chasteté conjugale n'est pas pratiquée d'un cœur loyal* ». En se contentant de rappeler les conditions nécessaires de la « paternité et maternité responsables », la Constitution conciliaire les a relevées de manière claire et nette, précisant les éléments qui constituent cette paternité et maternité, c'est-à-dire le jugement mûr de la conscience personnelle conforme à la loi divine, authentiquement interprétée par le Magistère de l'Église. L'Encyclique *Humanae vitae* de Paul VI (1968, citée *HV*), se basant sur les mêmes principes et conditions, et allant encore plus loin, présente des indications concrètes. On s'en rend immédiatement compte devant la manière de définir la « paternité responsable » (*HV*, n°10). Paul VI s'efforce de préciser ce concept en recourant à ses différents aspects et en éliminant d'avance sa réduction à un des aspects « partiels », comme le font ceux qui parlent uniquement de contrôle des naissances. En effet, dès le début, c'est une conception intégrale de l'homme (*HV*, n°7) et de l'amour conjugal (*HV*, n°8-9) qui guide Paul VI dans son argumentation. On peut, pour parler de responsabilité dans l'exercice de la fonction paternelle et maternelle, la considérer sous divers aspects. C'est ainsi que Paul VI écrit : « *Par rapport aux processus biologiques, paternité responsable signifie connaissance et respect de leurs fonctions : l'intelligence découvre dans le pouvoir de donner la vie les lois biologiques qui font partie de la personne humaine* » (*HV*, n°10). Puis, quand il s'agit de la dimension psychologique des « *tendances de l'instinct et des passions, la paternité responsable signifie la nécessaire maîtrise que la raison et la volonté doivent exercer sur elles* » (*HV*, *ibid.*).

les spermicides, le coït interrompu, etc.), les méthodes qui suppriment temporairement la fécondité (les implants, les pilules contraceptives), les méthodes qui arrêtent définitivement la fécondité (la stérilisation féminine ou la stérilisation masculine) et les méthodes qui suppriment la vie naissante (la pilule de la veille, la pilule du lendemain, le stérilet, l'avortement perpétré).

Or, refuser à l'enfant de naître, c'est refuser la vie, c'est refuser aussi de perpétuer la longue lignée des ancêtres et s'inscrire de fait dans une culture de la mort au moment où la conscience de la communauté tridimensionnelle implique la promotion de la vie et du bonheur réciproque. Plus encore, dans la famille africaine, l'enfant n'appartient en propre à personne. Depuis sa conception, – et même avant dans la pensée de Dieu –, il est pour ainsi dire inscrit dans le livre d'or de la collectivité des vivants, des morts et des non-encore-nés ; et il devient dès lors membre à part entière de la communauté. On ne peut donc supprimer la vie pour quelque motif que ce soit<sup>1576</sup>. Ainsi, l'avortement détruit non seulement la relation intérieure de celui ou celle qui la pratique avec l'être supprimé, mais il détruit également la relation aux autres vivants, aux non-encore-nés et aux ancêtres. Celui ou celle qui cède à ce travers s'exclut lui-même de la communauté et s'expose à de potentielles repréailles spirituelles et morales. Selon cette perspective de la rationalité africaine, la vie dès son commencement doit être protégée : c'est un processus continu dont l'origine remonte aux ancêtres, et qui passe par l'intermédiaire des vivants que sont les parents. Toutes les techniques abortives constituent des menaces sur la famille et le mariage. Elles sont irrespectueuses de la nature humaine. Jean-Paul II disait : « *Parmi tous les crimes que l'homme peut accomplir contre la vie, l'avortement provoqué présente des caractéristiques qui le rendent particulièrement grave et condamnable. Le deuxième concile du Vatican le définit comme « un crime abominable », en même temps que l'infanticide* »<sup>1577</sup>. L'utilisation de ces méthodes enlève à l'homme sa dignité et relègue la femme au rang d'un objet de satisfaction des plaisirs. Au Bénin, la situation des jeunes par rapport à ces techniques est préoccupante et contraire à la tradition culturelle de laquelle ils sont issus.

Une dernière menace que nous mentionnons dans ce paragraphe est le problème du VIH/Sida, qui apparaît aujourd'hui comme l'une des pandémies les plus meurtrières au niveau mondial. Il touche particulièrement l'Afrique subsaharienne. Au Bénin, selon les

1576 Cette position est contraire aux législations occidentales, qui autorisent la possibilité de détruire des embryons, selon le libre choix des parents, jusqu'à différentes étapes de la grossesse.

1577 JEAN-PAUL II, Encyclique *Evangelium vitae* sur la valeur et l'inviolabilité de la vie humaine, Rome, 25 mars 1995, n°58.

estimations de l'EDSB V (2017–2018)<sup>1578</sup>, 2,4 % de la population générale est infectée par le VIH<sup>1579</sup>. On est peut-être loin des tristes records atteints par les pays d'Afrique australe (environ 20 % de la population); mais c'est un fait qu'un tel taux de prévalence n'est pas non plus négligeable. Cette prévalence présente tout de même des disparités régionales et sociales. Les tendances épidémiologiques récentes<sup>1580</sup> révèlent que l'affection du VIH touche de plus en plus de jeunes et surtout les filles (2 % des jeunes), avec une différence entre le milieu rural et le milieu urbain. C'est dire qu'une bonne partie des forces productives du pays est en train d'être touchée par ce fléau, compromettant ainsi le développement social, humain et économique de la nation.

Chaque année, des millions de francs sont injectés dans les activités de sensibilisation, d'éveil de conscience et d'information sur le VIH/Sida. Mais le Magistère de l'Église,

1578 La cinquième édition de l'*Enquête Démographique et de Santé au Bénin (EDSB)* s'est déroulée du 6 novembre 2017 au 28 février 2018. Il s'agit d'une enquête rétrospective au cours de laquelle 14435 ménages, dont 6892 en milieu urbain et 7543 en milieu rural, ont été échantillonnés. Le taux de réponse est évalué à 99 %. Les informations recueillies donnent un aperçu global des thématiques abordées, sur le plan national et dans chacun des douze départements du pays. Les résultats définitifs de cette cinquième Enquête démographique et de santé au Bénin (EDSB V) ont été rendus publics. La présente enquête par sondage, représentative au niveau national, fournit des informations dans plusieurs domaines comme la fécondité, l'activité sexuelle, les préférences en matière de fécondité et la connaissance et l'utilisation des méthodes de planification familiale, le VIH/sida et les infections sexuellement transmissibles (IST), etc. Desdits résultats, il faut retenir que le taux de prévalence contraceptive est de 12 % au Bénin, alors que le pays s'est engagé à franchir la barrière des 20 % à fin 2018. Consulter MINISTÈRE DU PLAN ET DU DÉVELOPPEMENT, INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DE L'ANALYSE ÉCONOMIQUE (INSAE), *Cinquième Enquête Démographique et de Santé au Bénin (EDSB-V) 2017–2018. Indicateurs Clés*, Cotonou, juillet 2018.

1579 MINISTÈRE DU PLAN ET DU DÉVELOPPEMENT, INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DE L'ANALYSE ÉCONOMIQUE (INSAE), *Cinquième Enquête Démographique et de Santé au Bénin (EDSB-V) 2017–2018. Indicateurs Clés* (cf. *ibid.*).

1580 Cf. «Données épidémiologiques VIH/SIDA monde 2019»: L'ONUSIDA a présenté les statistiques mondiales sur l'épidémie de VIH/sida. Les progrès à effectuer sont encore importants pour tenir les objectifs fixés pour 2020. À l'occasion de la conférence AIDS 2020, l'ONUSIDA vient de publier les nouveaux chiffres de l'épidémie. En 2019, le monde comptait ainsi 38 millions de personnes vivant avec le VIH, dont 1,8 million d'enfants, et plus de 20 millions de jeunes. Avec 1,7 million de personnes nouvellement infectées en 2019, nous sommes encore loin des moins de 500 000 nouveaux cas, but fixé pour 2020 par l'ONUSIDA. Selon les auteurs du rapport, ces données pointent une lenteur dans les progrès accomplis en matière de prévention de l'infection. Le nouveau rapport de l'ONUSIDA indique que la disparité des avancées d'un pays à l'autre et au sein d'un même pays empêchera d'atteindre les objectifs mondiaux de la riposte au VIH. «*Les nombreuses avancées enregistrées doivent être partagées avec toutes les communautés du monde. La stigmatisation et la discrimination ainsi que les inégalités généralisées sont autant d'obstacles à surmonter pour mettre fin à l'épidémie de sida*, a déclaré Winnie Byanyima, directrice exécutive de l'ONUSIDA. *Les pays doivent écouter les preuves apportées, prendre leurs responsabilités et défendre les droits humains*» (<https://www.sidaction.org/donnees-epidemiologiques-vihsida-monde-2019>, consulté le 16 octobre 2020). Et ce ne sont pas les nouvelles pandémies d'Ébola et de la Covid-19 qui vont enrayer les choses...

sur les questions de bioéthique, n'a de cesse de montrer le lien étroit qui doit exister entre l'amour et la vie<sup>1581</sup>. De plus en plus aujourd'hui, on s'aperçoit que l'amour peut aussi donner la mort. Plus exactement, c'est la manière malsaine de vivre cet amour qui peut causer la mort. La question du Sida est préoccupante. C'est une maladie virale, sexuellement transmissible, que les recherches scientifiques n'ont toujours pas réussi à totalement maîtriser ni à neutraliser. Les jeunes au Bénin restent la proie facile de cette maladie. La grande propagande sur l'usage des préservatifs leur fait croire qu'ils sont ainsi totalement protégés et ne risquent rien quand ils les utilisent. Cette problématique est devenue un enjeu vital majeur, parce qu'elle porte atteinte à la vie de l'homme. La position de l'Église est pourtant sans ambages :

Ce que regrette et dénonce l'Église, c'est qu'en ces dernières décennies, toute la lutte a été concentrée sur l'appel à l'utilisation prioritaire du préservatif conçu comme un moyen de prévention sûre. Pire encore, une telle option est mise au service de ce qu'il est convenu d'appeler aujourd'hui la nouvelle éthique mondiale dont l'enjeu essentiel est d'encourager dans le milieu juvénile les droits sexuels et la permissivité morale pourvu que les jeunes sachent prendre leurs précautions. Entre autres, c'est encore le préservatif qui est considéré comme la protection magique. En tant que personnalité morale et dans l'exercice de sa mission prophétique de dénoncer le mal, l'Église trouve en ces options de graves dangers. Et animée du désir de défendre la personne, sa dignité et sa vie, elle affirme qu'on ne peut abandonner le sort des jeunes dans les mains du préservatif, mais qu'il peut y avoir un travail plus profond à faire<sup>1582</sup>.

### 7.8.2. Pour une évangélisation inculturée de l'amour conjugal et familial

L'Église n'a pas varié sur sa position quant à la problématique de la sexualité ; elle préconise un comportement sexuel responsable et respectueux de la dignité et de la finalité de l'amour : fidélité dans le couple, abstinence quand cela convient et amour du prochain.

Les dangers qui pèsent sur l'amour et le mariage, et que nous venons d'exposer dans le précédent paragraphe, n'épuisent pas encore la totalité des problèmes qui existent autour de l'amour, de la sexualité et de la famille au Bénin et en Afrique<sup>1583</sup> et auxquels l'Église

1581 Cf. SYNODE DES ÉVÊQUES, III<sup>ème</sup> Assemblée générale extraordinaire « Les défis pastoraux de la famille dans le contexte de l'évangélisation », *Instrumentum laboris*, Cité du Vatican, 2014.

1582 Théophile ΑΚΟΗΑ, *Sexualité et amour; Dialogue avec les jeunes*, p. 171.

1583 L'ensemble de ces problèmes sont répertoriés dans l'ouvrage d'Aderanti ΑΔΕΡΟΠΟΥ, *La famille africaine. Politiques démographiques et développement*, Paris, Karthala, 1999. Encore aujourd'hui, la famille en Afrique reste le facteur de socialisation le plus important. Elle façonne l'enfant dès son plus jeune âge et l'avenir de ce dernier est en grande partie tributaire des conditions socioéconomiques de la famille. Cependant, la solidarité qui nourrissait et entretenait la cohésion entre les membres est aujourd'hui sérieusement menacée par la modernisation et l'urbanisation, par l'éclatement familial dû à l'émigration et aux conséquences d'une économie africaine vacillante. L'auteur vient rappeler également l'extrême variété des formes de mariages et des types de relations conjugales. En dépit des changements, il apparaît clairement que la famille étendue tente de se maintenir, même avec les mutations. D'autres ouvrages ont éclairé notre réflexion sur le mariage en contexte africain, la

doit faire face. Nous avons seulement abordé ce qui nous semble le plus important, au regard des propriétés et des finalités de l'amour conjugal. De ce fait, une évangélisation de l'amour conjugal nous semble importante et indispensable, face à une société et à une jeunesse toutes deux mises en péril. Si l'amour est une vocation essentielle de la personne en vue de son épanouissement, il n'est pas toujours facile de le vivre dans sa vérité et dans son authenticité. Mais on aurait tort de chercher désormais des excuses en s'accommodant d'un conformisme permissif et dégradant. L'être humain est appelé à vivre une sexualité responsable et épanouissante, au-delà des présupposés idéologiques, et un amour qui rejoigne l'idéal évangélique.

En cette ère de nouvelle évangélisation, l'amour conjugal et familial a besoin d'être «sauvé» par le Christ lui-même, afin que les époux, les épouses et les enfants retrouvent le chemin de la pleine liberté et de la vérité des relations personnelles, le chemin du pardon et de la guérison, le chemin de la joie de l'Évangile et de la paix. Le Christ est le vrai et le seul libérateur du couple, de la relation amoureuse, de la sexualité et du corps. Jean-Paul II ne disait-il pas que «*sans le Christ, le couple court un grave danger*»<sup>1584</sup>? L'Église doit donc davantage confesser et annoncer le salut appliqué au mariage et à la sexualité, et rendre compte des œuvres concrètes de salut dans des vies de couples, de familles, de jeunes : témoigner ainsi des œuvres de consolation et de guérison, de pardon et de paix, de fécondité et de vie, de libération vécue grâce au Christ. Le monde africain a tant besoin de voir, de toucher et d'entendre ce que Jésus-Christ peut faire pour celles et ceux qui se tournent vers lui.

La famille étant la cellule fondamentale de la nouvelle évangélisation, évangéliser l'amour conjugal devient de fait un impératif pour l'Église au Bénin : les parents vivant de cet amour authentique deviennent eux-mêmes des modèles d'éducation et des guides pour leurs enfants, en ce siècle de bouleversements et de déviances éthiques ; cela permet à la famille d'incarner son rôle et sa mission d'Église domestique, de première cellule de l'évangélisation en profondeur et de véritable espace relationnel pour l'engendrement et le déploiement de la foi<sup>1585</sup>. Aussi, le climat de tendresse, de solidarité et de justice caractéristique des traditions africaines peut aider à une nouvelle évangélisation de l'amour conjugal.

famille, la polygamie, les rapports parents/enfants complètement bouleversés. Mentionnons notamment Camille KUYU MWISSA, *Parenté et famille dans les cultures africaines*, Paris, Karthala, 2005.

1584 Cf. Yves SEMEN, *La spiritualité conjugale selon Jean-Paul II* (préface de Philippe Barbarin), Paris, Presses de la Renaissance, 2010, p. 68.

1585 Cf. François-Xavier AMHERDT, Roland LACROIX (éd.), ÉQUIPE EUROPÉENNE DE CATÉCHÈSE, *La famille entre éducation chrétienne et proposition de la foi*, coll. «Perspectives pastorales», n°13, St-Maurice, Saint-Augustin, 2020.

Les situations familiales fragiles et douloureuses trouvent un espace privilégié dans *Amoris laetitia* du pape François. Dans son chapitre huitième, le souverain pontife accorde une importance à la miséricorde et au discernement pastoral concernant les situations « irrégulières » ou « complexes »<sup>1586</sup>. Il insiste sur le fait que les personnes en situation difficile ne doivent pas être cataloguées ou enfermées dans des affirmations trop rigides sans laisser de place au discernement personnel<sup>1587</sup>. L'Église ne doit pas adopter la posture d'un juge qui condamne, mais la logique de l'empathie et de la miséricorde, celle d'une mère qui accueille ses enfants et panse leurs blessures en vue de la guérison<sup>1588</sup> (selon les quatre attitudes : accueillir, accompagner, discerner et intégrer). Chacun doit être intégré dans l'Église et faire partie de la communauté ecclésiale « pour qu'il se sente l'objet d'une miséricorde "imméritée, inconditionnelle et gratuite" »<sup>1589</sup>. Mais en même temps, la mission de l'Église au Bénin et dans toute l'Afrique ne peut se contenter de charité, de compassion, de tendresse en présence de situations personnelles de détresse. Face à une société en dérive, il faut réaffirmer les valeurs chrétiennes sur le couple et la famille ; sans quoi, notre pastorale continuera de récolter de bien maigres résultats, et tant de conjoints courront encore à l'échec de leur projet central de vie. L'Église est donc appelée à annoncer, proposer et conduire de manière adaptée mais explicite à la source du dessein et du salut conjugal par une prédication apostolique nouvelle, pertinente et attractive, dont l'ambition et le contenu sont à la mesure de la situation et des enjeux de chaque ère culturelle. L'Église témoignera ainsi d'une grande espérance pour une nouvelle évangélisation de l'amour conjugal, qui doit – affirme Benoît XVI – « être fondée sur l'Église domestique », car son champ missionnaire est « inséparable de la famille » et les couples chrétiens en sont des « acteurs majeurs ».

Ainsi les diocèses au Bénin pourront-ils mettre en évidence un service d'assistance spécifique pour ces personnes qui vivent des situations complexes. Il est important d'offrir à ces fidèles une participation active à la vie de l'Église, à travers des groupes de prière, des moments liturgiques et des activités caritatives. Ils peuvent prendre part à plusieurs initiatives pastorales, comme une bénédiction personnelle pour ceux qui ne peuvent pas recevoir l'eucharistie ou l'encouragement de la participation des enfants à la vie paroissiale ; de même, le rôle des mouvements de spiritualité conjugale, des ordres religieux et des commissions paroissiales pour la famille peut être un creuset pour vivre la foi ; enfin la prière pour les situations difficiles lors de la prière universelle des liturgies paroissiales et diocésaines, etc., peut s'ajouter à ces quelques propositions significatives.

1586 *Amoris laetitia*, n°298.

1587 *Ibid.*, n°296.

1588 Cf. *EG*, n°139–141.

1589 *AL*, n 297.

Comme institution, en effet, la famille a une origine divine. C'est le «*sanctuaire de la vie*» et la cellule de base de la société et de l'Église. C'est le lieu propice pour l'apprentissage des valeurs humaines et la pratique de la culture du pardon, de la tolérance, de la paix et de la réconciliation. Dans *Africae munus*, le pape Benoît XVI affirme que c'est sur la famille que «*se modèle de manière primordiale le visage d'un peuple; c'est là que ses membres reçoivent les acquis fondamentaux; ils apprennent à aimer en étant aimés gratuitement; ils apprennent le respect de toute autre personne en étant respectés; ils apprennent à connaître le visage de Dieu en en recevant la première révélation d'un père et d'une mère pleins d'attention*»<sup>1590</sup>. La famille ainsi définie est «*le fondement du bonheur total des hommes et des nations*»<sup>1591</sup>. En raison de cette importance, elle acquiert une dimension sociale et possède une fonction d'intégration et d'unité. Ainsi, lorsque les familles sont unies, la société l'est aussi; mais lorsqu'elles se portent mal, la société en ressent également les effets. Cependant, un dicton dans la culture *fon* au Bénin stipule que «*To gba-a wè nyi hinnou gba-a*» («*Ce n'est pas parce que le pays va mal que la famille doit aller mal*»). Autrement dit, même si le pays est en déconfiture, la famille ne doit pas perdre son idéal de cohésion, de gardienne des valeurs morales et humaines.

Il s'agit donc pour la famille au Bénin de conserver et de retrouver sa fonction fédératrice de la société et de l'Église : à savoir cette cellule qui assure la construction et la meilleure organisation de la société. En conséquence, les pasteurs pourraient promouvoir et organiser une pastorale qui mette en exergue un engendrement à la foi, ainsi que son déploiement, à partir de cette base familiale, et selon les critères de la rationalité culturelle africaine.

Aussi, dans *Amoris laetitia*, on voit bien que les évêques africains ont fait entendre leur voix par une contribution du Symposium des Conférences Episcopales d'Afrique et de Madagascar (SCEAM), intitulée *L'avenir de la famille, notre mission*<sup>1592</sup>. Ils ont mis l'accent sur le fait que l'on ne peut parler séparément du mariage et de la famille : ces deux termes sont indissociables<sup>1593</sup> en contexte africain. Cela a porté ses fruits, puisque dans le texte, le pape ne sépare pas les deux termes. La famille telle qu'elle est définie par le pape n'inclut pas seulement le père, la mère et les enfants. Elle comporte aussi d'autres parents : oncles, cousins et voisins. Le mariage est ainsi une alliance qui unit, en plus des époux, leurs familles entre elles : il est question de la famille élargie. Cette considération est très

1590 *AM*, n°42.

1591 Cf. Joseph-Albert MALULA, *Œuvres complètes du Cardinal Malula*, vol. 7 (*Textes concernant la famille, Théâtre et chants*), Kinshasa, Facultés Catholiques de Kinshasa, 1997, p. 130.

1592 Cf. Contribution à la 14<sup>ème</sup> Assemblée Générale Ordinaire au synode des évêques sur la famille, Accra, Sceam Publications, 2015.

1593 Cf. *AL*, n°166–167.

ancrée dans les mentalités africaines, et elle est aussi reprise par l'Exhortation<sup>1594</sup>. Ce sont là, à n'en pas douter, des préoccupations et des apports de l'Afrique aux deux synodes. Enfin, le pape prend en compte les préoccupations du continent africain lorsqu'il dénonce le fait que des pays riches soumettent l'aide au développement à l'adoption de certaines lois sur le *gender*<sup>1595</sup>, la sexualité<sup>1596</sup>, etc. Avec *Amoris laetitia*, François permet, pourrait-on dire, une vraie inculturation du mariage chrétien<sup>1597</sup>. Même si la question du mariage par étapes, qui est présente dans toutes les cultures africaines au Sud du Sahara, dont le Bénin, et la problématique de la polygamie n'ont pas fait l'objet de grands développements, il faut reconnaître que le texte offre de multiples orientations pastorales applicables en Afrique et au Bénin. La reconnaissance par exemple des «*semina Verbi* dans les autres cultures»<sup>1598</sup> et de l'existence «des éléments positifs présents dans les formes matrimoniales d'autres traditions religieuses»<sup>1599</sup> offre l'occasion de relancer et de repenser l'inculturation du mariage chrétien en Afrique et au Bénin. La responsabilité des évêques et des théologiens africains, dans l'accompagnement, le discernement et l'intégration des familles, est pleinement engagée pour conduire à une vraie inculturation du mariage chrétien en Afrique et au Bénin, et à des pratiques pastorales et liturgiques concrètes, en conjuguant l'idéal de la famille chrétienne et les éléments positifs des formes matrimoniales présentes dans les traditions culturelles africaines.

De toute évidence, c'est la famille qui assure l'éveil spirituel chez l'enfant<sup>1600</sup>. Elle est l'espace où les parents deviennent les premiers maîtres de la foi pour leurs enfants. C'est le devoir des parents chrétiens d'initier leurs enfants à la vie de foi. Même si les parents d'aujourd'hui sont très divers, et trouvent de moins en moins les mots pour «dire la foi» et la vivre en famille, ils doivent être encouragés et aidés, en particulier par les communautés, pour répondre au questionnement de leurs enfants. Proposer la foi aux enfants reste un vrai défi pour les parents. En participant avec eux aux diverses rencontres liturgiques de leur communauté, et en mettant l'Évangile de la miséricorde et de la justice en actes<sup>1601</sup>, les parents favoriseront ainsi un réel engendrement à la foi de leurs petits, en étant aussi attentifs à ce que ceux-ci disent et perçoivent. Cette conception est particulièrement

1594 Cf. *ibid.*, n°187–198, «La vie dans la famille élargie».

1595 Cf. *ibid.*, n°56.

1596 Cf. *ibid.*, n°281.

1597 Cette perspective avait déjà été abordée dans un article de J.-D. KABWIT, «La célébration du mariage dit <chrétien> dans l'Église catholique en Afrique», *INTAMS Review* 16/1 (2010), pp. 34–47.

1598 *AL*, n°77.

1599 *Ibidem*.

1600 Voir plusieurs essais du collectif édité par F.-X. AMHERDT et R. LACROIX, *La famille entre éducation chrétienne et proposition de la foi*.

1601 L'ouvrage sur la famille cité à la note précédente est une excellente réflexion sur la pastorale de la famille, et surtout sur la responsabilité des parents dans la proposition de foi à leurs enfants.

prégnante dans les documents conciliaires : « *Dans la famille qui est une sorte d'Église domestique, il convient que les parents, par leur parole et leur exemple, soient pour leurs enfants, les premiers prédicateurs de la foi, et qu'ils soutiennent la vocation propre de chacun, avec une attention toute particulière à la vocation sacrée* »<sup>1602</sup>. Suite au concile, le CEC explique de son côté : « *Les parents sont les premiers responsables de l'éducation de leurs enfants* »<sup>1603</sup> ; et ils ont « *la mission d'apprendre à leurs enfants à prier et à découvrir leur vocation d'enfants de Dieu* »<sup>1604</sup>.

Les évêques, réunis au synode sur la famille à Rome<sup>1605</sup>, ont aussi articulé le fait que la famille doit devenir le premier lieu d'apprentissage de la foi pour les enfants. C'est une responsabilité qui leur incombe ; et elle ne peut ni ne doit être délaissée, ni déléguée. C'est ainsi qu'ils continueront d'engendrer leurs enfants, en sachant que le témoignage de vie est bien plus expressif pour les jeunes, comme l'ont attesté les évêques au synode : « *L'éducation chrétienne en famille doit se réaliser avant tout, par le témoignage de vie des parents vis-à-vis des enfants* »<sup>1606</sup>. Cette perspective est aussi stipulée dans le CEC : « *L'éducation à la foi par les parents doit commencer dès la plus tendre enfance. Elle se donne déjà quand les membres de la famille s'aident à grandir dans la foi par le témoignage d'une vie chrétienne en accord avec l'Évangile* »<sup>1607</sup>. Si d'un côté, les parents sont responsables du témoignage qu'ils donnent à leurs enfants, de l'autre, ils pourront responsabiliser les enfants pour les conduire à faire eux-mêmes une expérience de Dieu dès leur plus jeune âge.

Paul VI écrivait lui aussi dans *Evangelii nuntiandi* : « *La famille [...] se doit d'être un espace où l'Évangile est transmis et d'où l'Évangile rayonne [...]. Tous les membres de la famille évangélisent et sont évangélisés. Les parents communiquent aux enfants l'Évangile* »<sup>1608</sup>. Autrement dit, tous les membres de la famille engendrent et sont engendrés. Aussi bien les parents que les enfants doivent comprendre que la prière en famille est un moment privilégié de la vie en Église domestique et un espace d'apprentissage, de bienveillance mutuelle et donc d'engendrement selon le même principe de la rationalité africaine.

Tout cela permet à la famille d'entretenir une relation personnalisée et constante avec Dieu, comme creuset de communion où peuvent fleurir l'amour, la paix, la concorde, la joie et la foi, qui la configurent tel un sanctuaire de l'Église. Lorsque cette éducation est

1602 *LG*, n°11.

1603 *CEC*, n°2223.

1604 *Ibid.*, n°2226.

1605 Cf. Message du synode des évêques aux familles chrétiennes, Rome le 18 octobre 2014.

1606 *Ibidem*.

1607 *CEC*, n°2226.

1608 *EN*, n°71.

bien menée, les fondations de la foi sont clairement posées et le travail des agents pastoraux et des éducateurs en catéchèse est facilité<sup>1609</sup>.

Si les parents ont le devoir d'initier leurs enfants aux mystères de la foi et de les enfanter à la vie de l'Église, c'est parce que leur vocation au sein de la famille est d'être les coopérateurs de Dieu. Ils ne sont pas des jardiniers simplement chargés d'arroser la plante qui leur est confiée. Ils doivent tout faire pour que la graine de la foi pousse dans le cœur de leurs enfants, même si parfois celle-ci paraît bien enfouie, car c'est Dieu qui la «*fait croître*» (cf. 1 Co 3, 5).

En résumé, c'est une exigence pour les familles chrétiennes béninoises d'accompagner le chemin de la foi de leurs enfants. Ce rôle est irremplaçable et impératif dans l'éveil de la foi<sup>1610</sup> et pour tout le processus d'éducation et d'enfantement à la foi des enfants<sup>1611</sup>. Il serait très avantageux et même passionnant que chaque famille chrétienne fasse sien le deuxième paragraphe de la prière pour ce synode sur la famille : «*Sainte famille de Nazareth, fais aussi de nos familles, des lieux de communion et des cénacles de prière, des écoles authentiques de l'Évangile et de petites Églises domestiques*». L'exemple de Louis et Zélie Martin<sup>1612</sup>, qui ont été reconnus et canonisés par l'Église, pourrait être une source d'inspiration et aider les parents chrétiens dans leur rôle d'éveilleurs de la foi pour leurs enfants : à travers eux, les parents reçoivent beaucoup et sont eux-mêmes engendrés à la vie spirituelle.

Toutefois, il ne faut pas en arriver à idolâtrer en quelque sorte la famille. On ne peut attendre d'elle plus que ce qu'elle peut donner. Même la meilleure des familles a ses défauts. Elle doit commencer par être humble et surtout miséricordieuse. Dans l'idéal, elle doit être un modèle de foi et d'engendrement, comme un vitrail à travers laquelle passe la lumière de Dieu pour éclairer tous ses membres. C'est justement la mission que s'est assignée l'*Institut Jean-Paul II pour la famille*<sup>1613</sup> à Cotonou. Il ne serait pas bon que les

1609 Pour tout cela, voir notamment aussi, dans une perspective de théologie des récits, les Actes du congrès de L'ÉQUIPE EUROPÉENNE DE CATÉCHÈSE, ENZO BIEMMI, André FOSSION (dir.), *La catéchèse narrative*, «Pédagogie catéchétique 26», Bruxelles, Lumen Vitae, 2011.

1610 Les numéros 287 à 290 d'*Amoris laetitia* traitent à cet égard de la transmission de la foi ou de l'éducation à la foi des enfants.

1611 C'est la perspective développée par Elie Pierre GEFFRARD, *Le rôle des parents dans l'éducation de la foi des enfants. Le cas des écoles catholiques des Gonaïves*, Thèse de doctorat présentée à la faculté de théologie de l'université Saint-Paul d'Ottawa, Canada, 2015.

1612 Ce sont les parents de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, un couple de saints, canonisés par le pape François le 18 octobre 2015, en plein cœur du synode sur la famille. Ils avaient été béatifiés en 2008.

1613 L'Institut catholique Jean-Paul II pour l'Afrique francophone a ouvert ses portes dans la capitale du Bénin, Cotonou, pour les études en Sciences de la famille. Le nouvel institut dépend de l'*Institut Jean-Paul II de Rome*, rattaché à l'Université du Latran. Le cycle d'études de quatre ans prévoit une formation en sciences humaines, en anthropologie, psychologie et en théologie. L'Institut décerne au bout du cursus un diplôme en Sciences de la famille. Les objectifs de l'Institut ont été ainsi définis

membres d'une famille considèrent celle-ci comme une fin en soi plutôt que comme un moyen de s'unir à Dieu : si tel était le cas, elle deviendrait tyrannique.

### Conclusion partielle

Les lieux et formes de conversion pastorale que nous avons visités tout au long de ce chapitre vont permettre de transformer en profondeur l'Église au Bénin, de passer d'une «Église de maintenance» (selon une pastorale d'entretien) à une Église d'intégration, d'accompagnement, une Église totalement immergée dans la mystique de l'engendrement et «en sortie», selon le vœu du pape François. Une Église renouvelée a forcément besoin de pratiques renouvelées, d'agents renouvelés et de styles renouvelés. Elle est appelée à être le lieu de convergence de toutes les énergies humaines et morales, psychologiques et spirituelles, qui doivent se mobiliser pour créer un véritable espace de charité, de joie et de communion ecclésiale en vue de la mission.

Cela implique de nous laisser imprégner de la culture béninoise pour y incarner la pastorale et pour l'évangéliser progressivement en retour. Cela exige également de toucher le cœur de celles et ceux qui composent cette Église : prêtres, consacrés, agents pastoraux, fidèles laïcs. C'est dans cette dynamique de changement et de conversion en profondeur, personnelle et communautaire, que nous pourrions envisager la mise en place d'actions pastorales concrètes insufflées par l'Esprit Saint, visant aussi à rejoindre les hommes, les femmes et les enfants de notre temps, et particulièrement celles et ceux qui semblent éloignés, afin de les accueillir et de leur permettre d'entrer dans une relation intime avec le Christ, comme de véritables disciples-missionnaires. C'est une telle conversion, portée par la communauté tridimensionnelle du peuple de Dieu, que nous appelons de nos vœux pour le Bénin et pour l'Afrique, et qui permettra aux disciples-missionnaires de mieux répondre aux défis du XXI<sup>ème</sup> siècle.

par la Congrégation romaine pour l'Éducation catholique: «mettre davantage en lumière, par des méthodes scientifiques, la vérité sur le mariage et la famille»; et ainsi, permettre aux laïcs, aux religieuses et aux prêtres de poursuivre en ce domaine une formation dans les sciences humaines, scientifique, philosophique et théologique.

## Chapitre VIII

### POUR UNE CONVERSION EN PROFONDEUR DE L'ÉVANGÉLISATION AU BÉNIN PRÉSENTE AU MONDE DU XXI<sup>ÈME</sup> SIÈCLE : RÉCONCILIATION, JUSTICE, PAIX, SAUVEGARDE DE LA CRÉATION ET DIALOGUES

Pour renouveler la vie et l'activité de l'Église en fonction des besoins du monde contemporain, le Magistère n'a de cesse d'inviter toute l'Église à s'engager dans une nouvelle évangélisation. Cette nouvelle évangélisation, qui n'est rien d'autre qu'une proclamation joyeuse de la Bonne Nouvelle, nourrie de la contemplation du visage du Christ, doit répondre aux défis de chaque peuple, de chaque milieu et de chaque Église locale. C'est donc pour parvenir à une nouvelle expression plus « inculturée » et pertinente de la foi et de la Bonne Nouvelle de Jésus-Christ en ce monde du XXI<sup>ème</sup> siècle que nous consacrons ce chapitre à ce qui nous paraît constituer quelques-unes des priorités pastorales aujourd'hui.

Dans le contexte de l'Église locale béninoise, nous retenons à titre indicatif la problématique de la miséricorde (pardon et réconciliation), la promotion de la justice et de la paix au service des pauvres<sup>1614</sup>, la pastorale axée sur la réconciliation de l'homme avec la création de Dieu, la thématique des relations de l'Église avec les autres confessions et traditions religieuses d'une part, et avec le monde, d'autre part.

Si nous choisissons ces thématiques, c'est, d'un côté, parce qu'elles sont mentionnées en priorité par le chapitre 4 d'*Evangelii gaudium* consacré à la justice sociale comme partie prenante de la nouvelle évangélisation en profondeur ; de l'autre, parce qu'elles répondent à

1614 Un ouvrage collectif analyse les enjeux et les leçons du second synode sur l'Afrique qui s'est tenu à Rome en 2009, dont le thème était : « L'Église en Afrique au service de la réconciliation, de la justice et de la paix ». Voir Henri DERROITTE, François YUMBA, *Les Églises d'Afrique face aux enjeux de la justice et de la paix. Les leçons du deuxième synode africain*, Paris, Karthala, 2015. Une année après la publication par Benoît XVI de l'Exhortation *Africae munus* (19 novembre 2011), le centre de recherche Vincent Lebbe de l'Université catholique de Louvain organisait un colloque « afin d'étudier comment le processus synodal dans son ensemble peut être reçu ». La plupart des contributions présentées à cette occasion sont regroupées dans le volume dirigé par Henri DERROITTE et François YUMBA. Face aux nombreux défis qui touchent l'Afrique, l'Église « peut modestement se proposer comme une communauté de témoins qui investit la cité, relève les personnes et revisite la culture », écrivent les auteurs.

des urgences, vu la situation sociétale et politique de notre pays, ainsi que nous les avons évoquées dans notre première partie<sup>1615</sup>.

Notre méthodologie de théologie pratique prospective ressemblera à celle du chapitre précédent : à partir de l'observation faite du contexte béninois, que nous mettrons en corrélation avec les documents du Magistère et des travaux de théologiens, nous risquons des propositions de recontextualisation et de conversion de la pratique pastorale pour les diocèses du Bénin, qui tiennent compte des traits de la culture locale.

### 8.1. Pour une pastorale de la miséricorde, creuset de la conversion pastorale<sup>1616</sup>

Le pape François a créé la surprise, le 13 mars 2015, en annonçant un jubilé extraordinaire de la miséricorde au troisième anniversaire de son pontificat. Il exprimait son vœu d'une Église pauvre avec les pauvres, d'une Église miséricordieuse, témoin de la miséricorde de Dieu pour le monde; et pour cela, il encourageait chaque chrétien à cultiver en soi cette attitude de cœur : « *C'est un chemin qui commence par une conversion spirituelle; et nous devons faire ce chemin* », notait l'évêque de Rome dans la Bulle<sup>1617</sup> d'indiction *Misericordiae vultus*<sup>1618</sup>.

Le souverain pontife a ouvert la porte sainte de sa cathédrale à Rome et a exhorté tous les évêques à faire de même dans chacun de leurs diocèses. Pendant toute l'année 2016, les catholiques du monde entier ont été invités à passer la porte sainte dans une démarche de pénitence et de réconciliation. Pour François, cet événement offrait une occasion privilégiée d'approfondir notre enracinement dans la foi en l'amour du Père envers tous les hommes. La miséricorde est nécessaire à ce monde qui vit dans la guerre et la souffrance. La question du mal sous ses formes multiples est plus que jamais présente au cœur des préoccupations de l'Église. Ainsi, un tel jubilé était destiné à offrir des fruits de guérison

1615 Cf. *supra*, 2.1.2., «La situation sociale»; 2.1.3., «La vie économique»; 2.1.5., «La gouvernance politique au Bénin : état des lieux et enjeu pour l'évangélisation».

1616 Nous avons consulté quelques ouvrages importants : Cardinal Walter KASPER, *La miséricorde. Notion fondamentale de l'Évangile, clé de la vie chrétienne*, coll. «Théologie», Nouan-Le-Fuzelier, Éditions des Béatitudes, 2005; Jean-Philippe REVEL, *La réconciliation, Traité des sacrements*, T. 5, Paris, Cerf, 2016; Jean-Marc BARREAU, *François et la miséricorde. De la nouvelle évangélisation à la miséricorde*, Paris, Médiaspaul, 2015; en plus de la lettre apostolique de FRANÇOIS, *Misericordia et misera*, Rome, 21 novembre 2016.

1617 Le terme bulle (du latin *bullā*, plus communément objet rond) indiquait à l'origine la capsule métallique utilisée pour protéger le sceau de cire lié par une cordelette à un document d'importance particulière, pour en attester l'authenticité et donc l'autorité. Le mot est donc aujourd'hui utilisé pour tous les documents pontificaux d'importance particulière qui portent, ou devraient au moins par tradition porter le sceau du pontife.

1618 Bulle d'indiction du 11 avril 2015, en la Basilique Saint-Pierre de Rome.

aux cœurs blessés par des souffrances de tous ordres. Pour François, la miséricorde n'est pas un concept abstrait ; c'est une réalité à découvrir, cultiver et servir. La vie de l'Église ne repose-t-elle pas sur la miséricorde ? Reprenant l'enseignement de Jean XXIII qui parlait de la « médecine de la miséricorde », et celui de Paul VI qui identifiait la spiritualité de Vatican II à celle du bon Samaritain<sup>1619</sup>, la Bulle du pape François précise le sens de la formule « *Miséricordieux comme le Père est miséricordieux* » (cf. Lc 6, 36). Pour François, il s'agit d'une prise de conscience indispensable pour nous faire entrer au cœur de l'Évangile, où les pauvres sont les préférés de la divine miséricorde : « *Je suis venu appeler non pas les justes, mais les pécheurs* »<sup>1620</sup>, dit Jésus (cf. Mc 2, 14–17).

Aujourd'hui, en 2022, le jubilé de la miséricorde est clos ; mais la thématique demeure. L'Église devrait continuer à vivre ce message voulu par le concile Vatican II. Dans son homélie de la clôture du jubilé, François a d'ailleurs expliqué : « *Même si la Porte sainte se ferme, la vraie porte de la miséricorde reste pour nous toujours grande ouverte, le cœur du Christ* ». Il a aussi appelé à demander « *la grâce de ne jamais fermer les portes de la réconciliation et du pardon, mais de savoir dépasser le mal et les divergences, ouvrant toute voie d'espérance* »<sup>1621</sup>.

Dans un pays et une Église comme le Bénin, profondément marqués par la pauvreté, la souffrance de tous ceux qui se sentent démunis, abandonnés à leur sort, par les divisions inter-ethniques, les haines tribales, les affrontements fratricides, les idéologies ethnocentriques, les maladies endémiques, les problèmes existentiels<sup>1622</sup>, et face aux menaces multiples qui pèsent sur l'existence quotidienne des populations<sup>1623</sup>, ce jubilé a sonné comme une note d'espérance, celle invitant à accueillir le pardon et à sentir l'amour de Dieu. L'Église a beaucoup œuvré à la réconciliation et à la vraie communion entre les ethnies<sup>1624</sup>, afin d'aider les hommes et les femmes du Bénin à éprouver la joie d'avoir été retrouvés par Jésus qui, comme le Bon Pasteur, est venu les chercher parce qu'ils se voyaient perdus et errants. Après avoir été touchés par le Seigneur et guéris par sa mi-

1619 FRANÇOIS, *Misericordiae vultus*, n°4.

1620 Une déclaration qui pourrait aussi se comprendre : « Je suis venu appeler non pas les riches mais les pauvres ».

1621 Homélie du 20 novembre 2016 à la Basilique Saint-Pierre de Rome.

1622 Cf. *supra*, 2.1., « Le Bénin et ses repères sociologiques ».

1623 Cf. Servais YANTOUKOUA, « Visages de la pauvreté au Bénin », *La Croix du Bénin*, 16 novembre 2018.

1624 Cf. Gaston OGUI COSSI, *Cohabitation interculturelle au Bénin. Poids des préjugés ethniques et quête de paix*, Paris, L'Harmattan, 2014. La cohabitation interculturelle revêt au Bénin une certaine spécificité. Comment gérer aujourd'hui ces deux types de relations, rivalité et amitié, afin qu'elles soient facteurs d'une paix durable et d'une cohésion nationale avérée où chacun assume pleinement sa différence tout en s'ouvrant à l'acceptation de l'autre ? C'est à cette réflexion que s'est livré le théologien Gaston OGUI dans son ouvrage.

séricorde, les chrétiens ont été invités à devenir eux aussi des témoins de la miséricorde pour leur nation.

Mais beaucoup reste encore à faire. L'Église au Bénin conserve toujours la mission de détecter et de signaler les prisons spirituelles dans lesquelles les citoyens béninois s'engouffrent et s'enferment. La miséricorde, à ce niveau, aura pour nom libération : libération de certaines coutumes indigènes parfois déshumanisantes<sup>1625</sup> ne correspondant pas à l'idéal évangélique, du carcan de traditions trop pesantes, libération aussi devant les forces du mal (les rancœurs et les rancunes) et l'action de la magie-sorcellerie<sup>1626</sup>, libération du foisonnement de pseudo-voies de salut proposées, libération des tentations de formes de mélange religieux (syncrétisme)<sup>1627</sup>, pour préserver la foi et la doctrine. L'œuvre de réconciliation et de miséricorde, comme véritable creuset de conversion pastorale, est loin d'être achevée.

#### 8.1.1. La problématique du pardon et de la réconciliation au Bénin

Face au drame suscité par les questions de sorcellerie au Bénin, les conflits et crises que nous avons relevés dans les rapports interpersonnels au sein de la société et de l'Église béninoise, l'option du pardon et de la réconciliation, source de paix et d'harmonie, nous paraît essentielle. Certes, d'autres moyens sont susceptibles de rétablir les liens, de renouer le dialogue et de reconstruire l'image d'une Église qui soit véritablement une famille. Mais le pardon et la réconciliation nous semblent un choix primordial.

En plus de constituer des valeurs humaines, le pardon et la réconciliation sont des valeurs hautement évangéliques<sup>1628</sup>. Il n'y a pas d'avenir pour une Église sans pardon ni récon-

1625 Voici quelques-unes de ces traditions : les traditions funèbres mêlées à la superstition, la purification sexuelle cérémonielle, les fausses-couches et les enfants mort-nés, l'excision, les enfants-sorciers, etc.

1626 Lors de sa rencontre avec les prêtres, les consacrés, les séminaristes, les laïcs, les catéchistes, au séminaire Saint-Gall de Ouidah au Bénin, le samedi 19 novembre, Benoît XVI a en effet affronté une question délicate, celle de l'occultisme et des forces maléfiques. Dans sa réponse, il a indiqué que dans l'amour pour Dieu, sa Parole, les sacrements, le chrétien trouve « l'antidote » au syncrétisme, et les armes pour vaincre les « esprits maléfiques » (cf. BENOÎT XVI, Voyage apostolique au Bénin. Rencontre avec les prêtres, les séminaristes, les religieux, les religieuses et les laïcs, 19 novembre 2011 ; cf. « Discours du pape BENOÎT XVI », *La Croix du Bénin*, 20 novembre 2011).

1627 *Africae munus* aborde cette problématique sous le vocable de la « double appartenance » (cf. n 93).

1628 On peut consulter Agnès KIM, « Pardon et réconciliation au cœur de la foi chrétienne », *Cours de théologie fondamentale et dogmatique*, Paris, Centre Sèvres, 21 novembre – 19 décembre 2018. En prélude à son cours, la théologienne expose sa thèse : La réconciliation n'est pas exactement le pardon. Elle implique le pardon, certes, mais comporte un aspect d'entrée en communication personnelle qui n'est pas nécessairement inhérente au pardon. Le pardon de Dieu vient délivrer l'homme de son incapacité à agir librement, incapacité produite par le mal. La réconciliation est une initiative de Jésus-Christ qui a assumé les deux versants de l'offensé et de l'offenseur ; elle est le projet de Dieu

ciliation. Notre ambition ici est de montrer qu'à travers le pardon et la réconciliation, une reconstruction de l'Église et de la société est possible en vue d'un témoignage plus crédible de la foi.

Le pardon est une attitude qui traduit la capacité du cœur à tenir une offense pour non avenue, à renoncer à l'instinct de vengeance pour privilégier l'amour sur la revanche. C'est une exigence chrétienne (cf. Mt 6, 9–13). Dans les évangiles, nous voyons souvent le Christ pardonner ou rappeler l'importance du pardon : la pécheresse accusée (Lc 7, 36–50), la parabole de l'enfant prodigue (Lc 15, 11–32), la séquence de Jésus sur la croix (Lc 23, 34), etc.

Au regard de ce qui précède, la réconciliation apparaît comme l'une des missions urgentes de l'Église au Bénin. Bien avant même le jubilé de la miséricorde, l'Exhortation apostolique post-synodale *Africae munus* conviait déjà toute l'Église en Afrique à se mettre au service de la réconciliation, de la justice et de la paix<sup>1629</sup>. Si l'on admet que chaque communauté ou chaque Église particulière a ses propres besoins selon son histoire et ses réalités sociales, culturelles et linguistiques, il revient alors aux agents pastoraux de les discerner et de trouver les moyens appropriés pour y répondre. Dans ce sens, force est de constater que la situation actuelle de la société et de l'Église au Bénin est marquée par un climat délétère, un climat de suspicion et de méfiance généralisée<sup>1630</sup>. Les personnes blessées sont apparemment nombreuses : blessures par les rivalités ethniques, la

de faire de tous les hommes une grande famille humaine et d'appeler chaque être humain à devenir son fils adoptif en Jésus-Christ. Voir aussi le numéro de *Lumen Vitae, Pardon, guérison et solidarité. La pastorale de la guérison*, t. 68, 2/2013, pp. 121–240, dirigé par F.-X. AMHERDT, qui traite plutôt de la question sous l'angle de la guérison.

1629 L'Exhortation *Africae munus* se compose de deux parties :

La première partie (n°14–30) distingue les structures porteuses de la mission ecclésiale du continent qui aspire à la réconciliation, à la justice et à la paix et qui a comme source la personne de Jésus-Christ. En l'écoutant, les chrétiens sont invités à se laisser réconcilier avec Dieu, à devenir justes pour construire un ordre social juste, dans la logique des Béatitudes, en s'engageant dans le service fraternel pour l'amour de la vérité, source de paix. C'est pourquoi les chantiers pour la réconciliation, la justice et la paix sont aussi indiqués : une authentique conversion, la célébration du sacrement de réconciliation, une spiritualité de communion, l'inculturation de l'Évangile, la protection de la vie, les migrants, les réfugiés, la bonne gouvernance des États, le dialogue œcuménique et interreligieux, surtout avec les religions traditionnelles et l'islam. Mais c'est précisément la seconde partie (n°31–96) qui aborde ces chantiers pour la réconciliation, la justice et la paix.

1630 En cause, les dernières élections législatives au Bénin du 28 avril 2019 destinées à renouveler les 83 sièges de l'Assemblée nationale : Le ciel démocratique ensoleillé du Bénin s'est assombri suite à ces législatives. Des vagues de nuages de frustration, de division, de discorde et de méfiance politique s'étaient dangereusement amoncelées et annonçaient un orage de crise et de violence sur cette terre réputée pourtant havre de paix et modèle démocratique en Afrique. Les vents destructeurs, précurseurs de telles retombées politiques, furent apparemment apaisés par le patriotisme de certains acteurs politiques, sociaux et religieux. La situation reste pourtant tendue, telle une poudrière prête à exploser.

jalousie, la sorcellerie, la discrimination, l'exploitation, le chagrin, les peurs, les clivages ethniques<sup>1631</sup>. Comment tourner les pages tristes de cette histoire tout en rétablissant une cohésion au sein des communautés meurtries et divisées ?

La réconciliation devient un impératif pour toute l'Église. Par crainte que ces situations n'engendrent un jour des actes de vengeance et de violence, il faut un effort renouvelé d'évangélisation exigeant un approfondissement de la réalité du pardon, de la réconciliation et de la paix. Si Benoît XVI mentionne que la nouvelle évangélisation suppose la réconciliation des chrétiens avec Dieu, avec eux-mêmes et avec le prochain<sup>1632</sup>, c'est pour dire qu'une telle réconciliation doit aller jusqu'au dépassement des barrières culturelles, linguistiques, raciales et ethniques. Pour le pape allemand, le visage de la nouvelle évangélisation en Afrique, et donc aussi au Bénin, doit prendre le nom de réconciliation et de pardon, condition indispensable pour instaurer la paix dans le respect de chaque individu et de tous les peuples<sup>1633</sup>. Pour bâtir une société et une Église réconciliée, le moyen le plus efficace est une vie d'intime communion avec Dieu et avec les autres dans la sainte eucharistie. Benoît XVI insiste sur le fait que la célébration eucharistique réunit autour de la table du Seigneur des hommes et femmes de diverses origines, races, langues, cultures ; et grâce au corps et au sang du Christ, ils forment une seule et même unité en devenant ainsi des frères et sœurs en Christ<sup>1634</sup>. Comment alors parvenir à une telle réconciliation, en tenant compte des traditions autochtones ?

1631 C'est aussi l'analyse de Constantin SOME qui considère que le phénomène identitaire (identité culturelle, religieuse, ethnique, ...) est une réalité au Bénin comme partout en Afrique. L'État béninois, qui se veut unitaire, demeure paradoxalement divisé, entre ses composantes non seulement ethniques mais également régionales. De plus, l'histoire des sociétés humaines nous enseigne que *« les fonctions sociales comme les conflits ne sont rien d'autres que des formes de construction des liens sociaux qui passent tantôt par des canaux pacifiques et consensuels, tantôt par des canaux d'affrontements, mais tous traduisent des dynamiques historiques et sociologiques normales dans l'évolution des sociétés »* (cf. Bako ARIFARI NASSIROU, « La gestion de la violence xénophobe dans le jeu politique au Bénin », *Études et Travaux*, n°44, Cotonou, février 2006, p. 7). Pour C. SOME, la dégénérescence du sursaut identitaire en violence politique dans un pays paraît s'alimenter d'un substrat préalable de contradictions dialectiques et oppositionnelles entre groupes d'intérêts différenciés, qu'ils soient ethniques, régionaux ou encore dogmatiques, politiques ou économiques à l'intérieur d'un même pays. Dans le cas du Bénin, le lien entre la pluralité identitaire et le processus de démocratisation n'est pas analysé dans la littérature scientifique, d'où l'intérêt du sujet. D'autre part, qu'est-ce qui a conduit à la rupture avec le régime de parti unique (cf. Constantin SOME, *Pluralisme socio-ethnique et démocratie : cas du Bénin*, Mémoire de maîtrise en science politique, Université de Montréal, décembre 2009) ?

1632 Cf. *AM*, n°169.

1633 *Ibid.*, n°174.

1634 *Ibid.*, n°152.

### 8.1.2. La palabre comme modèle inspirateur de réconciliation pour l'Église au Bénin<sup>1635</sup>

La pratique de la palabre<sup>1636</sup> est spécifique aux cultures africaines. Très répandue dans la société traditionnelle béninoise, elle remonte aux temps anciens. La civilisation africaine est par essence communautaire. Les Africains placent au cœur de leur mode de vie le bien-être de la communauté tout entière au-dessus de celui des individus. Il arrive parfois que la cohabitation au sein de la vie collective ne soit pas sans tension et que la cohésion soit mise en péril. Pour résoudre les épineuses questions qui compromettent le bon ordre au sein du groupe, les ancêtres ont trouvé une excellente solution à cette problématique, appelée «*la palabre africaine*».

La palabre africaine<sup>1637</sup> est une coutume de rencontre et de création ou de maintien du lien social. Elle vise à permettre de régler un contentieux sans que les protagonistes ne soient lésés. C'est une procédure de débats, un processus de concertation et d'échanges, basé sur le consensus et tendant à une prise de décision dont l'unique but est le rétablissement ou la préservation de l'harmonie sociale de la communauté et la solidarité entre ses membres. En Afrique, on se réunit au pied de l'arbre à palabre, généralement le baobab, pour discuter des décisions importantes à prendre en vue de l'avenir d'une communauté.

1635 On pourra consulter les ouvrages de Jean-Godefroy BIDIMA, *La palabre : une juridiction de la parole*, coll. «Le bien commun», Paris, Michalon, 1997: la palabre, en tant que discussion sans clôture prédéterminée – mais pas sans structure –, peut s'envisager comme une réponse à de nombreuses questions; cette pratique, qui recouvre presque tous les domaines de la vie en Afrique (des conflits familiaux en passant par les enjeux fonciers jusqu'au prix des denrées sur les marchés populaires) indique l'instabilité et la mobilité: on peut discuter de tout, publiquement. Voir aussi Ignace BISEWO PESA, *Éthique communicationnelle de la palabre africaine*, coll. «Publications universitaires Européennes», Berne, Peter Lang, 2011; ou encore l'article de Yves ÉKOUÉ AMAÏZO, «La palabre africaine intelligente: un instrument de sortie de crise», cf. afrology-palabre-africaine-intelligente-10 mars 2011.pdf. Voir aussi, dans le contexte de la RDC, la récente thèse défendue à la Faculté de théologie de l'Université de Fribourg par Nicolas CUBAKA CISHUGI, *Se réconcilier au nom de la vie. Approche traditionnelle africaine de résolution des conflits au service de la réconciliation sociale et ecclésiale. Cas du Ndaro chez les Bashi de la République démocratique du Congo*, coll. «Théologie africaine», n°7, Bâle, Schwabe Verlag, 2021.

1636 Le mot prend une tout autre signification dans le contexte occidental, et même dans certaines parties de l'Afrique comme la Côte d'Ivoire par exemple. Dans ces milieux culturels, il signifie débat sans fin, au sens de bavardage inutile.

1637 Il en existe trois sortes, selon les recherches du professeur Bujo: la palabre irénique, qui a lieu pour résoudre des problèmes organisationnels de la vie de la communauté; la palabre agonistique, qui s'occupe des résolutions de conflits à tous les niveaux (c'est celui qui nous intéresse dans notre recherche); et la palabre thérapeutique servant à rétablir la santé de ceux qui en ont besoin et de la communauté tridimensionnelle. Cf. B. BUJO, *La vision africaine du monde. Pour un enseignement social de l'Église sans loi naturelle*, «La palabre traditionnelle comme instrument de paix et de réconciliation», pp. 92–98; et *Quelle Église pour un christianisme authentiquement africain? Universalité dans la diversité*, «La palabre ecclésiale au service de l'engendrement/enfantement mutuel», pp. 127–147.

C'est donc un processus de réconciliation, animé par l'espérance qu'aucun problème humain n'est « insoluble ». Ainsi la pratique de la palabre dans les cultures traditionnelles au Bénin constitue-t-elle une donnée fondamentale de la société locale, très ancrée dans ses traditions, et l'expression la plus évidente de la vitalité d'une culture de paix et de cohésion. C'est finalement une procédure faisant partie intégrante de la vie et de la société traditionnelle, qui consiste à trouver des solutions à certains problèmes familiaux ou communautaires et à certains conflits. Il est évident que les modalités de cette pratique, au sein d'un même pays, varient d'une région à une autre ; mais en même temps, cette pratique garde les mêmes bases, le même but et les mêmes principes.

La palabre au Bénin<sup>1638</sup> est convoquée par une autorité, un ancien ou un chef de clan, en général le chef de la collectivité, le *Dah*. Elle rassemble des individus du même clan ou de la même collectivité. Selon la gravité du sujet, elle est rendue publique ou privée ; et c'est au chef de clan d'en discerner la forme et d'en prendre l'initiative. C'est un rassemblement marqué du sceau de la sacralité, qui se passe en général sous un arbre ou dans une cour. Elle comprend trois grands moments : le premier est le rassemblement de tous et le rappel de la norme sociale qui remémore l'histoire du clan ou de la collectivité ; le deuxième moment est le constat du conflit ou de la situation, l'aveu et l'intercession de la communauté ; et le troisième temps est le rite de la réconciliation proprement dite<sup>1639</sup>. La rencontre s'achève toujours par un moment de convivialité, un temps de chants et de danses, en guise d'expression de la joie retrouvée. Alors, la vie de la communauté peut reprendre en toute fraternité et en toute confiance. Aujourd'hui encore, ce rite fonctionne bien, surtout dans les régions à dominance traditionnelle. Les trois dimensions de la communauté africaine, à savoir les vivants, les morts et les non-encore-nés, fixent le cadre d'action de l'Africain. Cela signifie que toute action doit être consacrée à l'épanouissement

1638 La littérature sur le sujet au Bénin n'est pas abondante. Cependant, signalons l'ouvrage de Christian LABORIE, *L'arbre à palabres*, Paris, de Borée, 2020 ; le Documentaire Bénin (2/3) : « Sous l'arbre à palabre : justice formelle et droit coutumier », une émission de *France culture* (cf. <https://franceculture.fr/emissions/sur-les-docks-14-15/benin-236sous-larbre-palabre-justice-formelle-et-droit-coutumier>, consulté le 10 novembre 2020) ; et un film de Claire SAVARY qui résume bien la réalité encore à l'œuvre dans le Nord du pays : *Sous l'arbre à palabres*, VOD-Mondialisation. En voici l'argument : À Guimbererou, petit village béninois, le temps est marqué par la course du soleil, et la tradition semble immuable. Pourtant, depuis l'arrivée des Blancs, la vie a profondément changé. Entre les vieillards quasi-centenaires et les jeunes pris dans le tourbillon de la mondialisation, un fossé s'est insidieusement creusé. Comment se parler et se comprendre ? Comment transmettre l'histoire du village avant qu'elle ne disparaisse ? Inoussa, jeune homme né au village, entreprend une quête personnelle en questionnant ces vieux à l'ombre des grands manguiers. Malgré les incompréhensions et les tabous, la parole se libère peu à peu et l'histoire se dévoile. Le film fut sélectionné dans quinze festivals et reçut deux prix internationaux.

1639 Cf. Jean-Godefroy BIDIMA, *La palabre, une juridiction de la parole*, p. 12.

de tous les membres de cette communauté tridimensionnelle<sup>1640</sup>. C'est pour cela que la communauté utilise la méthode de la palabre. Cette coutume de rencontre et de maintien du lien social constitue le moment le plus important de l'éthique communautaire. Aussi bien la palabre irénique, qui se déroule dans le calme, que l'agonistique, où prévaut un affrontement, ambitionnent de trouver une juste façon d'agir de manière à satisfaire l'ensemble de la communauté. Ainsi, au cours de la palabre, la parole est « mâchée » et « digérée » en commun dans « une bouche et un estomac » communautaires<sup>1641</sup>. Lors de la palabre, les discours prononcés par les vivants doivent se référer, par anamnèse, à ceux des défunts et anticiper l'avènement des non-encore-nés. En d'autres termes, le passé (la communauté des morts) constitue un mémorial qui fonde le présent (la communauté des vivants). Toutefois, loin de s'imposer comme un bloc irréversible, le passé n'est, en réalité, qu'un indicateur pour gérer le présent en vue d'un avenir meilleur, le temps des non-encore-nés.

Pour une ecclésiologie qui se veut pleinement africaine<sup>1642</sup> et spécifiquement béninoise, la palabre apparaît comme un modèle de réconciliation qui peut s'enraciner dans le postulat de l'engendrement mutuel à la vie caractéristique de la communauté tridimensionnelle : les vivants s'enfantent mutuellement par la procédure palabrique et bénéficient du soutien des ancêtres et de l'encouragement des non-encore-nés. Une telle réconciliation peut avoir pour effets de libérer la communauté du péril de la division et du sectarisme, et de rétablir l'harmonie et la paix au profit de tous les membres de la communauté, y compris des morts et des non-encore-nés.

L'objectif visé par les responsables de la communauté en convoquant la palabre n'est pas de diaboliser un fautif, ni de le considérer comme un ennemi de la pire espèce. C'est aussi ce que fait remarquer Bujo : « *Un autre avantage de la procédure "palabrique"* »

1640 Cf. *supra*, 6.3.2, « Les relations au sein de la communauté béninoise ».

1641 Si nous nous référons aux nombreuses situations conflictuelles et aux relations difficiles entre évêques et prêtres au Bénin (cf. *supra*, 7.1.1., « Les évêques et leur relation aux prêtres »), la palabre est apte à constituer une excellente forme dans laquelle les évêques, les prêtres et les fidèles laïcs pourraient désormais s'asseoir sur le gazon pour s'écouter mutuellement, se parler franchement et « mâcher en commun » la parole dans le but de trouver une solution qui fasse grandir la vie dans toutes les composantes de la communauté ecclésiale. C'est aussi l'objectif que poursuit un synode, qui est une démarche ecclésiale collective au cours de laquelle chacun a la possibilité de prendre la parole pour construire l'avenir ; le tout dans un climat de confiance et de bonne écoute mutuelle. Mais cette proposition de la palabre ecclésiale ne doit pas seulement se limiter à la résolution des conflits internes. Elle doit s'étendre à tous les domaines qui touchent la vie chrétienne. Ainsi, à chaque fois qu'un problème pastoral surgit sur les plans diocésain ou paroissial, une palabre devrait être convoquée avec la participation de tous les acteurs : les ministres ordonnés, les religieux et religieuses, les fidèles laïcs.

1642 Certains ecclésiologues africains, dont Vincent MULAGO et Augustin Ramazani BISHWENDE, ont clairement mis en évidence la pertinence de la réception africaine de l'ecclésiologie de Vatican II.

*est qu'on évite en même temps aux coupables de perdre la face, car le but n'est pas de pointer du doigt des personnes en faute, de les humilier et de les punir ou de se venger, mais de voir plutôt comment la paix doit être restaurée pour que la vie communautaire ne perde pas son dynamisme d'accroissement*»<sup>1643</sup>. C'est donc pour dire que l'objectif premier, en convoquant l'assemblée palabrique, n'est pas la sanction, mais la perspective de faire grandir la vie et de voir comment restaurer les liens qui ont été distendus par la faute de tel ou tel membre de la communauté, ou au sein des différents conseils, dans les paroisses ou les CEB.

En définitive, le but de la palabre n'est pas d'accuser, de dédommager ni de sanctionner. C'est avant tout de re-nouer la relation, de retrouver l'équilibre perdu au sein de la communauté et de retisser l'unité des membres dans la collectivité. Elle vise à instaurer l'harmonie au sein du groupe social. De ce fait, elle pourrait être un modèle inspirateur de réconciliation au sein de l'Église et de toute la société béninoise<sup>1644</sup>. En revanche, cette approche demande une réflexion approfondie à laquelle les responsables de nos Églises devraient s'appliquer. À titre illustratif, l'épineuse question qui secoue l'Église par rapport aux abus sur mineurs par des prêtres pédophiles, ou de religieuses et de femmes par des clercs indignes, pourrait par exemple être traitée en assemblée palabrique<sup>1645</sup>. D'autres situations peuvent être mentionnées : les cas de disputes entre des membres du clergé et des agents pastoraux, entre des époux, entre parents et enfants, divers maux et blessures (par exemple les problèmes de jalousies, de rancunes, de médisances et calomnies) qui entachent l'harmonie d'une communauté. Ce sont autant de situations qui créent des malaises et des troubles au sein de nos communautés et qu'il convient de résoudre au plus vite.

1643 B. BUJO, *Quelle Église pour un christianisme authentiquement africain? Universalité dans la diversité?*, p. 130.

1644 C'est le vœu que nous formulons, en termes de propositions de moyens de réconciliation. La palabre africaine est une méthode de prévention et de résolution des conflits qui peut contribuer à une culture de la paix. C'est un apport efficace pour le vivre-ensemble, beaucoup plus percutant à notre avis que les mécanismes de prévention et de règlement très élaborés. Cependant, s'il y avait un inconvénient à relever à cette méthode, ce serait la force de volonté qu'elle implique à une époque où nous n'avons ni l'envie ni la possibilité de prendre le temps nécessaire.

1645 Ce que nous suggérons ici ne concernerait que les cas de soupçons et de dénonciations, que la palabre africaine peut clarifier afin de mettre au jour la vérité. L'objectif est d'éviter de se cantonner à une approche trop légaliste de ces tristes situations. L'avantage de cette méthode ancestrale, c'est que toute la communauté est engagée et invitée à démêler le vrai du faux, et les moyens de remédier au mal ou de réparer les torts causés par le fautif. C'est de la participation dialogique de tous que peut jaillir la vérité. Cependant, s'il y a des cas graves avérés, il est normal qu'il y ait un signalement à la justice et qu'une procédure judiciaire soit enclenchée pour que le coupable soit puni. D'ailleurs, le pape promet une «tolérance zéro» pour les prêtres et agents pastoraux abuseurs à travers le monde.

Le rite de réconciliation qui découle de la palabre est un rite concret, connu de toute la société béninoise. Mais il faut noter que l'ensemble des aspects de ce rite n'est pas forcément en conformité avec la foi chrétienne. Les sacrifices d'animaux<sup>1646</sup> (boucs, coqs, mouton, etc.) qui sont faits en signe de purification doivent être rejetés, car le sacrifice suprême et unique du Christ seul suffit<sup>1647</sup>. D'ailleurs, le fondement spirituel de la réconciliation est christologique, parce que les initiatives de toutes natures viennent de Dieu. Le souci de pertinence et de crédibilité impose donc à l'Église au Bénin un discernement approfondi pour identifier les aspects de cette pratique de réconciliation qui font obstacle à l'incarnation des valeurs de l'Évangile, tout comme ceux qui promeuvent celles-ci. Si nous partons des orientations et des perspectives d'*Africae munus*, la réconciliation doit s'insérer dans la mission prophétique de l'Église-famille de Dieu, par laquelle elle doit annoncer le projet de Dieu sur l'homme africain et béninois. La palabre africaine n'est-elle pas une voie à privilégier pour l'inculturation du sacrement de pénitence ? L'Église au Bénin, en utilisant cette structure traditionnelle, gagnerait à revaloriser ce processus de réconciliation, qui doit en principe s'achever dans la confession sacramentelle, telle que la recommande *Africae munus*<sup>1648</sup>.

1646 Dans la culture africaine, il existe beaucoup de rites sacrés. Les Africains font des offrandes à Dieu ou à ses « formes » (« divinités »). Ces offrandes peuvent être de la nourriture présentée ou des sacrifices d'animaux (poulet, mouton, cabri, bélier, bouc, etc.) accomplis pour obtenir des satisfactions, adresser des requêtes ou solliciter une bénédiction. L'Africain fait donc ces offrandes et ces sacrifices au « Créateur » pour qu'il se nourrisse spirituellement, qu'il puisse ainsi revitaliser son énergie, et qu'en retour cette énergie du « Créateur » soit toujours active pour continuer à faire fonctionner les êtres, les choses, l'univers et à le maintenir en équilibre.

1647 La loi hébraïque proposait en rémission des péchés un sacrifice d'animaux (Lv 4, 35 ; 5, 10). Après le déluge, Noé a sacrifié des animaux à Dieu (Gn 8, 20–21). Dieu a ordonné à la nation d'Israël de faire de nombreux sacrifices, selon certaines règles qu'il a lui-même prescrites. D'abord, l'animal devait être sans tache, la personne qui offrait le sacrifice devait s'identifier à lui. Les sacrifices offerts avec foi procuraient le pardon des péchés. Un autre sacrifice, offert le jour des expiations et décrit dans le livre de Lévitique (Lv 16), manifestait le pardon du péché et son effacement : le souverain sacrificateur devait prendre deux boucs, dont l'un était sacrifié comme offrande expiatoire pour le peuple d'Israël (Lv 16, 15), et l'autre, chassé dans le désert (Lv 16, 20–22). Le bouc offert en sacrifice d'expiation procurait le pardon, tandis que l'autre bouc emportait avec lui toutes les iniquités. Mais avec le Christ, tous ces sacrifices d'animaux cessent, parce qu'il est le sacrifice parfait offert une fois pour toutes. Jean-Baptiste en témoigne quand il voit Jésus venir à lui pour être baptisé : « *Voici l'Agneau de Dieu qui enlève le péché du monde* » (Jn 1, 29). Jésus-Christ s'est offert lui-même en sacrifice volontaire pour les péchés de l'humanité (1 Tm 2, 6). Il a pris sur lui notre péché et il est mort à notre place (cf. 2 Co 5, 21). Les sacrifices d'animaux ont donc pris fin avec Jésus-Christ, qui a été le substitut sacrificiel ultime (He 7, 27) ; et il est maintenant le seul médiateur entre Dieu et l'humanité. Les sacrifices d'animaux préfiguraient simplement le sacrifice du Christ en notre faveur.

1648 *AM*, chapitre III, n° 155–157.

### 8.1.3. De la redécouverte du sacrement du pardon<sup>1649</sup>

Nous venons d'aborder les moyens dont dispose l'Église au Bénin pour la promotion de la réconciliation en son sein, au cœur des familles chrétiennes, dans la société et dans les communautés. Un des moyens efficaces se trouve aussi dans le sacrement de la réconciliation. Si la réconciliation fait l'objet d'un sacrement, c'est justement parce qu'elle est comprise comme une manière d'entrer dans un mouvement d'amour qui nous dépasse, car il vient de Dieu lui-même. Le sacrement du pardon est la manifestation par excellence de la miséricorde du Seigneur, lui qui guérit les cœurs brisés et soigne leurs blessures (Ps 147(146), 3). Comme l'écrit saint Paul : « *Je ne fais pas le bien que je voudrais, mais je commets le mal que je ne voudrais pas* » (Rm 7, 19). Le mal est une réalité massive ; elle défigure et déshumanise l'homme, elle corrompt souvent les relations au sein de la communauté et met l'amour en échec.

En nous plaçant dans le contexte de la société africaine, nous pourrions ajouter que le mal paralyse les relations intra-communautaires et détruit la vie. Or Dieu est source de vie, et ne peut accepter le mal comme une fatalité. Dans sa miséricorde, Dieu a envoyé son propre Fils qui a pris sur lui nos péchés (cf. Is 53, 4–5 ; 1 P 2, 24) et a libéré l'homme de cette impasse. De fait, par toute son existence, et surtout par sa mort et sa Résurrection, le Christ révèle qu'il est venu réconcilier l'homme avec Dieu, avec les autres et avec lui-même. En paroles et en actes, il manifeste qu'il n'est pas venu pour condamner l'homme, mais pour l'arracher à l'esclavage du péché : « *En vérité, en vérité, je vous le dis, quiconque commet le péché est esclave [...]. Si donc le Fils vous libère, vous serez réellement libres* » (Jn 8, 34.36).

Cependant, Jésus-Christ ne s'est pas contenté d'exhorter les hommes à revenir vers Dieu, comme l'enfant prodigue de la parabole (Lc 15, 1–32), mais il a accueilli les pécheurs pour les réconcilier avec le Père. S'il guérit les malades, comme le paralytique, c'est encore pour signifier son pouvoir de remettre les péchés et de changer le cœur de l'homme (Mt 9, 2–8). Enfin, le Christ dit explicitement qu'il donne sa vie pour la rémission de nos péchés. Sa mort est le signe de cette Nouvelle Alliance que Dieu veut établir avec tous les hommes : « *Ceci est mon sang, le sang de l'Alliance, qui va être répandu pour la*

1649 Voir les textes du Magistère qui exposent l'importance du sacrement du pardon, notamment : JEAN-PAUL II, Exhortation apostolique *Réconciliation et pénitence*, Rome, 2 décembre 1984 ; JEAN-PAUL II, Lettre apostolique *Misericordia Dei*, Rome, 7 avril 2002 ; CATÉCHISME DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE, deuxième partie, «Le sacrement de pénitence et de réconciliation», n°1422–1498 ; FRANÇOIS, «Le sacrement de la réconciliation, pour raviver la grâce du baptême», Audience du mercredi, Place Saint-Pierre, 13 novembre 2013. Cf. aussi, entre autres, Louis-Marie CHAUVET, Paul de CLERCK (dir.), *Le sacrement du pardon entre hier et demain*, Paris, Desclée, 1993 ; Hélène BRICOUT, Patrick PRETOT (dir.), *Faire pénitence, se laisser réconcilier. Le sacrement comme chemin de prière*, coll. «Lex Orandi», Paris, Cerf, 2013.

*multitude en rémission des péchés* » (Mt 26, 28). Après sa Résurrection, il envoie l'Esprit Saint sur les apôtres pour qu'ils aient le pouvoir, à leur tour, de remettre les péchés : « *Recevez l'Esprit Saint. Ceux à qui vous remettrez les péchés, ils leur seront remis* » (Jn 20, 22). Le Ressuscité est la source du pardon et de la paix que les disciples, l'Église, ont mission de proclamer, en son nom, à toutes les nations. Il confie alors à ses disciples le ministère de la réconciliation.

Les premiers chrétiens ont bien perçu le lien entre Résurrection et réconciliation. Le pardon de Dieu est véritablement une nouvelle création, une vie nouvelle, un avenir nouveau ouvert devant l'homme. Si nous appliquons ces considérations à notre réflexion sur la communauté tridimensionnelle, nous comprenons alors que la faute éloigne de Dieu et des autres membres de la communauté en ses trois dimensions ; mais avec le sacrement du pardon, un nouvel avenir s'ouvre pour le pénitent repent. Comme le dit Paul, le sacrement de la réconciliation est vraiment un acte créateur de Dieu, une réactualisation de l'homme nouveau qui est « re-né » avec le baptême : « *Si quelqu'un est dans le Christ, il est une créature nouvelle : l'homme ancien a disparu, un homme nouveau est là. Et cela vient de Dieu qui nous a réconciliés avec lui par le Christ et nous a confié le ministère de la réconciliation. Car c'était Dieu qui dans le Christ se réconciliait le monde, ne tenant plus compte des fautes des hommes, et mettant en nous la parole de réconciliation. Nous sommes donc les ambassadeurs du Christ : c'est comme si Dieu exhortait par nous. Nous vous en supplions au nom du Christ ; laissez-vous réconcilier avec Dieu* » (2 Co 5, 17–21). Voilà donc la mission essentielle de l'Église dans le contexte de la nouvelle évangélisation en profondeur : proclamer aux hommes que le mal n'est plus une fatalité, et qu'en se convertissant, ils peuvent retrouver leur véritable identité.

Certes, ce sacrement de guérison, encore appelé sacrement du pardon, est un des signes qui connaît une désaffection grandissante aujourd'hui<sup>1650</sup>, au Bénin et partout ailleurs. Toutefois, en vérité, ce n'est pas le sacrement en tant que tel qui est dépassé, mais

1650 De nos jours, le sacrement de la réconciliation est délaissé et dénigré par plusieurs chrétiens, pas seulement au Bénin, mais un peu partout. Cette désaffection vient surtout de la perte du « sens du péché », qui est d'abord un manque d'amour, et d'une baisse de foi envers Dieu et sa miséricorde. Il y a également l'orgueil qui nous empêche parfois de nous confesser à un prêtre, bien qu'il ait reçu de l'Église le pouvoir de pardonner. Il n'agit pas en son nom propre, mais au nom du Christ qui désire notre bonheur et notre salut. Comment vivre ce beau sacrement de guérison intérieure et de croissance spirituelle si nous ne reconnaissons pas notre péché, nos manques d'amour qui nous éloignent des autres et de Dieu ? Ce ne sont pas tant nos péchés que nous devons regarder à la confession, mais le Christ qui nous regarde avec amour : « *Aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés* » (Jn 13, 34). Nous confessions sa miséricorde qui s'exprime sur la croix : « *Par ses blessures, nous sommes guéris* » (1 P 2, 24). Nous n'avons donc qu'à accueillir, puisque tout est donné : le prêtre, la parole de Dieu, le pardon plus fort que notre péché, l'absolution, la pénitence. « *Tout est grâce* », disait Thérèse de Lisieux.

une certaine manière de le vivre. Les sacrements sont des signes visibles qui manifestent une réalité invisible. Aussi, ces signes, nécessaires pour signifier la réalité spirituelle qu'ils manifestent, doivent être adaptés à l'homme, à sa culture, à son époque pour être compris et reçus par lui. Si le Christ a confié à son Église ce « ministère de la réconciliation », il ne lui a pas dicté les modalités concrètes de sa pratique. C'est ainsi que la proposition de la palabre africaine apparaît également comme un chemin de rencontre de la culture et du mystère chrétien, qui permettrait à chaque chrétien béninois de redécouvrir le sens profond de la réconciliation. La palabre peut être menée par les membres des Communautés Ecclésiales de Base, avant de déboucher sur une confession sacramentelle. L'amour de Dieu est tellement évident et va tellement de soi que les gens finissent par ne plus percevoir l'utilité de la démarche alors qu'elle est don de grâce. Plus profondément, c'est le sens même du péché qui est en jeu : il faut redécouvrir le sens du péché<sup>1651</sup>, comme un isolement de notre personne face à Dieu et comme une rupture d'alliance avec lui ; et c'est par la démarche pénitentielle que nous nous remettons dans la disposition à accueillir l'amour plus fort que le péché et le mal.

En effet, ce sacrement renoue les liens rompus entre le chrétien et son Dieu, et restaure aussi les liens dans la communauté. C'est le sacrement qui éduque également les cœurs et les esprits pour qu'ils apprennent à vivre « *en esprit d'union dans l'amour fraternel, la miséricorde et l'humilité* »<sup>1652</sup>. Recevoir le pardon, c'est renaître, c'est ressusciter. Dans l'histoire de l'Église, il y eut des confessions fulgurantes qui ont totalement transfigurés les personnes. Pensons par exemple à Charles de Foucauld<sup>1653</sup>. Bien sûr, toutes les rencontres sacramentelles ne sont pas des « confessions du siècle » ; souvent la grâce est beaucoup plus simple, beaucoup moins sensible, mais elle n'en est pas moins réelle.

Le nouveau rituel indique les quatre modalités possibles pour vivre ce mystère de la réconciliation<sup>1654</sup>. Trois sont sacramentelles et une achemine au sacrement. Elles sont

1651 Cf. Un ouvrage déjà ancien : Jean RÉGNIER, *Le sens du péché*, Paris, Lethielleux, 1956 ; et d'autres plus récents, de Maximilien COTIN, *Redécouvrir la confession*, Paris, Œil, 2013, et de Pascal DES-THIEUX, *La confession. Enfin je comprends mieux*, St-Maurice, St-Augustin, 2008.

1652 Cf. *AM*, n° 155.

1653 Cf. Jean-François SIX, *Charles de Foucauld. Sa vie, sa voie*, Paris, Artège, 2016.

1654 À la suite du concile Vatican II, un nouveau rituel pour célébrer la pénitence et la réconciliation fut publié en 1973. Il prévoit trois formes de célébration du sacrement de pénitence et de réconciliation : soit une célébration à deux, le prêtre et le pénitent ; soit une célébration préparatoire communautaire (dite célébration pénitentielle) – notamment avant les grandes fêtes liturgiques – mais débouchant sur un aveu et une absolution individuels ; soit, de façon exceptionnelle, une célébration pénitentielle collective avec confession et absolution collectives. Ce nouveau rituel a pour but de mettre en valeur l'aspect communautaire du sacrement et de donner sa place à la lecture de la parole de Dieu, mais le sacrement de pénitence qui comprend l'absolution individuelle demeure la voie ordinaire pour obtenir le pardon et la rémission des péchés graves commis après le baptême. Ceux qui vivent le sacrement de pénitence reçoivent de l'amour de Dieu le pardon des offenses qu'ils lui ont faites ; en

toutes nécessaires et complémentaires pour bien saisir et vivre le pardon évangélique. Il y a en premier la démarche personnelle ; celle qui est la plus en crise de nos jours et qui nécessite le plus d'être repensée et revitalisée, aussi bien dans sa préparation que dans son déroulement. N'est-il pas plus enrichissant de prendre, selon un rythme propre à chacun, le temps de se mettre devant la Parole de Dieu, d'éclairer sa vie réelle dans un dialogue profond avec un «représentant» du Christ, pour y discerner les tendances profondes qui, en nous, font obstacle à l'amour, plutôt que de répéter sans cesse les mêmes «litanies de péchés»?

À un deuxième niveau, il y a la célébration pénitentielle communautaire avec aveu et absolution individuelle<sup>1655</sup>. Ce mode permet au pénitent de savoir qu'il appartient à un peuple, peuple de la foi et peuple de pécheurs ; un peuple qui confesse et son péché et la miséricorde libératrice de Dieu. Cette célébration communautaire permet aussi de mieux situer la démarche de réconciliation dans une histoire de salut qui dépasse la vie «privée» de chacun. La méthode de la palabre africaine pourrait revêtir ici tout son coefficient de crédibilité. Ainsi, une telle prise de conscience permet de comprendre que «mon péché», comme «ma conversion», ne sont jamais des actes isolés, mais qu'ils rejaillissent sur la communauté des frères, sur cette communauté tridimensionnelle des vivants, des morts et des non-encore-nés. «Mon péché» déchire le tissu relationnel de la communauté tridimensionnelle et ecclésiale, et le déshonore ; et «ma conversion» fortifie son unité. Par cet acte, le pénitent prend encore mieux conscience qu'il est engagé dans une aventure totalement communautaire. De plus, la pédagogie de la palabre africaine peut constituer une procédure pastorale et catéchétique et une excellente école d'éveil et d'éducation de la conscience chrétienne, à la lumière des exigences de la Parole de Dieu<sup>1656</sup>. Si nous prenons appui sur l'engendrement mutuel tridimensionnel<sup>1657</sup>, en matière de pardon, il faut reconnaître qu'en cas de culpabilité, l'aveu du coupable n'a pas un caractère purement individuel, car celui-ci se sait porté par toute sa communauté. On

même temps ils se réconcilient avec l'Église (qui est la communauté des frères et sœurs dans la foi autour de Jésus) que le péché a blessée, une Église-peuple de Dieu qui coopère à leur conversion par la charité, l'exemple et la prière. On peut consulter Claude DUCHESNEAU, Monique BRULIN, Philippe BARRAS, CENTRE NATIONAL DE PASTORALE LITURGIQUE, *Laissez-vous réconcilier avec Dieu. Proposer le sacrement de la pénitence et de la réconciliation dans la société actuelle*, coll. «Guides Célébrer», n°3, Paris, Cerf, 1999 ; COMMISSION INTERNATIONALE FRANCOPHONE POUR LES TRADUCTIONS ET LA LITURGIE, *Célébrer la pénitence et la réconciliation*, Paris, Mame-Desclée, 2019.

1655 Cf. GROUPE PASCAL THOMAS, *Du côté des célébrations pénitentielles*, coll. «Pascal Thomas – Pratiques chrétiennes», n°20, Paris, DDB, 1999 ; Bernard REY, *Pastorale et célébrations de la réconciliation*, coll. «Pastorale», Paris, Cerf, 1999.

1656 Cf. B. BUJO, *Quelle Église pour un christianisme authentiquement africain ? Universalité dans la diversité*, pp. 145–147.

1657 Toute réforme du sacrement de pardon au Bénin doit s'appuyer sur ce postulat de l'engendrement mutuel.

ne se désolidarise pas du coupable, même s'il a commis le pire, comme l'exprime assez bien la rationalité *fon* : « *Vignangnan kôdo détiinn à* » (« Il n'existe pas une fosse sceptique pour les enfants pourris »). C'est pour signifier que tout coupable appartient à une famille ; même s'il est une mauvaise personne, il restera toujours membre de sa famille. Ainsi, la honte du coupable est aussi la honte de toute la communauté (les vivants, les morts qui sont ainsi déshonorés, et les non-encore-nés qui sont également touchés), selon un adage *fon* qui stipule : « *Vê wignan-on, lô wignan wê* » (ce qui se traduit par « La honte du varan est aussi la honte du crocodile »)<sup>1658</sup>. Lorsque le coupable est réhabilité, c'est toute sa communauté qui en bénéficie. On trouve là des appuis scripturaires éclairants : « *Il y aura plus de joie au ciel pour un seul pécheur qui se convertit, plus que pour quatre-vingt-dix-neuf (99) justes qui n'ont pas besoin de conversion* » (Lc 15, 7). Dans la palabre traditionnelle, le processus de pardon et de réconciliation se fait au regard des us et coutumes, des valeurs des ancêtres et de la jurisprudence. On essaie de tout faire pour que la décision ne soit pas contre un individu ou une minorité mais pour le bien de tout le monde. Lorsque la vérité a émergé, lorsque le fautif a reconnu son tort, toutes les parties doivent boire à la mêmealebasse d'eau. Le chef de collectivité ou le conciliateur demande aux participants de boire dans la mêmealebasse, l'eau étant l'un des symboles de la paix et de ce qui donne la vie.

Même après avoir bu à laalebasse d'eau, la palabre est un processus toujours ouvert à ce qu'on y revienne, si des éléments nouveaux apparaissent. La palabre finit toujours dans le sens de ce qu'on désire pour la communauté : l'union, l'unité communautaire. L'important est d'arriver à un consensus qui favorise la vie commune. Le consensus doit être en faveur de la vie – de la vie commune. Ce qui est en jeu dans la palabre, c'est la communion au sein d'une communauté. La palabre est au service de la communion. De même en est-il du sacrement de pardon reçu en Église, qui est au service de l'édification de la communion ecclésiale. Si la faute nous coupe de Dieu et de l'amitié de nos frères, le sacrement de réconciliation, reçu dans la conscience de la tradition africaine, nous rétablit dans la communion avec Dieu et avec nos frères et sœurs.

Le troisième niveau est celui de la célébration communautaire avec absolution collective, dans le cas de grand afflux de pénitents. Elle permet à tous ceux qui participent à un grand rassemblement de communier à la table du Christ. L'Église précise que ce pardon accordé suppose la volonté des participants de prolonger cette démarche par un aveu personnalisé des fautes graves dès qu'ils en auront la possibilité pratique.

1658 La rationalité béninoise considère que le varan et le crocodile, étant tous deux des reptiles, sont issus d'une même grande famille. Ils partagent donc la réputation des uns et des autres.

Enfin, il y a la célébration non sacramentelle. Elle recouvre toute animation catéchétique, veillée de prière, écoute et partage de la Parole de Dieu, toutes choses qui préparent à une démarche sacramentelle et que tout chrétien peut animer. C'est justement ici que peuvent intervenir les Communautés Ecclésiales de Base, dont le rôle sera d'aider le pénitent à prendre conscience de son péché au regard de l'amour de Dieu. Cela s'inscrit dans une démarche d'accompagnement spirituel, que le prêtre peut ne pas assurer. Le relais doit être pris par les CEB. C'est finalement l'idée d'«un sacrement par étapes» : la première serait vécue en famille ou dans la Communauté Ecclésiale de Base, et la seconde, sacramentelle, dans la rencontre avec le ministre ordonné. Les propos du professeur congolais Bujo étayaient avec force détails notre suggestion :

Si nous voulions intégrer le processus "palabrique" pour réformer la façon d'organiser la pratique du sacrement de pénitence, il faudrait que la théologie étudie la possibilité d'un déroulement de ce sacrement par étapes. Concrètement, dans une famille, par exemple, les époux avant d'aller se confesser chez un prêtre doivent faire leur examen de conscience à la lumière de l'Évangile. Les cas de malentendus, de manques d'attention et de charité, etc., seraient avoués mutuellement. L'exemplarité ou le scandale par rapport aux enfants et aux personnes extérieures figureraient au catalogue de l'examen de conscience. Concernant les relations familiales dans leur ensemble, il serait opportun d'inclure le regard sur le couple de parents à l'intérieur du point de vue sur les rapports père-mère-enfants, mais aussi de ceux entre les frères et sœurs. L'examen serait clos par l'aveu des fautes et la demande mutuelle de pardon. Cette première étape serait requise avant la deuxième devant le prêtre, lequel accorderait le pardon final au nom de Dieu et de toute l'Église<sup>1659</sup>.

Donc, avant la confession sacramentelle, il serait opportun d'organiser une palabre animée soit par la famille, soit par les CEB. L'occasion des grandes fêtes de l'Église (Noël, Pâques, Assomption, Toussaint, etc.) peut permettre de telles rencontres à caractère thérapeutique, avant de déboucher sur l'acte sacramentel proprement dit qui a lieu au confessionnal ou dans un lieu à part.

Notons pour terminer que si la miséricorde est un attribut de Dieu, elle n'est pourtant pas une attitude «bonasse» qui consisterait à avaliser n'importe quel comportement. La miséricorde de Dieu, ouverte à tous, est toujours assortie d'une exigence qui replace le pénitent dans sa liberté, sa responsabilité, sa dignité : «*Va, et désormais ne pêche plus*» (Jn 8, 11), enjoint Jésus à l'adresse de la femme adultère. Il est donc urgent pour l'Église au Bénin d'entreprendre une sérieuse réflexion théologique, pastorale et catéchétique sur ce sacrement, parce qu'à travers ce signe, c'est l'annonce de l'amour du Père comme fondement de la vie et de l'agir du chrétien qui est en jeu. Si de plus en plus les hommes oublient la dimension du bien et du mal, c'est parce qu'ils sont en train de perdre le sens de Dieu,

1659 B. BUJO, *Quelle Église pour un christianisme authentiquement africain? Universalité dans la diversité*, p. 177.

en n'interprétant la faute que selon des perspectives psychologiques et sociologiques. La pastorale inculquée au Bénin doit donner une impulsion nouvelle à un itinéraire de croissance dans la foi, appuyé soit par les familles, soit par les CEB, soit par la pédagogie de la palabre africaine, et qui souligne la valeur d'engendrement de la pratique pénitentielle dans le cours de la vie chrétienne. C'est une des clés de la maturation en profondeur de la foi et de la vie en Église. Au milieu des afflictions et des difficultés de ce monde, c'est dans le sacrement de la réconciliation porté par toute la communauté tridimensionnelle que peut résider l'un des secrets de la fidélité des chrétiens et de la solidité de leur relation intime avec Dieu.

## 8.2. Pour une pastorale de la justice et de la paix au service de la société<sup>1660</sup>

La pastorale de la justice et de la paix touche d'emblée la dimension sociale de l'évangélisation et relève du domaine de la diaconie. Le terme vient du grec «*diakonia*» qui signifie se mettre au service des autres à l'exemple du Christ qui s'est fait le serviteur de tous (cf. Mt 20, 28). C'est ainsi qu'en lavant les pieds de ses disciples, il place le service désintéressé et humble au cœur de la vie du disciple (Jn 13, 1–20).

Mais en même temps, cette responsabilité va bien au-delà des œuvres de charité. Depuis quelques années, le terme «*diaconie*» fait son grand retour dans l'Église. Benoît XVI n'hésite pas à le situer au cœur de la mission de l'Église, en le définissant comme «*le service de l'amour du prochain exercé d'une manière communautaire et ordonnée*»<sup>1661</sup>. En convergence avec l'encyclique du pape émérite, le théologien français Étienne Grieu<sup>1662</sup>, parmi d'autres<sup>1663</sup>, soutenu notamment par le Secours catholique en France, inscrit la

1660 Cf. CONSEIL PONTIFICAL JUSTICE ET PAIX, «*Discours du Saint-Père aux participants à la XXVIII<sup>ème</sup> Assemblée plénière du Conseil pontifical «Justice et paix», Rome, 2 octobre 2014. Quant à l'ouvrage d'Henri DERROITTE et François YUMBA, Les Églises d'Afrique face aux enjeux de la justice et de la paix. Les leçons du deuxième synode africain (2015), il ouvre des chemins d'espérance pour une Afrique résolument tournée vers l'avenir et qui croit en ses ressources propres et en ses capacités à nourrir la conviction que les hommes et les femmes de l'Afrique peuvent aujourd'hui surmonter les handicaps de leur situation et construire une Afrique qui sera un continent de justice, de paix et de réconciliation.*

1661 BENOÎT XVI, *Deus caritas est*, 2006, n°21.

1662 Né en 1962, Étienne Grieu est jésuite. Théologien de terrain, il est actuellement président du centre Sèvres (Facultés jésuites) de Paris. Il est réputé pour ses travaux sur la pauvreté et les itinéraires des croyants.

1663 Nous pouvons citer aussi Lucien HOFFER (dir.), *L'Église aux carrefours... des pauvretés humaines*, Strasbourg, L'Ami Hebdo Éditions, 2006 ; Antoine SONDAG, *La solidarité, chemin de spiritualité*, coll. «Forum», Paris, Salvator, 2008 ; Cardinal Oscar Andrés RODRIGUEZ MARADIAGA, *Affronter la haute mer. Pour une solidarité sans frontières*, Paris, Salvator, 2008 ; Cardinal André VINGT-TROIS (dir.), *La solidarité : une exigence et une espérance*, Paris, Parole et Silence, 2012 ; Henri J. KPODAHI, *La diaconie : des origines à nos jours*, Paris, Éditions Croix du Sud, 2020.

justice sociale dans le cadre de l'évangélisation nouvelle<sup>1664</sup>; ce que ne manquent pas de faire la quatrième partie d'*Evangelii gaudium*<sup>1665</sup> et les deux Exhortations *Ecclesia in Africa* et *Africae munus*<sup>1666</sup>.

### 8.2.1. Dimension sociale de l'engagement de l'Église<sup>1667</sup>

Le service du monde est un élément constitutif des trois missions essentielles de l'Église : l'annonce de la Parole, la célébration des sacrements et le service de la charité. Ces trois dimensions sont intrinsèquement liées : on ne peut considérer l'une sans intégrer les autres. Le livre des Actes des apôtres (cf. Ac 4, 32–35) retrace l'expression de la solidarité vécue entre les membres de la première communauté chrétienne et tous les pauvres. Cette mise en commun des biens avait pour but de venir en aide aux hommes frappés par des malheurs. C'est précisément pour assurer ce service des plus pauvres et des plus fragiles que le ministère des diacres a notamment été institué (Ac 6, 1–7). Dès les commencements de l'Église, ce souci et cette attention aux plus fragiles ont toujours mobilisé d'amples énergies. La diaconie désigne les divers engagements sociaux des communautés chrétiennes ; elle est la mise en œuvre concrète de l'Évangile de Jésus-Christ au service de la personne, une imitation du Christ : «*Et moi, je suis au milieu de vous*

1664 É. GRIEU a écrit plusieurs ouvrages sur la problématique de la diaconie au cœur de l'Église. Très sensible à la question du pauvre, il se fait proche de celles et ceux qui font l'expérience de la vulnérabilité et de la fragilité, et qui connaissent d'une manière ou d'une autre l'épreuve de la misère. Ses principaux ouvrages sont : *Chemins de croyants, passage du Christ*, Paris, Lethielleux, 2007 ; *Un lien si fort. Quand l'amour de Dieu se fait diaconie*, Paris, Les Éditions de l'Atelier, 2012 ; *Une foi qui change le monde*, Paris, Bayard, 2013 ; ou encore *Vers des paroisses plus fraternelles. Les plus fragiles au cœur de la communauté chrétienne*, Paris, Éd. Franciscaines, 2016. Signalons un dernier ouvrage co-édité avec L. BLANCHON, *Qu'est-ce qui fait vivre encore quand tout s'écroule ? Une théologie à l'école des plus pauvres*, Bruxelles, Lumen Vitae, 2017.

1665 L'Exhortation apostolique du pape François conçoit la « nouvelle évangélisation » de manière englobante. Pour lui, le combat pour la justice sociale est constitutif de l'évangélisation à laquelle il appelle. *Evangelii gaudium* n'est pas – le pape l'écrit lui-même – un « document social » ; mais il comporte de substantiels développements sur des questions sociales : la première moitié du chapitre 2 (« Quelques défis du monde actuel », n°52–75) et la totalité du chapitre 4 (« La dimension sociale de l'évangélisation », n°177–258). S'étonnera-t-on qu'un texte sur l'évangélisation traite de thèmes sociaux ? Pour le pape, c'est l'absence de cette thématique qui serait inadmissible ! Il rappelle en effet la « connexion intime entre évangélisation et promotion humaine » et « l'inévitable dimension sociale de l'annonce de l'Évangile », soulignant que « dans le Christ, Dieu ne rachète pas seulement l'individu mais aussi les relations sociales entre les hommes ».

1666 *Ecclesia in Africa* et *Africae munus* consacrent d'abondantes pages à la question de la diaconie : cf. *EA*, n°44–45 et *AM*, n°28–29.

1667 Voir CERAS, *Le discours social de l'Église catholique de Léon XIII à Jean-Paul II. Les grands textes de l'enseignement social de l'Église catholique rassemblés et présentés, accompagnés d'un index thématique*, La Documentation Catholique, Paris, Éditions du Centurion, 1985.

*comme celui qui sert*» (Lc 22, 27b). La diaconie est bien plus que l'exercice de la charité de l'Église<sup>1668</sup> ; elle touche et fonde toute vie chrétienne. Le terme désigne les œuvres de charité, le « *service de l'amour du prochain exercé de manière communautaire et ordonnée* », comme l'écrit Benoît XVI dans *Deus caritas est*<sup>1669</sup>. Pour ce faire, les actions de la diaconie se veulent l'expression de l'amour miséricordieux et compatissant de Dieu qui inspire à chacun compassion, solidarité et partage<sup>1670</sup> ; une attitude du cœur, donc, nourrie par la péricope de l'évangile selon Matthieu où Jésus affirme : « *Chaque fois que vous l'avez fait à l'un de ces plus petits, qui sont mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait* » (Mt 25, 40)<sup>1671</sup>. Ce n'est donc pas seulement pour le chrétien un devoir éthique, mais bien plus un rendez-vous, une conformité avec le Christ : « *La charité n'est pas pour l'Église une sorte d'activité d'assistance sociale qu'on pourrait laisser à d'autres, mais elle appartient à sa nature, elle est une expression de son essence elle-même, à laquelle elle ne peut renoncer* »<sup>1672</sup>.

Quand on lit les évangiles, on est frappé par la façon dont Jésus de Nazareth se situe vis-à-vis des gens qu'il rencontre sur les routes de Palestine. Il annonce une bonne nouvelle : « *Le Royaume de Dieu est proche de vous* » (Mc 1, 15) et il guérit les malades (Mt 12, 15 ; Ac 5, 16) : ces guérisons sont des signes de la proximité nouvelle et étonnante d'un Dieu qu'il révèle comme un Père aimant tous les hommes. Pour Jésus, il n'y a donc pas d'un côté l'évangélisation et de l'autre, la diaconie. En lui, on découvre une parole qui guérit et des guérisons qui parlent d'elles-mêmes. Quand on est attentif à la manière de faire de Jésus, on découvre qu'il permet à chacun de reprendre confiance, de découvrir qu'il est aimé et qu'il a en lui une foi qui n'est que le don de Dieu. C'est cela, le service qu'il rend comme envoyé du Père : c'est sa diaconie (cf. Mc 10, 45) ; et il évangélise jusqu'au bout en donnant sa vie sur la croix pour toute l'humanité. Ainsi, nous découvrons qu'on ne peut logiquement séparer « évangélisation » et « diaconie », ce qu'on ne peut évidemment pas faire au sein de la nouvelle évangélisation en profondeur visant à embrasser toutes les dimensions de la personne humaine, sujet et objet de l'évangélisation.

Au regard de ce que nous venons de dire, la diaconie, comme service de la charité, est donc à comprendre d'abord comme le résultat de l'action de Dieu. Les chrétiens aiment parce qu'ils sont aimés de Dieu et qu'ils croient en lui. La fraternité en actes est la manifestation de l'amour reçu de Dieu, qui transforme les personnes et les sociétés. De

1668 *Deus caritas est*, n°25.

1669 *Ibid.*, n°21.

1670 Voir aussi la récente Encyclique de FRANÇOIS *Fratelli tutti* sur la fraternité et l'amitié sociale, Rome, 2020.

1671 Cf. FRANÇOIS, Exhortation apostolique *Gaudete et exsultate* sur l'appel à la sainteté dans le monde actuel, Rome, 2018, « Le grand critère », n°95–109.

1672 *Deus caritas est*, n°25.

ce point de vue, la diaconie est une résultante de la nouvelle évangélisation, de la bonne nouvelle de l'amour. Mais en même temps, elle participe directement du mouvement d'évangélisation, elle en est même la source, car c'est l'amour de l'autre qui nous presse d'annoncer l'Évangile. L'Église évangélise par la Parole, les sacrements et le service. Comme Jésus évangélisait par ce qu'il disait, ce qu'il faisait et ce qu'il était, l'être-dans-la-charité de l'Église fait partie de sa sacramentalité, de ce par quoi elle est bonne nouvelle et signe « *de l'union intime avec Dieu et de l'unité de tout le genre humain* »<sup>1673</sup>, au Bénin comme partout ailleurs. Finalement, la diaconie est un appel à convertir en profondeur toutes nos relations à la lumière de l'Évangile dans la visée du don de soi. Chaque baptisé doit se sentir appelé à cette mission.

Dans un pays comme le Bénin marqué par l'explosion du nombre de pauvres et de souffrants<sup>1674</sup>, l'Église ne peut se convertir ni grandir sans accorder à ceux-ci une place de choix dans sa prière et dans ses actions concrètes. C'est bien, nous semble-t-il, ce que tente de faire la *Caritas Bénin*<sup>1675</sup>. Mais cette organisation caritative doit pouvoir disposer d'antennes dans l'ensemble des diocèses du pays. Le besoin de la diaconie n'est plus seulement un souci de charité ; c'est aussi une question de justice, parce que tous les hommes ont le droit de connaître le Christ vivant ; et la mission de l'Église au Bénin doit viser à

1673 *LG*, n° 1.

1674 Au Bénin, plus d'une personne sur trois (35,21 %) vit en dessous du minimum vital et une personne sur trois (30,8 %) subit encore de nombreuses privations en termes de conditions d'existence et de patrimoine. Une analyse de ces différentes formes de pauvreté, suivant les milieux de résidence, montre que la pauvreté est un phénomène qui sévit plus en milieu rural. L'analyse des facteurs explicatifs de l'entrée dans la pauvreté, de sa persistance et de la sortie de cet état montre l'importance du niveau d'instruction, de la branche d'activité, de l'accès au crédit, des infrastructures de base et du revenu initial comme des facteurs favorisant la réduction et la sortie de la pauvreté. En revanche, la grande taille du ménage (huit personnes et plus) apparaît comme un facteur limitant puissamment la réduction et la sortie de la pauvreté (cf. FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL, « Bénin : document de stratégie pour la réduction de la pauvreté », Rapport n°11/307 du 29 novembre 2019). Cf. *supra*, 2.1.3., « La vie économique ».

1675 Cf. [www.caritasbenin.org](http://www.caritasbenin.org). Créé par l'épiscopat béninois en 1958, le Secours catholique dahoméen est devenu *Caritas Bénin* en 1975. Sa mission est de « témoigner de l'Amour de Dieu en travaillant pour la promotion intégrale de tout homme et de tout l'homme tant au plan national, régional, inter-régional qu'international ». Pour la mise en œuvre de cette mission, *Caritas Bénin* intervient dans plusieurs domaines : les services sociaux de base (la santé, l'éducation, la fourniture d'eau potable) ; les urgences « ordinaires » (l'aide aux indigents, l'assistance aux personnes en situation de grande précarité) ; les urgences majeures (les catastrophes comme les inondations, les incendies, les vents violents, la transhumance) ; le développement (la protection de l'enfance, la promotion féminine, l'alphabétisation, l'autonomisation des femmes, l'agropastorale, la protection de l'environnement, la lutte contre les causes structurelles de la pauvreté) ; les plaidoyers en faveur d'actions d'édification de la paix, la prévention des conflits avant, pendant et après les élections et enfin le contrôle citoyen de l'action publique. *Caritas Bénin* a été l'une des premières *Caritas* d'Afrique à se lancer dans le processus d'accompagnement personnalisé. En 2014, *Caritas Bénin* est reconnue comme organisation d'utilité publique.

faire entendre à tous les membres du peuple l'Évangile de la vie. Il faut préciser que ce témoignage de foi est appelé à se faire dans un esprit de dialogue, dans le respect et sans prosélytisme de la part des donateurs qui profiteraient de leur position de surplomb. Les acteurs de la diaconie ne doivent pas chercher à imposer aux autres la foi chrétienne. En revanche, ils sont invités à s'ouvrir aux signes de l'Esprit, pour ne pas succomber au manque d'attention spirituelle. La mise en œuvre de l'option préférentielle de l'Église pour les pauvres doit conduire les agents pastoraux à ne pas négliger d'offrir à ceux-ci la bénédiction de Dieu, son amitié, la sollicitude du Christ, sa Parole, les sacrements de la vie de l'Église, ainsi qu'un chemin de croissance dans la foi<sup>1676</sup>.

De plus, en permettant aux pauvres de se sentir à l'aise, «chez eux», les paroisses, les diverses associations ecclésiales et l'ensemble des fidèles peuvent annoncer le Christ avec plus de fécondité. Il nous faut alors prendre conscience qu'en ce contexte de nouvelle évangélisation, sans l'exercice de la diaconie, l'annonce de l'Évangile risquerait de tomber dans un prosélytisme artificiel et superficiel.

En définitive, dans l'Église au Bénin, l'ensemble des paroisses sont invitées à déployer, dans le respect des personnes et selon leurs besoins en matière de solidarité, de santé et de lutte contre la faim, d'éducation, d'action culturelle, toutes les énergies nécessaires pour favoriser un exercice effectif de la diaconie<sup>1677</sup>.

En envoyant ses disciples en mission, Jésus ne leur dit-il pas : «*Dans toute maison où vous entrerez, dites d'abord : paix à cette maison. S'il y a là un ami de la paix, votre paix ira reposer sur lui ; sinon, elle reviendra vers vous*» (Lc 10, 5–6)? Ainsi, offrir la paix et la justice se situe au centre de la mission de tout baptisé. Au milieu des drames, des violences, de la pauvreté toujours grandissante au Bénin, il y a comme une véritable aspiration à la paix et à la justice au cœur des hommes et des femmes de la société béninoise, et surtout au niveau des plus fragiles<sup>1678</sup>.

1676 Cf. EG, n°200, déjà cité *supra*, note 784. Voir à ce propos Gwennola RIMBAUT (dir.), *Partager la Parole de Dieu avec les pauvres*, coll. «Théologie à l'Université», Paris, DDB, 2013 ; IDEM, *Les pauvres : interdits de spiritualité? La foi des chrétiens du Quart Monde*, coll. «Éthique, Handicap et Société», Paris, L'Harmattan, 2009.

1677 Dans une lettre pastorale intitulée *La vérité vous rendra libres*, présentée à la presse le 5 mars 2019, les évêques du Bénin ont demandé aux responsables politiques, et en premier chef à l'actuel président de la République Patrice TALON, de faire des réformes au profit de la santé, du bien-être et de la dignité de chaque citoyen. Pour les évêques, les réformes engagées par le président de la République doivent être focalisées sur l'être humain, sur le respect de sa dignité et de sa liberté, sur la quête permanente de son adhésion aux processus en cours. Ces réformes, ajoutent-ils, doivent intégrer toutes les dimensions – sociale, spirituelle, matérielle, culturelle – de la personne humaine. Face aux cris de détresse du peuple en souffrance, on ne saurait rester sourd.

1678 Du 16 au 18 janvier 2019, la Conférence épiscopale du Bénin s'est réunie à son siège à Cotonou, pour sa deuxième session plénière ordinaire, au titre de l'année pastorale 2018–2019. Dans le message qu'il a délivré au peuple béninois au terme de cette rencontre, l'épiscopat béninois défend la

L'Exhortation post-synodale *Africae munus* se présente un peu comme un appel en réponse aux nombreuses inquiétudes des fidèles du continent africain de manière générale, et du Bénin en particulier. Pour parler du contexte de ce document, nous dirions qu'il s'inscrit dans une parfaite continuité avec *Ecclesia in Africa*<sup>1679</sup>. De multiples implications pastorales sont issues de ce synode. Si le premier synode africain de 1994 a été appelé «synode de la résurrection et de l'espérance», avec pour objectif de former l'identité de l'Église en terre africaine, le second de 2009, quant à lui, a été intitulé «synode de la nouvelle pentecôte», avec pour but de mobiliser toute l'Église africaine spécifiquement au service de la paix, de la justice et de la réconciliation. *Africae munus* vise à transmettre à l'ensemble des Églises locales africaines et béninoises cette espérance forte qui doit les pousser à ne pas céder au découragement, et à être «*sel de la terre et lumière du monde*»<sup>1680</sup>. Il est frappant de remarquer l'insistance du pape émérite sur les thématiques de réconciliation, de justice et de paix : c'est une manière d'engager la totalité des fidèles dans l'avenir du continent sur les plans social et politique également<sup>1681</sup>.

Un certain nombre de centres existent déjà au Bénin, comme «l'Institut de la famille» et «l'Institut des Artisans de Justice et de Paix» (IAJP)<sup>1682</sup> à Cotonou. La création de l'IAJP est une initiative de Mgr Isidore de Souza qui, après les travaux de la Conférence nationale des forces vives de la nation béninoise de février 1990, a constaté qu'il était du devoir de l'Église au Bénin d'accompagner sans distinction ethnique et religieuse les hommes et les femmes politiques, les cadres et les acteurs sociaux, ainsi que les agents pastoraux et les étudiants, dans leur projet et leur vision d'un Bénin pacifique, juste et prospère. Mais ce projet, mûri depuis 1990, n'a connu sa création et son implantation qu'en décembre 1997, avec le Père Raymond Goudjo comme premier directeur. Sous l'autorité des évêques du Bénin, la mission de cette institution réside dans la recherche et la formation à l'esprit de l'enseignement social de l'Église<sup>1683</sup>. L'organisation de conférences publiques, les ateliers de réflexions et les rencontres d'échanges pluridisciplinaires sont des occasions offertes par cette institution pour contribuer efficacement à la vie sociale et

liberté d'expression et exprime son inquiétude face à l'atmosphère d'anxiété qui règne au Bénin. Les évêques béninois s'inquiètent de l'«*installation progressive d'un climat de peur susceptible de paralyser bon nombre de [nos] concitoyens et d'hypothéquer au passage la liberté d'expression*». Ils appellent alors les autorités politiques à entendre l'aspiration profonde du peuple à la paix, à la justice et à la liberté d'expression. Cf. <https://africa.la-croix.com/au-benin-les-veveques-sinquietent-de-linstallation-dun-climat-de-peur-dans-le-pays/> consulté le 16 novembre 2020.

1679 Cf. *supra*, 3.2.4., «Les synodes africains et les nouveaux enjeux de la mission en Afrique».

1680 Cf. Mt 5, 13–14; *AM*, n°6.

1681 Cf. *AM*, n°32, 128, 163.

1682 Cf. *supra*, 2.4.1.2. «La pastorale sociale».

1683 Ce à quoi s'emploie également l'ouvrage de B. BUJO, *La vision africaine du monde. Pour un enseignement social de l'Église sans loi naturelle* (2018).

à la promotion humaine dans la paix et la justice au Bénin<sup>1684</sup>. Dans la visée de la nouvelle évangélisation inculturée, notre proposition consiste désormais en ce que cette organisation se ramifie dans tous les diocèses du Bénin ; et surtout, en ce qu'elle aide l'Église à rester pauvre aux côtés des pauvres<sup>1685</sup>.

Une Église pour et avec les pauvres doit se porter vers les « crucifiés » de l'existence, dans les périphéries existentielles et géographiques du Bénin. C'est le vœu le plus cher du pape François, qui ne ménage aucun effort pour rappeler ce devoir essentiel de l'Église de se tourner vers les plus pauvres<sup>1686</sup> et de rejoindre les banlieues. Cette option pour les périphéries<sup>1687</sup> doit viser non seulement les plus pauvres, les démunis, les marginalisés, mais aussi la famille, pilier de l'Église et de la société<sup>1688</sup>, les personnes âgées, les jeunes en quête de sens à leur existence, les enfants, victimes de toutes sortes de trafics et de pratiques honteuses, les familles monoparentales, les familles polygames, les couples divorcés, ... L'Église n'a pas pour mission d'ostraciser celles et ceux qui se trouvent dans des situations dites « irrégulières »<sup>1689</sup>, mais de les accompagner, de les entourer avec bienveillance et avec sollicitude, à l'instar du Christ avec la femme adultère dans l'évangile de Jean : « *Moi non plus, je ne te condamne pas. Va et désormais ne pêche plus* » (Jn 8, 11)<sup>1690</sup>. À cet égard, l'Église au Bénin doit être une communauté accueillante et compatissante. Elle doit se présenter aux yeux de tous comme une mère affectueuse qui soigne le blessé, nourrit le faible, encourage l'esseulé et soutient le délaissé<sup>1691</sup>. Comme un père, elle cherchera celui qui s'est éloigné ou égaré, attendant sans cesse son retour<sup>1692</sup>.

1684 Le bilan des activités de l'institut après vingt ans d'existence est réjouissant. Ce jubilé a permis de faire le point sur la vie et la mission de l'IAJP, de capitaliser les acquis et d'ouvrir des perspectives.

1685 *EG*, n° 198.

1686 Depuis la conférence d'Aparecida en 2007, le cardinal Bergoglio s'était déjà fait remarquer par son insistance sur les questions touchant à la pauvreté et à l'évangélisation. Élu pape François, c'est ce qu'il a partagé dans son bref discours aux cardinaux en insistant sur les points suivants : 1. Évangéliser suppose un véritable zèle apostolique. L'Église est appelée à sortir d'elle-même et à aller vers les périphéries, pas seulement géographiques mais aussi existentielles. 2. Quand l'Église ne sort pas d'elle-même pour aller évangéliser, elle devient alors autoréférentielle et elle tombe malade. 3. L'Église, lorsqu'elle est autoréférentielle, croit inconsciemment qu'elle possède toute la lumière (<https://www.famillechretienne.fr/Église/pape-et-vatican/extraits-du-discours-du-futur-pape-francois-avant-son-election-214325>, consulté le 16 novembre 2020). Plus tard, dans *Evangelii gaudium*, François fait un exposé précis sur la problématique (cf. n°49 ; 197–201).

1687 Cf. *EG*, n°20.

1688 Cf. *supra*, 7.8., « Pour une pastorale de la famille inculturée, cellule de la nouvelle évangélisation, espace relationnel pour l'engendrement et le déploiement de la foi ».

1689 Cf. FRANÇOIS, *Amoris laetitia*, n°297.

1690 Cf. *Amoris Laetitia*, chapitre 8, selon les quatre verbes utilisés mentionnés *supra*, 7.8.2., « Pour une évangélisation inculturée de l'amour conjugal et familial », qu'utilise le pontife argentin : accueillir (n°294), accompagner (n°291, 293, 294), discerner (n°298), intégrer (n°297).

1691 Cf. FRANÇOIS, *Misericordiae vultus*, n°4.

1692 Cf. *ibid.*, n°6, 9.

Une Église pauvre avec les pauvres, composée d'ailleurs à grande majorité de pauvres, doit pouvoir élaborer son projet pastoral à partir des luttes des personnes défavorisées vivant d'humiliantes discriminations, et à partir des jeunes, qui sont le présent et l'avenir de l'Église<sup>1693</sup> en terre béninoise. *In fine*, cet engagement aux côtés des pauvres aura pour but de favoriser une autonomie des personnes et des groupes marginalisés. Justement, la lutte contre la pauvreté et pour une inclusion sociale est un impératif prégnant pour l'Église au Bénin : c'est une question de justice sociale.

### 8.2.2. L'Église au Bénin, avocate de la justice sociale<sup>1694</sup>

Portée par le souci prioritaire de faire connaître le message du Christ, l'Église a sans cesse essayé de développer une évangélisation orientée vers la promotion humaine et sociale, ainsi que le stipule l'Encyclique de Benoît XVI : « *L'amour de Dieu et l'amour du prochain se fondent l'un dans l'autre : dans le plus petit, nous rencontrons Jésus lui-même et en Jésus, nous rencontrons Dieu* »<sup>1695</sup>. C'est pour cette raison que l'Église tente d'offrir une formation adaptée à l'établissement de la justice sociale, pour laquelle le *Compendium de la doctrine sociale de l'Église catholique* est d'une utilité essentielle.

L'engagement déjà existant de l'Église au Bénin en faveur de la justice sociale mérite d'être souligné. L'aspect le plus visible de son implication est la création de l'Institut des Artisans de Justice et de Paix à Cotonou, comme nous le disions au paragraphe précédent<sup>1696</sup>. Créé selon une vision pastorale enthousiaste, cet organisme jouit d'une image encourageante<sup>1697</sup>.

Au moment où les injustices sociales ne cessent d'augmenter au Bénin<sup>1698</sup>, quelle parole pertinente reste-t-il à l'Église-institution ? Elle ne peut ignorer les problèmes qui se posent à la société, et à tous les fils et filles du Bénin. En observant la situation du pays

1693 FRANÇOIS, *Christus vivit*, n°64.

1694 Sur la justice sociale, voir entre autres Jean-Yves CALVEZ, *Une éthique pour nos sociétés*, coll. « Racines », Paris, Nouvelle Cité, 1988 ; Marc FEIX, *L'Église aux carrefours... des réalités sociales et politiques*, Strasbourg, L'Ami Hebdo Éditions, 2006 ; Alain DURAND, *Pratiquer la justice, Fondements, orientations, questions*, coll. « L'histoire à vif », Paris, Cerf, 2009.

1695 BENOÎT XVI, *Deus Caritas est*, n°15.

1696 Cf. *supra*, 8.2.1., « Dimension sociale de l'engagement de l'Église ».

1697 Comme creuset de réflexion, surtout d'un éveil plus aigu au contenu de la doctrine sociale de l'Église, l'IAJP organise depuis des années une conférence sociale mensuelle sur une thématique particulière. Parmi les nombreux thèmes abordés depuis sa création, nous pouvons citer : « Vivre d'une foi incarnée, c'est aussi prendre soin de son environnement » (octobre 2019) ; ou encore « La problématique de la citoyenneté écologique pour un environnement propice à la vie », etc.

1698 Cf. <https://lanouvelletribune.info/2018/02/benin-politique-salariale-de-rupture-source-de-discorde-dinjustice-sociale/>, consulté le 17 novembre 2020.

aujourd'hui<sup>1699</sup>, on ne peut pas ne pas se poser la question de savoir si les questions traitées par les synodes des évêques africains en 1994 et 2009, dont le thème principal portait précisément sur la justice et la paix, ont véritablement trouvé des réponses satisfaisantes au Bénin. C'est pourquoi l'Église se doit de continuer d'afficher clairement sa position en faveur de la justice sociale. Les chrétiens ont pour mission d'ouvrir une réflexion sérieuse sur leur engagement dans le processus de la paix et de la justice sociale, dans un pays miné par les conflits ethniques, l'insécurité permanente, la pauvreté persistante, la corruption et les manipulations politiciennes<sup>1700</sup>. L'Église ne peut pas se comporter en spectatrice et regarder à distance le drame de la situation des habitants en train d'être joué par d'autres acteurs. C'est au nom même de ce principe cher à la doctrine sociale que les évêques ont publié une lettre pastorale intitulée *La vérité vous rendra libres*<sup>1701</sup>. Étant attentive à la tragédie sociale de tant d'hommes et de femmes, l'Église est appelée à jouer un rôle actif dans la promotion des valeurs qui assurent et protègent la dignité de la personne humaine ; et parmi ces valeurs, il y a la paix et la justice sociale. Dénoncer, interpeller<sup>1702</sup>, proposer<sup>1703</sup> doivent être des façons pour l'Église d'assurer sa fonction prophétique, à l'exemple

1699 Cf. *supra*, 2.1.3., «La vie économique».

1700 Cf. *supra*, 8.1.1., «La problématique du pardon et de la réconciliation au Bénin». Le Bénin est souvent présenté comme un modèle démocratique en Afrique de l'Ouest. Pourtant, beaucoup de manifestations ont lieu dans les villes et villages du pays depuis l'avènement du gouvernement actuel dit de la rupture. Depuis 2016, plusieurs réformes politiques et institutionnelles ont été engagées sous le mandat du président Patrice Talon. Il s'agit notamment de la révision de la Constitution en novembre 2019, la réforme du système partisan et la réforme électorale avec l'institution d'un système de parrainage des candidats à l'élection présidentielle, la fixation d'un seuil minimum de 10% du suffrage national pour l'attribution des sièges aux élections législatives et communales. Ces réformes ont, dans leur mise en œuvre, engendré des élections législatives controversées et ensanglantées en avril 2019, puis une forte tension sociopolitique dans le pays. Il faut ajouter que ces réformes n'ont pas fait mieux du point de vue de la cohésion sociale, de la paix politique et de l'efficacité. Elles semblent n'avoir abouti qu'à la satisfaction des envies et de la volonté d'un acteur politique, le président de la République, qui dispose désormais de deux partis à l'Assemblée nationale, de 70 maires qui le soutiennent, lesquels ont décidé du candidat aux élections présidentielles de 2021, et par voie de conséquence, sa logique réélection pour un nouveau mandat de cinq ans. Tout cela rend le climat sociopolitique au Bénin délétère.

1701 Cf. *supra*, note 1675.

1702 Cf. LES ÉVÊQUES DU BÉNIN, *Ne laissons pas bafouer la famille africaine sur sa propre terre*, Cotonou, Imprimerie Grande Marque, 2000. Presque vingt ans après cette publication, et face à la crise sociopolitique engendrée autour des élections législatives de 2019, la conférence épiscopale a de nouveau proposé des pistes pour une sortie de crise (cf. *La Croix du Bénin*, n°849, du 31 mai 2019).

1703 Face à l'impasse politique et sociale qui a régné en 2019, les évêques du Bénin ont invité les chrétiens et chrétiennes, citoyens et hommes et femmes de bonne volonté, à garder l'espérance et à intensifier la prière notamment lors du triduum pascal. L'impasse politique dans laquelle se trouvait le Bénin n'était pas la première du genre, ont rappelé les évêques. Mais ils se veulent rassurants : «*À plusieurs reprises, notre cher pays a été confronté à des situations à hauts risques, au bord de l'impasse. Et l'Éternel Dieu Tout-puissant nous en a toujours sortis, en accordant chaque fois la grâce d'un sursaut patriotique qui nous mobilise dans la prière, pour gérer nos crises par consensus, dans l'unique*

d'Amos, qui avait dénoncé en son temps avec vigueur et fermeté les injustices sociales et les oppressions dont était victime le peuple d'Israël<sup>1704</sup>. Le message de ce prophète peut constituer le *vademecum* des autorités et de tous les fils et filles du Bénin : c'est un prophète pour notre temps et il ne serait pas du tout anachronique d'appliquer son jugement à notre époque.

En outre, faire justice aux pauvres, c'est aussi se laisser engendrer par eux, avec le soutien des morts et des non-encore-nés. L'Église a besoin des pauvres autant que ces derniers ont besoin d'elle. Ils nous lancent le défi d'être toujours davantage de véritables témoins du Christ. Ce sont eux qui nous évangélisent<sup>1705</sup> et nous enrichissent dans l'amour. Ainsi, par la diaconie, l'Église se laisse évangéliser et engendrer par les pauvres. Engendrer les pauvres et se laisser engendrer par eux, c'est vivre une rencontre de salut qui soutient la foi, rend effective la charité qui est circulation de l'amour et de la solidarité au sein de la communauté tridimensionnelle, et donne l'espérance pour avancer sur le chemin où le Seigneur vient à notre rencontre.

Au demeurant, réduire l'action de l'Église au niveau strictement spirituel ne peut sérieusement suffire. La compréhension du rôle de l'Église doit transcender toute définition simpliste de celle-ci ; car l'Église n'a pas qu'un rôle spirituel à jouer dans la société ;

*intérêt de la Nation* ». Ces motifs d'espérance doivent donc stimuler les Béninois à user de « *leurs prérogatives pour préserver à tout prix la paix et l'unité nationale* ». Reprenant les expressions du pape François contenues dans son Message à l'occasion de la Journée Mondiale de la paix 2019, les évêques rappellent que la paix est comme une fleur fragile qui cherche à s'épanouir au milieu des pierres de la violence. Avec la célébration du dimanche des rameaux et de la passion du Seigneur le 14 avril 2019, l'Église catholique est entrée dans la semaine sainte. La conférence épiscopale du Bénin a saisi ce point culminant de la liturgie comme une occasion pour mobiliser les fidèles du Christ à intensifier la prière afin de demander au Christ victorieux de la mort et du mal d'éloigner du Bénin les germes et les spectres de la division, de la haine, des règlements de comptes et des intérêts égoïstes, préjudiciables au bien commun et au vivre ensemble. Eclairés par l'amour de Dieu, les Béninois sont, d'après les évêques, appelés à s'abstenir « *de toute provocation et de toute violence physique ou verbale pour que notre pays continue de vivre dans la paix et la concorde* » (cf. *La Croix du Bénin*, n° 1022 du 19 avril 2019).

1704 Au VIII<sup>ème</sup> siècle avant notre ère, Amos avait été choisi par Dieu comme porte-parole. À cette époque, le royaume d'Israël était divisé entre Juda et Israël. Les deux royaumes jouissaient apparemment d'une période de paix, de liberté et de prospérité. Les armées étaient puissantes ; et comme on aimait à la croire, invincibles. Les limites du royaume avaient atteint celles que s'était fixées David. Tout était pour le mieux dans le meilleur des mondes. Hélas, cette prospérité cachait des signes certains de décadence. Le mal s'était installé sous toutes ses formes. Le mépris de Dieu et de la justice avaient pris le dessus. Alors, le message d'Amos à Israël eut la soudaineté d'un rugissement de lion (Am 1, 2). Sur le plan social, les riches se vantaient dans un luxe d'autant plus intolérable qu'ils s'étaient enrichis aux dépens des pauvres (Am 8, 6). Amos annonce ainsi la ruine prochaine « *de leurs maisons d'hiver et de leurs maisons d'été* » (Am 3, 6).

1705 Cf. CARITAS INTERNATIONALIS, « Message pour la 4<sup>ème</sup> journée mondiale des pauvres », 14 novembre 2020.

elle doit aussi réformer la communauté dans laquelle elle s'enracine. On comprend dès lors que la personne qui écoute la Parole de Dieu pour son ressourcement spirituel et pour le salut de son âme est la même qui souffre dans son corps, lorsqu'elle est victime des structures sociétales injustes de la société. Plus qu'une simple avocate, l'Église doit être «la voix des sans-voix», la voix des laissés-pour-compte et des pauvres, afin de contribuer à la restauration de leur dignité bafouée par certains comportements irresponsables de ceux qui gouvernent nos institutions politiques, économiques et sociales. L'annonce de la Bonne Nouvelle doit viser la transformation à la fois des cœurs et des structures qui oppriment l'homme. C'est ce que décrit Mgr Téléphore Mpundu quand il parle de l'Afrique en ces termes : «*Dans ce continent, nous proclamons la Bonne Nouvelle de Jésus au milieu de beaucoup de mauvaises nouvelles en termes de souffrance humaine : les guerres et les conflits tribaux, les réfugiés et les personnes déplacées, les famines et les maladies, l'analphabétisme, les échecs économiques et les chaos politiques, les structures d'oppression et les violations des droits de l'homme. Notre message évangélique doit avoir un impact transformateur sur ces situations de mauvaises nouvelles ; sinon, il n'est pas une bonne nouvelle crédible pour notre peuple*»<sup>1706</sup>.

En définitive, le regard critique de l'Église sur les réalités sociales au Bénin ne lui impose-t-il pas l'obligation d'être elle-même juste à l'égard de celles et ceux qui sont à son service ? Il faudra donc examiner avec soin les procédures et le style des rapports que les autorités ecclésiales engagent avec les agents pastoraux, les bénévoles et les engagés dans les communautés<sup>1707</sup>.

1706 Téléphore MPUNDU, cité par Pete HENRIOT lors d'une conférence publique à Lusaka sur l'enseignement social de l'Église, le 17 juin 2004.

1707 Il existe un jeu subtil d'imposition de personnalités de la part de ceux qui sont en responsabilité dans l'Église face aux bénévoles et à ceux qui sont engagés dans l'action pastorale des communautés. C'est cela qu'on appelle le cléricalisme (cf. *supra*, 2.5.1., «Le «fonctionnarisme» sacerdotal et le cléricalisme»). Au terme de cette recherche, nous pourrions proclamer haut et fort qu'il faut à tout prix éviter un rapport de force par lequel les responsables chercheraient à imposer leur volonté, ouvertement ou plus discrètement. Il en résulterait une hiérarchie à laquelle il deviendrait difficile de résister. Cela est vrai non seulement dans les conseils pastoraux, mais également dans les commissions synodales et diocésaines. Cette situation peut entraîner les Églises locales dans une direction nouvelle pas toujours très heureuse. La véritable autorité spirituelle ne se prouve pas par les commandements ou les ordres à donner, ou par le succès obtenu, mais dépend de l'humilité, de l'écoute de chacun, de l'honnêteté, de l'amour pour le Seigneur, sa Parole et son Église.

### 8.2.3. L'Église-famille de Dieu et les réalités économiques<sup>1708</sup>

Il n'est point nécessaire de rappeler que le Bénin est un pays extrêmement pauvre, dont les ressources productives ne suffisent pas à combler les besoins des populations. Sur le plan économique, nous le disions déjà, les indicateurs sont au rouge. Le pays figure dans la longue liste des pays les plus pauvres de la planète. Les performances économiques sont très instables ; la croissance économique est faible et oscille entre 2,5 % et 3 %, selon le Fonds Monétaire International (FMI)<sup>1709</sup>. La dure réalité du quotidien du citoyen béninois laisse à désirer. Pour preuve, la célèbre formule « *se serrer la ceinture* »<sup>1710</sup> est devenue le cantique nouveau de la majorité des citoyens. Au-delà des « fanfaronnades » du gouvernement<sup>1711</sup>, les réalités économiques viennent nous rappeler que, contrairement aux multiples effets d'annonces, le Bénin peine toujours à se relever et à séduire aussi les investisseurs étrangers. Et la crise liée à la pandémie n'a pas arrangé la situation, depuis 2020. C'est aussi l'avis de quelques voix alarmistes<sup>1712</sup>. Alors que la dette du Bénin dépasse les trois mille milliards de dollars américains, l'heure n'est-elle pas venue de questionner la stratégie adoptée, afin de redonner confiance aux principaux acteurs économiques ? Face à cette situation, qui n'est pas près de s'améliorer avec la crise sanitaire, comment l'Église au Bénin peut-elle se positionner ?

Finalement, c'est la question du développement qui se trouve au cœur de toutes ces problématiques, avec l'être humain comme principal acteur de développement. La responsabilité de l'homme dans l'œuvre créatrice de Dieu est sa participation à l'édification d'une société à travers un travail productif de croissance qui, d'ailleurs,

1708 L'ouvrage de Fidèle A. AGBATCHI, *L'auto-prise en charge dans l'Église à la lumière des Saintes Écritures*, Cotonou, Éditions du chant d'oiseau, 2011, est éclairant pour nous. Il y a aussi celui de Stanislas LONGONGA, *La crise financière des Églises d'Afrique. Conséquences sur le ministère des prêtres*, Paris, L'Harmattan, 2016. De manière plus générale sur cette problématique, voir François de RAVIGNAN, *L'économie à l'épreuve de l'Évangile*, Paris, Cerf, 1992 ; Philippe SENAUX, *Dire sa foi dans un monde économique*, Paris, DDB, 2003 ; et Jean-Yves CALVEZ, Andrei ZOUBOV (dir.), *Église et économie*, Paris, Cerf, 2006.

1709 Cf. *supra*, 2.1.3., « La vie économique ».

1710 Cette expression bien connue évoque trivialement le fait que l'on maigrit lorsqu'on ne mange pas à sa faim, faute de moyens. Le ventre diminuant, il faut alors serrer sa ceinture de plusieurs crans pour faire tenir son pantalon. Mais au Bénin, les gens l'utilisent pour indiquer qu'il faut beaucoup se restreindre, se priver et se contenter de peu, pour tenir en période de manque.

1711 Le gouvernement actuel n'arrête pas de vanter une croissance économique dont on ne voit jamais les effets sur la vie concrète des populations (cf. « Tableau des valeurs actuelles, des prévisions, des statistiques, des tableaux et le calendrier économique : Bénin-Indicateurs économiques », <https://fr.tradingeconomics.com/benin/indicators>, consulté le 18 novembre 2020).

1712 Pour s'en convaincre, on pourra consulter l'ouvrage de Raoul GLESSOUGBE, *Bénin, une démocratie à rudes épreuves*, Cotonou, Grande Marque, 2019. L'auteur révèle les méandres d'une démocratie béninoise abusée.

l'humanise. Le travail est aussi pour l'homme un lieu de communion, de service mutuel et de dialogue à travers lequel se construit la société. Pie XII proposait le travail comme un facteur d'unité entre les hommes : « *Le travail unit les hommes au service du peuple dans un effort commun pour le perfectionnement de chacun et de tous à la gloire du Créateur et du Rédempteur* »<sup>1713</sup>. Jean-Paul II, quant à lui, a abordé les diverses problématiques liées au travail humain dans sa lettre encyclique *Laborem exercens* de 1981<sup>1714</sup>. Il le place en rapport avec ce que doit être sa finalité objective : « *En dernière analyse, c'est toujours l'homme qui est la raison d'être du travail, quel que soit le travail effectué par l'homme – même si dans l'échelle habituelle des valeurs il est coté comme le "service" le plus minime, comme le travail le plus monotone et le plus aliénant* »<sup>1715</sup>. L'avertissement sévère de Paul est aussi à prendre en considération : « *Que celui qui ne travaille pas, ne mange pas non plus* » (2 Th 3, 11), surtout dans la perspective béninoise de l'engendrement mutuel selon la communauté des vivants, des défunts et des non-encore-nés. Car celui qui travaille s'inscrit dans un prolongement de l'œuvre des ancêtres, il poursuit l'œuvre entamée par ceux-ci ; en même temps, il participe avec ses concitoyens (les vivants) à la re-création du monde et au service de ses frères ; et il prépare un avenir pour ceux qui sont appelés à lui succéder (les non-encore-nés). Son travail devient un apport à la réalisation future du plan de l'histoire, et il se situe dans une chaîne ininterrompue de communion. Ainsi, on voit apparaître le rapport de l'homme à son travail dans une perspective de solidarité, qui est une valeur porteuse de la communion tridimensionnelle.

C'est bien sous cet angle d'une spiritualité du travail<sup>1716</sup> que se justifie la pertinence d'une implication de l'Église<sup>1717</sup> dans le projet du développement intégral de tout homme et de tous les hommes. Le travail de l'homme est une participation responsable au bien planétaire et à l'œuvre créatrice de Dieu : « *Dans les paroles de la Révélation divine, on trouve très profondément inscrite cette vérité fondamentale que l'homme, créé à l'image de Dieu, participe par son travail à l'œuvre du Créateur, et continue en un certain sens, à la mesure de ses possibilités, à la développer et à la compléter, en progressant toujours davantage dans la découverte des ressources et des valeurs incluses dans l'ensemble du monde créé* »<sup>1718</sup>. Le travail porte du fruit dans la mesure où l'homme engage toute son humanité dans ce qu'il accomplit. Mais il faut veiller à ce que la notion du profit,

1713 PIE XII, « Allocution aux agriculteurs », 16 novembre 1946.

1714 JEAN-PAUL II, Lettre encyclique *Laborem exercens*, Castel Gandolfo, 1981.

1715 Cf. *Laborem exercens*, n°25.

1716 Cf. *ibid.*, chapitre V.

1717 Cf. *ibid.*, n° 24.

1718 *Ibid.*, n° 25.

si chère aux sociétés capitalistes, ne vienne pas galvauder le rapport de l'homme à son œuvre, ni au service rendu à la société. Là aussi la voix de l'Église doit se faire entendre<sup>1719</sup>. Jean-Paul II fustige cette exploitation de l'homme qui n'est rien d'autre qu'une aliénation<sup>1720</sup> : « *On le constate au niveau de la consommation lorsqu'elle engage l'homme dans un réseau de satisfactions superficielles et fausses, au lieu de l'aider à faire l'expérience authentique et concrète de sa personnalité. Elle se retrouve aussi dans le travail, lorsqu'il est organisé de manière à ne valoriser que ses productions et ses revenus sans se soucier de savoir si le travailleur, par son travail, s'épanouit plus ou moins en son humanité, selon qu'augmente l'intensité de sa participation à une véritable communauté solidaire, ou bien que s'aggrave son isolement au sein d'un ensemble de relations caractérisé par une compétitivité exaspérée et des exclusions réciproques, où il n'est considéré que comme un moyen, et non comme une fin* »<sup>1721</sup>. Le pape François, lui non plus, n'est pas en reste. Il dénonce ce phénomène d'oppression de l'homme qui s'inscrit, hélas, dans ce qu'il appelle « une culture du déchet »<sup>1722</sup> : « *Aujourd'hui, tout entre dans le jeu de la compétitivité et de la loi du plus fort, où le puissant mange le plus faible. Comme conséquence de cette situation, de grandes masses de population se voient exclues et marginalisées : sans travail, sans perspectives, sans voies de sortie. On considère l'être humain en lui-même comme un bien de consommation, qu'on peut utiliser et ensuite jeter* »<sup>1723</sup>.

En outre, la pauvreté grandissante au Bénin atteint également les communautés ecclésiales. Autrement dit, l'Église au Bénin est pauvre, principalement parce que le pays est pauvre. Un survol rapide de la situation économique et financière des diocèses de notre pays peut l'établir. Les diocèses au Bénin, à l'exception peut-être de l'archidiocèse de Cotonou, connaissent actuellement des difficultés pour le financement des activités pastorales d'évangélisation. Ce fait dramatique amène à souhaiter pour toute l'Église une véritable redistribution des biens temporels à sa disposition. Le constat de la réalité économique et financière dans la plupart des diocèses révèle les éléments suivants : l'insuffisance de compétences des nouveaux gestionnaires, le manque ou la modestie d'in-

1719 Dans sa Lettre encyclique *Centesimus annus*, le pape Jean-Paul II a fait une critique du néolibéralisme et de la conception du capital et du profit qui ne tient pas compte de l'homme, ni des ressources de la terre. Il refuse cette primauté des choses matérielles sur l'homme ; et de fait, il insiste sur la nécessité d'une éthique dans l'économie (cf. Lettre encyclique *Centesimus annus*, Rome, 1<sup>er</sup> mai 1991, n°41–42).

1720 Voir à ce propos Mgr Albert ROUET, *Faut-il avoir peur de la mondialisation ? Enjeux spirituels et mission de l'Église*, Paris, DDB, 2000 ; Jacques-Benoît RAUSCHER, *L'Église catholique est-elle anticapitaliste ?*, Paris, Les Presses de Sciences, 2019.

1721 JEAN-PAUL II, *Centesimus annus*, n°41.

1722 EG, n°53.

1723 *Ibidem*.

vestissements rentables nouveaux, la condition financière pauvre des fidèles et des agents pastoraux, l'accaparement des biens par une certaine élite, le manque d'engouement pour les œuvres d'évangélisation de la part des organismes européens qui préfèrent financer les œuvres socio-économiques, etc. Ces problèmes ne sont pas spécifiques au Bénin mais se retrouvent dans toutes les Églises d'Afrique<sup>1724</sup>.

Face à ce tableau qui n'est guère reluisant, il est urgent qu'advienne un changement de mentalité chez tous, à l'égard du financement des œuvres d'apostolat. Cela nous permet d'exposer trois convictions en termes de propositions pour la bonne gestion des biens de l'Église. D'abord, l'Église au Bénin doit travailler à sortir des chaînes de l'état d'assistance permanente. L'ensemble des diocèses au Bénin doivent d'abord former les fidèles de manière à ce qu'ils se soucient d'une prise en charge autonome de nos Églises<sup>1725</sup> à partir des contributions personnelles et collectives, afin d'évacuer la mentalité d'assistantat perpétuel. La tendance générale aujourd'hui est de croire que la richesse vient de loin et qu'il faut nécessairement aller la rechercher au loin. C'est ce qu'exprime aussi Fidèle Agbatchi lorsqu'il évoque la situation de l'Afrique par rapport à l'aide au développement : « *Avis à ceux qui croient que le développement de l'Afrique, par exemple sera le fruit des investissements colossaux venant de l'Occident ou de l'Empire du Milieu* »<sup>1726</sup>. L'aide extérieure allouée par le Vatican à travers les Œuvres Pontificales Missionnaires (OPM) ou les organismes internationaux<sup>1727</sup> ne doit pas se passer de l'effort local. Les problèmes

1724 Cf. Honorine NGONO, *L'autonomie financière dans la mission d'évangélisation de l'Église en Afrique*, Paris, L'Harmattan, 2015. Les Églises d'Afrique connaissent des difficultés dans la réalisation de la mission d'évangélisation, dont la principale est la prise en charge financière des besoins pastoraux. Face à cette situation, l'auteure propose quelques orientations pastorales telles que penser et construire l'autonomie financière de l'Église, revitaliser les structures de gestion des diocèses, renforcer la communion des fidèles et planifier la gestion des ressources.

1725 Cf. Fidèle AGBATCHI, *L'auto-prise en charge dans l'Église à la lumière des Saintes Écritures. Une contribution au jubilé des cent cinquante ans de la Société des Missions Africaines (S.M.A.)* (2011).

1726 *Ibid.*, p. 299.

1727 En guise d'illustration : La fête de l'Épiphanie donne lieu, en France et dans quelques pays voisins, à une quête pour les Églises d'Afrique. Voici une excellente occasion de s'intéresser aux Églises sur le continent, de prier pour et avec elles, de se solidariser avec ces diocèses catholiques souvent en expansion rapide, et qui ont de grands besoins financiers pour construire leurs séminaires, payer les frais de formation des nombreux catéchistes (qui constituent la véritable colonne vertébrale des diocèses africains), ... Ces Églises d'Afrique sont de mieux en mieux connues en France par les nombreux prêtres africains (et de plus en plus de religieuses également) en mission pastorale en France. Les sommes récoltées auprès des chrétiens de France sont redistribuées à des diocèses africains pour les besoins de ces Églises, avec l'accord de la Congrégation pour l'Évangélisation des Peuples. En 2016 par exemple, plus de 900 000 € ont été reversés à 220 diocèses de 28 pays d'Afrique ainsi qu'à divers Services de la Mission en France et à un Institut catéchétique en Italie (<https://Église.catholique.fr/guide-Église-catholique-france/structure/aide-aux-Églises-dafrique-aea/>, consulté le 19 novembre 2020).

de l'Église en Afrique et au Bénin ne pourront être résolus que par les membres des Églises d'Afrique eux-mêmes. Aussi – et c'est notre deuxième proposition –, les abus de confiance par détournement de fonds doivent être punis, de même que la gestion opaque des biens de l'Église, les gaspillages et la bureaucratie. Les agents pastoraux et tous les fidèles pourront faire le choix de la «sobriété heureuse» doublée de l'impérieuse nécessité de rendre compte des biens qui leur sont confiés. C'est une question de justice autant que d'honnêteté. Enfin, troisième proposition, il faut que les Églises nanties d'Occident et d'ailleurs ainsi que les Organismes ecclésiaux d'aide et de coopération fassent aussi confiance aux évêques et les soutiennent, en respectant les options et les priorités fixées par les projets pastoraux de ces derniers.

Le Magistère de l'Église, à travers *Sollicitudo rei socialis*<sup>1728</sup>, a énoncé des critères pour traiter notamment cette question du financement des œuvres d'apostolat en Afrique, dans la perspective de la communion ecclésiale qui s'exprime dans l'interdépendance et la solidarité matérielle. Mgr Fidèle Agbatchi a offert lui aussi des pistes intéressantes<sup>1729</sup> pour une meilleure prise en charge de nos Églises au Bénin, selon les valeurs culturelles traditionnelles de partage fraternel, de solidarité et d'engendrement mutuel. De cette manière, les diocèses un peu plus riches, comme Cotonou par exemple, pourraient venir en aide à ceux qui n'ont pas de grands moyens, comme le diocèse de Kandî. C'est une question de solidarité et de souci commun de l'avancée de l'évangélisation.

Au final, l'idéal à préconiser est que les diocèses et les communautés au Bénin s'appliquent à pourvoir à leurs besoins essentiels, de façon à ce que l'aide des Églises-sœurs du Nord ne vienne qu'appuyer<sup>1730</sup>, et non remplacer, l'effort fondamental d'autosuffisance locale, qui permettrait de sortir d'une mendicité aliénante. Travailler à l'autosuffisance, c'est faire œuvre de justice et de paix. Dans cette dynamique de l'engendrement qui ne s'exprime que par la réciprocité, l'Église au Bénin peut manifester en retour sa solidarité et l'entraide aux Églises d'Occident par l'échange de prêtres *fidei*

1728 Cf. JEAN-PAUL II, Lettre encyclique *Sollicitudo rei socialis*, à l'occasion du 20<sup>ème</sup> anniversaire de l'encyclique *Populorum progressio*, Rome, 30 décembre 1987, n°38–40.

1729 Dans son livre, Mgr Fidèle Agbatchi propose quelques orientations pastorales telles que penser et construire l'autonomie financière de l'Église, revitaliser les structures de gestion des diocèses, renforcer la communion des fidèles et planifier la gestion des ressources (cf. FIDÈLE AGBATCHI, *L'auto-prise en charge dans l'Église à la lumière des Saintes Écritures*, pp. 296–305).

1730 C'est aussi la proposition faite par Sylvia RECCHI, *Autonomie financière et gestion des biens dans les jeunes Églises d'Afrique*, coll. «Églises d'Afrique», Paris, L'Harmattan, 2007. Pour elle, l'autonomie financière des Églises d'Afrique est devenue un objectif urgent et prioritaire. Leur dépendance structurelle représente un véritable obstacle à l'évangélisation qu'elles doivent accomplir et les empêche de se situer à égale dignité avec les autres Églises. Il ne s'agit pas de refuser la collaboration ou l'aide venant de l'extérieur, mais de prendre en charge son existence, de contrôler ses programmes, d'adapter le style de vie à ses moyens et de maîtriser la gestion de ses biens.

*donum*<sup>1731</sup> et par l'enrichissement de l'expression inculturée de l'Évangile, de la foi et de la théologie chrétienne.

#### 8.2.4. L'Église au Bénin et son rapport au monde politique<sup>1732</sup>

À la fois passionnante et embarrassante, cette problématique peut être traitée sous différents angles selon les exigences propres à chaque discipline scientifique. Pour ce qui nous concerne dans cette partie, nous voulons étudier les relations entre le temporel et le spirituel dans la visée du *jus nativum* qu'a l'Église de porter un jugement moral sur tous les secteurs de la vie humaine, y compris l'ordre politique. Cela nous permettra de lever les ambiguïtés et les confusions souvent entretenues sur la nature et la mission de l'Église, laquelle, selon bien des gens dans l'hémisphère Nord comme au Sud, n'a rien à voir avec la politique. De telles allégations sont assimilables à de l'ignorance et ne peuvent en aucun cas servir de base solide à une réflexion sérieuse.

Nous ne voulons pas nous astreindre à un effort de clarification conceptuelle des termes du rapport *Église* et *politique*, pour éviter de nous éloigner de notre objectif. Cependant, nous voudrions mentionner que le mot «politique» peut être envisagé dans son sens strict ou dans un sens plus large. Au sens large, le «politique» comprend tout ce qui concerne l'organisation de la cité (du grec *polis*) et tout ce qui touche à l'organisation sociale. Par contre, le sens strict renvoie à l'exercice du pouvoir dans un État<sup>1733</sup>. Au-delà des diverses acceptions, disons que la politique se réfère au service d'une communauté selon des normes établies par celle-ci et qu'elle vise le bien commun de la cité<sup>1734</sup>.

À ce niveau déjà, nous comprenons que la relation entre l'Église et la politique n'est pas symétrique<sup>1735</sup>. L'Église voit dans la politique une des façons de servir le prochain, de

1731 C'est la problématique développée par Francis BARBEY dans son ouvrage *Africain, prêtre et missionnaire en France*, Paris, L'Harmattan, 2010.

1732 Trois ouvrages importants sur cette problématique ont éclairé nos réflexions : Fabien EBOUSSI BOULAGA, *Les conférences nationales en Afrique noire*, Paris, Karthala, 2009 ; F. BARBEY, *L'Église et la politique en Afrique. Éléments de réflexion pour dédramatiser le débat*, Paris, L'Harmattan, 2009 ; et Jean-Claude DJEREKE, *L'engagement politique du clergé catholique en Afrique noire*, Paris, Karthala, 2003. L'un et l'autre abordent la problématique du rapport de l'Église en Afrique à la politique. Si certains qualifient l'intervention de l'Église d'ingérence, d'autres la trouvent nécessaire, parce que l'Église travaille à réveiller les consciences et à remettre au centre de toute action politique la dignité de la personne humaine. De manière plus générale, sur cette thématique, voir l'ouvrage déjà cité de Marc FEIX, *L'Église aux carrefours... des réalités sociales et politiques* (2006) ; Thierry-Dominique HUMBRECHT, *Éloge de l'action politique*, Paris, Parole et Silence, 2015 ; et l'article de Paulin POU-COUTA, «L'engagement politique du chrétien à la lumière de 1 P 2, 11–17», in Édouard ADÈ et Paul BÉRÉ (dir.), *Nouveaux jalons pour une théologie africaine. Mélanges en hommage à Monseigneur Barthélémy Adoukonou*, Paris, L'Harmattan, 2018, pp. 183–195.

1733 Cf. Gérard CORNU (dir.), *Vocabulaire juridique*, Paris, Presses universitaires de France, 1987.

1734 Cf. *DSE*, chapitre huitième, n° 384–389 ; *Centesimus annus*, chapitre V, n° 44–47.

1735 Cf. BENOÎT XVI, *Caritas in veritate*, Rome, 29 juin 2009, n°2.

toucher de façon large le bien commun. Cependant, le but de cette action politique n'est pas seulement la charité mais aussi la justice. Le pape François cite cette phrase de l'un de ses prédécesseurs pour affirmer que « *la politique tant dénigrée, est une vocation très noble; elle est une des formes les plus précieuses de la charité, parce qu'elle cherche le bien commun* »<sup>1736</sup>. Le concile déclare que « *la mission propre que le Christ a confiée à son Église n'est ni d'ordre politique, ni d'ordre économique ou social: le but qu'il lui a assigné est d'ordre religieux. Mais précisément, de cette mission religieuse découlent une fonction, des lumières et des forces qui peuvent servir à constituer et à affermir la communauté des hommes selon la loi divine* »<sup>1737</sup>; nous pouvons noter que dans cette déclaration se trouve le condensé des relations entre *Église et politique*. L'Église, consciente de sa mission d'annoncer la vérité, juge de la conformité de tout agir humain au message évangélique. Et c'est justement sur ce plan qu'elle croise le chemin de la politique. C'est quasiment un droit pour l'Église de s'intéresser à l'agir humain, au bien commun et donc à la gestion de la cité, conformément au dessein de Dieu; un droit auquel elle ne peut renoncer sans se renier elle-même: « *Œuvrer en vue du bien commun signifie, d'une part, prendre soin et, d'autre part, se servir de l'ensemble des institutions qui structurent juridiquement, civilement, et culturellement la vie sociale qui prend ainsi la forme de la polis de la cité. On aime d'autant plus efficacement le prochain que l'on travaille davantage en faveur du bien commun qui répond également à ses besoins réels. Tout chrétien est appelé à vivre cette charité, selon sa vocation et selon ses possibilités d'influence au service de la polis. C'est là la voie institutionnelle – politique peut-on dire aussi – de la charité, qui n'est pas moins qualifiée et déterminante que la charité qui est directement en rapport avec le prochain, hors des médiations institutionnelles de la cité. L'engagement pour le bien commun, quand la charité l'anime, a une valeur supérieure à celle de l'engagement purement séculier et politique* »<sup>1738</sup>.

En outre, le message de l'Église n'est pas un message « politicien »; mais il contribue à une conception rationnelle de la politique. Le rôle de l'Église est de veiller à ce que les règles morales et religieuses de la cité soient respectées dans l'exercice politique, pour le bien-être de tous les citoyens<sup>1739</sup>. À ce niveau, nous pouvons être fiers de la contribution importante apportée par l'Église dans l'avènement du renouveau démocratique au Bénin, avec les assises historiques de la *Conférence nationale des forces vives de la nation*,

1736 EG, n°205, citant PIE XI, «Message», 18 décembre 1927, repris par la COMMISSION SOCIALE DES ÉVÊQUES DE FRANCE, *Réhabiliter la politique*, Paris, 17 février 1999.

1737 GS, n°42.

1738 *Caritas in veritate*, n° 7.

1739 Cf. DSE, n°394.

présidées par Mgr Isidore de Souza, alors archevêque de Cotonou<sup>1740</sup>. Ce rôle de l'Église dans la démocratisation du Bénin, et même de l'ensemble de l'Afrique subsaharienne, est incontestable<sup>1741</sup>. Plus encore, l'épiscopat béninois n'est jamais resté muet face aux diverses crises sociales et politiques que traverse le pays<sup>1742</sup>. La façon dont l'Église au Bénin, par l'intermédiaire de l'épiscopat, approche la question politique, révèle l'intérêt qu'elle porte au défi posé par les conditions infra-humaines dans lesquelles vit le peuple<sup>1743</sup>. Les évêques du Bénin n'ont cessé d'intervenir dans les diverses situations<sup>1744</sup> que connaît la nation béninoise depuis la *Conférence nationale des forces vives de la nation* jusqu'à nos jours. L'appel en faveur de l'établissement d'un ordre social, politique et économique basé sur la promotion de la justice constitue une constante qui revient comme un leitmotiv dans leurs *Lettres pastorales*<sup>1745</sup>. Ils ne se lassent pas de dénoncer tout ce qui porte atteinte aux

1740 Cf. *supra*, 2.1.5., «La gouvernance politique au Bénin : État des lieux et enjeu pour l'évangélisation».

1741 On pourra lire à juste titre l'ouvrage d'Israël MENSAH, *Isidore de Souza, figure fondatrice d'une démocratie en Afrique. La transition politique au Bénin 1989-1993*, Paris, L'Harmattan, 2011. L'auteur raconte avec précision le passage du Bénin en quelques semaines, au début de l'année 1990, d'un régime marxiste-léniniste à une réelle démocratie pluraliste, sans violence ni effusion de sang. Mgr de Souza fut l'artisan de la sortie de crise en même temps qu'il posa les bases d'une démocratie réelle et durable au Bénin et en Afrique en général. Mentionnons aussi l'ouvrage de Philippe NOUDJENOME, *La démocratie au Bénin. Bilan et perspectives*, Paris, L'Harmattan, 1999, et celui plus récent de Félix Côme d'OLIVEIRA, *Sauver le précieux héritage politique de Mgr Isidore de Souza*, Cotonou, Les Éditions «Porte-parole de la Parole de Dieu», 2020. Dans cet ouvrage, l'auteur évoque lui aussi la partition déterminante qu'a jouée le regretté père archevêque de Cotonou dans l'ancrage de la démocratie au Bénin, notamment par le biais de l'historique *Conférence nationale* de 1990 qu'il a présidée et son rôle clé dans la transition politique de ce pays dit anciennement «Quartier latin de l'Afrique», grâce à une extraordinaire écoute et une pondération qui, selon certains, ne pouvaient être qu'inspirées par Dieu. Voir *supra*, 6.6.3., «Mgr Isidore de Souza : la pastorale de la miséricorde et du dialogue social».

1742 En 2013, il y a eu une prise de parole cinglante des évêques du Bénin pendant la crise socio-politique que traversait le pays sous le régime du président Thomas Boni Yayi. La Conférence épiscopale du Bénin a adressé une réponse au président Boni Yayi. Elle date du 28 août 2013 et porte la signature de son président, Mgr Antoine Ganyé. Ce dernier est revenu sur des propos tenus par le chef de l'État dans sa lettre, en reprécisant la position de l'Église catholique dans le débat de l'époque sur la révision de la constitution. Les évêques refusent, dans ladite missive au chef de l'État, «d'imputer certaines intentions à une Église dont l'un des prélats, Son Excellence Mgr Isidore de SOUZA, a présidé en toute objectivité et désintéressement total les travaux de l'historique Conférence nationale des forces vives de février 1990». Voir l'intégralité de la lettre dans le journal *La Croix du Bénin* du 23 août 2013.

1743 Pour nommer ces conditions de vie du peuple, certains n'hésitent pas à qualifier le régime en place de dictatorial. Cf. Richard BANEGAS, «L'autoritarisme à pas de caméléon ? Les dérives de la révolution passive démocratique au Bénin», *Afrique contemporaine*, n°249, vol. 1, 2014, p. 109.

1744 Voir par exemple le site <https://africa.la-croix.com/au-benin-les- eveques-sinquietent-de-la-tension-politique-a-lapproche-des-elections-legislatives/>, consulté le 20 novembre 2020.

1745 Cf. notamment la *Lettre pastorale* des évêques du Bénin, déjà citée, *supra*, note 1675, *La vérité vous rendra libres*, où les évêques demandent au président Talon de «mettre ses réformes au service de la dignité de l'homme».

droits de l'homme : la rébellion et les luttes tribales, les emprisonnements, la violence imposée au peuple, l'insécurité généralisée, etc.

Récemment encore, les instances ecclésiales se sont prononcées sur la crise électorale qui s'est produite au Bénin, suite aux élections législatives d'avril 2019 : elles ont regretté « *la déconstruction de l'héritage de la Conférence nationale des forces vives de la nation* »<sup>1746</sup>.

À la fois « assemblée visible et communauté spirituelle », l'Église fait ainsi route avec toute l'humanité et partage le sort terrestre du monde ; elle est comme le ferment et, pour ainsi dire, l'âme de la société humaine tout entière appelée à être renouvelée dans le Christ et transformée en « famille de Dieu ». Ainsi l'Église, dans sa vie et dans son enseignement, se présente comme « *colonne et support de la vérité* » (cf. 1 Tm 3, 15). Il appartient dès lors aux instances ecclésiales d'annoncer en tout temps et en tout lieu les principes de la morale, même en ce qui concerne l'ordre social et politique, dans la mesure où l'exigent les droits fondamentaux de la personne humaine<sup>1747</sup> ou le salut des âmes<sup>1748</sup>.

Si le *Droit canonique*<sup>1749</sup> encourage les fidèles laïcs à faire de la politique, c'est parce qu'ils doivent opérer une union entre le temporel et le spirituel. Le concile Vatican II affirme déjà avec clarté que les laïcs « *sont appelés par Dieu pour travailler comme du dedans à la sanctification du monde, à la façon d'un ferment, en exerçant leurs propres charges sous la conduite de l'esprit évangélique, et pour manifester le Christ aux autres avant tout par le témoignage de leur vie, rayonnant de foi, d'espérance et de charité. C'est à eux qu'il revient, particulièrement d'illuminer et d'ordonner toutes les choses temporelles, auxquelles ils sont étroitement liés, en sorte qu'elles soient toujours accomplies selon le Christ, qu'elles croissent et soient à la louange du Créateur et Rédempteur* »<sup>1750</sup>. Avant d'ajouter : « *Le temporel est un domaine propre aux laïcs, et qui les caractérise* »<sup>1751</sup>.

1746 Par un communiqué de presse, la conférence des évêques du Bénin a exprimé des inquiétudes sur la dilapidation de l'héritage démocratique du Bénin au terme de sa troisième session plénière ordinaire, au titre de l'année pastorale 2018–2019 tenue du 21 au 23 mai 2019. Elle regrette la destructuration progressive de l'esprit et surtout des fruits de l'historique *Conférence des forces vives de la nation*. Elle a également fait part de sa désapprobation à l'égard de l'organisation des Législatives sans parti d'opposition au Bénin. Elle dit avoir vécu avec « *amertume* » la poursuite du processus électoral qui a abouti à l'installation d'un nouveau Parlement sans les partis d'opposition, malgré les multiples appels à une élection législative inclusive. Cf. <https://www.banouto.info/article/politique/20190524-bnin-crise-politique-amertume-chez-les-eveques-catholiques/>, consulté le 22 juin 2019.

1747 Cf. COMMISSION THÉOLOGIQUE INTERNATIONALE, *Dignité et droits de la personne humaine*, Rome, 1983.

1748 Voir le Décret conciliaire *Unitatis redintegratio* sur l'œcuménisme et la Déclaration *Nostra aetate* sur le dialogue interreligieux de Vatican II.

1749 Cf. can. 227.

1750 *LG*, n°31.

1751 *Ibidem*.

Au Bénin, l'action des chrétiens en politique est appelée à se renforcer pour ouvrir le monde politique aux grandes valeurs chrétiennes que sont la dignité humaine, l'intégrité des mœurs, le bien commun, le service désintéressé, etc. Leur présence pourra assainir le milieu politique, s'ils remplissent effectivement leur vocation de sel de la terre et de lumière du monde (cf. Mt 5, 13). C'est ce qui est stipulé dans le Décret *Apostolicam actuositatem*: «*Que les catholiques compétents en matière politique, affermis comme il convient dans la foi et la doctrine chrétienne, ne refusent pas la gestion des affaires publiques, car ils peuvent par une bonne administration travailler au bien commun et en même temps préparer la route à l'Évangile*»<sup>1752</sup>. Les laïcs, comme membres de la cité, sont appelés à participer pleinement à la vie et à l'organisation de celle-ci. Du fait de leur baptême, ils doivent être, en toutes circonstances, les témoins du Christ<sup>1753</sup>. Le professeur Paulin Poucouta va encore plus loin: «*Comme pèlerins, étrangers et voyageurs, les chrétiens n'ont pas à s'accrocher à la terre. Ils sont citoyens du ciel. Mais d'une part, ce pèlerinage n'est pas une marche vers un horizon bouché car le chrétien chemine à la rencontre pleine avec Dieu. D'autre part, cette perspective eschatologique donne une importance plus grande aux réalités terrestres. L'implication dans le socio-politique a valeur d'éternité*»<sup>1754</sup>. Les baptisés exercent ainsi leur apostolat dans le monde «*à la manière d'un ferment, grâce à la vigueur de leur esprit chrétien*»<sup>1755</sup>. Membres de la cité, ils sont en revanche placés dans la même situation que tous les autres citoyens, quant à leur soumission aux autorités civiles et à l'obéissance aux lois justes de la société. Leur originalité réside dans «*leur pleine solidarité avec leurs concitoyens, tout en se référant aux valeurs et aux principes de l'Évangile*»<sup>1756</sup>.

Au demeurant, l'autorité politique authentique est responsable non seulement devant Dieu, mais aussi devant le peuple; car l'exercice de l'autorité publique politique est une forme de participation à l'autorité même de Dieu. Perdre cela de vue revient à s'exposer au danger lié à la fascination séductrice du pouvoir qui engendre plus tard des conséquences irréversibles. Ce danger consiste par exemple à vouloir s'attribuer à soi-même l'éclat et le prestige qui s'adressent en réalité à Dieu.

Il est donc impérieux d'ouvrir au Bénin des types et modules de formation sociale et politique des chrétiens afin de les aider à mieux s'imprégner des principes de l'enseignement social de l'Église, des rapports entre l'Église et le monde politique, tenant également compte des modalités de compréhension et d'exercice traditionnel de l'autorité dans la

1752 *AA*, n°14.

1753 *GS*, n°43, § 4.

1754 Paulin POUCOUTA, «L'engagement politique du chrétien à la lumière de 1 P 2, 11–17», p. 191.

1755 *AA*, n°2.

1756 *Ibidem*.

culture locale, ainsi que de la pratique palabrique. Dans la culture traditionnelle *fon* du Sud-Bénin, on assiste quelquefois à un exercice dévoyé de l'autorité de la part de ceux qui la possèdent. Ils en arrivent à des pratiques autoritaires inspirées non de l'Évangile, mais des traditions culturelles africaines, où celui qui « détient » l'autorité est honoré comme un « dieu » et dispose de tous les pouvoirs. Il est désigné par le vocable de « *gan* », qui traduit beaucoup de réalités : le fer, la force, le grand, ce qui est haut, mais aussi celui qui supporte une charge.

Cependant, nos traditions africaines n'ont pas poids d'universalité. Seuls le Christ et son Évangile ont valeur d'universel. L'Évangile a pour vocation de transformer justement nos cultures pour les porter à leur meilleur niveau d'humanisation. Il convient alors d'éclairer nos traditions sur le sens authentique de l'autorité selon la perspective judéo-chrétienne. L'exercice de l'autorité au nom de Jésus devient de ce fait un lieu de dévoilement qu'il n'est pas possible de ramener à l'amour-propre, ni à des intérêts partisans. Dans toute figure d'autorité, il y a en perspective le service de la communauté, le souci du bien commun en vue de la communion et de l'unité. Cette perspective ouvrira sans doute la voie à une culture de la responsabilité, c'est-à-dire selon le devoir de rendre compte de son action devant le peuple afin de lui permettre de se faire sa propre opinion ; et le moment venu, de se choisir ses leaders sur le seul critère du mérite et non du clientélisme. On en arrive alors à des rapprochements entre cette conception chrétienne de l'exercice de l'autorité et celle de la culture *fon* du Sud-Bénin. En effet, le chef (*gan*), c'est celui qui est fort, mais qui a le devoir de se mettre au service de la communauté ; l'autorité au sein de la communauté est au service de la communauté tridimensionnelle. Il est le représentant légal des ancêtres ; il est le dépositaire de la religion des ancêtres, il est à leur service pour construire en leur nom la cohésion et la communion entre les vivants. En même temps, cet exercice prépare l'avenir des non-encore-nés. C'est pour cela qu'on lui doit respect et obéissance, afin que le bien commun se partage. Tout le monde a les yeux tournés vers lui, et il ordonne les activités au nom de cette force morale à lui dévouée par la nature, la volonté des ancêtres et même de la société. C'est pourquoi les dérives, les déséquilibres ou les dérapages sont passibles de sanctions morales, et même rituelles. Le chef est donc comme le premier entre les frères, qui est au service de tous, et qui a la confiance de tous.

Réfléchir sur l'exercice de l'autorité politique au Bénin traduit la réalité de la crise qu'elle traverse aujourd'hui<sup>1757</sup>. L'état des lieux rend compte de la démesure et des déviations profondes qu'elle manifeste. Établir le lien avec la conception traditionnelle et le bien

1757 Les maux dont souffrent aujourd'hui les populations béninoises sont développés dans l'ouvrage de Léonce HOUNGBADJI, *BÉNIN : Le casse du siècle : Comment Patrice Talon fait main basse sur le Bénin, son élite, sa démocratie et son argent*, Cotonou, Le Parti pour la Libération du Peuple, 2018.

commun qui doit caractériser son exercice, c'est signifier qu'en tant que Béninois nous sommes dépositaires d'un héritage symbolique qui doit marquer pour toujours notre agir ; c'est aussi mettre en exergue la notion de service qui lui est attachée et en même temps la réciprocité et les échanges qui doivent caractériser les relations entre ceux qui exercent l'autorité et ceux qui la leur mandatent, le peuple.

En définitive, toute cette partie nous aura permis d'explorer le rapport de l'Église au monde. Parler du rapport entre l'Église et le monde, c'est déjà accepter que l'Église vit dans le monde. De ce fait, elle n'échappe guère aux mutations sociales, économiques et politiques qui ont cours dans les cultures contemporaines, y compris africaines. Depuis le concile Vatican II, l'Église perçoit sa relation avec le monde en termes de réciprocité. L'Église n'est pas que l'enseignante du monde, mais elle doit aussi apprendre et recevoir du monde. Le concile donne quelques précisions à ce propos : « *Il importe donc de connaître et de comprendre ce monde dans lequel nous vivons, ses attentes, ses aspirations, son caractère souvent dramatique* »<sup>1758</sup>. L'Église vit sa vocation dans ce monde tel qu'il est et tel qu'il se présente avec ses joies et ses espérances, ses tristesses et ses angoisses<sup>1759</sup>.

L'objectif de cette recherche étant de repenser la vocation de l'Église au Bénin en cette ère de nouvelle évangélisation, il est clair qu'une telle visée ne saurait donc s'éloigner de la solidarité avec les hommes et les femmes de ce monde. Cet idéal de solidarité, de justice, de paix et d'ouverture avec le monde ne peut être qu'un impératif et une réalité pour l'Église au Bénin et partout en Afrique, dans la perspective de la fraternité et du service du bien commun qui caractérisent les cultures autochtones, et dont *Fratelli tutti* se fait le chantre<sup>1760</sup>.

Une pareille conversion pastorale enracinée dans le terreau du pays ne peut que renforcer la prise en compte des réalités sociétales, économiques et politiques béninoises, telles qu'elles sont vécues par le peuple de Dieu, ainsi que la réalité omniprésente de la mise en péril des conditions environnementales.

1758 GS, n°4, § 1.

1759 Cf. l'ouverture du prologue de la Constitution *Gaudium et spes*.

1760 François, *Fratelli tutti*, chap. V, «La meilleure politique» ; chap. VI, «Dialogue et amitié sociale».

### 8.3. Pour une pastorale de la réconciliation avec la création (*Laudato si'*)<sup>1761</sup>

Il y a six ans, François signait un document représentant une nouvelle étape dans la doctrine sociale de l'Église et une feuille de route pour la construction d'une société plus juste, capable de sauvegarder la vie humaine et toute la création. En partant des fondements de la relation entre les créatures et le Créateur, le souverain pontife en arrive à la question environnementale, qu'on ne saurait séparer de la question sociale. Le changement climatique, les migrations, les guerres incessantes, la pauvreté et le sous-développement sont les manifestations évidentes d'une crise qui, avant d'être écologique, est forcément éthique, culturelle et spirituelle. D'où un enjeu majeur pour la pastorale de l'Église, en ce sens que cette Encyclique invite à retrouver les racines spirituelles afin de redonner du sens à nos choix.

#### 8.3.1. « *Tout est lié* » : l'engendrement mutuel entre l'être humain et la création

À la suite des Encycliques *Rerum novarum*<sup>1762</sup> et *Caritas in veritate*<sup>1763</sup>, qui s'inscrivent respectivement dans les contextes de crise sociale du monde ouvrier causée par l'industrialisation à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle et de la crise financière de 2008, l'Encyclique *Laudato si'* vient répondre à la prise de conscience du danger écologique par la détérioration globale

1761 Il y a une abondante littérature sur la problématique de la sauvegarde de la création : André BEAUCHAMP, *Regards critiques sur la consommation pour une conversion écologique*, Montréal, Novalis, 2012 ; Christophe BOUREUX, *Dieu est aussi jardinier : une lecture de la première écologie du monde*, Paris, Cerf, 2014 ; P. WINTZER (dir.), *Sauver la création. Écologie enjeu spirituel*, Paris, Parole et Silence, 2015 ; Henri HUDE, *Habiter notre nature, écologie et humanisme*, Paris, Mame, 2018 ; Emile SESSINOU, *Protection de l'environnement et changement climatique au Bénin*, Paris, L'Harmattan, 2019 ; Holy HOLENOU MANGENA, *Kinshasa. Urbanisation et enjeux écologiques durables*, Paris, L'Harmattan, 2020 ; Michel INNOCENT PEYA, *La planète poignardée et menottée*, Paris, L'Harmattan, 2020 ; Eléna LASIDA (dir.), *Parler de la création après Laudato si'*, Paris, Bayard, 2020 ; et un ouvrage encore plus récent, François EUVÉ, *Théologie de l'écologie : une création à partager*, Paris, Éditions Salvator, 2021. Pour le jésuite, rédacteur en chef d'*Études*, le contexte de la crise écologique que traverse la planète invite à définir un nouveau rapport de l'humanité au monde. En dépit d'une longue histoire de sensibilité à la nature, la tradition chrétienne est souvent accusée d'excès d'anthropocentrisme. Dans le sillage de *Laudato si'*, l'auteur présente les principales composantes d'une redéfinition de la relation entre Dieu, les hommes et la nature.

1762 Encyclique de LÉON XIII (1810–1903), publiée le 15 mai 1891. Ce document constitue un texte majeur, inaugural de la doctrine sociale de l'Église.

1763 3<sup>ème</sup> Encyclique du pape BENOÎT XVI, Encyclique sociale, publiée le 7 juillet 2009.

de l'environnement<sup>1764</sup>, dans le contexte des premières décennies du XXI<sup>ème</sup> siècle<sup>1765</sup> marquée par la «COP 21»<sup>1766</sup>, qui s'est tenue à Paris en 2015.

D'une manière extrêmement parlante et originale, le pape François aborde la question de l'urgence de la sauvegarde de la création sous l'appellation nouvelle de «la maison commune»<sup>1767</sup>. Il faut dire que la réflexion de l'Église sur la nature et le rapport de l'homme à celle-ci remonte aux Pères de l'Église et à des figures comme François d'Assise (1182–1226), au cantique duquel le titre du document est emprunté<sup>1768</sup>. Voici le texte de ce «Cantique des créatures» :

Très-Haut, Très-Puissant et bon Seigneur, À toi les louanges, la gloire, l'honneur et toutes bénédictions ! Loué sois-tu, mon Seigneur, dans toutes tes créatures ! Et spécialement pour notre frère le soleil, qui nous donne le jour et par qui tu nous éclaires ; il est beau et rayonnant. Loué sois-tu, mon Seigneur, pour notre sœur la lune et pour les étoiles ; dans le ciel, tu les as formées, claires, précieuses et belles. Loué sois-tu, mon Seigneur, pour notre frère le vent, pour l'air et les nuages, le ciel pur et tous les temps. Loué sois-tu, mon Seigneur, pour notre sœur l'eau ; elle est si utile, si précieuse et si pure. Loué sois-tu, mon Seigneur, pour notre frère le feu par qui tu illumines la nuit ; il est beau, joyeux et fort. Loué sois-tu, mon Seigneur, pour notre mère la terre, qui nous porte et nous nourrit ; elle nous donne ses plantes et ses fruits colorés. Loué sois-tu, mon Seigneur, pour tous ceux qui pardonnent à cause de ton amour. Louez et bénissez mon Seigneur, rendez-lui grâce et servez-le avec beaucoup de simplicité.

1764 Cf. *LS*, n°3.

1765 Tel est le contexte de l'Encyclique : *Laudato si'* sort six mois avant les accords climatiques de Paris, qui furent de prime abord considérés comme un succès (COP 21). Cette Encyclique du pape François donnée à Rome le 24 mai 2015 est à mettre parmi les grands textes du Magistère de l'Église catholique des deux derniers siècles tels que : *Pacem in Terris* de Jean XXIII en 1963, sur la paix entre les nations ; *Populorum Progressio* de Paul VI en 1967, sur le développement des peuples pauvres alors que la guerre continue au Vietnam et que les armes atomiques sont en recrudescence ; puis *Centesimus annus* de Jean-Paul II en 1991 (déjà mentionnée), sur la critique du néo-libéralisme et la nécessité d'une éthique en matière économique et politique. *Laudato si'*, sur la sauvegarde de la maison commune, porte un regard critique sur l'évolution des sociétés globalisées, sur le néo-libéralisme triomphant et sur la croyance naïve dans les vertus du marché et du progrès technique.

1766 Conférence internationale qui se tient depuis 1992 sur le climat, COP : Conférence des Parties adhérent à la convention-cadre des Nations Unies sur le changement climatique. La COP 21 a eu lieu à Paris du 30 novembre au 12 décembre 2015. Un accord y a été signé par 195 États : il porte sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

1767 *LS*, n° 1.

1768 Reprenant le «Cantique des créatures» de François d'Assise, le pape comprend alors que seule une communion qui inclurait toutes les créatures peut assurer la fraternité humaine : sans elle, on pourra toujours penser que certains hommes sont moins humains que les autres, pour exclure et tuer. Le pape François ne cesse d'appeler à entrer dans «une sorte de famille universelle, une communion sublime qui nous pousse à un respect sacré, tendre et humble» envers toutes les créatures (*LS*, n°89).

Le pape sud-américain se pose donc en éveilleur des consciences sur la question écologique<sup>1769</sup>; et il en appelle à la responsabilité de tous<sup>1770</sup> parce que la terre est un héritage commun<sup>1771</sup>.

Déjà en 1971, dans *Octogesima adveniens*, Paul VI alertait sur les conséquences dramatiques et inattendues de l'activité humaine sur l'environnement. François pointe du doigt la responsabilité intégrale de l'homme dans le réchauffement et la dégradation de l'environnement : « *de nombreuses études scientifiques signalent que la plus grande partie du réchauffement global des dernières décennies est due à la grande concentration de gaz à effet de serre (dioxyde de carbone, méthane, oxyde de nitrogène et autres) émis surtout à cause de l'activité humaine* »<sup>1772</sup>. Jean-Paul II quant à lui, en de nombreuses occasions, a rappelé les méfaits liés à cette « erreur anthropologique », amenant l'homme à outrepasser son rôle de collaborateur de Dieu, en se prenant pour le maître absolu, au point de tyranniser la nature qui, au final, se révolte<sup>1773</sup>. Le pape Benoît XVI, quant à lui, a publié à ce sujet trois textes fondamentaux qui s'articulent autour des points suivants : l'homme se situe au centre de la création<sup>1774</sup>; il ne doit pas se laisser dominer par la technique<sup>1775</sup>; la nature est elle-même expression d'un dessein d'amour et de vérité; l'espèce humaine est une famille dont tous les membres sont solidaires<sup>1776</sup>; il faut changer les mentalités et les styles de vie, et agir<sup>1777</sup>.

On dirait que, malgré ces nombreux textes, la prise de conscience sur la responsabilité qui incombe à l'homme de préserver un environnement intègre et sain n'est pas acquise. Nos sociétés, consuméristes et technocratiques, sont en train de déraiper. Après avoir dénoncé à plusieurs reprises l'aggravation des inégalités sociales, notamment entre le Nord et le Sud de la planète, la dégradation de l'environnement, le dérèglement du climat, la destruction de la biodiversité, la détérioration de la qualité de vie, le pontife argentin publie ce texte éclatant de *Laudato si'*. Enfin un document qui associe pleinement notre rapport à la création à notre acte de foi en Jésus-Christ ! La création est un héritage qui est transmis à l'humanité pour qu'elle en jouisse, certes, mais aussi pour qu'elle en soit la gardienne (cf. Gn 1–2). François se propose de mettre en relief ce qui lui semble être au cœur de la théologie de la création<sup>1778</sup>, en trois points : d'abord la question de la dignité

1769 Cf. *LS*, n°23.

1770 Cf. *ibid.*, n°95.

1771 *Ibid.*, n°93.

1772 *Ibid.*, n°23.

1773 *Ibid.*, n°117.

1774 Cf. BENOÎT XVI, *Verbum Domini*, n°9.

1775 BENOÎT XVI, *Caritas in veritate*, chapitre sixième, n°68–71.

1776 Cf. *CV*, n°53.

1777 Cf. *LS*, n°202, 206.

1778 Cf. François EUVÉ, *Théologie de l'écologie : une création à partager* (2021).

de l'homme, créé à l'image de Dieu, pour établir plutôt un rapport de symbiose avec la création, et non un rapport d'antagonisme (cf. Gn 1, 26 ; 2, 5). Cette réalité est bien illustrée en contexte africain. L'homme africain entretient un rapport consubstantiel plus égalitaire avec la création. Il se considère toujours comme un associé de cette création, voire une partie intégrante en tant que microcosme en symbiose parfaite au sein d'un macrocosme. Il apparaît alors comme un sujet parmi la multitude d'autres sujets dont il doit négocier, par des procédures appropriées (religieuses<sup>1779</sup>, éthiques<sup>1780</sup>, symboliques<sup>1781</sup>, etc.), la cohabitation et l'alliance<sup>1782</sup>. Ainsi récapitule-t-il en sa personne la vie de tout le cosmos. Sa destinée est d'être le garant de son propre devenir et de celui du cosmos. Il est en effet, par sa nature, solidaire du cosmos, en tant qu'une vie dans et avec tous les êtres vivants du monde visible et invisible<sup>1783</sup>. Faisant écho à l'enseignement de la Bible qui parle de la création de l'homme, l'Africain sait qu'il est lui aussi de la terre, l'*adamah*, et qu'il ne peut pas agir avec le cosmos comme il en a envie, au risque de se ruiner lui-même. L'homme est donc l'allié non seulement des animaux et des plantes, mais aussi de la nature inerte : les pierres, les minerais, le bois mort, etc. Cette communion avec le cosmos fait que l'Africain, conscient du fait que sa vie dépend de ce dernier, et vice-versa, est très attentif au comportement envers la nature et aussi au comportement de cette dernière à son égard. Ainsi, le respect des éléments de la nature est quelque chose que la tradition négro-africaine des aïeux inculquait aux enfants dès leur bas âge. L'Africain dispose de certains terrains champêtres ou de certaines forêts, qui sont des propriétés des ancêtres et des esprits. Certains arbres sont sacrés et on n'y touche pas, car ils servent par exemple de

1779 Toute la spiritualité africaine est marquée par cette relation d'échanges entre l'homme et le monde naturel, entre le monde visible et invisible, entre l'homme et ses ancêtres, entre les ancêtres et les lieux naturels où s'inscrit leur paternité, entre ces ancêtres et le paysage dans lequel se situe l'origine de la vie, entre ces lieux réservoirs des naissances de la vie sur terre et un cosmos représenté par une parité – soleil et lune, mer et ciel –, entre les vivants et les non-encore-nés.

1780 Cela s'observe tout particulièrement dans la médecine traditionnelle, où le guérisseur traite son patient avec des plantes, des ossements d'animaux, des morceaux de bois sec, des cailloux, etc. Moralement, pour guérir, le malade doit retrouver l'harmonie avec l'ensemble de la création et avec Dieu.

1781 Partout où il y a des traces du sacré dans le cosmos, il est strictement interdit d'en faire usage, à moins d'avoir obtenu la dispense par les autorités, interprètes de la volonté des ancêtres. Ainsi, des mythes, des interdits et des tabous sont construits pour former le peuple africain à intérioriser les normes concernant le respect envers la nature.

1782 Deux ouvrages peuvent servir de référence : Pierre NTSEMOU, *L'Homme ! Ce moustique sous les tropiques*, Brazzaville, Éditions Kemet, 2020 ; et Jean-Marc ELA, *Cri de l'homme africain*, Paris, L'Harmattan, 1980.

1783 C'est la thèse d'Engelbert MVENG, dans son ouvrage *L'art d'Afrique noire. Liturgie cosmique et langage religieux*, Paris, Mame, 1964.

lieux de culte pour vénérer les ancêtres. De même, certaines collines sont des demeures des esprits ou des génies<sup>1784</sup>.

Pendant, cette communion de l'homme avec la nature ne traduit pas un droit de l'un sur l'autre, comme s'il fallait inversement que l'homme disparaisse pour que la nature reprenne ses droits<sup>1785</sup>, mais une relation d'harmonie et de symbiose. La communion avec la création met l'homme dans une sorte de relation mystique, qui le rapproche du Créateur. Dieu est Seul Maître de la Création : « *Tu visites la terre, et tu l'abreuves. Tu la combles de richesses ; les ruisseaux de Dieu regorgent d'eau : tu prépares les moissons. Ainsi tu prépares la terre, tu arroses les sillons ; tu aplanis le sol, tu le détrempes sous les pluies, tu bénis les semailles* » (Ps 65(64), 10).

Ensuite, la création est plus qu'un état : c'est une dynamique, un processus qui se poursuit encore et encore : le Seigneur ne cesse de créer, à chaque instant. Ainsi, l'homme doit trouver sa place en parfait équilibre avec la nature ; il ne doit aucunement se poser en dominateur. Voici ce que dit François : « *La meilleure manière de mettre l'être humain à sa place, et de mettre fin à ses prétentions d'être un dominateur absolu de la terre, c'est de proposer la figure du Père créateur et unique maître du monde, parce qu'autrement l'être humain aura toujours tendance à vouloir imposer à la réalité ses propres lois et intérêts* »<sup>1786</sup>. Enfin, le troisième volet porte sur cette petite phrase : « *Tout est lié* ». Cela signifie que l'homme, dans sa triple relation qui l'unit à Dieu, aux autres et au cosmos, doit s'efforcer de vivre cette parfaite harmonie. Un tel lien au cosmos s'inscrit dans le prolongement des relations entre les trois dimensions de la communauté humaine : il suscite également un enfantement mutuel entre l'humanité et la création. De manière concrète,

1784 Pour plus de détails, cf. B. BUJO, «Die Bedeutung des Spirituellen im Leben des Afrikaners als Ansatzpunkt für eine gesunde 'Ökologie'», in H. KESSLER (Hg.), «*Ökologisches*» *Weltethos im Dialog der Kulturen und Religionen*, Darmstadt, 1996, pp. 88–101; B. BUJO, *The Ethical Dimension of Community. The African Model and the Dialogue between North and South*, Nairobi, 1998, pp. 208–225; S. K. GITAU, *The Environmental Crisis. A Challenge for African Christianity*, Nairobi, 2000.

1785 C'est la thèse que prônent certains courants de la *deep ecology* radicale. Issue notamment des travaux du philosophe norvégien Arne Naess (1912–2009), la *deep ecology* (ou écologie profonde) remet en cause la version «anthropocentrée» de l'écologie «classique» et accorde de l'importance à tout ce qui est vivant. La critique d'Arne Naess part d'un constat simple : alors que l'humanité est la première espèce à pouvoir limiter consciemment sa multiplication et à vivre en équilibre avec les autres formes de vie, elle détériore sans cesse l'environnement de façon irréversible et hypothèque les conditions de vie des générations à venir. Cf. <https://www.pimido.com/sciences-politiques-economiques-administratives/ecologie-et-environnement/dissertation/est-ce-ecologie-profonde-deep-ecology-528167.html>, consulté le 23 novembre 2020. Contre cette thèse, Fabrice FLIPO écrit que la *deep ecology* est un intégrisme menaçant (cf. Fabrice FLIPO, «La deep ecology, un intégrisme menaçant ou un libéralisme non-moderne? Lecture de : Écologie, communauté et style de vie d'Arne Naess», *Sens-public*, MF Éditions, 2009, pp. 2–17).

1786 *Laudato si'*, n°70.

cela signifie que « *la protection authentique de notre propre vie comme de nos relations avec la nature, est inséparable de la fraternité, de la justice, ainsi que de la fidélité aux autres* »<sup>1787</sup>. *Laudato si'* est incontestablement une bonne nouvelle pour mieux vivre.

Dès lors, toute dégradation de l'environnement agit de façon négative tant sur le plan de l'ensemble des activités économiques que sur le bien-être des populations et, partant, compromet dangereusement tout développement qui se veut humain et durable. Prendre soin de la création se conjugue aussi avec prendre soin de son corps, car tout est lié. L'homme ne peut pas continuer indéfiniment à sur-consommer, à produire des déchets et à épuiser la terre.

### 8.3.2. Pour une conversion écologique et un changement de paradigme

L'heure a sonné d'arrêter la « culture d'exploitation », pour passer à une « culture de service ». La question écologique est désormais un combat spirituel, un défi ; et il y a forcément une unité à retrouver dans ce combat écologique. C'est finalement à une conversion écologique que nous sommes tous appelés, et elle s'inscrit dans la conversion pastorale générale<sup>1788</sup>. Le pontife argentin rappelle l'exigence de justice représentée par ce qu'il appelle les « trois T » (travail, toit, terre), en disant : « *Nous ne voulons pas un système de développement économique qui augmente le nombre de personnes au chômage, sans toit et sans terre. Les fruits de la terre et du travail sont pour tous* »<sup>1789</sup> et « *doivent être partagés équitablement entre tous* »<sup>1790</sup>.

Les éco-gestes extérieurs du quotidien doivent devenir une prise de conscience intérieure, une transformation écologique. Le pontife argentin parle de la noblesse des petits gestes. La manière dont nous agissons au quotidien nous enseigne à nous-mêmes à être dans un certain *ethos*, c'est-à-dire dans une certaine relation au monde et à Dieu. Dans cet élan de conversion écologique, il y a une dimension totalement transcendante : « *Je crois en un seul Dieu, le Père Tout-Puissant, Créateur du ciel et de la terre, de l'univers visible et invisible* », affirmons-nous dans le symbole de Nicée Constantinople. Il s'ensuit logiquement que vivre la conversion écologique, en tant que chrétiens, nous met en résistance face à une société encline au consumérisme.

Y a-t-il un problème de préservation des ressources en Afrique et au Bénin ? Avec l'Encyclique *Laudato si'*, nous pouvons affirmer que le pape rejoint quelques-unes des préoccupations majeures du continent africain, et donc du Bénin aussi. Le pape y exprime de façon forte le fossé qui se creuse de jour en jour entre les pays riches et les pays pauvres,

1787 *Ibidem*.

1788 *LS*, chapitre troisième, n°217–221.

1789 *LS*, n°93.

1790 *GS*, n° 69.

sans que des mesures efficaces soient prises pour redresser le déséquilibre structurel au niveau de la planète. Il s'agit d'une «structure de péché», comme le disait Jean-Paul II<sup>1791</sup>, un véritable nouveau «péché écologique»<sup>1792</sup>. Avec une sorte de fatalisme désabusé, les nations développées se sont habituées au contraste apparemment insurmontable entre leur niveau de vie et celui des millions d'habitants du Sud. Les pays du Sud, dont le Bénin, sont incontestablement les premières victimes des changements climatiques<sup>1793</sup>; les pays développés leur imposent les lois du marché, en achetant à prix dérisoire les matières premières, en pillant les ressources minières<sup>1794</sup>, et en acceptant que l'extraction de ces matières premières soit faite encore à mains nues par des enfants en bas âge, des femmes ou des êtres exploités tels des esclaves<sup>1795</sup>, sans oublier les milices qui contrôlent les

- 1791 JEAN-PAUL II, Audience Générale, «Combattre le péché personnel et les «structures du péché»», Rome, 25 août 1999. On peut aussi voir l'ouvrage de Jean-Marie KEROAS, *Comprendre les structures de péché avec Jean-Paul II*, Avignon, Éditions Docteur Angélique, 2012. L'auteur propose dans ce livre des outils de discernement pour définir ce que Jean-Paul II appelait les «structures de péché». Après un bref rappel de la définition du péché chez saint Thomas, il aborde les thèmes éthiques de la liberté, de la conscience morale et de la loi naturelle. Il analyse les causes de l'établissement de ces structures et de leur efficacité.
- 1792 Concernant le «péché écologique», voir FRANÇOIS, «Discours aux participants au congrès mondial de l'Association internationale de droit pénal», Rome, 15 novembre 2019: «Nous devons introduire – nous y réfléchissons – dans le *Catéchisme de l'Église catholique* le péché contre l'écologie, le «péché écologique» contre la maison commune, parce que c'est un devoir qui est en jeu. En ce sens, les pères du synode pour la région panamazonienne ont récemment proposé de définir le péché écologique comme une action ou une omission contre Dieu, contre son prochain, la communauté et l'environnement. C'est un péché contre les futures générations et il se manifeste dans les actes et dans les habitudes de pollution et de destruction de l'harmonie de l'environnement, dans les transgressions contre les principes d'interdépendance et dans la rupture des réseaux de solidarité entre les créatures (cf. *Catéchisme de l'Église catholique*, n°340–344)». (<http://w2.vatican.va/content/francesco/fr/speeches/2019/november/documents/papa-francesco20191115diritto-penale.html> consulté le 20 novembre 2020).
- 1793 Voir à ce sujet l'ouvrage collectif dirigé par Benjamin SULTAN (dir.), *Les sociétés rurales face aux changements climatiques et environnementaux en Afrique de l'Ouest*, coll. «Synthèses», Marseille, IRD Éditions, 2015.
- 1794 Le Bénin dispose de quelques maigres ressources minières regroupées en substances utiles métallifères et en matériaux de construction, à travers les gisements de marbre d'Idadjo, de Montewo, d'Assyo, d'Atomè-Lonkly; les gisements de calcaire; les minéraux industriels (le kaolin) et les pierres ornementales. D'autres pays africains sont éminemment riches en ressources minières: La République démocratique du Congo (RDC) pour le diamant, la Guinée pour les minéraux, l'uranium du Niger, l'Afrique du Sud et du Ghana pour l'or, la Zambie pour le cuivre, etc.
- 1795 Par exemple, au centre du Bénin, dans la région des collines, ce sont des femmes et des enfants qui, à coups de marteau, cassent les collines pour les réduire en pierres, exportables vers les pays étrangers. Ils ploient sous les lourdes charges disproportionnées par rapport à leurs capacités. Ces enfants sont victimes des pires formes de travail et d'exploitation économique. Livrés à eux-mêmes ou sous la pression d'adultes, ils se retrouvent dans les marchés, et surtout dans les carrières. Ils mènent ces activités au péril de leur vie et en hypothéquant leur avenir. Pour sauver ces êtres vulnérables des griffes de la perte, l'organisation «Mouvement africain des enfants et jeunes travailleurs» (MAEJT) milite pour insérer ces enfants et aussi pour les renseigner sur leurs droits. C'est une option

puits de mines dans certains pays, comme au Gabon, en RDC, au Niger, en Zambie, etc. Comme en Amazonie, les peuples africains et béninois eux aussi « *ont assisté, souvent avec impuissance, à la destruction de cet environnement naturel qui leur permettait de s'alimenter, de se soigner, de survivre et de garder un style de vie et une culture qui leur donnaient une identité et un sens* »<sup>1796</sup>.

La règle d'or des puissances occidentales est la recherche du profit, quelles qu'en soient les conséquences écologiques. Cette crise socio-environnementale, due au paradigme technocratique et scientifique omniprésent, requiert alors une approche intégrale pour, à la fois, combattre la pauvreté et la misère, rendre leur dignité aux exclus et préserver notre jardin commun. *Laudato si'* touche donc évidemment les pays africains, tel le Bénin<sup>1797</sup>. Car, selon François, « *une vraie approche écologique se transforme toujours en une approche sociale qui doit intégrer la justice dans les discussions sur l'environnement, pour écouter tant la clameur de la terre que la clameur des pauvres* »<sup>1798</sup>. Justice sociale et justice environnementale doivent nécessairement aller de pair pour conjurer la pauvreté. Crise climatique, inégalités croissantes, coronavirus : l'année 2020 aura vu se télescoper autant de thèmes rappelant combien la pauvreté au Bénin revêt un caractère multidimensionnel. À l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté, placée cette année-là sous le signe de la coopération pour faire rimer justices sociale et environnementale, on perçoit aisément que ce binôme devient la clé d'une bonne transition écologique.

Tout cela n'a rien de théorique, quand on vit dans des pays africains aux forêts et aux sous-sols immensément riches et dont plus de la moitié de la population vit sous le seuil de la pauvreté<sup>1799</sup>. Toutes les richesses profitent finalement aux puissances occidentales et à quelques notables nationaux, complices eux aussi des multinationales et des États prédateurs, alors que la population souffre du manque d'emplois et de conditions de vie insalubres. La clameur des pauvres de notre pays n'est-elle pas la même que celle des peuples amazoniens : « *Nous sommes menacés par les acteurs économiques qui mettent en œuvre un modèle étranger à nos régions [...]. Nous sommes une région aux territoires volés.* »<sup>1800</sup> ? Le cri des démunis du Bénin n'est-il pas aussi celui des défunts et des non-encore-nés, qui partagent entièrement le sort des populations actuelles ? Le pontife

qui s'est avérée bénéfique pour certains enfants en situation difficile. Le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) a engagé des actions contre ce fléau qui gangrène la société béninoise.

1796 FRANÇOIS, Exhortation apostolique post-synodale *Querida Amazonia*, Rome, février 2020, n°13.

1797 Cf. INSAE, PNUD, « Les tendances de la pauvreté au Bénin sur la période 2007–2015 », Cotonou, 2016.

1798 *Laudato si'*, n°49.

1799 Cf. *supra*, 8.2.1., « Dimension sociale de l'engagement de l'Église ».

1800 Cf. RED ECCLESIAL PANAMZONICA (REPAM), Brésil, Synthèse de l'apport au synode sur l'Amazonie, n°120 : cf. *Instrumentum laboris*, n°45 ; cité dans *Querida Amazonia*, n°11.

sud-américain recommande d'entendre la souffrance de la terre en même temps que celle des pauvres parce que l'avenir de la terre est inexorablement lié à celui de tous les vivants (en particulier des pauvres), des morts et des non-encore-nés. Que les pays riches ne se fassent pas d'illusion, il n'est pas envisageable de se contenter de donner quelques miettes aux pays du Sud pour espérer résoudre le problème du désastre écologique; il ne suffit pas de contrôler ce qui reste comme réserves de pétrole et de gaz de la planète (qui sont à l'arrière-plan de toutes les guerres contemporaines), mais il convient de préconiser un changement radical de paradigme, et d'être convaincus que nous survivrons ou périrons tous ensemble, aussi bien les générations présentes que celles qui viendront après nous (les non-encore-nés); ce ne sera alors qu'une question de temps.

Le fossé est trop grand<sup>1801</sup>, le décalage trop inquiétant entre des populations béninoises qui consomment chaque jour quelques litres de pétrole pour s'éclairer, quelques grammes de charbon pour cuire leur repas et quelques litres d'eau pour boire et se laver, pendant que la consommation d'eau, d'électricité et de carburant d'une famille occidentale est surabondante et excessive.

Il est vrai qu'on ne pourrait pas demander aux pays du Sud d'égaliser le niveau de vie des pays développés; mais la question qui se pose est résumée dans la déclaration de François: «*Il faut que les pays développés contribuent à solder cette dette en limitant de manière significative la consommation d'énergie non renouvelable et en apportant des ressources aux pays qui ont le plus de besoins*»<sup>1802</sup>. Cela résoudrait d'ailleurs en grande partie le problème des migrations. Il ne s'agit donc pas seulement de maintenir l'équilibre naturel de la planète, mais d'assurer une répartition et une justice sociale au niveau planétaire<sup>1803</sup>. Il est nécessaire de respecter la dignité de chacun-e en acceptant un monde limité en ressources et en favorisant un partage plus fraternel.

Sans être fataliste, nous pensons de notre point de vue que cette dette est «insolvable». L'Occident a fait trop de mal à l'Afrique<sup>1804</sup>. Cela correspond d'ailleurs au sens du partage et du bien commun si prisé en terres africaines. Voilà ce qui pourrait donner de l'espoir aux peuples béninois et africains. De plus, il y a un principe suprême cher aux populations de notre continent et de notre pays: abuser de la nature, c'est abuser des ancêtres, des frères et sœurs, de la création et du Créateur<sup>1805</sup>.

1801 *QA*, n°23.

1802 *Ibid.*, n°52.

1803 Le pape utilise l'expression de «*vraie dette écologique entre le Nord et le Sud*» (*LS*, n°51).

1804 Cf. les ouvrages d'Alain RUSCIO, *Quand les civilisateurs croquaient les indigènes*, Paris, Cercle d'Art, 2020; IDEM (dir.), *Encyclopédie de la colonisation française*, Paris, Les Indes savantes, 2019; et Anne-Marie ROBERT, *L'Afrique au secours de l'Occident*, Paris, Éditions de l'Atelier, 2010.

1805 Ce principe est du reste le même qu'en Amazonie, comme nous le lisons dans l'*Instrumentum laboris*, n 26, ayant préparé l'Exhortation apostolique post-synodale *Querida Amazonia*.

En outre, l'état actuel de l'environnement au Bénin, et partout en Afrique, est encore influencé par la forte croissance démographique, l'accroissement de la pauvreté et l'augmentation des comportements à l'encontre de la protection des milieux de vie. Sont aussi à noter, les inégalités du marché international et le fardeau de la dette, comme nous l'évoquions plus haut, l'impact de la sécheresse et d'autres catastrophes naturelles, et enfin les politiques de développement inefficaces et inopérantes. Tous ces facteurs influent négativement sur l'environnement et entraînent une dégradation intensive de la terre et du cadre de vie de l'homme. Le réchauffement climatique représente donc une menace de taille pour le Bénin et pour toute l'Afrique subsaharienne, si nous nous référons aux prévisions du GIEC<sup>1806</sup>, qui prévoit un accroissement des températures, une diminution des précipitations, une poursuite de l'avancée du désert et donc une baisse de fertilité des sols et de la biodiversité<sup>1807</sup>. Nous nous acheminerions vers une catastrophe si les prévisions se confirmaient et si l'on ne faisait rien pour parer au désastre écologique. C'est donc un défi pour l'ensemble de la société, de la population et par conséquent de l'Église au Bénin et dans le reste de l'Afrique, de préserver l'environnement et les ressources naturelles pour les générations à venir. C'est ce que suggère le pape dans son Exhortation : *« J'adresse une invitation urgente à un nouveau dialogue sur la façon dont nous construisons l'avenir de la planète. Nous avons besoin d'une conversion qui nous unisse tous, parce que le défi environnemental que nous vivons, et ses racines humaines, nous concernent et nous touchent tous »*<sup>1808</sup>. Des mesures préventives doivent absolument être trouvées pour pallier les effets néfastes d'un dérèglement climatique.

### 8.3.3. Une sobriété heureuse et une écologie intégrale comme respect du Créateur

De plus, le respect de l'environnement en Afrique et au Bénin par les populations autochtones elles-mêmes doit être lié au respect que nous devons à Dieu, Principe et Ordonnateur de la création, ainsi qu'à la globalité de la communauté tridimensionnelle

1806 Le Groupe Intergouvernemental d'Experts sur l'Évolution du Climat (GIEC). Fondé en 1988 par le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) et l'Organisation météorologique mondiale (OMM), le GIEC – en anglais IPCC (*Intergovernmental Panel on Climate Change*) –, est un organisme international qui regroupe 195 pays membres. Sa principale activité est d'élaborer des rapports qui analysent et synthétisent les travaux menés dans le monde entier et publiés dans la littérature scientifique afin de présenter, tous les cinq à sept ans, l'état actuel des connaissances sur le changement climatique, ses conséquences sur la société et l'environnement et les possibilités de le maîtriser. En 2007, le GIEC a obtenu le prix Nobel de la paix, conjointement avec Al Gore, *« pour les efforts de construction et de diffusion des connaissances concernant les changements climatiques causés par l'homme, et pour avoir donné des bases aux décisions qui permettront de lutter contre ces changements »* (cf. <https://www.universalis.fr/encyclopedie/giec/> consulté le 25 novembre 2020).

1807 Cf. Élodie VAXELAIRE, « Le défi du développement écologique de l'Afrique », <https://www.reporterre.net/Le-defi-du-developpement>, consulté le 15 mai 2019.

1808 LS, n°14.

des êtres humains. Il y a sans doute à rechercher un ajustement de l'homme à Dieu et à sa volonté pour que le Seigneur soit célébré comme Créateur, que l'être humain soit respecté comme image et ressemblance divine, que les créatures soient reconnues pour ce qu'elles sont dans le projet créateur de Dieu. Ainsi, le rapport à la création s'apaisera et un enfantement mutuel positif entre la nature et l'humanité se réalisera. C'est à ce niveau que la tâche du théologien et la responsabilité de l'Église tout entière prennent leur place et leur importance, parce que les questions environnementales ne sont pas extérieures à la foi, à la mission de l'Église et à l'évangélisation<sup>1809</sup>.

La question écologique, qui est finalement une lutte contre l'«anthropocentrisme», sous le triple rapport de l'homme à Dieu, à la terre et à son semblable des générations passées (les défunts), actuelles (les vivants) et à venir (les non-encore-nés), correspond à une conception de l'être humain comme «éco-citoyen» et s'inscrit dans un véritable prolongement de la vie chrétienne. Quelle planète reçue de nos ancêtres allons-nous laisser aux non-encore-nés? Il est donc urgent que l'Église au Bénin se saisisse pleinement de cette problématique et opère une véritable conversion écologique. Certes, il y a une prise de conscience qui anime les diverses communautés chrétiennes, appuyée par l'Encyclique *Laudato si'*. Elle est appelée à s'intensifier et à se traduire dans les actes concrets.

En tant que catholiques africains béninois en ce XXI<sup>ème</sup> siècle, nous sommes appelés à témoigner d'un désir de «fécondité» plutôt que d'efficacité. La conversion à opérer est aussi à ce niveau. La fécondité est source de joie; par contre, l'efficacité et la performance sont causes de stress, d'agitation, de compétition, qui nous épuisent et nous détruisent, et qui portent de facto atteinte à la nature. Il y a un vrai bonheur dans la sobriété<sup>1810</sup>, la tempérance constituant d'ailleurs l'une des quatre vertus cardinales<sup>1811</sup>: dire cela aujourd'hui, c'est porter une parole prophétique. Dans sa dernière Exhortation apostolique post-sy-

1809 À ce propos, le *Projet Songhai* a été une harmonisation réussie de la symbiose entre les questions environnementales et le défi de l'évangélisation. *Songhai* est le nom d'une ferme bio fondée en 1985 à Porto-Novo au Bénin par un prêtre dominicain américain d'origine nigériane, Godfrey Nzamujo. Au départ, elle ne dépassait pas un hectare. Aujourd'hui, le domaine s'étend sur 24 hectares. Désignée «*Centre d'excellence pour l'agriculture*» par l'ONU, l'exploitation s'est développée au Nigeria, au Liberia et en Sierra Leone. C'est un projet totalement ambitieux porté un principe moteur: «*Rien ne se perd, tout se transforme*», pour préserver l'environnement. Par exemple, les fientes de poules sont transformées en bio-gaz, qui alimente les cuisines du centre; les pièces détachées des engins agricoles sont réutilisées pour la fabrication d'ingénieuses machines; les eaux usées sont filtrées grâce à des jacinthes.

1810 Cf. Pierre RABHI, *Vers la sobriété heureuse*, Arles, Actes sud, 2013. Un autre ouvrage plus récent attire l'attention sur le plaisir d'être sobre: Éliane GAGNON, *La sobriété. Repenser nos habitudes de consommation pour un mode de vie sain*, Montréal, Trécarré, 2020.

1811 L'ouvrage du prêtre burkinabè Julien KABORE, *Prudence, justice, force et tempérance, retrouver la joie et la paix dans sa vie quotidienne*, Le Coudray Macouard, Saint-Léger, 2018, est très éclairant à ce propos.

nodale *Querida Amazonia*, le pontife sud-américain fait allusion à la sobriété heureuse des peuples autochtones en ces termes : « *Ils savent être heureux avec peu, ils jouissent des petits dons de Dieu sans accumuler beaucoup de choses, ils ne détruisent pas sans nécessité, ils prennent soin des écosystèmes et reconnaissent que la terre, en même temps qu'elle est offerte pour soutenir leur vie comme une source généreuse, a un sens maternel qui éveille à une tendresse respectueuse* »<sup>1812</sup>. Au fond, le rêve écologique n'est pas du tout punitif : il permet d'expérimenter le bonheur de la sobriété et l'enfantement maternel de la terre si elle est respectée par l'homme.

Au total, la gravité de la situation climatique et les pertes qui en découlent sont une invitation spirituelle à rechercher une vraie cohérence intérieure dans une pensée collective construite. Le développement durable, que nous appelons de nos vœux pour le Bénin et la globalité des États africains, doit se comprendre en faisant le deuil des notions actuelles de rendement, de profit, de progrès à tout prix pour favoriser davantage une fécondité pérenne. Une programmation courageuse doit être entreprise, car le matérialisme nous endort moralement et la mentalité scientifique et technocratique nous aveugle collectivement. Aujourd'hui, l'une des missions des chrétiens du Bénin consiste à s'engager dans cet acte de résistance et de sauvegarde de la création pour emprunter le chemin incontournable de l'écologie et la voie d'un engendrement réciproque entre la nature et l'homme. Agir ensemble avec la totalité des communautés chrétiennes pour que les enfants retrouvent foi en l'avenir grâce à un mode vertueux tourné vers la protection de la terre et des êtres vivants, c'est assumer nos responsabilités face aux générations à venir. La conversion pastorale doit être aussi une conversion écologique. Pourquoi les diocèses du Bénin ne s'uniraient-ils pas pour faire un éco-diagnostic de la situation écologique au Bénin et ensuite monter un projet écologique, à l'imitation du projet *Label Église verte*, soutenu par la conférence des évêques de France, les Églises protestantes et orthodoxes ?<sup>1813</sup>

Nous pourrions dire, pour conclure, qu'il est frappant de constater combien les perspectives tracées par le pape François sont pertinentes pour analyser, comprendre et relever les défis que la crise sanitaire de la covid-19 révèle avec force. François nous invite à prendre les risques nécessaires pour promouvoir, en ces temps de crise pandémique et climatique, une écologie intégrale : « *Il s'agit d'ouvrir le chemin à différentes opportunités qui n'impliquent pas d'arrêter la créativité de l'homme et son rêve de progrès, mais d'orienter cette énergie vers des voies nouvelles* »<sup>1814</sup>. Il s'agit de nous nourrir de l'Évangile

1812 *QA*, n°71.

1813 Le Label Église verte s'adresse aux communautés chrétiennes qui veulent s'engager pour le soin de la création : paroisses, Églises locales et aussi œuvres, mouvements, monastères et établissements chrétiens (cf. <https://www.egliseverte.org/le-label-eglise-verte-2/>, consulté le 7 avril 2021).

1814 *LS*, n°191.

pour changer nos modes de vie, personnels et en société, d'accueillir et d'annoncer le salut en Jésus-Christ sur ce chemin, en prenant des risques par temps d'urgence écologique, dans une perspective de fidélité à l'ensemble de la création ainsi qu'à la communauté tridimensionnelle, une perspective d'espérance et non d'effondrement définitif, ni de «catastrophisme» écologique. «*Tout est lié, et cela nous invite à mûrir une spiritualité de la solidarité globale qui jaillit du mystère de la Trinité*»<sup>1815</sup>. C'est donc une vision qui s'oppose totalement à toute forme de collapsologie<sup>1816</sup>.

Ceci dit, il faut aussi admettre avec le pape François qu'«*il n'y aura pas d'écologie saine et durable, capable de transformer les choses, si les personnes ne changent pas, si on ne les encourage pas à choisir un autre style de vie, moins avide, plus serein, plus respectueux, moins anxieux, plus fraternel*»<sup>1817</sup>. La prise de conscience écologique doit alors être aussi bien prise de conscience individuelle qu'effort collectif. L'engagement spirituel à l'échelle personnelle est impératif pour amorcer une action collective : il y a un enfantement mutuel entre l'individuel et le communautaire.

En outre, la conversion environnementale inculquée concerne au même titre la totalité des chrétiens et des croyants. Elle constitue un terreau favorable à l'engagement œcuménique et interreligieux. Le dialogue avec le cosmos se double des autres formes de dialogue.

#### 8.4. Pour une pastorale du dialogue œcuménique et interreligieux<sup>1818</sup> :

Pour une ouverture de l'Église en sortie «*au-delà d'elle-même*»

Le concile Vatican II a représenté un tournant majeur dans la compréhension des rapports entre le catholicisme, les autres confessions et traditions religieuses. À ce titre, trois

1815 *Ibid.*, n°240.

1816 La collapsologie, de «*to collapse*» qui signifie «s'effondrer» en anglais, est l'étude de l'effondrement de nos sociétés prévu et attendu par certains. L'idée est que les besoins de base comme l'eau, la nourriture ou le logement ne seront plus disponibles pour tous. La notion d'effondrement est apparue dès les années 70, notamment à travers les travaux d'économistes ; mais les thèses catastrophistes connaissent un regain de popularité, en France, depuis 2015. Dans son dernier ouvrage, *Devant l'effondrement. Essai de collapsologie*, Paris, Éditions Les Liens qui Libèrent, 2019, Yves COCHET explique que notre civilisation va disparaître entre 2020 et 2035. Selon lui, nous devons d'ores et déjà limiter nos naissances et mieux accueillir l'immigration.

1817 *QA*, n°58.

1818 Voir à ce propos l'ouvrage co-édité par Crispin BUNYAKIRI et Pierre MATABARO CHUBAKA, *Mono-théisme africain : chance d'un dialogue œcuménique et interreligieux*, Paris, L'Harmattan, 2015 ; la *Revue Unité des chrétiens*, «*Œcuménisme et dialogue interreligieux : enjeux et défis*», n°189, janvier 2018. De manière plus générale, voir René GIRAULT, Jean VERNETTE, *Croire en dialogue. Chrétien devant les religions, les Églises, les sectes*, coll. «*Croire*», Limoges, Droguet et Ardant, 1979 ; Leïla BABÈS (dir.), *Les nouvelles manières de croire. Judaïsme, christianisme, islam, nouvelles religiosités*, coll. «*Débattre*», Paris, l'Atelier, 1996.

documents importants promulgués en 1964–1965 illustrent bien ce tournant : *Unitatis redintegratio*<sup>1819</sup>, qui se penche sur le dialogue œcuménique ; *Nostra aetate*<sup>1820</sup>, qui aborde les « relations de l'Église avec les autres religions non chrétiennes » ; et *Dignitatis humanae*<sup>1821</sup>, qui aborde la problématique de la liberté religieuse. Comment ces relations se vivent-elles dans l'Église particulière du Bénin, sachant que les dialogues œcuménique et interreligieux conditionnent la paix et la cohésion en Afrique et au Bénin ? Comment l'Église se situe-t-elle désormais par rapport aux autres traditions religieuses, puisque ces différents dialogues font partie intégrante de la nouvelle évangélisation<sup>1822</sup> ?

#### 8.4.1. L'Église au Bénin et le dialogue œcuménique

Commençons par apporter une clarification. Si la tendance contemporaine est à l'amalgame, c'est-à-dire à une assimilation des deux termes de dialogues « œcuménique » et « interreligieux »<sup>1823</sup>, il faut préciser qu'il s'agit là purement d'une sorte de simplification commode, les deux ne signifiant aucunement la même chose.

L'œcuménisme œuvre en vue de l'unité des Églises chrétiennes<sup>1824</sup>. Le dialogue œcuménique repose sur l'union au Christ par le baptême. Membres du Corps du Christ,

1819 Décret sur l'œcuménisme *Unitatis redintegratio*, promulgué par le pape Paul VI le 21 novembre 1964. Son titre latin signifie « Restauration de l'unité ».

1820 *Nostra aetate* est la Déclaration du concile Vatican II sur les relations de l'Église catholique avec les religions non chrétiennes (judaïsme, islam, bouddhisme, hindouisme et autres religions). Lors de la troisième session du concile, elle est approuvée par 2.221 voix contre 88. Elle est immédiatement promulguée, le 28 octobre 1965, par Paul VI. « *Nostra aetate* » sont les premiers mots du texte latin ; ils signifient « À notre époque ». *Nostra aetate* est le plus court des documents de Vatican II : il en est peut-être également le plus révolutionnaire par rapport à la doctrine jusqu'alors en vigueur dans l'Église catholique. Fondateur du dialogue interreligieux catholique contemporain, il renouvelle les relations que l'Église établit avec les autres religions.

1821 *Dignitatis Humanae* est la Déclaration du concile Vatican II sur la liberté religieuse. Elle fut votée le 7 décembre 1965 sous la présidence de Paul VI. Elle est le fondement des relations entre l'Église et les gouvernements séculiers, qu'ils soient pluralistes, « laïcs » ou officiellement catholiques.

1822 *EG*, chapitre quatrième, n°244–254.

1823 Pour les statistiques des catholiques, protestants et évangéliques au Bénin, voir *supra*, 2.2.3., « La constitution d'un clergé autochtone ».

1824 Sur la problématique théologique et pastorale de l'œcuménisme en général, voir entre autres COLL., *Itinéraires œcuméniques. Pistes de recherches à l'intention des paroisses*, Genève, Labor et Fides, 1982 ; René GIRAULT, *L'œcuménisme. Où vont les Églises ?*, Paris, Centurion, 1983 ; COMITÉ MIXTE CATHOLIQUE-PROTESTANT EN FRANCE, *Consensus œcuménique et différence fondamentale*, Paris, Centurion, 1987 ; Bernard SESBOÛÉ, *Pour une théologie œcuménique*, coll. « Cogitatio Fidei », n°160, Paris, Cerf, 1990 ; CONSEIL PONTIFICAL POUR LA PROMOTION DE L'UNITÉ DES CHRÉTIENS, *Directoire œcuménique*, coll. « Documents des Églises », Paris, Cerf, 1994 ; CONSEIL ŒCUMÉNIQUE DES ÉGLISES, *Vers le partage de la foi commune*, coll. « Documents des Églises », Paris, Cerf, 1998 ; Michel DUBOST, *L'œcuménisme*, coll. « L'Encyclopédie catholique pratique », Paris, Droguet et Ardant, 1999 ; Jean LAPORTE, *L'œcuménisme et les traditions des Églises*, Paris, Cerf, 2002 ; CONSEIL DES CONFÉRENCES ÉPISCOPALES D'EUROPE, CONFÉRENCE DES ÉGLISES EUROPÉENNES,

les chrétiens sont déjà un seul et même corps. Celui qui les rassemble, le Fils de Dieu, est plus grand que tout ce qui peut les séparer. L'œcuménisme n'est pas une option ; c'est une composante essentielle de la foi : « *L'Église catholique considère dans l'espérance l'engagement œcuménique comme un impératif de la conscience chrétienne éclairée par la foi et guidée par la charité* »<sup>1825</sup>. Dans *Africae munus*, Benoît XVI va encore plus loin : « *Un christianisme divisé demeure un scandale puisqu'il contredit de facto la volonté du Divin Maître. Le dialogue œcuménique vise donc à orienter notre marche commune vers l'unité des chrétiens, en étant assidus à l'écoute de la Parole de Dieu, fidèles à la communion fraternelle, à la fraction du pain et aux prières* »<sup>1826</sup>. Le cardinal Koch, président du Conseil pontifical pour la promotion de l'unité des chrétiens, évoque l'évolution de l'action en faveur de l'unité en une métaphore significative : « *L'œcuménisme ressemble à un avion. Les passagers ressentent fortement le décollage. Une fois en vol, l'avion semble avancer lentement, alors que sa vitesse est colossale. Au début du mouvement œcuménique, les chrétiens ont vécu de grandes évolutions, tel un décollage. Aujourd'hui, il continue d'avancer malgré les apparences* »<sup>1827</sup>. Le but du dialogue œcuménique est donc autant de porter témoignage au compagnonnage chrétien en Jésus-Christ, que de marcher vers l'unité des chrétiens aux côtés de celles et ceux avec qui nous partageons la même foi, dans une confiance « artisanale »<sup>1828</sup>, par l'écoute de la Parole de Dieu et la collaboration au service de nos frères et sœurs, « *en un seul Seigneur... un seul Dieu et Père de tous* » (cf. Ep 4, 5–6).

Le Bénin est un petit pays, extrêmement complexe, avec de très nombreuses communautés chrétiennes<sup>1829</sup>. C'est un pays peu sécularisé, dont la structure particulière entraîne une forte présence de diverses traditions chrétiennes qui interviennent dans tous les secteurs de la vie. Dans sa mission de réconciliation, de justice et de paix pour tout le pays

*Charte œcuménique. Un rêve, un texte, une démarche*, Paris, Parole et Silence, 2003 ; Peter NEUNER, *Théologie œcuménique. La quête de l'unité des Églises chrétiennes*, coll. « Initiations », Paris, Cerf, 2005 ; Bernard SESBOÛÉ, *La patience et l'utopie. Jalons œcuméniques*, Paris, DDB, 2006 ; Bernard SESBOÛÉ, *L'Église et les Églises. La conversion catholique à l'œcuménisme*, coll. « Vatican II pour tous », n°5, Paris, Médiaspaul, 2013 ; Kurt KOCH, *L'heure est venue du courage chrétien. L'œcuménisme*, Paris, Parole et Silence, 2016 ; Georges AUGUSTIN, *L'âme de l'œcuménisme. L'unité des chrétiens comme processus spirituel*, Paris, Médiaspaul, 2018.

1825 Cf. JEAN-PAUL II, Lettre Encyclique *Ut unum sint*, Rome, 25 mai 1995, n° 8.

1826 *AM*, n°89.

1827 Cardinal Kurt KOCH, *L'Osservatore Romano*, du 8 juillet 2016.

1828 Cf. *EG*, n°244.

1829 À propos de l'œcuménisme en contexte africain, voir la thèse récemment défendue à la Faculté de théologie de l'Université de Fribourg par Pierre DUNIA MASTAKI, appliquée au cadre de la RDC, *La communion ecclésiale au-delà des différences confessionnelles. Propositions d'une pastorale du dialogue œcuménique inculturé dans l'archidiocèse de Bukavu en République Démocratique du Congo*, Paris, L'Harmattan, 2021.

et en dehors du pays, et en union avec l'Église universelle, l'Église catholique au Bénin a toujours renouvelé son engagement envers le dialogue œcuménique et la coopération. Le brassage des diverses traditions chrétiennes, heureusement, n'a jamais été un frein à la cohésion sociale. Le dialogue œcuménique a toujours été nourri de respect et d'ouverture mutuelle. Rien d'étonnant que la liberté religieuse soit aisée au Bénin, parce que la tradition elle-même s'oppose à tout fondamentalisme. Chacun a le droit de proclamer ses convictions, mais à condition de ne pas détruire la cohésion au sein de la communauté. Autrement dit, pour autant qu'on ne porte pas atteinte à la vie à l'intérieur de la société humaine, on peut avoir diverses confessions au sein de la même famille. Les catholiques doivent viser non plus seulement le respect et la cohésion avec tous ceux qui professent la même foi qu'eux, mais ils sont appelés à travailler avant tout pour que leurs relations interpersonnelles soient marquées du sceau de l'engendrement mutuel de la communauté tridimensionnelle des vivants, des morts et des non-encore-nés<sup>1830</sup>. À cet égard, la plupart des différences confessionnelles sont purement importées des conflits historiques européens. Sur la base de l'humus culturel traditionnel commun, des avancées significatives pourraient être envisagées entre les communautés ecclésiales béninoises et servir notamment à l'œcuménisme universel : quant à l'invocation des saints, à partir de la vénération commune des ancêtres ; pour ce qui est de la mariologie, à partir de la reconnaissance de la place de la femme comme source principale après Dieu de la vie pour tous ; quant à la conception du mariage, à partir de la vision matrimoniale traditionnelle ; concernant les notions de salut par la foi et/ou par les œuvres, à partir de la non-distinction entre nature et surnature selon le regard africain sur la réalité ; tout cela porté par une lecture commune de l'Écriture, donnant la parole à chaque baptisé et pas seulement aux ministres ordonnés ou consacrés, notamment dans les Communautés Ecclésiales de Base<sup>1831</sup>.

Par ailleurs, il faut remarquer « l'invasion » d'un christianisme de type évangélique<sup>1832</sup> qui parasite quelque peu le « marché de la religion »<sup>1833</sup>, et qui crée, vu de l'extérieur, un amalgame insupportable entre les diverses traditions chrétiennes. Ainsi les personnes

1830 Voir à ce propos le chapitre X, « Pour une pratique œcuménique différente », de l'ouvrage de B. BUJO, *Quelle Église pour un christianisme authentiquement africain ? Universalité dans la diversité ?*, pp. 287–315.

1831 Cf. *supra*, 7.4.3., « Les Communautés Ecclésiales de Base (CEB), espaces de conversion et d'engendrement à la foi ».

1832 Cf. *supra*, 2.4.2.4., « Phénoménologie des nouveaux mouvements religieux : Jésus comme « fonds de commerce » », et *infra*, 8.4.3., « Sectes et nouveaux mouvements religieux : Pour une pastorale de la santé holistique ». Sur la problématique du dialogue avec les nouveaux mouvements religieux, l'ouvrage d'Éloi MESSI-METOGO est une précieuse contribution : *Dieu peut-il mourir en Afrique ? Essai sur l'indifférence religieuse et l'incroyance en Afrique*, Paris, Karthala, 1997.

1833 Voir l'article de Gabriel TCHONANG, « Les impasses du dialogue catholique-pentecôtiste », *Revue des Sciences Religieuses* 86 (2012), p. 71–90.

non-chrétiennes, voire les catholiques eux-mêmes, n'hésitent-elles pas à trouver que les différentes confessions sont en réalité assimilées les unes aux autres. Cela crée quelquefois une ambiance de méfiance des catholiques vis-à-vis des évangéliques, et réciproquement. Le dialogue, à ce niveau, n'est pas très nourri, même si l'on observe de part et d'autre une certaine ouverture et spontanéité. Dans les sociétés africaines marquées par l'oralité, la parole est créatrice de communauté humaine : elle en constitue la fondation première. Ainsi, la pratique de la palabre œcuménique pourrait sans doute contribuer à lever bien des incompréhensions et à favoriser un rapprochement, voire un engendrement mutuel entre ces différentes confessions. Qu'en est-il de la cohabitation interreligieuse ?

#### 8.4.2. Le dialogue interreligieux avec l'islam<sup>1834</sup>

Le dialogue interreligieux vise quant à lui à favoriser la compréhension et la collaboration entre des personnes et des communautés appartenant à des traditions différentes, pour rendre possibles le vivre-ensemble et la paix<sup>1835</sup>. Il s'agit de faire progresser la recherche de Dieu. Avec l'Encyclique *Pacem in terris* de Jean XXIII (1963)<sup>1836</sup> et la Déclaration *Nostra aetate* de Vatican II (1965), l'Église a indiqué clairement la voie d'un dialogue pacifique et d'une collaboration sereine avec les croyants du judaïsme et d'autres religions :

L'Église catholique ne rejette rien de ce qui est vrai dans ces religions. Elle considère avec un respect sincère ces manières d'agir et de vivre, ces règles et ces doctrines qui, quoiqu'elles diffèrent en beaucoup de points de ce qu'elle-même tient et propose, cependant apportent souvent un rayon de la vérité qui illumine tous les hommes. Toutefois, elle annonce, et elle est tenue d'annoncer sans cesse, le Christ qui est "la Voie, la Vérité et la Vie" (Jn 14, 6), dans lequel les hommes doivent trouver la plénitude de la vie religieuse et dans lequel Dieu s'est réconcilié toutes choses. Elle exhorte donc ses fils pour que, avec prudence et charité, par le dialogue et par la collaboration

1834 Voir *EG*, n°250–254.

1835 Concernant le dialogue interreligieux, voir entre autres François VARILLON, *Un chrétien devant les grandes religions*, Paris-Outremont, Bayard-Centurion-Novalis, 1995 ; Michel FÉDOU, *Les religions selon la foi chrétienne*, Paris, Cerf, 1996 ; COMMISSION THÉOLOGIQUE INTERNATIONALE, *Le christianisme et les religions*, coll. « Documents des Églises », Paris, Centurion-Cerf, 1997 ; Jean JONCHERAY, Dennis GIRA, *Les chrétiens et les grandes religions*, coll. « L'Encyclopédie catholique pratique », Paris, Droguet et Ardant, 1997 ; Dennis GIRA, *Au-delà de la tolérance. La rencontre des religions*, Paris, Bayard, 2001 ; Jacques DUPUIS, *La rencontre du christianisme et des religions. De l'affrontement au dialogue*, coll. « Théologies », Paris, Cerf, 2002 ; Mariano DELGADO, Benedict T. VIVIANO (éd.), *Le dialogue interreligieux. Situation et perspectives*, coll. « Studia Friburgensia », n°103, Fribourg, Academic Press, 2007 ; Jean-Marie PLOUX, *Le dialogue change-t-il la foi ?*, Paris, L'Atelier, 2007 ; Hans WALDENFELS, *Jésus-Christ et les religions. Points de repères pour le dialogue interreligieux dans une perspective chrétienne*, Paris, Salvator, 2011 ; Dennis GIRA, *Le dialogue à la portée de tous... ou presque*, Paris, Bayard, 2012 ; COLL., *Vingt ans de recherche théologique sur le dialogue interreligieux*, *Chemins de dialogue* 40, 2012.

1836 JEAN XXIII, Encyclique *Pacem in Terris* sur la paix entre toutes les nations, Cité du Vatican, Libreria Editrice Vaticana, 11 avril 1963.

avec ceux qui suivent d'autres religions, et tout en témoignant de la foi et de la vie chrétiennes, ils reconnaissent, préservent et fassent progresser les valeurs spirituelles, morales et socioculturelles qui se trouvent en eux<sup>1837</sup>.

Le dialogue interreligieux des chrétiens avec les musulmans, le plus urgent au Bénin<sup>1838</sup>, contribue au témoignage que les deux traditions sont appelées à rendre vis-à-vis des autres croyants<sup>1839</sup>. Il faut reconnaître qu'à l'inverse, le dialogue interreligieux est à même de rejaillir positivement sur le dialogue interne à chaque religion ; il peut conduire les croyants de chaque tradition à relativiser certaines de leurs divisions, notamment si les chrétiens s'unissent dans leurs rencontres avec leurs frères et sœurs musulmans. Il est aussi susceptible de provoquer un nouvel approfondissement de la foi qui est propre à chacune des communautés, ainsi que le souhaite François : « *Pour soutenir le dialogue avec l'Islam une formation adéquate des interlocuteurs est indispensable, non seulement pour qu'ils soient solidement et joyeusement enracinés dans leur propre identité, mais aussi pour qu'ils soient capables de reconnaître les valeurs des autres* »<sup>1840</sup>. En même temps, il doit viser les deux dimensions fondamentales : la dimension horizontale (la recherche commune de la justice, de la paix, de l'harmonie, des valeurs sociales et de la protection de l'environnement) et la dimension verticale (chercher Dieu et s'ouvrir davantage à son action).

Quelques principes peuvent guider les relations dans le cadre d'un dialogue interreligieux pacifique et respectueux de chacun<sup>1841</sup> : d'abord, la reconnaissance de l'altérité, car l'autre est un sujet personnel comme moi, même s'il ne partage pas la même foi que moi, il convient de la sorte de respecter sa singularité, son identité propre, ses convictions et ses valeurs privilégiées. La mystique de l'engendrement prendra ici un cachet particulier, surtout si elle s'appuie sur l'humus culturel commun à tous. Ensuite, la deuxième attitude relève de la communication et de l'intercompréhension, au niveau des échanges

1837 *NA*, n°2.

1838 Selon les résultats de l'enquête démographique au Bénin, la composition religieuse en 2013 fait état de 48,5% pour le christianisme et 27,7% pour l'islam. Cf. [https://fr.wikipedia.org/wiki/Démographie\\_au\\_Bénin](https://fr.wikipedia.org/wiki/D%C3%A9mographie_au_B%C3%A9nin), consulté le 28 novembre 2020. Voir Tableau des groupes religieux, *supra*, 2.2.3., « La constitution d'un clergé autochtone ».

1839 Cf. *EG*, n°252.

1840 *Ibid.*, n°253.

1841 Cf. Maxime JOINVILLE-ENNEZAT (dir.), *Promouvoir le dialogue interreligieux. Manifeste pour un contrat d'alliance*, Lyon, Chronique sociale, 2009. Les auteurs de cet ouvrage collectif considèrent classiquement que trois grandes religions revendiquent la postérité d'Abraham : le judaïsme, le christianisme, l'islam, trois religions qui marquent la conscience et le comportement de milliards d'êtres humains. Toutes les trois tiennent une place considérable dans l'histoire de la plupart des pays du monde. Toutes les trois se réclament du même Dieu, Créateur et Maître de l'univers. Toutes les trois reconnaissent une alliance entre Dieu et l'humanité.

plus doctrinaux. Quant à la dernière attitude, elle porte sur la cohérence et l'authenticité du témoignage de vie : chaque tradition doit pouvoir s'ouvrir à l'interlocuteur, en restant tout de même cohérente avec ses propres convictions<sup>1842</sup>.

#### 8.4.2.1. Formes et principes du dialogue islamo-chrétien

Le dialogue interreligieux peut prendre plusieurs formes : il y a d'abord le dialogue de vie (dans le cadre des relations quotidiennes). Sur ce point, les relations au Bénin entre les musulmans et les chrétiens sont assez bonnes. La cohabitation semble heureuse et pacifique à partir du substrat culturel valable pour tous. Nous pouvons même dire que c'est grâce à cette cohabitation que la terreur exercée par certains groupes intégristes religieux, issus d'*Al-Qaïda* et de *Boko-Haram*, n'a pas réussi à infiltrer le Bénin pour le déstabiliser, comme c'est le cas dans certains pays de la sous-région : Nigéria, Burkina-Faso, Niger et Cameroun.

Il y a aussi le dialogue pour promouvoir la justice, la dignité de l'homme et les autres valeurs permettant de vivre ensemble en société où le trésor commun est également fondamental. Enfin, il existe le dialogue sur les expériences spirituelles et l'échange théologique sur des points doctrinaux. Tous ces éléments doivent être reliés pour montrer que la vérité est universelle et que personne ne peut prétendre la détenir exclusivement. Pour les catholiques, la vérité est une personne, Jésus-Christ, qui ne leur « appartient pas », mais qui, par son Esprit, agit en chaque être d'une manière que seul Dieu connaît<sup>1843</sup>.

Le dialogue interreligieux avec les musulmans<sup>1844</sup>, qui ne dispense pas de la nécessité de proclamer Jésus-Christ et de témoigner de sa propre foi, doit permettre à l'Église catholique au Bénin, tout en gardant son identité, de s'ouvrir, d'apprendre à recevoir aussi des autres, et à travers eux, d'accueillir les valeurs positives de leurs traditions et de se laisser engendrer par eux. Elle ne doit pas tomber dans le syncrétisme ; mais ce dialogue doit être marqué par le sceau de l'espérance qu'au terme, tous les êtres et toutes choses seront récapitulés dans le Christ, seul Seigneur de l'histoire (cf. Ep 1, 10 ; 1 Co 15, 28).

1842 Cf. *EG*, n°253.

1843 Cf. *GS*, n°16.

1844 Pour ce qui concerne le dialogue islamo-chrétien, voir parmi de nombreuses publications Jean-Paul GABUS, Ali MERAD, Youakim MOUBARAC, *Islam et christianisme en dialogue*, Paris, Cerf, 1982 ; Roger ARNADEZ, *L'islam*, coll. « L'horizon du croyant », Paris/Ottawa, Desclée/Novalis, 1988 ; Maurice BORRMANS, *Dialogue islamo-chrétien à temps et contretemps*, Paris, Saint-Paul Éditions Religieuses, 2002 ; Dalil BOUBAKEUR, François BOUSQUET, *Chrétiens et Musulmans ont-ils le même Dieu ?*, coll. « Controverses », Paris, Salvator, 2009 ; François JOURDAN, *Dieu des chrétiens, Dieu des musulmans. Des repères pour comprendre*, coll. « Champs. Essais », n°1062, Paris, Flammarion, 2012 ; Edouard-Marie GALLEZ, *Le malentendu islamo-chrétien. Repenser le dialogue*, Paris, Salvator, 2012 ; Justin NDÉMA, *Le dialogue islamo-chrétien en Centrafrique*, Paris, L'Harmattan, 2014 ; et Maurice BORRMANS, *Chrétiens et musulmans. Proches et lointains*, Paris, Médiaspaul, 2015.

De ce fait, les chrétiens sont invités à vaincre leurs préjugés sur les autres, à réviser leurs idées préconçues, et même à accepter que leur foi soit purifiée grâce à la lumière apportée par autrui. Par le dialogue, nous chercherons à dépasser les obstacles que des divergences de doctrines, de disciplines ou de structures ont dressés contre l'unité<sup>1845</sup>. L'expérience des rencontres interreligieuses ne peut laisser indifférente aucune des traditions<sup>1846</sup>; elle bouscule et permet surtout de vivre une profonde expérience de paix. Récemment, le pontife actuel, entre autres visites<sup>1847</sup>, a effectué un voyage au Maroc, le 30 mars 2019. Dans ce pays fortement islamisé, placé sous l'autorité du roi Mohammed VI, il a tenu un discours émouvant et riche d'enseignements :

Ici sur cette terre, pont naturel entre l'Afrique et l'Europe, je souhaite redire la nécessité d'unir nos efforts pour donner une nouvelle impulsion à la construction d'un monde plus solidaire, plus engagé dans l'effort honnête, courageux et indispensable d'un dialogue respectueux des richesses et des spécificités de chaque peuple et de chaque personne [...]. Il est en effet indispensable d'opposer au fanatisme et au fondamentalisme la solidarité de tous les croyants, ayant comme références inestimables de notre agir les valeurs qui nous sont communes<sup>1848</sup>.

L'Église catholique a toujours regardé avec bienveillance et estime les musulmans qui adorent le Dieu Un, vivant et subsistant, miséricordieux et tout-puissant, Créateur du ciel

- 1845 Mgr Francesco GIOIA, CONSEIL PONTIFICAL POUR LE DIALOGUE INTERRELIGIEUX, *Le dialogue interreligieux dans l'enseignement officiel de l'Église catholique (1963–1997)*, Solesmes, Éditions de Solesmes, 1998, p. 602.
- 1846 À l'initiative de Jean-Paul II, la première rencontre interreligieuse pour la paix a eu lieu à Assise le 27 octobre 1986. C'était un pari extraordinaire : réunir toutes les religions du monde sur le thème de la paix. Après dix mois de minutieuse préparation, Jean-Paul II recevait à Assise, en Italie, les représentants des grandes traditions religieuses pour une première « Journée mondiale de prière pour la paix » : une date historique dans le dialogue interreligieux. Cette rencontre fut suivie d'une nouvelle journée de prière en 1993, une troisième se déroula en 2002 avec Benoît XVI, et une autre le 27 octobre 2011, toujours avec Benoît XVI. À l'occasion de l'anniversaire des 30 ans de la première rencontre d'Assise, le pape François s'est rendu à Assise le 20 septembre 2016 pour la nouvelle édition de la rencontre internationale pour la paix (cf. [https://fr.wikipedia.org/wiki/Rencontres\\_d27Assise](https://fr.wikipedia.org/wiki/Rencontres_d27Assise), consulté le 30 novembre 2020).
- 1847 Le pape François a effectué quelques voyages en terres à majorité musulmane. Nous pouvons mentionner : visite à la mosquée du Caire le 28 avril 2017 (cf. <https://www.jeuneafrique.com/433433/societe/egypte-pape-francois-attendu-caire-visite-eclair/>, consulté le 7 avril 2021); visite historique aux Émirats arabes unis, faisant de lui le premier chef de l'Église catholique à fouler le sol de la péninsule arabique, berceau de l'islam, le 3 février 2019 (cf. [https://www.lemonde.fr/international/article/2019/02/03/visite-historique-du-pape-francois-aux-emirats-arabes-unis\\_5](https://www.lemonde.fr/international/article/2019/02/03/visite-historique-du-pape-francois-aux-emirats-arabes-unis_5), consulté le 7 avril 2021); du 5 au 8 mars 2021, le pape François s'est rendu en Irak : cette visite historique, la première d'un pape sur la terre d'Abraham, est un message d'espérance pour les chrétiens d'Irak, et de fraternité dans un pays marqué par des décennies de conflits (cf. <https://www.huffingtonpost.fr/entry/visite-historique-du-pape-francois>, consulté le 7 avril 2021).
- 1848 Discours de Sa Sainteté le pape François à l'occasion de sa visite au Maroc, cf. <https://www.ccme.org.ma/fr/actualites/54263>, consulté le 16 avril 2020.

et de la terre, qui a parlé aux hommes<sup>1849</sup>. Elle a toujours reconnu les valeurs positives dans les autres religions, et notamment dans les deux autres monothéismes. Ces valeurs traduisent les expressions effectives de la vie spirituelle de centaines de millions de personnes; elles incarnent la recherche de Dieu; elles contiennent d'innombrables «sémences du Verbe»<sup>1850</sup>; et elles constituent une authentique préparation à l'Évangile<sup>1851</sup>. Pour pouvoir servir la réconciliation, la justice et la paix, toutes formes de discrimination, d'intolérance et de fondamentalisme confessionnel et religieux doivent être bannies. L'intolérance viendrait justement du fait qu'au nom de la Révélation, reconnue comme infaillible, unique et seule vraie par une tradition religieuse, on disqualifierait toute autre approche, sans chercher à comprendre les convictions dont les autres sont habités, ni à entrer en échange avec eux pour percevoir l'expérience spirituelle qu'ils vivent et qui, en tant que telle, mérite le respect. Les principes qui doivent régir les relations islamo-chrétiennes reposent sur les éléments suivants, au service des diverses formes d'échanges :

- favoriser le dialogue de vie, le partenariat social et le chemin de réconciliation;
- prendre en compte la pluralité des situations, des contextes et des expériences;
- affronter avec honnêteté et respect les incompréhensions et les difficultés mutuelles;
- prendre des initiatives favorisant l'estime, l'amitié et la collaboration.

Qu'il s'agisse du dialogue interreligieux ou du dialogue œcuménique, l'Église catholique a donc le devoir de les favoriser en vertu de sa conception même de l'Évangile. L'Église est sacrement universel de salut, y compris pour les fidèles d'autres religions. L'engouement inattendu des Églises catholique, protestante et orthodoxe de France pour le *Label Église verte*<sup>1852</sup> destiné à encourager la conversion écologique est un bel exemple d'harmonie œcuménique et un lieu de véritable communion autour d'une cause aussi noble. Une telle initiative reprise au Bénin sera un outil facilitateur et un véritable creuset de dialogue à la fois interreligieux et œcuménique. Le dialogue est pour l'Église une façon de s'adapter à la «méthodologie» que Dieu emploie pour les hommes. L'Incarnation est comme une pédagogie dialogale par laquelle le *Verbe de Dieu* s'exprime envers l'humanité et qui est appelée à imprégner la nouvelle évangélisation inculturée.

1849 Cf. *NA*, n°3; *LG*, n°16; *EG*, n°252.

1850 Cf. CONCILE OECUMÉNIQUE VATICAN II, Décret sur l'activité missionnaire de l'Église *Ad gentes*, n°3, 11, 15; Constitution pastorale sur l'Église dans le monde de ce temps *Gaudium et spes*, n°10-11, 22, 26, 38, 41, 92-93. Voir aussi JEAN-PAUL II, «Audience générale», Rome, 9 septembre 1998.

1851 Cf. *AG*, n°11; *LG*, n°17.

1852 Cf. *supra*, 8.3., «Pour une pastorale de la réconciliation avec la création (*Laudato si'*)».

#### 8.4.2.2. Pour une nouvelle pastorale jeunesse face aux dangers de radicalisation islamique

Tout en évitant les diverses formes de stigmatisation, il convient de noter que les principes de collaboration et de bonne entente en vue de la paix et de la réconciliation ne sont pas toujours respectés ; et on assiste à des formes d'intolérance, d'extrémisme, de radicalisme et de fanatisme, notamment islamique, appelées aujourd'hui la radicalisation djihadiste<sup>1853</sup>. D'entrée de jeu, il importe de signaler que le Bénin n'est pas pour autant confronté à la problématique de la radicalisation djihadiste. Mais il n'est pas dit qu'il ne la connaîtra pas à l'avenir, avec l'impact des réseaux sociaux sur l'éducation des jeunes.

Le mot « radicalisation » vient du latin *radix* qui signifie « aller à la racine ». Le terme désigne aujourd'hui les personnes qui souhaitent changer radicalement la société en faisant – ou pas – usage de la violence ; qui projettent de remplacer la démocratie ou l'ordre établi par une théocratie basée sur une loi religieuse (par exemple la *charia* islamique), en utilisant au besoin les armes. C'est une idéologie qui suppose donc l'adoption d'un cadre de vie strict et de repères guidant les comportements de façon unilatérale. Souvent, la radicalisation djihadiste est le fruit d'un processus évolutif, parfois imperceptible. C'est la conséquence de cheminements personnels, quelquefois inintelligibles pour l'entourage. Selon des études<sup>1854</sup>, voici les profils-types qui sont tentés de rejoindre des groupes terroristes djihadistes :

- Les non encore radicalisés : Il s'agit de personnes qui sont inspirées par des motifs idéalistes, humanitaires. Leur enrôlement est plus ou moins fort ; par contre, il peut être assez rapide.
- Les radicalisés identitaires : Ce sont des individus en rupture complète avec la société et ses valeurs. Ils se sentent exclus ou humiliés et font de leur identité un refuge ou une solution à leur quête. Leur radicalisation est lente.

1853 Lire l'article de Rodrigue Nana NGASSAM, « Le Cameroun sous la menace de Boko Haram », *Le Monde diplomatique*, janvier 2015. Il y a aussi les ouvrages de Jean-Marie PETITCLERC, *Prévenir la radicalisation des jeunes*, Paris, Salvator, 2017, et d'Alfred BONKOUNGOU, *Les organisations djihadistes en Afrique de l'Ouest*, Paris, Univ. Européenne, 2016. Une lecture attentive de ce dernier ouvrage de BONKOUNGOU explique en quoi le terrorisme djihadiste constitue un danger mortel non seulement pour la paix des États de la bande sahélo-saharienne eux-mêmes mais également pour la stabilité des pays constituant l'Union européenne, qui n'apparaissent pas toujours assez unis dans la lutte contre le terrorisme. En montrant que l'approche doit être globale pour espérer vaincre les mouvements terroristes implantés en Afrique de l'Ouest, l'auteur nous indique que le combat sera long et difficile. En effet, les organisations djihadistes terroristes agissent telle une pieuvre car elles étendent leurs ramifications sur le continent africain et au-delà, au Moyen-Orient, voire en Europe, en recrutant éventuellement parmi les communautés africaines installées notamment en France.

1854 Cf. Marc HECKER, « INFOGRAPHIE. La connaissance des terroristes s'affine », *La Croix*, n°41063 du 28 mars 2018 ; Farhad KHOSROKHAVAR, « Les nouveaux profils de djihadistes », in *Le djihadisme transnational entre l'Orient et l'Occident*, Colloque international, Paris, 31 mai 2016.

- Les radicalisés politico-religieux : Pour ceux-ci, l'idée d'une guerre sainte est un projet politique d'importance capitale. Leur identité est avant tout religieuse, avant d'être ethnique ou raciale. Pour eux, la *charia* doit s'imposer. Ce sont des individus formés aux doctrines et courants djihadistes.

Dans une catégorie comme dans l'autre, la tranche la plus touchée est celle des jeunes, qui deviennent des proies facilement manipulables, grâce entre autres aux réseaux sociaux. Ce sont des jeunes gens et jeunes filles, issus de milieux populaires ou estudiantins. Il s'ensuit que la jeunesse est la première et la meilleure cible de ces groupes. La pastorale à l'endroit des jeunes doit être alors réorganisée, restructurée et réorientée, et vivre une conversion radicale elle aussi.

De manière générale, stratégiquement parlant, les territoires les plus à risques sur le continent africain se trouvent dans la corne de l'Afrique (Afrique de l'Est), en raison de la proximité avec la péninsule arabe, comme c'est le cas de la Somalie. En effet, depuis la chute du dictateur Siad Barre<sup>1855</sup> en 1991, toute autorité centrale a disparu en Somalie. Partout ont été constitués des tribunaux islamiques. Le danger peut aussi venir du Soudan, qui avait déjà un régime fondamentaliste depuis le coup d'État de 1989. C'est une zone libre pour toutes sortes de mouvements djihadistes venus du Moyen-Orient, et c'était le cas pour Oussama Ben Laden<sup>1856</sup> pendant la période de 1991 à 1996.

Pour en venir à l'Afrique de l'Ouest, l'un des points faibles de cette partie de l'Afrique concernant les menaces djihadistes se situe au Sahel (Mauritanie, Niger, Tchad, Mali). Dans le Nord du Mali, à 90% musulman, on constate une infiltration des mouvements salafistes de l'Algérie voisine et une augmentation du prosélytisme pakistanais dans la région du Kidal, où habitent les Touaregs. Dans le Nord du Niger, à 80% musulman, il existe une situation similaire, sauf que l'islam radical s'y infiltre depuis le Nigéria voisin.

Tous ces pays limitrophes du Bénin créent une psychose d'incertitude dans le pays. Pour preuve, c'est du Burkina-Faso voisin que le 1<sup>er</sup> mai 2019, dans le parc naturel zoologique de la Pendjari<sup>1857</sup>, situé à la confluence du Bénin, du Burkina-Faso et du Niger, a eu lieu un enlèvement de deux touristes français, Laurent Lassimouillas et Patrick Picque, et d'un guide béninois, Fiacre Gbédji, assassiné. Cet événement est venu confirmer les

1855 Il fut un politicien et général somalien, président et dictateur en Somalie de 1969 à 1991.

1856 Né le 10 mars 1957 en Arabie Saoudite et mort le 2 mai 2011 au Pakistan, tué par les Forces spéciales américaines, il fut un djihadiste saoudien puis apatride, ayant fait ses premières armes contre l'URSS pendant la guerre d'Afghanistan (1979–1989). Il était le chef du réseau terroriste *Al-Qaïda*. Il a revendiqué la responsabilité des attentats du 11 septembre 2001 commis aux États-Unis.

1857 Le parc national de la Pendjari (PNP) est le plus beau et le plus important parc à faune d'Afrique de l'Ouest. Situé au Nord-Ouest du Bénin, dans le département de l'Atacora, il s'étend sur une superficie de 4700 km<sup>2</sup>. Il figure parmi la liste des aires protégées du Bénin.

craintes exprimées depuis des mois quant à la possibilité de voir des groupes djihadistes s'infiltrer dans le Golfe de Guinée au fur et à mesure de la déstabilisation du Nord puis de l'Est du Burkina-Faso. Tout cela contrarie les plans de l'actuel président du Bénin, Patrice Talon<sup>1858</sup>, qui projette de placer les parcs naturels de son pays sur la carte d'un tourisme de safaris à forte valeur ajoutée. Le Bénin ne serait-il pas devenu une cible, la nouvelle victime d'une potentielle contagion djihadiste ?

À ce stade de notre réflexion, nous pourrions être tenté d'émettre l'hypothèse selon laquelle il y aurait une corrélation claire entre le *djihad* et la croissance de la population musulmane, tant en Afrique que sur d'autres continents. Mais nous ne pousserons pas plus loin nos investigations dans ce sens. Aujourd'hui, il faut bien avouer qu'il est difficile de construire la paix et l'unité des peuples en présence d'une religion dont la tendance est de menacer continuellement l'harmonie entre les hommes au nom de principes belliqueux, arbitraires et peu fondés en raison. À ce titre, le dialogue islamo-chrétien, même s'il existe déjà au Bénin, est appelé à se renforcer et à contribuer ainsi à la lutte contre la menace djihadiste, qui n'épargne aucun pays de l'Afrique. Sur le terrain concret de l'action à mener pour lutter contre le terrorisme islamique, les chrétiens et les musulmans pourront œuvrer ensemble pour que le monde soit plus humain, plus en accord avec les valeurs qui semblent être celles de Dieu. Des gestes forts et symboliques peuvent être effectués, comme notamment des rencontres avec de jeunes musulmans dans les mosquées. Par exemple, une démarche comme *Pollen d'Église verte*<sup>1859</sup>, lancée en France, peut efficace-

1858 Cf. *supra*, 2.1.5.2., «Quelques défis pressants du Bénin aujourd'hui».

1859 *Pollen d'Église verte* est le réseau des groupes d'adolescents (collèges, lycées) qui s'engagent pour l'écologie et veulent faire bouger leur Église. C'est à la fois un outil pédagogique pour accompagner les jeunes dans un chemin de foi qui intègre la nécessaire conversion écologique, un moyen concret pour une vie de groupe, d'aumônerie, de mouvement, plus respectueuse de la Création, et une proposition faite aux jeunes d'être dans leur paroisse ou communauté locale, avec les adultes, «le pollen» qui fécondera de nouvelles initiatives. Pour permettre de vivre la démarche, des fiches abordant cinq thématiques sont disponibles : spiritualité, locaux et matériel, alimentation, activités de sensibilisation à l'écologie et mobilité. Pour chacune, les jeunes sont appelés à une triple démarche : 1. Réfléchir : faire un état des lieux, avec les jeunes, de la manière dont le groupe vit cette thématique, en répondant aux questions posées et en mesurant éventuellement le chemin déjà parcouru, puis en animant une réflexion sur ce qui est en jeu dans les questions et le sens des changements suggérés. 2. Changer : choisir en groupe des actions concrètes afin d'engager les jeunes de manière concrète pour la sauvegarde de la Création et la croissance de la fraternité. 3. Partager avec les responsables de la paroisse ou de la communauté dans laquelle ils sont insérés : inviter les jeunes à leur présenter leurs réflexions et les engagements du groupe, à les interroger pour faire avec eux un état des lieux plus large de la paroisse ou de la communauté, à leur proposer des pistes de travail et à agir ensemble. Des ressources sont proposées dans chacun des chapitres pour alimenter la réflexion et donner des moyens pour se mettre en action. Il est important que le groupe s'engage sur des actions concrètes et que les jeunes puissent voir le résultat de leur pro-

ment associer aussi bien les jeunes garçons et jeunes filles chrétiens que les musulmans du Bénin autour d'un tel vaste projet de préservation de la nature et plus généralement des défis écologiques. L'époque à laquelle nous vivons et la recherche de coexistence pacifique entre chrétiens et musulmans au Bénin sont favorables à ce genre de compagnonnage, destiné à trouver de réelles pistes de sortie face à l'impasse du djihadisme qui mine la sous-région ouest-africaine.

Il est important de se prémunir contre une telle idéologie, même en vertu de la nouvelle évangélisation pour tous et du dialogue à garder toujours ouvert. La vocation de l'Église est aussi d'instaurer avec tout homme un authentique «dialogue de salut». L'Église au Bénin doit prendre à cœur la question de l'éducation et de l'accompagnement des jeunes<sup>1860</sup>. Il s'agit de proposer une pastorale efficace pour éviter aux jeunes des actes radicaux qui les conduiraient à la délinquance, et plus tard au basculement djihadiste. Les jeunes d'aujourd'hui vivent dans une culture mondialisée caractérisée par le changement incessant de perspectives et dans une société trop souvent marquée par l'insécurité économique, par l'exaltation de la violence, par les satisfactions immédiates. Ils rencontrent trop rarement des points d'appui leur permettant d'articuler un récit de leur propre vie, qui donne sens, direction et but à leurs rêves.

La mission de l'Église consiste à aider chaque jeune à se sentir aimé, béni, important et utile à la société. La pastorale pour et avec les jeunes doit favoriser un cheminement vers les valeurs de l'Évangile et la découverte du cœur de notre foi, qui est une rencontre personnelle avec Jésus-Christ<sup>1861</sup>. Dans le sillage de cette catéchèse aux jeunes, les acteurs de la pastorale des jeunes au Bénin pourront s'inspirer de deux textes magistériels majeurs : l'Exhortation apostolique *Africae munus*, dans laquelle Benoît XVI s'est aussi adressé aux jeunes<sup>1862</sup>, et le chapitre quatrième de *Christus vivit* du pape François<sup>1863</sup>.

jet. Pour cela, ils peuvent se limiter à un petit nombre de thématiques (cf. <https://www.Egliseverte.org/pollen-dEglise-verte/> consulté le 7 décembre 2020).

1860 Les grandes lignes d'action pour une pastorale efficiente des jeunes sont proposées par le pape François dans *Christus vivit* (cf. chapitre septième, «La pastorale des jeunes», n°202–238).

1861 Cf. *supra*, 4.4., «Les jeunes face à la problématique de la nouvelle évangélisation».

1862 Cf. *AM*, n°60–64. Ce passage de Benoît XVI s'adressant principalement aux jeunes du continent africain est très éclairant pour une bonne pastorale jeunesse.

1863 Le pape François fait une annonce en forme de catéchèse aux jeunes sur trois vérités essentielles de notre foi : 1. Un Dieu qui est amour. 2. Le Christ te sauve. 3. Le Christ vit ! Toute la catéchèse aux jeunes est appelée à s'articuler autour de ces données fondamentales de la foi (cf. *CV*, n°111 à 133). Il ne peut en être autrement, car tout est résumé dans cette annonce du pape. Ce chapitre 4, pourrait-on dire, est le véritable cœur de l'Exhortation. Les trois vérités développées par le saint père constituent le cœur du kérygme. La première vérité : *Dieu t'aime* et tu peux te jeter avec confiance dans les bras de ton Père divin (n°112–117). Cet amour n'écrase pas et invite à laisser davantage de place à Dieu. La deuxième vérité : *Le Christ te sauve* (n°118–123). Si tu pêches et t'éloignes, il te relève avec le pouvoir de sa croix. L'amour du Seigneur est plus grand que toutes nos contradictions, que toutes nos

S'il est vrai qu'en général, dans les familles africaines, chacun est libre d'adhérer à la religion de son choix, sans qu'il y ait rejet ni condamnation de la part de la communauté, il est tout aussi vrai que cette cohabitation interreligieuse et œcuménique est appelée à se développer au Bénin. Les valeurs fondamentales enracinées dans les éléments culturels des peuples africains où la coexistence interconfessionnelle est naturelle se prêtent certes à une telle cohésion, mais il est important de souligner le rôle de premier plan que doit jouer chaque membre de la communauté dans les discussions et pourparlers à caractère religieux et interconfessionnel. Des palabres entre représentants des différentes traditions religieuses pourraient y contribuer. Les efforts doivent se poursuivre dans ce sens pour un dialogue harmonieux, constructif et respectueux des convictions de chacun. Comme le souligne François dans *Querida Amazonia*, il ne s'agira pas « *de vivre plus light ou de cacher les convictions qui nous animent afin de pouvoir rencontrer les autres qui pensent différemment* »<sup>1864</sup>. Il s'agira plutôt de travailler à la construction d'une civilisation de l'amour fondée sur le respect de la croyance des autres, à la lutte commune pour la justice et la paix dans nos sociétés, et à « *la conviction que tout ne s'achève pas dans cette vie, mais [que] nous sommes appelés à la fête céleste où Dieu séchera toutes les larmes et reconnaîtra ce que nous avons fait pour ceux qui souffrent* »<sup>1865</sup>.

Il faut noter que toutes ces propositions que nous formulons ne sont que des pistes pour sortir les jeunes gens de l'emprise du djihadisme par un dialogue nourri et constructif. Mais il n'y a pas que l'intégrisme musulman qui soit un danger pour les jeunes en Afrique et spécifiquement au Bénin; il y a aussi, bien entendu, la question des sectes et nouveaux mouvements religieux. Face à cette problématique, l'Église catholique doit-elle se départir d'une attitude fondamentale de charité, de dialogue et de respect de la liberté religieuse?

fragilités et que toutes nos petites. Et le pape rappelle aux jeunes qu'ils n'ont pas de prix, et qu'aucune colonisation idéologique ne peut les asservir. La troisième vérité: *le Christ vit* (n 124–131)! Le Christ n'est pas un événement du passé, il est ressuscité! Il est bien présent aujourd'hui. C'est la garantie que le bien peut se faire un chemin dans notre vie. Et le pape de conclure sur la personne de l'Esprit Saint qui permet de maintenir vivante cette expérience du salut. Il invite les jeunes à « *invoker chaque jour l'Esprit Saint pour qu'il renouvelle constamment en eux l'expérience de la grande nouvelle* » (n° 131).

1864 *QA*, n°106.

1865 *Ibid.*, n°109.

### 8.4.3. Sectes et nouveaux mouvements religieux<sup>1866</sup> : pour une pastorale de la santé holistique<sup>1867</sup>

Enfin, un dernier type de dialogue difficile qui exige une véritable conversion pastorale et un recours aux fondements culturels communs est celui à mener avec les nombreux mouvements syncrétistes et les sectes qui ont vu le jour au Bénin ces dernières décennies. Il s'agit de mouvements d'inspiration pentecôtiste qui ont beaucoup de succès, surtout dans les milieux populaires au Bénin, en raison de la place accordée à la prière et au ministère de guérison. Il est difficile à ce jour d'en définir les contours et de discerner si ces mouvements sont d'inspiration authentiquement chrétienne ou pas. L'ampleur de cette expansion est telle<sup>1868</sup> que le pape Benoît XVI a cru bon aborder la problématique dans *Africae munus*, en soulignant que ces sectes<sup>1869</sup> profitent souvent de la crédulité des gens et offrent une caution religieuse à des croyances multiformes. Ainsi détruisent-elles la paix des couples et des familles à cause de fausses prophéties et visions<sup>1870</sup>. De toute évidence, la recrudescence de ces mouvements interroge tous les agents pastoraux, ainsi que les fidèles et même les autorités politiques de notre pays. Les sectes sont un signe et un défi,

1866 Concernant la problématique générale, voir notamment Jean VERNETTE, *Sectes et réveil religieux. Quand l'Occident s'éveille...*, Mulhouse, Salvator, 1976; Jean-François MAYER, *Les sectes*, coll. «Bref», Paris, Cerf/Fides, 1987; SECRÉTARIAT POUR L'UNITÉ DES CHRÉTIENS, SECRÉTARIAT POUR LES NON-CROYANTS, CONSEIL PONTIFICAL POUR LA CULTURE, *Les sectes et l'Église catholique*, Introduction de Jean Vernet, Paris, Cerf, 1994; CENTRE ROGER IKOR, *Les sectes en état d'urgence. Mieux les connaître, mieux s'en défendre en France et dans le monde*, Paris, Albin Michel, 1995; Anthologie des textes de l'Église catholique (1986–1994), *Sectes et nouveaux mouvements religieux*, Paris, Pierre Téqui, 1996; Jean VERNETTE, *Nouvelles spiritualités et nouvelles sagesse. Les voies de l'aventure spirituelle aujourd'hui*, coll. «Questions en débat», Paris, Bayard-Centurion, 1999; Claude WAUTHIER, *Sectes et prophètes d'Afrique noire*, Paris, Seuil, 2007.

1867 Voir Gilles SÉRAPHIN, Yvan DROZ, Hervé MAUPEU, Jean-François MÉDARD, Eric de ROSNY, *L'effervescence religieuse en Afrique*, Paris, Karthala, 2004; et Ludovic LADO, *Les chrétiens catholiques face aux Églises de réveil en Afrique. Comprendre le mouvement pentecôtiste et défendre sa foi*, Yaoundé, Presses de l'UCAC, 2011.

1868 Cf. *supra*, 2.4.2.4., «Phénoménologie des nouveaux mouvements religieux : Jésus comme «fonds de commerce»».

1869 Dérivé comme nous l'avons exposé antérieurement soit de *sequi* (suivre), soit de *secare* (couper), le terme désigne, selon son sens originel, un ensemble de personnes qui adhèrent à une même doctrine religieuse ou philosophique. C'est ainsi que l'on peut qualifier de sectes des écoles de pensée dérivées du bouddhisme, de l'hindouisme, du taoïsme, etc. Dans la tradition chrétienne, c'est aussi le nom donné à un groupe organisé de personnes qui ont adopté une même doctrine dérivée (c'est-à-dire hérétique) de la religion «universelle» (catholique) et dont ils se sont séparés par un schisme. Ceci explique pourquoi le mot *secte* a toujours été utilisé dans un sens péjoratif par les catholiques. En sociologie, nous le précisons déjà, la secte est un diverticule qui s'est séparé d'une Église-mère, regroupant des personnes unies par un même idéal religieux ou philosophique qui, en général, est en rupture avec les croyances et les valeurs du reste de la société et qui se sent porté par une mission, tout en suivant un processus évolutif qui le fait passer par des étapes assez clairement définies.

1870 Cf. *AM*, n 91.

ou pour qu'elles le soient, elles doivent être prises pour un « *kairos* » ou une « occasion » en vue d'une nouvelle évangélisation. C'est un défi pastoral majeur qui se pose à l'Église catholique au Bénin, et même dans toute la sous-région ouest-africaine.

Nous ne voulons pas ici nous étendre sur le contexte d'émergence ou les motifs d'éclosion de ces mouvements religieux<sup>1871</sup>; nous voulons simplement insister sur les interpellations que cela lance à l'Église et les perspectives que cela ouvre pour susciter une évangélisation en profondeur au Bénin.

Soulignons quand même que ces mouvements sont nés en Afrique dans les années quatre-vingt-dix. Inspirés par le courant évangélique américain<sup>1872</sup>, ces mouvements ont été transformés au contact du renouveau pentecôtiste et ont connu une montée fulgurante dans tous les pays africains à population chrétienne significative. Ce sont des mouvements qui se distinguent par leurs prédications souvent centrées sur un « évangile de la prospérité », une idéologie de combat spirituel et de lutte contre les liens de la coutume et de la servitude familiale. Ils insistent beaucoup sur les miracles, les guérisons immédiates et miraculeuses, les conversions spectaculaires, les délivrances face au magico-sorcier<sup>1873</sup>. De plus, le Bénin étant un pays où la question de la sorcellerie a pris de l'ampleur, ces mouvements se réfugient derrière la peur des croyants ou des masses béninoises, et en profitent justement pour étendre leur hégémonie. Les dégâts causés par l'implantation de ces mouvements au Bénin sont importants : phénomène des sorciers (« l'autre » est presque automatiquement appelé sorcier dès lors qu'il ne partage pas les mêmes convictions que soi)<sup>1874</sup>, l'escroquerie matérielle, la fornication, les dislocations familiales, l'exclusion sociale, l'aliénation psychologique<sup>1875</sup>, etc.

Face à cette situation révélatrice d'une grande inquiétude et d'une fragilité religieuse chez les masses populaires<sup>1876</sup>, l'Église au Bénin doit prendre ses responsabilités. Elle est

1871 Nous les avons largement exposés plus haut (voir *supra*, 2.4.2., « Phénoménologie des nouveaux mouvements religieux : Jésus comme < fonds de commerce > »).

1872 Cf. *supra*, 8.4.1., « L'Église au Bénin et le dialogue œcuménique ».

1873 Cf. *supra*, 2.4.2.3., « La question de la sorcellerie au Bénin ». Il existe une abondante production sur la problématique de la sorcellerie en Afrique. Voir Eric de ROSNY, *La nuit, les yeux ouverts*, Paris, Seuil, 1996; Kiatezua LUBANZADIO LUYALUKA, *Vaincre la sorcellerie en Afrique. Une étude de la spiritualité en milieu Kongo*, Paris, L'Harmattan, 2009; Martin EDZIMA, « Essai d'analyse sur la sorcellerie en Afrique noire », *Présence Africaine* 2005/2, n°172, pp. 51–56; Sandra FANCELLO (dir.), « Penser la sorcellerie en Afrique », *Afrique contemporaine*, 2018/1, n°265, pp. 171–174.

1874 Georges BEHANZIN, Interview accordée dans le village de Zakpota dans le département du Zou (sources orales).

1875 Cf. Abayomi ISMAIL, « Phénomène de la sorcellerie au Bénin : Quand le surnaturel prend de l'ampleur », voir <https://beninbestblog.blogspot.com/2016/11/sorcellerie-au-benin.html>, consulté le 4 décembre 2020.

1876 Léonard SANTEDI KINKUPU, *Les défis de l'évangélisation dans l'Afrique contemporaine*, Paris, Karthala, 2005, p. 30.

invitée à mettre en place, au cœur de la nouvelle évangélisation, une véritable pastorale de la santé et de la guérison (visite, écoute, prière, imposition des mains, sacrement des malades et du pardon), une pastorale menée avec discernement, pour que ce ministère de la guérison ne soit pas abandonné dans les seules mains de charlatans avides de jouer aux gourous et pressés de procéder à des diagnostics et à des séances de délivrance et de guérison<sup>1877</sup>. Les évêques au Bénin doivent encourager l'élaboration d'une théologie pastorale solide en profondeur qui tienne compte de la peur et de la fragilité du peuple béninois face aux problématiques magico-sorcières, et qui montre comment l'Évangile aide à purifier les coutumes traditionnelles de leurs scories et de leurs excès. Comme toutes les cultures, les cultures africaines sont naturellement imparfaites et marquées par la finitude et le péché. Elles n'ont pas en elles-mêmes les moyens de leur perfection. Il n'y a que la présence salutaire de Jésus au cœur de celles-ci qui puisse les porter à leur accomplissement : Jésus est le seul capable de montrer le chemin de la perfection humaine.

Nous ne voulons pas non plus nier le fait que pour répondre aux nombreuses attentes du peuple chrétien, beaucoup de prêtres aujourd'hui se sont lancés dans ce ministère de délivrance. Pourtant, c'est un ministère confié par l'évêque à des prêtres désignés avec soin que l'on appelle les exorcistes<sup>1878</sup>. C'est un ministère qui ne s'improvise pas<sup>1879</sup>. Beaucoup de faux exorcistes de toutes sortes profitent de la crédulité des gens. À ce niveau aussi, il convient de faire attention à ne pas tomber dans une tendance propagandiste ni dans un triomphalisme, que nous déplorons déjà chez les agents du merveilleux. Il est indispensable également de développer chez tous les agents pastoraux et les disciples missionnaires une pastorale habituelle non « sensationnaliste » de la guérison et de l'accompagnement des personnes malades troublées ou déboussolées.

La problématique des nouveaux groupes religieux reste une interpellation lancée à l'Église pour la conduire à revoir, à resituer et à revisiter ses pratiques pastorales. Et c'est dans ce sens que le théologien protestant français André Dumas<sup>1880</sup>, parlant des chrétiens<sup>1881</sup>, écrivait : « *Si nous savions mieux prêcher, guérir, confesser, nous aimer*

1877 *Ibidem*.

1878 Voir François Dunois CANETTE, *Les prêtres exorcistes. Enquête et témoignages*, Paris, Robert LAFONT, 1993 ; ou Monique BRULIN (éd.), *L'exorcisme dans l'Église catholique*, Paris, Desclée-Mame, 2006.

1879 L'Association Internationale des Exorcistes (AIE) a publié en mai dernier, en italien, des « *Lignes directrices pour le ministère de l'exorcisme* », afin d'apporter des clarifications au plus grand nombre (cf. <https://journal.la-croix.com/la-croix/2020-08-06>, consulté le 3 décembre 2020).

1880 André DUMAS (1918–1996) : théologien, moraliste, humaniste, écrivain, journaliste et conférencier, équipier de la Cimade pendant la guerre (titulaire de la médaille des « Justes »), pasteur de l'Église réformée de France, professeur d'éthique à la Faculté de théologie protestante de Paris. Son action et sa pensée lumineuses sont d'une remarquable actualité face aux défis de notre temps.

1881 Il s'agit ici des catholiques et des protestants.

dans l'Église, nous n'abandonnerions pas aux sectes tant d'existences déboussolées qui sont récoltées par elles comme des égarées et des abandonnées»<sup>1882</sup>. C'est pourquoi une telle problématique, si préoccupante, ne saurait laisser indifférents ni le Magistère, ni les instances ecclésiales. René de Haes, quant à lui, affirme que la réponse à l'interpellation des sectes et des nouveaux mouvements religieux, dans le domaine de la maladie et de la guérison, se trouve dans une perspective holistique et eschatologique<sup>1883</sup>. L'homme doit être considéré dans sa totalité : corps, âme et esprit. Une pastorale de la santé qui ne considère pas toutes ces composantes de l'homme, en même temps que son devenir eschatologique, passe à côté de l'essentiel. De plus, c'est dans le rapport d'engendrement mutuel avec les ancêtres et les non-encore-nés qu'une telle pastorale holistique peut trouver grâce aux yeux de la population locale. Tout cela mène à une évangélisation en profondeur, cœur d'une nouvelle évangélisation véritablement enracinée et objet de notre recherche.

L'Église au Bénin doit rester forte et structurée afin de faire face aux sectes et aux nouveaux mouvements religieux qui la concurrencent et influencent dangereusement les chrétiens. Il est évident qu'il y a une certaine fascination des catholiques béninois pour ces «prêcheurs» de «l'évangile de la prospérité» qui proposent, à l'opposé de l'Église catholique, un christianisme plutôt léger, apparemment plus accessible, délesté de la croix et de toute souffrance. L'option de l'évangélisation en profondeur que nous avons promue tout au long de notre réflexion nous paraît essentielle pour sortir de cette impasse. Par une catéchèse d'engendrement approfondie et inculturée, les communautés nouvelles et les groupes de prière catholiques pourront aider les paroisses à mener le combat de l'authenticité de la foi. Ces nouveaux mouvements catholiques sont indéniablement des auxiliaires efficaces de l'évangélisation, des relais de l'action pastorale<sup>1884</sup>. En même temps, il faut maintenir la vigilance à ce niveau aussi pour éviter les tendances folkloriques. En outre, les séminaires doivent s'appuyer sur la nouvelle «*Ratio fundamentalis institutionis sacerdotalis*»<sup>1885</sup> pour ne pas former «des prêtres-guérisseurs», davantage portés vers les guérisons spectaculaires à réaliser que vers l'Évangile à annoncer et le mystère à célébrer et à vivre.

1882 André DUMAS, *Protestants*, Lyon, Olivétan, 2007, p. 124.

1883 Cf. René DE HAES, «Sectes et guérison», *Centre Ressources Autismes (CRA)*, 1993–1994, p. 417.

1884 Cf. Fabien YEDO AKPA, *Stratégie d'évangélisation. Notes sur le dialogue*, pp. 39–40.

1885 La Congrégation pour le clergé a publié le 8 décembre 2016 une nouvelle *Ratio fundamentalis*. Le document, valable pour les séminaires du monde entier, constitue le texte de base de leur formation. La publication d'une nouvelle *Ratio* est un peu l'équivalent de celle de nouveaux programmes par l'éducation nationale. La précédente datait de 1970 et n'avait été que légèrement modifiée en 1985. Aussi, parce que le contexte historique, socioculturel et ecclésial dans lequel le prêtre est appelé à incarner la mission du Christ et de l'Église a changé, la Congrégation pour le clergé a estimé nécessaire de rédiger cette nouvelle version.

## Conclusion partielle

Ce dernier chapitre de notre recherche a été le lieu de l'analyse d'une nouvelle évangélisation en profondeur, qui s'appuie sur quelques défis majeurs de la société béninoise et qui propose une démarche de foi en fonction des besoins et des valeurs culturelles.

Il n'est plus question de copier les chemins rebattus des méthodes missionnaires qui ont été mises en application par le passé, quand le peuple béninois découvrait pour la première fois le Christ. Aujourd'hui, il est question de chemins qui affrontent les défis quotidiens des peuples béninois et africains, comme la réconciliation, la justice, la paix, la pauvreté, la situation économique et politique, la préservation de la création et les divers dialogues, et qui marquent une certaine ouverture de l'Église en sortie, au-delà d'elle-même. Tous ces éléments sont indispensables pour une méthodologie de véritable conversion en profondeur de l'évangélisation au Bénin en ce XXI<sup>ème</sup> siècle, selon une pastorale d'engendrement mutuel au sein de la communauté traditionnelle tridimensionnelle.

## Conclusion générale

L'Église au Bénin est essentiellement une « *Ecclesia quaerens* », une Église en pleine recherche de son identité, tant au niveau de l'expression de la vérité chrétienne qu'au niveau des formes de sa présence dans le monde. C'est pourquoi il est urgent pour elle de s'inscrire totalement dans la perspective de la nouvelle évangélisation, vivement lancée par le pape Jean-Paul II, encouragée par François et valable autant pour le continent africain que pour les pays de vieille chrétienté. Mais cette impulsion placée en contexte béninois contemporain doit être nouvelle à bien des égards, selon les hypothèses de notre recherche :

- Nouvelle quant à l'enracinement de la foi, à l'approfondissement continu de l'Évangile dans tous les secteurs de la vie quotidienne, pour former des chrétiens capables de rendre compte de l'espérance qui les habite, et qui ne se laissent pas balloter à tous vents d'influences. Cela requiert une conversion pastorale et spirituelle : **conversion aussi bien des acteurs que des méthodes pastorales**. Dès lors, il faudra redécouvrir la place et le rôle de l'Esprit Saint comme une source intarissable de fécondité et d'unité de tout le corps ecclésial : « *L'Esprit Saint est un Esprit de communion, par le Christ, il unit tous les fidèles comme membres d'un seul corps. Cette communion ne peut rester close sur elle-même : la vie appelle la vie, c'est une fécondité qui n'a pas de fin. Mus par la force de l'Esprit, les chrétiens participent à cet élan trinitaire qui s'offre, qui unit, qui rassemble et qui est un don pour tous les hommes* »<sup>1886</sup>. Cette Église nouvelle que nous appelons de nos vœux pour le Bénin et pour toute l'Afrique est une réalité à vivre comme mystère et comme communion sur le modèle de la communauté tridimensionnelle africaine des vivants, des morts et des non-encore-nés. Elle s'engagera elle-même à devenir plus pleinement le signe et l'instrument de cette communion avec Dieu et de la réconciliation entre les hommes. Dans la catégorie des agents pastoraux, l'engagement et la formation (spirituelle, morale, théologique, biblique et pastorale) d'un laïcat motivé, engagé et responsabilisé sera une garantie de survie. La nécessité du principe de complémentarité, d'engendrement et la coresponsabilité dans la vie pastorale selon la nouvelle évangélisation aideront à répondre de

1886 M.-A. de MATTEO, F.-X. AMHERDT, *S'ouvrir à la fécondité de l'Esprit. Fondements d'une pastorale d'engendrement*, p. 124.

manière plus adéquate aux défis de ce temps. Quant aux stratégies et méthodes à inventer, il s'agira aussi de valoriser, en le découvrant davantage, le rôle vital de la Parole: « *C'est pour avoir cru que j'ai parlé* » (2 Co 4, 13).

- Nouvelle ensuite quant à **la visée d'inculturation**, qui doit devenir une priorité et une urgence dans la vie des communautés pour un enracinement réel de l'Évangile en terre béninoise. En effet, la diversité est le caractère de la « catholicité », qui est le contraire du recentrement et de la « centralisation romaine ». C'est dans ce contexte que se situe le combat pour l'inculturation du catholicisme en Afrique et au Bénin aujourd'hui, perçue par les Églises particulières ou locales comme une urgence, un enjeu majeur dans le cheminement vers une pleine évangélisation en profondeur, et non pas comme une simple stratégie pastorale qui serait facultative et secondaire. C'est au contraire une condition de pertinence et de crédibilité dans la nouvelle évangélisation. Confrontée au défi de l'inculturation, l'unité dans la diversité constitue le principe de base de l'Église locale béninoise. L'inculturation est une démarche nécessaire à toute vie de foi et donc à toute Église locale, car elle constitue le lieu privilégié de la manifestation de ladite diversité, et par conséquent, elle exprime mieux la catholicité de l'Église, son universalité et son unité. Une telle inculturation aidera le peuple de Dieu à rendre un témoignage plus authentique à l'Évangile. L'annonce de l'Évangile prend alors au sérieux l'aire culturelle béninoise avec ses langues, ses symboles, ses rites et sa vision du monde pour permettre l'accueil et l'adoption de la Bonne Nouvelle du salut en Jésus-Christ.
- Nouvelle aussi par l'axe de la transmission de la foi : passer d'une pastorale massive de survie à une **pastorale de nouvelle évangélisation en profondeur inculturée, une pastorale d'enfantement communautaire à la vie** suivant la matrice théologique de la mystique de l'engendrement des vivants, des morts et des non-encore nés. Dans ce sens, la famille, celle par où, d'âge en âge, est véhiculée la vie et par où sont transmis les trésors du patrimoine culturel, jouera un rôle prépondérant au sein de cette dynamique de l'Église en charge du mandat pour l'éducation à la foi. Cette transmission de la foi devra être une catéchèse tout à fait renouvelée, une catéchèse d'engendrement qui s'appuie sur le concept de l'engendrement à la vie si chère à la communauté traditionnelle africaine ; toute la vie ecclésiale doit être empreinte de cette rationalité anthropologique africaine tridimensionnelle.
- Nouvelle par la conception d'une Église appelée à être une véritable famille, première cellule de la nouvelle évangélisation, dans le but de rechercher ce qui contribue à la fraternité plutôt qu'au tribalisme, à l'unité plutôt qu'à la division, à la

communion plutôt qu'à la désunion. Une Église qui est une famille de Dieu et une fraternité dans laquelle les vivants sont reliés aux morts dans un acte d'anamnèse et aux non-encore-nés dans une dynamique d'espérance nous aide, à la lumière de l'Évangile, à restaurer la réalité de la famille. **La nouvelle Église-famille au Bénin doit être comme le lieu matriciel de l'engendrement mutuel à la vie selon le modèle de la communauté tridimensionnelle des vivants, des morts et des non-encore-nés.**

- Nouvelle aussi quant aux enjeux de conversion ecclésiologique du XXI<sup>ème</sup> siècle, quant aux espaces vitaux représentés **par la paroisse, communauté de communautés, par les petites communautés chrétiennes (les CEB)**, les communautés nouvelles, les cellules d'évangélisation, où confluent les valeurs culturelles locales, les valeurs de la modernité et le ferment de l'Évangile.
- Nouvelle enfin par rapport à la place primordiale accordée à **la personne humaine**, dans le contexte existentiel béninois qui est le sien (réconciliation, justice, paix, politique, pauvreté, lien au cosmos, dialogues) et reliée à ses racines culturelles que l'Évangile ne saurait bannir, mais assumer et purifier. Parmi toutes ces interpellations, nous avons également relevé la crise environnementale qui menace le bien-être mental, physique et social de la population béninoise. Cette crise impose des choix courageux, en rupture avec les modèles du passé, pour rendre compatible le bien-être de l'homme d'aujourd'hui avec celui de demain. La dégradation de l'environnement en appelle à la responsabilité commune de l'Église au Bénin et de la totalité des peuples pour garantir l'avenir de la planète. **La protection de l'environnement** est devenue le lieu où se pense l'avenir de la planète, lequel dépend de la capacité des nations de l'habiter ensemble les uns en compagnie des autres. La question vaut particulièrement pour qui sait qu'il existe dans la cosmovision négro-africaine des profondeurs fondamentales qui rendent compte, envers l'Absolu, les ancêtres et les non-encore-nés, des attitudes face à la vie, à la terre, à la nature, aux végétaux, aux minéraux, aux animaux et aux humains. Ainsi le chrétien béninois rejoindra-t-il l'idée motrice de la foi en Jésus-Christ: *« C'est pour nous les hommes, et pour notre salut, que le Fils de Dieu s'est fait homme »*. De ce fait la centralité de l'homme serait recherchée et assurée; et il y aurait moins de mal à affirmer au final que le trésor de l'homme, c'est l'Homme-Dieu, parce que le salut de l'homme est en Jésus-Christ, Fils de Dieu ! Aujourd'hui comme hier, le salut apporté par le Christ est à nouveau offert, afin qu'il produise des fruits abondants de bien selon le dessein de Dieu, qui veut sauver tous ses fils, spécialement ceux qui, après s'être éloignés de lui, sont en recherche du chemin de retour.

Ces différents éléments stratégiques que nous avons abordés dans le champ pastoral béninois ne doivent pas faire l'objet d'une actualisation limitée dans le temps – *chronos* –, mais d'une force de renouvellement et de créativité constante où Dieu se fait présent à chaque *kairos*. Ainsi, pour l'avènement d'une Église adulte au Bénin, en ce XXI<sup>ème</sup> siècle, une Église totalement adonnée à cette évangélisation en profondeur, toutes les interpellations ci-dessus doivent constituer des articulations majeures du **programme pastoral auquel chaque diocèse est invité à s'atteler**. L'Église-famille de Dieu au Bénin doit devenir, d'une part, le lieu de rassemblement et d'intégration, le lieu d'engendrement et de convergence de tous les peuples du Bénin, races et ethnies et, d'autre part, le lieu et le signe du pardon, de la réconciliation, de la justice et de la paix pour chacun et pour tous. L'acte d'engendrement hérité de la communauté traditionnelle avec son triptyque des vivants, des morts et des non-encore-nés doit être le principe moteur et le véritable fondement de toute l'anthropologie, de l'ecclésiologie, de la sotériologie, de la pastorale et de la spiritualité béninoises. Il ne peut en être autrement si nous voulons refonder durablement notre Église particulière qui soit l'expression visible d'un christianisme authentique, profondément enraciné dans les cultures du Bénin et dans l'humus des ancêtres, sans pour autant négliger les interpellations que nous adresse aujourd'hui la postmodernité.

Ce que nous avons indiqué tout au long de notre recherche a pour effet de nous exhorter à sortir d'une pastorale d'animation, de gestion ou de préservation, pour nous établir fermement **dans une pastorale de conversion axée sur les richesses culturelles de la tradition béninoise**. En tout état de cause, il faut maintenir que le véritable moteur de la croissance de l'Église, c'est l'Esprit Saint.

Cela nous a amené à nous interroger sur le profil du prêtre qui conviendrait le mieux à cette renaissance de l'Église au Bénin. La réponse est à trouver d'abord dans le Christ, unique Prêtre de l'Alliance Nouvelle : c'est véritablement lui le modèle unique, le prototype inimitable, l'idéal archétypal. De plus, face aux défis inédits d'aujourd'hui, nous avons évoqué avec netteté le bien-fondé de **la formation holistique des prêtres et de tous les agents pastoraux** : une formation aux dimensions humaine, spirituelle, intellectuelle, pastorale, missionnaire et qui s'enracine dans une expérience de la culture locale. La mission exigeante et ardue du prêtre aujourd'hui, sa charge de guide et modèle du troupeau nous aident à mieux comprendre pourquoi saint Paul demande que les hommes appelés aux fonctions ecclésiastiques, aux fonctions de « *serviteurs et d'intendants des mystères de Dieu* » (cf. 1 Co 4, 1), soient ornés de qualités : irréprochables, sobres, sages, dignes, hospitaliers, capables d'enseigner, paisibles, etc. (cf. 1 Tm 3, 1–5). La formation des agents pastoraux et des fidèles laïcs, quant à elle, consiste dans l'action d'exprimer ensemble les valeurs de la foi chrétienne et les exigences de notre vocation commune à la sainteté et à la mission de l'Église. Celle-ci aidera à rester en contact permanent avec les

réalités humaines et à montrer que les vérités salvifiques sont des éléments indispensables pour éclairer les problèmes humains. La formation peut être le maître-mot qui condense toutes ces interpellations.

La nouvelle évangélisation en profondeur, le nouveau dynamisme de l'Église au Bénin ne doit pas être une option ; elle est une réalité connaturelle qui se concrétise lorsque des chrétiens vivent une existence de «sauvés». **Ce dont l'Église au Bénin a besoin n'est pas qu'une affaire d'outils ou de moyens ; c'est une affaire de conversion spirituelle, de qualité de présence au monde des baptisés qui peut réellement transformer ce pays et tous les pays africains.** C'est par une conversion spirituelle de tous les disciples missionnaires (prêtres et laïcs) qu'une conversion pastorale authentique est possible. Mais chaque baptisé ne pourra le réussir seul. Cette impulsion doit être portée par des communautés passionnées du Christ et ouvertes ; des communautés paroissiales dont la priorité ne sera pas de transmettre simplement une culture, un héritage ou des connaissances, mais une présence et une manière d'engendrer et d'être ensemble. Celle-ci sera produite par la puissance de la Résurrection de Jésus manifestée dans la vie de celles et ceux qui l'ont accueilli. Ce que l'Église au Bénin peut apporter aux Églises-sœurs de l'hémisphère Nord, c'est en somme **cette dynamique d'engendrement mutuel comme lieu matriciel de conversion ecclésiologique.**

Certes, notre monde a changé plus vite qu'il ne l'a jamais fait. Les relations ne se tissent plus de la même manière, la transmission de la connaissance ne se fait plus comme avant, etc. Cependant, ces temps sont propices à l'Église au Bénin et partout ailleurs, si elle se risque à se laisser interpellé et transformé radicalement<sup>1887</sup>. Des chemins nouveaux sont à ouvrir tant dans notre manière d'être «Église», dans l'état d'esprit de l'Église, de ceux qui forment l'Église, que dans la manière de partager la Bonne Nouvelle. L'Église au Bénin doit encore et toujours se réformer. C'est peut-être une démarche difficile et souvent douloureuse ; mais elle est salutaire pour l'institution et pour le peuple de Dieu. Elle conduit vers des chemins inconnus, mais sur ceux-ci, l'Esprit Saint accompagne et le Christ précède toujours son Église : «*Et moi, je suis avec vous tous les jours jusqu'à la fin des temps*» (Mt 28, 20).

1887 C'est la problématique abordée par les ouvrages de Claude DAGENS, *Va au large. Des chances nouvelles pour l'Évangile*, Paris, Parole et Silence, 2001 ; et Pierre GOUDREAU, *Chemins d'espérance pour l'avenir de l'Église*, coll. «Pédagogie pastorale», n°7, Bruxelles, Montréal, Lumen Vitae-Notialis, 2010. Ce sont des ouvrages qui invitent toute l'Église à l'espérance. Ils gardent encore aujourd'hui une valeur très pertinente.

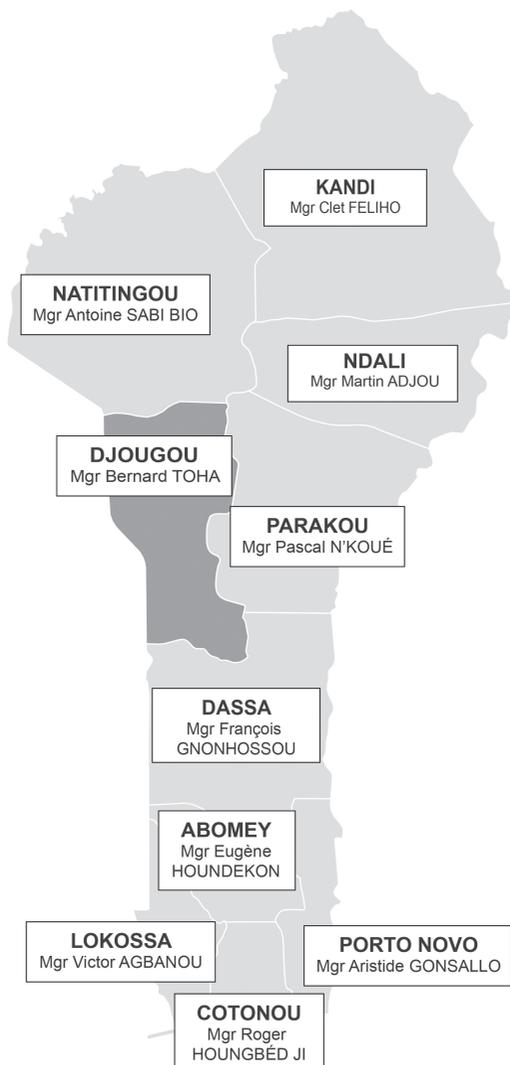


## ANNEXES



## ANNEXE 1 : CARTE DU BÉNIN, AVEC SES DIX DIOCÈSES ET LES NOMS DES ÉVÊQUES

Annexe 1 : CARTE DE BÉNIN, AVEC SES 10 DIOCÈSES ET LES NOMS DES ÉVÊQUES



La carte a été réalisée par moi-même avec l'inscription des diocèses et des noms des évêques.

## ANNEXE 2 : QUESTIONNAIRES D'INTERVIEWS

Les questions ont été choisies et adressées en fonction des catégories d'acteurs comme bases d'un échange. Voici les différentes catégories que nous avons privilégiées, dans l'ordre de la présentation : des prêtres (dont un ecclésiologue et un pastoraliste), des pères de la Société des Missions Africaines (SMA), des laïcs, catéchistes et personnes-ressources, y compris des jeunes, deux sociologues des religions et quelques cadres catholiques<sup>1888</sup>.

### Questions générales

1. Que pensez-vous de l'Église catholique aujourd'hui au Bénin ?
2. Pensez-vous que les catholiques d'aujourd'hui vivent authentiquement leur foi ?
3. Qu'est-ce qui, selon vous, freine leur adhésion totale au Christ ?
4. Comment expliquez-vous l'incohérence dans leur vie ?
5. Le poids de la tradition aurait-il quelque chose à voir dans cette inconséquence ?
6. Depuis quelques années, le Magistère ne cesse d'inviter l'Église à la conversion. Selon vous, à quelles conversions sommes-nous appelés dans l'Église catholique au Bénin ?
7. Est-ce que vous envisagez l'Église comme une solidarité manifestée par sa présence de gratuité ?
8. Que souhaitez-vous pour l'avenir de l'Église dans notre pays ?
9. À votre connaissance, n'y aurait-il pas des catholiques qui quittent l'Église pour les évangéliques ? Si oui, quelles seraient selon vous leurs motivations ?
10. Que recherchent-ils en allant vers ces nouveaux mouvements religieux ?
11. Y aurait-il une défaillance dans l'animation de la foi, ou dans sa transmission aux jeunes ?
12. Le peuple béninois vit un combat quotidien contre, entre autres, l'analphabétisme, la pauvreté, la faim, la corruption, l'insécurité alimentaire, les maladies endémiques, le mauvais état des routes, le délestage, etc. En quels termes concevez-vous l'action de l'Église catholique pour faire face à ces fléaux ?
13. Sentez-vous l'Église catholique au Bénin solidaire des personnes qui luttent contre les maux que nous venons d'évoquer ?

14. Pour vous, est-ce que l'Église au Bénin n'est pas plutôt une Église du culte, c'est-à-dire plus soucieuse des rites et préoccupée de préserver les acquis ?
15. N'a-t-on pas l'impression que l'Église au Bénin travaille beaucoup plus au fonctionnement de l'appareil ?
16. Pourriez-vous parler aujourd'hui de baisse des vocations sacerdotales ou religieuses au Bénin ?
17. Le peuple béninois est très sensible aux valeurs de vie, de solidarité, d'accueil, d'entraide et de partage. À votre avis, comment l'Église pourra-t-elle se servir de ces valeurs comme des creusets d'évangélisation ?
18. Que pensez-vous de la mission et de votre présence au Bénin 150 ans après le début de l'évangélisation ?
19. Quels sont, selon vous, au regard du bilan tiré, les nouveaux enjeux de la mission aujourd'hui au Bénin ?
20. Avec ce projet de la nouvelle évangélisation qui peine à prendre corps dans l'Église au Bénin, n'y a-t-il pas le risque de fabriquer une Église à deux vitesses : les uns pour cette nouvelle évangélisation et la conversion qu'elle implique, les autres à la traîne, se rebiffant contre cette proposition ?
21. La conversion pastorale qu'implique la nouvelle évangélisation ne va-t-elle pas rencontrer des résistances aussi bien dans le clergé que dans le peuple chrétien ?
22. Quelle serait, selon vous, la place des laïcs et des familles dans la nouvelle évangélisation ?
23. Comment concevez-vous la collaboration des prêtres et des laïcs à différents niveaux de responsabilité dans l'Église d'aujourd'hui ?
24. Qu'est-ce qui devrait changer dans l'organisation de la catéchèse au Bénin ?
25. Les successeurs des apôtres ont reçu la lourde tâche de donner des impulsions à la mission. Quel est, selon vous, le degré d'investissement de nos évêques dans la nouvelle évangélisation ?
26. Quelle forme peut prendre la nouvelle évangélisation chez un prêtre ?
27. Pensez-vous qu'il soit raisonnable de continuer à évangéliser aujourd'hui, à l'heure de *l'internet*, à la manière des premiers missionnaires ?
28. Pourriez-vous nous donner votre avis sur cette recherche : son utilité, son importance et son intérêt pour l'Église au Bénin, etc. ?

## Questionnaire aux prêtres

1. Que pensez-vous de l'Église catholique aujourd'hui au Bénin ?
2. Pensez-vous que les catholiques d'aujourd'hui vivent authentiquement leur foi ?
3. Qu'est-ce qui, selon vous, freine leur adhésion totale au Christ ?
4. Comment expliquez-vous l'incohérence dans leur vie ?
5. Le poids de la tradition aurait-il quelque chose à voir dans cette inconséquence ?
6. Depuis quelques années, le Magistère ne cesse d'inviter l'Église à la conversion. Selon vous, à quelles conversions sommes-nous appelés pour une meilleure renaissance de l'Église au Bénin ?
7. Est-ce que vous envisagez l'Église comme une solidarité manifestée par sa présence de gratuité ?
8. Que souhaitez-vous pour l'avenir de l'Église dans notre pays ?
9. À votre connaissance, n'y aurait-il pas des catholiques qui quittent l'Église pour les évangéliques ? Si oui, quelles seraient selon vous leurs motivations ?
10. Que recherchent-ils en allant vers ces nouveaux mouvements religieux ?
11. Y aurait-il une défaillance dans l'animation de la foi, ou dans sa transmission aux jeunes ?
12. Le peuple béninois vit un combat quotidien contre, entre autres, l'analphabétisme, la pauvreté, la faim, la corruption, l'insécurité alimentaire, les maladies endémiques, le mauvais état des routes, le délestage, etc. En quels termes concevez-vous l'action de l'Église catholique pour faire face à ces fléaux ?
13. Sentez-vous l'Église catholique au Bénin solidaire des personnes qui luttent contre les maux que nous venons d'évoquer ?
14. Pour vous, est-ce que l'Église au Bénin n'est pas plutôt une Église du culte, c'est-à-dire plus soucieuse des rites et préoccupée de préserver les acquis ?
15. N'a-t-on pas l'impression que l'Église au Bénin travaille beaucoup plus au fonctionnement de l'appareil ?
16. Pourriez-vous parler aujourd'hui de baisse des vocations sacerdotales ou religieuses au Bénin ?
17. Le peuple béninois est très sensible aux valeurs de vie, de solidarité, d'accueil, d'entraide et de partage. À votre avis, comment l'Église pourra-t-elle se servir de ces valeurs comme des creusets d'évangélisation ?
18. Avec ce projet de la nouvelle évangélisation qui peine à prendre corps dans l'Église au Bénin, n'y a-t-il pas le risque de fabriquer une Église à deux vitesses : les uns pour cette nouvelle évangélisation et la conversion qu'elle implique, les autres à la traîne, se rebiffant contre cette proposition ?

19. Quelle forme peut prendre la nouvelle évangélisation chez un prêtre et chez un évêque ?
20. Que souhaitez-vous pour l'avenir de l'Église dans notre pays ?

### Questionnaire aux pères SMA

1. Que pensez-vous de la mission et de votre présence au Bénin 150 ans après le début de l'évangélisation ?
2. Quels sont, selon vous, au regard du bilan tiré, les nouveaux enjeux de la mission aujourd'hui au Bénin ?
3. Depuis quelques années, le Magistère ne cesse d'inviter l'Église à la conversion. Selon vous, à quelles conversions sommes-nous appelés dans l'Église catholique au Bénin ?
4. Avec ce projet de la nouvelle évangélisation qui peine à prendre corps dans l'Église au Bénin, n'y a-t-il pas le risque de fabriquer une Église à deux vitesses : les uns pour cette nouvelle évangélisation et la conversion qu'elle implique, les autres à la traîne, se rebiffant contre cette proposition ?
5. Que souhaitez-vous pour l'avenir de l'Église dans notre pays, une Église « implantée » par vos vaillants prédécesseurs et « arrosée » par vous ?

### Questionnaire aux catéchistes et autres personnes-ressources

1. Que pensez-vous de l'Église catholique aujourd'hui au Bénin ?
2. Pensez-vous que les catholiques d'aujourd'hui vivent authentiquement leur foi ?
3. Qu'est-ce qui, selon vous, freine leur adhésion totale au Christ ?
4. Comment expliquez-vous l'incohérence dans leur vie ?
5. Le poids de la tradition aurait-il quelque chose à voir dans cette inconséquence ?
6. Depuis quelques années, le Magistère ne cesse d'inviter l'Église à la conversion. Selon vous, à quelles conversions sommes-nous appelés dans l'Église catholique au Bénin ?
7. Qu'est-ce qui devrait changer dans l'organisation de la catéchèse au Bénin ?
8. A votre connaissance, n'y aurait-il pas des catholiques qui quittent l'Église pour les évangéliques ? Si oui, quelles seraient selon vous leurs motivations ?
9. Que recherchent-ils en allant vers ces nouveaux mouvements religieux ?
10. Y aurait-il une défaillance dans l'animation de la foi, ou dans sa transmission aux jeunes ?

## Questions aux cadres catholiques et aux sociologues

1. Que pensez-vous de l'Église catholique aujourd'hui au Bénin ?
2. Pensez-vous que les catholiques d'aujourd'hui vivent authentiquement leur foi ?
3. Qu'est-ce qui, selon vous, freine leur adhésion totale au Christ ?
4. Comment expliquez-vous l'incohérence dans leur vie ?
5. Le poids de la tradition aurait-il quelque chose à voir dans cette inconséquence ?
6. Depuis quelques années, le Magistère ne cesse d'inviter l'Église à la conversion. Selon vous, à quelles conversions sommes-nous appelés dans l'Église catholique au Bénin ?
7. Que souhaitez-vous pour l'avenir de l'Église dans notre pays ?
8. Le peuple béninois vit un combat quotidien contre, entre autres, l'analphabétisme, la pauvreté, la faim, la corruption, l'insécurité alimentaire, les maladies endémiques, le mauvais état des routes, le délestage, etc. En quels termes concevez-vous l'action de l'Église catholique pour faire face à ces fléaux ?
9. Pour vous, est-ce que l'Église au Bénin n'est pas plutôt une Église du culte, c'est-à-dire plus soucieuse des rites et préoccupée de préserver les acquis ?
10. Avec ce projet de la nouvelle évangélisation qui peine à prendre corps dans l'Église au Bénin, n'y a-t-il pas le risque de fabriquer une Église à deux vitesses : les uns pour cette nouvelle évangélisation et la conversion qu'elle implique, les autres à la traîne, se rebiffant contre cette proposition ?

\* \* \*

**NB :** On observe une répétition dans la formulation des questionnaires. Cela peut paraître fastidieux. Mais c'est un choix personnel que nous avons fait pour recueillir une diversité d'opinions sur les mêmes sujets.

Toutes les réponses recueillies au cours de ces enquêtes ont été synthétisées, et nous ont permis de faire l'analyse et l'étude sociologique de la réalité ecclésiale dans notre pays (cf. *supra*, 2.3.2., « Analyse des données de l'enquête selon les trois crises »).

## ANNEXE 3

### Corpus des personnes interviewées

Entretiens recueillis par Éméric AKPOVO, Paul HESSOU, Claude MITCHIKPÈ, Romaric AMOUZOUVI et Théodore ASSOGBA. Les personnes interrogées sont ici classées par ordre alphabétique, avec la date de l'entretien réalisé. Nous avons été obligés de «maquiller» deux profils; et certains prénoms parmi les personnes-ressources ont été changés, afin de conserver l'anonymat exigé par certains enquêtés.

#### 1. Les prêtres (16)

- Père ADJIBOGOU Thierry, prêtre du diocèse de Dassa-Zoumè, actuellement aux études à Paris, 17 juin 2018.
- Père AHOÛÈ Vincent, prêtre du diocèse de Dassa-Zoumè, actuellement aux études à Rome, 23 juin 2018.
- Père AÏNA Gad, prêtre du diocèse de Cotonou, 28 juin 2018.
- Père AKPOVO Tiburce, prêtre de l'archidiocèse de Parakou, responsable du Bureau Diocésain du Borgou pour le Développement (BDBD)-Parakou, 12 juin 2018.
- Père AZONHOUMON Joseph, prêtre du diocèse de Porto Novo, curé à Porto-Novo, 24 juin 2018.
- Père BADOU Germain, prêtre du diocèse de Cotonou, curé à Cotonou, 17 août 2016.
- Père ÇAKPO Jean-Parfait, prêtre du diocèse de Lokossa, actuellement curé de la paroisse de Deauville en France, 17 mars 2021.
- Père CHAUVIN André, SMA, né à Saint-Malo en France, décédé à Lomé le 6 septembre 2017 à l'âge de 84 ans, missionnaire curé au Bénin de 1965 à 1993, de 2005 à 2013, 11 août 2016.
- Père GBÉDJI Joseph, prêtre du diocèse de Dassa-Zoumè, actuellement aux études doctorales à Novara en Italie, 12 juin 2018.
- Père HENNOU Maxime, prêtre de l'archidiocèse de Parakou, Responsable Caritas, 27 juillet 2016.
- Père HESSOU Paul, prêtre de l'archidiocèse de Cotonou, actuellement aux études à Dakar, 14 juillet 2016.
- Père HOUSSINON Placile, SMA, prêtre du diocèse de Cotonou, curé de la paroisse Saint Michel de Cotonou, 14 août 2016.
- Père LANMANTCHION Éric, prêtre du diocèse d'Abomey, actuellement aux études dans le diocèse d'Albi en France, 16 octobre 2020.
- Père MITCHIKPÈ Claude, prêtre du diocèse de Lokossa, curé de la paroisse de Ghézin au Bénin, 12 août 2016.
- Père SÉBO Félicien, prêtre du diocèse de Lokossa, professeur à l'UCAO à Abidjan, 12 janvier 2021.
- Père SOËDÉ Nathanaël, prêtre du diocèse de Lokossa, aumônier national des cadres politiques, 20 août 2016 à Abidjan.

## 2. Les personnes ressources (36)

- ADANTOLÉ Placide, chauffeur à Porto-Novo, chrétien pratiquant, 43 ans, marié et père de deux enfants, 17 août 2016.
- ASSOGBA François, fonctionnaire au ministère de l'industrie à Cotonou, 52 ans, baptisé non pratiquant, 60 ans, 28 juillet 2016.
- ASSOUMA Nouhoum, secrétaire de direction à Bohicon, catholique non pratiquant, 40 ans et père de quatre enfants, 15 août 2016.
- BÉHANZIN Élias, vendeur épicier à Porto-Novo, catholique, 36 ans, célibataire, 18 août 2016.
- BIAOU Alidou, mécanicien à Gadomé, adepte du *Vodun*, 55 ans, marié et père de douze enfants, 24 juin 2018.
- CAPO-CHICHI Éric, boulanger à Azowlissé, croyant pratiquant les sectes, 44 ans, marié et père de deux enfants, 19 août 2016.
- DANGBÉNOU, consultant du *Fâ* à Sékoudougou, 62 ans, polygame, 2 juin 2018.
- DASSI Bibiane, coiffeuse à Abomey, catholique pratiquante, 43 ans et mère d'une fille, 30 juin 2018.
- DJOSSOU Laitan, conducteur de taxi-moto à Porto-Novo, 45 ans, baptisé mais pas pratiquant, 14 août 2016.
- Dah DOFONNOU Loko Akpadji, chef de collectivité à Ouidah, 65 ans, marié et père de trois enfants, 26 juin 2018.
- DOKO Basile, agriculteur à Tori-Bossito, 33 ans, pratiquant des sectes, marié et père d'un enfant, 26 juin 2018.
- DOSSA Carine, dentiste à Cotonou, catholique pratiquante, 29 ans, célibataire, 15 juin 2018.
- ÉDOU Pierrette, spécialiste de questions familiales, 44 ans, catholique, mariée et mère de trois enfants, 14 juin 2018.
- GBÉTIE Egnonam, ébéniste à Savalou, 34 ans, catholique pratiquant, marié et père de deux enfants, 23 juin 2018.
- GLÈLÈ Bernice, esthéticienne à Avrankou, catholique pratiquante, 50 ans, mariée et mère de deux enfants.
- GOGAN Prisca, épouse ADOUKONOU, mère au foyer à Dogbo, catholique pratiquante saisonnière, 58 ans, mariée et mère de sept enfants, 14 juillet 2016.
- HAZOUMÈ Romuald, artiste béninois pratiquant le *vodun* à Ouidah, 49 ans, père de six enfants, 17 juin 2018.
- HENNU Landry, chômeur à Sakété, 25 ans, pratiquant célibataire, 13 juin 2018.
- HOUNNOU Dagbo, chef traditionnel à Kaboua, 68 ans, pratiquant du *vodun*, 17 août 2016.
- KPATCHAVI Hellu, chef traditionnel (*Bokonon*) à Tindji-Zakpota, 46 ans, père de sept enfants.
- KPATINVOH Hellu, naturothérapeute, 51 ans, baptisé non pratiquant, marié et père de deux enfants, 10 juin 2018.
- LOKOSSOU Vivien, enseignant à Comé, chrétien pratiquant, 51 ans, père de six enfants, 8 juin 2018.
- MEGAN Jeanne, secrétaire à l'archevêché Cotonou, catholique pratiquante, 45 ans, mariée, 12 juin 2018.
- MÈTOHOUÉ Axel, médecin généraliste à Cotonou, catholique pratiquant, 55 ans, père de quatre enfants, 30 juin 2018.
- NOUDABLOU Bernard, garagiste à Zinvié, catholique pratiquant, 58 ans, marié et père de cinq enfants, 2 juin 2018.
- NOUGBO Clément, artisan peintre de Djougou, chrétien pratiquant, 36 ans, marié et père de trois enfants, juillet 2016.
- SAGBO Nestor, étudiant en sociologie à l'université d'Abomey Calavi, catholique non pratiquant, 24 ans, juillet 2016.
- SOSSAMINOI Roger, chef village à Zakpota, marié et père de sept enfants, 60 ans, non baptisé, 29 juin 2018.

- SOUHOUIN Bernard, chauffeur-transporteur à Comé, 38 ans, catholique non pratiquant, marié et père d'un enfant.
- TANGBO Héléme, chef du village de Koundata dans l'arrondissement de Perma dans l'Atacora, 89 ans, père de quinze enfants, 18 octobre 2019.
- TOUGOU Raphaël, médecin à Porto-Novo, 49 ans, catholique, marié et père d'une fille, 28 juin 2018.
- ZINFLU Thomas, chef de village à Zinvié, catholique non pratiquant, 68 ans, marié et père de douze enfants, 19 août 2016.
- ZINSOU Paul, conducteur de taxi-moto à Cotonou, 41 ans, marié et père de deux enfants, 17 août 2016.
- ZOSSOUNGBO Angèle, ménagère à Cotonou, catéchiste et mère de famille, 44 ans, 14 août 2016.
- Dame X, Allada, 74 ans, 29 juin 2018.
- Monsieur Y, Sèmè, 52 ans, 26 août 2016.

### 3. Sociologues des religions et cadres catholiques (5)

- Prof. AMOUZOUVI Dodji Alexis, sociologue des religions à l'université d'Abomey Calavi au Bénin, 17 juin 2018.
- Prof. BOTCHI Jean-Marie, prêtre du diocèse de Lokossa, enseignant sociologue à l'université d'Abomey Calavi au Bénin, 18 juin 2018.
- BELLARME Fabien, cadre catholique, marié et père de quatre enfants, ancien conseiller à la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC), Cotonou, 26 juin 2018.
- HOUEKPONHOUNDÉ Simon, cadre catholique, célibataire, banquier d'affaires, Cotonou, 26 juin 2018.
- MENSAH Géofroy, cadre catholique, ancien député à l'Assemblée nationale du Bénin, Porto-Novo, 21 juin 2018.



## BIBLIOGRAPHIE

### 1. Sources scripturaires

*La Bible de Jérusalem*, (traduite en français sous la direction de l'École biblique de Jérusalem), Paris, Cerf, 2000.

*La Bible TOB (Traduction œcuménique de la Bible)*, Paris, Cerf, 2004.

### 2. Sources magistérielles

#### 2.1. Documents des conciles

CONCILE ŒCUMÉNIQUE VATICAN II, *Les seize documents conciliaires*, Montréal, Fides, 1967.

CONCILE VATICAN II, *Lumen gentium*, Constitution dogmatique sur l'Église, Rome, 1964.

CONCILE VATICAN II, *Apostolicam actuositatem*, Décret sur l'apostolat des laïcs, Rome, 1965.

CONCILE VATICAN II, *Gaudium et spes*, Constitution pastorale sur l'Église dans le monde de ce temps, Rome, 1965.

CONCILE VATICAN II, *Ad Gentes* sur l'activité missionnaire de l'Église, Rome, 1965.

DENZINGER H. et SCHÖNMETZER, A., *Enchiridion. Symboles et définitions de la foi catholique*, Paris, Cerf, 1996.

#### 2.2. Documents des pontifes

PAUL VI, Lettre apostolique en forme de Motu proprio *Africae terrarum*, Rome, 29 octobre 1967.

PAUL VI, *Discours aux évêques africains*, Kampala, 1969.

PAUL VI, Exhortation apostolique *Evangelii nuntiandi* sur l'évangélisation, Rome, décembre 1975.

PAUL VI, Encyclique *Sacerdotalis coelibatus* sur le célibat sacerdotal, Rome, 24 juin 1967.

JEAN-PAUL II, Exhortation apostolique *Catechesi tradendae*, Collection « Documents » 18, Tournai, 1979.

JEAN-PAUL II, Exhortation apostolique post-synodale *Christifideles laici* sur la vocation et la mission des laïcs dans l'Église et dans le monde, Rome, 30 décembre 1988.

JEAN-PAUL II, Lettre encyclique *Redemptoris missio* sur la valeur permanente du précepte missionnaire, Rome, décembre 1990.

JEAN-PAUL II, Exhortation apostolique post-synodale *Ecclesia in Africa* sur l'Église en Afrique et sa mission évangélisatrice vers l'an 2000, 14 septembre 1995.

JEAN-PAUL II, Lettre apostolique *Novo millennio ineunte* au début du nouveau millénaire, Rome, 2001.

BENOÎT XVI, Lettre apostolique en forme de Motu proprio *Ubicumque et semper (Partout et toujours)*, à propos du Conseil pontifical pour la nouvelle évangélisation, *La Documentation catholique*, n°2456, novembre 2010, pp. 978–980.

BENOÎT XVI, Exhortation apostolique post-synodale *Africae munus* sur l'Église en Afrique au service de la réconciliation, de la justice et de la paix, 19 novembre 2011.

FRANÇOIS, Lettre encyclique *Lumen fidei* sur la foi, Rome, 29 juin 2013.

FRANÇOIS, Exhortation apostolique *Evangelii gaudium* sur l'annonce de l'Évangile dans le monde d'aujourd'hui, Rome, 24 novembre 2013.

- FRANÇOIS, Lettre encyclique *Laudato si'* sur la sauvegarde de la maison commune, Rome, 2015.
- FRANÇOIS, Exhortation apostolique *Amoris laetitia* sur l'amour dans la famille, Paris, Salvator, 2016.
- FRANÇOIS, Exhortation apostolique *Gaudete et exultate* sur l'appel à la sainteté dans le monde actuel, Rome, 19 mars 2018.
- FRANÇOIS, Exhortation apostolique post-synodale *Christus vivit* aux jeunes et à tout le peuple de Dieu, Rome, 25 mars 2019.

### 2.3. Documents du Saint-Siège

- RITUEL DE L'INITIATION CHRÉTIENNE DES ADULTES (RICA), Paris, Desclée-Mame, 1972.
- SECRÉTARIAT POUR L'UNITÉ DES CHRÉTIENS, *Le phénomène des sectes ou Nouveaux Mouvements Religieux : défi pastoral*, Kinshasa, Éditions Saint Paul Afrique, 1986.
- CONGRÉGATION POUR L'ÉVANGÉLISATION DES PEUPLES, *Guide de vie pastorale pour les prêtres diocésains des Églises qui dépendent de la Congrégation pour l'évangélisation des peuples*, Cité du Vatican, 1989.
- SYNODE DES ÉVÊQUES. ASSEMBLÉE SPÉCIALE POUR L'AFRIQUE, *L'Église en Afrique et la mission évangélisatrice vers l'an 2000*, « Vous serez mes témoins » (Ac 1, 8), *Instrumentum Laboris*, Cité du Vatican, Secrétariat général du synode des évêques, Libreria Editrice Vaticana, 1993.
- CONSEIL PONTIFICAL POUR LA PROMOTION DE L'UNITÉ DES CHRÉTIENS, *Directoire œcuménique*, coll. « Documents des Églises », Paris, Cerf, 1994.
- SECRÉTARIAT POUR L'UNITÉ DES CHRÉTIENS, SECRÉTARIAT POUR LES NON-CROYANTS, CONSEIL PONTIFICAL POUR LA CULTURE, *Les sectes et l'Église catholique*, Paris, Cerf, 1994.
- CONGRÉGATION POUR LE CLERGÉ, *Directoire général pour la catéchèse*, Cité du Vatican, Libreria Editrice Vaticana, 1997.
- SYNODE DES ÉVÊQUES – II<sup>ème</sup> ASSEMBLÉE SPÉCIALE POUR L'AFRIQUE, *L'Église en Afrique au service de la réconciliation, de la justice et de la paix*. « Vous êtes le sel de la terre... Vous êtes la lumière du monde » (Mt 5, 13.14). *Lineamenta*, Cité du Vatican, Secrétariat général du synode des évêques, Libreria Vaticana, 2006.
- CONGRÉGATION POUR LA DOCTRINE DE LA FOI, *Note doctrinale sur certains aspects de l'évangélisation*, Rome, décembre 2007.
- CODE DE DROIT CANONIQUE, Bilingue et annoté, Canada, 3<sup>e</sup> édition, 2009.
- CATÉCHISME DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE, édition définitive avec guide de lecture, Paris, Centurion-Cerf, Fleurus-Mame, 2010.
- DICASTÈRE POUR LA NOUVELLE ÉVANGÉLISATION, *La nouvelle évangélisation pour la transmission de la foi chrétienne*, *Lineamenta* de la XIII<sup>e</sup> Assemblée générale ordinaire du synode des évêques sur la nouvelle évangélisation pour la transmission de la foi chrétienne, octobre 2012.
- CONGRÉGATION POUR LE CLERGÉ, *La conversion pastorale de la communauté paroissiale au service de la mission évangélisatrice*, *Instruction de la congrégation pour le clergé*, Rome, 20 juillet 2020.
- CONSEIL PONTIFICAL POUR LA PROMOTION DE LA NOUVELLE ÉVANGÉLISATION, *Directoire pour la catéchèse*, Paris, Bayard-Cerf-Mame, 2020.

### 2.4. Magistère local

- ARCHIDIOCÈSE DE COTONOU, *Plan stratégique d'action pastorale 2017–2022*, Cotonou, Éditions La Croix du Bénin, 2017.
- ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE DE L'ÉPISCOPAT FRANÇAIS (Rapport Raymond BOUCHEX), *Tous responsables dans l'Église?*, Lourdes 1973, Paris, Le Centurion, 1973.

- ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE DES ÉVÊQUES DE LA CONFÉRENCE ÉPISCOPALE RÉGIONALE DE L'AFRIQUE DE L'OUEST (RECOWA-CERAQ), *La nouvelle évangélisation et le développement humain intégral dans l'Église-famille de Dieu en Afrique de l'Ouest*, Ouagadougou, mai 2019.
- COMMISSION ÉPISCOPALE FRANÇAISE DE LITURGIE, *Pastorale sacramentelle. Points de repères, I. Les sacrements de l'initiation chrétienne et le mariage*, Paris, Cerf, 1996.
- CONFÉRENCE DES ÉVÊQUES DE FRANCE, *Proposer la foi dans la société actuelle. Lettre aux catholiques de France*, coll. «Documents des Églises», Paris, Cerf, 1996.
- CONFÉRENCE DES ÉVÊQUES DE FRANCE, *Des temps nouveaux pour l'Évangile. Assemblée plénière*, Lourdes 2000, Paris, Centurion-Cerf-Mame, 2001.
- CONFÉRENCE DES ÉVÊQUES DE FRANCE, *Texte national pour l'orientation de la catéchèse en France*, Paris, Bayard, Cerf, Fleurus-Mame, 2006.
- CONFÉRENCE ÉPISCOPALE DU BÉNIN, *Ne laissons pas bafouer la famille africaine sur sa propre terre*, Cotonou, Imprimerie Grande Marque, 2000.
- CONFÉRENCE ÉPISCOPALE DU BÉNIN, Lettre pastorale sur *L'éducation, sève de la vie sociale et chrétienne*, Ouidah, 20 mai 2003.
- CONFÉRENCE ÉPISCOPALE NATIONALE DU CONGO, *Nouvelle évangélisation et catéchèse dans la perspective de l'Église-famille-de-Dieu en Afrique. Instructions à l'usage des agents de l'évangélisation et de la catéchèse en République Démocratique du Congo*, Kinshasa, Ed. Secrétariat général de la CENC, 2000.
- CONSEIL DES CONFÉRENCES ÉPISCOPALES D'EUROPE, *Les évêques d'Europe et la nouvelle évangélisation*, coll. «Documents d'Église», Paris, Cerf, 1991.
- CONSEIL DES CONFÉRENCES ÉPISCOPALES D'EUROPE, CONFÉRENCE DES ÉGLISES EUROPÉENNES, *Charte œcuménique. Un rêve, un texte, une démarche*, Paris, Parole et Silence, 2003.
- Mgr GANYE, A., Lettre pastorale *Famille, lieu privilégié d'éducation et d'éveil de la foi*, Cotonou, 8 décembre 2014.
- Mgr GANYE, A., Exhortation postsynodale *Pour une foi authentiquement comprise et vécue, à l'Église-famille de Dieu à Cotonou*, Cotonou, Imprimerie Notre Dame, 2016.
- SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DE LA CONFÉRENCE DES ÉVÊQUES DE FRANCE, «*Église et médias. Ne pas désertier l'agora*», Documents Episcopat, n°5, 2012.

### 3. Ouvrages scientifiques (anthropologiques, sociologiques et théologiques)

- ADE, É., *L'Église au Bénin : Méditation sur la relève missionnaire*, Cotonou, Éditions du QIC, 2011.
- ADOUKONOU, B., *La mort dans la vie africaine*, Paris, Présence Africaine Unesco, 1979.
- ADOUKONOU, B., *Jalons pour une théologie africaine. Essai d'une herméneutique chrétienne du vodun dahoméen*, T. I – II, Paris, Lethielleux, 1980.
- AGBACHI, F., *L'auto-prise en charge dans l'Église à la lumière des Saintes Écritures*, Parakou, Éditions du Chant d'Oiseau, 2011.
- AGBOTAMABOU DONOU, P., *Les communautés ecclésiales de base : un pavé dans la paroisse ? La paroisse à l'ère et à l'heure d'Église-famille de Dieu*, Cotonou, Les Éditions du Flamboyant, 2017.
- AGBOTON, G., *Culture des peuples du Bénin*, Paris, Éditions Présence africaine, 1997.
- AGOSSOU, J., *Gbèto et Gbèdoto, L'homme et le Dieu créateur selon les Sud-Dahoméens*, Paris, Beauchesne, 1972.
- AIMARD, F., *Enquête sur la nouvelle évangélisation*, Paris, Sarmant, 2002.
- AKOHA, T., *Famille chrétienne, deviens ce que tu es*, Cotonou, Éditions Amour et vie, 2010.
- ALBERIGO, G., (dir.), *Histoire du concile Vatican II*, Tome II : *La formation de la conscience conciliaire*, Paris, Cerf, 1998.

- ALLADAYE, J., *Le catholicisme au pays du vodun*, Cotonou, Les Éditions du Flamboyant, 2003.
- AMAR, P., *Internet, le nouveau presbytère, ou : Comment rassembler des brebis avec des souris*, Paris, Lethielleux, 2016.
- AMHERDT, F.-X., (éd.), *Vatican II : quel avenir ? Évangile et culture, paroisses et ministères*, coll. «Théologie pratique en dialogue», n° 42, Fribourg, Academic Press, 2016.
- AMHERDT, F.-X., *L'animation biblique de la pastorale*, Namur, Lumen Vitae, 2017.
- AMHERDT, F.-X., *Recherches en prédication : nouvelles tendances suite à Evangelii gaudium*, coll. «Recherches pastorales», n°2, Münster-Wien-Zürich, LIT Verlag, 2019.
- AMHERDT, F.-X., KLÖCKENER, M., LOIERO, S., (éd.), *Comme à l'aube... Liturgie et pastorale au défi du concile Vatican II*, coll. «Théologie pratique en dialogue», n°44, Fribourg, Academic Press, 2017.
- AMHERDT, F.-X., LACROIX, R., (éd.), ÉQUIPE EUROPÉENNE DE CATÉCHÈSE, *La famille entre éducation chrétienne et proposition de la foi*, coll. «Perspectives pastorales», n°13, St-Maurice, Saint-Augustin, 2020.
- AMHERDT, F.-X., LOIERO, S., (dir.), *Le christianisme et la théologie entre syncrétisme et inculturation. Perspectives interdisciplinaires*, coll. «Théologie pratique en dialogue», n° 53, Bâle, Schwabe Verlag, 2021.
- AMHERDT, F.-X., VIANIN, P., *À l'école du Christ pédagogue. Comment enseigner à la suite du Maître ?*, coll. «Perspectives pastorales», n° 5, Saint-Maurice, Saint-Augustin, 2011.
- ARNADEZ, R., *L'islam*, coll. «L'horizon du croyant», Paris-Ottawa, Desclée-Novalis, 1988.
- ARRUPE, P., *Écrits pour évangéliser*, Paris, Le Centurion, 1992.
- ASSIÉLOU, K., *Baptême, guérison de l'arbre généalogique et restauration des nations, villes et villages*, Abidjan, Éditions Saint Michel Archange, 2004.
- ASSOCIATION DES THÉOLOGIENS DU BÉNIN, *Christianisme et humanisme en Afrique. Mélanges en hommage au cardinal Bernardin Gantin*, Paris, Karthala, 2003.
- ASSOGBA, Y., *Regard sur la jeunesse en Afrique subsaharienne*, Québec, Éditions de l'Institut québécois de recherche sur la culture (IQRC), 2007.
- AUGER, J.-P., *Comment Jésus a coaché douze personnes ordinaires pour en faire des leaders extraordinaires*, Paris, Salvator, 2016.
- AUGUSTIN, G., *L'âme de l'œcuménisme. L'unité des chrétiens comme processus spirituel*, Paris, Médiaspaul, 2018.
- BABEL, H., *Ma vie de pasteur. Troisième partie*, Genève, Hugues Bardet Éditions, 1988.
- BABÈS, L., (dir.), *Les nouvelles manières de croire. Judaïsme, christianisme, islam, nouvelles religiosités*, coll. «Débattre», Paris, L'Atelier, 1996.
- BABIN, P., *Les jeunes et la foi*, coll. «Chemins de la foi», Paris, Éditions du Chalet, 1961.
- BABIN, P., ZUKOWSKI, A., *Médias, chance pour l'Évangile*, Paris, Lethielleux, 2000.
- BACQ, P., THEOBALD, C., (dir.), *Une nouvelle chance pour l'Évangile*, Bruxelles, Lumen Vitae, 2004.
- BACQ, P., THEOBALD, C., (dir.), *Passeurs d'Évangile*, Bruxelles, Lumen Vitae, 2008.
- BAMOUNI, C., *La place du prêtre africain dans sa société*, Abidjan, Institut catholique de l'Afrique de l'Ouest (ICAO), 1981.
- BARBEY, F., *L'Église-famille de Dieu en Afrique à l'épreuve de la xénophobie, du tribalisme et de l'autoritarisme. Menaces pour les institutions ecclésiales*, coll. «Églises d'Afrique», Paris, L'Harmattan, 2020.
- BARREAU, J.-M., *Jean-Paul II, le saint de la nouvelle évangélisation*, Paris, Salvator, 2014.
- BARREAU, J.-M., *François et la miséricorde. De la nouvelle évangélisation à la miséricorde*, Paris, Médiaspaul, 2015.
- BAYILI, B., *La nouvelle évangélisation à partir de l'Europe occidentale. Les défis d'une inculturation*, Paris, L'Harmattan, 2014.
- BÉDÉ, U., *Trinité et Inculturation*, Paris, Desclée de Brouwer, 2008.
- BEZANÇON, J.-N., (dir.), *La transmission, un défi impossible ?*, Paris, Desclée de Brouwer, 2007.

- BIANCHI, E., *Nouveaux styles d'évangélisation*, Paris, Cerf, 2013.
- BIDIMA, J.-G., *La palabre : une juridiction de la parole*, Paris, Michalon, 1997.
- BIERSCHENK, T., *L'appropriation locale de la démocratie : Analyse des élections municipales à Parakou, République du Bénin*, Université Johannes Gutenberg de Mayence, Document de travail *Ecocité* n°7, mars 2002.
- BINZ, A., MOLDO, R., ROY, A.-L., *Former des adultes en Église ; état des lieux, aspects théoriques et pratiques*, St-Maurice, St-Augustin, 2000.
- BOBINEAU, O., GUYON, J., (dir.), *La coresponsabilité dans l'Église, utopie ou réalisme?*, Paris, Desclée de Brouwer, 2010.
- BOILLAT, J.-C., AMHERDT, F.-X., *Web & Co et pastorale : les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC) et la transmission de la foi*, Saint-Maurice, Saint-Augustin, 2013.
- BONFILS, J., *La mission catholique en République du Bénin : des origines à 1945*, Paris, Karthala, 1999.
- BORDEYNE, P., VILLEMEN, L., *Vatican II et la théologie. Perspectives pour le XXI<sup>e</sup> siècle*, coll. « Cogitatio Fidei », n° 254, Paris, Cerf, 2006.
- BORRAS, A., *Des laïcs en responsabilité pastorale?*, Paris, Cerf, 1998.
- BORRAS, A., *Quand les prêtres viennent à manquer. Repères théologiques et canoniques en temps de précarité*, Paris, Médiaspaul, 2017.
- BOURGOIS, D., *L'un et l'autre sacerdoce. Essai sur la structure sacramentelle de l'Église*, Paris, Desclée, 1991.
- BOUBAKEUR, D., BOUSQUET, F., *Chrétiens et musulmans ont-ils le même Dieu?*, coll. « Controverses », Paris, Salvator, 2009.
- BOVON, F., *L'Évangile selon saint Luc 19, 28–24, 53*, coll. « Commentaire du Nouveau Testament. Deuxième série », IIIId, Genève, Labor et Fides, 2009.
- BUJO, B., *Le Notre Père. Son impact sur la vie quotidienne. Méditation d'un théologien africain*, Kinshasa, Filles de Saint Paul, 2001.
- BUJO, B., *Introduction à la théologie africaine*, Fribourg, Academic Press, 2008.
- BUJO, B., *Le Credo de l'Église en dialogue avec les cultures – Existe-t-il une manière africaine de croire au Dieu de Jésus-Christ?*, coll. « Théologie africaine », vol. 1, Fribourg, Academic Press, 2016.
- BUJO, B., *La vision africaine du monde. Pour un enseignement social de l'Église sans loi naturelle*, coll. « Théologie africaine », vol. 5, St-Maurice, St-Augustin, 2018.
- BUJO, B., *Quelle Église pour un christianisme authentiquement africain? Universalité dans la diversité*, coll. « Théologie africaine », vol. 6, Basel, Schwabe Verlag, 2020.
- BUJO, B., ILUNGA MUYA, J., *Théologie africaine au XXI<sup>ème</sup> siècle. Quelques figures*, vol. 1, Fribourg, Éditions universitaires, 2002.
- BESSI DOGBO, I., YEDO AKPA, F., *L'autonomie des Églises locales d'Afrique et la charité pastorale*, Abidjan, Éditions de l'Université catholique de l'Afrique de l'Ouest (UCAO), 2014.
- BIJU-DUVAL, D., *Faut-il encore se soucier du salut des âmes? L'urgence de l'évangélisation*, Paris, Éditions de l'Emmanuel, 2012.
- BIEMMI, E., *La seconde annonce. La grâce de recommencer*, coll. « Pédagogie catéchétique », n°29, Bruxelles, Lumen Vitae, 2014.
- BIEMMI, E., FOSSION, A., (dir.), *La conversion missionnaire de la catéchèse. Actes du congrès de l'Équipe européenne de catéchèse (28 mai – 2 juin 2006)*, coll. « Pédagogie catéchétique », n°24, Bruxelles, Lumen Vitae, 2009.
- BIEMMI, E., FOSSION, A., (dir.), *La catéchèse narrative. Actes du congrès de l'Équipe européenne de catéchèse*, Cracovie, mai 2010, coll. « Pédagogie catéchétique », n°26, Bruxelles, Lumen Vitae, 2011.

- BIEMMI, E., DERROITTE, H., (dir.), *Catéchèse, communauté et seconde annonce*, coll. «Pédagogie catéchétique», n 30, Bruxelles, Lumen Vitae, 2015.
- BOKA DI MPASI, L., *Théologie africaine: inculturation de la théologie. Pour un christianisme de la 11<sup>ème</sup> heure*, Abidjan, Inades, 2001.
- BOURGEOIS, D., *La pastorale de l'Église*, coll. «Amateca, Manuel de théologie catholique», vol. XI, Paris-Luxembourg, Cerf-St-Paul, 1999.
- BRICOUT, H., PRÉTOT, P., (dir.), *Faire pénitence, se laisser réconcilier. Le sacrement comme chemin de prière*, coll. «Lex Orandi», Paris, Cerf, 2013.
- BRULIN, M., (éd.), *L'exorcisme dans l'Église catholique*, Paris, Desclée-Mame, 2006.
- BRUNET, L., *Les communautés ecclésiales de base. L'exemple de Bangui en Centrafrique*, Paris, L'Harmattan, 2006.
- CALVEZ, J.-Y., *Une éthique pour nos sociétés*, coll. «Racines», Paris, Nouvelle Cité, 1988.
- CALVEZ, J.-Y., ZOUBOV, A., (dir.), *Église et économie*, Paris, Cerf, 2006.
- CANETTE, F. D., *Les prêtres exorcistes. Enquête et témoignages*, Paris, Robert Laffont, 1993.
- CARDON, D., *La démocratie internet. Promesses et limites*, coll. «La République des idées», n°23, Paris, Le Seuil, 2010.
- CENCINI, A., *Éduquer, former, accompagner. Une pédagogie pour aider une personne à réaliser sa vocation*, Nouan-le-Fuzelier, Éd. des Béatitudes, 2007.
- CENCINI, A., *La formation permanente...Y croyons-nous vraiment?*, coll. «La part-Dieu», n°25, Bruxelles, Lessius, 2014.
- CENTRE ROGER IKOR, *Les sectes en état d'urgence. Mieux les connaître, mieux s'en défendre en France et dans le monde*, Paris, Albin Michel, 1995.
- CENTRE ROGER IKOR, *Sectes et mouvements religieux*, Paris, Pierre Téqui, 1996.
- CERAS, *Le discours social de l'Église catholique de Léon XIII à Jean-Paul II. Les grands textes de l'enseignement social de l'Église catholique rassemblés et présentés, accompagnés d'un index thématique*, Paris, Centurion, 1985.
- DE CHALENDAR, X., *Responsabilités ecclésiales pour laïcs*, Paris, Cerf, 1983.
- CHAUVET, L.-M., *Les sacrements. Parole de Dieu au risque du corps*, coll. «Vivre, croire, célébrer – Recherches», Paris, L'Atelier, 1997.
- CHAUVET, L.-M., DE CLERCK, P., (dir.) *Le sacrement du pardon entre hier et demain*, Paris, Desclée, 1993.
- CHEZA, M., (éd.), *Le synode africain. Histoires et textes*, Paris, Karthala, 1996.
- CHEZA, M., *Le deuxième synode africain. Réconciliation, Justice et Paix*, Paris, Karthala, 2013.
- DE CLERCK, P., *L'intelligence de la liturgie, renouveau liturgique. Documents fondateurs*, Paris, Cerf, 2004.
- COLLECTIF, *Itinéraires œcuméniques. Pistes de recherches à l'intention des paroisses*, Genève, Labor et Fides, 1982.
- COLLECTIF, *Vingt ans de recherche théologique sur le dialogue interreligieux, Chemins de dialogue*, n° 40, 2012.
- COMITÉ MIXTE CATHOLIQUE-PROTESTANT EN FRANCE, *Consensus œcuménique et différence fondamentale*, Paris, Centurion, 1987.
- COMMISSION THÉOLOGIQUE INTERNATIONALE, *Le christianisme et les religions*, coll. «Documents des Églises», Paris, Centurion-Cerf, 1997.
- CONGAR, Y., *Jalons pour une théologie du laïcat*, Paris, Cerf, 1953.
- CONSEIL OECUMÉNIQUE DES ÉGLISES, *Vers le partage de la foi commune*, coll. «Documents des Églises», Paris, Cerf, 1998.
- CONSTANS, L., *Retour à l'écriture. Pour une nouvelle évangélisation*, Paris, Endymion, 2015.
- CORNEVIN, R., *Le Dahomey*, Paris, Presse universitaire de France, 1970.
- CUBAKA CISHUGI, N., *Se réconcilier au nom de la vie. Approche traditionnelle africaine de résolution des conflits au service de la réconciliation sociale et ecclésiale. Cas du Ndaro chez*

- les Bashi de la République démocratique du Congo*, coll. «Théologie africaine», n°7, Bâle, Schwabe Verlag, 2021.
- DAGENS, C., *Va au large. Des chances nouvelles pour l'Évangile*, Paris, Parole et Silence, 2001.
- DAGENS, C., *Méditation sur l'Église catholique en France: libre et présente*, coll. «L'histoire à vif», Paris, Cerf, 2008.
- DAGENS, C., *Aujourd'hui l'Évangile*, Paris, Parole et Silence, 2009.
- DAGENS, C., *Entre épreuves et renouveaux, la passion de l'Évangile. Indifférence religieuse, visibilité de l'Église et évangélisation*, Rapport présenté à l'assemblée des évêques de France, nov. 2009, Paris, Bayard-Cerf-Fleurus-Mame, 2010.
- DAGENS, C., *Catholiques en France, réveillons-nous*, Paris, Bayard, 2012.
- DAGRAS, M., *Théologie de l'évangélisation*, Paris, Desclée, 1976.
- DALMALM, A., *L'Église à l'épreuve de la tradition. La communauté évangélique du Zaïre et le Kindoki*, Paris, Editaf, 1985.
- DANROC, G., CAZANAVE, E., *Laudato si': pour une écologie intégrale*, Toulouse, Presses universitaires de l'Institut catholique de Toulouse, 2017.
- DELGADO, M., VIVIANO, B.T., (éd.), *Le dialogue interreligieux. Situation et perspectives*, coll. «Studia Frigurgensia», n° 103, Fribourg, Academic Press, 2007.
- DÉGNI CONGO, P., *Bible et Théologie au service de la catéchèse*, Abidjan, Éditions Paulines, 2012.
- DELANOTTE, D., *À la recherche de l'âme africaine. Ministères laïcs dans l'Église de Kinshasa*, Bruxelles, Licap, 1983.
- DENEKEN, M., *La foi pascale. Rendre compte de la Résurrection de Jésus aujourd'hui*, Paris, Cerf, 2002.
- DERROITTE, H., *La catéchèse décloisonnée. Jalons pour un nouveau projet catéchétique*, coll. «Pédagogie catéchétique», n° 13, Bruxelles, Lumen Vitae, 2000.
- DERROITTE, H., (dir.), *Catéchèse et initiation*, coll. «Pédagogie catéchétique», n° 18, Bruxelles, Lumen Vitae, 2005.
- DERROITTE, H., PALMYRE, D., *Les nouveaux catéchistes. Leur formation, leurs compétences, leur mission*, Bruxelles, Lumen Vitae, 2008.
- DERROITTE, H., YUMBA, F., *Les Églises d'Afrique face aux enjeux de la justice et de la paix. Les leçons du deuxième synode africain*, Paris, Karthala, 2015.
- DIEZ, C. O., *Le célibat évangélique dans le contexte africain*, Abidjan, Minerva, 1996.
- DUBOST, M., *L'œcuménisme*, coll. «L'Encyclopédie catholique pratique», Paris, Droguet et Ardant, 1999.
- DUBOST, M., *La mission aujourd'hui. Une lecture pratique des Actes des apôtres*, Paris, Mame, 2019.
- DUMAIS, M., *La nouvelle évangélisation. Modèles bibliques*, Montréal, Médiaspaul Canada, 2013.
- DUNIA MASTAKI, P., *La communion ecclésiale au-delà des différences confessionnelles. Propositions d'une pastorale du dialogue œcuménique inculturé dans l'archidiocèse de Bukavu en République démocratique du Congo*, Paris, L'Harmattan, 2021.
- DUPLEIX, A., *Comme insiste l'amour. Présence du curé d'Ars*, Bruyères-le-Châtel, Nouvelle cité, 1999.
- DUPONT-ROC, R., *Saint Luc*, coll. «La Bible tout simplement», Paris, L'Atelier, 2010.
- DUPUIS, J., *La rencontre du christianisme et des religions. De l'affrontement au dialogue*, coll. «Théologies», Paris, Cerf, 2002.
- DURAND, A., *Pratiquer la justice, Fondements, orientations, questions*, coll. «L'histoire à vif», Paris, Cerf, 2009.
- ÉBOUSSI-BOULAGA, F., *Christianisme sans fétiche. Révélation et domination. Essai*, Paris, Présence Africaine, 1981.
- ÉBOUSSI-BOULAGA, F., *À contretemps. L'enjeu de Dieu en Afrique*, Paris, Karthala, 1991.
- ELA, J.-M., *Voici le temps des héritiers. Églises d'Afrique et voies nouvelles*, Paris, Karthala, 1981.

- ELA, J.-M., *Le cri de l'homme africain. Questions aux chrétiens et aux Églises d'Afrique*, Paris, L'Harmattan, 1993.
- ELA, J.-M., *Repenser la théologie africaine. Le Dieu qui libère*, coll. «Chrétiens en liberté/Questions disputées», Paris, Karthala, 2003.
- EUVÉ, F., *Théologie de l'écologie : une création à partager*, Paris, Salvator, 2021.
- FAMERÉE, J., (dir.), *Vatican II comme style. L'herméneutique théologique du concile*, coll. «Unam Sanctam. Nouvelle série», n°4, Paris, Cerf, 2012.
- FANCELLO, S., (dir.), *Penser la sorcellerie en Afrique*, Paris, Hermann, 2015.
- FEIX, M., *L'Église aux carrefours... des réalités sociales et politiques*, Strasbourg, L'Ami Hebdo Éditions, 2006.
- FIGOUREUX, L., *Henri de Lubac et le concile Vatican II (1960–1965)*, Turnhout, Brepols Publishers, 2017.
- FINO, C., *Sortir du moralisme. Catéchèse, pédagogie d'initiation et formation du sujet moral*, coll. «Théologie à l'Université – ICP», Paris, Desclée de Brouwer, 2014.
- FISICHELLA, R., *La nouvelle évangélisation*, Paris, Salvator, 2012.
- FISICHELLA, R., *La nouvelle évangélisation. Pour sortir de l'indifférence*, Paris, Salvator, 2013.
- FORESTIER, L., *Les ministères aujourd'hui*, Paris, Salvator, 2017.
- FOSSION, A., *Dieu désirable. Proposition de la foi et initiation*, coll. «Pédagogie catéchétique», n°25, Montréal-Bruxelles, Novalis-Lumen Vitae, 2010.
- GABU, J.-P., MERAD, A., MOUBARAC, Y., *Islam et christianisme en dialogue*, Paris, Cerf, 1982.
- GAGEY, H.-J., *La nouvelle donne pastorale*, Paris, L'Atelier, 1999.
- GAGEY, H.-J., *Les ressources de la foi*, Paris, Salvator, 2015.
- GBEDJINOU, R., *Il était une fois Isidore de Souza. Faits et histoires*, Cotonou, Isidore de Souza Édition, 2019.
- GIRA, D., *Au-delà de la tolérance. La rencontre des religions*, Paris, Bayard, 2001.
- GIRA, D., *Le dialogue à la portée de tous... ou presque*, Paris, Bayard, 2012.
- GIRARD, M., *La mission de l'Église au tournant de l'an 2000. Un chemin de discernement basé sur la Parole de Dieu*, Montréal, Médiaspaul, 1988.
- GIRAULT, R., *L'œcuménisme. Où vont les Églises ?*, Paris, Centurion, 1983.
- GIRAULT, R., VERNETTE, J., *Croire en dialogue. Chrétiens devant les religions, les Églises, les sectes*, coll. «Croire», Limoges, Droguet et Ardant, 1979.
- GLOUTNAY, F., *Mon Église sur Facebook : guide pratique pour chrétiens 2.0*, Montréal, Novalis, 2015.
- GOA IBO, J.-M., *La spiritualité incarnée. Vivre une foi réaliste*, Abidjan, XTC Services, 2008.
- GOA IBO, J.-M., *Spiritualité chrétienne et développement en Afrique*, Paris, L'Harmattan, 2014.
- GOA IBO, J.-M., *Spiritualité incarnée. Réflexions sur la quête de la santé*, Paris, L'Harmattan, 2015.
- GOA IBO, J.-M., *Spiritualité incarnée. Prédication, communication et nouvelle évangélisation*, Abidjan, Éd. de l'Université catholique de l'Afrique de l'Ouest, 2016.
- GOSELIN, *L'Afrique désenchantée*, coll. «Études africaines», vol. 1, Paris, L'Harmattan, 2001.
- GRIEU, É., BLANCHON, L., *Qu'est-ce qui fait vivre encore quand tout s'écroule ? Une théologie à l'école des plus pauvres*, Bruxelles, Lumen Vitae, 2017.
- GOUDJO, R., *Discours social des évêques du Bénin de 1960 à 2000*, coll. «Xwefa», Cotonou, Les Éditions du Flamboyant, 2000.
- GOUDREAULT, P., *Chemins d'espérance pour l'avenir de l'Église*, coll. «Pédagogie pastorale», n 7, Bruxelles, Montréal, Lumen Vitae-Novalis, 2010.
- HÉBRARD, M., *Les femmes dans l'Église*, Paris, Cerf, 1984.
- HENRY, C., *La force des anges : rites, hiérarchie et divination dans le christianisme céleste au Bénin*, Turnhout, Brepols, 2009.
- HOFFER, L., (dir.), *L'Église aux carrefours... des pauvretés humaines*, Strasbourg, L'Ami Hebdo Éditions, 2006.

- HOUNMÈNOU, M., *L'ésotérisme et la foi chrétienne: Les raisons d'une incompatibilité*, coll. «Foi et théologie», Cotonou, Les Éditions Isidore de Souza, 2019.
- HOUNGÉDJÉ, R., *L'Église-famille de Dieu en Afrique*, Paris, L'Harmattan, 2009.
- HUBERT, J., *Rites traditionnels d'Afrique. Approche pour une théologie liturgique inculturée*, Paris, L'Harmattan, 2006.
- HUEBSCH, B., *La catéchèse de toute la communauté. Vers une catéchèse par tous, avec tous et pour tous*, coll. «Pédagogie catéchétique», n°17, Montréal-Bruxelles-Paris, Novalis-Lumen Vitae-Bayard, 2005.
- JATSA, A., *La place des non-encore-nés dans la communauté africaine. Contribution à la conception chrétienne de la personne*, coll. «Théologie africaine», n°2, Fribourg, Academic Press, 2016.
- JOIN-LAMBERT, A., *Entrer en théologie pratique*, coll. «Cours universitaires», Louvain-la-Neuve, Presses universitaires de Louvain, 2019.
- JONCHERAY, J., GIRA, D., *Les chrétiens et les grandes religions*, coll. «L'Encyclopédie catholique pratique», Paris, Droguet et Ardant, 1997.
- JOURDAN, F., *Dieu des chrétiens, Dieu des musulmans. Des repères pour comprendre*, coll. «Champs. Essais», n°1062, Paris, Flammarion, 2012.
- KÄ MANA, *La nouvelle évangélisation en Afrique*, Paris, Yaoundé, Karthala-Clé, 2000.
- KABASÉLÉ-LUMBALA, F., *Le christianisme et l'Afrique. Une chance réciproque*, Paris, Karthala, 1993.
- KABASÉLÉ-LUMBALA, F., *Catéchiser en Afrique aujourd'hui. Apport des traditions orales*, Kinshasa, Baobab, 1995.
- KABASÉLÉ-LUMBALA, F., *Liturgies africaines. L'enjeu culturel, ecclésial et théologique*, Kinshasa, Facultés catholiques de Kinshasa, 1996.
- KOCH, K., *L'heure est venue du courage chrétien. L'œcuménisme*, Paris, Parole et Silence, 2016.
- KPODAHI, H., J., *La diaconie: des origines à nos jours*, Paris, Éditions Croix du Sud, 2020.
- KÜNG, H., *Peut-on encore sauver l'Église?*, Paris, Seuil, 2012.
- LACROIX, R., *Devenir chrétien*, coll. «Tout simplement», Paris, L'Atelier, 2006.
- LADO, L., *Les chrétiens catholiques face aux Églises de réveil en Afrique. Comprendre le mouvement pentecôtiste et défendre sa foi*, Yaoundé, Presses de l'Université catholique de l'Afrique centrale, 2011.
- LALIBERTÉ, D., *Repenser l'initiation chrétienne*, Paris-Montréal, Médiaspaul, 2016.
- LAPORTE, J., *L'œcuménisme et les traditions des Églises*, Paris, Cerf, 2002.
- LASIDA, É., *Le goût de l'autre. La crise, une chance pour réinventer le lien*, Paris, Albin Michel, 2011.
- LAURIOT-PRÉVOST, A. et M., *Manuel du nouvel évangéliste. Principes, outils-clé et spiritualité*, Paris, Salvator, 2013.
- L'ÉPLATTENIER, C., *Le livre des Actes*, coll. «Commentaires», Paris, Centurion, 1994.
- LE BOURGEOIS, P., *Pour annoncer l'Évangile aujourd'hui*, Paris, Salvator, 2010.
- LE BRETON, D., *Du silence*, Paris, Éd. Métailié, 1997.
- LE CORNEC, J., *La calebasse dahoméenne ou les errances du Bénin: du Dahomey au Bénin*, T. 2, Paris, L'Harmattan, 2000.
- LOULIER-PAJOR, J., AMHERDT, F.-X., *Catéchèse: La Parole au centre*, coll. «Perspectives pastorales», n°2, Saint-Maurice, Saint-Augustin, 2007.
- LUNEAU, R., *Paroles et silences du synode africain (1989–1995)*, Paris, Karthala, 1997.
- LUYALUKA, K. L., *Vaincre la sorcellerie en Afrique. Une étude de la spiritualité en milieu Kongo*, Paris, L'Harmattan, 2009.
- MAILLARD, J.-B., *Dieu et Internet: 40 questions pour mettre le feu au web*, Nouan-le-Fuzelier, Éd. des Béatitudes, 2011.

- MAILLARD, J.-B., MARGER, C., PONTOIZEAU, J.-P., *Évangéliser sur Internet. Mode d'emploi*, Nouan-le-Fuzelier, Éd. des Béatitudes, 2019.
- MAKAYA, G., *Les enjeux de la nouvelle évangélisation en République du Congo*, Paris, L'Harmattan, 2015.
- MALLON, J., *Manuel de survie pour les paroisses. Pour une conversion pastorale*, Paris, Artège, 2015.
- MALLON, J., HUNTLEY, R., *Réveillez votre paroisse : Formez des responsables et évangélisez avec les parcours Alpha*, Paris, Artège, 2019.
- MALUBUNGI NTUMBA, J., *Les communautés nouvelles et leur insertion dans l'Église*, Paris, L'Harmattan, 2016.
- MALULA, J. (card.), *L'Église de Dieu qui est à Kinshasa vous parle*, Kinshasa, 1976.
- MANOUKIAN, F., *Paroisse en feu. Manuel pratique de la mission paroissiale*, Paris, Éditions Emmanuel, 2017.
- MANNS, F., *Qu'est-ce que la nouvelle évangélisation ?*, Paris, Bayard, 2012.
- MARCHESSAULT, G., *Le Web, défi@Églises chrétiennes*, Ottawa, 2000 (livre numérique).
- MARGUERAT, D., *Les Actes des Apôtres 1-12*, coll. «Commentaire du Nouveau Testament. Deuxième série», Genève, Labor et Fides, 2015.
- MARIE-JOSEPH (père), *Renouveler la paroisse aujourd'hui*, Paris, Pierre Téqui, 2001.
- MARTELET, G., *Ignorer les évangiles, c'est ignorer le Christ*, coll. «Foi vivante», Paris, Étudiants, 1994.
- DE MATTEO, M.-A., AMHERDT, F.-X., *S'ouvrir à la fécondité de l'Esprit. Fondements d'une pastorale d'engagement*, coll. «Perspectives pastorales», n°4, St-Maurice, St-Augustin, 2009.
- MAYER, J.-F., *Les sectes*, coll. «Bref», Paris, Cerf-Fides, 1987.
- MESSI-MÉTOGO, É., *Dieu peut-il mourir en Afrique ? Essai sur l'indifférence religieuse et l'incroyance en Afrique noire*, Paris-Yaoundé, Karthala-Université catholique de l'Afrique centrale, 1997.
- MESSINA, J.-P., *Christianisme et quête d'identité en Afrique*, Yaoundé, Clé, 1999.
- MOENS, J.-L., *Paroisses et nouvelle évangélisation. L'apport des mouvements ecclésiaux et nouvelles communautés*, Paray-le-Monial, Éditions de l'Emmanuel, 2009.
- MOINGT, J., *La transmission de la foi*, Paris, Fayard, 1976.
- MOLINARIO, J., MOREL, I., (dir.), *Être initié à l'heure des mutations anthropologiques*, coll. «Patrimoines», Paris, Cerf, 2018.
- MOOG, F., *Éducation intégrale. Les ressources éducatives du christianisme*, coll. «Forum», Paris, Salvator, 2020.
- MOOG, F., MOLINARIO, J., (dir.), *La catéchèse au service de la nouvelle évangélisation*, coll. «Théologie à l'Université», n 28, Paris, Institut catholique de Paris-Desclée de Brouwer, 2013.
- MONNIN, A., *Le curé d'Ars, vie de M. Jean-Baptiste-Marie Vianney*, Paris, Douniol, 1864.
- MOREL, I., *Transmettre la foi en temps de crise*, Paris, Cerf, 2020.
- MOREL, I., BIEMMI, E., AMHERDT, F.-X. (dir.), *Entendre et proposer l'Évangile avec les jeunes*, coll. «Cerf-Patrimoines», Paris, Cerf, 2020.
- MOREL, I., MOLINARIO, J., DERROITTE, H., (dir.), *Les catéchistes dans la mission de l'Église*, coll. «Cerf-Patrimoines», Paris, Cerf, 2016.
- MOTTU, H., BETTEX, P.-A., (éd.), *Le défi homilétique*, Genève, Labor et Fides, 1993.
- MUGARUKA, M.-R., *Catéchèse et homilétique dans le champ de la communication : Pragmatique de la communication de la foi*, Kinshasa, Éditions Paulines, 2004.
- MULAGO, V., *Visage africain du christianisme*, Paris, Présence Africaine, 1965.
- MVENG, E., *L'Afrique dans l'Église. Paroles d'un croyant*, Paris, L'Harmattan, 1985.
- NADEAU, M.-T., *Silence. La plus belle des paroles*, Québec, Médiaspaul, 2017.
- NDI-OKALLA, J., Mgr NATALOU, A., *D'un synode africain à l'autre. Réception synodale et perspectives d'avenir : Église et société en Afrique*, Paris, Karthala, 2007.

- NEUNER, P., *Théologie œcuménique. La quête de l'unité des Églises chrétiennes*, coll. «Initiations», Paris, Cerf, 2005.
- NTAKARUTIMANA, É., *Vers une théologie africaine*, Fribourg, Éditions universitaires, 2002.
- NTSÉMOU, P., *L'Homme! Ce moustique sous les tropiques*, Brazzaville, Éditions Kemet, 2020.
- OGUI COSSI, G., *Cohabitation interculturelle au Bénin. Poids des préjugés ethniques et quête de la paix*, Paris, L'Harmattan, 2014.
- OWUSU, H., *Rituels et symboles vodun*, Paris, Trédaniel Éditions, 2009.
- PARMENTIER, É., *La théologie pratique. Analyses et prospectives*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 2008.
- PEELMAN, A., *Les nouveaux défis de l'inculturation*, Bruxelles-Montréal, Lumen Vitae-Novalis, 2007.
- PELLETIER, A.-M., *Le christianisme et les femmes*, Paris, Cerf, 2001.
- PELLETIER, A.-M., *L'Église, des femmes avec des hommes*, Paris, Cerf, 2019.
- PÉNOUKOU, J., *Église d'Afrique. Propositions pour l'avenir*, Paris, Karthala, 1984.
- PETITCLERC, J.-M., *Ils continuent d'être appelés. Les jeunes et la foi aujourd'hui*, Paris, Médias-paul, 2018.
- PHILIBERT, J., *La nouvelle évangélisation de Jean-Paul II à Benoît XVI*, Paris, Éditions des Béatitudes, 2012.
- PICHON, C., RIMBAUT, G., WALLENHORST, N., (dir.), *Adultes et chrétiens en itinérance. Quels défis pour la formation?*, coll. «Défi-formation», Paris, L'Harmattan, 2016.
- PIVOT, M., *Un nouveau souffle pour la mission*, coll. «Interventions théologiques», Paris, L'Atelier, 2000.
- PLANSON, C., *Le grand livre du vaudou*, Paris, Inconnu Éditions, 1996.
- PLOUX, J.-M., *Le dialogue change-t-il la foi?*, Paris, L'Atelier, 2007.
- POUCOUTA, P., *Lettres aux Églises d'Afrique. Apocalypse 1-3*, Karthala-Université catholique de l'Afrique centrale, Paris-Yaoundé, 1997.
- POUCOUTA, P., *Lectures africaines de la Bible*, Yaoundé, Presses de l'Université catholique de l'Afrique centrale, 2002.
- POUPARD, P., *L'Église au défi des cultures. Inculturation et évangélisation*, Paris, Desclée, 1995.
- QUENUM, A., *Les Églises chrétiennes et la traite atlantique du XV<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle*, coll. «Hommes et Sociétés», Paris, Karthala, 1993.
- QUENUM, A., *Évangéliser hier, aujourd'hui. Une vision africaine*, Abidjan, Éditions de l'Institut catholique de l'Afrique de l'Ouest, 1999.
- RADERMAKERS, J., BOSSUYT, P., *Témoins de la Parole de la Grâce. Actes des Apôtres*, 2 vol., coll. «Institut d'études théologiques», Bruxelles, Lessius, 1995.
- RADERMAKERS, J., BOSSUYT, P., *Jésus, Parole de la grâce selon saint Luc*, 2 vol., coll. «Institut d'études théologiques», Bruxelles, Lessius, 1999.
- RAVIGNAN (de), F., *L'économie à l'épreuve de l'Évangile*, Paris, Cerf, 1992.
- RAMAZANI BISHWENDE, A., *Église-famille-de-Dieu. Esquisse d'ecclésiologie africaine*, Paris, L'Harmattan, 2001.
- RATZINGER, J., *Le Ressuscité*, Paris, Desclée de Brouwer, 1986.
- RATZINGER, J., BALTHASAR, H.-U. (von), *Marie, première Église*, Paris, Médiaspaul, 1998.
- REBOURS, M., *Initier et accompagner les transformations ecclésiales. Méthodologie et pratique de terrain*, Paris, Nouvelle Cité, 2018.
- RECCHI, S., *Autonomie financière et gestion des biens dans les jeunes Églises d'Afrique*, coll. «Églises d'Afrique», Paris, L'Harmattan, 2007.
- REGAN, J.-E., *Catéchèse d'adultes. Le pourquoi et le comment*, coll. «Pédagogie catéchétique», n°20, Bruxelles, Lumen Vitae, 2002.
- REY, D., *Paroisses, réveillez-vous! Au défi de la nouvelle évangélisation*, Paris, Éd. de l'Emmanuel, 2012.

- RIGAL, J., *Découvrir les ministères*, Paris, Desclée de Brouwer, 2001.
- RIGAL, J., *L'Église en quête d'avenir. Réflexions et propositions pour des temps nouveaux*, Paris, Cerf, 2003.
- RIGAL, J., *L'Église à l'épreuve de ce temps*, Paris, Cerf, 2007.
- ROCHE, J.-P., *Prêtres-laïcs. Un couple à dépasser*, Paris, L'Atelier-Les Éditions Ouvrières, 1999.
- RODRIGUEZ MARADIAGA, O.-A. (card.), *Affronter la Haute Mer. Pour une solidarité sans frontières*, Paris, Salvator, 2008.
- ROUTHIER, G., (dir.), *L'initiation chrétienne en devenir*, Paris-Montréal, Médiaspaul, 1997.
- ROUTHIER, G., *Cinquante ans après Vatican II. Que reste-t-il à mettre en œuvre?*, coll. «Unam Sanctam. Nouvelle série», n°5, Paris, Cerf, 2014.
- ROUTHIER, G., JOBIN, G., *L'autorité et les autorités. L'herméneutique théologique de Vatican II*, coll. «Unam Sanctam. Nouvelle série», n°3, Paris, Cerf, 2010.
- SACHS, O., *La conversion pastorale du concile au pape François*, Paris, Parole et Silence, 2020.
- SAINT MOULIN (de), L., *Œuvres complètes du Cardinal Malula*, t. 3, Kinshasa, Facultés catholiques de Kinshasa, 1997.
- SAINT-PIERRE, M., *Les fondements bibliques de la croissance au service de la nouvelle évangélisation*, Québec, Éditions Néhémie, 2008.
- SAINT-PIERRE, M., *La conversion pastorale pour la nouvelle évangélisation*, Québec, Éditions Néhémie, 2012.
- SAINT-PIERRE, M., *Multiplier les leaders. Guide d'accompagnement*, Québec, Éditions Néhémie, 2013.
- SANTÉDI KINKUPU, L., *Dogme et inculturation en Afrique. Perspective d'une théologie de l'invention*, Paris, Karthala, 2003.
- SANTÉDI KINKUPU, L., *Les défis de l'évangélisation dans l'Afrique contemporaine*, Paris, Karthala, 2005.
- SARR, B. S., *Sorcellerie et univers religieux chrétien en Afrique*, Paris, L'Harmattan, 2011.
- SASA NGANOMO BABISAYONE, S., *L'évangélisation chez Kā Mana, théologien congolais. Lieu et ferment pour la construction d'une Afrique nouvelle*, Paris, L'Harmattan, 2009.
- SCOUARNEC, M., *La foi, une affaire de goût. Annoncer l'Évangile et la foi aujourd'hui*, Paris, L'Atelier, 2007.
- SÈBO, F. K., *Mgr Robert Sastre. Pasteur, homme de conviction*, Cotonou, Aurelius, 2016.
- SÉKÉ, B., *La sorcellerie dans la mentalité africaine*, Paris, L'Harmattan, 2016.
- SEMAINES THÉOLOGIQUES DE KINSHASA, *Quelle Église pour l'Afrique du troisième millénaire? Contribution au synode spécial pour l'Afrique. Actes de la XVIII<sup>e</sup> Semaine Théologique de Kinshasa, 21–27 avril 1991*, Kinshasa, Facultés catholiques de Kinshasa, 1991.
- SEMAINES THÉOLOGIQUES DE KINSHASA, *Église-famille, Église-fraternité. Perspectives post-synodales. Actes de la XX<sup>e</sup> Semaine Théologique de Kinshasa, 26 nov.–2 déc. 1995*, Kinshasa, Facultés catholiques de Kinshasa, 1997.
- SENAUX, P., *Dire sa foi dans un monde économique*, Paris, Desclée de Brouwer, 2003.
- SERVIGNÉ, P., STIVENS, R., *Comment tout peut s'effondrer : petit manuel de collapsologie à l'usage des générations présentes*, coll. «Anthropocène», Paris, Seuil, 2015.
- SESBOÛÉ, B., *Pour une théologie œcuménique*, coll. «Cogitatio Fidei», n°160, Paris, Cerf, 1990.
- SESBOÛÉ, B., *La patience et l'utopie. Jalons œcuméniques*, Paris, Desclée de Brouwer, 2006.
- SESBOÛÉ, B., *L'Église et les Églises. La conversion catholique à l'œcuménisme*, coll. «Vatican II pour tous», n° 5, Paris, Médiaspaul, 2013.
- SIX, J.-F., *Charles de Foucauld. Sa vie, sa voie*, Paris, Artège, 2016.
- SOÉDÉ, N. Y., *Théologie africaine. Origine, évolution, méthode*, Abidjan, Institut catholique de l'Afrique de l'Ouest, 1995.
- SOÉDÉ, N., *Inventer une Afrique autre. Monde invisible, Développement et Christianisme*, Abidjan, Éditions Paulines, 2017.

- SONDAG, A., *La solidarité, chemin de spiritualité*, coll. «Forum», Paris, Salvator, 2008.
- SPADARO, A., *Cyberthéologie : penser le christianisme à l'heure d'internet*, Bruxelles, Lessius, 2014.
- SPADARO, A., *Quand la foi passe par le réseau*, Paris, Parole et Silence, 2017.
- SOUJEOLE (de la), B.-D., *Initiation à la théologie mariale*, coll. «Bibliothèque de la Revue Thomiste», Paris, Parole et Silence, 2007.
- SURGY (de), A., *L'Église du christianisme céleste. Un exemple d'Église prophétique au Bénin*, Paris, Karthala, 2003.
- SVIDERCOSCHI, G. F., *Le retour des clercs, l'Église entre cléricanisme et concile*, Paris, Médiaspaul, 2014.
- TANNOUS, M.-R., STE-MARIE, L., DAVIAU, P., (dir.), *Évangéliser dans l'espace numérique?*, coll. «Théologies pratiques», Montréal-Namur, Novalis-Lumen Vitae, 2018.
- THEOBALD, C., *Le christianisme comme style. Une manière de faire de la théologie en postmodernité*, 2 t., Paris, Cerf, 2007.
- THEOBALD, C., *La réception du concile Vatican II, I : Accéder à la source*, coll. «Unam Sanctam. Nouvelle série», n°1, Paris, Cerf, 2009.
- THEOBALD, C., *Le concile Vatican II. Quel avenir?*, coll. «Unam Sanctam. Nouvelle série», n°6, Paris, Cerf, 2015.
- THEOBALD, C., *Urgences pastorales. Comprendre, partager, réformer*, Montrouge, Bayard, 2017.
- TILLARD, J.-M. R., *L'Église locale. Ecclésiologie de communion et catholicité*, coll. «Cogitatio Fidei», n°191, Paris, Cerf, 1995.
- TOWANOU, A., *Drôle de démocratie exemplaire*, Cotonou, Les Éditions les Marchés, 2019.
- TSHIBANGU TSHISHIKU, T., *Le concile Vatican II et l'Église africaine. Mise en route du concile dans l'Église d'Afrique (1960–2010)*, Kinshasa-Paris, Épiphanie-Karthala, 2012.
- VARILLON, F., *Un chrétien devant les grandes religions*, Paris-Outremont, Bayard-Centurion-Novalis, 1995.
- VERNETTE, J., *Sectes et réveil religieux. Quand l'Occident s'éveille...*, Mulhouse, Salvator, 1976.
- VERNETTE, J., *Jésus dans la nouvelle religiosité*, Paris, Desclée-Mame, 1989.
- VERNETTE, J., *Nouvelles spiritualités et nouvelles sagesse. Les voies de l'aventure spirituelle aujourd'hui*, coll. «Questions en débat», Paris, Bayard-Centurion, 1999.
- VERNETTE, J., MONCELON, C., *Dictionnaire des groupes religieux aujourd'hui*, Paris, Presses universitaires de France, 2001.
- VEZIN, J.-M., VILLEMEN, L., *Les sept défis de Vatican II*, Paris, Desclée de Brouwer, 2012.
- VIGNE, D., (éd.), *La conversion chez les Pères de l'Église*, Paris, Parole et Silence, 2014.
- VINGT-TROIS, A. (card.), (dir.), *La solidarité : une exigence et une espérance*, Paris, Parole et Silence, 2012.
- VILLEPELET, D., *Les défis de la transmission dans un monde complexe. Nouvelles problématiques catéchétiques*, coll. «Théologie à l'Université – Institut Catholique de Paris», Paris, Desclée de Brouwer, 2009.
- VILLEPELET, D., *Le labyrinthe de la postmodernité*, Paris, Salvator, 2016.
- VINTROU, P.-H., *Manuel de l'accompagnement spirituel*, Paris, Salvator, 2020.
- WALDENFELS, H., *Jésus-Christ et les religions. Points de repères pour le dialogue interreligieux dans une perspective chrétienne*, Paris, Salvator, 2011.
- WEIGEL, G., *Le catholicisme évangélique*, Paris, Desclée de Brouwer, 2015.
- WINTZER, P., (dir.), *Sauver la création. Écologie enjeu spirituel*, Paris, Parole et Silence, 2015.
- YÉDO AKPA, F., *La paroisse. Une vie de foi, de charité et de gestion*, Abidjan, Éditions Paulines, 2000.
- YÉDO AKPA, F., *Stratégie d'évangélisation. Notes sur le dialogue*, Abidjan, Éditions Paulines, 2008.
- ZAGRÉ, A., *L'Église-famille de Dieu face à la société contemporaine en mutation au Burkina-Faso*, Paris, L'Harmattan, 2013.
- ZAGORÉ, D., *L'Église en Afrique au-delà des apparences. Regard critique sur le catholicisme en Afrique*, Lomé, Saint-Augustin Afrique, 2019.

## 4. Articles, contributions et revues

- ADOUKONOU, B., « Pour une problématique anthropologique et religieuse de la mort dans la pensée adja-fon », in BAMUNOBA, Y. K., ADOUKONOU, B. (éd.), *La mort dans la vie africaine*, Paris, Présence africaine, 1979, pp. 117–330.
- ADOUKONOU, B., « L'Eucharistie : une approche africaine du débat interculturel », *Communio*, n°59, X, 3, mai-juin 1985, pp. 65–78.
- ADOUKONOU, B., « Le Sillon noir. La théologie africaine comme œuvre de l'intellectuel communautaire », *Communio*, n°7, XI, 5, septembre-octobre 1986, pp. 86–87.
- ADOUKONOU, B., « L'Église africaine et la nouvelle évangélisation. Fondements d'une théologie de l'interculturalité », *L'Osservatore Romano*, 24 octobre 2012.
- AKOTIA, B., « Comment évangéliser l'Afrique noire pour la sortir du sous-développement ? », *Revue de l'Université catholique de l'Afrique de l'Ouest*, n°39, *Évangélisation et éthique en Afrique aujourd'hui*, Abidjan, 2013, pp. 79–108.
- AMHERDT, F.-X., (dir.), *Pardon, guérison et solidarité. La pastorale de la réconciliation*, *Lumen Vitae* 68 (2013), pp. 121–240.
- ARINZÉ, F., « Le défi des sectes ou Nouveaux Mouvements Religieux : une approche pastorale », *La Documentation catholique* 2028 (1991), pp. 483–499.
- ARINZÉ, F., « Les relations interreligieuses dans un monde pluraliste », *La Documentation catholique* 2125 (1995), pp. 289–295.
- ARNOULD, J., « Les racines chrétiennes pour une nouvelle conscience écologique », *Le Supplément*, n 190, 1994, pp. 227–254.
- BERTINA, L., « L'Église au secours de la science : le discours pontifical dans la réflexion écologique autour de l'anthropocentrisme », *Science et religion*, CNRS Éditions, Paris, 2017, pp. 99–124.
- BIZEUL, Y., « Les sectes et nouveaux mouvements religieux dans les sociétés industrialisées », in COLL., *Sectes, Cultures et Société*, Kinshasa, Éditions FCK, 1994, pp. 113–119.
- BOKA DI MPASI, L., « Quand l'Africain dit inculturation. Émergence d'un christianisme de la onzième heure », *Telega* 3–4 (1990), pp. 39–65.
- BOURREAU, M., PERROT, A., « Plateformes numériques : réguler avant qu'il ne soit trop tard », *Notes du Conseil d'analyse économique*, n°60, juin 2020, pp. 1–12.
- BUJO, B., « Au nom de l'Évangile. Refus du christianisme néo-colonialiste », *Bulletin de théologie africaine* V/11 (1984), pp. 117–127.
- CARDON, D., « Le pouvoir des algorithmes », *Pouvoirs*, n° 164, janvier 2018, pp. 63–73.
- COLLECTIF, *La mystagogie d'hier à aujourd'hui*, Actes du colloque 2012, *Connaissance des Pères de l'Église*, Paris, Éditions Nouvelle Cité, juin 2012.
- COLLECTIF, *Évangélisation et Éthique en Afrique aujourd'hui*, *Revue de l'Université catholique de l'Afrique de l'Ouest*, n°39, Abidjan, 2013.
- COLLECTIF, *50 ans après Vatican II. Une catéchèse renouvelée*, *Lumen Vitae* 68, 2013, pp. 1–120.
- COLLECTIF, « La nouvelle évangélisation. Pourquoi ? Comment ? », Centre de spiritualité Manrèse, *Cahiers de spiritualité ignacienne*, n°139, vol. XXXVIII, janvier-avril 2014, pp. 5–9.
- COLLECTIF, « Stop Banamè-Sovidji », *La Voix de Saint Gall*, n°108, 17 décembre 2014.
- DE HAËS, R., « La nouvelle évangélisation et campagne d'évangélisation », *Revue africaine des sciences de la mission*, I, 1 (août-décembre 1994), pp. 175–190.
- DE SOUZA, I., « La mission aujourd'hui », *La Documentation catholique*, 1877 (1<sup>er</sup> juillet 1984), pp. 691–693.
- DUFOURCQ, É., « Les chrétiennes, apôtres des apôtres et miroir de l'Église », *Études* 412 (6/2010), pp. 785–796.
- GOUSSIKINDEY, E., « La formation des agents de la nouvelle évangélisation », *Église d'Afrique*, *Revue d'Études et d'expériences pastorales* 1 (avril 2001), pp. 20–27.
- GUÉRETTE, Y., (dir.), *La recherche de la vérité à l'époque d'Internet et du Web*, *Lumen Vitae* 69, 1/2014, pp. 1–120.

- HOFFNER, A.-B., HOYEAU, C., «Quelle place pour les femmes dans l'Église?», *La Croix*, 25 mai 2015.
- JOIN-LAMBERT, A., «La théologie pratique au défi de son épistémologie», *Laval théologique et philosophique* 75 (2020), pp. 39–57.
- KABASÉLÉ LUMBALA, F., «La nouvelle évangélisation en Afrique», Préface, in KĀ MANA, *La nouvelle évangélisation en Afrique*, Paris, Yaoundé, Karthala-Clé, 2000, pp. 11–15.
- KERBER, G., «Vers une écologie intégrale: une lecture œcuménique et latino-américaine de *Laudato si'*», in *Vers une écologie intégrale. Deux lectures de l'encyclique Laudato si'*, *Cahiers internationaux de théologie pratique*, n°14, Actes de la 10<sup>ème</sup> journée d'études bilingues du 21 mars 2017, Fribourg, sept. 2019, pp. 20–23.
- LABY, R., *Internet et communication évangélique*, Mémoire de licence canonique de théologie, Paris, Institut catholique, 2016, publié dans les *Cahiers internationaux de théologie pratique*.
- MALULA, J. A., «Il n'y a pas un dieu des blancs et un dieu des noirs», *La Documentation catholique* 1501 (septembre 1967), pp. 1631–1632.
- MANDE-DJAPOU, J., «La polygamie et le droit pénal centrafricain», *Pénant, Revue de droit des pays d'Afrique*, Paris, Éditions Ediéna, 1978, pp. 69–78.
- MONET, G., «Pour une homilétique d'engendrement», in Roland MEYER (éd.), *Pistis. Mélanges offerts à Richard Lehmann*, Collonges-sous-Salève, Faculté adventiste de théologie, 2010, pp. 125–148.
- N'KOUÉ, P., «*Vie Diocésaine de Parakou*», n°60–61, sept-oct 2016, pp. 1–4.
- OGUI, G., «Accueillir et transmettre le Christ en contexte d'interculturalité», *Revue de l'Université catholique de l'Afrique de l'Ouest*, n°39, *Évangélisation et éthique en Afrique aujourd'hui*, Abidjan, 2013, pp. 109–120.
- OUELLET, M., «Repartic du Christ», Homélie prononcée à Notre-Dame de Saint Roch, nov. 2003.
- PÉNOUKOU, E.-J., «Prêtres missionnaires et avenir des Églises africaines», *Concilium*, n°126 (1977), pp. 71–77.
- PÉNOUKOU, E.-J., «Avenir des Églises africaines. Questions et réflexions», *Bulletin de théologie africaine*, n°10, 1983, pp. 228–241.
- PÉNOUKOU, E.-J., «Quel type d'Église pour quelle mission en Afrique?», *Spiritus* n°32 (1991) 123, pp. 196–212.
- PITAUD, B., «La formation pastorale des séminaristes», *Omnis Terra*, mars 2010, pp. 122–130.
- SALENSON, C., «Les laïcs dans le monde et dans l'Église», *Études*, t. 413, 2010/9, pp. 211–222.
- SARAH, R., «Une mission pour l'Église qui est en Afrique», *La Documentation catholique* 2091 (1994), pp. 337–345.
- SCARAFFIA, L., «Contre le génie féminin», *Études*, n°4238, mai 2017, pp. 65–76.
- SEMPORÉ, S., «Les Églises d'Afrique entre leur passé et leur avenir», *Concilium* 126 (1977), pp. 11–24.
- VILLEMEN, L., «La paroisse, les diocèses et les nouveaux mouvements», *Études*, t. 405, décembre 2006, pp. 635–646.
- ZINZINDOHOUE, B., «Pour une éthique éducative et évangélique des jeunes générations, face aux mutations du modèle familial en Afrique subsaharienne», *Revue de l'Université catholique de l'Afrique de l'Ouest*, n°39, *Évangélisation et éthique en Afrique aujourd'hui*, 2013, pp. 31–54.

## 5. Mémoires et thèses

- ABÉKAN, N., *La jeunesse ivoirienne face aux appels évangéliques*, Mémoire, Abidjan, Université catholique de l'Afrique de l'Ouest, 1983.
- ADOUKONOU, B., *Vodun: sacré ou violence?*, Thèse de doctorat, Paris V, Sorbonne, 1988.

- COAKLEY, L., *Impact de la sorcellerie en Afrique francophone subsaharienne : des femmes agissantes dans les nouvelles de Florent Couao ZOTTI et d'Eveline MANKOU*, Master présenté à l'université de Waterloo, Canada, 2015.
- KIHANDI KUBONDILA, H., *Une proposition de mariologie sociale pour l'Afrique : analyses théologiques (Afrique et Amérique Latine) et études de terrain de quatre mouvements marials à Kinshasa*, Thèse de doctorat soutenue en août 2016, à l'Université de Montréal.
- ONITCHANGO, B., *Le phénomène des sectes à Ganvié, un défi pour la catéchèse. Essai de catéchèse inculturée en milieu Toffin (Ganvié) au Sud-Bénin*, Mémoire, Abidjan, Institut catholique de l'Afrique de l'Ouest, Juin 1997.
- SOÉDÉ, N., *Une éducation des jeunes dans le Christ. Essai de Théologie morale sur l'éducation en milieu waci*, Mémoire, Abidjan, Université catholique de l'Afrique de l'Ouest, 1986.

## 6. Dictionnaires et encyclopédies

- BOURG, D., PAPAUX, A., (éd.), *Dictionnaire de la pensée écologique*, coll. «Quadrige», Paris, PUF, 2015.
- COLLECTIF, *THÉO, Encyclopédie catholique pour tous, Nouvelle Édition*, Paris, Droguet Ardant-Fayard, 1992.
- LACOSTE, J.-Y., (dir.), *Dictionnaire critique de théologie*, coll. «Quadrige», Paris, Presses universitaires de France, 2007.
- LALANDE, A., *Vocabulaire technique et critique de la philosophie*, Paris, Quadrige, Presses universitaires de France, 2002.
- LENOIR, F., TARDAN-MASQUELIER, Y., *Encyclopédie des religions*, t. 1, *Histoire, Nouvelle édition revue, augmentée et mise à jour*, Paris, Bayard, 2002.
- LÉON-DUFOUR, X., (dir.), *Vocabulaire de théologie biblique (VTB)*, Paris, Cerf, 2009.
- Le Petit Robert, Dictionnaire de la langue française*, Paris, Éditions Le Robert, 1993.

## 7. Webographie

- «Allocution du cardinal Robert SARAH à Londres, sur une authentique mise en œuvre de *Sacro-sanctum concilium*», [www.sacraliturgia.org/2016/07/le-cardinal-robert-sarah-vers-une.html](http://www.sacraliturgia.org/2016/07/le-cardinal-robert-sarah-vers-une.html), consulté le 8 juin 2020.
- AMHERDT, F.-X., [www.unifr.ch/pastoral/fr/assets/files/5-joie-de-precher.pdf](http://www.unifr.ch/pastoral/fr/assets/files/5-joie-de-precher.pdf), consulté le 24 mars 2017.
- BADET, S. G., <https://www.awepa.org/wp-content/uploads/2012/10/Gouvernance-politique-au-B%C3%A9nin-%E2%80%93-Etat-des-lieux-et-d%C3%A9fis-%E8%93-M.-Gilles-Badet.pdf>, consulté le 25 mai 2020.
- «Affaire *Banamè*», [www.24haubenin.info/?Affaire-Gbaname-les-troublantes](http://www.24haubenin.info/?Affaire-Gbaname-les-troublantes), consulté le 2 juin 2017; ou encore : <https://www.24haubenin.info/?Affaire-Gbaname-les-troublantes>, consulté le 8 janvier 2021.
- «Les chiffres de la Banque Mondiale», <https://www.banquemondiale.org/fr/country/benin/overview>, consulté le 8 décembre 2020.
- BENOÎT XVI, *Ubicumque et semper*, [http://w2.vatican.va/content/benedict-xvi/fr/apost\\_letters/documents/hf\\_ben-xvi\\_apl\\_20100921\\_ubicumque-et-semper.html](http://w2.vatican.va/content/benedict-xvi/fr/apost_letters/documents/hf_ben-xvi_apl_20100921_ubicumque-et-semper.html), consulté le 9 juin 2016.
- BENOÎT XVI, «Homélie à la messe pour la nouvelle évangélisation», [http://w2.vatican.va/content/benedict-xvi/fr/homilies/2011/documents/hf\\_ben-xvi\\_hom\\_20111016\\_nuova-evang.html](http://w2.vatican.va/content/benedict-xvi/fr/homilies/2011/documents/hf_ben-xvi_hom_20111016_nuova-evang.html), consulté le 20 juin 2017.
- BENOÎT XVI, «Discours à la Curie Romaine», [https://w2.vatican.va/content/benedictxvi/fr/speeches/2005/december/documents/hf\\_ben\\_xvi\\_spe\\_20051222\\_ro](https://w2.vatican.va/content/benedictxvi/fr/speeches/2005/december/documents/hf_ben_xvi_spe_20051222_ro), consulté le 22 février 2019.

- BENOÎT XVI, « Saint Étienne, modèle pour la nouvelle évangélisation », <https://fr.zenit.org/2012/12/26/saint-etienne-modele-pour-la-nouvelle-evangelisation/>, consulté le 16 avril 2019.
- Cardinal BERGOGLIO, « Un bref discours aux cardinaux », <https://www.famillechretienne.fr/eglise/pape-et-vatican/extraits-du-discours-du-futur-pape-francois-avant-son-election-214325>, consulté le 16 novembre 2020.
- COLLECTIF DES ASSOCIATIONS DES ÉGLISES DE REVEIL DU BÉNIN, <https://africa.la-croix.com/benin-foisonnement-Églises-evangeliques/>, consulté le 5 janvier 2019.
- CONGRÉGATION POUR LA DOCTRINE DE LA FOI, « Note avec indications pastorales pour l'Année de la foi », <http://www.annusfidei.va/content/novaevangelizatio/fr/annus-fidei/indicazioni-pastorali-per-l-anno-della-fede.html>, consulté le 11 octobre 2016.
- CONGRÉGATION POUR LE CLERGÉ, <https://www.vaticannews.va/fr/Église/news/2020-07/instruction-paroisse-renouveau-missionnaire-congregation-clerge.html>, consulté le 25 août 2020.
- CONSEIL PONTIFICAL JUSTICE ET PAIX, [http://www.vatic.va/romancuria/pontificalcouncils/justpeace/documents/rcpcjustpeacedoc20060526compendio-dott-soc\\_fr.html](http://www.vatic.va/romancuria/pontificalcouncils/justpeace/documents/rcpcjustpeacedoc20060526compendio-dott-soc_fr.html), consulté le 10 mars 2021.
- « Culte des ancêtres », <https://www.youtube.com/watch?v=ZnJTp2wG9qo>, consulté le 21 juin 2020.
- « La *deep ecology* » <https://www.pimido.com/sciences-politiques-economiques-administratives/ecologie-et-environnement/dissertation/est-ce-ecologie-profonde-deep-ecology-528167.html>, consulté le 23 novembre 2020.
- « Fête nationale du *vodun* au Bénin », [www.slateafrique.com/693/benin-berceau-vaudou](http://www.slateafrique.com/693/benin-berceau-vaudou), consulté le 10 avril 2017.
- FRANÇOIS, « Discours à l'occasion de sa visite au Maroc », <https://www.ccme.org.ma/fr/actualites/54263>, consulté le 16 avril 2020.
- FRANÇOIS, « Discours aux participants au pèlerinage du diocèse de Brescia », [https://w2.vatican.va/content/francesco/fr/speeches/2013/june/documents/papa-francesco\\_20130622\\_pellegrinaggio-diocesi-brescia.html](https://w2.vatican.va/content/francesco/fr/speeches/2013/june/documents/papa-francesco_20130622_pellegrinaggio-diocesi-brescia.html), consulté le 16 juillet 2017.
- FRANÇOIS, « Audience générale », <https://africa.la-croix.com/liturgie-rare-parole-pape-francois/>, consulté le 18 août 2020.
- FRANÇOIS, « Discours aux participants à l'Assemblée plénière du Conseil pontifical pour les laïcs », [www.vatican.va/content/francesco/fr/speeches/2016/june/documents/papa-francesco\\_201606178plenaria-pc-laici.html](http://www.vatican.va/content/francesco/fr/speeches/2016/june/documents/papa-francesco_201606178plenaria-pc-laici.html), consulté le 21 septembre 2020.
- FRANÇOIS, <http://w2.vatican.va/content/francesco/fr/speeches/2019/novembre/documents/papa-francesco20191115diritto-penale.html> consulté le 20 novembre 2020.
- « La géomancie », <https://www.clevao.com/quest-ce-que-la-geomancie>, consulté le 7 juillet 2020.
- GOUDJINOU, C., [www.chantdoiseau.net](http://www.chantdoiseau.net), consulté le 28 mai 2017.
- INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DE L'ANALYSE ÉCONOMIQUE (INSAE) sur le site [www.Resultats\\_definitifs\\_RGHP4-2.pdf](http://www.Resultats_definitifs_RGHP4-2.pdf), consulté le 24 janvier 2019.
- LABORIE, C., <https://franceculture.fr/emissions/sur-les-docks-14-15/benin-236sous-larbre-palabre-justice-formelle-et-droit-coutumier>, consulté le 10 novembre 2020.
- LA SERRE (de), T., « Le discernement des vocations », [www.pretres-diocesains.fr/documents/E54.pdf](http://www.pretres-diocesains.fr/documents/E54.pdf).
- « Les défis de l'Église au Bénin. Mission universelle », [www.mission-universelle.catholique.fr/](http://www.mission-universelle.catholique.fr/), consulté le 27 juin 2017.
- « Les monographies économiques du Bénin », [https://www.banque-france.fr/sites/default/files/media/2020/04/27/monographie\\_du\\_benin\\_2018.pdf](https://www.banque-france.fr/sites/default/files/media/2020/04/27/monographie_du_benin_2018.pdf), consulté le 18 novembre 2020.
- N'KOUÉ, P. (Mgr), <http://www.rendez-vous.leforumcatholique.org/forum.php?id=71>, consulté le 31 mai 2017.
- PENA-RUIZ, H., « La religion n'est pas un service public », [www.ccm.asso.fr/spip.php?article1891](http://www.ccm.asso.fr/spip.php?article1891), consulté le 29 juin 2017.

- PERINI, P. (don), <https://fr.zenit.org/2015/09/07/cellules-paroissiales-d-evangelisation-temoigner-de-la-tendresse-de-Dieu>, consulté le 13 octobre 2020.
- « Perspectives économiques en Afrique, 2018 », [www.africaneconomicoutlook.org/fr/pays/afrique-de-louest/benin/](http://www.africaneconomicoutlook.org/fr/pays/afrique-de-louest/benin/), consulté le 10 avril 2019.
- « *Pollen d'Église verte* », <https://www.egliseverte.org/pollen-deglise-verte/>, consulté le 7 décembre 2020.
- REQUIN, N., « La liturgie, des commencements à Vatican II. Modeste aperçu historique », [https://www.eleves.ens.fr/aumonerie/en\\_ligne/noel03/seneve001.html](https://www.eleves.ens.fr/aumonerie/en_ligne/noel03/seneve001.html), consulté le 18 août 2020.
- « Mgr Dominique REY déploie sa vision de la nouvelle évangélisation », <https://www.la-croix.com/Urbi-et-Orbi/Actualite/france/Mgr-Dominique-Rey-deploie-sa-vision-de-la-nouvelle-evangelisation-2012-09-27-858350>, consulté le 1<sup>er</sup> février 2021.
- RIOCREUX, J.-Y. (Mgr), « Hommage au cardinal Gantin », <https://eglise.catholique.fr/actualites/365065-deces-du-cardinal-beninois-bernardin-gantin/>, consulté le 19 août 2020.
- « Scandale au Vatican : des dons destinés aux pauvres ont été détournés », [www.franceinfo.fr/monde/vatican/scandale-au-vatican-des-dons-destines-aux-pauvres-ont-ete-detournes\\_1158139.html](http://www.franceinfo.fr/monde/vatican/scandale-au-vatican-des-dons-destines-aux-pauvres-ont-ete-detournes_1158139.html), consulté le 23 juin 2017.
- SYMPOSIUM DES CONFÉRENCES ÉPISCOPALES D'AFRIQUE ET DE MADAGASCAR (SCEAM), <https://www.la-croix.com/Urbi-et-Orbi/Archives/Documentation-catholique-n-2521-E>, consulté le 14 juillet 2020.
- VAXELAIRE, E., « Le défi du développement écologique de l'Afrique », <https://www.reporterre.net/Le-defi-du-developpement>, consulté le 15 mai 2019.
- « La vie économique », <https://lanouveltribune.info2018/04/vie-actuelle-benin-population-sombre-dans-la-misere/>, consulté le 28 août 2020.
- Voyage apostolique à Madagascar, La Réunion, Zambie et Malawi (pape François), cf. [www.vatican.va/content/john-paul-ii/fr/homilies/1989/documents/hf\\_jp](http://www.vatican.va/content/john-paul-ii/fr/homilies/1989/documents/hf_jp), consulté le 11 janvier 2021.
- <https://africa.la-croix.com/au-benin-les-eveques-sinquietent-de-linstallation-dun-climat-de-peur-dans-le-pays/>, consulté le 16 novembre 2020.
- <https://africa.la-croix.com/au-benin-les-eveques-sinquietent-de-la-tension-politique-a-laproche-des-elections-legislatives/> du 20 novembre 2020, consulté le 15 janvier 2021.
- <https://africa.la-croix.com/benin-secte-de-parfaite-defie-leglise-catholique/>, consulté le 7 janvier 2020.
- <https://lanationbenin.info/colloque-international-sur-religions-politique-et-developpement-mgr-isdore-de-souza-un-paradigme-de-foi-et-d-humanisme/>, consulté le 20 août 2020.
- <https://lanouveltribune.info/2010/12/a-propos-des-demissions-deveques-au-benin-que-penser-que-dire-que-faire/>, consulté le 24 août 2020.
- <https://www.laparoleliberee.org>, consulté le 14 septembre 2020.
- <https://www.banouto.info/article/politique/20190524-bnin-crise-politique-amertume-chez-les-eveques-catholiques/>, consulté le 22 juin 2019.
- <https://www.banquemondiale.org/fr/country/benin/overview>, consulté le 20 novembre 2020.
- <https://www.cath.ch/news/rome-le-pape-s-adresse-aux-presidents>, consulté le 11 janvier 2021.
- <https://www.lemonde.fr/archives/article/1988/05/10/le-voyage-de-jean-paul-ii-en-amerique-latine-un-pape-missionnaire-en-uruguay>, consulté le 5 janvier 2021.
- <http://www.famillechretienne.fr/eglise/pape-et-vatican/la-piete-populaire-est-un-tresor-de-l-eglise-declare-le-pape-francois-101>, consulté le 26 mars 2017.
- [www.la-croix.com/Urbi-et-Orbi/Vatican/Le-pape-garde-contre-clericalisme-2016-04-26-1200756077](http://www.la-croix.com/Urbi-et-Orbi/Vatican/Le-pape-garde-contre-clericalisme-2016-04-26-1200756077), consulté le 10 décembre 2016.
- [www.vatican.va/content/john-paul-ii/fr/travels/1984/travels/documents/](http://www.vatican.va/content/john-paul-ii/fr/travels/1984/travels/documents/), consulté le 2 janvier 2021.

## TABLE DES MATIÈRES

Préface .....	VII
Sommaire .....	XI
Remerciements .....	XIII
Liste des abréviations et sigles principaux .....	XVII

Introduction générale .....	1
1. Motivations pour le choix du sujet .....	1
2. Problématique .....	7
3. Hypothèses .....	9
3.1. L'Église-famille de Dieu .....	9
3.2. L'évangélisation en profondeur .....	10
3.3. La conversion spirituelle .....	12
4. Objectifs : Vers une pastorale d'engendrement inculturée .....	13
5. État de la question .....	16
6. Démarche méthodologique .....	20
7. Plan de l'étude .....	21

### 1<sup>ère</sup> PARTIE

#### ÉTAT DES LIEUX AU BÉNIN, ÉTAT DE CRISE : NÉCESSITÉ D'UNE NOUVELLE ÉVANGÉLISATION

### Chapitre I

#### L'ÉVANGÉLISATION, VOCATION DE L'ÉGLISE D'APRÈS *VATICAN II* ET

<i>EVANGELII NUNTIANDI</i> .....	27
1.1. Le concept d'«évangile» .....	28
1.2. Qu'est-ce qu'évangéliser? .....	29
1.3. Le Ressuscité comme source de l'évangélisation .....	30
1.3.1. La Résurrection, fondement de l'actualité de l'Évangile .....	31
1.3.2. La démarche d'Emmaüs comme paradigme du processus d'évangélisation .....	32
1.3.3. La Pentecôte, principe de l'évangélisation (Ac 2) .....	36
1.4. Une évangélisation sous le signe de l'approfondissement du kérygme .....	38
1.4.1. Le contenu de l'évangélisation .....	38
1.4.2. Les divers types d'évangélisation .....	40

1.4.3. Les voies de l'évangélisation .....	41
1.4.4. Les destinataires de l'évangélisation .....	47
1.4.5. Les ouvriers de l'évangélisation .....	50
Conclusion partielle .....	53
 Chapitre II	
PRÉSENTATION DE L'ÉGLISE ET DE L'ÉVANGÉLISATION AU BÉNIN. ....	55
2.1. Le Bénin et ses repères sociologiques .....	55
2.1.1. La situation géographique et démographique du Bénin.....	55
2.1.2. La situation sociale .....	59
2.1.3. La vie économique .....	59
2.1.4. L'univers religieux au Bénin .....	60
2.1.5. La gouvernance politique au Bénin : état des lieux et défi pour l'évangélisation .....	62
2.2. Brève histoire de l'évangélisation du Bénin : du 18 avril 1861 à nos jours .	65
2.2.1. L'arrivée des missionnaires au Dahomey.....	65
2.2.2. Premières ébauches pastorales des missionnaires.....	67
2.2.3. La constitution d'un clergé autochtone .....	68
2.2.4. Évangélisation et colonisation .....	72
2.3. Situation de l'Église au Bénin : résultats des enquêtes .....	74
2.3.1. Présentation synoptique des données de l'enquête .....	74
2.3.2. Analyse des données de l'enquête selon trois crises principales ..	79
2.4. Organisation pastorale des diocèses du Bénin .....	83
2.4.1. Les forces de cette pastorale .....	83
2.4.1.1. La pastorale kérygmatique, ordinaire et inculturée ....	83
2.4.1.2. La pastorale sociale .....	85
2.4.2. Les résistances à l'éclosion de l'Évangile .....	89
2.4.2.1. Regard sur l'activité catéchétique au Bénin .....	89
2.4.2.2. Les incompatibilités dans la vie de foi : le syncrétisme au Bénin .....	91
2.4.2.3. La question de la sorcellerie au Bénin.....	95
2.4.2.4. Phénoménologie des nouveaux mouvements religieux : Jésus comme « fonds de commerce » .....	99
2.4.2.5. Le phénomène Banamè au Bénin .....	106
2.5. Le ministère des prêtres au Bénin .....	108
2.5.1. Le « fonctionnarisme » sacerdotal et le cléricisme.....	109
2.5.2. Le danger de la dépendance aux donateurs .....	112
2.5.3. Du <i>burn-out</i> des prêtres .....	114

2.5.4. Du témoignage des prêtres .....	117
2.5.5. Évolution des vocations sacerdotales au Bénin .....	121
Conclusion partielle .....	122
Vers une nouvelle évangélisation .....	124

## 2<sup>ème</sup> PARTIE

### LA NOUVELLE ÉVANGÉLISATION SELON L'ÉCRITURE ET LE MAGISTÈRE, DEPUIS VATICAN II ET JEAN-PAUL II

#### Chapitre III

##### LE CONCEPT DE «NOUVELLE ÉVANGÉLISATION» :

GENÈSE, ÉVOLUTION ET CONTENU .....	133
3.1. La nouvelle évangélisation, fruit d'une longue gestation .....	133
3.1.1. Jean XXIII et le concile Vatican II : la nouvelle évangélisation en germe .....	134
3.1.1.1. Nature du concile Vatican II .....	135
3.1.1.2. L'enseignement de Vatican II : une nouvelle ardeur missionnaire de tous les baptisés .....	136
3.1.1.3. La nouvelle situation du monde : un défi mondialisé ..	141
3.1.2. <i>Evangelii nuntiandi</i> , prémices de la nouvelle évangélisation .....	143
3.1.3. Jean-Paul II et les premiers emplois de l'expression «nouvelle évangélisation» .....	145
3.2. Enseignement du Magistère sur la nouvelle évangélisation : processus dans l'utilisation du concept .....	147
3.2.1. La nouvelle évangélisation dans les discours de Jean-Paul II .....	148
3.2.2. La nouvelle évangélisation dans les écrits de Jean-Paul II .....	150
3.2.2.1. Redemptoris missio et Christifideles laici .....	151
3.2.2.2. Tertio millennio adveniente et Novo millennio ineunte .....	153
3.2.3. Benoît XVI, vers une réinterprétation de la nouvelle évangélisation	154
3.2.3.1. Du concept à l'institutionnalisation .....	157
3.2.3.2. La promulgation de l'Année de la foi .....	160
3.2.4. Les synodes africains et les nouveaux enjeux de la mission en Afrique .....	162
3.2.4.1. Le synode africain de 1994 .....	162
3.2.4.2. Deuxième synode africain de 2009 .....	167
3.2.4.3. Africae munus .....	168
3.2.5. La nouvelle évangélisation à la lumière d' <i>Evangelii gaudium</i> .....	172
3.2.5.1. Les sources du document .....	172

3.2.5.2.	La notion de «style» dans <i>Evangelii gaudium</i> . . . . .	175
3.2.5.3.	Rupture et continuité dans <i>Evangelii gaudium</i> . . . . .	176
3.2.5.3.1.	Rupture dans <i>Evangelii gaudium</i> . . . . .	176
3.2.5.3.2.	Continuité dans <i>Evangelii gaudium</i> . . . . .	180
Observations conclusives . . . . .		185
 Chapitre IV		
POUR UNE THÉOLOGIE DE LA NOUVELLE ÉVANGÉLISATION . . . . .		187
4.1. Les différentes dimensions de la nouvelle évangélisation . . . . .		187
4.1.1. La dimension contextuelle . . . . .		188
4.1.2. La dimension théologique . . . . .		189
4.1.3. Le fondement biblique . . . . .		190
4.1.4. La dimension méthodologique . . . . .		191
4.1.5. La dimension pastorale . . . . .		191
4.2. La problématique dans les Saintes Écritures : le surgissement de la nouveauté . . . . .		192
4.2.1. Jésus-Christ, clé herméneutique de compréhension de la nouvelle évangélisation . . . . .		193
4.2.2. Saint Paul et la nouvelle évangélisation . . . . .		195
4.3. La nouvelle évangélisation : agents, destinataires et moyens . . . . .		197
4.3.1. Les agents de la nouvelle évangélisation, tous disciples-missionnaires . . . . .		197
4.3.2. Les destinataires de la nouvelle évangélisation . . . . .		198
4.3.3. Les moyens de la nouvelle évangélisation . . . . .		199
4.4. Les jeunes face à la problématique de la nouvelle évangélisation . . . . .		202
4.4.1. Pour une éducation spirituelle des jeunes . . . . .		204
4.4.2. Le rôle de la direction spirituelle dans l'accompagnement des jeunes . . . . .		205
4.5. L'évangélisation en profondeur, but de la nouvelle évangélisation . . . . .		210
4.5.1. L'affermissement de la foi des fidèles . . . . .		211
4.5.2. Le témoignage de vie des chrétiens . . . . .		213
4.5.3. Une intimité plus personnelle avec le Christ à développer . . . . .		214
4.5.4. Une nouvelle ardeur missionnaire . . . . .		216
Conclusion partielle . . . . .		218

## Chapitre V

LA CONVERSION PASTORALE ET SPIRITUELLE À L'ÈRE DE LA NOUVELLE  
ÉVANGÉLISATION .....

5.1. Conversion personnelle et conversion pastorale : plongée dans l'Écriture et la Tradition .....	221
5.2. La quadruple dimension d'une véritable conversion en pastorale. ....	227
5.2.1. La dimension spirituelle .....	227
5.2.2. La dimension institutionnelle. ....	227
5.2.3. La dimension pastorale. ....	228
5.2.4. La dimension éthique .....	228
5.2.5. La conversion spirituelle : origine et fondement des autres dimensions .....	229
5.3. Le pape François et la conversion pastorale .....	230
5.3.1. Le <i>Document d' Aparecida</i> .....	230
5.3.2. La conversion pastorale selon François .....	233
5.3.2.1. La sortie missionnaire .....	235
5.3.2.2. Une Église pauvre pour et avec les pauvres .....	236
5.3.2.3. Une Église miséricordieuse. ....	241
5.3.2.4. Le renouvellement des structures ecclésiales et des modalités de l'annonce .....	245
5.3.2.5. Conversion des agents pastoraux .....	248
5.4. La conversion pastorale : au confluent de la postmodernité .....	250
5.4.1. Conversion pastorale à l'ère des NTIC : la communication en pastorale .....	251
5.4.2. Les NTIC, outils incontournables pour une pastorale de proximité .....	252
5.4.3. Nécessité d'une conversion à l'utilisation des médias .....	254
5.4.4. L'Église face au défi de la révolution numérique .....	255
5.4.5. Nouvelle évangélisation pour l'Église à l'heure du numérique .....	257
5.4.6. La « communication pastorale » aujourd'hui .....	260
Petite synthèse sur la conversion pastorale : réformer la pastorale .....	262

3<sup>ème</sup> PARTIELA PASTORALE D'ENGENDREMENT COMME PARADIGME DE SURGISSEMENT  
DE LA COMMUNION ÉCCLÉSIALE

## Chapitre VI

POUR UNE NOUVELLE ÉVANGÉLISATION INCULTURÉE AU BÉNIN .....	267
6.1. La pertinence de l'inculturation pour une évangélisation en profondeur ...	267

6.1.1.	La notion d'inculturation . . . . .	269
6.1.2.	L'inculturation et son fondement théologique . . . . .	271
6.1.3.	La nécessité d'une Église inculturée au Bénin . . . . .	273
6.2.	Traits culturels du Bénin : quelques lieux possibles d'appropriation des valeurs culturelles . . . . .	278
6.2.1.	Relations et ancêtres . . . . .	279
6.2.2.	L'importance du sacrifice dans nos cultures . . . . .	284
6.2.3.	Notion de la royauté . . . . .	286
6.2.4.	La « sortie du nouveau-né » . . . . .	288
6.3.	La conception béninoise de la communauté . . . . .	290
6.3.1.	Le principe des relations dans la communauté africaine . . . . .	291
6.3.2.	Les relations au sein de la communauté béninoise . . . . .	292
6.3.2.1.	Les vivants . . . . .	293
6.3.2.2.	Les morts . . . . .	294
6.3.2.3.	Les non-encore-nés . . . . .	297
6.3.2.4.	Relations entre les trois entités de la communauté . . . . .	299
6.4.	La théologie de l'Église-famille de Dieu au Bénin. Pour un modèle de pastorale de l'engendrement mutuel à la vie . . . . .	302
6.5.	Jalons pour une liturgie inculturée au Bénin . . . . .	311
6.6.	Quelques pionniers d'une Église au Bénin à l'écoute de Dieu et des hommes . . . . .	318
6.6.1.	Cardinal Bernardin Gantin, un témoin de l'ecclésialité . . . . .	318
6.6.2.	Mgr Robert Sastre, le pasteur de la libération de l'homme noir . . . . .	320
6.6.3.	Mgr Isidore de Souza : la pastorale de la miséricorde et du dialogue social . . . . .	324
6.6.4.	Mgr Barthélémy Adoukonou, un apôtre de l'inculturation en Afrique . . . . .	326
	Conclusion partielle . . . . .	329
 Chapitre VII		
LIEUX DE CONVERSION PASTORALE. AGENTS ET STYLES D'ÉVANGÉLISATION INCULTURÉE . . . . .		
		330
7.1.	La conversion des agents pastoraux pour la nouvelle évangélisation . . . . .	331
7.1.1.	Les évêques et leurs relations aux prêtres . . . . .	333
7.1.1.1.	Évêques-peuple : un engendrement mutuel . . . . .	333
7.1.1.2.	Évêques-prêtres : un enfantement réciproque . . . . .	337
7.1.1.3.	Des critères pour les nominations des évêques . . . . .	341
7.1.2.	Les prêtres . . . . .	344

7.1.2.1.	Pour un renouveau de l'identité presbytérale . . . . .	344
7.1.2.2.	Le prêtre (Yèhouénon), l'homme de la prière et du silence . . . . .	349
7.1.2.3.	Engendrement mutuel par l'amitié presbytérale . . . . .	356
7.1.2.4.	Le danger du cléricisme . . . . .	358
7.1.2.5.	Une homilétique d'engendrement . . . . .	360
7.1.2.6.	L'homélie au service de l'engendrement mutuel . . . . .	364
7.2.	Marie dans la vie des prêtres et la nouvelle évangélisation . . . . .	368
7.3.	Formation initiale et continue des prêtres au service de la nouvelle évangélisation . . . . .	371
7.3.1.	Une formation initiale incarnée . . . . .	372
7.3.2.	Pour une interaction entre formation théologique et pastorale contextuelle . . . . .	376
7.3.3.	Une formation continue incarnée . . . . .	379
7.4.	Les fidèles laïcs comme disciples-missionnaires dans la nouvelle évangélisation . . . . .	382
7.4.1.	La responsabilité des fidèles laïcs comme disciples-missionnaires dans la conversion pastorale de l'Église . . . . .	382
7.4.2.	La coresponsabilité des fidèles laïcs avec les ministres ordonnés . . . . .	385
7.4.3.	La responsabilité des femmes comme disciples-missionnaires . . .	389
7.5.	Pour une catéchèse d'engendrement inculturée . . . . .	393
7.5.1.	Au-delà de la mémorisation: vers une catéchèse initiatique et d'engendrement . . . . .	394
7.5.2.	Pour des catéchistes missionnaires . . . . .	401
7.5.2.1.	Les ministres ordonnés en tant que catéchistes . . . . .	402
7.5.2.2.	Les catéchistes-missionnaires laïcs: critères de choix . . . . .	403
7.5.2.3.	Pour une formation inculturée des catéchistes missionnaires . . . . .	407
7.5.3.	Pour une catéchèse d'engendrement à la vie de Dieu . . . . .	412
7.6.	Pour une formation à la conversion en profondeur de tous les fidèles disciples-missionnaires . . . . .	415
7.6.1.	Face à l'hémorragie des départs, le besoin d'une formation permanente des baptisés . . . . .	416
7.6.2.	Une formation holistique et enracinée . . . . .	418
7.6.3.	Une formation spirituelle inculturée . . . . .	424
7.6.4.	L'accompagnement spirituel largement proposé . . . . .	428

7.7. Pour un renouvellement du style d'évangélisation dans la ligne de la «nouvelle évangélisation» .....	432
7.7.1. Une «Église en sortie» dans une visée d'engendrement mutuel ..	433
7.7.2. La paroisse comme communauté de communautés .....	437
7.7.3. Les communautés ecclésiales de base (CEB), espaces de conversion et d'engendrement à la foi .....	440
7.7.4. L'apport des communautés nouvelles.....	447
7.8. Pour une pastorale de la famille inculturée, cellule de la nouvelle évangélisation, espace relationnel pour l'engendrement et le déploiement de la foi .....	451
7.8.1. Comment inculturer l'Évangile de la famille? .....	452
7.8.2. Pour une évangélisation inculturée de l'amour conjugal et familial .....	460
Conclusion partielle .....	467

## Chapitre VIII

### POUR UNE CONVERSION EN PROFONDEUR DE L'ÉVANGÉLISATION AU

### BÉNIN PRÉSENTE AU MONDE DU XXI<sup>ème</sup> SIÈCLE : RÉCONCILIATION, JUSTICE,

### PAIX, SAUVEGARDE DE LA CRÉATION ET DIALOGUES.....

8.1. Pour une pastorale de la miséricorde, creuset de la conversion pastorale. . .	469
8.1.1. La problématique du pardon et de la réconciliation au Bénin. . . . .	471
8.1.2. La palabre comme modèle inspirateur de réconciliation pour l'Église au Bénin .....	474
8.1.3. De la redécouverte du sacrement du pardon .....	479
8.2. Pour une pastorale de la justice et de la paix au service de la société .....	485
8.2.1. Dimension sociale de l'engagement de l'Église .....	486
8.2.2. L'Église au Bénin, avocate de la justice sociale .....	492
8.2.3. L'Église-famille de Dieu et les réalités économiques.....	496
8.2.4. L'Église au Bénin et son rapport au monde politique.....	501
8.3. Pour une pastorale de la réconciliation avec la création ( <i>Laudato si'</i> ) .....	508
8.3.1. « <i>Tout est lié</i> »: l'engendrement mutuel entre l'être humain et la création .....	508
8.3.2. Pour une conversion écologique et un changement de paradigme. .	513
8.3.3. Une sobriété heureuse et une écologie intégrale comme respect du Créateur.....	517
8.4. Pour une pastorale du dialogue œcuménique et interreligieux:	
Pour une ouverture de l'Église en sortie «au-delà d'elle-même».....	520
8.4.1. L'Église au Bénin et le dialogue œcuménique .....	521

8.4.2.	Le dialogue interreligieux avec l'islam .....	524
8.4.2.1.	Formes et principes du dialogue islamo-chrétien.....	526
8.4.2.2.	Pour une nouvelle pastorale jeunesse face aux dangers de radicalisation islamique .....	529
8.4.3.	Sectes et nouveaux mouvements religieux : pour une pastorale de la santé holistique.....	534
	Conclusion partielle .....	538
	CONCLUSION GÉNÉRALE .....	539
ANNEXES		
	ANNEXE 1 : Carte du Bénin, avec ses dix diocèses et les noms des évêques .....	547
	ANNEXE 2 : Questionnaires d'interviews .....	548
	Questions générales .....	548
	Questionnaire aux prêtres .....	550
	Questionnaire aux pères SMA .....	551
	Questionnaire aux catéchistes et autres personnes-ressources .....	551
	Questions aux cadres catholiques et aux sociologues .....	552
	ANNEXE 3 .....	553
	Corpus des personnes interviewées .....	553
	Bibliographie .....	557
	1. Sources scripturaires .....	557
	2. Sources magistérielles .....	557
	2.1. Documents des conciles.....	557
	2.2. Documents des pontifes.....	557
	2.3. Documents du Saint-Siège .....	558
	2.4. Magistère local .....	558
	3. Ouvrages scientifiques (anthropologiques, sociologiques et théologiques) ...	559
	4. Articles, contributions et revues .....	570
	5. Mémoires et thèses .....	571
	6. Dictionnaires et encyclopédies .....	572
	7. Webographie .....	572



Le signet de Schwabe Verlag est la marque d'imprimeur de l'officine Petri, fondée à Bâle en 1488 et origine de la maison d'édition actuelle. Le signet se réfère aux débuts de l'imprimerie et fut créé dans le périmètre de Hans Holbein. Il illustre le passage de la Bible de Jérémie 23,29: «Ma parole n'est-elle pas comme un feu, dit l'Éternel, et comme un marteau qui brise le roc?»

# THÉOLOGIE PRATIQUE EN DIALOGUE PRAKTISCHE THEOLOGIE IM DIALOG

Les profondes mutations qui affectent les peuples dans le temps constituent un défi permanent pour l'Église et l'annonce de l'Évangile du salut. Cette annonce est appelée à se renouveler constamment, pour s'ajuster aux problématiques du temps. Si en Afrique et au Bénin des signes d'une foi authentique sont visibles, tant dans sa transmission que dans sa célébration, il n'en demeure pas moins que cette foi reste confrontée à des pratiques en profonde contradiction avec les exigences de l'Évangile. La question fondamentale qui se dégage est la suivante: de quelle façon la nouvelle évangélisation peut-elle affronter les défis de l'Église au Bénin, pour que l'Évangile soit reçu et vécu comme un lieu de vie et d'accomplissement en Dieu ? C'est ainsi que la matrice théologique de l'engendrement mutuel peut se révéler comme un véritable chemin de conversion ecclésiologique.

**Virtus Éméric Akpovo** est prêtre, originaire du Bénin. Après un Master en Théologie à l'Université catholique d'Abidjan (UCAO-UUA), il est envoyé en mission *Fidei Donum* dans le diocèse d'Albi en France. Il a défendu sa thèse de doctorat en théologie pastorale et spirituelle à l'Université de Fribourg (Suisse) en octobre 2021. Actuellement, il est curé de la paroisse Sainte-Marie de Sorèze (France).

**SCHWABE VERLAG**

[www.schwabe.ch](http://www.schwabe.ch)

ISBN 978-3-7965-4824-6



9 783796 548246